REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PERIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

AP
20
R5
pér.3
t.76

20341
6
6

LE

STAGE D'ADHÉMAR

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Vers cinq heures, un jeudi de la fin de mai, au moment où une moitié du Paris oisif ou libéré regarde passer l'autre moitié qui se rend au bois, il y avait un grand concours de visiteurs chez Mme de Gatry, en son appartement du Rond-Point, à l'angle des Champs-Élysées. Ce rez-de-chaussée, qui est, du reste, fort éloigné du sol, fait commettre le péché d'envie à la plupart des passans ; il n'y a guère d'appartement qui ait été l'objet de tant de convoitises. Il faut dire que la situation en est unique pour les amateurs de vie et de gaîté, pour ceux du moins qui apprécient le mouvement plus que le bruit. Un second avantage qu'il possède et qui avait dû toucher Mme de Gatry, c'est qu'il se trouve sur le passage de quiconque se promène, soit en voiture, soit à pied, de sorte qu'on est à peu près sûre, quand on l'habite, d'avoir foule à son jour, — ce qui est un idéal comme un autre.

Il y avait du monde un peu partout : dans les deux salons, dans le boudoir, dans la salle de billard même, dont la fenêtre, donnant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sur l'avenue, était ouverte sous le store abaissé et encadrait un groupe d'hommes uniformément gantés de clair et fleuris de petits bouquets bicolores. Mme de Gatry, qui était une femme intelligente et très soucieuse de sa santé, — parce que la beauté ne dépend jamais plus de la santé que quand on prend de l'âge, — avait une manière à elle de recevoir : c'est-à-dire qu'elle recevait dans la journée comme on reçoit le soir. Au lieu de se tenir parmi des visiteurs massés autour d'elle comme un troupeau de moutons sous la houlette d'un berger, elle circulait dans son appartement et obligeait ainsi tout son monde à se disperser et à se répandre. Si bien qu'elle esquivait toute fatigue. — Il faut des poumons d'airain et un larynx d'or pour soutenir une conversation d'une durée moyenne de trois heures et à laquelle prennent part des légions de causeurs se renouvelant sans cesse, ceux que la lassitude ou l'ennui a mis hors de combat cédant la place à des troupes fraîches qui viennent déconcerter la vaillance de la maîtresse de la maison, unique objectif de tant de manœuvres oratoires. Un avocat y gagnerait une extinction de voix. La baronne, grâce à son procédé, se tirait d'affaire sans froisser les gens par un mutisme intempestif et ménageait ses forces sans renoncer à la joie de voir défiler chez elle autant de visiteurs qu'il en peut entrer, en une demi-journée, à une exposition de peinture. On avait une jolie vue de ses fenêtres : elle n'en voulait priver personne, et on lui en savait gré. Au résumé, on venait là, tous les jeudis, comme à un raout hebdomadaire, à l'aller ou au retour du bois.

A chaque instant, une nouvelle voiture s'arrêtait devant la porte et allait se ranger avenue d'Antin, où finissait la file. Une victoria couleur *pois cassés*, attelée de deux chevaux appariés à souhait, et remarquable par une simplicité légèrement affectée qui s'alliait à une minutieuse correction, déposa sur le trottoir de l'avenue Adhémar de Busigny, en uniforme d'homme du monde qui fait des visites, — moins les fleurs, car sa boutonnière était sombre. Mais les fleurs sont facultatives.

— Il est bien attelé, Busigny, dit un des *gentlemen* qui se tenaient à la fenêtre du billard.

— Oh! quant à cela, étonnant! Seulement, il pose vraiment trop pour le « simple et de bon goût. » Il force la note. Pourquoi, par exemple, n'y a-t-il ni couronne ni armoiries sur ses voitures? Pourquoi son cocher est-il tout de noir habillé, comme le page de lady Marlborough?

— Moi, je trouve ça... étonnant, d'un chic étonnant! L'autre jour, je l'ai aperçu dans son coupé. Rien sur les panneaux, rien sur les harnais, et tout d'un soigné, d'un fini... Je vous dis que c'est...

— Étonnant! fit un ami complaisant qui acheva la phrase.

— Eh bien! oui, parfaitement! Il avait l'air d'un prince, le petit Busigny. Cet... incognito, cette... simplicité...

— Vous appelez cela de la simplicité! Moi j'appelle ça de la pose. Tenez, c'est comme ce genre de ne pas porter de titre, au lieu d'être tout bêtement marquis... comme tout le monde. Est-ce qu'on ne sait pas bien que son grand-père est duc, qu'il n'a plus son père?.. Eh bien! alors?

— Alors, alors, mon bon Viredieu, ce n'est déjà pas si bête, puisque les passans le prennent pour un prince ; il gagne deux grades... et même plus, car on ne peut le prendre que pour un prince du sang, à ce que je m'imagine.

— Toujours est-il, mes braves enfans, qu'il a parcouru du chemin en six mois, et que ce petit bonhomme est en train de nous faire la barbe à tous.

— A-t-il tant de femmes que ça? demanda quelqu'un.

— On ne peut pas savoir.

— Il en a au moins une, dit avec assurance un nouveau venu, qui n'était autre qu'Aymery du Trahaut, toujours laid, mais toujours renversant d'aplomb.

— Parbleu! cela, c'est une histoire qui court les rues.

Et on ajouta, en baissant la voix :

— Nous savons bien qu'il est l'amant de Mme de Gatry... Encore faut-il avouer que nous ne le savons pas par lui. Mais elle se charge de renseigner son monde. Elle le couve, son petit amant... En somme, ce doit être un crampon, cette femme-là.

— Il en a d'autres encore, dit du Trahaut sans viser au mystère.

— D'autres crampons?

— Je ne crois pas.

— Ah! bien, si elle le savait!

— Soyez tranquille ; elle le saura... Et j'en gémis, car cela attirera des désagrémens à Adhémar, lequel est mon ami, un de mes plus anciens et de mes meilleurs amis.

Sur ces mots, Aymery s'éloigna pour aller saluer deux ou trois dames qui venaient de faire leur entrée.

— Son ami! fit alors le jeune de Viredieu. S'il n'en a pas de plus dévoué que celui-là!.. Je ne sais pas, mais je me figure qu'il a dû se passer quelque chose entre eux.

— Bah! ce ne doit pas être une rivalité d'amour. Est-ce que vous voyez du Trahaut faisant la cour à une femme, vous?

— Comment! si nous le voyons?.. Mais nous le voyons tous les jours, nous ne voyons que ça. Et soyez bien persuadés d'une chose, messieurs, c'est qu'il réussit quelquefois.

— Oh! fi!

— Vous ne le croyez pas? Mais vous ignorez donc que c'est un beau parleur?.. Et puis, mettez-vous bien dans la tête que, quand on fait la cour à toutes les femmes, indistinctement, on finit toujours par en avoir un certain nombre. C'est une question de moyenne; c'est le calcul des probabilités appliqué à la galanterie. Vous en manquez quelques-unes, soit! et vous en manquez d'autant plus que vous êtes plus laid; mais vous ne pouvez pas les manquer toutes, à moins de le faire exprès.

Pendant ce temps, Adhémar, après avoir salué la baronne en lui effleurant à peine le bout des doigts, causait, de droite et de gauche, avec une courtoisie froide qui lui allait à merveille. En quelques mois, il avait étonnamment gagné, au point de vue physique. Ce qu'il avait apporté à Paris d'encore enfantin dans l'expression de son visage avait disparu, sans qu'il eût vieilli. Les traits s'étaient seulement fixés, et non marqués; sa moustache s'était allongée, et il la portait, à l'exemple de son grand-père, frisée et ébouriffée sur la lèvre. Son regard bleu avait perdu quelques-unes des caresses d'autrefois, mais avait acquis, en revanche, de la pénétration et de la hardiesse. Le petit Busigny, comme on l'appelait volontiers, était un joli garçon qui, sans impertinence, regardait de plus haut que sa taille. Au premier coup d'œil, on le trouvait gentil; mais on ne tardait pas à découvrir en lui de plus sérieux attraits, de plus sûrs mérites qu'une galante moustache et une figure agréable. D'abord, il n'avait pas l'air bête, ce qui lui constituait un sérieux commencement de distinction. Ensuite, le caractère sobre de son élégance s'était accentué, sans aller jusqu'à l'austérité de la mise, mais en dépassant un peu, dans le sens de la sévérité, les limites banales du bon goût; de telle sorte que, le contraste de sa jeunesse aidant, on s'intéressait à lui dès qu'on l'apercevait, parce qu'on avait tout lieu de lui supposer des idées, des habitudes, des mœurs, une direction de vie enfin sensiblement différentes de ce que la mode consacre et impose, comme un vêtement moral, à toute une génération. Du reste, dans le monde, pour savoir si un homme est quelqu'un, il suffit de le regarder entrer quelque part. Son attitude n'est pas moins révélatrice que celle des personnes présentes : un acteur n'oublie pas, chacun le sait, de composer son masque au moment d'entrer en scène. Si celui que vous observez paraît avoir adopté, sans variantes ni correctifs, la façon de marcher, de saluer, de se tenir qui est en honneur cette année-là, soyez certain que cet individu n'est pas une personnalité. Si, au contraire, vous apercevez immédiatement des divergences qui n'excluent pas le constant souci de rester d'accord avec les usages essentiels, c'est que vous avez affaire à un tempérament. Or, Adhémar avait une

démarche, un salut, une tenue qui étaient à lui. En outre, on le regardait; et être regardé par des gens qui vous voient tous les jours, c'est un bon signe : cela vaut un brevet d'originalité. Les femmes qu'il saluait, lorsqu'elles étaient assises, ramenaient volontiers contre elles leurs robes ou leurs mantelets, comme pour lui faire place à leurs côtés; celles qui étaient debout s'avançaient imperceptiblement, comme si leur corps eût, par un élan machinal, suivi le mouvement de leur main tendue.

Quand le jeune homme eut achevé de parcourir les différentes pièces ouvertes aux visiteurs et de passer la revue de ses nombreuses relations, quand il se fut entretenu cinq minutes avec Mme de Gatry sur un ton convenablement indifférent, il se retira.

Alors, dans un coin où se tenait depuis quelques instans la baronne, le nom de Busigny fut prononcé par Aymery du Trahaut et accompagné de toutes sortes de commentaires élogieux. Bientôt, ce fut un panégyrique en règle. On fit chorus pendant un certain temps, chacun citant les particularités flatteuses dont il avait eu connaissance sur le compte d'Adhémar. Après avoir constaté qu'il était physiquement bien doué, qu'il avait de la distinction, qu'il aurait une grande fortune et qu'il en avait dès à présent la moitié, — ce qui en faisait d'ores et déjà un demi-phénix, — on rappela qu'il avait débuté sans bruit, sans réclame, et que, tout jeune encore, il n'en était pas moins un des cinq ou six hommes dont on s'occupait.

Cette dernière remarque émanait d'une dame.

— Dont on s'occupe? demanda quelqu'un. Côté des hommes ou côté des dames?

— Ce serait, en effet, intéressant à savoir, fit observer du Trahaut, qui menait toute cette conversation sans qu'il y parût trop.

— Mon Dieu, dit bravement la dame qui avait parlé, les femmes s'occupent toujours des hommes en vue,.. à charge de revanche, au reste.

— Est-ce à propos de son duel, du duel de Busigny avec M. Brunel, que vous dites cela, madame? demanda du Trahaut.

— Son duel?.. Ah! oui, c'est vrai, il s'est battu dernièrement. Était-ce donc pour une femme en vue? On ne l'a pas dit. C'est tout au plus même si l'on a parlé de cette affaire... Tenez, voilà encore une qualité,.. deux qualités. Car c'en est une de se battre pour une femme sans dire pour laquelle, et c'en est une autre d'aller sur le terrain sans en informer les journaux,.. surtout en un temps où les jeunes gens ne peuvent se faire piquer le bras sans publicité...

— Au fait, interrompit une voix mordante, ne pourrait-on tirer parti de cet usage au point de vue des revaccinations, qui sont à

l'ordre du jour? Il suffirait de mettre du vaccin au bout des épées, et le procès-verbal tiendrait lieu de certificat.

Railleuse, impertinente, avec un air de défi semblant s'adresser également à tout le monde, la vicomtesse de Lestable, qui arrivait à l'instant, venait de s'avancer jusqu'au milieu du petit cercle. Sa robe, d'un rouge foncé, couverte, suivant la mode de l'année, de dentelle et de jais, lui donnait, sous le jeu d'un rayon de soleil, l'aspect d'un personnage vaguement diabolique, d'une grâce équivoque et infernale. — Jamais aucune femme n'eut au même degré que celle-là le talent de s'imposer à la tolérance mondaine avec toutes sortes de titres à la sévérité publique. D'autres ont pu aller aussi loin dans le scandale; mais elles avaient du moins perdu de vue, depuis longtemps, l'âge de l'innocence, et, en outre, on les a toujours payées du genre de considération qu'elles méritaient. Mme de Lestable, elle, produisait un effet d'étonnement, de stupeur, qui, non-seulement arrêtait l'expression publique de tout blâme sur le point de se faire jour, mais tenait en suspens les sentences intérieures. On hésitait à la croire coupable, et surtout à la croire capable, à son âge, de tout ce que lui prêtait la chronique officielle ou la médisance intime; et l'invariable conclusion des entretiens que défrayaient ses extravagances, c'était cette phrase indulgente et, à la fois, découragée des optimistes qui renoncent à plaider pour le bien sans reconnaître le triomphe du mal : « S'il fallait croire tout ce qu'on raconte! »

— Ce n'en est pas moins très bien, reprit la vicomtesse, ce qu'a fait M. de Busigny, parce qu'il l'a fait avec discrétion. Et ce que je dis n'est pas pour diminuer son mérite.

Une singulière ironie, mêlée de bravade, perçait sous les paroles de la jeune femme. Elle avait décidément assez l'air de vouloir se moquer du monde plutôt que de s'amuser à railler Adhémar; et cette irrévérencieuse intention imprimait à sa physionomie très mobile, très spirituelle et très hardie un caractère de provocation des plus insolens. Son nez aquilin aux narines pincées, ses yeux bruns tout cernés, qui luisaient sous le gris artificiel de sa chevelure épaisse et courte, étaient bien d'un mauvais sujet, plutôt que d'une jolie femme; d'un adolescent déjà un peu défraîchi, mais portant la poudre à ravir, en échappé du siècle dernier, plutôt que d'une élégante de ce temps-ci. Il y avait du gamin et du roué dans cette vicomtesse.

— Eh! ma chère, — fit la baronne, d'un ton exagérément badin, — vous parlez de la discrétion de M. de Busigny... comme si elle n'avait pas de secret pour vous... Connaîtriez-vous donc cette inconnue pour qui?..

Du Trahaut, qui était près de Mme de Gatry, se mit à tousser, comme fait un homme désireux de couper court à une scène embarrassante, mais qui ne trouve pas tout de suite les mots qu'il faudrait.

— Mme de Lestable, dit-il, ne sait probablement que ce que nous savons nous-mêmes. Le motif de la querelle était si futile qu'on ne l'a pas pris au sérieux. De là à supposer...

— Justement! interrompit la vicomtesse, de plus en plus ironique. J'ai supposé... Voilà tout.

Et elle se retourna pour parler d'autre chose, tandis que son frère, le comte du Bocage, lequel, en sa qualité d'homme à la mode, n'aimait guère Adhémar, — un émule, — décochait à l'absent quelques méchancetés anodines, qui trouvèrent de l'écho, — parce qu'il y avait déjà cinq bonnes minutes que durait le concert de louanges.

Mme de Gatry n'insista pas. Mais, quand du Trahaut vint la saluer avant de se retirer, elle le retint d'un geste et lui dit, avec beaucoup d'aisance :

— Je voudrais bien vous demander quelque chose, monsieur du Trahaut... Vous paraissez être au courant d'une foule de petits détails relatifs... à ceux qu'on appelait tout à l'heure des gens en vue. Ne consentirez-vous pas à parfaire mes propres informations, qui laissent à désirer?.. Oh! sur un point seulement.

Aymery était un des assidus de la baronne. D'autres, après la légère, mais ridicule mésaventure qui avait eu Troussecourt pour théâtre, se fussent montrés le moins possible à leur inhumaine; lui, avait stoïquement pris son parti de l'humiliation. La maison était agréable à fréquenter, et il avait quelques chances que l'occasion s'y présentât, un jour ou l'autre, de *jouer un tour* à Adhémar. Mme de Gatry l'avait, d'ailleurs, fort bien accueilli, ne lui en voulant pas le moins du monde, — cela va de soi.

— Moi! madame, bien informé! fit du Trahaut en se récriant. Quelle erreur!

— Bah, bah! vous savez parfaitement le nom de la personne qui fut la cause *vraie* du duel de M. de Busigny.

— Du tout, madame, je vous assure.

— Oh! voyons, la main sur la conscience!

Il n'aurait pas suffi à du Trahaut d'exécuter ce geste vague pour se débarrasser de l'insistance de la baronne. Il était évident que, peu soucieuse de sauver les apparences, du moins aux yeux de son interlocuteur, elle ne battrait en retraite qu'après avoir obtenu satisfaction. Sans doute même, elle avait tablé sur la rancune du personnage.

— Mon Dieu! — finit par dire le jeune homme, en prenant son air le plus patelin et en éteignant la flamme malicieuse de ses gros

yeux à fleur de tête, — j'ai laissé paraître quelque gêne quand vous avez interrogé Mme de Lestable devant tout le monde, parce que... la chronique lui prête encore cette affaire-là.

— Je croyais que la chronique était restée muette en cette occasion, faute de documens.

— Vous voyez bien que non. Comment saurais-je?.. Du reste, n'était-il pas visible que Mme de Lestable s'amusait à braver le scandale et à défier les mauvais propos.

— Alors, vous admettez?.. Au fait, j'aurais mauvaise grâce à feindre la stupéfaction. Cette pensée m'était venue tout de suite... Mais quelle audace! quelle impudence!

— Que voulez-vous? Ça l'amuse. Elle est arrivée au moment où l'on parlait de cette histoire, qui est un peu la sienne, et il lui a paru piquant d'en parler plus haut que les autres. Cela lui ressemble.

— C'est vrai... Je vous remercie, monsieur du Trahaut... Ah! pendant que vous y êtes, vous devriez bien me dire dans quelles circonstances, à quel propos?.. Cela m'intéresserait.

— Je ne sais trop... On m'a conté que, dans une conversation de club, M. Brunel, qui, quoique clubman fort répandu, ne pèche ni par excès d'éducation, ni par excès de tact, avait vertement qualifié la conduite de la vicomtesse, au sujet surtout d'une récente escapade nocturne à laquelle Busigny s'était trouvé associé, ainsi que deux ou trois autres jeunes gens. Il paraît qu'Adhémar, laissant de côté Mme de Lestable, a fait semblant de se fâcher tout rouge à propos d'un détail insignifiant qui le concernait, tellement insignifiant que personne n'y a rien compris... d'abord. Bref, de là rencontre et saignée bénigne au bras droit d'Adhémar. Voilà ce que j'ai entendu dire.

— Merci encore!

— Tout à votre service! madame.

La baronne mit toute la grâce imaginable dans le salut qu'elle rendit à du Trahaut; mais elle ne desserra plus guère les dents, jusqu'au soir, que pour les formules de politesse.

VI.

Le même soir, Adhémar, qui avait dîné chez lui solitairement, s'habilla sans hâte, hésitant à sortir après ce repas tranquille, à quitter une fois de plus, sans autre excuse que l'habitude de se coucher tard, un charmant intérieur, orné avec amour, et dont il n'avait pas encore eu le temps de se dégoûter, pour ce double motif que l'installation datait de quatre ou cinq mois à peine et qu'il n'avait pas souvent pris le loisir d'en tâter.

Le jeune homme avait élu domicile en un joli pavillon de la villa Saïd, cette élégante petite cité qui prend accès sur une des contre-allées de l'avenue du Bois-de-Boulogne. L'endroit était bien choisi pour abriter l'existence d'un célibataire qui attendait plus des amours mondaines que des plaisirs parisiens : à deux pas du bois, sur le passage des promeneurs, sans s'offrir à leurs regards ; la paix d'une retraite et l'anonymat des groupes de maisons ayant une commune issue sur la voie publique. C'était l'idéal même, pour un jeune homme qui, comme entrée de jeu, s'en remettait à l'adultère du soin d'enchanter sa vie. — Eh bien! il n'en avait pas profité, de sa coquette installation, ou à peine. Mme de Gatry, prise depuis de longues années dans l'engrenage des relations du monde, n'avait pu se dégager à sa guise. Elle venait souvent, mais irrégulièrement et pour peu d'instans ; c'était l'amour haletant, affairé, préoccupé, des femmes du monde, un amour qui ne vaut jamais le mal qu'il donne, même lorsqu'il ne comporte pas de remords du côté de la maîtresse ni de ruses humiliantes de la part de l'amant.

— Il y a une dame qui demande si monsieur peut la recevoir...

— Où est-elle? A la porte de la maison, ou à la grille de la villa?

— A la grille, en voiture. C'est le concierge de la villa...

— C'est bien. Faites dire que je suis chez moi... Qu'on allume en bas et que personne ne se montre.

Ce cérémonial n'avait rien d'inusité ; il était de l'invention de Mme de Gatry, laquelle l'avait imaginé pour toutes les circonstances où elle aurait à venir sans avis préalable.

Trois minutes plus tard, la baronne était introduite dans la maison par Busigny lui-même, qui avait eu juste le temps d'endosser un veston. Il la fit entrer, au rez-de-chaussée, dans un salon rouge qu'éclairaient deux lampes de bronze posées sur des colonnes drapées.

— Je ne vous attendais pas ce soir, Emma, mais je...

— Mais vous n'en avez que plus de plaisir à me voir. C'est très bien de le dire, ou plutôt d'avoir eu l'intention de le dire. Seulement, il y faudrait plus d'élan, plus d'effusion.

— Oh! fit Adhémar d'un ton très doux de reproche et de prière, vous venez encore dans des intentions hostiles, je vois cela. C'est la guerre que vous apportez dans les plis de ce manteau.

— Pourquoi ne m'en avez-vous pas débarrassée? Apparemment, parce que vous ne tenez pas à ce que je reste chez vous.

En parlant ainsi, sur un ton où il entrait à coup sûr beaucoup plus de badinage voulu que d'amertume, mais où se devinaient des tendances belliqueuses, la baronne regardait autour d'elle d'un air défiant. Elle se trouvait pourtant dans une pièce dont les ten-

tures cramoisies et les meubles d'ébène incrustée n'avaient plus de secrets pour elle.

— Est-ce que vous attendez quelqu'un, ce soir?

— Vous voyez bien que non, puisque je m'habillais pour sortir.

— Alors, cela ne vous contrarie pas que je reste un peu?

— Nullement... C'est-à-dire que cela me ravira d'aise, surtout si vous ne m'appliquez pas la question ordinaire et extraordinaire, comme l'autre jour, pour me faire confesser des torts... chimériques.

— Ah! c'est que voilà... Je suis venue justement dans l'intention...

— Aïe!.. Encore? Ah çà, mais ne vous rappelez-vous donc pas que vous m'avez affirmé jadis ne devoir être jalouse que des jeunes filles? Or, quelles jeunes filles fréquenté-je, je vous prie? C'est tout au plus si j'ai fait les visites de stricte politesse à Mme de Sylviane... Ah! par exemple, j'aime mieux vous le dire tout de suite : j'y dîne demain. Il ne m'était pas possible de refuser... Mais je vous jure de ne pas me marier au dessert.

— Il s'agit bien de Mlle de Sylviane! Il s'agit bien des jeunes filles et du mariage!

— De quoi s'agit-il donc?.. De mes infidélités?

— Ne riez pas. Je vous aime, et vous ne m'aimez plus.

Ce disant, elle rejeta son manteau en arrière et laissa voir sa taille, dont elle était si justement fière.

— Ha! fit Adhémar, je ne vous aime plus?

Il soupira, puis ajouta, en prenant un air plus résigné ou plus contrit qu'indigné :

— Eh bien! reprenons l'énumération des griefs... Mais, si vous n'en produisez pas au moins un tout neuf, je vous préviens que vous paierez un gage... Car enfin, vous ai-je jamais cherché noise, moi, sous prétexte que vous avez beaucoup de relations, que vous êtes aimable, que?..

Il s'arrêta, s'étant aperçu presque à temps que son moyen de justification était détestable.

— Je ne vous cherche point de querelle, reprit-il, parce que j'ai confiance en vous. Ne pourriez-vous avoir en moi une confiance pareille?

— Non, certes! articula nettement Mme de Gatry. Et, tenez, puisque vous voulez du nouveau, en voici.

Elle déduisit alors, avec animation, les motifs les plus récens de son insécurité et conclut en disant :

— Je ne peux pas admettre que vous manquiez de franchise et d'honneur au point de me tromper ainsi... Justifiez-vous... Vous êtes-vous battu, oui ou non, pour Mme de Lestable?

— Oui, répondit brièvement Adhémar, dont la voix marquait un commencement d'irritation.

— Vous l'avouez !

— Je n'ai pas à en rougir, si j'ai cru devoir m'en cacher.

— Alors, vous m'avez menti lorsque vous m'avez dit qu'on vous avait personnellement insulté ?

— Oui, fit encore le jeune homme sur le même ton.

— Alors, vous l'aimez ?

— Je n'ai pas dit cela.

— Enfin, vous êtes son amant ?.. Oui ou non, l'êtes-vous ?

Busigny se promenait autour du salon, les mains derrière le dos, en proie à la plus visible impatience, tandis que sa maîtresse, assise, l'épiait anxieusement. La pauvre femme l'aimait, c'était aussi sûr qu'il était clair que lui ne l'aimait pas, ou ne l'aimait plus. Elle allait probablement s'attendrir et se lamenter quand elle surprit un furtif mouvement d'épaules terriblement explicite, un geste d'homme excédé. Aussitôt, elle se leva, marcha droit à la porte, l'ouvrit, et, se retournant avec un calme qui devait être le prix d'un héroïque effort, répéta :

— Oui ou non, êtes-vous son amant ?

Le jeune homme eut une hésitation assez longue, mais comme à dessein prolongée, puis il répliqua simplement :

— Oui.

Mme de Gatry fit une moue méprisante, suivie d'un geste d'adieu, et sortit.

Adhémar s'assit alors et se mit à réfléchir.

Où en était-il arrivé que lui, si doux, si poli, si galant et si tendre, il ne reculât point devant la certitude d'offenser cruellement une femme qui l'aimait, pour se débarrasser d'un joug incommode, pour briser une chaîne insuffisamment fleurie ? Sa passion pour une autre femme était-elle donc si violente, si despotique, qu'il ne pût prendre sur lui de temporiser et d'attendre ? Mais puisque, nonobstant tous les scrupules, il n'avait pas différé jusqu'à la rupture avec sa première maîtresse le soin d'en prendre une seconde, la patience n'aurait-elle pas dû lui être facile et le joug lui paraître léger ?

La vérité est que cette liaison de huit mois lui avait fait l'effet d'une liaison de huit ans. Et l'âge de la baronne n'y était pour rien, car, jusqu'à vingt-cinq ans, un jeune homme est incapable de supputer les années de sa maîtresse, à moins qu'elles n'aient marqué leur passage par des encoches profondes. Mais cet amour, qui n'était ni le vice ni la vertu, ce banal adultère, que ne rehaussait même pas l'apparence d'un danger, et qui se traînait dans les sentiers battus, avec ses rendez-vous sans cesse contremandés ou

intempestifs, ce train-train de la passion mondaine avait fini par exaspérer Adhémar. Et il avait pris une seconde maîtresse mariée, afin de compliquer son cas et de le rendre par là même intéressant. — Ce qui manquait le plus, dans ces paisibles déportemens, c'était, en effet, l'intérêt; car, à moins de prétendre, — perversité niaise, — qu'il suffit de ne pas être le mari d'une femme pour ne pas s'ennuyer avec elle, on ne s'amuse guère en compagnie d'une Mme de Gatry, le premier charme une fois rompu. D'ailleurs, cette seconde maîtresse ne ressemblait pas à la première. Au moins, celle-là, c'était le vice, — le vice élégant, raffiné, original aussi, mais enfin le vice. Or, il faut toujours prendre parti, tôt ou tard, et malgré qu'on en ait, entre le vice et la vertu. Les adolescens, pleins d'assurance, qui divisent bravement les femmes en deux catégories, sans intermédiaires ni degrés, ne sont pas si déraisonnables qu'ils en ont l'air; ils simplifient le problème, mais ils n'en altèrent pas la donnée essentielle : d'un côté, les femmes honnêtes; de l'autre,.. les autres. L'intuition du bien, cette révélation permanente qui éclaire les jeunes et les simples, leur apprend que, s'il y a plusieurs manières, pour les femmes comme pour les hommes, de ne pas être honnêtes, il n'y en a qu'une de l'être, ce qui emporte simplification de l'un des deux termes, et, par suite, des deux. Hors de là, il n'y a que doute et obscurité; on se perd dans les nuances, on se noie dans la casuistique; dès qu'on reconnaît plus de deux classes, le classement devient impossible. Adhémar avait perdu son latin à vouloir classer Mme de Gatry. A force de se demander s'il fallait l'estimer, et jusqu'où, il avait fini par se convaincre qu'il ne l'aimait guère; puis, quelques scènes de jalousie brochant sur le tout, qu'il ne l'aimait plus.

Pourtant, avec elle, il n'avait pas connu ce qu'il y a de pire dans les amours non vénales : les remords larmoyans et l'appartement meublé. Il avait même ignoré l'humiliation et le dégoût du partage *légitime*; mais, à vrai dire, cette question n'a d'importance qu'autant qu'on aime. En dépit de tout cela, de ces circonstances éminemment favorables, il en était au degré de fatigue où le désir de se reprendre triomphe de la bonne éducation et même de la générosité de cœur ou de la douceur de caractère. Ce n'était pas à l'amour pur, ce n'était pas à la passion, ce n'était pas même au plaisir que l'avait initié la baronne : c'était à l'ennui mortel de fréquens et tendres colloques avec une personne qu'on ne peut pas estimer assez pour lui vouer sa vie et sa pensée, ni mépriser assez pour ne s'en occuper qu'aux heures de loisir. Au bout de trois ou quatre mois de ce régime, il n'y a plus ni beauté, ni charme, ni reconnaissance, ni délicatesse qui vous puissent retenir. Et c'est ce qui explique que de fort braves gens, très éloignés de l'esprit

de débauche, aient deux maîtresses à la fois, quand ils n'en ont pas davantage. Seulement, en général, on ne les prend pas toutes les deux dans le même milieu ; mais c'est peut-être qu'on ne les y trouve point. Adhémar n'avait pas eu même à chercher : le contraste nécessaire s'était spontanément présenté, à l'heure voulue, sous les traits d'une femme de son monde encore, et d'une femme mariée, mais d'une femme mariée qui valait dix courtisanes.

Maintenant, aimait-il beaucoup la vicomtesse de Lestable? C'était un point à élucider, et il s'y évertuait.

La vicomtesse s'était offerte à lui en un moment où la fatigue et l'ennui de sa fonction d'amant sans passion commençaient à peser d'un poids trop lourd sur ses jeunes épaules. Une nuit de la fin de l'hiver, dans une fête restée fameuse, dans un bal travesti où le déguisement d'ordonnance était emprunté au règne animal, il avait rencontré la jeune femme sous les espèces d'une poule nègre. Le hasard de l'inspiration ayant voulu qu'il eût choisi pour lui-même un plumage de coq, un rapprochement était indiqué. Les choses avaient été menées rondement, de part et d'autre. Du reste, le diapason de ce bal d'animaux était fort élevé ; la presse parisienne, qui en recueillit l'écho, en vibra huit jours durant. Il se tint là des propos... d'un autre monde, il se dit des énormités comme la logique en doit imposer à des bêtes qui se mêlent de parler. Bref, en un coin de jardin, le coq ayant accentué son badinage et serré de près la poule, celle-ci se retourna brusquement, et, fouillant le regard de son compagnon d'une façon tout humaine : « Alors, c'est pour de vrai? dit-elle avec un éclat de rire. Soit! Mais il faut prévenir. » A partir de ce moment-là, ce fut *pour de vrai*.

Certes, Mme de Lestable s'était emparée des sens du jeune homme plus que de son cœur ; certes, ce n'était pas par les côtés nobles de la passion qu'elle avait essayé d'affirmer son prestige et d'établir son ascendant. Mais, outre qu'on tient souvent mieux les hommes par leurs infirmités les plus basses que par leurs aspirations les plus fières, cet amour avait pour lui de venir à son heure, d'être une diversion souhaitée. Si Busigny n'avait pas eu une Mme de Lestable à sa portée, nul doute qu'il ne se fût acoquiné, pour quelque temps, à des liaisons interlopes. Déjà moins accessible aux vanités puériles, la satisfaction d'inscrire sur sa liste une vicomtesse après une baronne avait compté pour peu de chose à ses yeux ; mais, il avait grandement apprécié, en revanche, l'avantage de pouvoir continuer de causer avec sa maîtresse durant les entr'actes du plaisir. Ce qui lui avait paru, à lui comme à un petit nombre de dégoûtés, véritablement insoutenable dans les rares incursions accomplies jadis sur le territoire de la galanterie professionnelle, c'est

la disproportion de langage et la divergence de vues, d'impressions, se révélant tout de suite entre un homme de quelque éducation et une fille, même intelligente. A part deux ou trois honorables exceptions, on ne trouve guère de femme galante qui sache faire figure au coin du feu, dans une causerie... Mme de Lestable n'était jamais inférieure à ce qu'on attendait d'elle, — quoi qu'on en attendît, — pourvu qu'on ne lui parlât ni théologie ni ménage.

La question était de savoir si le sentiment qu'elle avait fait naître pourrait longtemps remplir la vie d'Adhémar. C'était peu probable. Le jeune homme, en effet, n'avait rien du dépravé. Il avait eu à subir, comme tout le monde, une poussée de jeunesse, d'amoureux élans sans but, qu'il avait pris pour d'insatiables appétits de plaisir. Or, certains jours, il lui semblait qu'il était déjà rassasié. Le dévergondage plus ou moins apparent de la société au milieu de laquelle il vivait, après l'avoir étonné, puis amusé, commençait à lui paraître monotone, sans l'affliger outre mesure. Il n'avait aucune velléité de se couvrir la tête de cendre, ni de se lamenter sur l'immoralité d'un siècle qu'il trouvait aussi moral, pour le moins, que les précédens; il ne se sentait pas devenir misanthrope, ni même misogyne; le pessimisme le respectait, comme il respectera toujours les hommes jeunes, riches, bien portans, — et pas trop pensans. Et, avec tout cela, il souffrait d'un certain vide intérieur, qu'il ne savait comment combler, ou plutôt qu'il savait trop ne devoir combler qu'à l'aide d'un troisième amour d'une autre essence que les deux premiers. — En somme, il s'était détourné, et son grand-père avait contribué à le détourner de sa vraie vocation, qui était le mariage. Mais il ne s'en rendait pas encore tout à fait compte, trouvant sans doute moins humiliant de se croire simplement appelé à une grande passion. Mais pour qui? pour quel genre de femme?..

Fatigué de creuser ce problème inquiétant et rebelle, jugeant d'ailleurs sa journée faite et bien remplie, le jeune homme, qui renonçait à sortir, s'apprêtait à monter se coucher quand le timbre résonna dans l'antichambre. Un instant après, le domestique ouvrait la porte du salon, et Mme de Lestable y pénétrait, la tête haute et le visage découvert, sans le moindre mystère.

— Une surprise, mon cher, une surprise,.. suivie d'un enlèvement, si vous voulez vous y prêter.

Elle avait parlé vite, de la voix brève qui lui était habituelle, mais très naturellement, comme s'il se fût agi de la plus ordinaire visite. Elle avait seulement ce regard oblique des femmes qui n'attendent que la retraite d'un tiers ou la fermeture d'une porte pour changer de ton. Dès qu'elle eut entendu derrière elle le pêne grincer doucement dans la serrure et le bruit des pas du valet de chambre s'éteindre au loin, elle défit l'agrafe d'argent d'un long vêtement

gris, lequel en s'ouvrant laissa voir une toilette rouge soutachée d'or, sur quoi tranchait un large cordon noir soutenant le lorgnon à la mode. Après cela, elle se jeta au fond d'un grand fauteuil, et croisa cavalièrement ses jambes l'une sur l'autre, en découvrant un pied digne de remarque et en s'écriant :

— Ouf ! je meurs... Pas la force de t'embrasser ! mais ça reviendra...

Elle paraissait, en effet, assez essoufflée, quoiqu'elle ne le fût pas au point de manquer d'haleine, puisqu'elle avait commencé par parler librement.

— Imaginez-vous, reprit-elle, que je suis venue à pied... J'ai dîné seule, le vicomte m'ayant fait la grâce d'aller dîner à Madrid, avec des amis,.. dont trois ou quatre cocottes. Rien en perspective, de l'ennui à revendre : l'idée m'a prise de venir vous trouver pour vous proposer, quoi ? De me mener à Madrid, précisément. Oui, il y a là des tziganes, authentiques, à ce qu'on dit, et qu'on va entendre le soir. Les tziganes, je m'en moque : j'en ai vu et entendu à la douzaine, et je crois qu'on peut se passer de bottes hongroises pour jouer du violon ou de la contrebasse, mais j'ai envie de voir les gens qui vont là, les femmes, au moins. Il paraît que ces demoiselles affluent, à partir de six heures du soir et jusqu'à onze. Il n'est pas dix heures : nous avons le temps... Mais ce n'est pas pour cela que je manque de souffle... En sortant de chez moi, au moment où je tournais le coin de ma rue, je tombe sur Bersac, Viredieu et deux ou trois autres, qui étaient immensément gais, pas gris, mais gais, franchement gais,.. enfin, comme on est quand on a bien dîné, au mois de mai, entre hommes, ou même entre deux sexes. Voilà ces imbéciles qui veulent savoir où je vais. Je réponds vaguement, en disant que c'est la mode, depuis quinze jours, de sortir à pied, le soir, pour les visites d'amies. Ils insistent, voulant à toute force m'accompagner. Alors, je leur fais mon œil noir, mon regard fulgurant, vous savez, comme ça !.. Ils comprennent enfin que l'indiscrétion poussée plus loin changerait de nom, et ils me lâchent... Me voilà donc repartie, trottant dans le quartier Marbeuf, à travers un dédale de rues neuves et désertes, trouvant d'ailleurs ma promenade, ou ma fugue, absolument exquise. Courir la ville, seule, le soir, par un beau temps de mai, dans la clarté douteuse du crépuscule, quel rêve, quel régal ! Vous comprenez, il n'y a pas besoin d'être impératrice ni reine pour goûter cela... Mais, crac ! au détour d'une certaine rue Euler, avant de traverser l'avenue Marceau, je me retourne à moitié... Bonne habitude, par parenthèse, qu'ont les femmes de regarder derrière elles... Mon cher, j'étais suivie, suivie par ces idiots. Je me demande, un instant, si je vais rétrograder : la colère me montait à la tête avec le sang ; je ressentais une

grave envie de leur administrer des claques... Enfin, je me raisonne, et je continue mon chemin, mais en me livrant à une série de ruses, de crochets, de manœuvres sinueuses... à dérouter une bande de Sioux, et j'arrive à l'avenue du Bois, après un itinéraire !.. Oh ! le plus fantaisiste, le plus en lacet qu'ait encore inventé un criminel de bonne prise pour aller de la Seine au bois de Boulogne. Mes hommes n'étaient pas de force... Et puis, ils avaient trop dîné, décidément. Ouf ! cette fois, c'est pour le récit. Donnez-moi à boire et embrassez-moi.

Elle se leva pour offrir à Adhémar ses lèvres minces et rouges. Celui-ci, après avoir poliment répondu à cette démonstration tardive, fit mine de sortir pour aller chercher à boire.

— Où allez-vous ? demanda la vicomtesse. Sonnez. A quoi bon ces petits mystères ? Tout cela est misérable, et je suis au-dessus de ces niaiseries. Quand on croit devoir rougir de ce qu'on fait, ce n'est pas pour les domestiques qu'il faut réserver ses rougeurs.

La phrase, comme la personne qui venait de la lancer d'une voix haute et tranchante, était d'une extraordinaire crânerie, sous laquelle perçait ce singulier mépris de soi qu'allient souvent les éhontées à leur mépris des autres. Ainsi portée, par une femme de vingt-quatre ans, l'impudeur peut avoir de la grâce. Au surplus, ce soir-là, elle était jolie. Coiffée d'une espèce de petit tricorne en feutre, avec sa poudre, son manteau gris à l'agrafe d'argent, pareil à un manteau d'uniforme, son corsage rouge (la couleur préférée des excentriques et des perverties), sa passementerie métallique et son cordon noir complétant l'évocation, elle rappelait invinciblement à l'esprit ces types de jeunes seigneurs contemporains et émules de Fronsac, mais elle les rappelait à la manière d'une actrice jouant en travesti, car, plus que de coutume, elle avait un air quand même féminin.

Aussitôt qu'elle eut trempé ses lèvres dans le verre de sirop qu'on lui avait apporté sur sa demande, elle cessa de paraître haletante. En réalité, elle avait peu couru, s'étant contentée de faire quelques détours, à une allure insensiblement hâtée, pendant qu'on lui donnait la chasse, — de très loin et sans aucune opiniâtreté, d'ailleurs ; mais elle aimait tant les aventures qu'elle en inventait ou grossissait à plaisir celles que lui envoyait le hasard, — et c'était le seul trait de son caractère par où elle montrât encore quelque jeunesse, une apparence de naïveté. Pour tout le reste, elle était d'une excentricité froide, d'une audace qui n'était peut-être pas sans affectation, mais qui était sans limites.

— Maintenant, envoyez chercher une voiture, car nous n'avons pas le temps d'attendre qu'on attelle, et partons.

— Alors, vous y tenez ? Vous voulez ?..

— Certainement.

— Allez, fit Adhémar, en marquant au domestique par un signe qu'il n'y avait qu'à se conformer au désir de la vicomtesse.

Mais, quand ils furent de nouveau tête à tête, il lui adressa des objections et presque des remontrances. Était-ce raisonnable, décent, d'aller, à dix heures du soir, seule avec lui, dans un établissement public, dans un café?

— Ah çà, mais, vous prêchez!..

Elle avait déjà son ton le plus cassant. Mais elle en changea tout de suite et vint à Adhémar avec toutes sortes de caresses dans le sourire.

— Je te dis, reprit-elle, que j'ai envie de cela. Ce n'est pas bien méchant, d'autant plus que je n'entrerai que si je puis entrer sans être vue. M. de Lestable...

— Tiens ! c'est vrai, je l'oubliais, moi, votre mari... Il a dîné là-bas? Il y sera. Eh bien ! c'est encore mieux. Qu'est-ce que vous voulez lui montrer par là?

— Oh! il n'est en mon pouvoir de lui rien montrer qu'il ne connaisse. Et puis, j'ai fait un pacte avec lui : liberté réciproque ou scandale. Par scandale, j'entends insurrection, bruit, tumulte. Il a signé. D'ailleurs, ne m'avez-vous point comprise? Je viens de vous dire que j'entrerai sans être vue. Vous ferez arrêter sous la porte, vous descendrez, vous regarderez, vous m'adresserez un signe, et nous filerons à gauche, dans un des bosquets... Oh! je connais la maison. Et toi aussi, tu dois la connaître, ingrat. Car, un matin, un froid matin de mars, nous y avons mis pied à terre. Il y a de cela deux mois à peine... Mais comme tu étais plus jeune que maintenant ! Tu as fait des progrès, tu sais? L'air sérieux te va bien. A ton âge, c'est un chic, positivement; on se demande ce que ça recouvre ; on se dit : En voilà un qui doit avoir des secrets, quelque chose de caché dans sa vie. Et ça intéresse... Tu intéresses beaucoup de gens, je t'assure, sans me compter, — ni Mme de Gatry... Oh! je sais, mais je ne suis pas jalouse; je me figure, sans le moindre effort, que c'est ma belle-mère : tu pourrais si bien être son fils !

— Voyons, ma chère, au moins, ne tombez pas dans la méchanceté courante!

— Avoue que tu n'as jamais pu t'habituer à ma façon d'être... Tout en moi te choque, jusqu'à ce tutoiement qui fait mes délices parce que tu ne me le rends pas, habituellement. Faux corrompu, va, mauvais élève! C'est pourtant l'espoir de faire de toi... Allons, montez vous habiller; passez une redingote ou un pardessus, et redescendez : j'entends la voiture.

Adhémar ne se fit pas répéter l'invitation. Il était, en général, comme un peu gêné au début de ses entretiens avec la vicomtesse ; mais il s'y mettait vite : le temps de prendre l'accord. Il n'y a rien,

au reste, à quoi l'on s'accoutume plus aisément qu'au mauvais ton d'une femme qui vous plaît, parce qu'on n'est jamais bien sûr que ce ne soit pas par là qu'elle vous ait plu d'abord. Cependant, le cas se compliquait, ce soir-là, d'une escapade qui n'était pas trop du goût du jeune homme, — quoiqu'elle ne s'écartât pas sensiblement des programmes ordinaires de sa maîtresse. En ces dernières années, où, même pour des femmes moins libres, à tous égards, que Mme de Lestable, l'habitude s'est répandue des parties de plaisir interlopes, avec ou sans le concours des maris, comme aux plus beaux jours du XVIIIe siècle, ce fait de mener une personne mariée dans un lieu public où l'on peut s'isoler et, à la rigueur, se cacher, n'avait pas de quoi effaroucher sérieusement un homme tant soit peu rompu aux choses de bel air. Mais il y avait, dans le cas de la vicomtesse, une circonstance aggravante : la présence probable du vicomte. Or, à quoi bon cette bravade ? — de la part d'une femme qui n'en était plus à faire ses preuves de vaillance. En outre, ce mari à l'horizon ne pouvait enchanter Adhémar, lequel avait une répugnance toute spéciale à se rappeler que ses maîtresses étaient mariées ; cela suffisait même à lui gâter une partie qui, dans d'autres conditions, l'eût amusé, car Mme de Lestable ne dépensait jamais plus d'esprit qu'au cours de ces expéditions de contrebande : une loge grillée, un bosquet de café-concert, un cabinet de restaurant, tel était le cadre qui convenait le mieux à ses facultés et à ses grâces ; elle s'y montrait incomparable, vous donnant l'illusion d'un parfum dans un mauvais lieu, vous faisant croire à la poésie du vice, dont elle devenait la Muse.

Néanmoins, le trajet s'accomplit agréablement. Traverser le bois de Boulogne en voiture découverte, par une nuit de printemps, avec une femme à côté de soi, pour un Parisien, c'est presque du bonheur ; et il y avait, cette nuit-là, beaucoup de Parisiens presque heureux. Toutes les victorias de l'amoureuse capitale étaient dehors, véhiculant des couples enlacés, les uns avec convenance et discrétion, les autres avec une effronterie et dans un débraillé que l'ombre, rendue transparente par trop d'étoiles, trop de becs de gaz et trop de lanternes, ne voilait pas assez. Mme de Lestable s'amusait prodigieusement, prenant surtout un délicat plaisir à surprendre, dans la traversée d'une zone lumineuse, quelque détail original de ces intimités roulantes.

Conformément aux ordres qu'il avait reçus d'avance, le cocher arrêta son cheval dans la première cour, entre la grille et la porte du restaurant de Madrid. Adhémar descendit et pénétra seul dans la seconde enceinte, où se donnait le concert, tandis que la vicomtesse, ayant tiré de sa poche un long voile, l'enroulait autour de sa tête, sans quitter la voiture.

Toutes les tables, tant en dehors qu'à l'intérieur des bosquets, étaient entourées de consommateurs et de dilettantes. L'endroit avait été adopté comme lieu de réunion, pour quelques jours ou quelques soirs, aussi bien par les mondains que par les filles. On y entendait une musique à la portée de toutes les intelligences, en prenant le frais et en avalant des sorbets, voire en dînant; et, d'ailleurs, on recherche de plus en plus ces occasions de contact, sinon de fusion, entre gens faits pour se comprendre et à qui ne manque guère que l'audace pour se fréquenter en liberté : les *grands jours* du Cirque et de l'Hippodrome répondent principalement à ce besoin. L'orchestre se tenait dans un massif, raclant des valses avec une virtuosité étourdissante. Au fond de la cour, éclairée à la lumière électrique, on buvait du champagne sur le *mail* du prince Trémanof, qui aime à mener ses quatre bais-bruns la nuit comme le jour. Les voitures se croisaient, les unes amenant, les autres remmenant des amateurs. Çà et là, quelques figures connues, des femmes surtout, des femmes entretenues; les mondaines, moins nombreuses, sont plutôt dans les bosquets.

— Par ici, Busigny! cria une voix d'homme légèrement avinée.

Le grand Fougerac, en habit sous son petit pardessus clair, un cigare aux dents, sa grande moustache rouge un peu pendante, entourait déjà son ami de ses bras immenses et gesticulans.

— Tais-toi! fit Adhémar avec le regard froid et impérieux qu'il faut prendre pour calmer les gens gris et leur imposer silence, quand ils sont encore en état de discernement.

Et, comme l'autre, désorienté, ahuri par cette réception glaciale, se tenait coi, les bras ballans, le compagnon de la vicomtesse lui dit à l'oreille, amicalement, cette fois :

— Écoute, je ne suis pas seul ; avant de faire entrer la personne qui m'accompagne, j'ai besoin de savoir, d'abord quels sont les gens de connaissance qui se trouvent ici, ensuite s'il y a une table un peu écartée... Tu me comprends?

— Parbleu! je ne suis pas ivre... J'ai dîné en musique, simplement. Pas même gris.

— Je le vois,.. maintenant... Eh bien!.. réponds.

— Les gens de connaissance... Pas les femmes, hein?.. Heu! Des Charmes,.. puis, Lestable et toute une bande...

— Où cela, Lestable?

— Dans le bosquet du fond, près de l'orchestre.

— Et toi, tu es là, dans le premier bosquet? Cède-moi la place. Lève la séance, emmène ton monde... C'est un service que je te demande. Je te conterai tout.

— Ah! oui, par exemple, il faudra me raconter... Car je pense bien que ce n'est pas Mme de...

— Pas de nom propre, et dépêche-toi, dit Adhémar, en le poussant par les épaules. Tu sais, je compte sur toi,.. en frère.

— C'est bien, répliqua Fougerac attendri, tu vas voir.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que, dans le bosquet devenu vacant, Adhémar pouvait introduire la vicomtesse. La place était bonne : mal éclairée et ayant vue sur l'entrée. En s'adossant au massif du fond, on avait le spectacle des arrivées et des départs, qu'on pouvait suivre des yeux sans se priver d'entendre les conversations qui se tenaient dans le voisinage, derrière les cloisons de verdure.

Mme de Lestable ne tarda pas à déclarer qu'elle était tout à fait ravie. Le mouvement des voitures dans la cour, le va-et-vient de ces femmes en toilette et gantées de blanc, qui saluaient et souriaient dans toutes les directions, la gaîté fredonnante de ce bruyant auditoire, l'allure, tour à tour sautillante et berceuse de la musique, le fracas des soucoupes et des verres entre-choqués ou renversés, c'en était plus qu'il n'en fallait pour la transporter d'aise, — tant il est vrai qu'il reste toujours une certaine naïveté dans la dépravation, quelque chose de la candeur d'un instinct. Quand elle eut bien regardé, qu'elle se fut bien renseignée sur les femmes (en très petit nombre) qu'elle ne connaissait pas, elle se leva pendant une pause de l'orchestre, — qu'utilisait pour la quête le chef des tziganes, en habit noir avec un grand cordon vert sur le plastron de sa chemise, grave et digne comme un empereur réduit à la mendicité, — et, s'orientant à travers le feuillage, elle chercha des yeux la table de son mari.

Justement, celui-ci, — un gros homme à la face colorée, aux favoris courts, élégant et distingué comme un Anglais gras, — quittait, en joyeuse compagnie, le petit enclos où il avait dîné trois heures durant. Dans un bosquet voisin, habité par une bande tapageuse, son nom fut prononcé. Et, tandis qu'il montait en voiture, on émit sur son compte les opinions les moins fardées ; on joua sur ce nom de Lestable, qui prêtait aux plaisanteries faciles ; on y accola des épithètes grossières. Finalement, on en vint à parler de la vicomtesse. Alors, ce fut bien autre chose ; la verve des hommes, excitée par les malices et les ricanemens des filles, se donna libre carrière.

Dès les premiers mots, Adhémar avait voulu emmener sa maîtresse ; il lui avait même pris le bras. Mais elle, d'un geste sec et avec un sourire hautain, l'avait repoussé, en murmurant :

— Laissez donc... Ça m'amuse.

Cependant, les polissonneries succédaient aux propos légers, les gros mots aux épigrammes, les accusations infamantes aux commérages méchans. Debout, son voile à la main, souriant toujours,

mais pâle et la bouche un peu contractée, Mme de Lestable écoutait. Adhémar, plus pâle qu'elle, la suppliait du regard, sans qu'elle parût y prêter attention.

— Alors, laissez-moi souffleter ces gens-là! lui dit-il tout bas, la voix haletante.

Elle lui jeta un impérieux coup d'œil et lui saisit la main, comme pour le retenir.

De l'autre côté de la faible muraille d'arbustes, on continuait de vomir l'insulte sur ce nom de femme, prononcé par hasard, sans se douter que la malheureuse était là, qui recevait au visage les éclaboussures de sa honte. Le pis, c'est que son amant les recevait aussi et qu'après le premier sursaut d'indignation et de colère, il demeurait cloué au sol, plus peut-être par la curiosité, — une curiosité atroce, mais toute-puissante, — que par la stupeur. Maintenant, on entrait dans les détails, on précisait. Et il ne s'agissait pas d'aventures vulgaires, oh! non... Après le récit des escapades les plus risquées, après l'énumération de multiples amours, où figuraient, pêle-mêle, un prince de sang royal, un comédien et un intendant, venaient des anecdotes qui semblaient avoir été détachées des plus mauvais livres, mais que corroboraient des noms, des dates, tout un ensemble de petits faits circonstanciés communiquant, par instans, à la narration, un caractère d'authenticité presque capable de défier l'invraisemblance. Tout cela paraissait bien avoir été grossi à souhait, surchargé de gravelures inventées, enrichi d'imaginaires monstruosités; mais le fond, la trame avait une apparence d'affligeante réalité, et ce qu'il en ressortait de plus clair, c'est que constamment la jeune femme avait pris à tâche de rendre possibles, vraisemblables même, pour le public comme pour le monde, les plus terribles calomnies.

Un éclat de rire strident, parti d'une bouche de femme et provoqué par un ignoble brocard de satyre en gaîté, fit tressaillir Mme de Lestable, qui, tirée enfin de sa torpeur attentive, roula son voile d'un mouvement rapide autour de son chapeau et sortit, frissonnante comme si la fièvre se fût subitement emparée d'elle. — Busigny n'eut que le temps, pour la rejoindre au dehors, de jeter quelques pièces de monnaie à un garçon avec le numéro du fiacre, en faisant signe d'envoyer la voiture à la grille.

Dans l'avenue large et sombre, sous les marronniers odorans et feuillus, ils se promenèrent côte à côte, en silence, pendant qu'on hélait leur cocher. Peu à peu, ce silence devint si lourd, si étrange, si gênant, qu'Adhémar ressentit une insupportable oppression. Il voulait parler et ne trouvait rien à dire; un bloc de glace, qu'il ne pouvait remuer ni faire fondre, le séparait de sa maîtresse. Et elle pareillement se taisait sous son voile, marchant d'un pas saccadé,

les coudes au corps, les mains crispées l'une sur l'autre. Enfin, il parvint à articuler une phrase, à lui demander si elle ne craignait pas l'humidité et si elle voulait qu'il allât s'enquérir, activer les préparatifs du cocher. Elle ne lui répondit que par un mouvement de tête, en montrant la voiture qui arrivait à la minute même, sortant de la grille et rangeant le trottoir de l'avenue. Busigny fit relever la capote; mais alors Mme de Lestable, se penchant vers lui, murmura :

— Laissez-moi rentrer seule, voulez-vous? Et... adieu!.. Pourtant, ce n'est pas vrai... Rien, presque rien n'est vrai...

Un spasme ou un sanglot lui coupa la parole, et elle monta dans la voiture. Adhémar agrafa le tablier, mit le chapeau à la main, puis, après avoir donné l'adresse au cocher, prit la direction de Paris, sans avoir tenté de répondre une parole à sa maîtresse.

Ni l'un ni l'autre n'avait perdu sa soirée.

VII.

La nuit qui suivit fut mauvaise pour Adhémar. Il eût donné beaucoup, lorsqu'il s'éveilla de son court et tardif sommeil, encore meurtri de ses cauchemars, pour n'avoir rien appris la veille qu'une banale trahison, — dont il se fût vite consolé, car il était l'amant de Mme de Lestable comme on l'est d'une femme entretenue, quand on apporte du bon sens dans l'inconduite : sans jalousie et sans lyrisme. Mais c'était bien de cela qu'il s'agissait! L'avait-elle même trahi? Le fait ne ressortait pas nécessairement des révélations qui l'avaient éclairé et qui, pour la plupart, se rapportaient à une époque antérieure à son règne. Aussi ç'avait-il été pour lui tout autre chose qu'une déconvenue d'amant : une initiation brutale et instantanée aux misères morales d'une femme qu'il avait crue légère et qu'il ne pouvait plus voir que gangrenée. Car ces terrifians arrêts rendus par l'opinion publique, pour peu que les apparences les légitiment, se gravent en traits de feu dans les esprits, et il n'est au pouvoir de rien ni de personne de les y effacer par la suite. Le jeune homme avait bien, à la vérité, recueilli parfois, avant cette malencontreuse soirée, quelques échos assez peu voilés de la triste réputation que s'était acquise sa maîtresse; mais, ainsi qu'elle le lui reprochait volontiers, il n'était qu'un faux corrompu, et il avait négligé d'approfondir ces on-dit. D'ailleurs, les mauvais bruits n'ont toute leur puissance que quand ils vous arrivent du dehors : entre les quatre murs d'un salon, ce ne sont jamais que des commérages.

Maintenant, il semblait à Adhémar que tout un monde, le sien, venait de s'écrouler autour de lui. Il croyait tout possible, parce

qu'il ne voyait plus de raison de douter de rien, et parce qu'il apercevait subitement la chaîne qui relie le mal au vice, et le vice aimable au vice abject. Comme il arrive quand on perd d'un coup cette demi-candeur qui est la sauvegarde de la foi nécessaire, de la foi au bien relatif, et qui constitue tout le secret de la philosophie du plus grand nombre, il rendait toute une société responsable de l'infamie trop complète d'un de ses membres. Que croire, à présent, si, dans l'atmosphère même où avait vécu sa mère et où, plus tard, vivraient ses sœurs, de pareilles créatures pouvaient respirer, être tolérées, fêtées? Pour un peu, il eût gagné Troussecourt sur l'heure; il avait besoin de changer d'air, de se retrouver parmi les siens, de se convaincre qu'il y avait autre chose au monde que ce qu'on voit dans les milieux mondains.

Mais cette exaspération de sa conscience se calma. Il réfléchit. Il se dit qu'il n'avait, après tout, rien appris de nouveau sur l'humanité, et que, si sa découverte l'avait à ce point bouleversé, c'est que la honte subitement aperçue résidait dans son voisinage, qu'il en avait subi le contact, qu'il l'avait, à son insu, choyée, aimée. Il était mal tombé, voilà tout. Et puis, il suivait une mauvaise route : l'amour doit aller droit à la pureté; elle seule a ce qu'il faut pour le retenir sans le dégrader. L'innocence des jeunes filles n'est-elle pas, mieux encore que la printanière et fragile beauté de leurs corps, la parure par excellence et le plus naturel, le seul appât auquel on puisse raisonnablement se laisser prendre?

Il s'était éveillé de son sommeil avec l'âcre dégoût de l'amour et du plaisir; il s'éveilla de sa méditation avec la soif ardente du bonheur. Cette crise avait passé sur lui sans le flétrir. — N'en est-il pas toujours, d'ailleurs, de la contagion morale comme de la contagion physique, qui, pour se répandre, veut, outre le contact, une prédisposition naturelle ou acquise? Il n'y a pas de maladie fatalement contagieuse, et d'un honnête garçon, élevé avec soin, toutes les impuretés du monde ne feront jamais un perverti.

Souvent même, de pareilles secousses sont salutaires. Adhémar, qui avait mis en pratique, sans en retirer de bien grandes satisfactions intimes, les savans préceptes de son grand-père, se remémora tout à coup les conseils et les vœux de sa grand'mère, si différens et si parfaitement oubliés jusque-là. Et, le soir, il arriva chez Mme de Sylviane dans les meilleures dispositions, non pas, sans doute, pour conclure un mariage, mais pour s'y préparer. — Après deux expériences qui lui avaient successivement présenté les deux pôles de l'inconduite, il jugeait superflu de parcourir les degrés intermédiaires.

La mère d'Alix recevait beaucoup de monde, et un peu de toutes les paroisses, c'est-à-dire que, recevant pour son plaisir, elle re-

cherchait avant tout les gens gais. On voyait souvent à sa table des artistes, des littérateurs, des journalistes, enfin des convives pour faire rire. C'était une bonne personne, devenue sage sur le tard, restée très excentrique et à qui la piété allait drôlement, — comme un béguin coiffé de travers et porté sur l'oreille. Elle parlait haut, sans accent déterminé, mais avec des intonations rauques, riait trop et ne se surveillait pas assez. Cependant, elle appartenait à une grande famille danoise et s'en souvenait quelquefois, notamment dans sa manière de mettre les gens à l'aise en leur marquant les limites de la familiarité qu'elle leur concédait. Elle adorait sa fille, ce qui ne l'empêchait point de vouloir la marier au plus tôt, pour s'adonner plus librement aux réceptions d'hommes célèbres : son rêve était de voir défiler dans son salon toutes les illustrations contemporaines; et, malheureusement, il y a des illustrations inconvenantes, dont on ne saurait infliger le contact à une jeune fille. Ce goût pour les gloires du siècle et pour la gaîté ne s'opposait pas, d'ailleurs, à ce qu'elle reçût tout ce que la chrétienté compte de sympathique ou de remarquable en fait de prélats, de moines, de missionnaires, de fondateurs de bonnes œuvres; seulement, il y avait un jour pour le sacré et un autre jour pour le profane, des dîners pour le rachat des fautes passées et des dîners pour l'allégement d'une vie de pénitence et de charité. Car la marquise était sérieusement convertie; elle dépensait même le quart de ses considérables revenus à le prouver; — il y a beaucoup de conversions qui se font à moins de frais.

Ce jour-là était, bien entendu, le jour profane. Parmi les convives se trouvaient les Moirans, au grand complet. Adhémar avait été placé entre Alix et Mlle Régina, ce qui était jouer de bonheur pour un homme affamé d'innocence. Aussi le dîner, pour la première fois de sa vie, lui parut-il trop court; il lui semblait, en sortant de table, qu'on lui avait fait tort de deux ou trois services, tant il avait pris plaisir à la conversation de ses voisines. A eux trois, ils n'avaient peut-être pas dit trois mots spirituels, ayant causé le plus simplement et le plus tranquillement du monde; mais il y avait, autour de la table, des gens qui étaient chargés d'avoir de l'esprit, et une causerie familière, presque intime, au milieu du bruit d'un grand dîner, est plus captivante qu'une laborieuse séance de pyrotechnie intellectuelle.

Le jeune homme, grâce à l'heureuse mobilité d'impressions qui caractérise son âge, était donc, vers neuf heures du soir, tout rasséréné. Il se sentait comme rafraîchi par le délicieux voisinage de ces deux charmantes et virginales créatures entre lesquelles il avait été surpris d'avoir à constater certains traits de ressemblance. Régina, comme Alix, en effet, portait quelque gravité jusque dans

son abandon; affable, gaie même à l'occasion, il ne semblait jamais qu'elle se départît complètement d'une mystérieuse réserve où se retranchait son âme. Mais elle avait moins de sérénité que Mlle de Sylviane; son sérieux, quand elle le montrait, apparaissait sur un fond de tristesse. En tout cas, il existait une parenté de caractère, et très frappante, entre ces deux jeunes filles, peut-être aussi une vague ressemblance extérieure, en dépit des différences de couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, — ainsi qu'on le remarque quelquefois, au reste, entre deux personnes de même essence morale, étrangères l'une à l'autre par le sang et dissemblables dans le détail, mais qui ont vraiment des traits communs, au physique même, comme si leurs âmes jumelles s'étaient ingéniées à se façonner des enveloppes pareilles. C'était le même front, pur et néanmoins sérieux, avec le double pli, visible par instans, que creuse entre les yeux la réflexion; c'était le même regard éclairé par deux reflets différens; le même nez mince et droit; le même menton court; le même cou flexible et allongé; la même taille souple et fière. Et cependant, le regard de l'une était gris azuré sous des cheveux blond cendré; le regard de l'autre, noir sous des cheveux noirs.

— Vous êtes donc très liée avec Mlle de Moirans? Je ne savais pas cela.

Adhémar, une heure après le dîner, se retrouvait à côté d'Alix, dans un des salons de l'hôtel de Sylviane, un salon étroit et long, presque désert, et dont l'unique fenêtre, ouverte depuis un instant, donnait sur le quai de Billy.

— Régina et moi nous avons été élevées au Roule; nous sommes des amies de couvent.

— Ah! j'ignorais...

— Voilà ce que c'est que de ne pas venir plus souvent à la maison!

Alix, en parlant, s'était approchée de la fenêtre; elle s'y accouda et poussa un soupir de soulagement.

— Il devrait être permis de se retirer au sortir de la salle à manger, dit-elle. Il y a là des gens qui s'ennuient énormément depuis une heure...

— Et qui ne vous amusent guère, n'est-ce pas? interrompit Adhémar.

— Oh! moi, je ne compte pas. Ce n'est pas pour m'amuser que ma mère donne ces dîners. Mais, étant admis que l'on invite les gens à venir se restaurer chez vous, quand on n'a plus rien à leur offrir ou qu'ils n'ont plus d'appétit, ils devraient être libres de s'en aller.

— Vous n'aimez pas le monde? demanda le jeune homme en s'accoudant, à son tour, à la barre d'appui habillée de cuir.

Soit que Mlle de Sylviane, distraite, n'eût pas entendu d'abord la question, soit qu'elle eût aimé qu'on la dispensât d'y répondre, elle resta muette quelques secondes. Puis, tout à coup, elle dit d'un ton net :

— Moi? Pas du tout.

Mais elle se hâta de reprendre, en adoucissant sa voix et en souriant :

— Vous, vous l'aimez peut-être... Seulement, pas chez nous.

La curiosité vint à Adhémar, comme elle lui était venue jadis, mais bien plus intense, de savoir ce que cachait l'étrange tactique de la jeune fille, cette comédie, prolongée par elle dans un secret dessein et si mal jouée par eux deux, de leurs pseudo-fiançailles. Peut-être aussi cette curiosité se doublait-elle, pour le quart d'heure, d'un peu de dépit, car il était difficile qu'un jeune homme dont les idées tendaient à devenir matrimoniales ne se dît pas qu'il y eût eu plaisir à incarner de pareilles idées en une créature si parfaite. Dans la pénombre de la fenêtre, Alix, tout en blanc, le regard perdu, semblant poursuivre son éternel rêve à travers l'humide et fraîche obscurité des grands quais déserts, n'était pas moins belle qu'à Troussecourt, certain matin d'été où elle conversait avec Adhémar sous un soleil ardent. Son profil correct et grave se découpait dans la nuit, comme s'il eût été marqué d'un contour lumineux.

— Vraiment, vous vous êtes aperçue de la rareté de mes visites?.. Rareté toute relative, remarquez, car je suis bien venu ici cinq ou six fois...

— Oui, en passant, en courant, sans accepter jamais la moindre invitation. Toujours des prétextes : une chasse, une absence, Troussecourt, que sais-je?.. Et ma pauvre mère qui est si aimable pour vous, qui se met en quatre pour vous attirer!.. Savez-vous que j'attendais mieux après nos conventions?

— Ah! bien, ma foi! dit Adhémar, puisque vous m'en reparlez,.. je ne serais pas fâché de savoir...

— Quoi? demanda Alix en se tournant tranquillement du côté du jeune homme.

— Dame!.. De savoir un peu pourquoi vous tenez tant à ce que j'aie l'air de vouloir vous épouser.

— Mais... Ne vous l'ai-je pas dit? Ma mère, qui est excellente et se préoccupe déjà d'assurer mon bonheur sous la seule forme qu'elle conçoive, ma mère m'environne de jeunes gens à marier, épousables plutôt, et à l'endroit desquels je ressens une naturelle et souveraine antipathie. Vos prétentions... supposées me gardent contre d'autres prétentions. Vous me protégez, vous

me défendez, vous me sauvez. Et il ne vous en coûte guère, convenez-en.

— Oui... Enfin, je... Mademoiselle Alix, savez-vous ce qu'on entendait autrefois par un paravent? un paravent, au figuré?

— Je n'en ai pas le moindre soupçon.

— Eh bien! on désignait ainsi une tierce personne, qui, de son consentement ou à son insu, exerçait, à l'égard de deux... autres, la fonction protectrice que vous avez bien voulu m'attribuer.

— J'ai déjà répondu à cela. Du moins avais-je commencé d'y répondre... Je vois qu'il faut reprendre l'explication.

Elle se redressa, et, s'appuyant du dos au battant de la fenêtre, les mains croisées sur sa ceinture de moire blanche, elle dit avec simplicité et dignité :

— Si je comprends bien, monsieur, le sens des paroles que vous venez de prononcer, et surtout l'espèce d'ironie que j'y ai cru saisir, vous n'êtes pas loin de me reprocher une inconvenance. Veuillez vous souvenir que, dès les premiers mots où se manifestait l'erreur dans laquelle vous êtes tombé... oh! naturellement et sans méchanceté, je le sais... dès l'apparition de ce malentendu, j'ai protesté. Par une indifférence, coupable peut-être, à moins que ce ne soit par une sorte de pudeur spéciale, je n'ai pas continué ma protestation jusqu'à lui donner une signification nette... Rassurez-vous, vous ne jouez aucun rôle humiliant. Vous me défendez, vous m'avez défendue pendant quelques mois contre certaines importunités, mais vous n'avez gardé la place de personne.

— Ainsi, vous ne songiez à personne, mademoiselle, en m'adressant cette singulière requête?

— A personne absolument... Du reste, je m'aperçois, grâce à vous, que la situation présente des inconvéniens, et je vous rends votre liberté... de parole. Merci de m'avoir prêté votre concours! je n'en ai plus besoin, je ne peux plus l'accepter.

— Mais je suis désolé, mademoiselle Alix, désolé... Je vous assure que je ne demande pas mieux que de rester... Mon Dieu, oui, c'est la curiosité, la curiosité seule... Mais, au fait, elle est toujours très vive, ma curiosité. Elle est même plus vive que jamais; vous l'attisez : c'est de l'huile sur du feu... S'il n'y a personne en cause, je ne comprends pas...

— La chose est simple, pourtant. J'ai l'intention de me faire religieuse.

Adhémar attendait toutes les explications, hormis celle-là. Il eut un haut-le-corps terrifié et regarda Mlle de Sylviane avec stupeur.

— Religieuse,.. répéta-t-il machinalement, comme un écho, sans s'exclamer.

Et il ajouta, non sans naïveté :

— A votre âge!

Alix se mit à rire doucement.

— Ah! voilà tout juste la difficulté, la pierre d'achoppement. Et c'est aussi la cause, presque l'excuse de la petite hypocrisie à laquelle je vous ai prié de vouloir bien vous associer. Je suis trop jeune, n'ayant pas encore dix-neuf ans, pour formuler hardiment ma volonté. Ma mère est la bonté même; mais, précisément pour cela, la pensée, la perspective de me voir entrer dans un couvent, prendre le voile... Enfin, ses idées ne concordent guère avec les miennes, au moins sur ce point-là, et tous mes efforts tendent à gagner du temps, à la préparer... Vous comprenez?

Adhémar était si stupéfait qu'il en oublia de répondre. Probablement, ses idées, comme celles de Mme de Sylviane, se tournaient difficilement vers la vie religieuse. Et, de fait, pour les mondains de l'un et de l'autre sexe, mais plus spécialement pour les hommes, — sans excepter les croyans ni même les pratiquans, — ces mots *couvent*, *voile*, évoquent tout de suite un appareil sinistre : des cierges allumés, un long crêpe de deuil, des ciseaux, une chevelure de vierge brutalement tranchée. On frissonne, on se révolte, on s'indigne, rien qu'à y songer. Parlez à ces mêmes gens, si faciles à émouvoir, du sort que réserve le mariage aux trois quarts des jeunes filles, ils vous répondront : « Que voulez-vous? ça, c'est la vie. » — Pour Adhémar aussi, *ça*, c'était la vie. Seulement, lui, avait alors une excuse : la brusque révélation d'Alix était venue étrangler dans sa gorge cette phrase, qu'il s'apprêtait à émettre *sotto voce :* « Je reprendrais très volontiers mon rôle, surtout maintenant que je sais n'avoir jamais tenu l'emploi d'autrui, si je ne craignais d'y mettre, à la longue, trop de conviction. »

Oui, il avait un instant pensé à poser un jalon dans cette direction. Il ne s'était pas, à la vérité, il ne pouvait pas s'être épris d'Alix si subitement, vu surtout son état d'esprit actuel; et, en outre, Mlle de Sylviane n'appartenait point à la catégorie des beautés qui foudroient, quoiqu'elle fût au rang des plus éclatantes. Mais, la curiosité, l'amour-propre et les appétits de bonheur aidant, il fallait bien se demander si l'avenir était là et le demander un peu à qui de droit. C'était donc, à peu de chose près, une déception pour le jeune homme que cette confidence inattendue. La voix d'Alix le tira d'un abîme de méditation.

— Ce que je viens de vous dire, je ne l'ai dit, jusqu'à ce jour, avec une telle netteté, qu'à Dieu et à mon confesseur. Ma mère n'a que des soupçons, et très vagues; n'allez pas me trahir.

— Mais cette pauvre Mme de Sylviane sera désespérée...

— Non, fit doucement Alix. Elle s'y habituera; elle ne veut, au fond, qu'une chose : me voir heureuse. Et elle me permettra de l'être à ma manière.

— Vous n'avez guère les mêmes goûts.

— Ma mère est la bonté même, se contenta de dire la jeune fille en se retournant vers l'intérieur du salon. — Mais il me semble que Régina me cherche.

— Au fait, dit Adhémar, à qui ce nom venait de rappeler une autre de ses curiosités de jeune philosophe, c'est vraiment pour vous une amie intime que Mlle Régina?

— Mais oui. Cela vous étonne? Pourquoi?

— Je ne voudrais pas vous retenir, vous empêcher de rejoindre votre amie...

— Votre question me préoccupe; j'y veux répondre avec plus de détails,.. dès que vous aurez répondu à la mienne.

— Je vous dirai franchement que la famille de Moirans ne passe pas pour être édifiante.

— Les parens de Régina sont, en effet, excentriques, extravagans, surtout au sens anglais du mot, c'est-à-dire follement dépensiers, et je reconnais que leur intérieur laisse à désirer sous plus d'un rapport. Mais mon amie ne saurait être rendue responsable de ces choses, n'est-ce pas? Et il n'y a pas de plus charmante nature que celle-là... Vous ne l'aviez jamais remarquée?

— Si; je l'avais remarquée, l'été dernier, à Deauville. Cet hiver, je l'ai à peine aperçue.

— Elle était en deuil.

— Ce soir, au reste, j'ai eu tout le loisir de la juger. Elle est jolie, gracieuse, distinguée, elle paraît intelligente; mais...

— Mais?

— Quelle famille que la sienne!

— Pauvre fille! elle doit en être assez malheureuse. Ne lui reprochez pas cela.

— Je n'ai rien à lui reprocher... Eh bien! si, tenez, j'ai un grief contre elle; et, puisque nous causons librement, amicalement, puisqu'il s'agit d'une personne que vous affectionnez beaucoup, je ne vois pas pourquoi je ne vous le dirais pas. Là-bas, à Deauville, j'ai été profondément choqué de la familiarité qui semble régner entre M. Dubuicourt et Mlles de Moirans...

— Ah! oui, vous avez raison, interrompit Alix avec une certaine vivacité. Une ou deux fois, j'en ai été frappée, choquée moi-même... Il y a malheureusement une explication du fait, une explication très humiliante pour la famille de Régina, mais non pour elle et ses sœurs. M. et Mme de Moirans se trouvent, depuis longtemps, dans une posi-

tion de fortune... inextricable. Chacun le sait. Ils se sont ruinés une dizaine de fois, ayant dévoré ou gaspillé successivement tous les héritages qui leur sont échus; c'est une maison où l'argent fond comme en un creuset; il y a toujours un abîme de dettes à combler et des montagnes d'achats en perspective. Eh bien! M. Dubuicourt est lié, depuis des années, avec M. de Moirans. M. Dubuicourt, à l'époque où il a commencé de se répandre dans le monde, recherchait, paraît-il, les amitiés aristocratiques et était obligé de prendre ce qu'il trouvait; M. Dubuicourt est puissamment riche... On dit volontiers qu'il est la providence de la maison, qu'il leur vient en aide, enfin qu'il leur prête de l'argent...

— A fonds perdus, alors?

— J'en ai peur.

— Il passe pourtant, Dubuicourt, pour une espèce d'avare... Oh! un avare très particulier, je le sais, puisqu'il a un superbe hôtel à Paris, une grande propriété près de Saint-Germain, des chevaux admirables et tout un régiment de laquais... Mais enfin, il n'a jamais pu se défaire, dit-on, de cette avarice qui procède directement de l'égoïsme bourgeois, et que le faste inspiré par la vanité laisse transparaître encore dans mille détails de la vie de chaque jour. Bref, il est, paraît-il, de ces gens qui, ayant cinq ou six cent mille livres de rente et n'en dépensant que la moitié, s'étonnent que tout le monde ne mette pas de l'argent de côté.

— S'il en est ainsi, dit Alix, j'ignore... Mais je ne me trompais pas : Régina me cherche... Ah! ma mère lui a dit où j'étais et vient avec elle de notre côté... Encore une fois, je compte sur votre discrétion. Quant à Régina, n'en médisez jamais; rappelez-vous que je l'aime... Défendez-la même, au besoin : vous le lui devez presque, car elle m'a dit du bien de vous.

Adhémar n'eût pas été fâché d'avoir deux ou trois minutes devant lui pour s'enquérir des propos bienveillans que Mlle Régina de Moirans avait tenus sur son compte. Mais déjà Mme de Sylviane l'interpellait de cette voix trop haute qui était un de ses défauts et qu'on lui pardonnait, avec beaucoup d'autres, parce qu'elle était étrangère, — ce qui constitue un bien grand avantage, — en France.

— Monsieur de Busigny, je vous y prends! Mais, comme c'est la première fois, je ne vous gronderai pas... Ma petite Alix, on t'enlève ton amie. M. et Mme de Moirans se retirent... Tiens, les voici; ils n'ont pas eu la patience de l'attendre.

— Allons, Régina, mon enfant! dit Mme de Moirans d'une voix traînante, tout en s'avançant, flanquée de ses deux filles cadettes et suivie de son mari, qui fermait la marche, l'air morne et résigné comme de coutume.

Les deux amies s'étaient un peu écartées. Elles revinrent, se te-

nant par la main, adorables et vraiment sœurs, quoique l'une fût en blanc et l'autre en rose.

— Connaissez-vous M. de Busigny, ma chère? demanda Mme de Sylviane à Mme de Moirans.

Puis, prenant un air évaporé, qui allait mal à ses grands traits flétris sous des cheveux trop noirs :

— Vous l'ai-je seulement présenté? Je ne m'en souviens pas.

— Oui, ma chère, vous l'avez fait. Et j'avais eu déjà le plaisir de rencontrer monsieur... Nous avons des amis communs, nous en avons beaucoup, et nous en découvririons peut-être davantage encore si nous nous rencontrions plus souvent. Je reçois le mercredi, monsieur...

Tandis que la famille de Moirans se retirait, Busigny, suivant des yeux la démarche légère de l'aînée des trois sœurs, cherchait à mettre de l'ordre dans ses impressions de la soirée. Après la secousse de la veille, ce double émoi, résultant de la confidence d'Alix et de l'entrée en scène de Régina, c'était un thème à songeries qui ne demandait qu'un peu de solitude pour engendrer des variations à l'infini. Demeuré seul, le jeune homme s'assit près d'une porte, dans le salon vide, pénétrant de plus en plus au cœur de son sujet. D'abord, rien ne le vint distraire; mais bientôt, de l'autre côté de la porte, cachés par les draperies qui le dérobaient lui-même aux regards des hôtes de la pièce voisine, deux causeurs s'installèrent, dont les propos formaient un singulier commentaire, une glose inquiétante du texte même de ses réflexions. C'étaient deux hommes de lettres fort connus et assez recherchés dans le monde, de ces écrivains dont le nom est décoratif pour quiconque communique aux journaux la liste de ses invités, laquelle n'est pas toujours insérée gratis. L'un, académicien de la veille, prenant au sérieux les amabilités et les avances dont on le régalait depuis peu, se montrait indulgent; l'autre, nullement académicien ni académique, daubait ses amphitryons mondains avec une verve qui prouvait peut-être l'indépendance de son caractère, mais qui prouvait surtout celle de son cœur et celle de son estomac.

— Laissez donc, mon cher, disait le premier, vous exagérez toute chose. Vous observez à la loupe, et vous oubliez, lorsque vous transcrivez le résultat de vos observations, de tenir compte du grossissement... D'ailleurs, si vous pensez du monde tout ce que vous en dites, qu'est-ce que vous y venez faire, maintenant que vous le connaissez?

— Ah! je vous attendais là, vous, par exemple! ripostait le second. Demandez-vous au médecin pourquoi il aime les beaux cas de maladie, les infirmités bien compliquées, bien atroces et bien incurables? Demandez-vous au savant, au physiologiste, pourquoi il aime la pourriture, pourquoi il s'y plaît?.. Et notez qu'on ne lui pare pas

la marchandise, à lui, qu'on ne la lui parfume pas, tandis qu'ici, il n'y a pas à dire, ça sent bon.

— Enfin, dites ce que vous voudrez, mais, croyez-moi, n'attaquez pas les jeunes filles. Aujourd'hui comme autrefois, elles sont les jeunes filles.

— Allons donc! On parle de tout devant elles; donc, elles comprennent tout. Et, si elles comprennent tout, elles sont capables de tout... Du reste, ce fait seul que nous commençons à nous y attaquer, ou à les attaquer, comme vous voudrez, est symptomatique : nous ne nous mettons jamais dans les chairs saines...

VIII.

Les Moirans habitaient un grand appartement du boulevard de Courcelles, presque aux confins du quartier des Batignolles, dans une de ces belles maisons neuves hâtivement construites sur ce qu'on appelle des terrains d'avenir, et auxquelles le voisinage de rues malpropres et populeuses fait longtemps du tort, — ce qui permet, au reste, de s'y bien loger, à peu de frais, pendant quelques années. Il y avait deux salons et une serre, tout comme dans un hôtel; les plafonds étaient élevés; les pièces, vastes et bien décorées. Quant au mobilier qui garnissait cet imposant local, il eût fallu y regarder de très près pour y découvrir des traces de misère. Le goût le plus ingénieux et le plus sûr avait présidé à tous les arrangemens; les meubles fatigués étaient habilement relégués dans les coins les plus sombres, derrière des paravens, derrière des plantes; çà et là, des chiffons de prix, des morceaux d'étoffes richement brodées voilaient d'intimes désastres. Quelques bonnes toiles bien éclairées et d'honnêtes croûtes placées à contre-jour ornaient les murs. Et, finalement, l'impression du visiteur était bien celle qu'on avait voulu lui donner : il se sentait chez des gens riches, aussi épris d'art que de luxe.

La première fois que Busigny se rendit chez les Moirans, peu de jours après y avoir été convié, il s'y trouva en trop nombreuse compagnie pour tirer de sa visite quelque profit de curiosité. Mme de Moirans parlait allemand avec un M. Colmann, qui, probablement, avait remplacé M. Stair; ses filles, obligées de se multiplier pour suppléer la maîtresse de la maison, ne pouvaient s'occuper longuement d'un jeune homme à peine connu d'elles. Cependant, Adhémar emporta le souvenir d'un nouveau regard de sympathie, — le troisième, sauf erreur, se disait-il, — dont Mlle Régina l'avait gratifié au moment où il prenait congé.

Il est très difficile à un jeune homme, ou plus généralement à un homme : 1° de ne penser à aucune femme; 2° de ne pas penser à

celles qui l'ont regardé trois secondes de plus que ne le commandait la stricte nécessité. Les femmes vraiment jalouses de n'inspirer aux hommes aucune audace de pensée ne devraient leur parler que les yeux au plafond, ne leur serrer la main que du bout des doigts et ne leur demander de leurs nouvelles que pour avoir l'air de ne pas s'y intéresser. Moyennant quoi, elles ne seraient pas encore assurées de n'encourager personne, — ce qui les excuse d'agir tout autrement. Adhémar n'était pas fat, et Adhémar n'était pas amoureux de Mlle de Moirans; mais il ne l'était d'aucune autre femme, et Mlle de Moirans l'avait regardé. Il savait, de plus, qu'elle avait parlé de lui à Mlle de Sylviane en termes aimables. C'en était assez pour lui donner le désir de risquer une nouvelle visite boulevard de Courcelles. D'ailleurs, il n'avait plus grand'chose à faire; non-seulement il n'était pas pressé de revoir dans le monde, non plus que chez elle ou chez lui-même, la baronne de Gatry, mais sa situation à l'égard de Mme de Lestable était embarrassante. Aussi, quand il avait monté deux chevaux, le matin, il en avait pour jusqu'au soir, jusqu'à l'heure du club ou du bois à réfléchir, et c'est bien long pour quelqu'un qui n'en fait pas son métier. Assurément, ce qu'il avait appris sur la famille de Moirans n'était guère de nature à favoriser l'éclosion des idées de mariage, et, d'autre part, quoi qu'il eût entendu dire au sujet des jeunes filles, ses contemporaines, ou lu sur leur compte, il avait, enracinés au fond de l'âme, des principes qui répugnaient à tout calcul de séducteur, — sans compter que la tenue de Régina n'était pas faite pour inspirer rien de pareil. Mais c'est le privilège et la folie de cet âge d'aller aux femmes qui vous regardent sans même se demander pourquoi l'on y va. Il saisit donc avec empressement le premier prétexte qui se présenta, — des cartes d'invitation à offrir, — pour retourner chez Régina; et, comme vers le commencement de juin, les jours de réception sont généralement abandonnés, il y alla, à tout hasard, mais d'assez bonne heure, le premier jour venu, qui se trouva être un jour de pluie.

Son coupé *pois cassés*, attelé de ses deux jolis chevaux d'un bai à miroir introuvable, vint se ranger derrière un coupé vert myrte, qui ne le cédait en rien à son voisin. Adhémar reconnut la voiture de Dubuicourt, et, après y avoir jeté un regard qui était presque un hommage, il pénétra sous la voûte, en se disant : « Toujours Dubuicourt!.. Enfin, ce n'en sera peut-être que plus intéressant. »

Mais, dans le vestibule, il se croisa avec le banquier, qui le connaissait comme il connaissait tous les gens à la fois riches et nobles de son pays, et qui le salua d'un affable bonjour, du bonjour réservé à la fleur de l'aristocratie française. — Ce Dubuicourt était

singulier : il avait une morgue de financier, qui ne s'adoucissait qu'au double contact des quartiers de noblesse et des écus ; il fallait ces deux prestiges pour le mater et l'assouplir.

Pendant qu'il regagnait sa voiture, le monocle carré fiché dans l'œil gauche, les gants clairs et la badine en main, sautillant comme un jeune homme,— de soixante-cinq ans, — Busigny se faisait annoncer.

Le domestique, l'ayant introduit dans le premier salon, alla prévenir sa maîtresse et revint dire que Mme de Moirans priait le visiteur de vouloir bien attendre. Adhémar, après un très rapide coup d'œil à une grande glace inclinée qui occupait le milieu d'un panneau, s'assit et attendit. Au bout de deux ou trois minutes, il crut entendre un petit bruit d'une nature particulière, comme une succession de sanglots étouffés. Non-seulement il n'y avait personne dans la pièce où il se trouvait, mais il semblait bien que le second salon, où son regard pénétrait librement sous les plis ondés d'une portière relevée à l'italienne, fût désert aussi. Tout à coup, dans un coin de la glace, et reflétée par une autre glace dans le petit salon, il aperçut la porte de la serre, et, appuyée au chambranle de cette porte, Régina qui pleurait. Évidemment la jeune fille n'avait pas entendu le timbre et n'avait rien vu, la porte de cette troisième pièce étant une porte latérale. — La situation était difficile et pouvait devenir tout à fait fausse. Comme Busigny se demandait s'il valait mieux tousser, ou remuer un meuble, ou ne pas bouger, un froufrou de robe lui fit retourner la tête : Régina était derrière lui, les yeux encore pleins de larmes. En le voyant, elle poussa un cri. Lui, excessivement gêné, s'était levé. Il balbutia :

— Mademoiselle, je vous demande pardon... On m'a fait entrer ici... J'attendais Mme votre mère.

La jeune fille passa vivement son mouchoir sur ses yeux et dit, avec un demi-sourire :

— Mon Dieu, monsieur, ce n'est pas votre faute, c'est clair... Je vous demanderai seulement de ne rien dire à ma mère de cette petite crise de larmes, une crise nerveuse, que le hasard vous a permis de surprendre.

— Vous pouvez être tranquille, mademoiselle.

Tout en répondant cela et en l'appuyant d'un respectueux salut, Busigny se perdait en conjectures et cherchait surtout le lien mystérieux qui devait rattacher ce chagrin à la visite de M. Dubuicourt. « Décidément, et à les supposer pures comme des anges, pour se conformer à la tradition, il y a, se disait-il, des jeunes filles bien compliquées. Leur âme est une charade ; et, quand elles ne vous disent pas le mot, du diable si on le trouverait ! L'autre jour, j'ai eu le mot d'une de ces charades-là, parce qu'on a bien voulu me le

dire ; voyons donc si, aujourd'hui, on montrera autant de complaisance, ou si je ferai preuve de plus d'habileté. »

— Mademoiselle, reprit-il, vous me voyez confus du caractère insignifiant de ma visite. Je suis venu offrir à Mme de Moirans des cartes pour un *rallye* en forêt de Marly.

— Nous en avons. Le rendez-vous, du reste, est à un kilomètre de la propriété de M. Dubuicourt, à Fourqueux.

— Ah!.. c'est juste. Raison de plus alors pour que je m'excuse. Je regrette bien vivement d'être arrivé si mal à propos, dans une intention si frivole... et si inutile, un jour de chagrin ou de contrariété.

— Du tout; ma mère vous recevra avec le plus grand plaisir... Vous aurez peut-être à l'attendre un peu longtemps, par exemple, car elle s'habille, à ce que je crois... Quant à votre arrivée soi-disant intempestive, que voulez-vous? vous ne pouviez cependant pas deviner... Et puis, il ne s'agit de rien de grave.

Elle achevait de sécher ses yeux, tant bien que mal, mais ses traits délicats portaient encore l'empreinte d'une douloureuse et profonde émotion. Elle était jolie, touchante et simple au-delà de toute expression, avec son regard humide et brouillé, son doux visage triste, son air de gêne et de confusion, que dissimulait mal son aisance naturelle.

— Tant mieux! fit Adhémar. Je craignais... Car vous pleuriez tout de bon.

Il avait parlé avec un accent de vraie commisération, s'étant senti envahir soudain par une irrésistible sympathie, qui avait emporté, balayé toute vaine curiosité. L'effet fut immédiat : les larmes de Régina se remirent à couler de plus belle.

Adhémar ne dit rien d'abord, se tenant immobile et respectueux à deux pas de la jeune fille; puis, il demanda doucement :

— Désirez-vous que je me retire?

— Sous quel prétexte?.. Non; restez. C'est à moi plutôt... Que je suis au regret, monsieur, de vous avoir donné ce spectacle!.. Pleurer ainsi devant un étranger!..

— C'est vrai, mademoiselle, je suis pour vous un étranger... Me permettez-vous de vous dire que je le déplore, que je souffre de n'avoir aucun droit à tenter de vous consoler? En tout cas, j'oserai vous affirmer qu'aucun de ceux que le hasard eût pu rendre témoins, comme moi, de votre affliction, n'en eût emporté un souvenir plus ému, plus...

Il s'arrêta, inquiet, effrayé tout à coup de ce qu'il allait dire. Des pensées étranges, ironiques et amères, qu'il tâchait en vain d'écarter, assiégeaient son esprit; des souvenirs importuns, de bien des genres, hantaient sa mémoire. Mais un simple regard jeté sur

Régina le rendit à la spontanéité de ses impressions, et il continua :

— Enfin, mademoiselle, je m'enhardirai jusqu'à vous avouer que j'avais déjà la plus vive sympathie pour vous, que je venais surtout dans l'espoir de vous rencontrer... Pourquoi? Mon Dieu, je ne sais trop... Peut-être parce qu'une de vos amies, qui m'inspire le plus grand respect, m'a parlé de vous d'une certaine façon... Et puis, ces larmes, ces larmes persistantes, qui me donnent à penser que vous êtes malheureuse, beaucoup plus malheureuse qu'il ne vous plaît à dire... Enfin, je m'en irai d'ici tout attristé.

Il avait éprouvé une singulière satisfaction à se rappeler l'espèce de caution morale accordée par Alix à son amie. Régina le regarda avec surprise.

— Quoi! fit-elle, Alix vous a parlé de moi? Elle a dû vous dire, si vous l'ignoriez...

Elle parut se recueillir un instant; puis, comme s'arrêtant à un parti énergique, elle reprit :

— Monsieur, parlons loyalement. Sur la pente où vous êtes, on va souvent plus vite qu'on ne veut. Avant de venir, vous en étiez, dites-vous, à la sympathie; voilà que vous en êtes à l'expression de cette sympathie; tout à l'heure ou demain, par entraînement ou par politesse, vous vous croirez sans doute obligé d'aller un peu plus loin... Eh bien! il ne faut pas.

Le ton était net, presque raide. Adhémar en fut blessé.

— Permettez-moi de vous faire observer, mademoiselle, dit-il, que je me suis exprimé avec le plus profond respect et la plus sincère émotion... Si quelque chose d'affectueux s'est mêlé à cette émotion, c'était aller vite en besogne, je le reconnais, mais vous m'accorderez qu'il est des circonstances où le cœur aussi accélère son mouvement.

— Mon Dieu, je vous en prie, interrompit la jeune fille en changeant de ton et en prenant un air de douloureuse supplication, ne vous formalisez pas... Si vous saviez!.. J'ai toujours peur...

— Peur de quoi? Des déclarations?

— Justement. C'est si embarrassant! Que voulez-vous que j'en fasse?

Adhémar se demanda si celle-là aussi se proposait de prendre le voile.

— Mais il me semble que cela dépend...

— Il vous semble mal; cela ne dépend de rien du tout, ou cela dépend de beaucoup trop de choses... Bref, pour une jeune fille qui ne doit pas se marier, le mieux est de n'autoriser personne à lui parler de sympathie, d'émotion, de tout ce qui mène... à autre chose.

— On dirait, à vous entendre,.. pardonnez-moi cette remarque,.. que l'on vous a souvent blessée en vous en parlant.

Régina le regarda en face.

— Oui, souvent, répliqua-t-elle d'une voix brève.

Et des larmes remontèrent à ses yeux.

— Tout à l'heure, mademoiselle, je crois que vous avez fait un jugement téméraire; vous reconnaîtrez peut-être votre erreur par la suite... Il y a des questions difficiles à aborder en termes précis... Je n'essaierai pas. Je me bornerai à vous dire ceci : c'est un sentiment d'une honnêteté absolue, et, qui plus est, un sentiment tout spontané, irréfléchi, né d'un subit élan, qui m'a contraint de vous parler comme je l'ai fait. Je vous demande de donner à ce sentiment le temps de se reconnaître, de s'affirmer. Quand je serai sûr de lui, je vous en reparlerai.

Elle le regardait, toujours très étonnée.

— Mais enfin, monsieur, dit-elle, on n'aime pas les gens ainsi, à première vue,.. du moins...

Elle avait rougi...

— Du moins? fit Adhémar.

— Du moins jusqu'à concevoir l'idée de les épouser.

— Vous êtes sceptique, mademoiselle.

— Hélas! je suis pauvre!

La réplique, faite ainsi d'une voix naturelle, sans amertume ni révolte, était navrante. A quel degré de philosophie était parvenue cette jeune fille, et par quelles épreuves morales avait-elle dû passer!

Mme de Moirans interrompit, par son entrée, ce colloque étrange. Elle remercia longuement Adhémar de sa visite et de ses offres, sur le mode plaintif qu'elle avait adopté en vieillissant. Elle se plaignait de tout, excepté du mauvais état de sa fortune, qui était pourtant le seul point par où elle fût à plaindre. Les deux sœurs de Régina arrivèrent sur ces entrefaites, et celle-ci, craignant peut-être qu'elles ne s'aperçussent de sa mine un peu défaite, se retira presque aussitôt. On parla de tout alors, de tout ce qui n'est rien.

— La saison va bien finir grâce à M. Dubuicourt, dit Mme de Moirans. Son bal de paysans, l'année dernière, était fort réussi; sa bergerie de cette année le sera encore davantage. Irez-vous?

— Oui,.. oui, certes, répondit Busigny, qui, jusque-là, n'avait eu nulle intention d'y aller, mais qui calcula qu'il avait encore le temps de se munir d'un costume bucolique.

Puis M. de Moirans entra, à son tour, de l'air hésitant d'un homme qui n'est pas chez lui, non sans avoir ébauché un mouvement de recul en constatant la présence d'un visiteur. Et la conversation tomba tout d'un coup, comme par enchantement. Il est vrai

que Mme de Moirans ne fit rien pour la relever. Mais Adhémar lui-même ne s'y employa guère. Quelque équivoque que soit la situation d'une femme, on peut, sans avoir à ressentir la moindre gêne, la traiter sur le pied du respect et des égards qu'il est d'usage d'accorder à son sexe; mais, quand il s'agit d'un homme, d'un homme dont le rôle n'est pas bien défini, bien net, d'un homme que l'on suppose plus ou moins taré, c'est tout différent : sa présence vous glace. De sorte que cette visite s'acheva dans le malaise. Ce qui n'empêcha point le jeune homme d'en emporter le plus enchanté souvenir, parce qu'il y avait ressenti les premières atteintes de l'amour romanesque, le seul qui vaille ce qu'il coûte, — quoiqu'il coûte généralement plus cher que les autres.

IX.

A quelques jours de là, Adhémar rencontra Régina chez Mme de Sylviane et fut heureux d'apprendre que la jeune fille passerait plusieurs semaines à Nélizy, chez Alix, tandis que sa mère et ses sœurs séjourneraient tout l'été, comme d'habitude, à Saint-Germain. Il s'arrangea pour rester le dernier, et, profitant de la complaisance de la marquise, toujours prête à lui favoriser les tête-à-tête avec sa fille, il dit à celle-ci, dans un coin du salon :

— Vous l'aimez beaucoup, Mlle Régina? Vous la connaissez intimement?

— Mais oui, répondit Alix en souriant. Vous m'avez déjà demandé cela et je vous ai déjà répondu. Je la connais intimement, je l'aime beaucoup. J'ajouterai que je n'ai jamais eu qu'un secret pour elle, celui que vous êtes seul à détenir... Mais vous savez dans quelles circonstances et pourquoi je vous l'ai livré. Je ne voulais parler de ces choses à qui que ce fût, n'osant pas en parler catégoriquement à ma mère. Je n'ai jamais eu que cela de caché pour Régina; de son côté, je crois bien qu'elle ne m'a jamais rien dissimulé, hors ses tristesses de famille, qui ne sont point à elle seule.

— Eh bien! mademoiselle Alix, j'ai une demande à vous faire... C'est sérieux, c'est grave. Promettez-moi d'y répondre sans ambiguïté ni faiblesse.

— Je ne mens jamais.

— Si j'avais l'idée d'épouser votre amie, qu'est-ce que vous penseriez de moi? Qu'est-ce que vous diriez?

Le visage d'Alix s'épanouit.

— Ce que je dirais? murmura-t-elle. Je dirais que vous êtes un homme de cœur et que vous méritez d'être heureux, et que vous le serez.

— Pardon! pardon! je n'ai pas dit que j'y songeais... Je vous demande... Enfin, là, me le conseillez-vous?

Alix lui tendit la main et lui répondit, en ouvrant largement ses grands yeux noirs, comme pour lui permettre de regarder dans son âme :

— Oui, je vous le conseille, et je réponds d'elle.

Trois jours après, Adhémar devait encore rencontrer Mlle de Moirans. C'était le jour du rallye de Fourqueux. Le matin de ce jour-là, sa résolution fut prise; il jugea qu'il avait assez réfléchi : il aimait Régina.

Il l'aimait de toute la force de sa jeunesse, de toute l'impétuosité de son besoin d'aimer, d'aimer proprement, pour la vie, et non plus pour des heures, d'aimer avec la perspective de la lutte, du dévoûment, et non plus du plaisir. — Ce serait bien mal connaître l'amour et les lois ou les tendances auxquelles il obéit, que de s'étonner de la rapidité de cet incendie réparateur. La foudre n'y était pour rien, non plus qu'à l'ordinaire; mais la flamme, subitement approchée d'une matière combustible, produit des effets tout pareils à ceux de la foudre, et le cœur est combustible dès qu'il a le désir de l'être. Tout homme qui ressent le besoin d'aimer, — et non pas le regret de ne pouvoir aimer, — peut se considérer comme à la veille de le faire; il aimera celle-ci ou celle-là, selon que le hasard lui présentera d'abord l'une ou l'autre sous un jour favorable, mais il aimera sans délai : le cœur est aussi impatient que la chair. Or, le hasard avait présenté deux belles jeunes filles à Adhémar : l'une, vouée à la vie religieuse, ayant déjà sur la face et dans l'âme quelque chose de la sérénité glacée du cloître; l'autre, malheureuse et déjà presque aimante. Celle-là, ses larmes avaient fait l'office de la flamme : elles avaient allumé l'incendie.

Tout conspirait à rendre cet amour légitime et nécessaire aux yeux du jeune homme, même les circonstances qui auraient dû, selon la sèche logique, l'en détourner. Il y trouvait l'intérêt passionné qu'il avait vainement cherché ailleurs; il y trouvait l'élément romanesque, le souffle de désintéressement, qui est la poésie de l'amour honnête; il y trouvait surtout l'attrait d'une injustice à réparer. Régina lui était apparue, à travers ses pleurs, comme une victime; il avait entrevu tout un passé douloureux autant qu'immérité, tout un avenir sans espérance pour cette jeune fille, qu'il savait digne de respect et d'affection. Ne l'avait-il pas vue, en proie au chagrin, rester noble et charmante, en défiance contre les sympathies trop promptes et les surprises de l'abandon? Ne l'avait-il pas devinée lasse, meurtrie, implorant la délivrance et cependant silencieuse par devoir, prête à repousser même la liberté, même le

bonheur, plutôt que de trahir les siens? Car quelles plaintes lui étaient échappées? Quelles confidences et quels secrets s'étaient épanchés de ses lèvres? Et ce qu'auraient pu être plaintes et confidences, était-il donc si difficile de le présumer? Les explications d'Alix suffisaient à faciliter l'induction dans cette voie. Un intérieur où régnaient le désordre et la pénurie; des récriminations, des criailleries; toutes les honteuses misères de la vie d'expédiens, qui, les portes fermées, s'étalent, se dénombrent et s'analysent en des conseils de famille bruyans ou désespérés; des discussions, des scènes, des invectives, où sombrent le respect pour les parens et l'honneur du foyer... Telle devait être la triste vérité. Car la pauvreté, quand on ne la porte pas fièrement, comme une parure, c'est tout cela, c'est l'abjection: elle dégrade ceux qu'elle n'ennoblit pas. Et, sans doute, c'était quelqu'un de ces esclandres à huis-clos qui avait mis des larmes dans les yeux de Régina. Et, vu les relations de Dubuicourt avec les Moirans, il n'y avait vraiment rien de téméraire à supposer que, le jour de la visite, la jeune fille avait découvert une nouvelle tache à son nom, une tache jusque-là secrète: l'inconduite productive de sa mère ou la complaisance intéressée de son père. Ces choses-là ne sont rares, hélas! en aucun milieu social; ce ne sont plus des monstruosités mondaines: ce sont des tares humaines, des maladies spécifiques de la société, et d'autant plus répandues même qu'on descend davantage vers les bas-fonds, où la détresse est la règle, le bien-être l'exception, mais qui se retrouvent partout où peut pénétrer la gêne et avec elle la lâcheté. Et les divulgations fortuites, soudaines, qui atteignent au cœur les enfans, ne sont pas rares non plus. Il ne fallait donc pas être grand clerc pour deviner la nature des souffrances de Régina ainsi que la cause de ses larmes; on pouvait se tromper sur les détails, mais non sur l'ensemble; sur la forme, mais non sur le fond de son martyre.

En s'habillant, — avec le plus grand soin, d'ailleurs, car l'accoutumance ne perd jamais ses droits, et c'est une chose curieuse d'observer jusqu'à quel degré peut monter la passion chez un homme du monde, sans que son nœud de cravate ait à en souffrir, — Adhémar s'exaltait sur ce sujet de méditation. Il revoyait la jeune fille dans toute sa grâce, dans toute sa beauté, parée de son chagrin. Il se rappelait quels grands éloges Alix de Sylviane avait su envelopper dans le peu de mots qu'elle avait prononcés sur son compte. Il se rappelait aussi qu'il avait commencé de plaire et se disait qu'il était peut-être déjà aimé. — De toutes les pensées qui lui bourdonnaient dans la tête, celle-là était la plus stimulante.

Lorsque, ayant passé son habit rouge et endossé son pardessus, après un déjeuner sommaire, il prit des mains de son valet de chambre son stick et ses gants, il était parfaitement déterminé à ne

pas suivre le rallye, ou à ne le suivre que pour la forme et à se ménager un entretien avec Régina au cours de la journée.

Son *buggy*, attelé d'un cheval plus rapide qu'élégant, le conduisit, en moins d'une heure, au Pavé de Fourqueux, en pleine forêt de Marly.

Il était deux heures, et des voitures nombreuses attendaient, rangées de chaque côté de la large route pavée qui traverse l'étroite mais pittoresque forêt. Un joli soleil de juin, dont les grands arbres filtraient la lumière blonde, éclairait l'attrayant tableau que formaient ces équipages, ces toilettes de printemps, ces habits rouges, ces uniformes, disséminés sur le chemin et se détachant sur le décor boisé. Adhémar passa rapidement entre les deux files, saluant à droite et à gauche, tantôt du fouet, tantôt du chapeau, et atteignit ainsi l'endroit où l'attendait le meilleur de ses chevaux de selle. Il va sans dire que le plus marqué de ses saluts avait été pour le landau de louage où étaient assises Mme et Mlles de Moirans; en arrondissant son coup de chapeau, il avait eu le temps de constater que Régina portait une robe et une ombrelle de nuance héliotrope, dont s'accommodait à ravir son teint de blonde, et qui pouvaient permettre de la distinguer d'assez loin. Quelques secondes plus tard, il était à cheval, et c'était bien le mieux monté des cavaliers présens, — chose naturelle, du reste, car c'était celui qui prenait le moins au sérieux ce divertissement, — la mort des chevaux. Même quand il n'avait à se préoccuper d'aucune ombrelle héliotrope, il suivait les rallyes d'un train fort sage, sur son bon cheval, au lieu de louer, comme les fanatiques, moyennant cent francs (risques à la charge du bailleur), un carcan quelconque, que l'on crève ou qui vous estropie, ou vous couvre de ridicule et de contusions. Se mettre en eau, déchirer sa culotte dans les fourrés, faire panache dans les fossés, avec l'espoir d'obtenir pour récompense un fouet de chasse valant un louis, ou une aquarelle ne valant rien, ce sont de ces inélégances qui ne l'avaient jamais séduit.

Une fanfare : c'est le signal. Les cavaliers, groupés depuis un instant au bord de la route, en haut d'une pente moussue qui semble plonger sous bois, s'élancent, dévalent et disparaissent bientôt dans la forêt; les voitures s'ébranlent à la file, en suivant le pavé, puis, tournant court, prennent, à travers bois, une allée à peu près carrossable, que leur indiquent deux piqueurs. On ne voit rien; mais, à la Salle Verte, il y aura, paraît-il, un joli passage de route. En effet, là, après dix minutes d'attente, on voit poindre un habit rouge, qui serpente à travers les hêtres et les bouleaux. Il est seul. Est-ce lui qui s'est trompé? Sont-ce les autres? On le saura plus tard. En tout cas, Adhémar, lui, ne se trompe point. Après avoir pris la tête, comme enflammé d'un beau zèle, il se trouve vite à la queue, met son che-

val au pas, s'oriente, laisse filer à droite le gros des cavaliers, qui est en plein défaut, et à gauche l'homme avisé qui seul a trouvé la voie, puis s'en va tranquillement par un sentier confortable, sans même avoir écorché la soie de son chapeau, rejoindre la route Dauphine, que suivent maintenant les voitures. L'ombrelle héliotrope est là-bas; un temps de galop, et le voilà à la portière du landau.

— J'y renonce! fait-il.

Et il engage une conversation qui ne prend fin qu'à l'endroit désigné pour l'arrivée. — C'est une magnifique clairière, hérissée de hautes herbes et parsemée de digitales, partout où elle n'est pas simplement tapissée de mousse. On se trouve à deux cents mètres de la lisière de la forêt, à quelques pas des ruines de Retz. En attendant les cavaliers, qui doivent déboucher par une allée couverte aboutissant à la clairière, on descend de voiture, on se promène; quelques personnes, cherchant l'ombre, pénètrent sous la futaie et examinent les ruines, ou, pour mieux dire, les circonvallations, recouvertes par d'épaisses frondaisons, qui marquent l'emplacement de l'antique château. M. Dubuicourt, des fleurs à la boutonnière, sa taille distinguée de vieillard maigre bien prise dans une jaquette de jeune homme, sa moustache et ses favoris blancs soigneusement peignés et lustrés, s'approche de Mme de Moirans et de ses filles, laissant sa propre famille, composée d'une femme, de trois jeunes personnes, dont une mariée, et de deux adolescens, dans son break attelé en poste.

— Vous amusez-vous, Paula? demande-t-il familièrement à sa préférée.

— Mais oui, vieil ami; vous savez bien que je m'amuse partout où il y a des chevaux, du bruit et du soleil.

Le nez légèrement retroussé de Mlle Paule, laquelle était loin d'avoir toute la correction de traits qui faisait le charme grave de la beauté de sa sœur aînée, et qui caractérisait les restes de beauté de sa mère, frétillait d'aise, en effet, aspirant avec force le bon parfum de flore sauvage et de mondanité qui flottait alentour. C'était la personnification de la frivolité. Régina se tenait un peu en arrière. Busigny poussa son cheval à côté d'elle, se laissa glisser à terre et, se passant la bride au bras, lui adressa la parole. Au même moment, il y eut une clameur, une galopade furieuse secoua le sol, et des dolmans bleus, des tuniques sombres, des habits rouges déboulèrent jusqu'au milieu de la clairière : c'était l'arrivée. Tout le monde s'était porté en avant pour mieux voir, même les cochers des voitures vides. Le jeune homme et la jeune fille étaient seuls sur la route. Adhémar tirant après lui sa bête, qui essayait de tondre l'herbe, entraîna Régina jusqu'au talus d'un fossé, où il la

fit asseoir. Lui, resta debout devant elle. Et, ainsi planté en face de cette jolie personne, il avait l'air, avec son habit rouge immaculé et son bel alezan doré tenu par la bride, d'un veneur fort peu sérieux, mais d'un amoureux très séduisant.

— Mademoiselle, dit-il, voulez-vous m'accorder cinq minutes d'entretien, ou même moins : le temps qu'il faut pour prononcer trois paroles, poser une question et recevoir la réponse?

Régina se troubla. Pour avoir une contenance, elle arracha quelques feuilles à une jeune pousse de châtaignier qui se dressait sous sa main et les tendit au cheval, dont le mors tacha d'écume son gant de Saxe.

— Mademoiselle, reprit Adhémar en la regardant, voici les trois mots : Je vous aime!.. Quant à la question, elle est un peu moins simple; mais j'espère m'en tirer sans vous froisser. Quoi qu'il en soit, je prendrai la liberté de vous rappeler que vous avez rendu cette question nécessaire par la façon dont vous avez accueilli mon premier aveu, bien indirect, bien alambiqué pourtant.

— Quoi! fit Régina, vous y revenez?

Elle avait pâli, tout en souriant, comme si la déclaration, cette fois catégorique d'Adhémar, lui eût causé autant d'angoisse que de plaisir. Aussitôt remise de ce nouvel assaut, elle parut vouloir essayer de la plaisanterie pour détourner la conversation.

— Débarrassez-vous donc de votre cheval, monsieur de Busigny, dit-elle, je vous en prie.

— Mon cheval ne m'embarrasse nullement, et je ne veux pas perdre un temps précieux à chercher mon homme, qui est je ne sais où.

— Causons donc... tous les trois.

Elle passa sa main sur le nez de l'animal, qui allongeait la tête vers elle en mâchant son mors.

— Oui. Eh bien! avant de faire certaine démarche, je voudrais savoir si vous avez formé le vœu de ne pas vous marier, ou si quelque considération particulière vous empêche de songer au mariage,.. toute question de fortune mise à part.

Le malaise de Régina sembla s'accroître. Elle garda quelque temps les yeux baissés, fixés au sol, puis les relevant vers Adhémar, elle lui dit d'un air grave :

— Alors, monsieur, vous pensez sérieusement à m'épouser? C'est sérieusement aussi que je vous en remercie.

Elle se leva.

— Et pourtant, ajouta-t-elle, vous me mettez dans la nécessité d'aborder un pénible sujet...

— Laissez-moi donc, mademoiselle, essayer de vous aider, ou, pour mieux dire, de vous épargner toute confidence douloureuse...

Je vous aime beaucoup, voyez-vous, et je sens que je devinerai tout à demi mot.

La voix du jeune homme était si chaleureuse et si pénétrante que Régina lui jeta un involontaire regard de reconnaissance.

— Oui, reprit-il, laissez-moi faire... En fait d'obstacles, d'obstacles sérieux à un mariage, il y a, en dehors des questions d'argent, dont nous ne parlerons même pas, il y a... il y a d'abord la volonté de l'une des parties en cause. Voyons. A moins que vous ne vouliez entrer au couvent comme...

Il allait prononcer le nom d'Alix, oubliant qu'il était dépositaire d'un secret.

— ... Comme les désespérées ou les mystiques, vous ne pouvez avoir juré de ne vous marier jamais ; reste donc à savoir si quelque question de personnes...

— Aucune, interrompit Mlle de Moirans.

— Bon!.. Mais la question de personnes a deux faces ; on peut ne pas vouloir se marier, parce qu'on ne peut pas épouser qui l'on voudrait, ou parce qu'on ne veut pas épouser qui se présente.

— Ce n'est rien de tout cela, dit Régina avec un peu d'impatience.

— Ah! fit Adhémar en respirant à l'aise, que voilà donc un grand point gagné!.. Je ne vois plus, à présent, que les questions de famille.

Régina eut un mouvement qui signifiait : Nous y voilà!

— Mon Dieu, les questions de famille, dit le jeune homme, c'est terrible quelquefois... Mais, avec de la bonne volonté et de la persévérance!.. Je vous dis que je vous aime, mademoiselle Régina. Aimez-moi seulement, et vous verrez. Voulez-vous ? pouvez-vous?

Il devenait pressant, et il était tout à fait charmant. On le sentait profondément et naïvement épris. Sans compter que son costume, qui lui allait bien, le décor environnant, et jusqu'à ce joli cheval en tiers dans l'entretien, tout contribuait à donner à la chose un tour romanesque et entraînant. — La mise en scène est fort importante en amour ; aussi le hasard, serviteur de la nature, oublie-t-il rarement d'en offrir le secours aux passions naissantes. Un habit rouge et des bottes éperonnées ne sont certes pas indispensables ; mais cela ne nuit point.

Régina avait un air maintenant plus charmé que soucieux ou bouleversé.

— Hé bien? demanda Adhémar avec instance. Il ne s'agit plus que d'un monosyllabe, vous le voyez. Vous n'avez rien eu de pénible à dire jusqu'ici, et, à moins que ce ne soit précisément l'unique petit mot que je sollicite qui vous paraisse tel...

— Avez-vous bien réfléchi, monsieur de Busigny, aux difficul-

tés d'ordre grave que vous rencontreriez du côté de tous les vôtres, si?..

— Je vous dis qu'avec de la patience...

— Oui, mais... Savez-vous au moins?.. Enfin, avez-vous souvent entendu parler?.. Mon Dieu! voyez comme ces choses sont pénibles à dire, même à laisser entendre?

— Chut! qui vous les demande? Je ne vous demande, moi, qu'un petit mot de rien du tout. Je sais tout ce que j'ai à savoir... Si vous tenez vraiment à m'en dire plus long, dites-moi ceci : « Mon cœur est absolument libre; quant à ma main, elle sera à vous le jour où mes parens et les vôtres vous permettront de la prendre. »

Régina regarda un moment bien en face son enthousiaste interlocuteur; puis, d'une voix tremblante :

— Écoutez, monsieur de Busigny, je ne me doutais pas, je vous jure, que des protestations d'amour, d'où qu'elles vinssent, dussent avoir si facilement raison de ma répugnance à laisser discuter la respectabilité, peut-être l'honneur des miens. Je n'avais pas prévu d'ailleurs le désintéressement ni l'entrain si communicatif de votre sympathie... C'est vous dire que vos sentimens me touchent... Mais, le hasard vous a permis d'en acquérir la preuve, je ne suis guère heureuse, et ce serait fort mal à vous de me donner l'illusion d'un bonheur possible sans partager cette illusion.

Se tenant droite, les mains appuyées sur le manche de son ombrelle fichée en terre, elle s'exprimait avec la plus parfaite noblesse unie à la plus touchante simplicité; son visage, éclairé par le reflet d'une joie intérieure, qu'elle ne se mettait point en peine de dissimuler, avait un charme incomparable; et ses yeux d'un azur brouillé brillaient d'un éclat attendri.

Busigny était vivement impressionné; il lui semblait que la scène avait pris soudain un caractère de solennité; il y avait comme une demande de serment dans les paroles de la jeune fille.

— Mademoiselle, dit-il avec un imperceptible chevrotement, il n'y a rien d'illusoire en tout ceci : vous pouvez mettre votre main dans la mienne... Je vous prie de le faire.

Régina n'eut que le temps de déférer à ce désir : la distribution des *souvenirs* aux cavaliers qui avaient pris part à la fête s'achevait, et l'on s'apprêtait à remonter en voiture.

— Voulez-vous que je vous change votre cheval en tapir, monsieur?

C'était Mlle Paule qui revenait.

— Tenez, ce n'est pas plus difficile que ça.

Elle grattait légèrement le nez du cheval avec la carte blanche et rose qu'elle avait, sans façons, détachée de la boutonnière d'Adhé-

mar, de sorte que la bête, agacée, retroussait sa lèvre en l'allongeant tant et plus. Et, enchantée, Paula riait à belles dents. Son intervention ne parut faire plaisir ni à Régina ni à Busigny. Celui-ci surtout se fût très bien passé de voir revenir sa future belle-sœur, dont la présence lui rappelait le côté difficile de son entreprise. Tant qu'il était seul avec Régina ou avec lui-même, il n'éprouvait aucune peine à chasser de son esprit les objections et les doutes qui s'y présentaient. Car il s'en présentait; des objections principalement, mais aussi des doutes. Oh! des doutes qui n'avaient, le plus souvent, rien d'injurieux pour Régina, pour son passé tout au moins : des doutes qui ne s'inquiétaient guère que de l'avenir, mais qui le rendaient inquiétant. Lorsque le jeune homme raisonnait son cas, il se demandait jusqu'à quel point il est vraisemblable que la pureté, la pureté d'âme se conserve en certains milieux. — Mais, fort heureusement, on ne raisonne pas toujours; on raisonne même assez rarement quand on est bien épris. En outre, il suffisait d'un regard de Régina pour dissiper les plus mauvaises et les plus hardies suggestions de ce terrible démon familier, le Doute. Et puis, il y avait l'amitié d'Alix, et sa garantie... Seulement, tout cela était peu de chose quand une Mlle Paule et un M. Dubuicourt se mettaient de la partie.

Du reste, la journée finit à merveille. Aussitôt après le rallye, dont le vainqueur était Fougerac, — qui y gagna une badine d'honneur et une balafre encore plus honorable en plein visage, mais y perdit un revers de botte, un éperon et un étrier, — on se rendit, en retraversant toute la forêt, chez M. Dubuicourt, l'un des organisateurs de la fête. Le financier était propriétaire, à Fourqueux, en un site adossé aux grands bois et ayant une échappée de vue sur la vallée de la Seine, d'un château sans pareil, où les suprêmes raffinemens du luxe et du confort le disputaient aux attraits champêtres. Le lunch, suivi de danses sur l'herbe, auquel il avait convié les spectateurs et les acteurs du rallye, réussit donc à souhait et se prolongea fort tard. Or, pendant tout ce temps, Régina fut toute à Adhémar, si bien qu'on le remarqua, du Trahaut surtout, qui avait suivi le rallye en voiture et avait espionné ou observé son ami par habitude, — avec nonchalance d'abord, à cause de l'absence de Mme de Gatry et de Mme de Lestable, mais bientôt avec intérêt, puis avec passion.

HENRY RABUSSON.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

II[1].

LA CONVERSION DE CONSTANTIN

La conversion de Constantin est l'un des événemens de l'histoire qui a soulevé le plus de controverses et sur lequel on parvient le moins à s'entendre. Est-ce à dire qu'on doive renoncer à l'étudier, et qu'il soit de ceux sur lesquels on ne saura jamais la vérité? Je ne le crois pas. D'abord on ne peut pas prétendre que les documens nous manquent pour le connaître. Il est vrai qu'ils ont le grave inconvénient de venir tous du même côté : les victorieux seuls ont la parole, les vaincus sont restés muets. A l'exception de Zosime, aucun historien païen n'a l'air de savoir qu'un jour l'empereur ait changé de religion. Au contraire, les chrétiens, qui naturellement étaient très fiers d'une conquête si belle, racontent volontiers comment ils l'ont faite. Un de leurs écrivains les plus illustres, Eusèbe de Césarée, nous en a même laissé deux fois le récit, et son témoignage pourrait à la rigueur nous suffire, si, pour bien des raisons, il n'était suspect à beaucoup de personnes. L'homme est de ceux qui manquent un peu d'autorité et dont le caractère n'impose pas la confiance. La vie qu'il a écrite de Constantin est pleine de détails curieux, mais elle a des airs de panégyrique qui nous inquiètent.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Comme on croit voir qu'il veut à tout prix glorifier son héros, on se méfie de la manière dont il présente ses actions et l'on est tenté de rabattre beaucoup des éloges qu'il lui donne.

Cependant il ne faut rien exagérer non plus. L'œuvre d'Eusèbe se compose de deux parties qui n'ont pas le même caractère, et l'on doit distinguer les récits qu'il fait des actes officiels qu'il cite. Ce sont les récits qui ont besoin d'être soigneusement contrôlés. Sans aller jusqu'à inventer de toute pièce les faits qu'il rapporte, ce qui aurait été bien impudent et fort dangereux, il est possible qu'il les dénature, qu'il leur donne un tour trop favorable, qu'il les interprète au gré de ses opinions et de ses préférences (1). Mais on peut se fier davantage aux documens qu'il nous a conservés. C'était un curieux, un collectionneur, qui aimait à recueillir les pièces rares et originales, décrets et discours des souverains, lettres des grands personnages, fragmens d'ouvrages perdus, etc. Il en savait le prix, il en comprenait l'utilité. Au lieu d'en donner seulement la substance, ou même de les refaire entièrement, selon l'usage des autres historiens de l'antiquité, il les transcrit tout entières, il prend plaisir à les reproduire comme il les a trouvées. C'est ce qui rend si importante pour nous son *Histoire de l'église*, où il a réuni tant de documens précieux qu'il tirait de sa riche bibliothèque et qui nous seraient inconnus sans lui. La *Vie de Constantin* est faite dans le même esprit et elle a le même genre d'intérêt. Jusqu'ici, on n'a pas réussi à prouver qu'aucun des documens dont elle est pleine soit faux. Plusieurs d'entre eux se retrouvent analysés ou reproduits dans Lactance, dans saint Augustin, dans Optat de Milève, qui les ont empruntés aux archives de l'état, et ils sont au-dessus de tous les soupçons. Il y en a d'autres qui atténuent, ou même qui contredisent les affirmations d'Eusèbe, ce qui montre bien qu'ils ne sont pas son ouvrage, car il n'aurait pas pris la peine de les fabriquer pour se donner à lui-même un démenti (2). Ceux-là, dont il n'est pas possible de douter, doivent servir de protection aux autres. Je crois donc que, jusqu'au moment où l'on aura prouvé

(1) En voici une preuve assez piquante. Eckel, dans sa *Doctrina nummorum*, fait remarquer que, sur certaines monnaies d'or et d'argent, Constantin est représenté la tête levée vers le ciel. Cette circonstance avait aussi frappé Eusèbe, qui ne manque pas d'y voir une preuve de la piété du prince et de prétendre qu'il a voulu prendre devant ses peuples l'attitude d'un homme qui prie. Au contraire, Julien, qui saisit toutes les occasions de railler son grand-oncle, y voit la preuve qu'il était amoureux de la lune, c'est-à-dire un peu fou. Quant à Eckel, il croit que ceux qui ont frappé cette monnaie ont simplement voulu faire ressembler la tête de Constantin à celle d'Alexandre, à qui les artistes donnent souvent cette attitude.

(2) C'est ainsi qu'au moment même où Eusèbe semble nous dire que Constantin a fermé les temples, interdit les sacrifices, il transcrit une de ses lettres aux habitans de l'Orient où il déclare que chacun « doit faire comme il l'entend, » et que les rites des temples ne sont pas supprimés.

le contraire, nous pouvons les tenir tous pour authentiques et nous en servir avec sécurité. Ils n'ont pas seulement pour nous cet avantage de jeter beaucoup de lumière sur la politique du prince ; comme Constantin les a écrits lui-même ou inspirés, qu'il était, par sa nature et son éducation, un beau parleur, qui aimait à discourir, et qui transformait volontiers des actes officiels en morceaux d'éloquence, ils nous permettent de connaître l'homme et de le juger.

I.

Au commencement de l'année 311, Constantin se préparait à faire la guerre à Maxence. Il y avait cinq ans à peine qu'il était empereur à la place de Constance Chlore, son père ; mais ces cinq années avaient été bien employées. Politique habile et vaillant soldat, il avait su empêcher les Franks de passer le Rhin et maintenir la paix intérieure. La Bretagne et la Gaule, qui formaient ses états, étaient tranquilles sous sa domination ; après s'y être solidement établi, il allait en sortir pour tenter la fortune au dehors. A la tête d'une bonne armée, il prenait le chemin de l'Italie et marchait sur Rome.

La situation de l'empire n'était pas alors aussi prospère que quelques années auparavant, lorsque Dioclétien célébrait avec tant de pompe l'anniversaire de ses vingt ans de règne. Cependant on vivait encore de l'impulsion que le grand empereur avait donnée ; les ennemis du dehors ne se hasardaient que timidement à recommencer leurs attaques, et la plus grande partie du monde était en paix. En somme, malgré les nuages qui se montraient à l'horizon, on pouvait se trouver heureux, surtout quand on se souvenait des crises effroyables que l'empire avait traversées à la fin du siècle précédent. Jamais il n'avait paru plus près de périr ; un moment, sous Gallien, la machine fut tout à fait sur le point de se disloquer. Les provinces, que les légions ne pouvaient plus défendre, songèrent à se protéger elles-mêmes et se donnèrent des chefs : il y eut trente empereurs à la fois. Heureusement, Rome n'a jamais manqué de bons généraux : elle fut sauvée par quelques vaillans hommes de guerre qui arrêtèrent les barbares et reconquirent les provinces ; c'étaient Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Dioclétien surtout, qui eut sur ses prédécesseurs l'avantage de régner vingt ans, tandis qu'ils n'avaient fait que paraître sur le trône. Grâce à lui et aux collègues qu'il s'était donnés, le mal fut réparé, l'empire retrouva la paix et la force ; on se remit à espérer, et il sembla qu'au sortir de cet orage, les jours des Antonins et des Sévères allaient recommencer.

Par malheur, Dioclétien, qui avait si bien réussi à pacifier l'empire, fut moins habile pour l'organiser. On comprend bien qu'il se soit décidé à diviser le pouvoir entre plusieurs princes : chaque

frontière menacée devait avoir son défenseur, et le même homme ne pouvait pas en même temps tenir tête aux Germains et aux Parthes. On l'approuve aussi d'avoir voulu conserver une sorte de hiérarchie entre ces princes, pour que l'unité de l'empire ne fût pas détruite par la multiplicité des empereurs; mais il y a certaines de ses institutions que nous avons beaucoup de peine à comprendre. Ce prince, qui prenait plaisir à s'entourer d'une cour où florissait l'étiquette la plus minutieuse, à se vêtir de pourpre et de soie, à se couvrir d'or et de diamans, à se faire adorer comme un dieu, qui semblait enfin partager tous les goûts des monarques de l'Orient, adopta, par un contraste bizarre, une des idées les plus chères aux vieux Romains : il tint à bannir l'hérédité de son système monarchique. L'hérédité était odieuse à tous ceux qui, à Rome, se souvenaient de la république et en gardaient quelque regret dans le cœur. Même quand ils se résignaient à souffrir un maître, ils ne voulaient pas que le prince fût remplacé directement par son fils; ils aimaient mieux qu'il prît son successeur hors de sa famille. « Naître d'un sang royal, disait Tacite, est un pur effet du hasard. Au contraire, celui qui en adopte un autre le choisit en liberté, et s'il veut bien choisir, il n'a qu'à suivre l'opinion. » D'après ces principes, Dioclétien voulut instituer une monarchie où l'adoption remplacerait la naissance. Il régla donc que les quatre princes entre lesquels il partagea l'empire (deux augustes et deux césars) n'auraient point d'égard à leurs enfans légitimes et choisiraient, pour leur succéder, celui qui en était le plus digne. Cette conception, très séduisante en théorie, se trouvait être d'une application difficile. Elle n'a réussi une fois, sous les Antonins, que grâce à un hasard singulier, qui a placé sur le trône des Césars quatre empereurs qui n'ont pas eu d'héritier mâle. Quand un prince a un fils, il est rare qu'il se décide à le déshériter : il est plus rare encore que le fils prenne son parti de céder la place à un étranger, et chaque succession qui s'ouvre devient une occasion de guerre civile. Aussi n'est-il pas surprenant que, quelques années après la retraite de Dioclétien, il ne soit plus rien resté de la belle hiérarchie qu'il avait imaginée. Au lieu des deux augustes et des deux césars, il y eut six ou sept empereurs, qui se prétendaient investis d'un pouvoir égal et qui ne cessèrent de se combattre jusqu'au jour où il n'en resta plus qu'un de vivant.

Mais Dioclétien commit une faute encore plus grave : au moment d'abdiquer le pouvoir, il commença la persécution contre les chrétiens. Pendant près de trente ans, on les avait laissés tranquilles, et, quoiqu'il leur fût aisé, au milieu du désordre général, de venger leurs anciennes injures, ils n'avaient jamais troublé la paix publique. Il semble que l'état aurait pu continuer à les tolérer et que ce n'était guère le moment pour lui de se mettre de nouveaux ennemis sur les

bras ; le sage Dioclétien aurait dû le comprendre. On prétend d'ordinaire qu'il fut entraîné aux mesures de rigueur par un de ses collègues, le césar Galérius, qui était un païen fanatique; mais je crois qu'on peut lui en laisser l'initiative : il n'était pas nécessaire qu'on l'excitât contre les chrétiens, et, par lui-même, il avait des raisons de ne pas les aimer. Cet homme, de naissance servile et presque de race étrangère, avait tous les sentimens d'un vieux Romain : il était conservateur de nature et de principe. Il tenait aux traditions anciennes et regardait le respect du passé comme le salut de l'état. « C'est un grand crime, disait-il dans un de ses édits, de vouloir défaire ce qui, une fois établi et fixé par l'antiquité, conserve depuis lors sa marche régulière et sa situation légitime. » On voit qu'il parlait comme Caton Après avoir ramené la paix et l'ordre matériel dans l'empire, pour fonder un établissement durable, il voulait restaurer les anciennes institutions. Il lui sembla donc utile de maintenir par tous les moyens la religion nationale. Il est probable qu'il était dévot lui-même, — il n'y avait guère alors de libres penseurs, — mais, dans tous les cas, la dévotion lui paraissait un bon moyen de gouvernement. Nous venons de voir qu'il se faisait adorer; il aspirait à paraître une sorte d'incarnation de Jupiter sur la terre, et il avait pris officiellement le nom de *Jovius*. Il était donc amené à considérer les ennemis de Jupiter comme les siens et à faire de l'incrédulité un crime d'état. Il est vraisemblable aussi que, quand il se jeta dans cette malheureuse affaire, il n'en vit pas d'abord la gravité. Jusque-là, tout à peu près lui avait réussi, et il ne se doutait guère qu'il est quelquefois plus difficile de forcer les consciences que de battre de vaillantes armées. Il avait cette sorte d'infatuation ordinaire aux grands administrateurs, qui leur fait croire qu'ils peuvent venir à bout de tout. On le vit bien quand il publia son fameux édit du *maximum*, dans lequel il prétendait fixer d'une manière définitive le prix de toutes les denrées, pour empêcher désormais les crises commerciales. La leçon cruelle qu'il reçut à cette occasion ne le guérit pas de croire à la toute-puissance de l'état : il attaqua le christianisme et fut une seconde fois vaincu. La persécution, qui, dans les premières années au moins, fut très rigoureuse, n'eut d'autre résultat que de fortifier cette secte qu'il se flattait d'anéantir et de lui donner plus d'importance. Au lieu de détruire les chrétiens, comme il l'espérait, il les mit en situation de devenir tout à fait les maîtres et de supplanter l'ancienne religion.

II.

Dans cette guerre faite au christanisme, l'un des princes qui gouvernaient l'empire, le césar Constance Chlore, semble avoir gardé

une attitude particulière. Eusèbe va jusqu'à prétendre qu'il ne fit jamais appliquer l'édit de persécution dans ses états; mais c'est une exagération évidente. Dioclétien, qui voulait que les césars fussent rigoureusement subordonnés aux augustes, et qui savait se faire obéir, n'aurait pas souffert un acte pareil d'indiscipline. L'édit concernait l'empire entier; il devait porter le nom de tous les princes : soyons assurés qu'il a été promulgué partout, et que partout, dans la Gaule aussi bien qu'ailleurs, il a dû recevoir un commencement d'exécution. C'est, du reste, ce que nous apprend Lactance, qui est un général plus exact et mieux informé qu'Eusèbe. « Constance, nous dit-il, pour ne pas paraître en désaccord avec ses collègues, fit détruire les lieux où les chrétiens se réunissaient, c'est-à-dire quelques murailles, et conserva le véritable temple de Dieu, qui réside dans les hommes. » Voilà la vérité. Il commença par exécuter les ordres qu'il avait reçus de Dioclétien : il ordonna la destruction de quelques églises et fit peut-être entamer quelques procès (1), mais il n'alla pas plus loin, et, dès qu'il put le faire sans danger pour lui, il laissa les chrétiens tranquilles. La sévérité des autres princes faisait ressortir cette douceur; aussi fut-on tenté de l'exagérer. C'est ainsi que s'établit de bonne heure cette opinion que, dans ses états, personne n'avait été poursuivi pour ses croyances. Quelques années plus tard, les évêques donatistes, s'adressant à Constantin, lui disaient : « Vous sortez d'une race pieuse, vous dont le père, au milieu de princes cruels, a respecté les chrétiens, si bien que, grâce à lui, la Gaule n'a pas connu le fléau de la persécution. » Disons simplement qu'elle l'a moins connu que les autres provinces de l'empire, et nous serons, je crois, dans la vérité.

Quel motif pouvait avoir Constance Chlore d'être ainsi favorable au christianisme? A cette question Eusèbe tient une réponse toute prête : c'est qu'il était chrétien lui-même ou presque chrétien. Il affirme « qu'il consacra au Dieu unique ses enfans, sa femme, ses serviteurs et tout son palais, en sorte que la foule qui le remplissait ne différait pas de celle qui fréquente les églises. » Constantin, lui aussi, dans sa lettre aux gens de l'Orient, parle de son père comme d'un dévot qui, dans toutes ses actions, invoque d'abord « le Père céleste (τὸν Πατέρα θεόν). » Mais il me semble que ces textes qu'on a souvent cités, ne disent pas tout à fait ce qu'on veut leur faire dire. On pouvait prier « le Dieu unique, » ou même « le Père céleste (2), » sans cesser pour cela d'être païen. Seulement ces

(1) Si l'on en croit le martyrologe, quelques-uns de ces procès aboutirent à la condamnation et à la mort des accusés.

(2) Ce terme vague, τὸν Πατέρα θεόν, dont se sert Eusèbe dans la lettre de Constantin, me paraît être la traduction exacte de l'expression latine *divus Pater*, dont les

expressions laissent croire que Constance appartenait à ce groupe d'esprits éclairés, qui, du milieu même du polythéisme, et sans rompre tout à fait avec les opinions populaires, s'étaient élevés jusqu'à concevoir l'unité de Dieu. On comprend que ces croyances larges et épurées l'aient disposé à la tolérance pour tous les cultes ; il se peut même qu'elles lui aient inspiré une estime particulière et une sorte de penchant pour les chrétiens ; mais que ce penchant ait jamais pris la forme d'une adhésion complète et publique au christianisme, c'est ce qu'il n'est pas possible d'imaginer. Les écrivains chrétiens l'auraient dit d'une façon plus précise ; ils se seraient glorifiés de la conversion de Constance, comme ils ont fait de celle de Constantin ; et de leur côté les païens laisseraient percer quelque rancune contre un prince déserteur de leur foi. Au contraire, ils ne cessent de le combler d'éloges et de vanter sa piété comme ses autres vertus. Quand Constance Chlore mourut, le sénat lui accorda les honneurs de l'apothéose : c'était l'usage, et les empereurs chrétiens eux-mêmes n'y ont pas échappé ; mais il semble qu'on ait eu plus de confiance en ce Dieu que dans les autres qui avaient été faits de la même manière. Cette figure du pâle empereur, qui passa sa vie à se battre avec courage et à bien administrer ses états, qui n'entra jamais dans aucune intrigue politique, qui s'abstint de toute répression cruelle et fut paternel et bon pour tous ses sujets, convenait à l'Olympe, et nous voyons qu'on l'invoque d'ordinaire avec un accent de sincérité qui ne se retrouve pas dans les étalages de dévotion officielle dont les rhéteurs sont si prodigues.

Constantin se trouvait donc être, pour ainsi dire, de naissance un ami des chrétiens ; l'exemple de son père le portait à leur être bienveillant. Il fréquenta sans doute dans sa jeunesse quelques-uns des prêtres et des évêques dont Eusèbe nous dit que Constance s'entourait volontiers ; il connut de bonne heure leurs croyances et put se familiariser avec elles. Il est vrai que Dioclétien le fit bientôt venir chez lui : comme il voulait remplacer l'hérédité par l'adoption, il ne lui convenait pas de laisser les fils des césars jouer auprès de leurs pères le rôle d'héritiers présomptifs. A la cour du premier des augustes, Constantin trouvait d'autres principes de gouvernement, il avait d'autres exemples sous les yeux. Mais il n'est pas probable que ces exemples et ces principes aient effacé de son esprit les impressions qu'il avait reçues pendant qu'il habitait la Gaule. Quoiqu'il fût traité avec de grands égards par l'empereur, il se considérait sans doute comme un prisonnier, au moins

anciens Romains se servaient pour désigner la divinité. On en faisait quelquefois le nom de Jupiter, considéré comme le souverain des dieux. Cette expression avait l'avantage que chaque culte pouvait l'interpréter à sa façon. Les chrétiens y voyaient Dieu le Père, et les païens le Père des dieux.

comme un otage. Sa situation même en faisait un mécontent; la haine sourde qu'il ressentait pour les gens avec lesquels il était forcé de vivre le disposait à juger sévèrement toutes leurs actions. Il a raconté plus tard qu'il était à Nicomédie quand Dioclétien fit publier l'édit de persécution et qu'il vit punir les premières victimes. Il ajoute qu'il en fut indigné, et on peut l'en croire. Quand les leçons de modération, de sagesse, de tolérance qu'il avait reçues de son père ne l'auraient pas éloigné de ces mesures violentes, il suffisait, pour les lui rendre odieuses, qu'elles fussent l'œuvre de gens qu'il ne pouvait pas souffrir. Dès lors il dut se sentir encore plus rapproché des chrétiens, et la communauté d'ennemis forma sans doute entre eux un lieu nouveau : c'était un titre à sa bienveillance que d'être persécuté par Dioclétien et par Galérius.

Cependant Constantin, comme son père, était resté païen, et païen assez zélé, puisqu'il bâtissait des temples, qu'il les comblait de présens, et que, lorsqu'il faisait son entrée dans quelque ville, on croyait lui plaire en portant devant lui, avec les bannières des corporations, les statues des dieux. On a même soupçonné qu'il avait une dévotion spéciale pour Apollon, qu'il l'honorait comme un patron et un protecteur, et qu'en échange ce dieu lui témoignait des attentions toutes particulières. Dans un discours prononcé en sa présence, un de ses panégyristes insinue que, pendant qu'il priait dans un temple, Apollon, son Apollon (*Apollo tuus*) lui est apparu pour lui annoncer une victoire. « Tu as dû te reconnaître en lui, ajoute-t-il, car, comme lui, tu es jeune, joyeux, bienfaiteur du genre humain et le plus beau des princes. » Sans attacher trop d'importance à cette flatterie banale (1), on en peut au moins conclure qu'il ne déplaisait pas alors à Constantin qu'on parlât de lui comme d'un favori des dieux. Mais en même temps il tenait à témoigner publiquement sa bienveillance pour le christianisme. « La première chose qu'il fit, dit Lactance, dès qu'il eut remplacé son père, fut de permettre aux chrétiens d'honorer leur Dieu, et de leur accorder le libre exercice de leur culte. »

Du reste, ces dispositions étaient alors celles de presque tous les gens sages de l'empire. La persécution, en se prolongeant, avait fatigué tout le monde; on était las de ces rigueurs inutiles. Galérius lui-même, le plus grand ennemi des chrétiens, venait de pu-

(1) Pour donner plus de poids à ce témoignage du rhéteur d'Autun, qui par lui-même n'en aurait guère, on fait remarquer qu'un très grand nombre de monnaies de Constantin portent pour exergue l'image du soleil avec ces mots : *Soli invicto comiti*. Ces monnaies sont citées partout comme une preuve évidente de la dévotion de Constantin pour Apollon. Je m'étonne qu'on n'ait pas vu qu'il y en a presque autant qui portent l'image de Jupiter, de Mars ou d'Hercule, en sorte qu'on en pourrait conclure que l'empereur honorait à peu près également toutes les divinités de la fable.

blier un édit dans lequel il ordonnait d'arrêter toutes les poursuites et finissait par demander piteusement les prières de ceux qu'il avait jusque-là si maltraités. A la vérité, son édit n'était pas exécuté dans toutes les provinces. Le césar Maximin n'en avait pas tenu compte ; il laissait quelques municipalités, animées d'un saint zèle pour les divinités locales, continuer la guerre religieuse ; mais ces attaques isolées et tardives ne pouvaient plus nuire beaucoup au christianisme. C'est la règle que les grands coups qu'on prétend frapper contre une doctrine n'ont toute leur force qu'au premier moment. La violence a besoin de réussir vite pour qu'on lui pardonne, un succès rapide peut lui donner un air de légitimité. Dès qu'elle traîne en longueur, elle laisse le temps aux sentimens de modération et de justice de se reconnaître, et tous les hésitans, tous les incertains, qui forment partout la majorité, finissent par se déclarer contre elle. C'est ainsi que l'opinion publique, si sévère d'abord aux chrétiens, quand elle vit qu'en dix ans de persécution l'état n'avait pas pu les anéantir, leur devint favorable. Au moment où nous sommes, en 311, on peut dire qu'ils avaient conquis la liberté : la conversion de Constantin va leur donner le pouvoir.

III.

A quelle époque Constantin est-il devenu chrétien ? — Ce serait assez tard, si l'on en croyait Zosime. Il prétend que, pendant plus de la moitié de son règne, ce prince pratiqua l'ancienne religion, « mais qu'il la pratiqua plutôt dans la crainte de se compromettre en la quittant que par un sentiment de piété véritable. » Lorsqu'en 326 il eut fait mourir son fils aîné et sa femme, il en éprouva des remords, et demanda aux pontifes de lui fournir quelque moyen d'expier ses crimes ; mais les pontifes lui répondirent qu'ils n'en connaissaient point pour d'aussi criminelles actions. « Il y avait alors, ajoute Zosime, un Egyptien (1) qui d'Espagne était allé à Rome et s'était insinué auprès des dames de la cour. Cet Égyptien assura l'empereur qu'il n'y avait point de faute qui ne pût être remise par les sacremens de la religion chrétienne. Constantin reçut cette assurance avec joie, et il s'empressa de renoncer au culte de ses pères pour embrasser l'impiété nouvelle. » Ce récit rappelle le reproche que les païens faisaient souvent au christianisme d'encourager les gens à commettre toute sorte de crimes en leur donnant l'espoir de les réparer aisément. Dans la satire des *Césars*, Julien suppose que son prédécesseur, Constance, emploie ce moyen com-

(1) Tillemont suppose que, dans la mention de cet Égyptien qui vient d'Espagne, il faut voir un vague souvenir du rôle qu'Osius, l'évêque de Cordoue, a joué dans la cour de Constantin.

mode pour faire des prosélytes. « Corrupteurs, meurtriers, sacrilèges, êtres infâmes, crie-t-il de toutes ses forces, venez ici hardiment : en vous lavant dans cette eau, je vous purifierai à la minute ; et quiconque retombera dans les mêmes crimes, je ferai qu'en se frappant la poitrine et en se cognant la tête, il redevienne pur comme devant. » C'est à peu près le discours que l'Égyptien dut tenir à Constantin et qui amena sa conversion.

Que penser de ce récit de Zosime? S'il a voulu dire seulement que les crimes de Constantin amenèrent une sorte de recrudescence dans sa dévotion, que, pour apaiser ses remords, il redoubla de libéralités envers les églises, de faveurs pour les évêques, qu'il parut enfin plus décidément chrétien qu'auparavant, on pourrait peut-être le croire ; mais il affirme que, jusqu'en 326, il a pratiqué l'ancien culte, que c'est le désir d'expier la mort de sa femme et de son fils qui fut pour lui la première occasion de professer « l'impiété nouvelle ; » et c'est ce qu'il n'est pas possible d'admettre. Les actes officiels nous prouvent avec la dernière évidence que sa conversion remontait beaucoup plus haut.

A peine est-il maître de Rome, vers 312 ou 313 au plus tard, qu'on le voit s'occuper avec ardeur des intérêts des chrétiens. Dès ce moment, les mesures qu'il prend en leur faveur se succèdent sans interruption : c'est une lettre à l'évêque de Carthage qui lui annonce qu'il met des sommes considérables à la disposition des prêtres « de la très sainte église catholique ; » c'est un décret très pressant adressé au gouverneur de l'Afrique pour qu'il fasse restituer au plus vite tous les biens confisqués pendant la persécution. Un autre décret exempte les clercs de toutes les charges publiques « parce qu'il est reconnu que la religion catholique est celle qui sait honorer le mieux la divinité et que, si on l'observe et on la respecte, elle pourra faire le bonheur de l'empire. » Remarquons que cette exemption n'est pas accordée aux prêtres de tous les cultes, ni même de toutes les sectes chrétiennes, mais seulement « à ceux de l'église catholique, dont Cæcilianus est le chef. » Par cette préférence manifeste, l'empereur semble bien désigner ici la religion dont il partage les doctrines. Puis vient l'affaire compliquée des donatistes. En cette même année 313, Constantin écrit à l'évêque de Rome, Melchiade, pour le faire juge des querelles qui troublaient les chrétiens d'Afrique : « Vous n'ignorez pas, lui dit-il, que mon respect pour la sainte église est si grand, que je n'y voudrais voir aucune division et aucun schisme. » Vers le même temps, dans une lettre adressée pour la même affaire à un grand personnage, il lui dit qu'il lui parle à cœur ouvert, « parce qu'il sait qu'il est lui aussi un adorateur du Dieu suprême. » Et ce qui prouve bien que ce Dieu suprême, qu'ils adorent tous les deux, est celui des chrétiens,

c'est qu'au même moment, répondant à la requête des donatistes, qui en appelaient à l'empereur de la décision des conciles, il parle en ces termes : « Ils veulent que je sois leur juge, moi qui attends le jugement du Christ : *Meum judicium postulant, qui judicium Christi exspecto !* » Voilà une profession de foi manifeste. De tous ces textes on peut conclure qu'il s'est passé, avant l'année 312, un événement qui a rapproché Constantin du christianisme. Cet événement, les historiens chrétiens nous le racontent, et ils sont seuls à le raconter : c'est donc chez eux qu'il faut en aller chercher le détail.

Le premier qui en ait parlé est Lactance, dans son traité *De la Mort des persécuteurs*, qui parut peu de temps après la victoire de Constantin. Il nous apprend qu'au mois d'octobre de l'an 311, le prince étant aux portes de Rome et sur le point d'attaquer son ennemi, eut, pendant la nuit, une vision : « Il reçut l'ordre de faire graver sur les boucliers de ses soldats le signe divin (la croix), et de livrer ensuite la bataille. Il fit ce qui lui était commandé ; la lettre X fut peinte, traversée par une barre dont le sommet était légèrement recourbé et formant ainsi le monogramme du Christ ; puis, l'armée protégée par ce nom sacré, tira l'épée pour combattre. » C'est donc un songe qui décide Constantin, dans un moment grave, à demander le secours du Christ et à faire une sorte de manifestation publique de christianisme. Remarquons que Lactance ne rapporte pas ici un de ces bruits vagues qui courent le monde sans qu'on puisse en savoir l'origine. Il approchait de Constantin ; appelé de Nicomédie dans la Gaule pour élever le fils aîné du prince, il a dû vivre dans l'intimité de la famille impériale ; il est donc vraisemblable qu'il nous transmet un récit qu'il tient de l'empereur lui-même ou de quelqu'un de son entourage.

C'est aussi de la bouche de Constantin qu'Eusèbe l'a recueilli, au moins dans l'une des versions qu'il nous a données de l'événement, car, comme je l'ai déjà dit, il l'a raconté deux fois. Dans son *Histoire de l'église*, qui fut composée avant la mort de Crispus, il n'a pas l'air encore d'en savoir les détails. Il se contente de dire que Constantin a vaincu Maxence par le secours de Dieu, et qu'avant de commencer la bataille, « il a pieusement appelé à son aide le Dieu du ciel et son fils Jésus-Christ, » qui l'ont rendu victorieux. Mais il est bien mieux instruit de la manière dont les faits se sont passés lorsqu'il raconte la vie de l'empereur. Cette fois, le récit est complet et aucune circonstance n'y manque. Il nous le montre, quelque temps avant la bataille (1), très indécis et fort in-

(1) Eusèbe ne dit pas à quel moment se sont produits l'apparition et le songe; mais il ressort de tout son récit que Constantin, quand il reçut ces avertissemens du ciel, ne devait pas encore être entré en Italie, et qu'il se mettait seulement en marche

quiet, se disant à lui-même que le secours des hommes ne suffit pas quand on va tenter une fortune aussi incertaine, et qu'il n'est pas mauvais de se fortifier par un appui divin. Il lui revient alors à l'esprit que, de tous les princes qu'il a connus, le seul qui ait joui d'une prospérité sans éclipse est son père, Constance, qui a protégé les chrétiens, tandis que ceux qui les ont persécutés ont presque tous fini misérablement. Ces pensers inclinaient déjà son âme vers le christianisme, et il demandait à Dieu de lui donner quelque signe visible qui pût tout à fait le décider. Sa prière fut exaucée : il s'était mis en marche avec son armée, lorsque, vers le milieu du jour, à l'heure où le soleil commence à s'incliner vers l'horizon, il vit dans le ciel une croix enflammée, avec ces mots : « Triomphe par ce signe. » Ses soldats la virent aussi, et comme on le pense bien, ils en furent très étonnés. Cependant l'empereur n'était pas entièrement convaincu, et il lui restait quelques doutes dans l'esprit, lorsque, pendant la nuit, le Christ lui apparut tenant à la main la même image qu'il avait vue dans le ciel, et lui ordonna de la placer sur un étendard qui devait être porté devant son armée dans les batailles. — C'est le fameux *labarum*, dont on voit des reproductions sur quelques monnaies de Constantin. — Ce récit, Eusèbe nous apprend qu'il le tient de l'empereur lui-même, qui lui en a garanti par serment l'exactitude.

Voilà donc à peu près ce qu'on devait raconter dans l'intimité de Constantin, vers les dernières années de sa vie, et ce qu'il racontait lui-même à ses familiers, quand il était en veine de confidence. Si de Lactance à Eusèbe le récit a subi d'assez graves altérations, s'il s'est surtout beaucoup accru, c'est qu'il est de la nature de ces sortes d'histoires qu'on y ajoute sans cesse. Quand on les redit souvent, on ne les redit pas de la même façon, et d'une fois à l'autre ils s'enrichissent toujours de quelque fait nouveau. Eusèbe est bien capable d'avoir trouvé tout seul ces embellissemens, mais je ne serais pas surpris que l'empereur y eût travaillé lui-même. Quoi qu'il en soit, nous avons là, à ce qu'il me semble, le récit officiel et définitif de la conversion de Constantin. C'est celui qu'ont adopté sans hésitation et sans défiance tous les historiens de l'église.

IV.

Les autres, comme on devait s'y attendre, ont été plus réservés. Ils se sont demandé ce que l'on doit penser de tous ces prodiges et s'il faut tenir grand compte des affirmations de Constantin, même

pour aller attaquer Maxence. C'est une différence notable avec la narration de Lactance.

quand il les appuie par des sermens. C'est une question très délicate, dont la solution dépend de l'idée qu'on se fait de lui.

Au premier abord, il ne paraît pas que ce soit un de ces caractères impénétrables dont on ne peut pas deviner le secret. Il parlait volontiers; il aimait à écrire, et il semble que, dans ses lois, dans ses discours, dans ses lettres, on devrait saisir aisément les traits principaux de sa figure. Par malheur, quand nous avons affaire à ces grands personnages, qui jouent les premiers rôles de l'histoire, et que nous essayons d'étudier leur vie et de nous rendre compte de leur conduite, nous avons peine à nous contenter des explications les plus naturelles. Parce qu'ils ont la réputation d'être des hommes extraordinaires, nous ne voulons jamais croire qu'ils aient agi comme tout le monde. Nous cherchons des raisons cachées à leurs actions les plus simples; nous leur prêtons des finesses, des combinaisons, des profondeurs, des perfidies dont ils ne se sont pas avisés. C'est ce qui est arrivé pour Constantin; on est tellement convaincu d'avance que ce politique adroit a voulu nous tromper, que, lorsqu'on le voit s'occuper avec ardeur des choses religieuses et faire profession d'être un croyant sincère, on suppose aussitôt que c'était un indifférent, un sceptique, qui, au fond, ne se souciait d'aucun culte et qui préférait celui dont il pensait tirer le plus d'avantages. Burckhardt trouve tout à fait ridicule qu'on se demande quelles sont les croyances véritables d'un ambitieux, « comme si la religion pouvait être quelque chose pour un cœur que dévore la soif de régner (1) ! » et il compare Constantin, se faisant chrétien, au premier consul quand il signe le concordat. Ni l'un ni l'autre n'étaient assurément des dévots, que préoccupaient les intérêts du ciel : ils ne songeaient tous les deux qu'à leur pouvoir ou à leur gloire. Voilà l'opinion que, d'ordinaire, on se fait aujourd'hui de Constantin; seulement quelques historiens, qui lui sont plus favorables, attribuent son indifférence à des motifs plus élevés. Ne se pourrait-il pas, nous dit-on, que ce fût un de ces sages, comme il y en avait alors quelques-uns, qui se mettaient au-dessus de tous les cultes, qui ne voyaient pas de différence notable entre Jupiter et Jéhova, entre Apollon et Jésus, et se plaisaient à les confondre ensemble sous ce nom vague et commode de *divinitas* qui ne blesse aucune doctrine et peut les satisfaire toutes? S'il en est ainsi, on ne peut pas dire qu'il se soit converti, c'est-à-dire qu'il ait passé d'une religion à une autre, puisque toutes les religions lui paraissaient au fond semblables. Il est seulement sorti des limites étroites d'un culte pour trouver une

(1) Voyez la remarquable histoire de Burckhardt, intitulée : *Die Zeit Constantin's*, et le dernier volume de l'*Histoire romaine* de M. Duruy, qui a suivi en général les idées de Burckhardt.

formule plus large que tous les cultes pouvaient accepter sans se compromettre; il a rêvé, nous dit M. Duruy, un rapprochement des âmes qui, en l'état où se trouvait son empire, aurait été fort souhaitable; « il aurait voulu réunir ses peuples dans une même croyance, dont les formes pouvaient changer, dont le fond serait le culte du Dieu unique. »

Voilà, je le crains bien, un Constantin de fantaisie, qui ne ressemble guère à celui de l'histoire. Ce n'est pas ainsi que les contemporains nous le dépeignent; et dans ses écrits, comme dans ses actions, il se montre à nous sous des traits bien différens. Ayons le courage, dans le portrait que nous nous faisons de lui, de ne pas chercher trop de finesse et de nouveauté; détachons-nous de tous ces tableaux séduisans qui sont tracés d'après nos opinions ou nos préjugés, et qui en font un personnage de notre époque; replaçons-le dans son milieu et dans son temps. C'était un homme de bon sens qui, venu après une persécution sanglante et inutile, a bien compris que, puisqu'il n'était pas possible de supprimer violemment les religions, il fallait trouver un moyen de les faire vivre ensemble. Il a promulgué le plus ancien édit de tolérance que le monde ait connu; il a dit le premier, dans un document législatif, « que la religion ne doit pas être imposée, et qu'il faut laisser à tout le monde la liberté absolue de pratiquer celle qu'il préfère : » c'est un grand honneur pour sa mémoire. J'avoue que je lui en saurais moins de gré si l'on pouvait établir qu'il n'était qu'un sceptique : il est si facile de souffrir toutes les doctrines, quand on n'en professe aucune soi-même! Mais je pense au contraire que c'était un croyant. Il m'est impossible d'être de l'avis de M. Duruy, qui suppose que sa religion se réduisait « à un théisme honnête et tranquille. » Dans les dispositions d'esprit où ses écrits le montrent, il ne lui aurait pas suffi de croire, comme les déistes, à un Dieu confus et lointain, auquel sa grandeur même interdit de s'engager trop dans les affaires humaines. Il avait des opinions bien différentes. En écrivant aux évêques, peu de temps après sa conversion, il confessait que, dans les premières années de son règne, il avait manqué quelquefois à la justice, « parce qu'il pensait que les secrets de son âme échappaient aux regards de Dieu. » Évidemment il s'était guéri de cette erreur quand il parlait ainsi. Il se croyait alors sous les yeux d'une divinité vivante et présente; il la sentait toujours auprès de lui, il voulait lui plaire, il avait peur de la mécontenter, et nous verrons qu'il pensait être l'objet de ses faveurs particulières. Ce ne sont pas là les sentimens d'un déiste « honnête et tranquille, » mais ceux d'un véritable dévot. J'ajoute même que ce dévot est fort souvent un superstitieux. Supérieur par quelques côtés seulement aux hommes de son époque, il subissait d'ordinaire leurs préjugés

et leurs faiblesses. La dureté avec laquelle il a traité l'haruspicine et la magie prouve qu'il en avait grand'peur. Il croyait aux incantations et aux maléfices. Quand il frappa de peines très sévères ceux qu'on accusait de jeter des sorts ou de distribuer des philtres amoureux, il eut grand soin d'excepter les gens qui se servent des charmes pour rendre la santé aux malades et pour éloigner les pluies ou la grêle : il les regardait sans doute comme des bienfaiteurs de l'humanité. En 321, neuf ans après la défaite de Maxence, il fit une loi pour ordonner que, quand la foudre tomberait sur un monument public, on fît venir l'haruspice, on le consultât d'après les anciens usages et l'on apportât sa réponse à l'empereur. Cette loi cause à Baronius la plus grande surprise, il ne peut l'expliquer qu'en supposant que Constantin a cessé tout d'un coup d'être chrétien et qu'il est retourné à son ancienne religion. Assurément, Baronius se trompe ; Constantin, après sa conversion, n'est jamais redevenu païen, on peut l'affirmer ; mais, converti ou non, il est toujours resté superstitieux.

Il me semble d'ailleurs que, dans l'hypothèse de Burckhardt, et avec la façon dont il comprend le caractère de Constantin, il devient très difficile d'expliquer sa conversion. Admettons, en effet, que le portrait qu'on nous trace de lui soit ressemblant, et voyons quelles en seront les conséquences. Il est clair que, s'il n'était en réalité qu'un politique et un homme d'état, c'est-à-dire un indifférent, nous ne pouvons plus ajouter aucune foi au récit de Lactance et d'Eusèbe. Un homme d'état n'apprécie un culte que par les services qu'il peut lui rendre ; un politique ne change de religion que parce qu'il suppose que ce changement sera utile à ses affaires. Il faut donc nous garder de croire que la conversion de Constantin ait été déterminée par des voix intérieures ou des apparitions miraculeuses ; elle ne peut être que l'effet d'un calcul : il a voulu gagner à sa cause un parti puissant ; il a fait uniquement ce qu'il avait intérêt à faire.

Mais ici une question fort embarrassante se pose. Quel intérêt pouvait avoir Constantin à se faire chrétien en ce moment? Voilà ce qu'il est fort malaisé de découvrir. Les chrétiens sortaient d'une crise terrible dont ils avaient à peine eu le temps de se remettre. Sans doute la résistance courageuse qu'ils venaient d'opposer à la persécution les avait grandis dans l'opinion publique. On devait éprouver une sorte d'admiration pour des gens contre lesquels s'était brisé tout l'effort de l'empire. Cependant ils étaient encore trop inquiets, trop défians de l'avenir, trop soucieux de ne pas se compromettre pour qu'on pût croire qu'ils se jetteraient de grand cœur dans des aventures incertaines. D'ailleurs, ils ne s'étaient ja-

mais occupés des affaires politiques; on ne pouvait pas savoir ce qu'ils y sauraient faire et s'ils seraient pour un prétendant un appui solide, immédiat. Se jeter dans leurs bras, c'était tenter l'inconnu. Le moment était-il favorable de courir cette chance, à la veille d'une bataille, sous les yeux de l'ennemi? Pour un esprit pratique et calculateur, comme on nous représente Constantin, la force d'un parti se mesure au nombre des soldats qu'il peut lui donner. Il est impossible de savoir, d'une façon certaine, quel était alors le chiffre exact des chrétiens. Ils devaient être assurément nombreux, puisque Maximin prétend, dans un édit, que Dioclétien fut amené à les persécuter « parce qu'il voyait que presque tous les hommes abandonnaient le culte des dieux pour s'engager dans la secte nouvelle. » Cependant on s'accorde à croire que les païens étaient bien plus nombreux encore (1). Ils avaient pour eux la masse énorme des indifférens qui, n'ayant par eux-mêmes aucune croyance, trouvent commode de garder celle dans laquelle ils sont nés et dont l'état et le prince font profession. Ainsi les chrétiens étaient en minorité dans l'empire; se déclarer ouvertement pour eux, c'était risquer de tourner la majorité contre soi. Pour un avantage incertain on s'exposait à un péril assuré. Comment un politique si avisé a-t-il volontairement couru ce danger, dans un de ces momens critiques où, de peur de complications fâcheuses, on ménage ordinairement tout le monde? Quel intérêt pouvait-il trouver à soulever les haines du parti païen, qui était de beaucoup le plus fort, et surtout en face de Rome qui a toujours passé pour la forteresse du paganisme?

S'il n'a pas changé de religion par intérêt, il faut bien qu'il l'ait fait par conviction. Nous voilà donc ramenés, par la force des choses, au récit des écrivains ecclésiastiques : puisqu'il n'est pas prouvé que la conversion de Constantin n'a été qu'un expédient politique, nous n'avons plus de raison de rejeter ce récit en bloc et sans examen. Il vaut mieux essayer de le comprendre et de l'expliquer, voir ce qu'on en peut garder avec vraisemblance, et s'il est possible de dégager la vérité des embellissemens dont on l'a recouverte.

Le récit d'Eusèbe, quand nous l'étudions avec soin, nous montre deux phases distinctes dans la conversion de Constantin. Il est d'abord amené vers le christianisme par le sentiment du danger qu'il court en attaquant Maxence, et les réflexions qu'il fait sur le bonheur dont ont joui les princes qui ont favorisé les chrétiens; puis il est confirmé dans son opinion par un songe et une apparition

(1) Beugnot, dans son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, affirme que les païens, à l'avènement de Constantin, formaient les dix-neuf vingtièmes de la population de l'empire.

miraculeuse. Commençons par nous occuper de la première partie, qui, à mon sens, ne peut donner lieu à aucune objection sérieuse.

On se figure aisément en quelle disposition d'esprit devait être Constantin au moment où il se dirigeait sur Rome et quand allait se livrer cette bataille où il jouait toute sa fortune. Il n'avait eu encore affaire qu'à des barbares; il allait pour la première fois combattre des Romains. L'armée de Maxence était nombreuse et vaillante. Elle se composait des prétoriens, soldats d'élite qui formaient la garnison de Rome, et d'excellentes troupes qu'il avait tirées de l'Afrique. Elle avait vaincu deux empereurs et repoussé toutes les tentatives qu'on avait faites pour envahir l'Italie. Il était naturel que Constantin, au moment d'en venir aux mains avec elle, ne fût pas tout à fait rassuré sur l'issue du combat. Mais je suppose qu'il éprouvait aussi des inquiétudes d'une autre nature. Nous avons vu que, comme tous les gens de cette époque, il croyait à la magie et craignait fort les sortilèges. Or le bruit s'était répandu que Maxence essayait d'engager les dieux dans son parti par toute sorte d'invocations et de sacrifices. Les historiens contemporains, à quelque religion qu'ils appartiennent, s'accordent à raconter qu'il ne négligeait aucune pratique pour se les rendre propices, et qu'après avoir interrogé tous les devins et consulté les oracles de la sibylle, ce qui ne se faisait guère plus, il avait eu recours à des opérations abominables : on disait qu'il avait fait tuer de jeunes enfans et disséquer des femmes enceintes pour connaître l'avenir et s'assurer l'appui des divinités infernales. Que ces bruits aient ému Constantin, c'est ce qui ne peut pas nous surprendre : il n'y avait personne à ce moment qui n'en eût été troublé comme lui. Il pensa donc qu'il devait, lui aussi, se procurer une protection divine. Mais à qui devait-il s'adresser pour conjurer l'effet de ces maléfices? Les dieux ordinaires devaient lui être suspects : n'était-il pas à craindre que Maxence, qui leur avait fait tant de prières et tant de promesses, ne les eût décidés en sa faveur (1)? Il est naturel que Constantin, qui pouvait les croire prévenus contre lui, ait songé à demander des secours ailleurs. En le faisant, il était fidèle à l'esprit même et aux traditions du paganisme. Que de fois n'avait-on pas vu, dans des circonstances graves, quand les dieux qu'on avait coutume de prier paraissaient irrités ou impuissans, les dévots aller chercher au dehors des divinités nouvelles qui

(1) On peut soupçonner que Constantin avait quelques raisons d'en vouloir à ses anciens dieux, qui n'avaient pas encouragé son expédition contre Maxence. Un de ses panégyristes nous dit qu'il s'était mis en campagne malgré des auspices contraires, et qu'il avait quitté la Gaule contre le gré des haruspices, *contra haruspicum responsa*. Si les haruspices prévoyaient que ce voyage tournerait mal pour eux et pour l'ancienne religion, ils n'ont jamais été plus perspicaces.

avaient sur les autres cet avantage que leur crédit était intact et que, n'ayant pas été encore invoquées, elles n'avaient pu tromper personne. C'est ainsi que tous les cultes étrangers sont entrés à Rome; et Constantin, en cherchant un appui hors de la religion officielle, suivait l'exemple des premiers adorateurs d'Isis et de Mithra. Qu'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de ses premiers rapports avec le christianisme et de la prévention favorable qu'il avait prise pour lui dès sa jeunesse, et l'on comprendra sans peine qu'étant en quête d'un dieu nouveau, il ait eu l'idée d'implorer celui des chrétiens.

Ainsi cette première partie du récit d'Eusèbe est fort vraisemblable, et rien ne nous empêche de croire que les choses se soient passées comme il les raconte. Quant à l'autre, c'est-à-dire à l'apparition et au songe, je n'en veux rien dire ; ces incidens miraculeux échappent à la critique, et ils ne sont pas du domaine propre de l'histoire. Chacun peut donc croire à son gré ou que les faits rapportés par Eusèbe sont vrais, et nous avons affaire alors à de véritables miracles; ou qu'ils ont été entièrement inventés pour donner plus d'importance à la conversion de l'empereur, en montrant l'intérêt qu'y prenait le ciel; ou bien enfin, ce qui me paraît de beaucoup l'hypothèse la plus probable, que Constantin a pu être trompé par son imagination crédule, qu'excitait encore l'attente d'un grand événement, qu'il a pris pour un signe manifeste de l'intervention divine ce qui n'était qu'un caprice du hasard, et que ces apparitions confuses qu'il a cru voir au premier moment se sont plus tard précisées peu à peu dans son esprit, car il arrive ordinairement que, tandis que le temps affaiblit les souvenirs réels, il donne un corps et une figure aux fantaisies et aux rêves. Quoi qu'il en soit, ce sont des faits, je le répète, qu'il est inutile de discuter, et au sujet desquels il faut laisser chacun libre de penser ce qu'il lui plaira. Je voudrais seulement faire une remarque que me suggère la façon dont Eusèbe nous les a présentés. Il me semble qu'ils ont chez lui une couleur particulière et que la narration qu'il en fait se ressent des habitudes d'esprit et des préjugés d'un païen de Rome. Le Romain est de sa nature méfiant, il craint par-dessus tout d'être trompé. Dans ses croyances religieuses, aussi bien que dans les autres affaires de la vie, il entend n'être pas dupe. Sans doute il croit, comme les chrétiens, que Dieu parle directement au cœur de l'homme, et, quand il lui vient une soudaine inspiration dont la source lui est inconnue, il est d'abord tenté de la rapporter à quelque puissance divine :

Di ne hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale?

Cependant il a toujours quelques hésitations, quelques doutes ; il ne veut pas croire trop vite; il a peur de se laisser abuser par quelque illusion de son esprit et s'empresse d'ajouter, avec Nisus :

An sua cuique Deus fit dira cupido?

Tandis qu'un chrétien se fierait facilement à ces avertissemens du ciel qui se révèlent à son âme pendant le repos de la nuit ou dans l'exaltation de la prière, lui, demande des preuves matérielles de l'intervention des dieux; il veut qu'ils se montrent, qu'ils se dévoilent par quelque signe manifeste, irrécusable; et même un seul signe ne lui suffit pas : dans les choses divines, il est à la fois si important de voir clair et si aisé de se tromper! Voilà pourquoi, selon Servius, un Romain ne se contente pas d'un premier auspice, et attend, pour se décider, qu'il soit confirmé par un autre : *non unum augurium vidisse sufficit, nisi confirmetur ex simili*. Si les dieux veulent qu'on ait confiance en eux, ils feront bien de s'y reprendre à deux fois. Dans l'*Énéide*, le bon Anchise, qui vient de voir la flamme envelopper la tête d'Ascagne sans brûler ses cheveux, ce qui est pourtant un fait très extraordinaire, ne se rend pas à ce premier prodige; il demande à Jupiter de l'appuyer par un second :

Si pietate meremur,
Da deinde auxilium, Pater, atque hæc omina firma,

et Jupiter a la bonté de répondre par un coup de tonnerre qui retentit du côté gauche, ce qui ne peut plus laisser aucun doute sur la volonté des dieux. C'est d'après les mêmes croyances et les mêmes scrupules que Constantin ne se contente pas de l'apparition, en plein jour, de la croix miraculeuse et que, pour être convaincu, il attend un signe nouveau. Je trouve, dans la manière dont ces prodiges nous sont racontés, une couleur païenne qui ne permet guère de penser qu'ils soient nés dans l'esprit de l'évêque de Césarée. Je suis donc tenté de croire, en supposant qu'ils n'ont rien de vrai, qu'ils ne sont pas de son invention et, s'il faut trouver un coupable, j'avoue que je déchargerais Eusèbe pour accuser Constantin.

C'est la seule observation que je veux faire à ce sujet. Les miracles qu'Eusèbe est si heureux de rapporter doivent toute leur importance à l'attrait que le merveilleux exerce sur les esprits et à cette sorte de besoin que nous éprouvons d'environner de prodiges les grands événemens de l'histoire. En réalité, la conversion de Constantin s'explique sans eux : pour s'en rendre compte, il suffit

de se souvenir que c'était un superstitieux effrayé, qui craignait d'être vaincu s'il n'obtenait pas la protection de quelque divinité puissante. Voilà comment il fut amené à demander le secours du Dieu des chrétiens. Quand il s'y fut décidé, il ne se contenta pas de l'invoquer du fond de son âme et de lui adresser une prière intérieure : comme tous les païens, il ne croyait qu'à l'efficacité des pratiques. Il fit donc porter devant ses soldats un étendard qu'ornait le monogramme du Christ. Est-ce à dire qu'il fût dès ce moment tout à fait conquis à la religion nouvelle? J'en doute beaucoup. Il attendait sans doute, pour se déclarer et se livrer entièrement, le résultat de la bataille. Soyons sûrs que, s'il n'avait pas été le plus fort, le *labarum* n'aurait pas reparu en tête de son armée et qu'il serait revenu aux vieilles enseignes. Ce fut la victoire qui le décida. Il est vraisemblable qu'à mesure qu'il voyait les légions ennemies fuir devant ses soldats, s'entasser sur ce pont fragile, qui ne pouvait pas les porter, et tomber de là dans le fleuve, il se sentait devenir de plus en plus chrétien. Quand on lui rapporta la tête de Maxence, dont on venait de retrouver le cadavre au fond du Tibre, il n'hésita plus ; sa conviction était faite, et, la bataille finie, il s'empressa de faire honneur de sa victoire au Dieu dont il avait demandé le secours avant le combat.

V.

Tout le monde, du reste, crut y voir, comme lui, la main d'un Dieu. Le succès avait été si complet, si rapide, on s'attendait si peu à voir cette grande armée se fondre si vite, qu'il ne paraissait pas possible de croire que les hommes avaient tout fait. Les chrétiens d'abord s'en attribuaient le mérite, et vraiment ils en avaient le droit : n'était-ce pas sous l'étendard du Christ que Constantin venait de vaincre ses ennemis? Comme on le pense bien, ils ne manquaient pas de le rappeler. Ils faisaient volontiers remarquer combien le désastre de Maxence ressemblait à celui de Pharaon, et cette coïncidence singulière des deux impies engloutis en un moment dans les flots avec toute leur armée leur semblait une preuve de plus de l'intervention divine. Mais les païens aussi avaient leur légende, et ils racontaient les événemens de manière à montrer que leurs dieux n'y étaient pas étrangers. Ils aimaient à représenter Constantin comme un favori de l'Olympe qui avait des ententes secrètes avec les puissances célestes : *Habes profecto aliquid cum illa mente divina, Constantine, secretum.* « Toute la Gaule, disait un panégyriste, parle de ces légions qu'on a vues, au moment de la bataille, traverser le ciel, dans une attitude guerrière, avec des boucliers

étincelans, des armes qui jetaient des éclairs, et que le divin Constance Chlore menait au secours de son fils. » Ainsi les païens et les chrétiens étaient convaincus qu'il s'était produit quelque miracle à ce moment critique, et chacun tirait le miracle de son côté (1). Quand le sénat de Rome voulut élever à la gloire de l'empereur un arc de triomphe qui existe encore près du Colisée, pour ne pas se compromettre et contenter les deux religions à la fois, il fit graver sur le monument une inscription qui disait que Constantin avait obéi à l'instigation de la divinité : *Instinctu divinitatis.* Chacun pouvait interpréter le mot à sa façon ; les chrétiens par *divinitas* entendaient le Christ, les autres Jupiter ou Apollon, mais tous s'accordaient à penser que l'empereur devait sa victoire à la protection d'un dieu.

Constantin en doutait moins que personne, et cette unanimité même affermissait sa conviction. Tandis que les évêques n'hésitaient pas à le proclamer l'instrument de la providence et montraient « que Dieu prenait la peine de se révéler à lui pour lui dévoiler les projets de ses ennemis, » il entendait des rhéteurs païens lui dire, au nom de ces écoles qui furent un des derniers foyers de l'ancienne religion, qu'on ne peut pas douter qu'il ne soit l'objet de la protection céleste : *Quis est hominum quin opitulari tibi Deum credat?* Ce qu'on lui répète ainsi des deux côtés, il est naturel qu'il le croie fermement. Un Dieu le protège, tous les cultes le reconnaissent, seulement il n'hésite pas pour savoir et pour déclarer quel est ce Dieu qui est venu si à propos à son aide, quand il allait combattre Maxence, et qui, depuis lors, ne cesse de veiller sur lui ; c'est le Dieu des chrétiens, et il ne manque aucune occasion de lui rendre hommage et de rappeler ce qu'il lui doit. Presque au lendemain de sa victoire, il écrit au gouverneur de l'Afrique que les événemens lui ont appris « que ce Dieu punit sévèrement ceux qui outragent son culte et qu'il comble de prospérités ceux qui le servent. » Voilà ce qu'il redira, presque dans les mêmes termes, jusqu'à la fin de ses jours. Après la défaite de Licinius, quand il est devenu le seul maître de tout l'empire, il sent le besoin de développer le même thème à ses nouveaux sujets, et, pour lui donner plus de force, il cite son exemple ; il fait voir comment « Dieu l'a pris par la main pour le conduire des rivages de la mer de Bretagne et des pays où le soleil se couche jusqu'aux extrémités de l'Orient. » C'est ce qu'il répète, sans jamais se lasser, aux païens, aux hérétiques, aux schismatiques de son empire, quand il essaie de les convertir. Vers la fin de sa vie, écrivant au roi de Perse,

(1) C'est ce qui était arrivé déjà pour le miracle de la légion fulminante, dont il existait une version païenne et une version chrétienne.

Sapor, pour lui recommander les chrétiens répandus dans ses états, il recommence à dépeindre les malheurs qui ont accablé les ennemis de l'église, tandis que lui, qui a ouvert les yeux à la vérité, a toujours été heureux, et qu'il a fait le bonheur de tous ses sujets. Cet argument, sur lequel il revient sans cesse, lui paraît irréfutable, irrésistible, et l'on voit bien qu'il lui semble qu'il n'est pas besoin d'en invoquer d'autre pour que le monde entier suive son exemple et se fasse chrétien comme lui.

Si j'ai tenu à citer ces quelques fragmens de ses lettres et de ses discours, c'est qu'ils m'ont paru achever de résoudre la question qui nous occupe. Ils peuvent nous rendre surtout deux services signalés. D'abord, ils nous font voir clairement de quelle façon Constantin était chrétien. Ce n'était pas une de ces âmes malades d'incertitude qui venaient demander au christianisme des croyances solides; il ne fut pas non plus attiré, comme tant d'autres, vers la foi nouvelle par la beauté de ses doctrines morales ou la sympathie qu'on éprouve pour des malheureux qui supportent courageusement une persécution injuste : la seule raison qu'il avait de la préférer à son ancien culte, c'est qu'elle lui paraissait payer plus libéralement ses adorateurs, et qu'elle les payait en prospérités présentes et terrestres, qui vraisemblablement le touchaient plus que les félicités lointaines de l'autre vie. Ce sont là des sentimens médiocres, je le reconnais, et qui manquent tout à fait d'élévation et de désintéressement; mais l'ardeur avec laquelle il les exprime, l'insistance qu'il met à y revenir, prouvent qu'il en était profondément convaincu. Son langage, quand il les développe, n'est jamais celui d'un indifférent ou d'un comédien; on voit qu'il dit vraiment ce qu'il pense. Son christianisme peut paraître matériel et grossier, mais, quoi qu'on dise, il était sincère. Voilà, je crois, un point hors de doute. L'autre conclusion qu'on peut tirer de ces documens n'a pas moins d'importance. Il me semble qu'ils nous permettent de contrôler le récit que les historiens de l'église nous ont fait de sa conversion. On peut croire, en effet, qu'il employait, pour convertir les autres, les moyens qui l'avaient lui-même converti; il leur redisait sans doute ce qu'il s'était dit pour se convaincre, et nous sommes en droit de regarder les exhortations qu'il leur adresse comme une sorte de confidence qu'il nous fait de sa propre histoire. J'en conclus qu'Eusèbe ne nous a pas trompés quand il nous rapporte les raisonnemens par lesquels Constantin parvint à se prouver que le Dieu des chrétiens était le vrai Dieu, puisque ce sont les mêmes dont il s'est servi toute sa vie pour le prouver aux autres.

GASTON BOISSIER.

LA PEUR

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE.

I.

Nous avons essayé, il y a quelques années, de faire l'étude physiologique et psychologique de la douleur (1). Puis, ici même (2), nous avons tenté d'analyser les formes et les causes du dégoût. Nous voudrions faire aujourd'hui, de la même manière et au même point de vue, l'histoire de la peur. Douleur, dégoût et peur, les trois sentimens sont très voisins. Ils représentent l'ensemble des émotions répulsives.

En effet, ni l'homme ni l'animal ne sont indifférens vis-à-vis des choses de la nature. Ils ont pour les objets et les êtres des sentimens qui, pour être très complexes et très variables, peuvent néanmoins, en fin de compte, se ramener à deux émotions primitives tout à fait simples, l'amour ou la haine : l'attraction ou la répulsion. La douleur, le dégoût, la peur, sont les trois formes de la répulsion.

Cette répulsion peut être morale ou physique. C'est même un fait bien curieux qu'à des émotions, tout à fait physiques, matérielles pour ainsi dire, se soient, grâce au langage, complètement assimilées des émotions morales. La perte d'un ami est une douleur au même titre qu'une brûlure; une lâche trahison excite le dégoût ainsi que

(1) *Revue philosophique*, 1877, t. IV, p. 457.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1877, t. XXII, p. 644.

fait une odeur nauséabonde; et enfin on peut jusqu'à un certain point assimiler la frayeur que cause l'attente d'un examen, par exemple, au sentiment que l'on éprouverait en se voyant poursuivi par un lion. Certes, dans toutes ces émotions, les causes sont bien peu semblables; mais l'effet psychique est à peu près le même; aussi le langage, fidèle interprète de la vérité psychologique, emploie-t-il pour ces émotions diverses les mêmes expressions : douleur, dégoût et peur.

Ni les unes, ni les autres ne se peuvent définir. Peut-être même y aurait-il quelque inconvénient à vouloir à tout prix formuler une définition quelconque. Rien n'est plus clair dans l'esprit de chacun que les mots douleur, dégoût et peur : c'est pourquoi toute périphrase imaginée pour désigner ces sentimens sera inutile, à moins qu'elle ne contienne une théorie; auquel cas elle serait dangereuse. Donc nous ne chercherons pas à définir la peur.

Il y a au mot *peur* des synonymes qui ne représentent pas tout à fait la même idée; crainte, effroi, terreur, épouvante, horreur, frayeur et peur ne signifient pas absolument la même émotion. La *peur* est le mot le plus compréhensif, le plus général; on l'emploie au propre comme au figuré, et on peut la concevoir à tous les degrés, depuis une légère émotion jusqu'à une émotion extraordinaire; la *crainte* est le même sentiment que la peur, mais c'est de la peur mitigée, tempérée; la crainte est souvent légitime, tandis que la peur, irréfléchie et aveugle, ne l'est pas. Dans l'échelle des émotions de la peur, la crainte représente la peur la plus petite, et celle qui se justifie le mieux. La *frayeur* est de la peur, et une peur très forte, accompagnée d'un certain degré d'affolement, d'ahurissement : aussi est-elle parfois comique et ridicule; tandis que l'*effroi*, quoique son étymologie soit la même que celle du mot frayeur, indique une peur très violente aussi, mais qui semble accompagnée de stupeur plutôt que d'affolement. L'effroi fait qu'un homme reste muet, glacé, immobile, tandis que la frayeur le forcera à s'enfuir, haletant, éperdu. L'*épouvante* est un mot poétique, qui, comme le mot *terreur*, indique le plus haut degré de la peur. Quant à l'expression *horreur*, c'est aussi de la peur, mais cette peur est provoquée par un objet répugnant, horrible, ou bien elle s'accompagne d'un sentiment religieux vague, dans le sens que les anciens attachaient au mot *horror*.

Certes il y a quelque subtilité dans l'analyse de ces expressions : et en effet le langage commun confond ces synonymes plus que nous ne semblons le faire ici (1). Mais il y a cependant quelque

(1) Combien de fois n'emploie-t-on pas le mot peur dans un sens tout à fait détourné de son sens véritable? Ainsi on dit qu'on a *peur* de la pluie, ou qu'on a *peur* de manquer le train, ou qu'on a *peur* de se tromper d'adresse. Ces peurs-là n'ont rien à faire avec la peur physiologique. C'est une extension de plus en plus grande du mot

intérêt à établir ces différences, car dans toute analyse psychologique la précision de la langue est indispensable.

Quelque intéressante que soit l'étude de la peur, elle n'a guère été faite jusqu'à présent d'une manière méthodique. Bien que des observations ingénieuses se trouvent dans l'œuvre des psychologues ou moralistes, il semble que les philosophes, d'une part, et les physiologistes, de l'autre, aient, bien à tort, suivant nous, négligé cet humble sentiment. Si humble qu'il soit, il est très humain, et, à ce titre, il doit intéresser l'homme. On ne peut guère mentionner sur la peur qu'un ouvrage de M. Mosso (1). Le savant physiologiste italien a écrit sur ce sujet un livre très instructif; et l'étude physiologique qu'il a donnée est excellente quant aux phénomènes physiques de la peur; mais le point de vue auquel nous nous placerons ici sera différent. C'est surtout la psychologie générale que nous aurons en vue, et les relations de l'homme avec l'animal.

En un mot, nous étudierons les effets et les causes de la peur chez les êtres sensibles, qui tous, à des degrés divers, semblent capables de ressentir cette émotion protectrice.

II.

Il s'agit d'abord de bien connaître les signes de la peur et les phénomènes physiques qui l'accompagnent. Pour l'homme, le témoignage de la conscience suffit. La peur chez lui peut être tout intérieure et ne se traduire par aucun signe apparent. Tel individu a éprouvé silencieusement une grande terreur, et rien n'a trahi son émotion : il pourra cependant, à quelque temps de là, faire le récit de ses sentimens et nous mettre au courant de son trouble intérieur.

Mais, pour les animaux, il n'en va pas de même. Si rien, dans leurs réactions, leurs gestes, leurs attitudes, ne manifeste ce qu'ils éprouvent, nous en sommes réduits à l'ignorer. Leur seul langage, c'est leur attitude. Aussi, pour connaître les agitations de leur conscience, force nous est d'avoir recours aux signes extérieurs qu'ils en donnent. Et alors c'est par analogie seulement que nous pouvons conclure. Mon cheval tout d'un coup dresse la tête, abaisse les oreilles, fait un écart, et se met au galop. Un linge blanc était devant lui, et je conclus qu'il a eu peur de ce linge. Ai-je le droit de tirer cette conclusion? Pour l'affirmer, pour être certain en toute

peur, extension légitime d'ailleurs, qui montre à quel point une émotion simple et naturelle va servir de point de départ à l'explication d'émotions plus complexes.

(1) La traduction française a paru il y a quelques jours, 1 vol. in-12; Alcan, 1886.

certitude que ma conclusion conjecturale n'est pas une erreur, il me faudrait, — qu'on me passe cette expression vulgaire, — *être dans sa peau*; car ce que j'ai vu ne prouve pas d'une manière absolument rigoureuse que mon cheval a éprouvé un sentiment identique à celui que je connais, pour l'avoir subi moi-même, et que j'appelle la *peur*.

Cependant tout me permet de croire que le sentiment du cheval est de la peur; car il aura absolument la même attitude, si le tonnerre tombe près de lui, ou s'il entend une violente et inattendue détonation, toutes causes qui provoquent chez l'homme le sentiment de la peur. De plus, chez les divers quadrupèdes, les attitudes sont à peu près les mêmes, quand un objet inattendu vient les surprendre. Il est certain que mon cheval a eu une émotion. Quel nom pourrai-je donner à cette émotion de mon cheval, sinon le nom de peur, qui concorde très bien avec la cause qui l'a fait naître? Il est donc légitime d'assimiler son émotion à la peur, encore qu'assurément, par suite de l'insuffisance de son organisation intellectuelle, ce sentiment soit, selon toute vraisemblance, bien plus vague et indistinct que chez l'homme.

Si, chez les animaux supérieurs, dont les réactions, caractéristiques, bien connues de nous, ressemblent plus ou moins à nos propres actes, il n'y a pas de grandes difficultés à délimiter les effets physiques de la peur, au contraire, chez les animaux inférieurs, la difficulté devient pour ainsi dire insurmontable. Un lièvre passe le long d'un marais,

> Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes,
> Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes.

Cette fuite des grenouilles est-elle de la peur? Cela est possible et même vraisemblable. Mais leur physionomie n'a pas changé, — puisque aussi bien les grenouilles n'ont pas de physionomie, — et nous ne saurions porter aucun jugement sur les phénomènes de conscience qu'elles ont éprouvés en sautant avec précipitation. Tout le monde admet que quelque chose a vibré en elles qui ressemble à la peur de l'homme; mais, pour ma part, je serais porté à croire que la ressemblance entre la peur ressentie par une grenouille qui se sauve et la peur ressentie par un homme qui fuit devant un lion est une ressemblance très lointaine. Je crois bien que les deux êtres, l'homme et la grenouille, ont une peur très vive; mais chez l'homme, le développement de l'intelligence est tel que le sentiment peur, comme tous les sentimens, acquiert un degré de puissance qui le rend absolument différent de l'humble sentiment, très vague, de la grenouille. Il faut donc, pour

connaître les signes de la peur, s'en tenir aux signes donnés par l'homme ; car là il n'y a plus d'incertitude sur la nature de l'émotion qui a ébranlé la conscience, et l'analyse physiologique (étude du mouvement) peut concorder avec l'analyse psychologique étude de la conscience).

La peur agit de deux manières : tantôt elle paralyse et rend immobile ; tantôt, au contraire, elle excite et donne des forces extraordinaires. Elle est agent tantôt d'excitation, tantôt de paralysie. Tel individu pris de peur reste cloué sur place, pâle, inerte : ses jambes se dérobent sous lui : il ne peut avancer, il sent toutes ses forces défaillir. Tel autre, au contraire, détale comme un lièvre ; la peur lui *donne des ailes*, comme on dit, et il laisse sans secours son malheureux compagnon, qui est impuissant à fuir, alors que, dans sa course rapide, lui-même s'est déjà mis hors de danger.

En même temps surviennent des phénomènes physiques tout à fait spéciaux et qui ressemblent, à quelques nuances près, aux effets physiologiques du dégoût et de la douleur. Rien de mieux, pour les décrire, que d'emprunter les expressions populaires ; car elles sont plus imagées et plus exactes que les termes scientifiques. Le langage des poètes et le langage des gens du peuple emploient pour désigner les effets de la frayeur une remarquable richesse d'expressions et d'images. — Les cheveux se hérissent sur la tête. Le corps est pris d'un tremblement, d'un frisson général, si fort que les dents se heurtent avec force l'une contre l'autre, faisant un bruit qui s'entend de loin. Les mains sont animées d'une agitation telle qu'elles ne peuvent plus rien serrer, de sorte que l'objet que nous tenons est comme secoué par le frémissement des mains. Il n'y a plus de force, plus d'énergie. Les jambes fléchissent (*flageolent*, comme on dit vulgairement). Une sueur abondante couvre tout le corps, et, comme elle n'est pas accompagnée de chaleur de la peau, elle nous paraît froide, presque glacée. La peau elle-même frissonne ; et les petits bulbes pileux de la peau se redressent, se durcissent : c'est ce qu'on appelle la *chair de poule*. Un grand frisson convulsif, accompagné d'une sensation de froid intense, traverse tout le corps, depuis la nuque jusqu'au talon, en courant le long du dos à plusieurs reprises, comme une onde électrique froide. La figure pâlit. Les battemens du cœur se précipitent, tumultueux, avec une si grande force qu'on est tenté d'appuyer la main sur la poitrine pour en arrêter la violence, comme si le cœur allait briser la paroi derrière laquelle il frémit. Quelquefois, au contraire, les mouvemens du cœur se ralentissent en donnant une sensation d'angoisse indicible : il semble que la source de la vie va manquer. Les pupilles se dilatent. Les yeux s'ouvrent largement. Les traits de la figure prennent un aspect caractéristique,

d'une laideur repoussante, bien représentée par les grands peintres. La respiration devient haletante. La voix s'arrête dans la gorge, et nulle parole ne peut sortir de la bouche pour exprimer cette pénible émotion qui a ainsi ébranlé l'être tout entier, moral ou physique (1).

Il s'agit là, bien entendu, de la peur parvenue à son apogée, et on retrouverait dans les auteurs de toute époque des descriptions d'épouvante qui concorderaient toutes avec celle que nous venons d'esquisser. Une peur modérée, relative, ne produit pas ces graves effets; d'un autre côté, une peur plus intense peut produire la syncope, c'est-à-dire l'arrêt du cœur.

On sait à quel point toute émotion morale, faible ou forte, retentit immédiatement sur le rythme du cœur. La peur, plus que toute émotion, exerce sur les mouvemens cardiaques une influence puissante que tout le monde connaît bien. Il n'est pas besoin, en effet, pour que le cœur soit ému, d'une peur intense : une petite frayeur suffit. Ne fût-ce qu'une détonation d'arme à feu inattendue ou la surprise de l'aboiement soudain d'un chien, c'est assez pour produire, comme on dit, un *battement de cœur*. Mais, si la frayeur est extrêmement intense, elle peut amener la syncope; autrement dit, arrêter complètement les contractions du cœur. En somme, tous ces symptômes, pâleur, sueur froide, tremblement, grande faiblesse, sont les symptômes d'un état que les médecins appellent *syncopal*, car ils coïncident avec la syncope et souvent même ils la précèdent.

Rarement cette syncope est assez prolongée pour produire la mort; mais cependant on en trouve dans l'histoire de la science quelques exemples authentiques. Un de mes regrettés confrères, expérimentateur distingué, M. Bochefontaine, m'a raconté qu'une fois il avait pris un chien, sur lequel il se proposait de faire une expérience, et qu'il venait d'attacher sur la table qui sert à ces infortunés martyrs : ce chien, épouvanté sans doute par l'odeur du sang et la vue des préparatifs qui se faisaient devant lui, mourut subitement. Chez l'homme, des cas de mort subite causée par la peur ont été signalés. On rapporte, — mais l'authenticité de l'histoire, qui se trouve dans d'anciens livres de physiologie, ne me paraît pas indiscutable,

(1) Quelquefois la peur agit sur les intestins d'une manière tout à fait spéciale, et que connaissent bien par expérience les vieux militaires. Un ami de M. Mosso, qui fut volontaire en 1866, lui a raconté ainsi ce qu'il a ressenti à sa première bataille. « Rien ne peut donner une idée de la rage avec laquelle les balles sifflaient autour de nous. Elles s'aplatissaient contre les murs et contre les arbres. Les cris des blessés, le bruit étourdissant des coups de fusil, le ronflement du canon, me déchiraient les entrailles. Je croyais que mon corps se fondait... J'étais toujours accroupi dans le fossé sans pouvoir me relever. J'avançais en trébuchant. J'étais honteux de moi-même. Je me serais tué de ne pouvoir regarder courageusement la mort en face; mais mon organisme ne pouvait supporter ce spectacle terrible. »

— qu'après une nuit d'orgie, des jeunes gens résolurent de faire le simulacre d'un jugement et d'une exécution. Un d'entre eux fut amené, les mains liées, les yeux bandés, et, malgré ses supplications, fut condamné à être saigné jusqu'à ce que mort s'ensuive. On lui banda les yeux, on simula la piqûre de plusieurs veines, et, en même temps, on faisait tomber des filets d'eau dans un bassin, de manière à imiter le bruit du sang tombant de la veine ouverte dans un vase. Tout d'un coup, le malheureux, qui n'avait cessé de gémir, s'affaissa : il était mort.

Mon père a raconté qu'un jour, avant de subir une grave opération chirurgicale (l'opération de la pierre), un patient fut amené devant un nombreux auditoire d'élèves. Le chloroforme n'était pas connu alors. Le chirurgien, — c'était l'illustre Desault, dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, — traça sur la peau avec son ongle la ligne que l'incision devait suivre ; soudain le pauvre patient poussa un profond soupir et mourut.

D'après M. Mosso, qui cite Marcello Donato, au siège de Bude, pendant la guerre contre les Turcs, un jeune homme qui combattait avec vaillance fut mortellement blessé et tomba. Quand la bataille fut terminée, le général (Raisciac, de Suède), accourut pour savoir quel était ce héros. A peine leva-t-il la visière du casque, qu'il reconnut son fils. Alors il resta immobile, les yeux fixés sur lui, et tomba mort sans pouvoir proférer une parole.

M. Mosso raconte ainsi l'histoire, relativement plaisante, d'un célèbre chirurgien de Pavie, Porta, qui, s'il voyait un de ses opérés succomber pendant l'opération même, — c'était encore avant le chloroforme, — jetait dédaigneusement les instrumens par terre et criait au cadavre, en manière de reproche : « Le lâche ! il meurt de peur. »

M. Lauder-Brunton, physiologiste anglais distingué, a cité une histoire ressemblant beaucoup à une de celles que je viens de citer plus haut. Un maître d'études, s'étant rendu odieux aux jeunes gens d'un collège, fut saisi par eux et conduit dans une salle où l'on avait préparé une hache et un billot. Là on lui assura qu'il allait mourir. On lui banda les yeux et on le mit sur le billot. Puis on donna le signal de la chute de la hache ; mais, au lieu de la hache, on fit tomber sur son cou un linge mouillé. Et alors, subitement, le malheureux mourut.

L'attente du coup mortel, et la peur qui accompagne cette horrible attente, ont peut-être déterminé la mort chez quelques condamnés. Quand La Pommeraye monta sur l'échafaud, il était, d'après M. Maxime Du Camp, plus qu'à demi mort. M. Laborde a eu l'occasion d'observer, quelques instans après la mort, le cœur de Gagny qui fut, il y a un an, guillotiné à Troyes. Le cœur était gorgé de

sang et dilaté, contrairement à ce qu'on observe en général; car, après décapitation, le cœur est en général contracturé et tout à fait exsangue. Peut-être la mort était-elle survenue quelques instans avant la décapitation. D'ailleurs, au dire des assistans, Gagny ne pouvait plus se soutenir, et on fut forcé de le porter pour lui faire subir le coup fatal.

Ces cas de mort causés par la peur sont assurément tout à fait exceptionnels. Mais la syncope est assez fréquente. Pour ma part, j'ai eu l'occasion d'observer un fait de ce genre qui n'a eu heureusement aucune conséquence grave. Faisant chez moi des expériences de somnambulisme sur V...,, très bon *sujet* somnambulique, — j'étais seul avec mon ami, M. Th. Ribot, le savant directeur de la *Revue philosophique*, — j'essayai de provoquer, ce qui était très aisé, une hallucination, en disant à la patiente : « Vous avez le bras coupé... Tenez, regardez, voici le sang qui coule! » Alors aussitôt elle tombe par terre, sans mouvement, sans respiration : les battemens du cœur s'étaient arrêtés : toute vie était suspendue, et, à ma grande épouvante, pendant une demi-minute, cette syncope persista, sans laisser d'ailleurs aucune trace, et sans que V... ait jamais su l'accident qu'elle avait subi. Quoique la peur ait chez elle provoqué une syncope, j'oserai affirmer que la peur a été pour moi bien plus que pour elle.

Mon maître, M. Verneuil, m'a aussi raconté l'histoire d'un jeune homme, qui, en maniant maladroitement un revolver, fit partir le coup. Il crut n'être pas blessé; mais soudain, en apercevant sa blouse, il s'aperçut qu'elle était trouée, et alors la frayeur, frayeur rétrospective, comme cela arrive parfois, lui fit perdre connaissance.

Quelqu'un, passant dans une rue, fut arrêté par la chute d'une énorme pierre qui tomba à ses pieds. L'individu continua sa route très tranquillement; mais, à quelques pas de là, il chancela et eut une syncope.

Dans une réunion d'hommes et de femmes, comme par exemple dans le public assemblé pour assister à des scènes d'acrobatie, des exercices de trapèze, ou des parades avec des animaux féroces, il n'est pas rare que quelqu'un, et plus généralement une femme, *se trouve mal* subitement. Or toutes ces expressions se trouver mal, perdre connaissance, défaillir, sont synonymes de syncope. Ce sont donc là des syncopes déterminées par la peur; et si les syncopes de frayeur allant jusqu'à la mort sont d'une extrême rareté, celles que suit un prompt rétablissement sont relativement assez communes. D'ailleurs toutes les émotions morales sont dans ce cas : la joie, la douleur, le dégoût, peuvent amener la syncope, parfois même la syncope mortelle; et Rabelais, qui était grand médecin non moins

que grand écrivain, en a réuni quelques cas plus ou moins authentiques, mais que, j'imagine, on relira avec plaisir (1).

Aussi une bonne part des effets physiques de la peur peut-elle être attribuée à la syncope : en effet, la pâleur de la face, la faiblesse générale et l'impuissance de tout mouvement, les bourdonnemens d'oreilles, les vertiges, sont-ils des symptômes de syncope, et, s'ils accompagnent l'effroi subit, c'est peut-être moins à l'effroi lui-même qu'ils sont dus qu'à l'arrêt du cœur provoqué par l'effroi.

Cette émotion profonde de la conscience, accompagnée de phénomènes extérieurs violens, est fatale et involontaire ; elle est provoquée avec une force irrésistible, indépendante de nous-mêmes. En un mot, c'est une action *réflexe*.

III.

Il me paraît indispensable, avant d'aller plus loin, d'expliquer ce qu'est une *action réflexe*. Le mot est si souvent employé, et le phénomène a une si grande importance dans la physiologie et dans la psychologie tout entières, qu'on ne saurait mettre trop de soin à le bien définir.

Supposons un appareil central, — le système nerveux (moelle et cerveau) contenu dans la colonne vertébrale et le crâne, — auquel viennent aboutir des filamens innombrables, disposés de telle sorte que le moindre attouchement d'un de ces filets met en branle l'appareil central. Nous aurons quelque chose qui ressemblera à l'appareil sensitif de l'organisme vivant. Pas un point de la périphérie du corps qui ne soit sensible, c'est-à-dire dont l'ébranlement, se propageant de place en place par l'intermédiaire des nerfs sensitifs, ne soit apte à se communiquer à l'appareil nerveux central.

Ce mouvement communiqué, cet ébranlement de l'appareil nerveux ne s'arrêtent pas là. De même qu'un grand nombre de fibres sensitives nerveuses arrivent à la moelle épinière et au cerveau, de même de la moelle épinière et du cerveau partent un grand nombre de fibres nerveuses motrices, centrifuges, qui vont communiquer leur ébranlement aux muscles.

Ainsi, en touchant un nerf sensitif, on ébranle ce nerf sensitif, qui de là va à la moelle épinière, et l'ébranlement de la moelle épinière se répercute, se *réfléchit* sur les nerfs moteurs, qui à leur tour font contracter un muscle, ou plusieurs muscles, ou tous les muscles de

(1) *Comment Bringuenarilles mourut subitement devant la gueule d'un moulin à vent.*

l'organisme. La volonté, dans ce cas, ne joue aucun rôle. L'ordre de faire contracter les muscles ne vient pas de la volonté : c'est un ordre qui n'est pas *ordonné*, c'est un ordre *transmis* par l'irritation des nerfs sensitifs. Cette irritation, cheminant de proche en proche, a ébranlé la moelle épinière et fait que la sensibilité s'est transformée en mouvement.

Pour prendre un exemple, je suppose qu'on touche légèrement avec un brin de plume le globe de l'œil. Aussitôt les paupières se refermeront avec force. Mais la volonté ne sera pour rien dans cette occlusion des paupières. Ce sera un acte irrésistible, fatal, absolument involontaire. L'excitation sensible de l'œil a passé des nerfs sensitifs à l'axe cérébro-médullaire, et là elle s'est transformée, sans que la volonté ait joué aucun rôle, en un phénomène moteur, c'est-à-dire en l'excitation des nerfs moteurs qui commandent la clôture des paupières.

Ni la volonté ni la conscience ne sont nécessaires à l'acte réflexe. Et même, là où il y a acte volontaire, il n'y a plus acte réflexe. Les lignes que j'écris en ce moment représentent un acte volontaire. Certes, je ne pense pas à la manière dont je vais tracer chaque lettre particulière isolément. J'ai suffisamment l'habitude matérielle d'écrire pour que cette action soit tout à fait *automatique* et habituelle ; mais elle n'est pas réflexe, puisqu'elle est voulue. De même, le musicien qui, au piano, exécute sans presque s'en douter les mouvemens les plus compliqués et les plus complexes, fait une action automatique, rendue possible seulement par un long exercice. C'est une action automatique volontaire, mais ce n'est pas une action réflexe ; car il veut jouer du piano, de même que je veux écrire.

Il faut donc établir une grande différence entre les mouvemens *volontaires*, spontanés ou commandés par le *moi*, et les mouvemens *réflexes*, qui sont fatalement consécutifs à une excitation sensible.

Un acte réflexe peut être conscient ou inconscient. Cela ne change rien à son caractère.

Prenons un exemple. On sait que l'iris de l'œil est un muscle circulaire dont l'orifice central, ou pupille, laisse passer les rayons lumineux. L'iris peut se contracter, et alors la pupille est petite : ou se relâcher, et alors la pupille est grande et dilatée. Or, toutes les fois qu'une vive lumière frappe la rétine, la rétine est excitée, puis le nerf optique qu'elle termine, puis les centres nerveux unis au nerf optique, si bien qu'enfin l'excitation, allant de proche en proche dans le bulbe et dans la moelle, gagne le nerf qui fait contracter l'iris, et alors la pupille se rétrécit sans que nous en ayons la moindre conscience. Ainsi, par voie réflexe, la lumière fait contracter l'iris, comme si cet admirable appareil, par un mécanisme automatique, déterminait lui-même la quantité de lumière qui doit

passer à travers l'ouverture pupillaire de l'œil. Plus la clarté est grande, plus l'iris est resserré. C'est là un type d'action réflexe involontaire et inconsciente. Inconsciente assurément; car il nous est absolument impossible de savoir quel est l'état de notre pupille, et rien ne peut nous avertir de son état de resserrement ou de dilatation.

A côté de ce réflexe inconscient, prenons un autre réflexe qui sera conscient; par exemple, le frisson déterminé par le contact du froid sur la peau. Si l'on sort d'une chambre bien chauffée pour s'exposer brusquement à l'air extérieur très froid, outre l'impression du froid, on sera pris d'un grand frisson, très rapide, qui, pendant quelques secondes, va secouer tout le corps d'un violent tremblement. Ce tremblement sera aussi involontaire que le resserrement de l'iris; mais il sera parfaitement conscient. Le froid fait trembler; mais on sait qu'on tremble, et, en même temps qu'on ressent le froid, on se rend compte du frisson tout à fait involontaire qu'il donne.

On peut donc dire des réflexes qu'ils sont les uns conscients, les autres inconsciens. La peur est un réflexe conscient.

C'est aussi un *réflexe psychique*, et cette nouvelle expression a besoin encore d'être définie.

En effet, les exemples donnés jusqu'ici ne portent que sur des excitations très simples, qui ne nécessitent aucune intelligence, aucune compréhension, aucune élaboration intellectuelle. Mais certains réflexes ne sont pas dans ce cas. Ils sont réflexes, c'est-à-dire involontaires; consciens, puisque nous nous en rendons parfaitement compte; mais ils sont psychiques aussi, car il faut une certaine dose d'intelligence pour qu'ils aient lieu.

Je prendrai pour cela un exemple bien simple de frayeur; le mouvement instinctif du soldat qui baisse la tête quand il entend siffler une balle à côté de lui. Ce mouvement est tout à fait réflexe; car le malheureux a baissé la tête avant même de penser à la balle qui va peut-être le frapper. A peine a-t-il entendu le sifflement que déjà il a baissé la tête. Cet acte, tout involontaire, est donc bien réflexe, conscient et psychique.

Il existe quantité d'actions analogues; et, pour peu qu'on y prête quelque attention, on verra combien, dans notre existence de chaque jour, ces actes réflexes psychiques ont une part importante.

L'émotion morale consciente et le mouvement extérieur qui l'accompagne sont causés par une excitation sensible, qui, en elle-même, n'est rien, mais qui est transformée par l'intelligence, de manière à devenir une excitation efficace. Certainement le sifflement d'une balle, en tant que bruit, ne fait pas baisser la tête. C'est un bruit qui, par lui-même, est tout à fait incapable de provoquer

pareil mouvement. Si donc le soldat baisse la tête aussi soudainement, c'est que ce sifflement de la balle a une signification très claire. C'est la mort qui a passé près de lui. Il le sait, sans avoir besoin d'y penser longuement; il est préparé à cette idée par une longue méditation; et alors, avant qu'il ait fait un raisonnement conscient sur les effets d'une balle qui siffle, l'association des idées s'est opérée dans son esprit et a déterminé son mouvement subit.

Si, pendant que la foule regarde Léotard faire ses exercices de trapèze, une des cordes vient à se rompre, aussitôt une grande émotion s'empare de la plupart des spectateurs. Quelques-unes des femmes se trouvent mal; d'autres poussent un cri. Les plus braves ont un frisson et pâlissent. Ce sont là, certes, des phénomènes bien involontaires, partant réflexes. Mais il faut, pour qu'ils existent, une certaine compréhension intelligente de ce qui s'est passé. Une corde qui se brise n'est pas une excitation réflexe ordinaire, et il n'y aurait eu dans la salle aucune émotion si, au lieu d'individus comprenant le péril d'une corde qui se brise, il n'y avait eu que des brutes.

Les brutes, c'est-à-dire les animaux inférieurs, ne sont pas susceptibles d'avoir des réflexes psychiques. Tous leurs réflexes sont simples. Nulle connaissance, nul jugement sur la nature de l'irritation. Pour l'homme bien des réflexes sont de cette nature. Si l'on me met une paille dans l'œil, des larmes abondantes vont couler; l'œil rougira; les paupières se fermeront avec force; mais ces phénomènes seront organiques, sans aucune compréhension ou élaboration intelligente sur la paille qui m'a blessé.

Presque toujours les réflexes psychiques ont pour point de départ un ébranlement des sens. Un paysage, un bruit, une odeur, une saveur, ne peuvent par eux-mêmes provoquer aucun réflexe organique; mais, s'ils sont compris par une intelligence, s'ils sont accompagnés d'une notion du phénomène extérieur, alors ils peuvent déterminer un réflexe qui est la conséquence de cette notion intuitive et soudaine.

Autrement dit encore, pour qu'une excitation produise de la frayeur, il faut qu'elle soit comprise, d'une compréhension peut-être élémentaire et superficielle; mais enfin, dans une certaine mesure, l'intelligence est éveillée, tandis que les réflexes organiques se produisent sans qu'aucun effort intellectuel soit nécessaire.

Si nous résumons ces faits, nous voyons que la peur, réflexe psychique, a un double résultat : d'une part, un phénomène de conscience, c'est-à-dire la frayeur ressentie par le *moi*; d'autre part, une série de phénomènes moteurs réflexes, tout à fait caractéristiques. Tout le système nerveux central est ébranlé; et son ébranlement se communique à tous les appareils, moteurs ou

glandulaires; au cœur qui arrête ou accélère ses battemens, aux muscles qui tremblent, aux glandes salivaires qui cessent de produire de la salive, aux intestins qui se contractent avec force, aux vaisseaux de la face qui pâlissent, aux glandes sudoripares qui sécrètent une sueur abondante, à la pupille qui se dilate, aux traits du visage qui reflètent l'angoisse de la conscience.

Tous ces organes divers se ressentent de l'ébranlement de l'appareil central qui relie les uns aux autres les organes les plus éloignés et met en parfaite harmonie l'émotion de la conscience et les mouvemens du corps.

IV.

Je n'en ai pas fini avec les détails physiologiques, et tout un ordre de faits importans doit encore être expliqué, ne fût-ce que d'une manière sommaire; car, sans cette explication, on ne saurait comprendre l'action de la volonté et de l'intelligence sur la peur.

Un des plus profonds physiologistes de notre temps, M. Brown-Séquard, a prouvé, par nombre d'expériences démonstratives et convaincantes, que le système nerveux, quand il a subi une stimulation extérieure, peut être *excité* ou *paralysé*.

En excitant un nerf, on provoque un mouvement. C'est là le cas le plus général; mais, dans certaines conditions spéciales, l'excitation nerveuse peut, au lieu de produire un mouvement, arrêter ce mouvement, soit directement, soit par voie réflexe, de telle sorte que le système nerveux est un appareil tantôt d'*excitation* et tantôt d'*inhibition* (ou d'arrêt).

Par exemple, voici le cœur qui se contracte. Si l'on excite fortement le gros nerf dit pneumogastrique, qui va au cœur, le cœur arrêtera au lieu d'accélérer ses mouvemens. Le nerf pneumogastrique est donc pour le cœur un nerf d'inhibition.

Autre exemple. Voici un individu qui respire régulièrement toutes les trois secondes à peu près. Si l'on vient à lui administrer une douche soudaine d'eau froide sur la tête et sur le cou, aussitôt la respiration s'arrête. Il est suffoqué: le souffle lui manque, et, pendant dix, quinze, vingt secondes, il lui sera impossible de respirer. La respiration a été *inhibée* par la douche froide. L'eau froide provoque par voie réflexe l'arrêt de la respiration.

Ainsi les excitations du système nerveux ont quelquefois un effet tout différent. Tantôt elles excitent, tantôt elles arrêtent le mouvement. Les émotions de la peur sont, elles aussi, tantôt stimulantes, tantôt paralysantes; et certes les exemples de l'un et l'autre phénomènes sont nombreux.

Voici un chasseur qui passe dans la forêt avec son chien. Soudain le chien rencontre un lapin, qui détale aussitôt, et avec une rapidité d'autant plus grande qu'il éprouve plus de frayeur. Il sautera par-dessus des fossés très larges, passera dans des broussailles presque impénétrables, se heurtera même à des objets qu'il aurait dû éviter, tellement sa course est précipitée par la peur. Si le chien se met à sa poursuite, c'est bien pis encore, et notre pauvre lapin, affolé, saute, bondit de-ci de-là, probablement terrifié, mais devenu, grâce à cette terreur même, plus agile et plus rapide.

Cependant il s'est caché dans son terrier; et le chien a rencontré un autre lapin. Celui-là, au lieu de fuir, reste coi; car il a rencontré les yeux ardens du chien fixés sur lui, et cette vue lui a inspiré une telle épouvante qu'il ne peut en détacher ses regards : il se sent presque paralysé, incapable de s'enfuir. Il est *arrêté*, comme disent les chasseurs, et la peur, au lieu de le faire courir, l'empêche de courir.

Ainsi la même émotion de la peur se traduit par une inhibition dans un cas, par une excitation dans l'autre.

Hypothèse assurément que cette comparaison entre l'*arrêt* du gibier et la peur; mais hypothèse qui me paraît acceptable, car de tous les sentimens connus de l'homme, c'est probablement la peur qui doit se rapprocher le plus de ce qu'éprouvent le lapin, la caille, ou la perdrix, quand ils sont mis en arrêt par un chien. Certes, dans la vague conscience que les animaux ont d'eux-mêmes, la peur n'est pas aussi nettement formulée que dans la conscience d'un homme; mais, autant qu'on peut raisonner par analogie, c'est un sentiment de même nature.

D'autres animaux que les chiens d'arrêt peuvent exercer cette fascination. Qu'un serpent approche d'un petit oiseau, en le regardant fixement, l'oiseau sera comme paralysé et ne pourra s'envoler. Souvent même, dit-on, grâce à cette sorte de fascination, les serpens peuvent ainsi s'emparer de diverses petites proies, rendues inhabiles à la fuite par cette terreur qui anéantit leurs forces.

Eh bien! la vue d'un serpent, ou d'un animal immonde comme le crapaud, produit souvent sur des personnes nerveuses une impression analogue. Ce n'est pas tout à fait le dégoût, ce n'est pas tout à fait la peur; c'est un sentiment mixte, qu'on pourrait appeler l'*horreur*, qui fait que tout effort parfois est rendu difficile, presque impossible. C'est une action d'inhibition; ce n'est plus une action d'excitation.

Tout le monde connaît la vieille et fameuse expérience du père Kircher (1646) sur le *magnétisme des animaux*. Si l'on prend une poule, et qu'on la tienne fixée devant une raie faite à la craie sur le plancher; la poule restera immobile, dans une sorte de tor-

peur et de stupidité tout à fait invraisemblables. Est-ce de la peur? Cela est probable : en tout cas, c'est de l'inhibition, et on voit à quel point la peur et l'inhibition se confondent, puisque les excitations qui arrêtent les mouvemens sont celles-là mêmes qui, selon toute vraisemblance, produisent simultanément l'émotion frayeur.

Si je rappelle cette expérience célèbre de Kircher, c'est parce qu'elle a pris récemment une grande importance. On a montré que divers animaux peuvent être par une sorte de fascination rendus stupides et immobiles, et on a pensé que c'était là l'origine des phénomènes du somnambulisme. Le somnambulisme, ou l'hypnotisme des animaux, c'est cette inhibition que provoque un objet brillant, et ce n'est peut-être pas très loin de la peur.

Nous pouvons maintenant nous expliquer comment les réflexes de la peur sont de deux ordres. Il y a les réflexes de stimulation, qui donnent des forces, et les réflexes de paralysie, qui ôtent les forces.

En général, la peur très intense est plutôt paralysante; au contraire, une peur modérée accroît nos forces. On sait que la colère développe avec une intensité extraordinaire les efforts musculaires. Cela est plus vrai encore pour la peur. Tel individu, qui fuit épouvanté, franchira des obstacles, murs, haies, fossés, dont, en son état normal, il eût été absolument incapable de triompher. De même, un homme en colère, avec une force qu'il ne se connaissait pas, brisera les liens qui l'attachent. A ce point de vue, l'amour est peut-être moins puissant que la peur, et si l'on pouvait imaginer une course entre deux individus de force égale, je crois que l'individu effrayé courrait plus vite que celui qui veut l'atteindre.

Nous n'en avons pas fini avec l'inhibition. En effet, les réflexes peuvent être modifiés par la volonté. Autrement dit, le cerveau et les centres nerveux supérieurs peuvent arrêter, diminuer et ralentir les actions réflexes.

Il semble qu'il y ait un antagonisme entre le cerveau et la moelle épinière qui produit les réflexes. Plus le cerveau est actif, moins les réflexes sont forts, et inversement. Voici une grenouille intacte dont les réflexes, quand on pince sa patte, ont une force, je suppose, de 50 grammes. Si nous lui enlevons le cerveau, ces réflexes, à conditions égales, auront une force double et pourront soulever un poids de 100 grammes.

Les réflexes sont donc d'autant plus rapides et plus intenses que le cerveau agit moins. Cela s'exprime en disant que le cerveau est un appareil d'inhibition pour la moelle épinière et pour les actions réflexes.

En réalité, l'observation de chaque jour et de chaque instant prouve

que le cerveau, — c'est-à-dire la volonté, — peut ralentir, affaiblir ou diminuer les réflexes involontaires. Par exemple, la toux provoquée par un corps étranger dans le larynx est un acte réflexe. Assurément elle est bien involontaire. Et cependant, en concentrant toute notre attention, et en faisant des efforts extraordinaires, nous la ralentirons, nous la retarderons, nous en diminuerons l'éclat, la violence. Ce sera la volonté qui affaiblira l'acte réflexe.

Autre exemple. Que l'on approche vivement un objet de notre œil, et aussitôt, par un acte réflexe irrésistible, nous fermerons les paupières. Le clignement de l'œil, à la suite de cette menace infligée à l'œil, est un excellent type d'acte réflexe. Eh bien ! dans ce cas, la volonté est plus ou moins efficace. Quelques personnes, avec un grand effort, arriveront à empêcher leurs yeux de cligner : pour d'autres, ce pouvoir sera facile ; mais d'autres, malgré toute l'énergie de leur volonté, ne pourront y parvenir (1). Nous dirons alors que le pouvoir d'arrêt du clignement réflexe, ou mieux la force d'inhibition, pour se servir du terme technique, n'est pas le même chez ces divers individus.

Ce pouvoir d'inhibition, c'est la volonté ; ce n'est certainement pas toute la volonté ; mais c'est un de ses élémens les plus importans, celui qui se rapproche le plus des phénomènes physiologiques simples, et, par conséquent, celui qu'il est bon de prendre pour type quand on étudie la volonté.

Or la peur, réflexe psychique, involontaire et conscient, peut être, dans une certaine mesure, modifiée et entravée par la volonté. C'est là un des phénomènes les plus curieux et les plus mystérieux de l'histoire de cette émotion instinctive.

V.

Nous avons achevé les explications physiologiques plus ou moins arides. Maintenant les faits seront faciles à comprendre.

En parlant des réflexes psychiques, nous avons dit qu'ils ne dépendent pas seulement de l'excitation extérieure qui ébranle l'organisme, mais surtout de l'élaboration, par l'intelligence, de cette excitation. Le sifflement d'une balle qui fait trembler le soldat, le rugissement d'un lion qui fait trembler le chien, l'odeur d'un éléphant qui fait trembler le cheval, sont des excitations par elles-mêmes indifférentes. Elles n'ont puissance d'émotion que parce

(1) M. Mosso, à ce propos, cite un passage de Pline, qui raconte qu'on éprouvait la valeur des gladiateurs en cherchant ceux qui, ainsi menacés, ne fermaient pas les paupières. On en trouvait fort peu d'ailleurs.

qu'elles tombent sur un organisme intelligent, qui, avec plus ou moins de conscience, comprend ce qu'elles signifient : de sorte que l'intensité de la frayeur ne dépend pas de l'excitation elle-même, mais de la réaction de l'organisme à cette excitation.

A ce point de vue, la peur diffère notablement de la douleur. La douleur d'une brûlure par exemple sera presque tout à fait proportionnelle à la force de la brûlure. Une douleur est d'autant plus vive que l'eau est plus chaude, la surface de peau plus vaste, et la durée du contact plus longue; mais pour la peur l'excitation ne joue presque aucun rôle, et son intensité n'a aucune influence sur l'intensité de l'émotion. C'est l'organisme qui fait tous les frais de la peur. Une personne craintive se promène le soir dans un endroit isolé : alors pour elle le moindre froissement d'une branche d'arbre va devenir un motif d'épouvante. Cependant ce léger bruit est tout à fait inoffensif; il n'est effrayant que parce qu'il frappe un organisme très excitable.

La peur dépend de notre excitabilité personnelle, individuelle, qui est essentiellement variable. Il y a des hommes qui sont naturellement braves, d'autres qui sont naturellement craintifs. Les enfans sont en général peureux; les femmes sont moins braves que les hommes; les individus nerveux moins braves que les individus flegmatiques.

De même, il y a des animaux braves et des animaux craintifs. Les carnivores, les carnassiers, ceux qui sont agressifs, et dont la destination est de poursuivre, au lieu d'être poursuivis, sont en général peu timides. Je ne veux pas dire qu'ils manquent de prudence; le renard, le loup, sont d'une prudence proverbiale; ils sont sauvages, mais ils ne sont pas faciles à effrayer comme le lièvre, le lapin, et les autres animaux inoffensifs dont la seule défense est dans une fuite rapide.

Les rats et les souris sont peut-être les plus craintifs de tous les animaux. Si, près d'un rat mis dans une cage, on fait quelque bruit, aussitôt le rat va tressauter; à chaque bruit, à chaque ébranlement de sa prison, il va répondre par une émotion générale de tout son être, et un tremblement convulsif. Ce n'est pas à dire qu'il manque de bravoure, mais il est très excitable, plus excitable que les animaux indolens et peu nerveux, comme le lapin domestique, par exemple, ou le mouton, ou le porc.

Et, en vérité, nous avons probablement eu tort d'employer, pour différencier les divers individus, les termes de bravoure et de timidité. Tel individu nerveux, craintif, impressionnable, peut être d'une extrême bravoure. Il n'en aura d'ailleurs que plus de mérite; mais son tempérament sera d'être facile à effrayer, et certes il n'est pas commode de trouver dans la langue un mot pour expri-

mer cette idée. Telle femme nerveuse pourra accomplir des actes de bravoure extraordinaire; cela ne l'empêchera pas d'avoir peur. Il faut donc bien distinguer la peur, sentiment dont on n'est pas le maître, et les actes que commande la peur. Il y a dans la peur deux élémens : l'élément sensation, c'est l'émotion provoquée dans la conscience, et l'élément acte, c'est-à-dire la série des actions qu'entraîne cette sensation.

Encore, dans ces actes, faut-il distinguer les actions véritables, les faits exécutés par nous, ou les mouvemens organiques, viscéraux, involontaires.

A cet égard, le mot fameux de Turenne, — et peu nous importe qu'il soit réel ou apocryphe, — exprime une vérité psychologique très profonde. Comme la bataille commençait et que les boulets, les biscaïens et la mitraille, tombant avec fracas autour de lui, le faisaient trembler : « Tu trembles, carcasse, se dit-il à lui-même ; tu tremblerais plus encore si tu savais où je vais te mener! »

En effet, la peur, sentiment, ne peut guère se maîtriser ou se dompter. C'est une émotion irrésistible qui dépend de notre organisation propre et que tous les raisonnemens les plus logiques du monde ne parviendraient pas à changer. On dit communément que la peur ne se raisonne pas. Rien n'est plus vrai, et il est remarquable à quel point, pour arrêter les effets de la peur, l'intelligence et les efforts de l'intelligence ont peu d'efficacité.

Je connais telle personne de grande intelligence, à l'esprit ferme et lucide, qui se croirait perdue si elle était forcée d'entrer dans une petite barque. Cependant la mer n'est pas agitée, le trajet à faire est court, la barque est solide, il n'y a pas de vent, les rameurs sont expérimentés. Voilà d'excellens raisonnemens. Hélas! ils n'ont aucune prise. L'émotion est plus forte que tous les argumens que vous pourrez inventer, quoiqu'ils soient irréprochables, et quoique le poltron en reconnaisse parfaitement la force.

Combien d'enfans n'oseraient pas traverser pendant la nuit le petit jardin où ils ont joué tout le jour, où ils savent que nul danger ne les menace, et alors qu'ils ne perdent pas de vue les lumières de la maison paternelle!

Je puis donner un exemple qui m'est personnel, et qui prouve à quel point les émotions de la peur ne se raisonnent pas. Il y a une dizaine d'années, me trouvant à Bade, près de la Forêt-Noire, j'avais pris l'habitude de me promener tout seul le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Assurément la sécurité était absolue, et je savais très bien que je ne courais nul danger. Et, en effet, tant que j'étais en pleins champs et sur la route, je ne sentais rien qui ressemblât à la peur. Mais, s'il s'agissait de m'enfoncer dans la forêt, absolument sombre, c'était tout autre chose. L'obscurité était profonde, assez

profonde pour qu'on vît à peine, à deux pas devant soi, le chemin qu'il fallait suivre. J'y entrais résolument, et je faisais ainsi quelques vingtaines de mètres; mais, malgré moi, plus je m'enfonçais dans l'ombre, plus la peur me dominait, peur absolument incompréhensible, puisqu'il n'y avait là à coup sûr aucun péril. Je cherchais vainement à triompher de ce sentiment déraisonnable, et je pouvais bien marcher ainsi dans l'ombre pendant près d'un quart d'heure. Mais cette promenade n'avait rien d'agréable, et, malgré moi, quand je revoyais, par une échappée, la clarté du ciel, je sentais un certain soulagement, et il me fallait faire un énorme effort de volonté pour ne point presser le pas.

Ma peur était donc tout à fait sans cause; je le savais, et, malgré cela, je l'éprouvais tout aussi forte que si elle eût été rationnelle. A quelque temps de là, j'ai voyagé la nuit, seul avec un guide en qui je n'avais aucune confiance, dans les montagnes du Liban; certes le danger y était bien plus grand qu'aux environs de Bade; mais je n'avais aucun sentiment de frayeur.

Le seul moyen de combattre la peur, c'est l'habitude. Je l'ai employé avec succès dans le cas que je mentionnais tout à l'heure. D'abord je ne pouvais pas sans un grand sentiment de peur entrer dans la forêt; puis je m'imposai de faire tous les jours une centaine de pas de plus, si bien qu'à la fin je restais sans être effrayé jusqu'à minuit dans la forêt complètement sombre. Mais ce n'est pas sans un long exercice que je suis arrivé à triompher ainsi de moi-même. Il n'a pas fallu moins de deux mois, presque tout le temps de mon séjour là-bas, pour arriver à l'indifférence; et je crois bien que maintenant, ayant perdu l'habitude de marcher tout seul la nuit dans une forêt complètement sombre, je ne serais pas sans éprouver quelque frayeur.

Le seul moyen efficace pour avoir raison de la peur, c'est l'habitude. Il en est des émotions morales comme de l'exercice musculaire. Pour être un bon marcheur, il faut être *entraîné*. On fera, je suppose, le premier jour 10 kilomètres, le second jour 11 kilomètres, et ainsi de suite. En augmentant tous les jours d'un kilomètre ou d'un demi-kilomètre, en deux mois, on arrivera à faire, sans se fatiguer, 50 kilomètres par jour. Montaigne raconte quelque part la plaisante histoire d'une femme qui prit sur ses épaules un jeune veau qui venait de naître et le porta ainsi pendant une demi-lieue. Tous les jours elle faisait ce trajet avec le même veau, et elle pouvait le porter encore alors qu'il était devenu un bœuf. Je ne garantis pas la vérité du fait; et je ne crois pas que l'entraînement arrive à faire dépasser à nos muscles certaines limites de puissance, mais, par l'exercice et l'habitude, il est incontestable

que nous arrivons à accroître énormément toutes nos forces physiques ou morales.

Sur la peur, l'habitude a un tel effet, que rien de ce qui nous est habituel ne peut nous effrayer. L'habitude émousse les émotions les plus fortes, et la peur en particulier. Il n'est pas de danger habituel qui puisse produire de la frayeur. De là la facilité et la fréquence de ce qu'on appelle le courage professionnel.

Je ne voudrais certes pas en médire, mais ce courage n'est pas du vrai courage; c'est de l'habitude. Le matelot, sur son navire battu par la tempête; le médecin, la sœur de charité, l'infirmier, dans un hôpital encombré de cholériques, de pestiférés et de varioleux; le chimiste et le physiologiste, au milieu des virus, des corps explosifs et des poisons; l'aéronaute dans sa nacelle; le couvreur sur son toit; le *toréador*, le *picador* et le *banderillero* dans l'arène: tous ces braves n'ont pas à faire preuve de bravoure. Ils n'ont pas peur. Le sentiment du danger inconnu, qui est au fond de toute frayeur, n'existe pas pour eux. Et ils ne raisonnent pas plus leur absence de frayeur que d'autres qui seraient effrayés ne pourraient raisonner leur frayeur. L'habitude est là qui les empêche d'avoir peur. Je crois bien que le jeune matelot qui n'avait jamais mis le pied sur la planche d'un navire a eu probablement quelque émotion, s'il a, dès le début de sa navigation, assisté à une tempête un peu sérieuse. Mais l'habitude est venue, et, avec l'habitude, l'émotion s'est émoussée; de sorte que les uns et les autres n'ont plus de frayeur. Les ouvriers et ouvrières qui fabriquent de la poudre ou de la dynamite sont parfois d'une imprudence telle, et ils ont tellement peu de crainte d'un danger qu'ils connaissent admirablement, mais auquel ils sont habitués, qu'on est forcé de les protéger contre eux-mêmes et de prendre des mesures rigoureuses pour les empêcher de fumer et de manier du feu près de la poudre. De même encore, dans les mines, les ouvriers mineurs ne prennent pas les précautions nécessaires contre le grisou, contre les éboulemens. Ils connaissent le danger; mais, comme il s'agit d'un danger habituel, ce danger ne peut plus leur inspirer de crainte.

Le courage professionnel, si tant est qu'il soit vraiment du courage, est le plus facile de tous : aussi le rencontre t-on toujours et presque sans exceptions. Le vrai courage, ce serait d'affronter sans crainte un danger dont on connaît toute l'importance et dont on n'a pas pris l'habitude. Le couvreur, si brave sur son toit, ferait peut-être une piteuse figure au fond d'une mine; et je ne sais si le plus brave des mineurs serait très rassuré en se voyant juché au milieu des cheminées, presque à pic, à une quarantaine de mètres au-dessus du sol.

Rien n'est variable comme la peur. Elle dépend de l'individualité ou plutôt de l'*excitabilité* de chaque individu. C'est un terme technique en physiologie, mais c'est le seul qui exprime bien mon idée. Chaque individu a son excitabilité propre qui dépend de son état physiologique et moral et qui n'est pas la même pour les diverses excitations. Je croirais volontiers que tout homme est plus ou moins capable de frayeur ; mais que cette frayeur est causée chez les uns et les autres par des motifs différens. Celui-là a peur des poisons, tel autre a peur des bateaux, tel des ponts et des montagnes, tel autre des serpens. Un autre aura peur de l'obscurité, un autre encore du tonnerre, et chacun trouvera dans l'ensemble des excitations qui frappent ses sens celle qui sera plus spécialement apte à provoquer en lui de la peur.

Et même l'excitabilité de chaque individu est assez variable suivant le moment de la journée, suivant l'état de santé ou de maladie. Selon qu'on est à jeûn ou qu'on vient de dîner, les idées ne suivront pas le même cours. Un convalescent, débilité par une longue affection nerveuse, sera sans doute plus accessible à la peur que quand il était robuste, bien portant, sortant de table.

Mais ce qui augmente énormément l'intensité de la peur, c'est l'attention, c'est l'imagination. En effet, pour tous les réflexes psychiques, l'excitant en lui-même n'est rien : c'est la réaction de l'organisme qui fait tout. L'image visuelle ou auditive qui frappe nos sens n'est rien, tant qu'elle n'est pas transformée, élaborée par l'intelligence de manière à devenir finalement une image effrayante.

Voici un enfant qui se promène la nuit sur une route : il voit un linge blanc qui se balance : aussitôt il s'imagine que ce linge blanc est un fantôme qui le poursuit, et il se sauve, pénétré d'épouvante ; c'est son imagination qui a tout fait, et, si son imagination n'avait pas amplifié et démesurément agrandi l'image réelle, il n'aurait eu aucune peur.

L'imagination est toute-puissante : elle ne se borne pas à des associations d'idées ou à des amplifications d'images ; elle est capable de construire un édifice tout entier, compliqué, hérissé d'images effrayantes, ou attristantes, ou lamentables, qui toutes aboutissent au même résultat, c'est-à-dire à faire grandir la peur.

J'ai connu un malheureux individu, d'intelligence il est vrai au-dessous de la moyenne, à qui une mission fut confiée pour passer vingt-quatre heures dans une ville où sévissait le choléra. Je l'ai vu gémissant, pleurant, se lamentant. L'hôpital, les corbillards, les cadavres violacés, l'agonie dans un lit de douleurs, toutes ces idées remplissaient son imagination au point qu'il ne pouvait s'en délivrer. Ce fut une obsession incessante qui l'empêcha d'aller là où

il devait aller. On peut dire pour l'excuser que ce travail irrésistible de son imagination était la cause même de sa peur.

Peut-être, en fait de bravoure, nous faudrait-il tous, les uns et les autres, être plus modestes que nous ne le sommes d'habitude, et convenir que souvent être brave, c'est manquer d'imagination. Deux voyageurs cheminent ensemble dans un pays inconnu. Pierre n'a pas d'imagination, il ne songe pas aux animaux féroces, aux indigènes, plus féroces que les animaux, aux périls de la faim et de la soif, au danger de perdre sa route ; il ne pense qu'à activer le pas de sa monture pour arriver plus vite. Mais, par malheur, Paul a de l'imagination. Alors, malgré lui, il pense aux lions, aux tigres qui sortent d'un hallier, aux indigènes qui lancent des flèches empoisonnées, aux affreux supplices qui sont réservés aux prisonniers. Il ne peut s'empêcher de détailler dans sa pensée ces divers supplices, il se sent déchiré lambeau par lambeau ; et alors, ému par tous ces tableaux que son imagination lui présente avec une extraordinaire vivacité d'images, il a peur : il tremble. Si Pierre avait ces mêmes idées, ce Pierre qui paraît si brave aurait peur, lui aussi, et tremblerait tout comme Paul.

En pareil cas, l'imagination se confond presque avec l'attention. L'attention excite la peur comme elle excite toutes les émotions. Faire attention à une image, c'est, par cela même, la grandir, la développer, la rendre importante, prépondérante, lui donner du relief, de l'éclat, de la force.

Supposons qu'on dise à quelqu'un : « Je vais vous faire ici, en ce point de la peau, une piqûre d'épingle ; elle ne sera pas bien douloureuse, mais enfin ce sera une piqûre. » Pendant quelques minutes la piqûre d'épingle est toujours là, menaçante : toute la force de notre attention y est portée, et alors finalement, cette piqûre, inoffensive au fond, deviendra presque douloureuse. Si cette même piqûre nous avait surpris sans que nous eussions eu le temps de la méditer, de réfléchir sur elle, de concentrer toute notre attention sur cette blessure insignifiante, elle aurait peut-être passé inaperçue. Mais, de par l'attention, elle est devenue très forte.

De même pour la peur. On peut s'y préparer, et cette longue préparation contribuera à redoubler la frayeur. C'est un cruel supplice que celui des malheureux qui doivent bientôt subir une opération. Encore à présent, grâce au bienfait de l'anesthésie chirurgicale, — assurément un des plus grands services que les médecins aient rendus à l'humanité, — grâce, dis-je, à l'anesthésie, les opérations ne sont plus douloureuses, et la terreur qu'elles provoquent est assez peu justifiée. Mais autrefois la longue méditation du moment terrible rendait la terreur encore plus forte.

Quand un criminel est condamné à mort, on a cette humanité de lui épargner le supplice de l'attente ; et c'est à peine si deux heures s'écoulent entre le moment où il est averti qu'il va mourir et le moment où il meurt.

Ainsi, comme l'imagination, l'attention est un appareil d'excitabilité, c'est-à-dire qu'elle rend extrêmement sensibles à la peur des individus qui, sans cela, auraient été d'une insolente bravoure.

Il est vrai que l'attention est, jusqu'à un certain point, volontaire. On peut, dit-on parfois, distraire ses pensées et songer à autre chose. Le conseil est facile à donner, mais en vérité il n'est pas facile à suivre. On conseille à quelqu'un qui a mal aux dents de ne plus penser à son mal. Mais vraiment est-ce possible ? J'en appelle à ceux qui ont souffert. Est-ce que le condamné à mort, quand l'arrêt de mort lui a été notifié, peut songer à autre chose qu'à la minute finale qui tranchera sa vie ? Est-ce que le passager, surpris par la tempête, ballotté par une mer furieuse, peut penser à autre chose qu'au danger d'être englouti dans l'abîme ?

L'attention ne se commande que quand il s'agit d'images indifférentes. Les images violentes, les émotions fortes commandent l'attention et ne sont pas commandées par elles.

L'attente de la peur, c'est-à-dire, en termes un peu différens, mais en idées semblables, l'attention à la peur, c'est presque la peur elle-même. De même qu'une douleur inattendue est bien moins intense qu'une douleur attendue, de même une peur survenant à l'improviste est bien moins forte qu'une peur qu'on a méditée à loisir. Il est probable, — et fort heureusement, car j'aurais grande peur, — que je ne verrai jamais de fantôme ; mais, si je devais en voir un, j'aimerais mieux être surpris par cette vision survenant inopinément que d'avoir la certitude que le fantôme viendra me visiter à tel jour et à telle minute.

En somme, de quelque côté que nous envisagions le problème, nous trouverons que la peur, en tant que sensation, en tant qu'émotion de la conscience, dépend uniquement de notre excitabilité individuelle. Elle est donc tout à fait indépendante de la volonté. Cependant la volonté peut intervenir ; mais, quelque puissante qu'on la suppose, elle ne peut rien sur nos sentimens, elle n'agit que sur les actes, et c'est cette influence sur nos actes qui caractérise le plus ou moins de volonté.

Prenons l'exemple du soldat qui, entendant siffler les balles autour de lui, ressent une forte frayeur. Il ne pourra rien sur son émotion et sur sa frayeur, assurément légitime. Mais il pourra, par un effort de volonté, ne pas s'enfuir et continuer à marcher en avant. Il faudra peut-être un effort de volonté, plus puissant encore, pour arrêter le réflexe psychique qui consiste à baisser la tête. Toute-

fois ce mouvement, involontaire sans doute dans une certaine mesure, est quelque peu volontaire, puisque avec une volonté forte on peut l'arrêter et l'empêcher de se produire. De même que la volonté peut empêcher la toux, le clignement, de même elle peut arrêter les actes réflexes psychiques. La volonté est donc en quelque sorte l'équivalent du pouvoir d'inhibition. Ce pouvoir est variable chez les divers individus, et c'est en cette variabilité que consiste le plus ou moins de bravoure des individus.

Sur dix soldats, dix soldats auront, par l'effet de la peur, une impulsion presque réflexe à la fuite. Or, chez ces dix soldats, la peur sera, je suppose, tout à fait égale, en tant qu'émotion intérieure. Cependant il n'y en aura que cinq qui vont s'enfuir. Les cinq autres, plus courageux, resteront exposés au feu, continueront à se battre et essaieront de marcher en avant. C'est que, chez ces cinq braves, le pouvoir d'inhibition a été plus fort que l'émotion frayeur, et par conséquent, la frayeur étant domptée, ils ne se sont pas enfuis.

Il semble donc qu'il y ait lutte, antagonisme entre deux forces contraires : d'une part, l'émotion, qui incite à certains actes; d'autre part, la volonté, ou puissance d'inhibition, qui empêche ces actes.

Ce serait entrer dans une digression trop longue que d'analyser dans tous ses détails ce phénomène de volonté. Il semble que, lorsque nous sommes ébranlés par une émotion, cette émotion ne puisse être combattue avec succès que par une émotion inverse : par exemple, dans le cas qui nous occupe, pour le soldat sur le champ de bataille, l'honneur du drapeau, le sentiment de la dignité personnelle, la présence des chefs et des camarades, l'idée du devoir et de la discipline, la crainte d'un châtiment, l'amour de la patrie, l'espoir d'une récompense, que sais-je encore? il faut des images ou des émotions pour contredire l'émotion frayeur. Opposées à celle-ci, elles triomphent d'elle, chez les cinq soldats, je suppose, qui restent fermement au feu, alors qu'elles sont, chez les cinq soldats qui s'enfuient, inférieures en intensité à la frayeur qui les fait courir et s'enfuir.

Il y a donc chez tous les hommes un pouvoir d'arrêt qui empêche les émotions d'exercer leur influence. Mais ce pouvoir d'arrêt est extrêmement variable. Les gens dont on dit que la volonté est forte la possèdent à un haut degré, tandis que d'autres sont tout à fait incapables de réagir. Je connais telle personne qui ne peut résister à *l'impression du moment*, comme on dit. Nulle force de réaction ou de résistance aux émotions diverses qui viennent l'atteindre. Comme la girouette balancée par les vents, qui suit docilement leur impulsion, de même il se laisse mener en tous sens par les sentimens, bons ou mauvais, qui l'animent. Les images antérieures n'ont aucun

pouvoir pour l'arrêter : il est conduit au lieu de conduire. Ainsi l'a dit un poète :

> Ce n'était pas Rolla qui gouvernait sa vie,
> C'étaient ses passions; — il les laissait aller,
> Comme un pâtre assoupi regarde l'eau couler.
> Elles vivaient; — son corps était l'hôtellerie
> Où s'étaient attablés ces pâles voyageurs.

Heureux ceux dont la volonté est assez forte pour résister à l'émotion involontaire et empêcher que l'acte suive fatalement l'émotion! Ceux-là sont les énergiques, les puissans, les braves.

Quelquefois cette absence de volonté est poussée si loin qu'elle constitue presque une véritable maladie mentale. C'est ce qu'on a nommé l'*aboulie*, ou impuissance de vouloir. Chez beaucoup d'aliénés, on voit la maladie commencer par ce symptôme. Les hystériques notamment sont presque toujours incapables de résister : elles se laissent mener par la passion et la fantaisie, que ce soit amour ou haine, dégoût ou frayeur. Le *moi* volontaire a abdiqué.

La volonté est une véritable force psychique qui peut être accrue, diminuée ou abolie. Et même elle est très fragile. Il suffit d'une dose faible de poison pour anéantir cette propriété de résistance. Un peu d'absinthe, ou d'alcool, ou de hachich, et l'émotion règne en souveraine sans rencontrer de résistance. J'ai raconté ici même ce qu'il m'advint un jour après avoir pris du hachich. Un de mes amis voulut me piquer avec une épingle pour savoir si ma sensibilité tactile était altérée; mais j'en ressentis une telle frayeur que je me mis à ses genoux, tout éploré, en le suppliant de ne pas m'infliger ce cruel martyre. Nulle volonté dirigée par la raison n'existait plus en moi pour mettre un obstacle à l'émotion psychique.

Quelque efficace que soit chez certains hommes le pouvoir d'arrêt sur les mouvemens de la vie extérieure, la volonté ne va pas jusqu'à arrêter les mouvemens organiques. Le soldat qui entend siffler les balles peut à la rigueur ne pas baisser la tête. Il peut, par un effort de volonté, ne pas s'enfuir, quoiqu'il en ait grande envie. Il ne pourra pas s'empêcher de trembler, de pâlir, d'avoir de grands battemens de cœur, avec une sueur froide par tout le corps. Sur ces actes réflexes, viscéraux, la volonté est sans prise. De même qu'on ne peut s'empêcher de rougir, ce qui est parfois fort incommode pour les très jeunes gens, de même on ne peut s'empêcher de pâlir. Cela est tout à fait indépendant de nous. La pâleur de la face, indice manifeste de terreur, ne peut être combattue, et il serait bien injuste de reprocher à un individu qui court un grand

danger sa pâleur et son tremblement. Car ni la pâleur ni le tremblement ne peuvent être empêchés par la volonté, si énergique qu'on la suppose. Turenne tremblait : il n'était pas un lâche assurément. Le brave Bailly, conduit à l'échafaud, tremblait peut-être de froid ; mais la peur y était aussi pour quelque chose, je m'imagine ; et il serait bien sot de s'en indigner.

Il y a donc deux sortes de bravoure : la bravoure de l'individu qui n'a pas peur, — celle-là est facile et peu méritoire ; — et la bravoure de l'individu qui a peur.

Celui qui n'a pas peur est fort heureux ! Que sa bravoure soit naturelle, ou conquise par l'habitude, il ne s'inquiète pas des dangers qui le menacent. Il conserve son sang-froid. Il est maître de lui. Il ne tremble pas. Il ne pâlit pas. Son cœur ne bat pas plus vite ou plus lentement que de coutume. C'est un brave.

Mais celui qui pâlit et qui tremble, et dont le cœur bat avec force, tumultueusement, avec une grande angoisse tout intérieure, peut être un brave, lui aussi. Il a grand désir de s'enfuir, de se soustraire au danger ; il sent une émotion profonde l'envahir, et cependant il reste à son poste, résolu, calme en apparence. Sa pâleur seule et son tremblement décèlent l'anxiété qui le ronge. Qui aura le droit de refuser à celui-là l'honneur d'être un brave ? A mon sens, il sera plus brave que tout autre. Mais, quoique j'aie grande estime pour lui, j'aurai peu de confiance ; car son effort d'héroïsme peut tout à l'heure être vaincu, et la vertu, si belle qu'elle soit, est moins solide que l'absence d'émotion.

Quant à celui qui, pris de peur, s'enfuira à toutes jambes, certes celui-là n'est pas un brave, et son éloge n'est pas à faire. Mais il faudra être indulgent pour lui. Qui sait si l'on n'aurait pas pu, avec quelques paroles d'encouragement ou d'enthousiasme, ou bien en l'habituant au danger, vaincre sa sensibilité native ? Pour les faiblesses humaines il faut être pitoyable : — c'est là, je crois, la clé de la sagesse. — Les plus braves ont sans doute eu aussi leur moment de défaillance ; et, s'ils ne l'ont pas eu encore, un jour viendra, peut-être, où, surpris par une émotion violente, soudaine, irrésistible, ils ne seront pas assez forts pour triompher d'eux-mêmes.

VI.

Quelle est la raison d'être de la peur ? D'où vient-elle ? Pourquoi cet étrange et odieux sentiment a-t-il été par la nature imposé à l'homme et aux animaux ?

Disons le tout d'abord. Aucun des sentimens naturels n'est vain.

Tout a un but. Quelle que soit la théorie qu'on adopte pour expliquer l'origine des êtres, on sera toujours forcé de reconnaître qu'il y a une finalité à tout ce qui est en nous, organes ou fonctions des organes. Pour notre part, nous croyons que cette finalité est due à la sélection, qui a permis de vivre à certains êtres, et qui a anéanti tous les autres. Ceux-là ont vécu dont les sentimens étaient adaptés aux conditions d'existence, tandis que ceux dont les sentimens, ou émotions instinctives, ne protégeaient pas la vie, ont succombé dans la lutte.

Plus on étudie les conditions générales de la vie des êtres, — et rien n'a plus d'attrait que cette étude, — plus on voit que tout en eux se conforme à une loi générale, qui est la *loi de vivre*. C'est une loi impérieuse qui domine tout. Il semble que tous les animaux aient reçu l'ordre, la consigne pour ainsi dire, de vivre et de perpétuer l'espèce. Et alors toutes les fonctions, tous les actes, toutes les émotions, viennent se grouper autour de cette tendance rigoureuse, inexorable, qui est le vrai mobile, et le mobile unique, de toute action d'un organisme vivant.

Vivre, voilà la loi. Mais, pour vivre, il faut être protégé contre les ennemis, les obstacles, les périls de toute espèce. Les émotions sont chargées de cet office. Aussi toutes les émotions répulsives sont-elles émotions de protection.

La douleur est une émotion protectrice, car elle nous avertit de l'état de nos organes, empêche leur usure, leur fatigue, leur épuisement ; elle nous avertit des blessures et des objets qui peuvent blesser. De même, le dégoût nous montre où est le poison, où est l'animal immonde ; c'est encore un instinct de protection. La peur nous montre où est le danger ; et de plus elle nous donne la haine du danger ; elle nous force à fuir ce danger : c'est, comme la douleur, comme le dégoût, un instinct de protection.

Et, en vérité, nous avons besoin d'être protégés. S'il n'y avait que notre intelligence, livrée à elle-même, pour nous avertir du danger, nous serions bien souvent en péril, et notre existence serait étrangement raccourcie. Un homme, au détour du chemin, se trouve tout à coup en face d'un lion qui rugit, montre son immense gueule aux crocs acérés, et fouette l'air de sa queue. Est-ce que l'homme va faire les raisonnemens suivans ? « Ce lion est un carnassier qui mange les hommes ; donc il va essayer de me manger ; donc ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de m'enfuir. » Vraiment non, notre homme ne construira pas tous ces excellens syllogismes : il les fera plus tard peut-être, quand il se sera mis en lieu sûr ; mais tout d'abord, avant de réfléchir, il aura peur, très peur, et il se sauvera en toute hâte.

Il semble que la nature soit en grande méfiance de notre intelligence. Elle a voulu, paraît-il, lui faire pour la protection de nous-mêmes une part toujours assez petite. D'abord l'émotion : puis, plus tard, l'intelligence. Les blessures qui font couler le sang sont funestes à l'organisme ; mais, s'il fallait être convaincu de ce péril pour s'en préserver, il y a longtemps que les hommes auraient disparu de la terre. Ils ne seraient ni assez raisonnables, ni assez savans, pour comprendre combien il est dangereux de perdre du sang. La nature a fait plus simplement : elle nous a donné la sensibilité à la douleur, de telle sorte que nous évitons de nous blesser, non pas parce que nous savons que la blessure fait couler le sang, et que le sang est nécessaire à la circulation et à la vie, mais pour une raison bien plus claire, parce que cela nous fait mal. De même, nous ne nous exposons pas au danger, non pas parce que c'est un danger, — c'est là une idée abstraite qui touche peu, — mais parce que nous avons peur.

Si les poules n'avaient pas peur du renard, depuis longtemps les renards auraient mangé toutes les poules de la terre ; car il aurait fallu plus de puissance intellectuelle que n'en peut avoir une pauvre poule pour comprendre que le renard est un animal dangereux, qu'il faut ne pas le fréquenter, et que le mieux à faire, quand il arrive, est de s'envoler ou de se cacher. Toute cette intelligence est inutile. La poule a peur, et elle se sauve, sans avoir besoin de réfléchir.

Il y a dans la peur deux élémens : la sensation ; c'est-à-dire l'émotion intérieure, perçue par la conscience ; et l'acte réflexe. Tous les êtres ont le réflexe de la peur, en tant que mouvement ; mais l'émotion, autant du moins qu'on peut le supposer, ne paraît pas être chez tous. Il faut admettre que plus l'intelligence est développée, plus cette émotion intérieure est puissante. C'est un don parfois malheureux que l'intelligence. Les êtres inférieurs, inintelligens, et doués d'une conscience obscure, incertaine, ne ressentent ni la douleur, ni la peur, avec autant de force que l'homme. Hypothèse, encore assurément, car rien ne me fera connaître l'intérieur de la conscience d'un animal ; mais hypothèse très vraisemblable. Quand Brutus, la veille de la bataille de Philippes, a vu le fantôme de César, il a eu certes une peur plus vive, une émotion de la conscience plus profonde, plus intense, plus longue, que n'en peut avoir une perdrix surprise brusquement par le faucon dans un champ. J'ai dit jadis, en parlant de la douleur, — et je n'ai pas été contredit, — la douleur est une fonction intellectuelle, d'autant plus vive que l'intelligence est plus développée. Eh bien ! aujourd'hui j'en dirai autant de la peur. Pour avoir une peur profonde, il faut une con-

science du *moi* très précise. L'intelligence, en se développant, développe la conscience, et, par conséquent, la faculté de douleur ou d'épouvante.

En passant de l'animal à l'homme, le sentiment de la peur se transforme, se généralise. Chez l'animal, cette peur est instinctive, ne comportant aucune idée : la poule a peur du renard, sans savoir que le renard peut la manger; le goujon a peur du brochet, sans réfléchir à la voracité du brochet; le cheval fait un écart au bruit du tonnerre, sans savoir que la foudre est capable de le tuer. Ils ont peur sans savoir pourquoi, peut-être même sans bien savoir qu'ils ont peur, tandis que l'homme, dont la conscience est très développée, a une parfaite connaissance de sa peur. Tous deux, l'homme et l'animal, ont à un même degré l'amour de la vie, la haine de la mort et la crainte en face du danger. Mais, chez l'animal, cette notion est tellement vague et indistincte qu'elle existe à peine; elle ne se traduit que par des actes dont la signification échappe à l'acteur même, tandis que cette même notion, chez l'homme, devient précise, raisonnée, consciente. C'est une idée extrêmement claire, la plus claire peut-être de toutes nos idées. En tous cas, c'est le mobile le plus puissant. Chez l'animal, l'instinct de la conservation est presque limité à des réactions élémentaires, tandis que chez l'homme le même instinct est devenu plus complexe. Tout un ensemble d'émotions et d'idées s'y rattachent. Ce n'est plus une réaction émotive passagère. La peur a créé en nous l'amour de la vie.

La peur, chez l'animal, est surtout une réaction motrice. Chez l'homme, par suite de son intelligence, c'est en même temps une émotion de la conscience. Ce que nous appelons l'instinct de la conservation n'est qu'une des formes de la peur. Un homme à qui on appuie un poignard sur la poitrine a peur, parce qu'il sent que sa vie est en danger. Une émotion violente s'empare de tout notre être quand nous nous sentons en face de la mort, et cette émotion est irrésistible. Nous avons beau faire, nous tenons à la vie, et nous y tenons par la peur, car la mort nous fait peur, et même toute peur suppose l'image de la mort, plus ou moins consciente. Plutôt souffrir que mourir, disait le bûcheron de La Fontaine, et La Fontaine s'extasie sur le mot de Mécénas, qu'il trouve *si beau* qu'il ne veut pas l'omettre :

> . . . pourvu qu'en somme
> Je vive : c'est assez; je suis plus que content.
> Ne viens jamais, ô Mort! on t'en dit tout autant.

Cet amour de la vie, cette peur épouvantable de la mort, tout homme les porte en lui. Il faut un réel courage pour faire violence

à ce grand instinct, si général et si profond, que c'est la base même de toutes nos tendances. L'homme qui appuie le poignard sur sa poitrine, et qui l'enfonce, fait un acte vraiment héroïque, un sublime sacrifice, le sacrifice qui coûte le plus, celui de la vie.

A Dieu ne plaise que je veuille réhabiliter le suicide! C'est le plus souvent une folie, en ce sens que ce sont les fous ou les ivrognes qui se tuent. J'accorde volontiers que c'est presque toujours une sottise, car l'avenir est incertain et nous réserve peut-être, après nos douleurs, des compensations inattendues. Mais, en tout cas, le suicide, mûrement résolu et froidement accompli, n'est pas une lâcheté, comme on le répète, sans y songer, depuis Rousseau. C'est, au contraire, un acte de grand courage. Celui qui peut vaincre à ce point l'instinct, celui-là est vraiment un brave. Il a su triompher du sentiment le plus fort qui soit dans l'homme : l'amour de la vie.

L'amour de la vie, c'est la peur de la mort : de sorte que la peur est l'émotion salutaire qui nous empêche de prodiguer notre existence à tout bout de champ, sans cause. Chez l'homme et l'animal, la loi est la même ; mais l'homme peut la comprendre, tandis que l'animal la suit aveuglément et s'y conforme, sans savoir ni pourquoi ni comment.

On peut donc établir ainsi la progression suivante :

D'abord l'animal, par un acte réflexe simple, réagit aux excitations qui menacent sa vie ; et ce réflexe est admirablement approprié aux nécessités même de son existence.

Puis l'acte réflexe devient de plus en plus compliqué ; c'est un mouvement d'ensemble : la fuite, le cri, le tremblement.

Puis, l'animal devenant de plus en plus intelligent, l'émotion accompagne l'acte, de telle sorte que, non-seulement l'animal réagit aux excitations qui le menacent par un mouvement de fuite, mais encore il éprouve une émotion de la conscience qui est la peur. C'est une machine, comme les animaux sans conscience, mais c'est une machine sensible où la conscience et l'émotion coïncident.

Enfin, chez l'homme, un degré supérieur de perfection apparaît. A côté de l'acte, à côté de l'émotion, vient se montrer l'intelligence, de sorte que l'homme comprend pourquoi il a peur. Il peut raisonner sur l'amour de la vie, développer et expliquer ce sentiment. C'est donc une machine à la fois sensible et intelligente.

En résumé c'est l'acte protecteur qui commence. Puis vient l'émotion conforme à cet acte. Puis arrive l'intelligence qui développe cette émotion et qui complique cet acte.

VII.

L'étude des réactions de l'animal montre à quel point tous les mouvemens instinctifs provoqués par la frayeur sont exactement conformes à la nécessité de vivre, que la nature impose à chacun de ses enfans.

Vienne un danger, quel qu'il soit, il faut s'y soustraire. De là pour un animal quelconque, deux moyens ; ou bien s'enfuir précipitamment, ou bien se tenir coi, immobile, retenir son souffle et rester caché.

Donc à la peur deux modes de réaction : la réaction de la fuite, et la réaction de l'immobilité. Supposons des animaux très intelligens, surpris par un grand danger : c'est en réalité à l'un ou l'autre de ces deux partis qu'ils devront se résoudre. Eh bien ! leur instinct supprime cette délibération, et la peur instinctive les fait fuir ou rester immobiles. Un animal surpris par un danger, tantôt s'enfuit éperdument, aussi vite que ses forces le lui permettent, tantôt se cache, comme paralysé. Quand la perdrix est surprise par un chien, tantôt elle s'envole, tantôt elle est arrêtée ; et alors, l'œil fixe, elle regarde ce terrible ennemi sans pouvoir bouger et s'envoler. Est-ce que par hasard on va croire qu'elle a médité cette immobilité silencieuse, et qu'elle se dit : « Gardons-nous de révéler notre présence, restons dans le buisson, pour que ce monstre ne nous saisisse pas. » Non, certes. Elle est anéantie par la peur ; et cette peur qui la paralyse est une émotion que la peur lui a imposée, suppléant ainsi à l'impuissance de son intelligence. L'instinct la force à rester immobile ; car cette immobilité peut faire son salut.

Je serais tenté de croire que l'action paralysante, stupéfiante, de la peur, qui se manifeste chez l'homme comme sur l'animal, est quelque chose d'analogue à l'immobilité forcée de la perdrix qui est arrêtée par le chien de chasse, du petit oiseau qui est fasciné par le serpent. C'est un instinct salutaire, qui s'est transmis probablement de l'animal à l'homme, et qui, s'il n'a guère de raison d'être pour l'homme, au moins en avait une très évidente chez l'animal. Il faut ne pas faire de bruit, ne pas donner l'éveil à l'ennemi, qui est là tout près ; il faut se tapir, se dissimuler, se dérober à la vue ; car le silence est un moyen plus sûr que la fuite. Je m'imagine que c'est là peut-être l'origine de la forme que prend l'émotion de la peur, quand elle nous paralyse, faisant vaciller nos jambes, arrêtant notre respiration, et nous empêchant de fuir.

Chez certains animaux même, cette réaction d'immobilité est si complète qu'elle simule la mort. Il est des insectes, des che-

nilles, des coléoptères, des araignées, qui, lorsqu'on les touche, ce qui est pour eux toujours l'indice d'un grand danger, *font le mort*, se mettent en boule, immobiles, inertes, ne réagissant plus, si bien qu'on croit les avoir tués.

Chaque animal a sa manière de réagir spéciale : le papillon s'envole en détours capricieux; la tortue rentre dans sa carapace; l'abeille, surprise par un ennemi, le pique avec son aiguillon; le poulpe vide sa poche d'encre; le hérisson se roule en forme de boule; d'autres animaux poussent des cris perçans. Ce sont là toutes réactions qui représentent des moyens de défense divers. Est-ce que l'émotion de la peur les accompagne? Nous ne le saurons sans doute jamais; car le problème le plus mystérieux de la psychologie, c'est probablement la connaissance de la conscience des animaux. Cette conscience, est, croyons-nous, très obscure; mais elle va peut-être jusqu'à une vague frayeur. Qui sait si l'abeille, qui, prise entre nos doigts, nous pique vivement de son dard acéré, n'a pas un certain sentiment de frayeur?

Le tremblement produit par la peur est difficile à expliquer. Darwin avait déjà fait remarquer que, pour un animal, le fait de trembler est nuisible plutôt qu'utile, et que, par conséquent, au point de vue de la sélection naturelle, il est difficile à expliquer.

Certes, quand Darwin s'est reconnu impuissant à donner la raison d'un phénomène, il ne faut guère, après lui, espérer trouver une solution satisfaisante. Cependant on peut, ce me semble, dans une certaine mesure, assimiler le tremblement à la paralysie. Le défaut d'incitation nerveuse, qui amène l'affaiblissement et l'impuissance musculaires, se caractérise par le tremblement comme par l'immobilité, de sorte que dire que la peur fait trembler, c'est à peu près comme si l'on disait que la peur paralyse. Ainsi la peur qui fait trembler amène l'impuissance absolue du mouvement : c'est donc un phénomène d'inhibition.

Le frisson est un des symptômes les plus constans de la peur; et, chez la plupart des quadrupèdes, la frayeur est caractérisée par un tremblement plus ou moins général. Nous avons tous vu des chiens craintifs qui, dès qu'on les menace, ont un tremblement convulsif général de tous les muscles du corps.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que les émotions fortes, par suite de la disposition du système nerveux, provoquent certains symptômes qui n'aient aucune utilité pour l'organisme. L'organisme est contraint de réagir à toute excitation très forte, et cette réaction peut être défavorable à la vie même de l'animal. D'une manière générale, toute réaction a sa raison d'être; mais il en est sans doute qui sont physiologiquement nécessaires, quoique inutiles et peut-être à certains égards funestes, de sorte que, dans

la lutte pour l'existence, c'est malgré certaines réactions spéciales, et non à cause de ces réactions, que l'animal a pu triompher (1).

Quant aux cris poussés par les animaux effrayés, l'origine en est bien obscure encore. Il est possible qu'un cri brusque et retentissant surprenne l'animal qui attaque et permette ainsi à la victime de se dégager et de s'enfuir. Mais ce ne sont là en somme que des inductions, et il vaut mieux s'en tenir à la psychologie de l'homme, qui est fondée sur des bases plus solides, le témoignage de la conscience.

VIII.

Quelles sont les causes de la frayeur? Autrement dit, quels sont les objets qui nous effraient, et dans quelles conditions?

Il faut laisser de côté toutes les causes raisonnables et raisonnées de frayeur. Quand nous comprenons que la vie est menacée, notre peur est très explicable, et résulte de la connaissance même du danger présent. Un homme qu'on attache à la gueule d'un canon chargé éprouve certes une forte frayeur; mais cette frayeur, très légitime, n'est pas *naturelle*, dans le sens zoologique du mot. Il a peur, parce qu'il sait que sa vie est en danger et que tout ce qui menace sa vie l'effraie; mais c'est une peur réfléchie, raisonnée, intelligente.

Pour l'homme, c'est-à-dire le seul être dont l'intelligence soit capable de porter un jugement sur la cause des phénomènes, les peurs raisonnées sont la peur de la mort, la peur de la douleur, et la peur de la mésestime.

La peur de la mort est le sentiment le plus fort de tous les sentimens humains, et c'est à cet instinct que se ramènent tous les sentimens de frayeur, qu'ils soient consciens ou non.

Quant à la douleur, même quand elle n'est pas mortelle, elle est un motif de peur. Par exemple, la peur qu'inspire au patient une opération chirurgicale est très vive, très excusable aussi.

(1) Ce point exigerait de longs détails pour être discuté à fond. Les émotions, comme les instincts, sont aveugles; et, pour être utiles en général, elles peuvent être, dans quelques cas spéciaux, tout à fait nuisibles.

Par exemple, l'amertume des alcaloïdes, qui sont des poisons, est salutaire; et cependant la quinine, d'une extrême amertume, peut guérir, mais, quelque utile qu'elle soit, elle paraîtra tout aussi amère au fiévreux qu'elle soulage qu'à l'individu sain qu'elle empoisonne. De même, quoique la peur soit une émotion salutaire protectrice, elle produit souvent des maladies nerveuses, assez graves, surtout chez les jeunes enfans. On en pourrait citer bien des exemples; mais je ne saurais ici développer tout ce qu'on devrait dire de la peur, et je suis forcé de me limiter à une esquisse générale.

Une autre peur raisonnée, et d'une nature plus étrange, c'est la peur de la mésestime. L'orateur qui va prononcer un discours, le poète qui va lire ses vers, l'acteur qui va jouer son rôle devant un grand auditoire, ont, les uns les autres, un sentiment d'effroi, de crainte, qui est véritablement de la peur. L'habitude émousse cette sensation ; et cependant de grands orateurs et des acteurs célèbres n'ont jamais pu paraître en public sans ressentir une émotion intense. Il est vrai que cette frayeur, extrême avant qu'ils aient commencé, souvent disparaît complètement dès qu'ils ont prononcé les premières phrases. Alors le sang-froid revient : ils se retrouvent maîtres d'eux-mêmes, et, emportés par la passion, ils oublient leur frayeur, si forte qu'elle ait été au début.

Cette peur est d'un ordre moral très élevé ; elle fait partie des sentimens intimes qui nous portent à considérer tout jugement défavorable porté sur nous comme une blessure faite à notre personnalité psychique ; de même qu'une incision fait une blessure sanglante à notre personnalité physique. On peut donc, je pense, assimiler cette peur de l'orateur à la peur du patient qui va subir une opération, avec cette circonstance aggravante que le patient n'a qu'à être patient, c'est-à-dire inactif, tandis que l'orateur sent que le jugement de l'auditoire dépend de lui-même ; de son éloquence, de la justesse et de la profondeur de ses idées. Il a donc raison d'être effrayé ; car son destin est entre ses mains.

La peur de la mésestime, c'est la timidité ; et vraiment les gens qui sont timides, quand ils doivent paraître en public, ressentent une angoisse terrible, avec tremblemens, sueurs, pâleurs, état syncopal, tous symptômes qui sont absolument les mêmes que les symptômes de l'épouvante en face d'un danger mortel.

Mais nous n'entrerons pas dans l'histoire psychologique, si intéressante qu'elle soit, de ces terreurs morales. De même, nous n'avons pas à parler de l'épouvante que détermine l'idée du danger et de la mort qu'on sait menaçante. Car ces sentimens ne nous expliquent pas l'origine même de la peur. Il n'y a que les peurs irréfléchies qui puissent nous révéler la nature même de la peur, depuis ses origines animales jusqu'à l'homme.

D'abord, il y a un sentiment tout à fait spécial à l'homme, paraît-il, — chez les animaux le phénomène n'a guère été observé avec quelque soin, — et qui ne semble pas être tout à fait identique à la peur, quoiqu'il soit de même nature : c'est le *vertige*.

Le vertige est déterminé par la vue d'une grande profondeur dont on n'est séparé que par une faible barrière. Qu'un individu, non habitué à de pareilles excursions, essaie de traverser un échafaudage de cathédrale, à 40 ou 50 mètres au-dessus du sol, sur

une planche étroite, oscillante, sans qu'il y ait de garde-fou pour s'y appuyer, et il aura presque certainement le vertige. A ses pieds, à une grande distance, les dalles de la place avec les hommes qui la traversent, comme de petites fourmis; et, pour se maintenir, pas de soutien. Alors les yeux se troublent, les jambes fléchissent. Impossible de faire un pas de plus; un immense tournoiement s'empare de tous les objets voisins, qui semblent entraînés dans un tourbillon échevelé. Une sueur froide couvre le corps, et une angoisse invincible vous retient attaché au sol : tout effort de volonté devient impossible, et il n'y a pas moyen d'avancer.

Ce vertige est une frayeur bien peu rationnelle. On ne risque pas plus de tomber de cette planche, où il faut faire deux pas, que sur une planche quelconque placée à un demi-mètre du sol. La planche est solide; on a éprouvé sa solidité. Il n'importe, la peur domine, et on ne peut avancer. La volonté fera peut-être essayer de passer; mais la volonté ne donnera pas aux muscles la vigueur et la précision nécessaires. Le plus brave se sentira d'une absolue impuissance, et il aura beau avoir honte de sa faiblesse, il n'avancera pas.

Il faut bien peu de chose pour faire disparaître ce vertige. Une petite balustrade en ficelle suffira. On n'aura même pas besoin de la tenir; c'est un soutien psychique, ce n'est pas un soutien matériel. La même planche que tout à l'heure on n'aurait osé traverser, maintenant qu'elle a une barrière, si fragile que soit cette barrière, sera traversée sans effroi, sans vertige. Assurément, ce n'était pas le danger qui avait effrayé, c'était l'image du danger, image saisissante, poignante; cet abîme qui s'étend entre la planche et les pavés de la place.

Ce n'est pas le danger qui détermine le vertige; car, même avec un très grand danger, parfois le vertige est absent. Les bastingages des navires ne sont pas bien hauts; et l'abîme de la mer, dont ils nous séparent, ne recèle pas une mort moins sûre que celui de la place qui est aux pieds de la cathédrale : et, cependant, à se pencher sur le bord d'un bateau, on n'a pas le vertige. Qu'on soit sur une barque ou un grand navire, penché sur le bord, on regarde les vagues sans le moindre malaise, alors qu'il serait très pénible de regarder ainsi un précipice.

Je ne m'explique pas très bien comment il se peut faire que de la nacelle d'un ballon on ne ressente aucun vertige. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de faire une ascension aérostatique. Le rebord de la nacelle n'était pas bien haut, puisque, en se tenant debout, ce rebord arrivait un peu au-dessus du genou, à peine. En se penchant on pouvait voir, à une profondeur de six à huit cents mètres, les champs, les villages, les routes, les bois. Eh bien!

ni moi, ni mes camarades, nous n'eûmes le moindre sentiment de vertige. Souvent G. Tissandier m'a dit qu'en ballon jamais personne n'a le vertige. C'est là une anomalie que je ne comprends guère. On a prétendu qu'il fallait, pour sentir le vertige, avoir en quelque sorte la notion d'une profondeur, notion qui est exclusivement donnée par les angles rentrans ou saillans, tels qu'on les voit en se penchant du haut de la tour ou d'une cathédrale. Mais cet essai d'explication ne me satisfait pas complètement.

En tout cas, le vertige est une peur véritable, peur tout à fait protectrice, puisque elle tend à nous préserver contre les périls des lieux élevés, sans barrière défensive contre la chute.

C'est un exemple excellent de réflexe psychique : car le vertige de l'abîme réunit toutes les conditions des réflexes psychiques. Il est involontaire, conscient, dépendant du sens de la vue, et variable avec les individus. Il est facilement modifiable par l'éducation et l'habitude. De même qu'on peut s'habituer, ainsi que j'en ai donné mon propre exemple, à cheminer sans frayeur, la nuit, dans une forêt très sombre, de même on peut s'habituer à traverser, sans ressentir le plus léger vertige, de petits échafaudages qui n'ont pas de barrière et qui se balancent au-dessus du sol. Les couvreurs, les pompiers grimpent sur les toits sans émotion ; les montagnards se hissent le long des précipices et descendent des glaciers à pic sans que la tête leur tourne. C'est affaire d'exercice et d'habitude. Si l'on veut ne pas avoir le vertige, le mieux à faire est de s'exercer, de s'habituer progressivement à cheminer dans des endroits escarpés, le long d'un précipice, et cette vue finira, avec l'habitude, par devenir tout à fait indifférente.

Rien n'est aussi excusable que le vertige. Le vertige est aussi involontaire et soustrait à la volonté que peut l'être le mal de mer, et il serait bien ridicule d'en faire à qui que ce soit le reproche. Oserait-on dire d'un homme qu'il manque de bravoure, parce qu'il ne peut pas se pencher sur un ravin profond sans que la tête lui tourne et que les jambes tremblent? Certes, parmi les gens qui ont le vertige, on en trouverait de fort braves, ayant commis dans leur vie plus d'un acte d'héroïsme; mais ce courage spécial leur manque, et il ne faut pas leur en vouloir.

J'oserai dire qu'une peur, quelle qu'elle soit, mérite autant d'indulgence que le vertige. Le malheureux qui n'ose pas aller dans une ville où règne le choléra est aussi peu maître de son émotion que celui qui pâlit en face du précipice. Mon indulgence, qu'on jugera peut-être coupable, s'étend à l'un et à l'autre.

L'émotion que détermine un bruit violent, soudain, inattendu,

quoiqu'elle ne soit pas tout à fait de la peur, est un sentiment assez analogue.

Voici un individu tranquillement assis dans son fauteuil et qui rêve, ou qui lit, ou qui cause. Tout d'un coup, une détonation violente, un bruit strident se fait entendre. Alors aussitôt il tressaille, il se lève, comme mû par un ressort, et il est pris d'un grand battement de cœur. On peut dire que c'est là presque le rudiment de la peur. C'est une peur tout à fait simple, un ébranlement physique, une émotion toute viscérale, mais qui n'en retentit pas moins fortement sur l'âme.

Le bruit du tonnerre, en particulier, est très effrayant, et nombre de personnes ne peuvent l'entendre sans ressentir quelque frayeur. Est-ce parce qu'on sait que le tonnerre, c'est la foudre qui apporte la mort? est-ce parce que l'électricité atmosphérique contribue à rendre nerveux et excitable? Est-ce à cause du bruit épouvantable de l'orage? Toujours est-il que l'orage violent, avec le roulement continu du tonnerre, interrompu par les éclats plus retentissans de la foudre qui tombe à quelque distance, effraie facilement.

Les animaux eux-mêmes ont parfois la terreur de l'orage. Les tremblemens de terre et les ouragans, qui dans les pays tropicaux ont une extraordinaire violence, font naître chez certains animaux, notamment les plus intelligens, chiens, chats, chevaux, oiseaux, un sentiment d'angoisse instinctive, qui a été remarqué par tous les voyageurs, depuis Humboldt.

Le bruit fort, strident, soudain, a spécialement le don d'exciter la peur chez les animaux. L'ouïe est par excellence le sens qui sert à la peur. Les animaux carnivores, quoiqu'ils entendent parfaitement, ont peut-être l'ouïe moins fine que les herbivores ou les rongeurs. Les lièvres, les lapins sont sensibles aux bruits les plus faibles et se sauvent aussitôt. Les rats et les souris sont plus timides encore.

Un bruit fort, même quand il n'est pas soudain, cause toujours une sorte de surprise. Il est assez curieux de voir la figure que font différentes personnes quand on annonce qu'on va tirer un coup de fusil. Il y a une sorte d'inquiétude, avec un commencement de clignement des yeux. Et de fait, à un bruit violent, notre peur, — si tant est que ce soit de la peur, — se caractérise par un clignement de l'œil, une sorte de tressautement général avec battement de cœur. Au moment de l'Exposition de 1878, je voyais la figure des visiteurs qui regardaient tomber avec fracas un immense pilon d'acier qui, toutes les deux minutes, mis en mouvement par une machine à vapeur, enfonçait des madriers. A chaque coup de l'immense masse, dont le bruit était retentissant, tous les assistans fermaient les yeux, et je ne pouvais, pas plus que les autres, me

soustraire à ce réflexe. Ce n'est pas là de la peur dans le sens moral du mot. C'est une peur exclusivement physique. Les artilleurs novices, au moment où ils vont tirer un coup de canon, éprouvent, dans l'attente du bruit violent qui va suivre, sinon de la peur, au moins une certaine émotion qui n'en est pas très différente.

La vue de certains animaux peut nous inspirer de la frayeur; mais c'est surtout le bruit qu'ils font qui épouvante. L'ouïe est le sens de la peur. Aussi, la vue, le toucher et le goût nous protègent-ils en général par l'émotion dégoût plutôt que par l'émotion frayeur, qui plus souvent dépend de l'ouïe. Quelquefois, il est vrai, l'émotion dégoût et l'émotion frayeur se ressemblent; un crapaud dégoûte et effraie à la fois; tandis qu'un lion ou une panthère inspireront de l'effroi; mais il est difficile de décider si cet effroi est naturel, ou bien s'il est dû à notre connaissance de la férocité du lion et de la panthère.

L'odeur peut aussi produire de la frayeur. Le cheval tremble épouvanté quand il sent l'odeur de l'éléphant; les chiens se reculent effrayés quand on les met sur la piste du loup; l'odeur du tigre effraie les chevaux.

Probablement, en faisant sur ces répulsions instinctives des observations quelque peu approfondies, on arriverait à constater nombre d'émotions analogues, qui seraient, je m'imagine, fort intéressantes à étudier.

IX.

Si nous passons aux choses qui sont capables d'inspirer de la frayeur, en laissant de côté, bien entendu, celles que nous *savons* menaçantes pour notre vie, nous trouvons trois conditions principales: l'inconnu, l'obscurité, la solitude.

D'une manière générale, ce que nous ne connaissons pas nous fait peur. Un animal qui se présenterait à nous avec des formes tout à fait étrangères à celles que nous connaissons exciterait probablement un vif mouvement de frayeur; mais, à cet égard, l'homme fait, dont la raison corrige les sentimens instinctifs, est un mauvais exemple à donner. C'est l'enfant qu'on doit prendre pour type.

Un enfant qui voit pour la première fois un animal quelconque, surtout de taille un peu notable, est fortement effrayé. Cela est vrai, quelle que soit la nature de l'animal. Un enfant de trois ans, habitué à voir Médor tous les jours, a peur s'il voit Azor qu'il ne connaît pas, puis, peu à peu, il s'habitue, et finit par ne plus en être

effrayé. Il s'habituerait tout aussi bien à un kanguroo ou à un chat-huant.

D'ailleurs il en est de même pour tout ce qui est inconnu de lui, qu'il s'agisse d'une personne, d'un animal ou d'un objet. C'est ce qu'on a assez ingénieusement appelé le *misonéisme* (μῖσος, haine; νέος, nouveau : haine de la nouveauté; on pourrait peut-être dire *néophobie*, expression qui serait plus claire encore comme étymologie). Les enfans et les sauvages, dont l'intelligence est enfantine, ont peur du nouveau. Tout ce qui ne rentre pas dans l'ordre des objets quotidiens est sujet de frayeur ou d'étonnement; de frayeur quand l'objet est de taille élevée et d'allures vives, d'étonnement quand l'objet nouveau est petit et paraît inoffensif.

On pourrait presque dire que cette crainte des formes nouvelles, non connues encore, est caractéristique des intelligences rudimentaires. Les esprits élevés, supérieurs, au lieu de craindre la nouveauté, et de s'en effrayer, la recherchent avidement. Chez le savant, — et tout homme intelligent est plus ou moins un savant, — la curiosité remplace la néophobie. Mais certes la curiosité comporte un certain courage : car toute chose inconnue suppose un danger possible, et il n'y a vraiment sécurité complète que devant les choses bien connues, dont nous avons éprouvé l'innocuité.

Nous nous retrouvons ainsi, par une voie quelque peu détournée, ramené à ce que nous disions plus haut de l'habitude, de l'exercice et du courage professionnel. Ce qui est parfaitement connu, même quand il y a un certain péril, ne peut plus nous effrayer, tandis que ce qui nous est nouveau, même alors que nous savons très bien l'absence de tout danger, comporte une certaine crainte.

Voici deux hommes vivant dans deux civilisations différentes, un Français et un Chinois. Transportons d'un coup de baguette le Chinois en France, dans une ville française. Quoiqu'il sache bien ne pas courir de danger, il sera, tout au moins le premier jour, très effrayé de tout ce qui l'entoure. Peut-être fera-t-il bonne contenance; mais au fond il ne sera pas rassuré. De même, le Français, transporté en Chine, aura de la méfiance, et presque de la crainte. Il se décidera difficilement, malgré tous les conseils qu'on pourra lui donner, à s'enfoncer tout seul, et sans armes, dans les rues populeuses, obscures. Mais, au bout de quelques jours, de quelques semaines tout au plus, il sera devenu tout à fait confiant.

Les animaux qui ont l'habitude de voir souvent l'homme cessent de redouter sa présence. Par exemple, les animaux domestiques n'ont pas peur de l'homme, comme en ont peur les animaux sauvages. Les chevaux, les moutons, les poules, les lapins, lorsqu'ils sont réduits à l'état de domesticité, se laissent facilement approcher. Les moineaux à Paris, les pigeons à Venise, les corbeaux

à Moscou, les aigles au Caire, volent dans les rues les plus fréquentées sans être intimidés par la foule. Les animaux qui n'ont jamais été chassés ni poursuivis n'ont aucune frayeur quand on arrive près d'eux. Darwin rapporte à ce sujet des observations bien intéressantes. Les êtres les plus craintifs sont ceux qui ont été le plus activement poursuivis. Il semble que, par l'hérédité, le caractère d'être farouche et facile à effrayer se transmette aux descendans. Et, en effet, la peur, quand nul ennemi n'est menaçant, n'a aucune raison d'être. Elle n'est explicable que pour les animaux qui, depuis de longues séries de générations, ont eu besoin de se défendre par une fuite rapide contre leurs agresseurs.

La néophobie ne peut donc se rencontrer que chez les êtres qui ont des périls à craindre ou, tout au moins, dont les ascendans ont eu des périls à craindre. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer que presque tous les animaux rentrent dans ces conditions. La terre n'est pas un Paradis terrestre, un Eden enchanteur, où tous les êtres, d'une douceur angélique, se respectent mutuellement. Hélas, non! c'est un champ de carnage où se livrent des luttes perpétuelles, où il y a des vainqueurs et des vaincus, des mangeurs et des mangés. Dans les rares régions, — par exemple, les îles solitaires qui avoisinent les pôles, — où, par suite de la prédominance exclusive d'une seule espèce, ces luttes sanglantes n'ont pas lieu, les animaux ne sont pas farouches. Les phoques, les manchots se laissent facilement approcher par les hommes, et alors les marins ou les pêcheurs, avec une imprévoyance barbare et inepte, en font d'inutiles massacres.

On peut dire que les animaux les plus sauvages sont ceux dont les ancêtres ont été poursuivis avec le plus d'acharnement. La peur est donc héréditaire, comme la plupart de nos sentimens. Il est même vraisemblable que la *faroucherie* des animaux (néologisme qu'on me permettra, j'espère) se conforme aux moyens d'attaque de leurs ennemis. Les vieux chasseurs se souviennent du temps où, les armes ayant une portée moindre, le gibier était moins farouche (les perdreaux notamment), tandis que maintenant, sauf le cas de surprise, ils se lèvent toujours à des distances plus grandes qu'autrefois, à 30 ou 40 mètres environ du chasseur, ce qui est à peu près la portée de nos armes modernes.

En un mot, tout ce qui est nouveau inspire une méfiance qui est le commencement de la peur.

L'orateur qui va parler devant un grand auditoire est d'autant plus effrayé qu'il connaît moins quel sera l'auditoire devant lequel il va parler. Ce qui est très effrayant, c'est d'avoir devant soi une foule énorme dont on ignore les sentimens.

La timidité, qui est une sorte de peur, — analogue à la peur par

amour-propre des orateurs et des acteurs, — est d'autant plus forte qu'on ignore davantage dans quel milieu on se trouve. L'homme le plus timide ne sera pas timide avec son ami intime. Il deviendra gauche, hésitant, embarrassé, effrayé, dès qu'un visage nouveau sera devant lui ; à plus forte raison, s'il a à comparaître devant une réunion d'hommes ou de femmes qu'il ne connaît pas.

Plus l'inconnu est inconnu, plus la peur est intense. Aussi, quand il s'agit de phénomènes qu'on dit surnaturels, encore qu'il n'y ait pas de phénomènes surnaturels, la terreur est très grande. Tout ce qui est fantômes, spectres, revenans, habitans de l'autre monde (tout à fait inconnu), est fait pour inspirer l'épouvante. Les petits enfans ont peur de Croquemitaine et de l'Ogre, parce que Croquemitaine et l'Ogre sont des êtres surnaturels, étranges, plus grands que nature, et différens de tout ce qu'ils ont connu jusqu'ici (1). De même, les hommes faits, paysans ou citadins, hommes cultivés ou rustiques, sont très capables d'avoir peur des spectres. Que l'on affirme à quelqu'un qu'il va se trouver vis-à-vis d'un fantôme, et le plus brave sera effrayé s'il parvient à croire que la menace est sérieuse. Quoi de plus effrayant, en effet, qu'un être qui ne craint ni le fer ni le feu, qui se rit de tous les obstacles, et dont la puissance invincible, supérieure aux forces humaines, dépasse les limites du monde de chaque jour, auquel nous sommes habitués !

Conduisez un homme, même très brave, dans une maison hantée par des fantômes pour qu'il y passe une nuit tout seul; si cet homme croit réellement, — c'est cela même qu'il est difficile de croire, — qu'il sera visité par un fantôme, eh bien ! je suis convaincu que cet homme très brave ne s'endormira pas tranquillement : j'en suis tellement persuadé que, s'il s'endort en paix, gardant tout son sang-froid, je m'imaginerai que son courage est dû à ce qu'il n'ajoute pas foi aux revenans et qu'il ne verra là qu'une plaisanterie.

L'inconnu est la principale cause de la peur. Cela nous explique comment l'obscurité contribue tant à redoubler, et même à créer notre peur.

(1) Combien il est dangereux de parler aux enfans de ces êtres fantastiques ! Certes, il ne faut pas proscrire de leurs lectures les contes qui charment et développent l'imagination. Mais en même temps on doit leur répéter que les Croquemitaines n'existent pas. Cela ne les empêchera pas de goûter à ces histoires un plaisir aussi vif que s'ils croyaient à leur réalité. Il faut s'efforcer d'écarter de l'intelligence des enfans tout ce qui développe le côté effrayant des contes de fée. La peur est une émotion malsaine, quoique tutélaire, qu'il faut s'abstenir de faire naître ou d'entretenir dans l'esprit des enfans. Bien des maladies sont dues à la peur; et bien des enfans peureux et nerveux sont devenus, par la peur, — cercle vicieux redoutable, — plus peureux et plus nerveux encore.

En effet, l'obscurité, c'est l'inconnu. La vue est de tous nos sens celui qui peut le mieux nous renseigner sur ce qui nous entoure. Aussi, quand la vue ne peut s'exercer, nous sentons-nous forcément inquiets, troublés. Un homme chemine dans la campagne en plein jour. Il peut voir tout ce qui est autour de lui; nul ennemi, nul danger ne peut se dérober à ses regards, et il marche hardiment; il n'a pas peur. Mais, s'il est dans une forêt épaisse, au milieu de la profonde obscurité de la nuit, il se rend compte, vaguement et sans se l'avouer à lui-même, que les périls les plus graves peuvent être à deux pas de là : un agresseur, un animal féroce, un fantôme, une fondrière; que sais-je? il ne songe même pas à ces périls, qui sont sans doute imaginaires. Il a peur tout simplement, sans cause, sans que rien puisse justifier sa peur. Mais cette peur, qui parfois n'est pas légitime, s'explique très bien par l'obscurité. L'obscurité l'empêche de voir, de connaître, et la masse d'ombre qui s'étend autour de lui recèle l'inconnu, c'est-à-dire le danger, c'est-à-dire l'épouvante.

Les enfans, les femmes nerveuses, d'un naturel plus excitable, sont sensibles à cette influence de l'obscurité plus que les hommes faits, qui savent par le raisonnement mieux corriger leurs sensations. Mais il n'est, je crois, personne qui puisse se soustraire complètement à l'inquiétude de l'obscurité profonde. Faire rester un homme, même brave, dans un endroit qui lui est tout à fait inconnu, alors que l'obscurité est complète, c'est l'exposer assurément à avoir peur. Vainement il essaiera de penser avec calme et de suivre méthodiquement le fil de ses idées, il ne sera pas le maître absolu de son attention, et des images peu rassurantes viendront traverser son esprit; car l'inconnu, tout à fait inconnu, qui l'entoure, lui imposera l'idée du danger.

Il en est d'ailleurs des animaux comme de l'homme. Tous les cavaliers savent que, pendant la nuit, les chevaux sont très faciles à effrayer, surtout quand la route ne leur est pas connue. Ils ne s'avancent qu'avec méfiance, dressant constamment les oreilles, et le moindre bruit les fait tressauter.

Enfin une dernière condition contribue plus que toutes les autres à augmenter la peur, c'est la solitude.

En effet, la solitude est une condition assez anormale. L'homme est avant tout un animal sociable; et il ne peut efficacement se protéger, se défendre, que s'il est soutenu par quelques-uns de ses semblables. Isolé dans la nature, l'homme serait bien vite écrasé par des forces supérieures, s'il n'avait compris la puissance de l'association. De là ce besoin de société qui fait qu'un danger partagé est affronté presque gaîment et résolument, alors qu'un danger auquel on est exposé tout seul est parfois intolérable.

Il va sans dire que nous laissons de côté l'influence de l'amour-propre ou de la fausse honte, qui ne sont pas cependant sans jouer un rôle, car bien souvent nous arrêtons les effets de la peur afin qu'on ne soit pas témoin de notre lâcheté. Si nous n'étions vus de personne, peut-être ne serions-nous pas braves. Au dire de tous les hommes qui ont couru de vrais dangers, le courage solitaire, qui n'a ni spectateurs ni admirateurs, est le plus difficile et le plus rare.

Ce qui rend la solitude propre à augmenter la peur, c'est qu'on ne se sent protégé par personne. Et alors, à moins d'avoir en soi une extrême confiance (ce qui est rare, quand on est en présence d'un péril inconnu), le sentiment du délaissement devient vraiment atroce. Peu importe que notre peur soit justifiée ou non, elle devient très intense quand nous nous savons absolument isolés. La compagnie de quelqu'un, fût-ce d'un enfant, fût-ce d'un infirme, suffit pour rassurer.

A vrai dire, le signe le plus manifeste de la solitude, c'est le silence. Il est certain qu'un profond silence, une obscurité profonde sont des conditions essentiellement favorables à la peur. Je le répète, il faut être brave et vraiment brave pour résister à cette triple épreuve de l'inconnu, de l'obscurité et de la solitude avec silence. Le moins poltron des hommes ne sera pas sans quelque émotion. Que dans ce silence un bruit connu vienne à se faire entendre, le chant d'un oiseau, la sonnerie d'une horloge, le bruit de la mer ou du vent, le roulement d'une voiture, et surtout une voix humaine, quel soulagement ! On reprendra courage ; on ne se sentira plus isolé, perdu dans la solitude et jeté dans un monde inconnu (1).

Qu'on me permette, pour terminer, de rapporter un récit dû à la plume d'un littérateur russe de mes amis, récit qui me paraît bien réunir toutes les conditions propres à faire naître l'effroi.

Serge et Nicolas, jeunes étudians, projettent d'aller passer la nuit dans une maison hantée par un fantôme et, pour cette cause, abandonnée depuis longtemps. Le soir, à huit heures, Serge va chercher Nicolas, le fait monter dans sa troika, et tous deux vont, à

(1) Chez certains individus dont l'intelligence n'est pas très solide, il y a une frayeur invincible déterminée par la solitude des grands espaces. Tel ne peut être dans la rue, ou en plein champ, sans être pris d'une folle frayeur. C'est ce qu'on a appelé l'*agoraphobie*. On a décrit aussi, chez certains aliénés, une autre frayeur toute différente qu'on appelle la *claustrophobie* ou peur des espaces clos. Peut-être à un examen approfondi, trouverait-on dans l'organisme mental normal de chacun de nous, le germe et le rudiment de ces déviations pathologiques.

quelques verstes de Moscou, dans la maison déserte. Ils entrent dans la maison, pénètrent dans la pièce hantée, et s'installent le plus commodément qu'ils peuvent pour y bien passer la nuit. Ils ont allumé leur lampe, ils ont des livres, une bouteille de champagne ; et, comme ils sont braves et incrédules, nul autre sentiment ne les agite qu'une petite émotion qui n'est peut-être pas sans quelque agrément. Nicolas se met dans un grand fauteuil pendant que Serge lui fait la lecture. Cependant l'heure marche. C'est à minuit que doit venir le spectre. Il est onze heures ; onze heures un quart. Serge, jusque là tout à fait rassuré, commence à ressentir un vague sentiment d'inquiétude : il regarde Nicolas, qui dort tranquillement. — Onze heures et demie. — Nicolas dort toujours. d'un sommeil difficile à comprendre en ce moment critique. Serge commence à devenir tout à fait inquiet. Il essaie de réveiller Nicolas qui, alourdi par le sommeil, ne répond pas aux instances de son ami, se retourne sans mot dire et continue à dormir profondément. Alors la terreur de Serge augmente. — Onze heures trois quarts. — Oui vraiment, le fantôme va venir, et Serge se sent envahi par une angoisse indicible qui croît à chaque minute. De nouveau il presse Nicolas, le secoue de toutes ses forces, l'appelle avec toute l'énergie du désespoir : mais c'est en vain, Nicolas ne répond pas. Et l'heure marche toujours. Et la terreur augmente à chaque minute. Tout d'un coup la lampe s'éteint. Dans l'obscurité la figure de Nicolas prend une teinte blafarde, phosphorescente. Nicolas a disparu. Celui que Serge essaye de secouer, ce n'est pas son ami, son camarade, son défenseur ; c'est le spectre lui-même qui se dresse hideux, tout debout.

Voilà, je pense, toutes les conditions requises pour que la terreur soit complète, et je ne souhaiterais pas, même au plus brave, d'en faire l'épreuve.

X.

Envisageons dans leur ensemble les symptômes et les causes de la peur. Nous pourrons comprendre avec plus de netteté la loi simple qui réunit tous les faits.

Tous les êtres vivans sont organisés pour vivre. Qu'ils soient intelligens ou non, consciens ou non, ils doivent vivre ; et toutes leurs émotions, tous leurs actes sont conformes à ce grand devoir.

De là ces émotions protectrices, ces réflexes protecteurs, qui font fuir le danger, sans que l'intelligence et la conscience aient besoin d'intervenir. La peur est un de ces réflexes de protection.

Elle fait que l'animal ou l'homme, en présence d'un objet inconnu, ou excités par un bruit soudain, ou stimulés par la vue de certains objets, ressentent l'émotion de la peur, et répondent à l'excitation par les réactions de la peur.

Ces réactions sont la fuite ou l'immobilité. Elles sont diversement utiles. La fuite sert à ceux qui sont rapides; l'immobilité sert à ceux qui peuvent se cacher et dissimuler leur présence. Aussi la peur peut-elle tantôt exciter la fuite, tantôt, si elle est plus intense, paralyser les mouvemens.

Chez l'animal, l'émotion de la conscience ne nous est guère connue; mais nous savons bien ce qu'elle est chez l'homme. C'est un sentiment pénible, une angoisse cruelle, que ni la volonté, ni l'attention ne peuvent vaincre.

L'homme, dont l'intelligence peut atteindre aux causes et aux lois des phénomènes, l'homme sait qu'il doit vivre, — il ne sait guère pourquoi, — et l'amour de la vie est solidement enfoncé en lui, si bien que tout ce qui offense la vie, — c'est-à-dire la douleur et la mort, — sera motif de frayeur. Si l'on a peur, c'est parce que l'image de la douleur et de la mort est là, et que notre être tout entier a une répulsion profonde de la douleur et de la mort.

Ainsi l'animal n'a que des peurs irraisonnées, irréfléchies, dues à une longue hérédité. Mais l'homme, outre ces frayeurs instinctives, est capable de comprendre les périls qui le menacent; et alors il a la peur de la mort et la peur du danger. L'animal a peur sans savoir pourquoi. L'homme, quoique ayant, lui aussi, peur sans savoir pourquoi, se rend compte parfois que sa peur est due à la mort qui le menace.

La peur est donc en dernière analyse une protection contre la mort. Mais, quelque salutaire qu'il soit, ce sentiment que la nature nous a inspiré doit être énergiquement combattu: c'est une émotion d'ordre inférieur qu'il faut tâcher de dominer et de soumettre aux conditions morales de notre existence.

Il faut s'efforcer de se vaincre soi-même, et de remplacer les images de terreur par d'autres images supérieures, qui peut-être triompheront de la peur, l'oubli de soi-même, l'abnégation, le devoir. Certes ces idées ne seront pas sans utilité; mais peut-être un moyen plus efficace, — quoique plus humble, — est de s'habituer au danger, et d'envisager souvent, aussi souvent que possible, sans bravade, mais sans tristesse, l'image de la mort qui nous attend tous les uns et les autres.

CHARLES RICHET.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

II[1].

LA VIE FÉODALE. — DERNIÈRES JOURNÉES DE MARCHE.

V. — LA VIE FÉODALE.

En me réveillant à quatre heures du matin au bord du Sbou, je ne fus pas surpris de me trouver enveloppé dans un brouillard opaque. Je commençais à m'habituer au climat du Maroc; ayant rencontré partout une humidité pénétrante, je ne pouvais être étonné qu'elle fût plus épaisse encore qu'ailleurs sur les rives du plus grand fleuve du pays. Nous partîmes, sinon avant le lever du jour, du moins avant qu'il fît clair, tant la brume répandait d'obscurité sur la campagne. Nos cavaliers semblaient glisser dans les ténèbres, comme les ombres impalpables des champs Élysées de Virgile. Nous marchions vers le territoire de la tribu des Beni-Ah'sen, où nous devions camper près de la k'oubba de Sidi-Gueddar, un saint fort célèbre au Maroc, car c'est lui qui annonça aux deux premiers princes de la dynastie actuelle qu'ils monteraient sur le trône et deviendraient maîtres de la contrée. Les Beni-Ah'sen ont la plus déplorable réputation ; ils passent pour les plus déterminés voleurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

du Maroc, ce qui est assurément beaucoup dire ; nous allions donc entrer dans une contrée réellement barbare, où il est parfois aventureux de pénétrer. Quoique nous n'eussions, quant à nous, d'autre danger à courir que celui de nous voir enlever un cheval ou un mulet, nous pouvions nous donner la facile émotion du danger en nous rappelant toutes les histoires et toutes les légendes qui courent sur le compte des Beni-Ah'sen. J'y songeais donc tout en avançant, lorsqu'à peu de distance du Sbou, je distinguai, dans le brouillard qui commençait à se déchirer, une rangée de cavaliers beaucoup plus nombreux, beaucoup plus imposans que ceux qui venaient d'ordinaire à notre rencontre. Étaient-ce des ennemis ? Allions-nous être attaqués ? Hélas ! non, c'était notre escorte journalière qui nous attendait. J'ai déjà expliqué qu'à mesure que nous passions d'une tribu à une autre, les différens caïds venaient au-devant de nous avec leurs goums, veillaient à notre sécurité dont ils étaient responsables, et ne nous quittaient que lorsqu'ils nous avaient remis entre les mains des caïds voisins. La cérémonie ne manquait pas d'uniformité. En approchant des frontières d'une tribu, nous apercevions une cinquantaine de cavaliers, parfois une centaine, disposés en ligne de front, comme s'ils avaient fait une sorte de faction. En avant de la ligne se tenaient le caïd et son califa, tous deux armés, comme leurs soldats, d'un fusil soigneusement enveloppé d'une gaine rouge. Dès que nous arrivions près d'eux, le caïd et le califa s'approchaient de M. Féraud, lui donnaient une poignée de main, baisaient tendrement la leur lorsqu'elle avait touché la sienne, puis se plaçaient l'un à droite, l'autre à gauche du *bachadour* (c'est ainsi que les Marocains traduisent le mot ambassadeur), tandis que les autres cavaliers suivaient en désordre derrière nous. A peine avaient-ils pris place des deux côtés de M. Féraud que le caïd et le califa se débarrassaient de leur fusil respectif, et le confiaient à un soldat qui le portait cérémonieusement avec le sien propre ; car, sauf au moment du combat, il ne convient pas à des chefs de s'embarrasser de leurs armes. Au reste, notre escorte ne se bornait pas à nous accompagner en désordre. Tout le long de la marche, elle se livrait à de bruyantes fantasias. Mais la fantasia marocaine est bien loin d'avoir la variété, l'élégance, l'imprévu de la fantasia tunisienne et algérienne. Elle est d'une monotonie dont on se fatigue vite. Lorsque, pendant deux ou trois jours, on a vu une dizaine de cavaliers se mettre en ligne à droite ou à gauche de votre route, courir à bride abattue, s'arrêter brusquement en poussant des cris et en tirant des coups de fusil, on est absolument blasé sur un plaisir aussi peu changeant. En cela comme en toutes choses, j'ai constaté l'éclatante infériorité des Marocains

comparés aux autres Arabes du nord de l'Afrique : leurs jeux même sont vulgaires, sans imagination, sans élan, sans originalité ; on y sent la médiocrité d'une race en décadence qui a perdu ses qualités d'autrefois, qui s'est immobilisée dans le passé, chez laquelle la routine a tout envahi.

Il va sans dire que, si j'appelle les Marocains des Arabes, c'est que j'écris ici sans la moindre prétention d'exactitude scientifique, me servant du langage ordinaire pour éviter de me donner des airs prétentieux. Les Arabes sont extrêmement rares au Maroc ; ce qui domine dans ce pays, ce sont ces races libyenne ou berbère, que les premières migrations orientales ont déjà trouvées établies sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, du littoral jusqu'au Sahara, et qui forment encore là, plus qu'ailleurs, la masse principale de la population. M. Tissot, qui, lui, était un savant, s'était appliqué à rechercher sous les noms des peuplades antiques, les tribus du moyen âge et d'aujourd'hui. Il me suffira d'expliquer que la plupart des Marocains sont ce qu'on appelle dans le pays des *Imazighen*, c'est-à-dire des Berbères, et, pour être mieux compris, j'ajouterai que *Imazighen*, les Berbères, est le pluriel d'*Amâzigh*, un Berbère ; au féminin, une Berbère se dit : *Tamâgiht*, et les Berbères : *Tamazighen*. Ceci donné à la science, je reviens à l'escorte de cavaliers qui nous attendait, l'arme au bras, à quelque distance du Sbou. Je répète que je n'en avais pas encore rencontré d'aussi nombreux, et, en approchant davantage, je constatai également que c'était la plus brillante que nous eussions eue jusqu'ici. Le milieu de la ligne, où se tiennent le caïd et son califa, est toujours occupé par les plus beaux cavaliers ; à mesure qu'on descend du centre aux extrémités, il se produit, dans la qualité des hommes et des montures, une décadence des plus amusantes ; au centre, les chevaux hennissent et se cabrent sous les plus jeunes, les plus riches, les plus étincelans représentans de la tribu ; aux extrémités, des gens en guenilles, ramassés on ne sait ou pour faire nombre, des vieillards décrépits, des esclaves sordides se tiennent modestement accroupis sur de pitoyables haridelles, parfois sur de simples mulets. Je n'ai rien vu au Maroc de plus élégant que le groupe central de notre escorte du Sbou. Il y avait là une dizaine de cavaliers dont les selles me paraissaient ravissantes de coloration ; les unes étaient toutes rouges, les autres toutes bleues, d'autres toutes jaunes, d'autres toutes vertes, mais ces rouges, ces bleus, ces jaunes et ces verts avaient une extraordinaire intensité. Le poitrail des chevaux était recouvert d'une sorte de plastron brodé d'or sur ces fonds étranges, plastron attaché à la selle au moyen d'une plaque émaillée, quelquefois admirable. La bride, de la même couleur que la selle, se terminait,

sous la tête des chevaux, par un énorme gland toujours, lui aussi, de couleur uniforme. Enfin, sous les selles, une dizaine de couvertures disposées les unes au-dessus des autres semblaient n'avoir été placées là que pour faire sortir de la croupe des chevaux une frange d'écume blanche, qui donnait plus de valeur encore à la vivacité de ces tons ardens. J'ai eu un instant l'éblouissement de l'Orient. Mais cette magnifique escorte nous a quittés trop tôt, et nous a laissés seuls sur le territoire des Beni-Ah'sen. Là, personne ne venant à notre rencontre, nous allâmes camper, en vue de la k'oubba de Sidi-Gueddar, sur une plate-forme desséchée située au bord de l'oued Rdem, à la lisière d'un gros village qui nous paraissait à peu près désert.

Il l'était, en effet, ce qui nous fut expliqué bientôt. Il n'y restait plus que les femmes, quelques vieillards et des enfans, tous parfaitement laids, sales et farouches, ainsi qu'il convenait à des spécimens de la plus détestable tribu marocaine. Cette tribu était en guerre contre la voisine des Zemmour-Chleuh', et tous les hommes valides combattaient au loin. Le sujet de la querelle rappelait la guerre de Troie. Un Zemmour-Chleuh' avait enlevé, paraît-il, à son mari une femme des Beni-Ah'sen, ce qui prouvait certainement, à en juger par les spécimens du beau sexe de cette tribu que nous avions sous les yeux, qu'il était affligé du plus mauvais goût. Mais que de malheurs peut entraîner un pareil défaut! Deux combats avaient déjà été livrés par les Beni-Ah'sen aux Zemmour-Chleuh'. Dans le premier, s'il faut en croire les récits du douar près duquel nous campions, seize Zemmour avaient été tués et quarante dans le second. Naturellement, les pertes des Beni-Ah'sen ne s'élevaient qu'à quatre ou cinq hommes. Mais je n'ai pu recueillir que la version des Beni-Ah'sen : qui sait si la proportion des tués de chaque tribu n'était pas renversée dans les récits des Zemmour-Chleuh'? Quoi qu'il en soit, les Beni-Ah'sen affirmaient qu'ils avaient coupé les cinquante-six têtes ennemies et qu'ils les avaient envoyées au sultan, lequel s'était montré fort satisfait de ce don sanglant. Ceci n'avait rien que de vraisemblable. La tribu des Zemmour-Chleuh' est une de celles qui ne reconnaissent guère l'autorité du sultan, ou plutôt qui ne la reconnaissent que lorsque le sultan leur fait la guerre et campe sur leur territoire. Or, on annonçait que Moula-Hassan préparait précisément une campagne contre les Zemmour-Chleuh', chez qui il se proposait d'aller accomplir sous peu une de ces razzias gigantesques par lesquelles s'affirme, dès qu'il se sent le plus fort, son pouvoir sur ses sujets révoltés. Il devait donc lui être très agréable d'apprendre que les Beni-Ah'sen lui mâchaient en quelque sorte la besogne en affaiblissant les Zem-

mour-Chleuh'. Plus je m'initiais aux mœurs du Maroc, plus j'étais frappé de la ressemblance parfaite qui existe entre ce pays et nos sociétés européennes du moyen âge. Il est dominé par une sorte de féodalité parfaitement indépendante, qui est bien loin de reconnaître le sultan pour chef. L'autorité de celui-ci est purement nominale sur les deux tiers de ce qu'on appelle son empire. La plupart des tribus, — je parle du moins de celles du nord, car il n'en est plus de même de l'autre côté de l'Atlas, — s'inclinent devant son prestige religieux; elles voient en lui le descendant du Prophète et consentent à faire figurer son nom dans la prière du vendredi. Mais, politiquement, beaucoup d'entre elles, et ce sont bien entendu les plus guerrières, ne veulent avoir aucun rapport avec le sultan; elles n'acceptent pas de fonctionnaires nommés par lui, ou, si elles les acceptent, c'est comme fonctionnaires fainéans, tout à fait dépourvus d'autorité; elles ne lui paient pas d'impôt; tout au plus lui envoient-elles parfois, non comme une redevance, mais comme un don pieux fait au successeur de Mahomet, comme une sorte de denier de Saint-Pierre musulman, une somme dont elles fixent à leur gré le montant. Quant aux tribus soumises, elles ne le sont bien souvent qu'à la manière des vassaux du moyen âge. Elles doivent au suzerain des secours pécuniaires et militaires qu'elles lui fournissent à l'occasion; mais, d'ailleurs, elles s'administrent elles-mêmes à leur gré, sous la direction de leurs caïds, qui ne reçoivent du sultan qu'une investiture honorifique. Ce dernier n'est maître absolu que dans son domaine propre, c'est-à-dire dans les grandes villes et autour d'elles, comme le roi de France au moyen âge, qui n'était, en somme, que le premier et le plus fort des seigneurs de la contrée.

Ce qui me charme le plus dans les voyages, c'est de retrouver ainsi, vers cette fin du XIXe siècle, presque à la porte de l'Europe, les mœurs, les institutions, l'organisation sociale et politique des siècles passés. A cet égard, je n'avais encore rien rencontré qui me satisfît autant que le Maroc. A part quelques détails tout extérieurs, détails de costume ou d'armement, on y vit en plein moyen âge. C'est une résurrection de ces époques lointaines qui excitaient si vivement la curiosité publique, il y a peu de temps encore, avant l'invasion du naturalisme et de la « modernité, » aux beaux jours où cet admirable Walter Scott, hélas! aujourd'hui si méconnu, charmait toutes les imaginations par ses romans d'un merveilleux et inépuisable intérêt. Quant à moi, dont ils ont nourri la jeunesse et qui me propose bien de les relire encore, avec la même passion, en cheveux blancs, j'ai cru assister à l'un d'entre eux le lendemain de mon séjour chez les Beni-Ah'sen. Nous avions eu une nuit agitée; dans la crainte que quelques-uns de ces célèbres vo-

leurs de la tribu, subitement revenus pour cela de la campagne contre les Zemmour-Chleuh', ne nous enlevât une des trois jumens que nous conduisions au sultan, jumens dont la réputation méritée s'était déjà répandue dans tout le pays, nous avions voulu faire garder le camp par les soldats français. Mais le caïd raha, indigné de cet affront, nous avait suppliés de lui laisser le soin de notre sécurité, dont il avait l'entière responsabilité, et, pour nous rassurer complètement en nous donnant la preuve qu'ils faisaient bonne garde, ses hommes avaient fait toute la nuit un tel vacarme qu'aucun de nous n'avait pu fermer l'œil. Au point du jour, nous étions à cheval, nous dirigeant vers une chaîne de montagnes dont le profil nous était apparu à l'horizon toute la journée précédente. Une escorte, venue je ne sais d'où et appartenant à je ne sais quelle tribu, nous avait rejoints dès le début de notre marche. Partout autour de nous, les glaïeuls, les pâquerettes blanches et jaunes, les mauves rouges, de nombreuses labiées et papilionacées s'étendaient en gais et clairs tapis. La montagne, que veloutaient les rayons du soleil naissant, était zébrée de grandes plaques alternativement dorées et blanches, formées tantôt par des massifs de petits soucis, tantôt par des déchirures de la terre végétale, qui laissaient apparaître la roche crayeuse, pareille de loin à de la neige. Nous allions quitter enfin l'éternelle monotonie de la plaine : mon cœur de montagnard en tressaillait de joie ! Bientôt, en effet, la montagne s'ouvrit devant nous et nous pénétrâmes dans un défilé aride et grimpant, Bab-Tsiouka, qui nous conduisait vers une région bien différente de celle que nous venions de traverser, une région de collines fleuries et de fraîches vallées dominées par de hautes cimes sèches et dénudées. A la descente du défilé, nos cavaliers, répandus sur les deux flancs de la montagne, notre longue caravane, circulant avec lenteur dans l'étroit sentier creusé par les passans en ce lieu poétique, formaient un délicieux tableau à la Fromentin. Mais à peine étions-nous au pied de la montagne, que notre escorte s'éloigna de nous, sans nous accompagner, suivant la coutume, jusqu'à l'escorte prochaine, qui se tenait, l'arme au bras, à un kilomètre environ. Le caïd raha s'empressa de nous expliquer qu'elle n'agissait point ainsi par manque d'égards envers nous, mais uniquement parce que la tribu à laquelle elle appartenait était en mauvais termes avec la tribu voisine chez laquelle nous allions entrer, celle des Ouled-Delim (Delim signifie le mâle de l'autruche), des fils de l'autruche. Nous comprîmes aisément un scrupule aussi naturel ; mais nous pûmes faire la réflexion que l'autorité du sultan n'imposait point la paix à ceux qui se soumettaient à elle. Voilà deux tribus qui reconnaissent le pouvoir de Moula-

Hassan, qui combattent avec lui côte à côte dans ses expéditions ; cela ne les empêche point d'être en lutte l'une contre l'autre et de se traiter en ennemies. Et il y a en Europe des personnes qui parlent du gouvernement du Maroc comme d'un gouvernement européen ! Et il y en a qui s'imaginent que le sultan n'a qu'à donner des ordres pour faire tout ce qui lui plaît dans son pays ! On parle sans cesse de son despotisme : on ne soupçonne pas combien il est limité en étendue, s'il ne l'est pas en intensité ! Quoi qu'il en soit, nous marchâmes sans escorte vers les Ouled-Delim, qui nous attendaient immobiles, n'ayant garde de mettre le pied sur le territoire de leurs adversaires, ce qui aurait peut-être amené, sous nos yeux mêmes, une rixe sanglante. Le goum des Ouled-Delim était considérable ; mais nous savions que le chef de la tribu, le caïd Embarek-ben-Chelieh, était un vieillard, et nous ne fûmes pas médiocrement surpris, en arrivant près de la ligne des cavaliers, de voir qu'elle était commandée par un jeune homme borgne, lourd et sans grâce, et par un enfant qui n'avait certainement pas plus d'une douzaine d'années. Tous deux étaient les fils du cheik Embarek : ils nous dirent que, si celui-ci n'était pas venu à notre rencontre, c'est que, dévoré d'une fièvre persistante, il était obligé, depuis de longs mois, de rester enfermé chez lui. Nous acceptâmes une si bonne excuse et nous nous mîmes en route. Le jeune homme borgne s'était placé à côté de M. Féraud ; quant à l'enfant de douze ans, il était resté à la tête du goum, qui se tenait sur le revers de la colline, la vallée étant entièrement occupée par notre convoi. C'était un singulier type, très laid, et cependant tellement intéressant qu'on ne pouvait le quitter des yeux dès qu'on l'avait vu une première fois. Il montait un gros cheval, qu'il maniait avec une singulière aisance et non sans coquetterie, cherchant à l'exciter, à le faire se cabrer, à l'enlever au galop dans les endroits les plus difficiles. Son corps, grêle et fluet, enveloppé d'un vêtement blanc, en partie recouvert d'un manteau brun, se soulevait crânement au-dessus de l'énorme bête. Sa tête ressemblait d'une manière frappante à celle d'un Japonais : il en avait le teint jaunâtre, les yeux très noirs et relevés sur les côtés, le nez également relevé, la bouche fine et dure. Sa tête était absolument nue ; seulement, la tribu des Ouled-Delim étant amâzigh, sur son oreille droite pendait la mèche tressée qui, chez les Berbères du Maroc, comme chez les Égyptiens d'autrefois, est le signe de la jeunesse. Par un raffinement de coquetterie, cette mèche ne se détachait pas directement du crâne ; elle était entourée d'une plaque de cheveux ébouriffés avec art, en sorte qu'on eût dit une toque élégante terminée par un gland retombant presque jusqu'au cou. Je ne sais trop ce qu'il fallait penser de la

physionomie de ce singulier enfant : était-elle dédaigneuse, ironique, barbare, farouche, ou simplement inintelligente ? Elle était peut-être tout cela à la fois, mais elle avait une sauvagerie un peu bestiale, dont le mystère ne manquait point de séduction. Tout le goum suivait les ordres de ce petit être fantasque, qui commandait d'une voix grêle, courte et acerbe. Il marchait, toujours accompagné d'un gros nègre, superbe cavalier, qui lui tenait son fusil, le lui passait au moment des fantasias, lui donnant la poudre pour le charger, et semblait veiller à tous ses mouvemens avec la vigilance d'un serviteur de confiance. C'était évidemment un esclave attaché au fils préféré du vieux cheik, répondant de sa vie sur la sienne, lui consacrant des soins que rien ne pouvait distraire. L'enfant lui faisait faire de terribles chevauchées ; car, bien qu'il jetât sur nous des regards fort méprisans, voyant que nous le considérions avec intérêt, il tenait évidemment à nous éblouir par sa hardiesse. Aussi, quoique la route fût détestable, il commandait sans cesse de nouvelles fantasias, auxquelles il prenait toujours la première part. On le voyait gravir au galop les collines, puis les redescendre à une allure encore plus vive, avec sa ligne de cavaliers, poussant son cri de guerre et tirant son coup de feu, tandis que les chevaux, se cabrant sur la pente, paraissaient prêts sans cesse à se dérober. Mais je dois dire que le fusil du jeune chef devait être des plus médiocres, car il lui arrivait souvent de rater. Alors, il fallait voir de quel air de fureur mal contenue l'enfant se tournait vers le pauvre nègre, qui ne pouvait répondre que par une mine piteuse à ces marques trop évidentes de colère et d'indignation.

Vers dix heures du matin, nous arrivâmes chez le cheik Embarek, et nous campâmes en face de sa maison, sur une colline toute couverte de petits soucis frémissans sous la brise du matin. En face de nous s'élevaient les premières montagnes du Djebel-Zerhoun, où le fondateur de l'empire du Maroc, le fameux Moula-Edriss, trouva son premier refuge, et, tout autour de nous, d'autres montagnes s'étendaient aussi loin que la vue pouvait porter. Comme elles étaient absolument nues, sans forêts, sans villages, du moins apparens, sans rien qui cachât leurs croupes tourmentées, on eût dit une mer de vagues énormes subitement figée sous la main d'Allah. Ce qui complétait la ressemblance, c'est le ton bleuâtre que la couleur réfléchie du ciel répandait sur elles, et qui n'était interrompu que par ces grandes déchirures blanches où apparaissaient, sous la terre végétale éboulée, les fonds crayeux, qu'on eût pris pour l'écume de ce gigantesque et sublime océan. La maison du cheik Embarek était dans la vallée, au pied de la colline où nous cam-

pions. A voir l'espace qu'elle couvrait et le peu qu'occupait le village à côté d'elle, on sentait bien que c'était là une demeure seigneuriale remplie de vassaux, à la fois citadelle, lieu de réunion, siège du véritable pouvoir qui dominait le pays. Nous allâmes, dans l'après-midi, rendre visite au caïd, et cette impression devint plus vive encore. On nous introduisit d'abord dans une cour arabe au milieu de laquelle coulait un jet d'eau. Cette cour servait d'écurie; les chevaux du goum y étaient attachés, les deux jambes de devant entravées, restant là à la belle étoile, sans autre toiture que le ciel. Toutes sortes de bagages étaient entassées dans les coins; des femmes lavaient dans le bassin du jet d'eau, d'autres tissaient des étoffes sous une sorte de hangar; des serviteurs se pressaient à leur besogne; il y avait là une vie, un mouvement, qui indiquaient une vaste agglomération d'hommes. Nous ne devions pas visiter toute l'habitation, qui, outre le logement des femmes, en contient assez d'autres pour donner asile à des centaines de guerriers. On nous fit monter dans le salon de réception, composé de deux salles longues réunies entre elles par une porte en ogive d'une véritable élégance : la première était réservée au personnel de la maison; dans la seconde, où on avait disposé, le long des murs, des coussins à notre usage, le cheik Embarek était accroupi sur une sorte de grand matelas. Il suffisait d'entrer dans cette chambre, toute imprégnée de l'odeur de la fièvre, pour être convaincu que ce n'était pas par mauvaise volonté que le vieux cheik n'était pas venu à notre rencontre; on en était plus persuadé encore dès qu'on l'avait aperçu lui-même. C'était un vieillard encore très droit, qui eût été beau s'il n'eût point été ravagé par la maladie : le contraste entre son teint, plus jaune encore que celui de son jeune fils, et la blancheur de son turban et de sa barbe, était singulier; ses yeux brillaient d'un vif éclat, mais ce n'était ni l'éclat de l'intelligence, ni celui de la santé. Il ne put même pas se lever pour nous accueillir, quoique son sourire indiquât une véritable bienveillance. A peine fûmes-nous assis, qu'on nous porta toutes sortes de vivres dans d'énormes plateaux, et qu'un grave personnage commença l'opération du thé avec tous les raffinemens de propreté et tous les détails odorans que j'ai déjà décrits. Mais ce qui nous intéressa beaucoup plus, ce fut l'arrivée d'un groupe de cavaliers qui rentraient de je ne sais quelle expédition. Chacun d'eux s'avança à son tour vers le cheik, en faisant une première inflexion, puis, en se prosternant auprès de lui et en baisant ses genoux; le cheik, posant paternellement sa main sur leur épaule ou sur leur front, leur adressait quelques paroles qu'ils écoutaient toujours dans la même position. Mais tout cela se passait sans obséquiosité, sans bassesse, avec une simplicité qui avait

sa grandeur. Ce profond hommage rendu au chef de la tribu n'avait rien d'avilissant pour ceux qui le rendaient. Cela semblait très clair lorsqu'on voyait avec quelle parfaite aisance, quelle bonhomie réelle ils causaient ensuite avec le cheik. A mesure que chacun d'eux se relevait, il gagnait l'autre salle et allait s'accroupir sur des tapis à côté de ses compagnons. Lorsque nous eûmes fini de goûter ou de faire semblant de goûter aux plats et aux tasses de thé qu'on nous avait offerts, on les leur fit passer et ils commencèrent leur repas. Nourris dans la maison du maître, ils étaient réellement ses cliens, non ses serviteurs. Ils mangèrent plus que nous, mais à quelques égards plus proprement, car chacun se lava d'abord les mains dans une aiguière qu'un nègre faisait circuler. Je dois avouer que, malgré qu'ils n'eussent montré aucune gloutonnerie, ils manifestèrent presque tous d'une manière bruyante la satisfaction de leur estomac. J'imagine que les guerriers du moyen âge en faisaient autant en pareille circonstance, bien que Walter Scott ait négligé de nous renseigner sur ce point.

Les deux fils du caïd étaient restés dans la salle où se tenaient les cavaliers; car, en Afrique comme en Orient, les fils servent les pères et ne doivent pas, sans qu'on les y invite, s'asseoir à côté d'eux. M. Féraud demanda au cheik Embarek de faire venir près de lui le plus jeune des deux, celui dont la fière allure et l'étrange physionomie nous avaient si fort intéressés le matin. C'était flatter un penchant secret, mais facile à deviner chez le cheik. Heureux de parler de cet enfant préféré, il s'empressa de nous raconter qu'il avait à peine douze ans et que déjà deux ans auparavant, il avait combattu dans le Sous, sous les ordres du sultan. Son père l'avait amené avec le goum; et personne, à voir sa bravoure, son ardeur, sa patience à supporter les fatigues, n'avait protesté contre le remplacement d'un guerrier plus âgé par ce cavalier de dix ans. Pendant le récit du cheik, j'en regardais le héros, qui ressemblait de plus en plus à un Japonais. Il s'était assis ou plutôt accroupi sur un coussin, et sa djellaba brune et lourde retombait autour de lui en plis raides et droits comme ceux de certaines statuettes japonaises. La tête jaune aux yeux noirs, avec sa mèche de côté, ses lèvres au sourire énigmatique, sortant de ce costume, produisait à la fois un effet comique et agréable. A toutes les questions de M. Féraud ce singulier enfant ne répondait rien; mais il riait d'un rire timide, un peu niais, inquiet et méprisant. Évidemment, c'est une bête sauvage, plus faite pour combattre dans le Sous que pour entretenir des relations avec les Européens. Nous quittâmes de bonne heure le cheik Embarek pour rentrer à notre camp. Au coucher du soleil, son fils aîné arriva portant la

mouna. J'ai déjà observé que la *mouna*, qui équivaut à la *diffa* algérienne, se compose des vivres destinés à la nourriture des simples voyageurs ou des caravanes qui voyagent sous la protection du sultan. Lorsque le sultan lui-même fait des expéditions et qu'il passe dans les tribus, celles-ci doivent lui apporter la *mouna*, qui naturellement est considérable. La nôtre me paraissait déjà fort importante. Nous la recevions tous les soirs, presque à la même heure, portée par un groupe de villageois que conduisaient les autorités locales. Elle se composait d'ordinaire de cinq ou six pains de sucre, d'un sac de thé et d'un bouquet de menthe (*nânâ*), d'une dizaine de boîtes de bougies, d'un panier contenant une centaine d'œufs, d'une trentaine de volailles, de quatre ou cinq vases remplis de beurre, de sept ou huit moutons, d'une centaine de pains, enfin d'un nombre variable de plats de couscoussou et de moutons rôtis nommés *méchoui*. Je ne parle pas, bien entendu, de l'orge pour les bêtes. M. Féraud assistait à la réception de la *mouna*, qu'il devait juger, car, en principe, ce n'est pas un don gratuit, c'est un droit qu'on défalque ensuite des impôts payés par la tribu. Il faut donc qu'elle soit suffisante, abondante même, sans quoi la tribu est plus strictement taxée. Il était bien rare qu'elle ne fût pas abondante en effet. M. Féraud profitait de la circonstance pour adresser quelques bonnes paroles aux gens du pays, lesquels répondaient avec effusion, après quoi le caïd raha et le vice-consul de France procédaient au partage de la *mouna*, qui aurait été vite pillée par nos gens sans cette sage précaution. C'était toujours un amusant spectacle que l'arrivée et la distribution de la *mouna*, surtout lorsqu'une cinquantaine de plats blancs de couscoussou, portés par de jeunes garçons en costumes plus blancs encore, montaient processionnellement, sous les rayons blancs de la lune, jusqu'à notre camp. Mais, de toutes les *mounas* que j'ai vues, aucune n'aurait pu être comparée à celle du caïd Embarek. Cette fois, ce ne sont pas les souvenirs de Walter Scott, ce sont ceux de Cervantes qui me revenaient en mémoire, et je me demandais si je n'assistais pas aux noces de Gamache telles qu'il les a décrites en termes immortels. Je renonce à dire le nombre des méchouis et des couscoussous que nous envoyait le vieux cheïk ; à chaque instant, il en apparaissait de nouveaux, si bien qu'on se demandait, quelque grande que fût sa maison, comment on avait pu y faire préparer une telle quantité de victuailles. Je n'oublierai jamais quatre couscoussous gigantesques, des couscoussous monstres, tels que je n'en ai admiré nulle part ailleurs : ils étaient si grands qu'il fallait huit hommes pour les porter. Qu'on se représente une immense couronne de pâte blanche, semblable à un turban de riz, au milieu de laquelle s'étalait un mouton entier ou une douzaine de poulets, le tout placé sur un vaste plateau,

qui reposait lui-même sur un tapis dont les huit porteurs tenaient le milieu et les extrémités! A la vue de cette *mouna* prodigieuse, témoignant de la plus cordiale hospitalité, M. Féraud fit ranger tous les Arabes en cercle, et, avant qu'on procédât à la réception et à la distribution des vivres, il ordonna à notre fkih de dire tout haut la *Fathia*, c'est-à-dire la prière musulmane qui répond à ce qu'est notre *Pater*, pour la guérison du caïd, pour la prospérité du sultan et du gouvernement de la France, enfin pour le maintien indéfini des bonnes relations entre les deux pays. Les Arabes, qui avaient été très intrigués lorsqu'on les avait rangés en cercle, s'inclinèrent avec émotion et reconnaissance. M. Féraud avait fait un coup de maître. En arrivant à Fès, tout ce monde nous a parlé de cette fameuse *Fathia* pour le sultan et pour la France, dont l'écho avait retenti dans tout le Maroc. Dussent bien des gens en rire, je dois avouer qu'elle m'a profondément ému. Il y avait quelque chose de noble, de simple et de grand dans cette manière de remercier le vieux cheik de sa généreuse hospitalité, en priant à la fois pour lui, pour son souverain et pour les deux pays amis, qui se témoignaient ainsi leur sympathie; en tout cas, c'était encore une coutume bien antique que cette manière de faire intervenir Dieu dans l'hospitalité. Nous étions enveloppés du crépuscule doré du soir; je n'avais en face de moi que des figures graves et recueillies; notre fkih parlait à voix haute au milieu d'un silence religieux. Pour un moment, j'ai été arraché à l'heure présente et j'ai senti tressaillir en moi toutes les impressions des âges évanouis.

VI. — DERNIÈRES JOURNÉES DE MARCHE.

Nous approchions de Fès; nous n'avions plus que trois étapes à parcourir pour y arriver; encore la dernière n'était-elle pas une véritable étape, car elle devait durer moins d'une heure. Le pays que nous avions à traverser était toujours un pays de montagnes plus ou moins nues et tristes, en dépit de leurs parures de fleurs. Toutefois, en longeant le Djebel-Zerhoum, le spectacle qui se présentait à nos yeux était un peu différent de celui que nous avions vu jusque-là. Parfois de grandes forêts qu'on était tout surpris de rencontrer dans un pays aussi généralement pelé escaladaient les pentes, couvraient les précipices, descendaient jusque dans les vallées profondes. C'étaient des forêts d'oliviers, très régulièrement plantées, et qui, de loin du moins, semblaient fort bien cultivées. Nous étions dans une contrée berbère. A la lisière des forêts d'oliviers s'étalaient de grands villages bâtis en pierres et soigneusement blanchis

à la chaux. Nous n'avions rencontré dans les grandes plaines et sur les collines précédentes que des douars, c'est-à-dire des agglomérations de tentes en poil de chameau ou de cahutes de branches enfouies sous les larges feuilles des cactus. Seules, les maisons en kaïos avaient quelque solidité. Mais, ici, les matériaux de construction ne manquant pas, et les Berbères ayant toujours eu des goûts sédentaires inconnus aux Arabes, nous nous trouvions en présence de villages véritables, presque de petites villes, qui nous semblaient, à en juger par leur étendue, populeuses et relativement riches. Toutefois, nous n'étions pas assez rapprochés du Djebel-Zerhoum, que nous laissions à notre droite, pour en bien juger; et, d'ailleurs, la brume intense qui couvrait la montagne ne nous permettait de l'apercevoir qu'à de rares intervalles et par lambeaux. Nous marchions dans une vallée étroite, où la boue, s'attachant aux pieds de nos chevaux, nous menaçait sans cesse d'accidens. Aucun de nous cependant n'eut de chute à déplorer. Mais les canons que nous conduisions au sultan n'étaient pas aussi heureux; presque à chaque oued qu'il fallait traverser, l'un d'eux tombait dans l'eau et n'en était retiré qu'à grand'peine, au milieu d'un épouvantable vacarme. Si c'est ainsi qu'est traitée l'artillerie dans les campagnes du sultan, je doute qu'elle fasse grand mal à l'ennemi. La nôtre était confiée à des artilleurs indigènes, sous la direction d'un sous-officier français. Nous avons, en effet, au Maroc, une mission militaire permanente, dont la majeure partie, un commandant, un capitaine et un sous-officier d'artillerie sont spécialement chargés d'apprendre aux soldats du pays le maniement du canon. Le commandant, qui revenait de France, s'était joint à nous, avec son sous-officier, qui avait conduit toute une escouade d'artilleurs marocains pour escorter nos batteries jusqu'à Fès. Ces braves gens s'acquittaient de leur mission avec la nonchalance musulmane. En désespoir de cause, un des officiers de notre mission fut chargé de les surveiller et de les empêcher de détériorer outre mesure le présent que nous tenions à offrir à peu près intact à Moula-Hassan. Il les aligna de son mieux, chargea chacun d'eux de suivre un mulet portant les pièces ou les munitions, et mit sa colonne en marche avec un ordre des plus satisfaisans. Tout allait fort bien, lorsque apparut, par malheur, sur le bord de la route un marchand d'oranges. Aussitôt les artilleurs désertent en masse leur poste pour courir après un fruit aussi rafraîchissant, et, pendant qu'ils s'éloignent, les mulets glissent dans la boue, les pièces roulent à l'eau, les munitions se répandent à terre! C'est ainsi que la discipline est pratiquée au Maroc. Mais j'ai conçu une grande indulgence envers les artilleurs marocains, ayant appris plus tard qu'ils avaient fait presque

tout le voyage, de Tanger à Fès, sans autres vivres que les quelques oranges qu'ils rencontraient de loin en loin sur leur chemin. Ils avaient droit à une *mouna*, aussi bien que nous ; seulement le sous-officier indigène qui les commandait trouvait plus simple de se faire payer à lui-même cette *mouna* en argent par les caïds auxquels, bien entendu, il cédait une partie du bénéfice de l'opération. Quant aux hommes, ils serraient tous les soirs leurs ceinturons davantage, ou dérobaient quelque pitance légère dans les villages à travers lesquels nous passions. Que dans ces circonstances, la vue d'un fruit quelconque leur fît oublier le règlement des troupes en marche, faut-il s'en étonner beaucoup ?

Nous campâmes sous quelques tamaris en fleur, au bord de l'oued Mikkès, près d'un fort joli pont de trois arches qui est, sinon une œuvre française, au moins l'œuvre d'un Français. Ce Français, que quelques-uns de mes compagnons de voyage avaient vu peu d'années auparavant et dont la mort est assez récente, était lieutenant du génie à Alger en 1832. A la suite de je ne sais quel roman plus ou moins aventureux, il enleva une jeune femme et alla vivre avec elle à Tunis. Il ne tarda pas à l'y perdre. Rayé des cadres de l'armée, et ne voulant ou ne pouvant plus rentrer en France, il se dirigea vers le Maroc et se mit au service de Moula-Abd-er-Rahman, qui régnait alors. Celui-ci lui fit adopter l'islamisme, lui donna son nom, une haute position près de sa personne, et enfin le maria à deux femmes nobles du pays. Le renégat Abd-er-Rahman fut le premier organisateur de l'armée marocaine. Chargé du service de l'artillerie et de ce que nous appellerions le génie si, au Maroc, on s'occupait de fortifications sérieuses, il entreprit des travaux qui n'étaient point sans importance. A la veille de la bataille d'Isly, il s'employa de son mieux pour empêcher la guerre avec la France, et faillit un jour, à cause de ses efforts pacifiques, être massacré par les fanatiques. Mais, après le désastre infligé au Maroc par le maréchal Bugeaud, le sultan, qui regrettait de n'avoir pas suivi ses conseils, l'entoura d'une affection plus grande encore, et lui fit cadeau d'un superbe palais à Maroc, où il établit sa résidence ordinaire avec celle de sa famille. Abd-er-Rahman avait réuni autour de lui quelques Français, anciens déserteurs ou prisonniers, qui lui servaient d'instructeurs pour l'artillerie et l'infanterie. Traité avec autant de bienveillance par le sultan Sidi-Mohammed que par Moula-Abd-er-Rahman, sa situation ne se modifia pas non plus sous le sultan actuel, Moula-Hassan. C'est par ses soins qu'ont été construits les quelques ponts qu'on remarque aux environs de Fès. Celui qu'il a jeté sur l'oued Mikkès est excellent : plût à Dieu qu'il en eût élevé de pareils sur le Tahaddar et sur le Sbou ! A Fès même,

il détourna la rivière qui alimente la ville et qui passait au pied des murs du palais du sultan, afin de faire devant le palais une place d'armes retranchée, qui a près de quatre hectares de superficie, avec deux ponts aux extrémités pour le passage des troupes. Il avait eu de ses Mauresques deux fils, qui sont encore dans l'armée du sultan; mais aucun des deux ne sait un mot de français : ce sont de simples Marocains!

Notre campement près du pont d'Abd-er-Rahman ne laissait pas que d'être fort pittoresque. J'ai dit que nos tentes étaient dressées sous des tamaris en fleurs : la fraîcheur de la rivière arrivait jusqu'à nous, et ses eaux poissonneuses offraient une distraction facile à ceux d'entre nous qui aimaient le plaisir de la pêche. Pour moi, j'étais absorbé par un plaisir d'un autre genre. Le lieu où nous étions servait d'emplacement à un marché, et comme c'était le lendemain qu'il devait se tenir, on voyait des groupes de paysans et de paysannes arriver de tous les côtés et s'installer tranquillement sur les deux rives de l'oued Mikkès pour y passer la nuit. Quelques-uns, mais c'était le bien petit nombre, avaient des tentes. Les autres couchaient à la belle étoile, ou plutôt sous la brume, car le ciel se voilait presque tous les soirs de nuages épais et bas. Ils ne semblaient pas s'en tourmenter, ni craindre en aucune manière les rhumes ou les rhumatismes. Toutefois, dès qu'ils eurent appris qu'il y avait un médecin, un toubib parmi nous, — le médecin de la mission militaire française qui était venu nous rejoindre, — ils s'empressèrent de se présenter en foule pour le consulter. Toute la journée, ce fut vers sa tente une procession ininterrompue. Je m'y étais installé, jugeant le lieu favorable aux études de mœurs, et voici les scènes, ou plutôt la scène que j'ai vue se reproduire à satiété jusqu'au coucher du soleil. Une douzaine d'hommes s'avançaient à la fois, s'accroupissaient autour de la tente, et commençaient à regarder le médecin sans rien dire. Celui-ci leur adressait alors la parole, leur demandant ce qu'ils avaient, de quel mal ils se plaignaient. — Oh! tu le sais bien, répondaient-ils avec un air malin. — Et comment veux-tu que je le sache? répondait le médecin. — Si tu l'ignorais, tu ne serais pas un savant. A quoi te sert ta science si tu ne devines pas de quelle maladie nous souffrons? — Dans tout le Maroc, la même idée est répandue : partout les médecins européens sont regardés comme des sortes de sorciers qui doivent, rien qu'en regardant le malade, constater de quelle infirmité il est ou se croit atteint. — Si nous te disons ce que nous avons, répétaient-ils, il n'y aura pas de mérite pour toi. — La conversation sur ce thème durait une bonne demi-heure. Le médecin gardant toujours le silence, quelques paysans s'adressaient à moi : — Voyons, toi, me disaient-ils,

raconte ce que nous avons, puisque le docteur ne veut pas le faire. Tu dois bien le savoir aussi. — Je m'excusai modestement, arguant de mon ignorance. Je n'étais pas toubib. Alors, les mêmes paysans, poussant plus loin la condescendance, présentaient leurs bras au médecin : — Tâte-nous le pouls, tu verras bien ce que nous avons. — Cette idée-là est également répandue dans tout le Maroc : partout les indigènes sont persuadés qu'il suffit de leur tâter le pouls, sans autre examen, pour connaître leur état. C'est même, je le dis en passant, ce qui rend beaucoup moins agréable, ou, en tout cas, beaucoup moins aisément agréable qu'on ne croit le métier d'un médecin pénétrant dans les harems. Les voiles sont bien loin d'y tomber devant lui : où que soit placé le mal pour lequel on l'appelle, les femmes commencent par lui présenter le poignet, le visage et le reste du corps restant strictement cachés. Il faut insister beaucoup et souvent y revenir à plusieurs fois avant que le médecin obtienne davantage. Au Maroc, les médecins n'ont pas les charmantes surprises de ce personnage d'une comédie de M. Gondinet qui, mis en présence, pour ses débuts, d'un corset dégrafé, s'écriait avec enthousiasme : « Quel joli métier que la médecine ! Et si facile ! »

Lorsque les paysans de l'oued Mikkès voyaient que le médecin refusait de parler, même après avoir tâté leur pouls, ils se mettaient à causer de diverses choses : de la pluie, du beau temps, de la puissance du sultan, de la sainteté de Moula-Edriss, le patron du pays, de la récolte, du marché du lendemain ; puis, tout à coup, au moment où on y songeait le moins et où ils croyaient pouvoir profiter de la surprise, ils posaient subrepticement leur question : — Allons ! veux-tu maintenant nous dire où nous avons mal? Veux-tu nous donner un remède? — Le médecin s'obstinait dans son mutisme. Enfin, un paysan, plus hardi ou plus résigné que les autres, laissait échapper, à voix basse, le mot sacramentel, *berd*, lequel veut dire : froid. — J'ai *berd*, murmurait-il, c'est-à-dire, mot pour mot, j'ai froid. — Ah ! disait le médecin en riant. Et les autres, ont-ils *berd* aussi? — Oui, s'écriaient-ils en cœur, tous *berd*, tous *berd*. — On va croire que la fraîcheur de l'hiver les avait rendus phtisiques, catarrheux ou rhumatisans. On va penser qu'ils avaient eu un chaud et froid, comme dit le peuple de Paris. On se tromperait, et le mal dont ils se plaignaient, dont se plaignent tous les Marocains arrivés à la force de l'âge, est d'une nature bien différente. Pour comprendre ce que signifie cette froideur universelle qui sévit sur des gens, d'ailleurs, de fort belle apparence, sur des gens gros, gras et colorés, il faut savoir que chacun, au Maroc, se marie fort jeune ; dès que la puberté se pro-

duit, on ne se gêne pas pour avoir plusieurs femmes et autant d'esclaves que l'état de fortune le permet. Pendant d'assez longues années, personne n'a *berd*, tout va pour le mieux dans les plus nombreuses familles possibles. Cependant, l'âge arrive, non pas un âge avancé, mais, enfin, un âge qui est déjà éloigné des beaux jours de la puberté naissante. Les Marocains mènent, autant qu'ils le peuvent, une vie paresseuse; ils se nourrissent de la manière la plus affadissante; les moins riches consomment encore des quantités innombrables de tasses de thé saturées de sucre. Ce régime, combiné avec la vie de mari pratiquant, et très pratiquant, dans un harem plus ou moins considérable, a des conséquences qui se manifestent assez vite. Le fameux froid commence à se faire sentir : au lieu de s'en accuser eux-mêmes, les Marocains font retomber toute la faute sur leurs femmes, qui, vieillissant beaucoup plus vite qu'eux, sont déjà décrépites lorsqu'ils n'ont que trente-cinq ou quarante ans. Pour s'en assurer, ils usent du divorce, qui est très aisé, et épousent une ou plusieurs jeunes filles, très jeunes et très jolies. Mais, le croirait-on? le remède aggrave le mal, et voilà pourquoi, dès que passe un médecin européen, ils courent à lui en criant d'une voix plaintive : *Berd! berd!* Parmi tous ceux qui sont venus consulter le médecin de notre mission à l'oued Mikkès, je n'en ai vu que deux qui se plaignissent d'une maladie différente; encore n'était-ce pas eux qui en souffraient, mais leurs femmes; elles avaient une ophtalmie, et leurs maris auraient bien désiré qu'on pût les guérir sans regarder leurs yeux, ce qui n'est pas très convenable.

Le lendemain matin, à notre lever, le brouillard était encore plus intense que les jours précédens. Tous les paysans, arrivés pour le marché, étaient tellement ensevelis sous son épais rideau, qu'il n'était pas possible de les distinguer. Ils avaient dû subir un froid qui n'avait rien de métaphorique, mais nous ne prîmes pas le temps de nous en informer. La route continuait à serpenter le long de collines; et, quoique nous fussions bien près de Fès, rien ne semblait indiquer les approches d'une grande ville. C'est à peine si, de temps en temps, passaient auprès de nous quelques voyageurs montés sur des mulets ou sur des ânes, quelques chameaux portant des fardeaux. Après sept ou huit heures de marche, nous aperçûmes en face de nous une immense plaine, que bornait à l'horizon une chaîne de montagnes couvertes de neige et que traversait une rivière dont les méandres brillaient au loin. C'était la plaine de l'oued Fès, la plaine de Fès. Elle était, comme la vallée du Sbou, absolument dépouillée d'arbres; on n'y voyait que de maigres moissons et des champs incultes où poussaient, avec une

vigueur singulière, des fleurs bleues, je ne sais lesquelles, dont les frais tapis semblaient vouloir cacher cette terre attristée. Sur un seul point, quelques arbres entouraient de grandes constructions, formant une tache verte au milieu de la campagne blonde et bleue. On nous dit que c'était un palais d'été du sultan. Nous avançâmes encore de quelques kilomètres, et tout à coup, au détour d'une colline, nous vîmes des minarets blancs et jaunes qui s'élevaient sur un mur sombre. C'était Fès. Notre étape était finie. Il fallait s'arrêter là pour préparer notre entrée dans la ville, qui devait s'accomplir le lendemain avec un pompeux cérémonial, au milieu d'un cortège militaire et d'un concours de population tout à fait féeriques.

Nous campâmes donc, suivant notre habitude, au milieu des fleurs. Le soleil se dégageait peu à peu de la brume, et à mesure que la lumière s'avivait, Fès semblait sortir de la montagne pour se rapprocher de nous. Les minarets devenaient plus clairs, les murs plus colorés, les toits verts du palais du sultan brillaient avec éclat. La ville était là, mystérieuse, fuyant lorsqu'un nuage passait sur le soleil, revenant lorsqu'il se dissipait. Il y avait quelque chose d'étrange et presque d'émouvant dans ces apparitions et ces disparitions d'une ville que nous étions venus chercher avec tant de peine, au prix de tant d'efforts et de fatigues. Elle s'offrait à nous étincelante de lumière, puis nous échappait dans l'ombre ; pareille, hélas! à tout ce qui est noble, à tout ce qui est beau dans ce monde, à tout ce qu'on aime, à tout ce qu'on désire, à tout ce qui séduit et qui ne se montre à nos regards que pour s'en éloigner bientôt. Nous restions tous les yeux attachés sur Fès, fascinés par l'inconnu. Pourtant le paysage que nous avions devant nous aurait mérité toute notre attention : d'un côté de la plaine, la chaîne du Djebel-Zerhoum venait mourir, presque à pic, dans un dernier contrefort, qu'on eût pris, du lieu où nous étions, pour une gigantesque falaise. Les montagnes de l'autre côté étaient plus remarquables encore ; elles dressaient vers le ciel des cimes tourmentées qui devaient être bien hautes, car nous étions déjà au 5 mai et cependant la neige les enveloppait entièrement. La plaine de Fès rappelle, par sa fécondité naturelle et par son manque presque absolu de culture, celle du Sbou. Ici aussi les hommes ne font rien pour profiter de la richesse du sol; ils laissent par insouciance d'énormes trésors improductifs. Je repassais dans mon esprit toute la route que nous venions de faire : elle n'était point belle, en somme; à part quelques sites de montagnes, elle était presque constamment plate, uniforme, sans horizon. Mais partout j'avais vu des régions facilement irri-

gables, qui auraient pu se couvrir de moissons. Des machines à vapeur laboureraient sans peine ces immenses bassins, où il n'y a pas un accident de terrain, où il n'y a pas un rocher, où il n'y a même pas une pierre capable de les arrêter. « Il est facile de s'expliquer, a écrit M. Tissot, que la Mauritanie soit restée en dehors du réseau routier qui couvrait le reste de l'empire. Le terrain compris entre Tirejis et Sala se compose de plateaux sablonneux ou rocheux, alternant avec des plaines d'alluvion : une voie régulièrement tracée et empierrée était inutile sur les terrasses toujours praticables, même dans la saison des pluies, qui séparent les bassins du Mharhar, de l'oued Kharroub, du Loukkos, du Sbou et du Bou-Ragrag ; il était impossible de l'établir dans ces mêmes bassins, complètement inondés en hiver, ou du moins on n'aurait pu le faire qu'au prix de travaux énormes : la traversée de la seule plaine de Subur aurait nécessité la construction d'un *azyes* de près de sept lieues dans un bassin où l'on est fort en peine de trouver, je ne dis pas une pierre, mais un caillou (1). » Les Arabes ont trop bien suivi l'exemple des Romains; ils n'ont pas construit une seule route. Mais comme il serait facile, encore une fois, d'ensemencer à la vapeur ces bassins absolument plats, où la terre végétale n'est pas même mélangée d'un seul caillou! Il reste seulement à savoir si l'Europe a le moindre intérêt à ce que les Arabes tirent parti de leur pays, et si, dans ces jours de crise agricole, il serait heureux pour elle de voir subitement tomber sur ses marchés les avalanches de blé qui pourraient venir du Maroc.

Pendant que je me posais cette question, je vis s'avancer vers notre camp toute la mission militaire française permanente. J'ai dit qu'elle se composait d'un commandant, d'un capitaine et d'un sous-officier d'artillerie; elle comprend, en outre, un capitaine de zouaves, deux tirailleurs algériens et deux zouaves. Comme nous avions déjà avec nous, en mission extraordinaire, une dizaine d'officiers et autant de soldats, jamais assurément autant de militaires français ne s'étaient trouvés réunis auprès de Fès. Aussi la cérémonie du drapeau eut-elle ce soir-là un éclat inaccoutumé. Avant d'abaisser les trois couleurs, M. Féraud adressa quelques paroles à la mission militaire permanente, pour lui dire tout l'intérêt que le gouvernement français portait à son œuvre patriotique. Nous étions rangés sur deux files; et quand le drapeau descendit de sa hampe, au bruit des coups de feu et de la fanfare du clairon, un souffle de la patrie passa sur nous tous. Je n'ai pas besoin de dire que l'arrivée de nouveaux Français augmenta le soir la gaîté du dîner. Toutefois,

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

je dois avouer que la conversation prit tout à coup une assez triste tournure. Les nouveau-venus nous peignaient les mœurs du Maroc sous des couleurs assez sombres. Ils nous décrivaient en particulier deux supplices usités dans le pays, qui m'ont donné la chair de poule. Le premier, connu sous le nom de *djellaba* de bois, eût séduit Louis XI. On sait que la djellaba est le vêtement principal des Marocains : une sorte de manteau à capuchon et à manches courtes. On le remplace pour certains condamnés par un mannequin en bois rempli de pointes intérieures, dans lequel ils sont enfermés comme dans un vêtement. Ils reposent uniquement sur la pointe des pieds et un peu sous les aisselles. Mais à chaque mouvement qu'ils font pour se reposer d'une punition cruelle qui condamne le corps à une tension perpétuelle, ils se blessent aux pointes, qui leur entrent profondément dans la chair. Et ils restent ainsi, jours et nuits, d'ordinaire jusqu'à ce que la mort s'ensuive. L'autre supplice est plus abominable encore : on prend la main du patient et on y fait de longues entailles saignantes que l'on remplit de sel ; puis on la referme, et, pour l'empêcher de se rouvrir, on l'enveloppe d'une peau mouillée qui se resserre peu à peu en séchant, enfonçant les doigts dans la paume de la main et faisant pénétrer sans cesse plus profondément la douleur cuisante du sel dans les plaies brûlantes. Il paraît que ce dernier supplice est considéré comme le plus affreux de tous. Pour y échapper, la plupart de ceux qui y sont soumis se brisent la tête contre le mur dans des accès d'atroces souffrances. C'est encore une manière d'amener la mort du supplicié. Mais souvent on le tient longtemps attaché de manière à l'empêcher de mettre un terme à ses maux ; on ne lui laisse la liberté de se tuer que lorsqu'on a jugé que son châtiment est assez complet. De pareilles horreurs n'expliquent-elles pas l'état du Maroc ? Peut-on s'étonner que le pays où elle se passent soit le dernier des pays musulmans du nord de l'Afrique ?

GARRIÈL CHARMES.

LA

CRITIQUE MUSICALE

AU SIÈCLE DERNIER

RAMEAU ET LES ENCYCLOPÉDISTES.

I. Ad. Jullien : *la Musique et les Philosophes au XVIIIe siècle*. Paris, 1873. — II. A. Pougin : *Rameau, Essai sur sa vie et ses œuvres*. Paris, 1876.— III. Gustave Isambert : *Notice sur le neveu de Rameau*. Paris, 1883. — IV. Albert Jansen : *Jean-Jacques Rousseau als Musiker*. Berlin, 1884. — V. *Correspondance littéraire*, (édition Tourneux). Paris, 1877-1882. — VI. Diderot : *Œuvres complètes* (édition Assézat). Paris, 1876.

Jean-Philippe Rameau venait de terminer sa longue carrière. Paris lui avait fait des funérailles nationales, et les grandes villes du royaume s'apprêtaient à célébrer sa mémoire. Grimm, qui, depuis dix ans, le poursuivait de ses sarcasmes dans sa *Correspondance*, saisit cette dernière occasion de lui décocher quelques traits : « Rameau, dit-il, a eu en France le sort de tous les grands hommes ; il a été longtemps persécuté avec acharnement. Parce qu'un nommé Lulli avait platement psalmodié les poèmes lyriques de Quinault sous le règne de Louis XIV, on accusait Rameau de détruire le bon goût, et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Lorsqu'ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violens de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus

aveugle. Tous les journalistes, et ceux surtout qui l'avaient le plus décrié, imprimèrent, une fois par mois, qu'il était le premier musicien de l'Europe... » Ce titre, un peu complaisamment décerné par l'amour-propre national, a le don d'exaspérer notre Allemand. Il proteste que l'Europe ignore le nom de son premier musicien, qu'elle ne connaît aucun de ses opéras, qu'elle n'aurait pu en supporter aucun sur ses théâtres, et que le peu qu'elle a entendu de lui se borne à « quelques airs de danse, que des danseurs français portaient, de temps en temps, dans les pays étrangers, où, la plupart du temps, quelque violon d'orchestre prenait la peine de les corriger pour leur donner un peu de style, de goût et de grâce. » Les palinodies des anciens persécuteurs de Rameau, devenus ses plus chauds partisans, lui semblent particulièrement ridicules. En fait de changemens de front, Grimm a la mémoire un peu courte. Depuis qu'il tient boutique à l'enseigne du *Houx toujours vert*, il est vrai qu'il n'a pas varié sur le compte du musicien ; à tout propos, il lui en donne sur dos et ventre, et généralement dans les mêmes termes, car, avec son auguste clientèle, maître Grimm en use d'un sans-gêne incroyable. Jadis pourtant son langage était autre. Il a si bien perdu l'habitude de se relire, qu'il ne se souvient plus de cette *Lettre sur Omphale* qui lui ouvrit la carrière littéraire. N'avait-il pas alors solennellement prophétisé qu'avant peu *Hippolyte et Aricie*, *Pygmalion*, *Platée*, feraient les délices de l'Europe? Trois ans après, il ne trouvait plus dans ces chefs-d'œuvre que des platitudes dignes de la barbarie française. Nous savons bien que, dans l'intervalle, l'obséquieux secrétaire du duc de Friesen a fait peau neuve ; cependant, quelque pressé qu'il soit de faire oublier ses humbles débuts, ces contradictions, ces violences subites chez un homme méthodique par tempérament et par calcul s'expliqueraient difficilement, si elles ne coïncidaient avec pareille volte-face du parti philosophique au grand complet. Mais pourrait-on savoir ce qu'était venu faire le parti philosophique en cette rencontre? Comme toujours, diriger et dicter des leçons sans en être prié. Après avoir porté Rameau aux nues pendant des années, les philosophes, un beau jour, lui tournèrent le dos brusquement. J.-J. Rousseau attribue le miracle de cette conversion générale à la révélation de la musique italienne importée à Paris par la troupe des Bouffons, en l'an de grâce 1752. Nous l'avons cru jusqu'ici sur parole ; par malheur, certaines dates viennent à la traverse. Du temps même de Lulli, Saint-Évremond et La Bruyère avaient ouvert le feu contre l'opéra français, « une sottise chargée de musique et de danse. » Le parallèle entre les productions musicales de l'Italie et de la France se poursuivait, depuis les der-

nières années de Louis XIV, par une guerre de brochures où chacun avait placé son mot : abbés, gentilshommes, feuillistes, poètes, et jusqu'à des officiers de mousquetaires. Il n'avait pas manqué d'occasions, pendant cette longue période, pour comparer les deux musiques. Une première troupe d'opéra italien avait fait séjour à Paris, en 1729. Six ans avant la querelle des Bouffons, la *Serva padrona* du divin Pergolèse, qui mit aux prises les tenans du Coin du roi et ceux du Coin de la reine, avait été représentée à la Comédie italienne sans que la gloire de Rameau s'en trouvât offusquée aux yeux de ses amis les philosophes. Diderot n'en déclarait pas moins que *Zoroastre* eût mérité de renouveler, à Paris, les surprenans effets de la musique chez les anciens (1). Grimm, familiarisé de longue date avec l'opéra italien et qui s'en vante au moment même où il exalte *Hippolyte* et *Platée*, est moins suspect encore dans son enthousiasme de la première heure. Quant à Rousseau, à qui deux séjours en Italie avaient dû, — c'est son mot, — « déboucher les oreilles, » il attendit pour confesser sa foi nouvelle que Rameau lui eût contesté la paternité du *Devin du village*. En 1750, il trouvait encore des mots aimables pour l'opéra français et des éloges pour *Dardanus* (2).

Rameau, pendant près de vingt années, avait donc pu composer de la musique française sans que personne, au camp philosophique, y trouvât à redire. Tout porte à croire qu'il aurait pu continuer impunément, s'il n'avait décliné, et d'assez mauvaise grâce, l'offre de collaborer à l'*Encyclopédie* pour la partie musicale. Son refus mettait Diderot dans l'embarras; il s'ensuivit une hostilité sourde qui dégénéra peu à peu en guerre ouverte. Le dépit perce déjà dans *le Petit Prophète*, ce pamphlet d'allure toute française, où une main amie conduit visiblement la plume de Grimm (3); Rameau n'y est plus qu'un précurseur qui aurait pu servir à préparer les voies; on veut bien, cependant, lui reconnaître encore quelque mérite. Mais, après sa brochure sur les *Erreurs de la musique dans l'Encyclopédie*, la paix fut irréparablement compromise. Les opéras du musicien portèrent naturellement le poids de ces haines;

(1) Appendice à la *Lettre sur les sourds-muets*. Œuvres complètes, édition Assézat, I, p. 409.

(2) *Lettre à Grimm sur l'opéra français et italien*, publiée par M. Albert Jansen, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Neufchâtel. — (*J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 455 et suiv.)

(3) M. Jansen attribue à J.-J. Rousseau cette part de collaboration. Il en trouve la preuve dans les éloges décernés au *Devin du village*. Mais il oublie sans doute la charmante malice qui assaisonne la louange : « Un homme dont je fais ce qu'il me plaît, encore qu'il regimbe contre moi... » Jean-Jacques n'a pu parler de lui-même en ces termes, et la plume de Grimm n'a pas de ces bonheurs.

il n'en va guère autrement au XVIIIe siècle; l'esthétique y est, avant tout, une affaire de camaraderie ou de rancunes. Cette polémique, prenant la musique française en pleine crise de formation, a exercé sur ses destinées une influence décisive; fâcheuse ou favorable, c'est ce dont on jugera par la suite de notre étude. Le culte de Rameau, sans doute, a persisté jusqu'à nos jours, mais à l'état de religion officielle où les bienséances ont plus de part que la ferveur; ses ouvrages ont disparu depuis plus de cent ans du répertoire; les concerts symphoniques en ont à peine recueilli quelques épaves défigurées; nous attendons encore une édition complète et définitive de son œuvre, et nous l'attendrons probablement jusqu'à ce que l'Allemagne veuille bien nous épargner cette tâche patriotique. Pourtant, les médailles d'honneur de l'Institut sont frappées à l'effigie de Rameau, et Dijon, sa ville natale, lui a élevé récemment une statue. Si le crédit renaissant de ses adversaires n'a pas eu raison de ces vestiges du fétichisme national, leurs doctrines, en revanche, ont prévalu. Notre littérature musicale en a formé son bagage, qu'elle n'a guère renouvelé depuis lors. Quelqu'un qui voudrait aujourd'hui, je ne dis pas reviser cette cause célèbre, mais seulement en feuilleter la volumineuse procédure, constaterait avec étonnement que la question en est restée au même point. Il retrouverait nos éternels lieux-communs sur l'art, sa sphère d'action, ses moyens et son but. Il assisterait aux mêmes querelles de préséance entre la mélodie et l'harmonie, le savoir et l'inspiration, les paroles et la musique, le chant et la symphonie, le drame musical et le concert en costume. Citer les philosophes du XVIIIe siècle, c'est mettre en cause toute la critique contemporaine. N'est-il pas grand temps de résumer le débat, et d'en tirer, s'il se peut, quelque profit?

I.

Lorsque Rameau vint pour la première fois tenter fortune à Paris, il n'était guère éloigné de cet état de nature auquel la manie du siècle allait entreprendre de ramener toutes choses. Ses manières brusques, sa gesticulation folle, son orthographe naïve, son diable de ramage saugrenu, auraient certainement fait sourire le Huron de Voltaire, jeune homme de mœurs douces, d'éducation soignée et de parfaitement bonne compagnie. Nulle culture littéraire; un apprentissage artistique fait sur les grands chemins, parmi des musiciens ambulans; au physique, déjà le personnage long, sec, noir et dur que devait illustrer sur le tard le crayon humoristique de Carmontelle. « C'était, dit Mercier, qui l'avait connu vers la même époque, un grand homme maigre qui n'avait point

de ventre et qui, comme il était courbé, se promenait au Palais-Royal toujours les mains derrière le dos pour faire son aplomb. Il avait un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, la voix rauque ; il paraissait de difficile humeur ; à l'exemple des poètes, il déraisonnait sur son art. » Mais Mercier charge vraisemblablement, et Carmontelle lui-même se complaît aux côtés grotesques de son modèle. La gravure de Benoist, d'après le beau portrait de Restout, est dans une note plus juste. Le profil rappelle celui de Voltaire, avec plus d'autorité toutefois et d'énergie : le menton plus large, la physionomie moins mobile, l'œil plus chargé d'éclairs, et tous les plis de la face tendus par le ressort d'une indomptable volonté. A discipliner cette nature rebelle, les jésuites de Dijon avaient, pendant trois ans, perdu leur latin et pas mal de coups d'étrivière ; au bout de ce temps, il avait fallu rendre le sujet à sa famille, aussi rétif et un peu plus ignorant qu'à ses débuts. Toutes ses facultés s'étaient absorbées dans la musique. A l'âge de sept ans, son père, Maurice Rameau, qui s'était pris lui-même, vers la trentaine, d'une belle passion musicale, lui avait mis les doigts sur le clavecin, et l'on prétend que l'enfant y fit tout aussitôt merveille. Un Léopold Mozart, un Christophe Bach, auraient cultivé avec amour ces dispositions surprenantes ; mais notre bourgeois de Dijon, ayant pignon sur rue, avait décidé de faire de son aîné un magistrat et n'en voulait pas démordre. Quand l'écolier se fut fait expulser du collège, Rameau père, déchu de ses illusions, laissa son fils végéter et musiquer à sa manière. C'est ainsi que Jean-Philippe apprit le violon, le clavecin et l'orgue, s'exerçant, tâtonnant et attrapant au vol quelques bribes de contre-point ou d'harmonie, tout ce que pouvaient lui montrer de pauvres artistes de province. De grammaire française ou latine il n'était plus question depuis longtemps. Pour lui inculquer un peu d'orthographe, il fallut qu'une jeune femme, dont il s'était amouraché, lui donnât les premières notions de la syntaxe. Mais il était dit que l'éducation de Rameau serait comme la trame de Pénélope. Sa famille, incapable de comprendre la supériorité de cette nouvelle méthode d'enseignement, l'expédia en Italie. On comptait que, sur la terre promise de la musique, son ardeur première, se réveillant, ferait une diversion salutaire ; il n'en fut rien. Soit esprit de contradiction, soit toute autre cause, l'enfant prodigue ne dépassa pas Milan, et ne profita même pas des nombreuses ressources que cette ville lui offrait pour progresser dans son art. Il faut dire, à son excuse, que ses ressources durent s'épuiser vite, que la bourse paternelle se ferma de bonne heure, que son talent de violoniste, remarquable peut-être pour la France, ne lui eût pas permis de figurer avec honneur dans les orchestres

d'Italie, où la technique du violon était bien autrement avancée qu'en Bourgogne et qu'à Paris même (1). Il fallait vivre pourtant. Un entrepreneur de spectacles raccolait quelques musiciens pour jouer l'opéra dans le midi de la France; Rameau s'enrôla dans sa troupe et en partagea pendant plusieurs années la vie nomade. Ce fut dans l'une de ces tournées qu'un organiste de Montpellier, Lacroix, lui enseigna la « règle de l'octave, » autrement dit la gamme harmonique, quelque chose d'aussi rudimentaire que la déclinaison grecque ou latine, mais dont les organistes de Dijon et de bien d'autres villes n'avaient jamais ouï parler. Voilà où en était, il y a deux cents ans, en France, la théorie musicale.

Toute cette période de l'existence de Rameau est un dédale, et M. Arthur Pougin s'est efforcé vainement d'en retrouver le fil. Il parle, d'après Chabanon, d'un premier voyage à Paris que Rameau aurait fait en 1706, et il rapporte à cette époque la publication de sa première œuvre. Il existe, en effet, de Rameau, un recueil de pièces de clavecin portant la date de 1706, et cité, d'ailleurs, dans l'éloge historique de Maret. Mais, comme Rameau y est qualifié d'organiste des jésuites et des pères de la Merci, fonction qu'il n'exerça que dix ans plus tard et seulement comme suppléant, il faut croire à quelque faute du graveur. Si Rameau avait été pourvu en titre à Paris dès 1706, on ne s'expliquerait pas comment il aurait eu besoin d'y concourir, en 1717, pour une place d'organiste, et encore moins pourquoi il se serait cru obligé de s'expatrier après son échec. Or, sur la date du concours, sur l'échec et le départ de Rameau, Maret, Chabanon, de Croix et l'abbé de Fontenai sont d'accord. C'est donc en débarquant de sa province, ou peu après, que Rameau posa sa candidature à l'orgue de Saint-Paul. Quelques mois, un an tout au plus à l'avance, il s'était mis à l'école de Marchand, le plus célèbre organiste de la capitale, le même qui devait aller défier Sébastien Bach à Dresde et s'enfuir honteusement la veille du tournoi. Marchand prit Rameau en affection et le choisit pour le remplacer dans l'une des nombreuses places qu'il cumulait, suivant l'usage d'alors; c'est ainsi que Rameau, en faisant paraître ses pièces de clavecin, put, avec quelque apparence de fondement, se donner comme organiste des jésuites, titre qui appartenait à Marchand. Cette légère usurpation de qualité froissa sans doute l'amour-propre chatouilleux du titulaire; toujours est-il que ses dispositions bienveillantes envers son élève se modifièrent tout à coup. Faut-il y voir, comme l'a prétendu Rameau, la cause

(1) Schletterer, *Studien zur Geschichte der französischen Musik*, II, p. 54. Berlin, 1884.

de la préférence donnée à Daquin, son rival, lors du concours? L'abbé de Fontenai et Laborde racontent autrement l'aventure, et leur version met l'impartialité de Marchand hors de cause. Il paraît que Rameau avait pris ses précautions contre le mauvais vouloir de son ancien protecteur : un des juges du camp lui avait communiqué d'avance le sujet de fugue. Son concurrent s'en aperçut, s'en plaignit, on recommença l'épreuve, et Daquin l'emporta de haute lutte. Le fait est parfaitement vraisemblable; Rameau, même au temps de sa plus grande renommée, ne fut jamais classé hors de pair comme exécutant; son frère Claude passa toujours pour plus habile. Rien n'empêche donc d'admettre que Daquin, moins profond musicien sans doute, ait pu enlever les suffrages par le brillant de son jeu.

Cette déconvenue fermait à Rameau la carrière de Paris, et, de nouveau, le reléguait en province. Il se replia sur lui-même pour préparer sa revanche. Clermont, où il était venu remplacer son frère comme organiste de la cathédrale, lui offrait, avec l'existence assurée, un milieu favorable à ses hautes spéculations, le calme d'une ville fermée à tous les bruits du dehors, de sévères horizons circonscrits entre de hauts sommets d'aspect imposant, aux grandes lignes sèches et nettes, un rude climat fait pour affermir toutes les énergies. Dans cette solitude laborieuse, son vigoureux esprit acquit toute sa trempe. De l'étude pratique du clavecin et de l'orgue, de la composition à laquelle il se livrait sans relâche, il s'éleva bientôt à une conception plus vaste. La fréquentation de ses confrères parisiens avait pu le convaincre que leur ignorance théorique ne le cédait guère à la sienne; il n'avait trouvé dans leur tradition que préceptes arbitraires ou puérils. Les traités d'art musical manquaient en France. Brossard, dans son Dictionnaire, s'était borné à une sèche nomenclature des termes de musique. L'Allemagne n'était pas beaucoup plus avancée : les ouvrages didactiques de Printz, de Werckmeister, de Neidt, de Heinichen, de Mattheson, n'allaient pas au-delà d'une méthode pratique d'accompagnement au clavecin. Plus que jamais pénétré de la nécessité de donner à ses études une base scientifique et ne la trouvant nulle part, Rameau décida de la créer.

A cet endroit de leur récit, tous ses biographes s'excusent et se récusent. Il est convenu que le système de ce grand homme compte parmi les plus belles découvertes de l'esprit humain, mais, par égard pour le lecteur, on se défend de lui apprendre en quoi il consiste. Il doit nous suffire de savoir que, le premier en Europe, Rameau a tenté des voies nouvelles et qu'il a montré le chemin aux harmonistes d'Allemagne et d'Italie. Si, cependant, ce premier essai d'une

théorie de la musique n'a eu, même en France, qu'un succès de curiosité, si, comme l'affirme Grimm, il n'a jamais franchi notre frontière, s'il ne va à rien moins qu'à l'anéantissement de l'art d'écrire, encore qu'il soit une conception de génie, — c'est Fétis qui nous livre ces deux aperçus à concilier, — la considération de priorité ne pèsera que d'un bien faible poids dans notre estime. Que sera-ce si ce mérite même nous échappe, si l'on vient à découvrir que Rameau n'est pas le premier sur sa route, qu'il a devant lui *l'Institution harmonique* de Salomon de Caus, le *Compendium musicæ* de Descartes, *l'Harmonie universelle* du P. Mersenne, — et je ne parle ni des *Institutions* de Zarlino, ni de la *Musurgia universalis* de Kircher! — L'éloge traditionnel du père de la basse fondamentale ne prendra-t-il pas tout l'air d'une mystification académique infiniment trop prolongée? La question ainsi posée, j'imagine qu'au prix d'un léger effort d'attention, on voudrait en avoir le cœur net. Ce n'est pas assurément ici que la discussion des théories de Rameau peut trouver place. Mais quoi? la technique doit-elle rester à tout jamais bannie de la critique musicale, et ne peut-elle vraiment y paraître que sous le masque de grands mots biscornus? Pourquoi ces ménagemens, ces réticences, ces allures de mystagogues, quand il est si simple de convenir une fois pour toutes que la musique n'est ni plus ni moins qu'une langue, qu'elle a sa grammaire, sa syntaxe, sa rhétorique, toutes choses dont on ne peut se désintéresser si l'on veut se faire une idée du style des maîtres? Et puis, après tout, cette basse fondamentale, elle appartient à l'histoire philosophique du XVIIIe siècle, tout comme le pouvoir prochain et la bulle *Unigenitus* à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, et en abordant par ce côté la question, peut-être y a-t-il chance de trouver à qui parler.

II.

J'ai souvenir d'un tableau exposé au Salon il y a quelques années, lequel représentait Guido d'Arezzo découvrant la gamme. Le peintre avait assis son moine devant un buffet d'orgue, les doigts sur les touches, et chantant d'un air inspiré. La découverte de la gamme, postérieure de deux siècles à l'invention du clavier! On est si peu habitué à réfléchir, dans les choses de la musique, que le rapprochement n'a probablement choqué personne. La vérité est que notre gamme moderne figure au grand complet parmi les tons du plain-chant de saint Grégoire le Grand. Qu'après cela, l'on s'obstine à en faire honneur à un moine du XIe siècle, voilà déjà qui est étrange; ce qui l'est bien davantage, c'est que sept cents ans après Guido, les sa-

vans la cherchaient encore sans être parvenus à la trouver. Mais la musique des mathématiciens a ses règles à elle. Elle n'admet de combinaisons que celles que lui donnent ses proportions et ses calculs ; tant qu'il lui en manque, l'oreille doit s'en passer : au moyen-âge, elle avait imposé la quarte, et proscrit, comme dissonantes, la tierce et la sixte ! On pense bien que les musiciens n'avaient pas longtemps attendu pour secouer ses lisières. Avec l'orgue et, plus tard, le clavecin, ils avaient sous la main toutes les richesses ; ils ne se firent pas faute d'en user. L'harmonie grandissait ainsi chaque jour ; cependant la science, qu'on n'avait pas conviée à son baptême, continuait à la bouder. On sentait bien que certaines notes s'appellent l'une l'autre par une attraction presque irrésistible, mais de là à dégager la loi de leurs affinités, il y avait, pour la méthode empirique, un abîme infranchissable. Rameau eut l'honneur de réconcilier les mathématiques et la musique, les données du calcul et les exigences de l'oreille. Descartes et le P. Mersenne avaient observé que l'octave est donnée par la division d'une corde sonore en deux parties égales, qu'elle est ainsi le premier et le plus naturel des intervalles ; la tradition et l'instinct avaient déjà conduit Zarlino au même point ; on avait d'ailleurs remarqué depuis longtemps que, dans la nature, la différence d'une octave à l'autre est si peu sensible qu'un soprano et un ténor croient chanter à l'unisson quand ils chantent en réalité à l'octave. De cet ensemble de témoignages, Rameau conclut hardiment qu'en harmonie, la note et son octave sont identiques ; que, par conséquent, toute note d'un accord peut être transposée d'une octave au grave ou à l'aigu, sans que l'accord soit altéré dans son essence : si donc, disait-il, la fonction de la note dans l'accord est indépendante de la place qu'elle y occupe, la note principale ou fondamentale peut se trouver indifféremment, soit à la basse, soit dans toute autre partie, de telle sorte qu'en rétablissant mentalement cette note dans sa position normale, en d'autres termes, en substituant, par la pensée, la basse fondamentale à la basse réelle, on ramènera tous les accords à un certain nombre d'accords principaux. On avait pris, jusque-là, les différens états d'un même accord pour autant d'accords distincts ; le système de la basse fondamentale fit cesser cette confusion. Il ne fallait plus qu'un pas pour découvrir que l'accord renversé obéit aux mêmes affinités, aux mêmes lois d'enchaînement que l'accord principal dont il dérive, et quand Rameau eut poussé jusqu'à cette dernière conséquence, la méthode scientifique de l'harmonie fut créée.

Il y avait bien, sans doute, à faire quelques réserves. Mathématiquement, l'identité des octaves est une erreur qu'Euler se donna bien inutilement la peine de démontrer. Même musicalement, l'équivalence de l'accord fondamental et de ses renversemens est loin

d'être absolue. Telle succession d'accords, parfaitement bonne en théorie, peut se trouver accidentellement contrariée, en fait, par la disposition des différentes parties dont l'évolution, elle aussi, a ses lois. En subordonnant exclusivement la marche de l'harmonie à la basse fondamentale, Rameau semblait perdre de vue cette condition du mouvement régulier des parties dans le passage d'un accord à l'autre ; il faisait trop bon marché de l'art du contre-point, qui n'est ni plus ni moins que le style de la musique ; mais, quoi qu'en ait dit Fétis, son système ruinait si peu l'art d'écrire qu'il a suffi à la théorie moderne de le compléter pour asseoir sur ses véritables bases la composition musicale.

C'est une gloire que Rameau eût certainement ravie à ses successeurs, s'il ne s'était laissé détourner de la voie par la tentation de prouver mathématiquement son système. Le génie français procède un peu partout comme à la guerre. Au lieu de cheminer méthodiquement vers le but, il emporte la position d'assaut et s'y fortifie ensuite avec ce qui lui tombe sous la main. Rameau avait trouvé par intuition le renversement des accords ; il se mit en quête de tous les phénomènes d'acoustique dont il pourrait tirer parti pour la justification de ses principes. Quand il eut appris des physiciens qu'un son quelconque n'est jamais entendu isolément, que la note donnée par la résonance d'une corde est toujours accompagnée, dans les deux octaves supérieures, de sa quinte et de sa tierce, il crut que la nature elle-même se chargeait de lui fournir un point d'appui : « en effet, disait-il, non-seulement les vibrations du corps sonore donnent l'accord parfait, mais encore elles le donnent à l'état renversé. » Sur ce fondement nouveau il reconstruisit la théorie de la basse fondamentale dans son *Nouveau système de musique théorique*, qui suivit, à quelques années d'intervalle, le *Traité d'harmonie*. Ce fut pour son malheur. Les mathématiques, sur lesquelles il cherchait à s'appuyer sans les connaître à fond, l'égarèrent, et son inexpérience d'écrivain l'embarrassa dans des explications confuses. Autant qu'on peut comprendre sa pensée, il voulait seulement établir, par la résonance multiple d'une corde, que l'harmonie est conforme à la nature, et qu'en accompagnant le chant, le musicien ne fait qu'imiter un phénomène dont nous sommes chaque jour témoins. Mais son imprudente formule : « L'accompagnement représente le corps sonore, » prêtait le flanc, et la critique ne manqua pas d'en abuser quand elle eut intérêt à tourner Rameau en ridicule. Elle prit cette *représentation* au pied de la lettre, et les sophismes tombèrent comme grêle sur la tête du musicien : « Qu'est-ce que le corps sonore en action ? C'est le son ; l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son : le son n'a donc pas besoin qu'on le re-

présente puisqu'il est là; » première objection. — « Si l'accompagnement représente le corps sonore, il ne doit rendre que les sons rendus par le corps sonore, et ces sons ne forment que des accords parfaits; pourquoi donc hérisser l'accompagnement de dissonances? » deuxième objection. — « L'instrument dont on accompagne est un corps sonore lui-même, dont chaque son est toujours accompagné de ses harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement représente le corps sonore, on ne doit frapper que des unissons, car les harmoniques des harmoniques ne se trouvent point dans le corps sonore; » troisième objection. Et vingt autres de même force. Au lieu de rebrousser chemin, Rameau s'entêta; il imagina des expériences. Il crut s'apercevoir que les cordes d'un violoncelle accordées à l'octave ou à l'unisson les unes des autres vibrent toutes ensemble dès qu'on en attaque une. « — Mais elles ne résonnent pas! s'écrièrent en chœur ses adversaires. — Si elles ne résonnent pas, elles frémissent! » Et sur ce frémissement, nié par les uns, affirmé par les autres, on batailla vingt-cinq ans!

Le *Traité de l'harmonie* avait émancipé la musique; le *Nouveau Système théorique* la fit retomber sous la tutelle des physiciens et des algébristes; les controverses qu'il suscita dérobèrent à Rameau un temps qu'il eût pu consacrer à son art, mais elles firent plus pour la réputation de l'auteur que trois opéras. Entre la publication des deux ouvrages, Rameau avait résigné ses fonctions d'organiste pour reprendre le chemin de Paris. La manière dont il se fit délier de ses engagemens par le chapitre de Clermont vaut ses meilleurs tours d'écolier. Maret a recueilli cette anecdote dans son éloge historique; elle perdrait à être contée par un autre. « Le samedi, dans l'octave de la Fête-Dieu, au salut du matin, étant monté à l'orgue, Rameau mit simplement la main sur le clavier, au premier et au second couplet; ensuite il se retira, et ferma les portes avec fracas. On crut que le souffleur manquait, et cela ne fit aucune impression; mais, au salut du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, et l'on vit qu'il avait résolu de témoigner son mécontentement par celui qu'il allait donner aux autres. Il tira tous les jeux d'orgue les plus désagréables et il y joignit toutes les dissonances possibles. Il avait tant mis d'art dans le mélange des jeux et dans l'assemblage des dissonances les plus tranchantes que les connaisseurs avouaient que Rameau seul était capable de jouer aussi désagréablement. Le chapitre lui fit faire des reproches, mais sa réponse fut qu'il ne jouerait jamais autrement si l'on persistait à lui refuser sa liberté. On se rendit, le bail fut résolu, et, les jours suivans, il témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance en donnant sur l'orgue des pièces admirables. »

III.

Sa réputation naissante valut à Rameau, de retour à Paris, des élèves de qualité, l'orgue de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, la main d'une jeune fille de dix-huit ans, — il en avait lui-même quarante-deux bien sonnés, — et l'amitié de La Popelinière. Le ménage Rameau eut son appartement dans la résidence quasi royale de Passy; Marmontel qui décrit en connaisseur tous les agrémens du lieu, — chapelle, théâtre, orchestre et troupe d'opéra en permanence, — nous y montre Rameau improvisant chaque dimanche sur l'orgue des morceaux de verve étonnans. Notre musicien avait déjà pour lui les femmes et la finance ; il eut bientôt l'appui des philosophes, chose non moins essentielle au succès. La philosophie, au XVIIIe siècle, est essentiellement envahissante. Dans tous les salons à la mode, on la trouve installée au coin du feu, qui pérore, tranche, régente et distribue des conseils : au précepteur, sur la direction de son élève; à la maîtresse de maison, sur le choix de ses amans. Littérature, morale, éducation, sciences, esthétique, elle se pique de tout et partout s'impose, de l'air de Duclos chez Mme d'Épinay. A son école, il est reçu que les gens peuvent professer ce qu'ils ignorent, et si l'on fait mine de s'étonner, ils vous répondront avec l'ingénuité d'un personnage d'opérette : « C'est pour apprendre. » D'une habileté merveilleuse à se saisir de quelques notions flottantes qu'ils érigent immédiatement en systèmes, ils plient les faits à la mesure de leurs théories et, pour un peu, persuaderaient aux gens du métier qu'ils n'y entendent rien. « Les musiciens, dira Jean-Jacques, ne sont point faits pour raisonner sur leur art; c'est à eux à trouver les choses, aux philosophes de les expliquer (1). » Dans les arts dont la technique est faite et qui ont donné leurs chefs-d'œuvre, l'instinct du beau, de hautes facultés, l'étude des modèles, et, ne l'oublions pas, les conseils de quelques grands artistes, leur permettaient de tenir cette gageure; mais la musique, alors à l'état de science occulte, leur en imposait encore. Rameau venait d'en construire la théorie; ils l'accueillirent comme un prophète, l'enrôlèrent dans leurs rangs, prônèrent de confiance ses doctrines et soutinrent ses opéras. Pour le moment, il n'en était encore qu'aux pièces de clavecin; son deuxième recueil parut en 1726; le troisième suivit cinq ans plus tard.

L'œuvre de clavecin de Rameau est resté l'un des plus remarqua-

(1) *Lettre au P. Lesage*, 1er juillet 1754

bles monumens de la musique française ; la verte sève bourguignonne y afflue et l'imprègne d'un franc parfum de terroir. Le maître s'y montre au naturel, avec ses grâces naïves, son harmonie d'un éclat un peu cru, sa langue encore mal assouplie, qui ne bégaie plus, mais qui parfois regimbe, son absolue sincérité, — la probité du génie. Dans l'exécution, une fougue emportée, pas de complications voulues, peu de groupes en action, du décousu çà et là et quelques vides ; mais partout, un feu, une vigueur, une abondance d'idées, une variété d'accent, de coupe et de rythme, une indépendance d'allures surprenante. Notre claveciniste ignore, — et pour cause, — la rhétorique savante des grands organistes d'Allemagne ; par momens, son développement tourne court ; en revanche, chez lui, jamais de remplissage ni d'artifice. Bach et Hændel commandent à l'inspiration ; ils choisissent leur thème, le tournent, le pressent, le tordent en tous sens ; Rameau guette l'idée au passage, la saisit à la rencontre, s'y cramponne et se laisse porter par elle où il lui plaît. Son recueil de 1731 est une galerie de petits chefs-d'œuvre de genre. Ce qu'il s'y trouve de procédés neufs, de tournures piquantes est incroyable. Il ne faudrait pour en faire quelque chose de tout à fait exquis et moderne que la permission d'enlever cette multitude de trilles et d'agrémens, ce grelottement continuel dont les clavecinistes abusent pour prolonger le son sur leur ingrat instrument. Je cite au hasard *le Rappel des oiseaux*, *l'Égyptienne*, *la Poule*, *les Soupirs*, *les Cyclopes*. Ces titres imagés ne sont pas là seulement pour piquer la curiosité ; ils témoignent de sérieuses prétentions descriptives. Rameau s'en explique catégoriquement quelque part. C'était le goût du siècle, conforme à nos préjugés nationaux. On sait quel rôle prépondérant a joué le sujet dans l'art français, même avant que Caylus et Diderot eussent inventé le tableau littéraire. La peinture avait versé dans la poésie ; la musique en fit autant. A ce prix seulement, elle avait obtenu droit de cité parmi les beaux-arts. On s'était demandé longtemps si l'on pourrait, sans déroger, l'admettre à cet honneur. Les académiciens, — ceux qui cherchaient toujours la gamme, — avaient répondu : Peut-être ; mais au dernier rang du moins ; car, quelle est la caractéristique de l'art? l'imitation de la nature ; or l'imitation, dans la musique, est vague et bornée à un petit nombre d'images. « La musique ne peut qu'imiter les sons et les bruits naturels, ou exprimer les passions ; sous le premier aspect, elle répond au paysage dans la peinture, dans l'autre, c'est le tableau à personnage. » Hors de là, elle n'est plus un plaisir intellectuel, mais un jeu d'enfant qui s'amuse à faire chatoyer le prisme. Sur ce point, les écoles les plus opposées sont d'accord : Le Batteux et Laugier ne parlent pas autrement que

d'Alembert et Morellet ; *les Beaux-Arts réduits à un seul principe* et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* s'empruntent réciproquement leurs formules. Seul, Chabanon fait quelques réserves, et c'est probablement pourquoi Grimm trouve qu'il raisonne sur la musique à peu près comme une huître. La conception de la musique absolue, du discours musical, d'un développement où les idées s'appellent, s'enchaînent, s'engendrent par une déduction presque aussi rigoureuse que celle du raisonnement, échappe à ces intelligences. Le phénomène extraordinaire d'une pensée exprimée sans le secours des signes n'est pas classé dans leur psychologie;— je ne répondrais pas qu'il soit défini dans la nôtre. Diderot qui a si bien compris, pour les arts du dessin, que l'impression du beau naît essentiellement de l'idée d'harmonie, de proportion, de rapports, Diderot oublie ces choses, dès que la musique est sur le tapis. Quand sa fille se met au clavecin et prélude par des marches harmoniques, il se représente immédiatement les angoisses d'un homme errant dans un labyrinthe. S'il connaissait J.-S. Bach, il chercherait le roman d'une fugue de Bach et, ne le trouvant point, il déclarerait, avec Jean-Jacques, ce genre de composition aussi barbare que les portails de nos cathédrales gothiques. L'école encyclopédique a relevé le vieil aphorisme : *Nil intelligit sine phantasmate ;* toutes ses idées sont en images. Elle en demande au musicien comme au peintre; et ce n'est pas assez qu'il nous fasse éprouver les mêmes sentimens de joie ou de mélancolie qu'éveille en nous le spectacle de la nature. Grimm, rendons-lui cette justice, s'en contente, — et Beethoven aussi. Mais, à Diderot, il faut la représentation sensible des choses, la musique à programme, le poème symphonique de Liszt. Certes, pour cette imitation obligatoire et rigoureuse, la musique n'aura pas trop de toutes ses ressources; elle va prodiguer les modulations, les instrumens, l'harmonie. Doucement, s'il vous plaît ! D'abord, qui est-elle cette harmonie que les anciens n'ont pas connue et dont les sauvages n'ont nulle idée ? Est-elle seulement capable d'exprimer ou de peindre? En aucune manière. « Quand on calculerait mille ans ses lois et ses rapports, on n'en ferait jamais un art d'imitation. De quoi l'harmonie est-elle signe et qu'y a-t-il de commun entre des accords et nos passions (1) ? » Il n'y a que la mélodie qui, en imitant les inflexions de la voix, puisse nous rendre les mouvemens de l'âme. Et quant à ce luxe de parties et d'instrumens qui n'est bon qu'à dérouter l'esprit et à excéder l'oreille, le mieux est de s'en défaire au plus vite. « Quelque harmonie que puissent faire ensemble plusieurs parties toutes bien chan-

(1) J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues.*

tantes, l'effet de ces beaux chants s'évanouit aussitôt qu'ils se font entendre tous à la fois. Pour qu'une musique devienne intéressante, il faut que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille et qu'une idée à l'esprit (1). »

Ainsi condamnée à être pittoresque ou dramatique, et cependant de plus en plus limitée dans ses moyens, la musique s'était tournée exclusivement vers le théâtre. Rameau, pourtant, voyait arriver la cinquantaine sans avoir pu obtenir un livret d'opéra, tant sa réputation de profond musicien effarouchait les rimeurs : entre toutes les branches de l'activité humaine, la musique a ce privilège que l'ignorance y est un brevet de capacité. L'auteur du *Traité de l'harmonie* sentit le besoin de se disculper de son savoir; il adressa à Houdard de La Motte, librettiste en vogue, cette curieuse déclaration de principes : « Quelques raisons que vous ayez, monsieur, pour ne pas attendre de ma musique théâtrale un succès aussi favorable que de celle d'un auteur plus expérimenté en apparence dans ce genre de musique, permettez-moi de les combattre et de justifier en même temps la prévention où je suis, en ma faveur, sans prétendre tirer de ma science d'autres avantages que ceux que vous sentirez aussi bien que moi devoir être légitimes. Qui dit un savant musicien entend ordinairement par là un homme à qui rien n'échappe dans les différentes combinaisons des notes; mais on le croit en même temps tellement absorbé dans ses combinaisons qu'il y sacrifie tout, le bon sens, le sentiment, l'esprit et la raison. Or, ce n'est là qu'un musicien de l'école où il n'est question que de notes et rien de plus; de sorte qu'on a raison de lui préférer un musicien qui se pique moins de science que de goût. Cependant celui-ci, dont le goût n'est formé que par des comparaisons à la portée de ses sensations, ne peut tout au plus exceller que dans certains genres, je veux dire dans des genres relatifs à son tempérament. Mais sortez-le de ces caractères qui lui sont naturels, vous ne le reconnaissez plus. Dans son premier feu, il était tout brillant; mais ce feu se consume à mesure qu'il veut le rallumer et l'on ne trouve plus chez lui que des redites et des platitudes. La nature ne m'a pas tout à fait privé de ses dons, et je ne me suis pas livré aux combinaisons de notes jusqu'au point d'oublier leur liaison intime avec le beau naturel qui suffit seul pour plaire, mais qu'on ne trouve pas facilement dans une terre qui manque de semence et qui a fait sur tout ses derniers efforts... Vous verrez que je ne suis pas novice dans l'art et qu'il ne paraît pas surtout que je fasse grande dépense de ma science dans mes productions, où je

(1) J.-J. Rousseau, *Lettre sur la musique française.*

tâche de cacher l'art par l'art même ; car je n'y ai en vue que les gens de goût et nullement les savans, puisqu'il y en a beaucoup de ceux-là et presque point de ceux-ci. »

Bien des compositeurs modernes, à qui leur renommée de science profonde a fermé les portes, auraient pu s'approprier ce plaidoyer du vieux maître. J'ignore le succès qu'aurait présentement une semblable requête auprès de nos directeurs de théâtres ; celle de Rameau resta sans réponse. Voltaire, de meilleure composition qu'Houdard, ou simplement désireux d'être agréable à La Popelinière, voulut bien écrire pour son protégé le poème de *Samson ;* mais les ennemis de l'auteur, exploitant habilement les préventions de l'autorité contre les sujets religieux au théâtre, firent interdire la pièce. Rebuté de ce côté, Rameau se remit en campagne ; à force de démarches, il finit par obtenir, de l'abbé Pellegrin, le livret d'*Hippolyte et Aricie*,.. contre un billet de 50 pistoles à trois mois. On raconte que l'abbé, quand on lui eut fait entendre la partition, rougit de son procédé et déchira la cédule ; je ne le lui conseillerais pas aujourd'hui. Il y a, dans cette œuvre de début, une alternative singulière de pusillanimité et d'audace, des enfantillages et des traits de génie, deux ou trois récitatifs superbes noyés dans une déclamation pénible, de charmans airs de danse, un gracieux rondeau, la célèbre gavotte chantée : *A l'amour rendons les armes,* et une page de premier ordre, le tragique *trio des Parques*, dont on dirait que Mozart s'est souvenu dans la scène du Commandeur, si Mozart n'avait toujours professé l'absolu mépris de la musique française. Pour le reste, la partition de Rameau est faible et languissante. Mais, auprès de celles de Lulli, elle pourrait passer pour moderne, tant les accompagnemens ont de valeur, tant il y a d'imprévu dans la modulation ; on sent courir à travers l'orchestre un souffle de vie nouvelle ; les violons s'émancipent, les instrumens à vent font bande à part au lieu de doubler simplement le quatuor. A la première représentation, toutes ces nouveautés firent scandale ; la soirée du 1er octobre 1733 resta longtemps célèbre dans les annales de l'Opéra. L'orchestre perdait la tête pour quelques arpèges et gammes chromatiques dont on l'avait chargé dans l'accompagnement ; l'audacieuse harmonie du *trio des Parques* déconcertait les chanteurs ; les murmures du parterre achevèrent la déroute. Nonobstant, le *Mercure de France* témoignait une satisfaction sans mélange. Ce n'était pas l'avis du musicien qui, dans son chagrin, ne parlait de rien moins que de renoncer au théâtre ; mais les éloges de Campra, son rival, et le revirement qui se produisait peu à peu dans le public en faveur de son œuvre, n'eurent pas de peine à lui relever le courage. L'appui des gens de lettres n'y fut pas non

plus inutile. Ils engagèrent la lutte contre ces champions de la mélodie que tout nouveau-venu, qu'il s'appelle Lulli ou Gluck, Rossini ou Meyerbeer, est sûr de rencontrer devant lui, prêts à lui disputer le passage. Ce fanatisme mélodique inspira plus tard à d'Alembert, lorsqu'il voulut dire le dernier mot de la querelle, de judicieuses réflexions qu'il faudrait graver en lettres d'or au foyer de tous les théâtres lyriques. « Chez la plupart des Français, dit-il, la musique qu'ils appellent chantante n'est autre chose que la musique commune dont ils ont eu cent fois les oreilles rebattues; pour eux, un mauvais air est celui qu'ils ne peuvent fredonner, et un mauvais opéra celui dont ils ne peuvent rien retenir (1). » Or, on n'avait rien retenu d'*Hippolyte*. Peu à peu cependant les oreilles s'apprivoisèrent, et l'on finit, du moins je le présume, par y trouver quelques airs à chantonner. Les poèmes arrivèrent à Rameau; il se remit au travail, et pendant un quart de siècle, sa tardive fécondité marqua chaque année par une œuvre nouvelle.

Il y en eut, dans le nombre, dont les jours étaient comptés d'avance; lui-même ne paraît pas avoir fait grande dépense d'imagination ni d'amour-propre dans les nombreux impromptus, pièces de circonstance et divertissemens de cour, destinés, comme des carrosses de gala, pour une seule occasion solennelle. C'est ainsi qu'il laissa remanier par Rousseau sa *Princesse de Navarre* transformée en *Fêtes de Ramire*. Il se réservait pour ses grandes compositions, tragédies lyriques ou ballets, pour *les Indes galantes*, *les Fêtes d'Hébé*, *Castor et Pollux*, *Platée*, *Zaïs*, *Dardanus*, *Pygmalion*, *Zoroastre*. L'étude approfondie de ces partitions m'entraînerait à l'analyse des poèmes, généralement insipides, qui leur servent de canevas. Pauvres rimeurs que ces La Bruère, ces Mondorge, ces Cahuzac, les collaborateurs attitrés des musiciens du temps. Mais Rameau n'y prenait pas garde; il se faisait fort, au besoin, de mettre en musique *la Gazette de France*. La bonne fortune lui vint pourtant une fois en sa vie, de rencontrer un poète : le gracieux auteur de *l'Art d'aimer*, Bernard, Gentil-Bernard, lui fournit l'occasion de son chef-d'œuvre. *Castor et Pollux* est le seul opéra de Rameau où, d'une scène à l'autre, l'inspiration se soutienne; partout ailleurs, il y a des lueurs soudaines et des traits qui portent coup; ici seulement, un dessein d'ensemble et des perspectives. Dans le prologue allégorique, rendez-vous obligé des jeux, des amours et des ris, de « l'incomparable » Jélyotte et de « l'adorable » Marie Fel, s'épanouissent quelques fraîches mélodies entre de grands airs gothiques à roulades. La belle scène funèbre qui ouvre le premier acte tranche vi-

(1) *La Liberté de la musique*, 1760.

goureusement sur cette fade mythologie de boudoir ; nous entrons en pleine tragédie. C'est l'orchestre qui mène le deuil ; le chœur, tantôt reprend la phrase lugubre : *Que tout gémisse*, tantôt la laisse inachevée. Le récitatif de Télaïre et son air célèbre : *Tristes apprêts*, sont des modèles de déclamation tragique ; Gluck ne trouvera rien de plus beau. La scène où Télaïre décide Pollux à aller chercher son frère chez les morts est d'un superbe mouvement. L'acte des enfers n'a pas de page comparable au *trio des Parques* ; mais le chœur syllabique des démons : *Brisons tous nos fers* a passé longtemps pour une merveille ; c'était, tout au moins, une tentative hardie pour l'époque. Signe caractéristique du temps : ces démons hurlent en majeur ; c'est en mineur que les ombres heureuses chantent leurs amours élyséennes. La rencontre des deux frères au séjour de Pluton est l'une des plus belles inspirations de Rameau ; les quelques mesures de début ont la note attendrie, trop rare sur les cordes un peu sèches de sa lyre. Mais la fin de l'acte manque d'élan. Le compositeur se relève un instant dans le duo de Castor et de Télaïre. Il redevient lui-même dans la scène finale du cinquième acte, où Jupiter élève Castor au rang des dieux. L'air : *Descendez des sphères du monde*, est accompagné par un procédé alors tout neuf, dont on a, depuis, singulièrement abusé : les violons exécutent des suites de tierces, pendant que les violoncelles doublent le chant à l'unisson. Le chœur final, en imitations, a du style et beaucoup de grandeur.

Certes, cette œuvre capitale de notre vieux maître n'est pas sans faiblesses ; mais, indépendamment de son importance historique considérable, elle renfermait assez de beautés pour échapper à l'oubli. Au point de vue du détail cependant, les tragédies lyriques qui lui succèdent présentent encore plus d'intérêt ; car c'est le propre du génie de Rameau qu'il est infatigable à la recherche de formes nouvelles et d'effets plus puissans. *Dardanus* en est la preuve, avec son invocation guerrière qui n'est pas trop loin du choral des épées de *Faust*, son prélude symphonique de la plus savante facture, et son célèbre « trio des songes, » — un trio avec chœur, ni plus ni moins. Rameau, à mesure que ses instrumentistes se forment, leur taille de plus sérieuse besogne ; lui-même, à la longue, se fait la main, détend son style, varie ses formules et prend son aplomb. Tant de verve et de souplesse de talent chez un homme plus que mûr, — presque un vieillard, — méritait bien cet éloge de Grimm à ses débuts : « Mon étonnement est à son comble quand je pense que l'auteur de *Pygmalion* est celui du quatrième acte de *Zoroastre*, que l'auteur de *Zoroastre* est celui de *Platée*, et que l'auteur de *Platée* a fait le divertissement de la rose, dans l'acte des fleurs : quel Protée toujours nouveau, toujours ori-

ginal, toujours saisissant le vrai et le sublime de chaque caractère (1) ! » Mais cette faconde sans redites, cette marche en avant sans trêve, jetaient le désarroi dans le public; à chaque nouvel opéra, il fallait livrer bataille; les épigrammes allaient leur train. C'est à propos de *Dardanus* que J.-B. Rousseau renvoyait l'auteur

Chez les Thraces et les Iroques,
Porter ses opéras bourrus.

Dans l'ouverture de *Zaïs*, où Rameau avait voulu, paraît-il, peindre la création, « un roulis de timbales annonce par un bruit sourd le débrouillement du chaos. » Les mauvais plaisans prétendirent que ce roulement représentait l'enterrement d'un officier suisse. Raynal dut justifier le musicien par raison démonstrative, et expliquer aux rieurs ses intentions. A propos de *Platée*, le même Raynal écrit dans sa Correspondance : « La musique est du célèbre Rameau; ses partisans prétendent qu'il n'a jamais rien fait d'aussi beau; ses adversaires soutiennent qu'il n'a jamais rien fait de pire. Comme cette musique est extrêmement singulière, il n'est pas étonnant qu'elle donne lieu à des jugemens si opposés (2). » Il est donc certain que si tous les opéras de Rameau ne tombèrent pas à plat d'abord, comme Grimm voudrait le faire croire, ils ne s'imposèrent qu'à grand'peine, et, par surcroît d'infortune, leur auteur n'arriva à la pleine possession de sa gloire que pour la voir presque immédiatement décliner.

IV.

En dépit du vigoureux génie qui s'y révèle, les tragédies lyriques de Rameau ne pouvaient se promettre une carrière durable; si quelque chose doit étonner aujourd'hui, c'est la faveur dont elles ont joui en leur temps. L'opéra héroïque, contemporain des soubrettes de Marivaux et des nymphes de Boucher, est un véritable anachronisme; et, de fait, il traverse cette époque spirituelle et frivole comme l'ombre du grand roi, promenant l'ennui et glaçant le sourire. Ses beautés, ses défauts mêmes sont d'un autre âge; la défroque mythologique dont on l'affuble montre la corde; les grands éclats de voix de ses personnages n'éveillent plus l'écho. Livrée à elle-même, la musique se fût peut-être ouvert d'autres horizons; mais la poésie qu'il lui faut traîner partout avec elle n'a plus qu'une vie factice; elle se bat les flancs dans l'épopée, grimace dans l'ode,

(1) *Lettre sur Omphale.*
(2) *Nouvelles littéraires*, édit. Tourneux, I, p. 268.

pleurniche dans l'élégie, minaude dans l'idylle, et n'est vraiment à l'aise que dans la prose rimée. Toutes les sources de l'émotion vraie sont détournées ou taries; le sentiment de la nature a disparu; l'air va manquer à l'essor de notre génie musical; sa verte jeunesse jure avec le ton du jour. Il n'a pas encore trouvé d'expression pour les débauches d'esprit, pour les attendrissemens énervés, pour cette sensualité maladive, raffinée d'extérieur, brutale au fond, qui s'apprête à jeter le masque. La France de Louis XV a bien une musique; elle n'a certainement pas sa musique. Donc, on bâille ferme à l'Opéra sous l'éventail. L'œil s'amuse encore aux entrechats et aux apothéoses, mais l'oreille n'y trouve plus son compte; on touche à l'heure de lassitude critique qui livre au caprice les clés du logis.

L'occasion et le moment servirent à souhait Pergolèse, — Pergolèse, dis-je, et non pas l'opéra italien, car, de toutes les productions de l'Italie, *la Serva padrona*, cette œuvre unique et exquise, fut la seule qui sut s'acclimater à Paris. La musique italienne de l'époque n'est pas encore l'art d'allures tapageuses et de facile conscience, absurde et irrésistible, que nous avons connu à Ventadour. Son théâtre à la mode, où le mauvais goût commence à se donner carrière, garde cependant le sérieux (1). Ses *Démophons*, ses *Sophonisbes*, beaucoup moins vivans, sont aussi solennels que nos *Pygmalions* et nos *Anténors*. J.-J. Rousseau leur trouve « une monotonie ennuyante, » des scènes toujours les mêmes, filées sans vivacité et avec peu d'esprit, d'éternels récitatifs, des airs jetés au même moule (2). Même la comédie de Pergolèse retarde un peu sur l'heure du siècle. Ne lui demandez ni la touche galante de Watteau, ni le ton licencieux de Voltaire, ni la pétulance endiablée de l'abbé Galiani. Telle qu'elle est pourtant, on y trouvait assez de vivacité, de naturel et d'enjouement pour se reposer avec délices de la déclamation solennelle, toujours grimpée sur le ton de l'honneur, qui régnait à l'Opéra sans partage. Si les femmes ne s'engouèrent pas du premier coup, ce fut la faute du piètre talent de la Tonelli, et du mauvais vouloir de l'orchestre; mais après quelques regrets donnés aux décors, à la danse, à toutes les pompes de la musique nationale, elles subirent le charme de l'autre. Les philosophes firent comme elles; c'était leur droit assurément, de prendre plaisir aux gentillesses de Zerbine, et leur droit aussi de dire avec M. Bredouille qu'il ne faut point s'alambiquer l'esprit pour savoir pourquoi une chose vous plaît. Ou, du

(1) Benedetto Marcello, *il Teatro alla moda*. Venise, s. d. — Orsei, *Reflessioni sopra i drami per musica*. Venise, 1760.

(2) *Lettre à M. Grimm*. (Manuscrits de la Bibliothèque de Neufchâtel, publiés par M. Alb. Jansen.)

moins, s'ils se croyaient tenus de rendre raison de leur goût, rien ne les forçait à renier leurs anciennes préférences. Il y avait assez à louer chez les Italiens pour expliquer les prédilections du Coin de la reine; pas assez cependant pour y tout sacrifier aveuglément. Les plus chauds partisans de la musique ultramontaine étaient, jusqu'alors, convenus de la supériorité de la nôtre au point de vue du théâtre : « Les Italiens, écrivait Jean-Jacques, ont porté la musique au dernier point de perfection par rapport au but qu'ils se sont proposé, c'est-à-dire d'arranger et de combiner les sons avec goût pour faire briller la voix et les instrumens. La musique italienne me plaît souverainement, mais elle ne me touche point : la française ne me plaît que parce qu'elle me touche. » Avec leurs idées sur l'art, interprète obligé des sentimens et des passions, les philosophes s'étaient naturellement prononcés pour la française, et le Genevois plus ouvertement que personne, dans cette lettre de 1750, que M. Jansen a reproduite d'après les manuscrits de la bibliothèque de Neufchâtel : « Si la musique est faite pour plaire seulement, donnons la palme à l'Italie, mais si elle doit encore émouvoir, tenons-nous-en à la nôtre, et surtout quand il est question de l'opéra. » Mis en demeure de se prononcer trois ans plus tard, lors de la querelle des Bouffons, Jean-Jacques Rousseau avait donc toutes sortes de raisons personnelles pour tenir la balance égale entre les deux musiques. Eût-il été converti dans l'intervalle, qu'il pouvait s'en expliquer sans rompre avec lui-même; car si la musique française lui avait paru plus dramatique, il avait déclaré l'italienne plus musicale, et c'est bien quelque chose apparemment que la musique, même à l'Opéra.

Passe encore pour détrôner la musique française; mais ne pouvait-on du moins la laisser vivre? Était-elle incapable d'acquérir les dons qui lui manquaient, de se parer de sourire et de grâce, tout en restant sincère et pathétique? N'y avait-il pas, dans ces représentations italiennes, une occasion toute trouvée pour elle de réchauffer sa raideur native au contact d'un art en pleine éclosion? Moins novice, Jean-Jacques eût ressaisi, sous l'apparent laisser-aller des maîtres napolitains, la trace des fortes leçons de Leo et de Durante; loin de proscrire la science dans la musique, il aurait compris que l'école française n'avait fait encore que la moitié du chemin ; en l'encourageant à poursuivre sa route, il lui épargnait un siècle de piétinement et d'efforts. Mais, prendre les intérêts de la musique française, c'était travailler pour Rameau, son plus illustre représentant, et Rameau s'obstinait à traiter Jean-Jacques en apprenti musicien. Il fallait donc les englober, l'art et l'artiste, dans une réprobation commune. La *Lettre sur la musique française* leur signifia à tous deux leur congé, de par ce foudroyant syllogisme : « Toute musique

nationale tire son caractère de la langue; or, la langue française est essentiellement réfractaire à la musique : donc une musique française est impossible. » *Dardanus*, *Amadis* et *Castor*, ayant ainsi cessé d'exister, la question se trouvait simplifiée du tout au tout : l'Italie possédait le monopole de la musique; il lui était permis d'en abuser. C'étaient tous ses défauts légitimés du coup. Mais que parle-t-on de défauts? Elle va recueillir par droit d'aubaine toutes les qualités jusqu'alors usurpées par sa rivale, et Jean-Jacques s'empressera de lui en faire hommage. Voici d'abord l'énergie et la passion : « Quand on commence à connaître la mélodie italienne, on ne lui trouve que des grâces et on ne la croit propre qu'à exprimer des sentimens agréables, mais pour peu qu'on étudie son caractère pathétique et tragique, on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des compositeurs dans les grands morceaux de musique. » Voici maintenant l'intérêt; qui donc se plaignait tout à l'heure de fatigue et de monotonie? Quelque barbare sans doute. « Ce qui prévient encore plus efficacement la monotonie et l'ennui dans les tragédies italiennes, c'est l'avantage de pouvoir exprimer tous les sentimens et peindre tous les caractères avec telle mesure et tel mouvement qu'il plaît au compositeur. Notre mélodie, qui ne dit rien par elle-même, tire toute son expression du mouvement qu'on lui donne; elle est forcément triste sur une mesure lente, furieuse ou gaie sur un mouvement vif, grave sur un mouvement modéré; le chant n'y fait presque rien; la mesure seule, ou, pour parler plus juste, le seul degré de vitesse, détermine le caractère. Mais la mélodie italienne trouve, dans chaque mouvement, des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets. Elle est, quand il plaît au musicien, triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent, et change, sur le même mouvement, de caractère, au gré du compositeur. » *Ecco il vero Pulcinella!*

On avait accepté de bonne grâce les leçons du *Petit Prophète;* la *Lettre sur la musique française* envenima le débat et lui donna les proportions d'une affaire nationale. L'incartade de leur compromettant allié gênait les philosophes du Coin de la reine en leur attirant chaque jour de nouveaux adversaires; ils se sentaient entraînés peu à peu sur le terrain des personnalités blessantes. Laugier, Morand, Cazotte, Rochemont, Caux de Cappeval et bien d'autres, avaient riposté vigoureusement, en prose et en vers, aux pamphlets de « l'Allemand et de l'Allobroge. » Rameau, à son tour, prit la défense de l'harmonie dans ses *Observations sur notre instinct pour la musique*. Tandis que Rousseau n'avait voulu trouver de caractère musical que dans la mélodie, Rameau démontrait victorieusement que l'harmonie n'est pas moins nécessaire à l'expression pathétique; que toutes deux sont également naturelles, et qu'elles

constituent, dans la musique, ces proportions dont le sentiment instinctif nous fait goûter l'œuvre d'art. C'était l'application judicieuse des théories de Leibniz et de Briseux; Diderot pouvait s'y rallier en tout honneur. Mais quand parurent les premiers fascicules de l'*Encyclopédie* et que Rameau, qui s'y trouvait assez malmené, eut répondu de bonne encre, en relevant un certain nombre de bévues à la charge de Jean-Jacques, son substitut, toutes les colères furent déchaînées. Vainement le musicien déclarait n'en avoir qu'à Rousseau et protestait de son estime pour les directeurs de l'*Encyclopédie;* son attaque, survenant à l'un de ces momens critiques où le sort de la gigantesque entreprise, attaquée chaque jour avec fureur, se trouvait à la merci du moindre incident, les mit hors d'eux-mêmes. Le point d'honneur encyclopédique était en jeu; d'Alembert et Diderot refusèrent de séparer leur cause de celle de leur collaborateur et prirent énergiquement son parti. Rameau, mis au rang des Fréron, des Poinsinet et des jésuites de Trévoux, eut toute la bande des philosophes à ses trousses. Comme sa brochure avait paru sans nom d'auteur, ils affectèrent d'abord de croire qu'elle ne pouvait être de lui, car le moyen d'admettre qu'un homme qu'ils avaient aidé de leurs conseils et de leur plume leur eût témoigné tant d'ingratitude (1)? Rameau bondit sous l'affront: bien loin d'être l'obligé des encyclopédistes, c'étaient eux, au contraire, qui lui avaient emprunté ses idées, d'Alembert notamment, dans ses *Élémens de musique* (2). Il aurait pu ajouter que toute sa doctrine était en germe dans la *Génération harmonique*, publiée à une époque où il n'était guère question de d'Alembert ni de Diderot. Ces perfidies faisaient néanmoins leur chemin. Raynal les propageait dans ses *Nouvelles littéraires,* Grimm, dans sa *Correspondance;* et Burney, plus circonspect d'ordinaire, les reproduisait, quelques années plus tard, trompé sans doute par un manuscrit de la main de Diderot, qu'il dit avoir vu à son passage à Paris, en 1770, et qui ne peut être que l'analyse, en forme de dialogues, des piètres leçons d'harmonie de Bemetzrieder (3). Mais c'était peu de discréditer Rameau comme auteur, il fallait encore laver les collaborateurs de l'*Encyclopédie* du reproche d'ignorance musicale, tâche d'autant plus ingrate que l'imperfection du travail de Jean-Jacques n'était pas niable, — les éditeurs en firent l'aveu lorsqu'ils sollicitèrent le privilège d'une édition nouvelle. N'osant plus cette fois s'attaquer à Rameau sur son terrain, on l'entreprit pour les propositions scientifiques dont il avait fortifié sa doctrine. D'Alembert lui

(1) Avertissement du vi^e volume de l'*Encyclopédie.*

(2) Réponse à MM. les éditeurs de l'*Encyclopédie* sur leur dernier avertissement.

(3) Diderot, *Œuvres complètes,* édit. Assézat, t. XII.

chercha querelle à propos des *Propriétés du corps sonore*; il le combattit dans la nouvelle édition de ses *Élémens de musique*; il le harcela dans les articles techniques de l'*Encyclopédie*. Mais l'inventeur de la basse fondamentale n'était pas homme à reculer pour si peu. A philosophe philosophe et demi : d'Alembert prétendait lui montrer l'harmonie; il se mit à lui enseigner l'algèbre. A partir de ce moment, le débat n'est plus qu'une mêlée confuse, un de ces imbroglios nocturnes où les gens vont à tâtons, se heurtent sans se voir, crient sans s'entendre, tombent les uns sur les autres et se gourment à grand bruit dans les ténèbres. C'est ainsi que les relations de Rameau et des encyclopédistes commencèrent par des complimens et finirent par des bourrades. Palissot a oublié la scène dans sa comédie des *Philosophes*; Molière, il est vrai, s'en était chargé pour lui.

V.

Contre ses puissans adversaires Rameau avait beau entasser brochure sur brochure; c'est par un opéra qu'il eût fallu répondre, et son feu s'épuisait. La collaboration de Marmontel ne lui avait que médiocrement réussi; *la Guirlande de fleurs*, *les Sybarites* eurent peu de succès; *les Paladins*, son dernier ouvrage, allèrent à deux ou trois représentations tout au plus. Lui-même se sentait vieillir. « J'acquiers chaque jour du goût, disait-il, mais je n'ai plus de génie. » Même ses belles créations d'autrefois perdaient du terrain. On avait eu beau renvoyer les Bouffons dans leur pays, et faire exécuter militairement les pièces de Mondonville, avec des factionnaires dans les couloirs, les plaisanteries du Coin de la reine portaient leurs fruits. L'Opéra-Comique, qui venait de fusionner avec la Comédie-Italienne, attirait seul la foule; l'Opéra restait désert. Les journaux du temps sont remplis de lamentations sur son sort. Ce fut le moment que prit Diderot pour lancer la mordante satire où il se met lui-même en scène, dialoguant avec le propre neveu du musicien. On a beaucoup discuté sur la raison d'être de cet interlocuteur mal connu; Goethe l'a pris pour une création de fantaisie pure; M. Gustave Isambert, qui a reconstitué, pièces en mains, l'identité et l'état civil du personnage, éprouve lui-même quelque embarras à justifier le choix qu'en a fait Diderot. La partie musicale du *Neveu de Rameau* lui paraît une diversion, presque un hors-d'œuvre, au milieu d'une attaque en règle contre les détracteurs de l'*Encyclopédie*. Il semble cependant qu'à ce dernier titre, Rameau devait avoir une place d'honneur dans le panthéon satirique du philosophe. Un parent pauvre de Rameau, musicien lui-même,

cynique et envieux par-dessus le marché, voilà bien l'homme qu'il fallait à Diderot pour se donner la réplique et dauber à deux, de droite et de gauche, sur la musique comme sur les travers du cher oncle. Écoutons le neveu : « S'il fait du bien à quelqu'un, c'est sans s'en douter ;.. il ne pense qu'à lui ; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à soufflet. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront; pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. Cela est heureux pour lui, et c'est ce que je prise particulièrement dans les gens de génie. » Et le philosophe d'interrompre : « Doucement, cher homme ;.. c'est un homme dur, c'est un brutal, il est sans humanité, il est avare, il est mauvais père, mauvais époux, mauvais oncle ; mais il n'est pas décidé que ce soit un homme de génie, qu'il ait poussé son art fort loin et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. » Il n'y a qu'une haine de dévot ou d'encyclopédiste capable de distiller tout ce fiel. Mais la peinture de mœurs est si vive, les vices de l'époque sont fustigés d'une main si leste, qu'à peine songeons-nous que le bout du bâton frappe sur les épaules d'un grand homme devenu vieux; ce famélique neveu, vivant du nom de son oncle, et qui n'ose avouer son enthousiasme pour la musique italienne, ce malin philosophe qui l'excite peu à peu jusqu'à lui faire mimer et chanter en plein Palais-Royal des airs de Pergolèse, la stupéfaction des joueurs d'échecs du café de la Régence, la mine penaude et les palinodies du parasite quand il s'aperçoit qu'il s'est trahi, — peut-on une scène plus comique?

Au milieu de ces amertumes, il venait pourtant à Rameau quelques retours de faveur. A la reprise de *Dardanus*, le public de l'Opéra lui fit une ovation ; dans les derniers mois de sa vie, le roi lui avait conféré la noblesse ; sa mort remit pour un instant *Castor* et *Hippolyte* en honneur; mais ces dernières fumées de gloire se dispersèrent bientôt à tous les vents. Cependant, la musique, aux mains des philosophes, se dépouillait un à un de ses attributs et retournait à l'état sauvage. Dans l'*Encyclopédie*, Grimm, au mot *Poème lyrique*, renchérissait encore sur les paradoxes de Rousseau. Jean-Jacques avait recommandé les accompagnemens à l'unisson ; Grimm interdit les duos, étant contraire à la nature que deux ou plusieurs personnes parlent à la fois sur la scène; on aurait voulu revenir au plain-chant de Lulli qu'on n'aurait pas fait mieux. En même temps, et toujours sans doute pour se conformer à la nature, Grimm prescrivait de maintenir une démarcation rigoureuse entre l'air et le récitatif, « le récitatif pour les momens tranquilles, et l'air pour les momens passionnés du drame, » sans oublier, bien entendu, la ritournelle et la reprise! Les musiciens s'abandonnèrent

donc à la « simple nature. » A force d'entendre discuter sur les vibrations et les résonances, ils avaient fini par se persuader que l'harmonie était l'affaire des mathématiciens et non la leur. Les traités de Rameau tombèrent en oubli. On avait tant répété que le musicien n'a qu'à chanter comme le rossignol dans la forêt, et il est si commode de croire que le travail n'est bon qu'à étouffer l'inspiration et le génie! L'inspiration, elle coulait pure et charmante en ces premiers printemps de notre opéra comique; combien de sources vives dont avec, un peu d'artifice, on pouvait féconder le cours! Grimm dit, de Rameau, qu'il avait des idées, mais qu'il ne savait qu'en faire. Tous ceux qu'il louc le plus volontiers, Duni, Philidor, Monsigny, Grétry lui-même, sont-ils à l'abri du reproche? Ils ont suffi à la fortune de l'opéra comique, soit; mais à côté de l'opéra comique, n'y avait-il pas place pour d'autres manifestations d'un art national? La symphonie, la musique de chambre nous étaient-elles interdites? Les pièces de clavecin de Rameau, ses ouvertures pittoresques n'étaient-elles point un premier pas à la rencontre de Haydn et d'Emmanuel Bach? Rameau, dit encore Grimm, aurait pu créer la musique dans son pays. Tel est aussi notre avis; mais qui donc nous a dissuadés de tirer meilleur profit de ses leçons? Si ce n'est point Voltaire, c'est bien assurément Rousseau et ses adeptes. Jamais la critique ne fut maniée par des esprits plus déliés qu'au dernier siècle; jamais elle n'eut plus beau jeu que dans la controverse musicale. La musique française, faisant ses premiers débuts au milieu d'une société raffinée à l'excès, s'y trouva face à face avec une philosophie armée de toutes pièces qui prétendit la faire marcher, de prime abord, au même pas que la littérature et les beaux-arts. Comme tous les fruits tardifs, elle a porté longtemps la peine de ce vice d'origine. Ce qu'il y avait d'idées justes, — et il y en eut beaucoup, — dans l'esthétique des philosophes, n'allait pas à sa taille; on ne voulut ni compter avec sa nature, ni lui passer ses enfances, ni lui chercher ses véritables modèles. Faut-il s'étonner, après cela, si elle n'a pas tenu toutes ses promesses?

Ce que ce déplorable malentendu entre l'art et la littérature nous a fait perdre de terrain, on le devine quand on remarque avec quelle curiosité attentive l'Allemagne avait suivi le premier essor de notre musique nationale. Le débat entre l'opéra français et l'opéra italien soulevait chez nos voisins des polémiques ardentes, et c'est à notre tragédie lyrique que Haendel et Telemann donnaient hautement la palme. Chaque nouvel ouvrage de Rameau était, dès son apparition, signalé et analysé dans la *Critica musica* de Mattheson. Les jugemens qu'en porte le musicologue de Hambourg ne pèchent pas par excès d'indulgence; c'est tout au

plus s'il y trouve deux onces de sens commun et un grain de bon goût. Mais songeons que Mattheson, auteur d'un *Traité d'harmonie pratique*, devait voir d'un mauvais œil la concurrence de l'organiste de Clermont. Ses critiques n'empêchèrent pas Marpurg, théoricien d'une tout autre portée, d'adopter avec enthousiasme la doctrine de la basse fondamentale. Ce fut même une question longtemps débattue que de savoir si J.-S. Bach en avait été ou non partisan; Marpurg et Kirnberger échangèrent à ce sujet quelques injures. Comme il y a des passages de Bach dont l'analyse logique est impossible en dehors du système de Rameau, l'affirmative paraît certaine, et cette communauté d'idées avec le plus grand musicien du siècle est encore un titre de gloire pour le maître français. Il faut donc que Grimm soit bien mal informé des choses de son pays quand il déclare que le *Traité de l'harmonie* est resté inconnu à l'étranger. Tous les théoriciens allemands l'ont successivement discuté; beaucoup y puisèrent, mais avec une perspicacité qui sut faire la part des spéculations creuses et des principes féconds. Les propriétés du corps sonore les toucheront peu; ils ne se rembarqueront pas, derrière Estève, Blainville et Baillère, à la recherche de la gamme; ils laisseront l'abbé Roussier déduire les accords des divisions du zodiaque. Pour eux, ils s'en tiendront aux doctrines purement musicales de Rameau et, adoptant son point de départ, ils ne permettront plus qu'il soit mis en question. L'abbé Vogler et Gottfried Weber en ont fait la base de leurs célèbres systèmes d'harmonie, et, de nos jours même, M. Helmholtz a repris pour son propre compte la thèse de *la Génération harmonique* (1). Ainsi, pendant que nos compositeurs se détournaient des voies péniblement ouvertes par un homme de génie, leurs rivaux fondaient leur tradition sur ses doctrines; la théorie musicale fut encore une de ces idées françaises qui germèrent en terre étrangère. L'opéra de Rameau, lui aussi, nous revint de l'étranger sur la fin du siècle, et quand Gluck fit son entrée à Paris, chargé des dépouilles opimes de notre musicien national, Jean-Jacques l'accueillit en réformateur. Nous avons profité de sa méprise, mais la gloire de Gluck appartient aux Allemands. N'avais-je donc pas raison de dire que l'Allemagne nous doit bien une édition de Rameau? En nous donnant cette petite leçon, elle paierait du même coup sa dette de reconnaissance à l'art français.

René de Récy.

(1) *Die Lehre von den Tonempfindungen.* Brunswick, 1877.

LE

SALON DE 1886

II[1].

ARCHITECTURE, GRAVURE, SCULPTURE.

C'est un grand avantage, pour un groupe d'artistes, de n'être point exposé aux tentations de la popularité. Les architectes, les sculpteurs, les graveurs, dont la presse parle peu et que le gros public ne regarde guère, récoltent en ce moment les bénéfices de leur isolement. Accoutumés à vivre entre eux, à s'observer entre eux, à ne compter que sur le jugement de leurs pairs ou d'un petit nombre d'amateurs choisis, ils se sont de tout temps moins abandonnés que leurs voisins de la peinture aux fantaisies périlleuses. Dans ces corporations moins nombreuses, c'est encore une nécessité, pour y être estimé, de bien connaître son métier. L'opinion des confrères, en l'absence de statuts réguliers, y exige tout au moins, pour qu'on y soit appelé maître, la production d'une vraie pièce de maîtrise. L'obscurité générale de la profession n'y attire point les ambitions impatientes, les difficultés de la carrière en écartent toutes les vocations douteuses. Une volonté énergique y est de rigueur, une réflexion patiente y est d'habitude pour mener

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

à bien des ouvrages qui sont presque toujours de longue haleine, même dans les petites dimensions, et dans lesquels la matière se présente devant l'esprit avec des exigences impérieuses. Aussi tandis que, dans la section de peinture, l'incertitude croissante des directions et l'affaiblissement de plus en plus marqué des études nous exposent à une concurrence déjà menaçante des étrangers, dans les sections d'architecture, de sculpture, de gravure, nous continuons à garder, vis-à-vis d'eux, notre éclatante et vieille supériorité. La tradition nationale, dans ces trois sections, est entre bonnes mains, comme l'a fermement attesté, en toutes occasions, la loyauté de nos rivaux. Dans toutes les Expositions internationales ouvertes à l'étranger depuis 1878, à Munich, à Vienne, à Amsterdam, à Anvers, les plus grands succès, dans les salles françaises, ont été pour nos sculpteurs, nos architectes, nos graveurs; c'est à eux qu'ont été toujours réservés, dans la proportion la plus considérable, les récompenses de l'ordre le plus élevé. Bien que leurs jurys d'admission, notamment celui de la sculpture, cédant à l'entraînement commun, ne veillent plus assez rigoureusement, à notre gré, sur le bon choix des ouvrages exposés, cependant leur tolérance, à cet égard, reste encore beaucoup moins étendue que celle des peintres. Au Salon de 1886, comme aux Salons précédens, leurs sections offrent vraiment un sérieux intérêt et ranime nt la confiance dans les destinées de l'art français.

I.

Les salles d'architecture présentent, pour tous ceux qui veulent prêter un peu d'attention à la lecture assez facile d'une élévation, d'une coupe et d'un plan, l'attrait le plus instructif et le plus varié. On peut se plaindre que certaines améliorations réclamées plus d'une fois dans la *Revue*, entre autres l'installation d'une table de lecture où seraient déposés les mémoires et documens explicatifs, n'y soient pas encore effectuées. On peut toujours regretter que les auteurs de projets ne joignent pas plus souvent, à leurs dessins et lavis, de ces modèles en relief qui font mieux comprendre à des yeux inexpérimentés l'anatomie des constructions. Il faut cependant constater que les architectes se préoccupent beaucoup plus qu'autrefois d'attirer à eux le public, d'encourager ses timidités, d'éclairer ses ignorances en s'efforçant de donner à leurs études une séduction pittoresque. Un grand nombre des châssis exposés contiennent des vues d'intérieur ou des vues d'extérieur, des études de détail ou des fragmens de décorations qui sont de véritables peintures à l'aquarelle traitées avec un soin et une dextérité qui pourraient leur ouvrir l'accès de la section voisine. Par-

fois même il arrive à quelques habiles d'animer leurs édifices par l'adjonction de figurines en action et d'en faire ainsi les théâtres de véritables scènes archéologiques et historiques. Ces libertés eussent autrefois scandalisé les maîtres respectueux du compas et du tire-ligne. Nous reconnaissons que l'aisance avec laquelle est coloriée une coupe d'édifice n'offre nulle garantie pour la solidité de sa construction. La statique a des lois qui ne se découvrent pas dans le fond d'un godet, et la critique technique de la qualité des matériaux, de la valeur de l'appareil, des moyens d'exécution, sera toujours réservée aux gens du métier. Cependant, l'architecture est l'art qui, dans ses manifestations réelles, nous intéresse tous le plus directement, c'est l'art qui, en somme, nous parle le plus fréquemment et le plus vivement aux yeux dans le pays que nous habitons ou dans les pays que nous parcourons, c'est l'art qui, plus que tous les autres, différencie les races, les époques et les mœurs; on peut donc ne pas être du métier et adorer l'architecture. C'est notre cas; aussi sommes-nous sincèrement reconnaissans à tous les architectes qui ne croient pas déchoir en nous parlant d'abord un langage plus clair et plus coloré. Dès que nous l'aurons entendu, nous serons désireux d'en savoir davantage. La vue d'un beau monument donne inévitablement l'envie d'en connaître l'organisme et l'histoire. Lorsque les yeux ont trouvé un sérieux plaisir à parcourir un ensemble, ils sont bien disposés à regarder de près les détails, même si ces détails sont sévères. Il nous semble donc que ces innovations peuvent être favorablement accueillies, à la condition qu'on n'en abuse pas, car, dans ces travaux où la science doit servir de guide à l'esthétique, on a toujours besoin de retrouver le constructeur sous le dessinateur, la solidité de l'esprit sous l'habileté de la main. Ce serait compromettre le succès de ces concessions utiles que de les pousser à l'extrême, comme y semblent disposés quelques jeunes gens qui, sous prétexte d'architecture, mêlent à leurs études de voyage des croquis de paysage ou de bric-à-brac qui n'ont vraiment rien à faire là. Question de mesure et de goût sur laquelle le jury d'admission peut aisément veiller!

Les dessins d'architecture se divisent toujours en deux séries, les études sur le passé, les projets pour l'avenir. Les architectes se divisent toujours en deux groupes, naguère d'attitudes hostiles, mais que la raison et la nécessité, dans l'intérêt de l'art et du pays, rapprochent heureusement de plus en plus : le groupe des classiques qui vont puiser leurs principes dans les monumens grecs, romains et italiens, le groupe des indépendans qui demandent plus volontiers leurs conseils à nos ancêtres français du moyen âge. L'exclusivisme, en ces matières, a rarement porté d'heureux fruits

et prouve toujours une certaine étroitesse d'esprit. Par bonheur, la facilité croissante des voyages et la multiplicité des communications avec des peuples d'esprit et de traditions diverses, en obligeant les jeunes artistes à faire, à l'âge où les convictions se forment, des comparaisons plus variées et plus étendues, leur interdit désormais de s'enfermer pour la vie dans ces préjugés surannés d'école ou de coterie. La connaissance des monumens de style national jointe en temps utile à l'étude des édifices les plus parfaits de l'antiquité leur permet de chercher un style moderne et français, sincèrement approprié à tous nos besoins et à tous nos usages, qui, s'appuyant sur les traditions utiles du passé sans en être une reproduction inanimée, pourra transmettre à l'avenir une expression particulière et complète de notre état social. Nous sera-t-il permis d'ajouter que cette connaissance devrait être répandue, non-seulement chez les artistes, mais encore chez les étudians de tout ordre, dans l'enseignement à tous les degrés? En effet, c'est l'esprit public qui soutient l'esprit des artistes. L'intelligence de celui qui fait construire est nécessaire à celui qui construit. Quelques bonnes idées élémentaires sur les principes, l'histoire, les devoirs de l'architecture, introduites dans les programmes, formeraient sans doute une génération mieux préparée que la génération actuelle soit à comprendre, dans les constructions nouvelles, la nécessité d'une union plus intime entre la fonction d'utilité et l'expression de beauté, soit à sauvegarder, dans les édifices anciens, un patrimoine précieux qui nous sert autant à préparer notre avenir qu'à connaître notre passé. Les peuples sont comme les individus ; c'est dans le respect de ce qui fut qu'ils puisent la force de préparer ce qui doit être; il faut qu'ils honorent père et mère s'ils veulent vivre longuement.

M. Blavette est un ancien pensionnaire de Rome. Tout en remplissant ses obligations, au point de vue classique, avec une conscience irréprochable, il ne néglige point de montrer, par la variété de ses études, qu'il garde l'esprit ouvert à des manifestations différentes de l'art en des époques plus lointaines ou plus rapprochées. L'année dernière, il joignait à un projet remarqué de restauration du Panthéon d'Agrippa une aquarelle brillante du plafond de la Sala del Collegio au palais des doges à Venise. Cette année, il entoure d'études intéressantes sur la salle hypostyle dans le grand temple de Karnak, sur un tombeau arabe près du Caire, sur l'église San Miniato al Monte à Florence, son envoi capital, un travail considérable de relevés et de projets de restauration sur les édifices d'*Eleusis*. Passer ainsi, sans effort, par un élan naturel d'enthousiasme pour toutes les transformations de la pensée humaine, de la civilisation des Rhamsès à celle des kalifes, du mysticisme hellénique

au mysticisme chrétien, en parcourant trois mille ans de civilisation, c'est témoigner sans nul doute de sa propre indépendance d'esprit autant que de la largeur des enseignemens reçus. La restauration des édifices sacrés d'Eleusis était une tentative des plus hardies, pour ne pas dire des plus téméraires. Malgré quelques premières fouilles de François Lenormant, les terrains autrefois couverts par ces édifices ne laissaient apparaître qu'un nombre insignifiant de vestiges matériels. En outre, ce qui d'ordinaire vient en aide à l'imagination des restaurateurs, ce qui encourage leurs recherches et justifie leurs hypothèses, le document historique et littéraire, cette fois, faisait absolument défaut. Le respect mêlé de terreur, qui défendait le secret des mystères de la bonne Déesse, s'était étendu jusqu'à sa résidence. Pausanias, ce guide accoutumé qui n'avait manqué naguère ni à M. Loviot, pour sa restitution du Parthénon, ni à M. Laloux, pour sa réédification des magnificences d'Olympie, Pausanias lui-même se montrait fort laconique : « Les Eleusiniens, dit-il, ont plusieurs temples qui sont dédiés, l'un à Triptolème, l'autre à Diane Propylée, l'autre à Neptune le père. On voit chez eux un puits qu'ils nomment le Callichore, autour duquel les femmes ont institué des danses et des chœurs de musique en l'honneur de la déesse ; ils assurent que c'est dans les plaines de Rharos que l'on sema et que l'on cueillit du blé pour la première fois. Ils montrent même une aire qu'ils appellent l'aire de Triptolème avec un autel qui lui est consacré. Quant aux autres choses qu'ils gardent dans l'intérieur du temple, outre que l'avertissement dont j'ai parlé m'empêche de les révéler, on sait d'ailleurs que ceux qui ne sont pas initiés à ces mystères ne doivent pas en prendre connaissance, ni n'ont la liberté de s'en informer curieusement. » C'est tout. Plutarque ne donne guère en plus que la date des constructions et le nom des architectes contemporains d'Ictinus et de Phidias : « La chapelle des mystères à Eleusis fut commencée par Corèbe, qui éleva le premier rang des colonnes et y posa des architraves. Après sa mort, Métagènes, du bourg de Xyppète, plaça le cordon et le second rang de colonnes ; Xénoclès, du bourg de Cholargue, termina le dôme et la coupole qui est au-dessus du sanctuaire. » C'est à l'aide de ces vagues lumières que M. Blavette entreprit les fouilles du monticule d'Eleusis. Comme on le voit par ses divers dessins, exécutés avec une grande clarté, il eut le bonheur de mettre à nu, à la suite des Propylées, sur la déclivité rocheuse qui monte, en pente douce, jusqu'au plateau de l'Acropole, non-seulement des suites de degrés taillés dans le roc ou façonnés en marbres, mais tout un ensemble de bases de colonnes et de substructions. C'est ainsi qu'il a pu reconstituer d'une façon certaine le plan de l'enceinte sacrée, le *Secos*, non pas celle où se tenait ca-

chée, dans son étroit sanctuaire, l'idole antique et vénérée de Démêter, mais celle, plus large et plus ouverte, où se réunissait, pour les prières, la foule des initiés. Cet édifice affecte une forme oblongue; il est précédé d'un portique. Un petit nombre de fragmens de colonnes, d'antes, d'architraves, retrouvés dans les débris, ont permis à M. Blavette de reconstituer, par une série de déductions ingénieuses, les deux ordres superposés avec une grande vraisemblance. Comme il arrive fréquemment, la décoration sculpturale et picturale n'a livré à ses investigations qu'un nombre bien plus insuffisant de vestiges. Sur ce point M. Blavette n'a pu procéder que par analogie en s'inspirant des monumens contemporains, sculptures, vases peints et gemmes. Ses hypothèses sont ingénieuses et brillantes, et l'on peut s'y plaire sans inconvénient, lorsqu'on s'est bien assuré que le fonds même de son travail, la restauration architecturale, repose sur un ensemble solide de recherches et de raisonnemens. La restauration d'Éleusis grossira avec profit cette magnifique collection de travaux poursuivis, dans ce même ordre d'idées, depuis le commencement du siècle, avec une conscience soutenue, par les pensionnaires de Rome. Cette collection unique au monde mériterait, comme celle des monumens historiques, la construction ou l'appropriation d'une galerie spéciale qui permît d'en exposer les principales pièces. Les admirables dessins exécutés soit d'après les monumens antiques, soit d'après ceux du moyen âge, que conservent dans leurs portefeuilles l'École nationale des Beaux-Arts et le service des Monumens historiques, se comptent aujourd'hui par milliers. C'est une histoire complète de l'architecture dans tout ce qu'elle présente d'intéressant, à notre point de vue national, soit comme relevé d'œuvres existantes, soit comme traditions d'enseignemens nécessaires. L'organisation d'un pareil musée contribuerait plus que toutes les conférences et toutes les théories à répandre, avec le goût de l'imagination architecturale, l'intelligence des principes et le respect des traditions. L'exposition universelle de 1889 ne serait-elle pas l'occasion naturelle de faire cette expérience et de rendre justice à cette longue activité?

M. Paulin est un esprit de même ouverture que M. Blavette. Depuis qu'il a exposé sa magnifique restauration des Thermes de Dioclétien, il rappelle chaque année, par quelque étude sur le moyen âge byzantin ou italien, qu'il n'entend pas se confiner dans la décadence romaine. Il tient à ne pas se laisser oublier; on ne peut lui en savoir mauvais gré. Cette fois il revient à ses Thermes de Dioclétien, dont il présente, dans de petites dimensions, une vue perspective extrêmement soignée, à laquelle il a donné un intérêt spécial en la peuplant de la foule ressuscitée des baigneurs et baigneuses, promeneurs, parasites, esclaves de l'ancienne Rome.

C'est un travail de miniaturiste plus que d'architecte, une de ces restitutions pittoresques qui attirent le public et le réconcilient avec la géométrie rébarbative. Peut-être y a-t-il quelque fantaisie dans cette mise en scène ; mais le jeu des acteurs fait regarder le théâtre : c'est là l'essentiel. Ici, l'hypothèse n'a rien de hasardé ; elle s'appuie partout sur des certitudes matérielles. Nous restons éblouis de l'audacieuse splendeur que le peuple-roi savait donner à ses lieux de distraction et de plaisir. On a remarqué aussi, parmi quelques autres études sur l'architecture antique l'*Erechtheïon* par M. Blondel, un *Portique de Pompéi* par M. Boitte, le *Pont romain d'Ambrussum* par M. Nodet et plusieurs jolis croquis de M. Courtois-Suffit, dans ses envois de bourse de voyage, entre autres une *Fontaine de mosaïque à Pompéi* et quelques détails de corniches de même provenance.

Les travaux des architectes de la Commission des Monumens historiques ou de ceux qui marchent sur leurs traces nous révèlent, chaque année, combien notre sol est riche encore en trésors du passé et nous disent combien sont coupables les administrateurs ou les particuliers qui ne veillent pas avec sollicitude sur leur conservation. Les grands centres de l'activité française au moyen âge et à la renaissance ont été depuis longtemps explorés ; il semble que la mine des découvertes y soit épuisée. Cependant, il n'en est rien, comme le savent tous les touristes ayant quelque loisir et quelque curiosité, qui se mettent, en province, entre les mains d'un archéologue local connaissant bien sa ville ! Que de coins merveilleux on y retrouve encore ! que de débris grandioses ou charmans que l'on voudrait à tout prix conserver, si l'on avait simplement le sens juste de ses intérêts matériels, mais qu'une ignorance indifférente ou malveillante laisse pourtant disperser avec un stupide mépris ! Combien l'on doit savoir gré aux dessinateurs qui relèvent avec soin l'état actuel de ces édifices ignorés et précieux, dans l'intention de les restaurer, et qui tout au moins nous en conservent un souvenir précis pour le cas où ils viendraient à disparaître ! Rien que pour cette période curieuse de transition entre le style roman et le style ogival qui, suivant les contrées, se raccourcit ou s'allonge durant les XIIe et XIIIe siècles, combien nous arrivent de divers côtés de renseignemens intéressans ! L'*Église abbatiale de Vezelay* est des plus connues ; il n'est point inutile pourtant d'y retourner avec M. Degeorge, qui en étudie avec soin, dans une vue pittoresque, le narthex et la nef ; mais ne sont-ce pas des excursions inattendues que celles dans lesquelles nous entraînent M. Calinaud vers la petite *Église de Marnans* (*Isère*) et M. Chaîne vers celle *d'Ydes* (*Cantal*) ? On y voit combien la tradition romane, dans sa sévérité apparente, se pliait avec souplesse et charme soit à des nécessités locales, soit

à des fantaisies de constructeurs. M. Gilis-Didot a même relevé dans l'*Église de Bagneux* (*Allier*) quelques vestiges de fresques du XIIe siècle, vestiges précieux par leur rareté pour l'histoire si obscure de la peinture à cette époque. L'église inachevée de *Gallardon* (*Eure-et-Loir*), où se coudoient, comme dans tant d'édifices du moyen âge, des morceaux d'époques diverses, a été pour M. Petit-Grand l'occasion d'un travail très soigné et très complet. Rien ne donne mieux l'idée des folies architecturales où se perdait à la fin l'imagination hasardeuse des constructeurs de la période flamboyante que cette abside gigantesque, d'une disproportion écrasante avec la nef ogivale et le portail roman qu'elle continue avec l'intention de les anéantir. L'amour exagéré des larges baies et des verrières immenses y supprime à peu près tous les appuis solides. Ce qui reste de piliers ne s'y soutient qu'à l'aide d'immenses contreforts évidés et anguleux comme les grandes pattes grêles et minces d'un faucheux. C'est bien la fin d'un art qui périt par l'excès de ses habiletés et par l'oubli des lois de la matière. On comprend, en voyant ces fantaisies périlleuses, combien la renaissance avec ces assises solides, ses divisions nettes, ses plates-bandes rassurantes, apportait de bon sens nécessaire avec elle, et l'on ne s'étonne pas que l'architecture religieuse elle-même ait dû se remettre entre ses mains, pour se sauver, au risque de perdre son originalité.

Il y eut, au commencement de la crise, depuis la fin du règne de Louis XI jusqu'au milieu du règne de François Ier environ, une longue série de tentatives raisonnées ou inconscientes pour transformer, sous le souffle nouveau, notre architecture civile sans la dénationaliser. Depuis quelques années, cette période attire avec justice l'attention des artistes. L'un de ses édifices les plus significatifs, l'*Hôtel du Bourgthéroulde*, à Rouen, a été, de la part de MM. Albert Lafon et Alexandre Marcel l'objet d'études que justifient suffisamment ses qualités charmantes. C'est plaisir de voir de près, dans leurs relevés, toute la gracieuse ornementation qui se déploie si délicatement sur les pilastres de la galerie et toutes les scènes naïves de la vie pastorale encastrées sur les tympans de la tourelle, sans parler des célèbres bas-reliefs où se déroule, avec un luxe étonnant de costumes, le magnifique cortège de l'Entrevue du camp du drap d'or. Certes, il est peu d'édifices de cette époque qui présentent un intérêt pareil à tous les points de vue ; c'est là un véritable monument historique dont peut s'enorgueillir une grande ville et qui semble tout préparé pour abriter des collections locales. Un travail comme celui de MM. Lafont et Marcel est bien fait pour en rehausser le prix et pour intéresser l'opinion publique à son bon entretien. On peut adresser les mêmes éloges à M. Baussan, qui nous montre une façade bien curieuse de *la Maison d'Albert*

Noé à Viviers, à M. Chastel, qui relève une autre *Maison du XVIe siècle à Châteaudun*, à MM. Jéquier et Wassilief pour leurs études sur le *Château d'Anet*, à M. Paul Gout pour son beau dessin d'une porte de l'*Église Saint-Eustache* à Paris.

La Renaissance italienne sera toujours la grande source où l'on ira, pendant longtemps encore, puiser des enseignemens, moins peut-être pour l'architecture même que pour la décoration architecturale. Le jury a récompensé un travail de M. Suasso sur la célèbre *Villa di papa Giulio*, aux portes de Rome. Cette étude est vive et brillante, mais ne nous semble pas rendre avec toute la gravité désirable l'élégance ferme et claire de l'édifice original. C'est d'ailleurs sur la fonction de la peinture et de la sculpture dans l'ornementation des édifices que semble actuellement se porter l'attention de nos architectes touristes. On n'a pas mieux compris, en effet, que les peintres italiens des XVe, XVIe et XVIIe siècles le jeu des couleurs au milieu des reliefs et des dorures. MM. Hourlier et Paul Renaud, dans de nombreux relevés et croquis faits dans les monumens de Sienne, de Florence et de Rome, en nous rappelant quelques-uns des chefs-d'œuvre accomplis par ces virtuoses naïfs ou ingénieux, nous apportent aussi d'excellens exemples à méditer dans un temps où l'on parle tant d'art décoratif. Autant de preuves brillantes que la peinture n'a pas besoin d'atténuer le mouvement de ses formes ni d'éteindre l'éclat de ses couleurs pour s'associer à l'architecture, autant de témoignages convaincans qu'elle peut vivre avec elle comme une compagne active et non comme une servante humiliée!

Tous ces beaux retours vers le passé ne seraient cependant que du dilettantisme inutile s'ils ne devaient avoir pour conséquence de fortifier chez les architectes l'esprit créateur et de les enhardir à chercher une expression originale pour des idées modernes. Le plus grand intérêt que puissent offrir des expositions architecturales, c'est en définitive l'effort fait par les artistes contemporains, soit pour adapter les formes du passé aux habitudes de la vie présente, soit pour inventer des formes nouvelles. Il est clair qu'il y a, dans cet effort, de bien autres difficultés que celles qu'on peut rencontrer à relever soigneusement l'ensemble ou les détails de l'œuvre d'autrui ou même à reconstituer, par une série d'ingénieux raisonnemens, avec quelques membres épars, la structure et la parure d'un édifice disparu. C'est toute la différence qu'il y a entre le peintre qui invente et le graveur qui reproduit. Mais les architectes sont soumis à mille exigences impérieuses que ne connaissent nullement les autres artistes; la disposition des lieux, la destination de l'édifice, la nature des matériaux, sans parler des idées personnelles ou des caprices de ceux qui paient, leur sont autant de tyrannies im-

posées auxquelles ils ne se peuvent soustraire sous aucun prétexte. Leur plus grand mérite est de savoir en tirer parti pour faire une œuvre en conséquence qui satisfasse à la fois l'esprit et les yeux. Un certain nombre de projets, exécutés ou en cours d'exécution, concernant des édifices de genres très différens, nous donnent à ce sujet d'intéressantes indications sur les tendances générales de nos architectes.

L'un des plus importans est le *Palais-de-Justice de Bucharest*, par M. Albert Ballu. La façade, composée d'un grand corps central et de deux ailes, se présente d'une façon grave et imposante. Dans l'ensemble des proportions, dans le parti-pris des trois masses solidement assises et bien reliées entre elles, dans la correction nette et fine des détails, M. Albert Ballu se montre fidèle observateur des règles classiques; on lui sent néanmoins un esprit libre, doublé de science et de prudence, qui ne redoute pas les innovations, mais qui ne les tente qu'avec réflexion. C'est ainsi que la belle suite des grands pilastres, montant d'un seul jet jusqu'à l'entablement, devant l'avant-corps central, avec deux rangs de fenêtres dans les entre-colonnemens, rappelle bien moins, par la vigueur de ses reliefs, les façades académiques du XVIIe siècle, conçues dans le même système, que les rangées de contreforts soutenant certaines façades richement ornées des grands hôtels de ville flamands. La façon dont les niches de statues y sont encastrées, l'ampleur du grand toit qui couronne cette colonnade, augmentent encore cette impression. C'est dans le rattachement du toit à l'entablement que M. Albert Ballu a montré le moins de décision; l'adaptation de ces hautes toitures, nécessaires dans les climats pluvieux, reste d'ailleurs l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour tous les architectes qui tiennent à conserver dans sa pureté la plate-bande classique. Nos vieux constructeurs s'en tiraient à merveille par les débordemens audacieux du toit même, formant aux édifices une coiffure bien posée, ou par des pénétrations de hautes fenêtres à pignons saillans, qui égayaient et allégeaient ces montagnes ardoisées tout en paraissant les soutenir. Mais si l'on veut conserver sa corniche intacte, il est bien difficile d'y poser cet appendice non prévu par les climats secs sans chercher quelque artifice pour l'y raccrocher. De là une série de mensonges qu'on n'évite guère, mais qui n'en sont pas moins choquans pour des yeux aimant la logique, des balustrades, de fausses terrasse derrière lesquelles on ne se promènera jamais, des acrotères plantés en ligne à la base des surfaces inclinées, qui ne se découperont jamais sur un coin de ciel. M. Ballu, malgré sa science, n'a pas échappé à tous ces dangers. Sans doute il pourrait, dans la renaissance, nous citer bien des exemples de ces faux édicules, sans destination, sans épaisseur,

qu'on applique, comme de purs ornemens, à la couverture d'édifices célèbres. Cependant un pareil système n'a jamais convenu à des constructions sévères ; il nous semble donc fâcheux qu'il n'ait pas trouvé moyen de marquer et d'orner le centre de sa toiture par une autre adjonction que celle d'un placage découpé, très soigné et très fin de style, mais dont l'inutilité et le manque d'épaisseur sont désastreusement trahis par deux niches à vide, où des statues même ne dissimuleraient pas derrière elles la fuite d'un toit resté indépendant. Quoi qu'il en soit de ces petits détails, l'ensemble du projet de M. Albert Ballu est puissant et bien coordonné. Son exécution fera grand honneur à notre école et à notre pays.

De même qu'il n'est pas de monstre odieux qui, décrit par un vrai poète ou peint par un vrai peintre, ne puisse plaire aux yeux, il n'est pas de bâtiment administratif, si utilitaire qu'il soit, qui ne puisse, entre les mains d'un bon architecte, devenir une œuvre d'art agréable aux passans en même temps que commode aux habitans. Le génie, dans ce cas, c'est d'être simple ; la simplicité bien exprimée devient une splendeur. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder quelques-uns de ces bâtimens sans prétention, mais d'un rythme si bien établi, couvens, casernes, portes de ville, que nos architectes du XVIIe et du XVIIIe siècle ont bâtis dans presque toutes nos villes. Là, la bonne proportion des hauteurs et des largeurs, l'équilibre habile des pleins et des vides, le choix judicieux des ornemens rares, mais bien justifiés et bien appropriés, suffisent à faire du pavillon le plus modeste une œuvre charmante à voir. La multiplicité moderne des exigences administratives ne simplifie pas sans doute, dans cet ordre de travaux, la tâche des architectes ; néanmoins, elle ne saurait les dispenser de faire du beau avec de l'utile, pourvu qu'on leur laisse, à cet égard, une honnête liberté. C'est ce que pense, évidemment, M. Achille Hermant. Son projet de reconstruction pour la *Mairie du VIIIe arrondissement* n'annonce sans doute pas une rénovation inattendue du style municipal, mais il combine des élémens connus avec une grande habileté et un soin parfait du détail. On pourrait pourtant, ce semble, lui demander pour un édifice public qui doit être d'accès facile et large un portail central d'une tournure plus fière et plus généreuse. La *Caserne des sapeurs-pompiers pour le XIIe arrondissement*, par M. Roussi, malgré la présence de petits détails parasites, présente un ensemble de constructions bien appropriées à leur destination ; une tour-observatoire, très justifiée dans ce cas, lui donne un aspect assez expressif. Parmi les projets d'écoles, toujours assez nombreux, mais où l'on oublie trop souvent encore combien le voisinage des verdures, la liberté des horizons, l'aspect

avenant des salles de cours sont nécessaires à la santé morale des enfans autant qu'à leur santé physique, on a remarqué, avec justice, un projet très simple de M. Triau pour une *École de garçons de Châteaudun*. Tous les services de l'école y semblent assurés, avec ordre, dans une série de pavillons modestes, dont la construction exprime honnêtement la destination. En outre, la disposition des deux cours de récréation réunies entre elles par un préau couvert et terminées à chacune de leurs extrémités par des allées d'arbres paraît y avoir prévu les meilleures dispositions d'air, de lumière, de chaleur pour tous les temps et pour toutes les saisons. Ceux qui connaissent les établissemens scolaires en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne savent combien il nous reste à faire dans cet ordre d'idées pour assurer aux enfans et aux jeunes gens, dans les conditions si diverses qu'exige la diversité de nos régions, le bien-être hygiénique auquel ils ont droit, dans le Nord comme dans le Midi, dans l'Ouest comme dans l'Est.

Les hôtels et les villas particulières offrent des thèmes plus libres à l'imagination des artistes. M. Cuvillier s'est souvenu à la fois de la renaissance française et de la renaissance flamande pour construire un hôtel sur l'avenue de Wagram; il a donné à cette construction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un aspect à la fois très brillant et très confortable. Pour les villas, selon qu'elles doivent s'élever sur les côtes de la Méditerranée ou dans les verdures de Normandie, il en faut naturellement modifier les élémens et le style. Comme on le peut voir dans les dessins de M. Sauvestre et de M. Villevieille, on s'y inspire volontiers, de plus en plus, de notre architecture urbaine ou rustique du xve siècle, et l'on a grandement raison. Si la construction des édifices religieux périclitait alors par suite d'ambitions excessives, la construction des logis, manoirs, et autres édifices civils gardait une sincérité charmante et prenait une élégance sobre qui peuvent encore aujourd'hui nous servir d'exemples.

Les salles de la gravure, bien éloignées des salles d'architecture, sont à l'autre extrémité du palais. La même solitude y règne d'ordinaire, solitude également immérité, car là aussi l'effort est constant et le talent considérable. Ce ne sont pas seulement les genres populaires, ceux que notre grande consommation de livres illustrés encourage et soutient, tels que la gravure à l'eau-forte et la gravure sur bois, qui acquièrent chaque jour des perfectionnemens inattendus et qui deviennent, entre les mains d'un grand nombre d'habiles gens, des moyens aussi rapides qu'ingénieux soit de traduire des œuvres de peinture, soit d'exprimer des conceptions personnelles; c'est encore la lithographie qui s'efforce de re-

naître et de sortir d'un injuste oubli; c'est aussi la gravure au burin, la vieille, la vraie gravure, qui marche avec rapidité dans la voie d'une transformation complète.

C'est à l'initiative hardie de M. Gaillard qu'est dû, en grande partie, ce mouvement singulier qui s'accentue chez les burinistes et qui les pousse, devant l'œuvre peinte qu'ils interprètent, à ne se plus contenter d'une traduction, dans leur langue spéciale et par leurs moyens propres, de l'œuvre originale, mais à s'efforcer de rendre sur leur planche la touche même du peintre et l'aspect matériel de sa facture. M. Gaillard a d'abord appliqué ce procédé, avec un bonheur inouï, à l'interprétation des vieux maîtres flamands ou hollandais; il l'applique aujourd'hui directement à la représentation des figures vivantes. Ses deux étonnans *Portraits de la sœur Rosalie* et de *Mgr Billard, évêque de Carcassonne*, dissimulent, plus encore que ses portraits précédens, le travail extraordinairement patient, subtil et fin du burin et de la pointe. A quelques pas, on dirait des dessins estompés. C'est d'une exécution merveilleuse et absolument personnelle, mais qui doit, ce nous semble, rester personnelle. On en peut dire autant des planches de M. Chauvel, qui apporte le même esprit dans la gravure de paysage. Son *Lac*, d'après Corot, est une transposition d'une fidélité surprenante et d'une intelligence supérieure, un tour de force invraisemblable de rendu. Cependant, il ne faudrait pas pousser la chose à l'excès, ni, sous prétexte de rompre avec les insipides formules de la taille parallèle et de la hachure en losange, abandonner ces habitudes de précision et de fermeté dans le dessin, qui sont le principe même de la gravure, qui resteront toujours sa force et qui garantiront seules sa durée.

A côté des œuvres originales de MM. Gaillard et Chauvel, on peut donc encore étudier avec profit beaucoup d'autres œuvres où les anciennes façons de pratiquer la taille suffisent à des artistes habiles et consciencieux, pour rendre avec charme ou fermeté des œuvres anciennes ou contemporaines. Il ne faut pas dédaigner la manière sobre et austère avec laquelle M. Haussoullier, disciple fidèle des florentins, détermine ses formes et subordonne ses modelés, ni la façon élégante et souple dont M. Jules Jacquet interprète le *Printemps* et la *Daphnis et Chloé* de Millet, M. Achille Jacquet le *Portrait de M. Mackay* par M. Cabanel, M. Annedouche la *Byblis* de M. Bouguereau.

Dans une manière moins classique, la *Mort de sainte Geneviève*, par M. Léopold Flameng, d'après M. J.-Paul Laurens, qui lui a valu la médaille d'honneur, est une œuvre sérieuse et forte qui couronne dignement une carrière laborieuse. Le nombre des gra-

veurs habiles qui tour à tour manient le burin, la pointe sèche, l'eau-forte, combinent parfois ces divers procédés pour obtenir des effets piquans et nouveaux, devient chaque jour plus considérable. Ce sont eux qui apportent, à l'occasion, le concours le plus précieux à l'illustration du livre, cette forme d'art si française, naguère trop négligée, qui, depuis quelques années, semble reprendre une faveur légitime. Il est impossible d'étudier en détail cette incessante et énorme production, mais nous devons citer au moins le nom de ceux qui y réussissent le mieux, ceux de MM. Hédouin, Courtry, Gaujean, Brunet-Debaisnes, Champollion, Desboutin, Auguste Boulard, Le Couteux, Greux, Lerat, Mongin, Mordant, etc. Parmi eux se distingue, avec son indépendance habituelle, M. Bracquemond. En traduisant la *Rixe*, de M. Meissonnier, il en a fait, avec un grand talent, une œuvre personnelle où l'accent souple et chaud d'une couleur inattendue est substitué à la précision vigoureuse et expressive du dessin nerveux qu'on admire tant dans le modèle. C'est presque une trahison envers le peintre, mais c'est une victoire pour le graveur. M. Sirouy reste plus soumis envers Eugène Delacroix que M. Bracquemond ne l'est envers M. Meissonnier. Ses *Deux Foscari* rendent, avec une exactitude émue, l'accent dramatique du tableau original. M. Sirouy garde encore le premier rang parmi nos lithographes.

II.

La plus haute fonction de la sculpture, c'est de s'associer à l'architecture pour donner à un monument public toute sa signification intellectuelle. Les frontons et la frise du Parthénon, les portails de Chartres et de Reims, les tombeaux des Médicis, les bas-reliefs de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile apparaissent toujours, dans le passé, comme des réalisations de l'idéal le plus élevé auquel puisse aspirer l'imagination des sculpteurs. La gloire des grands hommes est d'ordinaire, avec l'idée religieuse ou morale, leur meilleure inspiratrice dans cet ordre de conceptions. Aussi n'est-il point surprenant que la mort de Victor Hugo ait excité quelques-uns d'entre eux à présenter, par une sorte de concours spontané, des projets pour le monument qui semble devoir lui être élevé dans l'édifice où sont déposées ses dépouilles. Dans la section d'architecture, on trouvait déjà des dessins de M. Charles Morice formulant des propositions de monumens funéraires pour le Panthéon. L'un d'eux, faisant face à un tombeau de Voltaire, est consacré à Victor Hugo. Le monument s'adosse à l'un des piliers du dôme ; il se compose d'un sarcophage élevé devant lequel se tiennent deux figures allé-

goriques. Le poète est étendu sur son lit funèbre, au-dessus du sarcophage. Dans la paroi supérieure, entre les deux colonnes, apparaissent, en bas-relief, deux figures volantes dont l'une apporte une couronne. On remarquera que M. Morice, dans un entourage du même genre, avait représenté Voltaire, non pas couché et mort, mais assis et vivant. Il semble que le spectacle sans pareil des funérailles de Victor Hugo ait si fortement impressionné tous les artistes qu'ils n'en puissent écarter, même un instant, le souvenir. Aucun d'eux ne songe à revoir le poète créateur dans la plénitude de sa vie et dans le rayonnement de sa pensée. L'immortalité qu'ils lui apprêtent tous n'est qu'une immortalité d'agonie ou de corruption.

MM. Dalou et Pallez n'ont pas, à cet égard, d'autres visées que M. Charles Morice. Le projet de M. Dalou n'est qu'une ébauche sommaire, presque informe en quelques parties, mais dont les indications suffisent pour montrer l'esprit. Le morceau principal est toujours le lit mortuaire, couvert de fleurs, dans lequel gît le cadavre. Pour mieux accentuer la réalité de ce lit, le sculpteur ne l'a pas appliqué au mur dans sa longueur; il l'a posé de face, en largeur, les pieds en avant. Cette saillie excessive ne se trouve nullement justifiée par la timidité froide de l'arcade classique, d'un relief beaucoup moindre, qui forme le fond du monument. S'il y a un contraste voulu entre cette image rigide du poète mort et les apparitions agitées de ses œuvres, toujours vivantes, qui se groupent sur les fûts et la corniche, ou qui s'entremêlent dans le tympan central, c'est un contraste opéré sans ménagemens, par juxtaposition, non par composition, et qui ne paraît pas devoir produire l'effet attendu. En outre, dans ce projet, il y a contradiction formelle et choquante entre la régularité sèche de l'architecture et la liberté exubérante de la sculpture. On ne doit pas attacher trop d'importance à une maquette modelée en hâte, sous le coup d'une forte émotion; néanmoins, comme M. Dalou est aujourd'hui l'un de nos sculpteurs les plus en vue, on ne saurait trop tôt le mettre en garde contre les entraînemens de son étonnante facilité. Le moindre danger de cette facilité, c'est de donner sans cesse au sculpteur des tentations de peintre. Pour qui manie l'argile avec cette dextérité, l'argile, fondant sous les doigts, devient bientôt une matière presque aussi souple et fluide que la couleur. Comment résister au plaisir d'en user de la même façon? Cependant, l'expérience des siècles le démontre surabondamment : rien n'est plus dangereux que cette confusion de la sculpture et de la peinture, de l'effet plastique et de l'effet coloré. Si les deux arts sont comme deux sœurs qui se doivent appui et conseil, ce sont cependant deux sœurs bien dissemblables par le tempérament et

par les fonctions. Les vouloir forcer, de part ou d'autre, à remplir un rôle pour lequel elles ne sont pas créées, c'est les tuer à brève échéance. Qu'est devenue la peinture du premier empire entre les mains des imitateurs maladroits de David, forcenés copistes de la statuaire antique? Qu'est devenue la sculpture du XVIIe siècle entre celle des caudataires agités de Duquesnoy, Bernin, L'Algarde et Puget? Qui ne songe sans frémir à toutes les extravagances du style jésuite et rococo, à ces amoncellemens sans forme, à ces enchevêtremens inextricables de membres épars, de visages égarés, de draperies décousues qui grouillent et s'agitent, comme dans une tempête confuse, sur tant d'autels et de tombeaux polychromes dans les églises italiennes, allemandes, flamandes de cette époque? Le bon sens de nos sculpteurs les a toujours préservés de ces désordres. A l'heure actuelle, malgré les excitations de l'indifférence publique, ils n'ont, en général, aucune tendance à s'y laisser aller. Il serait vraiment fâcheux que le mauvais exemple vînt d'un homme de valeur comme M. Dalou, qui serait peut-être assez vite suivi par quelques imprudens dans cette voie périlleuse, si nous en jugeons par les condescendances de M. Pallez pour le même système.

Le haut-relief de M. Pallez s'intitule : *Apothéose de Victor Hugo.* Qui dit apothéose, si nous ne nous trompons, dit transfiguration de l'homme en dieu, ascension du héros dans la gloire, échange de cette courte vie pour l'immortalité. Dans le tableau de M. Pallez (car c'est une peinture en plâtre, composée comme une peinture, avec perspective, successions de plans, raccourcis), il n'y a rien pourtant de pareil. Au premier plan, c'est toujours le lit, le fameux lit de parade; la cérémonie ressemble, à s'y méprendre, à une visite mortuaire. Les visiteurs, il est vrai, sont gens de renom. C'est d'abord Homère, un bon vieillard modeste, guéri de son antique cécité, qui dépose humblement une palme sur le lit de l'auteur de *la Légende des siècles.* Corneille, Eschyle, Dante, Shakspeare, Virgile, Euripide, Molière se tiennent debout, alentour, dans les attitudes respectueuses et sympathiques d'un deuil de famille; ce ne sont pas des ancêtres, ce sont des confrères qui vont accompagner le corps au Panthéon, dont le fronton apparaît sur la gauche. L'imagination de l'artiste n'a pas pu voir au-delà, ni s'exalter davantage. L'adjonction de quelques allégories connues, la Poésie en pleurs assise au pied du lit, la Patrie avec son étendard, la Pitié, la Justice, l'apparition dans le ciel d'une Immortalité et d'une malencontreuse Renommée, chevauchant Pégase, qui tombe de sa monture plutôt qu'elle n'en descend, ne parviennent pas à donner à cette scène une grandeur idéale. Quoique l'œuvre soit un modèle complet, l'exécution en est incertaine et inégale; on n'y trouve pas cette vi-

gueur expressive qui, dans la maquette improvisée de M. Dalou, révèle du moins, malgré les faiblesses de l'ensemble, un sculpteur de forte race.

Ah! qu'il serait bien plus grand, bien plus juste, ce nous semble, de représenter, dans le temple de la gloire et de l'immortalité, le grand poète dans un état vraiment glorieux et immortel! Comme il serait plus beau de le montrer vivant, pensif, actif, dans le rayonnement éblouissant de son œuvre immense, ou marchant, dans l'éternité, côte à côte avec les génies de sa trempe, joyeux et fier d'être accueilli par eux comme un frère, mais ne leur demandant pas d'inconvenans hommages! Qu'est-ce que la mort pour l'homme de génie? Un instant rapide et insaisissable d'anéantissement entre l'activité créatrice de la vie qui finit et l'activité expansive de la gloire qui commence. Si les siècles passés croyaient fermement à la résurrection du corps, nous ne croyons pas moins fermement à l'immortalité de la pensée. Personne n'a jamais affirmé plus fréquemment, plus résolûment, plus hardiment que Victor Hugo sa croyance à la durée infinie de la vie, de la vie générale et de la vie individuelle. Et c'est lui, lui, l'infatigable agitateur d'images vivantes, le puissant remueur de sensations et d'émotions, que vous allez immobiliser, pour toujours, dans la rigidité froide du cercueil, que vous allez condamner à cette attitude dont il avait horreur :

> ... cette morne attitude
> Que donne aux morts glacés la forme du tombeau!

Ces exagérations de l'expression de la douleur dans les monumens funéraires, où dorment des restes d'hommes illustres, ne répondent point au vrai sentiment humain. On peut pleurer ceux qui ne laissent après eux qu'un souvenir de mort obscure et prématurée, on ne s'apitoie pas sur les hommes de pensée on d'action qui ont accompli bravement leur œuvre et marqué noblement leur passage sur terre. A la renaissance, quand un sculpteur étendait à la base d'un tombeau le cadavre couché d'un prince on d'un soldat, presque toujours il le ressuscitait en même temps pour le redresser en armes ou l'agenouiller en prière, bien portant et bien vivant, sur le faîte de son monument. Ce qui se faisait à Venise et à Saint-Denis peut se faire au Panthéon.

Le grand artiste qui, l'année dernière, exposait, sous le titre du *Souvenir*, sur le tombeau d'une jeune femme morte en pleine fleur de beauté et de bonheur, une touchante statue de la Douleur, M. Antonin Mercié, montrerait sans doute, dans une occasion pareille, une imagination plus forte et plus virile. C'est encore un monu-

ment funéraire qu'on lui avait commandé cette année, comme si la destinée eût voulu préparer, par un long exercice de la tristesse, l'âme ardente du noble sculpteur à supporter la violence du coup dont elle allait le frapper si cruellement à son tour. Le groupe tombal, *le Roi Louis-Philippe* et *la Reine Amélie*, le travail de marbre le plus important du Salon, est digne de l'auteur du *Gloria victis* et de *l'Alsace*, et continue la série de ces œuvres puissantes par lesquelles M. Mercié s'est mis au premier rang de nos sculpteurs. Le roi se tient debout, la tête nue, en frac d'uniforme et culottes courtes. Ses épaules sont chargées d'un grand manteau fleurdelisé qui traîne à longs plis derrière lui. Calme, grave, il pose la main gauche sur l'épaule de la reine qui se tient agenouillée à son côté, en prières et les mains croisées. L'exactitude des visages est étonnante. Ary Scheffer, dans son beau portrait de la reine Marie-Amélie, qui est son chef-d'œuvre, n'a pas donné à cette douce et vénérable physionomie, malgré toutes les ressources de la peinture, plus de résignation, plus de dignité, plus de simplicité, plus de bienveillance que ne l'a fait, dans le marbre froid, le ciseau pénétrant du sculpteur. Tous les détails, en apparence si peu plastiques, de la toilette moderne : les papillotes en tire-bouchons, le bonnet de dentelles, les manchettes flottantes, les volans de la robe, n'ont pas un instant troublé sa main sincère et ferme. Comme les vaillans tailleurs d'images, qui cuirassaient sur leurs tombes les mestres de camp armés de pied en cap, sans oublier un ardillon de leurs courroies ni un clou de leurs jambières, et qui habillaient les grandes dames de leurs robes de brocart, en comptant tous les points de leurs collerettes empesées, M. Mercié n'a voulu chercher aucun effet, dans la représentation de personnages réels, en dehors de la plus scrupuleuse vérité. Les deux figures sont calmes; elles ne sont pas tristes. La tristesse est moins pour ceux qui meurent que pour ceux qui restent. C'est la pensée que M. Mercié, avec la force ordinaire de son imagination poétique, a exprimée en jetant, derrière les deux personnages en vue, une femme éplorée, un ange aux grandes ailes, qui, assise sur le sol, le dos tourné au roi et à la reine, retenant d'une main mal assurée l'écusson fleurdelisé, s'affaisse, fermant les yeux, dans les plis du manteau et de la robe. Cette figure allégorique est exécutée avec la liberté puissante et contenue que M. Mercié apporte en ces sortes de choses; l'expression en est aussi digne que douloureuse. Moins importante que le groupe principal, cachée, pour ainsi dire, dans son ombre, elle s'y relie et s'y rattache, pour le compléter et pour l'expliquer, avec la persistance lente et discrète d'une réflexion douloureuse qui devient inséparable de certains souvenirs. L'aisance avec laquelle M. Mercié se meut dans la sphère héroïque et idéale, sans y perdre jamais le

sens de la réalité, donne à ses conceptions cette force de communication claire et vive qui marque les œuvres supérieures. Personne, dans la génération actuelle, n'a repris, avec cette franchise et cette spontanéité, nos plus hautes traditions nationales, où le respect loyal de la vérité s'unit à la vigueur saine de l'imagination plastique.

Tout le monde sait que l'un des premiers et l'un des plus heureux promoteurs du mouvement de retour qui s'est produit depuis vingt ans dans la sculpture française, vers la simplicité des formes et vers l'expression vivante, a été M. Paul Dubois. Avant M. Antonin Mercié, c'est dans un commerce intime avec les Florentins du xve siècle qu'il a d'abord appris la valeur de l'attitude nette, du geste sobre, de l'accessoire significatif; mais, comme son jeune successeur, il n'a traversé Florence, la ville de clarté, que pour apprendre à mieux voir dans le génie français. Les belles figures assises, popularisées par le bronze et la gravure, qui veillent, dans la cathédrale de Nantes, aux angles du tombeau de Lamoricière, marquaient déjà, à cet égard, une volonté d'affranchissement. La statue équestre du *Connétable Anne de Montmorency*, érigée sur la plate-forme du château de Chantilly, a été l'occasion pour M. Paul Dubois de ressaisir, avec une énergie savante, la tradition française du xvie siècle et de se mesurer à distance, dans un sujet qui les eût séduits, avec les fiers et délicats artistes dont il sent revivre l'âme en lui, Bullant, Goujon, Germain Pilon. Ce n'était point une figure facile à ranimer et à remettre en selle que celle de ce vieux connétable, vaillant et fier, rude et magnifique, aussi opiniâtre dans ses fidélités que dans ses haines, aussi généreux pour les artistes que dur pour les huguenots, homme de tête dans les mauvaises comme dans les bonnes fortunes, que les disgrâces et les désastres semblaient grandir plus qu'abaisser, un des types les plus fortement marqués de cette vieille noblesse française, en qui s'unissait souvent aux abnégations sublimes du héros l'étroitesse rapace du paysan. Ce connétable de fer, le constructeur des châteaux de Chantilly et d'Écouen, a laissé de lui plusieurs images au Louvre, entre autres le célèbre portrait en émail par Léonard Limousin et son effigie couchée, par Barthélemy Prieur, débris du magnifique monument élevé en son honneur dans l'église de Montmorency. Le musée d'artillerie a conservé l'une de ses armures et la bourguignote, percée de la balle qui lui fracassa la mâchoire à sa dernière bataille, la bataille de Saint-Denis. Malgré l'abondance des documens, ou plutôt à cause même de cette abondance, la difficulté n'en restait pas moins grande d'exprimer nettement et fidèlement un personnage si complexe. En outre, le sculpteur avait à tenir compte de la place que devait occuper le personnage sur

une élévation, en plein air, à la porte de son château de Chantilly, dans le voisinage des architectures fermes et sobres de son favori Jean Bullant et des deux successeurs habiles et respectueux de Bullant, Duban et M. Daumet. Le style du château s'imposait à la statue. C'est ce que M. Dubois a compris avec une rigueur de conscience qui, en tout autre endroit, eût pu sembler excessive, mais que l'entourage imposait ici à son intelligence d'artiste.

Dans ce milieu seigneurial et pacifique, il a donc représenté le grand seigneur droit en selle, la tête fixe, sur un cheval de belle encolure, qui, d'un pas réglé, s'avance tranquillement comme pour la parade. L'armure complète, d'un travail savant et fin, annonce l'homme de guerre en même temps que l'amateur de beaux harnachemens. La toque de velours, qui laisse à découvert le visage énergique et sagace, rassure sur ses intentions présentes. La longue épée, dont la garde est un croissant, qu'il tient haute et ferme dans son poing est certainement une bonne arme : le connétable a prouvé qu'il sait s'en servir. Ici, c'est surtout un emblème de sa fermeté et de sa fidélité, c'est l'épée que tient, dans ses armoiries, une dextre inflexible sortant des nuages avec la devise grecque appropriée Ἀπλανῶς. Dans l'attitude, dans le geste, dans la physionomie réside cette volonté réfléchie et tenace qui en imposait à tous ses contemporains. C'est bien le chef que rien n'étonne ni ne courbe, celui qui, criblé de blessures, agonisant dans son hôtel de la rue Sainte-Avoye, répond au moine qui l'exhortait à bien mourir : « Croyez-vous qu'ayant bien vécu prés de quatre-vingts ans, je ne sache pas mourir un quart d'heure ? » Le cheval, dont la tête est modelée avec la précision et la vigueur florentines, dont tous les membres bien nerveux et bien musclés se lient dans un mouvement soumis et contenu jusqu'à la raideur, semble obéir, par une longue habitude, au tranquille cavalier, dont l'esprit le guide plus que la main. On dirait une effigie de François Clouet, fière et fine, agrandie à force d'intelligence et de patience, et transportée d'un panneau dans le bronze. Comme restitution historique, on ne saurait imaginer une œuvre plus complète. Il est à désirer que l'imagination sculpturale de M. Dubois ne soit pas toujours contrainte de s'enfermer dans des limites si définies, mais cette contrainte même aura donné à son talent une fermeté plus vigoureuse qui lui permettra d'aborder des entreprises plus hardies.

Notre glorieuse et souvent douloureuse histoire ne manque pas de héros à tenter le ciseau des grands artistes. Combien il nous plairait de voir quelque jour M. Mercié et M. Dubois se mesurer avec nos grandes figures nationales, celles qu'on a déjà bien souvent ressuscitées, celles qu'on peut rajeunir toujours, comme faisaient

les pieux artistes du moyen âge pour les martyrs et pour les saints, Vercingétorix, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Bayard, Turenne, Hoche, Marceau et bien d'autres! Certes, l'étreinte est rude, et la plupart y succombent. Il n'est pas de Salon où l'on ne trouve quelque image de l'un d'eux, souvent maladroite et insuffisante, mais qui émeut pourtant notre patriotisme. L'âme et la main du sculpteur se fortifient dans l'exaltation de ces belles tâches, et ceux qui s'y essaient y gagnent toujours quelque chose. Le *Vercingétorix à Gergovie*, figure colossale de M. Mouly, ne répond sans doute qu'imparfaitement à l'idée que nous nous pouvons faire de l'adversaire intelligent et fier de César, mais on est à la fois étonné et attendri de voir un jeune sculpteur, presque un débutant, s'attaquer témérairement à un pareil sujet sans en être trop écrasé. Quant à M. Chatrousse, ce n'est pas la première fois qu'il rêve *Jeanne d'Arc, libératrice de la France*; autrefois, dans un groupe remarqué, il avait mis la main de la vierge de Domremy dans la main du défenseur d'Alésia. Il n'a manqué à M. Chatrousse, artiste consciencieux et distingué, qu'un peu plus de résolution et de largeur dans l'exécution pour donner à ces évocations une vie communicative! En isolant aujourd'hui la Jeanne d'Arc qui tient d'une main son étendard et de l'autre l'écusson où sont inscrites ses grandes batailles, il l'a certainement améliorée. Que n'a-t-il suffisamment accentué le caractère de la tête et dégagé la figure d'un encombrement inutile de draperies!

N'a pas le style héroïque qui veut! Le meilleur joueur de flûte n'embouche pas, à son caprice, le cor de chasse ou le clairon. Hérodote, lui-même, le père de l'histoire, n'eût pas, sans quelque peine, succédé à Pindare, pour chanter une ode à Olympie, ou tenté de refaire un chant de l'*Odyssée*. Ne point forcer notre talent reste toujours une des meilleures recettes pour réussir. Il ne semble pas que cet axiome soit bien connu de tous les sculpteurs, non plus que de ceux qui les protègent; beaucoup d'entre eux commettent la même erreur que les peintres, soit en donnant à des sujets insignifians des dimensions exagérées, soit en traitant dans un style mince et mesquin des motifs héroïques, décoratifs ou monumentaux. L'œuvre de M. Darbefeuille, que le souvenir de Victor-Hugo hante à son tour, est une erreur complète, parce que l'erreur porte sur la construction même. Son groupe veut réunir un buste du poète, un enfant au pied de ce buste apportant des fleurs, et, par-dessus le tout, une femme envolée qui représente *la Muse remontant aux cieux*. Or, c'est un principe de bon sens, en sculpture comme en architecture, que les figures y doivent conserver leur aplomb, ou, si elles s'élancent vers des sphères supérieures,

n'y point menacer le spectateur inoffensif de leur chute prochaine par leurs masses surplombantes. Mais hélas ! la muse de M. Darbefeuille, repliée et recourbée, au-dessus du buste qu'elle va écraser, par un tour de force inquiétant, est en train de retomber et non de remonter. Pourquoi, d'ailleurs, le masque du poète au lieu du poète lui-même, et, si ce n'est qu'un masque, pourquoi lui avoir donné les rides, les accens, le mouvement de la vie? Tout cela ne se lie pas, ne s'accorde pas, n'est ni pondéré, ni réfléchi ; les plus grandes habiletés du monde ne sauveraient pas une œuvre de sculpture composée ainsi en dehors de toutes les lois de la logique et de l'équilibre. Notre ami Molière ne demande pas à être représenté avec la solennité ou la majesté qui conviennent à un homme d'état ou à un homme de guerre; cependant, il y a des convenances à observer dans les familiarités qu'on prend avec lui. Si M. Carlus, qui a beaucoup de talent, l'avait interrogé avant de le mettre en scène dans *Molière et sa servante*, le grand comique l'aurait, sans aucun doute, prié de ne pas donner à cette scène d'intérieur les prétentieuses proportions d'une entrevue héroïque. Molière est assis dans un fauteuil, son manuscrit à la main, interrogeant des yeux la grosse fille qui, debout, le poing sur la hanche, se tord de rire en suivant le texte. Voilà-t-il pas vraiment de quoi marteler à grands coups le carrare éclatant ou précipiter dans le moule le torrent de bronze incandescent! C'est un des travers insupportables de notre temps de ne regarder dans les théâtres que les coulisses, dans l'histoire que les anecdotes, dans les grands hommes que leurs petites singularités. A force de vouloir examiner de près, on finit par ne plus voir du tout; on a tellement le nez sur la poussière des bottes qu'on ne lève plus les yeux jusqu'aux visages. Que Molière s'amusât parfois à lire quelque scène comique à sa servante pour en essayer l'effet, rien de plus vraisemblable, de plus naturel, de plus conforme à la franche nature de notre grand comique! Mais si vous nous transportez cette petite histoire, bien banale, sur une place publique ou sur un palier de musée, n'est-ce pas lui donner une importance étrange, n'est-ce pas défigurer l'histoire, n'est-ce pas donner à cette brave fille un rôle tout à fait inattendu, en faire presque la collaboratrice et la muse du grand poète? Pour un peu, ce sera Laforêt qui aura fait *le Bourgeois gentilhomme* ou *le Malade imaginaire*. Cette découverte flatterait sans doute les idées du jour, mais on ne l'a pas faite encore. Non, un Molière de grandeur naturelle doit se présenter seul ou dans une compagnie de son rang. C'est ce qu'a compris M. Icard; sa figure, sans prétention, n'est pas dénuée de caractère. M. Lambert, avec beaucoup de goût, ayant à faire, pour le château de Ferney, un

Voltaire à vingt ans, svelte, élégant, de charmante allure, mais non encore sacré grand homme, ne lui a pas tout à fait donné la taille naturelle. Ce rapetissement à peine sensible du personnage, au lieu de lui nuire, lui ajoute comme un air de modestie qui lui sied à ravir. Quelle proportion convenait-il de donner à une statue d'*Edmond About?* Ni l'allure héroïque, ni l'allure solennelle n'y étaient de mise; mais, quelle que fût la taille, ce qu'il y fallait mettre avant tout c'était l'esprit, l'esprit vif, clair, pétulant, l'esprit parisien dans ce qu'il a de plus mobile et de plus insaisissable. On ne songe pas sans regret à ce qu'aurait pu faire, d'une figure si alerte et si vive, la main souple d'un Houdon ou d'un Carpeaux. M. Crauk a-t-il craint de manquer de respect à son ami en lui donnant, sur son tombeau, cette désinvolture de geste et cette malice de physionomie qu'il avait dans la vie? Il n'a pas craint pourtant de l'installer familièrement, dans son cabinet, en robe de chambre, ayant dans les jambes une trop grosse collection d'in-folio. Que n'a-t-il été plus libre encore? Un About moins gêné, moins épais, moins chargé des dernières tristesses de la vie, eût été plus vrai sans être moins réel.

Ce n'est certainement pas une chose facile de caractériser rapidement aux yeux par l'attitude, par le geste, par le choix judicieux d'un ou deux accessoires, chacune des innombrables personnalités, grandes ou petites, qu'on installe chaque année sur un piédestal en vue de la postérité. C'est pourquoi cette fonction glorieuse de l'art sculptural qui enchaîne la liberté de l'artiste, mais qui exalte son imagination et l'oblige à s'entendre avec sa raison, reste, en définitive, une de ses fonctions les plus justement honorées et les plus ardemment ambitionnées. Se prendre corps à corps avec une belle figure d'homme d'action ou d'homme de pensée, s'efforcer sincèrement de lui rendre la vie en pénétrant l'argile ou le marbre de ce qui fut son intelligence et son âme, c'est un exercice viril qui donne des forces pour l'avenir même lorsqu'on y succombe sur le moment. Le pauvre Schœnewerk, cet amoureux si délicat des contours bien rythmés et des douces mollesses de la forme féminine, avait trouvé une vigueur inattendue lorsqu'il s'était agi d'asseoir, sous le péristyle de l'Opéra, le solennel *Lulli*. Il y a quelques années, le modèle de cette statue nous avait frappé par l'aisance de la pose et l'ampleur des draperies. Le marbre lui a donné plus de souplesse encore et plus de majesté. On désirerait dans la statue de *Chanzy*, par M. Croisy, plus de simplicité et une énergie moins gesticulante. L'uniforme de revue et le tricorne galonné étaient-ils de rigueur dans la circonstance? Le Chanzy que la France n'oubliera pas, c'est le commandant actif de l'armée de la Loire, le stratégiste

infatigable qui dispute à l'ennemi, à l'hiver, à l'épuisement, les derniers espoirs du pays. Lorsque, de son vivant, il se fit peindre par Henner, c'est avec le képi, en costume de campagne; c'est ainsi que nous nous le figurerons toujours. La série des hommes célèbres se clôt par l'*Étienne Dolet* de M. Guilbert; le *Diderot* de M. Lecointe; le *Bezout* de M. Sanson; le *Parmentier* de M. Gaudez. Le cultivateur de la pomme de terre ne pouvait avoir de prétentions épiques. M. Gaudez, en l'habillant comme un gentilhomme jardinier, en train de regarder avec attention le précieux tubercule qu'il vient de couper, a fait une œuvre familière d'une allure agréable. L'*Héloïse au Paraclet* de M. Allouard, naturellement plus modeste encore, ne s'est point fait poser sur un haut piédestal. Enfoncée dans son siège sculpté à grand dossier, la religieuse désespérée a laissé tomber son livre à ses pieds; elle rêve au passé, elle rêve à l'absent. L'expression de la figure est triste et profonde; l'exécution du marbre soignée et délicate.

III.

Notre école de sculpture a, depuis vingt ans, traversé, à son honneur, deux graves périls. Le premier venait d'Italie où, sans retrouver encore des inspirations dignes de son passé, la sculpture, entre les mains de praticiens trop habiles, se livrait à des virtuosités singulières d'exécution, presque toujours insignifiantes, mais qui surprenaient et qui séduisaient plus que de raison les curiosités ignorantes de la foule et leur donnaient, dans les expositions universelles, une popularité presque toujours imméritée et du plus dangereux exemple. Le second nous venait de France et de nous-mêmes, des innovations hardies et heureuses par lesquelles plusieurs jeunes gens, Carpeaux, Paul Dubois, Falguière en tête, ranimaient un art prêt à s'engourdir de nouveau dans la correction académique et lui infusaient rapidement le sentiment de la vie, du charme et de la couleur. Leurs premières œuvres, d'une séduction fine et délicate, l'*Enfant à la coquille*, le petit *Saint Jean*, le *Chanteur florentin*, le *Vainqueur au combat de coqs*, le *Tarcinus*, brillaient plus par la grâce que la force, par la souplesse que par la grandeur, par la distinction expressive que par la vigueur plastique. Carpeaux ne tarda pas, il est vrai, à prouver par des chefs-d'œuvre de composition dramatique et décorative, l'*Ugolin* et la *Flore*, qu'il possédait toutes les puissances. MM. Paul Dubois et Falguière affirmèrent vite, de leur côté, par des ouvrages d'une tenue plus ferme et d'une exécution rigoureuse, leur fidélité aux grandes traditions sculpturales et la fierté légitime de leurs ambitions. Tous trois,

cependant, restèrent plus faciles à imiter dans leur prédilection première pour les formes tendres et grêles de l'adolescence que dans leur entente des compositions monumentales. On put même craindre, un instant, que leur goût commun pour l'assouplissement élastique des formes et pour l'intervention, plus ou moins prononcée, de l'élément pittoresque dans l'arrangement plastique ne déterminât autour d'eux un engouement excessif et exclusif dans ce sens, qui eût abouti, comme toujours, à une décadence rapide. Pendant quelques années, en effet, on vit plus que de coutume les adolescens de bronze et les fillettes de marbre se mêler, dans le jardin du palais, au chœur accoutumé des hommes mûrs et des femmes faites. On put aussi remarquer dans certaines figures des tendances plus ou moins conscientes à faire disparaître la solidité de la construction osseuse sous le brillant de l'enveloppe épidermique, comme à se contenter de l'apparence séduisante du frétillement coloré au détriment des réalités nécessaires de l'équilibre et des profils. Toutefois, cette surprise et cette hésitation ne furent pas de longue durée ; grâce aux exemples constamment donnés par d'autres maîtres tels que MM. Guillaume et Chapu, grâce aux enseignemens de l'École nationale des Beaux-Arts et de l'Académie de France à Rome, le bon sens de tous nos sculpteurs a rapidement pris le dessus. Presque tous comprennent avec une justesse étonnante la mesure dans laquelle la sculpture peut concilier la tradition technique et l'innovation expressive, les nécessités de l'harmonie plastique et l'expression de la vie réelle.

Le nombre est assez grand des jeunes artistes épris d'un idéal grandiose qui, n'ayant point l'occasion d'exercer leurs ambitions dans des monumens publics, choisissent spontanément des sujets allégoriques et décoratifs pour y développer plus à l'aise leur goût des formes belles et puissantes. Tous y combinent, dans des proportions diverses, les souvenirs de leurs études, d'après les maîtres de l'antiquité, de la renaissance italienne et du XVIIe siècle français, avec leur intelligence particulière de la nature vivante ; presque tous le font avec une conscience et un tact qui conserve à leurs œuvres un caractère bien national, quelle que soit d'ailleurs la somme de talent qu'ils y aient pu mettre. M. Longepied, l'auteur de l'*Immortalité*, est un de ceux qui vont s'inspirer le plus directement aux sources françaises. Sa belle Gloire, au visage doux et régulier, si chastement drapée, qui, soutenant d'une main le jeune homme agonisant, lui montre de l'autre sur une tablette les noms des jeunes héros, soldats ou artistes, tombés avant lui au champ d'honneur, est une sœur tardive, mais légitime, des nobles muses de Lesueur et de Poussin. Le corps nu du jeune homme, ferme et

souple, est travaillé, dans le marbre, avec cette précision consciencieuse qui plaisait aux maîtres de l'Académie royale. Il y a dans l'ordonnance générale, dans les attitudes et dans les gestes, une dignité émue, qui donne à l'action une gravité profonde. Cette parenté avec les artistes du XVIIe siècle semble, chez M. Longepied, affaire de tempérament autant que d'étude ; on l'avait déjà signalée, à propos de son *Pêcheur ramenant la tête d'Orphée*, qui lui valut son prix du Salon. Son séjour en Italie n'a pas modifié ses tendances. Ce n'est que par occasion, au contraire, qu'un maître comme M. Chapu, dont la Grèce est la vraie patrie, s'inspire, avec une sorte d'abnégation, de l'esprit des Girardon et des Coysevox. Sa *Proserpine*, en marbre, est destinée au parc de Chantilly, comme le *Pluton*, exposé en 1884, qui doit lui faire face. M. Chapu avait déjà fait du dieu infernal, guettant dans le gazon son innocente victime, un roi robuste et bien drapé qu'on eût rencontré, sans surprise, au détour d'une allée de Versailles. La Proserpine, cueillant ses fleurs, est du même style, forte et saine dans sa chasteté gracieuse. C'est la même intelligence dans l'imitation et la même ampleur dans l'exécution.

A la même tradition française se rattachent assez nettement MM. Hector Lemaire, Vital Cornu, J. Dubois, de Gravillon, Coulon, Enderlin, presque tous ceux qui composent des groupes en vue de l'ornementation des jardins ou galeries. Ce genre de travail exige une grande habileté de composition, de la souplesse et de la vigueur dans l'exécution ; il n'en est aucun qui présente plus de difficultés ni qui puisse mieux faire valoir le talent d'un vrai sculpteur. Ceux qui s'y exercent méritent toute estime, même lorsqu'ils n'y réussissent qu'à moitié. Tous les sculpteurs dont nous venons de parler, sans obtenir toujours un enchaînement parfait des formes, y ont déployé de la force et du talent. M. Franceschi, dans une figure importante de la *Fortune* assise sur sa roue, a cherché aussi le grand aspect décoratif. Son ciseau est, depuis longtemps, exercé à assouplir les beautés féminines ; on retrouve, dans cette œuvre, toutes ses habiletés. Les deux statues de MM. Delaplanche et Tony Noël, la *Danse* et *Orphée*, sont bien faites pour orner un milieu élégant ou somptueux. On se souvient de l'aimable statue de la *Musique*, qui eut tant de succès ; M. Delaplanche, en représentant la Danse, en costume antique, sous les traits parisiens d'une belle fille un peu sèche et nerveuse, le pied tendu en avant à la façon d'une choriste d'opéra, lui a donné une sœur digne d'elle. D'heureuses réminiscences de Pompéi et de Prudhon y poétisent l'observation moderne. C'est une des qualités de M. Delaplanche de rajeunir, sans effort, par l'infusion naturelle d'un sentiment actuel, des

attitudes qui sont de tous les temps. La grâce noble et languissante avec laquelle s'avance l'Orphée de M. Tony-Noël, balançant, dans un rythme doux, sa haute taille, nous reporte, au contraire, aux jours charmans de la renaissance florentine. Si ce bel Orphée, d'un mouvement si souple, a quelque parenté, c'est dans la famille de Donatello et de Verocchio; l'alliance n'est pas de celles dont on puisse rougir.

L'influence du formidable Michel-Ange ou de ses successeurs inégaux est au contraire assez visible chez MM. Lanson, Ferrari, Peynot. Tous trois sont des pensionnaires anciens ou actuels de la Villa Médicis; ils ont tous trois pris à Rome le goût des compositions héroïques et de la sculpture mouvementée. Le modèle de Judith de M. Lanson avait déjà paru, il y a quelques années, au Salon. En se transformant en marbre, ce groupe n'a rien perdu des qualités vigoureuses qui le signalèrent alors à l'attention. M. Lanson a voulu, comme dans son *Age de fer*, s'y montrer, avant tout, un praticien robuste et capable de tailler, sans sourciller, dans les plus beaux blocs de marbre des corps superbes de géans. Il regarde en avant et non en arrière de Michel-Ange. C'est la force physique qui l'attire, une force musculeuse, exubérante, abondante en saillies, celle des athlètes de Bandinelli et de Giovanni Bologna, bien plus que la force nerveuse, contenue et sèche, des héros de Donatello. Son *Holopherne*, étendu sans vie derrière la Judith, la tête pendante sur un coffre grossier, montre le torse noueux et la face bestiale d'un belluaire assommé durant l'ivresse. La Judith, debout et droite, lui tournant le dos, soulève de la main gauche, avec une sorte de dégoût, l'épée qui vient de frapper au nom de Dieu. L'attitude est grandiose et le geste expressif, malgré quelques inutiles exagérations dans la raideur agitée des draperies trop pesantes. M. Peynot, plus jeune que M. Lanson, arrive de Rome. Les deux morceaux qu'il expose le classent du premier coup parmi les plus habiles tailleurs de marbres et témoignent d'études très complètes. A d'étonnantes qualités d'exécutant M. Peynot joindra-t-il la conception poétique et le sentiment de la beauté sculpturale sans lesquels il n'est point de grand artiste? L'avenir répondra. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'admirer comme ils le méritent ces deux morceaux de bravoure, où l'artiste s'est efforcé de démontrer, comme à plaisir, qu'il savait également obtenir du marbre des effets violens et des effets délicats, qu'il comprenait aussi bien la forme humaine dans ses efforts les plus violens que dans sa plus complète immobilité. Dans *la Proie* on voit deux hommes nus, deux géans, enlacés dans une lutte désespérée, à propos d'un aigle que l'un d'eux veut ravir à l'autre. L'oiseau farouche se débat de son côté mêlant des grands coups de

bec à leurs énormes coups de poing. Le combat a pour théâtre des rochers en pente, les combattans sont en train de rouler dans l'abîme. Le morceau principal a été inspiré par les lutteurs antiques de la tribune des Uffizi; mais c'est un voisin d'à côté, un voisin dangereux, le ronflant Bandinelli, qui a donné le conseil d'exagérer à ce point l'enchevêtrement des membres et la saillie des musculatures. Quoi qu'il en soit, le morceau est taillé avec une énergie tout à fait remarquable. Le *Pro Patria* montre des qualités d'une autre nature; un jeune homme, frappé à mort, tenant encore dans sa main gauche la poignée d'un sabre brisé, est étendu sur le sol, les yeux déjà fermés. Le sujet n'est qu'un prétexte à faire un beau nu. M. Peynot y a réussi admirablement. Nos musées comptent peu de morceaux exécutés avec cette perfection tranquille et cette délicatesse soutenue dans les modelés. Quant à M. Ferrari, en reprenant le motif si connu du *Mercure* qui s'envole, mais en adjoignant au dieu léger un petit amour pour lui attacher sa talonnière, il a su composer, dans le goût un peu maniéré du XVIe siècle florentin, un modèle vif et élégant, dont les découpures agitées parleront nettement sur le bleu du ciel, lorsqu'il aura pris la forme du bronze. Le bronze, qui supprime les modelés et qui parle presque uniquement par les contours, accepte, en effet, des agitations de lignes que ne supporteraient ni la pierre ni le marbre; on peut même dire qu'il les exige. Ne pas ajourer suffisamment un groupe en marbre, c'est s'exposer à en faire une masse opaque et lourde dont les qualités se perdent à distance, faute grave pour des morceaux destinés au plein air. C'est un peu le cas de deux très bons groupes, *la Circé* de M. Gustave Michel et la *Persuasion* de M. Godebski, tous deux fort agréablement compris. Un peu plus de vides entre les figures aurait mieux aidé l'œil à comprendre leur action; la fonte leur a moins servi que n'eût fait le marbre.

Le bronze n'est, en général, apte à rendre des figures entières que lorsqu'elles sont en mouvement, dans un mouvement très déterminé et qui peut même être violent. C'est le bronze qui fixera le mieux les deux groupes les plus agités du Salon, les *Bacchantes* de M. Falguière et le *Au but !* de M. Boucher. M. Falguière, il est vrai, a déserté, cette fois, la Grèce. Ses bacchantes descendent de Belleville et non du Cythéron. Les injures qu'elles se lancent à la tête sont des engueulades apprises à la halle chez M. Zola et non chez Aristophane; la rage faubourienne avec laqelle elles se crêpent le chignon sent, à vingt pas, son *Assommoir*. D'où vient, chez un artiste si bien doué, cet accès furieux de réalisme à outrance et cet amour inattendu de grossièretés? Le groupe d'ailleurs est, par parties, à peine ébauché. On peut donc espérer qu'entre le plâtre

et le bronze, il y aura place pour plusieurs repentirs. L'œuvre de M. Boucher est beaucoup plus intéressante, très surprenante et très hardie. Certains détails y peuvent prêter à la critique, mais la conception en est vraiment sculpturale et l'exécution aussi consciencieuse que résolue. Il s'agit de trois hommes nus, lancés au galop vers un but qu'ils vont atteindre. Tous trois, côte à côte, se serrant de près, s'écrasant, se poussant, ne posent à terre et, pour un millième de seconde, que sur un seul pied, les bras droits dressés, les têtes tendues, les bouches béantes. De face, il est vrai, c'est une superposition audacieuse de torses sans support qui ne donne pas partout à l'œil une satisfaction parfaite; mais, de côté, le groupe fuit admirablement, d'un élan nerveux et rapide qui entraîne l'imagination. Aucune des œuvres précédentes de M. Boucher, œuvres distinguées, mais tranquilles, ne nous faisait prévoir de sa part une si heureuse hardiesse.

En voyant le groupe de M. Boucher, si original, si évidemment inspiré par une scène réelle, par quelque course de paysans ou de jeunes gens, qu'il lui a suffi de simplifier et d'agrandir par la suppression du costume et par le déploiement des formes nues, on se demande ce que veulent dire les apôtres bruyans du naturalisme et du modernisme lorsqu'ils prétendent imposer aux sculpteurs les étroites formules que subissent déjà trop les peintres et qu'ils menacent de les excommunier comme étant hors de la vérité s'ils n'infligent pas à toutes leurs figures des pantalons et des blouses avec des mines de faubouriens. Il est clair qu'avec des vêtemens contemporains on peut faire aussi des chefs-d'œuvre, surtout dans les petites dimensions; mais, lorsqu'il s'agit de figures décoratives, on court grand risque d'être justement ridicule si la force du sentiment exprimé ne se joint pas à l'ampleur de l'exécution pour justifier une pareille taille. Les bons sculpteurs sentent si bien l'inconvénient du détail trop réel dans les sujets vulgaires, même d'un intérêt général, qu'ils déshabillent tant qu'ils peuvent leurs figures et, s'ils n'ont pas de raison pour les mettre à nu, simplifient de telle sorte leurs vêtemens qu'ils en font des draperies sans date. Ainsi ont procédé M. Rolard dans son *Sauvé*, M. Lefèvre dans *Gué*, M. Perrin dans son *Botteleur*, M. Lefèvre-Deslongchamps dans ses *Premières Joies*, M. Guglielmo dans sa *Vieille Histoire*, M. L. Grégoire dans son *Rebatteur de faux*, M. Albert-Lefeuvre dans le *Pain*. Ce dernier groupe, en marbre, est en particulier présenté avec un grand charme d'équilibre sculptural et d'expressions naïves, et la simplification y est poussée à l'extrême. Malgré tout le talent dépensé, on a quelque peine à trouver qu'une bonne ménagère, coupant des tartines à deux bébés, soit un personnage assez héroïque

pour mériter l'immortalité dans de pareilles dimensions. On comprend encore ces dimensions données à une attitude énergique, à une action simple, entraînant un beau développement du corps, comme celle du faucheur, du semeur, du moissonneur. Mais le même paysan qui nous intéresse dans sa grandeur professionnelle en remplissant une tâche austère, nous intéresse bien moins lorsqu'il vaque à ses petites affaires domestiques. On accepte, sur le square de Sainte-Clotilde, la grande paysanne de M. Delaplanche apprenant à lire à sa fille; on ne se l'imagine pas conservant la même ampleur pour lui raccommoder ses bas ou pour lui tremper sa soupe. Au contraire, on ne serait pas surpris que le *Pastour dans la steppe*, de M. Tourguénef, pût être agrandi, car l'attitude du paysan à cheval, regardant l'espace, est naturellement simple et grande. Cependant M. Tourguénef, avec tact et discrétion, ayant trop de détails précis à marquer, s'est montré plus réservé; peut-être a-t-il eu raison.

Pour tous les sculpteurs qui n'ont pas de commandes monumentales, qui ne sentent pas en eux d'ambitions décoratives, ou qui n'ont pas le goût des scènes familières, c'est-à-dire pour le plus grand nombre, la forme humaine, en repos ou en action, reste toujours le thème favori qu'on peut éternellement rajeunir. Parmi ces études plastiques, on en peut noter de fort bonnes : notamment, le jeune homme tenant une grappe de raisin que M. Just Becquet, un de nos ciseleurs de marbre les plus précis et les plus soigneux, appelle, on ne sait trop pourquoi, l'*Apologie de la vigne française*, le *Faune jouant avec un masque*, de M. Suchetet, auquel nous ne reprocherons qu'une certaine tendance à l'amollissement des formes, le *Démocrite* rieur et pansu de M. Etcheto, la *Découverte* d'une statue de l'Amour par une jeune fille, de M. Blanchard. On retrouve le beau sentiment de vie qui animait tous les ouvrages du pauvre Schœnewerk et de sa rare habileté à rendre l'élasticité de la chair dans son groupe charmant d'une jeune femme emmenant l'Amour, le *Prisonnier dangereux*. La *Danseuse arabe*, de M. Saint-Marceaux, nue, des babouches aux pieds, soulevant une portière, n'est point conçue avec la simplicité ferme à laquelle cet excellent artiste nous avait accoutumés. Les détails pittoresques des accessoires y rapetissent le sujet. Néanmoins, c'est une figure souple et fine et qui n'est point sans attrait. Les études de MM. Bastet, Dumilâtre, Laporte, Louis Moreau, Hercule, d'Astanières, Escoula, Fournier, Perrault, Thabard, de Mlle Signoret, dans le même ordre d'idées, sont aussi des travaux fort estimables et qui méritent l'attention.

Pour ce genre d'études, le jury d'admission a déployé, par in-

stans, une indulgence excessive. Cette indulgence se comprend encore, parce que les jeunes sculpteurs n'ont guère d'autres moyens de faire leurs preuves et qu'ils sont le plus souvent condamnés, pour exécuter un morceau d'école, à des sacrifices de temps et d'argent disproportionnés à leurs ressources. Où la tolérance du jury devient tout à fait coupable et scandaleuse, c'est lorsqu'il s'agit des bustes. Ici, sa bienveillance pour les amateurs et les apprentis dépasse toutes les bornes. Nous voyons rangés le long des allées et dans les bas-côtés du jardin quelques cinquantaines d'effigies grotesques dont ne s'enorgueilliraient pas les plus médiocres expositions de province. Faiblesse d'autant moins excusable que c'est dans l'interprétation du visage humain qu'excellent tous les chefs de notre école! Au Salon de 1886, comme aux Salons précédens, il y a dix ou vingt bustes qui sont des chefs-d'œuvre prêts à tenir la meilleure place dans les musées les plus choisis, autant au moins qui sont fort bons, presque le double qui sont estimables. Pourquoi donc s'obstiner à les mettre en si mauvaise compagnie? Il n'y a rien de si fâcheux pour une œuvre d'art comme pour un particulier que de vivre dans un mauvais entourage. Il lui rejaillit toujours quelque chose de la médiocrité qui l'entoure. Quelle belle réunion on formerait en mettant à part les beaux bustes de M. Guillaume, *Portrait de mon père* et *Portrait de M. Germain*, tous deux d'un caractère si élevé et d'une expression intellectuelle si profonde; le *Docteur Dechambre*, si intelligent et si vivant, par M. Barrias; le *Portrait de M. Coquelin cadet*, d'une gaîté si parlante, où M. Falguière a retrouvé toute sa verve et toute sa distinction; celui de *M. Charles Gounod*, par M. Paul Dubois, bronze énergique, tout palpitant de vérité et d'ardeur; celui de *M. Courcelle-Seneuil*, moins largement traité, mais singulièrement précis, par M. Longepied; celui du *Docteur Laugier*, par M. Alfred Lenoir! Et si l'on joignait à ces représentans mâles de la vie et de la poésie moderne tous les gracieux visages féminins qu'ont su rendre, avec tant de grâce ou d'esprit, MM. Delaplanche, Carlès, Tony Noël, Puech, et bien d'autres, ne serait-ce pas la société la plus charmante et la mieux faite pour nous retenir longtemps dans de douces conversations? Malheureusement le jury, très philosophe, a voulu qu'il en fût au Salon comme dans le monde : le bavardage insupportable des sots nous empêche d'entendre les gens d'esprits, et l'on quitte ces derniers plus vite qu'on ne voudrait afin de se débarrasser des autres!

GEORGE LAFENESTRE.

LE

ROI LOUIS II DE BAVIÈRE

Il y a six ans, les Bavarois s'apprêtaient à célébrer une grande fête nationale. Ils se souvenaient qu'en 1180, un descendant du margrave Arnoul II, le comte palatin Othon de Wittelsbach, fut proclamé duc de Bavière, que dans la suite des temps, les Wittelsbach étaient devenus des électeurs, puis des rois, et que sept siècles entiers s'étaient écoulés depuis leur avènement au pouvoir. D'un bout à l'autre du royaume, dans la Haute et dans la Basse-Bavière, dans les deux palatinats, dans les trois Franconies comme dans la Souabe, nobles, bourgeois et paysans se disposaient à prouver par l'éclat de leurs réjouissances leur immuable attachement à la famille de leurs princes. On voulait donner de la pompe à ce jubilé, on ne regardait pas à la dépense, et cependant les temps étaient durs. Au mois de septembre 1879, le ministre des finances, M. de Riedel, avait annoncé aux chambres que le budget se soldait par un déficit de plus de 13 millions de marks et que pour le couvrir il fallait augmenter de 2 marks par hectolitre l'impôt sur le malt. On pouvait en conclure que désormais le litre de bière coûterait un peu plus cher, et le moindre renchérissement de la bière est pour les Bavarois une véritable calamité publique.

Le roi Louis II n'avait encore que trente-cinq ans, et depuis seize ans déjà il était sur le trône. La mort prématurée de son père, Maximilien II, l'avait obligé d'interrompre ses études universitaires pour faire dès 1864 son métier de roi. Il avait regretté ses professeurs et remplacé leurs leçons par de sérieuses et abondantes lectures. Dès

les premiers jours de son règne, ses sujets l'avaient fêté, adoré. On le disait doux et généreux, il passait pour avoir toutes les bonnes intentions, des goûts nobles, l'esprit élevé, la passion des arts et de la poésie, l'amour des grands sentimens et des grandes choses. Tous ceux qui l'approchaient vantaient le charme de ses manières et de sa conversation; il séduisait, il fascinait. Comme le roi George V de Hanovre, il était l'homme le mieux fait, le plus beau et le plus distingué de son royaume; quiconque l'avait rencontré pouvait dire : J'ai vu passer la royauté. Mais à la noblesse de son maintien, à sa superbe prestance, ce Wittelsbach joignait des grâces romantiques que les Guelfes ne connaissent pas. Il y avait du mystère dans son sourire, de l'inquiétude dans son regard, et parfois ses yeux semblaient chercher autour de lui quelque chose qu'ils ne trouvaient pas. On prétendait que dans son enfance, étant sujet aux insomnies et n'aimant pas à être seul la nuit, il faisait venir sa gouvernante pour lui raconter jusqu'au matin de longues histoires où intervenaient des fées, des nixes et des génies. Le goût des génies et des fées lui était resté, et la grave, la plantureuse Bavière pouvait se vanter d'avoir pour souverain un vrai roi de roman.

Mais ce roi de roman était quelquefois un roi sage; il avait au moins un bon sens intermittent, dont il donna à son peuple une preuve manifeste en 1880, à l'occasion du jubilé des Wittelsbach. Il n'entendait pas qu'on fît des folies en son honneur; il écrivit aux deux conseils administratifs de sa capitale pour leur représenter la difficulté des temps et les engager à ne pas dépenser tous leurs deniers en flammes de Bengale et en feux d'artifice, leur déclarant qu'il attachait plus d'importance aux bons sentimens qu'à l'éclat des démonstrations. En conséquence, il demandait qu'une partie des sommes votées pour les fêtes fût affectée à quelque œuvre de bienfaisance. Il fut écouté, il fut obéi, et les 530,000 marks que produisirent les collectes furent consacrés à une fondation destinée à venir en aide à la classe ouvrière dans les villes et dans les campagnes. En même temps, Louis II prenait dans la succession de son père 650,000 marks, qui devaient servir à encourager des travaux d'art et de science.

Pouvait-il faire un usage plus judicieux de son argent et donner à ses sujets de plus sages instructions touchant la meilleure manière de célébrer des fêtes nationales? Le 22 août, il leur adressait une proclamation, à laquelle on n'eût rien trouvé à reprendre si le style en eût été plus simple, moins précieux : « Votre loyale fidélité, leur disait-il, est le fondement de mon trône, votre attachement à ma dynastie et à ma personne est le plus beau joyau de ma couronne. Je vous remercie du plus profond de mon âme, et je me plais à vous donner l'assurance que votre bonheur est la condition de ma propre félicité. C'est avec

ces sentimens que j'entre dans le huitième siècle de règne des Wittelsbach. » Trois jours après, on procédait à la célébration du jubilé, et l'empressement que témoignèrent toutes les classes de la population donna la mesure de la popularité dont jouissait encore l'arrière-petit-fils de l'électeur Maximilien-Joseph IV, devenu roi de Bavière par la paix de Presbourg et par la grâce de Napoléon Ier.

Les Bavarois auraient éprouvé un douloureux étonnement si, au milieu de leurs réjouissances, un prophète était venu leur annoncer que, six ans plus tard, leur jeune souverain serait fou à lier, qu'il faudrait l'enfermer et qu'il donnerait à l'Europe le tragique spectacle d'un roi incapable de survivre à sa déchéance, et qui aime mieux se tuer que de n'être plus roi. Toutefois, si populaire qu'il fût encore et bien que personne ne lui fît l'injure de douter de sa raison, on signalait depuis longtemps dans sa conduite, dans ses habitudes, comme dans son caractère et dans son langage quelques bizarreries qui choquaient et inquiétaient son peuple.

On lui reprochait tout d'abord son entêtement à ne pas se marier. Un jour on s'était flatté qu'il se résoudrait à franchir le pas. En 1867, il avait paru concevoir un goût très vif pour la princesse Sophie de Bavière, aujourd'hui duchesse d'Alençon. En sortant d'un bal, où il s'était déclaré, il était monté à cheval et jusqu'à l'aube il avait galopé dans les bois et raconté son aventure aux étoiles. Mais cette aventure n'avait point eu de lendemain ; cette grande passion s'était bientôt calmée, cet amoureux s'était subitement refroidi et retiré. Son essai malencontreux l'avait à jamais dégoûté de l'amour ; les femmes lui inspiraient dorénavant un invincible éloignement ; à la réserve de sa mère, de la princesse Gisèle et de l'impératrice d'Autriche, il affectait de les mépriser toutes. Faut-il croire qu'aucune d'elles ne ressemblait à ses fées ou qu'amoureux de sa liberté, ce fier Hippolyte avait juré de ne laisser jamais asservir son cœur ? La cantatrice qui se permit, un soir, de lui donner un baiser sur le front faillit payer de sa vie son audacieuse entreprise. Il ne voulait pas se donner, il voulait encore moins qu'on le prît. Le grand Frédéric, lui aussi, aimait peu les femmes, il cherchait ailleurs ses plaisirs : il s'était pourtant laissé marier. Les Hohenzollern ne tentent jamais de se soustraire aux obligations de leur état, aux nécessités de la vie commune, aux devoirs ingrats et déplaisans. Louis II, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Franconie et de Souabe, n'était pas homme à sacrifier ses fantaisies ou ses dégoûts aux convenances de ses sujets, et ses sujets s'en plaignaient, tout en le respectant beaucoup.

On regrettait que ce prince, si jaloux de sa liberté, si attentif à la défendre contre les femmes, la défendît si mal contre certaines influences occultes et pernicieuses, contre d'indiscrets favoris qui s'in-

sinuaient dans ses bonnes grâces par la flatterie ou s'imposaient à sa confiance par l'audace de leur charlatanisme. Son grand-père avait prodigué ses faveurs aux peintres, son père avait protégé les savans, Louis II aimait passionnément la musique et ne se défiait pas assez des musiciens. En 1866, quand M. de Bismarck faisait avaler à l'Allemagne « ces fameuses pilules de fer et de sang, » qui devaient rétablir sa santé délabrée, et que le sort de plus d'une couronne se jouait sur les champs de bataille, le roi de Bavière s'était retiré dans son château de Berg et dans l'île des Roses. Sourd à la voix du canon, prisonnier d'un magicien et victime de ses enchantemens, il songeait à régénérer son royaume aux sons de la musique de l'avenir.

Le grand-père avait perdu son trône pour avoir trop aimé Lola Montès; le petit-fils compromettait le sien en abandonnant ses volontés au plus charlatan des grands artistes. On l'accusait d'avoir conclu « une sorte d'union morganatique » avec un compositeur très célèbre et très arrogant. Il ne suffisait pas à Richard Wagner de puiser à pleines mains dans la cassette royale; il se mêlait de politique, il intriguait et cabalait, il aspirait à devenir l'un de ces favoris tout-puissans qui font et défont des ministères. Fort irrité contre le baron de Pfordten, qui avait eu l'impertinence de l'exiler de la cour, il se promettait de le renverser, et il avait fait entrer dans le cabinet M. Pfistermeyer, dont il se servait pour préparer sa vengeance en tenant en échec le président du conseil. Heureusement, le maestro était un de ces hommes qui pèsent à la main qui les nourrit; il lassa son maître, se rendit incommode par l'intempérance de sa fatuité, par l'excès de ses prétentions; il fut congédié et la Bavière respira.

Mais de ce jour Louis II se livra davantage d'année en année à son humeur rêveuse et solitaire. Il s'enfermait, il se dérobait, il passait des mois entiers dans ses chères montagnes, à Hohenschwangau, comme s'il eût aimé à voir de haut son royaume et son peuple. Il avait plus que tout autre souverain le sentiment de sa grandeur, le respect de sa naissance, la religion superstitieuse de la royauté et du droit divin. Il se considérait comme un être à part, et il lui semblait qu'une majesté se diminue quand elle est d'approche trop facile et qu'elle entre en commerce avec les humains. Il avait professé en tout temps un culte pour la mémoire de Louis XIV, et il se flattait de lui ressembler. Infiniment curieux des moindres détails de la vie de son héros, il se faisait envoyer de Paris toutes les publications nouvelles concernant la cour de Versailles. Ayant appris qu'un de nos plus éminens diplomates possédait dans sa galerie un tableau où de Troy a représenté le grand roi recevant les ambassadeurs de Siam, il demanda à l'acheter. On lui répondit que le tableau n'était pas à vendre; il sollicita et obtint la permission de le faire copier, si vif était son désir de multiplier autour de lui les images du roi-soleil.

Il est plus facile d'admirer Louis XIV que de l'imiter. Si plein qu'il fût de sa grandeur et quoiqu'il ait gâté plus d'une fois ses affaires par ses hauteurs intempestives, par de vaines ostentations, il avait trop de justesse dans l'esprit pour ne pas savoir que noblesse oblige, que les grands honneurs ont leurs charges. Il était appliqué, il était laborieux et régulier dans son travail, exact à remplir ses engagemens. « L'intérêt de l'état, a-t-il écrit, doit marcher le premier. On doit forcer son inclination et ne pas se mettre en état de se reprocher dans quelque chose d'importance qu'on pouvait faire mieux. Quand on a l'état en vue, on travaille pour soi ; le bien de l'un fait la gloire de l'autre... Les princes doivent avoir un soin particulier et une application universelle à tout. Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination et être toujours en garde contre son naturel... Le métier de roi est grand, noble, flatteur, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » Louis II, qui croyait ressembler au roi-soleil, était inappliqué et fantasque ; il aimait sa gloire, il négligeait son métier ; il fuyait la servitude des engagemens, il redoutait le contact des hommes et le tracas des affaires, il ne s'est jamais gardé contre lui-même et contre son naturel. Il pensait avoir tout fait en soignant ses attitudes et que son unique devoir était d'enseigner le respect à son peuple en lui montrant de loin la figure d'un roi.

Ses sujets, qui l'aimaient toujours malgré ses faiblesses et ses infidélités, s'obstinaient à espérer qu'il s'amenderait, que, mûri par l'âge et les expériences, il prendrait à cœur ses devoirs. Après les cuisantes humiliations qu'il avait essuyées en 1866, lorsqu'il dut recevoir la loi d'un vainqueur irrité et superbe, il parut sortir de son caractère. Il renvoya son favori, il s'arracha à sa retraite, il se montra disposé à déférer aux vœux des Bavarois en renonçant à sa vie de garçon. Il ne donna point de suite à ses projets de réforme, le naturel l'emporta sur ses réflexions d'un jour. Incapable de s'astreindre à aucune règle, ce n'était pas un souverain, c'était l'éternel absent, et il n'intervenait dans les affaires de l'état qu'à de capricieux intervalles, pour faire acte d'autorité, pour prouver qu'il était là et donner de loin en loin quelque exercice à sa main de roi. On s'en affligeait à Munich ; en revanche, on était fort content de lui à Berlin, et il faut convenir que ce roi de Bavière était tel que la Prusse pouvait le désirer. Après l'avoir traité de haut, M. de Bismarck lui avait fait bon visage et s'était appliqué à regagner sa confiance. C'est la méthode de ce grand homme d'état ; tour à tour il inquiète, il menace et il rassure ; après avoir frappé, il se radoucit subitement, il fait alterner les empressemens avec les rigueurs. Il sait que les caresses d'un brutal ont un charme tout particulier, dont les souverains faibles, comme les femmes, ne savent pas se défendre.

Dès lors, le roi Louis II se fit un devoir de se rendre agréable à la cour de Prusse et de se recommander au bon vouloir du chancelier de la Confédération du Nord par ses abstentions ou par ses complaisances. Ce fut, à vrai dire, sa seule règle de conduite ; mais il faut lui rendre la justice qu'il ne s'en départit jamais, et il prouva ainsi qu'il était capable de constance dans ses résolutions. Il aimait sa gloire, il aimait encore plus son repos. Il ferma l'oreille aux insinuations des patriotes qui se plaignaient qu'on fît trop bon marché de la fierté bavaroise; il conforma toujours sa politique aux convenances et aux désirs de M. de Bismarck.

Le meilleur moyen de ne pas trop souffrir de sa dépendance est de vivre en de bons termes avec les puissans et de se créer des droits à leurs bons procédés. Louis II disait à ses ministres : « Ne m'attirez pas d'ennuis et laissez-moi rêver en paix. » Le prince Hohenlohe, qu'il avait appelé à la présidence de son conseil, était l'homme le plus propre à établir de bons rapports entre la Bavière et la Prusse, en conciliant la dignité avec beaucoup de modestie et avec la prudence la plus circonspecte. « Nous ne voulons pas entrer dans la Confédération du Nord, disait-il aux députés bavarois dans la séance du 6 octobre 1867; mais nous ne voulons pas créer une ligue constitutionnelle des états de l'Allemagne du Sud sous la conduite de l'Autriche ; nous voulons encore moins instituer une Confédération du Sud s'appuyant sur une puissance non allemande ; nous ne voulons pas non plus pratiquer une politique de grande puissance, et nous ne pensons pas qu'il nous convienne de nous arroger un rôle de médiateurs. » C'était dire : « Nous nous réservons, nous attendons les événemens; nous ne voulons pas nous donner, mais nous sommes prêts à nous laisser prendre. Nous ne ferons rien qui puisse déplaire à Berlin, et le jour où nous n'aurons plus à compter avec l'Autriche et avec la France, M. de Bismarck nous trouvera disposés à faire tout ce qui lui plaira. »

Ce jour ne tarda pas à venir, et on s'exécuta de bonne grâce. Au lendemain de Sedan, les états du Sud furent mis en demeure d'accéder à la confédération du Nord. Il en coûtait à Louis II de reconnaître dans un Hohenzollern le suzerain naturel des Wittelsbach. Il dévora ses chagrins ; il se contenta des concessions, du traitement de faveur que lui octroyait M. de Bismarck. — « Enfin le traité bavarois est terminé et signé, disait avec émotion le chancelier au plus indiscret de ses confidens, le docteur Moritz Busch. Apportez une bouteille de champagne; c'est un événement. Que serait-il arrivé si je m'étais obstiné et si rien ne s'était conclu ? Mes inquiétudes étaient mortelles. Les journaux ne seront pas contens; ils diront : « L'imbécile aurait pu obtenir davantage. » Mais j'ai voulu que les Bavarois fussent satisfaits; je n'ai pas voulu les mettre à la torture, exploiter la situation. » Les Bavarois étaient

si peu satisfaits, il se mêlait tant de mélancolie à leur bonheur que leur parlement attendit deux mois entiers avant de se résoudre à ratifier le traité.

Louis II fit plus que son devoir en 1870; il prévint les désirs du roi Guillaume en l'engageant à prendre le titre d'empereur. « L'imagination du jeune roi de Bavière, a dit un historien, fut émue par les grandes choses qui s'accomplissaient à Versailles; il voulut être le premier à déposer aux pieds du vainqueur la glorieuse couronne de Frédéric Barberousse. » On aurait tort d'expliquer sa démarche par un entraînement du cœur, par un transport d'enthousiasme; s'il n'avait écouté que son imagination ombrageuse, prompte à s'effaroucher, il se serait retiré sous sa tente et aurait passé le reste de ses jours à protester contre sa diminution, à bouder contre sa destinée. Mais on le circonvint, on pesa sur lui, on le raisonna, on le travailla. Plusieurs de ses conseillers intimes s'étaient laissé gagner à la politique prussienne et s'en constituaient les défenseurs; le plus zélé de ces avocats était ce même comte Holnstein qui, l'autre jour, allait le trouver à Hohenschwangau pour lui signifier qu'il n'était plus rien. — « J'ai réconcilié les Bavarois avec le titre d'empereur, disait M. de Bismarck, en leur montrant qu'il serait plus aisé à l'amour-propre de leur souverain de s'accommoder avec un empereur d'Allemagne qu'avec un roi de Prusse. » On lui persuada aussi que l'empressement dans la résignation est encore une façon de se distinguer, que mieux vaut jouer le rôle de courtier complaisant, si modeste qu'il soit, que de n'en point jouer du tout, qu'au surplus, s'il déclinait la mission dont on voulait bien le charger, un autre s'en chargerait à sa place, et que, n'ayant pas eu la peine, il ne serait pas à l'honneur.

Le 6 décembre, il prenait son parti, il écrivait au roi de Saxe : « Très glorieux et très puissant prince, cher frère et cousin, unies depuis des siècles par la langue et les mœurs, les tribus allemandes victorieusement conduites par l'héroïque roi de Prusse célèbrent maintenant une fraternité d'armes qui donne une preuve éclatante de la puissance de l'Allemagne unie. Je m'adresse donc aux princes allemands et surtout à Votre Majesté, et je lui propose d'engager d'un commun accord Sa Majesté le roi de Prusse à joindre à l'exercice de ses droits présidentiels le titre d'empereur d'Allemagne. » Douze jours plus tard, le roi Guillaume disait aux délégués du Reichstag : « C'est avec une émotion profonde que j'ai reçu l'invitation qui m'a été adressée par Sa Majesté le roi de Bavière pour le rétablissement de la dignité impériale. »

On lui a toujours su gré de son bon mouvement, on l'a récompensé de son sacrifice volontaire par de gracieuses attentions, et, jusqu'à la fin, la presse officieuse de Berlin l'a traité avec beaucoup de ménagemens et d'égards. De son côté, il s'appliquait à prouver qu'il ne regrettait rien,

qu'il s'était rallié franchement, sans arrière-pensée, au nouvel ordre de choses, que la maison lui plaisait, qu'il la trouvait commode, confortable, bien bâtie et bien meublée, qu'il s'y sentait à son aise. Mais, en même temps, il évitait soigneusement toute occasion de rencontrer un Hohenzollern et de se convaincre par ses yeux qu'il avait un suzerain à qui il devait foi et hommage et qui avait le droit de le conduire à la guerre. Autant qu'il lui était possible, il écartait de sa royale personne les contacts fâcheux, les visages déplaisans, les impressions désagréables; c'est à cela qu'il réduisait l'art de régner, et il tâchait de se distraire, d'oublier. « La merveilleuse illusion de l'oubli fait aller le monde, » a dit Mme de Staël; elle est aussi quelquefois la seule consolation des rois.

Ce ne fut pas seulement par ses résignations et sa fidélité à ses nouveaux engagemens que le roi Louis II mérita les bonnes grâces de son suzerain; les ministres qu'il chargeait de gouverner son royaume surent accommoder leur politique aux goûts de M. de Bismarck. Pendant les jours les plus orageux du *Culturkampf*, le chancelier de l'empire allemand n'eut jamais la moindre difficulté avec les six plénipotentiaires qui représentaient le gouvernement bavarois dans le conseil fédéral, et le parti du centre ne reçut aucune marque de sympathie du roi Louis et de son cabinet. Par une attention délicate ou par un dévoûment exemplaire, au moment où M. de Bismarck ouvrait en Prusse les hostilités contre l'église, M. de Lutz les ouvrait en Bavière et semblait disputer au grand ministre le périlleux honneur de braver les anathèmes du Vatican et les censures de l'épiscopat. Le *banderillero* détournait obligeamment sur lui les colères du taureau; le *matador* lui en savait gré.

La Bavière, est à l'égal de la Belgique, un des pays de l'Europe où l'église intervient le plus dans la vie publique, dans les mêlées électorales, un des pays où elle a le mieux su se servir de la liberté de la presse et du droit d'association pour assurer son empire sur les esprits. Dans ces deux royaumes, les nouvelles méthodes et tous les procédés de la stratégie moderne ont été mis avec une habileté rare au service des vieilles idées et des vieux dogmes. Le clergé bavarois est si sûr de son crédit, de son influence, que ni les progrès de la démocratie, ni le suffrage universel et direct ne lui inspirent aucune appréhension, et qu'il se prêterait facilement à la séparation de l'église et de l'état. En 1877, dans la conférence qu'ils tinrent à Wurtzbourg, ses délégués déclarèrent que, si le gouvernement ne s'engageait pas à observer dans toutes ses clauses le concordat du 5 juin 1817, en abrogeant les dispositions contraires édictées en 1821, évêques et curés renonceraient volontiers à leur traitement : qu'on leur octroyât la liberté, ils se chargeaient de demander leur pain quotidien à la charité du peuple.

Le parti des patriotes, qui se constitua en 1866, se proposait à la fois de défendre l'autonomie bavaroise contre les ambitions prussiennes et de protéger contre les envahissemens de l'autorité civile les franchises et les prérogatives de l'église. Ce parti, aussi catholique que patriote, possédait et possède encore la majorité dans les chambres, et, depuis 1871, il s'est épuisé en vains efforts pour renverser le ministère et se débarrasser de M. de Lutz. Derrière le ministre il y avait un roi; dans l'intérêt de son repos, ce roi voulait garder son ministre, et on n'a pas facilement raison de l'obstination d'un esprit faible.

En Bavière, comme dans toutes les monarchies allemandes, c'est un principe de droit public que l'existence d'un cabinet ne dépend pas des votes d'une chambre, que le souverain choisit ses ministres à sa guise et ne les renvoie que lorsqu'ils ont perdu sa confiance ou sa faveur. Louis II n'admettait pas qu'un roi qui se respecte transigeât sur cet article. En vain les ultramontains de l'extrême droite accusaient-ils ses conseillers de faire l'œuvre du diable; en vain, dans un mandement qui fit du bruit, l'archevêque de Munich regrettait-il les temps où la Bavière était gouvernée par de vrais fils de l'église. Le roi n'entendait rien ou affectait de ne pas entendre.

On se plaignait qu'il ménageât les vieux catholiques et qu'il eût décoré le grand hérésiarque Döllinger. On se plaignait qu'il nommât aux évêchés vacans des prélats d'une autorité et d'un zèle douteux, et qu'il procédât à ses choix sans se mettre en peine d'obtenir l'agrément du Vatican. On se plaignait encore que, par son ordre, la municipalité de la capitale eût interdit de célébrer par des processions publiques le jubilé du pape Pie IX, qui avait traité d'Attila le chancelier de l'empire allemand. Mais ce qu'on lui reprochait surtout, c'était son attachement à ses ministres. En 1875, la seconde chambre eut l'audace de lui envoyer une adresse pour solliciter respectueusement leur renvoi. Les ministres offrirent leur démission, il la refusa et leur écrivit : « A moi seul appartient le droit de nommer librement les conseillers de la couronne. Vous avez ma confiance; je vous enjoins de rester à votre poste et de faire connaître ma volonté à mon peuple. » Il ordonna que sa déclaration fût imprimée, tirée à près de neuf mille exemplaires, affichée dans toutes les communes et qu'on fixât un dimanche pour en donner lecture aux paysans à la sortie du service divin. En même temps il écrivait à la chambre : « Je n'ai aucune raison d'accepter votre adresse. Au surplus, le langage qu'ont tenu quelques-uns de vos orateurs m'a vivement mécontenté. J'en donne avis à votre président. » Cinq ans plus tard, M. de Lutz, ministre de l'instruction publique et des cultes depuis 1871, devenait président du conseil, et en 1883, il était nommé baron du royaume.

« Vous êtes un homme heureux, privilégié et triomphant, lui disait l'un des principaux orateurs du parti patriote, M. le docteur Rittler, dans la séance du 9 janvier 1880. Vous êtes Lutz le victorieux, et en demandant la parole, je ne sais si mon intention est de vous attaquer ou de vous féliciter de votre étonnante fortune. Voilà dix ans que vous êtes ministre des cultes, nous avons tout fait pour vous renverser, et vous avez résisté à tous nos assauts. Je ne trouve vraiment d'un bout de l'Europe à l'autre que M. de Bismarck à qui je puisse vous comparer; vous appartenez comme lui à la race des ministres inamovibles. Vingt fois nous vous avons dit votre fait, et vous êtes toujours là, et vous êtes toujours le même. » Louis II avait sans doute plusieurs raisons de demeurer fidèle à son ministère soi-disant libéral. Il en voulait aux catholiques bavarois de leurs liaisons, de leurs accointances avec la démocratie et des avances qu'ils lui faisaient; il ne goûtait ni les prélats infaillibilistes ni les curés démagogues. Peut-être aussi se souvenait-il que Louis XIV l'avait pris quelquefois de haut avec la cour de Rome et que le pape Alexandre VII avait demandé pardon au grand roi par un légat *a latere*. Mais il savait surtout qu'un ministère ultramontain lui attirerait des ennuis, des chagrins, en le rendant suspect aux puissans du jour. Il avait dit jadis : « Je veux vivre en paix avec mon peuple. » Il tenait davantage à vivre en paix avec Berlin, et il craignait plus les sourcils frémissans de M. de Bismarck que toutes les tracasseries que pouvaient lui susciter ses chambres. Il voulait que ses ministres réglassent leur pas sur celui du chancelier de l'empire. Ce qui le prouve, c'est que du jour où M. de Bismarck s'est relâché de ses rigueurs envers l'église, du jour où il est entré dans la voie des accommodemens et des compromis, M. de Lutz est devenu, lui aussi, plus conciliant, plus coulant, plus gracieux pour le haut et le bas clergé, et qu'on l'a vu en 1883 reviser sa loi scolaire et favoriser ouvertement les écoles confessionnelles.

On prétend que les Lapons, lorsqu'ils se mettent en mer, achètent d'un sorcier le vent nécessaire à leur navigation; il le leur remet dans un mouchoir soigneusement noué. C'était à Berlin que le cabinet libéral de Munich renouvelait chaque année sa provision de vent, et il s'en est bien trouvé. C'est ainsi qu'il est parvenu à se perpétuer au pouvoir, et l'on peut croire que M. le baron de Lutz sera quelque temps encore président du conseil. Il achète son vent au bon endroit; c'est le secret de ses longues prospérités.

Louis II échappait aux ennuis, aux désagrémens; mais il ne pouvait échapper à ses pensées, et ses pensées étaient sombres. Ce romantique assis sur un trône et amoureux de sa couronne ne pouvait se dissimuler que les réalités s'accordaient mal avec ses rêves. Il ne considérait comme un vrai roi que le souverain qui exerce un pouvoir

absolu, qui est libre de faire tout ce qui lui plaît, et tout lui rappelait sa dépendance. Il avait un suzerain, et de temps à autre le prince royal de Prusse venait inspecter son armée; d'autre part, il était en butte aux taquineries de ses chambres, qui lui témoignaient leur mauvaise humeur par de sourdes chicanes, quelquefois par de bruyans éclats. Ce n'est pas un roi de féerie qu'un monarque constitutionnel, et aucun métier n'est moins romantique que le sien. Sa vie se compose de détails épineux à régler, de difficultés journalières qu'il doit résoudre à force d'application, en consultant son bon sens qui lui dit quand il faut céder et quand il faut résister. Ce roi de Bavière se trouvait dépaysé dans son siècle. Comme Hamlet, il pensait que le monde était sorti de ses gonds, et, comme Hamlet, il se sentait impuissant à l'y faire rentrer. Il n'avait point d'Ophélia pour le distraire, et, de jour en jour, il s'enfonçait davantage dans son noir et dans son dégoût.

Les rêves inquiets, a dit un philosophe, sont réellement une folie passagère, et la folie passagère se tourne facilement en folie permanente quand on est le petit-fils d'un roi qui n'avait pas le cerveau très sain et qui a souvent scandalisé son royaume par le cynisme de ses déraisons. Incapable de réagir contre ses fantaisies, Louis II devint leur proie; les désordres de son esprit se changèrent en de véritables égaremens. Ce noctambule était tourmenté par la plus cruelle des manies, par le délire des persécutions; il lui semblait qu'hommes et choses s'étaient donné le mot pour lui déplaire et le braver. S'abandonnant à son humeur sauvage, il cherchait le repos dans l'oubli du monde, dans l'oubli de tout. Il s'arrangeait pour s'occuper le moins possible de ce qui se passait à Munich et dans ses chambres. Ses ministres eux-mêmes lui parurent importuns et fâcheux; il les tenait à distance, ne communiquait avec eux que par l'entremise de ses secrétaires de cabinet, et bientôt ses secrétaires n'eurent plus d'accès auprès de lui; il ne voulut avoir affaire qu'à des subalternes, à ses valets de chambre, à son coiffeur. Les gens de rien ont cela de commode qu'on n'a pas à compter avec eux et qu'ils n'osent pas deviner ce qui se passe dans votre tête de fou.

Le seul goût qui lui restât était celui de la pierre; il avait la passion des bâtisses, c'était par là du moins qu'il pouvait ressembler à Louis XIV. Mais, à force de bâtir, il épuisa sa caisse, il dut recourir aux expédiens, aux emprunts, et, le jour où il apprit que ses créanciers demandaient à rentrer dans leur argent, il lui parut que leur impertinence faisait à la royauté un intolérable affront. Le 26 janvier de cette année, il sommait son ministre de l'intérieur de lui fournir 20 millions de marks pour continuer ses constructions, ou de quitter incontinent le pays. Le 17 avril, il commandait à son cabinet de soumettre au parle-

ment un projet d'emprunt pour son compte particulier. Les ministres s'y refusèrent, il entra en fureur. Cet homme doux était devenu cruel; il lançait des lettres de cachet, il ordonnait des supplices. Dans ses momens les plus lucides, tantôt il chargeait quelque savant de lui découvrir quelque part un pays où l'on pût régner sans constitution, tantôt il songeait à vendre son royaume pour acheter une île déserte, où il aurait vécu seul avec ses pensées et son coiffeur.

Chose curieuse, on savait depuis longtemps à Munich qu'il avait l'esprit dérangé; ses ministres seuls affectaient de ne pas s'en douter. Ils s'étaient conféré de leur propre autorité une sorte de régence ministérielle, où ils trouvaient leur compte et leurs aises. Mais, M. de Lutz en est convenu, quand ils apprirent que leur souverain s'occupait de négocier en pays étranger des emprunts qui pouvaient causer des ombrages à Berlin, ils se réveillèrent, ils secouèrent brusquement leur torpeur. On le déclara incapable de régner, on l'enferma et, en vérité, on procéda sans ménagemens à cette exécution. Il ne voulut pas survivre à sa gloire; il résolut de se tuer, mais il décida aussi qu'avant de quitter ce monde, il tuerait le médecin qui avait eu l'insolence de constater qu'il était fou. Il guetta l'occasion, il la trouva. Cette fin ne manque pas d'une certaine grandeur, mêlée de quelque cruauté, et peut servir d'avertissement aux rois, petits ou grands, qui ne se défient pas assez de leurs rêves.

Le malheur est qu'il a laissé sa couronne à un autre fou. Il s'était dérangé l'esprit par un entier abandonnement de sa volonté à ses chimères; le prince Othon s'est trop amusé et s'en est trop repenti. Il faut lui rendre la justice qu'il est moins dangereux que son frère; il est enfermé depuis longtemps et il ne bâtit ni n'emprunte. On s'imaginait généralement en Europe que le prince Luitpold serait proclamé roi; de grands docteurs en droit constitutionnel ont décidé que cela ne se pouvait, et la Bavière est condamnée, pour de longues années peut-être, aux difficultés, aux embarras d'une régence. Cette solution, qui n'en est pas une, n'est pas de nature à contenter les patriotes bavarois; il leur tarde sans doute que leur pays en ait fini avec le provisoire et avec les souverains qui déraisonnent; mais c'est une impatience qu'on ne ressent pas à Berlin.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU.

Querelles de philosophes : Voltaire et J.-J. Rousseau, par M. Gaston Maugras. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Il me paraît d'abord utile, et même humain, de soulager M. Gaston Maugras d'un scrupule qui lui pèse : « Bien que des recherches, couronnées de succès, dit-il dans sa *Préface*, et l'extrême obligeance des collectionneurs auxquels nous nous sommes adressé, nous aient permis de donner une part d'inédit considérable, les documens qui figurent dans ce volume sont en majeure partie extraits des correspondances et des ouvrages qui ont paru depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours;» et il craint qu'on ne lui reproche d'avoir ajouté peu de chose aux trois mille et quelques lettres que nous devrions avoir de Rousseau, s'il existait une bonne édition de sa *Correspondance*, et aux quelque dix mille qui nous sont parvenues de Voltaire. Évidemment, il croit que tout le monde a lu, comme lui, non-seulement toutes les lettres, mais aussi toutes les œuvres de Voltaire et de Rousseau, non-seulement toutes leurs œuvres, mais aussi toutes celles de leurs contemporains, et non-seulement enfin qu'on les a lues, mais aussi qu'on les a présentes à la mémoire. Qu'il se détrompe et qu'il se rassure. Dans le temps où nous vivons, le véritable inédit, selon le mot célèbre et encore plus vrai que spirituel, c'est précisément ce qui est imprimé. Ceux-là seuls reprocheront à M. Gaston Maugras de ne pas

nous avoir donné « une part plus considérable d'inédit, » qui ne connaissent pas eux-mêmes la bibliographie du sujet qu'il a voulu traiter. Les autres savent que le difficile, quand il s'agit de Voltaire ou de Rousseau, n'est pas de donner ou de trouver de l'inédit, mais de ne pas s'égarer ou se perdre parmi les imprimés, — puisque aussi bien M. Gaston Maugras lui-même ne les a pas tous connus ou discutés. Et c'est pourquoi le meilleur service que l'on puisse nous rendre, comme le plus urgent, c'est de mettre un peu d'ordre dans ces imprimés, de les lire au besoin pour l'instruction de ceux qui n'en ont pas le temps, d'en faire le triage, le discernement, la critique surtout, et de les utiliser pour la composition de l'œuvre dont ils ne sont que les matériaux. L'usage naturel des moellons et leur cause finale n'est pas d'encombrer la voie publique, mais de servir tôt ou tard à bâtir des maisons.

Le lecteur serait étonné si je dressais ici la liste de ce que nous avons de travaux sur l'histoire de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Les Genevois en particulier, — pour qui Rousseau n'est pas seulement ce qu'il peut être pour nous, mais quelque chose de plus : un compatriote, le grand homme, et leur plus illustre écrivain, — ne se lassent pas de commenter son œuvre, et de débrouiller, d'éclaircir, de préparer pour celui qui voudra l'écrire, l'histoire de sa vie. Les Neuchatelois n'y mettent guère moins d'ardeur. En France enfin, Rousseau, de son vivant, et même depuis sa mort, a joué un trop grand rôle, trop occupé le public de son nom, exercé une trop grande influence pour que nous ne soyons pas passionnément curieux de tout ce qui le touche. Nous sommes sans doute curieux aussi, pour les mêmes raisons, de tout ce qui regarde Voltaire, et les travaux relatifs à l'histoire de ses œuvres et de sa vie ne manquent pas non plus, mais, si je n'oserais répondre qu'ils fussent moins nombreux, toujours sont-ils moins épars, moins disséminés, et, sans être *définitifs*, d'un caractère pourtant moins provisoire. On a d'ailleurs une excellente édition et de bonnes biographies de Voltaire : on n'en a pas encore de Rousseau. La meilleure édition n'en vaut rien, c'est celle de Musset-Pathay ; et, quant aux biographies, ni les deux volumes de Saint-Marc Girardin [1853], ni la lourde compilation de M. Brockerhoff [1863], ni la brillante esquisse de M. John Morley [1873] ne sont encore ce qu'il nous faudrait. Qui dira si ce n'est pas l'abondance même des matériaux qui découragerait de les mettre en œuvre? Mais qui ne voit, en conséquence, que plus ils s'accumulent, plus il faut se hâter, sauf à être obscur ou incomplet en quelques points, d'en tirer le parti qu'ils comportent. Supposé que le moment ne soit pas venu de bâtir, avant que de bâtir ne faudra-t-il pas toujours dessiner, et pourquoi ne commencerait-on pas?

Je félicite M. Gaston Maugras d'avoir eu ce courage, car, dans ce volume sur *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, passant un peu les promesses de son titre, c'est bien l'esquisse d'une histoire de la vie de Rousseau qu'il nous a donnée, ou, pour être tout à fait exact, de la seconde moitié de la vie de Rousseau, de 1755 à 1778. Je ne rechercherai donc pas si, comme je le disais tout à l'heure, et comme il y faudrait insister en d'autres circonstances, quelques brochures, quelques articles de journaux ou de revues n'auraient pas échappé à l'attention de M. Maugras; si, dans son long voyage à la recherche de l'inédit, il s'est toujours assez diligemment enquis des imprimés; s'il n'aurait pas dû contrôler quelquefois de plus près ou discuter plus soigneusement les dires de ses prédécesseurs : il me suffit, pour le moment, qu'il ait écrit son livre et que ce livre soit intéressant. Mais, et dans le cas où peut-être il reviendrait sur son esquisse pour la corriger, la compléter, et ainsi nous donner le livre que nous voudrions, je me contenterai de lui signaler dès à présent deux graves défauts de celui qu'il nous offre : il n'est pas assez impartial, et la composition en manque d'ampleur.

Ce sont en général, — à l'exception de Buffon et de Montesquieu, — d'assez laids personnages que nos grands hommes du XVIIIe siècle, un d'Alembert, un Grimm, un Diderot, et, par-dessus tous les autres, précisément les deux plus grands : Voltaire et Jean-Jacques, deux « puissans dieux » et deux vilains sires. Quand je pense à l'un, je préfère toujours l'autre. Voltaire était plus pervers, Jean-Jacques était plus ombrageux; celui-là était plus irritable, celui-ci était plus dangereux; la scurrilité faisait le fond du caractère et même une part du génie du premier, le second n'était jamais mieux inspiré que par la défiance, l'envie ou la haine; et on n'était pas impunément l'ennemi de Voltaire, mais cela valait presque mieux que d'être l'ami de Rousseau. C'est pourquoi, s'il faut les comparer, je ne puis pencher ni pour l'un ni pour l'autre, mais bien moins encore, avec M. Gaston Maugras, mettre toute la raison, toute la modération, toute la générosité du côté de Voltaire, et tous les torts du côté de Rousseau. M. Maugras oublie trop qu'en toute occasion, et sans autre provocation, uniquement parce que le succès de leurs ouvrages en faisait pour lui des rivaux de gloire et de popularité, Voltaire s'est attaqué, l'un après l'autre, aux moindres comme aux plus grands de ses contemporains : Piron et Fréron, Crébillon et Maupertuis, Buffon et Montesquieu. « Il semble avoir formé le projet de vouloir enterrer de son vivant tous ses contemporains, » disait Buffon; « il en veut à tous les piédestaux, » disait encore Diderot; et j'ajouterais volontiers qu'aristocrate en tout, il n'y eut de vraiment démocratique en lui que sa haine des supériorités. Après le succès de *la Nouvelle Héloïse* et le

scandale de l'*Émile*, Rousseau eût été vainement l'ami de Voltaire, et Voltaire, sous le pseudonyme de M. de la Roupillière ou du R. P. l'Escarbotier, ne l'en eût pas moins cruellement raillé.

M. Maugras est si partial pour Voltaire que non-seulement il oublie tout cela, mais en revanche il estime que, dans les fameux *Discours* de Rousseau, comme dans sa *Lettre sur les spectacles*, Voltaire eut le droit de voir une attaque directe et personnelle du citoyen de Genève. Car ces théâtres, dit-il, que Rousseau attaquait, Voltaire n'en était-il pas, depuis trente ans, le soutien, comme il était « la plus éclatante incarnation de cette civilisation, de ces arts, de ces sciences, » où Rousseau, lui, ne prétendait voir que l'aliment toujours renouvelé de l'humaine corruption? M. Maugras ne veut pas qu'il fût permis de penser sur le théâtre autrement que l'auteur de *Zaïre*. Et parce que Voltaire voulait établir à Genève un théâtre, aucun Genevois n'était en droit de le trouver mauvais. C'est comme encore quand M. Maugras insiste sur une lettre de Rousseau, bien connue, celle qui contient le défi de Jean-Jacques à Voltaire : « Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être le plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste; » et qu'il la trouve ce qu'elle est, je veux dire impertinente, — la plus impertinente, selon le mot de Voltaire, que fanatique ait jamais griffonnée. Mais M. Maugras oublie trop que tout le temps que dura cette longue querelle, si Rousseau fut impertinent dans ses lettres et fanatique dans ses procédés, du moins, dans ses écrits publics, sut-il se garder de descendre aux basses injures que lui prodiguait Voltaire et que, jusqu'à son dernier jour, Voltaire ne cessa pas de vomir contre lui. Lorsque M. Maugras retouchera son livre, il pourra garder ses sympathies à Voltaire, et même les laisser ouvertement paraître; il fera bien seulement de les mieux fonder, si je puis ainsi dire, et de gagner sur lui, en préférant Voltaire, d'être plus équitable à Rousseau.

J'aurais aussi voulu que M. Maugras, sans rien changer d'essentiel à la disposition de son livre, ne mît pas cependant hors de cause, comme il dit, le « talent » et le « génie » de Voltaire et de Rousseau, pour n'étudier en eux que leur seul caractère. A la vérité, d'une manière générale, je ne comprends pas bien comment on peut ainsi distinguer, séparer, dissocier enfin ce que la nature a voulu qui fût si étroitement uni : le talent ou le génie et le caractère d'un grand écrivain. Mais, quand il est question d'un homme qui s'est peint si vivement lui-même, comme Voltaire, sans le vouloir ni le savoir, dans dix lignes de sa main, ou d'un homme encore qui, comme Rousseau, n'a passé la moitié de sa vie qu'à nous raconter l'autre, j'avoue que je ne comprends plus du tout. Là est le plus grave défaut du livre de M. Maugras. Parce qu'il n'a étudié que le « caractère » de Voltaire et de Rousseau, j'étais tenté en lisant

de répéter le mot que l'on prêtait à M. de Castries, justement dans le temps de la grande querelle de Rousseau avec Diderot : « Cela est incroyable, on ne parle que de ces gens-là, gens sans état, qui n'ont point de maison, logés dans un grenier : on ne s'accoutume point à cela. » Et, en effet, on ne voit pas, on ne verrait pas, si l'on ne connaissait Voltaire et Rousseau par ailleurs, quelles raisons nous avons de nous intéresser dans leur querelle, ni pourquoi M. Maugras lui-même y semble prendre un si grand intérêt. Qui sont ces gens? que nous veulent-ils?

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

et qu'avons-nous affaire de tant examiner, puisqu'il paraît qu'ils se sont querellés, lequel des deux a commencé? M. Maugras le sait assurément; il pouvait nous le dire; il croit peut-être avoir eu des raisons de ne pas nous le dire; mais le fait est qu'il ne l'a point dit. Et j'en suis fâché, parce que, s'il avait essayé de le dire, il aurait vu qu'il y allait d'autre chose que de la rencontre ou du choc de deux vanités adverses.

Non sans doute qu'à mon tour, tout Voltaire et Rousseau qu'ils soient, je veuille les abstraire de leur humanité, pour en faire de purs esprits qui ne se seraient divisés que sur la façon d'entendre la liberté, le progrès et la justice. A Dieu ne plaise! et ce serait donner dans un autre excès. Beaucoup de petites raisons ont eu part à leur querelle, de ces raisons vulgaires et même lamentables qui peuvent aussi bien diviser deux portiers. Par exemple, si Rousseau n'envie pas précisément la fortune de Voltaire, ses châteaux et ses rentes, il lui envie certainement l'éclat et la sécurité de sa situation sociale, et sinon son argent, tout au moins ce genre de considération que Voltaire doit à son argent. Et, de son côté, ce que Voltaire ne peut digérer, c'est qu'on lui compare, à lui, le gentilhomme ordinaire de la chambre, le commensal des rois, l'ami des maîtresses et des impératrices, ce petit Genevois, ce « garçon horloger, » comme il l'appelle, sans le sou, sans état et sans monde. On sait de quel ton il reprochait à l'autre Rousseau, Jean-Baptiste, d'être le fils d'un cordonnier. Habilement et malicieusement, M. Maugras a bien mis en lumière ces petites raisons. Ainsi, l'installation de Voltaire aux portes de Genève en est une pour Jean-Jacques. Cet intrigant lui a pris sa place. Dans cette ville où le citoyen comptait de rentrer en triomphateur, un *maître en plaisanteries* lui a ravi sans retour ses espérances de popularité. « Vous avez aliéné de moi mes concitoyens, écrit-il, vous me rendez le séjour de mon pays insupportable, vous me ferez mourir en terre étrangère, *tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre*

vous accompagneront dans mon pays. » Voilà le trait et voilà la blessure. Réciproquement, l'influence que Rousseau continue d'exercer sur les prédicans de la Rome protestante est une autre raison pour Voltaire. On le trouble dans ses plaisirs, on l'empêche de recruter des acteurs pour son théâtre parmi la jeunesse de Genève : « Les prêtres de Genève ont une faction horrible contre la comédie; je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire. *Jean-Jacques est un jean f..... qui écrit tous les quinze jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles.* » Ses lettres à d'Argental, à d'Alembert, à Damilaville sont pleines de ces sortes de plaintes. Mais ce ne sont pas là les seules raisons, d'un côté ni de l'autre, ni surtout ce ne sont les plus vraies, comme le semble croire M. Maugras. Et, si la persuasion où est Rousseau qu'il ne doit qu'à Voltaire le brûlement de l'*Émile* à Genève, comme aussi l'indignation de Voltaire quand il apprend les manœuvres dont l'accuse Rousseau, sont déjà des raisons plus fortes, j'en veux, — et il y en a, — de plus fortes encore et de plus profondes.

Lorsque parurent, on peut dire coup sur coup, en moins de dix ans, de 1755 à 1764, le *Discours sur l'inégalité*, la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile*, la *Lettre à Christophe de Beaumont*, les *Lettres de la montagne*, il est impossible d'abord que Voltaire ne comprît pas que ce nouveau venu lui dérobait une part de l'empire de l'opinion. Si d'ailleurs il eût pu s'y méprendre, les circonstances n'eussent pas tardé à lui ouvrir les yeux. Il faut en effet le rappeler ici : avant l'*Émile* et avant *la Nouvelle Héloïse*, il n'y avait pas d'exemple, dans toute l'histoire de la littérature, d'un succès aussi soudain, universel et contagieux que celui de Rousseau. D'autres œuvres, comme les siennes, avaient bien « pris par-dessus les nues, » selon l'expression du temps, mais aucunes encore n'avaient porté si loin ni enfoncé si profondément, ni *le Siècle de Louis XIV*, ni l'*Esprit des Lois*, ni les *Lettres philosophiques*, ni les *Lettres persanes*. Même au théâtre, à peine connaissait-on cette fièvre d'enthousiasme et ce délire d'admiration. Il semblait que l'éloquence de ce déclamateur allât remuer au fond des cœurs une fibre que personne avant lui n'avait su toucher, en même temps que dans les foules elle éveillait des passions qui s'ignoraient encore. On ne l'a pas assez dit : la nature même de leur succès ne fut pas ce qu'il y eut de moins nouveau dans l'*Émile* et dans *la Nouvelle Héloïse*. En vain Voltaire, dans des *Lettres* qu'il fit endosser au marquis de Ximenès, essaya de tourner le roman en dérision, Saint-Preux et Julie d'Étange, Wolmar et milord Bomston. En vain, et pour ne pas se laisser dépasser, c'est Condorcet qui nous l'apprend, il opposa son *Sermon des cinquante* à *la Profession de foi du vicaire savoyard*. Rien n'y fit; il en fut pour ses frais d'esprit et

d'impiété. L'opinion lui échappait, et elle lui échappait au moment même qu'il croyait enfin s'en être rendu maître, que les encyclopédistes en corps affectaient de se mettre à sa suite, qu'il venait de voir mourir Fontenelle et Montesquieu ; — et il avait passé soixante-cinq ans. Sans les Calas et les Sirven, je me suis quelquefois demandé ce qu'il serait advenu de la royauté de Voltaire ; et je ne puis le croire si naïf, quand il vit le succès de Rousseau, que de ne s'être pas posé lui-même la question.

On a cherché un peu partout les causes de ce succès, et on a surtout fait valoir les littéraires : la nouveauté de la langue de Rousseau, le caractère de son éloquence, la sensibilité, la passion, la nature se faisant enfin jour au travers et sur les débris des anciennes conventions. Tous les genres étaient épuisés : tragédie, comédie, éloquence, histoire même languissaient dans l'imitation des modèles classiques ; le roman avec Prévost, le drame avec Diderot, naissaient à peine ; la poésie lyrique n'était pas encore née ; le siècle s'ennuyait, en dépit de l'*Encyclopédie*, des épigrammes de Piron, des petits vers de Bernis, des polissonneries du jeune Crébillon. Rousseau vint, et tout changea. Libre des préjugés qui pesaient sur la plupart des hommes de lettres, il osa être lui-même, et, comme il était Rousseau, ce fut une révolution. Or, cette révolution renversait tout ce que Voltaire, depuis tantôt un demi-siècle, avait cru, dit et enseigné ; mais si elle réussissait, elle convainquait sa critique d'erreur et son effort même de stérilité. Conservateur en tout, comme on l'a si bien dit, sauf en religion, non-seulement Voltaire avait docilement subi toutes les entraves de la tradition, mais il les avait glorifiées, et, en un certain sens, il n'avait composé son *Siècle de Louis XIV* que pour en élever le respect à la hauteur d'un dogme. Selon lui, les seuls genres que l'on dût cultiver étaient ceux où s'était exercé le XVIIe siècle, et, puisque ni Corneille, ni Molière n'avaient fait de romans, mais seulement les Courtilz de Sandras et les comtesse d'Aulnoy, le roman n'était bon que pour amuser les enfans et les femmes. « Si quelques romans paraissent encore, les vrais gens de lettres les méprisent. » Il estimait que de certains sujets étaient indignes d'être traités par l'art, et Racine ni lui n'ayant jamais mis à la scène les amours d'un précepteur avec son écolière, *la Nouvelle Héloïse*, pour cette seule raison, ne pouvait être qu'une rapsodie. Et, croyant enfin qu'il y avait des règles, ou plutôt des formules fixes de l'art d'écrire, invariables et rigides, il jugeait que quiconque n'écrivait pas selon la rigueur de ces règles écrivait mal, d'un style moins français que suisse, ou plutôt encore iroquois. « Le style élégant est si nécessaire, que sans lui la beauté des sentimens est perdue. » Qui ne conviendra qu'avec de telles idées, Voltaire ne pouvait pas plus approuver la forme que le fond des idées de

Rousseau, ni ses romans ni ses *Discours*, encore moins s'y plaire, et que, si par hasard ces deux hommes se fussent accordés sur tout le reste, leur seule façon d'entendre l'art de l'écrivain eût suffi pour les diviser? Le vieux Corneille, au siècle précédent, n'avait pas été plus étonné ni plus scandalisé quand il vit réussir les tragédies de Racine, que Voltaire en voyant le succès des écrits du citoyen de Genève. Il parut à l'auteur de *Zaïre* et du *Siècle de Louis XIV* qu'un barbare entrait en conquérant dans le domaine qu'il avait mis cinquante ans à se faire, lui disputait les terres dont Fréron et Desfontaines lui avaient jadis reconnu l'empire, dévastait l'héritage qu'il croyait avoir directement reçu des hommes du grand siècle. Et on doit le dire à son honneur, si le succès de Rousseau l'avait peut-être d'abord piqué dans sa vanité d'auteur à la mode, ce qu'il défendit, ce qu'il voulut, ce qu'il s'imagina défendre contre l'auteur de l'*Émile* et de l'*Héloïse*, ce fut la cause des lettres et du goût, des sciences et des arts, la cause des « honnêtes gens » et de la « bonne compagnie, » la cause du progrès même et de la civilisation.

C'est à dessein que j'essaie d'élargir ici l'expression, parce qu'il s'agissait d'autre chose, en effet, entre Voltaire et Rousseau, que de belles-lettres ou de bon goût. Le siècle, en 1760, n'avait pas encore pris sa pente; la question était de savoir qui des deux la déterminerait, du citoyen de Genève ou du seigneur de Tournay. Comment se peut-il que ni M. Maugras ni tant d'autres avant lui n'aient fait une simple remarque? Pour être souvent inutiles, la statistique et la chronologie ne le sont pas toujours : dans l'édition Beuchot, les *Mélanges* de Voltaire, qui comprennent toutes ses feuilles volantes, ne remplissent pas moins de quatorze volumes, dont il n'y a pas quatre seulement qui soient formés de pièces antérieures à 1760. En y ajoutant les sept volumes du *Dictionnaire philosophique*, dont la première édition ne parut qu'en 1764, cela fait dix-sept volumes ou un peu plus, qui renferment l'œuvre polémique du patriarche à peu près tout entière. Voltaire n'a pas été d'abord un « philosophe, » mais très longtemps un bel esprit, et rien qu'un bel esprit. Pour Montesquieu, par exemple, qui mourut en 1755, il n'était encore que cela. C'est dans les vingt dernières années de sa longue existence qu'il devint l'homme de son siècle, l'apôtre de la tolérance, et le clairon de l'incrédulité. Et si l'on se rappelle à ce propos l'avertissement que Condorcet a mis au *Sermon des cinquante*, pour nous apprendre que Voltaire, « un peu jaloux du courage de Rousseau, » ne composa cet opuscule qu'en réponse à *la Profession de foi du vicaire savoyard*, on conclura de tous ces rapprochemens que Rousseau, sans le savoir, a été l'instrument, ou, si l'on veut, l'ouvrier de la dernière transformation de Voltaire. Il se piqua, dit Condorcet, de surpasser Rousseau en hardiesse comme il le surpassait en génie.

A mesure que Rousseau développait ses principes, Voltaire leur opposait les siens; — si différens et si contradictoires, qu'en vérité pour réconcilier ces deux doctrines et ces deux hommes, comme on a quelquefois essayé de le faire, dans une commune apothéose, il ne fallait pas moins que notre ridicule ignorance de leurs doctrines et d'eux, de leurs œuvres et de leur vie, du XVIIIe siècle et de nous-mêmes. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui libéralisme, étendue, largeur d'esprit, et je l'appelle indifférence, à moins que ce ne soit niaiserie. Quand on aura marié le Grand-Turc avec la république de Venise, on réconciliera Voltaire avec Rousseau.

En effet, il n'y eut jamais d'opposition plus nette ou de contradiction plus formelle. Otez les prêtres et laissez dire; avec cela, pour « la canaille, » dont la pente autrement serait trop forte vers l'improbité, un Dieu « rémunérateur et vengeur; » c'est toute la philosophie sociale de Voltaire, et son idéal ne s'est jamais élevé plus haut. Nature indifférente ou plutôt étrangère à la notion du bien et du mal moral, toute l'honnêteté ne consiste pour lui que dans l'observation des usages sociaux, comme la vertu même que dans l'obéissance à quelques « préjugés » universels et nécessaires. Ou encore, et si l'on veut faire la part la plus large qui soit possible à ce qu'il y a de juste et de bienfaisant dans sa conception, l'invention sociale est si belle à ses yeux qu'il ne saurait y avoir d'autre obligation ni d'autre loi pour l'homme que de travailler à la maintenir et à la perfectionner. Tout est louable qui tend à ce but, rien n'est dangereux que ce qui en détourne. Et, comme l'ont soutenu de certains philosophes, Helvétius entre autres, s'il est vrai que la prospérité publique résulte quelquefois du concours des vices des particuliers, il faut changer le nom des vices et les appeler de celui de vertu.

Rousseau se contente moins aisément. Incertaine et chancelante, sa morale est de son temps, mais il a une morale, et c'est une morale, je veux dire une règle, fondée sur quelque idée d'une justice antérieure, extérieure et supérieure à l'invention sociale. Même lorsqu'il corrompt les principes et qu'avec son habileté de sophiste, au lieu de soumettre ses passions à la règle, il essaie de plier la règle à ses passions, Rousseau ne cesse pas pour cela d'être moral, puisque c'est toujours l'accord de sa conduite avec ses principes qu'il s'efforce de réaliser. Et avant d'admirer l'invention sociale dans les raffinemens de la civilisation et du luxe, il lui demande ce qu'elle a fait, ce qu'elle fait tous les jours pour établir parmi les hommes le règne de la justice et du droit.

C'est ici le vrai signe d'une nature éminemment morale. Que d'ailleurs il se soit trompé dans la recherche de cette règle même, qu'en la fondant sur le sentiment il l'ait livrée au hasard du caprice indivi-

duel, qu'en essayant de ramener l'homme à la nature comme à la source de toute justice, il ait commis une dangereuse erreur, et qu'en attaquant sans mesure la civilisation de son temps, il ait à son tour méconnu la grandeur de l'œuvre accomplie, tout cela peut être vrai, tout cela même est vrai, mais rien de tout cela ne nous importe ici, où la question n'est pas de savoir ce que vaut, mais seulement ce que fut l'idéal de Rousseau. Je demande s'il en est un qui diffère davantage de celui de Voltaire. Autant celui de Voltaire est étroitement lié au maintien de la civilisation, autant celui de Rousseau est lié au bouleversement de cette civilisation même. Selon Voltaire, l'homme se perfectionne à mesure qu'il s'éloigne de l'état de nature, et, au contraire, d'après Rousseau, c'est à mesure qu'il s'en rapprocherait. Les mêmes « époques » qui marquent pour l'un dans l'histoire un progrès de l'humanité sont pour l'autre autant d' « époques » d'aggravation de l'injustice et de l'inégalité. Étonnons-nous là-dessus que Voltaire et Rousseau ne se soient pas entendus, et d'autant moins qu'ils étaient capables de se mieux comprendre.

Ces observations peuvent servir, puisque M. Maugras y revient, à terminer une question trop souvent agitée. Si nous en voulions croire ce faux bonhomme de Marmontel, quand l'académie de Dijon, en 1749, eut proposé le sujet que l'on sait : *Si les arts et les sciences ont contribué à épurer les mœurs*, Rousseau l'allait traiter et développer par l'affirmative, sans Diderot qui lui fit observer que « c'était le pont aux ânes, » et que tous les talens médiocres en prendraient le chemin. Rousseau, dans ses *Confessions*, a raconté autrement l'histoire, et s'est fait honneur à lui-même de son choix. Cependant M. Maugras, sans en apporter d'ailleurs aucune raison, décide en quatre mots « que la version que Marmontel tenait de Diderot lui-même *paraît* plus conforme à la vérité. » Lui dirai-je, à ce propos, que la version de Diderot n'est pas dans les *Mémoires* de Marmontel, mais bien dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, de Denis Diderot lui-même ? qu'elle diffère beaucoup de celle que l'on nous donne ici ? et que, pour n'être pas de tous points identique à celle de Rousseau, cependant elle se concilie plus aisément avec le récit des *Confessions* qu'avec la version des *Mémoires* de Marmontel ? Mais je lui dirai plutôt que Jean-Jacques, étant ce qu'il était, n'eût pas songé seulement à traiter la question, s'il n'avait dû la traiter comme il fit, et que, si je l'ai commencé de montrer, on va le voir tout à l'heure bien plus clairement encore. M. Maugras n'a pas toujours très bien compris Rousseau. C'est comme aussi quand il se demande pourquoi « l'homme qui passait sa vie à se plaindre de son sort, à tout blâmer et à tout critiquer » s'avisa de prendre en mains contre Voltaire la cause de la Providence, assez malmenée, en effet, dans le *Poème sur le désastre de Lisbonne*. La réponse est pourtant assez simple, et Rousseau l'a donnée lui-même. C'est qu'il ne critique et ne blâme que ce que la

civilisation a introduit de maux ou de causes de maux dans l'œuvre de la Providence, et c'est qu'il a besoin de l'existence de la Providence pour sauver l'espoir qu'il entretient, de voir un jour disparaître ces maux avec leurs causes. Son raisonnement est celui des théologiens quand ils disent que le péché ne consiste pas à user de choses mauvaises par leur nature, *puisque Dieu n'en a point fait de telles*, mais à mal user des bonnes. Pareillement, selon Rousseau, nous ne manquons pas de raisons de nous plaindre, et, si nous en manquions, il se chargerait de nous en fournir, mais c'est de nous que nous viennent tant de maux, non pas de la nature, encore moins de la Providence, de nous et du vice intérieur de l'organisation sociale. Changez seulement les conditions du pacte, rendez l'homme à lui-même, rétablissez la nature dans la pureté de son institution primitive, et tout ira bien, puisque tout était bien en sortant des mains de l'auteur des choses et n'a dégénéré qu'entre celles de l'homme. M. Maugras n'a pas vu que, s'il ôtait du système de Rousseau le dogme de la Providence, il en ôtait la clé de voûte, et que de ce fragile, peut-être, mais grandiose édifice, il ne laissait plus subsister pierre sur pierre.

A toutes ces raisons, littéraires ou morales, d'opposition et de division entre l'auteur d'*Émile* et celui de *Candide*, c'est ici le moment d'en ajouter une dernière : Voltaire est un aristocrate, s'il en fut, mais, avec Rousseau, c'est le plébéien qui entre pour la première fois dans l'histoire de la littérature. Il n'importe que le citoyen de Genève, comme on l'a dit, fût né de famille bourgeoise; les aventures de sa triste jeunesse l'avaient assez tôt déclassé. Le fait est que Rousseau a connu la misère, puisqu'il note lui-même dans ses *Confessions* le jour où il a cessé de sentir la faim, et puisque, d'ailleurs, on a pu prétendre que la détresse de ses dernières années le conduisit au suicide. Et je ne le dis pas pour l'excuser, mais enfin c'est ce qu'on ne peut oublier quand on ne croit voir d'abord qu'une figure de rhétorique dans le passage de cette même *Lettre sur la Providence*, où il compare à sa pauvreté la fastueuse abondance de Voltaire. De même que la misère il a connu les misérables. Voltaire n'a jamais su ce qui se passe dans l'âme d'un paysan, d'un homme du peuple, d'un laquais, d'une fille d'auberge, ce qu'ils ruminent silencieusement de colères et de haines, ce qui gronde sourdement en eux contre un ordre social dont leurs épaules sentiraient bien encore, à défaut de leur intelligence, qu'ils portent eux seuls tout le poids. Rousseau l'a su, et il l'a su par expérience, et il ne l'a pas dit, — il l'aurait plutôt caché, s'il l'avait pu, — mais toutes ces rancunes ont passé, pour le grossir et le gonfler, dans le torrent de son éloquence; et Voltaire non plus ne l'a pas dit, mais il l'a bien senti, et qu'il y avait autre chose là-dessous qu'une déclamation d'auteur, et que c'était une déclaration de guerre. C'est le vrai secret de son acharnement, comme c'est le mot aussi de la puissance de Rousseau. Jusqu'à Rousseau, dans

l'ancienne société, d'aussi bas que l'on fût parti, on se classait en devenant homme de lettres, on passait de sa condition dans une autre; bien loin de s'en vanter, on essayait plutôt d'effacer jusqu'aux traces de son origine; avec une condition nouvelle, on prenait des sentimens nouveaux. Celui-ci fut le premier qui resta peuple en se faisant auteur, et qui fonda sa popularité sur le mépris insolemment avoué de tout ce qu'il n'était pas lui-même. Car son orgueil même, à la nature duquel on s'est si souvent mépris, n'est pas l'orgueil de l'homme de lettres ou du bel esprit, c'est encore l'orgueil du plébéien, l'orgueil de l'homme qui s'est fait ce qu'il est devenu, lui tout seul, et qui veut bien se souvenir de ses commencemens, mais qui ne veut pas souffrir que les autres les lui rappellent. A-t-on fait assez ressortir ce caractère de Rousseau? Ne l'a-t-on pas trop exclusivement étudié, comme nous faisons les hommes de lettres, en nous étendant longuement sur leur origine, sur leur famille, sur leur éducation, — pour d'ailleurs n'en pas tenir compte? Ce sont autant de questions que je ne veux pas examiner aujourd'hui, et il me suffit que l'on ait vu ce que je voulais surtout montrer, que si les grands seigneurs et les belles dames, le prince de Conti ou la maréchale de Luxembourg, n'ont pas reconnu ce que ce plébéien leur apportait dans ses livres, Voltaire, plus aristocrate, et aussi plus intelligent, l'a nettement discerné. Une nouvelle espèce d'hommes apparaissait en scène, et son premier acte de puissance allait être de renverser, dès qu'elle le pourrait, tout ce que Voltaire avait aimé.

Est-ce à dire, comme Rousseau l'a cru, que Voltaire l'ait persécuté, qu'il ait manœuvré contre lui, qu'il l'ait dénoncé aux rigueurs du gouvernement de Genève? On pourra lire à ce sujet quelques-uns des meilleurs chapitres du livre de M. Maugras. Mais que les Genevois me pardonnent si, comme il le faudrait pour bien éclaircir la question, je me dispense d'entrer dans le récit de leurs querelles intestines au XVIIIe siècle! Je consens donc que Voltaire, en toute cette affaire, n'ait poursuivi Rousseau que de ses sarcasmes et de ses calomnies; et ma grande raison, ce sera qu'il n'était pas en situation de lui nuire autrement qu'en paroles. Car, pour ses protestations d'innocence, je les connais assez, et M. Maugras, en général, me semble y croire bien aisément. Jamais personne au monde n'a menti comme Voltaire. Quand il publiait contre Rousseau cette *Lettre au docteur Pansophe*, que Beuchot n'a pas cru devoir insérer dans son édition des *Œuvres de Voltaire*, mais qui n'en est pas moins du patriarche, non content de la désavouer, Voltaire ne l'attribuait-il pas lui-même à l'abbé Coyer, d'abord, et ensuite à Bordes (de Lyon), tous deux vivans et tous deux exposés de la sorte aux représailles des *Confessions*? C'étaient là de ses moindres coups. Au plaisir d'injurier les gens il ajoutait celui

d'égarer leurs soupçons,— « avec sa candeur ordinaire. » Mais, enfin, et quoi qu'il en soit, puisque ni lui ni Rousseau n'ont été ni brûlés ni pendus, admettons que Rousseau se trompe quand « il se pose en victime des intrigues de Voltaire, » et donnons acte à M. Maugras d'avoir démontré « l'innocence du patriarche. »

Il n'en résulte pas toutefois que Rousseau n'ait été « victime » d'aucune persécution, et qu'il ne faille voir avec M. Maugras dans le récit des *Confessions* que les rêveries d'un malade. Moi non plus, je ne fais pas grand état de la véracité des *Confessions* de Rousseau, je crois qu'il a souvent menti, je me ferais fort au besoin de le convaincre de mensonge ou d'erreur en plus d'un point que ses fanatiques eux-mêmes ont accepté pour certain. Mais je voudrais que l'on fût juste. On ne veut pas recevoir le témoignage de Rousseau dans sa propre cause, et, comme on disait, quand il fait pour lui ; pourquoi le reçoit-on quand il fait contre lui ? Que saurions-nous aujourd'hui de la jeunesse de Rousseau, de quelques-unes des plus tristes aventures de sa vie, si lui-même dans ses *Confessions* n'avait cru devoir nous les apprendre ? Cependant, toutes ces aventures font partie de son histoire, et bien loin de les contester, il ne vient à personne la pensée de les discuter. Mais, en ce cas, que signifie l'étrange acharnement que l'on met à le prendre en défaut sur Voltaire, sur Diderot, sur Grimm, sur Mme d'Épinay ? Est-ce que d'ailleurs les *Mémoires* de Mme d'Épinay, par exemple, est-ce que les déclamations de Diderot dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, est-ce que tant d'autres écrits n'ont pas été composés justement pour répondre aux *Confessions ;* et qu'ont-ils, *a priori*, de plus digne de foi que les *Confessions* elles-mêmes ? On en croit les *Confessions*, et on serait fâché de ne pas les en croire, quand elles contiennent l'aveu des fautes ou du crime de Rousseau, on ne les en croit pas quand elles contiennent son excuse ou sa justification ; et elles sont le cri du pécheur contre lui-même quand il s'agit de lui jeter la pierre, mais elles sont l'œuvre de son délire ou le monument de sa folie quand il y ose attaquer un Grimm ou un Diderot. Mais nous, sont-ce des dieux pour nous, qu'il n'y faille toucher ? C'est bien assez qu'ils en soient pour leurs éditeurs ; et je les mets tous au même rang, et s'il faut décidément opter, je préfère encore Rousseau.

Quant à l'article de la persécution, il n'est question que de s'entendre, et, pour s'entendre, que de distinguer. Assurément, pas plus que Voltaire, ni Diderot ni d'Alembert ni Grimm et encore bien moins M. de Malesherbes ou Mme de Luxembourg n'ont « conspiré » contre Rousseau. Dans l'affaire de l'*Émile*, notamment, Mme de Luxembourg et M. de Malesherbes se sont montrés bons, obligeans et dévoués pour Rousseau, qui ne les a payés, je l'avoue, que de beaucoup d'ingratitude. Mais pour les encyclopédistes, il est impos-

sible de nier leur constante hostilité contre lui. Les raisons en sont bien connues. Ils n'osaient pas signer leurs ouvrages, et cet homme écrivait au frontispice des siens « que tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie. » Ils formaient une coterie, et cet homme, faisant bande à part, leur disputait, lui tout seul, cette attention publique qu'ils prétendaient accaparer. Si vous voulez vous convaincre de la réalité du grief et de son importance, lisez, dans les *Mémoires* de Marmontel, une page plus que malveillante sur... Buffon, qui non plus que Rousseau ne fréquentait chez le baron d'Holbach ou chez Mme Geoffrin. Enfin, dans leurs *Mandemens* contre les philosophes, des évêques eux-mêmes distinguaient et séparaient Rousseau du reste de la troupe. « Le fameux Jean-Jacques Rousseau, disait l'un d'eux, mérite une exception particulière parmi les modernes ennemis du christianisme. *Il connaît mieux que personne les prétendus philosophes de nos jours, et c'est sans doute parce qu'il les a trop connus, qu'il ne veut avoir de commun avec eux ni le nom qu'ils affectent, ni les principes qu'ils débitent.* » Pouvaient-ils tolérer ce langage?

Aussi répondaient-ils, non pas ouvertement, — ce n'était pas leur manière, — mais obliquement, par de petites insinuations perfides, en attaquant les écrits, la personne, le caractère de Rousseau : en le peignant comme un « monstre d'orgueil » à ceux qui ne le connaissaient pas; en détachant de lui ceux qui le connaissaient mal; en le ridiculisant aux yeux de ceux qui le connaissaient mieux. Et comme ils étaient nombreux, comme ils tenaient les salons de Paris, comme en l'absence de Rousseau lui-même, de Buffon, de Voltaire, ils avaient des façons de grands hommes et une assurance d'oracles, comme ils étaient enfin les vrais dispensateurs de l'estime et de la réputation littéraire, ils créaient ainsi, parmi les gens de lettres et les femmes, un préjugé défavorable et bientôt injurieux à Rousseau. Les encyclopédistes ont « persécuté » Rousseau, comme ils ont fait de tant d'autres, avec les mêmes procédés, de la même manière, dans la même mesure qu'ils ont « persécuté » Fréron, par exemple, et généralement tous ceux qui n'étaient pas de leur chapelle. Que l'on ajoute à cela maintenant la condamnation de l'*Émile*, Rousseau décrété de prise de corps par le parlement de Paris, le sol de Genève interdit à l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les magistrats de Berne lui donnant vingt-quatre heures pour évacuer leur territoire, les pasteurs de Neuchâtel ameutant contre lui la population de Motiers-Travers, et l'on comprendra que si ce n'est pas de la persécution, c'en est du moins quelque image, une image même assez ressemblante, et qu'un homme tel qu'était Rousseau pût sans doute aisément s'y tromper. Mais lorsque plus tard la police lui faisait défense, pour complaire à Mme d'Epinay, de lire ses *Confessions* dans les salons de Paris, c'est-à-dire, selon

lui, d'y présenter son apologie contre ses calomniateurs, ou quand encore Voltaire s'indignait, à grands cris, que l'on tolérât la présence à Paris de ce « garçon horloger, » sur qui pesait toujours son décret de prise de corps, que veut-on que Rousseau pensât de Voltaire et de Mme d'Épinay ?

Après cela, je ne nie point qu'il ait singulièrement exagéré, grossi, défiguré les choses. Dans la solitude, pour laquelle, quoi qu'il en dise, il est fait moins que personne, quelque soupçon injuste ou bizarre qui vienne s'offrir à son esprit échauffé, quelque fantôme qui se présente, Rousseau commence par y croire, l'accueille, se livre à lui, ne fait rien pour le dissiper, cherche plutôt à lui donner le corps et la réalité qui lui manquent. Son ingéniosité en ce genre est terrible contre lui-même. Et avec cet orgueil du sens propre qui le caractérise, il aime mieux douter de ses amis et de ses protecteurs que de l'infaillibilité de son imagination. C'est ce que déjà M. Eugène Ritter, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance de Rousseau*, avait si bien fait voir, et c'est ce que M. Maugras, dans son livre, s'est appliqué à mieux montrer encore. Heureux, du moins, qu'à ce propos il ne revienne pas une fois de plus à Mme d'Épinay, dont Rousseau, sans doute, a dit beaucoup de mal dans ses *Confessions*, mais qui s'est bien vengée, en se mêlant comme elle a fait dans l'histoire de Rousseau !

On trouvera un bon exemple de cette fâcheuse promptitude au soupçon, si caractéristique de Rousseau, dans ce que M. Maugras nous raconte longuement de l'*Émile*. Pourquoi Rousseau, tout d'un coup, et tandis que l'on imprime lentement son livre, s'avise-t-il que les jésuites se sont « emparés de son ouvrage, » qu'ils en veulent retarder la publication, et que, spéculant sur sa mort prochaine, ils se proposent « d'altérer » son texte et ses sentimens ? Comme si les jésuites, en ce temps-là, n'avaient pas de bien autres affaires que de persécuter Rousseau ! Mais il s'en avise parce qu'il s'en avise, et il le croit parce qu'il le croit, à moins que ce ne soit, comme le dit M. Maugras, la folie qui commence à envahir le cerveau de Rousseau. Même observation sur sa grande querelle avec David Hume. M. Maugras en donne un curieux et instructif récit, auquel je puis me contenter d'ajouter quelques mots. Trois ans après la brouille, Rousseau découvre brusquement une perfidie de Hume qu'il n'avait pas jusqu'alors devinée. « On a fait disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, dit-il, pour en répandre un qui me donne un air farouche et une mine de Cyclope ; » et voici l'abomination de la désolation : « A ce gracieux portrait, on a mis en pendant celui de David Hume, qui réellement a la tête d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. » Certes, il se doutait bien, lorsque Hume le faisait peindre à Londres, que ce n'était pas « par amitié pour lui ; » mais toutefois,

il n'aurait pu dire quel était l'objet de ce Cyclope ; il le sait maintenant : du caractère odieux de sa figure on voulait faire juger le caractère de son âme, et on y a réussi. Encore une fois, c'est la folie, M. Maugras a raison de le dire ; mais, au lieu d'en chercher une cause purement physiologique dans la maladie de Rousseau, n'eût-il pas plutôt trouvé la véritable dans ces remords dont les *Confessions* peuvent passer pour un témoignage authentique; dans ces malheurs, assurément vulgaires, mais dont il n'a oublié que de mesurer l'effet sur une organisation aussi particulière que celle de Rousseau ; et enfin jusque dans ces persécutions qu'il niait tout à l'heure? Cela peut bien sembler un paradoxe; mais, en fait, malgré ses *Confessions*, et en dépit de ses airs agressifs, Rousseau n'a manqué de rien tant que de cette capacité de résistance et de cette force de réaction qui font précisément sur lui, dans l'histoire de leur longue querelle et dans l'histoire du XVIIIe siècle, la supériorité de Voltaire. Rien ne concourt, et les persécutions elles-mêmes, qu'à irriter, exciter et exalter Voltaire, et rien ne sert au contraire, même ses courtes exaltations, qu'à étourdir, abattre et déprimer Rousseau.

Je ne m'étonne pas que l'on ait si difficilement voulu croire à la folie de Rousseau, et qu'en se servant du mot, si peu de critiques ou d'historiens aient accepté la chose. Lorsque Voltaire traitait Rousseau de « fou » et de « vilain fou, » c'était pour l'injurier plutôt que pour le plaindre ; mais nous, qui de plus que lui connaissons les *Confessions* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, si c'est là l'œuvre de la folie, nous nous demandons quelle est celle de la raison, du talent ou du génie même? Qui sera maître de sa pensée, si celui-ci ne l'était pas quand il écrivait tant de pages immortelles? Ces raisonnemens sont du temps où l'on croyait encore que la folie, pour mériter son nom, devait avoir envahi l'entendement tout entier. Aujourd'hui, que nous savons qu'il en est autrement, que l'invasion de la folie n'est jamais si brusque et rarement si complète, qu'il est même commun qu'un fou ne déraisonne que sur l'objet de son délire, nous pouvons admettre dans l'esprit de Rousseau la coexistence du génie et de la folie, comme nous l'admettons dans l'esprit de Swift ou dans celui du Tasse. La maladie constitutionnelle dont il avait longtemps souffert, et avec les crises de laquelle avaient coïncidé la plupart de ses accès de défiance et de misanthropie, en paraissant s'apaiser ou guérir avec les années, n'avait pas disparu, elle s'était seulement transformée. « Plus de quatre années avant sa mort, dit son ami Corancez, j'ai eu de fréquentes occasions de l'observer. L'accès s'annonçait par un dérangement du regard et par un mouvement très accentué dans un de ses bras... Lorsque j'entrais chez lui et que j'apercevais ces signes, j'étais assuré d'avance d'entendre sortir de sa bouche tout ce qu'il est pos-

sible d'imaginer de plus extravagant... Ces extravagances étaient toujours relatives aux ennemis dont il se croyait entouré, et aux pièges combinés et compliqués dans lesquels il se croyait enchaîné. » Si d'ailleurs le témoignage de Corancez paraissait peut-être suspect, — parce que Corancez a besoin de la folie de Rousseau pour prouver son suicide, — il suffirait d'ouvrir un *Traité des maladies mentales*. On y verrait d'abord que, de tous les symptômes ordinaires de la lypémanie, c'est à peine s'il en manque un ou deux dans le cas de Rousseau, et on y apprendrait ensuite que, « dans un grand nombre de cas, la lypémanie passe à l'état chronique et devient un délire habituel dont le malade n'est pas autrement tourmenté. » Longtemps niée, sur la fausse ou incomplète idée que l'on se faisait de l'aliénation mentale, et niée malgré l'évidence, — car, si ce n'est pas dans les *Confessions* ou dans les *Rêveries*, elle éclate aux yeux dans ces *Dialogues* bizarres qu'il a intitulés : *Rousseau juge de Jean-Jacques*, — la folie de Rousseau ne saurait être aujourd'hui douteuse. Il était ou il devint fou, non pas au sens vague et général du mot, mais au sens propre, au sens pathologique; et ses chefs-d'œuvre n'y font rien, si même sa folie n'explique la nature, le caractère et l'influence de quelques-uns d'entre eux.

Car il n'y aurait pas lieu, comme on pense bien, de tant insister sur la folie de Rousseau, si l'on n'en devait tirer des conséquences, et pour l'histoire de son œuvre ou de son influence encore plus que pour celle de sa vie. La folie de Rousseau n'a certes pas été la condition, et encore moins la matière, l'étoffe de son génie; mais, du seul fait de sa folie, il s'est insinué jusque dans les chefs-d'œuvre eux-mêmes de Rousseau je ne sais quoi de malsain, un principe d'erreur et de corruption; et comme c'en était le plus facile à saisir, c'est aussi ce que l'on a le plus fidèlement, le plus fréquemment imité de Rousseau. Les preuves en abonderaient, et j'aimerais à les développer. Tel est ce droit souverain de la passion qu'il n'a peut-être pas proclamé le premier, mais qu'il a fait bien pis, en essayant de le justifier, et qui, dans la vérité de la vie de ce monde, comme on peut le voir tous les jours, mène ceux qui le suivent au crime, à la folie ou à la mort, et ne les a jamais menés, ne les mènera jamais que là. Il n'y a de « belles » passions que comme il y a de « belles » maladies ou de « beaux » crimes; et toute passion, de sa nature, est mauvaise, n'étant effectivement qu'ouvrière de trouble et conseillère d'iniquité. Telle est encore cette dilatation du *moi* dont il est le premier exemple, mais non pas le plus illustre ni le plus scandaleux, dilatation monstrueuse, anormale, toujours essentiellement morbide, et dont la moindre conséquence, en détruisant le sentiment de l'humaine solidarité, ne va pas à moins qu'à la destruction du principe même des sociétés. Toute société repose parmi les hommes sur le sacrifice d'une part

d'eux-mêmes, et sur l'abdication des volontés particulières au profit d'une œuvre commune. Et tel serait peut-être encore ce sentiment de la nature dont on fait honneur à Rousseau comme de sa grande découverte. Car, s'il faut aimer la nature, ce ne doit pas être jusqu'à nous y confondre, ni surtout jusqu'à nous conformer aux leçons d'indifférence et d'immoralité qu'elle nous donne. Que serait-ce enfin si de là je passais aux conceptions politiques ou sociales du citoyen de Genève? Depuis cent ans et plus, nous n'avons pas fait attention qu'en suivant l'impulsion de Rousseau, nous avions pris un malade pour guide. Et, en restreignant l'observation à la seule histoire de la littérature, s'il y a tant de folie mêlée à la grandeur du romantisme, c'est la « faute à Rousseau » comme on disait jadis, et avec vérité, mais c'est la faute surtout de sa folie. Oui, la folie même de Rousseau, plus que tout le reste peut-être, a contribué à son succès en son temps, à son influence dans le nôtre; et ses fanatiques peuvent bien préférer cette folie, s'ils le veulent, à la sagesse de ce monde, mais au moins faut-il savoir que c'est de la folie.

En analysant le livre de M. Maugras j'ai tâché de le compléter, ou, plus modestement, d'indiquer sur quels points il gagnerait à être complété. La critique biographique, — je le répète en terminant parce qu'il s'agit en effet de sa perpétuelle illusion, — la critique biographique n'existe pas par elle-même, ni surtout pour elle-même, puisque enfin et quoi que l'on en dise, elle ne s'occuperait seulement pas de Voltaire et de Rousseau, s'ils n'étaient les auteurs de leurs œuvres. Les hommes tiennent trop de place dans le livre de M. Maugras, les œuvres n'y en ont pas assez; et les faits y abondent, mais les idées y sont plus rares. Voilà ce que c'est que d'avoir jadis trop fréquenté chez Mme d'Épinay. Cette aimable femme était un peu « caillette, » comme disait Voltaire, et elle avait les plus beaux yeux noirs, mais peu de plomb dans la tête. M. Maugras, qui a hérité d'elle sa haine contre Rousseau, ne lui devrait-il pas aussi le goût des petites histoires? Que d'ailleurs il ne m'en veuille pas de le dire, puisque, comme il le sait, son livre, dans le temps où nous sommes, n'en pourra que mieux réussir. Qui ne donnerait aujourd'hui l'*Essai sur les mœurs* pour quelques fragmens des lettres de Voltaire à Mme du Châtelet? ou le *Contrat social* avec *la Nouvelle Héloïse* pour celles de Jean-Jacques à Mme d'Houdetot? Et moi-même je dois avouer que, si M. Maugras les retrouvait jamais, je m'empresserais de les lire.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

C'est donc fait et accompli, c'est décidé, voté et même déjà exécuté ! Ceux qui ont souffert l'exil pour leurs opinions n'ont pas reculé, maintenant qu'ils sont au pouvoir, devant la rigueur des bannissemens immérités infligés à d'autres. Ceux qui, il y a quelques années à peine, avaient des trésors d'indulgence pour les incendiaires de Paris, pour les exécuteurs des otages, et les ramenaient par une amnistie solennelle dans la ville encore meurtrie de leur passage, ceux-là, dans leur souveraine équité, ont jugé qu'il n'y avait pas de place dans la cité, au foyer de la patrie, pour des princes qui ont été toujours fidèles au pays, à qui on n'a pu reprocher que leur naissance. Ceux qui ont passé leur vie à s'élever contre les lois d'exception, contre les mesures de sûreté générale, ont trouvé tout simple de réintégrer dans la politique de la France la raison d'état avec ses iniquités, ses représailles et ses proscriptions !

C'est la première, la plus significative et la plus saisissante moralité de cette loi d'expulsion des princes que le gouvernement a proposée, qui a été votée par le sénat comme elle avait été votée par la chambre des députés, qui n'est, en définitive, que le signe éclatant de la prédominance des passions de radicalisme dans les conseils républicains. Et vainement, jusqu'au bout, jusque dans cette dernière discussion du sénat, où la liberté et le droit ne sont pas restés sans défenseurs, on a essayé d'arrêter ces emportemens de l'esprit de parti; vainement des hommes attachés eux-mêmes à la république, le rapporteur de la loi, M. Bérenger, M. Jules Simon, M. Bardoux, M. Léon Renault, se sont fait un devoir de signaler les dangers de la voie où l'on entrait, de montrer qu'il n'y avait aucune raison de recourir à des mesures d'exception, de sortir du droit commun, que s'il y avait des mécontente-

mens dans le pays, ils tenaient moins à la présence des princes qu'à la fausse politique suivie jusqu'ici, qu'on allait gratuitement au-devant des plus graves complications. Vainement les républicains sensés ont parlé ainsi, avec éloquence, avec la fermeté d'une raison éclairée : leurs conseils, leurs avertissemens n'ont pas été plus écoutés que les dignes et chaleureuses protestations de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. M. le président du conseil, qui s'est donné la triste mission d'être le ministre des passions qu'il ne partage pas, — qui est un homme modéré, qui regrette ce qu'il fait, comme le lui a dit avec une fine et implacable ironie M. Jules Simon, — M. le président du conseil est intervenu une fois de plus devant le sénat pour tout pallier artificieusement, pour démontrer presque qu'il n'y a rien de plus naturel que la proscription des princes. M. le président du conseil a cru habile de placer le sénat dans l'alternative de subir la loi qu'il a subie lui-même, qu'il a reçue de ses amis les radicaux, ou de paraître s'associer à une manifestation contre la république, de s'exposer à être accusé de représenter ce que certains républicains appellent « l'état d'esprit orléaniste. » Il a réussi à enlever le vote, c'est possible ; il a d'abord sauvé son portefeuille, c'est possible encore. Et après ? En quoi la république est-elle plus assurée parce que les républicains ont montré qu'ils étaient toujours prêts à tout sacrifier à leurs préjugés et à leurs haines, parce qu'un vote a fait rentrer la proscription dans les lois françaises ?

Le premier résultat a été de créer ou, si l'on veut, de mettre subitement à nu une situation violente. On a expulsé M. le Comte de Paris comme « chef d'une ancienne maison régnante, » et son « héritier direct par ordre de primogéniture : » ainsi parle la loi ! M. le Comte de Paris, en quittant la France, a répondu par une protestation où, sans forfanterie et sans faiblesse, il accepte la position qu'on lui fait. Et qu'on ne dise pas qu'on tient enfin l'aveu du prétendant, que par sa protestation, par ses déclarations, par l'attitude qu'il a prise. M. le Comte de Paris justifie la loi qu'on a votée. C'est une simple puérilité. Assurément personne n'ignorait ce qu'étaient, ce que représentaient les princes, pas plus que personne n'ignore ce que signifie le nom de Napoléon également proscrit dans ceux qui le portent ; mais ces princes, M. le Comte de Paris en tête, vivaient paisiblement en France depuis quinze ans, respectant les lois, évitant le bruit, se défendant de toute manifestation. Ils n'ont jamais réclamé que les bénéfices et les garanties de la loi commune à laquelle aucun d'eux n'a songé à se dérober. On subtilise souvent sur ce mot de citoyens appliqué à leur personne : sans aucun doute ils étaient des citoyens, puisqu'ils ne briguaient ni honneurs ni privilèges. Ils restaient associés à la nation, ne troublant certes de leurs démarches ni la république ni les ministères. Ce sont les républicains eux-mêmes qui ont donné un titre à M. le Comte de Paris, qui l'ont désigné en le frappant. Ils ont oublié

qu'il en était de certaines situations comme de ces droits qui, au dire du cardinal de Retz, ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. Ils ont tenu à rompre le silence sur la situation des princes en France, ils ont voulu faire du bruit. Ils ont dit tout haut, par leur loi, à M. le Comte de Paris : Vous êtes le chef de la maison royale, ne vous en défendez plus ! M. le président du conseil lui-même n'a rien négligé dans ses discours pour désigner le prince, et il lui a du reste reconnu le droit de prétendre à régner, — à la condition toutefois qu'il allât représenter ce droit à l'étranger. Eh bien ! on a contraint M. le Comte de Paris à passer la frontière ; à quoi cet acte de violence peut-il servir sérieusement? S'il y avait, comme on le dit, dans le nom seul, dans la qualité, dans les traditions de M. le Comte de Paris une conspiration permanente, en quoi cette conspiration est-elle moins dangereuse aujourd'hui? On n'a pas diminué le prince qu'on a frappé. On l'a grandi en le désignant à l'opinion de la France, selon le mot juste et pénétrant de M. Jules Simon : on a cru servir la république, la mettre en sûreté, on s'est exposé à la compromettre de toute façon, et par les conséquences intérieures et par le retentissement extérieur de cette malencontreuse campagne de la proscription des princes.

Qu'en est-il, en effet? M. le président du conseil, qui a l'ambition d'être le politique avisé du moment et peut-être de demain, ne s'est point rendu compte de la portée de l'acte auquel il s'est prêté. Il a tout bonnement contribué à aggraver, à envenimer une situation déjà difficile et périlleuse. Jusqu'ici du moins, au milieu des divisions, des luttes ardentes des partis, il restait des points communs, une certaine facilité de rapports, et il pouvait y avoir quelques illusions sur la marche de nos affaires. On se disait que le gouvernement pouvait céder à des entraînemens dangereux, qu'il avait déjà commis bien des fautes, mais que rien n'était perdu, que tout pouvait être réparé avec un peu de raison et de prévoyance, au besoin avec le concours des opinions modérées, qui ne refuseraient certainement pas leur appui à des ministères moins livrés aux passions et aux intérêts de parti. Les masses conservatrices, qui ont jeté plus de trois millions de suffrages dans le scrutin du 4 octobre, méritaient apparemment qu'on voulût bien s'occuper de leurs griefs et de leurs vœux. Il est certain que le mouvement d'opinion qui s'est manifesté aux élections dernières était un avertissement qui devait être écouté. Par la politique qu'il laisse suivre à ses collègues, qu'il aggrave lui-même aujourd'hui, M. le président du conseil ne réussit et ne peut réussir qu'à exaspérer les conflits, à irriter les sentimens conservateurs, à démontrer l'impossibilité des conciliations que le pays eût peut-être désirées, à pousser toutes les luttes à l'extrême. S'il se proposait de provoquer d'irréparables scissions, de transformer tous les conservateurs en irréconciliables, il ne procéderait pas autrement.

M. le président du conseil peut-il du moins se flatter de suffire à tout avec cette union républicaine, qui est l'objet de toutes ses tactiques et le thème invariable de ses discours? A-t-il même un moyen de la maintenir? Oh! sans doute, il n'a pas ménagé l'autre jour les appels pathétiques aux républicains modérés du sénat, qu'il espérait encore entraîner à sa suite. Il n'a rien négligé pour les rassurer, pour relever leur rôle et leur importance. Il leur a déclaré qu'ils avaient été les principaux fondateurs et les garans de la république, qu'ils l'avaient cautionnée devant le pays, que sans eux elle n'aurait pas été peut-être acceptée. Et comment les récompense-t-il de ce qu'ils ont fait? Comment entend-il les rallier à cette union républicaine, dont il leur demande de ne pas se séparer? Le moyen est vraiment bien simple et est même un peu monotone. Toutes les fois que les radicaux proposent ou imposent quelque violence nouvelle, M. de Freycinet arrive devant le sénat pour le supplier de réfléchir, de ne pas provoquer de conflit, de peser les conséquences d'un vote qui pourrait le compromettre. Ce qu'il appelle l'union républicaine, c'est la soumission invariable des modérés aux violens. M. de Freycinet a pu réussir l'autre jour auprès de quelques convictions faciles; il n'a pas triomphé aussi aisément des hommes qui, avec leur rapporteur, M. Bérenger, lui ont refusé jusqu'au bout des mesures qui « méconnaissent le droit, renversent l'ordre des pouvoirs et ne sont que des condamnations prononcées sans justice par un pouvoir incompétent. » De sorte que M. le président du conseil, en rompant violemment avec les conservateurs, a également contre lui les républicains modérés dans cette triste campagne. Que lui reste-t-il donc? Il s'est fait plus que jamais le prisonnier des radicaux, qui gouvernent sous son nom et le protègent tant qu'il obéit à leur volonté. Il est engagé aujourd'hui par l'acte de violence dont il est le complice, — il faut qu'il marche ou il sera bientôt abandonné!

Voilà la situation intérieure que M. le président du conseil a créée, et il ne s'est pas moins mépris sur la portée extérieure de la mesure à laquelle il a prêté son nom. Les républicains qui soutiennent le ministère sont certainement de grands politiques qui ont une diplomatie particulière à leur usage; ils ont leur manière d'entendre les relations de la France. Que leur parle-t-on des jugemens du monde? Ce qu'ils font ne regarde personne, ils le déclarent fièrement. Les étrangers n'ont aucun droit de se mêler de leurs actions. Ils persécutent des croyances, ils amnistient des anarchistes cosmopolites, ils expulsent aujourd'hui des princes, — ils sont libres, ils n'ont pas à s'inquiéter de l'opinion des gouvernemens et des nations. Malheureusement ces habiles politiques ne changeront pas la condition de la vie des peuples; ils ne peuvent pas faire que la France ne vive, en Europe, au milieu de toute sorte de puissances monarchiques, avec lesquelles elle a des

rapports constans, des intérêts communs, et comme M. Jules Simon le leur a dit en propres termes, sans marchander les mots : ceux qui ne tiennent pas compte de ce que pensent les autres pays « sont des fous ! » Après tout, ces princes qu'on bannit aujourd'hui sans façon, sans raison, ont des parentés, des relations partout. M. le Comte de Paris n'a eu qu'à paraître en Angleterre pour être l'objet des attentions populaires et pour recevoir les témoignages des sympathies de la reine Victoria. Une des princesses de cette famille qu'on frappe épousait l'an dernier le prince de Danemark; une autre se mariait il y a un mois avec le prince destiné à porter la couronne de Portugal, et l'ambassadeur de la république à Lisbonne saluait l'événement comme le gage de l'amitié des deux pays. Une troisième princesse est la sœur de l'impératrice d'Autriche. La Comtesse de Paris est la plus proche parente des souverains de l'Espagne. Du nord au midi, ces princes tiennent à toutes les familles régnantes. D'un autre côté, le prince Napoléon lui-même est l'allié du roi d'Italie et sera toujours bienvenu auprès des Italiens.

Assurément tous ces états n'ont aucune intention de se mêler de nos affaires, et parce que des princes français sont bannis par des pouvoirs troublés, ils ne rappelleront pas leurs représentans. La meilleure preuve, c'est qu'un nouvel ambassadeur du roi de Portugal vient d'arriver à Paris, et la première audience qu'il va avoir de M. le président de la république ne laissera pas d'être curieuse. Les rapports officiels resteront ce qu'ils sont, ce n'est pas là la question; mais franchement ce serait une singulière illusion de se figurer que ces coups de force et de parti passent sans laisser aucune impression. Que veut-on qu'en pensent les gouvernemens? Quelle situation fait-on aux représentans de la France auprès des cours que nous serions quelquefois le plus intéressés à ménager ? Les sympathies pour notre pays n'étaient pas déjà bien nombreuses; la loi qu'on vient de voter ne rendra pas les relations plus cordiales ou plus faciles, — non pas, si l'on veut, par des considérations personnelles, mais parce que gouvernemens et nations s'accoutument à voir dans de telles mesures le signe d'une situation affaiblie, contestée, où les pouvoirs publics commencent à n'être plus maîtres d'eux-mêmes : de telle façon que cette expulsion des princes n'est faite ni pour servir notre considération extérieure ni pour simplifier et pacifier notre situation intérieure.

Non, sûrement, on n'a rien gagné, il n'y avait rien à gagner à ces mesures qui ne pouvaient avoir d'autre résultat que d'enflammer les passions, de tout envenimer, de tout compliquer, et qui, de plus, apparaissaient comme le point de départ d'une série ininterrompue de répressions ou de vexations. Lorsque, dans les dernières discussions, au sénat comme à la chambre des députés, on disait au gouvernement

qu'il ne savait pas où il allait, qu'il commençait par les princes, qu'il serait fatalement entraîné à d'autres violences par les excitations de parti, par les hasards de la guerre, M. le président du conseil s'en défendait vivement. C'était pourtant facile à prévoir. A peine M. le Comte de Paris avait-il quitté la France, M. le garde des sceaux est arrivé tout effaré au Palais-Bourbon avec un premier projet contre les manifestes et placards séditieux. Par exemple, on ne sait plus dans quelle langue le projet est écrit, et depuis quelques années la France est réduite au plus singulier galimatias législatif. L'autre jour, la loi des princes contenait d'abord un article qui ne signifiait rien ou qui disait le contraire de ce qu'on voulait dire. Aujourd'hui, M. le garde des sceaux nous parle de « l'exposition publique des manifestes et placards séditieux; » il nous parle avec atticisme dans ses commentaires d'un « prétendant dont la déclaration de guerre peut avoir la prétention de s'étaler sur les murs. » Qu'est-ce que tout ce baragouin positivement humiliant? La protestation de M. le Comte de Paris a visiblement produit son effet et troublé les esprits. N'importe, l'intention y est, et du premier coup le projet de M. le garde des sceaux a provoqué un ardent duel de parole entre M. Paul de Cassagnac, mettant le gouvernement en face de ses contradictions, et M. Clémenceau, protégeant avec quelque hauteur le ministère. Le plus curieux serait que, pour ménager les radicaux, on en vînt à interdire simplement et spécialement les manifestations princières. Et à quoi tout cela peut-il conduire? Quand on prohiberait sous toutes les formes ce que peut écrire M. le Comte de Paris, quelle amélioration en résulterait-il dans la situation qu'on a créée? Si le pays tout entier souffre dans ses intérêts, dans sa sécurité morale, dans sa paix civile, dans ses industries, est-ce que les princes y sont pour rien? C'est uniquement la faute d'une politique qui a tout gaspillé, tout violenté, tout compromis, et si on voulait sérieusement défendre ou relever la république, on ne le pourrait plus évidemment que par un courageux retour à une politique faite pour raffermir tout ce que les républicains ont ébranlé depuis quelques années.

A chaque nation ses crises et ses affaires. Depuis le jour où le bill sur l'Irlande, malgré les efforts de M. Gladstone et de ses amis, a échoué devant la chambre des communes, on peut dire que la dissolution du parlement d'Angleterre était un fait acquis, que la campagne électorale était ouverte. C'était entendu entre le gouvernement et les partis. Le dernier mot, le mot décisif n'avait pas été dit encore cependant; il vient d'être dit, il n'y a que peu de jours, par la reine dans le discours qui a clos définitivement la session et la législature, qui a été lu devant ce qui restait des représentans du pays à Westminster. La reine a déclaré ses intentions souveraines, intentions concertées naturellement avec ses conseillers, en les motivant par la nécessité ou la convenance de s'assurer des sentimens de son peuple,

au sujet de « la proposition tendante à établir un corps législatif en Irlande pour soumettre les affaires de ce pays à une administration distincte de celle des affaires de l'Angleterre. » Ainsi la reine a tout à la fois notifié sa volonté de dissoudre le parlement, précisé l'objet de cette dissolution et délimité pour ainsi dire le terrain sur lequel s'engage la lutte qui va se dénouer dans quelques jours.

On n'avait pas d'ailleurs attendu le signal officiel pour se préparer au combat, pour ouvrir le feu de toutes parts, en Irlande, comme dans les autres contrées du royaume-uni, et le chef du ministère lui-même, avec son inépuisable fougue, n'a point été des derniers à se jeter dans la mêlée. M. Gladstone, après avoir siégé dans treize parlemens, comme il le dit, se retrouve tout prêt à briguer une quatorzième élection, et bien entendu, ce n'est pas pour sa satisfaction personnelle, c'est pout la cause à laquelle il a dévoué ses dernières forces, c'est pour assurer la victoire d'une politique qu'il revient au combat, « à une période de la vie où la nature crie après le repos. » L'étrange et puissant vieillard ne s'est pas borné à publier un manifeste où une fois de plus il a rassemblé tout ce qu'il a pu dire sur la politique irlandaise dont il s'est fait l'initiateur, sur le bill qu'il a vainement essayé de faire accepter par la chambre des communes. Il a recommencé sa campagne du Midlothian; il est allé à Édimbourg, où il a retrouvé les ovations populaires qui l'accompagnent toujours. Il est allé aussi à Manchester, à Liverpool, à Glasgow, semant les discours sur son passage, réchauffant et ralliant les libéraux, portant la guerre au camp de l'opposition. C'est un tacticien habile. Il se garde bien de proposer aux électeurs un plan précis et coordonné, de se laisser entraîner à des explications qui pourraient être dangereuses ou compromettantes. Il demande au pays la sanction d'un principe libéral. Il place ses adversaires en face de l'éternel dilemme : « ... Ou notre plan à nous qui est de donner à l'Irlande, à des conditions bien raisonnées, le droit d'administrer ses propres affaires,.. ou l'autre plan, celui de lord Salisbury, qui est de demander au parlement de nouvelles lois répressives pour les appliquer pendant vingt ans, au bout desquels on espère que l'Irlande sera devenue assez sage pour supporter la mesure de liberté qu'on lui octroiera... » M. Gladstone, avec toute son éloquence, avec toute son habileté et son ascendant sur l'opinion, a cependant, il ne faut pas s'y tromper, affaire à forte partie. S'il n'avait pour le combattre ou pour lui résister que des chefs d'opposition comme lord Randolph Churchill, qui se laissait aller récemment à de brutales ou humoristiques invectives, il en triompherait probablement sans grand effort; mais il a devant lui d'autres adversaires de toute sorte, conservateurs, libéraux dissidens, radicaux : lord Salisbury, lord Hartington, M. Goschen, M. Trevelyan, M. Chamberlain, M. Bright lui-même, qui ont publié eux aussi leurs manifestes, qui n'hésitent pas, quelques-uns

du moins, les libéraux dissidens et les conservateurs, à faire cause commune, qui ne se laissent pas prendre à un dilemme plus ou moins habile. Autant le chef du ministère évite de s'expliquer sur les combinaisons, sur les détails du bill qu'il présentera de nouveau, autant ses adversaires insistent sur la nécessité de ne pas surprendre l'opinion, de ne pas demander un vote au pays sur d'aussi graves mesures sans dire sous quelle forme et comment ces mesures se réaliseront. Et puis il y a une considération qui n'est point sans avoir son rôle dans ces débats des partis, qui est peut-être la force secrète de l'opposition. On se dit qu'une révolution comme celle qui est proposée est toujours difficile, laborieuse, qu'elle exige beaucoup de temps, que le succès de la politique irlandaise du ministère dépend absolument de M. Gladstone, et que M. Gladstone est un vieillard presque octogénaire, qui peut manquer à tout instant, laissant le parti libéral, le pays tout entier dans les embarras d'une révolution interrompue. Il y a de quoi hésiter. De sorte que jusqu'au bout, les chances peuvent paraître partagées entre les deux camps, et qu'il est difficile de dire de quel côté se tournera l'opinion dans une affaire où il s'agit après tout de l'intégrité de la puissance de l'empire britannique.

Au moment où ces luttes régulières d'un peuple libre sont engagées, cependant la reine Victoria vient d'entrer dans la cinquantième année de son règne. La célébration du jubilé royal paraît avoir été ajournée par la volonté de la souveraine à la fin de l'année; elle n'a été accompagnée aujourd'hui que de démonstrations sans éclat faites uniquement pour prouver que l'anniversaire ne passait pas inaperçu. Depuis un demi-siècle, la reine Victoria préside paisiblement aux destinées d'une des plus puissantes nations du monde, et pendant ces cinquante ans, sous cette monarchie constitutionnelle forte et respectée, on n'a pas entendu dire que l'Angleterre ait reculé devant aucun progrès, qu'elle ait perdu une seule de ses libertés, qu'elle ait flotté sans cesse entre les révolutions et les réactions. Ce que l'Angleterre fêtera dans les noces d'or de la reine, ce sera sa propre prospérité dans la puissance, sa propre liberté garantie par des institutions tutélaires.

On est aujourd'hui à un moment d'élections. Les Anglais sont encore en pleine lutte; la Belgique, il y a quelques semaines, renouvelait une partie de son parlement. L'Italie est au lendemain d'un scrutin qui lui a donné une chambre où M. Depretis ne trouve peut-être pas la majorité sur laquelle il comptait. La Hollande, à son tour, vient d'avoir les élections de sa seconde chambre et elle aura d'ici à peu un renouvellement partiel de sa première chambre. Tous ces scrutins se pressent. Quelles seront aujourd'hui les conséquences de ces élections hollandaises que la division des partis et l'impossibilité d'arriver à une entente sur cette vieille question de la revision constitutionnelle avait rendues nécessaires? Dans la dernière chambre, les libéraux et les

conservateurs, catholiques ou protestans, étaient à peu près en nombre égal. Ni les uns ni les autres n'avaient une majorité réelle et ne pouvaient prétendre au gouvernement; ils ne réussissaient qu'à se neutraliser. C'était la raison d'être du ministère de M. Heemskerke, qui a pris depuis quelque temps le rôle de modérateur, qui a vainement essayé dans ces derniers mois d'obtenir par transaction une revision constitutionnelle devenue nécessaire, et qui, ne pouvant arriver à rien, a fini par être obligé de recourir à des élections. Dans la chambre telle qu'elle est composée aujourd'hui, telle qu'elle est sortie du récent scrutin, la proportion des partis s'est un peu modifiée. Les libéraux ont gagné quelques voix; les conservateurs ont essuyé des échecs, et particulièrement à La Haye, dans la résidence royale qui, depuis vingt-cinq ans, ne nommait que des députés conservateurs, un des hauts dignitaires de la cour, M. de Schimmelpenninck, n'a pu réussir à se faire élire; on attribue son échec à une alliance trop intime avec les cléricaux, qui se sont obstinés à décliner tout compromis au sujet des droits de l'enseignement religieux. A la vérité, à prendre les élections hollandaises dans leur ensemble en totalisant les votes, on pourrait remarquer un phénomène singulier : les conservateurs ont obtenu un plus grand nombre de suffrages que les libéraux; mais cette particularité s'explique tout simplement parce que, dans les provinces catholiques, où ils n'ont aucune chance, les libéraux s'abstiennent le plus souvent, et là où ils sont sûrs d'avance du succès, ils ne mettent pas un grand zèle à se rendre au scrutin. En réalité, quelle que soit la répartition numérique des voix, l'évolution de l'opinion, sans être bien vivement accentuée, est assez apparente. Les libéraux ont sept ou huit voix de majorité dans l'assemblée nouvelle sortie des dernières élections. Logiquement, ils pourraient être appelés à prendre le pouvoir. Le ministère de M. Heemskerke, cependant, n'a pas paru jusqu'ici disposé à se retirer. Il n'a pas été battu, puisque c'est pour avoir résisté aux conservateurs qu'il a été conduit à la dissolution. Il paraît attendre la réunion des chambres fixée au 14 juillet, et peut-être ne désespère-t-il pas de pouvoir reprendre la revision constitutionnelle avec l'appui des libéraux. Il n'est pas certain qu'il ait cet appui aussi aisément qu'il le croit, et, dans tous les cas, il y a une autre question qui commence à s'élever : on se demande si les libéraux, maîtres de la majorité, ne voudront pas faire d'une réforme électorale la préface de la revision de la constitution.

La politique, à travers toutes les affaires qui occupent ou agitent les peuples, a parfois ses tragédies. Il n'est certes rien de plus étrange et de plus sombre que cette catastrophe royale qui vient d'émouvoir la Bavière, que cette destinée du roi Louis II, qui a perdu la vie après avoir perdu la raison. En peu de jours la fatalité a fait son œuvre et clos le drame : le dénoûment même reste un mystère. Peu de princes

de ce siècle ont eu des débuts plus brillans et une existence plus romanesque ou plus bizarre. Lorsqu'en 1864 Louis II montait sur le trône de Bavière comme successeur de son père Maximilien II, il avait à peine dix-neuf ans. Ce jeune héritier des Wittelsbach, d'une des plus vieilles maisons royales de l'Europe, avec sa taille élancée, ses yeux bleus, sa physionomie intelligente, gagnait aisément le cœur d'un peuple qui a gardé toute sa foi dynastique, et à vrai dire, dans un règne de plus de vingt ans, il n'a jamais été impopulaire; il s'est toujours fait aimer, malgré des excentricités que les Bavarois lui pardonnaient ou qu'ils ne voulaient pas voir. On ne peut pas dire qu'il ait été un personnage politique ; il a eu cependant un rôle dans quelques-unes des circonstances les plus graves de l'histoire contemporaine. Il régnait déjà en 1866, il était avec l'Allemagne du Sud à côté de l'Autriche dans le grand duel qui se dénouait à Sadowa par la victoire prussienne et il se hâtait de faire sa paix avec le vainqueur. A la fin de 1870, lorsque l'issue de la guerre contre la France n'était plus douteuse, il était le premier des princes allemands à proposer la reconstitution de l'empire germanique, à offrir la couronne impériale au roi Guillaume, sans paraître toutefois à Versailles, où s'accomplissait le grand événement. Depuis, en restant fidèle à M. de Bismarck et à sa politique, il n'a pas laissé quelquefois de montrer que le vieil orgueil de race ne pliait pas aisément devant les Hohenzollern. Il avait la jalousie de son autorité royale, même en la courbant devant le chef de l'empire.

Depuis longtemps, en réalité, il avait cessé de s'occuper des affaires publiques, même des affaires de la Bavière; il s'intéressait peu à la politique. Il s'était créé une vie solitaire, mystérieuse, la vie d'un prince de vieille légende, étranger au monde de son siècle, sans cesse occupé à faire de ses rêves des réalités. Il avait le goût des constructions somptueuses, des palais féeriques, qu'il faisait élever dans les sites les plus pittoresques, en y rassemblant tout ce qu'il pouvait imaginer de plus magnifique ou de plus étrange. Comme son grand-père, le fantasque et excentrique Louis Ier, de galante mémoire, mais avec une humeur plus farouche, plus exaltée, il avait la passion des arts, surtout le fanatisme de la musique, et c'était l'origine de l'intime et compromettante familiarité qu'il avait nouée un moment avec Richard Wagner. Il voulait avoir ses théâtres, ses représentations pour lui seul. Il partageait sa vie entre les distractions musicales, la construction de ses châteaux et les courses nocturnes, à la lueur des torches, dans les montagnes bavaroises. Il se dérobait quelquefois pendant des semaines, fuyant le monde, tout entier à ses fantaisies de plus en plus bizarres, laissant le gouvernement à ses ministres, sans s'inquiéter des chambres et de leurs votes. C'était un visionnaire qui avait une certaine poésie et le goût des grandeurs dans ses hallucina-

tions. Le moment est arrivé où les prodigalités fastueuses ont conduit à la ruine, où toutes ces exaltations ont pris le caractère d'une irrémédiable démence qu'il n'y avait plus moyen de dissimuler, qu'on ne pouvait plus laisser à elle-même sans péril, et alors on a pris une grande résolution à Munich. On s'est décidé à livrer le souverain bavarois aux médecins et à constituer une régence. Exécuter cette décision n'était point encore chose facile. Louis II, qui était dans son château de Hohenschwangau, entouré de serviteurs fidèles accoutumés à ses caprices, au milieu d'une population pleine de pitié et de dévoûment pour son roi, paraissait d'abord disposé à résister et décrétait, à ce qu'il paraît, tout le monde de haute trahison. Ce n'est pas sans peine et sans diplomatie qu'on est parvenu à pénétrer dans la mystérieuse résidence, à persuader au roi de se laisser conduire, dans l'intérêt de sa santé, au château de Berg, non loin de Munich, sur ce lac de Starnberg, où, il y a quelques années, il se plaisait à faire chanter la nuit les airs de *Lohengrin*. Le malheureux Louis II, dans l'égarement de sa raison, avait-il gardé assez de lucidité pour sentir l'humiliation qu'on lui infligeait? Nourrissait il déjà quelque projet sinistre qu'il dissimulait? Toujours est-il qu'ici le drame se précipite. Un des premiers soirs de son arrivée dans sa nouvelle résidence, Louis II a voulu aller à la promenade avec le médecin à qui il était confié, M. de Gudden, qui s'est laissé abuser par son apparente tranquillité et a consenti à éloigner tout gardien. Que s'est-il passé alors? Le secret est resté au fond du lac de Starnberg, où l'on n'a plus retrouvé, peu d'heures après, que deux cadavres qui portaient les marques d'une lutte violente. Le drame a fini par un suicide, qui est un mystère de plus. Ce qui complète encore cette tragédie, c'est que le frère du malheureux Louis II, le prince Othon, appelé à recueillir la couronne, est lui-même atteint de démence depuis quelques années. C'est le troisième fou couronné après le roi Louis Ier, après celui qui vient de disparaître dans le lac de Starnberg, comme si la fatalité s'acharnait sur cette vieille famille des Wittelsbach. Othon reste roi néanmoins, protégé dans son droit héréditaire par une fiction, sous la régence du prince Luitpold, oncle des deux jeunes princes, qui vient d'être proclamé par les chambres bavaroises. C'est un nouveau règne qui commence sous de douloureux auspices pour la Bavière.

Ce tragique changement de règne aura-t-il pour conséquence un changement de politique à Munich? Les affaires bavaroises sont sans doute depuis bien des années dans des conditions assez singulières. L'infortuné Louis II, sans se mêler beaucoup du gouvernement de son royaume, mettait une sorte d'orgueil à soutenir un ministère libéral dont le chef était et est encore M. de Lutz, contre les majorités conservatrices et catholiques de ses chambres. Par goût ou par un sentiment outré de sa prérogative souveraine, il se faisait un jeu de dédai-

gner les influences parlementaires. Aujourd'hui ces influences peuvent essayer de se faire sentir, de reprendre leur place dans la direction des affaires, et peut-être le prince Luitpold lui-même serait-il plus porté à compter avec elles. Il n'est point impossible qu'il y ait quelque changement dans le ministère de Munich. On peut douter, toutefois, que le nouveau régent de Bavière, quelles que soient ses opinions intimes, se laisse aller à des conseils de réaction intérieure qui, en rendant une certaine importance au particularisme, pourraient exciter les ombrages et appeler l'attention du tout-puissant politique de l'empire. Ce n'est point, à ce qu'il semble, le moment pour la Bavière de jouer, dans des conflits de partis, ce qui lui reste d'une indépendance dont ses souverains ont été quelquefois si fiers.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Dans la seconde quinzaine de juin, les chambres ont voté la loi d'expulsion des princes, et le gouvernement a présenté son projet de loi sur l'affichage et l'exposition publique des écrits séditieux. Ces événemens, dont l'importance au point de vue du développement de nos destinées intérieures peut être et sera sans doute considérable, n'ont pas nui d'abord à l'extension du mouvement de hausse commencé dans la première partie du mois.

La liquidation de quinzaine a donné à ce mouvement une très vive impulsion, en apportant de nouvelles preuves de l'abondance et du bon marché de l'argent. Rarement les taux de report étaient tombés si bas. La rente 3 pour 100 s'est élevée de près de 1 franc, et les autres fonds ont suivi. Mais, à l'approche de la fin du mois, cet élan de la spéculation s'est arrêté et a fait place à des indécisions. On a réfléchi que de nombreux capitaux allaient être retirés à la place pour provisions à effectuer en vue du paiement des coupons de semestre, que des livraisons de titres de l'emprunt de 500 millions étaient à prévoir, et que le deuxième versement sur l'emprunt était appelé du 1er au 15 juillet. Ces considérations ont provoqué des ventes, et une

partie de l'avance acquise a été reperdue. Le 3 pour 100 gagne cependant encore depuis notre dernier bulletin 0 fr. 40 (coupon trimestriel détaché), la rente nouvelle 0 fr. 25, l'amortissable 0 fr. 50, le 4 1/2 0 fr. 15. Le gouvernement a déposé relativement aux caisses d'épargne un projet de loi qui a contribué dans une certaine mesure à encourager les idées de hausse sur nos fonds publics. Il s'agit de réduire de 4 à 3 1/4 pour 100 le taux d'intérêt bonifié aux déposans, de fixer à 2,000 francs le maximum des remboursemens et versemens que peut faire chaque déposant pendant une année et de limiter à 100 millions le compte courant des caisses d'épargne au Trésor. Si ce projet est adopté, une grande partie des sommes autrefois immobilisées aux caisses d'épargne devra désormais être employée en achats de rentes.

La hausse s'est également continuée tout d'abord sur quelques-uns des fonds étrangers, notamment sur l'Italien et l'Extérieure, puis les réalisations sont survenues dans les deux ou trois derniers jours ; sur l'Italien le recul atteint 0 fr. 60, de 102.25 à 101.55. Le marché de Berlin et les places italiennes étaient surchargés à la hausse, et des dégagemens un peu brusques étaient devenus nécessaires. Il paraît, en outre, que la spéculation du continent a éprouvé quelque difficulté à renouveler les reports qu'elle effectue à Londres.

L'Extérieure a atteint et dépassé un moment 60 francs. D'après le projet de budget présenté par M. Camacho aux cortès pour 1886-87, les recettes seraient évaluées à 940 millions de pesetas et les dépenses à 924 millions, d'où ressortirait un excédent de 16 millions. Mais la plupart des journaux espagnols ont fait remarquer que cet équilibre apparent n'était obtenu que par l'application aux recettes d'une somme de 58 millions provenant de caisses spéciales de la guerre et de la marine, et que, sans ces ressources extraordinaires, le déficit s'élèverait à 40 millions.

Le Hongrois s'est tenu aux environs de 87, le Turc et la Banque ottomane n'ont pas monté. L'attitude de la Bulgarie n'est pas sans causer quelques préoccupations. L'Unifiée a varié de 363 à 361.

Les actions de nos grandes compagnies sont restées à peu près immobiles. Les recettes sont toujours très mauvaises. C'est beaucoup déjà dans ces conditions que le maintien des cours.

Les institutions de crédit sont demeurées, sauf deux ou trois, en dehors du mouvement de reprise. La Banque d'escompte a monté de 6 francs à 481, mais la Banque de Paris a baissé d'autant à 648. Le Crédit foncier a gagné 5 francs. La Banque de France a baissé de 115 francs. Le dividende semestriel déclaré le 26 juin a été de 85 francs. Il atteignait encore 100 francs il y a un an.

Le Suez reste établi aux environs de 2,120. Les recettes sont peu satisfaisantes, et la moins-value du premier semestre de 1886 sur celui de 1885 est de près de 3 millions. Le Gaz est faible par suite de la

moins-value des recettes et de la crainte d'un renouvellement d'hostilités du conseil municipal contre la compagnie.

Les Chemins autrichiens ont fléchi de 20 francs, à 465. La moins-value des produits en 1886 sur 1885 atteint déjà plus de 5 millions, Le Lombard a été soutenu, et le Saragosse, dont les recettes s'améliorent sensiblement, s'est relevé de 17 francs. Le Nord de l'Espagne a reculé de 5 francs à 332.

Plusieurs assemblées d'actionnaires ont eu lieu pendant la quinzaine. Elles attestent presque toutes les tristes résultats de la prolongation de la crise. Les conseils d'administration de la Société franco-algérienne, du Télégraphe de Paris à New-York, et du Crédit mobilier ont expliqué pourquoi ils n'avaient aucun dividende à proposer pour 1885. La Compagnie des Téléphones, plus heureuse, a annoncé un dividende de 25 francs.

Le ministre des travaux publics a déposé, le 17 courant, sur le bureau de la chambre des députés, un projet de loi tendant à accorder à la Compagnie du canal de Panama l'autorisation d'effectuer des emprunts, jusqu'à concurrence de 600 millions de francs, au moyen de titres remboursables avec lots. C'est, — il y a plus d'un an déjà, — le 17 mai 1885, que M. de Lesseps avait adressé au ministre de l'intérieur sa demande d'autorisation, en la motivant sur le fait que la Compagnie de Panama se trouvait actuellement dans la situation où était la Compagnie du canal de Suez deux ans avant l'inauguration du canal maritime, et que presque la moitié de l'effort nécessaire pour achever le canal avait été faite.

Le gouvernement, avant de statuer sur cette demande, avait cru devoir réclamer l'avis spécial du ministre des travaux publics. Celui-ci chargea, le 24 décembre 1885, d'une mission à Panama M. Rousseau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont le rapport fut remis, le 30 avril 1886, aux mains du ministre des travaux publics.

M. Rousseau, dans ses conclusions, dit l'exposé des motifs du projet de loi déposé à la chambre, admet la possibilité de mener à bien le percement de l'isthme de Panama : il fait ressortir le caractère grandiose de l'œuvre poursuivie, l'importance des efforts déjà réalisés et l'intérêt qui s'attache à en assurer le succès par l'entremise d'une Compagnie française. Il ajoute que l'approbation des projets et des marchés échappant au gouvernement, ainsi que la direction des travaux, l'entreprise présentant d'ailleurs de sérieux aléas, le gouvernement ne saurait donner à la Compagnie ni conseils, ni garantie quelconques.

Quoi qu'il en soit, le ministre des travaux publics propose à la chambre d'autoriser l'émission, pourvu que les titres émis jouissent d'un intérêt d'au moins 3 pour 100 du capital nominal, que la somme totale annuelle

des lots ne puisse en aucun cas excéder 1 pour 100 du capital, et que la valeur nominale des titres ne soit pas inférieure à 300 francs.

Toute la question est dans l'affirmation tant de fois répétée que les 600 millions que la compagnie de Panama demande à émettre suffiront pour achever le canal et que l'inauguration pourra avoir lieu dans les délais voulus. M. de Lesseps a des partisans fanatiques, et les 319,739 associés de l'entreprise (112,116 actionnaires et 207,623 obligataires) ont une foi absolue dans ses promesses. Mais l'œuvre a aussi ses détracteurs ou du moins ses sceptiques, qui ne croient ni à la possibilité d'achever le canal avec 600 millions ni à l'inauguration en 1889. Ceux-ci allèguent que les travaux sont loin d'être assez avancés pour que l'on puisse réellement dire que la moitié de l'effort nécessaire pour le succès final a été faite. Ils ajoutent que la compagnie est exposée à succomber sous le poids des charges d'intérêt pendant la période de construction. Enfin ils font remarquer que la commission technique supérieure de la compagnie du canal interocéanique, dans son avis transmis le 25 mai 1886 au ministre des travaux publics, fait justice de l'assertion que le canal puisse être achevé avec 600 millions, puisqu'elle émet simplement l'opinion que « vu les dispositions déjà prises et les améliorations nouvelles qu'on pourrait introduire dans les projets, les 600 millions fournis par l'emprunt projeté sont au moins suffisans pour conduire l'entreprise à un degré d'avancement qui ne laisserait aucun doute sur le succès final et permettrait de l'assurer au moyen *d'un dernier effort mesurable avec précision.* »

La commission nommée par la chambre pour examiner le projet de loi d'autorisation se compose de six membres hostiles et de trois membres favorables à la concession proposée. Bien que ce résultat ait causé une déception assez vive aux amis de l'entreprise, les porteurs de titres de Panama ne paraissent pas s'en être bien émus. Ils en appellent de la commission à la chambre elle-même et comptent que M. de Lesseps, qui doit être entendu samedi, aura le pouvoir de convertir les commissaires dissidens.

Deux jours après le dépôt du projet de loi tendant à accorder l'autorisation d'émission, M. de Lesseps a avisé les actionnaires par une lettre circulaire de la décision prise par le conseil d'administration d'appeler le quatrième quart sur les actions, qui serait à verser le 20 septembre prochain. Les 600,000 actions du capital social seront donc entièrement libérées lorsque la Compagnie procédera, si la chambre se décide à donner l'autorisation, à l'émission d'un premier emprunt à lots.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

STAGE D'ADHÉMAR

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Les choses étant aussi avancées (dans l'esprit d'Adhémar), le jeune homme estima que le mieux serait de préparer les voies du côté de Troussecourt. A cette fin, il écrivit une longue lettre à ses grands-parens, où il leur exposait, en des termes habilement mesurés, qu'il aurait à les entretenir avant peu d'une pensée de mariage qui lui tenait au cœur de très étrange façon; il nomma même Mlle de Moirans, mais sans insister sur la famille et la situation de la jeune fille, ajoutant qu'elle résiderait probablement à Nélizy, pendant une partie de l'été, avec Alix, son amie la plus intime. Puis, cette pierre d'attente une fois posée, il retourna voir Régina.

Du coup, Mme de Moirans se douta de quelque chose. Ces visites répétées et naguère cette assiduité de tout un jour, c'était un commencement de siège, le début d'une campagne. Heureuse probablement d'avoir à constater ces favorables prémices, dont elle n'avait pas eu l'embarras de provoquer l'apparition, elle résolut de borner

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

sa tâche à en surveiller le développement naturel. Mais, par crainte de gêner Adhémar en l'observant de trop près, elle fit comme faisait Mme de Sylviane : elle lui laissa le champ libre pendant quelques minutes, se retirant sous un prétexte quelconque, après avoir renvoyé ses deux filles cadettes sous un autre prétexte. — C'est positivement une belle chose que la fortune; mais, pour un garçon bien renté, les mères de famille, en vérité, ne répugnent pas toujours assez à devenir les entremetteuses de leurs propres filles. Que de jeunes gens, juste ciel! n'ont dû qu'à leur fortune de pouvoir causer librement avec la jouvencelle qu'ils avaient remarquée, — et qu'ils n'ont pas toujours épousée! — Les plus beaux titres à la confiance d'une mère, ce sont encore des titres de rente.

En tout cas, avec Adhémar, ce relâchement était sans danger. Aucun mot, aucun geste osé, aucune tentative d'étreinte ou de baiser ne devait contraindre Régina à se mettre sur la défensive. Le jeune homme se contenta d'exprimer son bonheur présent et ses rêves d'avenir avec toute la chaleur, toute la tendresse qui était en lui.

Au vrai, il se sentait transporté; il voguait, ailes déployées, en plein azur. C'est que Régina répandait autour d'elle un charme ineffable et tout-puissant. On la devinait, on la voyait pure, moralement comme physiquement, et, dans son voisinage, on respirait un air suspect, on avait tout lieu de supposer l'atmosphère empoisonnée. Ce qu'un pareil contraste, soupçonné plutôt encore que constaté, ajoutait de piquant à des attraits déjà singulièrement vifs en eux-mêmes, et quel surcroît de grâce en pouvait tirer la jeune fille, Adhémar eût été bien empêché de l'expliquer, mais il en éprouvait pleinement les effets. Son éducation profondément idéaliste l'avait prédisposé à goûter d'une manière spéciale, avec raffinement, si l'on peut dire, la douceur d'un tel amour, et de récentes expériences l'avaient encore acheminé, contrairement à la logique des faits, mais conformément à celle du cœur, vers une sensibilité d'âme plus exquise et plus vibrante. Pendant quelque temps, son extérieur seul, sans doute, sa façon d'être l'avait distingué des jeunes gens de son âge et de son monde; on avait pu lui prêter alors sur la mine, des sentimens ou des idées jusqu'où il ne s'était peut-être pas haussé. Mais c'est que le corps mue quelquefois avant l'âme, le plumage avant la voix, et que, d'ailleurs, on n'est soi-même qu'à partir d'un certain âge. Il était maintenant en possession de sa vraie personnalité. Et, aux prises avec une inclination qui comportait de sa part autant de générosité que d'enthousiasme, il se trouvait dans son élément. En effet, pour ces natures très affectives et un peu romanesques, ou toutes préparées à le devenir, l'amour ne doit pas être de plain-pied

avec la raison, sous peine de perdre le plus clair de son prestige : il faut qu'il y ait des inégalités à niveler, des abîmes à combler. Mais cependant, pour elles comme pour toutes les natures droites, l'amour doit être honnête dans sa fin, avoir un but en harmonie avec l'ordre social et la morale éternelle, vers lequel il tende parmi les bouleversemens passagers de la passion. Adhémar n'était assurément pas demeuré croyant, au sens religieux, au sens étroit du mot, car on ne saurait l'être longtemps en un siècle et dans une société où tout se discute et où tout apparaît comme de plus en plus discutable. Mais il avait conservé, intacts au fond de lui-même, ces dogmes spiritualistes que l'humanité d'ailleurs n'est pas près de rejeter, et qui seuls peuvent inspirer à l'homme des sentimens supérieurs à ses instincts, — tout en lui insufflant les folies ou les hardiesses généreuses dont s'enivre et se nourrit son âme.

Après avoir assez longuement parlé de la seule chose qui l'intéressât pour le quart d'heure, Adhémar ne finit pas moins par dire :

— Sans doute, il serait plus convenable que je m'adressasse tout de suite à Mme de Moirans ; mais comme, dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, vous serez là-bas, non loin de mes grands-parens, qui apprendront alors à vous connaître ; comme c'est de ce côté-là que viendront les résistances, le mieux est d'attendre... N'est-il pas vrai ?

— Faites ce que bon vous semblera, répondit Régina. J'ai confiance en vous... Je vois que vous m'aimez et j'en suis tout heureuse.

De fait, elle était rayonnante, mais elle évitait de parler en termes exprès de son amour à elle. Adhémar lui en fit la remarque sur un ton de tendre reproche.

— C'est vrai, dit-elle, j'ai peur d'en parler... Tout cela est si nouveau pour moi, si étrange ! Et puis, nous sommes si loin encore des fiançailles au grand jour !.. Aussi bien, soyez-en persuadé, l'affection ne perd rien à ménager les grands mots ; même, elle ne croît pas moins parce qu'elle croît lentement.

— La mienne cependant a crû tout d'un coup.

— Gare aux maladies de croissance !

— Non, Régina, vous n'avez pas cela à craindre, ni cela ni autre chose... Mon Dieu ! que vous avez de peine à croire, à vous montrer confiante ! Pensez-vous que je me sois embarqué dans cette aventure, au bout de laquelle il n'y a pour moi que le mariage ou le malheur, sans avoir acquis l'assurance que j'étais prêt à tout ?

— Saint Pierre aussi était prêt à tout, ce qui ne l'a pas empêché...

— Saint Pierre n'était pas amoureux. On renie son maître,

mais on ne renie pas sa maîtresse, sa fiancée, la femme qu'on aime...

— Je vous crois : je vous ai dit que j'ai confiance en vous... Seulement, je ne peux pas toujours m'aveugler sur les difficultés que vous allez rencontrer... J'ajoute que, si vous êtes sûr de vous, je ne suis pas, moi, sûre de moi-même... C'est-à-dire que, dans le cas où je vous verrais aux prises avec des obstacles vraiment redoutables, des obstacles que vous ne pourriez surmonter qu'au prix de votre repos, de vos relations de famille, je serais fort capable de vous rendre votre liberté... Et c'est de cela surtout que je m'afflige par avance.

— Eh bien! s'écria le jeune homme, je veux me lier par une parole donnée à votre mère.

A ce moment, Paule et Anne rentrèrent dans le salon. Elles avaient leurs chapeaux et étaient accompagnées d'une espèce de femme de chambre qui tenait aussi de la gouvernante, mais avec un air assez déplaisant, l'air des domestiques qui ne respectent pas leurs maîtres ou qui, ayant des droits à faire valoir comme créanciers, s'affranchissent en partie de leurs devoirs professionnels.

— Allons, madame qui reçois! fit la petite Anne, une laideron assez peu sympathique. Et le cours? Il est trois heures. Il n'y en a plus que deux pour finir la saison.

— C'est juste!.. Ce cours de dessin que j'oubliais!.. Monsieur, au revoir!

— A bientôt! mademoiselle, soit ici, soit là-bas. Quand partez-vous pour Nélizy?

— A la fin du mois, je pense... Mais, au fait, dans deux jours, le 15, on vous verra chez M. Dubuicourt?

— Oui, en berger d'Arcadie.

— Moi, dit Paule, en bergère de Florian, comme Régina.

— Et moi, dit Anne, en gardeuse de dindons, costume réaliste et rafraîchissant : du linon et de la toise bise. A peu près comme Alix de Sylviane, qui sera en pastoure. Il ne faut pas oublier que nous voilà au milieu de juin... Mais quelle belle fête ce sera, si c'est comme l'année dernière!

Adhémar laissa partir les jeunes filles et attendit le retour de Mme de Moirans, qu'il avait fait prévenir de son désir de lui parler. Ses premières ouvertures furent accueillies avec une bienveillance pleine de dignité. Il expliqua, après avoir indiqué en peu de mots ses sentimens et ses espérances, qu'il n'accomplissait pas une démarche officielle, mais qu'il voulait, sans plus tarder, justifier un commencement d'assiduité qui avait pu être remarqué. Il en avait d'autant mieux compris la nécessité qu'il allait vraisemblablement, à la campagne, vivre quelque temps dans le voisinage de Mlle Ré-

gina. Du reste, aussitôt que possible, il s'occuperait de préparer l'intervention de sa famille. — Il fit son petit exposé froidement, méthodiquement, en homme qui s'acquitte d'un devoir et tient à bien marquer que toute tentative d'effusion serait déplacée. Mme de Moirans ne s'y trompa pas une seconde, et elle n'alla point au-delà des stricts complimens de circonstance. Aussi le jeune homme, qui n'avait pas abordé sans une secrète inquiétude ces premiers pourparlers, se retira-t-il assez satisfait de sa future belle-mère. Le revers de cette jolie médaille qu'était Régina, c'était la famille de Régina. Et Adhémar ne s'était pas dissimulé, dans les intervalles lucides de sa passion, quels grands déboires lui réservait ce côté de la question. Il avait beau, comme tous les amoureux, faire bon marché des considérations de famille, il lui paraissait que tout ne serait pas rose, avant et après le mariage, si les parens de la jeune fille ne consentaient à s'effacer presque complètement. Or, l'attitude de Mme de Moirans était d'un excellent augure à cet égard.

Environ deux heures plus tard, c'est-à-dire vers cinq heures et demie, dans le bas de la rue Blanche, sur le trottoir ensoleillé, que zébrait l'ombre des bannes protectrices partout étendues au-devant des boutiques, Aymery du Trahaut rencontrait Hector de Fougerac.

— Chartres est donc bien près de Paris, mon lieutenant? L'autre jour, en habit rouge, dans la forêt de Marly; aujourd'hui, en petit complet, dans la rue Blanche. Peste! tu en prends!

— Chut!.. Incognito!

— L'amour, alors? L'amour, rue Blanche, ou rue Pigalle?

Du Trahaut faisait la moue en regardant son ami avec une compassion moqueuse.

— Oh! tu sais, moi, les grands sentimens, l'amour qui se chante, je m'en soucie comme,.. comme...

— Comme un manchot d'un accordéon, si la comparaison te plaît... Mais qu'est-ce que c'est que toutes ces dames et toutes ces jeunes filles qui sortent de cette maison?

— Ma foi, je n'en sais rien... Il y en a de gentilles. Il y en a même que je connais, et toi aussi. Tiens, Mlle de Mérinval, Mlle de Forsange, Mlle Blünenthal...

Hector saluait, et Aymery l'imitait. Les deux jeunes gens, ayant traversé la rue pour se mettre à l'ombre, faisaient face à une porte cochère par où s'écoulait une véritable foule, exclusivement féminine.

— Ah! j'y suis! s'écria du Trahaut. C'est le cours de Mme Blin-Lépaulle, un cours de dessin et de peinture que suivent maintenant toutes les jeunes filles. Elles sont presque toutes accompagnées

de femmes de chambre ou d'institutrices... A ce propos, on m'a même raconté des choses extraordinaires, que je me suis refusé à croire,.. d'abord.

— Quoi donc?

— Oh! des énormités. Ma parole d'honneur! il y a des gens qui ne respectent rien.

— Mais quoi encore?

— Je te dis que c'est à n'y pas croire... Mais j'y crois tout de même, parce que le vrai, comme a dit Boileau...

— Laisse Boileau tranquille, et raconte, potinier.

— Eh bien! il paraîtrait, mon grand, que les jeunes filles,.. pas toutes, tu m'entends bien, pas toutes,.. il paraîtrait que les jeunes filles se dérangent...

— Oh! oh! s'exclama le grand Hector avec une mine scandalisée et un air de doute. Qu'est-ce que tu me chantes? Tu as toujours des histoires à vous servir, et d'un dur!.. Es-tu bien certain de ne pas les inventer?

— Puisque je te dis que j'ai peine à y croire, à celle-là, que je n'y crois même que par raison, pour ne pas avoir l'air plus bête que celui qui me l'a racontée... Eh bien! donc, l'autre jour, Bersac a prétendu qu'il se donnait ou s'était donné des rendez-vous criminels dans cette grande coquine de maison... C'est vrai, par parenthèse, que le local s'y prêterait, à la rigueur.

— Comment cela?

— Dame! regarde. Un bâtiment isolé, au fond d'une cour, où Mme Blin-Lépaulle a installé ses nombreuses classes et donne ses innombrables leçons; à droite et à gauche, sur le devant, des appartemens... On peut faire semblant d'entrer là-bas et entrer ici.

— Enfin, que prétend Bersac?

— Il affirme que deux jeunes filles dont on lui a donné le signalement, mais dont on lui a tû les noms... Tiens! l'une des deux, sinon les deux, pourraient bien se trouver dans le groupe que je vois poindre...

— Mlles de Moirans?

— Tout juste!

— Pourquoi?

— Eh! mon Dieu, d'abord parce qu'elles sont mal élevées... Et puis, de toutes celles que je vois là, il n'y a guère qu'elles qui aient si peu à perdre en se compromettant qu'elles aient pu...

— Sais-tu, dit Hector, que ça peut s'appeler un joli jugement téméraire, cette supposition?

— Pardon! je ne juge pas: je construis une hypothèse pour mon amusement particulier; je pense tout haut, simplement... Quel tort cela leur fait-il? Tu n'as pas l'intention de les épouser, ensemble ni

séparément?.. Mais, j'y pense! c'est Busigny qui pourrait me chercher noise à ce propos.

— Busigny?

— Parfaitement. Il fait la cour à l'aînée.

— Pas possible!.. Et Mme de Gatry?

— Mon bon Hector, ta montre retarde. Non-seulement Mme de Gatry a exécuté le plongeon, mais Mme de Lestable, ce qui me surprend bien davantage, a été délaissée. Du reste, tout m'étonne dans cette affaire-là. Pourquoi diable Busigny a-t-il quitté la vicomtesse, et si vite? Pourquoi la vicomtesse, à son tour, vient-elle de quitter Paris, quinze jours ou trois semaines plus tôt qu'à l'ordinaire?.. Et enfin, comment ce garçon peut-il songer à épouser Mlle de Moirans? Car il faut qu'il y songe pour la serrer de près en public... D'ailleurs, à la façon dont ils se regardaient, l'autre jour...

— Ah çà, mais, toutes les femmes alors, cet Adhémar!.. Bah! c'est un gentil garçon tout de même; je ne lui en veux pas.

— Pas même de t'avoir soufflé Mme de Gatry?

— Soufflé! soufflé!.. Pas plus qu'à toi, il me semble.

— Ah! si! parce que, moi, je n'avais encore rien fait pour m'attirer les bonnes grâces de la baronne, ni même pour attirer ses regards... Tu ne te rappelles donc pas nos conventions?

Il mentait avec une admirable sérénité, sans sourciller, sans tousser, sans broncher. — Il y a des hommes de cet extérieur lourd et disgracieux qui ont des facultés toutes féminines.

— Ainsi, reprit-il, tu ne lui en as jamais voulu?

Sa question réitérée, ainsi que le ton sur lequel il la faisait, semblait trahir une sorte d'étonnement.

— Ma foi, non! répondit le brave Hector avec une évidente sincérité.

Et il ajouta, candidement:

— Du reste, quand j'ai appris son succès, il y avait déjà longtemps que j'avais oublié la baronne. Je croyais qu'elle n'aimait pas la jeunesse. Ça renversait toutes mes idées, à cause de son âge; mais enfin, j'en avais fait mon deuil... Ah! ah! depuis, il a eu Mme de Lestable, le brigand! Eh bien! celle-là, je la lui envie davantage. En voilà une qui me plaît! Est-elle assez... pas comme les autres! Qu'est-ce qu'il a donc, Adhémar, pour les empaumer toutes? Son moyen? Le moyen d'Adhémar?

— Oh! bien simple: il les aime, tout bonnement.

— Mais, moi aussi, je les aime!

— Tiens, tiens, fit Aymery, qui n'écoutait que fort distraitement, voilà le vieux Dubuicourt, à présent... C'est étonnant! il est toujours fourré dans leurs jupons.

— Les jupons de qui?

— Parbleu ! s'écria du Trahaut avec impatience, dans les jupons de Mlles de Moirans. Voilà quatre ou cinq fois que je remarque... On jurerait qu'elles l'attendaient. As-tu vu comme elles sont restées longtemps sous la porte, à causer? Et lui, il sort avec ses filles, parmi les derniers. Qu'est-ce qu'il a besoin de venir chercher ses filles, à un cours de dessin, ce vieux roquentin-là? C'est le seul homme que l'on y voie.

— Dame ! ça, c'est son affaire, ça le regarde.

— N'importe ! elles l'attendaient.

— Qu'en sais-tu ?

— Oh ! tu es exaspérant avec ta candeur.

— Il me semble naturel de supposer qu'elles attendaient ses filles plutôt que lui-même.

— Oui, bon ! tout ce que tu voudras... Et ça, est-ce que c'est naturel aussi, cette gaîté du vieux pince-sans-rire, ces gentillesses des deux plus jeunes?.. Et cette conversation avec la cadette, sur le trottoir, à dix pas en arrière des autres?

— Voyons, qu'est-ce que tu supposes? Il faut avoir le courage de son opinion. Admets-tu que des jeunes filles, que ces jeunes filles ou l'une d'elles?.. Car enfin, je comprends, à la rigueur, que tu soupçonnes le vieux Dubuicourt d'aimer, comme tant d'autres de son âge, à fréquenter les tendrons ; mais de là à incriminer les intentions, probablement fort innocentes, de jeunes personnes parmi lesquelles tu choisiras ta femme, un jour ou l'autre...

— Moi?.. Pas si bête !

— Soit ! tu n'épouseras aucune de celles-là,.. parce qu'elles n'ont pas le sou. Mais leurs amies, mais les autres, qui ont des allures toutes pareilles et qui ont reçu une éducation guère meilleure, c'est tout de même dans ce bataillon-là qu'il faudra choisir... Eh bien ! je dis,.. je dis que tu ne penses pas ce que tu dis, et que Bersac radote avec ses histoires. Il y a peut-être, tous les dix ans, une jeune fille qui se conduit mal, et on en parle pendant cinquante ans... Moi, je crois aux jeunes filles,.. et aux cocottes.

— Tu as raison, mon ami : les unes te consoleront des autres, et réciproquement.

Ils se séparèrent là-dessus, Fougerac se dirigeant vers le boulevard, du Trahaut gravissant la rue Blanche. Mais, tandis que le premier jetait à peine un regard, en même temps qu'un nouveau salut, au groupe qu'il dépassait sur la place de la Trinité, le second se retournait mainte et mainte fois, pour suivre des yeux Dubuicourt, qui marchait, tout guilleret, le chapeau gris légèrement incliné sur l'oreille, causant et badinant avec les jeunes filles.

XI.

M. Dubuicourt habite un de ces beaux hôtels entre cour et jardin qui donnent, d'un côté, sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, et, de l'autre, sur l'avenue Gabriel. La cour est presque une esplanade, le jardin presque un parc. Au printemps, dès que les arbres sont feuillés, la résidence est enchanteresse. Pour donner des fêtes de nuit, quelle installation plus merveilleuse pourrait-on rêver? Aussi y vient-on beaucoup, de tous les coins de Paris où pénètrent les invitations regardantes, lorsque, deux ou trois fois l'an, l'hôtel ouvre ses portes. — C'est, d'ailleurs, un banquier dont la situation dans le monde est vraiment sans égale que M. Dubuicourt.

Sans avoir jamais chaussé les sabots traditionnels avec lesquels il est de règle qu'un financier parvenu ait accompli sa première étape, et surtout son entrée dans Paris, M. Dubuicourt, ou plus simplement Dubuicourt, — comme on l'appelle avec familiarité, — a connu des temps difficiles et ne fut pas toujours sans mérites. Fils d'un petit employé du ministère des finances et d'une digne femme qui se croyait de sérieuses accointances avec la noblesse, — parce qu'elle descendait d'un chevalier de Saint-Louis, vieux débris de Ramillies et de Malplaquet, — le futur associé des Laval avait reçu une éducation supérieure à la condition de ses parens, éducation dont il porte encore la marque. Entré tout jeune, par nécessité, comme expéditionnaire, chez le banquier Laval, dont la fortune et le crédit commençaient à s'affirmer, il ne tarda pas à s'élever jusqu'à la dignité de secrétaire du chef de maison. C'était à l'époque fabuleuse où l'on voyait de simples employés, dénués du plus élémentaire capital, devenir les associés de leurs patrons, sans même s'être toujours recommandés à l'attention de ceux-ci par un diplôme de bachelier. Ainsi advint-il du jeune Dubuicourt, dont l'intelligence commerciale, la tenue et les manières aristocratiques avaient également séduit le banquier Laval, lequel rêvait alors de décrasser la banque, encore plus ou moins confondue, en ce temps-là, avec l'usure. A peine son nom eut-il été introduit dans une raison sociale de cette importance, que Dubuicourt s'appliqua à devenir le financier mondain que le vieux Laval aurait tant voulu être. Il y réussit parfaitement, non pas d'emblée, sans doute, mais après la mort de son bienfaiteur et associé, dont les fils eurent à cœur de le garder avec eux. Au bout de quinze à vingt ans d'efforts, il était même arrivé, sans négliger les grandes affaires, à étendre et à consolider ses relations élégantes au point qu'on ne pouvait presque plus concevoir la société parisienne sans lui. Et, à vrai dire, grâce à sa distinction personnelle, compliquée de chic anglais, il ne la dépare pas, cette société, —

tant s'en faut. Il a du goût et l'entente de la dépense qui fait honneur. On le dit bien un peu sec et méticuleux dès qu'il s'agit de donner; mais de cela les pauvres seuls peuvent s'apercevoir. Du reste, bon catholique et bon royaliste, ayant marié sa fille aînée à l'un des plus nobles et des plus respectables gentilshommes de France, il n'est même plus discuté. S'il a des défauts et des travers, que l'on proclame volontiers, du moins en parle-t-on comme des ridicules d'un égal, et non comme de ceux d'un parvenu.

Ces fêtes d'été qui se donnent dans les jardins, aux dernières limites de la saison, c'est lui qui les a intronisées. C'est grâce à lui qu'elles sont devenues les manifestations suprêmes de la haute vie. C'est à lui surtout que revient l'honneur de cette invention charmante du costume *conseillé*, et non plus imposé. Un mot au bas des cartes d'invitation indique le caractère de la fête, assez généralement pastoral, mais toujours facultatif, de sorte qu'il n'y a guère que les jeunes gens qui se déguisent : personne n'y perd, — pas même le diable. Le bal se dédouble le plus naturellement du monde; il y a deux fêtes en une : dans les appartemens, une réception agrémentée de danse; dans le jardin, un divertissement champêtre, dont certaines parties seulement ont été réglées d'avance, comme les pas d'un ballet.

Ce soir-là, il s'agissait d'une *bergerie*. Le jardin, ainsi que les années précédentes, était inondé de lumière électrique et défendu contre la curiosité des promeneurs nocturnes par une clôture de volets pleins doublant la grille. Dans cette clarté blanche, les arbres et le gazon semblent artificiels; on jurerait un décor de théâtre. Mais le coup d'œil n'en est pas moins agréable, et le pittoresque n'a point à en souffrir. Vers minuit, la fête bat son plein. Les salons du rez-de-chaussée, sans être absolument déserts, sont un peu abandonnés. La nuit, d'ailleurs, est douce et sereine, et c'est à peine si les femmes jettent sur leurs épaules nues une pèlerine ou une sortie de bal, pour venir, du haut du perron de la façade postérieure de l'hôtel, contempler une jeunesse qui réalise la gracieuse fiction des bergers et des bergères poétiques de la fable, de l'ode ou du roman d'autrefois.

Une ronde, très enlevée par un orchestre invisible, rassemble ces pastoureaux, pour la plupart vêtus de satin, et en forme une guirlande chatoyante, qui ondoie, s'allonge, se brise, se rajuste et finalement s'éparpille sur la pelouse et dans les allées. La première phase du divertissement est achevée; on consacre l'entr'acte à se restaurer, les uns entourant un buffet improvisé dans le jardin même, les autres préférant les ressources plus sérieuses de la salle à manger.

C'est à ce moment-là qu'Aymery du Trahaut, — un bien vilain

berger, — rencontre, aux abords du buffet intérieur, Mme de Gatry, qui, elle, quoique pouvant encore jouer, — de nuit, — à la bergère, a préféré la toilette de bal au travestissement.

Sans doute, il la cherchait, car il s'est hâté d'abord de s'approcher, puis, ayant attendu qu'elle fût assise et eût entamé son granit à l'ananas, il a pris place auprès d'elle, dans un angle un peu obscur.

— Vous aimez les informations toutes fraîches, n'est-ce pas, madame?

La baronne regarda le jeune homme avec une curiosité vaguement mêlée de crainte. Elle n'avait pas d'antipathie pour lui, mais peut-être était-ce seulement parce qu'il l'avait aimée; en tout cas, il l'inquiétait. Ce garçon de vingt-trois ans, qui ne perdait jamais son assurance, même lorsqu'il faisait un pas de clerc, et dont parfois l'esprit et la faconde effaçaient la laideur, ne ressemblait à personne. Et puis, dans ses rapports avec elle, il en avait usé singulièrement. Sans un mot qui eût rien précisé, il avait établi entre elle et lui le lien mystérieux d'un secret; il en était venu à la dominer par l'art des sous-entendus. Quoi qu'elle fît, elle avait l'impression, lorsqu'il l'abordait, que c'était uniquement par convenance qu'il ne prenait pas des allures et un ton plus familiers, et elle n'eût été qu'à moitié surprise de l'entendre tout à coup lui parler de ce qui la préoccupait. De plus, elle le devinait méchant et vindicatif. Elle lui devait, sous une forme extrêmement habile et prudente, la révélation ou la confirmation des infidélités d'Adhémar; elle avait peur qu'il ne lui rendît, un jour ou l'autre, quelque nouveau service du même genre. Et cependant, du côté de Busigny, tout paraissait terminé. Elle venait de se trouver en face de lui, pour la première fois depuis leur rupture : il l'avait saluée entre deux portes; elle avait incliné la tête, ne le regardant que juste assez de temps pour constater que sa peau de mouton, doublée de satin blanc, son maillot rose, ses sandales et son grand chapeau enguirlandé ne le rendaient pas grotesque le moins du monde, et ç'avait été tout.

— Vous savez, ajouta du Trahaut, j'ai la spécialité des primeurs, en fait de commérages.

— Et d'où vient votre zèle à les répandre?

— De mon désir d'amuser ou d'obliger les gens, d'abord... Joignez à cela que des commérages que l'on garde pour soi n'ont pas le moindre attrait.

— Eh bien! débarrassez-moi de ceci et revenez me conter vos histoires.

Quand Aymery eut porté dans la pièce voisine la coupe et la cuillère qu'on lui avait remises, il revint en effet s'asseoir près de

la baronne, — bizarre, mais non gêné, et, par suite, à peine ridicule, avec sa peau de bête enrubannée, qui lui allait en dépit du bon sens.

— Qu'est-ce que vous pensez de Mlles de Moirans?

— A quel point de vue? demanda la baronnne, qui, n'ayant été à même de rien observer, ni de rien voir, ni de rien apprendre, ne pouvait que rester indifférente à la question qu'on lui posait.

— Au point de vue du mariage.

— Vous songez à épouser une de ces demoiselles?

— S'il s'agissait de moi, chère madame, je ne vous aurais pas annoncé un cancan frais éclos, mais simplement une nouvelle... Encore ai-je trop d'humilité pour me mettre en tête de vous intéresser avec ce qui me concerne. Non, il s'agit d'un ami.

— D'un ami à vous?

— Oui, à moi, fit Aymery.

— Mais, je pense de Mlles de Moirans... Mon Dieu! je n'en pense rien. Pour penser quelque chose des gens, il faut qu'ils tiennent à votre existence par quelque côté.

— J'aurais aimé pourtant à avoir votre avis: je recueille des renseignemens sur leur compte... Mon sentiment personnel est que ces jeunes personnes n'appartiennent pas à la catégorie de celles qu'on épouse.

— Pourquoi donc? On épouse toutes les jeunes filles; théoriquement, du moins, on peut les épouser toutes.

— Je dirai alors qu'elles ne sont pas, selon moi, de celles que l'on a raison d'épouser.

— Cela dépend du point de vue. Tout le monde, même aujourd'hui, ne tient pas à l'argent.

— Mon ami n'y tient pas, en effet, à ce que je crois; mais il y a des considérations d'un autre ordre... Quand on porte un nom honorable, un beau nom, quand on s'appelle Busigny...

— Ah çà, interrompit la baronne, qui pâlit un peu et dont la gorge se souleva, de quoi me parlez-vous?

— D'un mariage qui est dans l'air, d'un mariage qui m'intéresse, et que je ne comprends pas.

Comptez-vous sur moi pour vous l'expliquer?

— Non; mais j'ai peut-être compté sur vous pour achever de m'édifier quant à la personne et à la famille de la jeune fille.

Mme de Gatry parut se demander si elle poursuivrait l'entretien. L'intervention de ce personnage, laquelle menaçait de devenir chronique, l'agaçait évidemment, et, à un mouvement brusque de sa tête, on aurait pu conjecturer qu'elle allait le rudoyer. L'espèce de confidence implicite qu'elle avait faite un jour à du Trahaut ne pouvait la gêner beaucoup: quantité de femmes, dans le monde, savent leurs

petits secrets à la merci de leurs amis, sans en prendre autrement d'alarme, pourvu que, parmi ces amis, il n'y ait pas une amie; en outre, la baronne n'avait pas tant de ménagemens à garder. Mais elle avait, en revanche, tant de choses à apprendre, et qui l'intéressaient si fort, au moins rétrospectivement, qu'elle préféra s'écrier :

— D'abord, que me contez-vous-là? M. de Busigny se marier! A propos de quoi?

Puis, elle continua sur un ton railleur :

— Ne m'avez-vous pas appris, il n'y a guère de temps, qu'il s'occupait de Mme de Lestable?.. Et puis, que viennent faire là-dedans les filles de Mme de Moirans? Si... votre ami se mariait, je présume qu'il épouserait plutôt Mlle de Sylviane, qu'on lui destine très pertinemment.

— Mme de Lestable! Mlle de Sylviane! fit du Trahaut, tout cela est à mettre au rang des olim. Ne savez-vous pas bien que la vicomtesse a quitté Paris pour aller s'enfouir à Lestable, en plein mois de juin, au fond de la Bresse, dans l'Ain? Dans un pays où elle n'a pas passé quinze jours depuis qu'elle est mariée! Je ne croyais pas qu'elle fût capable de prendre quoi que ce soit aussi à cœur... Cela moins que toute autre chose... Quant à Mlle de Sylviane...

— Enfin, comment savez-vous ce mariage? Est-il officiel, annoncé?

— Non pas. Mais j'ai observé Busigny; cela m'a suffi.

— Il peut s'être épris, par accident, de Mlle... Laquelle est-ce?

— L'aînée, Mlle Régina.

— Ce ne pouvait être, en effet, que celle-là... Mais, de l'amour ou du caprice au mariage...

— Oui, il y a la famille, qui est une fameuse banquette irlandaise à franchir, surtout tant qu'on n'a pas vingt-cinq ans. Mais, au fond, Busigny est un sentimental, qui, à l'exemple de tous ses pareils, saura piétiner sa famille.

— Enfin, ce sont des suppositions, tout cela...

— Non; c'est une certitude, une belle et bonne certitude... surtout depuis que j'ai dépêché à Mme de Moirans ma cousine Kermeriou, la meilleure langue et la plus fine mouche de ma parenté. La mère de Mlle Régina, en effet, habilement circonvenue, grâce aux indices relevés par moi, et se retranchant, au reste, fort mal, s'est laissé enlever un aveu... Cela, ce soir même, tout à l'heure... Maintenant, si vous voulez vous donner la peine de suivre Adhémar en ses manèges, je ne pense pas que sa conduite me démente.

Mme de Gatry donnait des signes d'irritation ou de contrainte. Aymery, sans paraître s'en occuper, se mit à lui parler des jeunes filles dont il avait jeté le nom en avant dès le début de l'entretien. Il

parla aussi du cours de Mme Blin-Lépaulle, de la rencontre qu'il avait faite, rue Blanche, de ces demoiselles escortées par Dubuicourt ou, pour mieux dire, cueillies par lui, à la sortie. Il parla enfin des histoires à dormir debout que colportait Bersac, et même de l'ingénieux et bienveillant petit travail d'induction auquel il s'était livré lui-même pour combler les lacunes résultant de l'absence des noms. Mais, arrivé là, il montra de l'hésitation, presque de la bonhomie, affectant de soupçonner Mlles de Moirans pour n'avoir point à en soupçonner d'autres. N'est-il pas plus naturel, plus équitable, de cantonner ses doutes dans les régions suspectes que de les laisser vaguer à travers le monde? Et, justement, des deux historiettes de Bersac, l'une, la seule qui fût claire, un peu circonstanciée, pouvait très bien avoir eu Mlle Régina pour héroïne. Il s'agissait d'une jeune fille, blonde et très jolie, qui avait été aperçue, un soir, dans l'entre-bâillement d'une porte du rez-de-chaussée, épiant, derrière un jeune homme pareillement aux aguets, le moment favorable pour se glisser dans l'allée. C'était au frère d'une élève qu'était échue l'aubaine de cette amusante surprise. Ayant voulu allumer un cigare en attendant sa sœur, qu'il était venu chercher trop tôt, il avait pénétré dans un renfoncement sombre où donnait une porte, et, à la lueur de son allumette, il avait vu, parfaitement vu, par l'hiatus indiscret de la porte, que l'on ouvrait au même instant avec précaution, les deux têtes s'avancer anxieuses. Au surplus, ces deux têtes resteraient probablement anonymes à tout jamais, le conteur ayant eu la délicatesse de ne nommer personne, à défaut du courage de ne rien dire.

— Mais, continua du Trahaut, écartons les suppositions plus ou moins gratuites, pour nous en tenir aux faits sensibles. Ne vous paraît-il pas que Dubuicourt soit bien empressé, bien familier avec ces demoiselles, avec la cadette surtout? Comment Mme de Moirans, comment Mlle Régina peuvent-elles tolérer, si elles ne la favorisent, cette familiarité, que le sans-gêne de la petite Paule se charge de rendre souvent inconvenante et que vous avez certainement remarquée?

— J'avoue, en effet, avoir observé quelque chose de cela, — dit la baronne, dont le visage contracté s'éclairait, malgré qu'elle en eût. — Mais, si vous avez des doutes sérieux sur l'honorabilité de Mlle de Moirans, puisque vous êtes l'ami de M. de Busigny, dissuadez-le de ce mariage... C'est bien simple.

— Bah! me croirait-il? Point. Il se brouillerait avec moi, et voilà tout ce qu'il en serait... Il faudrait que quelqu'un qui fût lié avec la famille d'Adhémar...

— Ah! bon, je comprends... Dites-moi, on jurerait que c'est une satisfaction personnelle que vous entrevoyez... Par exemple, une vengeance?

— Et... quand cela serait? — fit du Trahaut avec audace, en regardant la baronne, qui, évidemment heureuse de pouvoir enfin prendre l'avantage, s'apprêtait, sans aucun doute, à persifler son interlocuteur, toute affaire cessante.

Puis, il ajouta :

— Y aurait-il là de quoi vous étonner?.. Je vous aimais, et c'est lui que vous avez aimé. Non contente de l'aimer, vous l'avez mis de moitié dans la gaîté que vous procuraient mes pauvres effusions épistolaires... Oui, oui, dans le parc de Troussecourt, j'ai vu, et je me souviens... Oh! d'ailleurs, je n'ai pas de haine ni de rancune à votre égard : l'amour trahi venge l'amour dédaigné. Mon ressentiment peut même faire cause commune avec le vôtre. Et, sérieusement, c'est à ceci que j'en voulais venir : empêchez le mariage de Busigny par des révélations désagréables ; cela vous sera facile, à vous qui êtes dans les bonnes grâces du vieux duc, et vous connaîtrez la joie, à coup sûr peu banale, d'accomplir une bonne action, tout en vous vengeant... Car, remarquez bien, vous lui sauverez peut-être l'honneur, à Busigny...

Mme de Gatry examinait du Trahaut avec une attention à travers laquelle l'étonnement et le mépris se faisaient jour ensemble.

— Vous croyez que je lui sauverais l'honneur?.. Non, mon cher monsieur, vous ne pensez pas ce que vous dites. Si Mlle de Moirans était vraiment indigne de M. de Busigny, vous la lui laisseriez épouser, sauf à prendre vos mesures pour que la lumière se fît en temps et lieu.

Elle se leva. Du Trahaut l'imita, et, s'inclinant devant elle :

— Vous agirez, madame, comme il vous plaira, oubliant, si bon vous semble, à quel point on s'est moqué de vous, oubliant que vous avez été l'un des deux passe-temps de Busigny pour le faire patienter jusqu'à l'amour et au mariage,.. ce qui est tout un à ses yeux, je pense.

Comme la baronne s'éloignait, très rouge, après un bref salut, le jeune homme mâchonna ces bouts de phrase :

— C'est égal, voilà un mariage qui n'est pas fait, surtout si on lui en parle... Et on lui en parlera... Elle blanchira peut-être la jeune personne, mais elle n'en noircira que mieux la famille...

Pendant ce temps-là, Adhémar, délivré du souci que lui avait infligé, durant toute la première partie de la soirée, la perspective de rencontrer ses deux anciennes maîtresses, dansait heureux la *serpentine* autour des grands feux de Bengale allumés dans le jardin. Il tenait par la main deux bergères adorables : une sainte Geneviève, toute de linon vêtue, et une blonde Estelle, joliment attifée, — dont il était visiblement le Némorin.

XII.

Lorsque, dans les derniers jours de juin, Adhémar rallia Troussecourt, il ne se doutait guère que son aïeul eût procédé déjà à un commencement d'information.

Le vieux duc, pourtant, était venu, contrairement à ses habitudes (car il ne possédait même plus de pied-à-terre à Paris), passer une semaine entière dans la région du boulevard. Il avait repris langue aussitôt, s'était renseigné tant bien que mal auprès de ses amis; mais, n'ayant rien appris de caractéristique sur les Moirans, il avait fini par se rendre chez Mme de Gatry. La chose était d'autant plus faisable, que jamais il n'avait eu le loisir ou le souci de tirer au clair les relations de son petit-fils avec la baronne. Et, en tout état de cause, l'aimable femme devait être à même de lui fournir des indications précieuses.

Néanmoins, elle fut d'abord héroïque, se contentant de répéter à M. de Busigny ce qu'il venait d'entendre dire sur tous les tons, à savoir que la famille de Moirans était une bonne famille ayant éprouvé de multiples revers de fortune et que l'on soupçonnait de vivre difficilement. Elle n'en dit pas plus long pour commencer, et le duc n'en avait pas obtenu davantage des quelques personnes auxquelles il s'était adressé en premier ressort. Aussi bien, dans cette voie, les gens du monde ne vont-ils jamais loin, — tant qu'on ne les pousse pas. A part le cas de forfaiture caractérisée, on n'aime guère à se faire l'écho de bruits malveillans qui ont, en général, une apparence calomnieuse, même lorsqu'ils sont solidement motivés. Certes, l'envie ne manquait point à la baronne d'allonger et de corser un peu sa déposition. Mais la besogne lui paraissait répugnante depuis qu'Aymery la lui avait indiquée. — Au fond, c'était une charmante et excellente femme, comme presque toutes celles qui ont beaucoup aimé. Elle s'était vantée, lorsqu'elle avait menacé Adhémar de lui faire et de faire à la jeune fille qu'il épouserait tout le mal possible. Son courage défaillait devant la malpropreté de la tâche. Il est bien vrai qu'elle pouvait se dire qu'elle rendrait peut-être service à la famille de Busigny et à Adhémar lui-même en s'étendant sur le cas des Moirans; mais, en personne droite qu'elle était, elle se défiait des dispositions serviables où la rancune trouve son compte. Elle préférait se désintéresser de l'intrigue, comme c'était incontestablement son droit. Et cependant, elle avait la partie belle, on en conviendra, puisqu'elle avait remarqué d'elle-même certains détails suspects dans la conduite de Mlles de Moirans, et que, coïncidence piquante, c'était à Adhémar en personne qu'elle avait d'abord fait part de ses observations.

Le duc se montra fort chagriné de n'avoir rien de plus consistant que des bruits vagues de ruine et de misère à se mettre sous la dent.

— Ce bêta d'Adhémar! dit-il en s'apprêtant à se retirer. Je l'aide à différer un mariage excellent, mais hâtif, je lui procure un sursis, et le voilà qui s'amourache d'une petite fille sans dot, qui a des parens dont personne ne veut rien dire, ni en bien ni en mal!.. Est-elle jolie, au moins, cette péronnelle?

— Parfaitement jolie.

Le duc soupira.

— Allons! fit-il, c'est toujours cela,.. puisque nous allons la voir.

Mais il se hâta d'ajouter :

— Sarpejeu! n'allez point croire qu'il l'épouse!.. Le petit misérable! le petit nigaud!.. Mais qu'ont donc les jeunes gens, aujourd'hui? L'orgie ou le mariage, n'y a-t-il plus de milieu? N'y a-t-il plus de femmes à aimer simplement, sans dénoûment tragique?.. Ah! ma chère enfant, que ce siècle est godiche, quand il n'est pas sinistre!

La baronne s'abstint de toute réplique. Alors, le vieux duc, comme s'impatientant, reprit, avec une amusante véhémence qui porta au rouge vif sa coloration rose :

— Vous pensez bien que ce mariage ne va pas s'accomplir ainsi, du jour au lendemain. Il nous faut des renseignemens précis, detaillés... Oh! je les trouverai ailleurs, puisque vous n'en avez pas à me donner... Ah çà, dites-moi tout au moins si elle est bien élevée, cette petite pécore?

— Je ne la connais pas assez pour rien affirmer... Mais il ne m'a pas paru qu'elle se tînt moins bien qu'une autre.

— Au fait! dit M. de Busigny, c'est une amie d'Alix de Sylviane : elle ne peut pas être tout à fait mal... Cela va nous causer bien de l'ennui, cette sotte histoire. Je vois d'ici la chose. Une jeune fille charmante, des parens douteux ou impossibles, des discussions, du sentiment... Nous voilà en plein roman... Mais elle a des sœurs, cette infante sans apanage?

— Oui, deux sœurs, mais dont elle est l'aînée. De sorte que ce n'est point une infante... Il est vrai qu'elle n'en est pas plus riche pour cela... Je m'empresse d'ajouter, puisque vous voulez des détails, qu'elle est beaucoup mieux que ses sœurs, sous tous les rapports... Oh! incomparablement.

Grâce à l'insistance de M. de Busigny, la tentation avait été trop forte. La baronne y avait succombé : elle avait fini par dire un mot qui appelait une demande d'explication.

— Ah! ah! — fit le vieux duc, qui, à demi soulevé déjà sur son fauteuil, s'y rencogna avec une malicieuse béatitude. — Incomparablement mieux que ses sœurs!.. Elles laissent donc à désirer, les sœurs?

— Mon Dieu, leur genre n'est pas à l'abri de toute critique, c'est clair... D'abord, vous savez ou vous saurez que les jeunes filles ne sont plus ce qu'elles étaient.

— Diable!.. C'est que, si elles ne sont plus ce qu'elles étaient, je ne vois pas bien ce qu'elles peuvent être.

— Comprenez-moi, ou plutôt n'ayez pas l'air de ne pas me comprendre, mon cher duc. Je veux dire que les jeunes filles, aujourd'hui, étant élevées de tout autre façon qu'elles ne l'étaient de votre temps... et même du mien, il y a nécessairement de grandes différences entre leurs allures et celles que l'on considérait jadis comme obligatoires jusqu'au mariage. On parle très bien devant elles de femmes en couches et d'actrices à la mode; elles se taisent, il est vrai, sur les femmes en couches, et même quelquefois sur les actrices à la mode; mais enfin, tout cela leur tombe dans les deux oreilles et ne ressort ni par l'une ni par l'autre. De là plus de liberté dans les regards, dans le langage, dans la tenue... Mais cela ne tire guère à conséquence, n'est-ce pas?

— Hum! je ne sais trop... Voyons, voyons, j'ai besoin d'être édifié...

Il le fut. Car la baronne eut beau se défendre, elle ne put se dérober longtemps aux assauts de plus en plus pressans que livrait à sa discrétion méritoire la légitime curiosité du vieillard. Des généralités il lui fallut passer aux détails, et des exemples aux faits particuliers. Toutefois, elle persista à soutenir que personnellement elle ne savait rien, n'avait rien observé de choquant en dehors de ce que l'on peut constater partout, si bien que tout était commérage dans ce qu'on lui faisait dire. Elle eut, du reste, une idée remarquable, qui fut de mettre en avant du Trahaut. Ce qu'elle racontait, elle le tenait de lui: que ne s'adressait-on à lui? De la sorte, elle rejetait la responsabilité sur qui de droit et conservait quelque chance d'être désagréable à son infidèle sans encourir de sérieux embarras de conscience. Un autre avantage de la combinaison, c'était l'espoir que ce gros reptile aux yeux de crapaud, qu'elle avait pris en grippe depuis qu'il l'avait choisie pour transmettre son venin, rencontrerait l'occasion de se faire molester plus ou moins dans l'affaire. En fin de compte, elle redit la moitié de ce qui lui avait été dit à elle-même, et de telle manière que l'auditeur fût moralement contraint d'aller demander l'autre moitié à celui qui la détenait.

Le duc, en effet, y alla dès le lendemain. Il faut croire qu'on

lui fit bonne mesure, car il avait un air gravement soucieux lorsqu'il remonta en wagon, ne précédant que de vingt-quatre heures, sur la route de Troussecourt, son petit-fils, à qui il avait eu soin de ne pas rendre visite.

Quand Adhémar se présenta devant ses grands-parens, il se trouva donc en face de gens prévenus. A la froideur de l'accueil, il devina tout de suite que la lutte serait longue. Aussi se garda-t-il bien de l'engager sur l'heure. Même il ne sonna mot de son amour ni de ses projets, se disant qu'il aurait bien plus beau jeu après l'apparition de Régina patronnée par Alix.

Cette apparition, au surplus, ne devait pas se faire attendre. Dans la première semaine de juillet, un vis-à-vis brillamment attelé amena la marquise et les deux jeunes filles. On se promena dans le parc, on causa pendant une demi-journée, sans que la gêne très réelle du duc et de la duchesse se manifestât autrement que par un parti-pris de banalité dans le choix des sujets de conversation. Cette politique circonspecte des châtelains de Troussecourt, jointe à l'accaparement des jeunes filles par les sœurs d'Adhémar, eut pour résultat d'empêcher que celui-ci ne se livrât à la moindre tentative d'intimité. Entre lui et Régina il n'y eut que des regards échangés. Peut-être même les visiteuses fussent-elles reparties sans qu'une seule parole favorable à l'avancement de leurs affaires eût été prononcée devant eux ou par eux, si, au moment de remonter en voiture, Alix ne s'était approchée du jeune homme pour lui dire à voix haute :

— Venez souvent à Nélizy. Nous ne sortons pour ainsi dire pas de la propriété ; vous serez donc toujours à peu près assuré de nous rencontrer.

A quoi elle ajouta, plus bas :

— Vous pouvez informer votre grand'mère de mes résolutions et de mes projets; cela vous facilitera la tâche. Courage! faites vite et bien : on vous aime.

Le soir, — profitant de la retraite hâtive de ses sœurs, qui préparaient pour le lendemain certaine fête enfantine offerte par elles annuellement à l'école de Troussecourt, — Adhémar prit son courage, ainsi qu'Alix le lui avait conseillé dans la journée même. Du reste, il n'avait jamais eu d'hésitation que sur l'opportunité de l'heure à choisir, et il ne ressentait guère d'autre timidité que celle qui résulte naturellement de l'obligation de concilier le respect avec la fermeté dans une profession de foi difficile.

M. et Mme de Busigny se tenaient, les soirs d'été, dans leur grand salon blanc, où ils avaient coutume de lire, chacun pour soi, jusqu'à une heure assez avancée, près d'une table ronde en malachite sur laquelle gisaient, éparses en une fraternelle promiscuité, des

revues et des brochures dont les tendances n'étaient pas moins variées que les nuances de leurs couvertures. Il y avait là, à côté de la *Semaine religieuse* du diocèse de Beauvais et de l'*Annuaire dominicain*, le *Bulletin de la Société hippique française* et les *Annales de biologie et d'anthropologie rurales*, ainsi que *l'Agronome de l'Ile-de-France*, — car, si la duchesse se confinait volontiers dans les lectures pieuses, le duc, lui, un peu plus éclectique, partageait sa sollicitude et ses loisirs entre les différentes publications sportives, scientifiques et agricoles qu'un grand propriétaire, doublé d'un esprit curieux, se doit à lui-même de parcourir au jour le jour. — On venait de fermer les volets, après avoir apporté les lampes. Le recueillement était complet, qui servait d'intermède entre les deux séances de lecture, dont l'une se faisait avant la tombée de la nuit et l'autre à la lumière. Ce fut donc au milieu d'un religieux silence qu'Adhémar éleva la voix.

— Je voudrais bien vous parler, vous reparler un peu de certaine affaire qui m'intéresse, dit-il.

A cet exorde, le binocle dont M. de Busigny se servait à regret quitta le nez aristocratique à l'extrémité duquel il se tenait en équilibre, et les lunettes de la duchesse rentrèrent dans leur étui.— Ces prodromes d'une attention inquiète eurent pour effet d'affermir le débit d'Adhémar, et le jeune homme continua, sur un ton décidé :

— J'attendais que vous eussiez vu Mlle de Moirans... Comprenez-vous un peu, grand'mère, et vous, grand-père, que je me sois laissé séduire?

Le duc ne répondit rien, mais tourna la tête à droite et à gauche, comme si son col de chemise l'eût étranglé, ce qui était chez lui un signe certain de grande impatience. La duchesse, elle, dit doucement :

— C'est donc sérieux? Tu penses toujours à cette jeune fille?

— Si j'avais dû n'y plus penser au bout de quinze jours, grand'mère, je ne me serais pas permis de vous prévenir que j'y pensais... Seulement, je voulais que vous la vissiez. C'est fait...

— Eh bien! mon enfant, nous devons te dire tout de suite que, si charmante que soit cette jeune personne, il nous paraît impossible que tu l'épouses.

— Pourquoi?.. Vous ne vous étonnerez pas que je vous demande quelques explications?

— Parce que sa famille n'est pas sans reproche.

— Sa famille peut-être, mais elle...

Il partit de là pour raconter, en laissant soigneusement de côté tout ce qui avait trait aux parens de Régina, son petit roman. Il dit très naturellement quelle impression avait faite sur lui la jeune fille, et combien il la savait digne d'être aimée, choisie par lui.

— Enfin, conclut-il, c'est une amie, la meilleure amie, peut-être la seule, de Mlle de Sylviane,.. que vous vouliez me faire épouser, grand'mère.

— Soit, mon enfant. Et c'est là, bien certainement, une excellente note à mes yeux... Cependant, on ne saurait, sans beaucoup d'exagération, étendre au mariage l'application du précepte en vertu duquel les amis de nos amis sont nos amis... Alix était un parti convenable...

— Oui, fit le duc, qui se leva (il y était toujours prompt). — Ce que c'est pourtant, ajouta-t-il en arpentant le salon, que l'esprit de contradiction chez les jeunes gens! En voici un qui n'était pas pressé de se marier quand il avait en perspective une union parfaite; mais rencontre-t-il une jeune personne qu'il ne devrait pas songer à épouser, vite, il la lui faut pour femme!.. Eh! ne pouviez-vous, mon cher, vous en tenir à Mlle de Sylviane?

Adhémar sourit en regardant sa grand'mère, qui opinait de la tête.

— Pour épouser Mlle de Sylviane, dit-il, légèrement goguenard, il eût fallu qu'elle s'y prêtât... J'avais bien raison, ma chère grand'-mère, de vous demander, avec un doute dans l'esprit, si vous étiez en possession du consentement de celle vers qui vous me poussiez avec tant d'ardeur.

— Qu'est-ce que tu veux dire par là?

— Que Mlle de Sylviane, répliqua Adhémar triomphant, n'a jamais eu l'intention de se marier avec moi, ni avec un autre... si ce n'est avec celui que, dans le langage mystique des couvens, on appelle l'Époux.

— Alix, religieuse!

— Mon Dieu, oui... Elle m'a dit son secret, à un moment où, ayant le cœur parfaitement libre, j'étais peut-être sur le point d'éprouver ou de me donner pour elle une inclination conforme à vos souhaits. Et, tantôt, j'ai été autorisé, exhorté même à divulguer ce secret.

Mme de Busigny laissait voir toute l'amertume de sa déception, semblant chercher à terre les débris de son aimable rêve de grand'mère. Pour le duc, qui n'avait personnellement à déplorer aucune catastrophe intime, aucun écroulement d'espérances, la révélation était d'un mince intérêt. Aussi se dépêcha-t-il de riposter :

— Bon! vous vous trouviez de la sorte exempté du mariage pour quelque temps. Quelle idée s'est emparée de vous, moins d'un an après nous avoir quittés?..

— Pardon, mon grand-père, interrompit Adhémar, mais je ne crois pas m'être éloigné sensiblement de la ligne de conduite que vous m'aviez tracée vous-même.

— Plaît-il?

— Vous m'avez recommandé de ne pas faire un mariage d'argent et de me marier pour sortir du monde, quand j'en aurais assez...

— Prétendez-vous en avoir assez avant d'en avoir goûté?

— J'en ai goûté... jusqu'à la satiété, jusqu'à l'écœurement... Que voulez-vous? Tous les dégoûts, comme tous les goûts, sont dans la nature... Et puis, probablement, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient jadis. Beaucoup d'élégance et de politesse peuvent masquer bien des désordres et des vilenies qui, vus tout à cru, n'ont plus rien pour séduire ni pour aveugler... Voyez-vous, quand on s'aperçoit qu'on est en mauvaise compagnie, il faut prendre un parti sans retard : on reste ou l'on s'en va. Mais, si l'on reste, c'est qu'on se trouve bien.

En disant cela, avec une conviction vigoureuse, il s'était assis près de sa grand'mère, sachant bien de quel côté il convenait qu'il cherchât des alliances. — Il reprit aussitôt, d'une voix adoucie, presque caressante :

— Bref, je ne me connais plus qu'un désir, qui est d'épouser Mlle de Moirans et de vivre avec elle, ici-même.

Il comptait évidemment beaucoup sur l'effet de la seconde partie de ce programme, lequel effet, d'ailleurs, ne manqua pas de se produire à l'égard de Mme de Busigny. La bonne dame eut pour son petit-fils un coup d'œil attendri. Mais le duc, prévoyant sans doute qu'une complication allait surgir par là, s'empressa d'articuler nettement cette formidable fin de non-recevoir :

— Brisons là, mon cher enfant. Il y a des raisons majeures qui vous interdisent de songer davantage à ce projet ou, tout au moins, qui nous interdisent d'y penser pour vous... Je ne donnerai jamais mon consentement à votre mariage avec Mlle de Moirans... jamais, quoi qu'il arrive!

Adhémar, le petit Adhémar, très pâle, s'était dressé tout d'une pièce, avec un air de résolution qui le grandissait d'une coudée.

— Mon cher grand-père, dit-il, la voix émue, mais le cœur ferme, voilà une dure parole qui vous est échappée. Laissez-moi espérer que je vous ramènerai à d'autres sentimens, ou du moins à une autre manière de voir... En tout cas, vous pouvez être assuré, dès à présent, de deux choses : c'est que jamais je ne me départirai du respect que je vous dois, et que jamais non plus, je n'oublierai ce que m'impose l'engagement que j'ai pris librement envers Mlle de Moirans... que j'aime, qui le sait, et qui compte sur moi ou est en droit d'y compter.

— A votre aise! monsieur, fit le duc sèchement. Dans deux ou

trois ans, vous pourrez nous donner une belle-fille... légale. Mais ne vous attendez pas à autre chose.

— Adhémar ! murmura la duchesse extraordinairement agitée.

Le jeune homme, qui n'avait pas deviné quelle issue fâcheuse était réservée à cet entretien préparatoire, se sentait sérieusement atteint. Il avait autant de tendresse que de vénération pour ses grands parens. Entrer en lutte avec eux, c'était ce qui pouvait lui arriver de plus pénible, — après l'obligation de renoncer à Régina. Il fallait même que l'amour eût pénétré bien profondément dans son cœur pour qu'il le mît au-dessus de sa déférence aux volontés, voire aux préjugés grand-paternels. Il était donc fort malheureux. Mais il était surtout très étonné. Ne sachant rien de la prompte campagne d'éclaireur menée par le duc et ne se doutant pas des raisons qu'avait son aïeul de se montrer si énergiquement hostile, dès l'abord, et si cassant, l'infortuné garçon s'efforçait vainement de comprendre quel secret motif avait déterminé un accueil à ce point rébarbatif et décourageant. Devenu perplexe, il se demandait s'il valait mieux en demeurer là, pour le quart d'heure, ou pousser bravement plus avant. Son amour, qui, à l'exemple de tous les amours, avait reçu du choc auquel on venait de le soumettre un surcroît de force et d'impatience, le contraignit de se ranger au dernier parti.

— Maintenant, — dit-il, en rompant un long silence, qu'avait seul troublé le pas sec et comme crépitant du vieux duc, encore jeune pour la colère, — vous me permettrez de vous demander respectueusement, mon grand-père, quelles sont ces raisons majeures dont vous avez parlé... Car, il importe que vous en soyez informé dès ce soir : j'ai donné ma parole, ni plus ni moins.

— Eh bien ! monsieur, fit ironiquement le duc, votre honneur étant doublement intéressé dans l'affaire, intéressé au mariage, et intéressé à la rupture, vous choisirez votre genre de banqueroute.

— Mon honneur est-il vraiment intéressé, dit le jeune homme avec tout le calme dont il était capable, à ce que je rompe un engagement comme celui qui me lie envers une jeune fille dont le seul tort est d'avoir une famille plus ou moins suspecte ?.. Vous le voyez, je vais loin... Ce n'est pas l'heure d'équivoquer. Je suis moins naïf et mieux informé que vous ne me faites l'honneur de le croire. Je n'ignore rien de ce qu'on dit ou de ce qu'on peut dire des parens de Mlle de Moirans.

Et, comme le duc le regardait avec un étonnement qui semblait n'être que le précurseur d'un mépris avoué, Adhémar ajouta :

— Ah ! Dieu, oui, je suis prêt à confesser mon infamie... Les procédés diplomatiques ne sont plus de mise... Sachez donc que, ayant rencontré une jeune fille digne de moi, digne de vous, dans

un milieu douteux, j'ai osé l'aimer, d'abord, et concevoir ensuite le projet de l'épouser, malgré le manque de respectabilité de sa famille... Je ne suis même pas très sûr de ne pas l'avoir aimée d'autant plus et de ne pas avoir souhaité avec d'autant plus d'ardeur de lui donner mon nom que je la savais plus à plaindre... En cela, je le reconnais, mon cher grand-père, je me suis écarté de la route que vous m'aviez indiquée : j'ai été romanesque jusque dans mes idées de mariage. Mon excuse, c'est que le roman s'introduit partout où le cœur a ses entrées... J'ai cru et je persiste à croire que le premier droit et peut-être le premier devoir d'un honnête homme, c'est d'épouser celle qu'il aime, quand elle n'est pas personnellement indigne de lui. Or, Mlle de Moirans est la plus noble et la plus pure...

— Pardieu ! monsieur, interrompit le duc, je vous admire !.. Qu'en savez-vous ?

Adhémar avait rougi, puis pâli, comme on fait sous le coup d'une mortelle insulte.

— Mon ami, dit la duchesse à son mari, en intervenant d'une voix suppliante, laissez en dehors de cette pénible discussion la personne de Mlle de Moirans... Les considérations de famille sont pleinement suffisantes... Vous savez que je ne me séparerai pas de vous sur ce chapitre, quel que soit mon regret, mon chagrin d'avoir à contrister Adhémar.

— Ah ! pardon ! s'écria le jeune homme, j'ai besoin d'éclaircir... J'aime Mlle de Moirans d'un amour aussi honnête et aussi convaincu qu'il est ardent... La pensée qu'un soupçon, un soupçon venant de vous, peut l'atteindre, l'effleurer, m'est insupportable... Je vous adjure de parler !

Il y avait tant de sincérité, tant d'émotion dans cette prière haletante, que M. de Busigny en fut gêné.

— Je vois, mon enfant, dit-il, subitement calmé, que votre cœur est fort malade et que nous avons affaire à une véritable passion. Cela commande des ménagemens. La passion est toujours respectable, à la manière des infirmités... Voulez-vous m'en croire? Nous ne continuerons pas sur ce ton et dans cette direction... Restons-en là pour ce soir, sinon pour toujours. Vous savez, à présent, que ni votre grand'mère ni moi nous n'entendons sanctionner par notre consentement vos plans et vos visées. Autre chose importe-t-il ? Je ne le pense pas, car, si vous persistez, vous ne serez pas surpris que nous nous entêtions. Gardez vos idées, soit ! mais ne nous demandez pas de modifier les nôtres... Bonsoir !

Le duc s'en alla, laissant la grand'mère et le petit-fils en tête-à-tête. Déconcerté par cette retraite, à laquelle il ne pouvait s'opposer, Adhémar ne savait décidément plus s'il désirait davantage se trou-

ver seul, pour s'apaiser et pour se recueillir, ou bien essayer d'obtenir sur l'heure de l'affection de Mme de Busigny l'éclaircissement d'un doute qui, soudain, lui avait assombri l'âme. La vieille dame, en se levant à son tour, le tira de cette douloureuse perplexité. Elle vint à lui, le força de se pencher vers elle et, l'embrassant sur le front, lui dit avec compassion ces simples mots :

— Mon pauvre enfant!

Après quoi, elle se retira, comme avait fait le duc, mais à pas lents.

Le jeune homme ne fit aucune tentative pour la retenir, et il ne tarda pas à monter chez lui, la tête lourde de pensers importuns, le cœur dolent d'une terrible angoisse.

XIII.

Ce fut alors qu'il connut les premières atteintes vraiment poignantes de ce qu'on pourrait appeler le scepticisme logique, de ce scepticisme où les doutes s'enchaînent avec rigueur et précision. Les circonstances avaient fait pour lui ce que font pour d'autres la réflexion, la contention d'esprit et l'habitude ou le goût de conduire les raisonnemens à leur terme. Il avait été placé sur une pente, en quelque sorte graduée, où il se sentait glisser sans autres arrêts que de brusques secousses, qui lui arrachaient des mains tout ce à quoi il avait espéré de se retenir. Ce n'est rien de voir l'humanité comme elle est, tant que l'on conserve un refuge contre elle, une île où prendre pied au milieu de cet océan vaseux qui roule çà et là des paillettes, quelquefois même des pépites d'or. Le terrible, c'est d'avoir à constater ou à se figurer que partout la terre ferme se dérobe, et que paillettes et pépites pourraient bien n'être que des morceaux de clinquant.

Il était évident que M. de Busigny s'était renseigné et que ses renseignemens n'avaient point épargné Régina, ou, d'une façon plus générale, Mlles de Moirans. Qu'avait-on pu lui dire?.. Ah! s'il n'y avait pas eu un point faible, une apparence fâcheuse dans la conduite de la jeune fille, la foi d'Adhémar n'eût assurément pas chancelé. Mais, quoi qu'il fît, il revoyait toujours Régina acceptant avec résignation que ses sœurs se compromissent et la compromissent elle-même par leurs allures d'effrontées...

Malheureusement pour lui, il était intelligent et il avait du cœur, ce qui est vraiment trop pour un homme du monde, — au moins en pareil cas. Abandonner, après une promesse faite d'enthousiasme, une jeune fille qu'il aimait et dont il était aimé, qu'il savait à plaindre et qu'il croyait pure, lui eût semblé une félonie; mais ne pas douter, ne jamais douter, après avoir vu ce qu'il avait vu, c'était

au-dessus de ses forces. — D'ailleurs, aujourd'hui, la question se pose à quiconque n'est pas entièrement confit dans un optimisme béat, ni cuirassé par la sottise contre l'inquiétude de l'avenir, de rechercher s'il est pour les jeunes filles, mêlées maintenant au train du monde, quelque talisman qui les préserve et qui les sauve, alors que tout pourrit autour d'elles. On peut admettre, en thèse générale, que ce talisman, elles le trouvent dans leur instinct virginal ; mais, hors du point de vue spéculatif, en plein débat d'intérêt personnel, il est permis aussi de se demander si cela peut toujours suffire.

Pendant quarante-huit heures, Adhémar roula dans sa tête une foule d'hypothèses explicatives, pour se rendre à lui-même raison et de l'insinuation mal déguisée de son grand-père et (chose plus intéressante et plus grave) des incohérences qu'il avait personnellement relevées ou observées malgré lui dans la manière d'être de Régina. Il ne pouvait lui convenir, après la sortie et les boutades qu'il en avait essuyées, de reprendre à partie son aïeul, — du moins tout de suite. Aussi s'enferma-t-il dans un silence qui sauvegardait également sa dignité dans le présent et sa liberté d'action pour l'avenir.

Le surlendemain de l'orageuse discussion qui avait si bien mis en question la destinée de son amour, il fut invité par ses sœurs à prendre place avec elles dans la petite charrette anglaise spécialement affectée aux promenades des fillettes et à laquelle on attelait un poney gras à lard, que ses jeunes maîtresses accablaient de prévenances et de sucreries, au grand détriment de son allure et de sa santé.

— Viens avec nous, dit Charlotte; nous irons jusqu'à Nélizy. C'est à trois lieues de Troussecourt : il nous faut un chaperon.

— Et quelqu'un pour pousser la voiture, ajouta Mlle Françoise, qui était l'espiègle de la famille. Jamais Boulotte ne fera six lieues dans son après-midi, si personne ne l'aide.

Adhémar fut heureux que l'occasion vînt s'offrir d'elle-même de se rendre à Nélizy, et il monta presque joyeux dans la petite voiture, où l'on tenait trois, à condition de se serrer. N'ayant pas l'ambition de disputer les rênes à ses sœurs, le jeune homme, tout en faisant sa partie, tant bien que mal, dans le gai bavardage de la route, put suivre, sans trop d'effort, le cours de ses pensées, un peu cahotées, comme sa personne, par les ornières du chemin et par les fantaisies de Boulotte. La ponette prenait le pas toutes les cinq minutes, d'elle-même, comme une petite bête très gâtée qu'elle était, et, à chaque caresse d'un joli fouet blanc trop souvent inactif, se secouait, et secouait la voiture d'une manière inquiétante, sans d'ailleurs accélérer sensiblement son train. — Il faisait, au reste,

une grande chaleur, qui eût suffi à paralyser le bras de Charlotte, si d'aventure sa longanimité se fût lassée.

— Il n'est plus bon qu'à manger, votre cheval! s'écria Adhémar, au bout d'une demi-heure.

— Il ne s'en fait pas faute, répliqua Françoise, qui n'avait pas compris le sens horrible de la réflexion de son frère.

— Je veux dire : à être mangé.

Le jeune homme prit prétexte de la réprobation qu'il venait de soulever pour sauter à terre.

— Je vais marcher à l'ombre, dit-il. Si j'arrive avant vous, je vous attendrai.

On entrait sous bois. La route, après avoir serpenté longtemps à travers de riantes et grasses prairies, se redresse soudain pour pénétrer dans une forêt en miniature et aboutir à un gracieux pont suspendu qui lui permet d'enjamber l'Oise et d'atteindre Nélizy, situé de l'autre côté de la rivière.

Il y a beaucoup de pays plus beaux, plus pittoresques que celui-là; il n'en est guère d'aussi séduisans. C'est la campagne avec des coquetteries intimes de parc anglais, des coins ombreux où l'on aimerait à s'arrêter pour la vie. Tous les cent mètres on se dit : « Je voudrais habiter ici, avoir une maison à l'entrée de ce petit bois, ou sur ce joli coteau, ou bien là-bas, près de l'eau,.. ou plutôt, non, entre ces deux bouquets d'arbres, avec la vue lointaine de l'Oise. » Et l'on passe, parce qu'il faut toujours passer; mais on se souvient et l'on regrette. — Il en est des sites comme des femmes : on en aime, ou l'on en désire plus qu'on ne peut s'en approprier. Mais, amour ou désir, quel tribut d'éloges vaudra jamais un de ces doux battemens de cœur, un de ces soupirs du passant qui s'attarde et voudrait demeurer?

Adhémar n'avait point de site à envier dans ces régions, étant appelé à posséder Troussecourt, qui en est proprement la perle. Mais, au-delà de ce pont, entrevu dès maintenant dans la trouée verte où s'encadraient ses lignes grêles et hardies, comme projetées délicatement sur le bleu du ciel, il y avait une jeune fille sans laquelle il ne concevait plus de vie heureuse.

Il s'était laissé devancer de beaucoup par ses sœurs, qui, se piquant d'honneur, et profitant de ce passage ombreux, avaient pris leur parti de presser Boulotte, même autrement que par la persuasion; le fouet avait d'ailleurs été transmis des mains de Charlotte aux mains de Françoise, laquelle, étant plus jeune, était aussi moins compatissante que sa sœur. Sûr d'être attendu à la sortie du bois, le jeune homme marchait lentement. Il suivait du regard la petite charrette, qui s'éloignait avec une quasi-vélocité, ballottant

les deux gracieuses silhouettes, que couronnaient deux vastes chapeaux de paille blanche où s'enroulaient deux guirlandes pareilles. Et il songeait au bonheur qu'il aurait plus tard à voir Régina, comme une sœur aînée, entre ces deux jolies et charmantes filles, si vraiment jeunes, si vraiment innocentes, celles-là...

Pourquoi cette pensée lui venait-elle de l'innocence de ses sœurs? Allait-il douter décidément que Régina fût digne d'être aimée des siens et de lui-même? Un instant égayé par le babil des jeunes filles et secrètement réconforté par la perspective d'une longue visite à Mlle de Moirans, il retombait dans les idées sombres, à présent qu'il se retrouvait seul, seul au milieu de ce grand silence des bois, où tant d'imaginations vagues se précisent, puis chuchotent et dialoguent en vous, comme feraient des personnages familiers, des indiscrets parlant à tort et à travers, même et surtout de ce qui vous peut chagriner. Ce qui contribua, plus que le reste, à l'attrister, ce fut l'intime et nette certitude des lenteurs comme des traverses que rencontrerait, à toute éventualité, l'accomplissement de ses vœux. De cela sa loyauté avait à s'alarmer, car s'il lui paraissait épineux d'aborder un tel sujet avec Régina, il ne pouvait sérieusement espérer de réussir à le passer sous silence, encore moins de parvenir à dissimuler les préoccupations qui en dérivaient pour lui.

Aussi remonta-t-il en voiture, après un quart d'heure de marche paresseuse, avec une mine si peu réjouie, que ses sœurs se moquèrent doublement de ses prétentions de marcheur. On avait parcouru plus des deux tiers de la route; le pont franchi, il n'y avait plus qu'un village à traverser, en longeant la rivière, pour atteindre le territoire de Nélizy-sur-Oise. Bientôt, Charlotte signala les arbres du parc, puis, avec un malicieux sourire :

— Je n'y suis venue qu'une fois, dit-elle, mais c'est ravissant... Et toi, Adhémar, connais-tu ?.. Quelqu'un qui aurait Nélizy avec Troussecourt serait le marquis de Carabas du département.

— Je n'y ai jamais mis les pieds, répondit Adhémar. Le château était toujours fermé jadis; et Mlle de Sylviane, l'année dernière, pendant son séjour à Troussecourt, s'est opposée, par amour-propre, à notre visite : tout était en réparation.

— Qu'elle est belle et gentille, cette Alix ! fit Mlle Françoise. Mais pas assez gaie... Savez-vous une chose? C'est que son amie Régina me plaît énormément. J'aime mieux les blondes; c'est peut-être l'esprit de corps qui veut ça, mais je crois que les cheveux foncés déteignent sur le caractère... Ah! ah! Boulotte a des préventions contre cette belle grille blanche... Ces deux grandes bornes enfarinées ne lui disent rien qui vaille...

Adhémar dut intervenir; il obligea la fantasque et indolente Boulotte à passer la grille au grand trot. Mais, à peine la voiture s'était-elle engagée dans une large allée de forme elliptique enchâssant l'ove parfait de la pelouse, que des exclamations parties d'un massif d'arbres se firent entendre. Mme de Sylviane, Alix et Régina, travaillant à l'ombre, près d'une orangerie, avaient reconnu les visiteurs à travers le feuillage.

La première partie de la visite eut donc lieu sur place et ne se signala par aucun incident, à part le regard navré de Mme de Sylviane lorsqu'elle serra la main du futur duc de Busigny. — On était dans une étroite et fraîche enceinte de verdure, fort agréable à habiter par ce temps de grande chaleur, mais où tout colloque particulier semblait impossible, — ce qui faisait assez le compte d'Adhémar, mais non pas celui d'Alix.

— Je vais vous montrer Nélizy, dit la jeune fille après vingt minutes de conversation. Vous, maman, restez ici, bien tranquille; nous viendrons vous y rejoindre et réclamer notre part du goûter que je vous ferai porter tout à l'heure.

Elle s'arrangea pour laisser Régina prendre les devans avec Charlotte et Françoise, puis, restée près d'Adhémar, elle lui dit :

— Avez-vous bien travaillé de votre côté? Moi, j'ai tout avoué à ma mère. Cela s'est mieux passé que je ne l'aurais cru. Il y a eu quelques larmes, de part et d'autre. Mais la résignation viendra. J'ai juré de ne pas me presser... Voyons, et vous, où en êtes-vous?

— C'est que... C'est que ce n'est pas aussi facile que vous paraissez le croire, répondit Adhémar avec un sourire gêné.

A la vérité, Alix trouvait la chose plus aisée que de raison. — Les femmes, surtout quand elles n'en veulent pas pour leur propre compte, mettent l'amour au-dessus de la famille avec une désinvolture admirable.

— Enfin, il faudra, tôt ou tard, en arriver à des explications peut-être embarrassantes et difficultueuses, mais non pas sans issue. Quand vos grands-parens connaîtront mieux Régina, quand ils sauront que vous tenez à elle et qu'elle vous aime... Oui, elle vous aime... Je suis une confidente indiscrète, mais l'indiscrétion fait partie du rôle... Et j'affectionne beaucoup ce rôle, parce que je m'intéresse passionnément à Régina... et très, très amicalement à vous... Comment! vous n'avez rien fait rien dit encore?

— Je vous demande pardon... Mais c'est justement parce que j'ai parlé que je sais à quoi m'en tenir...

— Pourtant, à tout prendre, de quoi s'agit-il? interrompit Alix avec une étonnante vivacité. D'épouser une jeune fille pauvre... La

belle affaire! Cela se fait... Non! mais cela devrait se faire tous les jours... Et vous êtes riche comme quatre!.. Quoi encore?

Adhémar secoua la tête en murmurant :

— Vous n'y êtes pas le moins du monde.

— Permettez que j'achève, reprit Alix... Une jeune fille pauvre, qui a une famille pouvant prêter aux objections... Les objections, il y en a toujours, et il vaut mieux que ce soit seulement en ce qui regarde les parens, n'est-ce pas?.. Et puis, savez-vous bien si l'opposition sera tenace? si elle se base sur des griefs solides?

— Hélas! oui, je le sais.

— On vous a mal reçu? On a mal accueilli votre première tentative?

— Tout à fait mal.

— Eh bien! il faudra recommencer, voilà tout. Je vous aiderai, moi.

— Vous!.. Et comment?

— Je crois pouvoir affirmer que je dispose de la voix de votre grand'mère.

— Oui, personnellement. Mais, s'il s'agit de la faire reporter sur Mlle de Moirans, c'est une autre question. J'ai pu m'en convaincre, car je n'ai pas hésité à vous mettre en avant.

— Ah! et la route est barrée de ce côté-là aussi?.. En somme, que vous a-t-on répondu?

— J'ai essuyé un refus catégorique.

— Comme cela, du premier coup? Voilà qui est étrange... M. et Mme de Moirans sont admis partout et honorablement traités. Votre grand'mère ni même votre grand-père ne sont gens à se buter à des considérations de fortune, le nom étant des plus satisfaisans, le plus vieux peut-être de la Franche-Comté... Bah! nous verrons.

Elle rattrapa les trois jeunes filles et prit par la taille les sœurs d'Adhémar, afin d'obliger Régina à causer avec le jeune homme, continuant ainsi de se faire l'ardente et ingénieuse protectrice de ces romanesques amours, dûment contrariées. Mais le jeune Busigny ne profita guère d'abord de la faculté qu'on lui donnait d'entretenir à peu près librement celle qu'il aimait. Il se contentait de marcher à ses côtés, en débitant des lieux-communs laudatifs, admirant de parti-pris tout ce qu'il voyait.

En fait, la visite était intéressante. — Nélizy est une propriété aussi agréable que Troussecourt est magnifique. C'est un petit château de la fin du XVIe siècle, très adroitement restauré, que sépare maintenant de l'Oise le grand chemin, et qu'entoure un joli parc, qui fut même un beau parc, mais qu'ont successivement diminué, sans l'enlaidir, une série d'expropriations pour cause de travaux de

voirie. Actuellement, ce parc est ceint par un étroit boulevard, planté d'épais tilleuls, qui n'en marquait pas autrefois la limite, mais bien la seconde enceinte. En-deçà de ce petit boulevard maçonné, qui domine toute la campagne environnante ainsi qu'un tronçon de la rivière, et tout contre la muraille, coule un ruisseau clair; de sorte que les habitans de la propriété ont là une promenade, aérienne, en quelque manière, toujours abritée, toujours fraîche, entre deux cours d'eau. — Les jeunes gens firent le grand tour, en flânant, puis visitèrent l'intérieur du château, meublé avec un luxe que quelqu'un paraissait s'être étudié à estomper, à éteindre par places, si bien qu'à travers les somptuosités que recherchait volontiers la marquise, on apercevait un peu de la simplicité qu'affectionnait Alix. Celle-ci donna des ordres pour le goûter, puis on reprit le chemin de l'orangerie, afin de rejoindre Mme de Sylviane.

Adhémar allait se décider à prononcer quelques paroles concernant sa grande affaire, quand Régina, en un moment où les trois jeunes filles, toujours enlacées, se penchaient au-dessus d'une corbeille de fleurs rares, le devança dans cette intention.

— Je voudrais bien, dit-elle, vous adresser une prière.

Elle s'assura, d'un rapide coup d'œil, que les sœurs d'Adhémar et Alix se trouvaient à distance; puis, les ayant vues toutes trois agenouillées sur le gazon et absorbées par l'examen d'une plate-bande où fourrageaient délicatement leurs doigts, elle reprit sans ralentir sa marche :

— Cette prière, la voici. Au premier embarras, au premier désaccord, abandonnez votre projet. Je n'entends vous causer aucun souci... Et, d'ailleurs, je suis fière. C'est vous dire que je ne me résoudrai jamais, ni à être tolérée des vôtres, ni à leur être imposée par vous.

Adhémar s'arrêta.

— Est-ce ainsi que vous m'encouragez? dit-il avec reproche... J'éprouve et j'éprouverai encore quelques contrariétés dans ma besogne, je ne veux pas vous le cacher, quoique je n'aie pas su vous l'avouer tout de suite...

— Je l'ai bien deviné, fit la jeune fille en souriant tristement, mais sans amertume. Votre silence était un aveu.

— Ne vous ai-je pas prévenue dès l'origine?

— Et moi, ne vous ai-je pas averti, le premier jour, que je ne lutterai jamais contre la volonté de ceux qui ont droit à votre obéissance?

— Alors, vous ne m'aimez guère... Ou il y a quelque chose entre nous.

Involontairement, il la regardait en parlant.

— Quelque chose? fit-elle.

— Tenez, Régina, dit Adhémar, j'ai besoin de croire que votre affection me soutiendra jusqu'au bout dans ce différend prévu... Ne me parlez plus comme vous venez de le faire,.. ou dites-moi franchement que vous ne m'aimez pas comme je vous aime.

— S'il y a plusieurs manières d'aimer, c'est bien possible; s'il n'y en a qu'une, je ne peux rien vous dire de pareil.

— Alors, il n'y a rien, rien entre nous que le mauvais vouloir... temporaire de mes grands-parens?

— Il n'y a rien entre nous, mais il y a contre nous cette résistance où nous nous devons à nous-mêmes de nous briser.

— C'est bien, fit simplement Adhémar, après un assez long regard auquel avait répondu un coup d'œil étonné.

Alix arrivait, bras dessus bras dessous maintenant, avec Charlotte et Françoise, dont l'une dépassait à peine, tandis que l'autre atteignait juste son épaule. Le goûter s'accomplit sans beaucoup d'entrain, Alix ayant, comme Adhémar et comme Régina, un air passablement soucieux, dont elle ne se départit que pour entourer de soins sa mère, à qui elle semblait vouloir témoigner d'autant plus de tendresse qu'elle lui préparait une séparation plus douloureuse. A six heures, la charrette anglaise reprit son chargement, et, vers sept heures et demie, on se mettait à table dans la salle à manger de Troussecourt.

— Oui, disait la duchesse à Adhémar, assis en face d'elle, ton grand-père avait à faire... Il est parti par le train de cinq heures vingt pour Paris.

— C'est drôle, fit observer Françoise; il ne nous en a rien dit ce matin, ni quand nous nous sommes mis en route pour Nélizy...

— Il n'était pas décidé alors à partir.

— Quel jeune homme que grand-père!

— Est-ce une lettre qui l'a appelé? demanda Charlotte, ou une dépêche? En a-t-il reçu une, aujourd'hui?

— Pas que je sache, répondit Mme de Busigny.

— Et son absence sera longue? demanda à son tour Adhémar, qui avait l'air dépité.

— Je ne sais trop. Quatre ou cinq jours peut-être,.. ou moins.

Justement, Adhémar était rentré à Troussecourt avec le ferme propos d'avoir, le soir même ou le lendemain matin, un nouvel entretien avec son grand-père.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LE

PARLEMENT IRLANDAIS

ÉTUDE RÉTROSPECTIVE.

I. Froude, *the English in Ireland in the* 18th *century*, 1872-1874. — II. Lecky, *the Leaders of the public opinion in Ireland*, 1861. — III. Lecky, *England in the* 18th *century*, 1878-1882. — IV. *Irish parliamentary Debates.*

L'Irlande aura-t-elle son parlement? Ajournée, mais non tranchée par le vote négatif des communes d'Angleterre, la question demeure ouverte; chaque jour, chaque heure qui s'écoule en accroît l'actualité redoutable. « La loi est morte, — a pu dire le premier ministre devant ses électeurs d'Édimbourg, — le principe survit. » L'île-sœur a touché de trop près à son indépendance pour y renoncer sans lutte. Du domaine des chimères dont on sourit, l'autonomie irlandaise passe au rang des problèmes qu'il faut résoudre.

Je ne prétends point traiter cette question, mais je voudrais, dans une rapide esquisse historique, montrer ce que fut l'ancien parlement de Dublin : ses origines, ses droits péniblement et graduellement conquis, sa physionomie à part et sa rhétorique spéciale, ses figures caractéristiques, ses jours mémorables, ses vicissitudes de grandeur et de décadence, couronnées par un suicide qui n'eut rien de volontaire.

Le problème irlandais, qui tracasse si cruellement le parlement de Gladstone, ressemble peu, je le sais, au problème irlandais tel qu'il se posait devant le parlement de Pitt : ce sont d'autres hommes, d'autres passions, d'autres affaires. Pourtant une même question domine les deux débats : c'est la question de races. L'Angleterre, — nous assure M. Froude, — gouverne l'Irlande, comme elle gouverne les Indes, en vertu du droit que possède une race supérieure de prendre sous sa tutelle une race faible ou peu avancée en civilisation. L'histoire répond : L'Angleterre, qui a essayé en Irlande tous les systèmes, excepté la justice, n'a réussi, en sept siècles, ni à se faire aimer ni à se faire obéir. Quand donc a-t-elle prouvé sa capacité? L'Irlande, comme on va le voir, ne s'est, à aucune époque, véritablement appartenu à elle-même. Où sont donc les preuves de son incapacité! Et, si on ne peut les fournir, au nom de quel principe prétend-on retenir l'Irlande dans une éternelle minorité (1)?

I.

A quelle date ferons-nous commencer l'histoire du parlement d'Irlande? Sera-ce en 1367? Nous lisons dans les chroniques que, cette année-là, Édouard III réunit à Kilkenny le parlement de sa seigneurie d'Irlande. On y édicta la peine de la confiscation et de l'emprisonnement contre tout Anglais qui adopterait la langue des natifs, porterait, comme eux, des vêtemens de couleurs différentes et laisserait croître sa moustache; la peine de mort contre celui qui épouserait une Irlandaise, ou confierait à une femme de cette race l'éducation et la garde de ses enfans. Protection naïve et cruelle donnée à une civilisation presque aussi barbare que la barbarie elle-même! Le mot de parlement ne peut tromper personne. Qui voudrait voir dans le statut de Kilkenny l'expression des idées ou des sentimens de l'Irlande?

Pendant le siècle suivant, la guerre civile se joint à la guerre étrangère pour absorber, puis dissoudre les forces de la royauté. La colonie anglaise d'Irlande, livrée à elle-même, se resserre pour mieux résister. L'autorité du parlement, quand par hasard elle s'exerce, ne s'étend guère au-delà de la grande banlieue de Dublin : les quatorze quinzièmes de l'île obéissent à la loi Brehon, qui ne reconnaît ni l'ordre régulier des successions suivant la primogéniture, ni les modes compliqués de la propriété anglaise, et qui éta-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les belles études de M. Ed. Hervé sur la crise irlandaise et sur ses origines. — Voir également, dans la *Revue* du 1er juillet 1881, un article de M. Anatole Leroy-Beaulieu, sur le *land-bill* de M. Gladstone.

blit, je ne dirai pas pour la punition, mais pour la réglementation du meurtre et la police de l'assassinat, un tarif de compensations en nature. On entrevoit une manière de collectivisme féodal dans l'état de choses sanctionné par la loi Brehon, et cette forme bizarre de la vie sociale attend encore son historien.

Avec les Tudors tout change : le pouvoir de la métropole recommence à se faire sentir et à se faire craindre Henry VII imagine, pour rétablir l'ordre en Irlande, un système mixte, moitié gothique, moitié moderne, qui caractérise curieusement l'époque. Il délègue à une grande famille, aux Fitzgeralds, la représentation de l'autorité souveraine; mais leur pouvoir est limité par les lois Poynings. L'une rend exécutoires en Irlande les *bills* votés dans le parlement anglais, et l'autre soumet à la censure préalable du conseil privé d'Irlande et du conseil privé d'Angleterre, toute mesure législative discutée dans le parlement de Dublin. Telles sont ces fameuses lois Poynings, contre lesquelles se déchaîneront, au XVIIIe siècle, tant de patriotiques colères, et dont l'abrogation, en 1782, prendra les proportions d'une révolution constitutionnelle. Elles n'étaient, aux yeux jaloux du premier des Tudors, que des freins à l'omnipotence des vice-rois : elles devinrent, avec le temps, les lisières à l'aide desquelles on retint l'Irlande dans une éternelle enfance.

Le fidéicommis politique des Fitzgeralds dura jusqu'au jour où ils embrassèrent contre la métropole la cause du catholicisme ; ce jour-là, Henry VIII les brisa. Du moment que le roi avait proclamé sa suprématie religieuse, ses sujets catholiques étaient réputés rebelles. Entendre la messe était un acte de haute trahison, car c'était faire acte d'allégeance à un prince italien qui, sous le nom de pape, s'arrogeait le droit de déposer les rois d'Angleterre. Voilà la doctrine, et l'application suit. Il ne s'agit pas de convertir, mais de punir. Un vice-roi, sous Élisabeth, ayant réclamé des *clergymen* pour prendre la place des prêtres proscrits, on le rappelle durement à l'ordre ; on lui défend de faire du prosélytisme. Dès lors le caractère de la répression s'explique. Quand Desmond et Tyrone se soulèvent, on noie leur révolte dans le sang, on change leur pays en désert.

Derrière le soldat marche le spéculateur, qui traîne à sa suite le légiste ; à une ère de massacres succède une ère de chicanes. Ce qu'on n'a pas eu le temps d'arracher par la violence, on le confisque par toutes sortes de duperies légales. Les juges d'Irlande n'étaient pas inamovibles comme leurs confrères de la métropole. Ils occupaient leurs charges « aussi longtemps que c'était le plaisir du roi, » ou, suivant une formule plus hypocrite, « aussi longtemps qu'ils se conduisaient bien : *during good behaviour.* » On devine que ces magistrats rendaient autant de services que d'arrêts. Ils

firent si bien, qu'au milieu du XVIIe siècle un tiers de la propriété foncière était déjà passé entre des mains anglaises et protestantes. Pourtant l'Irlande catholique respirait, grâce à une demi-tolérance. En 1641, les deux religions se partageaient le parlement par moitiés presque égales, et l'avantage numérique penchait légèrement en faveur de la foi romaine. L'administration malfaisante de Strafford n'avait pas détaché l'Irlande des Stuarts, et lorsque éclata la guerre civile, elle se rangea presque tout entière, sans distinction de race ni de croyance, du côté de Charles Ier.

En révolution, il est dangereux de s'attarder avec la légalité qui s'en va : bientôt on se trouve hors la loi avec la loi elle-même. L'insurgé de la veille est alors l'autoritaire du lendemain. Ces transformations nous sont familières ; elles étaient nouvelles pour l'Irlande de 1649. Cromwell se chargea de la démonstration, et la fit aussi sanglante que possible. Le récit des atrocités puritaines n'entre pas dans mon sujet ; mais, n'en déplaise à M. Froude et à son maître Carlyle, tant qu'il y aura une conscience humaine, elle se souviendra, pour le maudire, du bourreau de Wexford et de Drogheda. Cromwell paya ses soldats avec les terres de leurs victimes et couvrit l'Ulster d'une colonie militaire. Il ôta à l'Irlande son parlement, mais lui rendit la liberté commerciale, que Strafford avait détruite.

La restauration éveilla de grandes espérances et ne les réalisa pas. Un gouvernement qui se relève a tant d'ennemis à satisfaire ! Quelques courtisans rentrèrent en possession de leurs terres, et ce fut tout. On revint au système des premiers Stuarts : la proscription dans les lois, la tolérance dans les mœurs ; sévérité apparente, connivence secrète. Au rebours de Cromwell, on rendit à l'Irlande son parlement ; on lui reprit la liberté commerciale, et lorsqu'on renouvela en 1663 l'*Acte de navigation*, elle n'en eut point les bénéfices. Néanmoins, nous la trouvons encore, en 1688, du côté de la dynastie légitime. Dublin voit, l'année suivante, ce qu'il n'avait pas vu depuis Henry VIII, un parlement composé de catholiques, et leur premier acte, après un siècle et demi de persécutions, est de proclamer le principe de la liberté religieuse. Mais cette déclaration ne peut produire d'apaisement parce qu'elle est accompagnée d'un autre *bill* qui dépossède en masse les colons anglais. On connaît les événemens qui suivent : les deux sanglantes batailles perdues par les jacobites au passage de la Boyne et dans la plaine d'Aghrim, les derniers défenseurs de l'Irlande enfermés dans Limerick et réduits à se rendre après une longue et héroïque défense.

Une réaction furieuse se déchaîna, le danger passé, dans le parlement protestant de 1693. Ces gens avaient eu peur : ils furent implacables. Guillaume, dégoûté de cette explosion de fanatisme

qui dérangeait sa politique conciliante, chargea son vice-roi, lord Sydney, de les mettre à la raison. Guillaume est une figure curieuse et quelque peu équivoque. Ce grand général, qui est presque toujours battu, ce libéral qui contresigne en gémissant des lois persécutrices, cet honnête homme qui détrône son beau-père, ce mari qui adore sa femme et qui prend une maîtresse pour se conformer à l'usage princier, mais qui la prend louche et vilaine, comme pour se punir à l'avance par son crime même, a dû donner quelque malaise à ses admirateurs. Tout pesé, il était bien supérieur à son temps et à son peuple. Ses sujets tentèrent de l'assassiner; ses propres ministres le traitaient avec une froide insolence; il subit tout, afin d'avoir, en retour, les mains libres dans sa politique continentale. Mais, en Irlande, son honneur était engagé. Ce qu'il avait accordé aux défenseurs de Limerick, c'était moins une capitulation qu'un traité où était stipulée une sorte d'amnistie avec certains droits, quelque chose comme un édit de Nantes mitigé et approprié aux conditions locales. Par une négligence inconcevable, la clause la plus importante avait été omise sur le texte authentique que les contractans avaient revêtu de leurs noms. Mais le général de Guillaume, Ginckel, reconnaissait cet oubli, et le roi endossait la parole de son lieutenant. Le petit parlement irlandais, jouant au sénat romain après les fourches caudines, refusait de faire honneur à la signature royale. On pria, on menaça, on prorogea : rien n'y fit, et Guillaume dut céder. Les articles de Limerick ne furent pas désavoués, mais on les rendit illusoires en votant, par voie législative, des mesures contraires. Alors commença l'élaboration des « lois pénales, » monstrueux échafaudage, monument de bêtise et de méchanceté qui n'a d'analogue dans l'histoire parlementaire d'aucune nation. Chacune de ces lois passa et repassa devant quatre corps délibérans, lue et discutée plusieurs fois dans chacun d'eux. Ce ne fut pas l'œuvre d'un homme, ni d'un jour, ni d'une génération; ce ne fut pas le délire passager de l'accès de fièvre réactionnaire. Les pères et les fils y travaillèrent, et, plusieurs fois retouchées avec amour, il fallut vingt-cinq ans pour les amener à leur dernière perfection.

« Un acte du parlement anglais, dit M. Lecky, interdisait aux catholiques de siéger dans le parlement d'Irlande. On les priva ensuite du droit de suffrage, on les chassa des corporations (conseils municipaux), de la magistrature (justices de paix), du barreau, du jury; ils ne pouvaient être ni shérifs, ni procureurs, pas même marguilliers, garde-chasse ou constables. » Ils ne pouvaient, cela va sans dire, faire partie de la marine, ni de l'armée. « Défense de garder une arme en leur logis. Un maire, un shérif, avait le droit

d'ordonner une perquisition, de pénétrer chez eux à toute heure et de bouleverser leur maison. Y trouvait-on une canardière ou une poire à poudre, l'amende, la prison, le fouet, le pilori!.. Un catholique n'a pas la permission de posséder un cheval qui vaille plus de cinq livres, et sa monture est au protestant qui en offre ce prix... » Tout cela n'est rien encore : voici qui est plus cruel. Il était interdit au catholique d'acheter de la terre ou de la recevoir soit par héritage, soit par donation. Tenancier, il ne pouvait contracter un bail dont la durée dépassât trente et un ans, dont le bénéfice net excédât le tiers de sa redevance. En cas de contravention à ces lois, la terre ou la ferme passait au dénonciateur. Ce n'est pas tout encore. La loi poursuivait le catholique jusque dans son foyer, offrant une prime à toutes les passions mauvaises, à l'épouse adultère, au fils dénaturé. Il suffisait à la femme d'un catholique de se dire protestante pour obtenir une portion de son bien; il suffisait au fils aîné d'un catholique de se dire protestant pour devenir l'héritier de toute sa fortune et pour jouir immédiatement d'une part du revenu. Un catholique laissait-il des enfans mineurs, il avait, en mourant, le tourment inexprimable de savoir que leur tutelle appartiendrait à des protestans, dont le devoir serait de les faire élever dans la religion des oppresseurs. En un mot, le catholique irlandais n'existait plus devant la loi. Le chancelier Bowes et le chief-justice Robinson le dirent un jour nettement, en plein tribunal : *That no such person was supposed to exist as an Irish catholic*. La loi le connaissait seulement pour le punir.

Les évêques, les vicaires généraux, les hauts dignitaires de toute sorte, les moines de tout ordre, étaient proscrits. Défense, sous les peines les plus sévères, de leur donner asile. Ils étaient eux-mêmes passibles de la prison et du bannissement. Rentraient-ils dans le royaume, leur cas était assimilé à un cas de haute trahison. Ils devaient en conséquence être pendus, leurs entrailles arrachées, leurs membres coupés en quartiers. Quant aux simples prêtres de paroisse, on leur permettait de vivre à la condition de prêter un serment qui était en contradiction avec leur foi. Ils étaient inscrits comme des filles publiques, astreints à la surveillance comme des forçats libérés ou des repris de justice. Ils ne pouvaient ni dire la messe ailleurs que dans leur église, ni s'éloigner sans autorisation dans un rayon de plus de cinq milles. Comme il n'y avait plus d'évêques pour en ordonner de nouveaux, on calculait que, dans quarante ou cinquante ans, l'Irlande serait purgée du papisme. L'imagination des législateurs se mit en frais pour trouver des châtimens inédits contre les prêtres insermentés. La chambre des communes voulait les marquer au fer rouge sur la

joue; le conseil privé proposa, tout simplement, la castration. Le cabinet anglais rejeta la motion avec dégoût, et ce couronnement manqua aux lois pénales.

Ces lois, suivant M. Froude, ne furent « malheureusement » pas appliquées. Elles n'étaient que des épouvantails comparables à ceux qu'on place dans les champs pour effrayer les oiseaux. Une distinction est ici nécessaire. Les lois contre les prêtres furent négligemment appliquées et tombèrent promptement en désuétude; les lois qui touchent à la propriété et aux fermages furent, en général, rigoureusement suivies jusqu'au jour de leur abrogation. Voilà la vérité (1).

II.

Les presbytériens de l'Ulster, dans les veines desquels coulait le sang des soldats de Cromwell, n'étaient pas mieux traités. Le serment du *test*, qu'ils ne pouvaient prêter sans manquer à leurs croyances, les excluait des emplois. Leurs mariages n'étaient point valables; leurs femmes étaient des concubines, leurs enfans des bâtards. Las de se plaindre et de ne point obtenir justice, les plus âpres, les plus fiers d'entre eux s'expatrièrent et allèrent porter en Amérique, avec leur activité industrielle et commerciale, l'indomptable et farouche instinct d'indépendance qui fit explosion en 1776.

A qui revient la responsabilité de cette double persécution contre les papistes et contre les presbytériens? Au clergé anglican et à lui seul. Certes, la révocation de l'édit de Nantes est, aux yeux des vrais chrétiens, un acte impolitique, stupide et impie. Encore était-ce une majorité immense qui rejetait hors de son sein une minorité infime. En Irlande, le clergé proscripteur représente seulement le onzième de la population. Du moins, ce clergé cherche-t-il à remplacer un culte par un autre? Pourvoit-il aux besoins religieux du plus grand nombre? Quelles leçons donne-t-il et quels exemples?

Quelles leçons? Froude va vous répondre. « Celui qui a charge d'âmes doit être prêt à prononcer, sur toutes les questions vitales, un oui ou un non. Sur toutes ces questions l'église anglicane dit oui et non. Y a-t-il une église? Oui et non. Le baptême est-il nécessaire au salut? Oui et non. Y a-t-il un Dieu dans l'eucharistie? Oui et non. »

(1) Le caractère et la portée de ces lois ont été admirablement expliqués dans le livre publié par M. l'évêque d'Autun, en 1863, sous ce titre : *Études sur l'Irlande contemporaine.*

J'imagine que M. Froude doit connaître cette église, puisqu'il en a fait partie et s'en est évadé. Au XVIIIe siècle, parmi les membres de l'épiscopat, les uns étaient des rationalistes érudits, les autres des athées pratiques. Quels exemples? Demandez à l'archevêque Bolton. « Un évêque irlandais, selon lui, a cinq choses à faire en ce monde : manger, boire, s'engraisser, s'enrichir et mourir. » Il faut à ces prélats un yacht rien que pour transporter leurs chevaux et leurs carrosses de Holyhead à Dublin. Ils vivent sur leurs terres, mènent une vie de grands seigneurs, occupés de chasse, de courses, de galanterie. L'un d'eux a été nommé évêque d'emblée pour son talent d'aquarelliste, tandis que Berkeley attend longtemps et que Swift attend toujours. Un autre, le vieux Fitzgerald, à demi tombé en enfance, épouse à près de quatre-vingts ans une jeune fille, et lui laisse gouverner follement son diocèse. La plupart de ces hauts dignitaires habitent Londres et ne paraissent que de loin en loin dans leurs résidences épiscopales. Les simples recteurs cumulent sept ou huit paroisses; ils en perçoivent les bénéfices et envoient un suppléant famélique garder les âmes à leur place. Parfois même, on s'affranchit de ce soin et l'église reste close. En revanche, les paysans voient paraître, à des dates fixes, le percepteur des redevances cléricales, le *proctor*, sinistre oiseau de proie, qui prend la dîme du blé, la dîme des pommes de terre et impose jusqu'à la fange des tourbières dont l'Irlandais alimente son misérable foyer. En 1694, une enquête ecclésiastique faite à Down établit qu'en vingt ans, l'évêque Hackett n'a point mis le pied dans son diocèse, qu'il a délégué son autorité à des femmes, vendu des bénéfices à des catholiques. De son côté, l'archidiacre Mathews a falsifié les registres. Un troisième est convaincu d'ivrognerie scandaleuse, un quatrième d'adultère public. Le très révérend Stone occupa quinze ans le siège primatial d'Armagh. Je renonce à faire connaître les goûts bizarres de ce prélat. Le latin n'y suffirait pas : il faudrait parler grec.

Je sais qu'il y a des exceptions. Berkeley, le vertueux évêque de Cloyne, lorsqu'il n'est pas occupé à écrire ces belles absurdités philosophiques qui ont fait sa gloire, étudie, comme pourrait le faire un rédacteur de cette *Revue*, les besoins sociaux, économiques et agricoles de son diocèse. Mais, pour un Berkeley, combien de Hacketts?

Ce clergé, qui n'avait pas, comme on le voit, l'excuse du fanatisme, est le véritable auteur des lois pénales; car c'est lui qui a dirigé la politique de l'Irlande et mené le parlement depuis la bataille de la Boyne jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Mais, de 1730 à 1750, les familles puissantes, stimulées par l'exemple de la pairie anglaise, réclamèrent leur part de pouvoir et de corruption, et peu à peu évincèrent les évêques. Il est utile d'entrer dans quelques détails sur la composition et le fonctionnement de ce misérable parlement.

Le roi le convoquait, à des dates irrégulières, suivant son bon plaisir. En vingt-trois ans, de 1666 à 1689, on n'avait pas daigné le réunir une seule fois. A partir de la révolution, l'usage s'était introduit de le convoquer tous les deux ans. Jusqu'à quel point cet usage constituait-il un droit, on ne saurait le dire. En tout cas, ce droit, s'il existait, était facile à éluder par une prorogation indéfinie. Tout projet de loi devait être examiné et approuvé d'abord dans le conseil privé d'Irlande, puis dans le conseil privé d'Angleterre. Alors seulement commençait la discussion dans le parlement de Dublin. Mais le droit d'amendement n'existait pas : la loi devait être acceptée ou rejetée en bloc, sous la forme visée par le gouvernement de la métropole. Une fois votée, elle repassait de nouveau le canal de Saint-George pour aller chercher la sanction royale. En ce qui touche la loi de finances, le parlement irlandais prétendait à l'initiative; mais cette initiative ne lui était pas reconnue par le parlement anglais, et on lui contestait, dans les jours de prospérité, le droit de disposer de ses excédens de recettes. D'ailleurs, l'importance de la loi de finance était singulièrement restreinte par l'existence du « revenu héréditaire, » sorte de budget permanent, dont le service était garanti par certains impôts et que les rois considéraient comme leur propriété absolue. C'est avec ces fonds que s'engraissa la meute rapace de courtisans et de courtisanes, venue d'Allemagne à la suite des Brunswick.

Le parlement irlandais n'était point septennal comme le parlement anglais; ses membres étaient nommés pour toute la durée d'un règne. Sur trois cents membres qui le composaient, plus de la moitié occupaient des places ou recevaient des pensions du gouvernement. Un siège au parlement passait de main en main, comme une valeur de bourse, haussait ou baissait suivant les circonstances politiques et les variations du crédit, suivant l'âge et la santé du roi. Un simple mandat valait environ 2,000 livres, la propriété d'un bourg de 9,000 à 10,000 livres. D'après un calcul de M. Lecky, cinquante-trois pairs disposaient de cent vingt-trois sièges dans la chambre basse. D'après un autre calcul, que j'emprunte à M. Froude, l'ensemble des sièges appartenant aux lords, laïques et ecclésiastiques, s'élevait à cent soixante-seize.

Les whigs et les tories avaient alors presque disparu du parlement anglais. On ne connaissait plus que le groupe ou, comme on disait, l'*intérêt* de Newcastle, l'*intérêt* des Grenvilles, celui du duc de Bedford. En dehors de ces noyaux parlementaires, quelques récalcitrans et quelques indécis qui flottaient, comme des épaves cosmiques, passant d'une sphère d'attraction à une autre, en quête d'une nébuleuse ministérielle en formation. Si les distinctions de partis étaient à demi effacées à Westminster, elles étaient complètement inconnues à Dublin. Les Beresfords, les Fitzgeralds, les Boyles, les

Ponsonbies formaient des clans parlementaires : ils manœuvraient ensemble ou séparément, suivant le mot d'ordre de leurs chefs de file. On nommait ceux-ci les entrepreneurs (*undertakers*) (1). C'étaient des fermiers parlementaires, qui se chargeaient, à forfait, de procurer au gouvernement une majorité en toute circonstance et de la lui conserver *per fas et nefas*. En retour, ils recevaient, pour eux, des promotions dans la hiérarchie nobiliaire, pour leurs parens et leurs créatures, des pairies, des grades, des bénéfices ecclésiastiques, des charges de justice et de finances, des sinécures et des pensions.

En 1749, l'un des chefs de groupe, Boyle, alors *speaker* de la chambre des communes, avait fait une découverte aussi importante, dans l'histoire de la corruption politique, que celle de la circulation du sang en physiologie, ou, en astronomie, celle de la gravitation. Elle est très simple, comme toutes les grandes découvertes, et peut se formuler ainsi : un homme politique ne doit pas se vendre au gouvernement, mais seulement se louer. A partir de ce moment, le vice-roi dut acheter périodiquement ceux dont il se croyait le concours assuré et qui étaient les agens directs de l'état.

Au moment où Boyle fait l'application de son principe, on voit naître à Dublin quelque chose qui ressemble à un commencement d'opinion publique. Un apothicaire, appelé Charles Lucas, agite la population protestante par des pamphlets où il signale les empiétemens du pouvoir sur les privilèges des corporations. Par degrés, il en est venu à soulever certaines questions de liberté politique et commerciale; il demande la réforme du parlement. Le cabinet anglais choisit ce moment pour disputer aux communes irlandaises la libre disposition d'un excédent budgétaire. Boyle entre aussitôt dans son rôle de patriote offensé et de champion des privilèges parlementaires. Le vice-roi, après avoir essayé de lutter, vient à composition. Boyle est créé comte sous le nom de lord Shannon avec une pension de 2,000 livres. Dès lors, tout est bien en Irlande; on brûle publiquement les écrits de Lucas et le pamphlétaire est contraint de s'exiler.

Dix-huit ans après, nous voyons le fils de ce même lord Shannon se présenter chez le vice-roi, lord Townshend, débarqué de la veille. Il est accompagné de deux autres *gentlemen*, Ponsonby, le *speaker* de la chambre des communes et l'avocat Hely Hutchinson. Ces trois messieurs ont dans leur poche une majorité; ils viennent, le sourire aux lèvres, l'offrir au vice-roi. Les deux premiers ont apporté une liste de promotions et de pensions pour leurs amis. Le troisième ne demande rien, étant très désintéressé. D'ailleurs, il a déjà

(1) L'expression anglaise a un sens lugubre que le mot français ne comporte pas. On appelle aussi *undertakers* les industriels qui se chargent des enterremens. Dickens a dessiné deux ou trois types inimitables d'*undertakers*.

une grande place et une grosse sinécure, et la charge qu'il vise n'est pas encore vacante. Il désirerait seulement un établissement pour chacun de ses fils et la pairie pour sa femme. Une misère ! Comment refuser un titre à une dame qui en a envie ? Si le vice-roi accepte, c'est marché conclu. Il refuse : ce sera la guerre. Ces messieurs n'écouteront plus que leur patriotisme ; ils n'auront plus qu'une pensée, faire échec aux oppresseurs de l'Irlande.

Dans l'enfance du libéralisme, c'était l'usage d'anathématiser les gouvernemens corrupteurs. Aujourd'hui, on garde un peu de mépris pour les gouvernés qui veulent à toute force être corrompus. En Irlande, l'effronterie allait si loin qu'on réclamait les faveurs du gouvernement le pistolet à la main. Il y avait, dans le parlement, en 1774, un gentilhomme nommé Beauchamp Bagenal. Ce curieux personnage était l'expression la plus excentrique d'un type alors très commun parmi la *gentry* irlandaise. Il avait voyagé sur le continent dans un appareil quasi royal ; il avait séduit une princesse, s'était battu en duel avec un prince. A quelque temps de là, on le trouve grisant le doge de Venise, puis pénétrant dans un couvent, l'épée haute, pour enlever une nonne. S'étant mis en tête d'obtenir un congé pour un de ses cousins, un officier qui servait alors en Amérique, il écrit sur ce sujet au colonel Blaquière, secrétaire du vice-roi. Blaquière répond avec beaucoup de politesse que ces sortes d'affaires sont en dehors de sa compétence et de son pouvoir, le vice-roi n'ayant pas qualité pour accorder des congés aux officiers de l'armée d'Amérique. Furieux, Beauchamp Bagenal riposte par un cartel ; Blaquière l'accepte. Le lendemain, on se rencontre dans Phœnix-Park. L'arme choisie est le pistolet. En raison des sérieux motifs du duel, Bagenal demande que les combattans soient placés plus près que de coutume : le colonel y consent. Il est favorisé par le sort et tire en l'air. Bagenal vise longuement et presse la détente ; le pistolet rate. Il l'arme une seconde, puis une troisième fois : nouveaux ratés. « Votre pierre ne vaut rien, dit le colonel, toujours en position ; il faut la gratter. — Vous avez raison, répond Bagenal. » Il tire une clé de sa poche et gratte. Le pistolet rate encore : « Je vous en prie, monsieur, dit le colonel, changez votre pierre ! » La pierre est changée. Cette fois, le coup part ; la balle effleure la tempe de Blaquière et perce son chapeau. Maintenant, c'est son tour. Comme il s'apprête à tirer en l'air : « Visez, monsieur, de grâce ! dit Bagenal. — Monsieur, répond Blaquière, comme je ne sais pas du tout pourquoi je me bats, je n'ai aucune envie de vous tuer. — N'importe, monsieur, faites-moi, je vous prie, l'honneur de me viser. » Blaquière s'obstine à tirer en l'air, et Bagenal est sur le point de lui chercher une seconde querelle à ce sujet. Mais les seconds s'interposent et déclarent l'honneur satisfait. Bla-

quière devient l'idole de la société de Dublin, sans que Bagenal perde rien de sa popularité.

III.

Le lecteur commence à entrevoir cette étrange vie parlementaire : des marchandages hypocrites, égayés par des explosions de susceptibilité grotesque. Le gouvernement anglais avait entendu faire du parlement de Dublin un bureau d'enregistrement pour ses caprices législatifs ; l'ambition et la cupidité des grandes familles l'avaient métamorphosé en une agence de chantage politique. Jamais parlement n'a senti à ce point le renfermé ; jamais corps délibérant n'a été plus soigneusement tenu en lieu clos, plus minutieusement abrité contre les libres courans qui se jouent autour de son enceinte. Et pourtant ce même parlement allait être presque malgré lui, presque à son insu, un instrument de régénération et d'affranchissement, simplement parce que des hommes y étaient réunis et y parlaient tout haut des affaires du pays. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre physique, le besoin ne crée pas l'organe, mais, si cet organe existe, il le transforme ; vicieux, il le redresse ; débile, il le fortifie ; incomplet, il l'achève, le perfectionne et l'approprie à la fin voulue. « Mieux vaut, — écrivait Gustave de Beaumont en 1839, — mieux vaut un parlement corrompu que point de parlement ; » et, malgré les mécomptes des cinquante dernières années, je ne vois pas que cette phrase ait cessé d'être vraie.

On ne jette pas impunément de grands mots dans l'imagination populaire ; on ne réveille pas en vain certains échos. La petite comédie patriotique, jouée au bénéfice exclusif de lord Shannon et de ses compères, eut des suites que ses auteurs n'avaient ni désirées, ni prévues. En 1759, au milieu des inquiétudes causées par la guerre avec la France, quelqu'un prononça le mot d'Union. L'Irlande l'avait demandée à genoux en 1704 et ne l'avait pas obtenue. En 1759, elle se soulevait d'indignation à la seule idée d'y être contrainte. Le jour de la rentrée du parlement, une foule immense sortit des ruelles tortueuses qui entourent la vieille cathédrale de Saint-Patrick et se dirigea sur College-Green. En tête marchaient des figures sinistres et menaçantes que personne ne se souvenait d'avoir vues auparavant. Les salles du parlement furent envahies, et les émeutiers, par dérision, placèrent sur le trône une vieille femme ivre avec un bout de pipe dans la bouche. Chaque pair, chaque député qui se présentait était obligé de jurer qu'il ne voterait jamais pour l'Union. Le chancelier refusa ce serment : on le repoussa brutalement. Le maire, mandé au château, déclare n'avoir pas la force suffisante pour

agir. On lui propose de mettre des troupes à sa disposition, et il refuse. Vers le soir, l'autorité se décide à l'action. Des charges de cavalerie nettoient les rues, le parlement est évacué ; les émeutiers disparaissent, laissant seize des leurs sur le terrain. C'est la première des journées révolutionnaires modernes, l'entrée du *mob* sur la scène politique.

Un événement tout différent vient, l'année suivante, modifier la situation. Un prince de vingt-trois ans monte sur le trône, plein de ces idées de gouvernement personnel, très naturelles quand on s'appelle Louis XIV, mais très ridicules lorsqu'on ne doit être que George III. Sa mère lui avait souvent répété d'un ton impérieux : *George, be a king.* Et il s'efforçait d'être « un roi » pour faire plaisir à sa mère ; il était despote par obéissance. Le clergé et la magistrature devaient être épurés, comme le ministère. Plus de prélats frivoles, de juges complaisans, de politiciens véreux. Surtout, plus de sinécures, plus de pensions. Le roi, quand il fut vraiment hors de pages, c'est-à-dire débarrassé de Chatham et des Grenville, remit ses vues par écrit au vice-roi d'Irlande. Elles étaient dignes d'un collégien qui a étudié l'art de régner dans Cornelius Nepos, et se terminaient par cette recommandation comique qui n'eût pas laissé d'être embarrassante si elle avait été prise au sérieux : « Si l'on vous donne, de ma part, des ordres contraires à ces instructions, n'obéissez pas ! »

Le premier point du programme royal était la destruction de l'influence parlementaire des grandes familles, qui, depuis l'avènement des Brunswick, tenaient la royauté en tutelle. L'émancipation de la couronne aurait profité au pays si elle avait été tentée au moyen d'une réforme parlementaire qui eût appelé à la vie politique des classes nombreuses de citoyens et fait de la représentation des intérêts et des opinions une vérité. Mais pareille idée ne pouvait germer dans le cerveau étroit de George III ou de son mentor, lord Bute. On ne sut que substituer une corruption à une autre ; on acheta les votes isolément au lieu de les acheter en bloc. Il fallut augmenter les sinécures et les pensions qu'on s'était juré de supprimer.

En Irlande, la besogne fut particulièrement difficile et onéreuse. Nous n'entrerons pas dans les mesquins et innombrables incidens de cette lutte entre la royauté et l'aristocratie. L'Irlande en paya les frais, mais elle en recueillit les bénéfices. En effet, même dans une société politique dont la corruption est le grand ressort, tout ne peut pas se faire par la corruption. Les deux partis flattaient tour à tour l'opinion. L'aristocratie, pour se faire un programme d'attaque ou de résistance, prenait en main les griefs de l'Irlande, et

Dieu sait si l'Irlande manquait de griefs! Le gouvernement, à son tour, affectait d'avoir plus à cœur que personne les intérêts et les besoins du pays. De cette émulation hypocrite sortirent d'heureuses réformes.

Ne cherchons pas ici l'abnégation enthousiaste de la noblesse française dans la nuit du 4 août. A Dublin, nous voyons une oligarchie de privilégiés qui demande la suppression de ses privilèges, mais qui meurt de peur d'être prise au mot. Tel crie tout haut contre les pensions qui, dans le moment même, en sollicite une, secrètement, pour un frère, un fils ou un cousin. Tel réclame un parlement septennal et suppute en lui-même combien il perdra, par cette réforme, sur le capital consacré à l'achat de son siège. Un troisième vote ouvertement la taxe sur les absens, et prie le ciel avec ferveur pour que cette taxe soit repoussée par le parlement anglais, car il y voit un acheminement vers l'impôt foncier qui l'atteindrait lui-même dans son revenu. Le gouvernement prolonge cet embarras; il en jouit et il en joue. Blaquière est très plaisant dans ces occasions; il conserve, au milieu du parlement, le même sang-froid comique que vous lui avez vu sous le feu de Bagenal. Il a toute la franchise de Scapin, toute l'ingénuité de Figaro. Il met « son cœur sur la table ». Il est pour la taxe des absens, quoiqu'il ait entendu dire contre le projet bien des choses qui l'ont ébranlé. Enfin, il est toujours pour la taxe,.. mais il n'a pas la prétention d'indiquer aux Irlandais où est leur intérêt : ils le connaissent mieux que lui. En pareil cas, le Château reçoit des conseils et n'en donne pas. La sagesse du parlement décidera. Pour lui, il ne serait pas surpris de voir ses meilleurs amis, ceux dont il estime le plus le jugement, voter aujourd'hui dans un sens opposé au sien.

Le héros de cette période parlementaire, qui s'étend de 1760 à 1776, est Henry Flood. C'était un jeune homme riche, qui avait étudié en Angleterre, toutefois sans y perdre cet accent gras et pâteux qui donne une physionomie grotesque à certains mots anglais dans des bouches irlandaises, et qu'on nomme le *brogue*. A Oxford, il avait copié les deux discours sur Ctésiphon et appris par cœur les morceaux les plus saillans de Cicéron. Dans le parlement, il parlait facilement, argumentait avec force; mais son éloquence était froide, elle avait les bras collés au corps, comme les œuvres de la statuaire primitive. L'âme passionnée de l'Irlande n'était pas en lui. Après avoir été douze ans sur la brèche, Flood crut pouvoir faire ce qu'avaient fait avant lui d'autres patriotes, Malone, le premier Fitzgibbon et cet Hutchinson dont le nom s'est déjà rencontré dans ce récit. Il accepta les avances du gouvernement, et après une laborieuse négociation, que nous aimerions ne pas connaître, il de-

vint vice-trésorier. Il avait mal choisi le moment pour déserter son poste de combat; des événemens se préparaient qui allaient agrandir le rôle et les espérances du parti populaire.

Lorsqu'éclata la révolte des colonies américaines, l'Irlande adopta une conduite qui n'était peut-être pas très généreuse, mais qui n'était ni déloyale ni maladroite. Elle se garda de faire cause commune avec les insurgés, mais elle conçut l'espoir de faire payer sa fidélité. L'occasion lui semblait belle pour reconquérir, avec l'indépendance législative, la liberté industrielle et commerciale, vainement réclamée par Molyneux et par Swift. A cette heure critique, Flood, morose et boudeur, rongeait son frein. Il n'avait point rendu au gouvernement les services attendus et ne l'avait appuyé que d'un vote silencieux. A la fin, n'y tenant plus, il rompit sa chaîne et vint redemander sa place à la tête de l'opposition. Il la trouva prise par un nouveau venu, par Henry Grattan.

Grattan n'avait point de fortune. Son père, *recorder* (greffier municipal) et député de Dublin au parlement, s'était signalé par son acharnement contre Charles Lucas. Swift a laissé, dans ses papiers, une liste de ses amis divisée en trois catégories, les agréables, les désagréables, les indifférens. Le père de Grattan figure parmi les premiers; mais je ne sais si c'est un titre d'avoir été l'ami de Swift. Henry Grattan, après avoir fait son éducation universitaire à Trinity-College, se rendit à Londres. Il devait y étudier le droit et paraît y avoir surtout étudié la rhétorique parlementaire. Pendant que Chatham déclamait ses magnifiques monologues oratoires avec cette puissance d'action qui faisait de lui le premier tragédien de l'époque, à côté de Garrick, le jeune étudiant irlandais, auquel personne ne prenait garde, notait au passage les nuances les plus fugitives, les plus légers artifices, au point de garder pour de longues années, dans son oreille ravie, l'indéfinissable magie d'une intonation. Flood s'était contenté d'étudier le squelette de l'éloquence classique. Grattan avait sous les yeux l'éloquence elle-même, vivante et brûlante : αὐτὸ τὸ θήριον, comme disait Eschine à ses élèves. Nul n'a compris Chatham comme Grattan, et nul ne l'a mieux expliqué. Au retour de ces longues séances dans la galerie du parlement, le jeune homme s'exerçait dans sa chambre à improviser. Son hôtesse le croyait fou : « Toute la nuit, disait-elle, il fait des discours à M. Speaker. Y a-t-il du bon sens à parler toujours à une personne qui n'est pas là? » Quelques années s'écoulent, et c'est dans un vrai parlement, c'est à un *speaker* de chair et d'os que s'adressent les harangues d'Henry Grattan.

L'heure était décisive. L'Irlande espérait et souffrait. La guerre paralysait, au bénéfice des Hollandais, le commerce des toiles, le

seul que ses maîtres lui eussent permis. L'embargo mis sur les ports, pour assurer l'approvisionnement à bon marché des troupes anglaises, ruinait les fermiers. L'Angleterre, représentée à Dublin par lord Buckinghamshire, que M. Froude définit « un innocent automate, » continuait à chicaner misérablement avec le parlement irlandais sur des questions de troisième ordre. Les corsaires américains insultaient les côtes; aucune forteresse n'était en état de défense; sur les remparts à demi écroulés de Limerick et de Cork, les canons de Cromwell et de Guillaume dormaient dans l'herbe sans un artilleur pour les servir. Belfast ayant demandé des secours, l'innocent automate lui envoya soixante dragons : c'est tout ce dont il pouvait disposer pour protéger la seconde ville d'Irlande, la capitale protestante du Nord. L'Irlande était dégarnie de troupes, et le gouvernement tardait à organiser les milices. C'est alors que se levèrent les volontaires. En un moment, les corps locaux s'affilièrent en compagnies; les compagnies se formèrent en régimens; un état-major centralisa le mouvement. Une véritable armée nationale se trouva sur pied; elle compta, sur le papier, jusqu'à 140,000 hommes, et plus de 80,000, dit-on, furent à la fois sous les armes.

Lorsque, le lendemain de la rentrée des chambres, en 1780, le parlement se rendit au Château pour remettre au vice-roi une adresse en faveur de la liberté commerciale, tout le long de la route, les volontaires de Dublin, en grand uniforme, commandés par le plus grand seigneur de l'Irlande, le duc de Leinster, faisaient la haie et présentaient les armes. Étaient-ce des maîtres ou des protecteurs que le parlement aurait en eux? Bien des gens se le demandaient, et Scott, l'attorney-général, traduisit tout haut cette anxiété. « La chambre des communes n'a-t-elle plus, dit-il, qu'à enregistrer ce que les volontaires lui dicteront? » Cette parole allume un incendie. Le lendemain, de bonne heure, le tambour bat dans le quartier des Libertés, foyer ordinaire de l'émeute. La foule se rend au palais de justice, espérant y trouver son ennemi, de là à sa maison, dont elle brise les vitres. Puis elle se porte vers College-Green, assiège les abords du parlement. Comme en 1759, elle impose à chaque député un serment patriotique. Comme en 1759 aussi, le maire est appelé pour donner des ordres. Les dragons, massés sur la place, le sabre au poing, attendent le signal de charger. Le maire s'avance sur le péristyle, ouvre la bouche : une effroyable clameur lui coupe la parole. Il pâlit, balbutie et se retire. Tout le jour, Dublin est aux insurgés, et les volontaires sont invisibles.

La journée qui suit est curieuse, comme le sont souvent les len-

demains d'émeute. C'est là que la politique se montre dans sa laideur, c'est là que l'on récrimine et qu'on se dénonce en famille. L'ordre est rétabli dans les rues, non dans les consciences; le peuple a laissé comme un limon, en se retirant, sur les bancs législatifs. Ceux qui ont tremblé sont féroces; ceux qui ont encouragé le désordre sont aigres et inquiets. Yelverton crie à Scott : « Vous êtes le fléau du cabinet anglais! » et Scott lui répond : « Vous, vous êtes le maître des cérémonies de l'émeute! » On mande à la barre le maire de Dublin, qui, une fois hors de la bagarre, avait retrouvé l'esprit et la parole. « Vous avez eu peur. — Oui, répond-il, j'ai eu peur,.. peur pour cette foule où les innocens étaient mêlés aux coupables! » Le speaker déclare gravement « que l'humanité de M. le maire mérite l'éloge. » Le gouvernement fait un appel à la conciliation, supplie le parlement de ne pas troubler la paix. Hussey de Burgh se lève. C'est un beau garçon de trente ans, insouciant et heureux, aimé des femmes et du peuple. On l'avait vu, dans les allées de Phœnix-Park, conduire un attelage à six chevaux. Maintenant on l'appelle le Cicéron de l'Irlande, et le gouvernement s'est hâté de se l'attacher en le nommant *Prime Serjeant*. Son goût du luxe et du faste se retrouve dans ses phrases, et il jette les métaphores à pleines mains, comme les guinées. « Que nous parle-t-on de paix! s'écrie-t-il. Ce n'est pas la paix que nous avons, c'est la guerre sourde, en attendant la guerre ouverte... L'Angleterre a semé parmi nous ses lois comme les dents du dragon, et il en est sorti des hommes armés! » Les députés applaudissent avec transport; le délire passe aux tribunes, gagne la foule qui s'étouffe dans les couloirs, et bientôt les acclamations de la rue renvoient au parlement l'écho de son propre enthousiasme. De Burgh reprend la parole pour souffleter le gouvernement de sa démission publique. L'émotion redouble, et Grattan y met le comble en tendant les bras à de Burgh : « La route des honneurs vous est fermée, celle de la gloire s'ouvre devant vous! » Quelques jours plus tard, l'Angleterre cède, et accorde à l'Irlande la liberté commerciale.

Grattan ne s'arrête pas à ce premier succès. Il propose au parlement de déclarer, par un acte solennel, son indépendance législative. La motion était prématurée, elle est rejetée une première, puis une seconde fois. Ici, les *leaders* du parti populaire font intervenir directement les volontaires. Simples gardes nationales, jusqu'à quel point les volontaires auraient-ils pu résister à une armée d'invasion, il est malaisé de le dire, puisque leur courage ne fut jamais mis à l'épreuve. Tels qu'ils étaient, ils suffisaient à intimider un gouvernement désarmé. Chaque corps avait pris la forme

d'un club armé, se réunissait à jours fixes, prenait des résolutions, les transmettait aux autres corps et les faisait imprimer dans les journaux. Enfin, une sorte de parlement militaire se réunit à Dungannon et adopta un manifeste dont la teneur avait été préparée, de concert, par Flood, Charlemont et Grattan, et différait peu de la déclaration d'indépendance rejetée par le parlement.

La *convention* de Dungannon, — on ne peut s'empêcher de tressaillir en voyant ce terrible nom entrer pour la première fois dans le vocabulaire politique, — était un dangereux exemple pour l'avenir et un acte révolutionnaire au premier chef. On ne s'en aperçut point, parce qu'on était dans cette ère paradisiaque des illusions où tout semble innocent et pur, et aussi parce que les événemens ne laissèrent point le temps de réfléchir. La capitulation de lord Cornwallis avait porté un coup fatal au ministère North; les whigs, amis de Grattan, arrivaient au pouvoir. L'Angleterre passait, comme il lui est arrivé plus d'une fois, d'une sécurité hautaine à une panique désordonnée. Après l'Amérique, allait-elle perdre l'Irlande? A ce moment, le parlement de Dublin rentrait en séances, au milieu de quelle fièvre et de quelle attente, on le devine. Les tribunes étaient pleines de femmes parées et de volontaires en uniforme. Grattan prit la parole au milieu d'un de ces silences qui préparent les âmes aux émotions profondes. Il rappela d'abord l'œuvre des dernières années : « J'ai trouvé l'Irlande à genoux, et j'ai veillé sur elle avec sollicitude; j'ai suivi ses pas de la servitude aux armes et des armes à la liberté. Esprit de Swift, esprit de Molyneux, vous avez triomphé! L'Irlande est maintenant une nation. C'est sous ce nom que je la salue et que, m'inclinant devant l'auguste image, je lui dis : *Esto perpetua!* »

Ensuite il rendit hommage aux volontaires. « Qu'y a-t-il eu d'admirable dans ce mouvement? Est-ce le nombre des volontaires? Est-ce leur courage, leur promptitude à réprimer le désordre, leur discipline irréprochable? Non. Tout cela est beaucoup, mais il y a plus encore. Est-ce l'union de toutes les intelligences, de toutes les fortunes, l'intimité établie entre les maîtres du sol et ceux qui le cultivent, l'accord des protestans et des catholiques? Non, il y a plus encore : il y a la modération d'hommes ligués pour obtenir leur droit et rien de plus. Car il n'y a point ici de basse rancune contre la Grande-Bretagne, de sourde sympathie pour la France. C'est une nation qui se lève et réclame son héritage de liberté pour en jouir en paix avec l'Angleterre, sa sœur.... Comme toutes les institutions humaines, les volontaires disparaîtront lorsqu'ils auront rempli leur rôle. Après avoir donné un parlement au peuple, ils

rendront le peuple au parlement. Mais leur œuvre restera. La Grande-Bretagne et l'Irlande seront l'unité dans la dualité; elles formeront une confédération, un empire; elles auront pour lien commun, pour trait d'union, la fidélité au trône et l'indépendance constitutionnelle. Et c'est ce dernier lien qui sera le plus fort. Des rois, il y en a partout! mais la liberté, vous ne la trouverez nulle part que sur le sol et à l'abri de la constitution britannique! »

Si éloquentes qu'elles fussent, ces paroles n'auraient convaincu personne si l'on n'avait su que la cause était gagnée d'avance. Cette fois, la déclaration d'indépendance fut insérée dans l'adresse en réponse au discours du trône. Un mois plus tard on connut la réponse du gouvernement royal. Franchement généreuse cette fois, l'Angleterre accordait toutes les demandes de l'Irlande. Les vieilles lois Poynings avaient vécu. Le parlement de Dublin recouvrait sa pleine autorité législative, sous la seule réserve de la sanction royale. L'armée nationale était placée sous son contrôle. Le revenu héréditaire, ou budget permanent, source de tant d'abus, prétexte de tant de menaces, était réduit aux proportions d'une simple liste civile. La chambre des lords devenait cour suprême d'appel dans les procès irlandais. Joignez à ces mesures l'*habeas corpus*, qui est la principale garantie de la liberté individuelle, et l'inamovibilité des juges, qui assure l'indépendance du pouvoir judiciaire; joignez-y encore le rappel partiel des lois pénales contre les catholiques et la suppression des prohibitions commerciales et industrielles votée dans une des sessions précédentes, et vous aurez cet ensemble législatif que les Irlandais appellent la constitution de 1782.

En recevant les nouvelles de Londres, Dublin et les grandes villes se livrèrent à une joie frénétique. On venait d'apprendre aussi le brillant succès de Rodney sur le comte de Grasse. « Les victoires de l'Angleterre, s'écria Grattan, sont maintenant les nôtres. L'Irlande se réjouit avec sa sœur! » Deux sœurs enlacées! Telle était l'image favorite qui s'offrait à toutes les pensées et qui faisait monter à tous les yeux des larmes d'enthousiasme. Le parlement qui, peu d'années auparavant, marchandait trois mille hommes à l'Angleterre, vota, par acclamation, 100,000 livres et vingt mille marins. Alors notre ami Bagenal proposa d'accorder à Grattan une récompense nationale de 100,000 livres, avec un palais pour loger « cette incarnation visible de la Providence. » Grattan accepta seulement 50,000 livres. Jusque-là il n'avait vécu que de sa profession d'avocat et voulait être maître de consacrer tout son temps aux affaires publiques. A ce moment, il dominait, inspirait, couvrait le vice-roi; il était l'âme du parlement, l'idole de la nation. Plus puissant qu'un premier ministre sans en avoir le titre, il avait réalisé le rêve de

tous les orateurs patriotes : donner l'impulsion à la vie nationale, sans descendre aux détails, sans s'hébéter dans la routine, sans se compromettre dans de mesquines responsabilités ; gouverner par la parole, par le prestige, comme les grands Athéniens.

IV.

Lorsque Flood était venu reprendre place sur les bancs de l'opposition, il avait été froidement accueilli. On discutait le bill qui rendait à l'Irlande la liberté du commerce. Il rappela avec amertume que pendant longtemps il avait seul soutenu dans la chambre cette cause maintenant triomphante. « M. Yelverton élève un temple à la liberté commerciale. N'y aurai-je point une niche ? » Quelques amis lui étaient demeurés fidèles, mais ces amis ne brillaient pas, semble-t-il, par l'intelligence ni par la discrétion. Je ne puis résister à la tentation de citer à ce propos une phrase de M. Martin, député de Jamestown. Lorsqu'on désire se faire une idée d'un parlement, il faut connaître ses grotesques comme ses *leaders*.

« M. Flood, disait Martin, est le plus grand caractère qui ait jamais embelli cette contrée, un caractère qui ne doit pas être profané par la langue des hommes impies ; dont le nom ne périra qu'avec le dernier soupir de notre constitution, et dont les facultés transcendantes seront transmises à la postérité aussi longtemps qu'on lira l'histoire de cette planète; qui, vivant, est l'admiration de son siècle, et dont la mort sera un jour déplorée comme la plus effroyable calamité qu'un ciel irrité ait pu jamais déchaîner sur cette île ; dont le mérite extraordinaire éclipse le mérite des autres hommes et le tient à une humble et respectueuse distance, et dont les talens possèdent un caractère tellement divin que, si jamais j'ai à me faire l'avocat de l'ère présente, je vous déclare que je le ferai en disant à mon fils, si Dieu permet que j'aie un rejeton, que l'âge où j'existai fut préférable à celui où il pourra vivre, parce que je vécus dans le même temps et que j'eus l'honneur de naître dans le même pays que ce grand homme ! »

Lorsque le parlement vota une récompense nationale à Grattan, Montgomery demanda si l'Irlande ne paierait pas aussi à Flood sa dette de reconnaissance. Le parlement, pensait-il, devait faire une démarche auprès du roi afin que l'éminent patriote fût réintégré dans ses fonctions de vice-trésorier. « Car je ne suppose pas, ajouta-t-il, que notre ami accepterait la gratitude du pays sous la forme d'une aumône. » La proposition de Montgomery, ainsi motivée, devenait une insulte au héros du moment : elle ne pouvait être accueillie. Bientôt les deux chefs populaires furent directement aux

prises. Grattan se contentait des concessions faites par l'Angleterre et de l'abrogation des anciens statuts ; Flood exigeait une renonciation définitive et en forme aux prétentions du passé. Grattan prêchait la modération ; Flood était l'apôtre des partis extrêmes. Sa phrase, sentencieuse et froide, s'animait d'une passion factice ; son diapason se haussait jusqu'au rugissement révolutionnaire, pour obtenir les applaudissemens des tribunes à défaut de l'adhésion du parlement. Pour émouvoir, il exploitait jusqu'à ses infirmités. Il parlait volontiers des « derniers efforts de la nature expirante, » de cette « tombe où nous tendons tous, et vers laquelle il marchait à grands pas. » Chatham mourant hantait sa cervelle, comme celle de tous les orateurs de ce temps. Tous voulaient essayer de cette béquille, se draper dans cette robe de chambre de flanelle, qui avait produit de si beaux effets à Westminster. Mais Chatham était mort réellement quelques jours après sa dernière effusion oratoire, tandis que Flood devait survivre longtemps à ces funèbres exhibitions. Un jour Grattan fit une allusion moqueuse aux maladies de son rival. « Il faut peu de délicatesse, dit Flood avec aigreur, pour m'attaquer sur ma mauvaise santé. Infirme ou non, je ne crains pas l'honorable gentleman, je suis prêt à le rencontrer sur quelque terrain que ce soit, le jour ou la nuit. Je serais bien bas dans l'opinion de mon pays et dans ma propre estime, si je n'y étais placé bien au-dessus de lui. Je ne viens pas ici, enveloppé dans un manteau de métaphores pour éblouir et tromper le peuple. Je ne suis pas capable de traiter un parlement de prostitué pour en faire ensuite l'instrument de mon intérêt privé. Je ne suis pas le mendiant patriote qui se vend à son pays pour une somme d'argent, et qui ensuite vend son pays pour être plus tôt payé... Permettez-moi de dire que, si le *gentleman* s'engage souvent dans un débat comme celui-ci, il ne lui restera pas grand'chose à la fin de la session dont il ait sujet de se vanter. »

Grattan se leva, tremblant de colère, mais parfaitement maître de lui. « Je supposerai, dit-il, un personnage public dont l'habitude constante a été d'insulter tous ceux qui ne pensent pas comme lui et de trahir tous ceux qui ont mis leur confiance en lui. Je le prendrai dès le berceau et je diviserai sa vie en trois étapes : la première, violence ; la seconde, corruption ; la troisième, sédition. Supposons qu'un tel homme existe, je l'arrête, et je lui dis, — ici il regarde Flood en face : — Monsieur, vos talens ne sont pas aussi grands que votre carrière est infâme. Vous êtes resté silencieux pendant des années, et on vous payait ce silence. Quand on débattait de grandes questions auxquelles était suspendu le sort de l'Irlande, on pouvait vous voir errer, comme une ombre coupable,

attendant l'heure de glisser avec les autres un vote vénal. Ou bien encore, avec votre accent vulgaire, singeant les allures et jusqu'aux souffrances de lord Chatham, vous tâchiez de reconquérir votre popularité perdue. Et vous planiez sous le dôme, oiseau de mauvais augure, au cri sépulcral, à l'aspect cadavérique, au bec ébréché, prêt à fondre sur votre proie. Tenez, monsieur, personne n'a confiance en vous. Le peuple ne vous croit pas, les ministres ne vous croient pas : vous avez trompé tout le monde. Où étiez-vous quand on votait l'impôt sur les sucres ? Où étiez-vous quand on votait le blocus de nos ports ?.. Ah ! je vous le dis, à la face du pays, à la face du monde : vous n'êtes pas un honnête homme ! » Flood demeure un moment comme anéanti. Puis il se lève, écumant, balbutiant, il veut parler, le *speaker* lui interdit la parole. Même dans cet orageux parlement, au milieu d'hommes habitués à la lutte, la fureur de ce duel oratoire épouvantait. On mit les deux adversaires en prison pour les empêcher de se battre sur l'heure.

Flood chercha à s'appuyer sur les volontaires, qui étaient devenus un embarras et un danger. La guerre était finie, la liberté conquise, et ils restaient en armes, plus nombreux, plus bruyans que jamais. Grattan essayait de leur faire entendre raison par des allégories. Il les comparait à « un millier de torrens qui se précipitent du haut d'un millier de collines et se réunissent dans la plaine. Leur miroir reflète un moment l'image de la constitution britannique. Puis les eaux s'écoulent, les torrens cessent, la rivière clapote paisiblement dans son lit, et les enfans du village jouent autour des mares, dernière trace de l'inondation. » Mais la rivière refusait de rentrer dans son lit et mugissait au lieu de clapoter. La fièvre du galon, qui est endémique chez les Celtes, était à son paroxysme ; elle gagnait jusqu'aux évêques. On les avait tant adulés, les volontaires ! Les femmes leur brodaient des drapeaux ; les plus grands seigneurs se disputaient le privilège de leur verser à boire ; leur général, avec cette platitude qui caractérise les chefs élus, leur avait dit : « L'Europe tient les yeux fixés sur vous, elle vous vénère ! » Ils se réunirent une seconde fois à Dungannon. Cette fois, ils ne se contentaient plus de formuler les griefs particuliers de l'Irlande ; ils commençaient à fabriquer des axiomes généraux, à *maximer* pour le genre humain. Enfin trois cents de leurs délégués, régulièrement élus, vinrent en grande pompe ouvrir à Dublin une réunion solennelle, où fut délibéré, article par article, un plan de réforme parlementaire. Comme Robespierre portant à la tribune de l'assemblée les motions des Jacobins, Flood, en grand uniforme de colonel des volontaires, introduisit le plan de réforme, sous forme de projet de loi, dans la chambre des communes. Yelverton, l'ancien

maître des cérémonies de l'émeute, devenu l'organe du gouvernement, — le cas n'est pas rare, — commença son discours par les mêmes paroles que, trois ans auparavant, il avait amèrement critiquées dans la bouche de Scott : « Nous ne sommes pas ici, dit-il, pour enregistrer les édits d'une autre assemblée, ni pour recevoir des propositions de lois à la pointe de la baïonnette... A quoi bon feindre d'ignorer ce que tout le monde a vu, ce que tout le monde a entendu ? Des hommes en armes siégeant comme un corps délibérant, formant des comités et des sous-comités, recevant des rapports et des pétitions, offrant en un mot la parodie complète d'un parlement. Est-ce donc l'heure de changer notre constitution ? Est-ce à des associations armées, si sages qu'on les suppose, que nous irons en demander une meilleure ? Cette constitution, avant d'en avoir joui pendant une seule session, la rejetterons-nous comme font les enfans capricieux du jouet pour lequel ils ont longtemps pleuré ?.. Je dis aux volontaires : Non, vous ne repousserez pas les biens que vous possédez. Cultivez vos propriétés, jouissez des fruits de votre vertu, faites de vos épées des fers de charrue ; retournez à vos labeurs, et laissez aux législateurs le soin de faire des lois. Quant à nous, notre salut dépend du vote que nous allons rendre. Nous délibérons près d'un abîme : un pas en arrière, et nous y tombons ! »

Flood eut beau menacer, les tribunes eurent beau murmurer, le parlement vota le rejet de la proposition, et affirma, de plus, ses droits par une résolution conçue en termes énergiques. Les volontaires se soumirent, et leur organisation politique ne tarda pas à se dissoudre. Peu après, Flood acheta un bourg pourri en Angleterre. Son début à Westminster fut un fiasco ; il ne s'en releva point et végéta, unité isolée, monade obscure, dans ce grand parlement qui ne le connaissait pas, loin de son pays, qui l'oublia.

V.

Il est difficile de peindre la vitalité exubérante et désordonnée du parlement irlandais pendant ces années troublées. L'atmosphère ambiante est chargée d'orage. Pendant la discussion du *bill* de régence, les étudians, armés de sabres et de pistolets, livrent à la police un combat sanglant, aux portes même de la salle. Les tribunes sont toujours houleuses. Souvent elles injurient ceux qui leur déplaisent et couvrent la voix des orateurs du gouvernement. A leur tour, les membres menacent du poing les tribunes et traitent de « canailles » les spectateurs qui les occupent. La contradiction prend une forme âpre et violente : « Si vous acceptez ceci, dit un membre à

propos du traité de commerce avec l'Angleterre, vous n'êtes plus un parlement. » Un autre s'étonne que le secrétaire du vice-roi qui a déposé ce traité dans la chambre en soit sorti vivant. Un troisième, discutant le *bill* qui attribue au gouvernement le droit de faire des visites domiciliaires, déclare que, si un agent ose se présenter à sa porte, il ira au-devant de lui avec la grande charte dans une main et un pistolet dans l'autre : « Et je jure devant le Dieu vivant qu'un de nous, lui ou moi, restera sur la place. » Grattan traite ses adversaires de menteurs, et répète trois fois le mot. Sur quoi M. Parsons traverse la chambre, et se précipite sur lui comme pour le déchirer. Des provocations s'échangent qui aboutissent à des rencontres souvent mortelles, à moins qu'une intimité passionnée ne s'établisse entre les deux combattans de la veille. Des souffles divers passent sur cette foule comme les vents d'été sur les épis mûrs. De folles gaîtés, des rages furieuses, des attendrissemens soudains la secouent et la font vibrer; puis, ce sont de longues heures de langueur et de paresse. Si l'on pouvait supposer un parlement formé des héros de Shakspeare, c'est ainsi qu'il faudrait se le figurer.

Le parlement a son moraliste dans Browne, son homme d'esprit dans sir Hercules Langrishe. Lorsque Browne, rappelant les obligations chrétiennes attachées à la possession de la terre, dit à ses auditeurs : « Avez-vous fait votre devoir? Êtes-vous sûrs d'avoir fait votre devoir? » le parlement se courbe sous cette parole austère comme une congrégation méthodiste sous celle de Wesley ou de Whitefield. Langrishe a fait ses premières armes en amateur, dans le journalisme anonyme et satirique; il a cessé d'être libéral, mais il est resté spirituel. Il manie adroitement l'ironie réactionnaire : « Dix personnes qui se plaignent et qui crient, dit-il, font plus de bruit que dix mille personnes qui sont satisfaites et qui se taisent. » Il dit encore : « Vous me parlez de la voix du peuple? J'entends : vous voulez dire la voix de ceux qui vous font écho. » Et ses ennemis eux-mêmes font fête à ces mots caustiques : car l'épigramme les délecte autant que l'hyperbole. Curran, mélange du poète et du légiste, un Camille Desmoulins sans fiel, apporte dans le parlement, avec son abondance incorrecte, l'humeur joyeuse de la jeunesse. Curran, c'est l'enfant des grandes villes, quand par hasard il est bon.

Les ai-je tous nommés? Non. Voici le plus redoutable, Fitzgibbon. C'est le petit-fils d'un laboureur; son père est né dans une hutte de boue. Peut-être ceux qui sont sortis du peuple sont-ils seuls assez robustes pour lui tenir tête et pour supporter le poids de sa haine : or ce fut précisément la destinée de Fitzgibbon. Il n'a point, — eût dit Mardoche, — le crâne fait comme ses compatriotes. Point

d'imagination, rien de la redondance irlandaise; son mot franc et brutal, qui va droit au but, assène une vérité désagréable sur la nuque de l'adversaire. C'est un paysan qui combat avec une massue; il n'égratigne pas, il assomme. Dès son premier discours, il traite ceux qui le contredisent de « sots, » et les faits qu'on lui oppose de « cancans idiots. » Il dit en face à l'Irlande « qu'elle ne pourrait pas vivre un seul jour sans l'Angleterre. » Lorsqu'on s'apitoie sur les rigueurs de la dîme ecclésiastique, il répond hardiment que les véritables sangsues de l'Irlande, ce sont les propriétaires, et c'est à un parlement de propriétaires qu'il adresse cette confidence. D'un coup de boutoir, il crève les prétentions, dérange les mises en scène hypocrites, déshabille les patriotes et les envoie rouler, meurtris et hurlans : « Je demanderai aux *gentlemen* qui crient si fort contre les pensions si jamais aucun d'eux n'a pensé que ses propres services méritassent une pension... Non, pas un! Aucun d'eux ne consentirait à recevoir une pension? Non, pas un! Pas un qui songe à déserter son parti! Pas un qui veuille venir avec nous et nous donner son vote! Pas un! Pas un! » Flood, entraîné par une métaphore, l'avait un jour accusé de se dérober, comme s'il était honteux lui-même de la loi proposée : « Moi, rougir! Moi, me cacher! Le *gentleman* plaisante. Jamais je n'ai éludé une question, fui devant une responsabilité. Quand je désapprouve une mesure, je la combats comme un homme. Quand j'approuve une mesure, je la défends comme un homme. »

L'impopularité, lorsqu'on s'y entête, lorsqu'on s'y complaît, est presque aussi malsaine que la popularité; elle ne fausse guère moins le jugement. Si l'on envisage en critique et en artiste les choses de la politique, Fitzgibbon prend sa place parmi les grands cyniques, derrière Walpole et Bismarck. L'historien, considérant ce qu'il a fait et surtout ce qu'il a empêché, est forcé de voir en lui le mauvais génie de l'Irlande, dont Grattan a été le bon génie.

Après avoir conquis son indépendance, il fallait que le parlement en vînt à se réformer et à se purifier lui-même, qu'il extirpât de son sein la corruption, et surtout qu'il devînt une expression plus vraie de l'Irlande en ouvrant ses portes à ceux qui composaient les cinq sixièmes de la nation, aux catholiques. Toute autre question était secondaire auprès de celle-là. Il y avait longtemps que le gouvernement avait renoncé à l'espoir de rendre l'Irlande protestante. Dix générations d'hommes d'état s'y étaient usées; les doucereux avaient échoué comme les violens. Les écoles protestantes, instituées à grands frais et déshonorées par des abus sans nom, restaient vides ou ne se remplissaient qu'en temps de famine. Le peuple demeurait fidèle au maître d'école mendiant et proscrit qui réunissait ses élèves dans un fossé, à l'ombre d'une haie d'aubépine. En soixante et onze ans,

malgré toutes les primes offertes à l'apostasie, on n'avait obtenu que quatre mille cinquante-cinq conversions. C'étaient les protestans qui passaient en masse à la religion romaine, vaincus par cette merveilleuse puissance d'assimilation qui est le don des Celtes et dont les Irlandaises, vertueuses et passionnées, étaient les agens irrésistibles. Ce sont les historiens protestans qui leur rendent cet hommage et je ne fais que l'enregistrer. Moins de quatre-vingts ans après la promulgation des lois pénales qui devaient les anéantir, le nombre des catholiques avait quadruplé; de huit cent mille il s'était élevé à trois millions.

Nulle part le catholicisme n'a jeté des racines plus vivaces qu'en Irlande; nulle part il n'a fleuri avec plus de grâce. La poésie de ses croyances a façonné le génie national; le délicieux parfum de ses légendes a comme embaumé l'imagination populaire : en sorte que l'Irlande, de toute nécessité, doit être catholique ou ne pas être. Quiconque tient une plume libre entre les doigts et n'écrit pas pour aduler la canaille imbécile dira que le courage et la vertu du clergé irlandais sont un des beaux spectacles de l'histoire. En deux cent cinquante ans, M. Froude, qui a compulsé (avec tant de passion, mais avec tant de conscience!) les archives criminelles de Dublin, n'a trouvé qu'un seul prêtre accusé d'avoir manqué à la chasteté. Quant à l'héroïque obstination avec laquelle ils résistèrent à la proscription, un chiffre suffira. Au moment où les lois étaient dans toute leur sévérité, il y avait en Irlande cinq fois plus de prêtres catholiques que de clergymen protestans. Avec des *informers* pour limiers et des habits-rouges pour piqueurs, les gentilshommes chassaient au prêtre dans les *bogs* et les montagnes de l'intérieur. Traqués comme des bêtes fauves, fuyant d'asile en asile, les prêtres traversaient le pays semblables à des ombres, partout invisibles, partout présens; jamais ils ne manquaient d'apparaître au chevet des mourans. Mystérieuse filiation d'une église souterraine comme l'avait été la primitive église! Il y eut constamment des évêques sans qu'on sût qui ils étaient ni où ils étaient. Pendant que le primat protestant étalait à Dublin le faste païen et princier de ses réceptions, vivait dans une ferme isolée un personnage singulier et vénérable. Le soir, des hommes venus de loin, — car leurs souliers étaient poudreux, — se glissaient dans la maison, s'inclinaient sur la main de cet inconnu et baisaient l'anneau passé à son doigt. On l'appelait M. Ennis. Son vrai nom était Bernard Mac-Mahon, et il était le primat catholique de l'Irlande.

Dès 1750, nous trouvons les vice-rois en relations avec les prélats, les consultant, mettant à profit leur expérience et leur influence. En 1715 et en 1745, lors des grandes levées de boucliers jacobites, les papistes ne bougèrent pas : instruits par le passé, ils

avaient séparé leur cause d'une cause ingrate et vaincue. Cette sage conduite porta ses fruits. On les admit d'abord à l'honneur de verser leur sang pour sa majesté très fidèle, le roi de Portugal, allié catholique du roi d'Angleterre. Puis on leur concéda des avantages moins dérisoires, et, en 1780, les lois Gardiner leur rendirent leurs droits civils, dont le plus important était celui de posséder la terre. Dans un pays où le pouvoir politique est uni à la propriété foncière, le catholique, en devenant propriétaire, devait du même coup devenir électeur et éligible. Le ministère anglais et son chef, William Pitt, ne reculaient pas devant cette conséquence logique des prémisses posées en 1780. Nul n'est obligé d'aimer William Pitt; nul n'est tenu d'admirer un ministre dont le génie consiste à s'être cramponné vingt ans au pouvoir. Mais, dans la question religieuse, il n'a manqué ni de pénétration, ni de justice, ni de bonne volonté. Il comprenait vaguement que le catholicisme est, dans l'époque moderne, la première et la plus puissante des forces conservatrices, et il songeait à l'utiliser dans sa lutte contre la révolution. Le parlement irlandais n'osa pas le suivre dans cette voie. Grattan, s'élevant, — ce n'est pas pour lui un mince honneur, — au-dessus des intérêts de secte et de parti, s'écria éloquemment : « Le moment est venu de décider si nous serons une colonie protestante ou si nous serons la nation irlandaise ! » Mais Fitzgibbon, avec une lucidité cruelle, montra la question agraire se levant derrière la question politique. La majorité numérique opprimerait, annulerait la minorité. Les catholiques n'étaient rien : ils seraient tout. Ils n'avaient jamais accepté leur spoliation comme définitive. On se transmettait de main en main la carte d'Irlande divisée entre les anciens propriétaires du sol, et les pères léguaient à leurs fils, par testament, ou donnaient en dot à leurs filles des domaines d'où leurs ancêtres avaient été chassés par la violence cent cinquante ans auparavant. Le parlement n'entendit que trop bien ces raisons. Une loi fut votée en 1792, qui admettait les catholiques au barreau ; une autre, en 1793, leur octroya l'électorat politique, mais leur refusa l'éligibilité, et on s'arrêta là.

Les dates que je viens d'écrire sont significatives. Elles indiquent qu'un nouvel élément s'était introduit dans la situation. Je n'ai point à raconter quelle néfaste influence exerça alors sur l'Irlande notre révolution. A l'effervescence de la jeunesse ultra-libérale et des classes ignorantes se mesura l'effroi des classes riches et de l'aristocratie foncière. Catholiques et protestans s'unirent, mais comme ils ne devraient jamais s'unir, dans un égal oubli de leurs croyances et dans le fanatisme jacobin. La direction passa des orateurs aux conspirateurs. Le vide se fit autour du parlement. La petite phalange qui combattait autour de Grattan fondait de session

en session. Il vint un jour où elle comptait à peine seize membres : puis elle tomba à douze, puis à sept. Tout progrès pacifique et légal était devenu une illusion. Un matin, — c'était en mai 1797, — quinze ans presque jour pour jour après l'établissement de la constitution, Grattan se leva une dernière fois pour soutenir la réforme dans ce parlement qui ne l'écoutait plus. On avait discuté toute la nuit, et le soleil éclairait depuis longtemps les visages fatigués. « Nous vous avons proposé les mesures que nous jugions nécessaires. Vous les rejetterez. Quant à nous, nous ne voulons pas des vôtres. Nous avons rempli notre devoir. N'espérant plus ni dissuader, ni persuader, nous ne vous troublerons plus dans votre œuvre, et, de ce jour, notre place restera vide dans le parlement. »

Alors, n'ayant pas voulu choisir entre la révolution et la dictature militaire, la petite troupe libérale défila et se retira, comme une poignée de braves évacue le fort en ruines qu'elle a défendu, quand il n'y reste ni une amorce ni une bouchée de pain. C'est ici que finit proprement l'histoire du parlement irlandais. La scène suprême n'est qu'un épilogue : peu de mots suffiront pour la raconter.

VI.

Les trois années qui suivent la retraite de Grattan et de ses amis sont de fatales, de sanglantes années. Guidé par Fitzgibbon dans la voie que Pitt lui-même a tracée, le gouvernement a adopté une politique de résistance et de provocation. L'Irlande est couverte d'espions. Les chefs populaires sont en prison ou en exil. Il ne reste qu'à trouver un général dont les violences exaspèrent la nation jusqu'à la folie. Le brave Abercrombie refuse cette mission indigne d'un soldat, mais elle est acceptée et consciencieusement remplie par Lake. Une insurrection éclate, absurde, insensée, sans plan, sans armes, sans chefs. Des hordes de paysans, conduits par des curés de village, viennent presque aux portes de Dublin. Quand on juge les bourgeois protestans suffisamment terrifiés, on écrase sans peine les insurgés. Puis viennent les procès, puis les exécutions, puis un grand silence. C'est alors qu'est présenté le *bill* d'Union.

Le vétéran de la corruption parlementaire, le chancelier Fitzgibbon, unit ses efforts à ceux d'un jeune homme, lord Castlereagh, dont les talens naissans pour l'intrigue avaient frappé le cabinet anglais : tous deux prodiguèrent sans compter l'argent et les promesses. Je ne donnerai qu'un exemple : le docteur Agar, archevêque de Cashel, pour prix de sa coopération et de son vote dans la chambre des lords, obtint successivement le titre de vicomte, puis celui de comte, et le siège archiépiscopal de Dublin. Pour ceux qui voulaient être con-

vaincus, l'attorney-général Corry avait des argumens. Le principal était l'exemple de l'Écosse, que l'Union avait transformée. On oubliait ou l'on feignait d'oublier la différence des situations. Au commencement du XVIIIe siècle, l'Écosse était indigente et sauvage. Les furieuses querelles de ses deux églises la déchiraient; le brigandage rendait stérile l'esprit industrieux de la race. L'Angleterre avait assuré la paix religieuse par l'établissement de la *kirk* presbytérienne, sans préjudice des droits de la minorité épiscopale. En brisant l'autorité des chefs de clan, elle avait donné à l'industrie la sécurité dont elle a besoin pour naître, et elle lui avait procuré les débouchés sans lesquels elle ne peut grandir en supprimant la frontière commerciale qui séparait les deux pays. De là un progrès rapide, un essor de civilisation dont on n'avait pas vu d'exemples.

Mais, en 1800, que pouvait donner l'Angleterre à l'Irlande en échange de sa nationalité? La liberté industrielle et commerciale? C'était chose faite. La tolérance religieuse? Elle avait été assurée par les lois Gardiner en 1780. L'Angleterre pouvait faire en Irlande ce qu'elle avait fait en Écosse, rendre les églises et les revenus ecclésiastiques à la religion de la majorité; on n'y songea même pas. L'Angleterre pouvait, du moins, faire franchir aux catholiques le dernier échelon qui les séparait de l'égalité politique avec leurs compatriotes protestans, leur ouvrir enfin les portes du parlement. Pitt promit, mais George III refusa de tenir. Ainsi l'immense et douloureux sacrifice ne devait être payé d'aucune compensation.

Une première fois, le *bill* d'Union avait été repoussé par 109 voix contre 104. Castlereagh se remit à l'œuvre, et quand on put compter sur une majorité, la discussion se rouvrit. Grattan avait été réélu député par le comté de Wicklow. Il parut dans la chambre, revêtu de l'uniforme des volontaires. Pâle, amaigri par une récente maladie, il semblait un spectre et s'appuyait sur deux de ses amis. Nul ne se souvint que, quinze ans auparavant, il avait amèrement raillé cette mise en scène. Il ne peut se tenir debout et reçoit l'autorisation de parler assis. Ces lèvres blêmes et tremblantes pourront-elles livrer passage aux paroles? Ce corps exténué ira-t-il jusqu'au bout de la tâche que lui impose une âme vaillante? On se le demande avec anxiété et cette anxiété ajoute à l'émotion. Bientôt sa voix se raffermit; jamais il n'a été plus puissant ni mieux inspiré. Par une sorte de coquetterie, comme s'il voulait résumer toute sa carrière oratoire, il déploie ses talens divers, se montre sous ses aspects multiples : philosophe comme Burke, dialecticien comme Fox, railleur terrible comme Sheridan. Suivant sa coutume, il se courbe et imprime à ses deux bras un geste périodique et circulaire, touchant presque le plancher du bout de ses doigts; et ce geste, qui lui est familier, prend une puissance étrange. On dirait

que, dans ce mouvement d'une amplitude croissante, il va balayer ses adversaires comme il fauche leurs argumens. Les images se succèdent, brillantes, riches, variées, parfois incohérentes ; mais le grand courant oratoire les emporte, comme une pluie de fleurs tombées sur la surface d'un large fleuve. Des mots s'échappent de ses lèvres qui laisseront une trace lumineuse dans la mémoire, car il ne parle plus à ses contradicteurs, ni à ses amis, pas même aux tribunes ou au public du dehors, mais à une génération qui n'est pas encore née.

Chaque jour, chaque nuit, il est sur la brèche, et quand le moment décisif est venu, il parlera le dernier : « On peut, dit-il, détruire une constitution, on ne tue pas un peuple... Non, je ne désespère pas de ma patrie. Elle n'est pas morte, elle n'est qu'évanouie. Elle a beau être couchée dans la tombe, sans mouvement et sans force : je vois le souffle de la vie errer sur ses lèvres, l'éclat de la beauté briller sur ses joues... » Et avec une émotion profonde, un art incomparable, il déclame les vers de Roméo :

> Thou art not dead (1); beauty's ensign yet
> Is crimson in thy lips and in thy cheeks,
> And death's pale flag is not advanced there...

Puis il reprend : « Que les courtisans s'échappent sur leur barque, eux qui savent orienter leur voile à tous les vents de la faveur. Pour moi, tant que deux planches du navire tiendront ensemble, j'y resterai rivé, fidèle à mon pays libre, fidèle encore à mon pays vaincu ! »

Ainsi tomba l'Irlande, non sans grandeur ni sans grâce, dans la personne de son illustre rhéteur. Quelques heures plus tard, elle n'était plus qu'une province. Si vous allez à Dublin et que vous visitiez College-Green, n'espérez pas évoquer, dans la solitude et le silence, l'écho de cette voix patriotique. La banque d'Irlande a remplacé le parlement. Derrière des grillages à rideaux verts, vous verrez de vieux commis qui essuient religieusement leur plume sur leurs manches de lustrine avant de la replacer derrière l'oreille. Vous entendrez le bourdonnement des voix affairées, le froissement des banknotes et le tintement des souverains sur les comptoirs de cuivre. Symbole ironique de cette prospérité que l'on promet aux peuples quand on confisque leur liberté !

AUGUSTIN FILON.

(1) Dans Shakspeare, il y a *conquer'd*.

UNE

CIVILISATION RETROUVÉE

LES HÉTÉENS, LEUR ÉCRITURE ET LEUR ART.

I. A. H. Sayce, *the Monuments of the Hittites* (*Transactions of the Society of biblical archæology*, t. VII). — II. W. Wright, *the Empire of the Hittites, with decipherment of Hittite inscriptions*, by prof. A. H. Sayce, 1 vol. in-8°, 2e édition, 1886.

Il est telle planète très lointaine dont l'existence a été affirmée par la science contemporaine bien avant que le télescope l'eût signalée dans ces espaces célestes qu'il fouille sans relâche ; certaines irrégularités apparentes du système solaire ne s'expliquaient, le calcul l'avait prouvé, que par la présence, sur un point donné, d'un corps dont la masse attirât et déplaçât les astres voisins. La critique historique aurait pu, ce semble, découvrir par un raisonnement analogue le rôle que les Hétéens ont joué pendant sept ou huit siècles ; elle aurait pu en deviner l'importance, bien avant que les documens égyptiens et assyriens vinssent témoigner des luttes si longues et si acharnées que ce peuple a soutenues contre les conquérans thébains et ninivites.

En effet, tant que l'on ignorait l'existence de cette nation, il y avait dans l'histoire de l'Asie antérieure bien des phénomènes dont il était difficile de se rendre compte. Avec ce que nous savions, par

les traditions recueillies dans la Bible, du morcellement et de la faiblesse des tribus qui occupaient la terre de Chanaan vers le temps de l'invasion hébraïque, on avait peine à comprendre que l'Égypte, au moment même du plus brillant essor de sa puissance militaire, eût si rarement atteint l'Euphrate et si péniblement gardé la Syrie, où la conquête était toujours à recommencer; on aurait dû s'étonner que, plus tard, les formidables armées assyriennes eussent eu besoin de tant d'efforts et de campagnes pour atteindre la Méditerranée. La résistance que pouvait opposer le royaume de Damas, si mal défendu par la nature, ne paraissait pas justifier la nécessité d'expéditions si souvent renouvelées.

D'autre part, on trouve dans la Syrie septentrionale et dans toute la zone centrale de l'Asie-Mineure, jusqu'aux rivages de la mer d'Ionie, les monumens d'un art qui, tout en ayant certains rapports avec celui de la Mésopotamie, s'en distingue pourtant par des traits qui lui sont particuliers; sur ces monumens sont gravés des textes où l'on reconnaît une écriture idéographique qui n'est ni celle de l'Égypte ni celle de la Chaldée. Ce système de signes semble avoir été en usage dans toute la région qui s'étend de la rive gauche et du cours moyen de l'Euphrate aux embouchures de l'Hermos et du Méandre; il y a lieu de croire que l'emploi s'en est perpétué, à l'est et à l'ouest du Taurus, jusqu'au jour où l'alphabet phénicien l'a fait tomber en désuétude. Les faits étaient patens; chaque exploration scientifique en apportait de nouveaux, qui s'accordaient avec ceux que l'on connaissait déjà; comment n'a-t-on pas été conduit beaucoup plus tôt à proclamer qu'ils ne comportaient qu'une explication, un grand rôle joué dans l'Asie antérieure par un de ces peuples dont l'influence, fondée sur la supériorité de leur civilisation, s'étend au-delà de leurs frontières et sert la cause du progrès?

L'histoire ancienne n'a pas eu son Le Verrier. Il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois pour arriver à dégager cette inconnue, comme disent les mathématiciens. Au lendemain d'un voyage en Asie-Mineure qui nous avait fait parcourir la région où ces monumens sont le mieux conservés, nous avons été le premier à poser la question. Il y a seize ans, nous dressions la liste des sculptures rupestres de l'Asie-Mineure; nous en faisions ressortir les caractères communs, et nous en venions ainsi à définir les traits d'un art propre à la péninsule, d'un art dont aucun des ouvrages ne portait la moindre trace de l'action du génie grec (1). Ces traits étaient, dès lors, déterminés avec assez de précision pour que l'archéologue

(1) *L'Art de l'Asie-Mineure, ses origines, son influence.* (Mémoire lu à l'Académie des inscriptions le 4 avril 1873.)

dût reconnaître, dans ces monumens, l'œuvre d'artistes qui s'étaient formés à l'école de la Chaldée, non sans avoir eu aussi quelques rapports avec l'Égypte. Nous avons constaté ces ressemblances et indiqué cette filiation; mais ce qui nous échappait, c'était l'intermédiaire par lequel les tribus établies sur le plateau cappadocien avaient été mises en relation avec les grands empires orientaux. Loin de dépasser le Taurus, les armées égyptiennes n'en ont jamais atteint les pentes méridionales. Quant à l'Assyrie, il vint un moment où elle fit sentir son ascendant jusqu'à Sardes; les rois de Lydie se déclarèrent ses vassaux; mais ce fut seulement au VIIe siècle que les Sargonides, maîtres de toute la vallée supérieure de l'Euphrate, se trouvèrent avoir ainsi tourné l'obstacle du Taurus. Alors sans doute ils dominaient toutes ces hautes plaines qu'embrassent les trois mers. Serait-ce vers ce temps que les types et les procédés de l'art ninivite auraient été répandus, par le commerce encore plus que par les armes, dans toute cette énorme presqu'île sur laquelle avait fini par s'étendre l'ombre de la puissance assyrienne? On serait, au premier abord, tenté de le penser; mais un plus mûr examen démontre l'invraisemblance de cette hypothèse. Les monumens qui nous préoccupent sont très nombreux; ils se rencontrent dans des cantons très éloignés les uns des autres; quoiqu'ils procèdent tous d'une même inspiration, on remarque entre eux des différences assez sensibles; on a donc peine à croire qu'ils datent tous d'une même période qui n'a guère eu que la durée de deux ou trois générations; moins de cinquante ans après l'hommage rendu par Gygès à Assourbanipal, tous les sujets de l'Assyrie reprenaient leur indépendance et commençaient à menacer Ninive, dont les jours étaient comptés.

Voici qui est encore plus décisif. On a la preuve que l'alphabet inventé par la Phénicie avait pénétré jusque dans le cœur de la péninsule bien avant le règne d'Assourbanipal. Sur ces façades taillées dans le roc, que Leake a découvertes près des sources du Sangarios, on lit, écrits en lettres toutes pareilles aux plus anciennes lettres grecques, les noms des vieux princes phrygiens Gordios et Midas, accompagnés de leur titre royal; et c'est vers le IXe ou le VIIIe siècle que le royaume de Phrygie avait atteint cette prospérité dont témoignent les souvenirs qu'il a laissés dans la tradition hellénique. Au VIIe siècle, le dernier de ses souverains succombait sous les coups des Scythes, et les Mermnades lydiens poussaient leurs conquêtes jusqu'à la rive gauche de l'Halys; mais le peuple lydien, qui entretenait dès lors des relations constantes avec les Grecs de la côte, avait certainement, lui aussi, une écriture alphabétique. Or, parmi les monumens sur lesquels nous appelions l'at-

tention, il en était que n'accompagnait aucune inscription; sur d'autres on apercevait des signes que l'on avait d'abord pris pour des hiéroglyphes égyptiens; en y regardant de plus près, on avait dû renoncer à en chercher l'explication sur les bords du Nil; mais on avait dû y reconnaître les restes d'une écriture idéographique analogue à celle de l'Égypte, et l'on sentait que cette écriture avait dû cesser d'être employée dans cette région, lorsque s'y étaient répandus les alphabets dérivés de l'alphabet phénicien. Voulait-on hasarder une conjecture sur l'origine et sur l'âge de ces sculptures et des légendes qui y étaient jointes, on se trouvait donc reporté vers une époque beaucoup plus reculée que ce siècle d'Assourbanipal et de Gygès, qui déjà touche à ce que l'on peut appeler la période moderne de l'histoire ancienne; et l'on en revenait toujours, sans même entrevoir la solution désirée, à se demander quel était ce peuple mystérieux qui, bien avant que fleurissent les dynasties phrygienne et lydienne, avait été sculpter son image sur les rocs de la péninsule, en vue de la Mer-Egée, et y graver l'expression de ses pensées, peut-être même son nom, ce nom qui se dérobait à toutes nos recherches. Depuis quelques années, une vive lumière a été projetée dans ces ténèbres, grâce à des découvertes qui se sont succédé rapidement et dont l'histoire même présente quelque intérêt (1).

I.

En 1812, le célèbre voyageur Burckhardt, qui se préparait à visiter La Mecque sous le costume du pèlerin musulman, passa par la ville de Hamath, sur l'Oronte; il y vit, dans l'un des bazars, une pierre couverte de figures et de signes divers, où il signala des hiéroglyphes, mais des hiéroglyphes différens de ceux de l'Égypte (2). La relation de Burckhardt eut un très grand succès, et, cependant, parmi ses successeurs, aucun n'essaya de retrouver le monument; en 1868, on lisait encore dans les meilleurs *Guides* « qu'il n'y avait pas d'antiquités à Hamath (3). »

Ce fut seulement en 1870 que deux Américains, M. J. Augustus Johnson, alors consul-général des États-Unis à Damas, et un missionnaire protestant, M. S. Jessup, entendirent parler, à Hamath, non-seulement de la pierre qu'avait vue Burckhardt, mais encore de plusieurs autres inscriptions du même genre. Ils tentèrent d'en prendre des estampages; mais la foule s'amassa, menaçante, autour

(1) C'est d'après M. Wright, qui l'a racontée dans le premier chapitre de son livre, que nous résumons cette histoire.

(2) Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 146.

(3) *Handbook* de Murray pour la Syrie, édition de 1868, t. II, p. 588.

des étrangers, qui durent décamper au plus vite. Le consul s'entendit avec un barbouilleur arabe qu'il appelle, peut-être un peu pompeusement, un peintre indigène ; celui-ci s'appliqua de son mieux à dessiner des fac-similés de tous ces textes, qu'il expédia à Damas, et en 1871, M. Johnson publiait la copie d'une de ces inscriptions, copie très imparfaite, mais qui n'en excita pas moins une vive curiosité (1).

Dès l'année suivante, la puissante société anglaise qui est connue sous le nom de *Palestine Exploration Fund* envoyait à Hamath un des hommes qui connaissaient le mieux ce pays et ses habitans, Drake, l'auteur du curieux livre intitulé : *la Syrie inexplorée* (2). Drake réussit à photographier et à estamper le plus important de ces textes; mais le bruit s'en répandit en ville, et, devant l'émeute qui grondait, il dut renoncer à en faire autant pour les autres pierres. Le capitaine Burton, alors consul d'Angleterre à Damas, fit une nouvelle tentative ; il réussit à voir tous les monumens et à en relever avec précision la place et les dimensions; mais il fut obligé de s'en tenir à des calques faits par un chrétien de cette ville et, en les publiant dans *la Syrie inexplorée*, il avertissait que, par endroits, la fantaisie du copiste s'était donné libre carrière. Burton avait voulu acheter une des pierres; on lui en avait demandé 2,000 francs. Il ne s'était pas décidé; quelque temps après, à de nouvelles offres, les propriétaires répondaient en annonçant des prétentions encore plus exagérées. La spéculation s'en mêlait ; des brocanteurs levantins se portaient acquéreurs avec l'idée de revendre ensuite aux musées de l'Europe. On pouvait craindre que les convoitises ainsi éveillées et surexcitées ne fussent fatales à ces monumens que les siècles avaient épargnés. Ne venait-on pas de voir, à l'autre bout de la Syrie, les Arabes du pays de Moab briser, en se la disputant, la fameuse stèle de Mésa? Peut-être encore quelques violens prendraient-ils le parti de marteler ces pierres maudites, de les réduire en poussière ; ne serait-ce pas le meilleur moyen de désappointer les Frenghis, ces infidèles que Dieu confonde ! C'est ce qui est arrivé à Alep ; en 1872, Drake et Smith y avaient copié une belle inscription du même type, gravée sur une dalle de basalte; l'année suivante, au moment où l'on s'occupait de tout disposer pour en obtenir un moulage, on apprit que la pierre n'existait plus ; elle avait été détruite par les musulmans.

Il y avait tout lieu de redouter, à Hamath, quelque accident de ce genre ; l'opinion y était très opposée à toute mesure qui aurait

(1) *First quarterly Statement of the American Palestine exploration Society.*
(2) *Unexplored Syria*, 2 vol. in-8°, Londres.

livré aux étrangers les pierres en question. Depuis qu'on les voyait si étudiées et si convoitées, on avait fini par les regarder comme des espèces de talismans ; peut-être les signes bizarres dont elles étaient couvertes indiquaient-ils où se trouvaient des trésors qu'il ne fallait pas abandonner à ces mécréans. Alors se présenta une occasion que sut mettre à profit M. Wright, l'auteur du livre dont nous avons inscrit le titre en tête de cette étude. La Sublime-Porte, en 1872, avait été saisie d'un de ces accès de zèle qui la prennent, parfois, aux changemens de saison ; elle voulait des réformes ; après avoir longtemps cherché, elle avait trouvé, dans son haut personnel, un honnête homme, Subhi-Pacha, et l'avait nommé *vali* ou gouverneur-général de la Syrie. Subhi s'était mis à l'œuvre avec conscience. Il ne se contentait pas de réparer les injustices dont les victimes réussissaient, non sans peine, à porter jusqu'à lui leurs doléances ; il résolut de parcourir sa province pour aller au-devant des plaintes et pour corriger sur place les abus. M. Wright, de la Société anglaise des missions, habitait alors Damas ; le pacha l'invita, ainsi que le consul-général, M. W. Kirby Green, à être d'une tournée dont Hamath serait la principale étape. L'invitation fut acceptée avec empressement. M. Wright avait son idée. Ce fut à Homs qu'il rejoignit la cavalcade du *vali*. Nous lui laissons la parole pour raconter son exploit.

« Le lendemain, nous partîmes pour Hamath avec une suite très nombreuse. De toutes parts étaient accourus, avec leurs sujets, des chefs de tribu qui avaient tenu à présenter leurs hommages au pacha. On voyait galoper à travers la plaine des fils de princes ruinés, dont beaucoup ne possédaient plus, pour toute fortune, qu'un cheval de sang, une veste richement brodée et de belles armes ; ils exécutaient des voltes hardies ; ils jetaient en l'air leurs lances et les rattrapaient au vol ; ils faisaient preuve d'une merveilleuse habileté dans le maniement de leurs montures. Les otages bédouins arrachés au désert, les ulémas en longues robes et aux blancs turbans, les derviches coiffés de leurs bonnets en pain de sucre formaient un cortège qui, sur dix de front, avait une longueur de plus d'un mille.

« Le 25 novembre 1872, nous arrivâmes à Hamath. Pendant la journée, le gouverneur nous avait consultés, M. Green et moi, sur ses projets pour l'amélioration du sort de ses administrés. Nous restâmes enfermés avec lui jusqu'à une heure avancée de la soirée, et, au cours de la conversation, je lui demandai de m'aider à prendre enfin des copies authentiques de toutes les inscriptions ; il me promit son concours le plus entier.

« Le lendemain, de très bon matin, M. Green et moi, nous courions

la ville, à la recherche des textes. Les livres où était indiquée la place de chacune des pierres ne nous étaient pas encore arrivés à Damas; nous n'avions donc pu profiter des renseignemens que nos prédécesseurs avaient recueillis; aussi notre embarras fut-il grand; tous ceux à qui nous nous adressions juraient avec l'accent le plus convaincu qu'il n'y avait point, à Hamath, une seule pierre qui répondît à la description que nous leur en donnions. Découvrir nous-mêmes les monumens, il n'y fallait pas songer, dans une ville de sept à huit mille maisons, toute en ruelles étroites et tortueuses. Nous n'avions qu'une chance, tomber sur quelqu'un qui n'aurait pas été prévenu, qui ne serait pas engagé dans cette conspiration du silence. Nous arrêtâmes donc tous les passans et nous eûmes la chance de poser la question à un certain Suliman-el-Kallâs; une des inscriptions était justement engagée dans le mur de son habitation; flairant un cadeau, il nous conduisit chez lui. Le secret était trahi, il fut ensuite aisé de trouver les trois autres pierres, dont l'une portes des caractères sur deux de ses faces, ce qui donne en tout, pour Hamath, cinq textes différens.

« Subhi-Pacha était d'origine grecque; il avait cette curiosité, ce goût de la science qui caractérisent la race à laquelle il appartenait par le sang. C'était le Turc le plus instruit que j'aie jamais connu; il avait formé une collection de monnaies et d'autres objets antiques dont la plus grande partie a depuis été vendue à Londres; plusieurs voyageurs érudits avaient visité son cabinet; il était en relations avec un certain nombre de savans de l'Europe. Je n'eus donc pas de peine à lui faire comprendre l'importance de ces monumens et le parti que l'histoire devait en tirer. Il se hâta d'envoyer un télégramme au sultan, par lequel il le priait d'accepter pour le musée impérial ottoman les inscriptions de Hamath. En attendant la réponse, il s'occupa de faire transporter au *sérail*, ou palais du gouverneur, tous les blocs que nous lui avions désignés; là nous pourrions les estamper plus à notre aise que dans la rue. On était furieux, en ville, de la découverte que nous avions faite; en traversant le bazar dans l'après-midi pour nous rendre aux bains avec le pacha, nous entendîmes sur notre passage plus d'un cri de colère que la crainte même n'étouffait qu'à demi, plus d'une apostrophe injurieuse et d'une menace murmurée entre les dents. On commençait à avoir vent des intentions du gouverneur; des conciliabules se tenaient; on disait tout haut que quand le pacha enverrait prendre les pierres, il n'en trouverait plus que les débris.

« Une catastrophe était imminente; il fallait la prévenir. M. Green et moi, nous nous hâtâmes de nous rendre chez ceux des habitans de Hamath qui étaient détenteurs des inscriptions; nous leur décla-

râmes, sur la parole d'un consul anglais, que Subhi ne ressemblait pas aux autres pachas, qu'il paierait les pierres ce qu'elles valaient et plus qu'elles ne valaient, qu'il les paierait comptant. D'ailleurs, ajoutions-nous, quiconque toucherait maintenant aux inscriptions, devenues la propriété du souverain, s'exposerait aux châtimens les plus graves. C'est ainsi que nous faisions vibrer à la fois toutes les cordes; peut-être la peur arrêterait-elle ceux que ne toucherait pas assez l'espoir de la récompense promise.

« Nous croyions avoir au moins gagné ainsi quelques heures; pour plus de sûreté nous fîmes intervenir le gouverneur. Nous lui exposâmes la situation; aussitôt il chargea le pacha militaire qui l'accompagnait de veiller sur les inscriptions; celui-ci envoya quelques soldats monter la garde auprès de chacune des pierres; mais si la foule s'était soulevée, ces quelques hommes auraient-ils tenu bon contre l'émeute, à laquelle ne manquerait pas de se joindre la force publique locale, les gardiens du bazar? La nuit se passa pour nous dans l'inquiétude et sans sommeil; mais avec quelle joie nous apprîmes, le matin, qu'elle avait été tranquille, qu'aucun attentat n'avait été commis ni même tenté!

« Il ne fallait pas laisser les mutins se rassurer et se concerter. Dès les premières heures du jour, le *vali* manda les propriétaires au palais; il leur compta des sommes qui varièrent de 3 à 15 napoléons. Aussitôt après, commença l'opération de l'enlèvement et du transport des pierres; elle fut effectuée par toute une armée, par des centaines d'hommes qui criaient en travaillant; ce fut dans la ville, jusqu'au coucher du soleil, un bruit assourdissant. Deux des blocs étaient engagés dans la muraille d'une maison habitée; un d'eux était si gros que, pour le déposer et le conduire jusqu'au sérail, il fallut cinquante hommes et quatre bœufs. Au moment où, du haut des minarets, les muezzins appelaient les fidèles à la prière du soir, la dernière pierre, à notre grande joie, arrivait au port.

« Le déplacement de ces mystérieuses reliques du passé fit à Hamath une sensation profonde. Si les chrétiens indigènes se sentaient un peu rassurés en voyant un consul et un missionnaire anglais, hôtes du pacha, l'accompagner aux bains et dans les mosquées, ce spectacle était odieux au fanatisme musulman; à plus forte raison, s'indignait-on que des maisons fussent démolies, que la ville fût bouleversée pour satisfaire la vaine curiosité de ces *ghiaours*. Le ciel même semblait se mettre de la partie et condamner ces nouveautés. La nuit qui suivit le coup d'état de Subhi, il y eut une pluie d'étoiles filantes; tous ces traits de feu qui sillonnaient l'espace, n'étaient-ce point des marques de la colère divine, des avertissemens adressés à la lâche cité qui s'était laissé dé-

pouiller de ses pierres sacrées? On citait de vieilles prophéties qui s'accordaient avec ces présages et en fixaient le sens. Les yeux attachés au firmament, on s'échauffait en commentant tous ces signes de la volonté d'en haut; on invoquait, à grands cris, les noms de Mahomet et d'Allah. Le matin, une députation de personnages influens, de prétendus descendans du prophète et de *hadjis* coiffés de turbans verts et blancs, vint trouver le pacha pour lui signaler ces présages menaçans et pour réclamer la restitution des pierres.

« Le gouverneur fit asseoir sur les divans toute l'ambassade; il commanda le café et les pipes; puis, avec une patience que nous admirions, il écouta tous les orateurs, dont plusieurs parlèrent très longuement et très vivement. Quand le dernier des députés eut terminé, le vali, au milieu du silence général, continua pendant quelque temps à caresser sa barbe. Puis, du ton le plus sérieux, il demanda s'il y avait eu quelqu'un de blessé par cette chute d'étoiles. On répondit que non. « Ah! s'écria Subi d'un air radieux, d'une voix joyeuse et si sonore qu'elle alla jusqu'aux oreilles des gardes placés derrière la porte, s'il en est ainsi, les présages étaient bons! Ce qu'ils indiquaient, c'est qu'Allah approuve hautement ce qui s'est passé, qu'il vous sait gré de la preuve d'attachement que vous avez donnée à votre calife bien-aimé, le père des fidèles, en lui faisant cadeau de ces pierres si précieuses! » Les graves personnages se levèrent, rassurés ou paraissant l'être. L'un après l'autre, les députés baisèrent la main du vali et se retirèrent.

« Nous avions notre lièvre; il s'agissait de le cuire. Nous ne savions pas ce qu'il adviendrait des pierres. Plus d'un monument, qui, de Cypre ou d'ailleurs, est parti pour le musée de Constantinople, n'est jamais arrivé à destination; il s'est égaré en chemin. De simples copies ne suffisaient pas; on aurait toujours pu nous accuser d'avoir cru voir sur la pierre ce qui n'y était pas. Il n'y avait pas de photographe à Hamath et nous n'avions pas apporté d'appareil; d'ailleurs, de toute manière, un moulage vaudrait encore mieux qu'un cliché. Je demandai du plâtre de Paris; on n'en put trouver dans la ville, mais on finit par me parler de carrières de gypse, qui n'étaient pas très éloignées. Je fis partir pour l'endroit indiqué deux hommes de confiance.

« En attendant leur retour, je m'occupai à nettoyer les inscriptions. La mousse et la poussière des siècles avaient, par endroits, bouché les creux qui séparent les caractères en relief. Ailleurs, ces pierres ayant été remployées dans des constructions, du mortier avait été appliqué sur une partie de leur surface, et, avec le temps, il était devenu presque aussi dur que le basalte même. Il fallait tenir le champ toujours mouillé, puis tantôt gratter avec de petits

morceaux de bois taillés en pointe, et tantôt frotter avec la brosse. Ce travail me prit deux jours entiers. J'achevais ma besogne quand mes hommes revinrent. Ils rapportaient de la pierre à plâtre, toute une charge de chameau; il restait à la calciner et à la réduire en poudre; nous n'eûmes pas de cesse que ces opérations ne fussent terminées. C'était en vain que le pacha, avec une obligeante insistance, nous proposait d'aller tirer la bécasse, chasser le sanglier ou attendre à l'affût la gazelle et l'outarde; nous ne bougeâmes pas, M. Green et moi, avant d'avoir deux suites complètes d'excellens moulages en plâtre. Aussitôt que ceux-ci furent secs, nous les envoyâmes, par exprès, à Damas. De là, l'une des séries fut expédiée au gouvernement anglais, par le consul, pour être placée au Musée britannique; à la demande de M. Tyrwhitt Drake, je fis cadeau de l'autre au *Palestine Exploration Fund*. Notre but était atteint; quoi qu'il arrivât désormais, les savans de l'Europe avaient entre les mains des fac-similés qui valaient les originaux (1). »

L'inscription du même genre, que l'on avait signalée à Alep, n'eut pas la même chance; elle fut anéantie, comme nous l'avons raconté, en 1873. Au moins les médiocres copies que l'on en possédait suffisaient-elles à prouver que ce n'était pas seulement à Hamath qu'il fallait chercher les monumens de cette écriture (2). Bientôt après, on les retrouvait plus à l'est, sur la frontière même de la Mésopotamie. En 1874 et 1875, M. Skene, consul de la Grande-Bretagne à Alep, visitait des ruines situées sur la rive droite de l'Euphrate, à six heures de marche en aval du village de Biredjik, qui figure sur les cartes. Ces ruines avaient été vues et décrites par Maundrell et Pococke; plus récemment, d'autres voyageurs les avaient aperçues, mais on n'avait pas deviné ce que cachait le nom sous lequel les désignent les Arabes, celui de *kalaat Djerablus*, ou « forteresse de Djerablus. » Djerablus est, vraisemblablement, une corruption du grec Hiérapolis, *la ville sainte*, qui eut, à l'époque romaine, un des temples d'Astarté les plus célèbres et les plus fréquentés de la Syrie; Lucien en a laissé une intéressante description dans son *Traité de la déesse syrienne*. Hiérapolis avait succédé à une ville plus ancienne; c'est ce que prouvèrent à

(1) Les originaux n'ont pas été perdus. Transportés à Constantinople, ils avaient été déposés d'abord dans la cour de l'arsenal de Sainte-Irène, au Vieux-Sérail. En 1875, par les soins de Subhi-pacha, devenu ministre de l'instruction publique, ils furent transférés, avec tout le reste de la collection, dans le charmant édifice connu sous le nom de *Tchinili-Kiosk*. Voir S. Reinach, *Catalogue du musée impérial d'antiquités*, 1882, p. 83. (Wright, planches I-IV.)

(2) Ces copies ont été reproduites dans les planches V, VI et VII de l'ouvrage de M. Wright.

M. Skene des fragmens qu'on lui montra parmi les restes de la vieille citadelle, qui domine encore de plus de trente mètres le cours du fleuve. Il y avait là des dalles et des fûts de basalte où l'on apercevait, à côté de sculptures qui rappelaient celles de l'Assyrie, des inscriptions du même type que celles d'Hamath. M. Skene émit l'idée que ce devait être là le site de Gargamich, ville souvent mentionnée dans les textes égyptiens et assyriens comme une place forte de première importance, qui commandait le cours moyen de l'Euphrate, et son opinion fut partagée par George Smith. Dans son troisième et dernier voyage, quelques semaines avant l'accès de fièvre dont il mourut à Alep, Smith était allé à Djerablus, d'où il avait écrit en Angleterre pour signaler l'intérêt que présenteraient des fouilles faites sur cet emplacement. Les *trustees* du Musée s'empressèrent de solliciter un firman à Constantinople et firent les fonds. Smith n'était plus; M. Skene avait quitté Alep. Ce fut son successeur, M. Henderson, qui conduisit les travaux, et, pendant le cours des années suivantes, un certain nombre de monumens sortirent des tranchées de Djerablus et parvinrent au Musée britannique, où je les ai vus en 1880 (1). Quelques-uns, plus lourds ou moins intéressans, sont restés sur les lieux.

Au moment même où s'exécutaient ces fouilles de Djerablus, un autre voyageur anglais, M. Davis, appelait l'attention sur un bas-relief colossal, taillé dans le roc, dont il publiait un dessin, en 1876, dans les *Transactions de la Société d'archéologie biblique*. On y distinguait, à côté des deux personnages, du dieu et du roi ou du prêtre qui l'adore, des inscriptions où se retrouvaient plusieurs des signes que l'on connaissait par les pierres de Hamath, d'Alep et de Djerablus. Or, ce monument ne provenait plus, comme les précédens, de la Syrie septentrionale; il avait été découvert en pleine Asie-Mineure, près du village d'*Ibriz*, dans l'ancienne Lycaonie, non loin du *Kulek Boghaz*, le défilé que les anciens appelaient les Portes Ciliciennes. Force était donc d'admettre que l'aire de cette écriture, si l'on peut ainsi parler, était bien plus étendue qu'on ne l'avait soupçonné tout d'abord; de nouvelles observations vinrent forcer à l'agrandir encore. Avec la sculpture rupestre d'Ibriz, elle dépassait déjà le Taurus; elle s'élargit bientôt et se prolongea, non-seulement sur tout le plateau central, mais même jusqu'à l'embouchure des fleuves qui se déversent dans la mer Égée. Pour s'en convaincre, on n'eut qu'à regarder de plus près, à la lumière des découvertes nouvelles, des monumens déjà connus, ceux de *Boghaz-*

(1) Ils sont figurés, à l'aide de la photographie, dans les planches VIII à XIII de Wright.

Keui et d'*Euiuk*, dans le district montagneux que les anciens appelaient la Ptérie, sur la rive droite de l'Halys, ceux du *guerrier de Nymphi* ou *pseudo-Sésostris* et de la prétendue Niobé, dans les environs de Smyrne. Partout là, auprès des étranges et massives figures ciselées sur la face du rocher, on releva des caractères qui appartenaient au système de notation idéographique dont les premiers échantillons avaient été recueillis à Hamath.

Ces signes n'avaient, d'ailleurs, pas été employés seulement dans les textes monumentaux, attachés au flanc de la montagne ou aux lourdes assises des palais et des temples; ils se sont faits plus petits et plus cursifs, pour jouer leur rôle dans les transactions politiques et commerciales, gravés sur ces cachets en pierre dure dont les empreintes sont répandues un peu partout. C'est ainsi qu'on les a signalés sur quelques-uns de ces sceaux en argile cuite que M. Layard a tirés par centaines de la chambre des archives, dans le palais de Sennachérib, à *Kouioundjik*, sur l'emplacement d'un des quartiers de Ninive. D'autres sceaux de la même matière et où se voient les mêmes signes ont été récemment ramassés en Asie-Mineure (1); le musée du Louvre doit à la libéralité de M. Sorlin-Dorigny des cylindres d'une fabrique toute particulière, où se voient encore quelques-uns de ces mêmes idéogrammes, à côté de représentations dont le type et la facture rappellent la composition et le style des bas-reliefs auprès desquels figurent les inscriptions du type hamathéen (2).

Ces inscriptions, nous ne saurions en donner une idée à ceux qui n'ont pas jeté les yeux soit sur les monumens de Hamath et de Djerablus, aujourd'hui réunis au Musée britannique, soit sur les planches où tous ces textes ont été reproduits avec un soin minutieux par M. Harry Rylands, le secrétaire de la *Société d'archéologie biblique*. Après avoir paru d'abord dans le précieux recueil que publie cette société, ces planches ont ensuite été jointes à l'ouvrage de M. Wright, ouvrage qui se trouve offrir ainsi une sorte de *Corpus* des textes écrits au moyen de ces signes. Ceux-ci se distinguent à première vue des hiéroglyphes égyptiens; un œil exercé ne s'y trompera pas. C'est une remarque qu'avaient déjà faite plusieurs égyptologues, à propos des quelques caractères qui se voient en avant de la tête du *Guerrier de Nymphi*, de cette

(1) Nous en avons publié toute une série dans la *Revue archéologique*, t. XLIV, p. 333, sous ce titre : *Sceaux hittites en terre cuite appartenant à M. G. Schlumberger*.

(2) Ces cachets, qui sont récemment entrés dans la collection nationale, seront décrits et figurés dans le tome IV de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez.

figure dans laquelle Hérodote croyait pouvoir reconnaître une image de son Sésostris. Sur la foi de l'historien grec, on avait voulu chercher là un cartouche de Ramsès; mais Rosellini avait déclaré qu'Hérodote s'était trompé, que l'inscription n'était pas égyptienne; M. Maspero était du même avis. Aujourd'hui que les monumens abondent, on a peine à comprendre qu'il y ait eu même un moment d'hésitation à ce sujet. Non-seulement parmi les hiéroglyphes hamathéens il y en a beaucoup qui ne se retrouvent pas en Égypte, mais encore, là où les mêmes objets sont représentés, l'aspect des images n'est pas le même; elles ont ce que l'on peut appeler une autre physionomie. Une première différence, c'est que, sauf deux, toutes les inscriptions de la Syrie septentrionale et de l'Asie-Mineure sont gravées en relief, disposition qui ne se rencontre, en Égypte, que dans quelques textes des toutes premières dynasties. Ce qui est l'exception à Memphis est la règle à Gargamich, dans le bassin de l'Oronte et dans celui de l'Halys. Mais la diversité d'origine se marque surtout par le mode d'exécution, par le caractère du contour. Les hiéroglyphes égyptiens sont tracés d'une main plus fine et plus légère; les autres ont toujours quelque chose d'un peu lourd et d'un peu rude; on y sent l'œuvre d'une race moins familière avec les procédés du dessin. D'autre part, ceux-ci témoignent d'une moins longue pratique de l'écriture; ils sont, si l'on peut ainsi parler, moins usés; ils n'ont pas eu le temps de prendre, au cours des siècles, une forme aussi franchement conventionnelle; la plupart d'entre eux ressemblent plus aux objets qu'ils figurent. Il en résulte que, malgré l'infériorité de l'art, certaines de ces images ont une fidélité, un air de vie que ne présente aucune de celles dont se compose une inscription égyptienne; voyez par exemple deux figures de lièvre, sur le flanc droit et sur la patte droite de ce lion de *Marach*, tout couvert d'écriture, dont notre musée ethnographique du Trocadero possède le moulage (1). Ici le lièvre est en course, là il est au repos, assis sur son train de derrière; mais, de part et d'autre, l'attitude est très bien saisie; on dirait un dessin fait d'après nature. Même observation à propos des têtes de chèvre, de bélier, de bœuf et de cheval, à propos de ces bustes humains qui, le bras levé comme pour accompagner la parole, se trouvent presque toujours au commencement des inscriptions et semblent y remplir ainsi une fonction nettement déterminée. Dans toutes ces images on retrouve la trace d'une sorte de réalisme qui manque parfois d'adresse, mais qui reste toujours naïf et sincère.

Ces inscriptions sont toujours réglées au moyen de lignes hori-

(1) Wright, *the Empire of the Hittites*, pl. XXVI.

zontales; il n'y a d'exception que pour les textes qui ne comprennent que deux ou trois signes. Partout ailleurs, on rencontre ces barres, que sépare un intervalle d'environ dix centimètres; elles ont la même saillie que les caractères. De ceux-ci les uns occupent toute la hauteur, et les autres, plus petits, la moitié du champ; dans ce dernier cas, il y en a deux entre les lignes. Grâce à ces divisions, l'écriture, malgré les dimensions inégales des signes, est plus symétrique et d'une régularité plus monotone qu'en Égypte.

A peine avait-on commencé de transcrire ces textes et de les comparer entre eux que l'on dut se demander quel était le peuple auquel il convenait de les attribuer, et la question prenait plus d'intérêt à mesure qu'ils se multipliaient et que l'on en constatait la présence sur des points plus nombreux et que séparaient de plus larges espaces. Comme il arrive toujours en pareil cas, lorsque se pose un problème de ce genre, plusieurs de ceux qui en poursuivaient la solution l'ont entrevue au même moment (1); mais c'est surtout M. Sayce qui a eu le mérite de l'apercevoir clairement et de lui donner le degré de vraisemblance qui, dans cet ordre de recherches, équivaut presque à la certitude.

Fellow de *Queen's College* à Oxford, suppléant de M. Max Muller dans la chaire que celui-ci a illustrée, M. Sayce est peut-être aujourd'hui le plus brillant et le plus en vue des érudits anglais, celui qui, avec la science la plus étendue et la plus variée, a l'intelligence la plus souple et la curiosité la plus passionnée. Un seul de ses ouvrages a été traduit en français, c'est celui que M. Bréal annonçait en ces termes : « Lors de la première apparition de ce livre, je fus charmé de trouver sous une forme élégante et facile tant d'aperçus nouveaux, une telle abondance de savoir, une manière de voir si indépendante et si originale. Ce qui donnait aux idées de M. Sayce un tour particulier, c'est qu'en abordant l'étude des langues aryennes, il y apportait un esprit déjà familiarisé avec d'autres types de langues. Grâce à cette préparation, il a échappé à certaines erreurs qui avaient cours alors et qui continuent encore de subsister dans certains ouvrages de linguistique. Il a soumis à une critique sagace certains principes qui étaient non pas toujours énoncés, mais implicitement admis et qui passaient de livre en livre (2). »

L'indépendance et la hardiesse de l'esprit, c'est bien là, en effet, ce qui caractérise surtout M. Sayce. En toute question, il se lance,

(1) Dès 1872, quand il envoyait en Angleterre les moulages des inscriptions de Hamath, M. Wright proposait d'attribuer ces textes aux Hétéens.

(2) A. H. Sayce, *Principes de philologie comparée*, traduits en français pour la première fois par Ernest Jovy, professeur au collège de Loudun, et précédés d'un avant-propos par Michel Bréal, in-12, 1884; Delagrave.

il s'engage avec une intrépidité qui ne craint jamais de se compromettre; à ce titre, il rappelle, avec un fond plus solide d'études premières, un savant que nous avons perdu en 1881, M. de Saulcy. C'est un érudit d'avant-garde. Supposé que sa destinée l'eût jeté dans l'armée, c'eût été un incomparable général de cavalerie; en campagne, il aurait poussé des pointes aventureuses sur le territoire ennemi; nul n'aurait mieux conduit un de ces *raids* qui ont fait la réputation de Sherman en Amérique, dans la guerre de sécession. M. Sayce n'aime pas à s'attarder dans de longs travaux préparatoires; il n'est pas homme à s'enfermer, pendant plusieurs années de suite, dans une étude unique; trop de problèmes l'appellent et l'intéressent; plus ils sont difficiles et plus ils l'attirent; mais il veut aller vite; d'un coup d'œil rapide, il reconnaît le terrain où il se propose d'opérer, et, bientôt après, il l'a déjà traversé en plusieurs sens, il en a atteint les limites. Prendre ainsi les places d'assaut, à la course, c'est risquer de n'être pas suivi par le gros de l'armée, de ne pas pouvoir garder toutes les positions que l'on a occupées; il faut parfois battre en retraite. M. Sayce n'a pas toujours évité ces accidens; mais son ardeur n'en a pas été diminuée. Il avait commencé par la philologie sémitique, par l'assyriologie, où il laissera sa trace; en même temps que notre cher et regretté Stanislas Guyard, il s'occupait à percer le mystère de la langue encore inconnue que cachent les textes cunéiformes gravés sur les rochers de Van, en Arménie; déjà des résultats importans avaient été obtenus quand M. Sayce fut entraîné vers d'autres recherches. Il est d'une santé délicate, qu'avait encore ébranlée l'obstination au travail; il n'ouvre donc son cours qu'au printemps; il va passer les hivers au soleil, soit dans le Midi de la France et en Italie, soit surtout en Égypte et en Syrie, en Asie-Mineure et en Grèce. Pour un curieux, est-il meilleur moyen de compléter son éducation en contrôlant, par la visite des lieux et de monumens, les idées que les livres lui ont suggérées? M. Sayce profita de ses loisirs et de ses courses pour voir, tout autour du bassin oriental de la Méditerranée, ce qui restait des foyers principaux de la civilisation primitive; il fut des premiers à étudier sur place les résultats de toutes ces fouilles qui, dans ces dernières années, ont tant ajouté au peu que nous savions de la période de transition qui relie l'âge grec ou classique aux âges lointains où se sont organisées et outillées les premières sociétés policées, celles qui ont eu pour capitales Memphis et Thèbes, Babylone et Ninive. Les découvertes de M. Lang et Cesnola l'attirèrent à Cypre et celles des explorateurs anglais en Palestine et en Syrie; M. Schliemann lui fit les honneurs d'Hissarlik et de tous ses chantiers de la Troade, de Mycènes et d'Orchomène; il fut ainsi conduit à interve-

nir dans le débat qu'avait soulevé l'exhumation soudaine de toute cette Grèce antérieure à l'histoire et même à l'épopée.

Cependant, parmi toutes les questions sur lesquelles de récentes trouvailles appelaient l'attention de la science contemporaine, il en est une qui l'a tenté tout particulièrement et dont il a fait son domaine propre, c'est celle de l'origine et de l'interprétation des monumens de la Syrie septentrionale et de l'Asie-Mineure. Depuis six ou sept ans, par de nombreux mémoires dont nous n'avons cité que le plus important, il a, plus que personne, contribué à répandre et à accréditer l'hypothèse qui est aujourd'hui généralement admise, celle qui attribue l'invention de cette écriture et la création de ces types plastiques à ce peuple des Khiti, dont le nom revient si souvent dans le poème célèbre de *Pentaour*, ce fragment d'une *Iliade* thébaine où l'Homère égyptien chante les exploits d'un héros aussi brave et non moins invincible qu'Achille, de Ramsès, le fils chéri d'Ammon.

II.

Ce sont les récits de bataille et les bulletins de victoire gravés sur les murs des temples de Thèbes et des palais de Ninive qui ont permis à notre curiosité de deviner quelle place avait tenue longtemps, dans le monde oriental, la nation belliqueuse dont nous allons résumer l'histoire, telle que permettent de la reconstituer les documens que nous traduisent les égyptologues et les assyriologues. Cependant, alors que les hiéroglyphes et les cunéiformes étaient encore lettre close, on pouvait déjà lire dans la Bible le nom de ce peuple; il s'y trouvait sous les formes *hitti*, au singulier, *hittim* (1), au pluriel; ailleurs on rencontre l'expression *benê-het*, « fils de Het. » Chez les Septante, on a les variantes Χέτ, Χεττίν, Χεττίμ, Χεταῖοι. De cette dernière a été tiré le terme *hétéens* ou *hétiens*, dont se servent nos versions de l'Ancien-Testament; c'est celui que nous emploierons, de préférence au mot *hittites*, que les savans anglais ont emprunté à leur traduction de la Bible. Sans doute, c'est surtout à eux que ce peuple doit d'avoir inopinément reparu sur la scène de l'histoire; mais ce n'est pas une raison pour que nous nous croyions obligé d'habiller à l'anglaise un ethnique qui, s'il veut passer dans la nomenclature française, doit se con-

(1) On trouvera de longs extraits du poème de *Pentaour* dans les histoires anciennes de MM. Maspero et François Lenormant. Les *Khiti* sont ceux que d'autres égyptologues appellent *Khétas* et *Khétaou;* pour la vocalisation de ce nom, nous avons suivi M. Maspero, et, en général, nous lui avons emprunté ses transcriptions des noms de peuples ou de villes cités dans cet article.

former aux habitudes de notre langue. Dans toutes ces transcriptions, il n'y a d'ailleurs que la terminaison qui diffère. Les élémens essentiels du nom, c'est, au commencement, une gutturale aspirée, à la fin, une dentale forte; on les retrouve dans le nom de *khiti*, que les documens égyptiens donnent à ces mêmes tribus, dans celui de *khati* ou *khatti*, par lequel les désignent les textes assyriens. Ce sont toujours les mêmes consonnes; quant aux voyelles, si elles paraissent varier, on sait qu'elles n'ont, dans toutes ces langues, qu'une importance secondaire; la plupart d'entre elles n'étaient pas notées par l'écriture; quelque doute plane toujours sur les valeurs que nous leur attribuons.

Si les Hétéens sont assez souvent mentionnés dans la Bible, ce n'est jamais que par voie d'allusion; leur puissance était déjà sur son déclin quand les Hébreux sont entrés en Palestine. Sous leurs juges, puis sous leurs rois, ceux-ci n'ont pas eu à lutter contre ces tribus, qui avaient leurs places fortes dans le nord de la Syrie, au-delà des limites les plus reculées que l'empire juif ait atteintes sous David et sous Salomon. Il est cependant facile de reconnaître une concordance frappante entre ces données et celles qui se dégagent de divers passages de la Bible. Quelques-uns de ceux-ci supposent le souvenir d'un temps où les Hétéens dominaient sur presque toute la Syrie. Ainsi, dans le fameux chapitre généalogique de la Genèse, le nom de Het est placé comme en vedette, avec celui de Sidon, en tête de la liste des fils de Chanaan (1). Quand Abraham à Hébron choisit la grotte de Macpélah pour y faire sa sépulture et celle de sa famille, il y trouve des Hétéens; c'est à cette race qu'appartient le propriétaire de la caverne achetée par le patriarche (2). Dans un discours que l'Éternel adresse à Josué pour lui indiquer l'étendue du territoire qu'il va livrer aux descendans de Jacob, on trouve cette expression : « Tout le pays des Hétéens jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant (3) ; » le narrateur semble avoir voulu désigner ainsi la contrée comprise entre le désert et l'Euphrate à l'Orient, et, à l'Occident, la Méditerranée. Ailleurs, dans le récit des espions qui, par l'ordre de Moïse, sont allés explorer la terre de Chanaan, les Hétéens sont nommés à côté des Jébuséens et des Amorrhéens, parmi les tribus qui habitent la montagne (4) ; ils figurent dans la liste des tribus chananéennes qui se liguent pour barrer le passage aux Israélites (5).

(1) Genèse, x, 15-16.
(2) Genèse, xxiii, 3-18; xxv, 9.
(3) Josué, i, 4.
(4) Nombres, xiii, 29-30.
(5) Josué, ix, 1; xi, 1. Dans les traditions qui ont trait au début de la période

Il y a donc eu certainement des tribus hétéennes dans les monts d'Éphraïm et de Juda, où elles touchaient ainsi aux frontières de l'Égypte. Ce qui dut commencer à les refouler vers le nord, ce fut la pression de la conquête égyptienne sous les grands pharaons thébains; puis, lorsque les derniers Ramessides se furent renfermés dans la vallée du Nil, les Hébreux franchirent les gués du Jourdain, et, tantôt par les armes, tantôt par une lente et graduelle infiltration, ils s'établirent de plus en plus solidement entre ce fleuve et la côte que se partageaient les Philistins et les Phéniciens. Sous David et sous son successeur, ils étaient enfin devenus les maîtres incontestés de toute cette région; ils avaient achevé de se subordonner ceux des groupes de l'ancienne population qu'ils ne s'étaient pas assimilés; aussi la dernière mention de ces Hétéens méridionaux se rencontre-t-elle à propos des hommes de corvée que Salomon lève, en vue des travaux du temple, « sur tout le peuple qui était resté des Amorrhéens, des Hétéens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébuséens, ne faisant point partie des enfans d'Israël, leurs descendans qui étaient restés après eux dans le pays et que les enfans d'Israël n'avaient pu dévouer par interdit (1). »

Après ce moment, il n'est plus question, dans les annales hébraïques, d'Hétéens vivant en terre juive; mais, en revanche, on commence à y entrevoir, par instans, sur la frontière septentrionale du nouveau royaume, des Hétéens indépendans, ceux de la vallée de l'Oronte. Ils sont trop loin de la Palestine, dont les sépare la masse de l'Hermon et de l'Antiliban, pour avoir à intervenir dans les guerres des souverains qui règnent à Jérusalem et à Samarie; mais, au moment où l'empire juif atteint sa plus grande extension, ils entretiennent pourtant avec lui certaines relations de voisinage dont toute trace n'a pas disparu. Quelques-uns de ces princes hétéens paraissent avoir prêté hommage à David et avoir été comptés parmi ses vassaux (2). Salomon met leurs filles dans son harem avec celles des chefs de Moab, d'Ammon et de l'Idumée, avec celles

obscure et confuse qui précède l'établissement de la royauté, sous les premiers juges, les Hétéens sont encore mentionnés parmi les peuples chananéens au milieu desquels vivent les Israélites (Juges, III, 5).

(1) I Rois, IX, 20-21.

(2) C'est ce qui paraît résulter d'un passage où le texte hébreu (II Samuel, XXIV, 5-7) donne, à propos du dénombrement ordonné par David, une leçon inintelligible. Il y est question de Joab et des envoyés chargés de cette mission. « Lorsqu'ils eurent passé le Jourdain, ils campèrent à Aroër, à droite de la ville, dans la vallée de Gad, puis à Jazer; ils allèrent ensuite à Galaad et dans la terre des *Tahtim Hodsi*, etc. » Personne n'a pu dire ce qu'étaient ces Tahtim Hodsi. Certains manuscrits des Septante, comme l'a remarqué l'abbé Vigouroux, permettent de corriger, à coup sûr, un texte altéré; on y lit, au sujet des commissaires : « Καὶ ἦλθον εἰς Γαλαὰδ καὶ εἰς γῆν

des nobles de Sidon (1). Il vend les chevaux qu'il tire de l'Égypte « à tous les rois des Hétéens et aux rois d'Aram. » Enfin, dans le second livre des *Rois*, il est raconté que les Syriens, pendant qu'ils assiégeaient la ville de Samarie, sous le règne de Joram, fils d'Achab, s'enfuirent précipitamment, frappés de panique, « parce que le Seigneur fit entendre dans le camp des Syriens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils se dirent l'un à l'autre : « Voilà que le roi d'Israël a pris à sa solde contre nous les rois des Hétéens et le roi d'Egypte, afin qu'ils marchent contre nous (2) ! »

Il semble résulter de ce récit que la force des armées hétéennes, comme celle des armées de l'Égypte, consistait surtout en chariots de guerre et en chevaux ; ceci est tout à fait d'accord avec ce que l'Égypte nous apprend de cette même nation. C'est, en effet, à l'Égypte plutôt qu'à la Judée qu'il convient de demander des renseignemens détaillés et précis sur les vrais Hétéens, sur ceux du nord, que les Juifs n'ont guère aperçus que comme des ombres lointaines, dont la silhouette apparaissait et se dessinait par momens sur le ciel, à l'extrême limite de leur horizon. Jusqu'au jour où ont été connus et traduits les documens égyptiens, les passages de la Bible que nous avons cités avaient fort embarrassé les commentateurs ; ceux-ci n'en avaient, en général, pas saisi le sens ; surtout ils n'en avaient pas mesuré toute la portée.

C'est avec la dix-huitième dynastie de Manéthon que l'on commence à rencontrer, dans les chroniques murales de l'Égypte, le nom des Khiti. Jusqu'au règne de Ramsès III, ils y reparaîtront sans cesse, d'abord mêlés aux autres tribus du *Routen* ou de la Syrie, puis, un peu plus tard, figurant au premier plan, comme le plus belliqueux et le plus puissant des peuples qui disputent aux Pharaons la possession de cette contrée. Ils sont parfois désignés sous ce titre : « le vil ennemi de Cadech. » C'est le nom d'une ville dont l'existence même était ignorée avant les travaux de Champollion. Des textes égyptiens et des images qui les accompagnent dans les tableaux de bataille, il résulte clairement que cette forteresse barrait le passage aux envahisseurs dans la haute vallée de l'Oronte, qu'elle était située au sud d'Hamath, et que les eaux du fleuve l'entouraient de manière à ce qu'elle formât une île ou une presqu'île.

Χειττιίμ Χάδης : Et ils vinrent à Galaad et à la terre des Hétéens de Cadès. » Il y y avait dans l'hébreu non *Tahtim*, mais *Hahitim;* le *thau* et le *hé* se confondent souvent dans les manuscrits (*Les Héthéens de la Bible*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XXXI, p. 58-120.)

(1) I Rois, XI.

(2) II Rois, VII, 6.

Dans une grande composition d'un des pylones du temple de Louqsor, qui date du temps de Ramsès II, le spectateur voit à sa gauche l'Oronte s'élargir en un lac considérable, qui enveloppe de plusieurs côtés les murs de la place. Le fleuve sort du lac au nord, vers la droite du tableau.

La ville de Cadech a disparu; à l'époque classique, elle avait été remplacée par la célèbre Émèse, aujourd'hui *Homs*, qui n'est même pas au bord de l'Oronte; mais le lac existe encore, et c'est sur ses bords qu'il faut chercher l'emplacement du vieux fort hétéen. Robinson, le célèbre voyageur américain, fut le premier à appeler l'attention sur ce vaste étang, qui se trouve à deux heures de *Homs*, étang qui paraît avoir été créé au moyen d'une digue que la tradition locale attribue à Alexandre le Grand. Cette nappe d'eau, c'est celle qui est représentée sur les monumens de Ramsès II comme contiguë à la forteresse de Cadech. Le lac, par une persistance de la tradition populaire qui n'est pas rare en Orient, a conservé le nom de la ville dont il avait fait autrefois la principale défense; il porte encore le nom de Cadès. On y voit au nord une île où s'élève un *tell* ou monticule; celui-ci renferme très probablement dans ses flancs les restes des murs qu'ont tant de fois assaillis les soldats des pharaons. Lorsque Robinson raconta sa découverte, en 1856, dans ses *Dernières Recherches bibliques*, il fit cette réflexion : « On ignore pourquoi ce lac porte le nom de Cadès. » Nous le savons aujourd'hui. Robinson n'a d'ailleurs pas été dupe d'une illusion, de quelque mot mal prononcé ou mal entendu. Aboul-Féda avait mentionné ce lac, qu'il appelle *Kédès* et qu'il regarde aussi comme l'œuvre de l'industrie humaine (1).

Depuis Toutmès III, le premier conquérant égyptien dont l'itinéraire nous soit connu, les armées thébaines, quand elles attaquaient la Syrie, ont toujours suivi la même route, qui, par le pays des Philistins, les conduisait jusqu'à Megidi ou Mageddo, place forte sous laquelle se livrait la première bataille. Celle-ci gagnée, le pharaon ne rencontrait guère plus de résistance à briser que lorsque, continuant à monter vers le nord, il se présentait devant Cadech. C'était là qu'acceptaient ou qu'offraient le combat celles des tribus que les premières défaites n'avaient pas décidées à déserter la lutte; pour arrêter le vainqueur, on comptait sur la force des remparts de Cadech et sur cette ceinture d'eau vive qui les entourait. Si l'armée de secours qui défendait la place était battue et la laissait tomber, les

(1) Cette description et les indications qui précèdent sont empruntées au mémoire de l'abbé Vigouroux, qui analyse ou cite les témoignages des explorateurs de la Haute-Syrie.

confédérés n'avaient plus qu'à se disperser, et le vainqueur, longeant l'Oronte, prenait Hamath, puis tournait à l'est, gagnait Kaloupou, aujourd'hui *Alep*, et Patina, depuis Batnæ. De là à Gargamich et à l'Euphrate, il n'y a qu'une courte et facile étape.

Après chacune de ces expéditions, les princes syriens, jusqu'à la mort de celui qui les avait domptés, payaient les tributs et fournissaient les contingens militaires auxquels ils avaient été taxés; mais, à chaque changement de règne, la révolte éclatait et tout était à recommencer. Durant trois ou quatre siècles, la Syrie fut ainsi rattachée à l'Égypte, mais par un lien très lâche, qui menaçait toujours de se dénouer. Sous les Toutmès et les Ramsès comme sous Psammétique et Amasis, comme plus tard sous les Ptolémées, comme hier encore sous Méhémet-Ali et Ibrahim-Pacha, l'Égypte n'a jamais possédé la Syrie qu'à titre précaire; l'Égypte est trop nettement séparée par la nature du reste du monde et, par suite, son peuple doit au milieu où il s'est développé des caractères trop particuliers pour qu'il puisse y avoir entre elle et aucune autre société voisine même un commencement d'assimilation et de fusion.

Toutmès Ier avait frayé la voie à ses prédécesseurs; mais Toutmès III est le premier pharaon qui ait poussé jusqu'à Gargamich. L'inscription funéraire d'un de ses généraux donne quelques détails sur le siège de cette ville et sur les stratagèmes employés par la garnison pour en retarder la chute. Parmi les tributaires des trente-troisième et trente-neuvième année du règne, on voit figurer la *grande terre de Khiti*, qui a livré des esclaves, des pierres précieuses, des lingots d'or et d'argent, des chariots, du bétail. La Syrie reprit son indépendance sous les derniers rois de la dix-huitième dynastie. Le fondateur de la dix-neuvième, Ramsès Ier, y ramena les armées égyptiennes; mais, sans doute pour s'assurer la possession de la partie méridionale de cette contrée, il paraît avoir traité avec les Khiti sur un pied d'égalité, avoir conclu avec leur roi Sapalel une alliance offensive et défensive. Ces relations amicales ne durèrent pas; dès le commencement de son règne, Seti est en guerre avec Sapalel. Les sculptures de la grande salle du temple d'Ammon, à Karnak, représentent les principaux épisodes de cette campagne; on y voit fuir devant Seti victorieux les Khiti, montés pour la plupart, trois par trois, sur des chars de guerre; le roi s'empare d'un grand nombre de prisonniers et recueille un riche butin. La légende qui accompagne le tableau porte ces mots : « Voici la race perverse des Khiti; Sa Majesté en a fait un grand massacre. »

Malgré ces vanteries officielles, malgré les épithètes méprisantes que la chancellerie thébaine ne cesse de prodiguer aux Khiti, les temps étaient changés. Seti fut forcé de conclure avec le successeur

de Sapalel, Môrousar, une alliance qui dura jusqu'à sa mort. Maître du *Naharana*, c'est-à-dire du *pays des deux fleuves*, du pays entre l'Oronte et l'Euphrate, les Khiti fermaient maintenant aux pharaons le chemin de la Mésopotamie; la domination égyptienne, même sous les princes les plus heureux et les plus vaillans, ne s'étendait plus que jusqu'aux sources de l'Oronte, sur la Phénicie et sur la Palestine. C'est que la puissance des Khiti était alors à son apogée. Lorsqu'ils luttaient contre Toutmès, ils n'avaient pour alliés que des tribus syriennes; lorsque, dans la quatrième année du règne de Ramsès II, la guerre s'est rallumée entre l'Égypte et les Khiti, ceux-ci se placent à la tête d'une grande confédération où l'on voit figurer, à côté des peuples syriens, des peuples qui appartiennent certainement à l'Asie-Mineure, ceux de *Leka*, les Lyciens, d'*Akérit*, les Cariens, de *Masa*, les Mysiens, de *Padasa* (Pédasos en Troade), d'*Ilionna* et de *Dardana*, où l'on reconnaît les noms fameux d'Ilion et de Dardanos (1). Il y a là une différence qui a sa signification. Entre le règne de Toutmès et celui de Ramsès, les Khiti avaient dû, de manière ou d'autre, acquérir dans toute l'Asie-Mineure une prédominance marquée. On ne saurait dire d'ailleurs s'il faut voir, dans tous ces auxiliaires asiatiques, des sujets ou même des vassaux de Khitisar, le nouveau roi de Cadech. N'était-ce pas plutôt des alliés volontaires qui accouraient de loin, attirés par l'appât du butin et l'espoir d'aller piller l'Égypte?

Les confédérés avaient 2,500 chars de guerre; un d'entre eux, le prince de Khaloupou, aurait à lui seul mis 18,000 hommes en ligne. Les historiographes égyptiens ont peut-être forcé les chiffres; il n'en reste pas moins vraisemblable que l'armée de la ligue était beaucoup plus nombreuse que celle de Ramsès; mais celle-ci était plus homogène et mieux exercée. La bataille dura deux jours; Ramsès avait d'abord été enveloppé; il faillit être pris; mais, le second soir, ses adversaires étaient en pleine déroute. Nul doute qu'il n'ait donné l'exemple et chargé dans la mêlée à la tête de sa garde; on ne saurait cependant prendre à la lettre la merveilleuse prouesse que le poète de cour attribue à son roi quand il le montre « s'élançant dans les rangs des Khiti pervers, seul de sa personne, aucun autre n'étant avec lui, » puis environné par des milliers de chars, protégé par Ammon, qui détourne de lui les traits, et enfin chassant devant lui la foule effarée des vaincus.

Le lendemain, Khitisar demandait la paix; mais ce ne fut qu'une

(1) Tous ces noms ont été lus et ces identifications proposées par M. de Rougé. M. Maspero, dans la quatrième édition de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1886, déclare (p. 221, n° 1) qu'il ne voit aucune raison de rien changer aux lectures de son maître.

courte trêve; bientôt toute la Syrie se soulevait derrière le vainqueur, et la lutte continua, pendant quinze ans, jusqu'au moment où les rivaux, épuisés, se décidèrent à poser les armes. On a le texte authentique du traité; par malheur, il est assez mutilé. Champollion l'a trouvé à Karnak, gravé sur une grande stèle. Il est daté de la vingt-cinquième année du règne. La convention stipule une paix éternelle; égalité et réciprocité parfaite entre les deux peuples, alliance offensive et défensive, extradition des criminels et des transfuges, telles sont les conditions principales de cet acte international, que l'on peut considérer jusqu'à présent comme le plus ancien monument de la diplomatie (1).

Une alliance de famille vint bientôt resserrer ces liens d'amitié. Ramsès épousa la fille aînée du prince de Khiti, et, un peu plus tard, en l'an 33, invita son beau-père à visiter la vallée du Nil; à l'occasion de ce voyage, on érigea à Thèbes une stèle où le prince syrien est représenté en compagnie de sa fille et de son gendre. Ce ne fut pas sans un étonnement mêlé de reconnaissance que l'Égypte vit ses ennemis les plus acharnés devenir ses alliés les plus fidèles, « et les peuples de Kîmit n'avoir plus qu'un seul cœur avec les princes de Khiti, ce qui n'était pas arrivé depuis le temps du dieu Râ. » Sous Ménephtah, l'entente se maintient; mais bientôt ses successeurs, faibles souverains sans prestige, évacuèrent la Syrie ou du moins n'en gardèrent que les districts méridionaux.

L'Égypte était réduite à la défensive. Une confédération nouvelle s'était formée, où dominaient des tribus qui venaient du fond de l'Asie-Mineure; il ne paraît pas que, cette fois, les Khiti en fussent les chefs; mais, de gré ou de force, ils avaient suivi le flot; tous ces peuples se ruaient sur la riche proie qui leur semblait promise. Ce fut sur la frontière même, près de Peluse, que Ramsès III, le dernier des grands souverains de l'Égypte, attendit l'ennemi; la civilisation et la discipline triomphèrent une fois encore de la barbarie; les envahisseurs furent repoussés. Ramsès rentra vainqueur en Syrie; mais, menacé, à l'ouest du Delta, par les Libyens, il n'alla pas chercher vengeance sous les murs de Cadech. Il lui suffit, ainsi qu'aux derniers Ramessides, de garder dans sa dépendance les Philistins et les Phéniciens. Dès lors l'Égypte, vieillie et fatiguée, cesse, pour plusieurs siècles, de s'intéresser aux événemens qui s'accomplissent derrière les monts de la Judée.

Il semblait que cette abdication de l'Égypte laissât le champ libre

(1) On trouvera la traduction complète de ce traité, par de Rougé, à la suite de l'ouvrage d'Egger intitulé : *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et les Romains*, 1866, in 8°, p. 243-252.

aux Khiti; s'ils n'en profitèrent pas pour conquérir toute la Syrie, c'est que, juste vers le temps où l'Égypte se repliait sur elle-même, l'Assyrie grandissait et commençait à rêver de conquête. C'était de l'est désormais que viendrait le péril. Cadech n'était plus menacée; c'était Gargamich qu'il faudrait défendre, Gargamich qui commandait le meilleur gué de l'Euphrate. Dès qu'ils tourneraient leurs regards vers l'Occident, les rois de Calach et de Ninive ne pouvaient manquer de convoiter une position qui présentait de tels avantages.

Dès la fin du XIIe siècle, Teglathphalasar Ier franchissait le fleuve et traversait la Syrie septentrionale; il atteignait, auprès d'Arad, la Méditerranée. Avait-il occupé, avait-il tourné Gargamich? On l'ignore; toujours est-il que son petit-fils fut battu près de cette place par les Khiti. Près de deux siècles s'écoulèrent sans que ceux-ci fussent inquiétés de nouveau; mais, vers 877, Assournazirpal envahit le *Naharana*. Les Khiti n'obéissaient plus alors, comme du temps des guerres contre l'Égypte, à un chef unique; la sécurité rétablie avait favorisé le morcellement. Le péril commun ne suffit pas à resserrer des liens qui s'étaient trop relâchés. Le roi de Gargamich, Sangar, ouvrit les portes de sa forteresse; la plupart des autres chefs l'imitèrent; ceux qui tentèrent de résister furent écrasés. Ainsi découverte, la Phénicie tout entière se soumit au conquérant. Salmanasar III consolida le pouvoir que son père avait déjà exercé sur cette région. La seule résistance sérieuse qu'il y rencontra fut celle que lui opposa Benhadad, le roi de Damas, à la tête d'une coalition où figuraient les juifs de Samarie, des contingens arabes et des mercenaires égyptiens; les dix mille fantassins de Hamath que mentionnent les récits assyriens devaient être des Khiti. La bataille eut lieu près de cette dernière ville; Salmanasar fut vainqueur (854). Pourtant plus d'un siècle s'écoula encore avant que Damas fût pris et son peuple déporté en Mésopotamie.

Bien avant la chute de ce dernier boulevard de la Syrie, ce qui restait encore des Khiti avait perdu toute importance. Les prophètes juifs font allusion à l'abaissement de « Hamath la grande, » comme ils l'appellent. Pisiris, prince de Gargamich, est inscrit sur la liste des tributaires, sous Teglathphalasar II. Quand il y eut à Ninive un changement de dynastie, ce prince crut le moment favorable pour reconquérir son indépendance; mais il avait compté sans le nouveau roi, Sargon, qui accouru aussitôt, entra dans la ville et la pilla, chargea Pisiris de chaînes et transporta ses sujets au-delà de l'Euphrate; il les remplaça par des Assyriens (717). Le bruit de la

(1) Amos, VI, 2.

chute de Gargamich retentit jusqu'en Judée. Isaïe exalte les triomphes de l'Assyrien, « qui est la verge du Seigneur. N'en a-t-il pas été, s'écrie-t-il, de Calno comme de Gargamich? N'en a-t-il pas été de Hamath comme d'Arpad? N'en a-t-il pas été de Samarie comme de Damas (1)? »

Gargamich ne périt pourtant pas; grâce aux avantages de sa situation, elle eut bientôt repris son antique opulence. Incorporée à un grand empire, elle devint plus que jamais l'entrepôt principal de tout le commerce entre les pays riverains de la Méditerranée et l'Asie au-delà de l'Euphrate; sa mine, le *maneh* de Gargamich, était, dans toute l'Asie antérieure, l'étalon de poids le plus usité; mais le peuple qui avait fondé cette ville et qui l'avait si longtemps occupée n'est plus pour rien dans cette prospérité. Pisiris est le dernier fils de la race de Het dont nous sachions le nom; avec lui et les bannis qui le suivent sur les chemins de l'exil, les Hétéens disparaissent de l'histoire.

III.

Le peuple énergique et vaillant dont s'achevèrent ainsi les destinées est-il l'inventeur du système de signes dont les monumens ont été retrouvés pour la première fois au cœur de son territoire, à Hamath? On ne saurait le démontrer, mais il est difficile de ne pas le croire. Point de voie par laquelle on puisse avoir quelque chance de remonter au-delà de cette race qui, vers le XVIe ou le XVe siècle, forme déjà, dans le nord de la Syrie, une masse assez compacte et assez fortement constituée pour tenir en échec tout l'effort de la valeur et de la discipline égyptiennes. Pour réussir dans cette entreprise, pour réunir en un seul faisceau, contre les conquérans thébains, toutes les forces de l'Asie occidentale, cette nation devait avoir les ressources d'esprit que suppose une création comme celle qu'on lui a attribuée. Dans cette contrée, vers le temps où commence à blanchir la première aube de l'histoire, pourrait-on indiquer un autre peuple qui ait joué un rôle comparable à celui des maîtres de Cadech et de Gargamich? Il y a donc, en faveur des Hétéens, présomption et possession d'état.

Nous savons d'ailleurs, par les documens égyptiens, que les Khiti faisaient usage de l'écriture; comme les pharaons, leurs princes avaient des scribes royaux, une chancellerie qui les suivait en campagne. Parmi les personnes de distinction que les Khiti perdent dans la bataille de Cadech, avec l'écuyer de Khitisar et le chef de ses eunuques, il y a Khalepsar, « l'écrivain des livres, » comme on

(1) Isaïe, x, 19.

traduit le titre que lui donne la relation égyptienne; c'était sans doute l'annaliste officiel chargé de transmettre à la postérité le récit des exploits de son souverain. Quinze ans plus tard, un successeur de Khalepsar rédige la minute du traité qui devait établir une paix durable entre Khitisar et Ramsès. Les clauses en avaient été discutées et arrêtées entre les représentans des deux souverains; une ambassade hétéenne vient en Égypte le faire ratifier par Ramsès et elle lui en offre un exemplaire gravé sur une plaque d'argent; dans la copie qui existe à Karnak, cette plaque est figurée sous la forme d'une stèle oblongue avec anneau à sa partie supérieure. Il n'est pas dit en termes exprès, mais il résulte clairement de tout le contexte que le projet de convention soumis à Ramsès par les envoyés du roi de Cadech était écrit dans la langue des Hétéens et avec leurs caractères. Voici qui indique bien que ce document, œuvre d'une main étrangère, offrait un aspect tout particulier, qui avait frappé les Egyptiens. A la suite des stipulations que nous avons résumées, il y avait, dans la rédaction égyptienne, une courte description des images qui ornaient l'instrument diplomatique expédié de Cadech; toute cette partie de l'inscription a beaucoup souffert; on y lit pourtant encore ces mots : « Au sommet de la tablette d'argent, il y a d'abord, d'un côté, une figure à la ressemblance de Soutekh, qui tient embrassée la figure du grand prince de Khiti. » Quel coup de partie ce serait de retrouver un jour en Égypte, dans ce sol qui conserve tout ce que n'a pas détruit la main violente et brutale de l'homme, la feuille même de métal où le burin du scribe hétéen avait gravé, au-dessous des images de son roi et de son dieu, les clauses de l'alliance projetée! Les différences ne pourraient être que dans les protocoles, qu'il serait facile de distinguer et d'isoler; quant aux dispositions du traité, elles seraient pareilles dans les deux documens et s'y suivraient dans le même ordre. On aurait ainsi une véritable inscription bilingue, où le texte égyptien jouerait le rôle que le texte grec joue sur la fameuse *pierre de Rosette*.

C'est peut-être trop demander, et cependant n'a-t-on pas recueilli en Assyrie, dans les fondations du palais de Sargon, des lames d'or et d'argent, aujourd'hui déposées au Louvre, sur lesquelles a été gravée, en caractères très fins, une longue formule de consécration (1)? Si l'Égypte doit nous faire un jour cette surprise, la justice voudrait que M. Sayce pût en profiter; il mériterait d'être le Champollion de la langue et de l'écriture hétéennes. Déjà il a fait les premiers pas dans le déchiffrement; c'est grâce à une inscription bilingue; mais celle-ci est trop courte pour permettre d'aller bien loin; en voici la curieuse histoire.

(1) Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, p. 303-306, et t. III, pl. 77.

Il y a environ vingt ans, on offrit au Musée britannique une plaque d'argent dont la forme et la dimension étaient à peu près celles de la moitié de la peau d'une toute petite orange (1). Sur la face concave, au centre, un guerrier debout, armé de la lance, et, des deux côtés de cette figure, des signes où il était difficile de ne pas voir ceux d'une écriture jusqu'alors inconnue. Le tout, image et signes, gravé à la pointe, était encadré par un anneau circulaire; dans la bande qui séparait cet anneau du bord de la plaque, des caractères cunéiformes. L'étrangeté du monument le rendit suspect : on refusa d'acheter; mais, à tout hasard, M. Ready, l'habile directeur des ateliers de moulage et de réparation, prit une empreinte par la galvanoplastie.

Cette empreinte dormait oubliée dans un tiroir quand, il y a cinq ou six ans, M. Sayce vit ce monument mentionné dans un mémoire du docteur A.-D. Mordtmann; celui-ci avait cru reconnaître dans les caractères cunéiformes du pourtour les élémens de l'alphabet des inscriptions de Van. Ce qui frappa M. Sayce, ce fut la description du personnage et des signes du compartiment central; il y devina une figure qui ressemblait aux images sculptées sur les rochers de la Cappadoce et des signes appartenant à l'écriture dite hamathéenne, et sa joie fut grande quand il se fut procuré un dessin de la plaque qui confirmait ses conjectures; mais où était l'original? En existait-il des reproductions? Une lettre, adressée à l'*Academy*, posait la question; les réponses ne se firent pas attendre. Bientôt, un des conservateurs du Musée, M. Barclay Head, racontait comment l'objet avait failli y entrer et en envoyait une empreinte; puis c'était M. François Lenormant, qui en expédiait une autre. Il l'avait prise lui-même à Constantinople, où, vers 1860, il avait vu la plaque dans le riche cabinet de M. Alexandre Iovanof, qui l'avait achetée à Smyrne. Depuis lors, cette collection a été dispersée et l'original a disparu; mais les deux moulages, exactement pareils, peuvent le remplacer.

On s'est prévalu de cette disparition pour contester l'authenticité de l'objet; mais le doute n'est vraiment pas justifié. En 1860, un faussaire, quelque ingénieux qu'on le suppose, n'aurait pas eu l'idée de créer le type du guerrier qui occupe le centre de la bosse; l'attention n'avait pas été appelée sur ce genre de figures, sur les détails de costume et de pose qui les caractérisent; surtout il lui eût été impossible d'imaginer les signes qui entourent ce personnage. On avait déjà fabriqué de fausses inscriptions cunéiformes, mais personne ne soupçonnait l'existence des hiéroglyphes hétéens; les textes de Hamath n'avaient pas encore été transcrits.

(1) Le diamètre de la plaque est de $0^{m},45$.

M. Sayce pouvait donc se mettre à l'œuvre en toute confiance. L'inscription cunéiforme lui parut être du temps de Sargon. Quant à la traduction, elle ne présentait pas de difficulté :

TARKUDIMME, ROI DU PAYS D'ERMÉ,

voilà ce que les assyriologues se sont accordés à lire. Ce roi était inconnu jusqu'à présent; mais son nom se retrouve, à peine altéré, dans celui de personnages importans de la Cilicie mentionnés par les écrivains grecs et romains. Tacite et Dion Cassius parlent d'un prince cilicien Tarcondimatos; sur les monnaies et dans Plutarque, on trouve la forme Tarcondemos, qui ne se distingue de celle de notre texte que par la nasalisation de la seconde voyelle et par l'addition de la désinence du nominatif grec. Plus tard encore, on rencontre un Tarcodimatos évêque d'une ville cilicienne, Ægæ. Pour que ce nom se soit ainsi conservé dans une province devenue toute grecque, ne faut-il pas qu'il ait été consacré par une vieille tradition locale, comme celui qu'avaient porté les plus anciens souverains du pays? On peut donc supposer que Tarkudimme a régné en Cilicie, et le nom que notre texte donne à son royaume ne répugne pas à cette hypothèse ; les géographes grecs appelaient Arima le Taurus cilicien.

Quand, à l'aide de l'inscription du rebord, on entreprend de déchiffrer celle du cercle intérieur, une première question se pose : les deux textes sont-ils la traduction exacte l'un de l'autre? On ne pourrait le démontrer que si l'on connaissait déjà la valeur des hiéroglyphes hétéens; cependant, à en juger par l'analogie d'autres inscriptions bilingues, cette correspondance des deux légendes est très vraisemblable. Ce qui confirme cette conjecture, c'est le nombre des caractères; il y en a neuf dans l'inscription cunéiforme et six dans l'autre. Cette différence s'explique aisément : l'écriture hétéenne, moins avancée dans la voie du phonétisme que l'assyrienne, notait au moyen d'un caractère unique des groupes tels que *tarku*, *dimme*, l'*e* long, que l'écriture cunéiforme savait décomposer en leurs élémens. Quant aux mots *roi* et *pays*, ils sont de ceux qui, dans tous les systèmes analogues à celui que nous étudions ici, sont représentés au moyen d'un idéogramme.

Pourvu que l'on admette le postulat de l'identité du texte assyrien et du texte hittite, voilà donc six des caractères de ce dernier dont la valeur serait fixée. Nous ne saurions suivre M. Sayce dans

(1) Sayce, *the Bilingual Hittite and cuneiform Inscription of Tarcondémos* (dans les *Transactions of the Society of biblical archæology*, t. VII, p. 294-308). M. Pinches propose une autre interprétation du dernier mot (dans Wright, *the Empire*, p. 220); mais la lecture du nom d'homme et du titre royal ne lui paraît pas douteuse.

la série de remarques, de comparaisons et d'ingénieux raisonnemens par laquelle il arrive à indiquer, pour une trentaine d'autres signes, des valeurs qu'il considère comme plus ou moins probables (1). On pourra trouver que telle ou telle de ces conjectures ne repose que sur un léger fondement; cependant, si certaines des déterminations proposées restent encore très douteuses, on peut affirmer que M. Sayce n'a pas deviné au hasard, qu'il a une méthode. L'alphabet cypriote est venu, fort à propos, fournir un moyen de contrôle et permettre de faire la preuve de l'opération.

L'alphabet cypriote avait résisté longtemps à tous les efforts des érudits; ils ne savaient comment interpréter ces signes étranges et compliqués qu'ils rencontraient à Cypre, et là seulement, sur les monnaies et dans maints textes gravés soit sur la pierre, soit sur le bronze, dédicaces ou contrats; ils prétendaient y trouver une ancienne langue cypriote, un idiome asiatique. George Smith est parvenu le premier à établir, par l'étude des textes bilingues, que sous ces lettres il ne fallait pas chercher autre chose que le grec cypriote, qui se rattache au groupe des dialectes éoliens. Quant à l'alphabet, il s'est maintenu en usage dans l'île, à côté de l'alphabet grec ordinaire, au moins jusque sous les premiers Ptolémées. Il devait se composer d'environ soixante signes, dont cinq voyelles (α, ε, ι, ο, υ) et douze consonnes (κ, τ, π, μ, ν, λ, ρ, F, *j*, σ, ξ, ζ), la plupart de ces consonnes ayant cinq différentes formes, selon la voyelle inhérente (par exemple κα, κε, κι, κο, κυ); certaines lettres, comme le *j*, le ξ, le ζ, n'avaient peut-être pas la série complète des cinq signes. Les aspirations paraissent faire absolument défaut, ou du moins n'avoir pas été notées. On a peine à comprendre que les Grecs de Cypre, quand ils ont été mis en possession de l'alphabet phénicien, n'aient pas aussitôt renoncé à l'instrument fort incommode dont ils s'étaient servis jusqu'alors. On ne s'explique cette singularité que par l'esprit très conservateur qui régnait dans ce monde lointain et fermé de l'hellénisme cypriote; à l'ombre des temples, entre les mains des prêtres, cet alphabet, le seul qu'eussent connu et pratiqué les ancêtres vénérés, était devenu une sorte d'alphabet hiératique qui semblait donner aux actes où on l'employait une plus religieuse solennité. Voisine de l'Égypte, Cypre était fière d'avoir, comme elle, ses hiéroglyphes (2).

On avait d'abord pensé que cet alphabet cypriote avait été tiré du syllabaire cunéiforme au moment où l'empire assyrien avait atteint sa plus grande extension, quand les rois de Cypre payaient

(1) Chapitre XI du livre de M. Wright.

(2) La méthode suivie pour le déchiffrement des inscriptions cypriotes et les résultats obtenus ont été exposés de la manière la plus claire, par M. Bréal, dans deux articles du *Journal des savans* (août et septembre 1877).

tribut à Sargon; mais, depuis lors, un examen plus attentif a rendu plus vraisemblable une autre conjecture. D'une part, on a trouvé des inscriptions en lettres dites cypriotes jusqu'en Troade, à Hissarlik, dans des couches de débris qui paraissent remonter à une très haute antiquité. D'autre part, certains des caractères de l'alphabet cypriote figurent dans divers alphabets provinciaux de l'Asie-Mineure, à côté de ceux de l'alphabet phénicien, qui ne suffisait pas, avec ses vingt-deux lettres, à représenter tous les sons de ces langues. On entrevoit donc un temps où les signes dont nous avons la série et la forme primitive dans les inscriptions hamathéennes ont été en usage dans toute la péninsule; si ceux-ci ne se sont maintenus à l'état de système homogène et complet, que dans la seule île de Cypre, ils ont laissé ailleurs des traces sensibles de leur ancien empire, auquel a mis fin la rapide victoire de l'alphabet phénicien. Or ce dernier a commencé son tour du monde bien avant que Sargon et Assourbanipal, par leurs conquêtes, eussent fait sentir l'influence de la civilisation assyrienne jusque dans les îles et les presqu'îles que baigne la Méditerranée. Toute comparaison des écritures mise à part, il n'est donc pas vraisemblable que l'*alphabet asiatique*, comme l'appelle M. Sayce, ait attendu, pour se constituer, le moment où a eu lieu le contact entre l'Assyrie, pourvue du syllabaire cunéiforme, et les différens peuples de l'Asie-Mineure. L'écriture que ceux-ci avaient adaptée aux articulations de leurs divers idiomes est née beaucoup plus tôt, dans la Syrie septentrionale, ou peut-être en Cappadoce; puis elle s'est répandue de proche en proche, non sans subir en route des modifications qui l'allégeaient et la rendaient plus commode. On ne saurait assigner de date certaine aux siècles qui ont vu s'accomplir cette diffusion et ce progrès ; ils sont placés en dehors des limites étroites de notre chronologie; mais, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'ils correspondent à la période de la prépondérance hétéenne, à cet âge reculé pendant le cours duquel les cris de guerre poussés sur les bords de l'Oronte allaient retentir jusque dans les vallées de l'Hermos et du Méandre.

L'alphabet cypriote n'est pas l'alphabet hétéen; il n'en est qu'un dérivé ou, pour mieux dire, une réduction, un extrait. M. Sayce a compté, dans l'écriture hétéenne, environ cent vingt-cinq signes distincts ; l'alphabet cypriote en a au plus une soixantaine. Tous les caractères cypriotes représentent des syllabes, tandis que, parmi ceux des inscriptions d'Hamath, il y en a certainement bon nombre qui étaient des idéogrammes. Restes et témoins de la période toute primitive où l'écriture n'était que la peinture des objets, ces idéogrammes n'ont point passé dans les alphabets de formation secondaire; on n'y a fait entrer que des signes phonétiques, et, ceux-ci,

on les a pris, autant que faire se pouvait, avec les valeurs qui y étaient attachées dans l'écriture que l'on avait décidé de s'approprier. De tous les peuples qui ont alors accompli ce travail d'accommodation, le seul dont l'œuvre se soit conservée dans son entier, c'est ce curieux peuple des Grecs cypriotes. On connaît maintenant, à très peu de chose près, les valeurs phonétiques de tous les signes de cet alphabet; or, il est à présumer que, dans la plupart des cas, ces valeurs répondent à celles qu'avaient déjà les caractères plus anciens dont chaque lettre cypriote n'est que l'abréviation. Au premier moment, il semble que l'on puisse espérer parvenir, par une série de comparaisons, à retrouver la valeur de beaucoup des caractères hétéens, de tous ceux du moins qui sont entrés dans l'alphabet cypriote. L'embarras, c'est que, le plus souvent, la forme dernière, la forme écourtée, est trop éloignée de la forme initiale, de la forme complète, pour que l'on remonte de l'une à l'autre avec quelque certitude ou même avec quelque vraisemblance. Il y a cependant des caractères cypriotes qui se prêtent au rapprochement et dont le prototype hétéen se laisse assez aisément découvrir. Ils sont, il est vrai, en assez petit nombre; mais ils n'en ont pas moins donné lieu tout récemment à une remarque sur laquelle nous ne saurions trop appeler l'attention.

M. Sayce avait cru pouvoir assigner à huit caractères hétéens les valeurs *i* ou *e*, *ka* ou *ku*, *te* ou *to*, *me* ou *mo*, *se*, *si*, *ti* ou *di*, *u*. On lui suggéra l'idée de comparer ces signes, un à un, à ceux des signes cypriotes qui ont ces mêmes valeurs; il s'empressa de faire l'épreuve où on le provoquait, et les résultats en dépassèrent son attente. Il s'est empressé de les résumer dans un tableau que nous avons sous les yeux (1). Dans deux cas seulement il peut y avoir doute; dans les six autres, on ne saurait nier le rapport qui est bien tel que l'hypothèse le donnait à prévoir. L'alphabet cypriote est à l'écriture des stèles de Hamath et des sculptures rupestres de l'Asie-Mineure ce que le hiératique et le démotique sont, en Égypte, à l'écriture monumentale des pylônes et des tombes.

IV.

On a déjà compris comment et pourquoi, dans ces derniers temps, on s'est tant occupé de la *question hittite*, comme disent les Anglais; mais, pour la traiter sous tous les aspects, il faudrait tout un livre. Celui de M. Wright n'est guère qu'un recueil de matériaux et, malgré le zèle de l'auteur, malgré la sûreté de ses informations,

(1) Wright, *the Empire of the Hittites*, p. 178.

il y a plus d'une lacune à y signaler. Les caractères de l'art des Hétéens n'y sont pas déterminés avec précision, et cependant celui-ci n'a pu manquer de s'imposer à tous les peuples qui ont adopté les signes de l'écriture hétéenne, à ceux du moins qui les ont reçus de première main, qui les ont pris dans ces inscriptions de la Syrie du nord où abondent les figures d'hommes et d'animaux. Le scribe et le sculpteur ne se distinguent pas chez les Hétéens; on n'a pu leur emprunter l'écriture sans subir en même temps, dans une certaine mesure, l'influence de leur plastique.

Cette définition, nous ne saurions en indiquer ici que les traits essentiels, et encore la tâche serait-elle plus facile en face des monumens. Un premier caractère de cet art, c'est qu'il n'a qu'une faible originalité. Les Hétéens étaient en rapport, par la vallée de l'Euphrate, avec la Chaldée, par celles de l'Oronte et du Nasana avec les Égyptiens. Dans l'effort qu'ils ont fait pour se civiliser, ils se sont nécessairement aidés des exemples et des ressources que leur offraient ces antiques sociétés. Leurs premiers essais plastiques ont dû s'inspirer de modèles tirés, soit de la Mésopotamie, soit de l'Égypte. Au cours d'une de ses campagnes, Ramsès trouva dans une ville des Khiti sa propre statue que ceux-ci avaient prise dans quelque place enlevée aux Égyptiens. Quand le roi Khitisar visita l'Égypte, la vue des splendeurs monumentales de Memphis et de Thèbes ne put manquer de faire une forte impression sur l'esprit du prince et de sa suite. Dans les monumens qui nous sont parvenus, les élémens de provenance égyptienne sont pourtant assez rares; on ne saurait guère signaler que l'*uræus* au front d'un roi, ce symbole solaire qui est connu des archéologues sous le nom de globe ailé, puis surtout ces deux sphinx qui, en Cappadoce, à *Euiuk*, se dressaient des deux côtés du passage au seuil du palais.

L'imitation des types chaldéo-assyriens est bien plus marquée. Par ses rampes et par ses terrasses superposées, c'est aux édifices de la Mésopotamie que fait surtout songer un bâtiment ruiné dont le plan se lit encore sur le sol, à *Boghaz-Keui*. A *Euiuk*, le rapport est encore plus sensible. Il y a là les débris d'un palais construit sur un tertre artificiel : orientation, disposition, sculptures décoratives, tout y rappelle, en bien plus petit, les énormes palais assyriens que l'on a déterrés près de Ninive. Sur deux édicules figurés dans les bas-reliefs de *Boghaz-Keui*, on reconnaît, malgré les petites dimensions de l'image, deux taureaux mitrés, vus de face, semblables à ceux qui flanquent les portes assyriennes, ce qui permet de croire que ces formes composites, vraies filles du génie chaldéen, jouaient aussi leur rôle dans la décoration des édifices élevés par les Hétéens et par les tribus dont il fit l'éducation.

S'agit-il de la sculpture proprement dite, on arrive aux mêmes conclusions. Cet art de la Syrie et de l'Asie-Mineure, comme l'art assyrien, paraît n'avoir guère connu que le bas-relief ; il ne nous a pas laissé une seule statue. Ce qui nous permet de le juger, ce sont les scènes que son ciseau a tracées sur les rochers de la Ptérie et sur les dalles de basalte qui décorent le soubassement du palais d'Euiuk. On y voit des processions de dieux et de génies, de rois et de guerriers, tous thèmes chers au sculpteur ninivite. Types factices, tantôt nobles, tantôt grimaçans, où les membres de l'homme s'unissent en diverses façons à ceux de la bête, personnages debout sur des animaux ou des sommets de montagnes, combat symbolique du lion avec le taureau ou le bélier, ces motifs et d'autres encore appartiennent à la fois au répertoire des deux arts. Comme l'assyrien, l'artiste hétéen réussit mieux dans la représentation de l'animal que dans celle de l'homme ; certains de ces lions ne sont pas indignes de figurer auprès de ceux qu'a produits en ce genre la sculpture assyrienne ; il suffira de rappeler celui que j'ai découvert, encastré dans une fontaine turque, à *Kalaba*, petit village voisin d'Ancyre (1).

Malgré ces rassemblances, l'art de la Haute-Syrie et de l'Asie-Mineure a cependant sa physionomie propre. Ce qu'a été l'architecture entre l'Euphrate et l'Oronte, nous l'ignorons encore. On a bien retrouvé, à *Djerablus* et à *Biredjik*, de vastes salles et des remparts d'où ont été retirées des sculptures qu'accompagnent des hiéroglyphes hétéens ; mais ces ruines n'ont pas été explorées assez à fond pour qu'on puisse se prononcer sur la date des constructions ; ce qui en reste ne serait-il pas postérieur à Sargon ? Au contraire, il y a en Asie-Mineure des monumens dont l'origine ne prête pas aux mêmes doutes ; ils sont certainement l'œuvre de la civilisation primitive qui employait l'alphabet hétéen ou ses dérivés. Ce qui les caractérise surtout, c'est que les peuples qui les ont créés ne savaient pas encore se détacher et comme s'affranchir du relief terrestre. Presque pas d'édifices construits ; on ne citera guère que les palais de Boghaz-keui et d'Euiuk et quelques citadelles où des murs, en appareil polygonal, couronnent les pentes là où s'interrompt le précipice ; encore ces gros blocs ne sont-ils que le prolongement du roc avec lequel, d'en bas, l'œil est tenté de les confondre. D'un bout à l'autre de la péninsule, les premiers habitans ont taillé en mille manières leurs monts de calcaire, de marbre et de trachyte, comme s'ils eussent eu affaire à une molle argile. Pas de voyageur qui ne témoigne de l'impression produite sur lui par ces grands travaux. Ici ces tribus ont taillé leurs tombes dans le

(1) Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie*, t. II, pl. 32.

roc friable et en ont richement décoré les façades; là elles y ont creusé leurs demeures; ailleurs elles l'ont façonné en acropoles où de profonds silos, des citernes et des puits pratiqués dans la pierre vive permettaient de tenir pendant de longs mois. A *Pichmichkalési*, les escaliers, les corps de garde, la crête du rempart, la porte principale, tout est ainsi découpé à même la montagne (1).

Les bas-reliefs ciselés sur ces mêmes rochers ont tous un air de famille ; partout, dans des monumens que séparent de très grandes distances, les mêmes attitudes et les mêmes proportions, les mêmes accessoires. Il y a, par exemple, un type qui se répète en Lydie, en Phrygie et en Cappadoce. C'est celui d'un personnage qui a le corps porté en avant, les jambes assez écartées, un des bras étendu, avec la main plus ou moins levée et l'autre bras replié devant la poitrine. Mêmes ressemblances dans le costume. La coiffure présente plusieurs variétés ; mais celle qui revient le plus souvent, c'est une tiare qui n'est ni l'égyptienne, ni l'assyrienne, ni la perse ; c'est un bonnet pointu, rejeté en arrière, qui rappelle le bonnet persan d'aujourd'hui ou *kulah*. On le voit sur la tête du roi Khitisar, dans un bas-relief égyptien ; il figure parmi les hiéroglyphes hétéens. La tunique courte n'est portée, dans les sculptures assyriennes et perses, que par les personnages secondaires ; dieux et génies, rois et seigneurs, y ont toujours des vêtemens amples et longs; en Asie-Mineure, dans des monumens qui paraissent représenter un roi en costume de guerre, on a partout cette tunique collante, serrée aux hanches par une ceinture et terminée au-dessus du genou par une bande saillante. On remarquera aussi la chaussure, ces souliers à pointe élevée et recourbée en arrière qui rappellent ce que l'on nommait chez nous les *souliers à la poulaine*. Vous les voyez aux pieds du guerrier de Nymphi, près de Smyrne, et de celui dont l'image a été relevée par Texier à Iconium, en Lycaonie ; vous les retrouverez à Thèbes, dans ce vaste tableau du Ramesséum, qui retrace divers épisodes de la bataille gagnée par Ramsès sur les Khiti (2).

Dans le caractère des figures, même uniformité. Ce qui semble leur avoir été commun à toutes, c'est une exécution plutôt rapide et sommaire que très appuyée et très ressentie ; il ne semble pas que la musculature ait jamais été indiquée par d'aussi fermes accens que dans la sculpture assyrienne ; mais si le modelé est simplifié, ce n'est pas, comme en Égypte, par raffinement et parti-pris ;

(1) Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique*, t. II, pl. 8

(2) Ce détail n'avait pas été remarqué par les différens voyageurs, Champollion, Rosellini, Lepsius, qui ont copié ce tableau; il a été constaté par M. Sayce (Wright, *the Empire*, p. XXVI), et M. Maspero m'a confirmé l'exactitude de ce renseignement.

ici, c'est plutôt ignorance et timidité. Comme l'art assyrien, l'art hétéen ne voit le corps qu'en gros, sous le vêtement; mais il en saisit assez bien la masse et les grandes lignes; le mouvement général ne manque pas de justesse et de franchise. D'ailleurs point de scènes de chasse ou de combat. L'artiste ne paraît pas s'être jamais hasardé à l'imitation des attitudes violentes et tourmentées; mais là où il multiplie les personnages, il les groupe bien; il a le sentiment du rythme plastique. Parfois trapues, les proportions des figures sont toujours un peu lourdes; ce sont à peu près celles qu'a adoptées la sculpture chaldéo-assyrienne.

Nous ne prétendons pas conclure de ces ressemblances que tous ces monumens soient contemporains les uns des autres ni qu'ils soient tous l'œuvre d'un même peuple. L'art dont nous avons essayé de définir les caractères a ses variétés et, si l'on peut ainsi parler, ses dialectes. Près d'un millier d'années se sont écoulées entre le temps où la puissance de la race hétéenne était à son comble et celui où l'influence du génie grec a commencé de se faire sentir dans l'intérieur de la péninsule. Pendant cette longue période, combien de tribus, combien de royaumes aujourd'hui plus ou moins oubliés ont pu reprendre à leur compte, en les diversifiant, les types qu'avait autrefois créés la féconde activité d'un peuple inventif et puissant!

V.

Malgré les récentes découvertes, bien des obscurités subsistent. A quelle race appartenaient les Hétéens? Est-ce à l'est ou à l'ouest du Taurus qu'a été constitué ce système d'écriture qui leur donne le droit de réclamer une place parmi les peuples civilisés, parmi les peuples civilisateurs? Les maîtres de Gargamich et de Cadech ont-ils vraiment étendu leur domination jusqu'aux rivages de la mer Égée, comme tendraient à le faire croire les signes que l'on a relevés près de figures qui seraient alors des monumens de leurs conquêtes, ou bien figures et inscriptions témoigneraient-elles seulement de l'action que, par son prestige et par son commerce, le puissant empire d'au-delà de l'Halys exerçait même, à de grandes distances, sur des populations moins avancées? Enfin cette civilisation syrienne et cappadocienne a-t-elle, par des intermédiaires, Lyciens et Cariens, Phrygiens et Lydiens, fourni à la Grèce quelques élémens que celle-ci ait pu s'approprier utilement, des mythes et des rites religieux, des formes d'art, des instrumens propres au développement et à l'expression de la pensée?

Toutes ces questions ne comportent pas encore de réponses cer-

taines; nous ne pouvons qu'indiquer les solutions provisoires vers lesquelles inclineraient les érudits compétens. On s'accorde en général à penser que les Hétéens n'étaient pas ce que l'on est convenu d'appeler des Sémites; on les rattacherait plutôt à tout un groupe de tribus que l'on a parfois nommées *proto-arméniennes*, groupe qui serait descendu, par les hautes vallées du Tigre, de l'Euphrate et de l'Halys dans la Syrie septentrionale et sur le plateau de l'Asie-Mineure. Une de ces tribus, celle qui portait le nom de *Hittim*, aurait suivi les deux versans du Taurus, se serait, au nord, établie fortement dans la Cappadoce, et, au sud, glissée entre les Araméens de Damas, les Hébreux de la Palestine et les Phéniciens de la côte; repoussant devant elle les Amorrhéens, cette nation aryenne aurait ainsi pénétré, comme un coin, dans le monde sémitique. On a émis l'idée que, dans sa marche vers l'ouest et vers le sud, ce peuple aurait commencé par faire en Cappadoce une station plus ou moins prolongée, y aurait inventé son écriture et sculpté ses premiers bas-reliefs.

Les indices que l'on a allégués en faveur de cette hypothèse sont bien légers; il est plus vraisemblable que le goût d'une certaine culture ne s'est éveillé chez ces immigrans que sur le sol de la Syrie, quand ils se sont trouvés en contact avec des états qui avaient déjà un art et un alphabet. Mais les deux fractions de cette race seraient toujours restées en étroite relation l'une avec l'autre; celle qui occupait la Cappadoce aurait aussitôt profité des progrès réalisés en Syrie, et, quand, de l'autre côté du Taurus, ses frères étaient menacés par l'Égypte, elle lui aurait apporté le concours de ses propres forces et celui des tribus d'outre-Halys, qu'elle s'était dès lors attachées et subordonnées. Il y aurait eu ainsi une confédération hétéenne plutôt qu'un empire hétéen. On a peine à croire que les rois de Gargamich, qui avaient fort à faire avec leurs voisins, aient jamais été à même de conduire leurs armées à travers l'Asie-Mineure, et cependant on est tenté de voir les souvenirs et les témoins d'une conquête hétéenne dans ces guerriers dont l'image, sculptée à l'entrée des défilés, semble attester qu'ils les ont forcés et franchis en vainqueurs. N'est-ce pas ainsi que les conquérans égyptiens et assyriens ont laissé leur effigie et leur nom ciselés en Syrie, sur les rochers de la gorge du Lycus ou *Nahr-el-Kelb?* Tout s'explique si l'on suppose des expéditions entreprises par les Hétéens occidentaux, par ceux de la Cappadoce. Ceux-ci étaient maîtres des gués de l'Halys, comme leurs frères l'étaient en Syrie de ceux de l'Euphrate; ils avaient donc toute facilité pour envahir ces vastes plaines où ils ne rencontraient devant eux que des peuplades à demi sauvages, incapables d'opposer une résistance sérieuse à

des troupes devant lesquelles avaient parfois reculé les redoutables phalanges égyptiennes. Ce n'est pas de Gargamich que l'on a jamais pu gouverner l'Asie-Mineure, qui en est séparée par toute l'épaisseur de l'Amanus et du Taurus; mais il ne répugne point d'admettre que, pendant deux ou trois siècles, la ville la plus importante de cette contrée, la seule même qui méritât ce nom, ait été celle dont la vaste et puissante enceinte couronne encore les hauteurs voisines du village de *Boghaz-Keui*. La Troie de M. Schliemann n'est, en comparaison, qu'une pauvre bourgade; à Boghaz-Keui, devant ces murs massifs qui ont plusieurs kilomètres de développement, en face de ces grands bas-reliefs où figurent les dieux et les rois de la cité, ses prêtres et ses défenseurs, on devine une vraie capitale.

Plus tard, après le xe siècle, les tribus qui avaient été longtemps en mouvement se sont attachées au sol; la péninsule a reçu de nouveaux immigrans, les Phrygiens, venus de la Thrace. Ils se sont établis au centre du plateau, vers les sources du Sangarios; ils ont fondé Ancyre et Pessinunte. Le royaume lydien s'est ensuite constitué dans les vallées de l'Hermos et du Méandre; Sardes est devenue une place de premier ordre. A la même époque, la côte se couvrait de colonies grecques; on sait à quel haut degré de prospérité parvinrent, par exemple, Milet et Sinope. Dans cette Asie nouvelle, l'antique capitale du royaume cappadocien ne pouvait rester ce qu'elle avait été autrefois; la décadence avait dû commencer pour elle bien avant que Crésus, vers 560, la prît et la détruisît. Elle ne paraît pas s'être jamais relevée: elle disparut de l'histoire sans même y laisser son nom; mais la civilisation qu'elle avait inaugurée et dont elle avait longtemps été le centre ne saurait avoir péri tout entière. Selon toute apparence, c'est à elle que remontent ces cultes panthéistiques de l'Asie-Mineure, qui ont un caractère si particulier, et dont la trace se retrouve jusqu'en terre grecque, à Éphèse, ces rites orgiastiques auxquels présidaient, comme à Comana, à Zéla, à Pessinunte, des prêtres-rois entourés d'eunuques et de milliers d'hiérodules des deux sexes. La Phrygie n'a peut-être fait qu'emprunter à la Cappadoce, où ces cultes et ces rites persistèrent jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, les types d'Atys et de Cybèle, de la grande déesse mère, que l'on adorait sous divers noms, et dont l'Artémis d'Éphèse n'est qu'une des formes secondaires. Dans ces panathénées barbares qui se déroulent, en une longue frise, sur les parois du sanctuaire de Boghaz-Keui, on devine des croyances qui, par leur principe et par leurs manifestations, rentrent dans la catégorie des religions que l'on a coutume d'appeler phrygiennes. Les Hétéens avaient eu une puis-

sante organisation militaire; les peuples qui se sont instruits à leur école ont certainement imité leur armement et leur tactique; ainsi, c'est de la Cappadoce qu'a dû se répandre dans toute la péninsule l'usage de ces chars de guerre qui jouent un rôle si important dans les batailles homériques. Pour se représenter les chars qu'Hector et Achille conduisaient dans la plaine de Troie, les archéologues vont chercher dans les bas-reliefs égyptiens l'image de ceux que les Khiti lançaient, sous les murs de Cadech, contre l'armée de Ramsès. Enfin, si l'art hétéen est toujours demeuré assez rude et assez pauvre, c'est pourtant lui qui, pendant près d'un millier d'années, a fourni les seuls types et les seuls motifs dont aient disposé les peuples établis dans l'intérieur de la Palestine; ceux-ci ont dû, de proche en proche, les transmettre aux Grecs du littoral. Ainsi, l'ornementation grecque la plus ancienne aime à représenter des animaux combattant par paires ou marchant en longues files; c'est ce que l'on voit, par exemple, dans les bas-reliefs du vieux temple dorique d'Assos, en Mysie, qui rappellent le combat du lion et du bélier, sculpté à *Euiuk*, ainsi que le lion passant de *Kalaba*. L'ordre ionique, comme son nom même en témoigne, a pris naissance dans les cités grecques de l'Asie-Mineure; or on reconnaît, dans un édicule sculpté sur les rocs de *Boghaz-Keui*, la colonne cannelée et le chapiteau à double volute qui caractérisent cet ordre. Sans doute, l'un et l'autre de ces motifs ont pu être suggérés aux Grecs par des ivoires et des vases de métal phéniciens; mais pourquoi ne seraient-ils pas arrivés jusqu'à eux aussi bien par la route de terre que par les chemins de la mer? Enfin, si l'on peut hésiter ici entre les deux suppositions, il n'en est pas de même pour ce noble type des Amazones, dont la poésie et la statuaire classique ont tiré un si beau parti. Ces prêtresses belliqueuses, on a cru les apercevoir dans les bas-reliefs de Boghaz-Keui, où elles exécuteraient une danse militaire en l'honneur de la divinité; en tout cas, la tradition les faisait venir des rives du Thermodon, c'est-à-dire d'une vallée cappadocienne.

Héritiers de toute l'œuvre utile de la civilisation primitive, les Grecs ont eu au moins une idée du rôle qu'avaient joué avant eux, sur la scène du monde, les principaux de ces peuples dont ils recueillaient la succession; ils ont raconté à leur manière l'histoire des Égyptiens et des Chaldéens, mais ils paraissent avoir ignoré jusqu'au nom des Hétéens. C'est que, lorsque leur curiosité s'éveilla, la race hétéenne avait cessé de compter en Syrie et que la Cappadoce était masquée, pour les Ioniens, par tout un rideau de peuples interposés: Mysiens, Lydiens et Phrygiens, derrière lesquels se dérobaient, dans un obscur lointain, le bassin de l'Halys et les tribus

qui l'habitaient. On a prétendu retrouver les Hétéens dans ces *Kétéioi* que le onzième livre de l'*Odyssée* mentionne parmi les défenseurs de Troie, mais il paraît certain que le poète entendait désigner par là une peuplade mysienne; enfin partout, dans les transcriptions qu'en ont données des documens de provenance diverse, le nom du peuple qui nous occupe a pour lettre initiale la gutturale aspirée, tandis que dans le mot *Kétéioi* il n'y a pas trace d'aspiration.

En revanche, dans le sixième livre de l'*Iliade*, je crois trouver une allusion sinon aux Hétéens eux-mêmes, tout au moins à leur écriture. Il s'agit de ce fameux passage où le poète raconte comment Prœtos, roi d'Argos, voulant se défaire de Bellérophon,

« L'envoya en Lycie et lui donna des signes funestes,

« Ayant écrit sur une tablette pliée en deux beaucoup de traits meurtriers. »

En jetant les yeux sur la tablette, le roi de Lycie comprit le message que lui apportait Bellérophon et n'épargna rien pour satisfaire Prœtos. On a voulu quelquefois conclure de ce texte que l'écriture était connue et pratiquée du temps d'Homère; mais, s'il en eût été ainsi, on trouverait dans les deux poèmes bien d'autres allusions à cette pratique; la vie contemporaine ne se réfléchit-elle pas tout entière dans l'épopée comme en un clair et fidèle miroir? Non, certes, le poète n'imaginait pas que l'on pût fixer sur une matière quelconque un de ces chants qu'il récitait dans la demeure des princes ioniens. Mais, d'autre part, dans les vers que nous avons traduits, il n'est évidemment pas question d'un signe convenu, d'une sorte de tessère sur le vu de laquelle le roi de Lycie aurait su tout d'abord ce qu'il avait à faire. Il est difficile d'admettre que Prœtos eût prévu le cas d'un homme qu'il enverrait à son beau-père pour que celui-ci le tuât. Dans cette hypothèse, pas n'eût été besoin ni d'une tablette fermée et scellée, ni de « beaucoup de traits meurtriers, » θυμοφθόρα πολλὰ. Pour que le poète et ses auditeurs admissent que l'on pouvait donner ainsi par lettre une pareille commission, il fallait que, sans savoir écrire, ils eussent vu de l'écriture; or, quelle est la seule écriture dont les monumens aient dû souvent frapper leurs regards, dans la contrée qu'ils habitaient et dont beaucoup n'étaient jamais sortis? N'est-ce pas celle de ces anciens conquérans, qui avaient laissé leurs noms et ceux de leurs dieux gravés sur les rocs en assez d'endroits pour qu'aujourd'hui, après tant de siècles, nous retrouvions encore lisibles nombre de ces inscriptions? Ces mêmes signes, les Ioniens ne les apercevaient-ils pas aussi sur maints objets que leur apportait le commerce qu'ils entretenaient avec les peuples des hautes terres, sur des cylindres en hématite qui servaient

de cachet aux chefs des tribus de l'intérieur, sur ces sceaux en argile cuite apposés aux ballots de marchandises qu'apportaient les caravanes, sur des plaques de métal semblables à celle qui porte le nom de Tarkudimme, sur des vases comme celui que l'on a recueilli récemment à Babylone et qui est tout couvert de caractères hétéens (1)? Depuis que l'on s'est appliqué, dans ces dernières années, à chercher ces objets en Asie-Mineure, on les y a ramassés en assez grand nombre, et ils devaient y être très communs au temps de ces aèdes dont l'œuvre poétique vint s'achever et se résumer dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. En examinant d'un œil curieux tous ces signes, ces figures d'hommes, d'animaux et de choses diverses, on comprenait que ces images avaient un sens pour qui possédait la clé de ce langage mystérieux, et c'est ainsi que le poète n'étonnait personne quand il mettait Prœtos en correspondance avec le roi de Lycie.

L'attention était donc appelée dès lors sur ce moyen de communication, sur cette représentation de la pensée par des signes conventionnels. Le moment n'était pas loin où, dans cette société intelligente et avide de progrès, on voudrait s'approprier l'usage d'un aussi précieux instrument. Où commença-t-on d'appliquer au grec les lettres de l'alphabet phénicien? Nous n'arriverons probablement jamais à le savoir; mais ce qui est certain, c'est qu'avant cette tentative il en avait été déjà fait une autre, celle dont témoignent les inscriptions en caractères cypriotes. L'alphabet syllabique de Cypre est plus ancien que l'alphabet dit cadméen, qui pousse bien plus loin l'analyse du son articulé, qui rend bien mieux toutes les nuances de la prononciation. Si l'alphabet cadméen était venu le premier, on s'y serait tenu toujours et partout, on n'aurait pas essayé d'un autre système. L'esprit de l'homme ne passe pas du simple au composé, d'une notation commode et presque parfaite à une notation très gauche, qui multiplie les lettres sans réussir à en avoir pour tous les sons distincts de l'idiome parlé. On ne peut donc guère contester aux Hétéens l'honneur singulier d'avoir été les inventeurs du système de signes d'où a été tiré le premier alphabet qui ait servi à mettre par écrit les mots de la langue d'Homère et d'Eschyle, d'Hérodote et de Thucydide, de Platon et d'Aristote; ce seul titre leur méritait de ne pas tomber dans l'oubli profond auquel on essaie aujourd'hui d'arracher leur mémoire.

GEORGE PERROT.

(1) Wright, *the Empire*, pl. XXV.

LA

QUESTION DES TORPILLEURS

II[1].

TORPILLEURS ET BATIMENS DE GUERRE ET DE COMMERCE.

I.

Examinons maintenant si la rencontre d'un torpilleur à la mer est aussi périlleuse que le dit l'auteur de l'*Étude sur la guerre navale*, dans l'extrait que j'ai cité, et dont je reproduis ici quelques lignes : « Un torpilleur autonome a reconnu un paquebot,.. il n'ira pas signifier au capitaine de ce paquebot qu'il est là : le capitaine répondrait par un obus bien pointé qui enverrait au fond le torpilleur... Donc le torpilleur suivra de loin, invisible, le paquebot qu'il aura reconnu, et la nuit faite, le plus silencieusement, le plus tranquillement du monde, il enverra aux abîmes paquebot, cargaison, équipage, passagers... »

En théorie, ce n'est pas plus difficile que cela, mais avec un peu de réflexion on s'apercevra qu'il en est autrement dans la pratique, et que, pour tenir ce langage, il a fallu mettre un moment en oubli, par une étrange distraction, les conditions dans lesquelles s'opère à la mer, en temps de guerre, la rencontre des bâtimens.

« Un torpilleur a reconnu un paquebot, » c'est bientôt dit, et ce

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

serait bientôt fait s'il ne s'agissait que de voir de loin, et sans en être aperçu soi-même, un paquebot qui passe et le pavillon qu'il porte ; mais il s'agit de bien autre chose : il s'agit de s'assurer de sa nationalité, car il ne sera pas plus permis de lancer une torpille au risque de frapper un navire ami ou neutre, qu'il n'a été de mise, jusqu'ici, de lui envoyer des coups de canon, au hasard de se mettre en guerre avec sa nation et de faire entrer un nouvel ennemi dans la lutte.

Écrivant pour les personnes étrangères au service de la marine, je dois entrer dans les explications nécessaires. S'il n'y a pas de bâtimens en vue, il est probable que le paquebot n'aura pas de pavillon ; c'est l'usage quand on se voit seul sur l'immensité de l'océan, et dans ce cas, le torpilleur ne pourra se faire aucune idée de sa nationalité ; si le paquebot porte un pavillon, ce sera certainement celui d'un neutre, et si le torpilleur se contente de cette indication, il ne trouvera jamais de bâtimens ennemis. En temps de guerre, le pavillon des belligérans disparaît de la mer, pour ainsi dire ; il ne s'y montre qu'au moment du combat ou lorsqu'ayant par ses succès chassé l'ennemi de partout, on ne croit plus avoir rien à en craindre.

Sur mer, la ruse de guerre la plus générale, la plus usuelle, la plus permise aux bâtimens des nations belligérantes, consiste à faire disparaître, autant que possible, toute apparence extérieure qui pourrait, de loin, donner des indices sur leur nationalité, et la première précaution à prendre pour cela est de se couvrir d'un autre pavillon que le sien propre. Les bâtimens du commerce espèrent par là tromper l'ennemi et lui échapper ; les bâtimens de guerre cherchent à le surprendre ; les uns et les autres veulent éviter que les navires neutres rencontrés puissent, intentionnellement ou non, faire savoir aux ennemis leur présence dans tels ou tels parages et mettre ces ennemis au courant de leurs mouvemens.

Les lois de la guerre défendent de commettre aucun acte d'hostilité sous d'autres couleurs que sous les couleurs de sa nation, mais elles permettent d'arborer un pavillon quelconque et de le garder battant jusqu'au moment d'engager le combat, afin de tenir l'ennemi dans l'indécision le plus longtemps possible. Il en résulte pour le torpilleur, comme pour tout autre bâtiment de guerre, l'obligation de s'approcher assez des bâtimens qu'il rencontre à la mer pour s'assurer de leur nationalité avant de les attaquer. Si l'on se trouve en présence d'un bâtiment de guerre, on lui fait les signaux de reconnaissance convenus d'avance ; si le bâtiment en vue répond convenablement à vos signaux, il est de votre nation et, l'un et l'autre, vous remplacez aussitôt vos pavillons d'emprunt par les couleurs nationales ; si le bâtiment de guerre rencontré est neutre,

il appuie son pavillon d'un coup de canon à poudre pour montrer qu'il lui appartient réellement; s'il est ennemi, il ne pourra répondre à vos signaux, il arborera son vrai pavillon, et la lutte s'engagera. Si le bâtiment en vue est un navire de commerce, il faut courir sur lui et le *faire raisonner*, c'est-à-dire s'assurer, par ses réponses ou ses papiers de bord, qu'il a bien le droit de se couvrir du pavillon qu'il porte.

Le torpilleur devra se soumettre à ces formalités indispensables, car il serait également absurde de couler des bâtimens qu'on n'a vus que de loin et qu'on a suivis jusqu'à la nuit, sans se montrer et sans avoir un indice raisonnable de leur nationalité, ou de laisser passer comme neutres tous ceux qui seront couverts d'un pavillon neutre ; car dans ce cas on pourrait laisser passer des ennemis, et dans le premier on ferait pis encore, on s'exposerait à faire périr des bâtimens neutres, amis, ou même de sa propre nation. Ces attaques de nuit ne seront donc possibles que contre les bâtimens au mouillage, dont la nationalité sera connue d'avance, soit par des renseignemens certains, soit par le mouillage même occupé par ces navires. A la mer, pour les navires rencontrés, la nationalité sera toujours douteuse jusqu'à ce que l'on se soit assez rapproché pour échanger les signaux de reconnaissance si l'on a affaire à un bâtiment de guerre, ou faire raisonner le navire s'il appartient au commerce.

Si donc le torpilleur ne veut pas s'astreindre à l'obligation de *reconnaître*, dans le sens maritime du mot, les navires en vue, il devra s'abstenir de toute attaque, et il ferait aussi bien, dans ce cas, de rester tranquillement au port, car sa croisière se réduirait à une vaine démonstration sans résultat; mais si vous persistez à lui donner cette mission, qui ne doit pas être la sienne, et si vous lui imposez le devoir de la rendre effective, il devra s'astreindre à s'assurer de la nationalité des navires du commerce rencontrés, et cette opération, sans danger pour un croiseur ordinaire, sera pour lui pleine de périls; voici pourquoi.

Qu'un croiseur se porte, pour le reconnaître, sur un navire de commerce ennemi couvert d'un pavillon neutre, celui-ci cherchera à lui échapper par la supériorité de sa vitesse ; mais si cette vitesse est inférieure, il se rendra sans résistance, car la partie serait trop inégale. Le paquebot ne peut pas espérer que quelques obus suffiront pour arrêter le bâtiment de guerre, lequel, par son artillerie, l'aurait bientôt coulé ou réduit à se rendre ; il sait, d'ailleurs, que chacun à bord conservera la vie sauve et la propriété de ses effets particuliers ; le bâtiment et la cargaison seront seuls perdus ; le croiseur l'amarine, lui met un équipage et l'envoie dans un port national ou ami.

Mais si le navire du commerce a affaire à un torpilleur autonome, la question changera de face ; il n'aura aucun doute sur l'infériorité de sa vitesse ; il comprendra qu'il ne peut échapper au torpilleur, et que, s'il ne le détruit pas, il sera coulé par lui ; le torpilleur, en effet, ne peut pas l'amariner faute d'un équipage suffisant, il ne peut davantage lui enjoindre de se diriger sur tel port, sous sa conduite et sous la menace d'être torpillé s'il tentait de s'évader, par la raison que, dans la nuit, l'obscurité, un orage ou toute autre circonstance pourrait les séparer ; le torpilleur devra donc se résoudre à couler sa prise, sans avoir à bord la moindre place pour recueillir aucun des malheureux voués au plus cruel destin. C'est donc un duel à mort ; qu'en arrivera-t-il ? L'auteur de l'*Étude sur la guerre navale* nous l'apprend lui-même. Le navire connaît la faiblesse d'échantillon du torpilleur ; il sait qu'un obus suffit pour le crever : dès qu'il l'apercevra de loin, il fera préparer le petit nombre de canons qu'il peut avoir (un seul suffit) et il y mettra ses plus adroits pointeurs ; puis, couvert d'un pavillon neutre, il se donnera l'apparence la plus innocente du monde et, pour ôter à son ennemi toute méfiance, il s'arrêtera pour l'attendre, tout en se plaçant dans la situation la plus favorable, et quand ce torpilleur sera à bonne portée et que le chef de pièce l'aura bien dans sa ligne de mire, il arborera son véritable pavillon, puis *un obus bien pointé enverra au fond le torpilleur*. De toutes les assertions émises dans le passage que j'ai cité, c'est assurément la moins contestable.

Ainsi, comme il arrive souvent, l'observation d'un simple fait pratique, dont une imagination trop frappée de la grandeur du résultat rêvé a négligé de tenir compte, suffit pour faire écrouler tout cet échafaudage de puissance fatale d'un côté et de terreur de l'autre, comme on voit un léger coup d'épingle dégonfler un imposant ballon ; ainsi, le tableau saisissant de la catastrophe émouvante, inévitable, qui attend tout navire de commerce ou bâtiment de guerre ennemi osant se hasarder en mer, n'était qu'une illusion ; on n'avait oublié qu'une chose, c'est que la mer appartient à tout le monde, qu'il n'y est pas permis d'assaillir à l'improviste un navire dont la nationalité, qui peut être la vôtre, ne vous est pas connue, et qu'elle ne peut l'être qu'en venant la constater d'assez près. Donc, cet épisode si bien décrit ne se réalisera pas ; *chaque nuit, chaque point du globe ne verront pas s'accomplir de pareilles atrocités, et le dernier terme de la loi supérieure du progrès, l'abolition de la guerre*, sera jusqu'à la fin du monde un *desideratum*. Il faut en prendre son parti.

On peut trouver que je me suis un peu étendu sur une question qui, au premier abord, peut sembler secondaire, mais qui, en

réalité, est capitale par le prestige qu'en tiraient les torpilleurs devant les personnes étrangères au métier de la mer. Or, ces personnes sont le *nombre*; le *nombre* fait l'opinion publique, et la voix de l'opinion publique est souvent plus forte que celle de l'ensemble des hommes compétens; il importe donc que le *nombre* soit complètement édifié à l'égard des questions techniques que la presse lui soumet.

Il est certain qu'un bâtiment quelconque, surpris la nuit par un torpilleur, pourra être coulé par celui-ci avant de s'être aperçu de sa présence, et c'est un grand danger; mais un torpilleur, rencontrant un bâtiment la nuit, peut-il s'en approcher d'assez près pour reconnaître sa nationalité et en même temps ne pas en être vu? Je ne le crois pas. En temps de guerre, on prend de grandes précautions : la nuit, on commande à voix basse, on suspend l'usage du sifflet, on cache les lumières, on tient des canons toujours prêts à faire feu : il faudra que le torpilleur s'approche de très près et reste longtemps pour saisir un indice de nationalité; il sera obligé de marcher doucement, de stopper. S'il est vu, un boulet peut lui arriver comme la foudre, car sa nationalité sera beaucoup plus facile à pénétrer que celle du bâtiment. Cette question de la nationalité sera toujours, partout et en tout état de cause, très simplifiée à l'égard du torpilleur, parce que, en temps de guerre maritime, les puissances neutres n'auront aucune occasion de faire naviguer leurs bateaux-torpilleurs, lesquels sont incapables de rendre aucun service de paix, tel que celui d'assurer la protection du commerce national. Ce n'est pas eux qui peuvent faire la police de leurs navires du commerce, secourir les uns, les relever de la côte, ravitailler au besoin les autres, prendre à bord les marins indociles ou accusés de crimes ou délits, compléter les équipages décimés par les maladies, etc. Les neutres, pendant la guerre, garderont donc chez eux leurs torpilleurs, tandis que leurs navires du commerce et leurs bâtimens de guerre continueront de se montrer partout. Le mouvement commercial des neutres gagnant tout ce que perdra celui des belligérans, leur pavillon marchand sillonnera plus que jamais les mers; il en sera de même de leur pavillon de guerre, qui, à son service habituel de protection du commerce national, ajoutera le surcroît de sollicitude que pourra lui donner à cet égard la conflagration allumée sur les mers par la lutte de deux puissances maritimes.

De cette situation il résulte que les bâtimens rencontrés peuvent appartenir à toutes les nations, et que, si un indice quelconque vous révèle qu'ils ne sont pas français, votre incertitude n'en sera pas moindre, rien ne vous indiquant qu'ils soient anglais plutôt qu'allemands, danois ou russes. Au contraire, le torpilleur ren-

contré ne pouvant appartenir qu'à l'une des deux nations belligérantes, la question à son égard est plus facile à résoudre : s'il n'est pas français, il est ennemi; or, il ne faut quelquefois qu'un léger indice pour juger si un torpilleur est ou n'est pas national : le lieu de la rencontre pourra même, dans telle circonstance, décider la question, alors qu'il ne pourrait rien faire préjuger de la nationalité d'un bâtiment. Une rencontre fortuite de nuit à la mer, entre un bâtiment et un torpilleur, sera donc une aventure délicate pour tous les deux, mais surtout pour le torpilleur, que l'incertitude sur la nationalité de l'adversaire mettra dans une situation très désavantageuse et pouvant causer sa perte.

II.

Montrons maintenant que l'attaque d'un torpilleur autonome, à la mer, ne doit pas préoccuper un bâtiment bien armé, bien commandé, bon marcheur et évoluant bien, autant que le ferait l'attaque d'un bâtiment en tout semblable à lui-même.

Supposons-nous au début de la guerre future : deux ennemis, l'un torpilleur autonome, l'autre vaisseau cuirassé ou croiseur, n'importe, se rencontrent en pleine mer. Chacun devant déployer dans l'attaque et dans la défense autant de soin, de prévoyance, d'habileté et d'intelligence que son adversaire ; le vaisseau, d'après l'usage, et en vertu de la prudence la plus élémentaire, afin d'éviter les surprises et d'en ménager à l'ennemi, aura fait disparaître de son extérieur les particularités qui pourraient donner de trop clairs indices de sa nationalité : il n'aura pas de pavillon, ou il portera celui des pavillons neutres dont la présence dans les parages où il se trouve devra sembler la plus naturelle.

Le torpilleur, ne pouvant juger de loin à quelle nation appartient ce vaisseau, s'en rapprochera pour éclaircir ce point important. On sait avec quel soin se fait, en temps de guerre, le service des vigies : le salut du bâtiment ou le succès des opérations peuvent dépendre de leur vigilance. Le vaisseau, qui aura des hommes exercés dans la mâture, aura connaissance du torpilleur bien avant qu'on ne puisse l'apercevoir du pont. Il se disposera aussitôt à soutenir la lutte, s'il y a lieu, et, dès que les signaux de reconnaissance pourront être clairement interprétés, il se hâtera de les faire, par la raison qu'il est le plus intéressé des deux à savoir promptement à qui il a affaire, vu que, certain de l'infériorité de sa marche par rapport à celle du torpilleur, il sait qu'il ne sera pas le maître de la situation et qu'il lui importe de ne pas se laisser surprendre. En vertu d'un raisonnement contraire, le torpilleur pourra temporiser ; apercevant des signaux dont il n'a pas la clé, et voyant par

là qu'il a devant lui un ennemi, il se dira que sa supériorité de vitesse lui permet à son gré d'accepter ou de refuser le combat. Se retirera-t-il en arrière, et, après s'être mis hors de vue, croira-t-il pouvoir suivre de loin le vaisseau pour le rejoindre à toute vapeur dans la nuit et le torpiller sûrement à la faveur de l'obscurité? Mais le vaisseau pénétrerait probablement ses intentions, il se tiendrait sur ses gardes, et, la nuit venue, il pourrait brusquement changer de route et s'éloigner sans que, peut-être, le torpilleur pût le retrouver. D'ailleurs, on est au début de la guerre, et le torpilleur a tellement entendu vanter, de confiance, son excessive supériorité sur les grands bâtimens de combat, qu'il n'hésite pas à affronter la lutte : le sort en est jeté, il court sur le vaisseau, et les deux adversaires arborent fièrement leurs couleurs nationales.

Le vaisseau, qui veut se donner toutes les chances possibles, se placera dans la situation la plus avantageuse pour lui-même et la plus défavorable pour son rival ; il prendra chasse de manière que le torpilleur, qui se lance à sa poursuite, ait le vent et la mer à deux ou trois quarts de l'avant ; des rapports de mer constatent que cette allure est la plus gênante pour les torpilleurs et celle où ils fatiguent le plus (1).

Nous ne supposerons pas qu'il fasse calme ni mauvais temps, mais le temps ordinaire du large, ce que les marins appellent jolie brise, soulevant une mer blanchissante. Jusqu'à quelle distance le torpilleur devra-t-il s'approcher pour lancer sa torpille? Nous voulons, pour éviter toute objection, la déduire de données prises dans *la Réforme de la marine* (2). Je m'en rapporterai donc aux indications que renferment à ce sujet les pages 878, 882 et 894, lesquelles fixent la distance entre 250 et 400 mètres. En considérant que ces données proviennent d'un auteur éminemment favorable aux torpilles et qu'elles sont déduites d'exercices de rade accomplis dans des circonstances généralement favorables, on peut conclure qu'à la mer le torpilleur fera bien de se rapprocher au moins jusqu'à 300 mètres pour lancer son engin.

Le vaisseau aura de bons pointeurs aux pièces de retraite et à celles des tourelles qui peuvent tirer dans le plan longitudinal ; il pourra utiliser de trois à cinq pièces de fort calibre, ou de 14 à 16 centimètres, selon qu'il sera plus ou moins grand, cuirassé ou croiseur. Ces canons se manœuvrent avec une précision et une facilité merveilleuses ; on peut imprimer à l'affût (j'entendrai par

(1) « C'est en prenant la mer et le vent de l'avant, ou même de l'avant du travers, qu'on souffre de l'eau qui balaie le torpilleur de bout en bout, du vent qui vous coupe le visage, des escarbilles qui vous empoisonnent partout ; et puis, à cette allure, le torpilleur fatigue très fort. » (Torpilleur 61.)

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884.

ce mot l'ensemble de l'affût et du châssis) les mouvemens les plus réguliers, les plus doux comme les plus prompts; le chef de pièce tient le torpilleur dans sa ligne de mire, et, par des mouvemens insensibles, il le suit sans le perdre un moment de vue.

Le pointage du canon comporte deux élémens : la direction et la hauteur. Le pointage en direction est facile et sûr, parce qu'il n'y a là aucune incertitude : avec nos canonniers brevetés, il sera toujours parfait; la largeur du but, qui est celle du torpilleur ($3^m,30$), est suffisante pour assurer sous ce rapport la justesse du tir.

Le pointage en hauteur est moins certain, parce qu'il dépend d'une donnée variable et qui n'est qu'approximativement connue, la distance; mais la longueur du torpilleur (33 mètres) donne aux chefs de pièce une latitude suffisante. Après avoir rectifié les premiers coups, et en tenant compte de la quantité dont le torpilleur se rapproche par minute, un tireur exercé sera à peu près certain d'atteindre le but une fois sur deux, à une distance modérée.

En supposant que le torpilleur file 20 nœuds et le vaisseau 15, ils se rapprocheront à raison de 5 nœuds, soit, en nombre rond, de 9,000 mètres à l'heure et de 154 mètres par minute; tel est le rapprochement dont le chef de pièce devra tenir compte dans son tir. Si donc le vaisseau commence à tirer sur son adversaire à 2,000 mètres, il aura 11 minutes pour le canonner tout à son aise avant que ce dernier soit arrivé à la distance de 300 mètres pour lancer sa torpille. Cet intervalle permettra certainement de lancer assez de projectiles pour avoir la presque certitude que l'un d'eux atteindra en plein le torpilleur et l'enverra au fond de l'eau. Pendant onze minutes, rien ne vient gêner le vaisseau, rien ne vient troubler les chefs de pièce ou les servans : le torpilleur ne répond pas à leurs coups; il reste comme une cible muette offerte à leurs obus jusqu'à ce qu'il soit parvenu à portée de lancer, avec toutes les chances de succès, son invisible engin, et il est à croire qu'il n'y arrivera pas.

Voyons maintenant ce qui se passe sur le torpilleur : le tir de la torpille ne comporte, il est vrai, qu'un élément, le pointage en direction, mais néanmoins il est entouré de plus de difficultés que celui du canon, difficultés dont les exercices de rade ne donnent pas l'idée, et il est sujet à bien plus de causes de déviation.

Tandis que le canon se pointe par l'affût (affût-châssis), lequel est indépendant du bâtiment et se manœuvre par les servans au moyen d'instrumens appropriés, le tube de lancement de la torpille fait corps avec le bateau-torpilleur sur lequel il est fixé; on peut donc le comparer à un canon dont le torpilleur est l'affût, affût de 33 mètres de longueur. Il se pointe donc par la manœuvre du bateau lui-même, par le timonnier au moyen de la barre du gouvernail;

le choc de la lame sur l'avant du bateau peut donc déranger le pointage au moment même où l'on chasse la torpille. On voit la différence qu'il y a entre pointer un canon et pointer une torpille et les difficultés qui peuvent en résulter. Pendant ce temps, les boulets pleuvent autour du torpilleur, il développe toute sa vitesse; il se tord, roule, tangue, bondit, il passe dans la lame; l'eau le couvre de l'avant à l'arrière, son hélice parfois sort de l'eau et s'affole.

Dans un exercice tout est parfait; on prend son temps pour tout, on est bien certain qu'on ne sera pas coulé; là, point de préoccupation d'aucune sorte : ni la mer, ni le vent, ni l'animation de la lutte, ni l'anxiété de la victoire, ni la fatigue, ni les souffrances pouvant résulter d'une pénible croisière de quelques jours. On n'a pas à se dire : Hâtons-nous, prévenons notre adversaire avant qu'un des obus dont il nous crible ne nous atteigne; et cet adversaire lui-même ne craint pas de se laisser toucher; la torpille n'est pas chargée, il ne coulera pas, et sa défaite lui vaudra un succès: on lui en saura gré; d'ailleurs, comment pourrait-il l'empêcher, puisque le seul moyen serait de jeter un obus sur le torpilleur et qu'on ne peut pas lancer un obus sur un bâtiment par exercice comme on lance une torpille? La guerre seule pourra donc nous fixer à cet égard et aucun exercice ne saurait en tenir lieu.

On dit (*Réforme de la marine*, p. 882) que, d'après les exercices qui ont eu lieu aux îles d'Hyères à bord du *Japon*, un bâtiment, offrant un but de 70 mètres, eût été touché par la torpille quatre-vingt-quinze fois sur cent à des distances variant de 250 à 400 mètres; ici, le vaisseau, vu dans le sens de la quille, offrira un but quatre fois moins étendu; si on s'en tient donc à la proportion, rien que de ce chef, les chances de succès du torpilleur s'abaisseraient à cinq contre une; mais si l'on tient compte de la différence entre un exercice de rade et un combat mortel en pleine mer, on peut bien estimer que, sur cinq coups, le torpilleur pourrait manquer deux fois son adversaire, estimation très modérée.

Dans le canon, l'inflammation de la gargousse donne directement et d'un seul coup l'impulsion au projectile, qui suit sa trajectoire jusqu'au bout, sans l'intervention d'aucun mécanisme intérieur, ni d'aucune impulsion nouvelle. Le tir de la torpille s'accomplit dans des conditions moins simples; ici, entrent en ligne de compte une foule de causes : la manœuvre du bateau qui donne le pointage, l'action du vent et de la mer qui peuvent le déranger, la projection et l'immersion de la torpille, la marche de la machine à air comprimé, le mouvement de l'hélice, le jeu régulier du pendule et du piston hydrostatique et celui du gouvernail; c'est de la juste com-

binaison de tous ces organes et de la régularité de leurs mouvemens que dépend la course et la conduite de la torpille.

Que cette organisation compliquée marche régulièrement dans les exercices, et aussi, durant les navigations lointaines, à bord des navires assez grands pour être à l'abri des inconvéniens de la mer et pouvoir donner aux torpilles tous les soins d'entretien nécessaires ; qu'il en soit de même à bord des torpilleurs autonomes tant qu'ils feront un métier de gardes-côtes, peu à la mer, souvent au port, n'ayant jamais à braver de gros temps prolongé, je l'admets encore ; la torpille est une arme excellente, suffisamment sûre, suffisamment solide, on peut l'installer et la manier sans inconvénient dans un simple canot, dans les circonstances ordinaires, en y adaptant un tube de lancement et les accessoires ; mais n'exagérons pas. Du moment que vous voulez faire des bâtimens de mer de vos torpilleurs autonomes, on peut se demander si un tel ensemble de mécanisme, compliqué et assez délicat, peut supporter sans dommage tous les hasards de la guerre et des voyages lointains à bord d'aussi petits bateaux constamment agités par une trépidation excessive, toujours battus, secoués, couverts par la mer qui suinte partout, des bateaux où tout soin, tout entretien, toute précaution est souvent impossible et toujours difficile ; on peut se demander si, un beau jour, au moment décisif, la torpille, atteinte d'un mal intérieur, ne trompera pas votre espoir : c'est encore une chance en faveur du vaisseau. Quoi qu'il en soit, continuons d'examiner les circonstances du lancement de la torpille à la mer. Comme on le dit très bien dans *la Réforme de la marine*, « le tube de lancement est un véritable canon, mais son action se borne à projeter la torpille à quelques mètres, de sorte que la pression de la chasse est toujours très petite. » Cette projection doit avoir lieu au moment précis où l'homme de barre tient bien exactement le cap du bateau sur le but ; la torpille s'ébranle ; « une sorte de clé, placée au milieu du tube, ouvre le réservoir d'air » qui met la machine en marche ; la torpille sort du tube, tombe à l'eau, prend son immersion, et alors seulement, par l'effet de l'hélice, elle s'élance et suit sa course dans la direction donnée. La torpille éprouve donc deux mouvemens bien distincts, et trois à la rigueur ; le premier de projection hors du tube, le second d'immersion, et le troisième de mise en marche dans l'eau à la vitesse d'environ 10 à 12 mètres par seconde, pendant les 3 ou 400 premiers mètres.

Il y a là un moment de transition dans lequel plusieurs circonstances devront coïncider et plusieurs opérations s'accomplir presque simultanément. J'ai déjà dit que la mer pouvait déranger le pointage ; j'ajouterai ceci : la torpille est projetée ; elle n'a plus

la protection du tube, elle n'est pas encore immergée; si, dans ce moment, quelque court qu'il soit, la volute d'une lame vient s'abattre devant l'orifice du tube, enveloppant la torpille au moment où elle va plonger dans l'eau, il peut en résulter des inconvéniens que les exercices n'ont pas encore révélés, tel que celui de déranger la direction de la torpille. Et les courans? faut-il ne pas en tenir compte? La mer est-elle partout aussi stable que dans la rade des îles d'Hyères, que dans le bassin occidental de la Méditerranée? Oublions-nous ce vaste système de courans généraux qui embrasse toute l'étendue des océans? En outre, n'existe-t-il pas, sur toutes les côtes à marée et dans les détroits, des courans particuliers, toujours en mouvement et dont la vitesse, en certains momens, peut aller jusqu'à 10 nœuds, soit environ 5 mètres par seconde? Nous n'avons pas besoin de sortir de la Manche pour constater de semblables phénomènes, et la Manche, le détroit de Gibraltar, celui des Dardanelles, etc., ne seront pas, je suppose, en cas de guerre, l'arène la moins courue des luttes maritimes. Là, le canonnier dira à l'obus : Pars et frappe, et l'obus frappera; le torpilleur dira aussi à la torpille : Va et frappe; et la torpille ira, mais ne frappera pas. Sans doute, il y aura des cas où, les deux adversaires étant influencés de la même manière et dans le même sens par le courant, leur position relative ne sera pas modifiée, mais elle le sera dans d'autres cas.

J'ai dit qu'il n'était pas probable que le torpilleur pût s'approcher à 300 mètres du vaisseau sans avoir été coulé auparavant; les développemens qui précèdent ont pour but de montrer que, le cas se réaliserait-il, on ne devrait pas, pour cela, désespérer du vaisseau; la torpille, on l'a vu, peut le manquer, et si elle le manque ou si, à cette distance, elle ne détermine pas sa ruine, le torpilleur est perdu; certainement il sera atteint. Or toute torpille ne détruira pas nécessairement un bâtiment; une torpille de fond ou une torpille mouillée, qu'on fait éclater par l'électricité, au moment où un bâtiment passe bien au-dessus d'elle, par son milieu, cette torpille, dis-je, peut tellement disloquer le bâtiment qu'il périsse : mais la torpille automobile n'agit pas ainsi; elle frappe le bâtiment, non pas sous la carène, mais sur la carène à 3 mètres de la flottaison; son action peut donc se borner à des dégâts qui, grâce à un système judicieux de cloisons étanches, permettent au vaisseau de flotter encore et de tirer du canon; il en faudra peut-être plusieurs pour assurer sa perte, et cette fois positivement, le torpilleur sera coulé lui-même s'il ne l'avait pas été avant de lancer sa première torpille. Ne nous apitoyons donc pas avant le temps et outre mesure sur la destinée d'un vaisseau, cuirassé ou croiseur, en lutte avec un torpilleur autonome.

Dans ce duel que je viens d'exposer, un vaisseau pourvu de bons tireurs n'a-t-il pas plus de chances de couler son rival que d'être frappé par lui? Je le crois, tandis que, s'il avait affaire à un vaisseau semblable à lui-même, de même force et d'une valeur morale égale, les chances de succès ou de défaite seraient égales aussi, et la victoire n'appartiendrait qu'au plus heureux.

On répond qu'il est possible qu'un torpilleur isolé ne suffise pas pour assurer la perte d'un vaisseau, mais qu'on en mettra trois à sa poursuite et qu'il périra certainement. C'est un fait qui peut s'appliquer à toutes les luttes ; réunissez assez d'adversaires contre un seul et vous en aurez toujours raison. Dans le cas qui nous occupe, je répondrai qu'un seul obus pouvant suffire pour crever un torpilleur autonome, il ne sera pas impossible au vaisseau, cuirassé ou croiseur, de couler trois torpilleurs l'attaquant simultanément. Le torpilleur ne peut tirer qu'une torpille à la fois et dans une seule direction, mais le vaisseau pourra tirer en même temps sur ses trois adversaires et diriger sur chacun d'eux plusieurs canons gros ou petits ; le torpilleur ne peut faire tête qu'à un seul antagoniste, le vaisseau peut se défendre contre plusieurs. Mais passons. Vous adopterez donc le système de ne faire marcher les torpilleurs que trois par trois ; sera-t-il bien facile et bien pratique de tenir toujours et partout cette trinité réunie pour l'attaque des bâtimens? Peut-être, si vous laissez ces torpilleurs au rôle auquel ils sont propres et pour lequel ils sont excellens, au rôle de la défense des rivières, ports, rades et côtes ; non, si vous prétendez exercer par eux la domination du vaste sein des mers.

Le caractère des torpilleurs actuels, tout *autonomes* que vous les proclamiez (et la remarque s'applique à tout torpilleur agrandi, mais qui ne le serait pas assez pour porter au moins un canon de 14 centimètres et un ou deux hotchkiss et nordenfeld, en sus de ses tubes de lancement), le caractère de ces torpilleurs est de ne pouvoir opérer loin d'un centre de ravitaillement et de repos. Quelles croisières autres que dans les détroits et les mers intérieures pourrez-vous leur faire accomplir? Comment les faire stationner indéfiniment dans les parages lointains? Comment occuper avec eux toutes les mers du globe? Cela est bon pour des croiseurs qui portent six mois de vivres et de rechange ; qui, tenant leur croisière à la voile, et n'utilisant la vapeur que pour courir sur les navires en vue, peuvent faire durer longtemps leur combustible ; qui ont un équipage assez nombreux pour amariner des navires chargés de riches cargaisons ou de denrées dont la disette se fait sentir chez vous par suite de la guerre ; enfin qui peuvent donner à leurs équipages tout le bien-être nécessaire et tous les soins exigés pour la conservation de sa santé ou la guérison des maladies ; à la bonne

heure! ceux-là pourront occuper toutes les mers, ceux-là pourront se suffire à eux-mêmes; ils pourront rester indéfiniment éloignés de chez eux et même de tout mouillage, pourvu qu'à certains endroits, judicieusement choisis, des dépôts de charbon leur soient ouverts. Mais avec vos autonomes, ce serait se heurter à l'impossible.

Les océans aux véritables bâtimens, armés ou non, de torpilles ajoutées à l'armement du canon; la côte, les détroits, les mers intérieures aux torpilleurs. Ce rôle, loin de manquer d'importance, est si considérable, que les effets qui devront en résulter suffisent pour faire crouler les modernes principes de la stratégie et de la tactique navales, modifier profondément les conditions de la guerre sur mer et troubler toutes les relations actuelles de force ou de faiblesse des nations maritimes entre elles par une révolution dont les conséquences, toutes à l'avantage de la défense, rendent l'attaque par mer plus difficile et plus périlleuse pour l'assaillant. Ces résultats considérables, je les reconnais : le torpilleur est devenu le palladium de nos ports, de nos côtes, c'est le roi de la mer territoriale. Mais n'allons pas au-delà, et même ne refusons pas d'admettre que, dans son propre domaine, toute royauté peut être sujette à des échecs; de ce que chaque nation sera plus maîtresse chez elle, mieux défendue sur ses côtes, faut-il conclure qu'elle sera invulnérable?

N'exagérez pas et surtout ne supposez pas que, grâce à vos torpilleurs, l'océan tout entier vous appartienne. Il est encore prématuré de s'écrier dans un élan d'enthousiasme : Le torpilleur paraît et la suprématie maritime s'évanouit! Sans doute l'Angleterre ne renouvellerait pas facilement contre Copenhague la terrible journée du 2 avril 1801; elle sait qu'une telle entreprise aujourd'hui lui coûterait tant d'efforts, tant de sacrifices d'hommes et de vaisseaux qu'elle ne s'y résoudrait probablement qu'en vertu d'une raison meilleure que celle qui lui mit jadis les armes à la main, laquelle n'était autre que le droit du plus fort.

L'Angleterre également ne pourrait plus faire de nos côtes, comme de 1803 à 1814, le vestibule de ses ports; elle les étreindrait bien difficilement d'un blocus rigoureux, elle ne saurait plus venir mouiller insolemment sur nos propres rivages pour s'y mettre à l'abri des tempêtes qui gênaient ses croisières; ce n'est qu'en affrontant d'excessives difficultés que, unie à la France, elle se hasarderait à jeter sur Sébastopol toute une armée portée sur une immense flotte. L'histoire nous montre qu'autrefois de pareils exploits réussissaient presque toujours; elle est pleine du récit des invasions navales couronnées par le succès; maintenant, grâce aux torpilles dormantes, aux torpilles mouillées, aux torpilles mobiles et à la torpille automobile lancée par des myriades d'invi-

sibles torpilleurs, les chances sont passées du côté de la défense, et l'attaque ne réussira qu'entourée de grandes précautions et secondée par la fortune ; sans cela, comme un rocher qui, miné par sa base, s'abîme tout à coup dans les flots, on pourra voir la flotte assaillante et l'armée expéditionnaire disparaître de la surface de la mer avant d'avoir le temps de jeter l'ancre, de prendre terre ou tirer un seul coup de canon.

Voilà ce que peuvent les torpilleurs ; c'est beaucoup, c'est magnifique, mais ne leur en demandez pas davantage. Laissons-les à leur rôle de gardes-côtes, sans néanmoins prétendre fermer les hasards de l'avenir à leurs antagonistes. Ainsi que l'offre et la demande s'attirent et s'entretiennent l'une par l'autre dans le monde industriel, il peut en être de même de l'art de la défense et de celui de l'attaque dans le monde militaire. La source des inventions, des perfectionnemens n'est pas tarie, l'esprit humain n'est pas épuisé ; la nécessité, féconde créatrice, saura toujours, avec le temps, à toute force nouvelle opposer une force contraire, et le génie de la guerre n'a pas éteint sa torche après avoir produit le torpilleur, pas plus qu'il n'a donné à celui-ci le trident de Neptune.

III.

Continuons l'examen des propositions que j'ai émises. On ne se contente pas d'attribuer aux torpilleurs autonomes la royauté des mers territoriales, on veut encore en faire les dominateurs de l'océan ; on dit qu'avec 60 canonnières et 300 torpilleurs, nous serions *irrésistibles* dans la Méditerranée et *invincibles* sur l'Océan. Dans la Méditerranée, passe encore, mais qu'est-ce que l'Océan vient faire là ? Que nos torpilleurs gardent nos côtes ; qu'ils assaillent les flottes qui viennent s'y montrer dans un dessein hostile, qu'ils attaquent les ennemis qui passent à portée ; qu'on les envoie désoler les côtes d'un adversaire voisin, détruire ses bâtimens mouillés dans des rades accessibles ou ceux qui entrent dans ses ports et en sortent ; fort bien ; mais on veut plus encore, on veut lancer des flottilles de torpilleurs sur le sein des mers à la poursuite des flottes ennemies. On dit : « Pour le prix d'un cuirassé on aurait au moins 60 torpilleurs ; il n'y a pas d'escadre qui soit en mesure de résister à l'attaque d'une pareille flottille, même en plein jour et sans la moindre surprise. » C'est possible, à la condition que le plus difficile soit fait, que la poursuite ait pu s'accomplir, que la navigation plus ou moins prolongée qui doit amener cette grande flottille en présence de l'escadre qu'elle va combattre ait pu s'effectuer.

Supposez une escadre ennemie venant, en bel ordre, insulter la

rade de Toulon ; faites se ruer contre elle une nuée de torpilleurs sortant à la fois de partout : de Toulon, des îles d'Hyères, de la rade du Brusc ; sans doute cette escadre courra grand péril : la moitié des torpilleurs pourra périr, mais les survivans pourront chanter victoire, l'escadre sera repoussée ou en partie détruite. Seulement autre chose est de se jeter sur elle quand elle vient s'offrir à vos coups, ou de faire courir à sa recherche une semblable flottille de torpilleurs.

Il ne peut exister de réunion nombreuse de bâtimens à la mer qu'à la condition qu'ils possèdent les moyens de se concerter, de s'entendre, de se communiquer des avis, de se prévenir de leurs intentions mutuelles, de se voir facilement la nuit comme le jour : les torpilleurs en sont totalement dépourvus. Ils pourront former des agglomérations, ils ne formeront jamais de flotte ; ils resteront unis aux abords de vos côtes et à petite distance, mais ils ne pourront sans accidens et sans séparations se livrer à une navigation d'escadre de jour et de nuit.

Une escadre de quinze à vingt bâtimens doit s'astreindre à une minutieuse surveillance, pour éviter les séparations et les abordages dans les nuits obscures, dans les brumes, dans les mauvais temps, dans ces grains longs et violens durant lesquels, même en plein jour, pendant une demi-heure, une heure, on voit à peine de l'arrière l'avant du bâtiment, et cependant, dans ces escadres, tout est organisé pour que la surveillance soit facile : un grand corps de bâtiment, une haute mâture, des hommes en vigie partout, des feux étincelans de tête et de côté ; une passerelle élevée, d'où le capitaine domine sur un horizon étendu, des boussoles dociles, bien comparées, au moyen desquelles tous les bâtimens, attentifs à gouverner, seront assurés de ne pas s'aborder pendant qu'ils ne se verront pas, en faisant des routes parallèles.

Pour la flottille des torpilleurs, rien de tout cela ; des bateaux à peine visibles de très près, ras sur l'eau, sans mâture, sans horizon pour la vue, sans boussole capable d'assurer le parallélisme des routes, car par suite de l'excessive trépidation que cause la machine et des grands mouvemens du bateau, s'offrant au choc de la lame avec une vitesse de 20 nœuds, les boussoles donnent toutes des indications différentes de plusieurs degrés et varient constamment, alors que par suite de cette même vitesse un coup de barre, un écart du parallélisme des routes suffit pour occasionner un abordage. Il faut donc mettre un intervalle assez grand d'un torpilleur à l'autre, et plus encore entre ceux qui sont en avant et ceux qui sont en arrière, si on les range sur plusieurs lignes : autrement, au moindre inconvénient subit qui forcerait le torpilleur de la première ligne à stopper, son matelot de la deuxième ligne viendrait l'abor-

der net, car à 20 nœuds, il parcourt 600 mètres à la minute, et il faudrait plus d'une minute pour s'apercevoir de l'incident. La flottille de 60 torpilleurs occupera donc une vaste étendue de mer de plusieurs kilomètres dans la navigation. Comment ses divisions communiqueront-elles entre elles? Comment distinguer à de grandes distances des signaux faits à fleur d'eau?

L'exemple de la navigation des flottilles antiques ne saurait ici être invoqué; les galères avaient un corps de bâtiment beaucoup plus considérable que les torpilleurs et surmonté, à la poupe, d'une galerie ou tour d'où on lançait des traits; la proue était aussi très relevée; elles possédaient des mâts, des voiles; elles avaient en un mot tous les moyens de se voir de loin, de communiquer entre elles et d'éviter les accidens; de plus, leur marche était lente, ce qui établit entre elles et les torpilleurs une différence essentielle.

Par un temps clair, une mer belle, une nuit étoilée, on pourra, avec beaucoup d'attention, conserver un certain ordre parmi les torpilleurs, surtout si vous en réduisez le nombre à quinze ou vingt et que vous les fassiez marcher de conserve avec l'escadre d'évolutions ou la division des croiseurs qui dirige les torpilleurs actuellement en expérience dans la Méditerranée, sur les côtes de Provence; la vue des bâtimens, de leur mâture pendant le jour, de leurs feux pendant la nuit, celle de leurs signaux, tout cela suffit à les guider dans les conditions de temps, de durée et de lieu dans lesquelles s'accomplissent ces expériences; mais le cas d'une soixantaine de torpilleurs se lançant au large à la recherche d'une flotte ennemie est tout différent. Que le vent s'élève, que la mer grossisse, que des grains épais se succèdent, que le temps devienne sombre, pluvieux, la nuit obscure, comment pourront se diriger les capitaines debout dans leur *cage*, à laquelle il leur faut se cramponner solidement, le visage collé contre une vitre humide, n'ayant à la hauteur de l'œil que la crête des lames, n'apercevant aucun de leurs voisins, ne saisissant même pas le cap sur leur boussole mouvante, ne pouvant pas d'ailleurs faire prendre à leur machine une allure qui leur donne une vitesse inférieure à 9 nœuds, comment pourront-ils répondre de ne pas se jeter les uns sur les autres, de ne pas se heurter, se couler, ou tout au moins de ne pas se séparer? Et, plus tard, cherchant à se rejoindre, ne se détruiront-ils pas entre eux en s'abordant? Deux points sur une mer agitée, filant rapidement dans l'obscurité, s'apercevront-ils l'un l'autre à temps? Non sans doute, leurs feux, couverts par les embruns, masqués par la hauteur des lames, ne leur seront que d'un bien faible secours. Je pense donc qu'une grande flottille de torpilleurs lancée à la poursuite d'une flotte ennemie ne réussira pas à l'atteindre et aboutira à une dispersion et à la perte de quelques torpilleurs, s'il

lui faut seulement vingt-quatre heures de navigation pour rencontrer la dite escadre et si elle ne se trouve dans des circonstances de temps et de mer favorables. Une semblable opération n'est possible que contre une escadre qui se présente d'elle-même ou qui passe en vue de vos ports. Une navigation ou croisière de nuit dans la haute mer par une flottille de torpilleurs autonomes n'est pas praticable, à moins d'une circonstance de très beau temps et de nuit parfaitement claire.

Passons à l'examen de la quatrième proposition. De tout ce qui précède on peut conclure sûrement que les paquebots et autres navires du commerce n'auront pas affaire dans la haute mer, dans l'océan, à des torpilleurs autonomes; les seuls torpilleurs qu'ils pourront y rencontrer seront des avisos ou croiseurs armés de torpilles aussi bien que de canons, et possédant un équipage assez nombreux pour pouvoir amariner de bonnes prises et les conduire en sûreté au port le plus voisin.

Supposons donc qu'un de ces croiseurs-torpilleurs rencontre ce fameux paquebot si richement chargé que nous avons vu tout à l'heure dans la cruelle alternative de couler un torpilleur autonome, ou d'être irrémissiblement coulé par lui; supposons aussi que ce croiseur-torpilleur possède une marche supérieure, de sorte que le paquebot ne saurait lui échapper. Il se dira tout naturellement: Pourquoi irais-je, en sacrifiant une ou deux de mes torpilles, couler ce beau navire, perdre un si riche butin, noyer inutilement tant de braves gens qui ne s'occupent que de leurs affaires privées? Cela serait aussi déraisonnable que cruel. On a besoin d'argent pour faire la guerre, on a besoin chez nous de sucre, de thé, de soieries, dont la disette commence à se faire sentir; prenons ces millions qui s'offrent à nous et qui nous indemniseront d'une partie de nos pertes; prenons ces denrées qui satisferont à nos besoins. Ce disant, il amarinera le beau navire et ils s'en iront de compagnie gagner le port, le paquebot plaignant les armateurs, mais se félicitant, quant à l'équipage et aux passagers, de s'en tirer *vies et bagues sauves*, et le croiseur, torpilleur ou non, supputant les parts de prises qui enrichiront les caisses de l'état et porteront une modeste aisance au foyer soucieux où la femme et les enfans du marin attendent son retour.

C'était ce qui se passait hier, c'est ce qui se passera demain; la situation des navires du commerce qui s'adonnent à la grande navigation sera la même durant la guerre future que dans les guerres précédentes. Quant à ceux qui auront à passer dans les détroits, dans les mers intérieures, le long des côtes, ils courront, il est vrai, le risque de rencontrer des torpilleurs qui, dans l'impossibilité de les amariner, pourraient les couler; beaucoup seront à même

d'éviter ces parages en faisant de longs détours dans l'océan, mais il en est qui ne le pourront en aucune façon. Comment l'Italie, par exemple, ferait-elle pour dispenser ses bâtimens de passer à travers la Méditerranée ? Ils seront condamnés à ne jamais sortir des ports ou à braver la rencontre des torpilleurs dans des parages où ceux-ci pourraient les attaquer. Sans doute, mais le remède à cette situation n'est pas difficile à trouver : il suffira d'armer tous les bâtimens de commerce expédiés à la mer, en temps de guerre, de deux bons canons de 14 centimètres, ce qui ne sera pas au-dessus de leurs moyens, et de les faire convoyer par de petits bâtimens de flottilles armés des mêmes canons, plus de hotchkiss et de nordenfeld, et ne calant pas plus de 2 mètres, et par cela même invulnérables par la torpille automobile.

Du reste, j'ai peine à croire que les nations européennes soient à la fois assez barbares et assez dénuées de raison pour envoyer contre les navires de commerce des torpilleurs qui ne pourront que les couler, au lieu de les intercepter par des croiseurs qui les amarineront au grand avantage des capteurs et de leur nation. Une manière d'agir si absurde et si atroce serait-elle inspirée par le vain espoir de dégoûter les peuples de la guerre en en accroissant les maux outre mesure ? Ce serait d'une simplicité aussi naïve que celle de l'homme primitif qui lâchait la proie pour l'ombre.

Torpillez les cuirassés, torpillez les croiseurs, torpillez les bâtimens de guerre ; cela sera sage, prudent et logique en même temps, car là vous avez affaire à des ennemis qui vous combattent. La lutte entre bâtimens de guerre peut être chaude, le succès incertain et sans profit matériel ; le vainqueur peut périr aussi bien que le vaincu, il peut au moins avoir beaucoup souffert. En envoyant contre eux de simples torpilleurs, vous hasardez peu de chose et vous pouvez causer un grand dommage à l'ennemi. Mais vous savez bien que les navires du commerce n'engageront aucune lutte contre vos croiseurs, qui les amarineront sans courir aucun risque et sans difficulté, et que leur destruction systématique est un dommage pour vous-même.

En résumé, tout bâtiment au mouillage, non protégé par une jetée ou des obstacles matériels efficaces, qui se trouverait à portée de l'attaque des torpilleurs, aurait tout à en redouter. Aussitôt qu'il en serait menacé, il ne lui resterait d'autre ressource que d'appareiller, de prendre chasse vers la haute mer, de déjouer, par la rapidité et la sagacité de ses manœuvres, l'attaque de ses minuscules ennemis en les criblant méthodiquement de projectiles. Ce que nous disons des flottes ou des bâtimens aux mouillages s'applique à ceux qui, s'approchant des côtes ennemies, pourraient se laisser surprendre par l'attaque des torpilleurs.

La question des torpilleurs, contre les bâtimens au mouillage ou contre ceux venant nous attaquer sur nos propres côtes, est donc une question jugée et résolue : je l'ai déjà dit, mais je ne saurais trop le répéter pour éviter toute équivoque. Quant à la question des torpilleurs dans une lutte à la mer, dans la compétition pour l'empire de l'océan, elle reste tout entière. Jusqu'à ce que nous soyons éclairés par les leçons de l'expérience à cet égard, tous les systèmes qu'on peut établir, toutes les théories qu'on peut édifier, tous les résultats qu'on peut prédire, toutes les assurances qu'on peut donner n'ont d'autre effet certain que celui de montrer la richesse de l'imagination de leurs auteurs et leur imperturbable confiance dans l'infaillibilité de leurs raisonnemens.

Il n'est pas à dire pour cela qu'il faille rester inactifs, attendre les bras croisés ces enseignemens de l'expérience ; non, tout au contraire, cherchons à les prévoir dans la mesure du possible, mais avec prudence, avec sang-froid, sans nous laisser entraîner, passionner, enthousiasmer par la pensée de résultats merveilleux rêvés mais non acquis ; livrons-nous, ainsi qu'on le fait avec une impulsion nouvelle (1), depuis ces derniers temps, livrons-nous à l'étude de toutes ces questions, à tous les exercices, à tous les simulacres que les circonstances pourront comporter, mais ne considérons tout ce qui sortira de là que comme des données insuffisantes pour asseoir un jugement définitif ; n'acceptons leurs conclusions que comme des indices dont il y aura beaucoup à rabattre et qui ne sauraient justifier, en aucune façon, le renversement complet et prématuré de notre organisation navale.

Vous dites que notre flotte nous est inutile, parce que vous n'admettez pas que nos vaisseaux puissent quitter nos ports sans tomber fatalement sous les coups d'invisibles torpilleurs et aussi parce que vous pensez que, de même qu'elle ne pourra jamais aller insulter l'ennemi chez lui, la sienne ne pourra plus venir forcer nos passes, bombarder nos forteresses, brûler nos ports, — tout cela, de par les torpilleurs, étant devenu invulnérable.

Si l'Angleterre, dites-vous, prétend être assez riche pour faire des dépenses militaires inutiles (2), libre à elle de continuer à construire des cuirassés et des croiseurs. Ces cuirassés, ces croiseurs, s'ils osaient un jour venir nous disputer l'empire, seraient balayés par nos torpilleurs sans qu'il en restât un seul pour aller dire à l'Angleterre comment ils ont péri.

J'ai montré qu'il n'en serait pas ainsi, que l'introduction de la torpille automobile n'empêchera ni les flottes, ni les bâtimens de

(1) On ne saurait trop reconnaître l'activité et l'intelligence déployée à cet égard par le ministre actuel.

(2) Mot attribué à lord Northbrook.

guerre de sillonner l'immensité de l'océan et d'en disputer la domination. La seule conséquence certaine aujourd'hui du régime nouveau en ce qui concerne la compétition de l'océan, c'est que les bâtimens de mer pourront ajouter au canon la torpille automobile et que la lutte maritime sera une affaire plus compliquée, plus délicate et plus terrible que par le passé.

En admettant cette puissance universelle que vous attribuez aux torpilleurs autonomes, qui empêchera cette même Angleterre d'écraser vos torpilleurs par la multitude des siens et puis, avec sa flotte, de régner sur l'océan? Car, comme je l'ai expliqué, ce ne sera jamais avec des bateaux quels qu'ils soient, bateaux-torpilles, bateaux-canons, mais seulement avec des bâtimens capables de sillonner indéfiniment la mer et d'y vivre, qu'une nation pourra étendre son action loin de ses propres côtes, sur les plaines immenses de l'océan.

Si donc l'Angleterre continué de construire des cuirassés et des croiseurs, c'est qu'elle agit en vertu d'une raison plus sérieuse que le vain prétexte argué pour cacher ses desseins ; c'est qu'elle comprend qu'indépendamment des grandes puissances maritimes dont les relations normales ne paraissent pas de nature à faire naître de sitôt entre elles une guerre exterminatrice, il existe sur le globe beaucoup d'autres nations contre lesquelles nos cuirassés et nos croiseurs seront longtemps encore aussi nécessaires qu'efficaces. Ce n'est que par eux que nous pouvons exercer sur ces nations la pression nécessaire à la sauvegarde de notre influence au profit de nos intérêts politiques et commerciaux et rendre à notre marine du commerce, sur tous les points du globe, les services qu'elle est en droit d'attendre de nous. Réduisez les cuirassés à un type moyen convenable : que le plus grand soit, par exemple, comme notre *Triomphante* ; laissez de côté les canons-monstres : que vos calibres usuels soient de 14, de 15 et de 16 centimètres, avec un calibre supérieur pour les canons de chasse, de retraite et de tourelle de vos plus grands bâtimens ; construisez ensuite autant de *bateaux-torpilles* et de *bateaux-canons* que vous voudrez ; ayez une flottille, nous en avons toujours eu, elle vous sera souvent utile ; mais la flotte française ne vous le sera pas moins, ne la supprimez pas : vous deviendriez incapables de vous faire respecter par la puissance la plus infime, alors qu'une simple démonstration de votre flotte, même la seule pensée de son existence suffira pour amener cette puissance à la raison. Il y aura longtemps encore bien des circonstances où de grands bâtimens de guerre vous seront indispensables soit par l'intervention ou la menace de leurs canons, soit par le concours de leurs équipages constitués en corps de débarquement pour opérer un coup de main. Supprimez-les, vous vous enlevez

tout moyen d'intimidation contre tous les états, contre toutes les villes maritimes du monde, vous subirez toutes les avanies qu'il plaira à la Chine ou aux puissances barbaresques de vous infliger, vous ne pourrez plus bombarder Tanger, réduire Saint-Jean-d'Ulloa, bloquer Madagascar et encore moins la Chine, ni protéger votre commerce et les navires qu'il envoie sur tous les points du globe.

IV.

Plus de bâtimens, rien que le *bateau-torpille* et le *bateau-canon*, plus de flotte et seulement des flottilles, voilà le rêve du moment, et cela sous prétexte que Christophe Colomb a pu découvrir le Nouveau-Monde avec de simples caravelles, que les flottilles de l'antiquité et celles du moyen âge ou du commencement de l'ère moderne ont suffi pour accomplir de grandes choses, témoin Salamine, Actium, Lépante, et que les vaisseaux ne sont plus aujourd'hui que des *impedimenta* impuissans non-seulement à attaquer, mais à se défendre eux-mêmes ! S'il en est ainsi, vous avez mille fois raison, mais alors il faut être logique, il faut avoir le courage de ses convictions ; le patriotisme l'exige. Si vous pensez que notre flotte n'est qu'une inutilité, qu'elle *n'est plus l'expression à aucun degré de la puissance navale* et que celle-ci réside uniquement dans une grande flottille composée de plusieurs centaines de torpilleurs, de canonnières, supprimez résolument tout le reste ; n'imposez pas au pays déjà si obéré la charge d'un budget maritime de 200 millions que vous déclarez dépensés follement. Réduisez des trois quarts un personnel devenu inutile. Pour construire, organiser, commander et administrer une flottille, quelque nombreuse qu'elle puisse être, vous n'avez pas besoin d'arsenaux immenses (1) regorgeant

(1) Le lecteur sera sans doute bien aise de pouvoir se faire une idée de ce qu'est notre établissement naval par l'importance du seul arsenal de Toulon. Ces renseignemens sont tirés d'un document officiel. Conformément à la loi du 29 décembre 1873, un tableau indiquant les surfaces des propriétés immobilières appartenant au département de la marine au port de Toulon a été transmis au ministre pour être remis à l'assemblée nationale (dépêche du 24 février 1874). On y relève les données suivantes, exprimées en mètres carrés :

Arsenal d'armement et de radoub, divisé en trois parties contiguës et communiquant librement entre elles, de manière à ne faire qu'un tout.

Principal.	354.557
De Castigneau.	399.973
De Missiessy.	671.631
Total pour l'arsenal d'armement et de radoub. .	1.426.161

d'objets désormais inutiles, d'ateliers dispendieux remplis d'un outillage merveilleux et compliqué; vous n'avez pas besoin d'un corps d'officiers de vaisseau d'environ 1,700 officiers, dont 45 amiraux, 100 capitaines de vaisseau, 210 capitaines de frégate, et d'un ensemble de corps secondaires de près de 3,000 officiers ou assimilés non combattant, dont une quarantaine ayant le rang ou les avantages d'officiers généraux et environ 300 le rang d'officiers supérieurs.

Vous n'avez pas besoin davantage d'un ministre spécial de la marine; à quoi servirait-il? Vous établissez qu'il n'y a plus de bombardement possible par mer; que la torpille empêchera toute opération par une flotte; que devant les torpilleurs, les flottes sont annihilées; qu'ils ne laisseront plus aucune expédition navale s'accomplir; que la mer ne sera plus qu'un champ ouvert au commerce et que dorénavant, les flottes n'existant plus, la guerre maritime consistera à détruire ou à arrêter net le commerce ennemi par vos croisières de torpilleurs. Dès lors un ministre spécial pour la marine ne serait plus qu'un non-sens et un abus, surtout si l'on considère qu'à mesure que l'action militaire tend à tout absorber à bord, l'action nautique s'efface proportionnellement; plus le bâtiment tend à n'être qu'un affût flottant, *affût-torpille*, *affût-canon*, plus le *navire* disparaît pour faire place à la *machine*; plus de mâts, plus de voiles, plus de souci du vent ni de la mer; vos torpilleurs sont des engins courant sur l'eau à travers les lames, qui ne sont plus pour eux que comme les ornières ou la poussière d'une route sur laquelle le véhicule éprouve plus ou moins de cahots sans arrêter

Report		1.426.161
Arsenal de construction au Mourillon		251.628
Poudrière de Hayoubrau		224.987
Poudrière de Milhau		35.656
Ateliers de pyrotechnie de Brégaillon		121.528
Total pour l'ensemble de l'arsenal du port militaire		2.059.960

NOTA. — Les grandes poudrières à fulmicoton, etc., ne sont pas comprises ici.

Immeubles de toute espèce, hôpitaux, casernes, etc., et situés hors de l'arsenal :

En ville	128.803	
A Saint-Mandrier	136.586	
Au faubourg du Mourillon	89.736	
	355.125	355.125
Total général		2.415.085

Soit 205 hectares et demi pour les arsenaux, et 35 hectares et demi pour les établissemens de la marine en dehors.

sa course. La profession maritime s'amoindrit ou disparaît; à quoi bon des gabiers, puisqu'il n'y a plus de hunes? Les marins ne sont plus que torpilleurs, canonniers ou mécaniciens. La marine aura désormais sa place toute trouvée au ministère de la guerre; il suffira de créer une nouvelle division à la direction de l'artillerie; de même qu'il y a l'*artillerie de forteresse*, il y aura l'*artillerie de mer* et l'*artillerie de torpille*. Telles seront les dénominations des deux sections dont se composera cette division nouvelle, dont le chef pourra être un général de flottille comme il y avait des généraux de galère. La 1re section, l'*artillerie de mer*, comprendra les canonnières, qui remplaceront les galères anciennes, la vapeur remplaçant le forçat; la 2e section comprendra les torpilleurs : on ne saurait nier que la torpille ne soit en réalité une pièce d'artillerie, car toute matière explosible employée à la guerre entre dans le domaine de cette arme. En ce qui concerne les mécaniciens et les équipages, ils formeront une spécialité semblable au train de l'artillerie et des équipages militaires; ceux-ci conduisent des caissons et des voitures, ceux-là conduiront les torpilleurs, les canonnières et les machines de ces bateaux.

Mettons donc notre établissement naval en rapport avec les conditions nouvelles que l'introduction de la torpille automobile a créées, dites-vous, pour les marines militaires; mettons courageusement en pratique les principes exposés dans *la Réforme de la marine*; ne nous laissons pas entraver par l'indolence ou la timidité des officiers généraux ou supérieurs routiniers, dont l'esprit terre à terre ne peut s'élever jusqu'à la hauteur de vues nécessaire pour pénétrer les horizons de l'avenir; mais soyons logiques, ne nous arrêtons pas à moitié chemin. Après avoir réalisé d'énormes économies en réduisant notre personnel au nécessaire, réalisons-en de plus considérables encore en nous défaisant de tout ce qui va nous devenir inutile; vendons à l'encan notre magnifique matériel naval; vendons le bel immeuble de la rue Royale, qui sera avantageusement remplacé par un des bureaux de l'hôtel de la rue Saint-Dominique; vendons nos préfectures maritimes, où il n'y aura plus d'amiraux à loger; désaffectons, c'est le mot du moment, désaffectons nos vastes arsenaux, convertissons-les en écoles, c'est le grand mot du jour, n'en conservons que la petite partie nécessaire à la construction de nos flottilles; nous pourrons du moins, par ces ressources, contribuer à établir l'équilibre du budget. La police des mers se fera bien toute seule, et, si la Chine prétendait un jour s'affranchir du traité de Tien-Tsin, nous lui enverrions nos torpilleurs.

Hâtons-nous de mettre en œuvre un programme si judicieux; que le fil télégraphique porte vite aux confins de l'univers la grande

nouvelle de l'anéantissement de la flotte française, et nous verrons tous ceux qui peuvent redouter notre concurrence ou notre action, nous verrons tous les états limitrophes des mers, ces vastes capitales, ces grands centres commerciaux qui peuplent au loin les rivages des cinq parties du monde, nous les verrons illuminer et tirer le canon d'allégresse pendant que la renommée, l'influence et le commerce de la France tomberont les uns dans le néant et les autres dans l'oubli.

Me feriez-vous la concession d'entretenir, outre la flottille de guerre, le nombre de croiseurs nécessaire pour assurer, en temps de paix, le maintien de l'influence de la France et la protection de son commerce dans les pays lointains, que cela ne modifierait en rien la déchéance que l'application de vos principes impose au ministère de la marine; qu'est-ce que peuvent faire, à cet égard, quelques croiseurs de plus ou de moins? Du moment que vous renoncez à combattre avec des flottes, du moment que vous renoncez à entretenir de grands bâtimens en vue du combat, que vous bornez vos opérations à la défense de nos côtes et à des courses de flottille, en un mot, que vous n'avez plus d'armée navale, mais seulement des *guerillas*, il n'y a plus de raison d'être pour le département de la marine; votre établissement naval se réduit à de si faibles proportions, dans son personnel, dans son matériel et dans son objet, qu'il descend tout naturellement de l'importance d'un département ministériel à celle d'un bureau du ministère général de la guerre. Sans armée navale, la marine n'est plus un département, mais un simple service.

Cependant, malgré toutes vos théories, vous n'en arriverez pas là; la logique des faits emportera tous vos systèmes. Les temps de Xerxès sont passés; une flottille ne deviendra pas de nos jours *la seule expression de la puissance navale*.

Que, depuis l'introduction de la vapeur, on ait reconnu que les flottes, les grands bâtimens ne pouvaient plus seuls satisfaire aux besoins d'aujourd'hui, ce n'est pas un fait nouveau : moi-même, il y a cinq ans, dans un écrit intitulé *la Rade de Toulon et sa défense*, j'émettais cette idée. Mon avis était de créer deux flottilles, la grande et la petite : celle-ci ne s'éloignant pas de terre, l'autre pouvant naviguer. J'aurais voulu cette dernière composée de bâtimens d'un très faible tirant d'eau, lançant des torpilles et portant deux canons, afin de pouvoir combattre par ses canons les torpilleurs et par ses torpilles les bâtimens à grand tirant d'eau. Mais *l'avènement des grandes flottilles*, pour employer l'expression consacrée, n'avait nullement, dans ma pensée, pour conséquence l'abandon de notre flotte : elles se complétaient l'une par l'autre, voilà tout. Vous, au contraire, vous ne voulez que la flottille; vous condamnez la flotte. Ce ne sera pas pour longtemps. Tout belligérant

sera fatalement entraîné à construire des bâtimens capables de dominer les torpilleurs et les canonnières de l'ennemi; celui-ci, à son tour, en imaginera d'autres pour dominer ceux-là. Tous les raisonnemens du monde n'y feront rien; la pression des circonstances vous forcera la main. Il est impossible qu'une nation belligérante ne cherche pas, par tous les moyens, à rester maîtresse de la mer, dont elle a besoin pour s'approvisionner, pour conserver sa richesse commerciale et son mouvement industriel, qui souvent font sa force et sa vie; et comme, malgré toutes les théories, on ne peut se battre sur mer qu'au moyen de bâtimens capables de naviguer, et que la suprématie ne s'obtient que par le nombre, la force des navires et leur aptitude à toutes les navigations, à tous les parages, à tous les genres de services, cette nation en arrivera à posséder des bâtimens de toutes sortes, de toute forme et de toute grandeur, et en rapport avec les objets divers qui leur seront assignés.

Nous avons dit que les conditions de la guerre navale seront sans doute profondément modifiées par l'introduction des torpilleurs sur la scène militaire. Les côtes, les ports, les arsenaux, les capitales des états, voisines de la mer, ne seront pas, comme par le passé, facilement réduites par les grandes escadres, les seules capables de les occuper au moyen d'un corps expéditionnaire. Nous voyons aussi par là que, si l'Angleterre, puissance tout à fait insulaire, n'a plus la même action maritime sur les diverses nations de l'Europe, en retour, elle acquiert contre tout envahissement une sécurité qu'elle n'a jamais connue, qui l'a plus d'une fois vivement préoccupée, et dont les nombreuses conquêtes qu'elle a subies des Saxons, des Angles, des Danois, des Normands-Français, doivent lui faire apprécier les avantages.

Mais si le cercle des opérations navales se trouve restreint et leur importance amoindrie, est-ce à dire qu'il n'y en aura plus, que le vaisseau cessera d'exister comme machine de guerre et qu'il n'y aura plus que le bateau? Ce serait bien s'avancer que de soutenir une pareille affirmation. Malgré ce que le torpilleur a pu lui ôter, il reste encore des objets à l'action des flottes, et il serait téméraire d'assurer déjà qu'on ne saura pas trouver le moyens d'utiliser le concours des grands bâtimens de guerre. Il ne me paraît pas possible de dire *a priori* ce que sera dorénavant la guerre maritime, quelle forme elle affectera; c'est au moment même, sous la pression des circonstances, sous l'aiguillon des intérêts, sous l'empire de la nécessité que l'on verra les belligérans chercher la nouvelle formule de la guerre navale, et le succès couronnera les efforts de celui qui l'aura trouvée le premier. Bien clairvoyant serait celui qui, dès ce moment, affirmerait qu'on fera ceci, qu'on fera cela. Jus-

qu'à l'événement, plusieurs éventualités resteront à éclaircir sur lesquelles on ne pourra faire que des conjectures, entre autres celle-ci : la lutte des torpilleurs entre eux et contre les canonnières.

L'auteur de *la Réforme de la marine* pense que les torpilleurs et les canonnières sont actuellement les deux seuls élémens de notre puissance navale ; j'ai cité le passage où il dit qu'avec quelques centaines de torpilleurs et des canonnières, nous serions *irrésistibles dans la Méditerranée* et *invincibles dans l'Océan.* Ces torpilleurs, on les connaît, je me suis assez étendu sur leur compte ; quant à la canonnière désirée, elle est étroite, rase sur l'eau, rapide, ne calant guère plus de 2 mètres (sauf dans la partie arrière formant la cage des hélices, qui descendrait assez pour que les ailes des hélices ne pussent émerger), afin d'être à l'abri des coups de torpilles automobiles réglées à l'immersion de 3 mètres ; elle aurait environ 60 mètres de longueur, 6 mètres de largeur, un ou deux canons de 14 centimètres, plus des canons revolver hotchkiss, des mitrailleuses nordenfeld, et elle serait mue par deux hélices, d'où résulterait une grande facilité d'évolutions ; j'approuve, du reste, ce type. Avec ces deux instrumens de combat on se flatte de satisfaire à toutes les exigences de la guerre navale, on croit être *invincible*, le mot est écrit. On affirme que plusieurs de ces canonnières, contre un seul bâtiment, suffiraient pour démolir la superstructure des cuirassés, tuer les servans des pièces, mettre les canons hors de service par un coup à la bouche, crever les tuyaux du système hydraulique qui fait mouvoir l'artillerie des tourelles, et réduire le cuirassé à l'impuissance.

Ce serait parfait si tous les coups étaient heureux et si ce cuirassé restait là, comme un dieu Terme, à servir bénévolement de cible à ses ennemis ; mais puisqu'on est si généreux pour les canonnières, je puis bien l'être un peu moi-même pour le cuirassé, afin d'établir un juste équilibre. Ce cuirassé, tout mastodonte et lourd qu'on veut bien le faire, peut avoir une vitesse de 15 nœuds, deux hélices et tourner rapidement sur lui-même ; il peut avoir des canons d'un calibre fort, mais encore maniable, 24 et 16 centimètres, plus un certain nombre de 14 centimètres, ainsi que des hotchkiss et des nordenfeld ; avant d'être à la portée des coups des canonnières, il en aura coulé quelques-unes et en coulera bien d'autres ensuite, soit en les criblant de coups, soit en leur passant sur le corps. Car il se démènera furieusement. Si les canonnières se tenaient dispersées à une certaine distance, leurs petits boulets ne feraient sur lui que comme des coups d'épingles ; mais comme il s'agit de venir lui tuer les servans de ses pièces et ébrécher la bouche de celles-ci, les canonnières devront se grouper autour de lui et le serrer de près. Dans cette situation, négligeant même le tir de ses grosses

pièces, en ayant assez d'autres pour tirer de tous bords, évoluant facilement, le cuirassé se jettera sur ses adversaires comme un tigre bondissant au milieu d'un troupeau, et tuant les moutons les uns après les autres. Je ne dis pas que vous ne puissiez peut-être ameuter assez de canonnières contre un seul cuirassé pour en venir à bout, mais cela vous sera-t-il toujours facile, et le cuirassé sera-t-il toujours isolé?

On suppose aussi que ces canonnières conviennent mieux pour l'attaque des forts, et on semble leur donner tout l'honneur de la réduction des forts d'Alexandrie. On dit que l'artillerie formidable des vaisseaux ne produisait pas grand effet sur les grosses pièces montées derrière des épaulemens sans embrasures, ou sur des affûts à éclipse du système Moncrieffs, et on en conclut que « les canonnières de faibles dimensions et de vitesse considérable, munies de pièces de petits calibres, pourront seules se mesurer désormais avec les forts, non pour les détruire, mais pour tenter de les réduire au silence au moyen de coups heureux d'embrasure, » et on ajoute que « dorénavant les ouvrages étant inexpugnables, ce sont les arsenaux et les villes qu'il faudra viser, et pour cela les petits canons (des canonnières) suffiront. »

Tout cela est très hasardé; si les ouvrages sont inexpugnables à l'égard des cuirassés et des gros calibres, n'y envoyez pas vos canonnières, à moins qu'elles n'aient affaire à des Égyptiens ou à des Chinois; aucune de celles que vous enverriez essayer leurs canons de 14 centimètres contre les embrasures des forts français, anglais ou allemands et tirer sur les arsenaux ou les villes que ces forts protègent, aucune, entendez-vous, n'échapperait à son fatal destin.

L'attaque des ouvrages par des bâtimens a toujours été une opération très délicate dans laquelle tout l'avantage est pour la défense et toute la difficulté pour l'attaque, à telles enseignes qu'on érigeait jadis en axiome le fait que deux canons du calibre de 24, derrière un épaulement de sable, forceraient toujours un vaisseau à quitter le mouillage; cependant, avant l'introduction de la vapeur, avant celle des cuirassés, on n'a pas manqué d'exemples de succès remportés par les flottes sur des forts en pierre. La cuirasse donna d'abord un grand avantage aux vaisseaux; mais, grâce aux progrès de l'artillerie, aux puissans calibres, au nouveau système des fortifications, les ouvrages, comme dit l'auteur de *la Réforme de la marine*, sont devenus presque inexpugnables; et vos canonnières ne changeront pas cette situation.

En définitive, votre idée peut se résumer ainsi : les vaisseaux cuirassés et leurs canons ne pouvant pas grand'chose contre les ouvrages qui défendent actuellement les ports, les arsenaux et les

villes maritimes, ouvrages que l'art des fortifications a rendus inexpugnables, nous les ferons attaquer à bout portant par des canonnières armées de petits calibres, qui tireront aux embrasures, tueront les servans des pièces et mitrailleront les arsenaux et les villes. Franchement la conséquence était inattendue, et il eût été plus logique de dire : Puisqu'ils sont inexpugnables, ne les attaquons pas.

V.

Si telle était la puissance et tels les effets de ces canonnières nées tout armées dans le cerveau des partisans exclusifs des flottilles, le *rara avis* serait trouvé ; il n'y aurait plus à discuter sur le futur navire de combat, le problème serait pleinement résolu : par leur vitesse de marche et d'évolutions, libres d'accepter ou de refuser le combat ; par cette même vitesse à l'abri des coups des torpilles portées ; par leur mobilité et leur faible tirant d'eau, à l'abri des coups de la torpille automobile ; certaines, en se réunissant, de réduire tout cuirassé et croiseur, et toute flotte composée de ces bâtimens ; seules capables de battre les arsenaux, les villes maritimes et de forcer au silence les *ouvrages inexpugnables* qui les défendent ; que peut-on désirer de plus? Sachons nous contenter.

Mais nous sommes dans un siècle sceptique ; on ne veut rien admettre sans preuves à l'appui, ou tout au moins sans la garantie de l'expérience. Il est donc naturel que nous ne croyions pas aux panacées universelles, aux avantages absolus, et que notre opinion soit celle-ci : Dans ce monde, rien n'est parfait ; la meilleure des organisations ne sera jamais que la moins mauvaise ; le meilleur instrument ne sera que le moins défectueux ; ne procédons jamais par des révolutions ; contentons-nous d'améliorations et de réformes ; tout en conservant jusqu'à plus ample informé ce que nous avons, créons tout ce que les circonstances nouvelles peuvent nous révéler comme bon et utile.

On a posé en principe qu'une flottille de plusieurs centaines de torpilleurs et de canonnières remplaçait les escadres de cuirassés comme « expression de la puissance navale » et qu'avec cette force nous serions *irrésistibles* dans la Méditerranée et *invincibles* sur l'océan. Supposons que l'ennemi nous combatte avec les mêmes armes ; il prétendra sans doute ne pas s'incliner *a priori* devant notre déclaration d'*irrésistibilité* et d'*invincibilité*. Voilà donc deux flottilles de torpilleurs en présence ; comment combattront-elles l'une contre l'autre, puisque ces torpilleurs n'ont d'autre arme que la torpille automobile et que, par la faiblesse de leur tirant d'eau, ils sont tous invulnérables par rapport à cette arme ? Tout

au plus leurs équipages pourraient-ils se servir du pistolet-revolver, car il me paraît difficile de se servir de fusils lorsqu'on ne sait où se tenir debout et qu'il faut se cramponner pour ne pas tomber à la mer; sur ces espèces de ponts-carapaces où règne à peine un étroit sentier, la question de la tenue de l'équilibre doit être assez épineuse sans y ajouter la lutte à coups de fusil ou à l'arme blanche. Cependant les deux flottilles ne resteront pas éternellement à s'observer; il faudra bien qu'elles combattent et je ne vois pas qu'elles puissent faire autre chose que de se précipiter l'une sur l'autre et de chercher à se couler par le choc. Quoi qu'il en soit, il y aura un vainqueur, et, à la suite de cette victoire, la mer sera libre pendant un certain temps pour lui et pour les bâtimens de sa nation.

Supposons que chaque flottille de torpilleurs soit accompagnée d'une escadre de cuirassés qu'elle est chargée de précéder et de couvrir; comment s'engagera la lutte? Chaque escadre pourra, pardessus ses torpilleurs, canonner ceux de l'ennemi et canonner en même temps l'escadre opposée, mais aucune ne voudra subir cette destruction en détail. D'un autre côté, les flottilles ne peuvent aller torpiller l'escadre ennemie sans rencontrer la flottille rivale sur sa route, d'où il résultera une mêlée dans laquelle les cuirassés, ne distinguant plus les torpilleurs amis des ennemis, s'abstiendront de tirer, et les escadres alors pourront se précipiter l'une sur l'autre pour se couler par l'éperon, chacune laissant à sa flottille le soin de la préserver des torpilleurs ennemis. Il y aurait donc ainsi deux combats séparés qui pourront être suivis d'une nouvelle lutte, celle-ci de cuirassés contre torpilleurs, si l'escadre et la flottille victorieuses n'appartiennent pas au même belligérant. Il pourrait arriver aussi que les vainqueurs eussent assez souffert de la première lutte pour se trouver, cuirassés et torpilleurs, réduits à l'impuissance de la recommencer. Je me borne à indiquer les situations qui pourront se présenter dans la guerre future, sans prétendre nullement dire comment se passeront les choses; l'inspiration du moment, la force des circonstances, le hasard, la fortune guideront les combattans. Mais si l'on ne peut pas dire comment on réglera les principes de la tactique des batailles entre flottes ou flottilles mixtes, ce qu'on peut affirmer, c'est que chaque belligérant voudra combattre et avec tous les moyens; on ne peut pas admettre que tous les deux ne veuillent s'assurer l'empire de la mer ou de tel point de la mer; ils se disputeront cet empire avec acharnement; tout moyen leur sera bon et ils chercheront à utiliser toute machine de guerre quelconque, vieille ou nouvelle.

Supposez la France et l'Angleterre ou l'Italie en guerre : la France aura un intérêt capital à dominer la Méditerranée; les au-

tres également. Celle de ces trois puissances à qui la Méditerranée serait interdite deviendrait bien malade : la France pourrait, de ce fait, perdre l'Afrique et ses grandes colonies ; l'Italie y verrait sa ruine ; l'Angleterre, privée du canal de Suez, serait mise en souffrance. Donc, la lutte sera terrible sur cette mer ; on y fera flèche de tout bois et nul ne peut dire : tel bâtiment sera utile, tel autre ne le sera pas. Tout arrive ; il peut arriver qu'à la suite d'événemens impossibles à prévoir, l'arme la plus méprisée aujourd'hui soit la plus utile demain.

Supposons maintenant une flottille de torpilleurs en présence d'une flottille de canonnières ennemies. Ici, la scène est différente ; le torpilleur ne pourra utiliser sa torpille, et la canonnière le criblera de projectiles, obus de 14 centimètres, hotchkiss et nordenfeld. Que pourront donc faire vos torpilleurs autonomes, sinon de profiter de leur supériorité de marche pour disparaître à l'horizon? Mais cette solution sera sans doute loin de vous satisfaire ; vous vous résoudrez probablement à les reléguer à la défense de vos ports et vous n'enverrez à la mer que des avisos ou croiseurs-torpilleurs, qui, ajoutant à leurs torpilles des canons, des hotchkiss et des nordenfeld, canonneront les bâtimens dont le tirant d'eau est inférieur à 3 mètres et torpilleront les autres.

Voyez donc à quelle contradiction vous en arrivez en n'admettant que des flottilles de torpilleurs et de canonnières comme seuls élémens de la guerre future. Vous avez dit : « Le torpilleur autonome a tué le cuirassé, la torpille automobile a tué les escadres ; donc plus d'escadres, plus de vaisseaux: saluons l'avènement des grandes flottilles ; » et voilà que, par votre canonnière, vous tuez le torpilleur autonome à son tour, que par votre bateau-canon vous tuez la torpille automobile ; celle-ci n'a plus de pouvoir et, à la canonnière, vous les attribuez tous : vous la déclarez capable de réduire le cuirassé, d'imposer silence aux ouvrages *inexpugnables* qui défendent les ports, et de détruire ces derniers !

Comment donc sortir de là ? D'une manière très simple : quitter l'esprit de système et rester dans le domaine de la réalité, qui est celui de la pratique : compléter les flottes par les flottilles et réciproquement ; utiliser suivant les circonstances et suivant l'objet en vue les torpilleurs autonomes, les canonnières, les cuirassés et croiseurs armés de canons et de torpilles, en opposant à ceux de l'ennemi le genre de bâtiment qui sera le plus approprié à la lutte.

S'il est des nations qui, comme vous semblez le penser, rêvent de ramener le règne exclusif des grandes flottilles et renoncent à construire d'autres bâtimens de guerre, ces nations peuvent espérer se rendre peu vulnérables sur leurs propres côtes, mais elles se

feraient une étrange illusion si elles pensaient pouvoir, avec un établissement naval de ce genre, lutter pour l'empire des mers. Je crois donc que, si elles agissent ainsi, c'est qu'elles abandonnent toute ambition à cet égard.

Supposons l'une d'elles en guerre avec une grande puissance maritime, l'Angleterre, par exemple. J'ai indiqué plus haut qu'il serait facile à l'Angleterre d'armer autant et plus de torpilleurs et de canonnières que son adversaire, de manière à lui tenir tête et même à le dominer de ce chef, et d'y ajouter une quantité de grands et de moyens navires, cuirassés, croiseurs, avisos, armés de canons et de torpilles, capables de braver tous les mauvais temps d'hiver et le fort des moussons, de se livrer à ces croisières indéfinies, et d'occuper tous les océans, dont le pavillon de la partie adverse serait absolument chassé. Quant à vos flottilles renouvelées de l'antiquité, comme ces dernières, elles ne pourront pas étendre leur cercle d'action en dehors des détroits et des mers intérieures.

Je dis même que, malgré les torpilleurs et les canonnières qui les défendent, l'Angleterre pourra bloquer les ports de l'ennemi. Pendant qu'une partie de sa flotte croise dans les parages lointains pour intercepter le commerce, une escadre s'avance contre le littoral de son adversaire ; elle pourrait être composée ainsi qu'il suit : deux lignes de canonnières endentées pour tenir en échec les torpilleurs ennemis ; puis deux lignes de torpilleurs disposés de la même façon ; enfin l'escadre rangée sur une ligne de front. Cette flotte ainsi ordonnée peut venir insulter le port ou l'arsenal en question, en se tenant en dehors des lignes de torpilles dormantes ou mouillées, lesquelles, on le sait, ne peuvent exister que par des fonds assez petits et par conséquent près de la terre. Si les flottilles des bloqués se portent sur les assaillans, l'escadre tire sur elles avec ses gros calibres par-dessus sa propre flottille, et elle les tiendrait ainsi en respect. Si malgré cela les bloqués persistaient et à travers la canonnade se lançaient sur la flotte assaillante de manière à produire une mêlée, celle-ci tiendrait ferme, chaque canonnière et chaque torpilleur abordant une canonnière et un torpilleur ennemi pendant que l'escadre les soutiendrait de son artillerie, de ses gros et petits calibres, de ses hotchkiss et de ses mitrailleuses. Dire qu'on renoncera à combattre parce que les combats seront plus périlleux, non ; du moment qu'on sera en guerre, on combattra, et de toute façon ; quelles que soient l'arme et la méthode, il y aura toujours un vaincu et un vainqueur, et je ne vois pas ce qui empêcherait, dans le cas que j'expose, la flotte mixte assaillante d'être victorieuse. Du reste, le blocus pourrait se tenir le jour à trois ou quatre lieues au large et la nuit à dix ou quinze, et cela serait suffisant pour qu'il fût effec-

tif; il pourrait durer, car les flottilles, canonnières et torpilleurs trouveraient à renouveler leurs approvisionnemens dans l'escadre ou division des cuirassés et croiseurs; ils pourraient aussi y changer tous les deux ou trois jours leurs équipages de manière à procurer à ceux-ci un repos nécessaire et faire donner aux malades tous les soins dont ils pourraient avoir besoin; de cette façon, la plus grande difficulté de la navigation des petits navires et de l'existence prolongée des hommes à bord serait vaincue. Comme toutes les croisières possibles, celle-ci serait facile à tenir pendant la belle saison et offrirait des difficultés pendant l'hiver.

Terminons cette étude déjà trop longue par quelques mots en guise de conclusion.

Nous admettons le principe de la division du travail appliqué même à la guerre, mais d'une manière rationnelle, et c'est pour cela que nous voudrions notre établissement naval composé de trois élémens suivans : 1° flottille de torpilleurs n° 1 et n° 2 (1), à peu près tels que ceux que nous possédons actuellement; 2° flottille de canonnières n° 1 et n° 2. Les premières d'un très faible tirant d'eau, les autres calant 2 mètres (sauf dans la partie extrême arrière formant la cage des hélices) et pouvant se livrer à la navigation; 3° la flotte proprement dite composé de cuirassés, de croiseurs, et d'avisos; tous sont armés de canons et de tubes lance-torpilles; donc, tous torpilleurs. Nos plus forts cuirassés seraient du type à peu près de la *Triomphante*, nos plus grands croiseurs du type à peu près de l'*Aréthuse*. Nos plus forts calibres seraient de 24 centimètres; nos calibres usuels de 14, 15 et 16 centimètres; les plus gros employés de préférence pour les pièces qui peuvent tirer en chasse ou en retraite.

Malgré le principe de la division du travail, il est bon que les bâtimens amiraux renferment en eux tous les instrumens de la guerre maritime et tous les élémens nécessaires au service de la guerre aussi bien qu'au service de la paix.

Dans les stations lointaines, le bâtiment amiral est la plupart du temps le seul grand navire de la division; il est le soutien et la ressource des autres dans tous leurs besoins, et c'est sur lui qu'en cas d'événement imprévu tombe tout l'effort de la circonstance. On ne saurait employer à ce service des bâtimens inférieurs aux types que je viens d'indiquer.

Notre flotte proprement dite serait donc à peu près telle qu'elle est aujourd'hui, à l'exclusion des cuirassés de premier rang, si coûteux,

(1) Les torpilleurs n° 2, les petits, comprendraient des *porte-torpilles* aussi bien que des *lance-torpilles*.

et qui seraient abandonnés et remplacés par des cuirassés ou croiseurs du type que j'ai indiqué. De l'économie résultant de ce chef on pourrait couvrir en grande partie les frais de la construction et de l'entretien de nos flottilles. On voit par là que notre établissement naval, loin de décroître, serait encore plus important qu'aujourd'hui et que la France ne perdrait rien de sa force et de son rang comme puissance maritime ; amoindrir cette force lorsque notre importance coloniale a pris un accroissement prodigieux serait une énormité (1).

Dans la flotte devraient figurer un certain nombre de transports indispensables au service, le recours au commerce restant réservé pour des opérations importantes ou les transports lointains.

Indiquer, avec les développemens suffisans, l'organisation d'une semblable armée navale, exposer en même temps les modifications de détail qu'on pourrait apporter à nos institutions maritimes, à nos divers services, m'entraînerait trop loin, et, s'il y avait lieu de traiter un pareil sujet, il devrait être l'objet d'un travail spécial.

Reconnaissons, à l'honneur de la marine, tout ce qu'elle a fait dans la transformation radicale qu'elle a subie durant le demi-siècle qui vient de s'écouler, rendons justice aux efforts, au dévoûment, aux talens déployés par tous les corps qui la composent, depuis les ministres, les officiers généraux qui ont marché à sa tête, jusqu'au dernier officier, au dernier employé des divers corps : disons que l'ensemble de notre organisation navale, que l'ensemble de nos institutions maritimes reposent sur des idées justes, sur des principes rationnels, sur la connaissance approfondie des choses et sur les résultats de l'expérience ; que l'ensemble des divers services marche aussi bien qu'il est permis de l'espérer pour les choses de ce monde, et que, s'il y a lieu d'opérer des réformes, des modifications nécessitées par la marche du temps, par l'apparition d'une nouvelle arme et de nouveaux besoins, il n'y a là rien qui puisse ressembler à une révolution.

DU PIN DE SAINT-ANDRÉ.

(1) Conservons nos cuirassés de premier rang tant qu'ils dureront, l'occasion de les utiliser pourrait se présenter, mais n'en construisons pas d'autres et remplaçons-les par un plus grand nombre de cuirassés de station ou de second rang.

UNE

CONSPIRATION RÉPUBLICAINE

SOUS LOUIS XIV

LE COMPLOT DU CHEVALIER DE ROHAN ET DE LATRÉAUMONT.

I.

ORIGINE ET ORGANISATION DU COMPLOT.

Le procès du chevalier de Rohan a fait quelque bruit sous le règne de Louis XIV, mais on n'y a attaché qu'une médiocre importance. Le complot dont ce gentilhomme de haute naissance s'était fait le chef n'a paru aux contemporains qu'une entreprise aussi folle qu'impuissante. Comme le principal auteur de la conjuration avait échappé par la mort aux poursuites dont il allait être l'objet, il ne fut pas difficile aux commissaires délégués pour l'instruction du procès criminel de tenir dans l'ombre diverses circonstances de la conspiration dont l'opinion aurait pu s'inquiéter. La connaissance des véritables visées des conspirateurs était de nature à porter quelque atteinte à la confiance qu'inspiraient la solidité du pouvoir royal et l'habileté de ses agens. On ne laissa donc voir au

public que ce qu'on pourrait appeler la superficie de l'événement; on lui cacha le danger réel qu'avaient couru le pays et son roi. Ce n'était pas seulement une partie du territoire du royaume qui était menacée d'être livrée aux ennemis, c'était encore le principe monarchique qui se trouvait attaqué. Il s'agissait à la fois d'une revanche de l'Espagne sur Louis XIV et de l'établissement en France d'un gouvernement républicain. Voilà ce que les écrivains du temps n'ont su qu'imparfaitement ou n'ont même pas soupçonné. Au lieu de démêler les fils de cette conspiration, ils nous ont parlé surtout du chevalier de Rohan, qui avait été un des lions de la cour; ils se sont apitoyés sur le sort d'un seigneur de si noble maison; ils nous ont entretenus de ses folies et de ses égaremens; ils n'ont point insisté sur ce qu'il y avait de sérieux, bien que téméraire dans ses projets. Nous pouvons aujourd'hui, grâce à des documens inédits, mieux apprécier le caractère du complot auquel son nom et celui de Latréaumont demeurent attachés.

En 1667, lors de la guerre de Flandre, dans laquelle Louis XIV enlevait à l'Espagne d'importantes places des Pays-Bas, les Hollandais, qui avaient été si longtemps les ennemis de cette dernière puissance, dont ils avaient secoué le joug au prix de tant d'efforts et de luttes, commencèrent à éprouver à son égard d'autres sentimens. L'ambition du roi de France les inquiétait. Il était manifeste que ce monarque, devenu le premier potentat de l'Europe, convoitait toute la contrée qui séparait ses états des Provinces-Unies, et menaçait d'être pour elles un voisin impérieux et incommode. Déjà Louis XIV avait fait sentir aux Hollandais ses exigences, et, par son alliance avec le roi d'Angleterre et divers princes allemands, il rendait l'indépendance des Néerlandais plus difficile et plus précaire. Aussi ne manquait-il pas en Hollande de gens qui se déclaraient les adversaires de la France et désiraient que, pour lui résister, les Provinces-Unies se rapprochassent de l'Espagne. Tandis que l'esprit monarchique semblait plus enraciné que jamais chez les Français, éblouis de la gloire et du génie de leur roi, l'esprit républicain pénétrait chaque jour davantage chez le peuple de la Néerlande. La liberté de penser s'y répandait graduellement, et, avec cette liberté, des habitudes d'indépendance individuelle. De là l'aversion des Hollandais pour ce despotisme politique dont Louis XIV était, à ce moment, la plus éclatante expression. Tandis qu'en France l'adulation pour le roi était arrivée aux dernières exagérations et qu'à le glorifier se consacraient presque exclusivement le savoir et le talent, dans les Pays-Bas on parlait sans grand respect des souverains et l'on affectait parfois à leur égard un langage qui paraissait

de la plus révoltante insolence aux courtisans de Louis XIV et des Stuarts.

Depuis un demi-siècle, c'était ordinairement en Hollande que se rendaient, comme l'avaient fait Descartes et Saumaise, ceux qui voulaient penser, écrire librement et qui repoussaient les opinions réputées orthodoxes. En 1667, il semble qu'il ne manquât pas, dans les Provinces-Unies, d'hommes qui, sans posséder le génie de Descartes ni l'érudition de Saumaise, avaient agi comme eux, et chez lesquels l'amour de la liberté religieuse et philosophique s'alliait à l'hostilité contre Louis XIV, dont le gouvernement était l'ennemi de cette liberté. De ce nombre était un certain François Affinius Van den Enden, alors âgé d'environ soixante-six ans, et qui habitait Amsterdam, où il exerçait la médecine. Originaire d'Anvers, il avait fait ses études chez les jésuites et s'était d'abord affilié à leur compagnie. Doué d'une prodigieuse mémoire et d'un goût prononcé pour tout apprendre, il joignait à la connaissance approfondie des langues classiques, qu'il avait professées pendant plusieurs années, celle de l'hébreu et du syriaque. Grâce à une remarquable aptitude linguistique, il arriva à parler avec aisance l'allemand, l'italien, l'espagnol et le français; et non-seulement il réussit à s'approprier parfaitement notre idiome, il apprit encore, après un voyage qu'il fit dans la suite en France, à converser dans quelques-uns des dialectes des provinces de ce royaume, notamment en provençal, en languedocien, en gascon et en périgourdin.

Il dut quitter les jésuites à la suite d'une intrigue avec la jeune femme d'un officier dont il était épris, et alla se fixer en Hollande. Il s'y maria à une Anversoise d'une famille originaire de Dantzig. Reçu docteur en médecine, il se livra à des expériences de chimie qui l'amenèrent à composer de nouveaux cosmétiques dont il fit commerce, et acquit, de la sorte, une certaine notoriété. Les études de sciences et de philosophie où se plongea Van den Enden, achevèrent de l'éloigner des principes que lui avaient inculqués les jésuites, ses premiers maîtres. Il fit comme d'autres incrédules sortis de l'enseignement de la fameuse compagnie, tels que Voltaire, Diderot et l'astronome athée Jérôme Lalande, il rejeta les doctrines chrétiennes dans lesquelles il avait été nourri. En dépit de ses études théologiques, peut-être à raison même de ces études, Van den Enden finit par abandonner toute religion. Bien que croyant encore à l'existence d'un Être suprême, il se refusait à admettre l'immortalité de l'âme. La controverse théologique n'était pour lui qu'un jeu d'esprit, mais la prudence lui imposait de ne point déclarer publiquement son scepticisme et il ne le laissait percer que dans des entretiens privés. Il était, au dire de Du Cause de Na-

zelles, dont nous aurons souvent à citer ici les Mémoires inédits, catholique avec les catholiques et protestant avec les protestans ; ce que confirme le dire d'un des témoins qui comparut dans le procès du chevalier de Rohan, le sieur Bourguignet, ancien élu des états de Bourgogne. Celui-ci rapporte, en effet, dans sa déposition, que Latréaumont avait voulu le faire disputer sur la religion avec Van den Enden, et qu'il lui avait été affirmé que ce médecin enseignait la religion catholique à ceux qui y appartenaient, le calvinisme aux prétendus réformés et le luthéranisme aux luthériens, qu'on lui avait même dit qu'il n'avait en fait aucune religion.

Van den Enden habita vingt-neuf ans Amsterdam, où il tint école de philosophie. D'une robuste constitution, il ne cessa de mener une vie active. Lorsque Du Cause le connut, il avait plus de soixante-dix ans, et il était aussi frais et aussi vigoureux qu'on peut l'être à trente ans. Mais l'esprit de conduite et l'intelligence des affaires domestiques restaient, chez ce médecin, fort au-dessous du savoir et de la vigueur corporelle. S'il gagnait beaucoup d'argent, il en dépensait parfois beaucoup. Sa prodigalité fit que, lorsqu'il eut atteint la vieillesse, il se trouva dénué de ressources; il dut chercher de nouveaux moyens qui lui permissent de continuer ses dépenses inconsidérées. Les opinions politiques de Van den Enden étaient aussi hardies, aussi avancées, comme on dirait aujourd'hui, que ses opinions religieuses; il les communiquait volontiers à ceux qui suivaient ses leçons, et de ce nombre fut un jeune officier français nommé Gilles Duhamel de Latréaumont. C'était un gentilhomme normand qui s'était attiré de méchantes affaires à l'armée, mais qui, tout dépourvu de moralité qu'il fût, ne manquait ni d'intelligence ni d'instruction. Du Cause s'exprime sur son compte dans les termes les plus défavorables. Il nous dit que Latréaumont, dont la mauvaise réputation n'avait fait que s'accroître, depuis la dernière campagne de Flandre, était perdu d'honneur parmi les troupes et connu pour un esprit très dangereux et capable des plus grands forfaits; il aurait été, suivant lui, accusé du crime de fausse monnaie et condamné comme faux-monnayeur en Hongrie. Latréaumont dut s'expatrier, pendant un temps, après cette campagne de Flandre, et il se rendit à Amsterdam, où il fit la connaissance du médecin flamand, qui devint son maître de politique et de philosophie. Dans les entretiens qu'ils avaient ensemble, il était souvent question du meilleur gouvernement à donner aux peuples et de la possibilité d'établir en France une république. Mécontent, déclassé, Latréaumont appelait dans son pays une révolution qui pût lui ouvrir le chemin de la fortune et l'accès de quelque haute position. Les principes de Van den En-

den flattaient son ambition, et il chercha à les faire partager à un autre émigré français, le comte de Guiche, qu'il avait rencontré à Amsterdam. Il y avait déjà plusieurs années que celui-ci vivait exilé en Hollande, compromis qu'il avait été dans une intrigue ourdie contre Mlle de La Vallière. Il était alors au service des Provinces-Unies, dont il ne devait pas tarder à sortir pour rentrer sous les ordres du roi de France, et il se signala par sa bravoure au fameux passage du Rhin. Latréaumont présenta au docteur flamand le comte de Guiche, qui suivit quelque temps son enseignement philosophique, mais sans abonder, comme le faisait son autre élève, dans les idées politiques que préconisait leur maître commun. La réalisation d'un projet dont il avait souvent parlé avec Latréaumont parut à Van den Enden le moyen de se tirer de l'embarras d'argent où il était tombé. En poursuivant l'exécution de ce projet, il servait les intérêts de sa patrie et préparait l'établissement en France de ce régime libre dont il vantait la supériorité. Tels sont les faits qui ressortent des interrogatoires que le médecin flamand subit après son arrestation, lors de la découverte de la conspiration du chevalier de Rohan. Il avait discuté, plusieurs années auparavant, avec Latréaumont, une entreprise destinée à ouvrir aux Hollandais l'entrée du territoire français et à provoquer un soulèvement contre l'autorité royale. Le comte de Guiche, ainsi que nous l'apprend encore Van den Enden, assista, plus d'une fois, à leurs conversations, mais Latréaumont et son professeur avaient soin de ne jamais rien dire de contraire aux intérêts de la France tant que ce gentilhomme était présent. Latréaumont songeait à faire débarquer un corps d'Espagnols ou de Hollandais sur la côte de Normandie, et il indiqua sur la carte à Van den Enden la ville de Quillebeuf, comme éminemment propre à ce débarquement ; c'était là, faisait-il remarquer, un point faible du littoral et que, pour ce motif, le maréchal d'Ancre avait eu l'intention de fortifier. Tout plein de ces projets, le médecin flamand manœuvra de façon à se mettre en relation avec le représentant du gouvernement espagnol dans les Pays-Bas. C'était alors le comte de Monterey, fils du célèbre Louis de Haro. Déjà, antérieurement, Van den Enden avait adressé à ce personnage des lettres pleines d'adulations en vue d'obtenir de lui quelque emploi. Il lui offrit de nouveau ses services et finit par se faire accepter pour espion politique en France. Il prit en conséquence la résolution d'aller se fixer dans ce pays. Il quitta Amsterdam, y laissant les deux plus âgées de ses quatre filles, dont l'une épousa bientôt un médecin nommé Kerkerin. La mission que Van den Enden allait remplir devait avoir surtout pour objet d'observer la situation de la France et de s'y assurer la coopération d'un certain nombre de

gens au projet dont il vient d'être question. Il importait au plus haut degré que rien ne transpirât des intentions de l'émissaire. Aussi, afin de ne point éveiller les soupçons de la police de Louis XIV, Van den Enden évita-t-il de se rendre directement de Hollande à Paris. Il traversa les contrées limitrophes de la France, et pénétra dans ce dernier pays par Toulon et Marseille. Se donnant comme étant simplement un professeur et un savant, ce qu'il était en réalité, il put ainsi détourner la défiance que suscitaient alors chez nous les étrangers. De Provence il passa en Languedoc, puis en Guyenne et en d'autres provinces, étudiant l'état des esprits et observant tout ce qui se faisait, ce qui, ainsi que le remarque Du Cause dans ses Mémoires, n'était pas difficile, « la France étant un pays où, en peu de jours, on se communique, sans peine et sans mystère, indifféremment avec toutes sortes de personnes. » Van den Enden se rendit finalement à Paris dans le dessein de nouer des relations avec les hommes que la distinction de leur esprit mettrait à même d'apprécier son propre mérite. La grande instruction que possédait le médecin flamand et la profession qu'il avait naguère exercée, lui suggérèrent tout naturellement l'idée de chercher dans l'enseignement le supplément de ressources qui lui étaient indispensables pour vivre dans la capitale, et que nécessitait d'ailleurs sa prodigalité. Quoique très sobre et très réglé dans sa vie, et ne déployant en réalité aucun faste, il dépensait inconsidérément, comme il a été dit plus haut, l'argent qu'il gagnait. C'est vers 1670 que Van den Enden arriva à Paris. Il y vécut d'abord seul; au bout de dix-huit mois, il fit venir de Belgique une femme, nommée Catherine Médaëns, avec laquelle il vivait maritalement. Elle avait quitté un premier époux, que l'on disait mort depuis. Van den Enden voulut donner à cette union un caractère légitime; mais, comme la veuve supposée ne put prouver le décès de son premier époux, il n'obtint pas de l'église la permission de faire consacrer son mariage, qui demeura en conséquence interlope. Catherine Médaëns était native de Louvain et catholique; c'était une femme spirituelle et d'une agréable figure, âgée alors d'environ cinquante-trois ans. Son esprit d'économie arrêta fort à propos les tendances dépensières de son nouveau mari, et celui-ci put de la sorte s'assurer les moyens de monter, dans le quartier de Picpus, une pension de jeunes garçons, pour l'ouverture de laquelle il avait obtenu de l'Université, grâce aux protections qu'il s'était ménagées, des lettres d'autorisation. Il se fit donc, suivant l'expression du temps, maître d'école. Afin d'achalander sa pension et de s'introduire près des hommes dont il avait pour mission d'espionner les actes et de découvrir les visées, il se mit en relation avec des savans et des per-

sonnes répandues dans le monde. D'une conversation instructive, animée, spirituelle, d'une physionomie enjouée, Van den Enden avait tout ce qu'il fallait pour se faire des amis et il ne pouvait manquer de trouver à Paris un bon accueil. Son érudition étendue lui permettait de discourir pertinemment sur les sujets les plus variés. Il parlait tour à tour philosophie, mathématiques, théologie, et s'abandonnait parfois, sans beaucoup de circonspection, à l'entraînement de ses idées, grave défaut pour un conspirateur. On a vu plus haut ce qu'il pensait de la théologie. Il se garda bien, une fois à Paris, de découvrir à ceux dont il sollicitait l'appui et voulait capter la bienveillance, le scepticisme qui faisait le fond de sa philosophie. Loin de là, il rechercha la société de théologiens instruits, avec lesquels il s'entretenait sérieusement des choses de la foi chrétienne. Il sut leur inspirer une telle confiance, que plusieurs d'entre eux vinrent le consulter. « J'ai vu bien des fois, nous dit Du Cause, plusieurs de nos fameux docteurs, et M. Arnauld lui-même, le venir voir pour conférer avec lui sur le sens des textes hébreu et syriaque des Écritures. J'ai vu aussi diverses fois le ministre Claude, fameux prédicant de Charenton, venir lui demander des éclaircissemens pour soutenir ses erreurs. »

Ses relations et la direction de son école, qui comptait de nombreux élèves, ne détournèrent pas Van den Enden de son grand projet, mais il tenait à bien asseoir préalablement à Paris sa position et à s'assurer une considération qui pût couvrir ses futures menées. Il s'adjoignit des maîtres habiles, quoique placés dans une condition modeste. Ayant fait venir près de lui ses deux plus jeunes filles, il maria l'une à un des maîtres qu'il employait dans sa pension, le sieur Dargent.

Quand la France eut conclu la paix avec l'Espagne, après les brillantes victoires de Louis XIV dans les Pays-Bas, le moment parut favorable à Van den Enden pour l'exécution de son dessein. Il s'occupa donc de chercher des hommes disposés à s'y associer, un chef qui pût se mettre à la tête de l'entreprise. Le quartier où il s'était établi à Paris, se prêtait aux entrevues et aux réunions secrètes nécessaires à la préparation du complot. A Picpus, qui était hors des murs de l'enceinte, on échappait davantage à l'œil de la police et on se trouvait plus isolé. L'habitation même que s'était choisie Van den Enden convenait, on ne peut mieux, à des conférences qu'il importait de dissimuler, car on pouvait s'y introduire facilement sans être aperçu. C'était une maison spacieuse qui avait un grand et beau jardin contigu à un petit bois et dont la porte de derrière donnait sur la campagne, là où aboutissaient des chemins détournés très peu fréquentés d'ordinaire.

Van den Enden comptait, pour la réussite de son projet, sur la disposition où se trouvaient alors les esprits, tant dans les Pays-Bas que dans certaines provinces de la France. Louis XIV venait d'accabler la Hollande, et elle en était réduite à de dures extrémités, quand, laissant Turenne et Luxembourg continuer la campagne qu'il renonçait à terminer, ce monarque quitta subitement le théâtre de la guerre et revint à Versailles, où il arriva le 1er août 1672. L'armée française se vit, de la sorte, partagée en deux, une partie ayant fait escorte à Louis XIV à travers la Flandre espagnole prête à entrer en hostilité contre nous, et l'autre partie demeurant occupée à la garde des villes conquises ou à assiéger des places de peu d'importance.

Les Provinces-Unies faisaient alors activement agir leurs agens diplomatiques près des principaux états de l'Europe, afin de s'assurer leur appui et de les pousser à s'unir pour mettre un frein à l'ambition du roi de France. L'Angleterre commençait à se détacher de son alliance avec Louis XIV, et les Provinces-Unies se rapprochaient décidément de l'Espagne. Le moment parut donc propice à Van den Enden pour susciter à la France de graves embarras, provoquer par des émissaires des mouvemens séditieux dans les provinces qui s'étendent sur le littoral de la Manche, et ouvrir à une flotte hispano-hollandaise l'embouchure de la Seine, de façon à mettre entre les mains de nos ennemis un territoire qui leur rendît facile l'accès de la capitale.

La première personne vers laquelle se tourna Van den Enden, pour la faire entrer dans ses vues, fut naturellement Latréaumont. Il l'avait été trouver afin de lui réclamer 3 ou 400 livres, dont cet officier était resté son débiteur, pour les leçons qu'il lui avait données à Amsterdam ; des intelligences ne tardèrent pas à s'établir entre le maître et le disciple, en vue d'organiser un complot contre la France et son monarque et de réunir des conjurés. Ils s'arrêtèrent à l'idée de faire soulever la Normandie et d'assurer, par ce soulèvement, aux vaisseaux hollandais et espagnols qui se trouveraient dans la Manche, les moyens d'opérer un débarquement à Quillebeuf. Ce plan n'était au reste que celui que Latréaumont avait autrefois exposé à Van den Enden. Lors qu'il renoua ses relations avec le médecin flamand, Latréaumont insista pour qu'il fût définitivement adopté. L'interrogatoire de Van den Enden nous apprend, en effet, que l'officier français lui avait dit alors qu'une sédition pouvait être aisément provoquée en Normandie, que lui Lautréaumont avait déjà fait soulever cette province en 1657 et qu'il avait fait agréer pour chef aux insurgés le feu maréchal d'Hocquincourt, et qu'en 1659 il leur avait proposé au même titre le comte d'Harcourt. Il s agissait main-

tenant de mettre à la tête du mouvement que les deux conspirateurs se flattaient de provoquer, quelque autre personnage de haute naissance. Latréaumont prononça le nom du chevalier Louis de Rohan, dont il était l'ami et dont il s'était fait le commensal, car il mangeait le plus souvent à sa table et il avait logé quelque temps avec lui à la Place-Royale. Exerçant sur ce prince beaucoup d'ascendant, il ne doutait pas qu'il ne réussît à le faire entrer dans ses projets. Il y avait déjà longtemps que le ressentiment que le chevalier de Rohan et Latréaumont nourrissaient contre Louis XIV et son gouvernement, les avait rapprochés. Le gentilhomme normand s'était ouvert au chevalier sur un plan de complot plus ou moins en l'air analogue à celui que Van den Enden travaillait à ourdir, et dont il s'était entretenu avec ce dernier à Amsterdam. Il avait même été déjà question entre Lautréaumont et son patron de faire soulever la Normandie. Cela fit entre eux le sujet de divers entretiens lorsqu'ils se trouvaient en Bavière, où ils avaient été pour un temps se mettre à l'abri de la suite des mauvaises affaires qu'ils s'étaient l'un et l'autre attirées. Le chevalier de Rohan s'était rendu à Munich, après avoir dû quitter la cour, où son caractère orgueilleux et emporté lui avait fait de nombreux ennemis. Voici ce que rapporte La Fare dans ses *Mémoires*: « Le chevalier de Rohan était capable de mauvais procédés, comme il le fit voir dans une affaire qu'il eut avec M. le chevalier de Lorraine, qui valait mieux que lui, car il osa avancer qu'un jour étant à cheval, il l'avait frappé de sa canne, chose dont il s'est dédit après beaucoup de menteries avérées. » Beauvau a mentionné le même fait, après avoir raconté en quelques lignes la conspiration, dont nous retraçons ici l'histoire détaillée : « Quelques mois auparavant la découverte de cette conspiration, le chevalier de Rohan était venu avec Latréaumont à Munich incognito, dans le dessein de s'y réfugier, à cause d'un démêlé qu'il avait eu avec le chevalier de Lorraine, à qui il se vantait d'avoir donné des coups de canne. On disait qu'il ne voulait pas retourner en France craignant d'être arrêté et obligé de se dédire d'un discours qui paraissait si peu vraisemblable. Son altesse électorale de Bavière n'ayant point voulu leur accorder la permission de rester dans ses états, de peur de désobliger le roi très chrétien, ils furent contraints de se retirer à Augsbourg, jusqu'à ce que cette affaire fût accommodée en France. Dans le peu de séjour qu'ils firent à Munich, on remarqua par divers de leurs discours, qu'ils avaient le cœur ulcéré contre sa majesté.» Ces deux témoignages sont pleinement confirmés par la déclaration que fit, dans un de ses interrogatoires, le chevalier de Préau, neveu de Latréaumont et qui devait subir le même sort que le che-

valier de Rohan. Ce jeune homme avoua qu'il avait souvent entendu son oncle et le chevalier de Rohan discourir sur des projets de république, qu'ils tenaient, ce sont ses propres expressions, des discours contre le respect qui se doit au roi, même contre sa personne sacrée, et le chevalier de Préau ajouta qu'en entendant de tels propos, il avait cru devoir s'éloigner de la conversation, mais que le chevalier de Rohan l'avait traité pour ce motif d'*obstiné*, parce qu'il protestait de son attachement pour le roi. — Si vous le connaissiez comme moi, vous ne l'aimeriez pas, s'était écrié le chevalier de Rohan. — Latréaumont et son protecteur Rohan paraissent même avoir agité pendant leur court séjour en Bavière des projets plus hardis encore, notamment celui d'enlever la reine et le dauphin à l'aide de cinq cents chevaux que leur fourniraient les Espagnols, alors que le roi se trouverait encore sur la frontière et à la tête de ses armées. Rentrés en France, lorsque Louis XIV envoya l'ordre de faire enregistrer certains édits, au parlement de Normandie, les deux mécontens songèrent à saisir cette occasion pour mettre à exécution le dessein qu'ils caressaient ; ils se disaient, comme cela ressort encore du témoignage du chevalier de Préau, qu'il fallait se servir de ce moyen, pour engager la province dans une révolte, « en faisant que, dans le parlement de Rouen, l'on apportât de la contradiction aux volontés du roi et insinuant dans les esprits des gentilshommes combien les édits que l'on registrait étaient préjudiciables. »

Van den Enden agréa la proposition de Latréaumont. Il fut convenu que celui-ci, après avoir sondé le chevalier de Rohan, l'aboucherait avec le médecin flamand, et si, comme cela paraissait vraisemblable, le dit chevalier acceptait leur projet, c'est sous son égide que tout devait être conduit.

Le chef que les deux conspirateurs avaient choisi était bien homme à entrer dans une si téméraire entreprise ; comme feu le maréchal d'Hocquincourt, qui avait jadis fixé le choix de Latréaumont, il était poussé par la vanité à s'engager dans des affaires hasardeuses que la faiblesse et l'inconsistance de son caractère ne pouvaient manquer de compromettre. Mais la puissante maison à laquelle appartenait le chevalier de Rohan, par le prestige qui l'entourait, pouvait servir à rallier à une insurrection dont ce seigneur prendrait la direction un certain nombre de mécontens et d'aventuriers. Le chevalier de Rohan était alors l'un des membres les plus en évidence et les plus marquans de sa famille, étant le frère puîné du chef de la branche la plus élevée de la maison de Rohan, à savoir : Charles de Rohan, deuxième du nom, comte de Montauban en Bretagne, duc de Montbazon, pair de France, qui mourut à Liège

en 1699. Le père de ce duc de Montbazon et du chevalier de Rohan avait été le septième Rohan du nom de Louis et il avait eu, comme son fils aîné le tint après lui, le duché-pairie de Montbazon. Mais c'était son fils cadet portant le même prénom que lui, c'est-à-dire le chevalier de Rohan dont nous parlons ici, qui avait hérité en 1656 de sa charge de grand-veneur de France. D'une bravoure qui allait jusqu'à la témérité, le jeune chevalier Louis de Rohan avait servi comme son père avec distinction et s'était notamment signalé en 1654 aux attaques des lignes d'Arras et en 1655 au siège de Landrecies. Il avait fait la campagne de Flandre de 1667, et venait de faire celle de Hollande de 1672. Il était encore, quelques années auparavant, assez en faveur pour que le roi lui eût assuré la charge de colonel général des gardes. Par ses services militaires, il avait donc ajouté à l'illustration des Rohan dont le sang coulait doublement dans ses veines, car sa mère, qui était aussi celle du duc Charles, s'appelait Anne de Rohan ; elle était la fille unique de Pierre de Rohan, prince de Guémené, et porta après la mort de son mari, dont elle était cousine germaine, le titre de princesse douairière de Guémené. Louis de Rohan, septième du nom, l'avait épousée en secondes noces, en 1617. A l'éclat de son nom le chevalier de Rohan joignait les avantages que donnent un grand air de distinction et une belle tournure. « C'était, écrit La Fare, l'homme de son temps le mieux fait, de la plus grande mine et qui avait les plus belles jambes. » Mais il était moins bien doté sous le rapport moral et intellectuel. « C'était un composé, dit encore La Fare, de qualités contraires : il avait quelquefois beaucoup d'esprit et souvent peu ; sa bile échauffée lui fournissait ce qu'on appelle de bons mots. Il était capable de hauteur, de fierté et d'une action de courage, il l'était aussi de faiblesse et de mauvais procédés. Le chevalier de Rohan s'était fait, encore jeune, une réputation à la cour par une leçon qu'il avait donnée d'une manière fort piquante au jeune Louis XIV, avec lequel il jouait chez le cardinal Mazarin. Ayant beaucoup perdu, le chevalier se trouvait devoir au jeune monarque une somme considérable, qui d'après la convention du jeu ne devait être payée qu'en louis d'or. Il lui en compta sept ou huit cents, puis il y ajouta deux cents pistoles d'Espagne : le roi ne voulut pas les recevoir et dit qu'il lui fallait des louis. Le chevalier saisit alors brusquement les pistoles et les jeta par la fenêtre en s'écriant : « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont bonnes à rien. » Louis XIV, mortifié, se plaignit au cardinal, qui lui répliqua : « Sire, le chevalier de Rohan a joué en roi, et vous, en chevalier de Rohan. » Mais ses galanteries et ses désordres compromirent le jeune chevalier et finirent par le perdre. Il poursuivit tour à tour de ses assiduités de grandes dames et des femmes sans considération. Il eut les bonnes grâces

de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, et osa même adresser ses vœux à cette favorite. Plus tard, il s'amouracha de la Duparc, comédienne fort en réputation, et l'aurait épousée sans l'opposition de sa famille. Il prit place parmi les adorateurs et les poursuivans de la célèbre Hortense Mancini, qu'il fit évader de chez son mari, ce qui mit le comble à son renom d'homme à bonnes fortunes, mais commença sa disgrâce à la cour, et il dut se démettre de sa charge de grand-veneur. Sa vie désordonnée le jeta dans les dettes et les coupables expédiens. Il avait, une fois, escroqué à sa mère une partie des bijoux qu'elle possédait, et ses embarras d'argent n'avaient fait que s'accroître, chaque année. Lorsque Latréaumont l'engagea à entrer dans le complot, le chevalier de Rohan était dans une situation pécuniaire pire que jamais. Il venait d'avoir un procès avec une dame de Bretagne; il en avait encore un autre pendant au parlement. Il ne pouvait tirer d'argent de sa mère, avec laquelle il était brouillé. Il était tombé aux mains des usuriers et en était arrivé à contracter des emprunts désavantageux sur des biens qui devaient lui revenir de la succession de Guéméné.

Une fois que Latréaumont eut gagné à ses vues le chevalier de Rohan, il ne le quitta plus de l'œil, de peur qu'avec son inconstance coutumière ce prince ne tentât de se dégager de l'affaire. Il alla loger chez lui, à Saint-Mandé, où il eut sa chambre. Et quoique d'un rang fort inférieur à celui du chevalier de Rohan, comme il avait plus d'intelligence et de portée d'esprit que lui, il le gouverna un peu à sa guise. C'est ce que note La Fare, dans les *Mémoires* que nous avons déjà plus d'une fois cités : « Latréaumont espéra, se servant du chevalier de Rohan comme d'un fantôme, faire une grande fortune, en introduisant les Hollandais en Normandie. » Le témoin Bourguignet, qui déposa dans le procès, et dont nous avons parlé plus haut, rapporte que Latréaumont était toujours chez le chevalier de Rohan, « qu'il craignait que quelqu'un n'approchât de lui et ne s'emparât de son esprit, autre que lui, regardant de mauvais œil ceux qui y étaient trop familiers. »

Van den Enden ayant souscrit à la proposition qui lui était faite de mettre à la tête du complot le chevalier de Rohan, une entrevue fut ménagée par Latréaumont entre le prince et le médecin flamand. Le chevalier de Rohan invita plusieurs fois à dîner Van den Enden, et d'étroites relations ne tardèrent pas à se nouer entre eux deux. Mais, ce fut seulement après la déclaration de guerre de la France aux Provinces-Unies que le chevalier de Rohan, poussé par Latréaumont, entra tout à fait dans les desseins des deux conspirateurs; il alla trouver alors Van den Enden à Picpus, au lieu de le mander chez lui, et c'est à dater de cette époque que

confidence lui fut faite de tout ce qui était projeté. Le médecin flamand s'apprêtait, en ce temps-là, à faire un voyage aux Pays-Bas. Le chevalier de Rohan le vint trouver à cette occasion ; ils discoururent ensemble dans le jardin de la maison de Picpus. Le chevalier dit entre autres choses à son interlocuteur « qu'il était un cavalier libre, qui pourrait servir tout prince qui le voudrait et qu'il avait quelque velléité d'aller se mettre au service du duc de Brunswick. » Il demanda à Van den Enden de profiter de l'occasion de son voyage en Hollande, pour s'enquérir des dispositions des Hollandais et savoir « s'ils seraient en humeur de donner un emploi ou un établissement convenable à un prince comme lui. » Le médecin répondit qu'il était tout à sa disposition, et, en effet, une fois rendu en Hollande, il s'acquitta de la commission, mais il ne rencontra pas chez les Néerlandais les bonnes dispositions qu'il avait espérées. Ceux auxquels il s'ouvrit sur les intentions du chevalier de Rohan, lui firent observer que le gouvernement de leur pays était fort éloigné d'appeler à son service des princes étrangers, que la preuve en était que le fils d'un prince dont ils lui citèrent le nom avait eu grand'peine, en Hollande, à obtenir un régiment. Les divisions qui régnaient alors aux Provinces-Unies détournèrent Van den Enden de nouvelles démarches en faveur du chevalier de Rohan. Du reste, le séjour du médecin flamand en Hollande fut de courte durée. Au bout de quelques jours, ayant réglé les affaires qui avaient nécessité sa présence à Amsterdam, il était revenu à Paris et allait informer le chevalier de Rohan de l'accueil peu favorable qu'avait rencontré la proposition dont il était porteur. Déçu dans son espoir d'obtenir, aux Provinces-Unies, une position élevée et qui lui assurât un rôle important dans la guerre qui se préparait, le chevalier se rabattit sur la conspiration qui se tramait. Il s'occupa avec Latréaumont d'y recruter des adhérens que devaient leur fournir d'abord ceux avec lesquels ils avaient des liens de famille ou entretenaient des relations de société. De là, de fréquens conciliabules qui se tenaient tantôt chez le chevalier, à Saint-Mandé, où il était allé depuis peu se loger, tantôt ailleurs.

Comme l'un des pivots de l'entreprise devait être un soulèvement en Normandie, les instigateurs s'adressèrent, de préférence, à des nobles de cette province. Quelques-uns parurent disposés à s'associer à leurs desseins, mais le procès qui amena la condamnation des auteurs du complot montre que ces gentilshommes n'étaient point allés fort avant dans leur adhésion ; ceux qui s'étaient le plus engagés n'occupaient pas une position et un rang de nature à leur assurer une grande influence sur leurs compatriotes. Citons parmi les nobles qui prirent part aux premières menées se rattachant au complot et

vinrent conférer avec le chevalier de Rohan : le sieur de Sourdeval, originaire de Normandie, un lieutenant aux gardes nommé de Courlais et un autre gentilhomme appelé Bergamont, qui habitait aux *Deux-Dames*. Ces allées et venues se passèrent sans que Van den Enden, qui s'en était remis à Latréaumont pour l'organisation du complot, en fût toujours informé. Il ne sut même pas le nom de toutes les personnes que cet officier et son patron s'efforçaient d'entraîner. Peut-être ceux-ci se défiaient-ils des indiscrétions que pourrait commettre involontairement le médecin flamand.

Latréaumont trouva d'abord un auxiliaire tout désigné dans son neveu, le chevalier de Préau, que nous avons déjà mentionné, mais que nous allons faire connaître ici plus en détail. Guillaume Duchesne, chevalier de Préau, alors âgé d'environ vingt-cinq ans, était natif de Préau près d'Évreux. Il descendait d'une ancienne famille de Normandie, dont un membre a joué, dans l'histoire, un rôle qui rappelle le sien. En effet, un sieur de Préau est cité parmi ceux qui complotaient avec le comte d'Harcourt et qui furent surpris à Rouen par le roi Jean, le 5 avril 1356. Il fut exécuté avec le seigneur de Graville et quelques autres de leurs complices. Plus tard cette famille servit fidèlement nos rois et notamment Henri IV. Le chevalier de Préau avait connu le chevalier de Rohan, lors de la campagne des Pays-Bas, où il avait servi comme volontaire. Appartenant à l'ordre de Malte, il était de retour de cette île, depuis deux années, et cherchait vainement à se faire employer dans la marine royale. Il avait besoin pour cela de protecteurs et s'était assez mal à propos adressé au chevalier de Rohan, qui, sans crédit, n'était pas en mesure de lui procurer la faveur qu'il sollicitait. Ses relations avec le chevalier, sa proche parenté avec Latréaumont, le mettaient entièrement dans leurs mains, car sans équipage et sans argent, attendant toujours l'emploi qu'on lui avait vaguement promis, il lui fallait vivre aux crochets d'autrui. Il allait et venait de Préau, où était le manoir de sa famille occupé par son frère aîné, à Paris, où il continuait ses démarches et fréquentait le chevalier de Rohan. Il vint finalement en août 1674 s'établir chez ce prince à Saint-Mandé. Lorsqu'il résidait en Normandie, il était devenu l'amant d'une dame Anne de Sarrau, épouse en premières noces d'un sieur François de Quatremont, chevalier, seigneur d'Heudreville, puis remariée à un sieur François de Malortie, chevalier, seigneur de Villars, qu'elle avait également perdu. Cette veuve, d'une assez bonne noblesse, habitait Heudreville ; elle avait diverses relations en Normandie et quelques accointances à la cour. La religion protestante, qu'elle professait, la mettait en rapport avec ses coreligionnaires de la province, qui étaient encore nombreux avant la ré-

vocation de l'édit de Nantes. Son frère, nommé de Brie, avait été attaché à la suite du roi, lors de la campagne de Franche-Comté. Mme de Villars était, au dire d'un de nos informateurs, une vieille coquette, courait les amans. Elle menait à Heudreville une vie fort légère et avait eu déjà d'autres galans, notamment un sieur de Meusse et un sieur de Brisbarre. Le chevalier de Préau fit la connaissance de Mme de Villars par son oncle Latréaumont; il avait pris récemment dans ses bonnes grâces la place qu'occupait auparavant un jeune officier, appelé le chevalier d'Aigremont. Il confia à sa maîtresse le secret de la conspiration, à la suite des plaintes que suscitait chez celle-ci, ainsi que chez bien d'autres propriétaires de Normandie, l'élévation du droit de *tiers et danger* (1). « Est-ce que les gentilshommes souffriront cela? s'était écrié le chevalier de Préau, en entendant ces clameurs. — Il n'y en a pas un seul qui ose branler, avait répondu Mme de Villars. — Mais s'ils avaient des chefs? répliqua le chevalier. — Quels chefs? » demanda la dame. Et là-dessus le chevalier lui parla de Rohan et de Latréaumont ; ce qui amena tout naturellement la révélation du complot. Une fois au courant, Mme de Villars se chargea de faire de la propagande et de gagner des adhérens. De retour à Paris, le chevalier de Préau entretint à ce sujet avec elle une correspondance. Il s'agissait de profiter du mécontentement qui régnait alors chez la noblesse de Normandie ; mais l'opposition qu'on y faisait aux ordres du roi ne pouvait durer longtemps, et Mme de Villars était d'avis qu'on se hâtât, afin de ne pas laisser échapper le moment favorable. Leurs menées n'allèrent pas bien loin : tout se réduisit d'abord à de mauvais propos et à des clabauderies entre Mme de Villars et des personnes avec lesquelles elle entretenait des relations de voisinage ou d'intérêt. Évidemment, les forces manquaient aux conjurés. Peu de temps avant que l'affaire eût été éventée, le chevalier de Rohan ayant demandé au chevalier de Préau si les gentilshommes de Normandie étaient disposés à monter à cheval et s'ils voudraient faire quelque chose, ce dernier répondit qu'il ne savait pas si ceux qui avaient des chevaux voudraient monter à cheval, mais qu'il y en avait les deux tiers qui n'avaient ni argent ni chevaux. « Eh bien! tous vos projets s'en sont allés en fumée, » s'écriait la dame de Villars en s'adressant à son amant, dont elle fut plus d'une fois accompagnée dans ses allées et venues en Normandie, à la recherche de

(1) Le *tiers et danger* était un droit que le seigneur propriétaire de bois devait acquitter envers le roi, quelquefois envers un autre seigneur suzerain. Il était établi dans toute la Normandie et consistait dans le tiers du prix de la vente du bois provenant des coupes, ce qui constituait le *tiers*, et dans un dixième, qui constituait le *danger*.

gens qui voulussent entrer dans l'affaire. Il semble que les conspirateurs aient essayé d'associer à leurs projets quelques conseillers du parlement de Normandie qui faisaient de l'opposition aux édits royaux. Le chevalier de Préau alla voir Mme de Villars, qui se trouvait alors à la baronnie de Boudeville, où elle avait un bien, et, à leur retour, ils s'arrêtèrent à Rouen. Ils virent les sieurs Dargues et Fugueroles, conseillers en la grand'chambre, Daiberville et L'Huillier, conseillers au même parlement, mais le chevalier de Préau prétendit, au procès, n'avoir parlé de rien avec eux.

Quoique ayant rompu son commerce de galanterie avec le chevalier d'Aigremont, Mme de Villars ne s'était pas pour cela brouillée avec lui. Il était resté entre eux assez d'intimité pour que celle-ci n'eût pas craint de lui faire des ouvertures au sujet du complot qui se tramait.

Jacques de Guersant, chevalier d'Aigremont, était alors âgé de vingt-neuf ans; il avait servi en Flandre, en qualité d'aide-de-camp du duc de Navailles. Avant d'aller rejoindre l'armée, il s'était rendu au château de Tournebus près Gaillon; il y avait rencontré son ancienne maîtresse, qu'il aimait encore, et celle-ci lui confia le secret; il se montra disposé à aider les conjurés s'ils avaient un premier succès. Mme de Villars lui avait nommé quelques grands personnages, comme étant affiliés au complot. Il partit pour les Pays-Bas, croyant qu'il se préparait un soulèvement en Normandie et sachant que des placards y devaient exciter à la révolte.

Le 9 mai 1674, d'Aigremont écrivait à Mme de Villars que, s'il y avait quelque chose à faire, on lui en donnât avis, et il promit de fournir pour l'entreprise vingt-cinq dragons. Il avait prêté d'autant plus facilement l'oreille aux ouvertures qui lui étaient faites qu'il se plaignait, comme gentilhomme normand, de l'accroissement de l'impôt de *tiers et danger*, qui frappait son domaine de Tournebus. C'est vraisemblablement à l'occasion des récriminations qu'élevait le chevalier sur ces nouvelles exigences du fisc que Mme de Villars, qui l'engageait à refuser de les subir, lui parla du complot. Mais elle ne lui prononça pas d'abord le nom du chevalier de Rohan, qu'elle était probablement convenu avec le chevalier de Préau de ne pas divulguer. Elle se borna à mentionner, sans le nommer, un grand prince qui devait se mettre à la tête de l'entreprise.

L'avocat Jean Rou, qui devint secrétaire interprète des états généraux de Hollande, quinze années après ces événemens, et qui nous a parlé, dans ses Mémoires (1), de plusieurs des personnages im-

(1) *Mémoires inédits et Opuscules de Jean Rou*, publiés par Fr. Waddington; Paris, 1857, t. I, p. 64 et suiv.

pliqués dans la conspiration, nous représente le chevalier d'Aigremont, qu'il avait connu, comme une dupe; il aurait été joué, en cette circonstance, par Mme de Villars et le chevalier de Préau, qui voulaient se rendre maîtres de sa petite gentilhommière. D'Aigremont, à ce qu'il nous apprend, était une tête faible, qui s'était imprudemment engagé et dont la correspondance avec son ancienne maîtresse avait plus le caractère d'une affaire de galanterie que d'un complot, ce qui lui valut, lors du procès fait aux coupables, d'échapper à la mort et d'en être quitte pour une longue détention. Mais, comme on le verra dans la suite de ce récit, son esprit demeura troublé durant plusieurs années par les émotions que son arrestation lui avait causées.

En somme, les gens chez lesquels, au début, Latréaumont, le chevalier de Préau et Mme de Villars trouvèrent des dispositions favorables à leur projet, n'étaient pas nombreux; ils ne donnèrent d'ailleurs, pour la plupart, que des assurances en l'air. Afin d'inspirer plus de confiance à ceux qu'ils tentaient de racoler, les deux gentilshommes et la dame ne manquaient pas de grossir le chiffre de ceux qui adhéraient au complot; ils citaient comme y étant déjà entrées des personnes dont ils se flattaient seulement d'obtenir le concours. Latréaumont abusait par cette ruse le chevalier de Rohan et Van den Enden, pour les affermir dans leur dessein, et le chevalier de Préau en faisait accroire sur le nombre des conjurés, même à sa maîtresse. A Boudeville, où il s'était rendu chez celle-ci, il disait que la Bretagne et la Guyenne étaient hostiles au roi et prêtes à se soulever. Il affirmait que des gens de haute qualité étaient dans le complot, il donnait les noms d'un M. de Saint-Martin, gentilhomme de Basse-Normandie, d'un M. de Mouchy, noble du pays de Caux, et allait jusqu'à prétendre que le cardinal de Retz, alors retiré du monde, était aussi de la conspiration.

Des personnes appartenant à la noblesse de Normandie entrèrent certainement, plus ou moins, dans les desseins du chevalier de Rohan; quelques-unes entretinrent des intelligences avec lui. Au premier rang d'entre elles il faut placer le comte de Flers, avec lequel le chevalier s'aboucha d'autant plus naturellement qu'il était son parent, et le comte de Créqui, également allié à sa famille. On a affirmé, au procès, que le comte de Flers avait promis de faire tourner contre le roi le ban et l'arrière-ban de la noblesse qui venaient d'être convoqués dans la province. Ce même comte de Flers alla trouver à Saint-Mandé le chevalier, afin de s'entendre sur les moyens d'organiser le soulèvement. Rohan, cependant, nia formellement que son parent eût eu jamais connaissance du complot et, comme les preuves manquaient pour établir la complicité du comte de Flers,

il fut mis hors de cause, ainsi que plusieurs autres gentilshommes normands qui avaient été impliqués dans l'affaire (1).

Quant au comte de Créqui, dont le chevalier de Préau faisait sonner le nom à ceux qu'il voulait enrôler, sans indiquer son titre, de façon à laisser supposer qu'il s'agissait du maréchal de Créqui, alors en disgrâce, ou du duc, son frère, c'était, comme le comte de Flers, un parent du chevalier de Rohan. Il jouissait d'une certaine influence en Normandie, province où se trouvait son château appelé *le Champ de bataille*. Il avait été récemment mandé dans la généralité d'Alençon, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban. Il était depuis longtemps en rapport avec Latréaumont, et c'est là ce qui explique comment il fut mêlé à toutes ces intrigues. Aimar Dubosc de Sourdeval, dont nous avons déjà parlé, jeune officier qui avait connu le chevalier de Rohan à l'armée, entra plus avant dans la conspiration. Après avoir été page de la chambre du roi, il avait servi en qualité d'aide-de-camp de M. de La Feuillade, puis du prince de Condé. Sans emploi, au temps où le complot se préparait, il s'était fait le familier du chevalier de Rohan, le venait voir souvent à Saint-Mandé, où il couchait parfois, et il jouait volontiers avec lui aux cartes, ce qui était aussi le cas pour un sieur Barada, qui fut soupçonné de n'avoir pas été étranger à la conjuration. Sourdeval rendait au chevalier de Rohan quelques bons offices ; il lui prêta des chevaux pour son carrosse, quoiqu'il fût comme celui-ci très endetté (2), chevaux que, par parenthèse, le chevalier mit en fort mauvais état. Cette intimité donne au moins lieu de supposer que Sourdeval était au courant de l'affaire, tout comme l'abbé de Préau, frère du chevalier du même nom, aussi l'un des habitués de Saint-Mandé. L'abbé se retira dans son bénéfice, à temps pour n'être pas compromis. De graves soupçons pesaient sur lui et il fut même arrêté. M. de Sourdeval devait avoir promis de prendre part au soulèvement, car le chevalier de Préau lui avait

(1) Tel fut le cas pour François de Grieux, jeune gentilhomme attaché au chevalier de Rohan, pour René Grimbaux, surnommé de Scarsaux, vingt-sept ans, laquais de M. de Rohan, pour Nicolas Lallemant, trente ans, maître d'hôtel dudit chevalier, pour François-Louis Du Puy, vingt et un ans, son tailleur et son valet de chambre. Mais ces individus furent placés, comme le comte de Flers et le sieur de Sourdeval, sous la surveillance de la police.

(2) L'un des témoins qui déposèrent dans le procès, Jacques de Villefranche, laquais du marquis de Force, âgé de dix-huit ans, déclara qu'il se souvenait que deux ou trois fois le sieur de Sourdeval l'avait envoyé à Saint-Mandé pour toucher de l'argent et qu'il l'adressait à un abbé de Préau, à qui il portait un billet ; ledit abbé le menait soit à Latréaumont soit à M. de Rohan, dont il recevait un ou deux louis d'or, il ajouta que, lorsqu'il était sorti du service de M. de Sourdeval, il ne fut pas payé ni de ses journées, ni de ses gages et se vit obligé de mettre son justaucorps en gage chez un gargotier qui lui donnait à manger, rue des Bons-Enfans.

entendu dire à Saint-Mandé, parlant au chevalier de Rohan : « Lorsque vous choisirez des chevaux, je vous prie d'en choisir un pour moi. » Quant aux personnages de plus haute naissance et de plus grand crédit que les conspirateurs donnaient comme étant d'accord avec eux, ceux-ci se fondaient seulement, pour en espérer l'adhésion, sur les sentimens hostiles au roi qu'on leur savait.

Au mois de mai de cette présente année 1674, alors que Mme de Villars agissait, le plus qu'elle pouvait, pour rallier à l'entreprise des gens de sa province, elle avait affirmé à la dame de La Haye-le-Comte, qui se trouvait alors avec elle en visite, au château de Tournebus, *que dans le délai de trois mois, il y aurait du changement* et que le duc de Bouillon, le comte de Matignon et le marquis de Beuvron devaient prendre part au soulèvement. Le premier de ces trois grands seigneurs était le chef d'une maison qui avait été souvent dans un parti contraire au roi. Il avait épousé la célèbre Marie-Anne Mancini, l'amie de La Fontaine. Le comte de Matignon et le marquis de Beuvron appartenaient à la plus haute noblesse de Normandie. Originaires de Bretagne, où ils exerçaient encore une notable influence, les Goyon de Matignon, auxquels étaient alliés les Beuvron, n'avaient cessé de posséder en Normandie de nombreux fiefs et d'importans commandemens depuis qu'un de leurs aïeux s'était, au XVIe siècle, illustré par ses talens militaires et avait obtenu le bâton de maréchal.

Une fois le concert bien établi entre le chevalier de Rohan, Latréaumont et Van den Enden, ils redoublèrent d'activité et leurs conférences clandestines se multiplièrent ; quelques autres personnes y furent appelées. Au procès, Louis de Lanefranc, domestique de Latréaumont, déclara que Van den Enden se rendait, environ deux fois par semaine, de Picpus à Saint-Mandé, où il dînait avec le chevalier de Rohan et Latréaumont, auxquels se joignaient parfois le chevalier de Préau et la dame de Villars. Ces conciliabules duraient quatre ou cinq heures. Lanefranc ajouta qu'il avait vu fréquemment Latréaumont et Van den Enden, après avoir dîné ensemble, écrire sur une feuille de papier. Au lieu de se tenir chez Van den Enden, les réunions se transportaient parfois chez Latréaumont, afin de ne pas éveiller les soupçons des pensionnaires de la maison de Picpus. Lanefranc vit, en deux ou trois circonstances, le chevalier de Rohan aller chercher chez lui Van den Enden pour le conduire en carrosse chez Latréaumont, où il le laissait à dîner, puis venir le soir pour le ramener à Picpus.

Dans les entretiens secrets des trois conspirateurs, il n'était pas seulement question d'assurer le succès de l'entreprise ; on discutait encore le plan d'une république à établir en France après que le

complot aurait éclaté. Nous retrouvons leur projet dans ce que rapporte Du Cause et dans les pièces du procès. La part principale y revenait à Latréaumont, qui n'avait cessé d'insister pour qu'on livrât aux ennemis le port de Quillebeuf. Cette trahison, sur laquelle les conspirateurs étaient d'accord, devait fournir le point de départ de la révolte. Van den Enden se décida à faire des ouvertures à ce sujet au gouverneur espagnol des Pays-Bas, une fois qu'il eut acquis la conviction que le chevalier de Rohan n'avait aucune chance de faire agréer aux Provinces-Unies ses services comme officier général. Il mit en relations de lettres le comte de Monterey et Latréaumont, plus en état que lui, médecin, de discuter la question militaire.

Un marchand portugais d'Anvers, nommé Siméon Homoidiez, se chargea de porter de Paris à Bruxelles une lettre de Latréaumont non signée et destinée au gouverneur espagnol. Le conspirateur y mandait au lieutenant du roi d'Espagne, comme il en informa Van den Enden, que si l'on voulait faire embarquer 6,000 Espagnols sur la flotte hollandaise, avec des armes pour 20,000 hommes, des outils pour élever une fortification, 2 millions en numéraire, lorsque cette flotte paraîtrait sur la côte de Normandie, six gentilshommes iraient trouver en mer le commandant de la flotte, que quatre d'entre eux demeureraient en otage à bord, et les deux autres reviendraient mettre les Espagnols en possession de Quillebeuf. Il assurait qu'à ce moment la population de la Normandie se soulèverait et établirait une *république libre*. Latréaumont ajoutait que, si les Espagnols adhéraient à ce projet, ils ne pourraient rien prétendre sur la province hors l'occupation de Quillebeuf, mais qu'ils devraient rendre cette place une fois que Le Havre ou Abbeville leur auraient été livrés.

La lettre ne portant pas, comme il vient d'être dit, de signature, et Latréaumont ne voulant pas s'exposer à être découvert, en se faisant envoyer la réponse par quelque émissaire, voici le moyen qu'il imagina pour savoir si le comte de Monterey agréait ses propositions. Dans le cas de l'affirmative, celui-ci devait, dès la lettre reçue, faire insérer dans la *Gazette de Bruxelles*, à l'article de Paris, la prétendue nouvelle *que le roi allait faire deux maréchaux de France* et, à l'article de Bruxelles, *que l'on y attendait un courrier d'Espagne*.

Les mots en question parurent, quelque temps après, dans la *Gazette*, et Latréaumont ne douta plus que le comte de Monterey n'acceptât ses ouvertures. Tout joyeux, il courut chez Van den Enden lui montrer le numéro de la *Gazette*, et, à dater de ce moment, ils ne songèrent plus qu'à presser la préparation du complot.

Si le comte de Monterey entrait dans les vues des conspirateurs pour ce qui était de livrer Quillebeuf, on ne saurait affirmer qu'il partageât tous leurs autres desseins, et, notamment, qu'il adhérât à l'établissement d'une république en France. Nous ne possédons sur ce dernier projet que des indications incomplètes. C'est Latréaumont qui paraît avoir été finalement le dépositaire des mémoires composés tant en français qu'en latin, où se trouvait exposée la constitution de la future république, et dont Van den Enden était le principal auteur.

Celui-ci avait, au reste, tiré le système politique qu'il prétendait introduire en France d'ouvrages publiés aux Pays-Bas et qu'il annota et traduisit pour l'usage de Latréaumont. Ces écrits, imprimés ou manuscrits, ont été détruits avec les papiers dont les conspirateurs étaient nantis; les commissaires délégués à l'instruction du procès, MM. de Bezons et de Pommereu, ordonnèrent que le tout fût brûlé, et l'exécution eut lieu sur la place de la Bastille, le 7 décembre 1674. On en agit, à cette occasion, comme on le faisait alors pour les livres condamnés. Il est constant que les doctrines soutenues et exposées dans les manuscrits et imprimés en question étaient absolument contraires aux principes monarchiques reconnus en France. C'était, sans aucun doute, celles que Van den Enden avait enseignées à Latréaumont. Le plan de gouvernement que le médecin flamand visait à établir dans le royaume était consigné dans un manuscrit qu'il fit parvenir à son élève, qui s'était rendu en Normandie pour répandre les placards et préparer le soulèvement. Ce mémoire lui fut apporté par le chevalier de Préau, qui était allé rejoindre son oncle et avait fait le voyage, monté sur un cheval que le chevalier de Rohan lui avait prêté; mais le jeune messager, tout agent principal qu'il fût du complot, était imparfaitement informé du plan politique dont Latréaumont poursuivait l'exécution. Il était trop ignorant pour être en état de comprendre l'écrit en latin dont il était porteur, et c'est seulement à la volée qu'il entendit son oncle et Van den Enden conférer de leurs idées républicaines. L'ouvrage que le médecin flamand fit ainsi passer à Latréaumont avait paru en langue flamande sous le titre de *Vues politiques libres et Considérations sur l'état*. La seconde partie dudit ouvrage avait été interdite en Hollande, à raison de la hardiesse des idées qu'elle contenait. Van den Enden avait traduit le livre en latin pour que Latréaumont pût le lire. Celui-ci ajouta de sa main, sur le manuscrit, des notes, tant en latin qu'en français, afin de s'en faciliter l'intelligence et se remémorer les développemens que Van den Enden avait, devant lui, donnés de vive voix. Quelques phrases de cet écrit ou du commentaire que nos deux conspirateurs y avaient mis sont relatées dans le

dossier du procès. L'une d'elles montre que, dans le régime qu'il s'agissait d'établir en France, l'égalité entre les diverses confessions religieuses devait être admise (1). Une autre consacre le principe de la souveraineté nationale (2). Plusieurs feuillets de cet écrit que Latréaumont, au moment où il se vit surpris, essaya de faire disparaître, échappèrent à la destruction et furent, lors du procès, représentés à Van den Enden. La déposition du chevalier de Préau nous fournit, d'autre part, quelques indications sur les doctrines politiques que le médecin flamand et Latréaumont avaient puisées dans l'ouvrage ici mentionné et peut-être aussi dans d'autres qui circulaient aux Pays-Bas. Il déclara que son oncle avait dit au chevalier de Rohan qu'il fallait faire une *chambre de la liberté*, où tous les différends des gentilshommes seraient réglés, que le général placé à la tête du gouvernement la présiderait, que ce général serait élu par le peuple, qui le pourrait déposer, s'il en était mécontent. Latréaumont opina que c'était le chevalier de Rohan qu'il convenait d'élever à ce poste et que, lorsque la noblesse serait à cheval, on ferait révolter Paris, où l'on irait demander les états généraux. Là-dessus, le chevalier de Rohan se frottait les mains en disant : « Je mourrais content si je pouvais une fois tirer l'épée contre le roi dans une bonne révolte. » Cette demande de la convocation des états-généraux, à laquelle il s'agissait de pousser en Normandie, Van den Enden ne la dissimula pas dans son interrogatoire. Il avoua que Latréaumont disait que le prétexte qu'il fallait prendre pour *remuer*, était de demander les états-généraux, conformément à ce qu'avait promis le roi, en 1651, et fait signer par les quatre secrétaires d'état.

Un des placards que Latréaumont s'apprêtait à faire afficher en Normandie nous fournit la confirmation de ce que le chevalier de Préau et Van den Enden déclarèrent au procès. L'on y trouve résumé le plan de république que les conspirateurs se proposaient d'établir. Ce document authentique figure entre les pièces du procès, et nous ne saurions mieux faire que de le reproduire ici, car il supplée heureusement à l'absence du manuscrit qu'avait avec lui Latréaumont.

« La noblesse et le peuple de Normandie assemblés pour le bien de l'état et le service du roi, voyant la misère publique et le pitoyable état où la cruauté et l'avarice des partisans (3) ont réduit le royaume au dedans et le grand nombre d'ennemis que la témérité et l'insuf-

(1) *Nullam facere distinctionem inter catholicos et reformatos.*

(2) *Non alium noscant superiorem nisi nobilitatem et populum,* etc.

(3) Le mot partisans a été substitué dans le document au nom de Colbert, qui y est effacé.

fisance des mauvais conseillers nous ont attirés au dehors, se sont promis réciproquement et ont juré solennellement, par ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable, de ne séparer jamais leurs intérêts et de sacrifier leurs biens et leurs vies pour le bien commun et général et pour obtenir une assemblée libre des états-généraux du royaume, dans laquelle on puisse avec sécurité délibérer et résoudre la réformation du gouvernement présent et établir, dans ladite assemblée et par ladite assemblée, des lois justes qu'on ne puisse changer à l'avenir, et par le moyen desquelles les peuples vivent exempts de tyrannie et de vexation, et comme la demande qui a été faite par plusieurs et diverses fois de ladite assemblée des états-généraux a été promise en 1651, et cette promesse, quoique signée des quatre secrétaires d'état, non-seulement éludée par ceux qui gouvernent, mais aussi traitée de criminelle dans le conseil du roi, qui, pour cet effet, n'a cessé de maltraiter cette province, à cause de l'intérêt qu'ils ont qu'on ne remarque leur méchante volonté et conduite, dont ils ont lieu d'appréhender le châtiment, ladite noblesse et ledit peuple assemblés se sont encore promis et ont encore juré solennellement, les uns aux autres, de ne point mettre les armes bas qu'ils n'aient obtenu l'effet de leurs justes demandes, et ont déclaré et déclarent traîtres à la patrie tous ceux qui, étant nés ou possédant du bien dans cette province, de quelque qualité et condition qu'ils soient et quelque emploi qu'ils aient, ne se rendent pas immédiatement dans ladite province pour approuver et signer tout ce que dessus, et que ceux qui y manqueront seront poursuivis et punis comme perturbateurs du repos public et leurs biens confisqués et acquis à la province, pour le revenu d'iceux, qui sera ménagé par des personnes à ce commises, être employé au bien commun et général; et pour établir un ordre dans lequel on puisse, à l'avenir, vivre et agir en sûreté, ils ont déclaré et déclarent que tous les habitans de ladite province (pour ce qui regarde la police) seront réunis en deux corps, à savoir : la noblesse et le peuple, ordonnant à tous ecclésiastiques et gens de judicature de se réduire dans l'un de ces deux corps, ou autrement et à faute de ce faire, qu'ils seront déclarés atteints et convaincus de crime de trahison et punis comme traîtres; ont encore déclaré et déclarent qu'il sera choisi et nommé desdits deux corps de la noblesse et du peuple, certain nombre de personnes, à la pluralité des voix, lesquels, selon l'emploi où ils seront destinés, auront plein pouvoir de faire observer tout ce qui aura été résolu et décrété dans les assemblées générales de ladite noblesse et dudit peuple de Normandie, auxquelles dites assemblées générales, lesdites personnes qui auront été ainsi

nommées et qui seront changées de temps en temps, seront tenues de venir rendre compte de leur administration quand ils en seront requis, ou au moins lorsque leur fonction finira, ainsi qu'il se verra plus amplement par la déclaration qui sera faite sur ce sujet. Et comme la défense de la liberté, de la vie et des biens est de droit divin et humain, après avoir établi un certain nombre de gens, ainsi qu'il sera trouvé à propos, pour opposer à ceux qui auront dessein de nous attaquer en cette dite province, il sera aussi nommé un général avec des officiers subalternes pour commander lesdites troupes avec un pouvoir absolu, lequel dit général et officiers subalternes seront aussi tenus et obligés de venir rendre compte de leurs actions quand ils en seront requis ; — ont aussi déclaré et déclarent que ledit général présidera dans les assemblées générales, excepté toutefois lorsqu'il s'agira des intérêts dudit général, et quoique par ce terme des habitans de cette province on entende parler de tous sans exception, si est-ce que pour ne laisser aucun doute, on déclare que tous ceux de la religion prétendue réformée y sont compris sans aucune différence, la liberté et le pouvoir d'entrer dans toutes les assemblées générales et particulières pour y donner leurs voix, avoir les emplois et même présider, selon qu'ils seront pour cela, et pour donner un commencement heureux à de si justes desseins, après avoir rendu grâces à Dieu de les leur avoir inspirés, ladite noblesse et ledit peuple assemblés, ont ordonné et ordonnent qu'il ne se lèvera à l'avenir aucuns deniers des impositions établies, déclarant tous les habitans des villes ou de la campagne exempts de taille, de sel, des entrées, et, généralement, de tous les autres subsides dont le nombre est infini, sous quelques prétextes et noms qu'ils aient été inventés et levés ; — ont ordonné et ordonnent que tous ceux qui ont servi à la levée desdites impositions seront pris et constitués prisonniers dans les plus prochaines prisons, pour, après avoir rendu compte de leur fait, être punis comme perturbateurs du repos public ; — et en cas que lesdits exacteurs, partisans, monopoleurs, sous quelques noms et titres qu'ils aient exercé leur tyrannie, voulussent faire résistance, ladite noblesse et ledit peuple assemblés ont trouvé à propos qu'on fasse main basse sur eux et qu'on les extermine comme pestes publiques ; — ont aussi déclaré et déclarent que tous les deniers levés sous le nom du roi, dont on les trouvera saisis, comme aussi tous les biens-immeubles à eux appartenant sont confisqués et acquis à la province, et, à l'égard de leurs meubles, qu'ils sont exposés à la prise de ceux qui se saisiront des personnes desdits partisans, et, comme le bien commun et général est le seul motif de la noblesse et du peuple de Normandie, renonçant, pour cet effet, à toute am-

bition et intérêt particuliers, ladite noblesse et ledit peuple assemblés convient et exhortent toutes les provinces de ce royaume, villes, corps ou communautés d'icelui, de concourir à leur bon dessein pour la demande unanime des états-généraux, et, pour l'obtention d'iceux, offrant pour cet effet aux provinces, villes, corps et communautés qui se joindront à eux, tous les secours d'hommes et d'armes et de conseil qu'ils seront capables de leur donner, et aux particuliers qui se retireront vers eux un utile assuré et de quoi les entretenir selon leur qualité et leur emploi. »

On le voit par cette curieuse proclamation, les conspirateurs s'imaginaient, en promettant à la province un régime républicain, la suppression des impôts qui pesaient sur elle, et des poursuites contre ceux qui les percevaient, rallier à eux, en recourant, au besoin, à l'intimidation, les gentilshommes mécontens et le peuple à leur suite. Les espérances qu'ils nourrissaient pouvaient n'être pas totalement chimériques, en ce qui touche surtout la possibilité d'un soulèvement en Normandie et même en Bretagne. Les nouvelles levées d'impôts qu'avaient nécessités les dernières guerres, la multiplication de ceux-ci avaient produit dans ces provinces une vive irritation qui se manifestait aussi dans d'autres, notamment en Guyenne; il n'y manquait pas de gens disposés à prendre part à une guerre civile dans laquelle ils se seraient *fourrés jusqu'aux yeux*, comme promettait de le faire un sieur Brissac, qui fut impliqué dans cette conspiration.

A cette époque, le duc de Chaulnes, qui commandait en Bretagne, ne cessait d'écrire à la cour que la noblesse qu'il avait fait aviser n'était pas capable de résister aux rebelles qui se rassemblaient en foule et qu'il avait un pressant besoin de troupes réglées. Des propos séditieux se tenaient assez ouvertement en Normandie; aussi Latréaumont, qui les recueillait, se flattait-il d'embaucher dans cette province de nombreux adhérens. C'est à cet homme sans scrupules qu'il faut surtout rapporter la conception des odieux moyens par lesquels on pensait assurer la réussite de l'entreprise. Le chevalier de Rohan, sur lequel il avait pris tant d'ascendant, n'était guère qu'un instrument entre ses mains; ainsi que le remarque judicieusement La Fare, dans le passage suivant : « Il espéra, — dit-il à propos de Latréaumont, qu'il déclare avoir eu plus d'esprit que son patron, — en se servant du chevalier de Rohan comme d'un fantôme, faire une grande fortune, en introduisant les Hollandais en Normandie, d'où il était et où il avait beaucoup d'habitudes. Le mécontentement des peuples et la Guyenne et la Bretagne, prêtes à se soulever, le confirmèrent dans cette pensée. » Latréaumont n'avait pas reculé, pour arriver à ses fins, devant la trahison et

l'assassinat, et il avait formé le hardi dessein de s'emparer de la personne du dauphin, dont il comptait, sans doute, se servir comme d'otage, et cela au moment où ce prince irait chasser le loup en Normandie. On devait, à l'aide de faux gardes du roi, profiter du moment où le prince s'écarterait dans la forêt du gros de son escorte, pour le faire prisonnier. C'est ce que le procès a établi, car les conspirateurs avaient commandé à un tailleur de Paris des uniformes destinés à habiller ces faux gardes. La Normandie était, à cette époque, infestée de troupes de bandits répandues dans les forêts et qui exerçaient de fréquentes déprédations; tels étaient vraisemblablement les auxiliaires sur lesquels comptait Latréaumont. Celui-ci espérait se rendre maître de Honfleur, à l'aide d'un odieux guet-apens. Cette place n'était alors gardée que par quelques *mortes payes*. Le gouverneur était sans défiance, et Latréaumont, qui avait depuis quelque temps noué des relations avec lui, devait aller, en compagnie de quelques amis, lui demander à souper pour l'égorger pendant le repas, puis, à la tête du détachement de faux gardes qui le suivait et qui se serait glissé dans la ville, il aurait fait main-basse sur la petite garnison et tous ceux qui eussent tenté de résister, après quoi, par des signaux, on aurait appelé la flotte hollandaise mouillée à portée.

Latréaumont comptait sur un premier succès pour pousser rapidement une pointe jusqu'à Versailles, où Louis XIV n'avait, en ce moment, près de lui qu'une soixantaine de gardes. Dans un des derniers entretiens qu'il eut avec Van den Enden et que ce dernier a rapporté au procès, Latréaumont, revenant sur son projet de livrer Quillebeuf aux Espagnols, avait ajouté : *Nous pouvons aller à Versailles, et comme il n'y a pas de monde, nous pillerons cette maison et ce qu'il y a dedans;* et il énumérait les choses les plus précieuses qui se trouvaient là à prendre.

La réussite de ce coup de main était attachée au concours du gouverneur espagnol des Pays-Bas. Il était donc indispensable aux chefs de la conspiration de bien s'entendre avec lui. Latréaumont et le chevalier de Rohan avaient d'abord songé à envoyer comme émissaire, au comte de Monterey, un nommé Alphonse de Châlon, sieur de Maigremont, et qui habitait près de Rouen. Depuis longtemps en relation avec Latréaumont, dont il avait été, en Flandre et en Guyenne, le compagnon d'armes, Maigremont entretenait des intelligences en Hollande et Van den Enden n'était pas pour lui un inconnu, car c'était sous la direction de celui-ci qu'avait étudié, à Amsterdam, son frère puîné, en ce moment-là commandant d'un navire marchand dans la Méditerranée. Mais la négociation pouvait offrir quelques difficultés, et le chevalier de

Rohan préféra députer au comte de Monterey Van den Enden lui-même, qui s'apprêtait précisément à partir pour le Brabant, où l'appelaient ses affaires particulières. Le médecin flamand était en instance pour obtenir son passe-port. L'avantage d'un pareil choix était que de cette façon rien ne viendrait éveiller les soupçons de la police française. Latréaumont et Rohan donnèrent leurs instructions à Van den Enden. Celui-ci devait présenter au comte de Monterey, pour attester la mission dont il était chargé, le numéro de la *Gazette de Bruxelles* contenant les deux phrases sacramentelles, et lui exposer, de vive voix, le plan adopté pour la conspiration, et demander, de plus, au gouvernement espagnol ce qu'il comptait faire pour aider à l'exécution de l'entreprise. Il s'agissait de hâter les choses. Le chevalier de Rohan était impatient. Dans la dernière conférence qu'il eut avec Van den Enden, il lui dit « qu'il fallait que M. de Monterey pressât l'exécution, qu'il n'y avait pas de plaisir de demeurer longtemps dans le crime, que, si cela se remettait à l'autre été, l'affaire s'évanouirait. » Le chevalier de Rohan était animé par un sentiment de vengeance contre Louis XIV qu'il lui tardait de satisfaire. Se trouvant en carrosse avec Van den Enden pour aller de Paris à Saint-Mandé, où ils avaient laissé Latréaumont, il tint contre le roi des discours injurieux, et en se frottant les mains avec agitation, il dit : *Si nous le tenions !* sans s'expliquer davantage ; une autre fois, faisant le même geste, il s'écriait : *Nous l'aurons !*

Le médecin flamand ne déclina pas la mission si délicate qu'on lui confiait. Il était tout prêt à partir, mais il avait besoin d'argent pour son voyage et la somme de 1,000 livres, que lui avait promise le chevalier de Rohan, n'arrivait pas. Nous avons noté plus haut dans quel embarras pécuniaire se trouvait, depuis longtemps, ledit chevalier. Obéré comme il l'était, il s'adressa au traitant Berryer, qui, ayant sans doute une très médiocre confiance dans la solvabilité de ce cadet de grande maison, ne se montra pas disposé à lui faire des avances. Et comme Van den Enden insistait pour qu'on le munît de son indispensable viatique, le chevalier de Rohan témoigna à haute voix son mécontentement contre les prêteurs qui l'éconduisaient, et auxquels il reprochait avec colère de ne pas tenir les promesses que, disait-il, ils lui avaient faites. Enfin, Berryer finit par s'exécuter, et le chevalier obtint de lui une somme de 20,000 livres, sur laquelle 1,000 furent comptées, en pistoles d'Espagne, à Van den Enden dans la maison rue Jean-Saint-Denis, qui servait de pied-à-terre à Paris au chevalier. Celui-ci le pressa alors de partir, mais Van den Enden, pour lequel son voyage avait un double but, n'entendait pas sacrifier toutes ses affaires personnelles, dont le règlement exigeait qu'il différât encore de quelques

jours son départ. Comme il alléguait ses motifs, le chevalier de Rohan, dont l'impatience ne voulait rien écouter, lui répliqua brutalement qu'il n'avait que faire de ses affaires et lui rappela, en termes fort durs, les engagemens pris. Van den Enden, en présence des emportemens du chevalier, se sentait intimidé, car il le connaissait homme à ne pas souffrir qu'on lui manquât de parole, et à tirer de ceux qui s'en seraient rendus coupables une impitoyable vengeance. Dans un des interrogatoires du procès, le médecin flamand rapporta que le chevalier lui avait dit un jour « que quand on était dans une affaire, sur le moindre soupçon qu'on avait qu'on y manquât, il fallait faire tuer un homme. » Une autre fois que le chevalier de Rohan s'emportait contre Berryer, à l'occasion du prêt réclamé, il menaça de maltraiter le financier; sur quoi Van den Enden lui remontra qu'en agir ainsi pourrait lui attirer de mauvaises affaires : « Lorsqu'on manque de parole, repartit le chevalier, il faut témoigner à ceux qui le font qu'on a du courage et qu'on s'en ressent. »

Enfin, le médecin anversois se trouva en mesure d'effectuer son voyage en Belgique. On était à l'époque des vacances; il pouvait sans inconvénient quitter pour un temps la maison d'éducation qu'il dirigeait. Son passe-port lui avait été délivré. Il partit le 31 août, et il arriva à Bruxelles le 6 septembre. Il n'avait pas revu, au dernier moment, le chevalier de Rohan, mais Latréaumont eut avec lui encore une conférence, et il l'accompagna jusqu'à sa montée dans le coche. Il le recommanda nominativement au conducteur.

Le jour même de son arrivée à Bruxelles, Van den Enden se fit introduire près du comte de Monterey. Il lui présenta pour lettres de créance, comme il en était convenu avec ses deux complices, le numéro de la *Gazette* où avaient paru les deux fausses nouvelles, puis il lui demanda une réponse verbale à la lettre anonyme qui lui avait été adressée le 6 avril précédent. — « Vous tardez bien à venir, je vous croyais tous morts, lui répliqua le gouverneur espagnol; venez demain me trouver à une heure après dîner, et nous parlerons de l'affaire. » On pense bien que Van den Enden fut exact au rendez-vous. Le comte de Monterey le renvoya à son homme de confiance, M. Dimottet, receveur-général du gouvernement espagnol aux Pays-Bas, et entre les mains duquel était déposée la lettre anonyme. Ce fonctionnaire interrogea Van den Enden sur les personnes qui l'adressaient au comte de Monterey. Le médecin flamand donna alors les noms du chevalier de Rohan et de Latréaumont, qui n'avaient pas été cités dans la lettre anonyme. En effet, le second, qui avait évité de se nommer, en avait fait de même pour son complice. Il s'était borné à dire, dans la lettre, qu'une personne de

qualité se mettrait à la tête du soulèvement de la noblesse de Normandie. Le comte de Monterey n'avait jamais ouï parler des deux personnages qu'on lui nommait. Le nom des Rohan était venu sans doute à ses oreilles, mais le chevalier était pour lui une personne inconnue, et il demanda si ce Rohan était le duc de Rohan, chef de la famille. Van den Enden, en lui répondant négativement, se hâta d'ajouter, pour inspirer confiance à l'Espagnol, que le chevalier de Rohan, de la part duquel il venait, appartenait à l'illustre maison de ce nom, qu'il était le fils de Mme de Guémené, que c'était un brave cavalier auquel la noblesse n'aurait pas peine d'obéir. — Quant à Latréaumont, le médecin flamand affirma au comte de Monterey que c'était un gentilhomme qui avait du crédit en Normandie.

Le gouverneur espagnol parut favorable à l'entreprise; mais il n'était pas aussi pressé d'agir que ceux qui lui avaient député Van den Enden. Comme celui-ci insistait pour avoir au plus tôt les moyens indispensables au succès du complot, le comte de Monterey repartit qu'il était tout disposé à les fournir, mais qu'il ne fallait pas le solliciter davantage, que le moment opportun n'était pas encore arrivé. « Cette affaire, disait-il, me tient plus à cœur qu'à ces messieurs; » et il ajoutait qu'il aimait mieux recourir à une telle entreprise que de tenter de reprendre toutes les places que Louis XIV avait enlevées au roi d'Espagne. « Mais, observa-t-il, le chevalier de Rohan et Latréaumont veulent agir à contretemps, car la flotte nécessaire pour appuyer ceux qui travaillent à établir en France une république comme celle de Venise est maintenant dans la Méditerranée. » Il avait, dit-il encore, attendu tout l'été; et il fit remarquer que tout ce qui était nécessaire au débarquement se trouvait sur la flotte. Il pensait d'ailleurs que ces messieurs demandaient trop d'argent. Un million devait suffire; il lui fallait écrire en Espagne pour l'obtenir. Toutefois, avoua-t-il, il n'était pas si pauvre qu'il ne pût envoyer 100,000 livres à l'avance. Mais, pour cela, il fallait qu'on lui expédiât deux gentilshommes qui lui remettraient l'indication exacte de l'argent et du nombre d'hommes indispensable pour commencer. Il promettait de donner, à cet effet, deux passeports en blanc, où l'on mettrait les noms de ceux qui devaient lui être députés. Tout cela, déclarait le comte de Monterey, ne pouvait se faire sans qu'il se fût entendu au préalable avec le prince d'Orange, et il annonça qu'il lui enverrait le marquis d'Este, qui était là présent. Après quoi, quelques autres paroles furent échangées sur la manière de procéder et sur le lieu où aurait lieu le débarquement. On avait apporté une carte; Van den Enden y indiqua au comte de Monterey la position de Quillebeuf, et l'Espagnol ajouta, en jetant les yeux sur ce point, *qu'il voyait bien que par là on pourrait se saisir de la maison du roi.*

Voici, au témoignage du médecin flamand, comment Latréaumont et le chevalier de Rohan faisaient proposer d'agir au comte de Monterey : six mille hommes seraient embarqués sur la flotte que l'Espagne enverrait vers l'embouchure de la Seine, parmi lesquels il importait qu'il y eût beaucoup d'Espagnols, ainsi que des armes et des munitions en quantité suffisante et des outils pour fortifier Quillebeuf; cette place devait être, comme il a été noté plus haut, livrée à l'Espagne et rester en son pouvoir jusqu'à ce qu'on lui eût cédé Le Havre, Dieppe ou Abbeville. Des pensions devaient être accordées par sa majesté très catholique aux principaux auteurs du complot, à savoir : 30,000 écus par an pour le chevalier de Rohan; 20,000 écus aussi par an pour Latréaumont. Le roi d'Espagne s'engagerait, en outre, à ne point faire la paix sans y comprendre ces deux gentilshommes.

Le comte de Monterey paraît avoir souscrit à tous ces arrangemens, dont il attendait de grands avantages pour son pays. Il s'entretint, toujours en présence de M. Dimottet et du marquis d'Este, avec le médecin flamand, de la situation politique de l'Europe, qui lui paraissait propice pour tenter un coup d'audace. Il promit de donner ordre au gouverneur d'Ostende de bien recevoir les gentilshommes qui lui arriveraient de Normandie et ceux qui passeraient par l'Angleterre pour se rendre en Flandre; il annonça qu'il attendait d'Allemagne des corps auxiliaires, dont il évaluait le chiffre à quarante mille hommes, et nomma les princes qui les devaient fournir. Il comptait tenir l'armée française en échec, du côté des Pays-Bas, et faire avancer ses troupes jusqu'à Corbie, en vue de se saisir de cette place pour la faire raser, après quoi il appuierait l'entreprise de Normandie. Mais la difficulté, répétait-il à Van den Enden, tenait à ce qu'on ne pouvait pas envoyer par mer autant d'hommes qu'on en demandait, à cause de la séparation de la flotte.

Malgré tout son bon vouloir, le gouverneur espagnol laissa percer qu'il n'avait pas une entière confiance dans les deux personnages qui s'adressaient à lui. Il se plaignait qu'on ne lui donnât pas d'assurances sur la réalité de l'entreprise. A quoi Van den Enden répliqua que la sûreté se rencontrerait tout entière par les quatre gentilshommes qui passeraient comme otages sur la flotte, à l'arrivée. Il affirma que beaucoup de gens étaient engagés dans l'affaire et que rien n'était plus aisé que de faire soulever Rouen *pour les grandes habitudes que le sieur de Latréaumont y avait.* Sur ces assurances des dispositions de la Normandie, le comte de Monterey fit observer qu'il importait d'attendre la convocation du ban et de l'arrière-ban, annoncée dans la province, parce que la noblesse se trouverait alors sous les armes et en mesure de s'insurger.

Pour bien préciser les points sur lesquels il s'agissait de s'en-

tendre, entre le gouverneur espagnol et les chefs du complot, le premier remit à Van den Enden une feuille de papier où son homme de confiance, Dimottet, avait écrit ces mots : « Deux millions, c'est trop, un suffira; encore pour cela faut-il en écrire en Espagne. Cependant on donnera cent mille livres ou en argent ou en lettres. On fournira les six mille hommes, qui obéiront au général comme si c'étaient ses propres soldats, et l'on donnera des armes, et la moitié de ce que l'on demande suffira. On fera revenir la moitié de l'armée navale qui est dans la Méditerranée, du consentement de M. le prince d'Orange. M. le comte de Monterey se charge de la pension de M. de Rohan et de celle de Latréaumont. La paix ne se conclura pas sans y comprendre M. de Rohan, Latréaumont et les autres engagés dans le traité, pour la conclusion duquel il faudra envoyer deux gentilshommes avec le plan de Quillebeuf. Le comte de Monterey s'engage à retenir les armées sur la frontière de Flandre, *pour donner de la jalousie.* » La note ici mentionnée se terminait par des félicitations à l'adresse du chevalier de Rohan pour la généreuse résolution qu'il avait prise dans l'intérêt du bien public et du repos de l'Europe.

En lui remettant ces engagemens, ainsi formulés par écrit, le comte de Monterey assura à Van den Enden qu'il l'établirait bien, ainsi que tous ses parens.

Les choses arrangées de la sorte, le médecin flamand se rendit à Anvers, sa ville natale. Il se proposait de transcrire là, dans un chiffre convenu, la note que lui avait communiquée le gouverneur espagnol et dont il vient d'être question. Mais il fut détourné d'exécuter ce travail par diverses circonstances. Il se borna à prendre copie de la pièce qui devait tenir lieu de traité entre le comte de Monterey et le chevalier de Rohan et avisa de tout ce qui s'était passé Latréaumont, par une lettre dans laquelle il se servit, comme il avait été arrêté entre eux, d'expressions ayant un tout autre sens que celui qu'elles paraissaient avoir (1).

Le complot était définitivement organisé. Il ne restait plus à Van den Enden qu'à revenir à Paris et à ses complices qu'à agir en conséquence de ce qui s'était négocié, par son intermédiaire, avec le représentant de l'Espagne dans les Pays-Bas.

ALFRED MAURY.

(1) Dans cette lettre, le comte de Monterey était mentionné sous le nom de *Kerkerin*, gendre de Van den Enden ; le nom de *Marguerite*, la seconde fille de celui-ci, signifiait les états de Hollande. Le nom de *Clara-Maria*, sœur aînée de Marguerite, voulait dire les états de Flandre. La somme d'argent que le comte de Monterey consentait à fournir était désignée par l'expression le *prix des diamans*.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

III[1].

ENTRÉE A FÈS. — AVANT L'AUDIENCE DU SULTAN.

VII. — ENTRÉE A FÈS.

L'entrée des ambassades européennes à Fès donne toujours lieu à une manifestation éclatante dont le programme, arrêté d'avance, ne varie guère de l'une à l'autre, mais peut être rempli avec plus ou moins de solennité. Nous savions que nous allions être reçus dans la ville sainte du Maroc, dans la capitale principale du sultan, avec toute la pompe qu'il est possible de déployer en pareille circonstance. Moula-Hassan tenait à la fois à nous éblouir et à nous charmer. Ayant eu d'assez nombreux démêlés depuis quelque temps avec la France, sachant que nous venions, non pour les prolonger, mais pour y mettre un terme, il désirait nous faire un accueil qui montrât que ses intentions n'étaient pas moins amicales que les nôtres. La veille au soir, nous avions reçu par un envoyé spécial une lettre officielle, rédigée dans le plus pur arabe et écrite en caractères d'une perfection calligraphique tout à fait remarquable, qui nous indiquait l'heure et les détails de la manifestation dont nous devions être les héros et les acteurs principaux. C'est vers neuf heures du

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

matin seulement qu'il fallait arriver aux portes de Fès, car plusieurs heures étaient nécessaires pour que la population se présentât à notre rencontre et pour que la troupe se rangeât en bataille à notre approche. Depuis plusieurs jours, des crieurs publics parcouraient sans cesse la ville, ordonnant au nom du sultan que toutes les boutiques fussent fermées, toutes les affaires suspendues, et que chacun prît ses dispositions en vue de se trouver sur notre passage et de nous saluer. Nous ne pouvions donc pas nous attendre à un enthousiasme spontané ; c'est un enthousiasme de commande qui se préparait à éclater sous nos pas; mais peu importe ! il n'est jamais bon de sonder les reins et les cœurs, de chercher ce qu'on ne voit pas sous ce qu'on voit. Que ce fût pour obéir au sultan ou par simple amitié que les habitans de Fès se disposaient à nous faire escorte, nous n'en avions cure, pourvu que le spectacle que nous réservait leur réception fût noble, original, imprévu et coloré.

Or, il a été tout cela, et certainement de toutes les scènes pittoresques auxquelles j'ai assisté au cours de mes voyages, aucune n'était aussi étrangement belle que cette entrée dans une ville qui conserve encore sa virginité musulmane, dans une ville sur laquelle le niveau de notre civilisation et l'uniformité de nos mœurs n'ont point passé. A huit heures du matin, nous avions levé le camp et nous étions en selle. Pour éviter tout encombrement, nous avions même pris le soin de faire filer devant nous, outre nos bagages, les présens que nous portions au sultan, nos jumens et nos batteries d'artillerie. Nous n'avions conservé que notre escorte de cavaliers. Les diplomates avaient revêtu leurs costumes, les militaires leurs uniformes; nos cuirassiers, en particulier, avec leurs casques dorés et leurs cuirasses, excitaient déjà l'étonnement et l'admiration des indigènes qui se pressaient autour de nous, ce qui nous permettait d'entrevoir le grand succès qu'ils allaient obtenir auprès de la population et de l'armée rassemblées. Seuls M. Henri Duveyrier et moi, en simples redingotes sombres, faisions tache, comme on dit aujourd'hui, au milieu de tant de galons et de ferblanterie. M. Henri Duveyrier avait arboré ses décorations pour relever le ton de son vêtement ; mais hélas ! j'avais oublié d'apporter les seuls ordres dont je sois honoré, les palmes académiques et le Nicham-Iftikar ! Une inspiration heureuse m'a pourtant permis, au dernier moment, de racheter quelque peu le vide de ma boutonnière et le noir de ma redingote : nous eûmes tout à coup l'idée, M. Henri Duveyrier et moi, de mettre sur nos redingotes, lui une écharpe bleue, moi une écharpe rouge, qui produisaient le plus heureux effet. S'il y avait eu un troisième plumitif en écharpe blanche, toutes les couleurs nationales s'y seraient trouvées : c'eût été parfait. Mais la perfection n'est pas de ce monde,

même au Maroc. Donc, vers huit heures, nous nous mîmes en route. En sus de notre escorte, nos rangs étaient pressés par une foule d'Algériens et de juifs, protégés français qui étaient venus naturellement participer aux honneurs qu'on allait nous rendre, et dont l'effet devait leur être plus profitable qu'à personne. Un certain nombre d'habitans de Fès, poussés par leur zèle ou par leur curiosité, étaient de même arrivés jusqu'à notre campement. Tout s'annonçait à merveille, sauf, il faut l'avouer, une chose bien importante pourtant, une chose capitale en Afrique, sauf le temps! Moula-Hassan avait négligé d'ordonner au soleil de prendre part à la fête de notre entrée à Fès; le ciel était gris, la pluie menaçait de tomber, et les murs de la ville s'étaient de nouveau éloignés dans cette ombre qui la veille nous avait fait croire parfois que nous étions encore bien loin d'eux.

Cependant, malgré la mauvaise volonté d'en haut, le spectacle commençait à devenir attachant. A chaque pas que nous faisions, la foule augmentait, en sorte que nous distinguions vaguement comme une sorte de traînée mobile, de ruban agité, le chemin mouvant qui partait de nous pour se prolonger jusqu'aux portes de Fès. Si le ciel avait été dégagé, si la lumière avait brillé de tout son éclat, nous aurions nettement aperçu les détails de cette masse confuse et démesurée ; peut-être l'effet en eût-il été moins saisissant. C'était quelque chose d'énorme et de troublé, dont on ne se rendait pas bien compte, quelque chose de fantasque et de fantastique, qu'il semblait d'ailleurs naturel de rencontrer aux abords d'une de ces villes mystérieuses, d'une de ces cités cachées de l'Afrique qui s'ouvrent si peu et depuis si peu d'années aux Européens. Et ce qui ajoutait encore à la singulière impression de cet immense et sombre concours de population, c'est le silence qui y régnait. Pas un bruit, pas un cri ne s'échappait de ces milliers d'êtres humains, qui nous suivaient, sans donner aucune marque de surprise, de colère ou de joie, se bornant à courir à toutes jambes autour de nous et à nous regarder passer avec des yeux aussi paisibles que curieux. On eût dit ces processions de fantômes muets qui dans les légendes accompagnent les voyageurs inquiets en route vers l'inconnu. Mais, quand on les regardait de près, les habitans de Fès, au lieu de ressembler à des fantômes, paraissaient plutôt des caricatures vivantes, défilant les unes à la suite des autres pour le plaisir des spectateurs. La plupart étaient à pied; néanmoins il était clair que toutes les montures de la ville, chevaux, chameaux, mulets, baudets avaient été réquisitionnés pour la circonstance; chacune de ces malheureuses bêtes portait pour le moins deux ou trois personnes; quelques-unes en portaient quatre ou cinq. Et les types les plus variés se trouvaient réunis sur la même bête.

On voyait côte à côte un beau vieillard, un jeune nègre couleur d'ébène, un homme dans la force de l'âge, du blond le plus ardent. Les coiffures ne variaient pas moins que les types. A côté de négrillons n'ayant qu'une légère houppe au sommet de la tête, se prélassait quelque gros personnage, orné d'un gigantesque turban blanc d'où émergeait à peine le bout de son turban rouge. Les femmes étaient d'une excessive rareté et si bien voilées qu'elles avaient l'apparence de paquets ambulans. C'est sans doute à leur absence totale qu'on devait attribuer le mutisme de cette grande foule que leur présence aurait à coup sûr animée d'un bruit continu.

A 5 kilomètres environ de Fès, le silence fut interrompu par des sonorités musicales qui nous annonçaient que nous allions pénétrer au milieu de l'armée. Cette armée était très nombreuse, car le sultan, se préparant à quitter Fès pour se rendre en expédition sur le territoire de tribus insoumises, réunissait presque toutes ses troupes. Nous apercevions sur une colline voisine un camp immense, où presque toutes les forces de l'empire étaient concentrées; mais ce camp s'était vidé dès l'aurore, et tout ce qu'il contenait de soldats avait été rangé en bataille pour faire la haie sur notre passage. De loin, nous ne voyions qu'une masse blanche tachetée de rouge; mais, en approchant, les longues lignes de soldats devenaient très distinctes. Les fantassins se tenaient d'un côté, les cavaliers de l'autre. En tête de ces derniers figurait un groupe étincelant : c'étaient les principales autorités du Maroc. Il y avait là des chevaux d'apparence magnifique, des selles brodées d'or de couleurs inimaginables, des cavaliers vêtus d'immenses haïks blancs et transparens sous lesquels on distinguait des robes rouges, vertes, jaunes, bleues, couleur saumon, et portant pour coiffures des turbans tellement énormes que je n'en avais vu jusque-là d'aussi volumineux que dans la cérémonie du *Bourgeois gentilhomme*. L'un de ces cavaliers, qui dominait tous les autres de la tête, se détacha du groupe dès qu'il nous aperçut, et, se portant vers nous au galop de son cheval, qui caracolait et bondissait à chaque pas, se souleva sur ses étriers dorés, brandit son sabre et s'écria en nous abordant d'une voix retentissante, dont l'écho sembla se prolonger jusqu'à Fès : « *Marhaba bi-koum! Marhaba bi-koum!* Soyez les bienvenus! Soyez les bienvenus! » C'était le maître des cérémonies, le caïd el méchouar, c'est-à-dire le caïd de la salle du conseil, et, par extension, du conseil lui-même, du gouvernement du sultan. On le choisit toujours parmi les plus beaux hommes de l'empire. Celui-là, inférieur, dit-on, à son prédécesseur, était pourtant un militaire superbe, taillé comme Hercule, avec des yeux de feu, une bouche puissante, dont les éclats auraient pu couvrir le bruit de la trompette. Après lui s'avan-

cèrent les ministres, le fils du pacha de la ville, le pacha étant trop vieux pour venir à notre rencontre, les hauts dignitaires du palais, tout un grand cortège de fonctionnaires et de personnages officiels, qui entourèrent M. Féraud, marchant avec lui, pendant que la troupe se repliait derrière nous pour empêcher la foule de nous envahir. Toutes les musiques militaires jouaient à perte d'haleine, et, dans la diversité de ces cacophonies musicales, apparaissait déjà, comme dans un miroir fidèle, la diversité même de cette armée, composée des élémens les plus disparates, les plus hétérogènes, les plus discordans. Ici, je ne sais quelle fanfare faisait entendre un air de *la Norma* où les cuivres dominaient; plus loin, des tambours battaient aux champs à la manière française, tandis que des clairons écorchaient nos sonneries; plus loin encore, un orchestre jouait le *God save the queen;* toujours plus loin, c'était un air espagnol, portugais ou allemand; parfois enfin, au milieu de tous ces tintamarres européens, quelques petites flûtes aux sons grêles mais perçans, et quelques tarabouts assourdis rappelaient exactement, par leur murmure monotone, qu'après tout nous étions en Afrique et que l'armée qui nous entourait était celle d'un souverain musulman. Il suffisait d'ailleurs de la regarder pour s'en convaincre aussitôt. Le premier bataillon que nous avions rencontré, le bataillon des harabas, c'est-à-dire, mot à mot, des lanciers, et par suite des guerriers, ne manquait ni de tenue ni de discipline. Les harabas, au nombre d'environ huit cents, forment une troupe d'élite dans laquelle on recrute les instructeurs pour le reste de l'armée. Beaucoup d'entre eux ont été envoyés à Gibraltar, où ils ont reçu une éducation militaire européenne. Les autres se sont instruits à l'exemple des premiers. Ils semblaient avoir été vêtus de neuf pour notre entrée : leurs tarbouches aux glands bleus sortaient certainement du magasin, car ils conservaient souvent les morceaux de papier qu'on place au-dessus de chacun d'eux pour les séparer de celui qui suit lorsqu'ils sont empilés chez le fabricant; leurs babouches jaunes étaient également immaculées; ils n'avaient naturellement pas de bas; mais au-dessus de leurs jambes nues, leurs culottes rouges ne manquaient pas de propreté; leur veste, toujours rouge, était aussi en bon état. Pour compléter cet uniforme, ils portaient de vieux ceinturons anglais auxquels étaient attachées leurs baïonnettes; on pouvait encore voir distinctement sur ces ceinturons les armes de l'Angleterre et la fameuse devise : *Dieu et mon droit.* Enfin les fusils des harabas, tous du même type, étaient des armes sérieuses, des carabines Martini en assez bon état. Les harabas exécutaient leurs mouvemens avec une précision et une rapidité tout européennes. A peine fûmes-nous arrivés près d'eux qu'ils se formèrent en carré autour de nous, portant

leurs fusils horizontalement, la baïonnette en dehors, de manière à empêcher la foule de nous déborder.

Mais si les huit cents harabas présentaient l'aspect d'une troupe presque européenne, il n'en était pas de même, à beaucoup près, du reste de l'armée. Là, on retombait en pleine fantaisie africaine, et il aurait fallu le crayon de Callot pour dessiner ces lignes fantasques de soldats habillés des costumes les plus disparates, armés à la diable, tous en guenilles, tous dans un état de malpropreté, dans un désordre, dans un débraillé indescriptibles. Les uns portaient une veste rouge, les autres une veste bleue, d'autres n'avaient pas de veste du tout; il y avait des culottes blanches, ou qui l'avaient été, des culottes jaunes, des culottes vertes, des culottes saumon, des culottes de cinq ou six couleurs à la fois; les tarbouches étaient uniformément du ton de la crasse qui a vieilli. Cette grande variété de couleurs m'avait été expliquée d'avance par un officier de notre mission militaire permanente. Il n'existe pas d'uniforme réglementaire pour l'armée du sultan; c'est le ministre de la guerre qui, suivant que tel ou tel drap est plus ou moins bon marché, l'achète et en revêt les soldats. Comme il est chargé des fournitures, il ne consulte naturellement que son intérêt personnel, il ne songe qu'à ses profits; et l'on ne doit pas lui en faire un trop grand reproche : il n'a pas d'aure traitement que celui qu'il gagne ainsi sur la tenue de ses hommes. En principe, il n'a droit qu'à la solde de six cavaliers, c'est-à-dire à quelques sols par jour : il faut bien qu'il se rattrape sur les fournitures ! Il le fait largement. De là vient que, ramassant pour le service de la troupe les guenilles les moins coûteuses du Maroc, il donne aux uns des vestes d'une couleur, aux autres des vestes d'une autre, qu'il montre le même éclectisme dans le choix des culottes, et que l'ensemble des régimens paraît habillé d'un costume d'arlequin. Les soldats, au reste, ne sont pas moins divers que les habits. Le principe du remplacement est admis dans l'armée marocaine de la manière la plus absolue, c'est-à-dire qu'un homme est censé en valoir un autre et que, pourvu que le nombre y soit, on ne regarde pas à la qualité. Vous êtes dans la force de l'âge, mais vous avez mieux à faire que de porter les armes. Soit; vous pouvez vous faire remplacer par un enfant de dix ans ou par un vieillard de soixante. Personne n'y trouvera d'inconvéniens, à la condition qu'au moment de la guerre, vous veniez reprendre votre rang parmi les combattans. Mais on comprend quelle bigarrure nouvelle une pareille coutume ajoute à la bigarrure des costumes. Toutes les races sont mêlées : les noirs coudoient les blancs; on rencontre des nègres du Soudan à côté d'albinos; ces gens-là sont vêtus de la façon la plus disparate; pour compléter le désaccord, toutes les tailles et tous les

âges y sont confondus, en sorte que l'un y est courbé par la vieillesse, tandis qu'un autre auprès de lui est encore trop faible pour ne pas plier sous le poids de son arme. Quant aux fusils, ils appartiennent aux types connus et inconnus, depuis le mousquet du moyen âge jusqu'au fusil Gras, en passant par le fusil à pierre, par le fusil à chien, et par le fusil à aiguille. On n'a même pas pris la précaution de les distribuer avec une certaine méthode; chacun garde au hasard ce que le hasard lui a donné. La plupart de ces fusils n'ont pas ou n'ont plus de baïonnettes ; ceux qui en ont manquent de fourreaux pour les contenir; les soldats les mettent donc tout simplement dans leur dos, entre leur chair et leur veste, et l'on en voit la pointe émerger pittoresquement au-dessus de leurs tarbouches, ce qui leur donne l'air d'être empalés. Il va sans dire que les gibecières et cartouchières sont choses à peu près inconnues ; les soldats enveloppent leurs munitions dans un mouchoir suspendu à leur ceinturon et qui risque, à chaque mouvement, de se dérouler, laissant échapper ce qu'il contient.

Les cavaliers sont aussi variés comme armement que les fantassins; toutefois il est moins facile de s'en apercevoir au premier abord, car leurs fusils, je l'ai dit, sont toujours enveloppés d'une gaine rouge. Ils les tiennent, suivant la fantaisie individuelle, sur l'épaule, au bras ou sur le pommeau de leur selle. Leurs costumes, qui sont ceux des Arabes ordinaires, sont par cela même uniformes. Quant à leurs types, c'est aussi un mélange invraisemblable de races, de physionomies et d'âges différens. Les cavaliers n'ont reçu aucune instruction européenne ; ils manœuvent à l'arabe et pas autrement. Les fantassins, au contraire, ont tous eu des instructeurs européens. Je ne parle pas seulement des harabas, qui sont un bataillon d'élite ; d'autre soldats ont été envoyés en Espagne ou en France, et en sont revenus avec des habitudes différentes de celles de leur pays. Mais, au Maroc même, l'armée est instruite par des Européens. Notre mission militaire est chargée de former une artillerie et un bataillon de fantassins qui réside à Rbat'. Les autres fantassins sont sous la direction d'un Anglais, nommé Maclean, qui a fait partie de la garnison de Gibraltar et qui, obligé de quitter le service de son pays pour une raison quelconque, est venu chercher fortune au Maroc, où peu à peu il a acquis une importante situation. Il en résulte qu'une partie de l'armée manœuvre à la française, l'autre à l'anglaise, qu'ici les ordres sont donnés en français, là en anglais, ce qui produit la plus étonnante cacophonie. A mesure que nous avancions au milieu de l'armée, il me semblait que nous marchions, non vers les murs de Fès, mais vers la tour de Babel. Nous entendions résonner toutes les langues à nos oreilles. Malgré cela, les soldats marocains ne nous pa-

raissaient point méprisables. Avec leurs armes de pacotille, sous leurs guenilles sordides, ils avaient un air militaire et une prestance sauvage qui prouvaient que, mieux armés, ils pourraient être redoutables. Mais, ce qui dominait en eux, c'était la laideur; ils étaient plus affreux les uns que les autres, et il y avait parmi eux des figures de véritables monstres chinois ou japonais, grimaçant et faisant les gros yeux. Les vieux sous-officiers, qui se tenaient sur le front des troupes, leurs immenses papillotes sales voltigeant autour de leurs crasseux tarbouches, le visage ridé, raides comme des poteaux, tenant avec gaucherie un sabre ébréché, ressemblaient à s'y méprendre à ces types de guerriers extravagans qui s'étalent dans les peintures des paravens.

A mesure que nous approchions de Fès, la foule grossissait. Toutes les corporations industrielles de la ville, toutes les congrégations religieuses, les négocians et les marabouts arrivaient avec leurs oriflammes. Des deux côtés de la route, la masse populaire s'étendait en profondeur. Les blés étaient foulés au loin sous tant de pieds, mais personne n'y faisait attention. On sacrifiait tout au désir de nous voir. Quant à nous, nous regardions les vieux murs de la ville, qui devenaient admirables sous les grappes d'hommes dont ils étaient couronnés. Derrière une sorte de porte ruinée où s'étalait une lourde corniche humaine, on distinguait une muraille d'un jaune d'or, percée d'immenses portes en ogive, semblable à une série continue d'arcs de triomphe. Plus près, c'étaient comme d'immenses rochers blancs s'élevant contre les murailles coloriées. Mais peu à peu ces rochers blancs s'animent, se meuvent, et il s'en échappe un incessant murmure. Il n'y avait point là de rochers, ainsi que nous l'avions cru, il n'y avait que des collines couvertes de monde, au point qu'on n'aurait pu faire pénétrer une épingle au milieu de tant de corps pressés les uns contre les autres. Les femmes, qui n'avaient pas pu venir plus loin au devant de nous, nous attendaient là par milliers, et quoiqu'elles ne fissent entendre aucun cri, aucune exclamation, leurs conversations étaient si continues qu'elles produisaient l'effet d'un roulement incessant de bavardage. La foule avait retrouvé sa voix. Le silence était rompu! Il reprit bientôt cependant, lorsque le caïd el mechouar et l'armée s'arrêtèrent pour nous laisser entrer seuls dans la ville, sous la garde du bataillon des harabas et sous la direction du fils du pacha. Nous dûmes traverser un long cimetière pour tourner le palais du sultan et la ville neuve de Fès, avant de pénétrer dans la vieille ville, où était préparé notre logement. Enfin, une immense porte en ogive nous ouvrit l'accès de rues étroites entre des maisons si hautes qu'il fallait lever fortement la tête pour apercevoir le ciel. Nous étions à Fès! Des deux côtés de chaque rue un cordon d'habitans, calmes, muets, impassibles, nous

regardaient passer. Quelques têtes de nègres et aussi quelques têtes de femmes apparaissaient aux fenêtres étroites comme des meurtrières. Toutes les terrasses débordaient de femmes. Elles s'y pressaient en groupes multicolores, se penchant très bas, pour nous voir. Dans ce mouvement, bien des voiles se détachaient, laissant apparaître de grands yeux noirs et des lèvres délicates qui n'avaient rien de farouche. Parfois même, de petites mains effleuraient ces lèvres pour nous envoyer des baisers. Deux ou trois coiffures s'étant détachées, j'aperçus de lourdes chevelures qui retombaient en flots noirs et pressés sur les épaules. Ce premier aspect de Fès n'avait rien de déplaisant. De loin en loin nous rencontrions des portes de mosquées à demi ruinées, mais de la plus fine et de la plus charmante architecture. Nous traversâmes une partie du bazar, où il n'y avait pas, suivant l'ordre du sultan, une seule boutique ouverte. Les marchands se tenaient, graves et doux, sur leurs portes fermées. J'avais entendu dire que, dans toutes les ambassades précédentes, malgré les sévères prescriptions du gouvernement, Fès étant une ville d'opposition, une ville frondeuse et fanatique, on rencontrait, le jour des entrées solennelles, quelques Arabes, aux airs farouches, qui se détournaient au passage du cortège et crachaient contre le mur en murmurant : « Il ne manquait plus que Dieu nous envoyât une telle malédiction et permît à des roumis de pénétrer dans la ville sainte ! » On m'avait même dit que certaines femmes profiteraient sans doute de leur situation dominante sur les terrasses pour répandre leur indignation ailleurs que contre les murs. Mais, soit adoucissement des mœurs, soit bienveillance particulière pour nous, il ne s'est pas trouvé un seul habitant de Fès, ni d'un sexe ni de l'autre, pour nous souhaiter la bienvenue par des imprécations de colère ou par des manifestations de dégoût. Tous les regards étaient curieux et respectueux, je ne dirai pas amicaux, ce serait aller trop loin ; mais le vice-consul de France, qui assistait pour la huitième fois à une cérémonie de ce genre, m'a assuré qu'il n'en avait jamais vu d'aussi unanimement hospitalière.

Il y a pourtant des siècles que les réceptions, sinon à Fès, au moins au Maroc, se passent avec le même cérémonial qu'aujourd'hui. A part les costumes grotesques des fantassins et quelques autres détails tout modernes, la scène à laquelle j'assistais en entrant dans la capitale du sultan, me rappelait une scène analogue qui eut lieu en 1666 et dont un ambassadeur français fut le héros. J'en avais lu le récit quelques jours auparavant, ce qui me permit d'admirer encore combien le présent au Maroc ressemble au passé. Le fondateur de la dynastie des chérifs qui règnent aujourd'hui,

Moula-Rechid ou Arxid, n'était encore alors que roi du Tafilet, et il luttait pour s'emparer de Fès, dont la possession devait le rendre maître de l'empire. Or, le roi de France lui ayant envoyé une ambassade à Taya, où il résidait, le prestige de notre pays était alors si grand, que ce simple fait contribua à dompter les résistances des habitans de Fès. « Cette nouvelle, raconte Roland Fréjus, l'ambassadeur choisi pour une mission si délicate, cette nouvelle que le roy Mouley-Arxid reçut de mon voyage après de luy l'obligea à faire courir le bruit dans tout son pays, que le roy de France lui envoyait un ambassadeur, ce qui donna non seulement de la crainte, mais fit trembler tous ses ennemis... Le bruit de notre venue, que Mouley-Arxid avait fait courir, tant pour nous faire honneur que pour son avantage, lui fut d'une si grande considération, que dès aussitôt Fès la vieille se rendit à son obéissance et envoya Chey-Deagbal, qui en était gouverneur, pour savoir s'il était véritable qu'il y eût des Français envoyés au roy Mouley-Arxid. De sorte que le bruit qui avait couru de notre venue se trouvant véritable, donna à tous les Mores une nouvelle estime de leur roy Mouley-Arxid, puisqu'un si grand monarque que le roy de France avait envoyé de ses sujets vers lui : — En effet, cette nouvelle seule avait déjà tellement épouvanté Fès qu'elle avait obligé les habitans de se rendre, et comme il n'y avait plus que la neuve (1) qui résistât, le roy Mouley-Arxid, se servant de l'occasion, envoya d'abord quatre-vingts adouards pour se joindre à ceux qui la tenaient déjà assiégée. — Chey-Deagbal, gouverneur de Fès-la-Vieille, étant arrivé à Teya, fut lui-même témoin des honneurs, civilités et caresses que le roy Mouley-Arxid me fit : et d'abord qu'il me vit venir, il dépêcha un courrier à Fès. — On ne croirait jamais quelle impression cela fit sur ce peuple, à moins que d'avoir vu, comme nous, toutes les avenues de la ville remplies de monde tout à coup en si grande quantité que, quoique nous fussions encore dans la plaine et qu'il n'y eût point de faubour à passer pour entrer en ville, nous ne pûmes néanmoins qu'à grand'peine en gagner les portes, et quand nous fûmes dedans, les rues étaient si étroites pour nous que nos chevaux ne pouvaient faire un pas sans marcher sur les pieds du peuple; à qui nos conducteurs et vingt noirs de la garde qui étaient venus au-devant de nous criaient incessamment : *Balec!* qui veut dire : Prenez garde! qu'ils ne s'en seraient pas rangés pour cela, si enfin ils n'avaient fait violence à ces obstinés et ne se fussent fait jour par la force des armes, en sorte que depuis l'entrée de la ville jusqu'à la maison qu'on nous avait préparée, bien qu'il n'y eût qu'environ mille

(1) Il y a deux villes de Fès, une dite ville neuve et l'autre vieille ville.

pas, nous demeurâmes près d'une heure en chemin ; il fallut redoubler tous ses efforts pour fendre la presse (1). » Aujourd'hui, Dieu merci! la foule est plus maniable; mais elle n'est pas moins nombreuse, les rues ne sont pas plus larges, et, comme Roland Fréjus en 1666, c'est en marchant sur les pieds de bien des gens que nous arrivâmes aux maisons qui nous avaient été préparées.

VIII. — AVANT L'AUDIENCE DU SULTAN.

L'ambassadeur de Louis XIV auprès du sultan Moula-Rechid, Roland Fréjus, dut attendre trois jours avant d'être admis à l'honneur de saluer le souverain auquel sa visite causait pourtant une satisfaction si profonde et apportait un si précieux secours. Nous allions être soumis à la même épreuve. Comme il y a deux siècles, les représentans des puissances étrangères ne sont reçus aujourd'hui par l'empereur du Maroc qu'après avoir fait une sorte de stage purificatoire, dont la durée est fixée à trois jours. Pendant ces trois jours, s'ils sont au fait des raffinemens de la politesse marocaine et s'ils sont assez délicats pour s'y conformer, ils peuvent recevoir des visites, mais ils n'en font eux-mêmes aucune. Ils ne sortent pas, ils ne vont pas voir la ville ; ils méditent dans la solitude sur le bonheur dont ils vont jouir de contempler face à face, non seulement le maître du Maroc, mais le descendant du Prophète, le vrai khalife, l'ombre véritable de Dieu sur la terre, dont le sultan de Constantinople n'est tout au plus que la pénombre, *l'émir El-Moumenin*, le prince des croyans. Curieuse coutume, qui a pour elle, on le voit, une respectable antiquité. Nous n'avions garde de vouloir nous y soustraire, étant venus à Fès, non pour faire violence aux mœurs du pays, mais pour montrer, par la manière dont nous les respections, que nous étions des amis sincères du Maroc et de son gouvernement. Nous acceptâmes donc de bon cœur les trois jours d'emprisonnement que les usages locaux nous imposaient. Nous les acceptâmes d'autant mieux que notre prison était délicieuse, et que, si nous étions en cage, c'était une cage si joliment dorée qu'on aurait pu y demeurer sans se plaindre, non seulement des journées, mais des semaines, et peut-être des mois.

En arrivant aux deux maisons que le sultan avait fait préparer pour nous, l'une destinée aux militaires, l'autre aux civils, un cri de surprise et d'admiration nous était échappé. Nous entrions décidément dans un monde enchanté, nous étions en pleine féerie, en

(1) *Relation d'un voyage fait dans la Maurétanie par Roland Fréjus de la ville de Marseille en l'année 1666.*

plein décor des *Mille et une nuits*. La maison des militaires était une vraie maison, ou plutôt un vrai palais, avec d'immenses pièces richement décorées de tentures et de merveilleux plafonds arabes; néanmoins, elle ne valait pas celle que nous allions occuper, et qu'on avait choisie la plus belle de toutes, à cause de l'ambassadeur. *Cedant arma togæ*. A peine avions-nous passé une petite porte basse, flanquée d'un poste de harabas qui nous présentait les armes en faisant retentir les fanfares les plus stridentes de ses clairons, que nous nous trouvâmes au milieu d'un jardin d'orangers, de citronniers, de grenadiers et de rosiers en fleurs, où les plus éclatantes couleurs et les parfums les plus pénétrans semblaient avoir été réunis avec une entente toute orientale. Les fleurs rouges des grenadiers se mêlaient aux fleurs blanches des citronniers; de subtiles senteurs de roses s'harmonisaient avec l'amollissant parfum de la fleur d'orange; le tout formait un de ces étranges concerts que Fénelon, dans ses fables, donne aux yeux et à l'odorat des héros qu'il promène à travers les pays de la plus folle fantaisie. N'étions-nous pas nous-mêmes dans un de ces pays? Les jardins de Fès ne ressemblent en rien à nos jardins d'Europe; ils n'ont point de plates-bandes, les fleurs n'y sont point alignées avec méthode, elles n'y forment point de figures plus ou moins élégantes; ce sont beaucoup plutôt des fourrés et des bosquets que des jardins. Les arbustes et les fleurs, jetés au hasard, y viennent où ils veulent et comme ils veulent; ils s'accrochent les uns aux autres, ils confondent leurs tiges, ils se mêlent et s'entremêlent dans le plus complet, mais aussi dans le plus délicieux désordre. Quelques allées sont tracées dans ces massifs en liberté. Elles vont d'ordinaire en ligne droite; et, pour que la végétation ne les envahisse pas, on les entoure de treillis peints en bleu, en rouge et en vert. On croirait que ces couleurs sont laides et criardes. Point du tout. Elles se fondent, au contraire, d'une façon très heureuse avec les couleurs environnantes, qui n'en ressortent que mieux. Des plantes grimpantes de toutes sortes, des vignes, des liserons, des jasmins, etc., tapissent la plus grande partie de ces treillis, au sommet desquels sont accrochées des lampes que l'on allume le soir pour éclairer les jardins. De grands arbres, des figuiers, des noyers, des peupliers, des essences que je ne connais point poussent également en tous sens. Ils ont une vigueur inconnue dans nos climats. J'ai vu un simple myrte haut de plus de vingt mètres, alors que les myrtes d'Europe ne sont que des arbrisseaux. Mais ici la nature est aussi puissante que gracieuse. Si la main des hommes ne la défigurait pas, elle charmerait sans cesse les regards par ses productions imprévues.

Notre jardin était disposé en terrasses, qui descendaient le long

d'une pente, d'où l'on dominait les quartiers les plus populeux et les plus riches de la ville. C'est sur ces terrasses que s'élevaient, non pas des maisons, mais d'adorables kiosques, qui allaient nous servir de résidence. Le plus beau de tous, naturellement préparé pour l'ambassadeur, ne comprenait qu'une seule pièce, où l'on pénétrait par une large porte ouverte toute la journée afin de laisser entrer la bienfaisante lumière du soleil. Cette pièce était aussi décorée que peut l'être une pièce arabe; ses murs étaient revêtus de charmantes mosaïques, les plus fines arabesques couraient sur son plafond, et sur sa porte s'épanouissaient les complications infinies des dessins orientaux. Elle contenait deux magnifiques lits en fer doré à baldaquins, comme nous allions en voir dans toutes les maisons opulentes de Fès. Produits de l'industrie anglaise, ils n'avaient rien de remarquable que leur taille presque démesurée, et qui semblait l'être surtout aux yeux de voyageurs habitués aux lits de camp. Entre ces deux lits s'étalait un divan, et, pour compléter l'ameublement, des glaces et des coucous de toutes les époques et tous les pays étaient rangés çà et là. Les tapis, hélas ! venaient en droite ligne du *Bon Marché* ou des *Grands Magasins du Louvre*. Il y a peu de temps encore, on recevait les ambassadeurs dans des pièces ornées de magnifiques tapis arabes; mais de misérables drogmans, qui se faisaient passer pour des ambassadeurs, ayant eu la malhonnêteté de démeubler leur résidence en la quittant, les Marocains ont pris la précaution de loger les Européens dans des meubles qui prêtent moins à la tentation. Pourtant, la chambre de l'ambassadeur contenait un objet bien propre à rendre criminel un amateur de tentures et de décorations arabes. Derrière le divan, était appliquée sur le mur une étoffe de velours rouge couverte des plus éblouissantes broderies d'or. On appelles ces étoffes des *haïti*, ce qui signifie la chose du mur, de *haït*, mur. Il y a partout des haïti; d'ordinaire, ce sont de simples pièces de soie vertes ou rouges où sont cousues des bandes également de soie, mais de couleur différente : ces bandes ont la forme de portes en ogive, représentant le *Mihrab*, qui, comme on sait, indique dans les mosquées la direction de La Mecque. Les haïti en velours brodé d'or sont fort rares. Je n'en ai vu que deux fois : dans la chambre réservée à M. Féraud et chez un Algérien, vice-consul français, qui en avait loué afin d'orner sa maison pour nous recevoir. Celles du vice-consul de France étaient les plus parfaites; la broderie d'or, d'un dessin discret, d'une finesse d'exécution ravissante, était un modèle de goût. Celles de la chambre de M. Féraud, plus lourdes, visant plus à l'effet, étaient cependant admirables. Qu'on se figure, sur un fond d'un rouge intense, trois portes de mihrab avec une bordure de légères arabesques et, au centre, un immense bouquet

de fleurs d'or. C'est le seul produit de l'industrie marocaine qui m'ait paru mériter sa réputation ; en dehors de cela, le Maroc ne produit plus rien qui vaille quelque estime, pas même des tapis ; dans les haïti seulement apparaît encore une faible étincelle du génie artistique d'un peuple dégénéré.

Au-devant du kiosque de M. Féraud s'étendait une vaste esplanade pavée de mosaïque et remplie en son milieu par un bassin d'où cinq vasques de marbre laissaient échapper des jets d'eau, qui bondissaient vers le ciel avec un bruit incessant. Il fallait descendre quelques marches et traverser le jardin pour arriver à notre kiosque, plus vaste, mais moins délicatement ouvragé que celui de l'ambassadeur. Nous avions aussi un bassin et des jets d'eau sur une esplanade entourée de bancs, où l'on pouvait voir, à toutes les heures du jour et de la nuit, des Arabes ou des nègres aux costumes les plus riches ou les plus sommaires, nonchalamment étendus, tantôt sommeillant, tantôt profondément endormis. Notre kiosque se composait d'une grande salle commune et centrale recouverte de mosaïques ; sur cette salle s'ouvraient de petites chambres qui contenaient également des lits dorés à baldaquins, des glaces, des coucous, des divans, des haïti et des décorations de toutes sortes. C'est dans la salle commune que nous prenions nos repas. Elle était éclairée par le haut au moyen d'une lanterne, ce qui d'ailleurs n'eût pas été nécessaire, car la lumière y pénétrait de l'extérieur par une immense porte en plein cintre fermée simplement par un grillage. Le jour de notre arrivée, une table splendidement servie et couverte de fleurs avait été placée dans cette salle ; à côté du kiosque, sur une petite esplanade ombragée par une tonnelle, on avait disposé en outre une mouna gigantesque qui semblait nous souhaiter la bienvenue. Nous pouvions être rassurés : pendant nos trois jours de recueillement et de prison, nous n'aurions pas le sort des prisonniers ordinaires du Maroc, nous ne mourrions pas de faim ! Une dizaine de hauts fonctionnaires, nommés *amins*, étaient chargés de veiller soit à notre bien-être, soit à notre sécurité. On les voyait parcourir le jardin pour donner des ordres, ou se reposer sous de frais ombrages sous prétexte d'en surveiller l'exécution. Il y en avait de fort beaux que nous contemplions avec le plaisir qu'on éprouve à regarder un tableau de genre admirablement réussi. L'un d'eux portait toujours une clé énorme, afin de nous montrer sans doute que toutes les portes, même les plus grandes, nous seraient ouvertes. Nous avions de plus à notre service une nuée de domestiques qui circulaient sans cesse autour de nous, tandis que nos soldats montaient la garde dans tous les sens, prêts à nous préserver de dangers bien imaginaires. Le caïd raha, sous la responsabilité duquel nous continuions à être placés, avait dressé sa tente et celle d'une partie

de son escorte à l'extrémité du jardin. Enfin tous les matins, deux amins spéciaux venaient, l'un de la part du sultan, l'autre de la part du grand-vizir, s'informer si nous avions bien passé la nuit, si nous avions à nous plaindre de quelqu'un ou de quelque chose, si nous avions un désir ou un regret quelconque à exprimer.

A peine étions-nous établis dans nos logemens respectifs qu'on nous annonça la visite du grand-vizir. Il est de règle, en effet, que le grand-vizir se présente le premier chez les ambassadeurs européens et vienne les saluer dès leur arrivée. Il nous tardait de connaître Si Mohammed-Ben-Arbi, dont on nous avait dit beaucoup de mal et qui passait, à tort ou à raison, pour être très opposé aux Français. Nous savions d'ailleurs qu'il jouissait d'une réelle influence, étant cousin germain du sultan, qui, sans avoir pour lui beaucoup de considération, ne laisse pas que de suivre ordinairement ses conseils. Le prédécesseur de Si Mohammed-Ben-Arbi était un mulâtre de la plus grande valeur, un homme d'une intelligence rare au Maroc. Il avait contribué plus que personne à aplanir les obstacles que Moula-Hassan rencontra à la mort de son père pour monter sur le trône des chérifs ; aussi, durant toute sa vie, exerça-t-il sur son maître une sorte d'autorité dont le Maroc se trouvait, dit-on, fort bien. Faut-il croire, comme le prétend la légende, que Moula-Hassan se soit lassé de cette autorité et que la mort de Si Mouça n'ait point été provoquée par une simple maladie? Tout est possible. Ce qu'il y a de certain, c'est que, Si Mouça disparu, le sultan prit auprès de lui son fils comme secrétaire, et appela Si Mohammed-Ben-Arbi, qui était alors ministre de la guerre, à remplir les fonctions de grand-vizir. Si Mohammed-Ben-Arbi devait être un étrange ministre de la guerre. Jamais, affirme-t-on, il n'est monté à cheval, le mulet lui paraissant une monture beaucoup plus appropriée à son énorme personne. Le fait est qu'il est d'une obésité monstrueuse. Il marche avec la pesanteur d'un hippopotame, soufflant à chaque pas, frémissant à chaque mouvement de tout son corps, dont la graisse molle et flasque semble toujours sur le point de se détacher pour tomber dans les plis de sa robe, qui roulent lourdement jusqu'à terre. Sa ceinture disparaît entre son ventre et sa poitrine, qui se rejoignent et se confondent dans le plus affreux mélange, dans le plus désagréable amalgame de rondeurs disparates. Sa tête n'est pas moins laide que tout le reste de sa personne. Ses grosses joues rouges pendent jusqu'à ses épaules ; il n'a presque point de barbe; ses yeux petits et enfoncés louchent horriblement ; jamais ils ne vous regardent en face; ils ont l'air faux et bas. Le nez seul se détache et émerge avec une ligne nette de cette boule de graisse ; c'est un nez sémite, un nez d'avare et de manieur d'argent, ou d'oiseau de proie. Le fait est que Si Mohammed-Ben-Arbi, qui est

le dernier des hommes politiques, est un homme d'affaires, — j'entends d'affaires à la manière arabe, — des plus heureux. Sa fortune est considérable ; il la nourrit, il la développe, il l'augmente sans cesse aux dépens de la fortune publique. Il n'a point d'ambition comme Si Mouça ; il ne tient pas à jouer un grand rôle; pourvu qu'il accumule de l'argent, c'est tout ce qu'il demande. Aussi ne crois-je pas, pour mon compte, qu'il soit particulièrement hostile aux Français. Les Français, il y a un an, lui ont fait la guerre; ils ont essayé, je ne sais pourquoi, de le faire renvoyer de son poste. Or, lui arracher le grand-vizirat, c'est lui enlever la source où il puise les trésors qu'il amasse en abondance. Naturellement, il en a éprouvé une vive colère. Mais qu'on le laisse en repos, et il ne sera pas plus hostile à nous qu'à tous les autres Européens, qu'il déteste d'ailleurs cordialement en musulman fanatique et borné qu'il est.

Si Mohammed-Ben-Arbi n'était pas seul dans sa première visite à M. Féraud. Il avait à ses côtés son principal auxiliaire pour les questions étrangères, le fkih Si Fedoul. Si Fedoul offrait un parfait contraste avec le grand-vizir, auprès duquel il était assis. Je n'ai jamais vu figure plus naturellement contemplative. Petit, mince, tout enveloppé de voiles blancs, il avait l'air d'une sorte de personnage mystique. Son visage allongé, très pâle, orné d'un nez démesuré qui l'allongeait encore, était surtout remarquable par deux grands yeux si complètement et si constamment levés vers le ciel que la pupille n'était plus au milieu du cristallin et qu'une assez large bande blanche s'étendait au-dessous d'elle jusqu'à la paupière inférieure. Quand je dis : levés vers le ciel, c'est une manière de m'exprimer, car il paraît que le fkih Si Fedoul s'intéresse assez peu aux choses de l'autre monde, que ses mœurs sont tout ce qu'il y a de plus oriental, et que les objets devant lesquels il reste des heures entières en contemplation dévote n'ont absolument rien de la pureté du paradis. Quoi qu'il en soit, dès que nous l'aperçûmes s'avançant discrètement derrière le grand-vizir, nous reconnûmes en lui un homme très supérieur à tous ceux que nous avions vus jusque-là au Maroc. Cette première impression était juste, elle n'a pas été démentie.

Au départ du grand-vizir et de Si Fedoul, nous commençâmes à nous promener autour de la maison. Une agréable surprise nous y attendait, surprise bien grande, en vérité, car nous étions convaincus que, durant tout notre séjour à Fès, nous ne verrions pas d'autres femmes que celles que nous avions aperçues, souriant à notre approche, en entrant dans la ville. Au lieu de cela, à peine étions-nous dans le jardin, que toutes les terrasses des environs, — et il y en avait un grand nombre, puisque nous dominions un des plus vastes quartiers de la ville, — se couvrirent de curieuses qui

venaient observer les roumis. Les unes s'avançaient hardiment, nous regardaient sans hésiter, nous adressaient même des saluts et des gestes pleins de provocations. Les autres se cachaient à moitié, faisaient semblant de fuir, puis revenaient avec plus de hardiesse et riaient aux éclats, fières de leur bravoure. Toutes montaient et descendaient à travers leurs terrasses, circulant de maison en maison avec une incroyable agilité. Comme les maisons se touchent presque complètement, mais sont de hauteurs inégales, et comme, dans la même maison, il y a plusieurs terrasses différemment élevées, il faut, pour passer de l'une à l'autre, se livrer à de véritables exercices de gymnastique. Ces exercices peuvent se faire avec grâce : en grimpant sur un mur, il n'est pas difficile de laisser voir une jambe fine, un pied bien cambré : en s'attachant à une pierre pour s'aider dans l'ascension, il n'est pas moins aisé de laisser apparaître, jusqu'à la naissance de la poitrine, un bras plus ou moins arrondi : il suffit d'avoir des manches larges, et Dieu sait si celles des femmes de Fès le sont ! Les courbes les plus mystérieuses, les formes les plus délicates du corps transparaissent sans trop de peine sous les voiles qui les cachent ou qui les trahissent, lorsqu'on se couche sur le bord d'une terrasse ou qu'on s'y penche, sous prétexte d'observer ce qui se passe dans la rue, chose bien intéressante à certains momens. Nous pensions ne rien voir des femmes de Fès, ne rien apprendre sur elles : c'était compter sans les terrasses ! Au premier coup d'œil, nous comprîmes le parti qu'on pouvait en tirer, et nous braquâmes dans leur direction toutes nos lorgnettes. Ce fut d'abord un sauve-qui-peut général : ces étranges instrumens que nous portions sur le visage n'étaient-ils pas des engins du diable, remplis de maléfices ? Ne risquaient-ils pas de lancer le mauvais œil ? Peu à peu cependant la terreur se calma ; une femme revint, puis deux, puis trois, puis vingt, puis cent. Et, pendant les vingt et un jours que nous avons passés à Fès, il en a toujours été de même. Nous étions sûrs que, vers le coucher du soleil, au moment où les maris vont à la mosquée pour la prière du soir et s'attardent en route pour causer avec de saints marabouts sur les perfections du Dieu unique, leurs femmes couvraient les terrasses. Aussi étions-nous à notre poste, assis sous de frais orangers, surprenant toutes sortes de détails de la vie des *fassyat* (c'est ainsi que se nomment les femmes de Fès), distinguant beaucoup de particularités curieuses, pénétrant même quelques secrets d'un intérêt plus ou moins piquant.

Pour être absolument sincère, je dois dire que tout n'était pas plaisir sans mélange dans ces observations journalières. J'ai souvent pensé que si un naturaliste se mêlait tout à coup de décrire à

sa manière ces scènes d'Orient jusqu'ici enveloppées d'une si belle poésie, il ne lui serait pas impossible d'en tirer des tableaux capables de donner des nausées à l'Occident tout entier. Parmi les femmes qui venaient se faire regarder par nous ou nous regarder, il y en avait de tous les âges, et par malheur on sait ce que deviennent en vieillissant les femmes d'Orient. Celles de Fès conservent jusque dans la maturité la plus avancée leur agilité à grimper sur toutes les sallies des terrasses : par habitude sans doute ou par nécessité, elles conservent en même temps cette facilité aux indiscrétions de costume ou de gymnastique qui, charmantes dans la jeunesse, deviennent plus tard révoltantes. Que de manches entr'ouvertes, que de robes flottantes nous ont causé d'amères déceptions! Généralement les femmes de Fès sont fort jolies de visage; elles ont des yeux magnifiques et des traits délicats, qui ne se flétrissent pas trop vite, qui prennent plutôt avec l'âge je ne sais quoi de ferme et d'imposant. Mais il faudrait s'en tenir au visage. Même dans leur jeunesse, elles laissent beaucoup à désirer pour la perfection d'un attrait que Mme de Sévigné prisait à si haut prix qu'elle engageait toujours sa fille à le soigner plus que tous les autres. Leur gorge n'est point d'une beauté impertinente, c'est, au contraire, une beauté penchée qui abuse quelque peu de la modestie. Et chose triste, à mesure qu'elle s'incline davantage, le reste du corps prend des formes outrageusement arrondies. Je pourrais développer ce sujet affligeant si j'étais naturaliste. Mais, Dieu merci! je ne le suis pas. C'est uniquement par acquit de conscience, par scrupule d'historien, que j'ajouterai qu'à mesure que les femmes de Fès s'habituaient à nous, elles semblaient oublier sur leurs terrasses que nous étions là pour surprendre ce qui s'y passait. A la fin, elles ne se gênaient plus du tout. Nous les voyions, bien malgré nous, procéder en commun à leur toilette et s'aider, non-seulement à arranger leurs cheveux, mais à opérer sur leurs têtes respectives certaines chasses nécessaires, paraît-il, dans une contrée aussi chaude et aussi peuplée, et nous pouvions nous rendre compte par nos propres yeux, aidés de lorgnettes, de leurs habitudes les plus intimes.

Mais cette part faite au naturalisme, j'en viens à ce que cette vue constante des terrasses de Fès avait, dans l'ensemble, de séduisant. Les femmes y habitent une partie de la journée : elles y sont le matin, jusqu'à ce que la chaleur y soit fatigante à supporter ; alors elles descendent dans les appartemens, préparent le repas et font la sieste tant que le soleil reste trop haut sur l'horizon ; dès qu'il commence à décliner, elles remontent sur les terrasses, où elles se livrent à tous les travaux du ménage. C'est là que celles qui sont pauvres préparent le couscoussou, lavent leur linge et celui de la famille, le

font sécher et le replient avec soin, seule manière de le repasser. C'est là que celles qui sont riches s'étendent sur des coussins, se promènent, reçoivent leurs amies, dévident quelques écheveaux de soie pour se désennuyer. La terrasse tient une telle place dans leur vie qu'elles ont, à Fès, une coiffure particulière pour les heures où elles y demeurent. Cette coiffure, qu'on ne voit qu'à Fès, qui n'est portée dans aucune autre ville du Maroc, et qui, à Fès même, est réservée aux femmes mariées, est ce que j'ai remarqué de plus original et de plus joli durant tout mon voyage. Dans notre première promenade au jardin, nous avions cru que presque toutes les femmes qui nous apparaissaient sur les terrasses portaient des mitres d'or brillant aux rayons du soleil du soir. C'était étrange, tout à fait imprévu et délicieux. A y regarder de plus près, la coiffure des femmes de Fès n'est pas une mitre, car elle n'est pas pointue au milieu ; ou du moins c'est une mitre élargie sur les côtés et qui se termine au sommet en une ligne courbe fort élégante. On la nomme *hantouze*, et voici de combien d'objets divers elle se compose. La femme doit être coiffée en bandeaux plats, avançant légèrement sur le front. Pour assujettir ses cheveux et maintenir les bandeaux, on place d'abord sur sa tête un voile en tulle noir, terminé aux deux extrémités par des bandes d'or très larges : cette résille d'un genre particulier s'appelle *cherbia*. Sur la *cherbia* on dispose une couronne en soie rouge, matelassée, aux deux extrémités de laquelle se dressent des pointes également matelassées et suffisamment élevées : c'est l'*hantouze* proprement dite, elle est retenue derrière la tête par un fil élastique qui passe sous le chignon. On étend sur l'hantouze deux bandeaux brodés d'or nommés *hafidas*; enfin, sur les hafidas, on arrange avec art deux foulards de soie tissée d'or, nommés *sebnias*, qui recouvrent complètement l'hantouze et retombent en plis légers dans le dos. On peut varier indéfiniment la manière d'arranger les sebnias : tantôt ils sont de couleur différente, et suivant qu'on les met l'un au-dessus de l'autre ou en diagonale, l'hantouze est divisée horizontalement ou transversalement en deux parties rouges ou vertes, ou jaune et noire, ou bleu et or ; tantôt, au contraire, le second sebnia recouvre purement et simplement le premier, et l'hantouze n'a qu'une couleur, mais présente un aspect plus ferme et plus résistant. De quelque manière que soient posés les sebnias, lorsque la coiffure est terminée, on relève les deux côtés de la cherbia, de manière que ces bandes d'or retombent directement sur les épaules, semblables aux ornemens qui pendent aux oreilles des sphinx égyptiens. Cet ensemble si compliqué et qu'on croirait si lourd est tout à fait joli. Il encadre admirablement les têtes sévères des femmes âgées, et rien n'est plus charmant que de voir un jeune visage émerger, comme

d'une brillante auréole, de cette mitre ou de cette tiare aux plis flottans et aux reflets dorés.

Parfois on place un diadème sur l'hantouze; mais c'est une faute de goût, que ne se permettent que les femmes légères ou celles qui veulent étaler leurs richesses. L'hantouze, étant une coiffure de terrasse et d'intérieur, est assez décorée par elle-même. On réserve le diadème pour les toilettes de fêtes et de soirées; alors on le dispose dans les cheveux, et toutes les parties de l'hantouze disparaissent. J'ai dit que les femmes mariées seules portaient l'hantouze. Les jeunes filles ont un simple foulard noué derrière la tête, ou une sorte de bandeau sur le front. Le reste du costume est commun aux femmes mariées et aux filles. Il se compose d'abord d'une première chemise ou *mansouria;* au-dessus de la mansouria est une chemise de drap ou *cafetan;* sur le cafetan se place une chemise transparente qui en laisse voir la couleur et qu'on nomme *mansouria reguiga;* quand cette chemise est en tulle, elle se nomme *tfina;* autour de la taille s'enroule une ceinture très large, plate et le plus souvent richement brodée, qui s'appelle *azem;* ajoutez à cela de gros pantalons de drap rouge ou bleu appelé *serouel*, des *rgilets*, c'est-à-dire des espèces de bas en toile de coton, avec de gros plis pour dissimuler la chemise aux yeux des passans, quand des femmes sortent dans la rue, et les babouches appelées *belgha*, et vous aurez tous les objets dont se compose la toilette d'une femme de Fès. Il n'est pas besoin de dire que les rgilets disparaissent sur les terrasses, et que les jambes restent nues dans les babouches. Dans la rue, les femmes sont enveloppées d'un grand voile qui les cache entièrement; sur les terrasses, elles n'ont que le costume dont je viens de parler. Leurs bras sont nus, avec quelques bracelets, et les manches du cafetan et des mansourias sont arrondies, évasées et élargies comme celles de certains surplis. Pour les relever avec élégance et les faire retomber sur le dos avec la légèreté d'ailes frémissantes, les femmes se servent d'une sorte de cordon bleu ou vert qui se croise sur leurs épaules et passe sous leurs bras. Ce cordon, qui maintient leur buste droit, donne lieu à toutes sortes de mouvemens rapides et gracieux soit que les femmes lèvent le bras pour le faire retomber, soit qu'elles l'agitent doucement pour secouer les plis flottans de leurs manches qui ondulent autour d'elles.

Parmi toutes les femmes que nous regardions, le soir, dans les rayons du soleil couchant, s'étonnera-t-on qu'il y en eût une pour laquelle toutes les autres furent bientôt dédaignées? Elle était très jeune; c'était une enfant, à peine une jeune fille; et pourtant elle était déjà mariée, puisqu'elle portait une hantouze rose sur sa pe-

tite tête mutine, vers laquelle tous nos yeux et toutes nos lorgnettes étaient sans cesse dirigés. Elle avait quatorze ans, quinze ans au plus. Nous apprîmes son histoire. D'origine chérifienne, elle était l'aînée de deux sœurs, ce qui lui valait le surnom de *El Kébira*, la grande, lequel ne convenait guère à un petit être aussi frêle, aussi frais, aussi mobile et léger qu'elle; son vrai nom était *Saâdia*, Fortunée, et, sans savoir s'il était justifié, nous pensions tous qu'il aurait dû l'être. Saâdia avait inspiré une vive passion à un homme jeune, mais déjà marié; et, comme elle était cherifa, qu'elle ne pouvait pas partager avec une femme d'un rang inférieur au sien, celui-ci avait été forcé de divorcer pour l'épouser. Je crois d'ailleurs qu'il était beau, l'ayant vu un jour quelques minutes, je vais dire tout à l'heure comment. Saâdia n'avait pas tardé à s'apercevoir que nous la préférions à toutes ses voisines, à toutes ses compagnes; naturellement, elle en profitait pour nous agacer par les plus grandes coquetteries. Au début, elle ne semblait pas faire grande attention à nous. Elle montait en sautillant sur sa terrasse, en gagnait vite l'extrémité, et, regardant vers le couchant, faisait à une personne inconnue, de ses petits bras frais et ronds, de ses mains gracieuses, des signes précipités; c'étaient des baisers, c'étaient des saluts sans fin. Peut-être ce délicieux manège était-il tout simplement à l'adresse de son jeune et tout nouveau mari allant à la mosquée, car, à Fès comme ailleurs, dit-on, bien des ménages débutent par l'amour. En tous cas, au bout de quelques jours, Saâdia commença à expédier un peu vite ses saluts et ses baisers vers le couchant, et, dès qu'ils étaient expédiés, elle se retournait vers nous, elle souriait et avançait cachée derrière le rebord de la terrasse. Elle laissait à peine passer le haut de son hantouze, jouissant de notre déception. Quand elle en avait bien joui, elle se montrait peu à peu, passant son front, puis ses yeux, puis sa bouche, puis toute sa tête, puis tout son buste au-dessus du mur, qui s'animait aussitôt. Elle était parfaitement brune, avec de grands yeux noirs très peu allongés par le k'hol, des traits d'une délicatesse enfantine, une bouche mince, petite et rouge, une expression de gaîté et de jeunesse ravissantes. Rien n'était plus amusant que de la voir, et, certainement, nous ne faisions nous-mêmes que l'amuser. Elle s'accoudait sur le mur, mettant ses mains à demi fermés sur ses yeux pour imiter nos lorgnettes, ce qui nous valait de contempler à notre aise deux bras encore incomplètement formés, mais déjà bien jolis. Elle répondait à nos signaux, ou fuyait lorsqu'il lui plaisait d'avoir l'air de les trouver déplacés. Toutefois elle revenait vite s'asseoir à quelque distance pour que nous pussions admirer la beauté de sa toilette, son caftan rouge transparaissant sous sa fine tfina, sa large

ceinture entourant une taille élancée, ses babouches minuscules s'agitant sur un coussin. Parfois, nous tâchions de la photographier dans une de ses charmantes poses. Mais, s'imaginant que nous lui lancions un maléfice, elle s'évadait aussitôt comme un oiseau qu'effraie le moindre geste. Elle mettait alors plus de temps à revenir; elle revenait cependant, entraînée sans doute par une irrésistible coquetterie. Lorsqu'un seul de nous la regardait, elle était encore plus coquette, bien que d'une autre manière : elle ne remuait plus constamment, elle restait en place, appuyée sur le mur, les yeux perdus dans le vague, ou, à demi étendue sur un divan, elle semblait dormir. Elle aimait aussi à se donner une contenance en dévidant de la soie dorée sur un écheveau qui tournait avec une rapidité vertigineuse dans ses mains aussi adroites que petites. Nos imaginations tournaient aussi vite; c'était bien réellement une de ces poétiques apparitions comme on aime à en rêver quand on songe à l'Orient et qu'on ne le connaît pas!

Une semaine environ avant notre départ, Saâdia était sur sa terrasse; nous la regardions plus tristement, pensant que bientôt nous ne la regarderions plus. Pour elle, qui ne savait pas nos projets, elle souriait toujours, courant d'un bout à l'autre de sa maison, prenant et laissant son écheveau, se livrant à mille mutineries, aux mille riens journaliers. Il me semble me rappeler qu'elle avait négligé, depuis quelques jours, de faire des gestes au couchant, d'envoyer des baisers vers l'inconnu. Tout à coup, nous vîmes apparaître auprès d'elle un jeune Arabe, que nous n'eûmes pas le temps de regarder beaucoup, car il descendit aussitôt avec Saâdia, mais dont le visage nous sembla noble et fier. Était-ce le mari? Une vague inquiétude s'empara de nous. Il était possible que ce fût lui et que, s'apercevant des négligences de sa femme qui ne lui envoyait plus des témoignages d'amour et de regret au moment où il partait pour la mosquée, il eût renoncé pour une fois à la prière afin de venir voir ce qui se passait dans son ménage. Nous maudissions une impiété si malencontreuse! Nous n'avons jamais pu savoir si nos suppositions étaient exactes. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que pendant la dernière semaine de notre séjour à Fès, nous avons eu beau revenir sous les orangers pour contempler sa terrasse vide, jamais Saâdia ne s'y est montrée, même une seconde, jamais nous ne l'y avons aperçue souriant à notre admiration et laissant tomber, de ses grands yeux noirs, le seul rayon de grâce et de poésie féminine que j'aie jamais entrevu en Orient.

GABRIEL CHARMES.

LES

ARAIGNÉES

A côté des pages remplies des aventures des héros et des héroïnes de romans, qui amusent, égaient ou passionnent les gens qui recherchent la simple distraction de l'esprit; tout près des écrits concernant des personnages historiques, récits faits pour captiver les âmes avides de s'instruire des événemens qui ont troublé, élevé ou abaissé les peuples ; à la place même où s'étalent des narrations de voyages divertissantes ou instructives, où se traitent de graves questions économiques qui intéressent le sort des nations civilisées, nous venons parler d'un sujet que la foule dédaigne, méprise, abomine. Il faut compter sur le sens délicat et sur la curiosité de la plupart des lecteurs de la *Revue*, nous y comptons. Il y a dix ans, on lisait une histoire des fourmis, les bêtes les plus laborieuses comme les plus sociables de la création (1). Ne voudra-t-on pas aujourd'hui connaître un peu la vie des bêtes les mieux douées sous une infinité de rapports et les plus insociables qu'il y ait au monde : les araignées ?

En général, ces êtres inspirent répugnance ou aversion aux personnes qui n'arrêtent guère le regard sur de chétives créatures; au contraire, ils émerveillent, séduisent, ravissent les observateurs de tous les genres. La raison de la répugnance demeure parfaitement obscure dans l'esprit de ceux qui éprouvent ou manifestent

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1875.

une antipathie. Bêtes venimeuses, dira-t-on, dangereuses même, assure-t-on en différens pays. Certes, les araignées ont un venin qui sert à tuer les insectes dont elles font leur nourriture. Nous pouvons affirmer que, au moins en Europe, nulle espèce n'est à craindre pour l'homme. Sans doute, on sera fondé à blâmer la tenue d'une maison hantée par les araignées; il s'agit d'hôtes incommodes, on s'en débarrasse. La part de désagrément due à l'espèce qui s'installe trop volontiers dans les habitations étant justement mesurée, il convient de relever les traits qui rendent si intéressant le monde des araignées. Animaux ne vivant que de proie, ils ne sauraient provoquer le dégoût que fait naître la recherche de certains genres d'alimens. Animaux insectivores, ils contribuent à la destruction des bêtes nuisibles à nos végétaux cultivés; c'est bonne fortune pour le propriétaire si dans le verger ou dans le vignoble les araignées sont nombreuses. Les particularités de la conformation extérieure et mieux encore l'organisation interne, dénoncent des êtres d'une perfection qui ne cesse d'étonner les investigateurs et qui doit inviter à la curiosité tous ceux qui tiennent en estime la connaissance des phénomènes de la vie.

Cependant, parfois, dans le monde où l'on s'inquiète peu des humbles et des faibles, l'attention s'éveille sur les araignées. On se prend d'admiration pour les tissus fins et délicats qu'elles confectionnent. Dans l'antiquité grecque, où la poésie florissait dans toutes les circonstances, on attribuait à l'araignée, en considération de son travail, une noble origine. Une jeune Lydienne, la gentille Arachné, incomparable dans l'art de tisser, n'avait pas craint de défier Minerve. Aussitôt punie de son imprudence et de son audace, la gracieuse artiste, dit la fable, condamnée à perdre toutes les séductions de la femme, avait été changée en araignée. En perdant les séductions de la femme, elle conservait son nom et ses talens. Dans les temps modernes, on se laisse entraîner par un courant sympathique en songeant au prisonnier au fond de son cachot ayant pour amie, pour consolation, une araignée qui vient à son appel. Chacun se plaît à voir par la pensée le captif de la Bastille, Pellisson, trompant l'ennui de la journée en considérant de longues heures l'animal qui avait tendu sa toile contre la lucarne de sa misérable cellule.

I.

Dans les deux hémisphères, de la zone torride aux régions les plus froides, vivent des araignées. Sur toute terre, instruits ou ignorans, les hommes distinguent ces êtres, qui frappent par un aspect singulier en même temps que par des aptitudes et des mœurs d'une

certaine étrangeté. Sous les tropiques, se rencontrent les espèces les plus grandes comme les plus favorisées par la fraîcheur du coloris; sous les climats froids ou tempérés, habitent les espèces ou de petite taille ou de nuances sombres ; — elles ont d'autres titres que la parure à notre attention.

A s'en rapporter aux méthodes des naturalistes, les araignées composent un ordre de la classe des arachnides : ce sont les aranéides, une division si bien caractérisée, si parfaitement circonscrite, qu'en la nommant, elle se trouve suffisamment désignée. Chez ces animaux la tête et le corselet sont confondus en une seule masse; en dessus, c'est une sorte de bouclier dorsal qui, vers la partie antérieure, supporte les organes de la vision. D'ordinaire, les yeux sont au nombre de huit, mais, selon les types, ils sont fort diversement groupés. Un aimable observateur, Walckenaer, très connu dans le monde des lettres par ses études sur La Fontaine et sur Mme de Sévigné, eut l'idée de considérer les particularités dans la disposition des yeux comme des signes propres à faire distinguer les familles et les genres parmi les araignées ; — c'était tout au commencement du siècle. Il y a une vingtaine d'années, on alla plus loin; de remarquables coïncidences entre la disposition des yeux et les habitudes des espèces avaient été saisies. Après avoir beaucoup observé, avait jailli une nouvelle clarté. Désormais, la disposition des yeux étant reconnue chez une araignée, même une espèce étrangère dont la vie reste ignorée, on saura déclarer avec certitude les conditions d'existence de l'animal; à peu près, comme si telle araignée disant : Regarde mes yeux, le naturaliste, tout de suite, répondait : Tu vis errante, tu es une chasseresse; certes, tu n'es pas une recluse qui, dans l'ombre, dissimule sa présence, ou une fileuse solitaire accroupie sur sa toile. Les yeux ne roulent pas dans une orbite comme chez l'homme, les cornées étant simplement une partie tégumentaire qui demeure transparente. L'immobilité est une imperfection relative, un défaut; mais il y a une compensation; le nombre des organes diversement orientés supplée au défaut de mobilité et le mode de dispersion ou de groupement des organes répond aux nécessités de la vue de l'animal.

Bêtes silencieuses, les araignées, n'ayant jamais à répondre à un appel, doivent être inhabiles à discerner les sons. Des particularités de leur conformation achèvent d'en donner l'assurance. On s'étonnera de l'assertion; il a été si souvent question du penchant des araignées pour la musique! Rien ne paraît plus charmant que d'attribuer ce goût délicat à de pauvres créatures fort dédaignées. Cependant, c'est pure illusion et le vrai seul nous importe. Au bruit des violons et des pianos, on vit des araignées descendre des hau-

teurs et l'on crut qu'elles voulaient prendre leur part du concert. C'est loin sans doute de la réalité. Les toiles éprouvent des trépidations sous le choc des ondes sonores : les fileuses, remplies d'inquiétude, quittent la place et courent au hasard, affolées par la peur.

Au-dessous du front s'avancent deux grosses pièces armées d'un crochet mobile ; ce sont les antennes-pinces, qui logent une glande vénénifique avec son conduit aboutissant près de la pointe du crochet. Tous ceux qui ont regardé l'araignée prenant une mouche auront remarqué comment elle s'empare de sa victime et la pique de façon à la tuer avant de la porter à sa bouche. Au bord de l'orifice buccal de ces êtres qui vivent de matières fluides n'existe qu'une simple languette, et en arrière deux palpes, sortes de pattes-mâchoires toujours très développées.

Tout le monde sait, croyons-nous, que les araignées ont quatre paires de pattes, ce qui les différencie bien nettement des insectes, où il n'y en a jamais plus de trois paires. A l'extrémité, ces membres supportent des crochets, et ces crochets, chez la plupart des espèces, sont des instrumens de travail d'une étonnante perfection. On jugera de leur valeur quand bientôt nous allons voir à l'œuvre nos admirables ouvrières. Le corps et les membres sont couverts de poils, de fin duvet, d'épines plus ou moins fortes. Ce sont des organes de tact, parfois d'une exquise sensibilité, implantés dans la peau ; poils, épines et duvet transmettent les impressions reçues par le moindre attouchement. A soumettre au microscope les poils fins d'une araignée, on éprouve des surprises. Ces duvets, qu'on distingue à peine à la vue simple, se montrent tout frangés, tout barbelés ; volontiers, on les prendrait pour des plumes d'une incomparable délicatesse. En considérant la netteté habituelle du vêtement, qui retiendrait si aisément les grains de poussière, on demeure assuré que les araignées ne le cèdent à personne au monde pour les soins de la toilette. Leurs longues pattes munies de griffes rendent un office qui ne laisse rien à désirer. A l'extrémité du corps, se trouvent des tuyaux articulés, mobiles ; la paroi est solide, résistante, le bout est tronqué avec une surface membraneuse, criblée de trous. C'est par ces ouvertures microscopiques que s'échappe la liqueur qui, durcie au contact de l'air, devient le fil propre à la confection de la toile ou du cocon. Ce fil, qu'on prend en exemple pour la finesse, est donc formé de nombreux brins qui s'accolent au sortir de la filière. Par l'égalité, la délicatesse, la résistance, le fil d'araignée offre des qualités incomparables. L'astronome, afin de multiplier ses observations au passage des étoiles devant l'objectif, divise le champ de la lunette au moyen de fils dont les distances

calculées permettent la détermination du temps. A tel usage seuls les fils d'araignées présentent tous les avantages que recherche l'observateur du ciel. L'idée de donner un emploi industriel à la soie des araignées s'est souvent reproduite. On était en 1710 ; M. Bon, premier président de la Chambre des comptes de Montpellier, prenait des peines infinies pour recueillir et utiliser la soie de nos petites araignées d'Europe ; il avait réussi à en faire fabriquer des bas et des mitaines. Ces objets furent adressés à notre Académie des sciences. Réaumur, chargé du rapport, déclare que « l'Académie l'a vu avec le plaisir que lui donnent les choses curieuses, mais l'attention particulière qu'a cette compagnie à ce qui regarde le bien public ne lui permet pas d'en rester là. » Le savant se préoccupe tout d'abord de savoir s'il ne sera pas trop malaisé de réunir quantité d'araignées et de les nourrir en captivité. Il songe ensuite à reconnaître si la matière textile mérite qu'on en recommande l'emploi. A ces propositions Réaumur ne voit que difficultés. Il estime que « toutes les mouches du royaume suffiraient à peine à nourrir assez d'araignées pour faire une quantité de soie peu considérable ; » restait, il est vrai, la ressource d'une infinité d'insectes dont s'accommodent les habiles fileuses. L'illustre naturaliste constate l'impossibilité de tenir captives les araignées, qui se dévorent entre elles, et l'embarras de garder chaque individu en cellule. Il en vient à croire que la soie des cocons de l'araignée des jardins pourrait seule être utilisée, mais la quantité qu'on en obtiendrait serait insignifiante. Réaumur compte, en effet, qu'il faudrait 663,552 araignées pour fournir une livre de soie. Appréciant avec éloge les soins de M. Bon, l'Académie ne jugea pas qu'on dût profiter de la découverte.

De temps à autre, des essais du même genre ont été renouvelés sans meilleur résultat. Parfois, on s'efforça d'éveiller l'intérêt sur la matière plus belle et plus abondante que produisent les grandes espèces des contrées tropicales ; les voyageurs n'en ayant jamais rapporté que des échantillons, il n'y avait rien à tenter en fait d'opérations industrielles. La soie des araignées est bientôt salie par la poussière ; des amateurs errant à travers les savanes des pays chauds, trouvèrent aisément le moyen d'en obtenir d'une parfaite pureté. Les fileuses ont toujours un fil qui s'échappe de leurs filières. On saisit ce brin et on l'enroule autour d'une carte ou d'un morceau de bois. De la sorte, on réussit à se procurer une quantité très notable d'une soie exquise par sa finesse, par son lustre, par sa couleur d'un jaune brillant. Le sujet, rendu à la liberté, ne paraît pas souffrir de l'épreuve, et son économie répare vite sans doute la perte qu'elle a subie. En traitant de la même façon un

nombre d'individus, on parvient à récolter une grande masse de matière propre à la confection de menus objets de toilette. Il n'est guère possible d'espérer de plus gros profits de la soie des araignées.

L'organisation interne est faite pour être admirée bien plus encore que les parties externes. A peine cependant si nous croyons possible d'en indiquer ici les traits les plus essentiels. En vérité, il faudrait entrer dans de trop longs détails pour parler d'un appareil musculaire d'une puissance dont on trouve peu d'exemples dans le règne animal, assurant à merveille la précision et l'agilité des mouvemens; d'un système nerveux dont l'énorme développement explique des facultés d'ordre supérieur; d'un estomac d'une construction extraordinaire qui répond à un régime exclusivement composé de matières fluides. Il est écrit que les araignées respirent par des poumons. Elles ont une respiration aérienne, mais les organes qui servent à cette fonction présentent une structure fort différente de celle des poumons de l'homme. Qu'on se figure, dans des proportions bien exiguës, des poches membraneuses contenant des sachets aplatis, empilés comme les feuillets d'un livre; dans l'épaisseur des parois s'infiltre le sang; dans l'intérieur pénètre l'air et, ainsi observés sous l'eau, les petits sacs apparaissent comme autant de lames d'argent qui communiquent avec l'extérieur par des fentes situées à la base du ventre. Il y a chez les araignées un cœur et un appareil de la circulation du sang des plus complexes. Le cœur, placé à la face dorsale, est d'une idéale construction anatomique, et longtemps échouèrent les tentatives des investigateurs pour découvrir les vaisseaux qui portent le sang à la périphérie du corps. On sait que le sang est incolore; il faut donc, pour voir les vaisseaux et les suivre dans leur trajet, les remplir d'une injection colorée. Il y a environ quarante ans, par un jour d'été, un jeune naturaliste, n'ayant à sa disposition que les araignées de notre pays, dont chacun connaît la taille, parvint à remplir les principales artères; mais ce n'étaient que les principales; un premier succès qui donnait l'espoir d'un succès complet si l'on pouvait opérer sur une des grandes espèces des contrées tropicales. Un moment s'offrit l'occasion. Une des plus grosses araignées connues, provenant de l'Amérique du Sud, avait été acquise au Muséum d'histoire naturelle. Le sujet était plein de vie; c'était une bonne fortune. On avait entre les mains la possibilité d'acquérir la connaissance, dans toute une classe d'êtres, d'un appareil organique de première importance; la possibilité à condition de réussir une opération singulièrement délicate.

Le naturaliste avait contemplé l'araignée américaine pendant plusieurs jours, agité par l'espoir d'un succès, tourmenté par

l'idée d'un échec. La bête s'affaiblissant, il devenait temps d'opérer le sacrifice. Une goutte d'éther lui fit perdre le mouvement sans lui ôter la vie. Alors, immobilisée dans une cuvette remplie d'eau et le cœur mis à découvert, sa paroi fut percée de la pointe d'une aiguille : par l'imperceptible ouverture fut introduite l'extrémité de l'instrument, chargé d'un liquide jaune de chrome. L'injection poussée avec une force modérée, se remplirent de la façon la plus heureuse tous les vaisseaux artériels jusque dans leurs plus extrêmes ramifications. C'était saisissant, merveilleux, comparable à ce qui se voit dans les organismes les plus parfaits. On obtint plus tard d'autres individus vivans de la même espèce : l'étude des veines fut poursuivie ; il fut constaté par quel mécanisme élégant le sang remonte des poches pulmonaires, situées à la face ventrale, au cœur, occupant la face dorsale. C'est un ravissant jeu de pompe foulante exécuté par des instrumens d'une infinie délicatesse et d'une puissance dont aucune machine d'invention humaine ne permet la comparaison.

Les araignées sont en général très fécondes, et pourtant on ne voit pas, en divers pays, leur population augmenter d'une manière sensible. La fécondité est toujours en rapport avec la multitude des dangers qui menacent les individus. Les bêtes habiles à tendre des pièges sont faites, surtout dans le jeune âge, pour tenter la gourmandise des oiseaux et des insectes carnassiers. Toutes, sans exception, pondent des œufs. De ces œufs sortent des êtres ayant déjà les formes et l'aspect des parens. Mères presque incomparables par les soins, la vigilance, le dévoûment, les araignées ne témoignent de sentiment que pour leur progéniture. Dès l'instant que les petits sont en état de quitter la mère, loin de jamais se rapprocher, ils s'isolent. Tant que la maternité la laisse sans préoccupation, l'araignée ne vit que pour elle-même, étrangère à l'existence de tout autre individu de sa race, qu'elle dévore impitoyablement s'il se trouve à sa portée. Dans un pareil monde, en vérité, il n'y a pas d'amours. On croirait les femelles absolument indifférentes. Un mâle désire-t-il contracter mariage, c'est avec des précautions inouïes qu'il procédera, tant il a conscience d'être mal accueilli. Enfin, s'il est adroit, il y aura une étreinte d'un instant, et, tout aussitôt, profitant de ses jambes, plus longues que celles d'une épouse féroce, il se dérobe au plus vite. Sa faiblesse relative en ferait une victime. Pauvre mâle ! lui, ne connaît pas les joies de la paternité, mais il renouvelle sans doute les courts instans de plaisir, car les deux sexes sont représentés de la façon la plus inégale, les femelles étant dix ou vingt fois plus nombreuses que les mâles.

Les faits qui viennent d'être rapportés s'appliquent à la gé-

néralité des araignées. Mais les différens types fournissant l'exemple d'industries, d'aptitudes et de mœurs d'un caractère spécial, il faut donc s'attacher aux histoires particulières.

II.

Est-ce à la lisière de la forêt où s'élèvent de beaux arbres, dont les troncs montrent une écorce plus ou moins fendillée, est-ce dans la campagne, où se dresse un mur quelque peu crevassé, en pareils lieux, on peut s'attendre à voir d'intéressantes créatures et à surprendre des scènes curieuses, surtout dans les journées chaudes de l'été, lorsque brille le soleil. De petites araignées sont éparses, quelques-unes réunies en groupes et ne manifestant aucune hostilité les unes contre les autres. Qu'elles sont donc jolies les mignonnes ! D'une vivacité charmante, elles recherchent la plus vive lumière. Elles ont des parties du corps tantôt lisses et brillamment colorées, tantôt ornées de dessins réguliers, élégans, que forme une fine pubescence blanche, jaune ou rouge. L'amateur essaie de s'emparer d'une de ces bêtes gracieuses, mais le voilà désappointé. La petite araignée fait un bond prodigieux; elle est loin. C'est une sauteuse; elle appartient au groupe que les naturalistes ont appelé les *saltiques*. Au milieu des singularités de la nature, on est saisi de certains rapports de physionomie entre des êtres d'organisation fort dissemblable. Ce sont des ressemblances faites sans doute pour tromper un ennemi comme elles trompent un observateur inexpérimenté. Beaucoup de saltiques semblent vêtues du costume des insectes hyménoptères qu'on nomme les mutilles; d'autres espèces ont l'aspect de fourmis. Peut-être, à la faveur de ce déguisement, échappent-elles plus aisément à la poursuite des animaux voraces. Ne produisant qu'une faible quantité de soie, les saltiques s'établissent dans une crevasse de muraille, dans une fissure d'écorce, sous un abri formé par des branchages, et d'un tissu lisse ou floconneux se constituent une loge. Au moment de pondre, la saltique s'enferme dans sa coque; l'espèce pauvre dépose ses œufs sans autre couverture; l'espèce un peu plus fortunée les enferme dans un sachet à parois minces et presque diaphanes.

Incapables de tendre des pièges, les saltiques sont des chasseresses qui jeûnent si le temps est mauvais; sortant de leur retraite quand les jours sont propices, elles se répandent aux alentours. Pourvues d'yeux occupant toute la largeur de la région céphalique, les uns assez petits, les autres d'un volume énorme, avec sûreté elles sondent l'espace, explorant avec lenteur. Un moucheron est-il en vue, l'araignée fond sur la proie avec une rapidité vertigineuse. Rarement elle le manque, tant elle a bien mesuré la distance; mais

eût-elle commis une faute, il ne lui arrivera aucun mal; au point de départ, elle a fixé un fil qui se déroule pendant sa voltige; elle ne tombera donc point à terre, elle n'ira point se heurter contre un corps dur capable de la blesser. Un instant suspendue, elle saura bien reprendre la place qu'elle veut occuper.

Dans tous les mondes, il y a des riches et des pauvres; il en est ainsi parmi les araignées. Les unes disposent d'une immense quantité de matière textile qui sans cesse se renouvelle; les autres n'en produisent que bien peu. Ces dernières n'ayant pas le moyen de construire des retraites, de tendre des pièges, ont pour toute demeure les cavités qu'elles rencontrent sous les pierres, sous les feuilles mortes ou dans les troncs d'arbres et dans les murailles. Chasseresses pour les exigences de la vie, elles parcourent les campagnes, guérets brûlés du soleil ou prairies humides; plusieurs d'entre elles se plaisent au bord des eaux, même sur les plantes aquatiques, où elles trouvent aisément à s'emparer de quelque proie, grâce à l'agilité de leurs mouvemens. Telles sont les *lycoses*. En nos pays, c'est-à-dire dans l'Europe centrale, les espèces de petite taille et de couleur sombre n'ont rien pour charmer les regards, et personne n'y porte attention. Cependant, à certains jours, l'observateur un peu avisé, le penseur méditatif, s'arrête à la vue de la lycose qui traverse rapidement le chemin ou cherche à se dérober parmi les herbes. La bête faible et craintive porte sur son vêtement noirâtre une petite coque ronde d'une entière blancheur; — c'est le sachet contenant les œufs. A confectionner la petite bourse, l'araignée a dépensé toute la soie dont elle disposait. Mère d'une vigilance incomparable, n'ayant pas de domicile, sa ponte effectuée, bien protégée entre les parois soyeuses de la coque, elle n'abandonne pas un instant le berceau de sa progéniture. Parvient-on à saisir une lycose en sa promenade et à détacher son cocon, la bête, qui dans les circonstances ordinaires ne songe à éviter le danger que par la fuite, dressée sur ses pattes, ses pinces relevées, menace l'agresseur. Le cocon est-il à terre, elle est agitée par la volonté de le ressaisir et d'échapper au plus vite. L'amour maternel se révèle ainsi chez des créatures méprisées du genre humain avec une intensité trop vraie pour n'être pas touchante. Arrive l'éclosion des jeunes; à peine nées, les petites araignées s'accrochent au corps de leur mère et voilà celle-ci qui porte ses enfans jusqu'au jour où ils seront assez forts pour suivre une proie, assez rusés pour tromper un ennemi, assez ingrats pour ne plus connaître une mère dont les soins sont désormais inutiles.

Dans l'Europe méridionale, en Afrique, en quelques parties de l'Asie, habitent de grosses lycoses parées de couleurs assez vives. Errantes comme leurs congénères des pays froids ou tempérés,

ayant sur elles l'avantage d'une existence beaucoup plus longue, elles ont des retraites fixes. Elles se creusent un terrier, tapissant les parois, garnissant l'entrée de quelques fils enchevêtrés, manière de défense, sorte de barricade qui ne se recommande point par la perfection. Il est une de ces belles lycoses qui est célèbre sans l'avoir mérité : la tarentule, qu'on voit fréquemment en promenade au pourtour du golfe de Naples. Montrez du doigt l'innocent animal à un habitant de la contrée, vous le verrez se jeter en arrière et vous l'entendrez tenir un étrange discours : Terrible bête est la tarentule ; sa piqûre produit des effets épouvantables ; l'individu atteint est en proie à l'agitation la plus désordonnée, à une sorte de délire qui le mènerait au trépas si, au pays napolitain, où les gens sont tous ingénieux et musiciens, n'avait été inventée une danse gaie propre à guérir du mal occasionné par la tarentule. L'idée napolitaine s'est répandue par le monde, et ainsi s'est propagée la locution : On le croirait piqué de la tarentule, en parlant d'un homme agité de mouvemens brusques. Rien de la légende pourtant ne répond à la réalité ; encore une illusion poétique à perdre. Des contemplateurs de la nature ont voulu être piqués de la tarentule et, l'expérience faite, ils n'ont en aucune façon perdu la tête ; c'est tout juste si une légère démangeaison a persisté quelque temps à l'endroit même où l'araignée, de la pointe de ses crochets, avait fait jaillir le sang à la manière d'une piqûre d'aiguille.

Entraînés à la poursuite des lycoses courant sur les plantes qui s'étalent à la surface des eaux tranquilles, peut-être, sans changer de place, trouverons-nous l'occasion propice pour nous instruire d'un fait de la nature mis au nombre des plus remarquables. En divers points de la France, comme en d'autres parties de l'Europe, de petites rivières sont habitées par une sorte d'araignée de mœurs vraiment extraordinaires : une araignée aquatique ! La première observation causa une grande surprise à son auteur, et cet auteur est devenu presque célèbre pour avoir étudié l'araignée que les naturalistes de nos jours appellent l'argyronète aquatique. C'était en 1747 ; le Père de Lignac, après avoir raconté comment il s'était baigné dans une petite rivière à quelques lieues du Mans, s'écrie : « Je fus surpris d'un événement admirable ; des bulles d'air, éclatantes comme l'argent le plus poli, semblaient nager autour de moi et me chercher. Leurs mouvemens libres et non déterminés ni par le mouvement de l'eau, ni par la légèreté de l'air, m'annonçaient qu'elles étaient animées. Mais bientôt, ma surprise fut changée en saisissement : je vis que c'étaient de grosses araignées dont le corps, qu'on voyait à travers, était enveloppé d'air. » Cette fois, notre baigneur ne poussa pas plus loin l'examen. Deux ans plus tard, un ami l'entretenait de la présence d'araignées aquatiques dans l'Erdre,

la jolie rivière qui, à Nantes. se jette dans la Loire après avoir fait le charme d'une contrée où on la voit tantôt serpenter comme un fil, tantôt se perdre dans des marais. Profitant de l'occasion, Lignac s'empara d'un certain nombre d'individus de l'espèce dont les habitudes semblent si éloignées de celles des autres représentans du même ordre, tous attachés à la vie terrestre. Ainsi que toute araignée, l'argyronète a une respiration aérienne; par intervalles, elle grimpe volontiers sur les plantes flottantes et parfois se promène sur le rivage; néanmoins, l'eau est son séjour presque permanent et, ne pouvant respirer que l'air, elle avait besoin de posséder l'art de construire des logemens appropriés à sa condition d'existence. Dans leur orgueil, les hommes disent avoir inventé la cloche à plongeur, et pourtant l'appareil existe dans la nature depuis une époque si lointaine qu'il n'est possible à personne d'en soupçonner la date.

C'est un curieux spectacle de voir l'argyronète occupée de la construction d'une cloche. Cramponnée à la face inférieure de quelques feuilles formant une sorte de voûte, l'araignée assure la position au moyen de fils tendus, monte à fleur d'eau, le ventre tourné vers le ciel; elle courbe ses pattes postérieures, retient une couch d'air entre les poils dont son corps est revêtu. Alors la bestiole industrieuse, comme l'appelle Lignac, venant à plonger, apparaît dans sa robe argentée telle qu'on la vit pour la première fois. Tout de suite, elle se porte à l'endroit choisi et, se brossant le corps à l'aide de ses pattes, l'air se détache et forme une bulle sous la feuille attachée par des fils. L'argyronète entoure la bulle d'air de la matière soyeuse imperméable qu'elle tire de ses filières. Remontant à la surface de la nappe liquide, elle reprend une nouvelle couche d'air. C'est une bulle qui s'ajoute à la première, l'enveloppe est aussitôt agrandie en proportion du volume que le gaz occupe. La matière est renouvelée jusqu'à l'instant où la mesure convenable est obtenue; en même temps, la paroi s'achève et la cloche à plongeur se montre dans son entière perfection. La construction de l'argyronète vraiment réussie a la forme d'un dé à coudre, mais souvent, elle prend l'aspect d'un sac renversé, de figure plus ou moins irrégulière. Quand notre araignée a pris possession de son réduit, elle y demeure tranquille, la tête en bas, épiant le passage de quelque insecte. Elle se précipite sur la proie qui est en vue et rentre aussitôt en son logis la dévorer à son aise, car l'argyronète arrête l'ennemi qui tenterait de violer son domicile par des fils entre-croisés au-devant de la cloche. En excursion sur les feuilles qui s'étalent au-dessus de l'eau, notre naïade ne manque pas l'occasion de saisir une mouche et de la transporter dans sa cellule. Les argyronètes, étant nombreuses sur un même point, manifestent

entre elles les hostilités, si fréquentes parmi les araignées; des individus en viennent à se jeter l'un sur l'autre et à se tuer.

Viennent les jours où les argyronètes doivent contracter mariage; les momens sont graves. Un mâle s'aviserait-il de se présenter en étourdi devant la cloche d'une femelle, il aurait toutes les chances de recevoir mauvais accueil; ce serait s'exposer au sort le plus funeste. Ce mâle en a bien l'instinct; aussi usera-t-il de diplomatie, de ruse et d'adresse. Il édifie une cloche près de celle d'une femelle et ajoute entre les deux une large galerie. Au bout de ses opérations préliminaires, il effondre la paroi du logis de la femelle et soudain celle-ci est prise dans une étreinte qui ne lui est pas toujours désagréable. Elle fera bientôt sa ponte; après l'éclosion, les jeunes sujets habiteront quelque temps avec la mère, dont la sollicitude pour sa petite famille est inaltérable. Puis, tout à coup, les enfans, assez forts, acceptent la lutte pour l'existence et s'éparpillent. Chacun va, comme l'avaient fait ses parens, construire sa petite cellule et vivre solitaire.

Après avoir, à travers les champs et les bois, considéré les saltiques et les lycoses; après avoir barboté dans la rivière ou dans l'étang en admiration devant l'industrie des argyronètes, il est naturel de prendre un peu de repos dans une maisonnette à l'entrée du village. Un autre cadre est offert pour continuer les observations sur le même monde. Dans une encoignure de la chambre, sous le plafond, s'étend une grande toile et sur la toile, aux aguets, se dresse une araignée pourvue de longues pattes. C'est l'araignée de toutes les habitations où sa présence est tolérée : la tégénaire domestique. Elle a un goût si prononcé pour nos demeures qu'elle en profite comme si les maisons des hommes étaient édifiées pour son propre usage. Habile dans l'art du tissage, la tégénaire dispose d'une masse de soie assez abondante; sa toile consiste en une étoffe unie, cardée par des griffes pectinées, outils d'une exquise finesse, qui assurent la perfection du travail. Neuve, la toile est d'un beau blanc; mais bientôt, salie par la poussière, elle offre un aspect répugnant sans que la propriétaire en paraisse incommodée. L'araignée domestique est craintive et elle ne se sentirait point en pleine sécurité si elle n'avait le moyen de fuir. Dans le coin du mur, un espace libre a été ménagé. C'est par ce chemin que la tégénaire se dérobera si elle se croit inquiétée. Au-dessous de la toile est établi un hamac spacieux où elle peut se réfugier. Au moment de sa ponte, elle installe ses œufs dans une coque soyeuse qu'elle cache sous des corps étrangers, duvet ou brins de mousse, afin de la dissimuler aux convoitises des animaux qui prisent les mets délicats. Durant l'incubation, l'excellente mère est presque sans cesse en surveil-

lance près de son cocon, oubliant de se nourrir. Quand les jeunes se sont éloignés de leurs berceaux, l'araignée, amaigrie, remonte sur sa toile, reste attentive à saisir toute proie afin de se réconforter; alors les mouches tombent en nombre et leurs cadavres jonchent le sol. Notre tégénaire n'habite que rarement les lieux préférés de tant de créatures, les trous des rochers, les creux des vieux arbres. Il est des espèces du même genre, vivant toujours à l'air libre, dans les pays où la température n'est jamais rigoureuse, le midi ou le centre de l'Europe, qui, sous les climats froids comme aux pays scandinaves, s'insinuent dans les maisons; les bêtes bien avisées comprennent qu'il faut se mettre à l'abri du froid pour être agréablement logées.

Habitans des villes, tout fiers de la possession d'un hôtel ou d'un appartement qui charme par la tenue irréprochable, ne vous indignez pas d'une communauté d'existence avec les araignées. A la campagne, on apprécie le rôle de ces filles d'Arachné. Dans les chambres et dans les étables, on ne s'avise ni de les détruire, ni de les déranger. Les mouches, partout si incommodes, sont une perpétuelle cause d'ennui pour les populations et de tourment pour les animaux. Dans les toiles périssent les mouches ; le nombre de ces insectes désagréables s'en trouve diminué d'une manière très sensible, et la bonne fermière s'écrie : Vraiment, les araignées sont de précieux serviteurs donnés par la nature.

III.

En la belle saison, par une journée claire et ensoleillée, dont le charme est troublé par l'énergie du vent, flottent dans l'air de longs fils et même des flocons tout blancs comme la neige. Parfois, couvrant les herbes des prés fleuris, ils ondulent sous la brise, et produisent dans la verdure des miroitemens du plus étrange effet. Les citadins en promenade qui voient ces fils s'accrocher à leurs vêtemens se demandent d'où ils viennent. Interrogée, la jeune paysanne répond sans hésiter : Ce sont les *fils de la Vierge*. Avec plus de vérité, le naturaliste dirait : Ce sont les fils comme abandonnés au hasard par certaines araignées fort communes dans les prés et dans les champs et qu'on appelle des *thomises*. Errantes pour les besoins de la vie et pour les exigences des amours, les thomises se tiennent sur les plantes basses et même sur les arbrisseaux; araignées de petite taille, recherchant la vive lumière, elles ont de fraîches couleurs qui parfois se confondent avec celles des fleurs et les dissimulent aux convoitises des animaux carnassiers. Les thomises ont des mouvemens brusques et rapides, et une

allure singulière due à la largeur du ventre; elles marchent à la manière des crabes qu'on voit courir sur les plages maritimes. Ne fabriquant aucune toile, elles guettent les insectes au passage et se précipitent sur le gibier dans un élan si soudain et avec une adresse si extraordinaire qu'elles manquent rarement de l'atteindre. La soie dont elles disposent sert particulièrement au transport des jeunes sujets cramponnés sur les blancs flocons que le vent soulève. Les thomises s'abritent sous des pierres, sous des végétaux ou dans des excavations; au moment de la ponte, elles confectionnent un sachet pour renfermer les œufs, et à partir de cet instant, elles deviennent sédentaires et oublient de se nourrir pour veiller sur leur postérité.

Autant les papillons de jour brillent à côté des phalènes, autant les *épéïres* semblent avoir d'avantages sur les autres araignées. Elles ont la plupart ou de jolies couleurs ou d'agréables nuances; entre toutes les fileuses elles ont le rang suprême. En Europe, il est vrai, les représentans du groupe ont une apparence assez modeste, tandis qu'aux pays des tropiques, avec la grande taille, les espèces affectent dans la parure un véritable luxe. Elles sont nombreuses sur notre globe, les épéïres, si nombreuses qu'elles forment une grande famille, les épéïrides, composée de plusieurs genres; mais c'est une famille dont tous les membres sont si étroitement unis, qu'ils portent tous les mêmes signes généraux et se montrent en possession du même genre d'industrie.

Les épéïres ourdissent des toiles d'énormes proportions, à larges mailles régulières. Comme elles travaillent en plein jour, au milieu de la plus belle nature, on peut se plaire à les suivre dans des opérations qui semblent s'exécuter pour ravir un philosophe. Le spectacle se renouvelle tous les étés sur notre chemin. Qui ne connaît la grosse araignée des parcs et des jardins, dont la toile embarrasse souvent les avenues; l'épéïre diadème, de couleur jaune rougeâtre, marquée en dessus, en traits sombres, d'une sorte de dessin que l'on compare à une croix de saint Denis (1)! Postée sur un rameau de troëne, de lilas ou de cytise, notre épéïre laisse échapper un fil soyeux. Sous le regard de l'observateur, ce fil s'allonge, et, bientôt entraîné par le plus léger souffle de l'air, ira s'accrocher à la branche de quelque arbrisseau, souvent à certaine distance du point de départ. Alors, notre fileuse s'élance sur cette corde aérienne, l'assujettit à la place où elle s'est fixée, rectifiant, s'il est nécessaire, la ligne horizontale. Les plus adroits équilibristes des cirques, amusant la foule par des danses sur la corde

(1) *Epeïra diadema.*

raide, perdraient beaucoup à se mesurer avec l'épéïre des jardins, qui, dans toutes les attitudes, manœuvre sur un fil d'une ténuité idéale avec une aisance et une agilité qui défient toute comparaison. Après la pose de la corde aérienne, de nouveaux points d'appui étant choisis sur les branchages, des fils tendus ne tardent pas à constituer un cadre polygonal. Ce travail exécuté, l'araignée remonte sur le pont qui a été jeté tout d'abord, et, s'arrêtant juste au milieu, comme si elle calculait à la manière d'un géomètre, elle se laisse choir, la tête en bas, suspendue à un fil que doit partager en deux le cadre polygonal. Au point central est établi un petit flocon soyeux qui sert d'appui à tous les rayons, divergeant entre eux, jusqu'à la périphérie, d'une façon absolument régulière. La trame est faite; une dernière opération va s'accomplir. Un fil agglutinant doit être collé sur les rayons et former une véritale spirale. L'épéïre vient au centre de la toile, tire le fil, qu'elle attache au flocon soyeux et passe de rayon en rayon, décrivant des cercles jusqu'au cadre extérieur. Elle terminera le travail en marchant de la circonférence vers le centre, afin d'interposer de nouveaux cercles entre les premiers. Impossible de réaliser plus savante combinaison pour obtenir un réseau charmant, une dentelle d'une admirable perfection. Des accidens surviennent aux toiles de notre épéïre : la rafale de vent, pendant l'orage; le coup d'aile de l'oiseau, lancé à la poursuite d'un insecte, les mettent hors d'usage. L'habile fileuse n'est sans doute que médiocrement affectée d'un tel désastre; en moins d'une heure elle aura construit un nouveau réseau. C'est dans les circonstances où la toile a subi un simple accroc qu'elle montre les ressources de son intelligence ; on la voit faire la reprise convenable avec une sûreté qui attire à l'ouvrière la considération de l'observateur. Pour l'exécution d'ouvrages exigeant la précision, des outils particuliers sont nécessaires; aussi, les crochets qui terminent les pattes de l'épéïre offrent-ils une complication beaucoup plus grande que chez les autres araignées. Un des crochets est fendu; c'est une fourche qui permet à l'artiste de retenir ses fils et de les poser où il convient.

Dans l'attente, l'épéïre se tient au centre de la toile, la tête en bas. Un insecte vient-il se heurter au piège, elle se précipite sur le gibier, qui tout aussitôt, par un fil, se trouve maintenu et lié de façon à ne pouvoir échapper. A la fin de l'été, la fileuse de nos jardins, effectuant sa ponte, emprisonne ses œufs dans un cocon formé d'une soie différente des deux sortes de matière textile qui entrent dans la constitution de la toile. La pauvre mère, qui doit mourir en automne, prend soin de cacher le berceau de sa progéniture dans un endroit aussi abrité que possible. Les jeunes sujets, éclosant

au printemps, demeurent quelques semaines rapprochés les uns des autres, comme en une famille, puis se dispersent pour aller vivre dans l'isolement où se complaisent en général les filles d'Arachné.

En différentes parties des Indes orientales, au milieu des îles de l'Océan-Pacifique, habitent les brillantes épéïres, de proportions superbes. Les espèces sont nombreuses, et, en beaucoup d'endroits, les individus sont en multitude. Plusieurs de ces araignées aiment s'établir au-dessus des cours d'eau, et c'est là que le spectacle qu'elles offrent aux yeux est le plus ravissant. Qu'on essaie de se figurer une rivière, paisible ou torrentielle, bordée d'une exubérante végétation, un fouillis où les plantes les plus disparates se confondent pour former l'ensemble le plus harmonieux. Des fleurs étranges se détachent dans les massifs verdoyans, des arbres projettent des branches qui s'inclinent et s'enchevêtrent. A la hauteur des grands arbres, des épéïres ont fixé leurs toiles d'une rive à l'autre, et, de la pirogue que manœuvre l'insulaire, le voyageur éprouve une surprise à la vue de ces constructions aériennes si délicates, qui se succèdent souvent à de courts intervalles, donnant au paysage des effets inattendus. Sur chacune de ces toiles apparaît d'ordinaire la grosse araignée, tantôt immobile, tantôt frémissante, si elle est aux prises avec une victime. A certains momens de l'année se dessinent, suspendus aux réseaux aériens, des globes jaunes comme l'or. Ce sont les coques qui renferment les œufs. En édifiant leurs filets au-dessus des torrens, les épéïres sont conduites par le plus heureux instinct; au sein d'une végétation particulièrement touffue elles trouvent de vastes espaces libres propices à une large installation. Là, mieux qu'ailleurs, elles échappent à des ennemis voraces, avec la bonne fortune de prendre aisément au piège des cohortes d'insectes dont elles se nourrissent. Ce ne sont pas seulement des mammifères et des insectes, des lézards et des oiseaux qui se montrent friands d'araignées. Par le monde, chez une infinité de peuplades, les belles fileuses sont regardées comme un mets délicieux. Aussi, une grosse espèce, très répandue dans les archipels de la Polynésie, très recherchée des insulaires, est-elle appelée l'épéïre comestible (1).

En 1862, M. Dupré, capitaine de vaisseau, avait reçu la mission de se rendre à Madagascar pour complimenter, au nom du gouvernement français, le roi Radama II de son avènement au trône. A l'île de la Réunion, le commandant avait eu l'heureuse inspiration d'inviter à l'accompagner le docteur Vinson, médecin à Saint-Denis. Doué de l'esprit d'observation qui fait jaillir des clartés partout où

(1) *Epeïra edulis.*

il s'applique et animé du noble désir de marquer les traces d'un voyage, M. Vinson a servi avec bonheur les intérêts de la science. Il a fait connaître l'industrie de la soie chez les Hovas, et, déjà préparé par des études sur les araignées de l'île de la Réunion et de l'île Maurice, il a poursuivi ses recherches sur les espèces de Madagascar. Nous avons eu de la sorte un ensemble de notions nouvelles qui dépasse en importance tout ce que l'on possède d'ailleurs de renseignemens sur la vie des araignées des régions chaudes du globe. Aussi voulons-nous, pour quelques instans, suivre l'excellent observateur dans ses pérégrinations aux îles Mascareignes et sur la terre de Madagascar.

En ces lieux, au sein d'une végétation tropicale, des épéïres, qui comptent parmi les plus grosses et les plus belles, bâtissent des toiles verticales qu'elles attachent aux arbres et aux arbrisseaux par de longs fils d'une extrême résistance ; — des fils dont on pourrait vraiment fabriquer de bonnes étoffes. A l'île de la Réunion domine l'épéïre noire ; à l'île Maurice, l'épéïre dorée, une bête magnifique, dont le corps, long de quatre à six centimètres, a sur les parties supérieures un large espace du plus beau jaune, que relèvent deux rangées de points noirs (1). L'espèce de Madagascar, que volontiers les Malgaches croquent à belles dents, l'emporte encore par l'éclat de la parure. Son bouclier dorsal noir est vêtu d'une pubescence argentée ; son abdomen, où s'entremêlent, de la façon la plus harmonieuse, les couleurs de l'ébène, de l'or et de l'argent, ses pattes, d'un rouge de feu, la distinguent comme une créature privilégiée. Chez les araignées, en général, nous l'avons dit, les mâles, par la taille, sont inférieurs aux femelles ; mais il est rare de rencontrer l'énorme disproportion qui existe entre les deux sexes chez l'épéïre noire et chez l'épéïre dorée ; le mâle est un véritable myrmidon près de sa femelle. Le contraste saisit lorsque, à l'époque des amours, on le voit s'aventurer sur le domaine d'une femelle, ou lorsque, au voisinage du vaste réseau de cette dernière, il installe sa petite toile.

Dans les contrées méditerranéennes, de charmantes épéïres, au vêtement plus au moins argenté, façonnent un tissu à mailles régulières, qui présentent une singularité (2). On l'avait vu et l'on avait passé, sans rien apprendre à ce sujet : une observation faite aux pays lointains allait nous éclairer. Au milieu des savanes humides de l'île Maurice et de l'île de la Réunion, une de ces jolies espèces de ce fameux genre épéïre devait exciter la surprise et susciter

(1) *Epeïra inaurata.*
(2) Les espèces du genre Argyope.

l'intérêt, moins à cause de ses avantages personnels qu'à raison de son industrie. L'araignée confectionne un réseau analogue à celui de ses congénères, mais à ce réseau s'ajoute un fil plié en zig-zag, d'une grosseur énorme, si on le compare à ceux dont la toile est formée, et ce fil attire d'autant mieux le regard qu'il brille comme de l'argent. Intrigué par la présence de cette sorte de câble d'aspect métallique, M. Vinson se préoccupe d'en découvrir l'usage, et il espère arriver au but en le détruisant sur plusieurs toiles. Il coupe donc le gros fil qu'il n'a vu remuer en aucune rencontre ; quelques heures après, un nouveau câble était construit, occupant sa place ordinaire. Dix fois l'épreuve est renouvelée, et toujours la bête patiente répare le dommage qui a été causé sans en paraître autrement troublée. Des mouches, de faibles insectes se jettent dans la toile; l'araignée les saisit, les enveloppe, s'ils menacent d'échapper, de quelques fils ténus, et le câble reste sans emploi. Notre observateur perdait courage et allait renoncer à connaître le mystère qu'il s'efforçait depuis longtemps de pénétrer, lorsque, un matin, jetant un regard dédaigneux sur des toiles qu'il avait pu contempler des heures entières sans succès, une sauterelle se heurte au piège ; soudain, l'araignée détache le gros fil et, avec une prestesse inimaginable, lie l'insecte que les fils où s'embarrassent les mouches eussent été impuissans à retenir : le rôle de ce câble était reconnu ; il ne restait plus qu'à glorifier une des merveilles de la nature jusqu'alors ignorée. Désormais, l'observateur put à son gré varier les expériences; il suffisait de lancer à l'épéïre de volumineux insectes pour qu'elle fît usage de son gros fil ; tant qu'on ne lui offrait qu'une proie faible, elle ne songeait point à le toucher.

Sans doute, la plupart des épéïres se plaisent au grand jour ; cependant, quelques-unes de leurs sœurs sont les hôtes de la nuit. Aux îles Mascareignes et à Madagascar, vivent des espèces qui, au crépuscule du soir, tissent une toile qu'elles détruisent au crépuscule du matin. Durant la journée, elles se tiennent blotties entre des feuilles ramassées de façon à former un nid. Les toiles de ces êtres nocturnes sont des réseaux à larges mailles d'apparence un peu grossière si on les compare aux toiles destinées à un long usage ; le nomade, obligé de dresser sa tente ou de bâtir sa cabane chaque soir, ne pense ni au luxe, ni à la perfection du travail. Pour passer les journées, plusieurs de ces filles de la nuit ne se contentent pas d'un misérable abri formé de feuilles, elles construisent, d'un tissu soyeux, un tuyau ou mieux une galerie, sorte de boudoir élégant. De ces raffinées il en est de fort remarquables dans notre colonie de l'île de la Réunion et à Madagascar. L'épéïre de Bourbon, au corps rouge sombre comme la cerise bien mûre et aux longues

pattes d'un noir lustré, abonde dans la contrée montagneuse de Salasie, installe son filet pour la nuit et son agréable retraite pour le jour sous les toitures des maisons, les saillies des rochers, les branches des grands arbres (1). L'épéïre livide, de taille plus grande, de charmante teinte lilas, vit dans le même luxe, sous les toits des habitations malgaches de la province d'Imerina (2).

Que les épéïres, qui marquent dans leur monde comme de très hauts personnages, retiennent l'attention et séduisent les observateurs, rien de plus naturel. Cependant, on aurait tort de dédaigner les humbles. Au milieu de la végétation, sur les murs des villages et même des grandes villes, errent des araignées que leurs faibles proportions conduiraient à faire classer parmi les plus insignifiantes. Ces humbles jouent un rôle dans la nature et servent parfois les intérêts des agriculteurs en opérant la destruction d'une infinité d'insectes nuisibles : tels les théridions. De ces êtres chétifs, les uns forment, de fils simples et brillans, une toile à larges mailles, tandis que d'autres confectionnent un véritable tissu qui repose directement sur des herbes ou qui est fixé aux plantes par des liens plus ou moins irréguliers. D'ordinaire, les théridions se tiennent sous les toiles et se précipitent sur la proie en l'embarrassant de fils. Les femelles façonnent plusieurs cocons pour contenir leurs œufs et elles les gardent dans leurs filets; certaines espèces édifient un abri en forme de dôme au moyen de corps étrangers retenus par des cordages. Souvent, dans les vignobles, les raisins sont couverts d'une toile si fine qu'elle échappe aux yeux de la personne qui mord dans la grappe avec avidité : une petite araignée était sous la toile; inaperçue, elle a été avalée. Walckenaer, le premier, ayant considéré l'animal, le nomma le théridion bienfaisant (3). Propriétaires de vignobles, à la fois ignorans et ingrats, vous ne connaissez pas le théridion bienfaisant et vous ne vous préoccupez en aucune façon de l'immense service dont vous lui êtes redevables. Le théridion vit en partie d'insectes qui portent préjudice à la vigne; sa petite toile suffit à protéger les raisins contre les attaques de divers animaux très amis des bons fruits, mais ayant crainte de s'embarrasser la bouche de fils d'araignées.

D'une manière très générale, les araignées prennent souci de s'isoler les unes des autres; c'est affaire d'instinct : s'il n'en était ainsi, ce seraient de perpétuels égorgemens. Malheur à la plus faible ou à la moins adroite! Deux araignées en présence ne manquent

(1) *Epeïra Borbonica* de l'île de la Réunion.
(2) *Epeïra livida* de Madagascar.
(3) *Theridium benignum.*

guère d'être prises de la terrible envie de se dévorer. Aux règles qui affectent le mieux le caractère de généralité il y a de curieuses exceptions. En divers lieux du monde, de mignonnes araignées, on les appelle les linyphies, ne craignent pas d'attacher leurs toiles, d'un tissu lâche ou serré, sur le filet aux larges mailles des grosses épéïres. La propriétaire de la grande toile souffre sur son domaine ces parasites d'un genre particulier, qui n'attirent dans leurs réseaux que des moucherons, tandis qu'elle saisit les insectes capables de fournir un copieux repas. Une araignée devenant protectrice des faibles, cela nous éloigne bien des actes de férocité dont de nombreux exemples ne laissent aucune impression agréable.

Telles linyphies aux formes bizarres, ayant dans leur plus beau développement de 4 à 6 millimètres, sont parées, sur un fond brun rouge, de couleurs d'or et d'argent qui brillent à la lumière d'un vif éclat (1). On les remarque dans le midi de l'Europe et en Afrique, installées sur un mince réseau entre les mailles de la toile d'une superbe épéïre. Durant une période de l'année, ce qui ajoute à la singularité de l'ensemble, c'est la présence de la coque de la linyphie : un tout petit ballon suspendu au filet de l'épéïre par un frêle pédicule. Faut-il donc se défier même de ses commensaux? On le croirait, après la scène qui s'accomplit un jour sous les yeux d'un observateur. Une épéïre et une linyphie vivaient dans les meilleurs rapports : la grosse araignée fut arrachée de son domaine; restait le berceau de sa famille, désormais sans défense. Au lendemain, la linyphie avait ouvert le cocon et mangeait tranquillement les jeunes épéïres à peine écloses.

IV.

Certaines légions d'araignées, supérieures à toutes les autres, vivant dans l'ombre, paraîtront les plus extraordinaires par les mœurs, les instincts, peut-être l'intelligence. Les espèces, ne fabriquant pas de toiles ont, les unes de pauvres refuges, les autres des demeures assez simples, les autres encore des habitations tout à fait somptueuses. Sous notre ciel, il en est plusieurs qui, dans les endroits dissimulés, confectionnent, d'une soie fine et blanche, d'élégans tuyaux dont elles font une résidence presque permanente. Dans ce groupe, les ségestries comptent parmi les plus belles. La ségestrie florentine, ou ségestrie perfide suivant les au-

(1) *Linyphia argyrodes.*

teurs, la grosse espèce du genre, est d'un noir superbe avec les antennes-pinces d'un vert émeraude éclatant. Répandue à peu près par toute l'Europe, elle s'établit sous des corniches, dans des fissures de murailles ou des rigoles de rochers. Pendant de longues heures, immobile à l'entrée de son tube, guettant les mouches qui s'aventurent dans le voisinage, elle s'élance sur la proie avec une rapidité vertigineuse, embarrassant de ses fils l'insecte ailé, puis, à reculons, gagne le fond de sa retraite pour faire son repas dans l'ombre. Tandis que les araignées de tout autre type ont huit yeux, les espèces tubicoles n'en ont que six : le philosophe s'en émerveille. Chez la ségestrie, manquent les organes de vision dirigés en arrière ; ils n'eussent été d'aucun avantage pour l'animal emprisonné dans un tuyau fermé à l'extrémité. Ainsi, dans la nature, tout, dans l'organisme des êtres, est approprié à des conditions d'existence dont il n'est possible à aucune espèce de s'affranchir.

Dans les régions intertropicales de l'ancien et du nouveau-monde, plus particulièrement aux Antilles, à la Guyane, au Brésil, habitent les énormes araignées que les colons européens ont appelées les araignées-crabes et les naturalistes les mygales. A la vue de ces animaux armés de robustes crochets et pourvus de larges pattes, on sent que la souplesse et l'agilité s'unissent à la force musculaire. Entre tous les représentans du monde qui en ce moment nous occupe, c'est bien là que tout l'organisme se manifeste dans sa plus grande puissance physique. Les mygales ne produisent qu'une faible quantité de soie, juste ce qu'il en faut pour assurer la marche sur un plan vertical, pour barricader l'ouverture du lieu de retraite, pour lier une proie et réduire à l'impuissance les mouvemens désordonnés d'une victime. Elles ont des griffes simples qui ne sauraient en aucune façon servir d'instrumens de travail. Chasseresses, elles résident dans les creux d'arbres et n'en sortent que pour aller en course. Il a été dit de quelle manière, chez les araignées, les yeux sont heureusement disposés pour rendre le meilleur office dans toutes les circonstances où doit s'écouler la vie de l'espèce. C'est à considérer les grosses mygales qu'on est frappé des étonnantes ressources de la nature. Chez elles, les yeux ne sont pas dispersés comme chez les autres araignées ; au milieu de la région céphalique, une éminence s'élève et sur cette sorte de colline sont groupés les organes de vision ; les deux plus gros en avant, deux de chaque côté, deux en arrière. Aussi, la robuste aventurière est-elle habile à reconnaître à tout instant la proie qu'elle convoite, les êtres qu'elle doit craindre ou mépriser, l'ennemi qu'il faut redouter. Les grandes mygales aux cou-

leurs sombres sortent particulièrement aux heures du crépuscule et de la nuit, s'emparant avec la même audace du gros insecte, du petit lézard ou du charmant colibri.

On ne connaissait parmi les araignées que de savantes fileuses lorsque, au cours de l'année 1768, on vint déclarer à l'Académie des sciences qu'on avait découvert un nouveau sujet d'admiration dans la variété infinie de la nature. L'abbé Sauvage, de la Société royale de Montpellier, annonça un fait qui alors sembla vraiment extraordinaire ; il s'agit d'une araignée « qui ne tend aucune sorte de filet, mais qui se creuse un terrier comme un lapin et, plus industrieuse encore, ajoute une porte mobile. » L'espèce avait été observée sur les bords des chemins aux environs de Montpellier et sur les berges de la petite rivière du Lez. Peu auparavant, à la Jamaïque, un explorateur, Patrick Browne, avait rencontré un nid de construction analogue, beaucoup plus grand, infiniment moins parfait. Depuis le dernier siècle, on a souvent parlé en France des araignées maçonnes ; en Angleterre, des araignées qui ont des portes-trappes. Quelles sont donc ces ouvrières si habiles, ces araignées de mœurs et d'industrie si différentes de celles de toutes les autres araignées ? Tout d'abord, on les déclara des mygales ; — on les jugeait du même type que les chasseresses de l'Amérique du sud. Certes, par l'ensemble de l'organisme, la relation est étroite entre les unes et les autres : par de petits détails de conformation la différence est notable, et il est d'un extrême intérêt d'en reconnaître l'importance. De même que les grosses mygales, les maçonnes ont un corps trapu, de larges pattes, des yeux groupés sur une éminence du bouclier dorsal ; seulement, chez les maçonnes, à la partie inférieure des antennes-pinces, il y a une rangée de pointes, une sorte de râteau ; aux palpes se trouvent des épines, aux griffes des pieds existent des dents qui les font ressembler à des peignes microscopiques. Ce sont des outils, des instrumens de travail qui manquent aux mygales, obligées de se contenter d'une demeure de hasard. Ainsi, pour les naturalistes, les maçonnes sont devenues les *cténizes*.

Pour donner la juste idée du logis des araignées maçonnes, nous devons appeler à notre secours la comparaison, et alors surgit une difficulté. Il faut comparer l'habitation de l'homme qui porte le signe de la misère à la retraite de la bête industrieuse qui porte la marque de l'aisance. En effet, dans les villes de la Flandre, on regarde avec un sentiment de compassion la pauvre famille qui habite une cave. Au soir, dans la rue obscure, l'étranger se heurte à des saillies ; ce sont les portes des caves, des trappes qui se soulèvent à l'aide d'un anneau et se ferment à l'intérieur au moyen d'un crochet. La fermeture est grossière ; à pénétrer dans la de-

meure en opérant la descente par une sorte d'échelle, le spectacle est navrant : les murs sont nus et humides. L'air et la lumière affaiblie ne parviennent qu'aux heures où l'état de l'atmosphère permet de tenir la trappe ouverte. Il y a moins d'un demi-siècle, dans les villes du nord de la France, les caves étaient nombreuses et beaucoup d'entre elles de la pire condition. Aujourd'hui, elles sont plus rares et celles qui persistent, un peu moins mal aménagées qu'autrefois ; néanmoins, personne encore n'a songé au bonheur d'habiter une cave à Lille, à Cambrai ou à Dunkerque.

Oui, c'est à la cave de la pauvre famille flamande qu'il faut comparer la charmante habitation des araignées maçonnes; il y a des analogies dans le mode de fermeture et dans la façon d'entrer dans le domicile. Cependant, on doit juger fort agréables les logis des cténizes. A l'extérieur, ils sont si parfaitement dissimulés que seul un observateur expérimenté réussit à distinguer leur présence à la surface du sol. Rien, tout d'abord, ne fait soupçonner le luxe, et bientôt on sera conduit à penser à la demeure de quelque riche Arabe. Au dehors, afin de n'exciter aucune convoitise, tout garde l'apparence de la misère, tandis qu'au dedans règne la netteté, l'élégance, les gracieuses dispositions qui plaisent aux gens de goût. Ainsi, dans le midi de la France et dans presque toute l'Europe méridionale, cachées aux regards des simples mortels, abondent les constructions des araignées maçonnes. Dans les terres compactes, exemptes de pierres et même de gravier, où nulle infiltration n'est à craindre, sont pratiquées les nids souvent fort rapprochés les uns des autres des maçonnes. Chacun de ces nids consiste en un trou vertical, sorte de puits ayant des proportions en rapport avec la taille de l'architecte. Le tube bien cylindrique est régulièrement évasé vers l'orifice. Un trou creusé dans la terre! N'y a-t-il donc pas une foule d'animaux se livrant à pareille besogne? Peut-être ; néanmoins, les ouvrages des araignées maçonnes restent uniques. En effet, il ne suffit pas à ces créatures d'élite d'habiter un vulgaire taudis. Avec la soie dont elles disposent, les parois de l'étroite demeure sont tapissées du plus doux satin qu'on puisse imaginer. On estimera que de tels réduits sont des boudoirs enchantés. Il ne faudrait pas croire que les nids restent ouverts, l'habitant exposé à être saisi et mangé par des animaux carnassiers. Une porte solide, une trappe qu'il n'est facile ni de briser, ni d'enfoncer, forme une clôture vraiment surprenante. Avec les matériaux rejetés pendant le forage du puits, la porte est façonnée ; les particules terreuses agglomérées par couches au moyen de la matière soyeuse. Taillée un peu en cône de manière à répondre à l'évasement du cylindre, elle ne peut céder sous une

pression venant du dehors. A l'extérieur, elle est inégale, rugueuse comme le sol qui l'entoure, ce qui la dérobe à l'attention des ennemis. A l'intérieur, elle est joliment tapissée comme la demeure elle-même. A une porte une charnière est indispensable, une serrure souvent bien nécessaire. Ces avantages n'échappent point aux industrieuses cténizes. La charnière, formée d'une soie compacte et serrée, offre une incroyable résistance et une élasticité telle que la trappe retombe infailliblement dès qu'elle cesse d'être maintenue. Ce qui tient lieu de serrure ou de verrou paraîtra plus primitif; c'est une série de petits trous ressemblant à des piqûres d'aiguilles, disposés en cercle du côté opposé à la charnière. La trappe baissée, la fermeture est si exacte qu'on n'introduit pas l'instrument le plus délicat dans l'interstice sans risque de dommage. La recluse peut dormir en paix dans son réduit. Cependant, elle est pourvue de façon à ne point laisser mettre sa vigilance en défaut. Qu'un ennemi cherche à soulever la trappe : aussitôt cramponnée dans son puits, ses griffes enfoncées dans les petits trous du couvercle, elle fera les efforts les plus désespérés pour retenir la porte. Le soir vient; au crépuscule, ou la nuit au doux clair de lune, l'araignée maçonne sort furtivement de sa retraite et se met en campagne, car il faut vivre; mais près des rives méditerranéennes elle a d'excellens territoires de chasse et elle n'a guère à craindre les jeûnes prolongés. Repue, elle retourne au logis, et de ses griffes soulevant la trappe en un clin d'œil elle disparaît à tous les regards. L'ouvrage de la petite araignée maçonne, vue pour la première fois par Sauvage aux environs de Montpellier, était cité au nombre des plus surprenans chefs-d'œuvre de l'industrie des animaux; on devait bientôt en découvrir une autre du même genre plus remarquable par les proportions.

En Corse, en Sardaigne, en Italie et jusqu'aux alentours de la ville de Menton, habite une cténize beaucoup plus grande et plus belle que l'espèce du littoral du Languedoc, et de la Provence, la pionnière (1). Son nid est merveilleux; construit d'ordinaire dans une argile de la teinte rouge clair qui donne tant de charme aux villes de l'Orient. Avec une profondeur de 1 à 2 décimètres, il a un diamètre de plus de 2 centimètres; c'est un véritable bijou. Ainsi que les demeures de la petite maçonne, celles de la pionnière sont, en général, rassemblées en nombre tout près les unes des autres; souvent même, elles sont contiguës. Les premiers admirateurs de l'art des pionnières, l'Italien Pietro Rossi et notre compatriote Victor Audouin, ont été frappés de ces associations ressemblant à des vil-

(1) *Cteniza fodiens.*

lages. C'est qu'on ne songe guère aux araignées sans enser la vie solitaire des individus et même à l'isolement calculé afin d'éviter les rencontres. Évidemment, les araignées maçonnes ne vouent pas aux êtres de leur race l'antipathie qui longtemps sembla de règle absolue dans le monde dont nous esquissons l'histoire. On ne tarda point à en apprendre davantage. Tandis que, partout ailleurs, dans ce monde étrange, le rapprochement des mâles et des femelles n'est que d'un instant et comme une surprise des mâles, chez les cténizes, les mœurs sont plus douces et rappellent les habitudes de nos plus gentils oiseaux. Seulement, les oiseaux bâtissent un nid pour élever leur famille; en vue de la couvée, les maçonnes n'ont besoin de rien édifier; elles ont un domicile permanent. En vérité, quand on possède une jolie demeure, un intérieur charmant, dirait-on parmi les hommes, n'est-ce pas la condition heureuse pour constituer un ménage? Les cténizes agissent d'instinct, comme si elles en avaient conscience. A l'époque de la reproduction, un mâle est admis dans la résidence d'une femelle; il y fera un séjour. La ponte effectuée, les époux semblent veiller sur le dépôt dans la meilleure entente et avec une égale sollicitude. Les petits éclosent et grandissent; durant le premier âge, la nourriture doit leur être apportée. A un moment ainsi, toute une famille est au nid; mais les jeunes sujets ont grandi et, de même que les oiseaux dont les ailes sont devenues assez fortes pour leur inspirer confiance, ils quittent les parens sans souci des soins maternels dont ils ont cessé d'avoir besoin et comme avides d'indépendance. Déjà, le père et la mère, oubliant le lien qui les avait attachés l'un à l'autre, se sont séparés et ont repris avec l'isolement la liberté. En observant un mâle dans la cellule de la femelle, on va jusqu'à soupçonner que plusieurs portes lui sont ouvertes, — les femelles sont nombreuses et les mâles assez rares.

On savait ou l'on pouvait comprendre toutes ces choses, lorsqu'un ami de la nature, l'ingénieux investigateur dont nous résumions autrefois les recherches sur les fourmis moissonneuses, Traherne Moggridge, entreprit de pénétrer davantage les secrets de la vie des araignées-maçonnes. Tout d'abord, il voulut voir à l'œuvre les habiles ouvrières, mais comme elles travaillent la nuit, il est malaisé de les surprendre pendant leurs opérations. Avec de la patience et de la sagacité, on peut aller loin dans la voie des découvertes. Le pauvre jeune homme, qu'une santé déplorable condamnait à une mort prochaine, avait les qualités qui conduisent au succès. Il sera un bon guide pour suivre maçonne ou pionnière se livrant à l'édification d'un nouveau logis lorsqu'un accident l'a privée de son séjour habituel. Elle exécute vite sans négliger aucun soin et comme

obéissant à une méthode parfaite. Les lieux préférés sont les pentes des terrasses et les berges des rivières; là, se mettant à l'ouvrage dans les temps où le sol est humide, elle déblaie le terrain à l'aide du râteau de ses antennes-pinces, et le trou cylindrique commence à se dessiner. Sur les parois, des espaces manquent-ils de cohésion, un éboulement est-il à craindre, aussitôt, la bête, qu'on croirait sortie d'une école d'ingénieurs, consolide les parties avec de la soie et tisse par couches successives la jolie tenture satinée dont la demeure doit être ornée. Elle poursuit ainsi la besogne tant que la profondeur déterminée n'est pas atteinte. Le tube construit, la maçonne tend au-dessus de l'ouverture une petite toile, et y fait adhérer des grains de la terre qui se trouve à sa portée. Une nouvelle nappe soyeuse est tendue, une seconde couche est formée; les couches se succèdent jusqu'à ce que la trappe ait l'épaisseur requise. Alors, elle rase les bords pour rendre les contours bien nets; la porte est achevée. A prendre tel ou tel nid de la cténize maçonne ou de la cténize pionnière, certes, chacun dira : C'est un admirable objet. A comparer un grand nombre de nids de la même espèce, on aperçoit des différences notables dans la valeur de l'ouvrage. Parmi ces constructions il en est dont le travail est irréprochable; c'est la perfection dans le sens absolu. D'autres sont relativement d'un travail moins fini; ce sont des édifices plus grossiers. Chez ces araignées en possession d'un art raffiné, comme ailleurs, il est des individus plus adroits, plus habiles, plus distingués. De temps à autre, on rencontre des nids ayant deux portes et deux vestibules; à la plupart de ces constructions à double entrée, une des trappes est condamnée. La propriétaire, une fois installée, aurait-elle reconnu des inconvéniens dans la place affectée à la sortie? Moggridge ayant remarqué que les nids à double porte sont toujours construits par de jeunes individus, on pensera peut-être que ces individus, manquant encore d'expérience, ne choisissent pas du premier coup la situation la plus avantageuse. On vit parfois la demeure d'une cténize augmentée d'une branche ascendante ne s'ouvrant pas à la surface du sol, mais pourvue d'une porte intérieure, séparant la petite chambre de l'habitation principale. Dans l'opinion de l'observateur, c'est un moyen de défense. A supposer le domicile envahi par un lézard ou un mille-pieds, l'araignée lui ferme la porte au nez en se réfugiant dans la petite chambre. Elle se met ainsi en sûreté contre l'animal vorace, sans doute déçu en trouvant la maison vide. Elles prennent pourtant des précautions infinies, ces araignées maçonnes, pour ne pas être découvertes. En certaines localités, la surface des trappes, inégale et d'aspect rugueux comme le sol qui environne, dissimule l'entrée de la retraite. En d'autres lieux, ces bêtes vigi-

lantes ne se contentent pas de cette façon de tromper l'ennemi : elles cachent leur séjour avec de la mousse, du lichen, des brins d'herbes ou des fétus de paille, enfin, avec tous les corps étrangers qu'elles parviennent à recueillir. Les maçonnes à l'ouvrage font grande diligence; privée de sa retraite, une de ces créatures laborieuses avait construit une nouvelle habitation dans l'espace d'une ou deux nuits. Malgré semblable rapidité d'exécution, les jeunes sujets, affirment les meilleurs observateurs, n'abandonnent pas le nid devenu trop étroit; ils savent l'agrandir de manière à se trouver toujours à l'aise dans leur intérieur, ainsi qu'il convient à des êtres pleins de ressources. En 1868, le naturaliste autrichien Erber, parcourant l'île de Tinos dans l'Archipel, faisait la rencontre d'une cténize d'espèce jusqu'alors inconnue (1). Il se plut à l'étudier dans ses habitudes. Celle-ci, comme sa congénère, sort le soir pour aller en excursion, mais elle laisse sa porte ouverte, prenant soin de l'attacher à quelque objet voisin, pierre ou tige de plante. La trappe levée, comme par précaution, elle tisse devant l'entrée du logis une toile qu'elle détruit au matin lorsqu'elle revient pour passer le jour dans sa retraite.

Les araignées maçonnes ont été vues sur de nombreux points du globe, mais toujours dans les pays où règne une température assez élevée. Elles sont fort répandues dans les régions circumméditerranéennes; on en a observé sur les terres australes et en Amérique. Il en est une d'assez belles proportions qui habite la Californie (2); un individu de cette espèce, bien vivant, fut apporté récemment au Muséum d'histoire naturelle, emprisonné dans son logement; on le plaça dans une caisse convenable. Au laboratoire du Jardin des Plantes, la maçonne californienne trouvait un ami des araignées, M. Hippolyte Lucas. Pendant quatre mois, l'entomologiste fit les plus grandes politesses à la bête industrieuse. Par un tour ingénieux, il ouvrait sa porte et au bout d'une pince lui présentait une mouche. L'araignée, qui avait accompli un long voyage, était affamée; elle venait saisir la mouche à l'entrée de sa demeure, mais reculait aussitôt lorsqu'on cherchait à l'attirer au dehors. Elle restait défiante, même envers un ami. Une belle nuit, ayant été bien repue les jours précédens, elle scella le pourtour de la porte, qu'il lui était désagréable de voir ouvrir : au lendemain matin, une nouvelle trappe était construite non loin de la première. La pauvre bête avait-elle donc fait réflexion que cette seconde ouverture resterait inconnue de celui qui la dérangeait par la porte dont il avait la pratique? Sa

(1) Elle a été nommée *Cteniza Ariana*.
(2) *Cteniza californica*.

dernière heure venue, la maçonne californienne sortit languissante de sa demeure chérie; morte, elle fut recueillie sur le sable à quelque distance.

On vient de voir le monde des araignées sous ses divers aspects. Dans chacune de ses légions représentées par des multitudes d'espèces, on a considéré les aptitudes et le genre de vie chez les plus intéressantes ou les mieux connues. Nulle part, ailleurs, on ne verrait au milieu d'un vaste ensemble, dans les traits essentiels, un caractère d'unité fondamentale plus évident, dans les choses secondaires une plus attrayante diversité. Avec une organisation qui les constitue toujours des êtres d'ordre très élevé, les araignées se montrent fort inégalement partagées sous le rapport de la fortune, des avantages physiques, des ressources dans la lutte pour l'existence. Malgré leur art, les araignées n'inspirent point ou la sympathie ou l'intérêt qu'excitent les insectes travaillant en commun et formant des associations qui rappellent les sociétés humaines. Toujours solitaires, elles semblent représenter l'égoïsme individuel dans le sens le plus absolu. Cependant, les araignées pauvres ou riches, vagabondes ou sédentaires, sont également des mères vigilantes, d'une sollicitude sans pareille pour leur progéniture; sollicitude qu'on appellerait tendresse si l'on n'avait crainte d'attribuer à des êtres chétifs un sentiment qui n'appartient qu'aux plus nobles créatures. L'hostilité, la haine entre les individus de même race apparaissent comme règle ordinaire et la tolérance comme exception. Parmi les êtres animés, au moins dans les jours heureux, les relations entre les individus des deux sexes donnent le spectacle d'une délicieuse intimité. Chez les différens groupes d'araignées les rapports entre les mâles et les femelles semblent en général fort tendus, et puis, comme si la nature repoussait toute exception absolue, on a pu assister aux unions toutes charmantes de certaines espèces privilégiées. En exposant des faits qui tombent sous l'observation, l'instinct s'est révélé sous des formes saisissantes, en même temps qu'ont apparu des signes d'une faculté plus haute. En effet, l'être qui, dans la reconnaissance des situations, apprécie avec justesse, qui dans ses ouvrages répare l'accident d'une façon irréprochable, ne fait-il pas preuve de raisonnement? En vérité, la notion des actes et des facultés des plus humbles créatures n'est pas inutile pour l'intelligence des admirables phénomènes qui font l'objet de la psychologie.

ÉMILE BLANCHARD.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *les Fâcheux, Psyché; la Sortie de Saint-Cyr*, comédie en 1 acte, de M. Verconsin. — Odéon : *l'Illusion comique.*

Les classiques ont un malheur : c'est que leurs chefs-d'œuvre sont enseignés dans les classes. Pour les poètes dramatiques surtout, ce dommage est considérable : avant que nous allions au théâtre, la connaissance forcée que nous en avons faite au collège nous a dégoûtés de la meilleure part de leurs productions. Après dix années de fonds de culottes éclaircis sur les bancs, et quelques années encore succédant au baccalauréat, qui donc prend à *Polyeucte*, à *Andromaque*, au *Misanthrope*, ce vif et frais intérêt qu'il faut prendre à des drames ? On assiste à ces spectacles avec indifférence, comme on regarde, à l'occasion, la reliure d'une *Imitation de Jésus-Christ :* c'est « le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, » on veut bien le croire, mais on l'a connu naguère, dans les intervalles du catéchisme, à titre de petit ouvrage de piété. — Ainsi donc ces fruits du génie, ayant perdu le duvet et la fleur, nous sont vainement offerts : si quelques autres, de même qualité environ, restent dans le fruitier, qui s'en aperçoit? Qui s'avise que *Rodogune*, *Bajazet*, *Don Juan* ne sont plus jamais joués? Un directeur en fait-il la remarque, il en a bientôt pris son parti. Le public n'y pense guère, ou, s'il y pense, ce n'est pas pour se plaindre ni réclamer; et si, d'aventure, on lui proposait ce supplément de chefs-d'œuvre, il n'en ferait pas plus de cas, sans doute, que de ceux qu'on lui présente déjà.

Cependant les grands hommes sont les grands hommes : on se pique de les aimer, de les honorer, et de s'honorer soi-même par leur commerce. Ils ont laissé de certains ouvrages qui ne se sont pas perpétués

sur la scène de la même façon que leurs chefs-d'œuvre, et qui ne sont pas devenus, comme ceux-ci, des textes quotidiens pour les écoliers; la raison de la réserve où sont demeurés ces ouvrages, c'est apparemment qu'ils étaient moins beaux et attachés plus proprement à une époque; n'importe : c'est eux qu'on va retirer de l'ombre pour célébrer leurs auteurs. On acquerra ainsi le brevet d'amateur de raretés; d'ailleurs, en s'accordant le superflu, on donnera élégamment à entendre qu'on ne manque pas du nécessaire. Enfin, de bonne foi, on trouvera dans ces épreuves quelque peu de plaisir, et, comme on n'est guère habitué à en recevoir des classiques, on se contentera de ce peu-là. On découvrira, dans ces rencontres, que ces grands hommes sont des hommes, et on leur saura gré de leurs faiblesses : on sera bien aise de traiter avec eux plus familièrement qu'on ne faisait. On découvrira aussi que ce sont des hommes d'une certaine date : on s'amusera, par ce goût du bibelot qui est si vif aujourd'hui, des marques qu'ils en portent; et, si quelques-unes de ces marques ont des analogues en d'autres siècles, voire de nos jours, on regardera en souriant ces analogies. Et voilà pourquoi, en un jour de fête, l'Odéon reprend les trois premiers actes de *l'Illusion comique*, et la Comédie-Française le troisième acte de *Psyché;* voilà pourquoi la Comédie-Française nous donne aujourd'hui *les Fâcheux*, et nous promet, pour l'hiver prochain, *Psyché* tout entière.

De Racine il n'est pas question dans cette campagne : c'est qu'il est moins en faveur; c'est aussi qu'il n'a pas cet arrière-magasin bien fourni dont Corneille et Molière offrent les ressources. A part *la Thébaïde* et *Alexandre*, on a cet ennui, chez Racine, de ne trouver que des chefs-d'œuvre. Mais Corneille, mais Molière est plus avantageux : *les Fâcheux ! Psyché* tout entière ! A l'aspect de ce régal, on cligne de l'œil, on se lèche délicatement les lèvres. Qu'est-ce donc que *Psyché?* qu'est-ce que *les Fâcheux* ?

En ce temps-là, — c'est du temps où il vivait que je parle, — Molière n'était pas dieu. Il l'est, à présent, souverain dieu du théâtre, des lettres françaises, de la psychologie, de la morale. Mais j'avais mieux dit d'abord : il est dieu tout court; il est Molière parce qu'il est Molière; on ne pense pas qu'il ait de commencement ni de fin; et où est-il? Molière est partout. Quelquefois cependant, par un effort de réflexion, nous nous rappelons qu'il a eu, plutôt à une époque qu'à une autre, une existence terrestre. Alors, pour nous, Molière est un grand homme, sous lequel a régné Louis XIV; le siècle de Louis XIV, ce considérable espace de la vie de l'humanité, Molière l'a rempli et comblé de sa gloire. Mais, tout de bon, reportons-nous à cette époque, et regardons les choses d'un peu plus près.

En ce temps-là, c'est-à-dire pendant une quinzaine d'années, Mo-

lière fut un comédien et un chef de troupe, heureux, avec toute la France, de servir le roi. C'était un roi de vingt ans, lorsque Molière donna la première représentation de *l'Étourdi* à Paris; un roi de trente-cinq ans, lorsque Molière joua *le Malade imaginaire* et mourut; et quel roi, depuis cette aurore jusqu'à ce midi de sa fortune ! Également magnifique dans l'exercice de son métier d'homme d'état ou de guerre et dans ses plaisirs ! Ce n'est pas dans les conseils ni sur les champs de bataille que Molière pouvait s'acquitter de son devoir de sujet : il contribua, selon les moyens de sa condition, au divertissement du monarque. Parmi ses récréations publiques, celle que Louis XIV aimait le plus était le ballet : Molière fit des ballets pour ses yeux, et quelquefois pour ses jambes; aussi pour ses oreilles, sans doute, car ces ballets avaient des *récits :* c'est même tout ce qui nous en reste, et c'est la plus grande partie des œuvres de Molière.

Les Fâcheux, comédie-ballet, c'est justement le premier de ces ouvrages (1661) ; *Psyché*, tragédie-ballet, c'est justement le dernier (1671), si l'on néglige *la Comtesse d'Escarbagnas* et si l'on ne tient pas compte du dessein qu'avait formé l'auteur de composer *le Malade imaginaire* pour le même objet. Dans l'intervalle, admirez la série : *le Mariage forcé, la Princesse d'Élide, l'Amour médecin, Mélicerte, Pastorale comique, le Sicilien, George Dandin, M. de Pourceaugnac, les Amans magnifiques, le Bourgeois gentilhomme*... Dansés devant le roi, et quelques-uns par le roi, à Vaux, à Fontainebleau, au Louvre, à Versailles, à Saint-Germain, à Chambord, aux Tuileries, avant d'être donnés au public sur la scène du Palais-Royal (et tous n'y parviennent pas), ce ne sont que ballets, encore ballets, toujours ballets ! Molière, en somme, fut maître de ballet sous Louis XIV ; voilà ce que nous voyons. Et c'est peut-être trop dire : maître, en effet, il ne le fut pas dans toutes ces réjouissances. Pour *les Plaisirs de l'île enchantée*, qui durèrent trois jours et dont *la Princesse d'Élide* forma seulement le milieu — entre une course de bagues et un ballet sans comédie, — le grand inventeur et ordonnateur de la fête fut M. le duc de Saint-Aignan. Et, dans la première journée, où parut le roi lui-même, armé « à la grecque » pour représenter le chevalier Roger, prisonnier de l'enchanteresse Alcine, si Molière prit part à la cérémonie, ce fut pour figurer le dieu Pan sur le haut d'une machine roulante et adresser un compliment de six petits vers à la reine. C'est qu'un tel divertissement n'était pas une solennité médiocre : c'était à la fois un carrousel, un bal costumé, un opéra, une féerie, un festin, que sais-je ? Molière, tout Molière qu'il fût, ne faisait que sa partie dans ce concert d'agrémens. *La Princesse d'Élide* a été imprimée pour la première fois dans un volume in-folio, dont voici le titre : *les Plaisirs de l'île enchantée, course de bague, collation ornée de machines, comédie mêlée de danse et de musique, ballet du palais*

d'Alcine, feu d'artifice, etc. : la comédie ne tient là que sa modeste place, elle ne montre même pas son nom. *Mélicerte*, la *Pastorale comique*, *le Sicilien* ne sont que de petites pièces insérées dans le *Ballet des Muses; la Comtesse d'Escarbagnas* n'est qu'un léger cadre pour le *Ballet des ballets*. Quoi d'étonnant? Louis XIV est le dieu et le souverain pontife d'une religion qui a son culte mondain; ces grandes journées en sont les jubilés; il ressort de la nature des choses que la musique et le reste y doivent avoir plus d'importance que les paroles. A considérer l'ensemble de ces jeux, si ce n'est pas M. le duc de Saint-Aignan ou quelque autre gentilhomme de la chambre qu'on en reconnaît le maître, c'est Lulli. Aussi, vers la fin de la vie de Molière, le Florentin l'emportera-t-il en faveur sur le Parisien; et, ayant inventé en France, avec Quinault, la tragédie chantée tout entière, c'est-à-dire l'opéra, il obtiendra que défense soit faite aux comédiens de se servir de plus de six « musiciens » et de plus de douze joueurs d'instrumens, et « d'aucuns des danseurs qui reçoivent pension de Sa Majesté. » Jusque-là, dans ces occasions, Molière, auteur des *récits*, se tient à peu près sur le même rang que Benserade, auteur des *vers*, — c'est-à-dire des complimens glissés dans le *livre de ballet*, ou programme distribué aux spectateurs, en l'honneur des principaux personnages qui assistent au spectacle ou se mêlent de danser un pas.

Même en de moindres pompes, alors que Molière dispose lui-même toute la représentation, elle n'est qu'un accessoire de la fête, ou du moins son texte comique n'y est pas le principal. Songez que le roi lui-même joue un des Égyptiens du *Mariage forcé;* qu'un des Espagnols est figuré par le gentilhomme basque Tartas, capable de se tenir debout sur les épaules de deux hommes, lesquels se tiennent eux-mêmes sur trois autres : jamais dans un cirque, les *clowns* fussent-ils des gens de qualité, fût-ce dans le *cirque Molière*, les paroles n'auront eu plus de prix que les pirouettes. *George Dandin* n'est qu'un prétexte à musique et à ballet, entre deux collations et parmi beaucoup de jets d'eau, dans le parc de Versailles. *Monsieur de Pourceaugnac* remplit le même office, après la chasse, à Chambord; *le Bourgeois gentilhomme*, à Chambord aussi, n'est que pour servir de lien à des intermèdes bouffons et d'avant-propos à la turquerie qui le termine. A parler net, c'est le dialogue, dans ces ballets, qui est adjoint comme intermède au chant et à la danse.

Aussi bien, ce dialogue est presque toujours improvisé. Ce n'est pas seulement un *Impromptu de Versailles* que Molière imagine, par l'ordre du roi et pour son délassement, mais plusieurs sous divers titres; et, de même, des impromptus de Vaux, de Saint-Germain, de Chambord, du Louvre et des Tuileries. Pour *la Princesse d'Élide*, il n'a le temps de mettre en vers que le premier acte et les premières scènes

du second, de sorte que la comédie, au dire d'un témoin, vient ici « donner des marques de son obéissance un pied chaussé et l'autre nu. » Pour *Mélicerte*, il n'en a pu faire que deux actes, où l'action est nouée à peine, et « Sa Majesté en ayant été satisfaite, » selon la déclaration des éditeurs, « il ne l'achève pas. » Elle ne sera jamais jouée à la ville, cette *Mélicerte*, non plus que la *Pastorale comique* qui la remplace bientôt dans la troisième entrée du *Ballet des Muses*. *Les Amans magnifiques*, où Louis XIV paraît peut-être sous les costumes de Neptune et d'Apollon, ne seront pas joués à la ville du vivant de Molière; et après 1711, on n'en trouvera plus trace sur aucune scène. *La Princesse d'Élide* (disparue du théâtre depuis 1757) ne réussit jamais à la ville aussi bien qu'à la cour; *le Mariage forcé*, de même, eut son plus beau succès le premier. — C'est que de toutes ces pièces, même des meilleures, même de celles qui se passeraient le moins malaisément de secours étrangers, Molière eût dit volontiers ce qu'il disait de *l'Amour médecin*, dans son Avis *au lecteur* : « Il serait à souhaiter que ces sortes d'ouvrages pussent toujours se montrer à vous avec les ornemens qui les accompagnent chez le roi. »

Cependant, à ses momens perdus, ce fournisseur de Sa Majesté composait pour lui-même et pour le vulgaire quelques autres pièces, comme *l'École des femmes*, *Don Juan*, *le Misanthrope*, *Tartufe* (dont les trois premiers actes, il est vrai, furent d'abord essayés à Versailles quelques jours après le divertissement de *l'Ile enchantée*), enfin *les Femmes savantes*. Il arriva que, par le mérite de ces œuvres-ci, justement, il devint immortel. D'autre part, même dans ce genre-là, — c'est le ballet que je veux dire, — genre allégorique, mythologique, pseudo-pastoral et carnavalesque, il avait mis le plus de vérité possible : il y avait introduit, autant que les conjonctures le permettaient, des personnages réels, humains, citadins, vêtus comme le spectateur. Il advint que plusieurs de ces personnages continuèrent de parler et d'agir après qu'autour d'eux les chants et les danses avaient cessé. C'étaient, par exemple, M. de Pourceaugnac et ses médecins; George Dandin, sa femme et ses beaux-parens; le Bourgeois gentilhomme, Mme Jourdain et Dorante. Les comédies jouées par ces gens-là n'étaient, à l'origine, que des broderies appliquées sur l'étoffe d'un ballet, soit! L'étoffe tombée en poussière, ces morceaux subsistaient. C'étaient, si vous le préférez, des cadres, où des figures de danse avaient été enfermées : ces figures évanouies, les cadres demeuraient précieux; il valait la peine de les exposer tout seuls. J'entends bien que, plus ces cadres seront nombreux, mieux les plaisirs du public seront assurés et la gloire de Molière entretenue. Peut-on ranger dans cette catégorie les *Fâcheux* et *Psyché?* Voilà toute la question.

Les personnages des *Fâcheux*, jetés dans les intervalles d'un ballet

réglé par le danseur Beauchamp, ne sont ni des allégories, ni des dieux, ni de faux bergers, ni des marquis : leurs originaux, en 1661, pouvaient se trouver dans la salle. Ballet et dialogue, d'ailleurs, comme le déclare Molière, ne sont ici que plus ou moins heureusement « cousus » : ils peuvent donc se découdre. Voilà qui va bien. Mais prenez-y garde : *M. de Pourceaugnac*, *George Dandin*, *le Bourgeois gentilhomme*, si promptement que Molière ait dû les inventer et les écrire, sont pourtant des comédies, et leur composition est celle de comédies. *Les Fâcheux* ne sont rien qu'une série de silhouettes qu'on fait défiler dans une fête pour divertir les invités : l'auteur, pour « lier ensemble » ces bonshommes, avertit qu'il s'est « servi du premier nœud qu'il a pu trouver ; » il les a, de la façon la plus simple, attachés en chapelet pour les égrener. Ce ne sont pas des caractères comiques en action, ils ne concourent pas à un effet dramatique ; ils passent un à un devant le compère de cette revue de salon, ils déroulent de la sorte et pourraient allonger à l'infini, pour peu qu'ils fissent des recrues, une sorte de charade sans énigme. Plusieurs sont assez plaisans; la répétition de l'embarras qu'ils donnent tous, l'un après l'autre, au compère, en l'empêchant d'avoir un tête-à-tête avec sa belle, ce redoublement continuel d'un même accident est d'une drôlerie passable; enfin ils s'expriment tous fort bien. Faut-il en demander davantage à un impromptu de société ? La qualité de celui-ci passe l'ordinaire. Nous concevons qu'il ait réussi dans une fête où chacun s'applaudissait d'être convié, parmi les magnificences du surintendant, à la lumière du roi-soleil, — alors dans son premier éclat, deux ans après la paix des Pyrénées, cinq mois après la mort de Mazarin, à l'heure même où l'on découvrait que ce prince (le châtelain de Vaux allait en faire l'épreuve) n'était pas « un monarque en peinture. » Ajoutez qu'on était disposé à la bienveillance par la bonne chère, et qu'il fallait passer le temps jusqu'au feu d'artifice. Direz-vous qu'à la ville, trois mois après, *les Fâcheux* surent se priver de ces agrémens ? Du moins l'ornement du ballet, jusque-là réservé à la cour, les recommandait au public.

Mais pour nous, point de ballet, — qui, d'ailleurs, ne serait plus une nouveauté, — point de bonne chère, point de feu d'artifice, point de roi ! A la fin, lorsque le valet annoncera :

> Monsieur, ce sont des masques
> Qui portent des crincrins et des tambours de basques,

il faudra nous payer de ces paroles, et le rideau tombera dans le silence. Encore moins, en fait de tambours, avons-nous chance d'entendre, à la sortie, ceux des mousquetaires, et de voir Sa Majesté, à la lueur des fusées et des torches, prendre sous la feuillée le chemin de Fontai-

nebleau. Nous ouvrirons notre parapluie, en nous garant des omnibus. Eh bien! dans ces conditions, *les Fâcheux*, il faut l'avouer, n'ont qu'un charme languissant; les restes de ce divertissement de société, conservés sur un théâtre, nous divertissent mal.

Sans doute, cette vue est encore assez curieuse. Molière, qui, le plus souvent, nous montre en action et en conflit des types universels et éternels, nous donne ici la lanterne magique avec des fantoches qu'il a pris au passage; si l'on découvre, à cette occasion, que le grand homme ne dédaigna pas d'être de son temps, on lui en sait gré; on s'amuse de le surprendre dans cette occupation familière. On s'égaie doucement à examiner, parmi ces croquis du XVIIe siècle, telle figure qu'on croirait notre contemporaine : eh quoi! il y avait alors des bohêmes, inventeurs d'affaires chimériques et emprunteurs de pièces blanches, comme cet Ormin! Ou, réciproquement, tel ridicule qu'on croirait appartenir à ce temps-là, on s'aperçoit avec malice qu'il est encore de ce temps-ci : celui, par exemple, de l'homme qui fait ses embarras au spectacle. Et, tout bas, on se dit par où ces personnages se ressemblent, par où ils diffèrent : on improvise pour soi deux petites études de mœurs, et on les compare. On jouit aussi par l'oreille : le style de Molière, exprimant ici des réalités toutes proches, est plus concret et plus pittoresque, en deux ou trois passages, qu'il n'est d'habitude, — sans compter qu'il a trouvé le temps, pour une scène au moins, d'être délicat : ce débat sur la jalousie et l'amour est un épisode précieux, mais d'une préciosité charmante, et non ridicule. — La description de certain carrosse, « comblé de laquais et devant et derrière, » et tout le récit de la chasse remplissent la salle comme la voix d'un Regnard qui aurait des poumons plus puissans et un gosier plus sonore. Ce dernier morceau surtout, cet air de bravoure est merveilleux : qu'elle passe à présent, cette fanfare, par la trompe d'un virtuose comme M. Coquelin, elle ragaillardit tout le public. Mais, hors ce moment, et malgré les petits plaisirs que j'ai dits, la représentation est froide : ces plaisirs même sont plutôt des bénéfices de la réflexion que des agrémens directs, tels qu'on doit en attendre d'une pièce de théâtre. C'est qu'en somme ce n'est point ici une pièce de théâtre, ou du moins ce n'est pas une pièce qu'il soit bon de représenter sur un théâtre, et dans ces conditions.

Quant à *Psyché*, son affaire est plus nette. Un ouvrage mythologique à grand spectacle, une féerie, un opéra d'avant l'invention de l'opéra, voilà cette tragédie-ballet. — Tout beau! se récrie quelqu'un, c'est l'œuvre commune de Corneille et de Molière : il faut donc que ce soit un chef-d'œuvre renforcé. — Mais comment ces deux poètes y ont-ils mis la main? En 1671, trois ans après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV, à son apogée, commande à l'auteur des *Amans ma-*

gnifiques, pour le carnaval, quelque nouvelle pompe du genre galant. Molière, pressé par le temps, n'écrit que le premier acte, la première scène du second, la première du troisième ; il trace le scénario du reste et prie Corneille d'en trouver les vers, tandis que les paroles à chanter sont demandées à Quinault et la musique à Lulli : dans tout ceci, rien n'a d'importance, sinon que « Sa Majesté soit servie dans le temps qu'elle l'a ordonné. » Elle l'est, en effet. On admire, dans la « salle des machines, » construite exprès aux Tuileries, « la magnificence des décorations, le nombre des changemens, l'excellence des concerts. » Six mois après, *Psyché* est représentée sur la scène du Palais-Royal, à peu près avec « même éclat, mêmes agrémens. » Qu'on nous la rende ainsi ornée, aujourd'hui que nous connaissons l'opéra, il est à craindre, selon la remarque de Voltaire, « que si la tragédie est belle et intéressante, les entr'actes de musique en deviennent froids ; et que, si les intermèdes sont brillans, l'oreille ait peine à revenir tout d'un coup du charme de la musique à la simple déclamation. » Avec de tels risques, la Comédie-Française va-t-elle se mettre en frais extraordinaires pour nous restituer cet appareil? Verrons-nous, comme le naïf Robinet,

> Les mers, les jardins, les déserts,
> Les palais, les cieux, les enfers,
> Les mêmes dieux, mêmes déesses...
> *Verrons-nous* aussi tous les vols,
> Les aériens caracols?..

Verrons-nous se succéder les lieux champêtres, les riches vestibules, les arcs de triomphe, les berceaux de verdure « superbes et charmans? » Verrons-nous « le palais de Jupiter descendre et laisser voir dans l'éloignement, par trois suites de perspectives, les autres palais des dieux du ciel les plus puissans? » Vénus et les Grâces, du haut du ciel, viendront-elles dans des conques? L'Amour partira-t-il « du bord du théâtre, et, après avoir fait un tour en volant, se perdra-t-il » dans les frises? Zéphire suivra-t-il la même voie? Trois cents divinités paraîtront-elles sur des nuages? Psyché, seulement, passera-t-elle dans une barque ; et précédant des polichinelles et des matassins, deux satyres enlèveront-ils « Silène de dessus son âne, » qui leur servira pour « voltiger et former des jeux agréables et surprenans? »

Mais non, nous ne verrons rien de tout cela; nous verrons *Psyché* désarmée de ses machines, défleurie de ses gentillesses. Nous verrons quelque architecture dans le goût de ces palais qu'on prête maintenant, pour les tragédies, à Pyrrhus et à Thésée; nous verrons des costumes à l'avenant : le tout, d'après les données d'une archéologie de théâtre,

experte aux mascarades pédantesques. De cette jolie mythologie à la française et de son luxe délicat il ne restera rien pour les yeux. La grâce des vers, en désaccord avec une mise en scène prétendue antique, devra nous suffire : on espère que *Psyché*, présentée de la sorte, nous sera un nouvel *Amphitryon*. Mais *Amphitryon*, même à l'origine, plut par autre chose que par deux « machines volantes, » abaissées pour le prologue et pour le dénoûment. *Psyché*, en elle-même, a-t-elle autant de ressources? Il s'en faut de beaucoup. Elle nous fait souvenir de ce modèle unique par le malicieux badinage de ce premier acte, où paraissent d'abord les sœurs de l'héroïne, véritables princesses de conte de fée, envieuses comme on l'est dans *la Belle et la Bête;* ensuite, au troisième acte, par le spirituel entretien de l'Amour, ce Prince Charmant, et de son valet Zéphire : — voilà pour Molière; — aussitôt après, par la déclaration tendrement ingénue de Psyché à l'Amour, et par la réplique tendrement jalouse de l'Amour à Psyché : — voilà pour Corneille; — enfin, de-ci de-là, dans toute la pièce, par quelques traits d'enjouement et de sentiment, par la souplesse et la légèreté du langage, par le tour de tel couplet et par sa cadence. On prend plaisir, d'ailleurs, à voir le vieil auteur d'*Horace* manier ce frêle outil, le vers libre, et le manier si bien qu'on reconnaît à peine le moment où l'ouvrage passe des mains de Molière dans les siennes : en ce point, « barbare » rime avec « mystère, » voilà tout; si M. Maubant déclamait le rôle de Psyché, on ne s'apercevrait pas du changement. — Mais ces menus agrémens, à travers cinq actes de mythologie héroïco-galante, est-ce de quoi nous tenir enchantés? Après l'expérience qu'on a faite récemment d'un seul acte, — et c'était le troisième, — la réponse n'est pas douteuse. On a écouté ce morceau avec un respect à peine tiède; on entendra presque tout, si vraiment ce tout est repris, avec une glaciale indifférence.

De *l'Illusion comique* je ne parle que pour mémoire : on a joué les trois premiers actes, une fois seulement, à l'Odéon, devant de rares spectateurs, qui, sans s'inquiéter de comprendre la pièce, riaient des grands bras et de l'accent gascon du capitan. On ne pense pas à remonter autrement l'ouvrage : on a raison. Ce n'est pas qu'on ne puisse être séduit par l'idée de nous offrir un Corneille inconnu, un Corneille antérieur au *Cid*, romanesque, plaisant, et déjà disposé à l'héroïsme. Faire tinter à nos oreilles le curieux récit des aventures de Clindor, menant la vie de bohème aux alentours du Pont-Neuf; faire éclater les beaux vers burlesques et presque tragiques du rôle de Matamore; lancer sur la scène la brave et pimpante Lyse,— patronne de Lisette,— qui, trois quarts de siècle à l'avance, mène un complot digne des *Folies amoureuses;* montrer ce cavalier et sa belle, qui, deux siècles avant *Marion Delorme*, savent si bien s'évader de prison; et ces comédiens

enfin, qui, tant d'années avant MM. Got et Coquelin, savent s'attirer la considération et partager la recette, — en vérité, l'entreprise a quelques attraits. Mais le moyen de rendre clair l'artifice naïf et compliqué de cette comédie où une fantasmagorie est encadrée, — les personnages de celle-ci, à la fin, jouant une tragédie qui forme une troisième action dans la seconde? Le moyen d'empêcher que cette tragédie ne soit fort ennuyeuse, ou de la remplacer par une autre sans meurtrir impertinemment l'ouvrage? M. Porel y a renoncé, M. Claretie n'y songe pas; en ceci, nous approuvons leur sagesse.

La bonne manière, à présent, de goûter ces moindres œuvres des classiques, c'est de s'en donner le spectacle dans un fauteuil. Étendez la main vers ces admirables éditions que publie la maison Hachette, vers cette collection des *Grands Écrivains de la France :* vous tenez là Corneille, Racine, Molière tout rafraîchis et tout vivans (1). Alors, — passez-moi ce dicton populaire, — le roi n'est pas votre cousin; ou plutôt, si! justement, vous êtes le cousin du roi, et du grand roi; vous êtes à sa cour : ces ballets eux-mêmes, qui en firent les délices principales, se donnent à nouveau pour votre plaisir. — Au demeurant, c'est peut-être aussi la meilleure façon de jouir des chefs-d'œuvre, à présent qu'on n'a plus guère d'occasions de les voir sur la scène, ni surtout de les voir bien joués, et du milieu d'un public assez chaud. Et, pour les chefs-d'œuvre, en voici de petites éditions, réduites de celles-là, discrètement annotées, et qui donnent pourtant aux grandes personnes comme aux écoliers l'hallucination du drame comique ou tragique (2). Ah! Corneille, Racine et Molière sont heureux en ce temps-ci, du moins ailleurs qu'au théâtre!

De mon fauteuil à ma bibliothèque, voilà donc le champ de mes « divertissemens. » Je n'espère pas renouveler jamais les splendeurs de Vaux ni de Versailles. Si pourtant je possédais demain une bicoque à la campagne, j'y attirerais volontiers quelques voisins, je leur mettrais entre les mains *l'Art de dire*, de M. Leloir (3), je les prierais de s'exercer d'après les conseils de ce jeune comédien; et, pour le jour de ma fête, je leur distribuerais les rôles de *la Sortie de Saint-Cyr*, l'honnête et gentille petite pièce de M. Verconsin, par laquelle Mlle Reichenberg et M. Got nous ont annoncé l'approche des vacances.

LOUIS GANDERAX.

(1) *Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier*, in-8°; Hachette.
(2) *Classiques français*, petit in-16; Hachette, 1886.
(3) Lecène et Oudin, 1886.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

On touche donc encore une fois au moment du repos sans l'avoir mérité. Nos chambres françaises ont hâte de se séparer, parce que sénateurs et députés veulent aller veiller aux élections des conseils généraux, qu'un décret récent fixe au 1er août, qui ne laissent pas de leur inspirer des inquiétudes. Le gouvernement a hâte de voir partir les chambres parce qu'il n'est pas sûr, si la session se prolongeait, de pouvoir échapper à des échecs dont il finirait par mourir. Avec un peu de sincérité ils avoueraient tous, ministère et parlement, qu'ils sont impatiens de se donner congé, parce qu'ils ne savent plus où ils en sont, parce qu'ils ont le sentiment de leur impuissance, parce qu'ils ont l'idée que quelques mois de trêve ne sont pas de trop pour leur permettre de ressaisir leurs esprits d'ici à la session d'hiver, où ils espèrent retrouver de meilleures chances.

Le fait est qu'en attendant l'avenir, qui est toujours le grand inconnu, cette session qui va finir, qu'on a visiblement hâte de clore, pourrait se résumer en quelques mots : beaucoup de temps perdu ou, ce qui est pire encore, du temps mal employé. Depuis les scrutins du mois d'octobre de l'année dernière, on dirait que majorité et ministères républicains sont pris d'une sorte de vertige, qu'ils ne savent que flotter entre les velléités stériles et les impatiences violentes, — plus que jamais impuissans aux affaires sérieuses, incessament emportés par l'esprit de parti. Au premier abord, on aurait cru que ces élections dernières, qui ont révélé dans la masse française un mouvement d'opinion si sensible, si caractéristique, pouvaient et devaient être un avertissement utile. Des hommes sincères, réfléchis, à demi prévoyans, se seraient préoccupés, ne fût-ce que pour le bien

de la république, de rechercher les causes de ce réveil des forces conservatrices dans près d'une moitié de la France. Ils se seraient demandé sans parti-pris ce qui avait blessé, détourné ou aliéné l'opinion. Ils se seraient dit surtout que puisqu'on allait à des élections nouvelles des conseils généraux qui, sans avoir la portée d'une élection de parlement, ont cependant leur importance, ils n'avaient rien de mieux à faire que d'employer le temps qui leur restait à désarmer prudemment les hostilités, à rassurer le pays dans ses sentimens et dans ses intérêts. C'était la politique de la raison, de la prévoyance. Au lieu d'agir ainsi, les républicains, majorité et ministère, n'ont trouvé rien de mieux que de ne pas songer au pays, qui pouvait probablement attendre, de passer leur temps à chercher qui ils pourraient atteindre de leurs ressentimens et de leurs représailles. A quoi a-t-elle servi, en effet, cette triste session qui finit? Les républicains du gouvernement et du parlement, nous en convenons, ont répondu à leur manière au scrutin d'octobre. Ils ont invalidé sommairement, par vengeance de parti, des élections, et après avoir commencé par invalider des élections de députés, ils ont fini par expulser des princes. Ils ont montré qu'ils étaient encore la majorité en abusant de la domination : c'est tout ce qu'ils ont su faire!

Ils n'ont pas eu même cette vulgaire habileté d'avoir l'air de s'occuper des intérêts publics, de chercher à atténuer leurs violences de parti par des apparences de concessions, par un semblant d'égards pour l'opinion. — Le pays a certainement témoigné le désir de voir la paix renaître dans les affaires morales et religieuses : M. le ministre de l'instruction publique lui a répondu en poursuivant passionnément le vote d'une loi de secte qui ne respecte ni les plus simples droits de la conscience, ni les plus modestes prérogatives des conseils municipaux. Jusqu'à la dernière heure, M. le ministre de l'instruction publique s'efforce d'obtenir ce vote de la passion d'une chambre qui ne sait plus ce qu'elle fait. — Un sentiment presque universel a sollicité l'ordre et l'économie dans nos finances : on s'est hâté de voter un emprunt de 900 millions qui ne remédie à rien, qui n'est qu'un expédient de plus. On n'a pas même trouvé le temps de songer au budget, qu'un républicain devenu un peu morose à l'égard du ministère, M. Jules Roche, appelait récemment « un oublié! » On laisse dans nos finances la plaie d'un déficit qui s'accroît par la diminution incessante des recettes, qui est déjà de près de 50 millions et sera de 100 millions avant la fin de l'année. — L'agriculture se plaint depuis longtemps d'une véritable détresse et réclame au moins quelque appui, quelque soulagement : les tacticiens de la chambre ont épuisé leur art pendant quelques jours à arrêter au passage une loi de protection agricole qui a fini par sombrer malgré les efforts méritoires

de M. Méline, qui est pourtant, lui aussi, un républicain, un des rares républicains qui s'occupent d'affaires sérieuses. D'une multitude de propositions intéressant le pays, il n'en est pas une qui ait pu être votée. Tout reste en suspens, et c'est ainsi qu'on va se présenter aux élections des conseils généraux avec ce cortège des expulsions des princes, des déficits financiers, des guerres religieuses continuées, des intérêts négligés, des débats stériles. C'est une manière comme une autre de rallier l'opinion ! Le pays, qui a encore une fois un vote à donner, sait au moins ce que valent ses griefs et ses vœux aux yeux de ceux qui ont la prétention de le retenir sous leur domination.

Le malheur des républicains est qu'ils trouvent plus facile de mettre leurs passions partout que de s'occuper sérieusement de choses sérieuses et qu'avec leurs entraînemens de parti, ils finissent par n'avoir plus même le sens des vérités les plus évidentes, de l'équité, des plus simples garanties légales. On se souvient qu'un jour un grand Anglais, après avoir épuisé tous les argumens contre une mesure défendue devant le parlement par un ministère, finissait par s'écrier comme s'il ne pouvait trouver une raison plus décisive : « Enfin, milords, c'est contre la loi ! » Les républicains français en sont venus à ne plus savoir ce que c'est que la loi dès que leurs intérêts de parti sont en jeu ; ils ont le goût des procédés sommaires, de la politique de raison d'état. Ils se perdent dans l'arbitraire, et rien certes ne le prouve mieux que cette série de mesures incohérentes auxquelles ils se sont laissé entraîner à la suite de la malheureuse affaire des princes. Le gouvernement, on le sait, a proposé une loi nouvelle sur les placards dits séditieux, dont l'unique objet était d'empêcher l'affichage de la protestation de M. le comte de Paris dans toutes les communes de France. S'il a présenté son projet, c'est qu'il ne se croyait pas suffisamment armé, et, effectivement, la liberté de l'affichage, inscrite dans la dernière loi de la presse, a été reconnue par des arrêts de la cour de cassation et du conseil d'état. Qu'est-il arrivé, cependant ? M. le ministre de l'intérieur et M. le garde des sceaux sont allés devant la commission développer, avec une sorte de naïveté, les théories du plus pur arbitraire. Après tout, ils se passent fort bien de la loi, ils ne l'ont pas attendue pour donner partout l'ordre de procéder à la suppression des affiches par mesure de police, par raison d'état, et s'il prend à quelqu'un fantaisie de résister, de s'armer de la légalité, on en sera quitte pour élever le conflit administratif. Ainsi le système est complet : c'est le bon plaisir organisé ! Les ministres ont dans leur portefeuille, comme dans l'ancienne charte, un petit article 14 qui dispense, pour cause d'ordre public, de respecter les lois. Avec cela on peut aller loin ; ceux qui ont fait des coups d'état n'ont jamais invoqué d'autres raisons !

Est-ce tout encore ? Non certes. Il est un autre point où l'arbitraire n'est pas moins évident et où l'on peut ajouter qu'il est plus criant parce qu'il touche aux sentimens les plus vifs, aux droits les plus inviolables, les plus respectés jusqu'ici. M. le ministre de la guerre, qui n'a été sans doute en cela que l'exécuteur d'une décision du gouvernement, a cru pouvoir rayer sommairement, indistinctement des cadres de l'armée tous les princes des familles qui ont régné en France. On a, en vérité, procédé si étourdiment qu'on est même allé jusqu'à comprendre parmi ces proscrits d'un autre genre, ces expulsés du grade, le général prince Murat, qui n'appartient pas réellement à une ancienne famille régnante en France, et il reste à savoir comment le conseil d'état pourrait s'y prendre pour maintenir un arrêté ministériel fondé sur une inexactitude ou une méprise. Ce n'est là au surplus qu'un détail de situation personnelle. La question n'est pas dans une fausse désignation; elle est infiniment plus haute, plus délicate, et elle se dévoile aujourd'hui dans toute sa gravité par l'intervention de M. le duc d'Aumale frappé, lui aussi, comme M. le prince de Joinville, comme M. le duc de Chartres, comme les autres princes, ses neveux ou ses frères, dans son titre militaire. A l'ukase qui lui a été notifié M. le duc d'Aumale a répondu par une lettre qu'il a adressée à M. le président de la république et où, en relevant avec une légitime fierté le défi qu'il reçoit, il précise la question d'un trait énergiquement sobre. Il s'agit de savoir s'il y a un droit de police discrétionnaire contre le droit créé par la loi, si un acte administratif est au-dessus de ce que M. le duc d'Aumale appelle, par une juste et forte expression, la « charte de l'armée, » si on peut, par un décret de bon plaisir, enlever à un officier un grade qui est une propriété. Le débat ou le conflit est net et clair, il est engagé entre l'arbitraire de la politique et le droit précis, défini.

C'est, dit-on, la conséquence de la loi d'expulsion récemment votée par les chambres. Ce qu'il y a justement d'étrange, c'est que ceux qui ont bâclé la loi n'ont pas su ce qu'ils faisaient; ils ont voté au hasard. Ils ont dit que les princes des anciennes familles régnantes « ne pourront entrer dans l'armée, » et comme il est de règle juridique de ne point étendre, par voie interprétative, le sens d'une disposition impliquant une pénalité, on ne peut pas même se servir de la dernière loi contre les princes. Ces princes qu'on frappe n'ont pas aujourd'hui à entrer dans l'armée, ils sont depuis longtemps en possession d'un droit, d'un état militaire qu'on ne peut leur enlever que par des raisons précises, dans des conditions déterminées. M. le duc d'Aumale particulièrement a commandé en chef même sous la république, il n'a pas cessé d'être en activité. Il est resté étranger à toute politique, subissant en silence, il y a quelques années, une peine disciplinaire

imméritée. Il n'a rien dit, parce qu'il restait attaché à l'armée française, et s'il élève aujourd'hui la voix, c'est pour défendre en sa qualité de « doyen de l'état-major général » les droits de l'armée tout entière atteints dans sa personne. On s'est exposé à cette protestation sortie du cœur d'un soldat. Eh quoi! s'écrient déjà ceux qui ont commis ou encouragé la faute, M. le duc d'Aumale, après sa lettre, n'est pas encore expulsé? On expulserait M. le duc d'Aumale : expulser n'est pas répondre! C'est faire un pas de plus dans cette voie d'arbitraire et de mesures exceptionnelles, où l'on perd toute autorité pour imposer la loi aux autres après l'avoir méconnue soi-même, où l'on finit par ne plus offrir au pays que le spectacle de pouvoirs troublés qui ne sont plus maîtres de leur raison et de leurs résolutions.

Au milieu de toutes ces mobilités d'une vie publique livrée aux passions et aux menées des partis, cependant, il est par intervalles de ces incidens qui ramènent pour un moment à d'autres idées. Tout se mêle dans le courant des choses contemporaines. Il y a les hommes éminens par leur esprit ou par leurs vertus, qui disparaissent de ce monde et dont la fin réveille, même dans une ville comme Paris, un sentiment de respect; il y a aussi les grands morts d'autrefois, qu'on a trop oubliés pendant longtemps, auxquels on rend un jour le tardif hommage d'une commémoration publique.

Le mort d'hier, c'est M. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui vient de s'éteindre sans bruit, vaincu par l'âge, après une longue existence consacrée tout entière aux devoirs du prêtre et de l'évêque. M. le cardinal Guibert avait eu les plus humbles débuts, et comme homme par son origine modeste, et comme prêtre. Il avait commencé sa carrière dans un de ces ordres si disgraciés aujourd'hui en France, et il était resté toujours le religieux aux mœurs simples et ascétiques. Il n'avait jamais brigué les honneurs ecclésiastiques; il les avait mérités par son caractère autant que par son savoir, il les avait acceptés comme une charge, à mesure qu'ils lui étaient venus, depuis l'évêché de Viviers, il y a quarante ans, jusqu'à la pourpre romaine dans laquelle il est mort. Archevêque de Tours pendant la cruelle guerre de 1870, il avait donné asile, dans sa maison épiscopale, à quelques-uns des représentans de la défense nationale en même temps qu'aux malades, aux blessés. Il disait spirituellement qu'il n'avait à offrir à la république qu'un hôpital et une table des plus frugales; il y ajoutait sa bonne grâce. C'est à Tours que le gouvernement réparateur créé par l'assemblée nationale de 1871 allait le chercher, au lendemain de la commune, pour l'élever au poste difficile et périlleux de l'archevêché de Paris. Il disait lui-même qu'en acceptant il n'avait songé qu'à la pourpre dans laquelle venait d'être enseveli son prédécesseur. Il est resté quinze ans à ce poste, faisant le bien sans bruit, étranger

au monde, aux agitations des partis, se renfermant strictement dans ses devoirs, vivant pauvrement, en ascète, dans son palais, toujours prêt à secourir les misères. Le secret de l'influence exceptionnelle acquise depuis quinze ans par M. le cardinal Guibert est tout entier dans un mot : c'était un vrai prêtre ! Il avait une fermeté singulière dans les affaires essentielles; il avait aussi un bon sens très sûr, un esprit juste et fin. Il avait surtout la modération d'un prêtre éclairé, mûri par l'expérience des hommes, serviteur habile de sa foi, fidèle à la France comme à son église. Pendant ces quinze ans, à travers les circonstances les plus difficiles, le sage prélat a su concilier ce qu'il devait à la dignité de son culte et ce qu'il devait à l'état, en imposant à tous le respect de son caractère. C'est ce qui lui avait valu cette confiance si complète que lui témoignait le pape Léon XIII, le pontife à l'esprit pénétrant et prudent; c'est aussi ce qui lui donnait une si sérieuse autorité quand il croyait devoir rappeler les griefs des consciences religieuses, comme il le faisait il y a quelques mois à peine dans cette lettre simple et forte qu'il adressait à M. le président de la république, où il traçait pour ainsi dire le bilan de la politique de secte et de guerre aux croyances. M. le cardinal Guibert, avec les dehors un peu brusques, était plus qu'un évêque de Paris, il était devenu un guide pour l'église de France. Il était un personnage dans cette société française où un prêtre n'a qu'à rester un prêtre pour bien servir sa foi et son pays.

C'est le mort justement respecté d'hier ; le grand disparu d'autrefois dont on a ravivé ces jours derniers l'image dans une cérémonie commémorative où se sont pressés les représentans de tous les pouvoirs publics, c'est Lamartine, qui a été, certes, lui aussi, et plus que tout autre, un des personnages de la société française. On lui a élevé une statue à une extrémité de Paris. On lui a fait une petite place dans un petit square ombragé de Passy, à trois pas du modeste chalet où il a rendu son âme immortelle. On a demandé à l'ombre de Victor Hugo un peu de son domaine, de son avenue, pour celui qui fut son puissant et glorieux émule. On a eu, à ce qu'il paraît, besoin d'une permission au nom de l'ombre de Victor Hugo, comme aussi d'une autorisation du conseil municipal, qui n'a pas refusé une place à ce grand nom. Le voilà maintenant installé sur son piédestal de pierre. Il a sa statue et son square ; il a été salué par les discours. On a pris, il est vrai, dix-huit ans, pour se souvenir de lui ; on n'y a pas mis beaucoup d'entrain et de générosité. La chambre, pour parfaire le monument, a poussé la prodigalité jusqu'à voter 1,500 francs, — moins que pour le monument d'un conseiller municipal ! Qu'importent ces petitesses d'une commémoration disputée ? Lamartine est heureusement de ceux pour qui le temps ne compte pas, qui ne restent pas ensevelis dans l'oubli et

l'indifférence d'une génération. Il échappe à l'instabilité des gloires de circonstance, il survit à tous ceux qui passent, il est de ceux dont e génie a laissé d'ineffaçables traces. C'est qu'en effet, comme l'a dit dans son juste et touchant langage M. Sully-Prudhomme, qui représentait l'Académie française, qui a eu l'accent le plus vrai dans ce tourbillon de discours, « nous avons tous été, dès notre enfance, à notre insu, imprégnés de son influence par l'air natal encore tout ému des vibrations de sa lyre. » Lamartine a été le poète de son temps et de tous les temps parce que nul plus que lui n'a fait vibrer l'âme humaine, n'a donné une forme plus harmonieuse, plus enchanteresse aux émotions, aux attendrissemens, aux délicatesses et aux mélancolies du cœur. Il a été une harmonie vivante! Victor Hugo a été assurément un puissant artiste, il a ébloui, étonné ses contemporains; il n'a pas eu au même degré le don d'émouvoir, l'inspiration spontanée et intarissable alliée au sentiment inné de l'idéal. Lamartine a pu sans doute se tromper en ne se bornant pas à être un poète, un des plus grands parmi les poètes; il a eu ses ambitions, ses fascinations d'orateur, de politique aimant trop à jouer avec les orages. Il a pu aussi avoir dans sa vie ses faiblesses, ses prodigalités, ses imprévoyances, ses entraînemens, qu'il a d'ailleurs cruellement expiés. Il a du moins toujours gardé jusque dans ses faiblesses et ses erreurs la noblesse d'une nature qui ne se sentait pas faite pour les bassesses, pour les calculs ou les manèges vulgaires. C'était un sublime imprudent, et comme il y avait l'idéal dans le poète, il y avait dans l'homme une élévation native qui le préservait, sinon des pièges où il est trop souvent tombé, du moins des avilissemens. C'est ce qui a fait son originalité morale, c'est ce qui le fera vivre plus que tous les monumens élevés en son honneur.

Il n'est pas sûr que tous ceux qui, l'autre jour, sont allés saluer officiellement la statue de la petite place de Passy aient eu un sentiment bien exact de la nature de ce génie. Il y a on ne sait quoi d'artificiel et de contraint dans ces hommages. A part M. Sully-Prudhomme, qui a eu le langage sincère et ému d'un poète, les autres, les personnages officiels, ont voulu faire de la politique, de l'histoire à leur manière et ils n'ont pas réussi : témoin M. le ministre de l'instruction publique, qui a cru devoir parler d'un temps où Lamartine a vécu, d'un régime où il n'y avait « ni action grande, ni idée directrice, » d'un « gouvernement corrupteur » auquel on pouvait prédire la « révolution du mépris. » Si M. le ministre de l'instruction publique voulait découvrir le genre de régime et de gouvernement dont il a parlé, il n'avait pas à aller si loin dans l'histoire, il n'avait qu'à regarder autour de lui, au moment présent. Que les républicains d'aujourd'hui cherchent avant tout, dans Lamartine, un précurseur, l'homme qui a

fait la république en 1848, soit. Il faudrait seulement savoir quel républicain c'était, et il faudrait surtout rester dans le vrai. Depuis quelque temps, c'est un usage assez fréquent, et peut-être un calcul, de faire appel aux grandes mémoires dans un intérêt de parti. On invoquait hier Lamartine, on citait à tout propos, il y a quelques jours à peine, M. Thiers; mais ces hommes dont on se fait une protection seraient les plus implacables adversaires de ceux qui se servent de leurs noms. Il n'est pas un des actes accomplis depuis quelques années qu'ils n'eussent combattu de toute leur éloquence, parce que pour eux la république était indigne de vivre si elle n'assurait pas au pays l'équité dans les lois, l'ordre dans l'administration, la prévoyance dans le gouvernement, la dignité extérieure. Et c'est ainsi que tout, même la simple inauguration d'un monument, ramène à la politique qui crée à la France une situation sans fixité et sans lendemain.

Tel est, d'un autre côté, l'enchaînement des choses en Europe qu'on ne sort d'une crise que pour entrer dans une crise nouvelle, ou tout au moins dans un ordre de complications d'une apparence assez équivoque. Depuis près d'une année déjà, on en est là avec ces affaires d'Orient qui ont passé par toute sorte de petites péripéties sans pouvoir arriver au vrai dénoûment. On a cru d'abord en avoir fini avec les troubles des Balkans, avec la révolution bulgare : on s'est retrouvé en face de l'imbroglio hellénique! On a obtenu de la Grèce tout ce qu'on lui demandait et, cette fois, la paix a paru assurée : c'est maintenant en Bulgarie que la question renaît par l'agitation des partis, par l'ambition toujours entreprenante du prince Alexandre, et, comme si ce n'était pas assez, par une sorte de contre-coup des difficultés bulgares, c'est la Russie elle-même qui entre directement en scène aujourd'hui. C'est la Russie qui, sans plus de façon, fait son coup d'état diplomatique et s'affranchit du traité de Berlin en notifiant simplement à l'Europe qu'elle supprime de sa propre autorité les privilèges de franchise commerciale assurés au port de Batoum dans la Mer-Noire. Et c'est en vain qu'à Saint-Pétersbourg on s'ingénierait aujourd'hui à atténuer la portée de cet acte réellement extraordinaire, qu'on s'évertuerait à interpréter au profit exclusif de la souveraineté russe l'article 59 du traité de Berlin, par lequel « Sa Majesté l'empereur de Russie déclare que son intention est d'ériger Batoum en port franc, essentiellement commercial. » Il est bien clair que le jour où cette déclaration est entrée dans un traité signé par toutes les puissances, elle a pris le caractère d'un engagement international. Le président du congrès lui-même, M. de Bismarck, en jugeait ainsi; le plénipotentiaire britannique, lord Salisbury, n'hésitait pas à déclarer « que, si l'acquisition de Batoum par la Russie avait été maintenue dans des conditions qui menaceraient la liberté de la Mer-Noire, l'Angleterre n'aurait pu s'engager à

s'interdire l'entrée de cette mer ; que Batoum étant reconnu port franc, le gouvernement anglais ne se refuserait pas à renouveler son engagement. » Ainsi tout se tient. La Russie obtient la possession de Batoum à la condition d'en faire un port franc; l'Angleterre consent à la cession au prix de la déclaration de franchise. C'est tout cela qui disparaît d'un seul coup. L'acte qui vient d'être accompli fût-il aussi insignifiant pour les intérêts commerciaux qu'on le dit à Saint-Pétersbourg, il resterait toujours ce fait grave de la violation sommaire, autocratique d'un traité sanctionné par toutes les puissances.

En réalité, ce n'est pas pour rien, ce n'est point sans intention et sans arrière-pensée que la Russie procède ainsi. Elle poursuit tout simplement, très résolument, la réalisation d'un dessein que laissaient entrevoir quelques manifestations récentes et notamment une allocution du tsar à sa flotte de Sébastopol : elle rétablit par degrés sa domination exclusive dans la Mer-Noire, dont elle tient plus que jamais à refaire un lac russe en écartant ce qui la gêne. Après le traité de 1856, c'est le traité de Berlin qu'elle biffe d'un trait de plume. Que la Russie soit mécontente de ce qui se passe depuis quelques mois en Bulgarie, de cette sorte d'émancipation du prince Alexandre vis-à-vis du tsar, qu'elle puisse invoquer les violations du traité de Berlin qui se sont succédé, qui se succèdent encore dans les Balkans, c'est possible : ce n'est là évidemment qu'un prétexte. La vraie raison, c'est que, poursuivant toujours son idée fixe, elle a cru voir une occasion favorable dans l'état de l'Europe. La Russie ne s'est pas probablement engagée ainsi sans avoir pressenti ses alliés à Berlin et à Vienne. La seule puissance dont elle aurait pu craindre la résistance, l'Angleterre, lui a paru assez embarrassée avec ses affaires intérieures, avec ses élections, avec sa crise irlandaise pour qu'il n'y eût à prévoir tout au plus qu'une protestation platonique. Le calcul fût-il juste pour le moment, on n'entre pas moins dans une ère étrange où la paix de l'Orient et de l'Europe reste plus que jamais sous la douteuse sauvegarde de traités que personne ne respecte, qui sont à la merci de l'imprévu, et c'est là ce qui fait la gravité de ce simple incident de Batoum, qui est une révélation de plus, qui peut être le prélude de nouveaux événemens.

Que l'Angleterre soit à l'heure qu'il est, au moins pour quelques jours, dans une de ces situations critiques où les actes un peu décisifs de diplomatie peuvent lui être difficiles, c'est bien évident. Sans doute, la politique extérieure ne change pas toujours avec les ministères : encore faut-il qu'il y ait un ministère. C'est justement cette question de gouvernement qui se débat dans la lutte électorale engagée depuis quelques jours, et comme les élections anglaises ne se font que successivement dans les diverses parties du royaume-uni, dans les villes, dans les comtés, le dernier mot du scrutin n'est point dit encore. Le

drame électoral se déroule depuis plus d'une semaine à travers toutes ses péripéties. Dès ce moment cependant, d'après les résultats connus jusqu'ici, le dénoûment ne paraît plus guère douteux. Les proportions entre les élus des divers partis sont déjà telles qu'il n'y a plus que peu de place pour l'imprévu. Décidément, M. Gladstone, celui qu'on appelle toujours le « grand vieillard, » a trop présumé de ses forces et de son ascendant sur la nation. Il a trop cru à ces masses électorales auxquelles il a donné le droit de suffrage, à la popularité de son nom et de sa politique, à la possibilité de se passer de ses anciens amis, les libéraux, les « unionistes, » qu'il a sacrifiés à son alliance avec M. Parnell et les Irlandais. Il est visiblement vaincu, dans les villes d'abord, à commencer par Londres et même dans les comtés. Il a eu, il est vrai, la consolation, si c'est une consolation, de voir quelques-uns de ses adversaires les plus sérieux, M. Goschen, M. Trevelyan, échouer en Écosse, et, à la rigueur, si l'on veut, il peut se promettre encore des avantages dans les élections qui restent à faire; il ne peut plus regagner assez pour compenser ce qu'il a perdu, pour retrouver la victoire. Les conservateurs l'emportent de toutes parts, plus qu'ils ne l'espéraient peut-être; ils ont déjà près de 300 voix; avec les libéraux unionistes dont ils ne se sont pas séparés dans la lutte, dont le chef, lord Hartington, vient d'être réélu, ils ont, dès aujourd'hui, plus que la majorité, et, dans les élections encore inconnues, ils auront vraisemblablement de nouveaux succès qui compléteront leur victoire. Toutes les chances sont pour l'opposition coalisée contre la politique du *home-rule*, sur laquelle le pays a été appelé à se prononcer par une sorte de plébiscite.

C'est M. Gladstone lui-même qui a engagé ainsi la bataille; il l'a perdue, et la première cause de sa défaite est évidemment dans la gravité même de la question qu'il a soulevée. Il a eu beau atténuer ses projets, embarrasser ses adversaires ou les menacer des explosions irlandaises, déployer toutes les ressources de son éloquence : il n'a réussi qu'à troubler l'opinion sans la convaincre. Il a inquiété l'Angleterre dans le sentiment de sa puissance, il a surtout donné à l'opposition le plus redoutable des mots d'ordre, — la défense et la sauvegarde de l'intégrité de l'empire britannique. Pour un tacticien si habile, c'était une faute singulière, quoique peut-être inévitable. D'un autre côté, il faut l'avouer, le grand âge de M. Gladstone a pu contribuer à sa défaite. Non pas qu'il ait manqué à sa cause dans le combat, qu'il n'ait déployé jusqu'au bout son infatigable énergie, sa merveilleuse puissance de parole; mais on s'est dit, on a dû se dire, que se lancer dans une révolution politique, sociale, nationale, sur la foi d'un homme qui est lui-même un vieillard, qui peut disparaître en pleine crise, c'était trop risquer, trop donner à l'aventure. L'opinion a reculé,

dans les masses rurales comme dans les villes, par toute sorte de raisons, parce que le problème irlandais soulevait toutes les passions anglaises, parce qu'on n'était pas sûr d'avoir longtemps le guide qui s'était chargé d'une telle entreprise, qui seul peut-être pouvait la faire réussir. Quelles seront maintenant les conséquences de ces élections? La solution serait simple et tout indiquée si les conservateurs avaient seuls combattu M. Gladstone et ses projets, s'ils avaient, à eux seuls, une majorité décidée; mais les conservateurs ont fait presque partout la campagne avec les libéraux dissidens, les « unionistes ; » ils n'auront probablement qu'avec eux une majorité suffisante, et dès lors un ministère de conciliation, à ce qu'il semble, répondrait encore à cette situation nouvelle. L'alliance d'hommes comme lord Salisbury, lord Hartington, M. Goschen, assurerait au gouvernement une singulière autorité et une majorité puissante. Il restera toujours sans doute pour le ministère qui se formera, comme pour le ministère qui s'en va, l'éternelle question qui pèse et pèsera longtemps sur l'Angleterre : Que fera-t-on pour l'Irlande? Que fera l'Irlande elle-même, qui a pu se croire si près de la réalisation de ses rêves et qui se trouve aujourd'hui déçue? C'est la grande et inévitable difficulté, c'est le gros point noir dans les affaires de l'Angleterre, parce qu'en fin de compte il y a des courans qu'on ne remonte pas. Quel que soit le nouveau ministère de la reine Victoria, il se retrouvera en face de cette crise irlandaise qu'il sera obligé à son tour de résoudre autrement que M. Gladstone, — ou qui le dévorera.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de juillet a été complètement nulle au point de vue des mouvemens de cours sur nos fonds publics. S'il est vrai que la mise en paiement des coupons semestriels ait augmenté dans de très larges proportions les disponibilités déjà existantes sur le marché, on n'a pas encore aperçu dans une recrudescence d'activité des

achats au comptant ou à terme l'effet de cette accumulation de l'épargne. On peut remarquer, d'une part, que cet effet ne se fait généralement sentir que dans la seconde moitié du mois, alors que les sommes résultant du paiement des loyers viennent s'ajouter à celles qui ont pour origine propre les coupons et dividendes, et que sur le total ont été prélevés toutes les dépenses extraordinaires et les emplois autres que les placemens en valeurs mobilières.

L'épargne a eu de plus à faire face, du 1er au 15 juillet, au second versement sur l'emprunt de 500 millions, et de ce chef seul a été enlevée aux disponibilités une somme de 135 millions. Peut-être ce simple fait n'est-il pas complètement étranger à l'atonie extrême des transactions pendant les deux dernières semaines.

Les coupons qui ont été détachés sur un grand nombre de valeurs, soit le 1er du mois s'il s'agit de titres se négociant seulement au comptant, soit le 6 en ce qui concerne le marché de la spéculation, n'ont pas été regagnés dans la semaine qui a suivi l'opération. Il n'y a d'exception à constater que pour l'Extérieure, qui s'est élevée de 60 1/4, coupon compris, à 60 1/2, coupon de 1 franc détaché, et pour la Banque de Paris, qui est en hausse de 10 francs à 657, bien qu'un coupon de 10 francs ait été payé dans l'intervalle. La Banque d'escompte a, elle aussi, remonté de la valeur de son coupon de 6 fr. 25. On trouverait encore quelques autres cas semblables, les Voitures, par exemple, ou les Téléphones; mais ils sont rares.

Le Crédit foncier a regagné 10 francs sur 30 francs payés. Le Suez a baissé de près de 30 francs, le Nord et le Midi de 10 francs.

Les Chemins Autrichiens ont eu des fortunes diverses. Les Autrichiens ont reculé de 463 à 453, tandis que le Saragosse et le Nord de l'Espagne se sont relevés de 15 francs à 328 et 342.

Le Panama a fléchi de 30 francs.

La commission à laquelle la chambre des députés avait donné mandat de lui présenter des conclusions sur le projet de loi du gouvernement relatif à la question des obligations à lots, a clos ses travaux de la façon la plus imprévue et la moins justifiable qui se puisse imaginer à tous les points de vue. Elle a décidé qu'il y avait lieu, pour elle, d'entamer sur la situation générale de l'affaire du Panama une longue enquête et de renvoyer toute solution au mois d'octobre ou de novembre prochain.

Or M. de Lesseps avait adressé, en mai 1885, au gouvernement sa demande en autorisation d'émettre des obligations à lots pour la création des ressources nécessaires à l'achèvement du canal. Le gouvernement a pris le temps de la réflexion; il s'est entouré de tous les renseignemens pouvant éclairer ses déterminations; il a chargé un de ses ingénieurs d'étudier la question sur place; il a étudié le rapport

de cet expert, dans l'opinion mûrement pesée et délibérée duquel il devait placer toute confiance, et ce n'est qu'après plus d'une année écoulée que, fort de la conviction acquise et des données accumulées, il est venu déclarer à la chambre qu'il était, à ses yeux, utile et opportun d'accorder à la Compagnie l'autorisation sollicitée.

Il ne s'agissait pour l'état ni d'un concours matériel ni d'une garantie éventuelle à donner à la compagnie, pas même d'une appréciation à émettre soit sur l'état actuel d'avancement des travaux, soit sur l'exactitude des affirmations de M. de Lesseps touchant le délai nécessaire pour l'achèvement du canal ou le coût total de la construction, soit enfin sur l'avenir financier et les chances de prospérité de l'entreprise. Il s'agissait seulement de décider s'il était bon et sage de faciliter à une des plus audacieuses tentatives du génie humain, qui se trouvait être en même temps une œuvre toute française d'inspiration et d'exécution, les moyens de se procurer des ressources considérables au taux le plus avantageux possible.

La commission élue par la chambre avait le droit absolu de se prononcer sur cette question pour ou contre la demande de la compagnie. Mais elle avait en même temps le devoir de se prononcer sans retard et de mettre à son tour la chambre en situation de prendre une décision. Elle n'avait assurément pas le droit de suspendre indéfiniment cette décision, sous le prétexte d'une enquête qui n'était plus à faire, puisque le gouvernement avait placé lui-même sous ses yeux tous les élémens du problème.

Les commissaires ont reculé devant la responsabilité d'un rejet brutal qu'ils savaient d'avance devoir être condamné par l'unanimité du sentiment public. Ils ne sauraient, à coup sûr, prétendre qu'ils ignoraient le tort immense qu'un nouveau retard devait faire à une entreprise comme celle du Panama. Ne savent-ils pas quelles charges énormes incombent à la Compagnie, et que pendant qu'ils s'efforçaient par des chicanes parlementaires de laisser planer sur l'affaire la menace d'une indécision de plusieurs mois, il y a là-bas, dans l'isthme, des milliers de travailleurs à payer et des entrepreneurs dont il faut régler les comptes à jour fixe?

On aurait compris un refus catégorique de la commission. L'ajournement à l'automne est, au contraire, sans excuse, car il équivaut à une condamnation hypocrite. Dans le premier cas, il y avait appel de la commission à la chambre, et, celle-ci n'étant nullement engagée par l'opinion de ses commissaires, elle pouvait revenir sur une dénégation qui lui aurait semblé mal fondée. Dans le second cas, au contraire, on enlevait à M. de Lesseps tout recours à une intervention supérieure, et, sous le couvert du besoin d'informations complémentaires, on croyait arriver sûrement à tuer l'entreprise.

L'initiative énergique de M. de Lesseps a déjoué cette manœuvre condamnable. Vingt-quatre heures après la décision d'ajournement de la commission, il avait déjà dessaisi le gouvernement de sa demande d'autorisation et s'adressait directement au grand public : « Faut-il attendre encore quatre mois? écrit-il à ses actionnaires; faut-il livrer la destinée de notre œuvre aux incidens imprévus de la politique? faut-il risquer l'intérêt de nos 350,000 actionnaires ou obligataires? Je ne le pense pas. On m'ajourne, je n'accepte pas l'ajournement. Fidèle à mon passé, lorsqu'on veut m'arrêter, je marche! Non pas seul, certes, mais avec 350,000 Français partageant ma confiance patriotique. »

M. de Lesseps a eu raison de ne pas accepter pour la compagnie de Panama le traitement que la chambre et les commissions infligent chaque année par malheur au budget national. Le budget peut attendre, car si les choses vont mal, les contribuables sont là pour payer. Mais une entreprise comme le Panama ne peut attendre. Il faut qu'elle marche ou qu'elle tombe. M. de Lesseps, qui n'entend point qu'elle tombe, a rompu par une vigoureuse sortie le cercle d'investissement où une tactique obstructionniste cherchait à l'enfermer. Au lieu de l'émission d'obligations à lots qu'on lui marchande depuis plus d'une année, il trouvera les capitaux nécessaires par une émission d'obligations sans lots; privé du concours moral de l'état, il trouvera dans le public même, dans l'armée innombrable des petits capitalistes, où s'est toujours recrutée sa clientèle, le concours effectif qui ne lui a fait en aucun temps défaut et qui lui manquera moins que jamais dans les circonstances actuelles.

Le plaidoyer que M. de Freycinet a prononcé *proprio motu* devant la commission en faveur du caractère patriotique, national et grandiose du Panama, restera le meilleur et le moins suspect des témoignages en faveur des motifs qui justifiaient la demande de M. de Lesseps. Celui-ci n'aura qu'à rappeler ces argumens et à invoquer ce témoignage pour assurer le succès de l'émission qu'il prépare.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

STAGE D'ADHÉMAR

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV.

Il fallait attendre, et à l'ennui du contretemps s'ajoutait l'inquiétude résultant de ce brusque départ, dont le motif inconnu pouvait fort bien se rattacher au mariage en suspens. Mais, heureusement, Alix, à qui s'était jointe la marquise, avait eu soin de convier Adhémar à de fréquentes visites, ou plutôt à des promenades dont Nélizy fût le but. Trois fois, pendant l'absence du duc de Busigny, laquelle se prolongea toute une semaine, le jeune homme, soit en voiture, soit à cheval, se rendit chez Mme de Sylviane, qui, mise au courant par sa fille et voulant faire bonne mine à mauvais jeu, assura par sa réserve la liberté des entrevues. Aussi bien, comme elle le disait, n'était-elle guère chez elle à Nélizy, si ce n'est en vertu de la déférence d'Alix.

Durant les deux premiers après-midi, Adhémar put causer avec Régina sous la seule égide de Mlle de Sylviane. Celle-ci n'avait eu garde d'informer son amie de l'accueil rebutant subi par le jeune

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

homme; elle avait son plan, qu'elle exécuta, du reste, lors de la troisième visite, aussitôt qu'elle eut appris le très prochain retour du duc et l'absence momentanée de ses petites-filles, — en déplacement, depuis la veille, chez une cousine des environs de Beauvais.

— Il n'est que deux heures et demie, dit-elle à Adhémar. Vingt minutes pour atteler, une demi-heure pour aller, autant pour revenir, plus le temps de causer avec Mme de Busigny; total : deux petites heures. A quatre heures et demie, je serai de retour, et vos affaires auront marché... Je tiens à profiter de la solitude de la duchesse pour vous déblayer le terrain, avant que votre grand-père soit revenu. Mais, dès le lendemain de son retour, renouvelez l'attaque... Ma mère me suppléera, pendant ces deux heures, dans mes fonctions de surveillante,.. une vraie sinécure, d'ailleurs.

Elle partit en voiture, accompagnée par la personne qui avait mission de sortir avec elle toutes les fois que Mme de Sylviane était ou se disait empêchée, ce qui se produisait fréquemment.

Ainsi qu'elle s'était plu à le constater, c'était une sinécure que d'avoir à surveiller Adhémar et Régina. Les deux jeunes gens s'entretenaient le plus honnêtement du monde, sans même rechercher les petits coins ni le mystère, — ce qui ne veut pas dire que l'amour n'affirmât pas par maint indice sa présence et ses droits : par la douceur et la continuité des regards, par certaines inflexions chantantes de la voix, par les mille caresses immatérielles qui rayonnent vers les êtres aimés et qu'ils réfléchissent inconsciemment autour d'eux. Mais tout se passait avec une rectitude absolue de conduite et d'allure, comme il serait bon que ces choses-là se passassent toujours entre personnes qui ont la vie entière devant elles pour s'embrasser et qui n'épuiseront certainement pas cette licence; — moins on a pillé la table avant de s'y asseoir, plus on y reste une fois assis.

Cette longue entrevue, qui eut lieu dans les appartemens particuliers de Mme de Sylviane, et non dans le parc, comme les précédentes, eut cependant, comme elles, pour résultat de confirmer Adhémar dans sa foi. Régina n'était pas seulement une jeune fille de tous points séduisante : c'était, par excellence, la jeune fille, — la jeune fille telle que la rêvent volontiers les hommes travaillés par l'idée du mariage, — la jeune fille chaste, mais primesautière, enjouée, sans niaiserie ni manière, la jeune fille introuvable. Et là, hors de sa famille, dépouillant la gêne vague qui semblait parfois entraver son essor, elle s'épanouissait dans toute la grâce de sa libre et franche nature. Les soupçons informes qui s'étaient glissés, à deux ou trois reprises, dans l'esprit d'Adhémar, touchant l'état moral de Mlle de Moirans et la complicité plus ou moins bienveil-

lante qu'elle avait pu accorder aux légèretés de ses sœurs; les inquiétudes plus directes et plus précises qu'il avait un instant conçues en se heurtant au refus catégorique, quoique incomplètement motivé, de son grand-père, et à l'opposition plus inattendue de sa grand'mère, tout cela avait disparu pour ne plus revenir, — il le croyait, du moins, bien sincèrement. Le regard de Régina exerçait sur lui une fascination d'un genre particulier; ce calme regard, d'un bleu opalin, irisé, mélancolique sans désespérance, ne le troublait point: il le rassérénait, au contraire, en lui versant dans l'âme une paix, une confiance infinie, qui était mieux qu'une passagère ivresse: — un gage de longue et paisible félicité. Si la jeune fille n'avait eu d'autres charmes que celui de son regard, Adhémar aurait pu, tout en l'aimant, l'attendre indéfiniment. Car il se disait souvent, quand il rencontrait ces yeux couleur de ciel lacté: « Viennent les épreuves; si son amour est constant, le mien n'aura pas de défaillance,.. à condition qu'elle me regarde ainsi, de temps à autre. » Mais, par bonheur, il y a des attraits plus stimulans que ceux d'un doux regard, et Régina n'en était point dépourvue: elle avait une bouche rose avec des quenottes d'enfant, une peau ferme et transparente, une taille faite pour être ployée et des cheveux faits pour être déroulés; bref, tout ce qui peut empêcher l'amour de s'endormir ou de se confondre avec le rêve.

A cinq heures seulement, Alix rentra. Le bruit de la porte, ouverte un peu brusquement, fit sursauter Mme de Sylviane, que la grande chaleur du jour, jointe à sa discrétion naturelle envers les amoureux, avait assoupie sur une chaise longue, au fond de sa chambre, tandis qu'Adhémar et Régina devisaient dans la première pièce de l'appartement, consacrée du reste à toutes les réceptions non solennelles.

— Hé bien? demanda la marquise, qui s'était levée et venait au-devant de sa fille en s'éventant.

— Eh bien! fit Alix après un temps, j'ai fait une course inutile... Je n'ai pas pu voir la duchesse seule une minute.

Adhémar témoigna quelque surprise, les visites n'étant généralement pas si nombreuses à Troussecourt. Mais un rapide et significatif coup d'œil lui apprit que la réponse d'Alix était une défaite pour cacher la vérité à Régina. Inquiet, il se hâta de se retirer, dans l'espoir que son alliée trouverait moyen de le renseigner avant qu'il eût quitté Nélizy. En effet, au moment où il allait mettre le pied sur la roue de son phaéton, Mlle de Sylviane arriva dans la cour.

— Très mauvaise nouvelle, dit-elle en s'approchant vivement. J'ai vu votre grand'mère; je l'ai vue seule, fort longtemps,.. près

d'une heure, je crois. Vous savez comme elle m'aime... Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que je l'aime beaucoup aussi, et que je n'ai aucun mérite à me montrer affectueuse envers elle... Eh bien! je n'ai rien pu en tirer, à part les protestations de tendresse et les regrets relatifs à ma personne, rien que ce désolant refrain : « Impossible d'y songer, ma pauvre et chère enfant, tout à fait impossible! »

— Mais... Avez-vous poussé un peu à fond, pour avoir le fin mot de ce parti-pris?

— Oh! j'ai été aussi loin que possible; j'ai été indiscrète, importune... Rien, rien... Je suis tout à fait attristée, parce que je ne vois pas comment vous sortirez de là, parce que vous allez être tous deux fort malheureux... Et puis encore pour une autre raison... Mon impression est que les considérations de famille ne sont pas tout dans cette résistance. C'est à peine si Mme de Busigny s'y est arrêtée; elle répétait son mot « impossible, » comme quelqu'un qui ne veut pas ou qui ne peut pas donner les raisons particulières de son refus... J'ai peur qu'on n'ait été aux informations, et que la médisance, peut-être la calomnie...

— Envers votre amie?.. Envers une jeune fille? Quelle calomnie?..

— Eh! sait-on? Elle a des sœurs si compromettantes par leur tenue!.. D'ailleurs, tout n'arrive-t-il pas? Toutes les horreurs ne sont-elles pas admissibles, puisque toutes sont possibles?.. Ah! le monde!.. Non, pas le monde : l'humanité!.. Allons, tâchez de savoir, et avisez. Mais, quoi qu'il advienne, souvenez-vous que Régina est une victime, et que, si quelqu'un l'attaque, celui-là ment ou se trompe... Je vous dis encore : Bon courage! Et pourtant, je n'en ai plus guère.

— J'en aurai, moi, jusqu'au bout, dit résolûment Adhémar en sautant dans sa voiture. Pas un mot, jusqu'à nouvel ordre, à votre amie. Et à bientôt!

Le jeune homme, en enlevant ses chevaux, croyait, en effet, devoir reprendre, deux ou trois jours plus tard, le chemin de Nélizy, porteur de meilleures nouvelles ou, à tout le moins, nanti des mêmes résolutions.

Dans la soirée du lendemain, le duc reparut à Troussecourt. Il y reparut avec sa belle humeur des meilleurs jours, aimable pour tout le monde, même pour son petit-fils, — que, du reste, il avait affecté, dès avant son départ, de ne pas bouder sérieusement. Sa tactique paraissait devoir consister, plus que jamais, à regarder comme non avenue la démarche d'Adhémar. Or, c'était précisément là ce qui pouvait le moins accommoder ce dernier. Aussi le jeune homme se préoccupa-t-il, sans délai, de provoquer la suprême

explication. Le soir même il ne trouva pas d'entrée en matière convenable, ni de prétexte suffisant ; il s'accorda la nuit pour réfléchir, puis la matinée. Ce n'est pas que le courage lui manquât, ni que sa résolution eût fléchi ; mais son cœur battait à la pensée d'une scène pénible, où peut-être se rompraient pour jamais des relations filiales que son aïeul lui avait constamment faites douces et faciles. En outre, s'il était prêt à défendre Régina, il ne s'effrayait pas moins pour cela d'avoir à la défendre. Mais vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées, que l'occasion souhaitée vint à lui, comme elle vient toujours à qui la cherche ou la guette.

— Ah ! — fit le duc, qui fumait son cigare après le déjeuner, en se promenant avec Adhémar derrière le château, autour d'une pièce d'eau où s'ébattaient quelques cygnes noirs et une légion de canards mandarins, — j'ai rencontré votre ami du Trahaut. Je l'ai invité à venir nous voir, pensant que cela vous ferait plaisir.

— Il est donc encore à Paris ? Je le croyais en Picardie.

— Il y a peut-être été,.. mais alors il en est revenu... Il ne m'a rien promis. Je pense, toutefois, qu'avant de retourner chez lui, il passera par ici ; ce n'est qu'un petit crochet à faire, une halte sur la route... Je l'aime assez, ce jeune homme : il est intelligent, il a du bon sens pour son âge... Un peu bavard, mais c'est un défaut qui ne nuit pas toujours.

— Non, non, dit Adhémar avec distraction, ou cela nuit aux autres plus qu'à vous-même.

— Quand cela ne les sert pas, répliqua le vieillard avec un regard de côté, lequel passa complètement inaperçu.

Adhémar était absorbé, et sa pensée bien loin de son ami du Trahaut. Tout à coup, il jeta dans la pièce d'eau, d'un mouvement énergique, la cigarette dont il s'obstinait à hacher le bout de carton entre ses dents, sous prétexte de la fumer. Cygnes et canards s'abattirent gloutonnement sur cette provende illusoire, fouettant l'eau de leurs ailes entr'ouvertes, sur la pointe desquelles ils semblaient se dresser et marcher, puis, déçus, s'éloignèrent avec dignité.

— Voulez-vous vous asseoir un instant à l'ombre ? demanda le jeune homme, d'un ton légèrement insinuant.

Il désignait un banc, à l'extrémité du bassin, sous les arbres, faisant face au château. — Cette partie du parc était celle que préférait le duc, au moins en été. La pièce d'eau ajoutait sa fraîcheur à celle des ombrages d'alentour ; des pelouses chevelues s'étendaient à droite et à gauche ; rien ne rappelait les richesses florales et les grâces un peu trop apprêtées des jardins de la façade principale. C'eût été l'idéal même de la solitude agreste, si l'on n'eût entendu

derrière soi les mille bruits très civilisés des communs : tantôt la chute d'un seau d'écurie, tantôt le clapotis d'un lavage de voiture, ou le sifflotement d'un palefrenier en train de panser un cheval, ou le juron d'un cocher.

Quand il vit son grand-père confortablement installé sur son siège de prédilection, les épaules appuyées au plan incliné du dossier, le regard perdu dans le feuillage et dans la fumée, Adhémar fit le tour du banc, puis, s'y accoudant d'un air délibéré, tout contre le vieillard, qui ne bougea point :

— Me permettez-vous, grand-père, dit-il d'une voix assez ferme, de revenir à... à notre sujet de conversation de l'autre semaine?

— Certainement, mon cher enfant, je vous le permets, répondit le duc avec bienveillance. L'autre jour, j'ai peut-être montré quelque vivacité. Mais quoi? je ne suis point un ogre, comme vous savez... Une seule chose, en cette affaire, me préoccupe : votre intérêt... Oui, votre intérêt personnel, plus que celui du nom... Le nom, eh! mon Dieu, il est bien évident qu'il vous appartient maintenant plus qu'à moi-même ; après moi, vous serez seul à le porter, et je vais avoir soixante-dix-neuf ans, tandis que vous n'en avez pas encore vingt-trois : votre part est plus belle que la mienne... Voyons, êtes-vous convaincu que mon affection de vieux grand-père entrât pour beaucoup dans mon impatience,.. dans ma colère, si vous voulez, et qu'elle y tînt plus de place que mon orgueil?

Le charmant vieillard, en parlant, se tournait à demi vers son rejeton. — Adhémar, un peu ragaillardi pourtant, ne put que s'abandonner d'abord à une délicieuse émotion sans paroles.

— Ah! certes, grand-père, s'écria-t-il enfin, je sais combien vous êtes bon!.. Si vous pouviez vous douter, vous, de la peine que je ressens à voir que le sentiment le plus vif et le plus honnête de ma vie risque de me mettre en désaccord avec vous!.. C'est une terrible bataille, allez! que celle de la reconnaissance, de la vénération et de la tendresse filiales liguées contre l'amour! Au prix de dix années de bonheur, je voudrais encore la paix, la paix immédiate!..

La conviction, l'élan et la prière vibraient si bien dans la voix tremblante du jeune homme que le duc de Busigny jeta son cigare et lui tendit la main.

— Oui, vous êtes un brave enfant, Adhémar, nous savons cela... Eh bien! venez vous asseoir ici, à côté de moi, et dites-moi ce que vous avez encore sur le cœur, vous souvenant que vous parlez, non pas, ainsi qu'on le disait jadis, au chef du nom et des armes, vieux rôle bien démodé et dont, au fond, je ne me soucie guère, mais à votre père, à votre ami... Venez...

Le petit-fils s'assit à côté du grand-père et simplement lui répéta, et la sincérité et la profondeur de son amour, et les attraits variés et les dons moraux de celle qu'il aimait. Puis, abordant la question de famille :

— Dites, mon cher grand-père, si je dois sacrifier mon bonheur et celui d'une telle jeune fille à des considérations dont vous paraissez vous-même faire bon marché quelquefois...

— Ah! permettez! interrompit le duc. Je fais bon marché du nom et des armes, comme je le disais tout à l'heure, parce que... d'abord, en vous mariant, vous garderez votre nom et vos armes... Vous remarquerez, d'ailleurs, que tout préjugé de cette nature serait ici sans objet, car ces Moirans sont, ma foi! d'excellente origine, nobles comme vous et moi, et même peut-être un peu plus, le titre ne faisant rien à la chose... Du diable si je ne les aimerais pas mieux un peu moins blasonnés, un peu moins à cheval sur leur écu et un peu plus scrupuleux sur les écus... Car, si je fais bon marché des préjugés nobiliaires, ne voyant pas trop l'usage du blason dans la société d'aujourd'hui, ni surtout dans celle de demain, je suis fort regardant pour tout ce qui concerne la délicatesse en matière d'argent,.. l'honneur, la probité,.. la propreté de la vie, en un mot...

— Mais, à supposer, se hâta de dire Adhémar, que les parens de Mlle de Moirans aient eu, dans leur vie privée, de regrettables défaillances, rien n'est public, puisque M. de Moirans fait partie d'un cercle dont vous êtes membre et qui est l'un des deux plus difficiles de Paris... Au surplus, n'estimez-vous pas que l'on puisse épouser la fille de n'importe qui, quand on veut l'épouser sans dot,.. sans dot et sans trousseau, sans rien enfin, vraiment pour ses beaux yeux et sa belle âme?

— Hum! fit le duc. Passe pour les yeux ; ils sont fort beaux, je vous l'accorde, et mieux que beaux : très jolis et très doux... Mais l'âme, êtes-vous bien sûr de la connaître?

— Mon cher grand-père, vous allez, sans vous en douter, au-devant d'une demande, d'une supplication qui, dans ma pensée, devait être, avec la réponse que j'attends de vous, le principal objet de cet entretien... Déjà, l'autre jour, vous avez paru railler ma confiance à l'égard de Mlle de Moirans. Voilà que, sur le même chapitre, vous revenez à l'ironie. Pourquoi?.. Permettez-moi d'insister. La chose est grave, à votre point de vue comme au mien : il faut m'entendre dans la défense ou m'éclairer quant à l'accusation.

Le duc s'agita sur son banc.

— Je suis de l'avis de votre grand'mère, mon cher enfant, dit-il

avec un mouvement d'ennui. Il vaudrait mieux laisser en dehors du débat la personne de Mlle Régina. Le reste suffit parfaitement...

— Le reste ne suffit pas! s'écria le jeune homme avec une soudaine et irrésistible impétuosité. Et vous le savez bien, vous qui n'aviez pas d'objection autre que mon âge contre mon mariage avec Mlle de Sylviane!.. Jolie famille encore que celle-là! Croyez-vous que je n'en aie pas entendu parler?.. Elle a de la chance d'être décapitée... Ah! voyez-vous, je connais assez le monde, à présent, et par le monde j'entends les oisifs de tout rang, car la bourgeoisie riche n'est aujourd'hui séparée des vrais mondains que par l'épaisseur de ses manières, je connais assez le monde pour savoir qu'il n'y a pas une famille, pas une qui n'ait une tare intime,.. quand elle n'en a pas... d'historique... Mais vous savez cela aussi bien que moi, et même beaucoup mieux... Donc, j'ai le droit de vous demander une raison, un argument personnel, quelque chose qui me touche directement en touchant Régina... D'ailleurs, il n'est plus temps d'écarter sa personne de la discussion : vous l'y avez jetée spontanément, vous-même.

M. de Busigny était déjà debout, prêt à parler ou à planter là son petit-fils, — car il ne savait pas au juste lequel de ces deux partis il allait prendre, — quand il aperçut la duchesse, qui, sortant du château, se dirigeait du côté du banc, à pas menus et lents, courbée sous son vaste parasol, bien plus vieille d'aspect que son mari, qui était pourtant son aîné de sept ou huit ans : elle avait moins vécu, mais son cœur avait plus battu.

— Tenez, mon cher ami, voici votre grand'mère, et j'en suis bien aise... Il va falloir vous opérer chirurgicalement : je ne serai pas fâché d'avoir une aide, une aide comme celle-là surtout.

Mise rapidement au fait par son mari, la vieille dame prit place sur le banc et obligea le duc à s'y rasseoir, en sorte que ce banc avait l'air d'un siège de prétoire, et Adhémar, d'un accusé.

Après avoir longtemps évolué parmi les périphrases onctueuses que lui suggérait sa tendresse, Mme de Busigny, qui s'était emparée de la parole et l'avait gardée, finit par dire :

— Oui, mon cher petit, il y a, par malheur, autre chose que ce qui regarde spécialement les parens de Mlle Régina.., il y a quelque chose sur quoi, pas plus que nous, tu ne saurais passer condamnation... Oh! j'ai hâte de proclamer que, pour ma part, je la crois plus calomniée que coupable; l'amitié d'Alix ne peut s'être complètement méprise et fourvoyée... Cependant, voici ce que ton grand-père a appris. Mlle Régina a des sœurs dont les manières, depuis un an ou deux, font presque scandale; l'une surtout, paraît-il, est d'un laisser-aller

déplorable, notamment dans ses rapports avec... Mon Dieu! je rougis...

— Permettez-moi d'achever les révélations, ma chère, interrompit M. de Busigny, parce que, cette fois, vraiment, Adhémar a le droit de tout savoir.

La duchesse lança un coup d'œil implorant dans la direction de son mari, comme pour l'adjurer de prendre tous les ménagemens compatibles avec l'intérêt de la vérité.

— Bon! bon! fit le duc, qui avait rencontré ce regard timide et effrayé. Rassurez-vous; je ne serai pas plus brutal que vous-même... Il me semble que vous n'aviez pas mal commencé... Voici de quoi il retourne, mon cher enfant. Les gens mêmes qui se sont montrés le plus circonspects et le plus mesurés dans leurs appréciations sur le compte de M. et de Mme de Moirans ne ménagent pas leurs termes quand il s'agit de ces jeunes filles,.. de la cadette surtout,.. mais enfin de ces jeunes filles... Il y a là un homme, un vieux beau que j'ai bien connu dans le temps : Dubuicourt, le banquier. Eh bien! il joue un singulier rôle dans cette famille... Je ne veux pas insister; mais, pour ne parler que de cela, on ne trouve généralement pas décente cette familiarité de Mlle Paule de Moirans avec un financier, qui est, il est vrai, l'ami du père depuis vingt ans, et de plus, en général, un homme convenable, mais dont la moralité, ainsi que celle de tous les vieux beaux, passe à bon droit pour suspecte... Encore une fois, je n'insiste pas. Vous voyez cela d'ici? Mlle Paule... plus évaporée que de raison, Mlle Anne marchant sur ses traces, et Mlle Régina complice, comme les parens, peut-être...

Adhémar respira. On n'avait rien allégué de directement diffamatoire à l'endroit de Régina. En outre, un trait de lumière venait de le frapper, qui illumina son visage.

— Mon cher grand-père, dit-il avec entrain, vous me pardonnerez de vous dire que vos renseignemens ressemblent fort à des cancans. Il y a bien, en effet, quelque chose de malséant dans l'attitude habituelle de Mlle Paule de Moirans et dans la présence trop fréquente de M. Dubuicourt; il y a bien lieu, par suite, de s'étonner un peu que Mlle Régina paraisse trouver cela assez ordinaire... Mais il y a peut-être aussi du tout une explication qui, pour ne pas satisfaire la morale, n'en a pas moins le grand mérite d'innocenter celle dont on suspecte, dont on accuse les intentions,.. en attendant, sans doute, que l'on incrimine ses actes. Il y a peut-être un lien...

— Je crois vous comprendre... Mais avouez que, si Mlle Paule de Moirans est la fille de M. Dubuicourt, et que si Mlle Régina le sait...

— Oui, quelles turpitudes! fit Mme de Busigny avec une grimace de dégoût.

— Eh! d'accord, quelles turpitudes! ma pauvre grand'mère. Mais il y en a beaucoup de ce genre; il y en a de pires... Seulement, on n'aime pas à les regarder de près, ni à y toucher... On aime mieux fermer les yeux,.. en les acceptant.

— Malepeste! s'écria le duc, vous êtes philosophe, et vous voilà familiarisé avec le monstre!.. Moi qui vous envoyais à Paris pour y faire votre stage de mondain et votre apprentissage de mari, je vois que vous avez beaucoup profité, en peu de temps!

— Beaucoup. J'ai vu le monde comme il est. Ni très beau, ni très propre, humain, en un mot, mais encore moins répugnant, après tout, que la grosse humanité : ses impuretés sont filtrées... Vous preniez votre parti des Sylviane, parce qu'il y avait Alix; prenez votre parti des Moirans, puisqu'il y a Régina. Au moins, cette fois, la pilule n'est pas dorée...

Complètement raffermi par l'interprétation plus que plausible qu'il venait de rencontrer, et qu'il avait en vain cherchée si longtemps, de la neutralité de Régina, le jeune homme se sentait métamorphosé, sûr désormais de son terrain, sûr de l'avenir. Il triomphait. En tout cas, il venait de porter à la logique de ses grands parens un coup droit qui n'avait pas été paré, et qui, véritablement, n'était pas facile à parer. Car le duc et la duchesse savaient fort bien, au fond, à quoi s'en tenir sur les frasques respectives de M. et de Mme de Sylviane; ce qu'ils avaient appelé une union parfaite laissait donc à désirer aussi sous certains rapports et clochait précisément par la famille. Le duc, un moment démonté, reprit vite ses esprits. Il avait, hélas! une riposte en réserve. Il en avait même deux.

— Voyons, voyons, fit-il, ne nous égarons point. Vous me reprochez d'attaquer votre idole avec des suppositions et vous la défendez avec une hypothèse...

— Mais si je vous prouve...

— D'abord, comment vous y prendre?.. Irez-vous le lui demander?..

Adhémar baissa la tête.

— Et puis, reprit le vieillard, ce n'est pas tout... Ici, à la vérité, nous rentrons dans ce que vous pouviez appeler justement des cancans; mais une jeune fille ne doit pas être calomniée : les calomnies, pour elle, équivalent à des torts. Et on la calomnie,.. au moins.

Brièvement, il raconta ce qu'il avait entendu dire à Aymery, l'histoire de la rue Blanche, mais sans nommer celui de qui il la tenait.

— Voilà ce qu'on dit encore... Ce n'est sans doute pas vrai, mais c'est bien trop qu'on le dise.

— Mais qui le dit? s'écria Adhémar avec un commencement de colère. Oui, qui dit cela?.. Il faut bien que je le sache...

— C'est un bruit... Vous ne pouvez pas aller chercher querelle à tout le monde... Je vous répète que ce n'est peut-être qu'un cancan, mais, joint au reste... Croyez-moi, réfléchissez.

Sur ce mot, il offrit son bras à la duchesse, et Adhémar, une fois de plus, resta seul, tout ébranlé et tout marri.

XV.

La foi est une belle et grande chose, mais difficile pour quiconque se trouve exposé aux tentations du doute. Et pourtant, il faut croire, si l'on veut être heureux : le bonheur, comme la gloire, est à ce prix. Adhémar savait croire, ou croyait le savoir; mais il n'y a pas de foi qui n'ait besoin d'être entretenue ou ranimée. Or, la présence de Régina répondait pour lui à cette nécessité. Sa première pensée fut donc de faire seller un cheval et de voler à Nélizy d'un seul galop. Une réflexion l'en empêcha. Que dirait-il à Alix? Que dirait-il même à Régina? La phrase ironique de son grand-père lui revenait à l'esprit : « Irez-vous le lui demander? » D'autres phrases, tout aussi peu réconfortantes, assiégeaient sa mémoire : celle de l'homme de lettres entendu chez Mme de Sylviane, puis celle d'Alix elle-même : « Toutes les horreurs sont admissibles, puisque toutes sont possibles. » Et, involontairement, il passait en revue les anecdotes, les faits divers où avaient péri des réputations de jeunes filles ; il cherchait à se rappeler le détail de quelques scènes observées dans les coins, pendant les sauteries intimes, ou à la fin des longs *cotillons* s'achevant sans spectateurs, alors que tous les danseurs, grisés de fatigue plus que de champagne, valsent convulsivement comme des moutons qui ont le tournis. Il évoquait des attitudes, des sourires; il revoyait des serremens de main furtifs, des têtes penchées l'une vers l'autre au passage d'une porte franchie dans le tournoiement d'une dernière valse; il entendait bourdonner à son oreille des appellations trop familières, insuffisamment étouffées. Il doutait, il souffrait... Cette explication même d'une obsédante énigme, cette explication si simple, qu'un rapprochement de mots avait fait jaillir de son esprit, et à ce point plausible qu'il s'en voulait de ne l'avoir pas trouvée plus tôt, il ne la jugeait plus péremptoire, probante absolument... Était-elle donc en si complet accord avec les faits?.. Pouvait-elle, sans conteste, servir à interpréter la conduite du banquier au regard des deux sœurs de Régina, ou de l'une d'elles seulement?.. Fallait-il, de ce chef, justifier toutes les complaisances?

Mais cela ne dura point. Il voulait être heureux, heureux par son amour; il fallait travailler à ce bonheur, le mériter, et en payer la rançon sans marchander. Il ne perdit pas son temps à maudire le sort, et s'ingénia sur l'heure à découvrir le moyen de faire sortir Régina, blanche comme neige, du réseau de malpropretés où l'on prétendait l'enfermer. Pour y parvenir, il suffisait de deux coups de ciseaux ou de balai dans ces vilaines toiles d'araignée tissées tout autour d'elle; le difficile, c'était de la délivrer sans la salir. Il ne pouvait songer sans répugnance à lui demander son concours dans sa propre cause, et il ne lui paraissait pas moins délicat ni moins dangereux de solliciter celui d'Alix : la fierté de Mlle de Moirans et l'amitié de Mlle de Sylviane devaient être traitées avec des ménagemens pareils. Pourtant, il était indispensable que, d'une part, sa conviction récente, quant au sens qu'il convenait de donner à la tolérance résignée de la jeune fille, fût partagée par M. et Mme de Busigny, et que, d'autre part, quelqu'un l'aidât à faire bonne justice d'un vil commérage, mal étayé sur une aventure anonyme. Le nom et l'image de Mme de Gatry se présentèrent bien à sa pensée avec le soupçon d'une intervention possible de la baronne dans le passé et dans l'avenir, mais la matière lui parut tellement délicate qu'il eût encore préféré aller droit à Régina pour s'allier directement avec elle contre la calomnie.

Quoique ne voulant pas retourner chez Mlle de Sylviane avant d'avoir entrevu au moins un commencement de solution, Adhémar, qui chevauchait presque quotidiennement ses deux bêtes de selle, se trouva, comme par enchantement, vers six heures du soir, — l'heure qu'on appelait, à Nélizy, *l'heure des tilleuls*, — derrière la propriété d'Alix, sur une route parallèle à celle qui borde l'Oise et longeant comme elle, mais du côté opposé, le mur de clôture, lequel sert en même temps de revêtement à l'espèce de terre-plein annulaire qu'ombragent les tilleuls.

L'alezan allait le pas, tandis que son cavalier, les deux mains sur les genoux, les étriers chaussés, la badine dans la botte, regardait tristement l'allée suspendue où il s'était promené naguère en compagnie des jeunes filles. Un bruit de voix, de voix joyeuses et caquetantes, fit tressaillir le jeune homme, qui chercha des yeux autour de lui un endroit où il pût se cacher. Il avait à sa gauche le mur, à sa droite un champ de luzerne, et nulle part d'abri, de cachette où il eût chance de se dissimuler avec sa monture. Aussi prit-il le parti de faire ranger tout simplement son cheval contre la muraille. Après quoi, sans bouger, il attendit et écouta. — Les voix se rapprochaient; il y en avait deux, également fraîches. Une idée bizarre s'empara d'Adhémar, une idée qui prouvait que son âme était troublée : il s'imagina, pendant une demi-minute, qu'il

allait apprendre là des choses terribles; que ces deux jeunes filles avaient entre elles des secrets épouvantables; il se ressouvint tout à coup d'histoires où il était question de confidences accablantes, ainsi surprises au pied d'un mur ou sous un balcon; il eut peur, il frissonna. Et voici ce qu'il entendit bientôt :

— Tu es gaie, aujourd'hui... Du reste, le fond de ton caractère est gai; il ne te faut vraiment que des occasions...

— Je suis si bien ici! Avec toi!.. Je t'aime tant et j'aime tant Nélizy!

— Tant mieux! car mon intention est de te le donner.

— Qu'est-ce que tu dis?

— Je dis que mon intention est de t'en faire cadeau... Un présent de noces qui arrivera en retard, je l'espère bien, car j'aime à croire que tu seras mariée depuis longtemps dans deux ans, et ce n'est que dans deux ans que j'aurai le droit de donner quelque chose... Oui, maman m'a expliqué cela : il faut avoir vingt et un ans pour faire une donation. Mais on peut promettre avant, et je promets... Oh! inutile de rien objecter... Tout cela est réglé d'avance. C'est aussi dans deux ans que je prendrai le voile...

— Ne me parle pas de ce couvent,.. à moins que ce ne soit pour m'y faire entrer avec toi.

— Non, non! Tu n'as pas la vocation, toi, car tu aimes.

— C'est vrai... Probablement du malheur que je me prépare, et que j'oubliais, puisque je riais... Mais toi, tu riais du bout des lèvres; tu es triste, après une éclaircie de quelques jours, plus triste même qu'en temps ordinaire, où tu as plus de gravité que de mélancolie. On dirait un souci... Qu'est-ce? Qu'y a-t-il?

— Rien. Je ne ris pas souvent...

Les voix se perdirent dans un lointain touffu, éteintes par le feuillage bas, par la voûte surbaissée des tilleuls. Et Adhémar, en se haussant sur ses étriers, put voir les deux amies s'éloigner sous les arbres. Alors, il redressa son cheval avec précaution, attendit encore une minute, puis regagna la route.

Il s'en allait le cœur bien plus léger, sans savoir au juste le motif de cet intime contentement, qu'il attribua au simple plaisir d'avoir entendu, puis aperçu Régina. — S'il avait lu plus couramment dans son âme, il se fût rendu compte que la satisfaction qu'il éprouvait venait surtout de ce qu'il n'avait pas surpris l'ombre d'un secret dans la conversation des jeunes filles. — Parvenu à la jonction des deux chemins en équerre dont l'un passe derrière la propriété, tandis que l'autre la côtoie, le cavalier se retourna. Les promeneuses s'étaient arrêtées au bout du parc, à l'endroit où l'allée aérienne se coude; Adhémar les vit de loin, de très loin, qui se penchaient entre deux tilleuls, enlacées

et curieuses. Peut-être avaient-elles entendu le pas de son cheval sur le cailloutis de la route nouvellement empierrée; toujours est-il qu'elles regardaient dans sa direction. Il lui parut même qu'une main lui adressait des signes d'appel; mais il profita de la distance pour avoir l'air de ne rien remarquer, et il détala grand train, décidé qu'il était à ne revoir Régina que pour lui dire : « Tout est aplani, » ou : « Rien ne peut se faire, si vous n'acceptez pas de lutter et de vous défendre, car on vous attaque. »

A son retour, il trouva une lettre, dans laquelle du Trahaut annonçait son passage pour le jour suivant. L'idée ne lui vint pas une seconde que c'était la solution cherchée qui allait lui arriver par le chemin de fer. Ses relations avec Aymery étaient restées tout amicales; il ne soupçonnait pas que son ancien camarade d'Arcueil lui gardât rancune, — ignorant, au surplus, l'espionnage dont il avait été l'objet de sa part. Cette vieille histoire de rivalité, dont il n'avait jamais été question entre eux, lui avait semblé insignifiante, comme elle l'était, en effet, — dépouillée surtout de son complément : la scène du parc...

Adhémar, qui était à peine en droit de se flatter de commencer à connaître les femmes, ne pouvait connaître les hommes, qu'il n'avait guère eu la curiosité d'étudier. — Cependant, il eût moins perdu son temps à débuter par là, car on obtient quelquefois avec eux des résultats que l'autre moitié du genre humain vous refuse toujours. — Il était donc fermement convaincu que des allégations perfides ne pouvaient être émises que par des bouches féminines. Il n'avait jamais entendu de galant éconduit calomnier en sifflotant un rival heureux ou une idole inflexible; il ne savait pas que les hommes se jalousent plus bassement les uns les autres, sur ce terrain de la galanterie, que des cabotines de petits théâtres sur leurs tréteaux, et qu'on en a vu qui n'hésitaient point à déshonorer un de leurs semblables par des insinuations ou des suppositions infamantes, uniquement pour se venger d'un échec fort ordinaire; — ce qui autorise à se demander ce qu'ils sont capables de faire quand on s'est vraiment moqué d'eux.

Aymery s'y mettait un peu jeune; c'était tout ce qu'il y avait de surprenant dans son cas. Mais il était précoce, on le sait. Et, du reste, il ne sera pas mal d'ajouter que la préméditation était à peu près absente de l'affaire. Il était arrivé, de fil en aiguille, jusqu'à la calomnie, comme on y arrive fatalement, toujours, en prenant pour point de départ dans la médisance, l'envie ou la rancune. Dominé par le désir ou le besoin d'assister à une grande déconvenue de son ami Adhémar, il avait saisi, noté au vol, puis communiqué à la personne qui pouvait le mieux l'aider à en tirer parti tout ce qui était de nature

à provoquer la grimace attendue, espérée, rêvée. Dans cette disposition d'esprit, on passe, avec une aisance et souvent avec une inconscience stupéfiantes, de l'observation à l'induction, — ce qui avait eu lieu, en effet, pour l'édification de Mme de Gatry d'abord, et ensuite pour celle de M. de Busigny.

— Oui, mon cher monsieur du Trahaut, — disait le duc à Aymery, seul avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, — je vous sais bien bon gré d'être venu, surtout si vous avez le courage de sauver Adhémar, fût-ce en lui meurtrissant, en lui écorchant légèrement le cœur. Mon Dieu! je ne me dissimulais pas, en me lançant, l'autre semaine, à votre recherche, en allant vous dénicher dans votre famille, que mon zèle paternel pourrait vous paraître un peu bien indiscret... Je conviens que ce que je vous demande est très délicat, très pénible. Je reconnais que l'on peut avoir la main pleine de vérités sans éprouver le besoin de l'ouvrir pour en jeter le contenu à la tête de ses amis, au risque de les assommer sous couleur de les réveiller d'une illusion pernicieuse... Mais, en honneur, je crois que c'est un devoir de ne pas leur cacher ce qu'on a dit à d'autres, quand il y va de leur bonheur ou moralement de leur salut.

— Mais, permettez, monsieur... C'est qu'il s'agit de propos en l'air plutôt que de faits précis. Vous me rendrez cette justice que je n'ai jamais rien affirmé, en dehors de ce que j'ai vu...

— Soit! soit! L'important, c'est que ces bruits fâcheux arrivent aux oreilles d'Adhémar par un autre écho que le nôtre, nécessairement suspect de trop de complaisance. Ce que je désire, c'est, non pas que cette jeune fille soit irrémédiablement noircie, Dieu m'en garde!.. mais que mon petit-fils sache bien qu'on est sévère pour elle, qu'il comprenne l'inconvenance et le danger d'un mariage avec une personne vers qui se portent naturellement, pour ainsi dire, les mauvaises pensées et les propos méchans, dès qu'une histoire scandaleuse de jeune fille, dont l'héroïne n'est connue que par la couleur de ses cheveux, se met à courir le monde... Et, tenez, n'y eût-il à votre intervention d'autre efficacité que de lui rappeler douloureusement les remarques faites par lui-même sur ce qu'on tolère dans cette étrange famille...

— Cela, c'est relativement facile, en effet, car je n'aurai à parler que de ce que j'ai vu de mes yeux, comme il a pu le voir des siens... Reste, en tant que difficulté, l'entrée en matière, l'occasion...

— Donnez-nous huit jours; vous la trouverez, l'occasion, car il sera bien obligé de vous parler de ce qui l'occupe... Au besoin, nous y aiderons... Justement, nous devons aller aujourd'hui à Nélizy, rendre une visite à Mme de Sylviane. Nous irons tous, si vous voulez

bien vous joindre à nous... Tous, c'est-à-dire tous quatre, puisque mes petites-filles ne sont pas là.

— Très volontiers... Mais il est entendu que je ne soufflerai mot des racontars, m'en tenant aux considérations générales...

— Silence! voici notre homme... Hem!

En somme, du Trahaut s'installait dans un rôle agréable : il allait jouir des airs déconfits ou de la rage sourde de son excellent camarade, sans s'aventurer de nouveau sur le terrain glissant de la calomnie. Au reste, il ne s'était rendu à l'appel de M. de Busigny que dans ces intentions modérées, mû peut-être aussi par la curiosité particulière aux êtres malfaisans et qui les porte invinciblement à rechercher le spectacle du mal qu'ils ont causé. — C'est un des dogmes favoris des policiers qu'un criminel revient toujours au lieu du crime ou à l'endroit occupé par le corps du délit. Au surplus, faire le mal pour ne pas en voir les suites, c'est placer son avoir à fonds perdu.

— Eh bien! voilà qui est parfait, reprit le duc, vous serez des nôtres... Adhémar, mon enfant, donnez donc des ordres pour qu'on mette les deux postiers au briska, vers quatre heures.

— Où va-t-on?

— A Nélizy.

— C'est que... je ne me soucie pas d'y aller.

— Bah! fit le duc en regardant son petit-fils avec une surprise légèrement ironique.

— J'y ai été fort souvent tous ces temps-ci, riposta le jeune homme en appuyant sur les mots, et je n'ai pas l'intention d'y retourner avant d'avoir quelque chose de décisif à y porter... Et puis, l'excursion n'aurait rien de divertissant pour Aymery.

— Si fait, si fait, dit du Trahaut, je ne demande pas mieux.

Un regard d'Adhémar lui coupa la parole. Ce regard disait clairement : « Tu me rendras service en n'insistant pas. » Et une phrase vint vite à l'appui du regard :

— Nous trouverons bien un meilleur emploi de notre temps qu'une visite à des voisins de campagne... Nous sortirons à cheval, ou en voiture,.. ou, profitant de ce ciel couvert et de cette bonne température fraîche, nous ferons des armes... Enfin, nous n'aurons que l'embarras du choix.

— A votre guise, mes amis! fit le duc.

Un instant après, il prit Aymery à part pour lui dire :

— Vous voyez, la voilà déjà, l'occasion... Il va évidemment vous parler... Tâchez de lui dessiller les yeux au meilleur compte possible, sans trop nous l'endommager.

Quand, au milieu de l'après-midi, la calèche de vieux style,

moitié voiture de voyage, moitié voiture d'apparat, eut emmené le duc et la duchesse, Adhémar consulta son ami sur la meilleure façon d'employer cette fin de journée.

— Faisons des armes, dit du Trahaut. Faisons-en tranquillement, sans nous échauffer.

Il savait que ces séances d'escrime à deux se tournent vite en fumeries et bavardages.

— C'est cela, fit Adhémar. Quand nous aurons suffisamment ferraillé, nous passerons sous la douche avant de nous habiller... Récréations hygiéniques, c'est ce qu'il y a de mieux.

Ils descendirent dans le sous-sol, où une grande pièce rectangulaire, plus longue que large, avait été aménagée en salle d'armes. C'était là qu'Adhémar avait pris ses premières leçons, quelque quinze ans auparavant, d'un vieux professeur de Beauvais, ancien maître dans un régiment de la garde royale,— et qui avait connu Lafaugère, ce qui suffisait à sa gloire; — là aussi qu'il avait reçu, un peu plus tard, ses premiers coups de bouton, lesquels lui avaient été alloués par son aïeul en personne, encore beau tireur à soixante-cinq ans. La salle était bien délaissée depuis des années, mais toujours en ordre, avec ses faisceaux, ses trophées, ses panoplies, dont l'arrangement, trop régulier, trop symétrique, donnait tout de suite à penser qu'un maître militaire avait dû présider à l'installation.

Adhémar n'était point un fanatique, encore moins un virtuose du fleuret; il faisait des armes en quelque sorte par devoir, parce que l'escrime est un art au moins aussi obligatoire que l'orthographe, dans certaines situations sociales, et bien plus utile, — à ce qu'on serait tenté de croire. L'utilité, pourtant, ne lui en avait pas été clairement démontrée le jour où il avait reçu un coup d'épée dans le bras; il lui avait paru que ce résultat pouvait être obtenu avec un très petit nombre de leçons. Il avait même dû se rendre compte alors qu'il est fort désavantageux de savoir quelque chose, toutes les fois qu'on n'en sait pas plus long que son adversaire; car, de deux combattans inégalement instruits, c'est, en général, le plus ignorant qui est embroché, tandis que, quand il y en a un qui ne sait rien du tout, c'est souvent l'autre qui est le plus gêné. Mais cela ne l'empêchait pas de continuer à cultiver cette jolie science, si véritablement *esthétique*. Il était presque assuré déjà de ne tomber qu'avec grâce. — Quant à du Trahaut, c'était tout différent : il n'atteignait point à la grâce et n'y visait guère, mais il tirait bien, avec un jeu difficile, prudent, sournois, un de ces vilains jeux où l'épée semble parfois se raccourcir et se transformer en poignard, ou même en couteau à virole. Contre Adhémar son succès était

habituellement complet, et ne le fut pas moins, ce jour-là, qu'à l'ordinaire.

— Ouf! quelle mazette je fais! s'écria l'amoureux de Régina, qui avait sué d'ahan pour toucher une fois contre six.

— Et puis, tu n'y es pas du tout aujourd'hui, dit du Trahaut avec bienveillance. Tu penses à autre chose.

Ils ôtèrent leurs masques, se déboutonnèrent et allumèrent des cigarettes.

— Ah çà, serait-ce à Mlle de Sylviane que tu penses?.. Cet empressement à décliner la proposition de ton grand-père... Cette résolution de ne remettre les pieds là-bas... Mais alors, ça ne va donc pas?.. Il n'y a pas grande indiscrétion, je présume, après ce que tu as dit devant moi...

— Non, interrompit Adhémar, pas la moindre indiscrétion... Mon intention, mon désir même était de te confier... Vois-tu, mon pauvre ami, je ne suis pas gai...

Cédant alors à un besoin d'épanchement d'autant plus vif qu'il avait été moins souvent satisfait, le jeune homme raconta tout, sans taire aucune des objections auxquelles il se heurtait, — ni aucune des réponses qu'il y avait trouvées.

— C'est là que nous en sommes, dit-il en finissant. Et c'est de là qu'il faut sortir. Peux-tu m'aider?

— Ah! par exemple, je ne vois pas...

— Ce sont de misérables calomnies, sais-tu bien? que celles-là... Si jamais!.. Comment! voilà une jeune fille qui est personnellement irréprochable d'extérieur et d'allure; et, parce qu'elle a des sœurs mal élevées, ou parce qu'on lui impose une attitude tolérante que commande peut-être un mystère de famille, il y a des gens qui n'hésitent pas à lui faire endosser la responsabilité du premier scandale anonyme qui défraie les potins du club ou de l'office!.. C'est ignoble, c'est lâche, c'est infâme!..

— Là, là! calme-toi, mon pauvre Adhémar... Je suis, du reste, parfaitement de ton avis... C'est-à-dire que je penserais tout à fait comme toi, si je n'apercevais un semblant d'excuse à de si perfides insinuations dans un état de choses... peu commun, tu en conviendras... Quant à ce que tu supposes, c'est très possible,.. quoique peu vraisemblable, au premier abord. Car quelle apparence y a-t-il qu'un homme à cheval sur le *cant*, comme M. Dubuicourt, s'il avait une fille adultérine dans le monde, ce qui n'est rare dans aucun milieu, et s'il l'aimait, ce qui est toujours naturel,.. même quand l'enfant l'est aussi,.. quelle apparence qu'il allât afficher sa tendresse, au risque de compromettre cette jeune personne? Ce n'est pas l'amour paternel qui vous induit à de pareilles imprudences.

Adhémar, encore une fois, courba le front, comme il l'avait fait devant son aïeul. Et la séance n'alla pas plus loin, escrime et causerie paraissant désormais hors de saison pareillement.

XVI.

Deux jours s'écoulèrent au milieu d'un calme qui ressemblait à de la tristesse. Aymery, ayant joué son rôle sans même avoir eu à prendre d'initiative ni à encourir de rancune, ne pouvait plus qu'attendre ou s'en aller; et il fût parti probablement s'il n'eût parlé tout d'abord d'un séjour d'une huitaine et s'il n'eût craint, par suite, que son départ n'eût un peu l'air d'une retraite devant l'ennui, — cet ennui envahissant et sombre que dégagent autour d'eux les gens préoccupés. On ne faisait rien, à Troussecourt, on ne disait rien; on n'osait même pas se regarder, de peur d'être obligé d'apercevoir des indices de gêne, d'avoir à constater la présence d'un mystère redouté. L'éloignement de Charlotte et de Françoise était vraiment intempestif; mais les deux fillettes ne devaient revenir que trois semaines plus tard, pour un baptême de cloches, — le baptême des cloches données par Adhémar à l'église neuve du village.

On fut assez étonné de voir arriver Alix et sa mère, avant que la moitié d'une semaine se fût écoulée depuis la visite que le duc et la duchesse leur avaient faite à Nélizy. Chacun surtout commenta fort, à part soi, l'absence de Mlle de Moirans. Adhémar, qui allait peut-être s'enfuir après avoir reconnu de loin les chevaux et la livrée de la marquise, demeura en place lorsqu'il eut constaté cette absence. C'était une heure à peine avant le dîner; par extraordinaire, tout le monde se trouvait réuni à la limite du parc et des jardins, sous un groupe de vieux arbres dont l'ombre épaisse semblait épancher du froid, tant on y goûtait de fraîcheur par un temps chargé d'orages.

— Nous avons fait des courses aujourd'hui, des visites dans les environs, dit Mme de Sylviane, tout autant que j'en fais d'habitude en une saison; c'est pour cela que nous venons tard, avant de rentrer.

— Votre amie, Mlle de Moirans, n'est pas malade, ma chère Alix? demanda poliment la duchesse.

— Pas malade, mais souffrante, un peu souffrante, répondit la jeune fille avec un regard affligé du côté d'Adhémar.

L'entrain, de toute manière, eût fait défaut à la conversation; mais il fut impossible de la tirer du néant où venaient de la précipiter ces deux simples phrases. Seule, Mme de Sylviane conservait une liberté d'esprit et une désinvolture suffisantes pour remédier au malaise général.

— Je vous avouerai, dit-elle de sa voix forte, que je suis venue un peu pour votre potager. Mon jardinier me tourmente; il veut que je lui permette d'installer une serre comme la vôtre... Monsieur Adhémar, vous me montrerez ça tout à l'heure, n'est-ce pas?

— Tout de suite, si vous voulez, madame.

— Oh! tout de suite, non... Je ne voudrais pas avoir l'air...

— Bah! ayez le courage de votre opinion, marquise, dit le duc en se levant avec empressement. Vous êtes venue pour la serre : visitons la serre. Je vous offre mon bras : c'est moi-même qui vous servirai de cicerone, si vous le voulez bien permettre.

Adhémar avait deviné que ce désir de Mme de Sylviane était dicté par Alix. En effet, quand on se fut échelonné le long de l'allée qui conduisait au potager, la jeune fille vint se placer à côté de lui.

— Vous êtes venu tout près de Nélizy, l'autre jour, lui dit-elle sans le regarder, et vous n'êtes pas entré... Nous avons reconnu de loin votre cheval... Oh! Régina le connaît bien... Vous la fuyez; il y a quelque chose... Je l'ai prévenue, du reste. Mais elle ne veut pas vous voir; elle parle de départ. Seulement, moi, je désire que vous la voyiez : pour elle et pour vous, cela vaudra cent fois mieux. Pas d'équivoque, de ces équivoques-là surtout... Donc, parlez-lui hardiment; c'est votre devoir de ne lui rien cacher. Je ne crains rien pour elle... Demain, à cinq heures, soyez au bout de la propriété, à la porte rouge, qui sera ouverte; vous entrerez par là; je m'y trouverai avec Régina... Vous avez compris?.. Ensuite, vous irez saluer ma mère chez elle,.. ma mère, avec l'autorisation de qui j'agis, bien entendu.

Vingt-quatre heures plus tard, Adhémar descendait de voiture, à l'entrée de Nélizy, envoyait son dog-cart l'attendre à la grille du château et contournait à pied le parc.

Il avait accueilli la proposition d'Alix avec un empressement singulier. Lui qui se serait si difficilement résolu à prendre l'initiative d'une explication directe, tant il y pressentait de difficultés et d'opprobre, il était presque heureux qu'on lui forçât la main. La perspective de cette scène épineuse, peut-être mortelle pour son amour, avait allégé son cœur du plus lourd fardeau qui y eût encore pesé. Et il aborda sans une hésitation, sans un arrêt, l'espèce de poterne couleur de brique qui, grâce à une voûte basse, pratiquée dans l'épaisseur du mur et du remblai, donnait accès sur les derrières du parc, en permettant de passer sous le petit boulevard, comme par un étroit tunnel.

La porte était entre-bâillée. Il la poussa, franchit la voûte, puis un pont rustique jeté sur le ruisseau, et se trouva dans une allée

ombreuse aboutissant à un rond-point au milieu duquel, assises et dessinant sur leurs genoux, il aperçut tout de suite Alix et Régina. Cette dernière, en le voyant, jeta un léger cri, ferma précipitamment son album, puis, très pâle, demeura sur son pliant, immobile, le sourcil un peu froncé.

— Eh bien! oui, dit Alix en se levant, c'est un guet-apens, mais c'est moi qui en suis l'auteur, l'auteur responsable, ma chérie... Tu voulais partir, emportant une plaie qui eût longtemps ou toujours saigné en toi; lui, de son côté, ne se serait peut-être jamais décidé à employer ce grand et simple moyen de la franchise... Il fallait pourtant que ce fût. Il y a quelque chose entre vous, quelque chose de plus que ce que tu crois. On t'accuse... De quoi? je l'ignore; mais il le sait, lui. Qu'il te le dise!

Les ayant mis ainsi, brusquement, brutalement en présence et, pour ainsi dire, aux prises, elle s'éloigna, pour aller s'asseoir cinquante pas plus loin, avec son album ouvert sur ses genoux, comme si elle eût voulu simplement changer de place et prendre un autre aspect du paysage.

Ils se regardèrent un moment sans parler, aussi interdits l'un que l'autre, par suite de la soudaineté, de l'imprévu de ce coup de théâtre, — qu'ils attendaient autrement. Puis, Adhémar s'avança d'un pas pressé, et, saisissant la main de Mlle de Moirans :

— Régina, s'écria-t-il, je vous aime et je crois en vous!

— Vous croyez en moi!.. C'est donc vrai? On a donc essayé de vous faire douter?.. Douter de quoi?

Elle l'interrogeait du regard, fièrement. Lui, sans lâcher la main dont il s'était emparé :

— Douter de votre caractère, de vos pensées,.. de vos actes même,.. de la pureté de votre vie!

Elle retira sa main d'un mouvement prompt et indigné. Mais Adhémar la lui reprit.

— Écoutez-moi, dit-il, écoutez-moi sans colère, avec sang-froid. Celui qui vous parle croit en vous, il vous aime, encore une fois!.. Vous, Régina, m'aimez-vous assez pour tout entendre de ma bouche, tout ce qui peut vous aider à briser d'odieuses calomnies dressées contre votre bonheur et le mien?

— Oui, dit simplement la jeune fille.

Recourant alors à des précautions de langage d'une délicatesse infinie, usant de tous les ménagemens qui n'étaient pas inconciliables avec le souci de la clarté, il commença par lui apprendre le jugement qu'on portait sur la conduite de ses sœurs et de quelle désobligeante manière était interprétée son évidente résignation, à elle.

Le visage de Régina se couvrit d'une rougeur de honte.

— Qu'y puis-je? dit-elle, si bas que ce fut à peine si Adhémar l'entendit.

— Je crois que vous n'y pouvez rien,.. pour bien des raisons. Et il est une de ces raisons qui suffirait à tout expliquer, si vous m'autorisiez à en affirmer l'existence... Oh! il s'agit de mes grands parens, d'eux seuls... Moi, je ne doute pas de vous : il ne faut qu'un de vos regards pour me rendre invulnérable.

— Une raison?.. Laquelle?

— C'est si difficile à dire que je prendrai le plus long pour y arriver; mais j'y arriverai, parce qu'il le faut... Régina, un jour, une des premières fois, s'il vous en souvient, que je me rendis chez vous, vous pleuriez... C'était un gros chagrin que le vôtre, je ne pouvais m'y tromper, en dépit de votre héroïque sourire mouillé. Vous veniez de souffrir, vous souffriez cruellement... Ah! si vous pouviez me dire ou me donner à entendre le pourquoi de cette souffrance! J'ai l'intime conviction que ce n'était là qu'un épisode d'un long martyre; je sens bien que vous êtes une victime, et que, pour vous juger, on devrait d'abord se mettre à genoux... Eh bien! mes grands parens ont l'âme généreuse; je suis sûr qu'ils finiraient par vous ouvrir leurs bras si les doutes affreux qui se sont insinués dans leur esprit à la suite de terribles calomnies s'évanouissaient devant une réalité vous rendant, même pour eux, digne de respect... Voyons, ce secret qui pèse sur votre vie, pouvez-vous, à demi-mot, me le confier?

— Quel secret? murmura Régina. Que voulez-vous que je dise?.. Qui voulez-vous que j'accuse?

— Ah! n'accusez personne; mais ne permettez plus qu'on vous accuse... ni qu'on accuse en même temps votre sœur, vos sœurs... Dites-moi que vous les savez, elles aussi, victimes, victimes de leur éducation, de leur naissance, de la démoralisation sénile d'un homme qui ne sait pas sacrifier sa passion paternelle au plus élémentaire respect...

— Taisez-vous! s'écria avec force la jeune fille en s'éloignant de lui. Ne me rendez pas complice de votre pensée, ne cherchez plus à me faire accuser ma mère... Que le monde croie ce qu'il voudra! Croyez, vous aussi, ce que vous voudrez... Et laissez-moi. Vous avez rêvé. Rien de ce que vous avez supposé n'est vrai. Mes sœurs sont inconsidérées... Et moi, je suis indifférente... Oh! bien indifférente à tout, voilà la vérité... Mais laissez-moi donc!

Elle pleurait, les deux mains crispées sur son visage.

— Indifférente! fit Adhémar. Et ces larmes! Et celles que j'ai vues couler dès le premier jour?.. Ayez un peu de compassion pour moi... Soyez indifférente aux jugemens du monde, mais non pas à mes angoisses...

Elle le regarda avec une expression de douloureuse ironie.

— Vous voyez bien que vous doutez de moi, vous aussi, dit-elle.

— Non. Vous vous trompez... Je ne doute pas de vous; mais j'ai besoin de vous, de votre alliance, de votre concours pour ne pas vous perdre. Je ne doute pas de vous... Et pourtant, on n'a rien épargné pour m'en faire douter.

— On m'a accusée d'autre chose encore peut-être? demanda la jeune fille d'un ton plein d'amertume et de défi.

Adhémar lui répondit hardiment :

— Oui.

Son intention primitive n'était pas de parler à Régina de ces propos, aussi inconsistans qu'ils étaient perfides. Mais il espérait la contraindre, par l'indignation, à quelque éclatante apologie d'elle-même. Ce qui ne manqua pas d'arriver. A peine eut-elle entendu Adhémar lui exposer ce nouveau chef d'accusation :

— Moi! moi! s'écria-t-elle. Quelle infamie! Pourquoi moi?.. N'y en a-t-il pas cent autres qui, par leur tenue au moins, par leur laisser-aller ou leur effronterie, méritaient mieux qu'on les choisît?.. Moi!.. Mais si vous saviez!.. Si je vous disais qu'on a pu tout flétrir dans mon esprit sans rien atteindre de mon âme!.. Si je vous disais que, depuis ma sortie du couvent, il ne s'est guère passé de jour où la vie ne m'ait révélé quelqu'une de ses laideurs, le monde quelqu'une de ses hypocrisies, les hommes quelqu'une de leurs lâchetés, et que j'ai pu tout voir, tout entendre, tout deviner sans avoir à me rappeler, après trois ans bientôt de ce désolant régime, ni un regard, ni une pensée dont je doive rougir,.. à moins que ce ne soit pour autrui!.. Si je vous disais que vous êtes le premier homme qui m'ait troublée, parce que vous êtes le premier qui m'ait approchée sans me donner à entrevoir quelque outrageant calcul ayant pour base ou ma pauvreté connue ou ma mauvaise éducation supposée!.. Si je vous disais tout cela, j'aurais bien le droit, je pense, de relever la tête sans descendre d'abord à me disculper... Mais je suis lasse, excédée, meurtrie, dégoûtée; je ne vous dirai rien et je ne demande que le repos...

Sa voix, très élevée au début, rendue stridente par un paroxysme d'émotion et de révolte, s'éteignit en un murmure indistinct, comme affaissée. Et elle-même, se renversant en arrière, tomba raide dans l'herbe haute, où son corps convulsé s'enfonça parmi les fleurs des bois. Alix s'était élancée vers son amie. Mais déjà le jeune homme avait soulevé entre ses bras la tête blémie de Régina, et, la bouche appuyée à son oreille, lui prodiguait les sermens et les tendres paroles.

— Mon Dieu! s'écria Mlle de Sylviane au désespoir, comment faire?.. Courez là-bas.

— Non; elle va revenir à elle. Son teint se rose déjà. Un peu d'eau, seulement... Tenez, une de ces larges feuilles trempées dans le ruisseau, là-bas. Il vaut mieux ne pas appeler... A tous les points de vue, cela vaut mieux... Et même, l'eau est inutile. Voyez : c'est fini.

Régina avait rouvert les yeux. Adhémar fit signe à Alix de venir prendre sa place, lui transmit délicatement le fardeau de cette jolie tête, encore toute décolorée sous des cheveux d'un blond pâle qui semblait mort, puis s'agenouilla en disant :

— Je vous jure que je vous vénère autant que je vous aime... Souriez, je vous en prie.

Régina sourit un moment d'un sourire vague, incolore, et elle eut une seconde syncope. Cette fois, Alix se mit à courir vers la maison et en revint avec du secours. On emporta la jeune fille, toujours évanouie, et, quand Adhémar quitta Nélizy, il n'était rien moins que rassuré.

Il arriva même à Troussecourt dans un état d'exaltation qu'il eût eu la plus grande peine à dissimuler s'il ne se fût retiré chez lui, sous prétexte de malaise fébrile, pour ne reparaître que le lendemain, après avoir été prendre des nouvelles à Nélizy. Mlle de Moirans ne semblait menacée d'aucune maladie grave, étant seulement en proie à des crises nerveuses qui se succédaient d'instant en instant, et dont le médecin n'avait à redouter que la fréquence inusitée.

XVII.

Pendant les trois jours qui suivirent, Adhémar se renferma dans un mutisme presque absolu, se contentant de demander à Aymery de vouloir bien l'excuser et lui donnant à entendre qu'une inquiétude nouvelle, plus immédiate et plus pressante que les autres, était venue s'ajouter à tous ses tourmens anciens. Il se rendit une fois encore à Nélizy, dans l'après-midi du quatrième jour, sans avoir dit à ses grands parens un mot de ce qui le préoccupait : il leur en voulait, malgré lui, et sérieusement, les jugeant, pour une bonne part au moins, responsables de ce qui se passait.

Quand il revint, il avait l'air d'un fou. Régina était décidément malade; on parlait de transport au cerveau et d'autres accidens des plus graves. Le jeune homme monta tout droit chez sa grand'-mère, qui était seule, et là se répandit en imprécations. Il oubliait le respect, la justice, le bon sens, pour tout rejeter sur le duc et sur la duchesse. Il parlait en même temps de se tuer et de se marier, de massacrer les calomniateurs et de s'enfuir avec Régina.

Mme de Busigny, anxieuse et navrée plus qu'offusquée, sonna et fit appeler le duc. Dès que celui-ci fut entré, la vieille dame lui expliqua, en très peu de mots, ce qui arrivait. Mais Adhémar, un peu calmé, eut à cœur de compléter lui-même ces renseignemens par le récit de la scène qui avait amené la maladie de Mlle de Moirans. Il acheva ainsi :

— Et si elle meurt, ou si elle entre dans un couvent, comme son amie, ou si elle refuse simplement le bonheur que je lui offrirai avec plus de passion que jamais, cette double infortune, la sienne et la mienne, aura été l'ouvrage de quelque misérable... et un peu le vôtre... Car il fallait me dire la source de vos informations : j'aurais réduit à rien cette chétive intrigue, qui a compromis deux existences... C'est d'une femme, j'en suis sûr, que vous tenez ces rapports fidèles... Ne pouviez-vous vous douter?..

— De quoi, s'il vous plaît? interrompit le duc avec un regard sévère.

— Eh! — reprit le jeune homme, sans s'inquiéter du regard, — qu'elle dût avoir ses raisons pour attaquer qui m'aimait.

— Vous êtes dans l'erreur, dit froidement M. de Busigny. Mme de Gatry...

— Ah! c'est donc bien elle? Vous voyez... Je l'aurais juré! Mais, par un scrupule inepte, je n'ai pas voulu...

— Pardieu! mon cher, laissez-moi parler! Vous m'interrompez comme un furieux... Je vous pardonne, parce que vous êtes évidemment en bon chemin pour la folie; mais, d'honneur! je n'ai encore vu personne se mettre dans un état pareil... Je vous disais que Mme de Gatry, la seule femme à qui j'aie parlé de cela, en effet, a montré, tout au rebours de ce que vous croyez, une réserve irréprochable, se contentant, et encore sur ma prière instante, de me communiquer ses impressions particulières, nullement défavorables d'ailleurs à Mlle Régina, et de me renvoyer à la personne qui paraissait en savoir le plus long sur cette famille.

— La personne! Il n'y en a donc qu'une? Ces bruits universels, c'est donc une seule bouche qui les a répandus? Et toujours une bouche de femme, n'est-ce pas?

— Pas le moins du monde, mon cher garçon, — répliqua le duc, qui, fortement agacé et déjà las de sa condescendance, reprenait insensiblement le ton de persiflage qu'il apportait, en général, dans la contradiction. — Cette bouche est une bouche d'homme, et la bouche d'un ami.

— D'un de vos amis?

— De l'un des vôtres. Après tout, débrouillez-vous avec lui : il est ici. C'est même moi qui l'y ai fait venir, tout exprès pour vous

éclairer. Quant à votre amour et à votre mariage, je ne veux pas plus en reparler que m'en mêler.

Adhémar n'en entendit pas davantage. Il n'entendit même pas la dernière phrase, étant déjà de l'autre côté de la porte.

— Mon ami, dit la duchesse à son mari, il faudrait surveiller cet enfant.

Elle était toute tremblante et toute pâle, l'excellente dame.

— Je ne peux pourtant pas le faire enfermer, dit le duc. Il a vingt-trois ans.

— Mon ami, reprit la duchesse timidement, si cette jeune fille était, en réalité, ce que pense Adhémar, est-ce que vous ne croyez pas ?..

— Enfin, vous voilà gagnée! C'est étonnant que vous n'ayez pas tourné plus tôt!.. Mais, ma chère, qu'il l'épouse!.. dans deux ans. Car je ne peux pas l'y encourager par mon consentement.

— C'est que de grands malheurs pourraient être évités, sans doute.

— Bah! malheurs pour malheurs, croyez-moi, laissons les choses suivre leur cours. Adhémar et Mlle Régina trouveront peut-être au bout chacun leur guérison.

Parvenu au bas de l'escalier, Adhémar s'enquit d'Aymery. Celui-ci n'était pas dans sa chambre, située au rez-de-chaussée; il devait même être sorti de la propriété, car on ne l'y avait pas aperçu depuis le déjeuner. L'ayant vainement cherché dans le parc et aux alentours, Adhémar rentrait, vers l'heure du dîner, lorsqu'il fut dépassé, à cent mètres de la grille, par Alix, qui était seule dans une victoria et ne l'avait pas vu.

Le cœur serré, le jeune homme jeta un cri d'appel, puis courut à la voiture, qui s'était arrêtée:

— Que venez-vous faire? Qu'y a-t-il?.. Régina?..

— Régina va mieux, Régina ira peut-être bientôt tout à fait bien. Seuls, les nerfs et l'esprit étaient malades; une grande effusion les a soulagés. Elle a pleuré, parlé... Mais, montez. J'ai quelque chose à vous dire.

Adhémar prit place à côté d'Alix, et la voiture continua sa route vers le château.

— Je n'ai voulu consulter qui que ce soit avant de faire la démarche que je viens tenter, — reprit la jeune fille, dont la contenance était plus ferme qu'attristée. — Je me considère comme personnellement tenue d'assurer le bonheur de mon amie, parce que j'ai contribué, de tout mon pouvoir, à la pousser dans la voie où elle est engagée. Je prends un rôle qui ne me convient guère, je le sais; je vais, en outre, me mettre en désaccord avec celle

que je veux servir. Mais je veux la servir contre tous et contre elle-même. Et je viens, aussitôt après les avoir recueillies, livrer à votre grand'mère les confidences de Régina.

— Les confidences?

— Oui; elle m'a parlé, vous ai-je dit, elle m'a parlé sans trop savoir qu'elle parlait à quelqu'un : elle a eu une crise d'expansion, qui très vraisemblablement l'a sauvée d'une maladie grave. Mais elle ne me pardonnerait pas...

— Et ces confidences?

— C'est à votre grand'mère que je les apporte. Vous irez lui en demander communication... A vous je ne puis rien dire : je ne saurais pas.

Elle ne manifestait aucune pruderie; mais, à son regard, on pouvait reconnaître qu'elle ressentait l'embarras de ce rôle, qui, elle le disait elle-même, n'était pas fait pour elle.

— Enfin, demanda le jeune homme, que faut-il craindre? que faut-il espérer?

— Tout espérer, ne rien craindre, si vous savez aimer.

La voiture s'arrêtait devant le perron. Alix en descendit, salua le jeune homme et monta chez la duchesse. Celle-ci poussa une exclamation de surprise en la voyant, mais lui ouvrit les bras, comme à l'ordinaire, avec un sourire charmé : c'était bien sa fille d'élection, cette belle et grave Alix, si douce et si fière, si pieuse et si digne, si affectueuse aussi parfois, mais avec tant de réserve!

La jeune fille ayant tendu son front au baiser de la vieille dame, se mit à genoux près d'elle et lui prit les mains.

— Ah! duchesse, dit-elle, de quoi vais-je vous entretenir!.. Mais le couvent purifiera tout. Et puis, n'est-ce pas? bien faire d'abord...

Et, d'un ton calme, le regard triste, mais franc, plein de cette compassion sereine et de cette intrépidité froide que l'on surprend parfois dans les yeux des sœurs de charité, aux heures des sublimes indécences, elle redit à Mme de Busigny les confidences de Régina, elle lui raconta l'histoire de la jeune fille, — une histoire simple et poignante, qui était bien celle qu'avait fini par deviner Adhémar.

Élevée au couvent, tandis que ses sœurs grandissaient auprès de leur mère, la fille aînée de Mme de Moirans en était sortie pour se trouver tout à coup initiée aux misères de sa famille. D'après la façon dont sa mère avait accueilli ses premières observations sur le laisser-aller de ses sœurs, principalement dans leurs rapports avec le plus ancien ami de la maison, d'après certains propos entendus ou surpris par elle, elle avait dû, bon gré mal gré, supposer ce que la familiarité probablement inconsciente de l'hôte assidu de ce triste

foyer n'eût pu manquer de lui faire comprendre à la longue : Paule et Anne n'étaient pour elle que des demi-sœurs. Par une inconcevable déviation d'esprit, le père clandestin, cet homme qui, dans la vie du monde, s'était toujours cru obligé à une tenue gourmée, et qui avait presque rigidement élevé ses filles légitimes, trouvait exquises toutes les libertés et toutes les gamineries de ses filles naturelles; ces libertés, il ne les jugeait pas, il ne les approuvait pas : il les goûtait, il en jouissait, surtout lorsqu'elles émanaient de Paule, sa favorite. Et, pendant ce temps, Régina se consumait, croyant sentir agoniser son âme, tandis que mouraient en elle les sentimens dont elle eût voulu faire la joie et l'orgueil de sa vie, son respect, sa tendresse pour ses parens. En vain, elle avait eu deux ou trois révoltes et, feignant d'ignorer toujours ce qu'elle savait si bien, hélas ! et depuis si longtemps, elle s'était efforcée d'obtenir de sa mère que ce long scandale prît fin ; elle n'avait réussi qu'à s'attirer de dures paroles sur l'inconvenance de son intervention, et avait dû noyer dans les larmes ses inutiles instances. C'était ainsi qu'Adhémar, un jour, l'avait surprise, après une scène effroyable avec Mme de Moirans.

— Oui, chère et bonne duchesse, voilà ce qu'elle a souffert. Ce qu'elle est? C'est la pure vertu, c'est le charme même... Son cœur est comme un coin du ciel où les étoiles oublieraient parfois de s'allumer et le soleil de resplendir... Oh! je la connais bien, allez! Sauf cette plaie secrète de son âme, dont je ne pouvais deviner la profondeur et l'étendue, car elle ne me l'avait jamais dévoilée, je sais d'elle tout ce qu'on peut savoir de soi-même... et un peu plus encore. J'affirme qu'elle est bien meilleure que moi, ayant beaucoup plus de sensibilité, plus de tendresse... Eh bien! votre petit-fils en est grandement épris ; elle l'aime. Faudra-t-il que votre rigueur en fasse une religieuse sans vocation?.. Car où se réfugier, si ce n'est au couvent, à qui aller, si ce n'est à Dieu, quand la famille et le mariage vous rejettent?.. Nous sommes chrétiennes toutes les deux, madame ; vous ne pouvez pas sentir autrement que je sens.

Elle se releva et, embrassant la duchesse :

— Ma tâche est finie ; la vôtre commence. J'ai en vous une confiance absolue : vous ferez le bien, comme toujours, et, comme toujours, vous le ferez avec bonne grâce et délicatesse. A bientôt!

Et elle sortit, les traits aussi calmes que lorsqu'elle était entrée, mais avec une sorte de rayonnement doux sur le visage.

Pendant que cette scène se passait au premier étage, il s'en passait une autre, au rez-de-chaussée, et d'un tout autre caractère...

Ce fut sur le seuil même de la chambre qu'il occupait au château, — la chambre d'honneur, — qu'Aymery fut happé par Adhémar.

— Par ici, tiens... Deux mots!..

Ils entrèrent dans la salle de billard, dont la porte était ouverte.

— Dis-moi, — fit Adhémar, en proie à une de ces terribles colères blanches des petits hommes, — si tu avais un ami qui eût, dans un dessein quelconque, inconnu, mystérieux, mais sûrement inavouable, tâché d'attenter à ton bonheur...

— Ne va pas plus loin, interrompit du Trahaut, qui avait à peine pâli. C'était prévu, cela... J'ai fait ce que j'ai cru devoir faire... Je t'en voulais bien un peu, et je n'étais pas fâché... Mais...

— De quoi pouvais-tu me garder rancune?

— Mon cher, jadis, tu t'es moqué de moi... Mais, passons... Si je n'avais pas cru plus de la moitié de ce que j'ai dit, si même je n'avais pas eu, au fond, la conviction que ton intérêt dût, comme la vérité, trouver son compte à la satisfaction de ma petite rancune, je n'aurais jamais parlé. Passons encore, et... au plus pressé. Tu veux te battre?

— Que ferais-tu, toi, à quelqu'un que tu saurais coupable d'une lâche calomnie ayant visé l'honneur d'une femme que tu aimerais?

— C'est selon, dit froidement du Trahaut. Je le souffletterais ou je le mépriserais.

— Alors, va-t'en : nous sommes quittes.

— Non.

— Prends garde!

— Allons donc! tu y viendras.

— C'est fait! dit Adhémar, en effleurant de sa main ouverte la joue maintenant tout à fait blême de son interlocuteur.

Et, sans attendre ni réponse ni riposte, il poussa son ancien ami vers le fond de la pièce, où un escalier de chêne sculpté, communiquant avec le sous-sol, venait aboutir.

— Descends! fit-il d'une voix impérieuse, mais déjà calmée.

Du Trahaut obéit avec un sourire ironique.

— Il y a des cas, — reprit Adhémar, tout en descendant, — où la procédure doit être sommaire. On peut se tromper d'épées et oublier de mettre sa veste pour faire assaut... Dans tout assaut, d'ailleurs, on est exposé à être tué ou blessé par accident...

Trois minutes plus tard, les deux adversaires étaient en présence, dans la salle d'armes, l'épée à la main, l'épée de combat courte et légère. — A la deuxième reprise, Adhémar ayant furieusement chargé du Trahaut, — qui le ménageait, il faut le dire, — recevait dans le flanc droit un grand coup d'épée, lequel le couchait tout sanglant sur le plancher.

— Allons! — disait, à un mois de là, le duc, en entrant chez la duchesse, — notre homme sera debout tantôt... Seulement, il ne guérira plus.

— J'entends. Mais que comptez-vous faire, mon ami? demanda sans anxiété la duchesse.

Au lieu de répondre, M. de Busigny tira de sa poche une lettre d'où s'échappa un petit carré de papier imprimé, qu'il ramassa.

— Écoutez cela. C'est une lettre et un bout d'article découpé dans un journal. J'ai reçu le tout ce matin, et j'en ai donné lecture au blessé. Écoutez :

« Monsieur et cher cousin,

« Après l'entretien que nous avons eu ensemble, au sujet de Mlle de Moirans, je ne veux pas laisser passer cet entrefilet d'un journal que vous ne lisez guère probablement, sans vous en donner connaissance. La personne que je vous avais conseillé d'aller voir pour plus ample informé a pu vous tromper, de bonne foi, en mettant au compte d'une jeune fille blonde ce qui revient à une autre jeune fille blonde. Celle qui se trouve désignée par une initiale dans l'entrefilet en question, que je vous adresse, est Mlle Blünenthal : le fait est aujourd'hui connu et vérifié, un mariage réparateur s'annonçant même comme très prochain.

« Croyez, cher monsieur, à mes sentimens toujours affectueux pour vous et pour tous les vôtres.

« Baronne DE GATRY. »

— Charmante femme, celle-là... et qui se rapproche de mon temps... Ah! maintenant, tenez, voici « l'écho mondain. » C'est ainsi qu'ils disent. « Grand émoi naguère aux deux faubourgs. Un jeune homme de la rive gauche, noble comme Bragance ou Bourbon, mais gueux comme Job, a disparu en compagnie d'une des plus riches héritières de la rive droite, Mlle B..., fille d'un de nos plus solides manieurs d'argent, dont le nom, au moins, n'est pas français, mais que sa fortune et ses préférences bien connues pour les écus de nos compatriotes ont dès longtemps naturalisé parmi nous. La famille de la pauvrette, de l'innocente que ce gentilhomme indélicat n'a pas craint de suborner, est, comme de juste, dans la désolation. Il paraît que l'enfant a filé, le mois dernier, à l'issue d'un cours de dessin, où l'accompagnait une femme de chambre; on dit même que les relations datent d'avant la fuite et que les rendez-vous se donnaient dans la maison du professeur. Bah! il était temps qu'un Français lui prît quelque chose, à ce brasseur d'affaires

cosmopolites établi sur le sol de France! Détail particulier : la jeune fille est fort jolie et adorablement blonde. »

— De sorte, dit la duchesse en souriant d'un air satisfait, que, s'il manquait une pièce au procès en réhabilitation de Mlle de Moirans, vous avez, à présent, cette pièce entre les mains.

— Procès tout intime, fit M. de Busigny en déchirant la lettre de la baronne et le fragment de journal. Rien n'a été public, rien ne le sera.

— Et... ce jeune homme? ce M. du Trahaut?

— Un drôle, qui s'est sauvé comme un voleur, après s'être conduit comme un laquais!

— Comme un assassin! s'écria la duchesse en renchérissant avec élan.

Il y eut un silence.

— Mon ami, reprit la bonne dame en s'approchant de M. de Busigny, je réfléchissais que, si ce doit être une chose bien affreuse pour un enfant de ne pouvoir estimer ses parens, c'est, sans doute, un infernal supplice pour une jeune fille de recevoir des siens, de sa propre mère, la première révélation du mal... Pauvre Alix!

— Tiens, c'est à elle que vous songez?

— Oui... Parce que, pour elle, il n'y aura pas de compensation terrestre.

— Tandis que pour Mlle Régina?..

— Ah! mon ami, répliqua l'exquise vieille femme en tendant les deux mains à son mari, pour celle-là vous savez bien que la compensation est toute trouvée et que vous y êtes de moitié!

— Adhémar y sera bien aussi pour quelque chose... Enfin, vous avez raison, et je vais inviter Mlle de Moirans à être la marraine des cloches qui sonneront son mariage... Après tout, nous sommes des provinciaux, des campagnards : nous pouvons ignorer beaucoup de choses, et cette belle-fille-là en vaudra bien une autre... Je ne suis même pas sûr que nous eussions chance d'en trouver ailleurs une qui la valût... Quant aux parens, il paraît que nous ne les verrons pas, ou si peu!..

Voilà comment, dans la splendeur d'un matin d'août, à l'occasion d'un baptême de cloches, Mlle Régina de Moirans unit, une première fois, avec solennité sa main à celle d'Adhémar de Busigny, en présence des deux vénérables châtelains de Troussecourt attendris, de Mlle de Sylviane, très émue, de Mlles Charlotte et Françoise enthousiasmées et d'un grand concours de paysans ébaubis. — Il n'y avait eu d'explications d'aucune sorte : deux baisers d'aïeuls avaient tout dénoué.

HENRY RABUSSON.

UN

CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME

LE RÈGNE DIPLOMATIQUE DE M. DE METTERNICH.

I.

L'APPRENTISSAGE D'UN DIPLOMATE. — M. DE METTERNICH A BERLIN ET A PARIS. — L'AVÈNEMENT D'UN CHANCELIER ET LE MARIAGE D'UNE ARCHIDUCHESSE.

Mémoires, Documens et Écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm, 8 volumes.

Aux derniers temps du règne de Louis XVI, vers 1788, à ces heures mystérieuses et indécises où l'ancien régime gardait encore ses prestiges, ses traditions, ses élégances ou ses vices en Europe comme en France, qui aurait pensé qu'avant peu, de cet ordre ancien, il ne resterait plus que des ruines ou des souvenirs? Qui aurait prévu qu'une monarchie séculaire pouvait disparaître au point d'être presque oubliée pendant des années, que la société française et européenne était prête à rouler dans les conflits sanglans, que des convulsions de la guerre et de la révolution allait sortir un ordre nouveau d'idées, de mœurs, d'institutions, de diplomatie? Qui aurait dit enfin qu'une génération, fille du passé, courait à une

fin tragique, et qu'il y avait dans l'obscurité toute une jeunesse prête à faire pour ainsi dire explosion, des inconnus destinés à remplir le monde de l'éclat de leurs actions et de leur nom, à commander des armées et des peuples, même à ceindre des couronnes? Qui aurait fait ce rêve en 1788? C'est pourtant ce qui est arrivé. C'est l'histoire de ces vingt-cinq années qui vont de 1789 à 1815, pendant lesquelles se déroule, à travers les conflits sanglans et les catastrophes, le plus grand des drames, un drame où tout est en jeu, et les principes des sociétés et les droits des dynasties, et l'indépendance des peuples et les conditions de l'ordre universel. Vingt-cinq années durant, la lutte est engagée entre cette force nouvelle qui s'appelle la révolution française, qui apparaît tour à tour sous la forme d'une démocratie déchaînée ou de la dictature éclatante du génie, et toutes les forces d'ancien régime dispersées dans la vieille Europe. Aux convulsions intestines se joignent les chocs des armées sur tous les champs de bataille. Les guerres sont à peine interrompues par des paix qui ne sont que des trêves. Les péripéties se succèdent, et à toutes les phases du terrible drame, dans tous les camps, pour toutes les causes, surgissent les hommes nouveaux : politiques, soldats ou diplomates improvisés au feu des événemens.

Aborder la vie à une de ces époques de commotions extraordinaires où tout se renouvelle, et se trouver bientôt conduit à représenter une tradition, une cause dans les conflits des empires; avoir sa place et son action dans les plus grandes affaires, dans les délibérations souveraines aux heures où se joue le sort des états, et rester pendant quarante ans une sorte d'oracle des chancelleries, le conseil des princes, l'arbitre des situations critiques, c'est une fortune rare. C'est la destinée de M. de Metternich d'avoir été, au commencement et dans la première partie de ce siècle, un des acteurs du grand drame, un représentant de la politique de vieil équilibre et d'ancien régime dans la lutte du continent contre la révolution française et contre l'empire napoléonien, un des régulateurs de la victoire européenne après le combat; c'est sa fortune d'avoir été mêlé à tout et d'avoir quelquefois décidé de tout, de s'être fait, dans le mouvement des choses, le rôle et la figure d'un personnage de l'histoire. Que lui a-t-il manqué? Il avait la naissance, il a eu le pouvoir, les dignités, les faveurs de cour, l'influence dans les affaires du monde. Il a vu passer les grandeurs humaines et il leur a survécu. Il a été la personnification d'un système pour l'Autriche, qui a retrouvé par lui l'apparence de l'ancienne suprématie impériale brisée à Austerlitz, — pour l'Allemagne, qui a longtemps subi sa prépotence, — pour l'Europe, qui a vu en

lui un sage. Il n'est pas, il est vrai, de la race des Richelieu et des Mazarin, dont il parle d'un ton leste, en les confondant sans façon avec un Haugwitz et un Capo d'Istria. Il a fait revivre, en plein XIXe siècle, M. de Kaunitz avec son long règne, sa physionomie étudiée et son esprit.

Personnage d'une originalité singulière et compliquée, supérieur assurément, — supérieur toutefois moins par le génie que par la souplesse et la dextérité de sa diplomatie; politique avisé, expert dans toutes les combinaisons et toutes les évolutions, maniant avec un art savant les plus secrets ressorts des états, mais en même temps léger, gâté par tous les succès, dédaigneux pour ses contemporains, complaisant pour lui-même, alliant la fatuité mondaine et la présomption à un certain pédantisme germanique, assez beau joueur pour en imposer au monde, pour déguiser des intérêts sous le nom de droits, des expédiens sous le nom de principes, l'immobilité, qui était tout son système, sous le voile de profonds calculs. Homme habile et heureux, qui a passé sa vie, quarante ans de ministère, à se servir des circonstances et qui a su durer, sans rien créer, jusqu'au jour où, réveillé en sursaut par des révolutions nouvelles, il a paru emporter avec lui tout un ordre de choses, presque la monarchie autrichienne elle-même, sans douter un instant de sa propre infaillibilité. Les *Mémoires* qu'il a laissés, comme un dernier témoignage de ses actions et de ses pensées, sous la forme d'une autobiographie, de correspondances, de notes tracées au jour le jour, ces *Mémoires* ne sont pas de l'histoire; ils sont plutôt des documens, des fragmens d'une grande histoire. Ils respirent l'infatuation aisée d'un politique de cour, qui se sent toujours en scène et garde le perpétuel contentement d'une assurance superbe. Ils transposent souvent les impressions et ils confondent quelquefois les dates. Ils sont insuffisans ou pleins de savantes réticences sur des points délicats; ils sont abondans jusqu'à la prolixité sur bien d'autres points qui n'ont pas toujours une égale importance.

N'importe, ces vieux papiers ont leur langage et font revivre tout un passé, toute une époque évanouie, toute une suite d'événemens et de révolutions. Ils montrent surtout comment un homme, avec une idée fixe et l'art des combinaisons, s'est fait cette destinée exceptionnelle qui a eu trois grands momens: les luttes contre Napoléon, le congrès de Vienne, enfin ce long règne de 1815 à 1848, pendant lequel celui qui fut chancelier de cour et d'état a tenté, a réalisé par sa diplomatie, au profit de l'Autriche, ce gouvernement de l'Allemagne et de l'Europe qu'un autre chancelier a conquis depuis, par le fer et le feu, au profit de la Prusse. C'est dans une vie d'homme l'histoire d'un temps.

I.

Rien certes de plus dramatique que cette période du commencement du siècle, qui a vu tour à tour la France révolutionnaire, républicaine ou impériale, maîtresse de l'Europe, l'Europe coalisée maîtresse de la France. Comment s'expliquent ces prodigieuses alternatives de la fortune militaire et diplomatique, ces tragiques vicissitudes où les vaincus de la veille redeviennent les vainqueurs du lendemain? C'est justement le problème de cette histoire de 1792 à 1815, de ces années qui se comptent par des campagnes, par des coalitions, par des coups de théâtre toujours nouveaux (1).

Au premier moment, lorsque la révolution française éclate, elle reste visiblement et assez longtemps une énigme pour la diplomatie des vieilles cours, qui n'en saisit ni la portée ni le caractère universel et redoutable. Les cabinets n'y voient tout au plus qu'une crise, qui, en affaiblissant la France, laisse toute liberté à leurs desseins. Tandis que l'orage monte et grossit, ils ne sont occupés que de leurs ambitions, de leurs intérêts ou de leurs rivalités. Ils ne s'entendent un instant que pour procéder avant tout, avant la croisade conservatrice contre la France, à ce second partage de la Pologne, qui coïncide avec la première coalition de 1792, que M. de La Marck, dans une lettre à M. de Mercy-Argenteau, appelle « une inconséquence révoltante et digne de pitié. » Les rois ne comprennent rien à cette révolution qui les menace par les idées avant de les menacer par les armes. A cette force nouvelle, qui fait pour ainsi dire explosion à leurs frontières, ils ne trouvent à opposer que des déclarations qui sont des défis à la fois irritans et impuissans, des alliances sans sincérité, une politique d'expédiens, des efforts décousus, une stratégie méticuleuse et surannée. A peine engagés dans la terrible lutte, ils se sentent déconcertés, et, chose étrange, c'est la France désorganisée, livrée aux fureurs révolutionnaires, mais puissante par le patriotisme, par son exaspération même, qui réussit à vaincre, à dicter des lois, à dissoudre les coalitions; c'est la France, qui, après avoir été un instant envahie, rend invasion pour invasion et franchit de toutes parts ses frontières, réduisant successivement ses ennemis, la Prusse, l'Autriche

(1) Depuis que les archives se sont ouvertes de toutes parts, cette époque a pu être mieux étudiée et elle est désormais mieux connue dans sa vérité. Elle a été racontée avec talent, quoique souvent avec partialité, par M. de Sybel dans son *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*. Plus récemment en France, M. Albert Sorel a publié, sous le titre de *l'Europe et la Révolution française*, le premier volume d'un savant et substantiel travail qui éclaire cette histoire déjà ancienne et toujours nouvelle.

elle-même, à accepter des traités qui sont le commencement de la subversion de la vieille Europe. La révolution, dans les camps de la république, s'est faite guerrière pour sa défense; elle l'est bien plus encore le jour où un jeune chef de génie, élevé tout à coup à l'empire, prend dans sa puissante main toutes les forces des armées républicaines, trempées au feu des combats, pour les conduire à la domination du monde à travers cette série d'étapes glorieuses qui s'appellent Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram. Cette fois, on peut le croire, le destin a prononcé, les résistances sont vaincues l'une après l'autre; le continent, soumis, semble se résigner à la révolution, qui ne lui apparaît plus que sous la figure du nouveau Charlemagne, maître de l'Europe comme de la France, assez puissant pour se faire de la Russie une alliée à Tilsit, pour obtenir de l'Autriche une archiduchesse en 1810. C'est la première partie et comme le point culminant de l'histoire du temps.

Bientôt, cependant, tout commence à changer de face. La révolution, en se confondant avec l'empire napoléonien, s'est tout au moins transformée, et, après avoir été la grande propagatrice des idées de liberté et d'émancipation parmi les peuples, elle n'est plus que conquérante. La révolution, sous cette figure nouvelle, étend ou veut étendre sa domination du midi au nord, au-delà des Pyrénées, comme en Allemagne, sous prétexte d'atteindre l'Angleterre, qui reste la dernière, l'éternelle et insaisissable ennemie. C'est là son piège ou sa fatalité. Par ses excès de conquête, elle irrite et révolte tous les instincts d'indépendance nationale qui frémissent dans le silence de la défaite. Par ses bouleversemens de territoires et de souverainetés, elle ranime le sentiment de conservation européenne. Par ses abus de prépotence, elle réconcilie les vaincus, elle refait les alliances brisées, elle rapproche les peuples de leurs gouvernemens jusqu'au jour où elle voit se tourner contre elle toutes ces forces, tous ces sentimens qu'elle a suscités, qu'elle a contribué à développer. C'est la seconde partie de cette histoire. Le cycle est complet; mais dans ce cadre mouvant où tout se presse, où les événemens gardent une sorte d'unité tragique, tous ces états européens qui prennent part à l'action ont des caractères et des rôles différens. L'Angleterre, en subventionnant toutes les coalitions, combat pour sa cause, pour sa prépondérance maritime et mercantile. La Prusse, la Russie, puissances nouvelles, sans scrupules, ne songent qu'à profiter des subversions du continent pour s'agrandir. L'Autriche, pour sa part, dans cette mêlée des peuples, l'Autriche, plus que tout autre état, représente la vieille politique de conservation et d'équilibre : politique longtemps malheureuse, éprouvée par une série de désastres jusqu'à Wagram, mais patiente et artificieuse, rompue au maniement des alliances, à l'art

de plier sous la force et de se dégager, habile à déguiser ses ambitions et ses évolutions sous le voile des médiations savantes et intéressées.

C'est cette politique que M. de Metternich est appelé un jour à personnifier au premier rang, et, par une chance heureuse de sa destinée, il entre dans le jeu des événemens à ce moment unique de 1809, où la fortune napoléonienne touche à son point culminant, où les disgrâces autrichiennes, qui se confondent avec les disgrâces européennes, semblent épuisées. Avant lui, tous les politiques de Vienne qui se sont succédé aux affaires depuis dix-sept ans ont échoué dans tout ce qu'ils ont tenté. M. de Kaunitz, au déclin de l'âge et de son long règne, a quitté la scène en 1792, le monde en 1794, sans avoir rien compris au grand conflit naissant, M. de Thugut, le premier engagé sérieusement dans la lutte contre la révolution française, s'est usé en efforts impuissans pour finir par être réduit à subir la loi du vainqueur à Campo-Formio et à Lunéville. Après M. de Thugut, M. de Cobentzel a cru pouvoir tenter encore la fortune des armes contre le premier consul devenu déjà empereur et n'a réussi qu'à préparer à son pays le désastre d'Austerlitz suivi de la paix de Presbourg, qui ne laisse plus rien subsister de l'ancien empire germanique. Après M. de Cobentzel, M. de Stadion, avec plus de passion que de lumières, a voulu à son tour s'armer pour une guerre nouvelle; il n'a fait qu'attirer sur l'Autriche le coup de foudre de Wagram, prélude de la dure paix de Vienne, — qui, presque aussitôt, il est vrai, a un supplément extraordinaire dans une alliance dynastique des Habsbourg avec Napoléon. C'est à cette heure de crise, entre la paix de Vienne et le coup de théâtre imprévu du mariage de Marie-Louise, que M. de Metternich est appelé au poste de ministre dirigeant, et il y arrive avec sa jeune ambition, avec un esprit pénétré des traditions autrichiennes et instruit par les événemens, avec l'expérience des cours et une bonne opinion de lui-même qui ne lui a jamais manqué.

Le nouveau ministre qui se trouvait chargé des affaires de l'empire d'Autriche et qui allait en garder la direction pendant près d'un demi-siècle avait trente-six ans. Clément-Wenceslas-Lothaire de Metternich-Winneburg était né le 15 mai 1773 aux bords du Rhin, aux portes de Coblentz, dans un domaine héréditaire dont les maîtres devaient être dépossédés par la révolution française. Il était d'une famille de comtes de l'empire, fils du comte François-George de Metternich, dignitaire de cour, souvent employé à des missions de diplomatie et de gouvernement sous Marie-Thérèse et sous ses successeurs. Il avait commencé son éducation classique avec des précepteurs, dont l'un était un Français qui, peu d'années après,

allait être un révolutionnaire fougueux en Alsace et même à Paris. Il avait continué ses études à l'université de Strasbourg, puis à l'université de Mayence, où il recevait les leçons de l'historien Nicolas Vogt. Il avait surtout complété son instruction à Bruxelles auprès de son père envoyé comme plénipotentiaire impérial dans les Pays-Bas au moment des premiers troubles du Brabant. Il avait, en un mot, grandi dans une atmosphère à la fois studieuse et mondaine, sous l'influence des traditions de famille, des habitudes de cour, des mœurs françaises fidèlement imitées au-delà du Rhin, et, comme il le dit, au spectacle de « l'affaissement moral des petits états allemands avant la tempête qui devait bientôt les emporter. » Avant d'avoir vingt ans, celui qui devait être le prince de Metternich avait eu le privilège d'être choisi par l'ordre des comtes catholiques de Westphalie pour le représenter presque coup sur coup au couronnement de l'empereur Léopold en 1790, et en 1792, au couronnement de l'empereur François, dont il devait être si longtemps le conseiller et l'ami. Il avait assisté avec la curiosité d'un jeune homme à ces cérémonies imposantes, un peu surannées, de l'avènement d'un chef du saint-empire, à ces réunions de princes, à ces pompes et à ces fêtes qui animaient, pour quelques jours, la ville impériale de Francfort; mais déjà entre les deux couronnemens, — de 1790 à 1792, — tout s'était singulièrement assombri. La révolution de France grondait de plus en plus et retentissait en Allemagne, agitant les esprits, menaçant les gouvernemens. Les émigrés affluaient dans les villes du Rhin, où ils portaient leur frivolité turbulente, leurs illusions et leurs excitations, promettant aux chefs de la coalition européenne une victoire facile, une marche presque triomphale jusqu'à Paris. La guerre avait commencé en Belgique entre l'Autriche et la France. Les armées de la Prusse se rassemblaient en avant de Coblentz. Tandis qu'on dansait à Francfort, la lutte était engagée non pas pour trois mois, comme le disaient les émigrés, mais pour plus de vingt années.

Aux premiers momens, le jeune Metternich n'avait et ne pouvait avoir aucun rôle. Il avait suivi à Bruxelles son père, ministre de l'empereur dans les Pays-Bas, et il s'était trouvé mêlé à quelques-unes des affaires de la campagne, au siège de Valenciennes. Il avait été aussi envoyé en Angleterre, où il avait trouvé le meilleur accueil dans le monde de Londres et où il avait pu voir les passions belliqueuses d'un grand peuple dans leur premier feu contre la France, le régime parlementaire anglais dans son éclat avec les Pitt, les Burke, les Fox, les Grey. Il n'avait pas tardé à regagner le continent, à rejoindre son père, qui avait dû se replier des Pays-Bas devant les armées françaises, et, avec lui, pour la première fois, en 1794, il avait fait le voyage de Vienne, où il était

allé attendre ce que les événemens feraient de lui. Pour le moment, pendant que la guerre sévissait plus que jamais sur les frontières et que la diplomatie s'effaçait, les parens du jeune Clément de Metternich lui préparaient une grande alliance. On le mariait avec la petite-fille de M. de Kaunitz, fille du prince Ernest de Kaunitz-Rietberg, et le mariage s'accomplissait dans une terre de famille, en Moravie, — à Austerlitz. Quelles combinaisons étranges il peut y avoir dans les préliminaires obscurs d'une grande vie! A Strasbourg, Clément de Metternich, simple étudiant, avait passé à côté d'un jeune officier d'artillerie, de Bonaparte lui-même, sans le connaître, et il avait été l'hôte familier du duc Maximilien de Deux-Ponts, alors colonel du régiment de Royal-Alsace, — depuis premier roi de Bavière, créé de la main de Napoléon. A Francfort, il avait ouvert le bal du couronnement de l'empereur François avec la jeune princesse de Mecklembourg, amie de sa famille, qui allait être bientôt la séduisante et infortunée reine Louise de Prusse. Maintenant, il se mariait dans un petit village de Moravie sans se douter que ce paisible et obscur coin de terre serait ensanglanté et illustré par le génie des batailles. Tous ces noms, tous ces personnages encore inconnus devaient se retrouver et avoir leur place dans l'histoire!

Fixé dans sa vie de famille par un mariage qui unissait deux grands noms, jeune, déjà brillant et instruit, Clément de Metternich avait passé ces années à Vienne, qui était alors comme une capitale du continent en guerre avec la France et qui réunissait une société d'élite. Il partageait son temps entre l'étude des sciences, qui était, à ce qu'il assure, sa vocation, et la vie mondaine, pour laquelle il avait encore plus de goût. Il voyait dès lors assez souvent le prince de Ligne, ce représentant léger et hardi du bel esprit français et de la société du XVIIIe siècle. Il était l'hôte assidu du salon de la princesse Charles de Lichtenstein, qui avait été du cercle familier de Joseph II et qui rassemblait autour d'elle tout ce que Vienne comptait de femmes brillantes, d'étrangers, d'émigrés français. Il remplissait aussi ses devoirs de cour auprès de l'empereur François, qui ne manquait jamais de lui recommander de ne pas s'oublier dans sa paresse mondaine, de se tenir à sa disposition. Il n'était sorti qu'un instant, aux derniers jours de 1797, de son inaction, pour aller, comme délégué des comtes de Westphalie ou comme secrétaire de son père, au congrès de Rastadt, à cette réunion qui devait finir d'une façon tragique et qui était le commencement des funérailles de l'empire d'Allemagne. Pour la première fois, la diplomatie du directoire de la république française et la diplomatie de la vieille Europe se rencontraient dans un congrès. Jusque-là Metternich n'avait vu la révolution que de loin;

maintenant il la voyait de plus près dans sa représentation officielle, — non dans Bonaparte, qui n'avait fait que passer, — mais dans Treilhard, dans Bonnier, dans ce personnel révolutionnaire, dont il retraçait la figure et l'accoutrement un peu bizarre d'un trait léger et moqueur dans ses lettres familières. Le jeune représentant des comtes de Westphalie ne se faisait guère illusion. Il se moquait des révolutionnaires, qui, avec leurs airs de « loups-garous, » lui apparaissaient comme de singuliers héritiers de l'ancienne urbanité française; il sentait ce qu'il y avait de redoutable dans une révolution qui, avec de tels hommes et de tels moyens, menaçait de faire la loi au monde. Il voyait les armes républicaines partout victorieuses, le vieil empire d'Allemagne en dissolution, la cause européenne près d'être perdue par la désunion des princes, par la défection de la Prusse, qui s'était retirée la première de la lutte, par les fautes politiques et militaires de la coalition; il se disait en même temps, il est vrai, que, s'il fallait « faire son deuil de l'empire, » des sécularisations, des biens nobles confisqués sur la rive gauche du Rhin, sa famille ne perdrait rien et trouverait ses compensations dans les biens ecclésiastiques sécularisés.

Au demeurant, le congrès n'avait conduit à rien, si ce n'est au meurtre des plénipotentiaires français. Metternich, à ce moment, avait déjà quitté Rastadt pour retourner à Vienne, assez découragé et dégoûté de ces ingrates négociations. C'était tout au plus pour lui une fausse entrée dans la diplomatie, une médiocre aventure dont il n'avait gardé qu'une impression pénible, avec le désir de rester pour l'instant dans son rôle de simple observateur. Sa véritable entrée dans la carrière ne date que d'un peu plus tard. Lorsque tout avait changé encore une fois, lorsque la campagne de Marengo et de Hohenlinden venait de conduire à la paix de Lunéville, cette paix de Campo-Formio aggravée, lorsque par une métamorphose nouvelle la révolution française apparaissait sous la figure d'un consul brillant de gloire, tout-puissant et déjà près de se faire empereur, M. de Thugut, las de huit années de luttes et de défaites qui avaient coûté à l'empire le Milanais en Italie et la rive gauche du Rhin, avait quitté la scène et avait pour successeur à la chancellerie de Vienne M. de Cobentzel, le négociateur de Lunéville. L'Autriche, réduite à subir une paix à laquelle elle n'avait pu se dérober et dont elle espérait se relever, éprouvait le besoin de se ressaisir, de réorganiser ses relations troublées, de reprendre sa position et son influence par la diplomatie. C'est alors que Clément de Metternich, désigné par l'empereur François lui-même, était entré réellement et définitivement dans la politique active par deux missions qu'il avait successivement à remplir à Dresde et à Berlin, qui étaient les premiers degrés de sa fortune.

On lui avait donné à choisir entre Dresde, Copenhague et la mission de ministre de Bohême auprès de la diète de l'empire à Ratisbonne. Copenhague lui semblait trop loin; aller à Ratisbonne pour assister aux inévitables funérailles de l'empire lui répugnait. Il avait opté pour Dresde, où il allait trouver un régime doux et paisible sous un prince simple et honnête, l'électeur Frédéric-Auguste. Rien de plus curieux que cette petite cour de la Saxe électorale, demeurée, au milieu des agitations européennes, ce qu'elle était en plein XVIIIe siècle. Elle avait vu passer au loin les événemens sans en ressentir les atteintes. Rien n'avait changé dans ce petit monde isolé, ni les usages, ni les puériles étiquettes, ni les costumes, ni les modes du temps de Louis XV, et selon le mot de Metternich, « la révolution française en était déjà au consulat de Bonaparte lorsqu'à la cour de Saxe les dames portaient encore des paniers. » Dresde, quoique un peu en retard dans le mouvement des choses, avait cependant un avantage : c'était comme une étape sur la route de Berlin et de Saint-Pétersbourg, comme un poste d'observation, qui par cela même attirait un nombreux corps diplomatique; c'était de plus pour l'Autriche cherchant à se relever un point de l'échiquier allemand à disputer à l'influence de la Prusse, un état précieux à maintenir dans la fidélité à ce qui restait de l'empire, aux intérêts autrichiens. Le jeune envoyé à Dresde avait été chargé de se préparer à lui-même ses instructions, et du premier coup il mettait toutes ses idées dans son programme. Il traçait un vaste tableau où il montrait la situation nouvelle du monde, la France menaçant l'Europe par ses perpétuels agrandissemens, l'Angleterre ne songeant qu'à ses intérêts, la Russie n'offrant qu'un appui intermittent et ne consultant que son ambition, la Prusse toujours prête à profiter du malheur des autres pays, la Saxe enclavée entre deux monarchies puissantes et mal défendue contre les pressions prussiennes.

Chercher à se reconnaître, à retrouver des points d'appui, des alliances en 1801-1802 n'était pas facile; mais pour ces idées Dresde était un bien petit théâtre, et avant que l'année 1803 fût écoulée, au moment où M. de Stadion était expédié à Pétersbourg pour essayer de nouer amitié avec le jeune successeur de l'infortuné Paul Ier de Russie, l'empereur Alexandre, Metternich était envoyé à Berlin pour reprendre avec la Prusse des habitudes d'intimité et de confiance interrompues depuis la paix de Bâle. Ces mouvemens de la diplomatie autrichienne semblaient se lier à deux événemens qui dévoilaient l'instabilité et l'état violent de l'Europe : au mois de décembre 1802, avait été préparé l'acte qui, sous le nom de « recès » de Ratisbonne, consacrait le bouleversement territorial de l'Allemagne par la sécularisation des principautés ecclésiastiques; au

printemps de 1803, par la rupture de la paix d'Amiens, la guerre venait de se rallumer entre l'Angleterre, emportée plus que jamais par ses passions nationales, et le premier consul, qui mettait tout son feu dans les armemens de Boulogne, — en attendant d'être un empereur sacré par la victoire et par un pape.

II.

Au fond, cette double mission de M. de Stadion à Pétersbourg, de M. de Metternich à Berlin cachait la pensée bien obscure encore d'une nouvelle coalition à laquelle l'Autriche se préparait de loin avec la patiente souplesse d'une puissance habile à réparer ses défaites, à attendre ou à saisir les occasions sans se laisser jamais décourager. L'Autriche, liée pour le moment par le traité de Lunéville, ne songeait pas sans doute à reprendre de sitôt les armes. Elle avait toujours la crainte de la France, de son jeune chef, dont elle voyait grandir d'heure en heure la fortune et l'ambition. Elle s'attendait à des entreprises nouvelles de l'impétuosité française en Allemagne, aussi bien qu'en Italie, et, prévoyant le danger, elle ne désespérait pas de rattacher à un système de ligue défensive les autres cabinets intéressés comme elle à l'indépendance des états. Elle avait besoin d'abord de s'assurer le concours de la Russie, et le succès n'était point impossible à Pétersbourg où, à la place du fantasque Paul Ier, régnait un jeune souverain accessible à la flatterie, impatient des grands rôles, assez disposé déjà à se croire l'émule du premier consul, à se considérer comme un protecteur ou un médiateur de l'Europe. M. de Stadion était chargé d'attirer Alexandre dans l'alliance rêvée à Vienne; mais la Russie et l'Autriche fussent-elles unies, elles ne pouvaient rien encore sans l'appui de la Prusse, et ici était la difficulté. La Prusse, au fond du cœur, gardait autant que l'Autriche la haine de la révolution française; elle craignait en même temps de se compromettre par des manifestations qui risqueraient de la ramener à la guerre. Retirée la première des grandes luttes, elle avait trouvé assez de profit à sa neutralité depuis la paix de Bâle, elle venait de gagner assez à la curée des sécularisations pour rester attachée à une paix si fructueuse, pour tenir singulièrement à ménager la France, qui avait comblé quelques-unes de ses ambitions et de qui elle attendait de nouveaux avantages. Partagée entre ces sentimens divers, elle suivait une politique de perpétuels subterfuges, s'étudiant à flatter le premier consul, qu'elle craignait, sans se brouiller avec l'Autriche, dont elle était toujours jalouse, et avec la Russie, dont elle subissait l'ascendant. La Prusse, en un mot, tenait à rester en mesure de traiter avec tout le monde et

voulait gagner beaucoup sans se lier avec personne. C'est la situation où M. de Metternich avait à remplir son rôle.

Il était arrivé à Berlin à la fin de 1803, après avoir passé quelques mois à l'abbaye sécularisée d'Oschenhausen, que son père, le vieux comte de Metternich, venait de recevoir, avec le titre de prince, de l'empereur François en dédommagement de ses biens perdus sur la rive gauche du Rhin. Personnellement il ne pouvait qu'être bien accueilli dans une cour gardée par une sévère étiquette, mais ouverte pour lui par le roi Frédéric-Guillaume III, qu'il avait connu prince royal à Coblentz en 1792 et par la grâce de la reine Louise, cette princesse de Mecklembourg avec laquelle il avait, dix ans auparavant, ouvert le bal de Francfort au couronnement de l'empereur François. Politiquement, il tombait du premier coup au milieu des divisions qui partagaient la cour et la société berlinoise. Dans une partie de ce monde prussien, dans l'armée, la haine de la révolution française, les passions d'ancien régime, les ardeurs belliqueuses régnaient; on ne respirait que la guerre contre la France. De cœur, la reine Louise était la complice de ces passions personnifiées surtout dans un des fils du prince Ferdinand, dernier frère survivant de Frédéric II, dans ce jeune prince Louis qui devait finir en héros à Saalfeld et qui en attendant, avec son grand air et son courage chevaleresque, s'épuisait dans une vie de désordres, dans ce que M. de Metternich appelle les « mauvaises compagnies. » Le prince d'Orange, marié à une sœur du roi, dépossédé de ses états, avait naturellement les mêmes haines. D'un autre côté, la politique des bons rapports, même de l'amitié, d'une amitié intéressée et profitable avec la France, avait sa force à la cour et dans le gouvernement. Elle avait été longtemps représentée par un autre frère du grand Frédéric, par le prince Henri, tant qu'il avait vécu; elle était représentée encore par M. de Haugwitz, l'habile et artificieux ministre des affaires étrangères, qui restait le garant de la neutralité prussienne, par le secrétaire du cabinet, M. Lombard, qui avait été envoyé à Bruxelles, pendant le voyage du premier consul en 1802 et qui en était revenu ébloui. C'était ce qu'on appelait le parti français.

Entre ces deux camps, le roi Frédéric-Guillaume III, indécis et craintif de caractère, se dérobait par sa faiblesse, n'ayant d'autre politique qu'une insurmontable aversion pour la guerre. Il avait gardé d'une entrevue qu'il venait d'avoir à Memel avec l'empereur Alexandre Ier des souvenirs qui créaient entre les deux familles souveraines un lien de sentiment; il se défendait d'entrer dans des engagemens plus précis, et s'il écoutait parfois volontiers tout ce qu'on lui disait sur la nécessité de s'unir dans l'intérêt européen, il se hâtait de réclamer le secret le plus absolu en répétant toujours :

« Si Bonaparte l'apprend, il tombera sur l'un ou sur l'autre pour empêcher la réunion. » S'il appelait bientôt au ministère des affaires étrangères le baron, depuis prince de Hardenberg, qui était favorable aux vieilles cours, il ne retirait pas pour cela sa confiance à M. de Haugwitz, qui passait pour l'ami de la France, et il ne se laissait pas émouvoir par les criailleries de son entourage, même par les plaintes de M. de Hardenberg contre M. Lombard. Il se bornait à répondre en fronçant le sourcil : « Je dois savoir mieux que vous ce qui en est. » La duplicité était pour lui le déguisement de la faiblesse.

Placé en face de cette situation, l'envoyé de l'empereur François avait de la peine à saisir une politique qui se dérobait elle-même dans l'obscurité et les contradictions. Toujours bienvenu à la cour et traité avec une politesse familière, il était peu écouté. Il avait passé six mois en démarches vaines, en insinuations inutiles ; il avait tout au plus démêlé cette vérité que la seule influence qui pût balancer celle de la France à Berlin était l'influence de la Russie et que ce n'était qu'à Pétersbourg que la Prusse pourrait être conquise. Il ne se doutait pas qu'à ce moment même, au printemps de 1804, la Prusse, loin de chercher à se lier avec les vieilles cours, était occupée à négocier avec la France un traité qui, sauf le mot sur lequel on disputait encore entre Berlin et Paris, était une véritable alliance offensive et défensive. Et la négociation aurait pu réussir si tout à coup n'avait retenti en Europe un événement qui changeait tout, qui allait donner plus de cohésion et de force à toutes les idées, à tous les projets de coalition qui en étaient encore à s'essayer : c'était la tragédie du fossé de Vincennes, la sinistre exécution du duc d'Enghien ! Du jour au lendemain la cruelle catastrophe avait eu la plus dangereuse influence sur toutes les cours. La Prusse avait brusquement interrompu toute négociation avec Paris et s'était tournée vers Pétersbourg, devenu le centre des défiances et des hostilités contre la France. L'Autriche était toute prête à signer avec la Russie une alliance intime, qu'elle poursuivait de ses vœux, que M. de Metternich ne cessait de représenter comme le seul moyen de pression efficace pour entraîner définitivement la Prusse. Des négociations allaient bientôt s'ouvrir avec l'Angleterre déjà engagée dans son grand duel avec la France. De sorte que, pendant cette année 1804, l'Europe offrait un spectacle singulier. Pendant que le premier consul, sans s'inquiéter de l'impression produite par le meurtre du duc d'Enghien, dévoilait ses desseins de grandeur, s'élevait à l'empire, obtenait la reconnaissance plus ou moins sincère des puissances qui n'osaient la refuser et préparait les pompes du sacre, avec la présence du pape, à Paris, une coalition se formait obscurément de toutes parts. Elle était définitive-

ment arrêtée entre l'Autriche et la Russie par le traité du 6 novembre 1804, et les deux cabinets réunis se hâtaient de concentrer leurs efforts à Berlin pour décider l'accession de la Prusse, tandis qu'un plénipotentiaire russe partait pour Londres. On ne parlait pas encore de guerre il est vrai, on ne parlait que d'une alliance défensive pour la sûreté de l'Europe, d'une médiation à offrir dans la guerre maritime dont le continent souffrait dans ses intérêts. La coalition ne serrait pas moins ses nœuds, et les événemens ne pouvaient tarder à se précipiter.

L'illusion de l'Autriche, plus intéressée que les autres puissances à tout ce qui se préparait, était de croire que ce travail de diplomatie et les armemens qu'elle multipliait à l'appui de ses combinaisons, échapperaient jusqu'au bout à celui qu'elle craignait, qu'elle n'osait encore défier ouvertement. Si occupé qu'il fût de ses préparatifs maritimes et militaires des côtes de la Manche, le premier consul devenu empereur ne détournait pas son attention du centre de l'Europe. M. de Metternich s'est cru autorisé à dire que le camp de Boulogne n'avait jamais été qu'une fausse démonstration, que Napoléon n'avait jamais eu l'intention de tenter la descente en Angleterre, que, dans sa pensée, l'armée de la Manche avait été « de tout temps l'armée contre l'Autriche. » Il assure même que, quelques années après, l'empereur lui en avait fait un jour l'aveu dans un entretien familier. L'empereur, ce jour-là, s'amusait à laisser croire ce qu'il voulait et M. de Metternich, pour un si fin diplomate, se laissait abuser. Assurément Napoléon s'était dit plus d'une fois qu'il pouvait y avoir plusieurs manières de vaincre l'Angleterre, qu'une de ces manières était de l'atteindre dans ses alliés du continent, et c'est ce que l'empereur François lui-même exprimait à sa façon, dès 1803, lorsque, dans un épanchement assez naïf, il disait à l'ambassadeur de France, M. de Champagny : « Si le général Bonaparte, qui a tant accompli de miracles, n'accomplit pas celui qu'il prépare, s'il ne passe pas le détroit, c'est nous qui en serons les victimes; il se rejettera sur nous et *battra l'Angleterre en Allemagne.* » Ce n'était qu'une éventualité à peine entrevue. En réalité, il n'est point douteux que tout avait été sérieux dans la pensée première de cette entreprise de Boulogne, dont le premier consul ne se dissimulait pas les dangers, et où il était néanmoins résolu à s'engager, à « risquer sa gloire, » comme il le disait d'un accent plein de grandeur dans sa conversation fameuse avec lord Withworth.

Ce n'était point évidemment pour une fiction, pour une fausse démonstration qu'il déployait un si merveilleux génie d'invention et d'organisation dans ses armemens de la Manche. Jusqu'au dernier moment, il prétendait rester tout entier à la « guerre maritime. » Il ne se détournait tout à coup que le jour où, de son regard prompt

à tout saisir, il démêlait dans l'été de 1805 le travail de la diplomatie en Europe, les préliminaires d'une coalition nouvelle, les préparatifs militaires de l'Autriche; et alors, comme il arrive toujours, tout se précipitait : l'Autriche surprise, troublée de se voir découverte, se défendait mal et redoublait d'activité fiévreuse; le trouble, les armemens de l'Autriche enflammaient Napoléon et le décidaient brusquement à ce qu'il appelait la « contremarche de son armée en Allemagne. » Le résultat était cette éclatante campagne d'octobre-décembre 1805, où l'Autriche, exposée au premier choc, allait être brisée à Ulm, — où la Russie accourait à travers la Pologne comme la réserve de la coalition. Où en était cependant la Prusse, que les coalisés harcelaient de leur diplomatie?

Depuis plus d'une année, la Prusse ne cessait de flotter dans sa politique d'ambiguïté, négociant avec tout le monde sans se lier avec personne. Au fond, en prenant mille précautions pour ne point se démasquer vis-à-vis de la France, qu'elle redoutait, elle tenait à rester en intelligence avec Vienne, surtout avec Pétersbourg. Elle avait fait déjà, dans le plus grand mystère, un premier pas vers la Russie, au mois de mai 1804, par une entente toute personnelle que le roi Frédéric-Guillaume nouait avec l'empereur Alexandre Ier. Elle était prête à faire un nouveau pas avant la fin de l'année, le jour où l'Autriche et la Russie, qui venaient de se lier secrètement par le traité du 6 novembre, unissaient leurs efforts à Berlin pour obtenir du roi quelque gage de plus. M. de Metternich, qui depuis un an avait appris à connaître cette cour fuyante, était chargé de cette tentative, d'accord avec le représentant russe, M. d'Alopeus, et un envoyé confidentiel du tsar, M. de Wintzingerode. On peut dire qu'il avait le principal rôle dans cette négociation délicate, où il se sentait appuyé par M. de Hardenberg, devenu depuis peu ministre des affaires étrangères, où il avait à déjouer aussi l'insaisissable opposition de M. de Haugwitz, qui, en quittant le ministère, avait gardé son influence auprès du roi. Un instant, M. de Metternich se flattait presque d'avoir réussi à compromettre la Prusse dans la coalition qui se formait, dans ce qu'il appelait la cause générale; il avait du moins obtenu de M. de Hardenberg une sorte de déclaration constatant au nom du roi « un accord de principes et, s'il le fallait, de démarches entre les trois cours. » M. de Metternich triomphait! Il ne gardait pas longtemps, il est vrai, ses illusions et, avant peu, il était réduit à prévenir encore une fois sa cour qu'on n'aurait rien fait tant qu'on n'aurait pas mis la Prusse dans l'impossibilité de se dérober. « Il ne faut pas, écrivait-il, se borner à la mettre momentanément au pied du mur, *il faut l'y retenir.* » Le fait est que la Prusse ne s'était engagée à rien. Elle prétendait plus que jamais rester retranchée dans la neutralité, écoutant jusqu'au dernier moment les proposi-

tions nouvelles que Napoléon lui envoyait par Duroc, aussi bien que les paroles des coalisés. Elle rêvait encore quelque médiation intéressée lorsque tout à coup les événemens, en se précipitant, démasquaient cette politique, qui allait offrir en quelques jours le spectacle de ses versatilités et de ses défaillances, au risque de se préparer à elle-même un terrible lendemain.

Qu'arrive-t-il, en effet, à ce moment extrême, pendant les quelques semaines de septembre-octobre 1805, où Napoléon, déjà en marche sur le Danube, va ouvrir la campagne par un coup de foudre, et où M. de Metternich est réduit à interroger inutilement M. de Hardenberg? Un jour, l'empereur Alexandre, qui est à Pulawi, fait signifier à Berlin qu'il va passer avec son armée sur le territoire prussien pour aller au secours de l'Autriche, et le roi Frédéric-Guillaume se récrie, proteste contre la violence qui lui est faite, menace de repousser la force par la force. Un autre jour, où il vient presque de rompre avec le tsar, il apprend qu'un corps français a violé le territoire d'Anspach et, par une volte-face subite, il se rejette vers la Russie; il envoie aux Russes l'autorisation de passer en pays prussien. L'empereur Alexandre, saisissant l'occasion, accourt à Potsdam et, aidé par M. de Metternich, il enlève le traité du 3 novembre, qui semble lier la Prusse à la coalition. Est-ce bien sûr et définitif, cette fois? Pas encore autant qu'on le croit. La Prusse a besoin de quelques semaines; elle s'est réservé la faculté de tenter un dernier effort, de proposer sa médiation sous la forme d'un ultimatum à Napoléon, déjà victorieux à Ulm, maître de Vienne, en marche sur la Moravie, — et c'est M. de Haugwitz qui est chargé de cette mission. On est à la mi-novembre; les jours passent, les événemens se pressent autour de Brünn. L'envoyé du roi Frédéric-Guillaume arrive au camp français juste à point pour être presque témoin de la journée d'Austerlitz, — et M. de Haugwitz, parti avec la mission de remettre un ultimatum à Napoléon, revient avec un traité de cession du Hanovre, qui, en portant la confusion à Berlin, rejette la Prusse dans un ordre tout nouveau de négociations. — Dernier mot d'un long travail de diplomatie et profonde moralité des choses! La Prusse vient de laisser l'Autriche succomber sans lui avoir prêté un soldat; avant qu'il soit un an, l'Autriche laissera la Prusse se débattre seule et succomber à Iéna!

M. de Metternich, pendant ces quelques semaines de la campagne de 1805, avait passé de pénibles momens, partagé entre l'impatience et l'impuissance, sentant tout le prix d'une prompte décision de la Prusse et n'ayant pas, comme il le disait, « une seule bonne nouvelle à porter au roi » pour secouer son inertie. Lorsqu'il avait cru enfin toucher le but, il était retombé aussitôt sous le poids du désastre d'Austerlitz, qui d'un seul coup confondait tous les calculs et bri-

sait ce qui a gardé dans l'histoire le nom de « troisième coalition. » M. de Metternich n'avait pas réussi; mais cette mission de deux années avait été pour lui une première, une instructive expérience des affaires sérieuses et l'avait introduit dans la diplomatie européenne. Il avait vu de près la politique prussienne, cette politique mêlée d'ambition, de duplicité et de faiblesse; il savait ce qu'on en pouvait attendre, comment il fallait traiter avec elle. Il avait eu aussi l'occasion de voir, pendant ces deux années, bien des hommes qu'il devait retrouver plus tard, M. de Hardenberg, M. de Wintzingerode, le prince Adam Czartoryski, même quelques représentans de la France, avec qui il avait toujours gardé des rapports de politesse qui avaient attiré l'attention de M. de Talleyrand. Il avait surtout rencontré pour la première fois l'empereur Alexandre Ier, qui lui témoignait aussitôt une extrême confiance, qui le traitait en ami, et avec qui il avait noué dès lors des relations presque intimes, destinées à passer par bien des phases diverses.

Mêlé à tout ce monde européen et diplomatique, pour lequel il était fait, M. de Metternich le jugeait visiblement sans beaucoup de profondeur, mais avec aisance, avec finesse. Cette mission, en un mot, avait été pour lui un apprentissage à la fois malheureux et heureux. Il avait échoué dans ses négociations, il avait réussi comme homme : il s'était signalé pour un plus vaste théâtre. Qu'avait-il d'ailleurs à faire désormais à Berlin, où, comme il le disait, « tous les ressorts étaient brisés? » Il avait été désigné d'abord pour aller comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, où l'empereur Alexandre le désirait, lorsque, changeant brusquement de destination, il était appelé à représenter et à servir l'Autriche à Paris même, dans les conditions nouvelles créées par la paix de Presbourg. « En réalité, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, c'est à Paris seulement que commença ma vie publique. »

III.

C'est qu'en effet là était maintenant la puissance, là se décidaient les destinées de l'Europe. La paix de Presbourg, qui venait d'être signée deux mois après les affaires d'Ulm, vingt-cinq jours après Austerlitz, inaugurait un ordre étrangement nouveau. Elle réduisait la maison de Hapsbourg au titre impérial d'Autriche ; elle en finissait avec ce qui restait de l'ancien empire d'Allemagne, du saint-empire, qui allait être remplacé par une « confédération du Rhin, » sous la protection de Napoléon ; elle transformait les principautés électorales de Bavière et de Wurtemberg en royautés, Bade en grand-duché, et tous ces changemens, œuvre de la dernière guerre, étaient l'éclatante manifestation de la prépondérance française. Pa-

ris était redevenu comme autrefois le centre brillant de la vie européenne. Déjà en 1802, à l'époque des sécularisations allemandes, accomplies sous les auspices de celui qui n'était encore que premier consul, Paris avait vu affluer princes et ministres, tous ceux qui venaient plaider leur cause et qui retrouvaient avec surprise, au milieu d'une société prompte à revivre, l'éclat d'une souveraineté rajeunie. Maintenant l'organisation de la confédération du Rhin sous la protection du vainqueur couronné d'Austerlitz attirait bien plus encore les princes que Napoléon venait de faire rois, ceux qui avaient une position, des intérêts à défendre dans la confédération nouvelle : tous se pressaient aux Tuileries. L'empire ne datait que de deux ans à peine, et déjà il semblait revêtu du sceau des institutions consacrées par le temps. C'est sur ce nouveau et vaste théâtre que M. de Metternich était appelé à figurer. Il arrivait à Paris au mois d'août 1806, à la veille de la guerre de Prusse et de Pologne; il allait y passer trois années, représentant dans la plus grande des cours la politique d'un état qui, encore meurtri de ses défaites, restait néanmoins une des premières puissances du continent, qui ne désespérait pas de réparer ses forces, de pouvoir un jour où l'autre ressaisir un rôle, et en attendant sentait le besoin de dissimuler, de ménager l'impérieux génie auquel rien ne résistait.

Lorsque M. de Metternich a recueilli plus tard ses souvenirs sur cette époque, sur son arrivée à Paris, il a dit : « ... La destinée me plaçait de bonne heure en face de l'homme qui, à cette époque, était l'arbitre du monde... Napoléon m'apparaissait comme la révolution incarnée, tandis que, dans la puissance que j'avais à représenter auprès de lui, je voyais la plus sûre gardienne des bases sur lesquelles reposent la paix sociale et l'équilibre politique... » Peut-être M. de Metternich ne voyait-il pas dès le premier jour sa position et son rôle aussi distinctement qu'il l'a cru plus tard, par une illusion qui a confondu les époques, — et comme il l'a dit pour d'autres, « l'après-coup a tout embelli. » Il faisait un pas nouveau dans une carrière où il allait rapidement grandir, — il n'en était pas encore à se croire l'antagoniste prédestiné de celui qu'il appelait « l'arbitre du monde. » Il arrivait à Paris plus simplement, en ambassadeur d'une politique de paix, tout au moins d'observation et d'attente, sûr d'être bien vu de Napoléon, qui l'avait demandé, croyant trouver en lui un ami de la France, — plus certain encore d'être bien accueilli de M. de Talleyrand, qui ne cachait pas ses goûts pour l'Autriche, qui s'était étudié à adoucir la paix de Presbourg. Il succédait à un ambassadeur, le comte Philippe de Cobentzel, qui s'était un peu usé par le ridicule avec sa diplomatie surannée et ses cos-

tumes du temps de Marie-Thérèse. M. de Metternich avait alors à peine trente-trois ans. Il avait une tournure élégante, l'aisance du gentilhomme, le goût du plaisir allié à l'habitude des affaires, la séduction des manières, une ambition souple et avisée; il ne demandait pas mieux que de réussir, et presque aussitôt il se trouvait accrédité par sa jeunesse et par son esprit dans ce monde tout nouveau de l'empire qu'il voyait pour la première fois, qui, sous une main toute-puissante, visait à faire revivre les formes, les usages, les traditions de l'ancienne société française.

Monde étrange que ce monde impérial, qui eut son plus vif éclat, l'éclat d'une renaissance sociale, de 1804 à 1809! Plus tard, il prit d'autres caractères; il eut plus de pompe, et s'était fait rapidement à l'étiquette et aux habitudes monarchiques. On n'en était encore qu'aux débuts en 1804, au lendemain du sacre, à ces premières heures où tout semblait extraordinaire. Ils étaient tous jeunes dans ce monde nouveau, le chef qui éclipsait tout, les lieutenans, maréchaux et dignitaires de l'empire à trente-quatre ans, les femmes de ces fiers soldats, brillantes de leurs vingt ans et de leur beauté : Mme Lannes, Mme Davout, Mme Junot, Mme Ney, Hortense Beauharnais, Pauline Bonaparte, qui, avant de devenir princesse Borghèse, avait été Mme Leclerc, Caroline Bonaparte, qui n'était encore que Mme Murat. Presque toutes ces jeunes femmes avaient été élevées chez Mme Campan, à Saint-Germain, où elles s'étaient connues, où elles formaient d'avance un essaim de futures princesses, de futures dames du palais. Napoléon, avec l'impétuosité qu'il mettait à tout, voulait avoir sa cour, une société renouvelée ; il en trouvait les premiers élémens parmi les jeunes femmes de ses lieutenans, dans les familles qu'il élevait avec lui, et par une pensée qui pouvait être un calcul de règne, qui avait aussi sa grandeur, il voulait réunir dans sa cour, dans la société qu'il prétendait reconstituer, les plus vieux noms de France et les fortunes nouvelles. Il mêlait dans les services d'honneur, dans la maison de l'impératrice, une La Rochefoucauld, une Montmorency, une Mortemart, Mme de Luçay, Mme de Rémusat, la maréchale Lannes, la maréchale Ney, Mme Savary, comme il nommait dans sa maison M. de Talleyrand grand-chambellan, M. de Ségur grand-maître des cérémonies, Berthier grand-veneur, M. de Caulaincourt grand-écuyer. Il organisait dans le même esprit les maisons des autres membres de la famille impériale. Tout cela se ressentait naturellement d'une origine soldatesque, de la hâte avec laquelle tout devait se faire, du caractère de l'homme qui présidait à cette vaste et curieuse reconstitution.

Napoléon, en renouvelant les cadres de la société française, voulait y remettre la vie; il croyait y réussir en faisant une obligation

à tous ceux qui avaient une place dans l'empire d'avoir un salon, des réceptions, de donner des fêtes, et même lorsqu'il partait pour quelque campagne bientôt suivie de nouvelles victoires comme en 1806, il voulait que rien ne fût interrompu à Paris. L'impératrice devait tenir son cercle aux Tuileries. Le grave archichancelier Cambacérès devait avoir ses réceptions, qui étaient souvent plus pompeuses qu'amusantes. M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères depuis le consulat, n'avait qu'à être lui-même, à rentrer dans ses mœurs, dans ses goûts, pour avoir un vrai salon de ton supérieur et aisé, ouvert au corps diplomatique, aux étrangers de distinction qui se pressaient à Paris, aux personnes de la vieille noblesse qui lui faisaient une cour, à ses familiers comme M. de Narbonne, M. de Montrond, M. de Choiseul-Gouffier, M. de Sainte-Foix, tous demeurans de l'ancienne société française du XVIIIe siècle. De toutes ces fêtes du temps qui se succédaient d'abord par ordre, qui passaient bientôt en usage, les plus recherchées étaient celles que donnaient les sœurs de l'empereur, les nouvelles princesses de la famille impériale. Brillante et ambitieuse, séduisante, dominatrice, passionnée dans ses colères comme dans ses goûts souvent inconstans, Caroline Murat, qui n'était encore que grande-duchesse de Berg, qui brûlait d'être reine, avait sa cour; elle ouvrait ses beaux salons de l'Élysée aux diplomates et à une société choisie. Passionnément indolente et frivole, plus désintéressée des couronnes, plus naïvement dévouée à l'empereur que ses autres sœurs, Pauline Borghèse régnait dans ses salons en femme qui n'avait que l'amour de sa beauté et du plaisir. Hortense de Beauharnais, devenue la reine de Hollande, recevait avec une grâce naturelle et affable qui donnait à son salon un charme particulier. Napoléon tenait singulièrement à multiplier ces foyers de vie mondaine, ne fût-ce que pour retenir et occuper les membres du corps diplomatique, les étrangers, qu'auraient pu attirer d'autres salons, comme ceux de l'hôtel de Luynes ou de la duchesse de Laval, derniers asiles de ce qu'on appelait l'esprit du faubourg Saint-Germain. Il est certain que, pendant les trois ou quatre premiers hivers de l'empire, les réceptions, les fêtes, les bals, même les bals masqués, très goûtés par l'empereur, se succédaient et étaient comme les brillans et un peu frivoles intermèdes du grand drame qui ne cessait de se dérouler en Europe, qui allait d'Austerlitz à Iéna, de Iéna à Friedland, — en attendant de s'étendre sans cesse, d'aller toujours plus loin.

Arrivé à Paris dans la courte trêve de l'été de 1806, au milieu de l'épanouissement d'un empire impatient de vivre, M. de Metternich était un des brillans personnages du jour, recherché partout, d'abord pour son titre, et bientôt pour lui-même. Il portait dans cette so-

ciété nouvelle un peu mêlée un air de haute aristocratie, de la jeunesse, de l'esprit, l'art de plaire avec le prestige d'un ambassadeur représentant une vieille et grande cour, la seule avec laquelle on fût en paix pour le moment. M. de Metternich, soit discrétion, soit affectation de gravité, ne dit pas tout dans ses *Mémoires* sur cette ambassade de près de trois années, sur ce qu'on pourrait appeler sa vie parisienne. On ne dirait pas, à le lire, qu'il était le héros des cercles de cour et des salons, la fleur des diplomates du moment, qu'il ne fuyait ni les séductions ni les succès du monde. Mme de Rémusat, qui ne lui est pas indulgente, dit : « Dans le courant de cet été de 1806, on vit arriver à Paris M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche, qui a joué un assez grand rôle en Europe, qui a fait une si immense fortune, sans pourtant que ses talens s'élèvent au-dessus de l'intrigue... Il était jeune, d'une figure agréable. Il obtint des succès auprès des femmes. Un peu plus tard il parut s'attacher à Mme Murat... » M. de Metternich était en effet de toutes les réunions, de toutes les fêtes princières et mondaines, de tous les bals, où il était recherché comme le plus élégant des cavaliers. Il avait des aventures à demi romanesques, qui ne restaient pas toujours secrètes (1). On racontait qu'un jour, à la suite d'une indiscrétion perfide de bal masqué, un des officiers impériaux, mari d'une des femmes les plus séduisantes de la cour, avait pu découvrir chez lui, dans un meuble précieux, des lettres qui venaient du brillant ambassadeur d'Autriche et qui n'avaient rien de diplomatique. On racontait surtout la faveur du comte de Metternich auprès de la belle et impérieuse grande-duchesse de Berg, bientôt la reine de Naples, — et les souvenirs des beaux jours de Paris et de Saint-Cloud devaient même se trouver un peu singulièrement mêlés quelques années plus tard aux imbroglios du congrès de Vienne.

C'était un mondain, il l'a toujours été. C'était assurément aussi un diplomate qui, au milieu des plaisirs, n'oubliait pas les affaires,

(1) Les souvenirs de la vie mondaine du brillant diplomate étaient restés familiers aux contemporains. Quelques années plus tard (1811), M. de Talleyrand, disgracié lui-même, écrivait de son ton aisé et légèrement moqueur à M. de Metternich, qui avait déjà quitté l'ambassade de Paris pour la chancellerie d'état : « J'aurais bien voulu répondre plus tôt à votre lettre, mon cher comte, mais j'ai passé près de trois semaines dans ma chambre assez malade... Quand on vient d'être malade gravement, on rentre dans la vie dans un état de pureté qui laisse fort ignorant sur les affaires de ce monde. Aussi ne sais-je guère ce qui s'y passe. Mon bon sens me dit que sont heureux les souverains qui vous ont dans leurs conseils; mais vous ne pouvez pas être partout, pas même à Paris, où vous auriez cherché sûrement à consoler M. le duc de Bassano du rapport du ministre des affaires étrangères de Suède que je viens de lire et Mme Junot du départ de son mari. Chacun a ses peines et vous avez des remèdes pour toutes... »

et qui peut-être même, à la faveur de ses succès mondains, pouvait d'autant mieux jouer son rôle de politique chargé de tout voir, d'observer les choses et les hommes, de démêler ce qu'il y avait définitivement à attendre ou à craindre de cette France si prodigieusement transformée. Il n'avait pas seulement l'avantage de relations faciles avec les personnages du jour, surtout d'une familiarité promptement établie avec M. de Talleyrand, tant que celui-ci était ministre, et même quand il n'était plus ministre. Il avait mieux ; il avait la faveur de l'empereur, qui avait pris du goût pour sa personne, qui était plus libre, plus ouvert avec lui qu'avec tous les représentans étrangers. Napoléon ne se livrait pas plus à lui qu'à d'autres et ne disait après tout que ce qu'il voulait dire ; il n'aimait pas moins à l'attirer, à l'entretenir avec une certaine affectation d'intimité et d'abandon. Il ne craignait pas quelquefois de lui parler de ses affaires, de sa fortune, des hommes qui l'entouraient, de ses ministres aussi bien que de la situation de l'Europe. Tantôt il déroulait devant lui de vastes plans de politique qui ne tendaient à rien moins qu'à un partage éventuel, prochain de l'empire ottoman et où il réservait une place à l'Autriche. « Il n'est pas encore question de partage, lui disait-il, mais quand il en sera question, je vous le dirai et il faut que vous en soyez. » Tantôt, avec cet ambassadeur qu'il traitait en ami, il entrait dans d'intimes détails de cour, et il insinuait qu'on n'était pas toujours bien pour lui à Vienne, qu'un mot de l'empereur pourrait et devrait faire cesser tous les mauvais propos, que si l'on voulait vivre en paix, il fallait avoir, entre souverains, des procédés de courtoisie, des attentions qu'il était prêt, lui, à prodiguer, qu'on ne lui rendait pas toujours.

Napoléon ne laissait échapper aucune occasion de traiter l'ambassadeur en personnage privilégié. L'ambassadeur se prêtait avec empressement à cette intimité dont il sentait le prix, et il s'est même vanté depuis d'avoir eu avec Napoléon, « pendant plusieurs années, des relations sans exemple dans la vie d'un autre que d'un Français. » Il entrait dans ces conversations en homme bien né et habile, qui, en sachant garder sa liberté de parole, savait aussi, au besoin, flatter son puissant interlocuteur : témoin le jour où l'empereur lui disait familièrement qu'il était bien jeune pour représenter la plus vieille monarchie de l'Europe et où il répondait : « Sire, mon âge est celui qu'avait Votre Majesté à Austerlitz ! » A part des mots de courtisan, et celui-là n'était pas le seul, ni le moins extraordinaire, le comte de Metternich, avec ses apparences de légèreté, avait à un rare degré l'art de la mesure, de la réserve. Il savait éviter dans le monde les paroles hasardeuses qui auraient été bientôt commentées, et il méritait que Napoléon, un peu agacé de quelques conversations de diplomates, lui dît un jour : « Vous,

vous avez réussi près de moi et près du public d'ici parce que vous ne parlez pas et qu'on ne pourrait pas citer un propos de vous. *Pensez tout ce que vous voulez*, les pensées sont libres et personne n'a le droit de s'en mêler ; mais les propos n'ont jamais rien avancé ! »

IV.

Ce que l'ambassadeur d'Autriche pensait réellement en sachant se taire comme Napoléon lui en faisait le compliment, il l'a dit depuis et il a un peu exagéré, ou il avait beaucoup oublié. Il se plaît par trop à se faire un rôle de calculateur profond « dans ces années que j'ai passées, dit-il, avec Napoléon, jouant avec lui comme une partie d'échecs, et pendant lesquelles nous ne nous sommes pas quittés des yeux, moi pour le faire mat, lui pour m'écraser avec toutes les pièces de l'échiquier. » Il a beau dire, il n'en était pas encore là ; il ne jouait pas si complètement la comédie à cette cour napoléonienne où il était le personnage le plus choyé, où il faisait la figure d'un prince de Ligne plus jeune que le vrai, qui vivait encore à Vienne, et toujours brillant. Il n'était pas insensible à l'éclat de cette société renaissante, où les vieilles traditions françaises se mêlaient à une gloire nouvelle, et il subissait jusqu'à un certain point, comme bien d'autres, l'ascendant de l'homme qui fascinait ses contemporains, à qui rien ne résistait alors ; mais, en même temps, je n'en disconviens pas, il y avait toujours chez lui l'Autrichien qui ne perdait pas de vue sa cause, l'observateur attentif et curieux.

M. de Metternich ne manquait pas de clairvoyance ; à mesure qu'il prolongeait son séjour et qu'il entrait dans l'intimité du monde français, il faisait ses remarques. Il croyait s'apercevoir que cet établissement impérial, résumé dans un seul homme « produit personnifié de la révolution, » si puissant qu'il fût, avait ses points faibles et ses fictions. Il distinguait surtout, il croyait distinguer que la France soumise, obéissante, tout éblouie de son chef, ne le suivait cependant qu'à demi dans son système de guerre, qu'à chaque campagne nouvelle, l'inquiétude et la fatigue croissaient jusque dans l'entourage de l'empereur. « Napoléon, dit-il, avait la puissance pour lui ; mais entre le système qu'il suivait et les sentimens du grand pays dont il était le maître, il y avait une opposition que les cabinets ne surent pas reconnaître... L'erreur générale de l'Europe provenait de ce qu'on ne voyait pas qu'au mouvement national en France avait brusquement succédé l'action unique de l'ambition dévorante d'un seul homme... » Il était encouragé à penser ainsi par ce qu'il entendait souvent dans le monde le plus intime de l'empire, quelquefois même par le langage plus que libre

d'hommes qui étaient dans le gouvernement comme Fouché et Talleyrand, avec qui il avait des rapports plus particuliers.

Le rusé et louche ministre de la police, à qui il demandait un jour de démentir de faux bruits, ne se gênait pas pour laisser voir son humeur, pour parler avec aigreur des autres ministres, qu'il accusait de servilité, des militaires, du système impérial. M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères jusqu'en 1808, entrait dans des confidences bien plus étranges encore. Il affectait de désavouer avec son ironie hautaine dans ses conversations tout ce qui se faisait, et il allait vraiment fort loin dans les discours que lui prête M. de Metternich ; à entendre ces propos, à voir tous ces signes, l'ambassadeur était porté à croire qu'il y avait réellement en France une opposition sérieuse à la tête de laquelle il plaçait Talleyrand et Fouché (1). D'un autre côté, dans ses rapports directs, dans ses entretiens avec Napoléon, il avait pu lui-même mesurer l'audace de cette pensée que rien n'arrêtait, pour qui la guerre de la veille n'était que le point de départ de la guerre du lendemain. Il se disait qu'il n'y avait rien d'assuré ni en France ni en Europe, et il était conduit à se demander ce que pouvait, ce que devait faire l'Autriche, soit pour se dérober aux nouveaux dangers dont elle se sentait un jour ou l'autre menacée, soit pour profiter des circonstances qui pourraient lui faciliter une revanche de ses revers passés.

Au fond, quelle était la politique de l'Autriche pendant les quelques années de l'ambassade de M. de Metternich à Paris? Au pre-

(1) M. de Metternich exagère visiblement un peu dans ses récits et le rôle de M. de Talleyrand, qu'il représente déjà comme un chef d'opposition redoutable, et les propos qu'il prête au prince de Bénévent. Si libre, si détaché qu'il fût, M. de Talleyrand, accompagnant Napoléon à l'entrevue d'Erfurt, ne peut pas avoir dit à brûle-pourpoint à l'empereur Alexandre : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas ; le souverain de la Russie est civilisé et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. » Il ne doit pas, il ne peut pas non plus avoir dit à l'ambassadeur d'Autriche : « Que l'intérêt de la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à son insatiable ambition ; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France ; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus intime réunion entre l'Autriche et la Russie... » Ce n'est vraiment pas admissible. M. de Talleyrand était trop fin pour mettre cette crudité ou cette maladresse dans ses trahisons et pour donner de telles prises sur lui. Il n'était encore qu'à demi mécontent et frondeur dans l'intimité. Ce n'est qu'au mois de janvier 1809, au retour de Napoléon d'Espagne, qu'il avait à essuyer la terrible bourrasque à la suite de laquelle il cessait d'être grand-chambellan en restant toujours, d'ailleurs, grand dignitaire de l'empire. Tout ceci n'est nullement, bien entendu, pour défendre la moralité de M. de Talleyrand, mais pour montrer ce qu'il y a de peu sûr, d'exagéré ou de hasardé dans les récits de M. de Metternich au tome II, page 248 de ses *Mémoires*.

mier moment, sans doute, au lendemain de la paix de Presbourg, l'Autriche avait paru accepter sa situation, et à M. de Cobentzel, qui avait préparé la malheureuse campagne de 1805, avait succédé au ministère M. de Stadion, appelé de Saint-Pétersbourg pour remettre en marche les affaires de l'empire. L'Autriche avait paru désarmer; elle avait laissé passer la guerre de 1806-1807 sans s'y mêler, et Napoléon lui en avait su gré. Elle était, elle semblait être toute à la paix avec la France! C'était la politique que M. de Metternich représentait à Paris auprès de la société qui l'accueillait et de l'empereur qui ne lui ménageait pas ses faveurs; mais l'Autriche gardait visiblement une arrière-pensée. Elle vivait sous l'obsession des événemens qui, à tout instant, bouleversaient l'Europe et rouvraient de nouvelles, de redoutables perspectives. Elle voyait en peu de temps une confédération du Rhin organisée autour d'elle, la Bavière agrandie du Tyrol, la Prusse abattue, le traité de Tilsit scellant l'alliance de Napoléon et de l'empereur Alexandre Ier, un grand-duché de Varsovie « placé sous la souveraineté du roi de Saxe,.. intercalé entre la Russie et l'Autriche. » Elle voyait aussi bientôt, au printemps de 1808, Napoléon s'engager en Espagne, conquérir par un attentat une couronne et se heurter tout à coup contre l'insurrection inattendue d'une nation. Elle ressentait une vive et forte impression de tous ces faits, qui la troublaient ou l'excitaient. Elle glissait par degrés sinon dans une hostilité ouverte, du moins dans une défiance inavouée, croissante, et elle en venait rapidement à se dire que « la situation ne pouvait durer, » qu'elle n'échapperait pas à de nouveaux coups, que le moment était venu pour elle de se remettre en défense, de réorganiser ses forces. Bref, tandis que M. de Metternich continuait à prodiguer les paroles de paix et d'amitié à Paris, l'Autriche s'armait déjà pour la guerre, et encore une fois, comme à la veille de 1805, entre Vienne et Paris, renaissaient les malentendus, les chances d'un conflit qu'on ne désirait peut-être pas, qui se préparait cependant obscurément.

On en était là dans l'été de 1808. L'Autriche voyait des menaces partout, dans la marche des événemens comme dans les intentions de Napoléon, et elle se mettait sous les armes. Napoléon, démêlant le jeu d'un œil sûr, avait bientôt vu que l'Autriche armait, et il la soupçonnait de vouloir profiter des embarras que les affaires espagnoles, à peine commencées, lui créaient déjà. La situation, sans être encore violente, se tendait; les incidens ne pouvaient tarder, et un des premiers de ces incidens était une scène aussi étrange qu'imprévue qui se passait au palais de Saint-Cloud le 15 août, jour de la fête de l'empereur. Napoléon, revenant de Bayonne, où il avait fait son frère Joseph roi d'Espagne sans se douter qu'il jouait sa puissance dans cette aventure, était arrivé la veille à l'improviste

à Saint-Cloud, et dès le lendemain, il y avait une de ces grandes réceptions de cour où figurait le corps diplomatique.

Tout ce monde aux uniformes éclatans était réuni à midi dans le salon du palais. Napoléon, selon son usage, faisait sa tournée d'un air assez préoccupé, et s'arrêtant brusquement devant l'ambassadeur d'Autriche : « Eh bien ! monsieur l'ambassadeur, disait-il à voix haute, que veut l'empereur ?.. L'Autriche arme beaucoup... » Puis sur quelques paroles de l'ambassadeur expliquant les actes de son gouvernement, l'empereur reprenait : « Vous en voulez donc à quelqu'un ou vous craignez quelqu'un? A-t-on jamais vu agir avec une précipitation pareille? Si vous y aviez mis un an, dix-huit mois, il n'y aurait rien à dire; mais ordonner que tout soit prêt le 16 juillet comme si ce jour-là vous deviez être attaqués! Vous avez donné par là une impulsion à l'esprit public qu'il vous sera très difficile d'arrêter... Je ne veux pas la guerre, je ne veux rien de vous; l'empereur François, le comte de Stadion, le comte de Metternich ne la veulent pas, tous les hommes sensés ne la veulent pas. Eh bien! moi qui connais la marche des choses humaines, je vous dis que je crois que nous l'aurons malgré la volonté des gens de bien. Une main invisible est en jeu, cette main est celle de l'Angleterre... Vous me forcez à armer la confédération, vous m'empêchez de retirer mes troupes de la Prusse et de les faire rentrer en France... Vous me forcez à m'adresser au sénat et à lui demander deux conscriptions. Vous vous ruinez, vous me ruinez... Cet état peut-il durer? Qu'espérez-vous donc?.. » Et pendant près d'une heure devant le corps diplomatique attentif, se déroulait cette conversation, soutenue par M. de Metternich avec autant d'aisance que de dignité, avec autant de sang-froid que de mesure.

La scène était extraordinaire; elle était évidemment calculée pour donner à penser à l'Autriche et à l'Europe. Elle était restée néanmoins jusqu'au bout dans les termes d'une politesse étudiée, et, dès le soir, à un dîner officiel, l'honnête ministre des relations extérieures, M. de Champagny, se hâtait de prévenir M. de Metternich que, dans la scène du matin, il n'y avait rien de personnel pour lui, que l'empereur avait voulu tout simplement éclairer la situation. Napoléon lui-même saisissait la première occasion pour faire venir l'ambassadeur et reprenait avec lui son ton familier. « Nous ne sommes pas ici comme l'autre jour, lui disait-il, en présence de tout un auditoire. Je regarde tout comme fini;.. mais j'ai craint que vous ne fussiez, par de fausses démarches, entraînés à la guerre sans le vouloir. Il ne faut pas se mettre dans une position où une étincelle décide de tout... » L'explication du 15 août n'avait donc rien que de pacifique, c'était entendu. Elle ne restait pas moins étrangement significative ; elle retentissait en Europe et elle cau-

sait surtout une profonde impression à Vienne, où, au lieu de se rassurer, on redoublait d'inquiétude et d'activité dans les armemens. Peu après, l'entrevue d'Erfurt, où Napoléon et l'empereur Alexandre allaient, au moins en apparence, resserrer leur union, et où l'Autriche n'était pas admise, ne faisait que raviver et aggraver ces malentendus.

Évidemment, entre l'Autriche et la France, les explications ne suffisaient plus et déguisaient à peine une tension croissante. M. de Metternich, quant à lui, jugeant les choses assez graves, prenait un prétexte à ce moment, au commencement de novembre 1808, pour se rendre à Vienne, et il s'apercevait aussitôt qu'il n'avait pas eu jusque-là le dernier mot de son cabinet, que l'Autriche était beaucoup plus avancée dans ses préparations militaires, beaucoup plus engagée qu'il ne l'avait cru. Lorsque qu'après quelques semaines de séjour à Vienne, il retournait à son poste, il pouvait, d'un autre côté, remarquer sur son chemin que, si l'Autriche était déjà prête, la France ne serait pas prise au dépourvu, que ses troupes étaient déjà en mouvement, et, à son arrivée à Paris, pour le 1er janvier 1809, la vérité de la situation perçait dans un mot piquant. M. de Champagny lui disait un peu gauchement, avec une affectation de plaisanterie, qu'il avait mis bien du temps à revenir. « C'est vrai, monsieur le comte, répliquait lestement l'ambassadeur ; mais j'ai été obligé de m'arrêter pour laisser défiler le corps entier du général Oudinot. » Le fait est que de part et d'autre on courait à un conflit devenu inévitable. On n'en doutait plus au mois de janvier 1809. L'Autriche ne pouvait plus s'arrêter. Napoléon, qui, au lendemain d'Erfurt s'était rendu au-delà des Pyrénées pour essayer d'en finir avec les affaires d'Espagne, rentrait brusquement à Paris, et ce retour foudroyant annonçait assez l'orage. Pendant quelques semaines on ne parlait pas beaucoup, on n'échangeait pas des défis de guerre, on agissait sans rien dire et, avant que la mi-avril 1809 fût arrivée, l'armée autrichienne, rassemblée sur l'Inn, l'armée française en marche sur le Danube, allaient de nouveau se rencontrer dans une redoutable et sanglante campagne de trois mois.

Chose à remarquer! au milieu des incertitudes de cet hiver, où se préparait une rupture entre les deux empires, M. de Metternich gardait tous les dehors de sa position privilégiée à Paris. Son retour de Vienne avait été considéré comme un signe heureux à la cour et dans le monde officiel ; dès le premier jour de son arrivée, il avait été reçu avec des attentions particulières par l'impératrice Joséphine. Sa présence semblait prouver que tout n'était pas perdu, qu'il y avait encore des chances pour la paix. Il trouvait, dans la société, le même accueil, les mêmes amitiés. L'empereur, après

son retour, affectait tout au plus avec lui une certaine réserve, sans malveillance, et même, à la veille de l'ouverture des hostilités, M. de Champagny avait mission de dire à l'ambassadeur que, s'il entrait dans ses convenances de laisser sa famille à Paris, l'empereur lui assurait d'avance sa protection. Si au dernier moment il était l'objet d'une rigueur imprévue, plus apparente que sérieuse, s'il était, pour la forme, traité en prisonnier et ramené sous escorte en Autriche, c'est que la cour de Vienne, par un procédé inusité, avait fait arrêter le chargé d'affaires de France, M. Dodun, et l'avait emmené en Hongrie. Quelle avait été, en réalité, la part de M. de Metternich dans les préliminaires de la guerre de 1809 ? Il avait cru sans doute, à un certain instant, que les événemens conduisaient à un conflit. Il s'était toujours étudié, néanmoins, à prolonger la paix autant qu'il avait pu, à ajourner une crise dont il sentait le danger. Il n'avait pas caché à son gouvernement qu'il se trompait s'il croyait pouvoir compter sur un concours de la Russie ou sur l'appui de quelques-uns des états allemands, qu'il s'abusait encore plus s'il se fiait à « l'insuffisance des forces dont Napoléon pouvait disposer contre l'Autriche, » même avec ses embarras d'Espagne. Il voyait plus clair à Paris que M. de Stadion à Vienne, et ses opinions ou ses craintes allaient être justifiées par l'événement du lendemain.

V.

Le lendemain, en effet, c'était Wagram après Eckmühl, après la seconde occupation de Vienne, après Essling ; c'était pour l'Autriche la nécessité inexorable de subir encore une fois la dure loi de la guerre ; c'était, quatre ans après le traité de Presbourg, le traité de Schœnbrunn resserrant l'empire de toutes parts, le réduisant dans son importance politique par de nouvelles diminutions de territoires et dans sa puissance militaire par une limitation secrètement imposée de l'armée. C'était, en un mot, le paiement obligé après la partie perdue. M. de Metternich, victime de la mésaventure qu'il devait à son gouvernement, avait été ramené à Vienne, où il était resté d'abord prisonnier de nom, en réalité entouré d'égards, retiré dans une maison de plaisance, le Grünberg, qui touchait à Schœnbrunn, devenu pour le moment le quartier général de Napoléon. Ce n'est qu'aux derniers jours de juin qu'il avait été reconduit aux avant-postes, devant Komorn, pour être échangé avec le chargé d'affaires de France, M. Dodun, revenu du fond de la Hongrie, et, à peine libre, il s'était hâté de se rendre auprès de l'empereur François, qui l'attendait avec impatience. Il était le

6 juillet, jour de la bataille de Wagram, à côté de l'empereur, qui, des hauteurs de Volkersdorf, regardait la plaine du Marchfeld en feu, quand, à une heure de l'après-midi, un aide-de-camp de l'archiduc Charles, le comte Colloredo, venait annoncer qu'on avait « pris toutes les mesures nécessaires en vue de la retraite. » Que signifiait ce mot? Était-ce un excès de prudence? était-ce l'aveu d'une défaite déjà certaine? L'empereur ému, après un court dialogue avec l'aide-de-camp, qui ne lui laissait plus aucun doute, se bornait à dire : « C'est bien! » Et, se tournant vers M. de Metternich, il ajoutait : « Nous aurons beaucoup à faire pour réparer le mal! » Le souverain éprouvé semblait parler à un conseiller familier qu'il associait désormais à ses pensées les plus intimes.

C'est que déjà, effectivement, l'empereur François avait choisi le jeune ambassadeur, à Paris, pour le ministère, pour la direction des affaires de l'empire à la place de M. de Stadion, qui venait de donner sa démission. M. de Stadion, l'organisateur de la guerre de 1809, homme à l'imagination vive, au caractère résolu, mais plus passionné que clairvoyant, n'avait pas été plus heureux que ne l'avait été M. de Cobentzel dans la préparation de la guerre de 1805, et, se sentant vaincu, il avait hâte de disparaître dans sa défaite. Il considérait la campagne comme perdue et il se croyait peu propre à négocier une paix à laquelle on ne pouvait plus se soustraire. Il avait fait son temps! M. de Metternich avait l'avantage d'être resté étranger aux derniers événemens, de n'avoir aucune responsabilité dans la crise qui éprouvait l'Autriche. Il avait plutôt blâmé de loin la précipitation avec laquelle le parti de la guerre, à Vienne, s'était jeté dans la plus périlleuse des entreprises. Par une dernière chance, bien que désigné pour se rendre à Altenburg, où des négociations ne tardaient pas à s'ouvrir à la suite de Wagram, il échappait à la pénible obligation de mettre son nom au traité définitif du 14 octobre, que rapportait tout fait, tout signé, le prince Jean de Lichtenstein, envoyé par l'empereur François auprès de Napoléon. Il n'avait pas eu la responsabilité de la guerre, il n'avait pas la responsabilité de la paix. De plus, il devait à sa position de pouvoir, mieux que tout autre, renouer des rapports avec la France, dont on était obligé de subir les conditions; il avait même laissé, pendant la guerre, Mme de Metternich à Paris, sous la protection qui lui avait été offerte de la part de Napoléon. Tout servait sa fortune, et c'est ainsi que M. de Metternich, petit ministre à Dresde en 1801, ministre à Berlin en 1804, brillant ambassadeur à Paris en 1807-1808, s'élevant par degrés à mesure que les événemens grandissaient, se trouvait à trente-six ans porté à cette chancellerie de cour et d'état, où pendant un demi-siècle il allait gouverner l'Autriche.

La tâche était certes difficile et délicate pour le successeur de M. de Stadion, qui n'entrait, d'ailleurs, réellement et définitivement dans son rôle de ministre des affaires étrangères qu'à la paix du 14 octobre. Cette paix, que le nouveau ministre, pour son début, avait à exécuter, était cruelle. L'Autriche restait dans un cercle de fer, séparée désormais de l'Adriatique, entourée d'une ligne d'états placés sous la dépendance de Napoléon. Elle gardait toujours cependant, après tant de désastres, une masse compacte, vigoureux noyau d'un grand empire. Le nouveau ministre n'avait pas à aller chercher bien loin un système. Sa première pensée était et devait être qu'il fallait avant tout préserver ce noyau de la puissance autrichienne, le fortifier, réparer les maux des dernières guerres et laisser le temps, la force des choses faire leur œuvre dans une Europe troublée. Il croyait, il pressentait que la situation du continent était trop extraordinaire pour être durable, que Napoléon, dans ses emportemens de génie et de conquête, avait évidemment déjà dépassé les limites du possible, que ses excès de domination seraient suivis d'une inévitable ruine. « Le *quand*, le *comment*, ajoutait-il, étaient pour moi des énigmes. » En attendant, l'Autriche n'avait qu'à se tenir tranquille, à éviter de se compromettre dans des entreprises nouvelles qui seraient une « pure folie. » L'Autriche, disait-il à l'empereur François, qui l'approuvait, l'Autriche devait « s'effacer, louvoyer, composer avec le vainqueur, prolonger son existence *jusqu'à la délivrance* commune, » à laquelle on ne pouvait songer sans l'assistance de la Russie, qui était une cour à l'esprit flottant, aux desseins menaçans. « Nous n'avons donc, poursuivait-il, qu'un parti à prendre; il faut que nous *réservions nos forces pour des temps meilleurs*, et que nous travaillions à notre salut par des *moyens plus doux*, sans nous préoccuper de la marche que nous avons suivie jusqu'ici. » Il subissait le présent, il réservait l'avenir, c'était toute sa politique. Il cherchait sa voie sans se dissimuler les difficultés, lorsque tout à coup, pour l'Autriche, dans cette détresse du lendemain de Wagram, s'ouvrait un horizon nouveau : avant que l'année 1809 fût achevée, la question du divorce et d'un nouveau mariage de Napoléon venait d'éclater!

A vrai dire, l'événement qui excitait la curiosité de l'Europe ne pouvait avoir rien d'imprévu pour M. de Metternich. Au temps de son ambassade à Paris, dès la fin de 1807, il était déjà assez sûrement informé, par ses rapports avec Fouché ou par ses liaisons avec la princesse Murat, pour pouvoir donner à sa cour les détails les plus précis sur ce qu'on pourrait appeler la conspiration du divorce et sur le projet de mariage de Napoléon avec une grande-duchesse de Russie. Il avait vu poindre ce projet, qui était certes

fait pour préoccuper l'Autriche. Au moment où la question renaissait, par la déclaration définitive du divorce, aux dernières semaines de 1809, toutes les chances semblaient être encore pour l'alliance russe, et, de fait, M. de Caulaincourt était chargé d'adresser une demande nette et formelle à l'empereur Alexandre; mais on s'agitait aussi beaucoup à Paris, autour de Napoléon, pour une autre alliance, pour un mariage avec une archiduchesse d'Autriche. Chose curieuse! l'impératrice Joséphine faisait venir à La Malmaison, dans sa retraite d'épouse répudiée, Mme de Metternich, et, devant le prince Eugène, devant la reine Hortense, elle lui disait : « J'ai un projet dont la réussite seule me fait espérer que le sacrifice que je viens de faire ne sera pas en pure perte, c'est que l'empereur épouse votre archiduchesse. Je lui en ai parlé hier, et il m'a dit que son choix n'est pas encore fixé; mais je crois qu'il le serait s'il était sûr d'être accepté chez vous... » Le nouvel ambassadeur d'Autriche à Paris, le prince Charles de Schwartzenberg, écoutait complaisamment les confidences qui lui venaient de toutes parts, et, sans rien engager, il ne cachait pas le plaisir qu'il aurait à voir une princesse autrichienne impératrice des Français. En même temps, M. de Narbonne, le brillant ami de Mme de Staël et de M. de Talleyrand, qui s'était depuis peu rallié à l'empire et que l'empereur avait fait gouverneur de Raab pendant la guerre, passait à Vienne. Il assistait à un dîner tout intime, avec trois ou quatre personnages d'élite : le vieux prince de Ligne, le prince d'Arenberg, autrefois l'ami de Mirabeau sous le nom de comte de La Marck, M. de Metternich lui-même, et il parlait avec feu, avec une raison hardie de l'avenir; il montrait que la paix qu'on venait de signer ne serait qu'un péril si elle n'était pas le commencement d'une alliance plus intime, d'une alliance de famille, si l'Autriche se laissait arrêter dans son inclination pour la France. Le lendemain, M. de Narbonne était appelé auprès de l'empereur François, et il avait avec ce prince une conversation encourageante qu'il se hâtait de transmettre à Paris. Il était clair qu'entre Vienne et Paris il s'opérait par degré une sorte d'entente secrète coïncidant avec la négociation engagée à Saint-Pétersbourg.

On en était là au commencement de janvier 1810. Comment la question serait-elle résolue? Ce qui la tranchait brusquement, c'est que l'empereur Alexandre, soit pour ménager sa mère, hostile à l'alliance, soit dans l'espoir d'obtenir de la France quelque engagement au sujet de la Pologne, semblait montrer une réserve, une hésitation qui devenait blessante. Il n'en fallait pas tant pour décider Napoléon, qui se sentait porté par son goût, par son orgueil, vers le mariage autrichien, qui était maintenant à peu près sûr

d'être accueilli à Vienne, et, une fois décidé, avec la fougue qu'il mettait à tout, il ne s'arrêtait plus. En quelques jours, la demande était portée à Vienne et acceptée; tous les préparatifs étaient faits. On allait si vite que le prince de Schwartzenberg signait le contrat de mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avant même d'avoir reçu l'autorisation de son gouvernement. M. de Metternich était, au fond, très favorable à l'union. Il parle en diplomate un peu guindé dans son récit officiel; il disait plus familièrement, plus librement, dans une lettre à Mme de Metternich, que tout Vienne était dans la joie, qu'on ne pouvait se faire une idée de la popularité du mariage, que, s'il était le sauveur du monde, il ne recevrait pas plus de félicitations; il ajoutait que, pour lui, dans les promotions du jour, il aurait « la toison! » Il ne se défendait pas d'avoir désiré et préparé le succès. Le fait est que, par ce coup de théâtre, l'Autriche se sentait rassurée et relevée, que la nouvelle impératrice, conduite par le prince de Neufchâtel, reçue à Braunau par la reine de Naples, s'acheminait bientôt, à travers les ovations, vers la France, et qu'il y avait pour le moins un moment d'illusion. On oubliait, on voulait oublier qu'il y avait à peine dix-sept ans qu'une autre archiduchesse, reine de France, avait péri d'une mort tragique; on ne voyait que le règne du plus puissant et du plus redoutable des hommes!

M. de Narbonne, dans cette conversation qu'il avait peu avant le mariage avec le prince de Ligne, avec M. de Metternich, disait: « Est-ce que vous ne voyez pas qu'on marche à pas accélérés vers un terme aujourd'hui prochain? Ce terme, c'est la réduction du continent européen à deux empires prépondérans. L'un de ces deux empires, vous voyez sa croissance rapide et le chemin qu'il a fait dans le monde depuis 1800. Pour l'autre, il n'est pas encore nommé par le sort, ce sera l'Autriche ou la Russie, selon la suite qu'on donnera à la paix de Vienne... » Était-ce l'Autriche qui devenait désormais cet autre empire? M. de Metternich n'avait pas cette ambition de partager une domination qu'il ne voulait, au contraire, pour personne. Il restait Autrichien, avisé et réservé. Il n'avait vu, comme l'empereur François du reste, dans le mariage de Marie-Louise, « qu'un moyen de gagner quelques années de repos et la possibilité de guérir bien des plaies causées par les luttes des dernières années. » Au-delà, tout redevenait mystère; tout dépendait de ce que ferait Napoléon lui-même, de ce qu'il avait voulu par son alliance avec la maison de Hapsbourg, et c'est pour arriver à éclaircir, à préciser la politique nouvelle, autant que pour assister aux débuts de la jeune impératrice, « pour diriger ses premiers pas, » que M. de Metternich, sans cesser d'être ministre des affaires

étrangères, recevait la mission de se rendre à Paris. Le voyage complétait le mariage. Ce n'était plus un simple ambassadeur, surtout l'ambassadeur qui, moins d'une année avant, partait en prisonnier au moment d'une effroyable guerre : c'était le premier personnage de l'Autriche après le souverain, un chancelier d'empire reparaissant, avec le prestige de son titre, de sa fortune nouvelle, des faveurs de cour qui l'entouraient, accueilli partout en homme qui semblait ramener, avec son archiduchesse, une paix qu'on croyait durable. Il était de toutes les fêtes, même de l'intimité de la famille impériale à Compiègne, à Saint-Cloud, comme à Paris. Il n'avait pas de peine à retrouver, dans la société parisienne, des attentions, des succès qu'il avait connus et à démêler bientôt, chez Napoléon, l'orgueil satisfait, la cordialité la plus vive, le désir de complaire en tout à l'empereur François, à l'Autriche, mais aussi la passion dominatrice toujours impatiente, toujours en éveil.

L'apparence était aux plaisirs. Au fond, de ce voyage du premier ministre d'Autriche, qui ne devait d'abord durer que quelques semaines et qui durait six mois, pas un moment n'était perdu. Tout avait son importance dans cette intimité où Napoléon se plaisait à attirer et à retenir M. de Metternich, où s'agitaient entre eux les questions les plus sérieuses. Napoléon mettait une certaine coquetterie à traiter le représentant de l'empereur François en ministre de famille, à se dévoiler devant lui, à lui parler familièrement, avec abandon, de ses vues, de ses projets pour la France aussi bien que des intérêts de l'Autriche. Un instant même, il avait l'idée de faire de M. de Metternich une sorte de médiateur entre lui et le pape Pie VII, alors prisonnier à Savone. La médiation était effectivement tentée et elle n'allait pas bien loin. Napoléon parlait de tout, et une des conversations les plus curieuses est celle qui s'engageait un jour sur l'appel tout récent de Bernadotte en Suède. Napoléon se défendait vivement d'avoir favorisé le choix de Bernadotte comme prince royal de Suède. M. de Metternich faisait remarquer que l'exemple d'un maréchal montant sur un trône pouvait être contagieux pour ses collègues, et il ajoutait, par une plaisanterie un peu libre, que l'empereur serait obligé de faire fusiller un maréchal pour calmer les idées ambitieuses des autres. Napoléon, sans relever la boutade, convenait du danger qu'il y avait à multiplier ces royautés nouvelles qui l'affaiblissaient lui-même. « Vous avez raison, disait-il; cette considération m'a fait regretter souvent d'avoir placé Murat sur le trône de Naples... Je devais le nommer vice-roi et ne pas même donner des trônes à mes frères, mais on ne devient sage qu'à la longue. Moi, je suis monté sur un trône que j'ai recréé. Je ne suis pas entré dans l'hé-

ritage d'un autre, j'ai pris ce qui n'appartenait à personne. Je devais m'arrêter là... » Mais dans ces entretiens incessans, toujours libres et familiers, naturellement il s'agissait le plus souvent des deux empires, de leurs rapports, de leurs intérêts, des avantages que pouvait produire l'alliance de famille. M. de Metternich tenait à pénétrer la pensée de l'empereur, à savoir ce que son pays avait à craindre ou à espérer dans un avenir plus ou moins prochain; l'empereur ne faisait aucune difficulté de s'expliquer sur tout, s'étudiant à ménager l'Autriche et à lui rouvrir des perspectives nouvelles. Au premier mot, il n'hésitait pas à la dégager de l'obligation secrète d'une limitation de l'armée. Il lui laissait entrevoir la restitution de l'Illyrie.

Il y avait surtout un point, un point grave de la politique européenne, autour duquel tournaient les conversations intimes de Napoléon et du premier ministre d'Autriche. Où en étaient les rapports de la France et de la Russie?

La Russie avait certes gagné beaucoup à l'alliance de Tilsit et d'Erfurt; elle y avait d'abord gagné la Finlande, et elle était en ce moment même occupée à épuiser les bénéfices des engagemens d'Erfurt par la conquête des principautés du Danube, la Valachie et la Moldavie, sur la Turquie. Elle se plaignait toujours néanmoins, elle se croyait toujours lésée dans ses droits; elle se sentait du moins contrariée, peut-être menacée dans sa marche en Orient, et le mariage soudain de Napoléon avec une archiduchesse était sûrement fait pour susciter des ombrages, des ressentimens ou des craintes à Saint-Pétersbourg. Il était comme une revanche des hésitations blessantes de la Russie, et il créait de nouveaux rapports qui pouvaient avoir leur influence sur les affaires orientales comme au centre de l'Europe. Une certaine tension se produisait aussitôt. Cambacérès, qui était un esprit sage, qui avait été partisan du mariage russe, prétendait qu'il n'avait qu'une seule bonne raison pour expliquer sa préférence et qu'il n'avait pas pu la donner. « Je suis moralement sûr, disait-il, qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celui des deux souverains dont l'empereur n'aura pas épousé la fille. La guerre avec l'Autriche ne me cause pas d'inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie : les conséquences en sont incalculables. Je sais que l'empereur connaît le chemin de Vienne, je ne suis pas aussi assuré qu'il trouve celui de Saint-Pétersbourg. » On n'en était pas encore là; on y marchait cependant désormais; c'était dans la logique de la situation, et l'Autriche était sûrement intéressée à suivre cette crise naissante. Napoléon ne disconvenait pas qu'il n'y eût un point noir, peut-être parce qu'il avait trop cédé

à la Russie ; il ne s'en effrayait guère, il y voyait au contraire la vraie raison d'une alliance de la France et de l'Autriche.

« Voilà la seule alliance naturelle, disait-il à M. de Metternich. J'ai dû agir contre mes propres intérêts en aidant à l'agrandissement de la Russie, qui a bien joué son jeu en mettant à profit le temps où j'étais occupé avec vous ; mais je n'avais pas le choix. Vous vouliez la guerre, il a donc fallu vous la faire le mieux possible, et un de mes plus grands moyens était de paralyser la Russie... J'ai fait aux Russes la promesse que je ne m'opposerais pas à ce qu'ils fissent la conquête de la Moldavie et de la Valachie; je regarderai néanmoins toute idée de conquête de leur part sur la rive droite du Danube comme une lésion de leurs engagemens envers moi... Je leur ai fait déclarer que, fidèle à mes engagemens d'Erfurt, je ne puis m'opposer à la réunion de la Valachie et de la Moldavie à l'empire russe, mais que je ne souffrirai aucun empiétement au-delà. L'occupation des places fortes sur la rive droite du Danube et le protectorat des Serbes ne doivent pas avoir lieu. Je ne souffrirai ni l'un ni l'autre... » Et partant de là, avec son entraînement de parole, il disait à M. de Metternich que l'Autriche devait avoir la Serbie, qu'elle devrait occuper Belgrade, y placer un prince sous sa protection, que pour lui il ne s'y opposerait pas. S'il devait en résulter dans un temps plus ou moins prochain un choc avec la Russie, Napoléon en disait assez pour faire sentir à l'Autriche les avantages d'une alliance plus précise, plus active avec la France ; il ne lui en faisait pas toutefois une obligation, il la laissait libre. M. de Metternich écoutait ces discours, recueillait les déclarations de Napoléon particulièrement sur l'Orient, et en faisait son profit, sans engager sa cour dans les vastes combinaisons qu'on déroulait devant lui. Il passait six mois à ce voyage d'exploration ou de reconnaissance diplomatique auprès de celui qui pouvait tout alors, et s'il y puisait bien des lumières, il y gagnait aussi pour lui-même une position exceptionnelle, privilégiée, dont sa vanité ne laissait pas d'être un peu gonflée.

Ce voyage de 1810 a, en effet, son importance dans la carrière de M. de Metternich : il est comme la consécration de son avènement à un poste qu'il ne devait plus quitter. Une fois fixé sur les points essentiels de la politique, le nouveau chancelier pouvait s'éloigner de Paris, emportant l'assurance que l'Autriche, naguère encore vaincue et presque menacée de disparaître, était toujours servie par la fortune des mariages, qu'elle n'avait rien à craindre, que, s'il devait survenir quelque orage, elle pourrait garder la liberté de ses résolutions et de ses mouvemens. A peine rentré à Vienne, il résumait la situation, telle qu'il l'avait vue, avec autant de sagacité

que de précision, dans un rapport à l'empereur François. Que l'orage dût éclater entre la France et la Russie, il n'en doutait pas après avoir écouté Napoléon. Il pensait seulement et il disait que la paix matérielle du continent ne serait pas troublée en 1811, que cette année passerait sans doute en défis plus ou moins déguisés, en préparatifs militaires, que Napoléon ouvrirait la campagne au printemps de 1812, et il ajoutait : « La neutralité armée sera l'attitude que l'Autriche devra prendre en 1812. L'issue de l'entreprise excentrique de Napoléon nous indiquera la voie que nous aurons à choisir par la suite. Dans une guerre entre la France et la Russie, l'Autriche aura une position de flanc qui lui permettra de se faire écouter pendant et après la lutte... » Par une coïncidence curieuse qui justifiait ses prévisions, à son arrivée à Vienne, il trouvait une proposition portée par le comte Schouwalof et offrant à l'Autriche une alliance secrète pour la défense des deux empires contre toute agression, c'est-à-dire contre la France. — Arriver de Paris l'esprit tout plein des fêtes du mariage et des protestations d'amitié de Napoléon pour signer aussitôt un traité, fût-ce un traité défensif, contre la France, c'était un peu exagéré et un peu prompt. M. de Metternich déclinait la proposition : il s'étudiait toutefois à rassurer la Russie, à réserver l'avenir avec elle, de même qu'il mettait dès lors ses soins à renouer des liens avec la Prusse, qui était « au plus bas, » à rendre courage au roi Frédéric-Guillaume III en lui promettant l'amitié et l'appui de l'empereur François.

Ainsi, une année à peine après Wagram, l'Autriche avait repris assez de vie et de crédit pour être sollicitée et écoutée. Elle n'avait pas reconquis des possessions perdues, elle avait retrouvé une sorte d'indépendance au milieu des conflits d'ambitions et d'influences qui menaçaient encore l'Europe. Napoléon était tout prêt à lui assurer des avantages si elle voulait entrer dans ses vues à l'égard de la Russie; la Russie lui offrait ou lui demandait une alliance contre la France. M. de Metternich avait la fortune d'être le ministre de cette situation nouvelle, qu'il avait contribué à créer, où l'Autriche, — c'était son système, — n'avait qu'à attendre, à rester libre entre la France et la Russie, à suivre la grande partie européenne qui allait bientôt se jouer. S'il n'avait pas le génie des fortes combinaisons, il avait l'art de profiter des circonstances, peu de scrupules, et, pour le succès, il était homme à étonner le monde par la dextérité de ses combinaisons, par l'aisance avec laquelle il pouvait, au besoin, sacrifier une archiduchesse impératrice après s'être servi de son élévation au plus brillant des trônes.

CH. DE MAZADE.

L'HOMME AUTOMATE

Il y a déjà quelques années que M. Huxley, commentant la célèbre doctrine de Descartes sur l'automatisme des bêtes, montrait à ses auditeurs une grenouille privée de ses hémisphères cérébraux et accomplissant néanmoins des prodiges d'équilibre pour se maintenir sur la main sans tomber, malgré les mouvemens tournans que la main accomplissait en divers sens. Si la grenouille était philosophe, ajoutait spirituellement M. Huxley, elle pourrait raisonner de la manière suivante : « Je me sens mal à l'aise et en train de glisser ; je pose donc mes pattes en avant pour me garantir. Sachant que je vais tomber si je ne les pose pas plus loin encore, je les assure de nouveau, et ma volonté amène tous ces beaux ajustemens dont le résultat est de m'installer en sûreté. » Mais, concluait M. Huxley, si la grenouille raisonnait ainsi, elle serait complètement dans l'erreur, car, en fait, elle accomplit toutes ces choses absolument aussi bien sans avoir ni raison, ni sensation, ni pensée d'aucun genre : les animaux sont donc des automates, mais des automates consciens. L'homme, que Descartes avait eu soin de placer à part, rentre naturellement dans la définition générale. La plupart des psychologues contemporains nous répètent aujourd'hui que l'automatisme des actions réflexes, déjà décrit par Descartes sous le nom d'*undulatio reflexa*, suffit pour expliquer tout ce que notre suffisance attribue à l'action de notre pensée, de nos sentimens, de nos volontés.

La forme du problème est nouvelle, le problème est ancien. Si nous pouvions nous transporter plus de deux mille ans en arrière chez les Grecs, au temps de Socrate, et assister aux derniers entre-

tiens du sage dans sa prison, nous entendrions ce même problème posé et deux solutions indiquées, l'une toute mécanique, l'autre psychologique. Socrate, en effet, disait que les partisans du mécanisme universel, si on leur demandait pourquoi il était assis dans sa prison, prêt à boire la ciguë, ne manqueraient pas de répondre : — C'est que les muscles de Socrate, agissant de telle manière sur ses os et sur ses membres, aboutissent à telle et telle situation de son corps. — Et Socrate ajoutait : — La vraie raison, c'est que j'aime mieux mourir que vivre infâme et parjure.

Nos savans d'aujourd'hui, s'ils n'étaient retenus par quelque respect, ne manqueraient pas de comparer ici Socrate à la grenouille-philosophe de M. Huxley et de dire : — La cause que vous invoquez n'en est pas une. Vous êtes victimes d'une illusion quand vous croyez accomplir un mouvement sous l'influence d'une idée, d'un sentiment, d'une volition : vous prenez le reflet du mécanisme pour le ressort. Illusion naturelle et universelle, nous en convenons. Nous croyons tous, par exemple, choisir nos mets par anticipation du plaisir ; nous nous imaginons que le sentiment de satisfaction ou de dégoût sert à régler notre choix ; nous croyons que toutes nos actions volontaires sont aussi causées par quelque désir. Mais le désir et l'aversion, le plaisir et la peine, sont les simples indices psychologiques de mouvemens corporels qui ont seuls l'efficacité. Si donc vous demandez : — Mon sentiment de faim ou de soif a-t-il quelque part dans mes mouvemens pour manger ou pour boire? Le sentiment de l'honneur et du devoir avait-il quelque part dans le mouvement de Socrate pour saisir la coupe et boire la ciguë, ou ce résultat aurait-il eu lieu, quand même il n'aurait existé aucun sentiment de ce genre? M. Spencer répondra par l'affirmative, avec M. Huxley et M. Maudsley. Les faits de conscience sont des « aspects subjectifs et accessoires » de l'automate vivant. Supprimez le plaisir, la douleur, la pensée, le désir, et le mécanisme de la vie se développera de la même manière, par l'effet des forces purement naturelles ; l'animal-machine et l'homme-machine fonctionneront avec la même précision mathématique ; seulement on pourra dire d'eux avec raison ce que Malebranche disait à tort de son chien : « Cela ne sent pas. » Nous, nous sentons (comme le chien de Malebranche, d'ailleurs), et nous pensons même ; qu'en faut-il conclure, sinon que nous sommes des « automates consciens? » Ainsi, dans cette théorie, la conscience est le paralytique et le corps est l'aveugle ; seulement l'aveugle marche comme s'il y voyait clair et le paralytique a beau y voir, il ne conduit point l'aveugle.

Le grand moyen d'argumentation que nos savans emploient pour soutenir leur thèse est, nous l'avons vu, le recours aux actions

réflexes; c'est là que beaucoup de physiologistes et même de psychologues cherchent aujourd'hui l'explication unique des faits de conscience : pensées, émotions, désirs. Ils croient avoir ainsi trouvé le phénomène vraiment élémentaire auquel se réduirait la complication de nos états intérieurs. On sait que M. Spencer, dans sa *Psychologie*, considère l'action réflexe comme le germe unique de tous les faits d'ordre mental. Même doctrine chez M. Ribot, chez M. Setchenof, chez M. Luys, chez M. Beaunis, chez la plupart des physiologistes. Qu'est-ce pour eux que la pensée? Une action réflexe encore lente, qui prend le temps de se sentir elle-même ou de se raisonner? Qu'est-ce que l'émotion et la volonté? Des actions réflexes encore mal organisées, qui s'attardent dans la région de la conscience avant d'avoir acquis la sûreté mécanique de l'inconscient. En d'autres termes, la pensée, le sentiment, le désir sont du mécanisme encore imparfait, qui ne doit sa conscience de soi qu'à sa lenteur. Voyez l'aile d'un moucheron qui bat trois ou quatre cents fois en une seconde; voilà l'idéal : le moucheron n'en sait rien, et c'est pour cela même que le battement de son aile est un éclair.

Nous nous proposons d'examiner si on peut considérer ainsi les faits de conscience, surtout la pensée et le sentiment, comme les simples reflets de l'automatisme. Parlons d'abord de la conscience en général et de la pensée.

I.

M. Ribot, qui avait presque entièrement adopté, dans ses premiers ouvrages, la théorie de MM. Huxley et Maudsley sur le « pur automatisme, » sur la « machine à vapeur qu'un jet de lumière éclaire, » sur « l'ombre projetée accompagnant les pas du voyageur, » a fini par sentir que les objections dirigées contre cette théorie avaient leur part de vérité. Peut-être nos objections à nous-même, tirées de l'influence qu'exercent les idées sur les actes, n'ont-elles pas été tout à fait étrangères à cette importante concession faite aujourd'hui par M. Ribot : « L'état de conscience, par rapport au développement *futur* de l'individu, est un facteur de premier ordre. » Toutefois, M. Ribot maintient toujours que la comparaison de l'automate éclairé par une lumière intérieure est vraie « pour chaque état de conscience *pris en lui-même* et dans le présent. » Ainsi considéré, l'état de conscience n'est, dit-il, « qu'une lumière sans efficacité, que la simple révélation d'un travail inconscient. Encore une fois, ajoute-t-il, la conscience n'est en elle-même qu'un phénomène, qu'un accompagnement. S'il existe des animaux chez qui elle paraisse et disparaisse à chaque instant, sans laisser

de traces, il est rigoureusement exact de les appeler des automates spirituels (1). »

Pour soutenir cette thèse, M. Ribot remarque d'abord, avec raison, « qu'il n'existe pas de conscience en général » et que la conscience se résout en faits de conscience. — Mais dans ces faits, au moment précis où ils se produisent, la conscience n'est-elle point un *élément* plus fondamental que les autres? Voilà la question. Il ne suffit pas de dire que la conscience se résout en faits de conscience ou en actes de conscience pour prouver qu'elle soit accessoire, car ce qu'il y a de *senti*, de *représenté*, de *désiré*, peut être l'essentiel de ces faits dans la réalité comme il l'est pour nous.

La première raison invoquée par M. Ribot comme par M. Maudsley, en faveur de l'automatisme, c'est que la conscience est un phénomène « absolument analogue aux autres. » — Peut-on admettre cette entière analogie? En définitive, nous ne connaissons de la vie mentale que les élémens révélés dans l'état de conscience; bien plus, nos notions mêmes des objets physiques, y compris celles du cerveau et de l'automatisme cérébral, sont composées avec des données de la conscience; en un mot, nous ne concevons rien que dans la conscience et par la conscience. Il y a donc là un caractère spécial qui empêche de représenter la conscience comme un simple *phénomène* analogue aux autres, comme un « événement accidentel et de surcroît » qui, « au *gré des circonstances*, paraît ou disparaît. » La pluie est un événement de ce genre, qu'il n'est nullement nécessaire de lier à tous les autres événemens comme une condition constante; mais la conscience est, *en nous*, une condition constante de l'existence des événemens *pour nous;* elle est un facteur constant de la connaissance, en dehors de laquelle il n'y a pas pour nous d'existence saisissable. Comment donc mettre l'acte d'avoir conscience sur le même rang que la pluie, le vent, les météores, les maladies, la santé, tous les phénomènes produits par des circonstances changeantes et fortuites?

Même dans les événemens extérieurs, il est impossible de placer tous les phénomènes sur le même plan; il y a un fait physique qui apparaît comme la condition de tous les autres et auquel, par conséquent, on accorde dans les classifications la place d'honneur: c'est le mouvement. Puisque, dans les phénomènes intérieurs, il y a de même une condition universelle, la conscience, il est également impossible de ne pas lui concéder le premier rang. De plus, le mouvement même n'est connu que par la conscience. Nous avons donc, tout bien compté, une condition extérieure universelle,

(1) *Les Maladies de la personnalité*, p. 6.

le mouvement, et une condition intérieure universelle, la con science, sans laquelle nous ne connaîtrions pas la première. De là la question suivante : la conscience ne ferait-elle point aussi partie des conditions et des facteurs cachés de ce mouvement qui paraît, au premier abord, ne rien renfermer de mental? N'y a-t-il point indissolubilité entre ces deux phénomènes primaires? — C'est trancher le problème dans le sens du matérialisme, et non le résoudre, que de déclarer la conscience absolument semblable aux phénomènes d'ordre secondaire et superficiel. Il y a au moins un motif de croire que la conscience est un facteur objectivement nécessaire, c'est son caractère subjectivement nécessaire, original et irréductible.

La seconde raison pour laquelle on attribue à la conscience le rôle d'un simple éclairage additionnel dans l'automate vivant, c'est que « l'activité nerveuse est, dit-on, beaucoup plus étendue que l'activité mentale; la conscience est donc quelque chose de *surajouté* (1). »

Pour justifier ici une affirmation et surtout une négation, il faudrait pouvoir démontrer qu'il y a absence complète de tout fait de conscience, — sensation, émotion, impulsion, — dans certains événemens nerveux. Aussi est-ce ce que M. Ribot essaie, avec MM. Maudsley et Despine. Sa thèse est que la conscience est un événement *intermittent*, donc un événement non *nécessaire* et *accessoire*. Laissons de côté les cas de syncope, d'anesthésie provoquée, de vertige épileptique, de coma, pour nous en tenir au cas le plus vulgaire et le plus fréquent : l'état mental pendant le sommeil. L'automate humain tantôt rêve et tantôt ne rêve pas; donc il quitte et reprend sa conscience, comme il quitte et reprend son vêtement pour se coucher ou se relever. — Nous voilà en présence d'un des problèmes les plus controversés de la psychologie : La conscience a-t-elle des interruptions, ou bien, pour parler le langage traditionnel : « L'âme pense-t-elle toujours? » — Penser, au sens moderne du mot, c'est beaucoup dire; rêver, c'est-à-dire imaginer, se représenter, — c'est encore beaucoup dire. Mais penser, au sens du XVIIe siècle, c'est simplement sentir, être ému, réagir par l'appétit (2). Là où se trouvent ces élémens de la vie mentale, il y a conscience spontanée, sinon réfléchie. En ces termes, M. Ribot trouvera-t-il aussi étrange la doctrine qui admet que la conscience, sous une forme plus ou moins obscure, est continue comme la vie même? Comment prouvera-t-il la complète absence de toute sensation confuse, de

(1) M. Ribot, *ibid.*, p. 6.
(2) C'est le sens de Descartes et de Spinoza.

toute émotion vaguement pénible ou vaguement agréable, de toute appétition sourde, de toute réaction mentale pendant un profond sommeil? — C'est à vous, répond-il, qu'incombe la preuve. — Mais la preuve incombe à quiconque affirme et nie; or, M. Ribot, au lieu de se tenir dans le doute, nie et affirme : « Le sommeil complet, absolu, sans aucun rêve, dit-il, est sans doute l'exception, mais il suffit qu'il se rencontre, et *non rarement*, pour que le caractère intermittent de la conscience soit *établi*. » Un paysan, affirme M. Ribot, « en général ne rêve pas. J'en connais plusieurs qui considèrent le rêve comme un accident rare dans leur vie nocturne. » — Mais, dirons-nous, on peut ne pas se souvenir d'avoir rêvé et même parlé ou répondu pendant son sommeil; d'ailleurs, on peut ne pas rêver sans cesser pour cela de sentir. Tous ces faits ne prouvent donc rien en faveur d'une thèse ou d'une autre.

Les deux seules raisons alléguées à l'appui des affirmations précédentes sont empruntées, l'une à la physiologie, l'autre à la psychologie. La physiologie nous apprend que le souvenir est lié à un état de réparation du cerveau, par conséquent « de repos relatif, » dit M. Ribot. D'où M. Ribot conclut précisément que ce repos doit être ou peut être absolu. La chose, selon nous, est contre toute vraisemblance, et il n'est guère admissible que le cerveau, où le sang ne cesse de circuler, ne sente point à un degré quelconque : la suspension absolue du sentiment général de la vie ne serait-elle pas plutôt la mort que le sommeil (1)?

L'autre raison d'ordre psychologique, est fournie par M. Despine (2). Selon lui la preuve la plus convaincante de ce fait que l'esprit peut, pendant le sommeil, avoir son existence momentanément suspendue, c'est qu'il lui arrive de joindre bout à bout l'instant où il s'endort avec celui où il s'éveille et que ce temps est pour lui comme s'il n'avait pas existé : « Je fus appelé, dit M. Despine, à deux heures du matin, pour donner mes soins à une personne du voisinage atteinte du choléra. Au moment de sortir, ma femme me fait une recommandation au sujet de la bougie que je tenais à la main et s'endort. Je rentre environ une demi-heure après. Le bruit que fit la clé dans la serrure en ouvrant la porte réveilla ma femme subitement. Son sommeil avait été si profond, elle avait si bien uni le moment où elle s'était endormie avec le moment où elle s'était éveillée, qu'elle croyait n'avoir pas dormi du tout et qu'elle avait pris le bruit de la clé à ma rentrée pour celui fait au moment de la sortie... Elle fut bien étonnée d'apprendre que

(1) Ce sentiment général et constant est appelé par les physiologistes *cœnesthésie*.
(2) *Psychologie naturelle*, I, 522.

j'avais fait une absence d'une demi-heure. » — Cet exemple, à nos yeux, ne prouve rien. Tous, en nous réveillant même d'un long rêve, nous reprenons ou pouvons reprendre le cours de nos idées au point où nous l'avions laissé. Les deux bruits de la clé étaient un trait d'union naturel et inévitable entre les deux séries de pensées réfléchies, inquiètes mêmes, relatives à la bougie. Toutes les autres séries d'images ou, s'il n'y a pas eu d'images, de sensations confuses, s'évanouissent du souvenir dès qu'on ressaisit les deux bouts de la chaîne *pensante;* mais la conscience ne consiste pas pour cela tout entière à *penser* (au sens moderne) et à associer des *idées*. De même, on ne peut tirer de conclusion absolue des exemples où, un état pathologique (syncope, vertige épileptique, pression cérébrale, etc.) ayant supprimé brusquement la conscience de soi pendant un intervalle plus ou moins long, le malade reprend son discours au mot même où il s'était arrêté. Il est certain qu'il y a dans le cerveau un automatisme d'images, surtout pour ces images auditives et motrices qu'on appelle mots; il est certain aussi que ce fonctionnement mécanique peut être suspendu comme celui d'une horloge, qu'il peut reprendre après un arrêt comme une montre qu'une petite secousse remet en mouvement, mais la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la vie *mentale*, la conscience au sens le plus général, — c'est-à-dire la sensibilité et la motilité confuses, — peut s'interrompre absolument et recommencer, comme s'interrompent des séries particulières ou mêmes générales de représentations, d'images, de mots; or, cette interruption absolue ne peut pas plus se prouver par l'absence de souvenir, que le vide absolu ou le repos absolu là où nous ne voyons plus de matière ou de mouvement. De part et d'autre, on en est réduit à des inductions, et l'induction la plus plausible, la plus conforme à la loi de continuité dans la nature, c'est que la vie mentale ne disparaît pas tout d'un coup là où la vie physiologique subsiste, qu'elle ne quitte pas le corps comme un voyageur quitte une hôtellerie. La vie mentale est obscurcie, alourdie, engourdie, soit; mais elle subsiste probablement comme le feu sous la cendre.

« L'événement nerveux, dit M. Ribot, existe en lui-même » indépendamment de la conscience; si la conscience s'y ajoute, l'événement existe alors pour lui-même; donc « la conscience le complète, l'achève, mais ne le constitue pas. » — Mais, encore une fois, de quel droit affirmer que rien de mental, rien d'analogue à la sensation et à l'appétit, ne fait partie des conditions constitutives de l'élément nerveux? Là où nous cessons, nous, de sentir, il n'en résulte pas que toute sensation disparaisse, que tout élément d'ordre mental soit absent. Et si, dans nos œuvres artificielles, dans nos construc-

tions, dans nos machines, il n'y a que des parties insensibles, séparables les unes des autres, extérieurement et superficiellement reliées, sommes-nous certains qu'il en soit de même dans les œuvres de la nature, dans ce que Leibniz appelait les « machines naturelles, » les « automates naturels, » par exemple dans les cellules nerveuses? Sommes-nous certains que « l'événement nerveux » existe en lui-même sans aucun élément d'ordre mental, et soit indépendant de tout ce qui arrive à la conscience sous forme de sensation, d'émotion, d'impulsion? Il conviendrait ici non d'affirmer ou de nier, mais de s'abstenir. Enfin, est-il probable que l'élément nerveux se suffise à lui-même et que cependant la conscience vienne s'y ajouter comme du dehors? C'est, nous dit-on, pour « compléter et achever » le phénomène, non « pour le constituer. » — Mais *achever* et *compléter*, n'est-ce pas *constituer?* Est-ce que le « couronnement de l'édifice » n'est pas une des parties constituantes de l'édifice?

Selon M. Ribot, dans la théorie de l'intermittence, il n'y aurait plus de difficulté à comprendre que toutes les manifestations de la vie mentale puissent être tour à tour inconscientes et conscientes : « sensations, désirs, sentimens, volitions, souvenirs, raisonnemens, inventions, etc. » Pour le premier cas, dit M. Ribot, « il faut et il suffit qu'il se produise un processus nerveux déterminé, c'est-à-dire la mise en jeu d'un nombre déterminé d'élémens nerveux formant une association déterminée, à l'exclusion de tous les autres élémens nerveux et de toutes les autres associations possibles. Pour le second cas, il faut et il suffit que des conditions *supplémentaires*, quelles qu'elles soient, s'ajoutent, sans *rien changer à la nature du phénomène*, sinon de le rendre conscient. » Sans rien *changer*, sauf cette légère modification, la conscience! Pygmalion, pour animer sa statue, n'avait que cette petite addition à produire. Peut-on admettre qu'un phénomène supposé mécanique et automatique, c'est-à-dire résoluble en termes de mouvement, ne change point de nature, mais seulement de forme quand on y ajoute la sensibilité ou la conscience, qui ne sont pas transposables en termes de mouvement? Toutes les conditions nerveuses, primaires ou « supplémentaires » sont toujours, comme telles, de simples directions et compositions de mouvemens ; pour les rendre conscientes, sentantes, désirantes, il faut y ajouter autre chose qu'une direction nouvelle de mouvement : ou, si en fait cette addition est inutile, c'est qu'il y avait déjà dans le mécanisme autre chose que du pur mécanisme : le prétendu automate était vivant; bien plus, il était sentant.

Un psychologue italien très distingué, M. Sergi, suit sur ce point M. Ribot et va plus loin encore. « Tantôt, dit-il, un phé-

nomène reste dans l'inconscience, tantôt il apparaît dans le champ de la conscience. Changera-t-il pour cela de nature? — Pas le moins du monde. La seule différence, c'est que, dans l'inconscience, le côté subjectif manque, ce côté dont les psychologues font *tant de cas*, mais la *nature* et le *développement* du phénomène sont *les mêmes*. » La conscience, conclut M. Sergi, n'est que la « phase finale, » *la terminaison* d'une série de phénomènes physiques, comme la coloration violette est le « terme des phénomènes chimiques produits dans le chlorure d'argent par son exposition à la lumière. » Le fait mental, « qu'il soit complété dans sa propriété subjective par la conscience ou qu'il reste dans l'inconscience (auquel cas il n'est pas révélé et demeure comme tel incomplet) est cependant *identique* dans tous les élémens de son processus, lesquels sont de caractère physique; voilà pourquoi j'ai affirmé que le phénomène mental dérive d'élémens *physiques*, et *il en est ainsi* (1). » M. Sergi, on le voit, est d'une assurance admirable, et pourtant son argumentation est une série de paralogismes et d'analogies vicieuses. Comment un phénomène absolument « identique » dans tous ses « élémens, » dans sa « nature » et dans son « développement, » peut-il cependant être tantôt accompagné de conscience, tantôt sans conscience? De deux choses l'une. Ou la conscience est l'effet et la résultante des élémens physiques, comme vous l'affirmez, et alors il est impossible de soutenir que les *mêmes* causes physiques tantôt ont pour résultat la conscience, tantôt ne la produisent pas; autant dire que deux et deux tantôt font quatre et tantôt ne font pas quatre, que le chlorure d'argent tantôt noircit et tantôt ne noircit pas à la lumière. Ou la conscience n'est pas un effet du physique, mais un phénomène d'un tout autre ordre et vraiment « surajouté; » n'affirmez pas alors qu'elle *dérive* d'élémens physiques et ne dites pas d'un ton dogmatique : « Il en est ainsi : *Cosi è.* » De plus, ici encore, expliquez pourquoi l'accompagnement de la conscience tantôt existe, tantôt n'existe pas, et d'où vient cet accompagnement si instable? Toute votre théorie n'est qu'une suite de contradictions ou de mystères. Quand la conscience existe, il y a, outre les conditions des phénomènes inconsciens, une condition de plus, quelle qu'elle soit, à moins que l'état de conscience n'ait le privilège d'être *sans cause*, même sans cause purement *physique*. Jusque dans une simple lanterne magique, si le singe de la fable oublie d'éclairer la lanterne, les conditions de l'obscurité auront besoin d'être modifiées par une condition nouvelle pour produire l'éclairage. Mon cerveau n'est donc pas dans le *même* état quand

(1) *La Genèse des phénomènes psychiques*, page 127.

il fonctionne automatiquement ou quand il fonctionne avec réflexion (1). Les matérialistes qui soutiennent ce paradoxe sont tout près d'être spiritualistes sans le savoir, puisqu'ils s'accordent avec les spiritualistes pour introduire la pensée du dehors dans la machine, comme une sorte de spectateur indépendant ou comme une lampe merveilleuse qui rendrait tout à coup transparens les ressorts de l'automate. Les psychologues, quoi qu'en dise M. Sergi, ont eu raison de faire « tant de cas du côté subjectif, » par exemple de la sensation du violet produite par la réaction du « chlorure d'argent ; » autant cette sensation importe peu au chimiste, autant la réaction du chlorure d'argent importe peu au psychologue. Il est aussi ridicule d'expliquer la sensation par une « phase » de la réaction chimique que la réaction chimique par une phase de la sensation. L'analogie de la conscience et la coloration du sel d'argent n'est qu'un cercle vicieux. La couleur du sel, en tant que différente du phénomène chimique et mécanique, est une *sensation*, un fait mental, qui présuppose la conscience même qu'on veut expliquer. Considérée dans ses conditions extérieures, comme vibration lumineuse et vibration nerveuse, la couleur n'est qu'un mouvement ; mais la « manifestation consciente » de la couleur, n'étant plus un mouvement, n'est plus résoluble en termes physiques. Les « phases » de la lune sont réductibles à des mouvemens de la lune, mais la « phase consciente » d'une *vibration* lumineuse, la vision de l'astre, n'est plus réductible à de purs changemens dans l'espace. Les métaphores de *manifestation*, de *révélation* consciente et de *phase* consciente n'ont pas le pouvoir de supprimer les contradictions qui sont au fond de cette alchimie psychologique. Les matérialistes naïfs ressemblent à un employé du télégraphe qui dirait : — Aucune dépêche ne peut être transmise sans une action électro-chimique ; donc le contenu de la dépêche est lui-même réductible à une action électro-chimique dont il est le terme. C'est ma pile qui dicte les dépêches.

En somme, nous admettrons volontiers que toutes les fonctions mentales dépendent de conditions déterminées et cérébrales : c'est là une vérité proprement scientifique ; mais nous ne pouvons admettre que ce qu'elles ont de mental soit entièrement réductible à ce que nous appelons le mécanisme, n'en soit qu'un « accessoire » inconstant sujet à des absences complètes, un mode accidentel, comme d'aller à droite au lieu d'aller à gauche. C'est là de la métaphysique

(1) C'est ce que M. Ribot reconnaît fort bien lui-même. M. Ribot, esprit éminemment scientifique, est bien plus circonspect que M. Sergi ; le seul reproche que nous lui ferions, c'est de n'être pas encore assez circonspect là où il prétend faire de la psychologie purement expérimentale, ou, quand il franchit les limites de l'expérience, de ne pas avouer qu'il fait de la métaphysique.

à tendance matérialiste, que le psychologue doit s'interdire. Il n'y a pas de *transformation* possible du pur automatisme en sensibilité. Le rapport du mental au mécanisme n'est donc pas le rapport d'un phénomène à un autre phénomène du même genre, qui serait seulement moins complexe ; c'est un rapport de tout autre nature. On peut concevoir ce rapport de plusieurs façons, mais jamais à la façon d'un mouvement qui en suit et en prolonge un autre.

II.

C'est aux actions réflexes, nous l'avons dit, que les partisans de l'homme-automate demandent une explication plus particulière de la conscience et de la pensée ; suivons-les dans cet essai d'explication.

M. Setchénof, le physiologiste russe, est un de ceux qui ont le plus insisté sur la réduction de l'état de conscience à l'automatisme réflexe. Son point de départ est la découverte, à laquelle il a grandement contribué, de ce que les physiologistes nomment les « centres d'arrêt. » Selon M. Setchénof, si les mouvemens réflexes se déployaient toujours sans aucun obstacle, l'automate vivant ne deviendrait jamais un automate pensant et conscient. Mais il n'en est pas ainsi. Le cerveau ne subit pas seulement les mouvemens réflexes, il peut les suspendre, les modérer, les ralentir au moyen des « centres d'arrêt. » Cet arrêt plus ou moins complet est, selon M. Setchénof, l'origine de la conscience même. Il sert à *fixer* en une certaine mesure le courant nerveux, qui, sans cela, se fût dépensé aussitôt en mouvemens : il sert à lui donner ainsi une durée suffisante. C'est pour cette raison qu'il faut une trentaine ou une vingtaine de secondes pour qu'une impression transmise par le nerf sensitif agisse sur le nerf moteur. Ce ralentissement permet à la conscience de saisir au passage une action qui, trop rapide, lui eût échappé. De là M. Setchénof conclut que la conscience, la pensée est simplement une action réflexe arrêtée (1).

N'est-ce point aller, comme M. Sergi, bien vite et bien loin N'est-ce point prendre une des conditions d'un phénomène pour sa cause? Cette précipitation de raisonnement n'est pas rare chez les physiologistes qui s'occupent de psychologie. Selon nous, si une certaine *durée* est nécessaire pour que le courant nerveux soit discerné par la conscience, c'est simplement qu'il faut un certain temps pour que le courant nerveux remonte jusqu'au cerveau. L'excitation, pour se répandre d'un des centres de la moelle épinière à un muscle, trouve-t-elle des voies trop faciles et trop courtes, elle ne va pas plus

(1) Voir les *Études psychologiques*, de M. Setchénof.

loin que la moelle ou, du moins, si elle envoie quelque remous au cerveau, elle n'y arrive que fusionnée et « composée » avec d'autres excitations : elle se perd donc dans l'ensemble et n'est plus « discernée » à part. Au contraire, la lenteur ou l'arrêt du courant nerveux, ayant pour cause quelque résistance, produit une réaction et une irradiation du courant jusqu'au cerveau, par cela même des décharges cérébrales et des contrastes discernables pour la conscience. Nous n'avons nullement le droit d'en conclure que la pensée ou la conscience soit du mouvement arrêté (définition par trop *simpliste*) ; mais la pensée ne perçoit le mouvement réflexe que s'il se produit, avec une résistance à ce mouvement, une modération de l'acte réflexe et une augmentation de sa durée. En d'autres termes, la pensée est si peu le mouvement réflexe pur et simple, qu'elle ne le perçoit que quand il cesse d'être absolument automatique et réflexe. Nous ne pouvons sentir sous une forme distincte une impression qui, aussitôt transmise au ganglion par le nerf centripète, a été réfléchie par le nerf centrifuge sans passer par le cerveau ou sans y passer autrement que confondue avec la masse des impressions de tout l'organisme. Donc le mouvement réflexe, dans son pur automatisme, n'est pas la conscience même.

La conscience, en définitive, n'est intense que quand les mouvemens nerveux sont lents, retardés, hésitans ; elle est à son minimum lorsque l'action, rapide et certaine, rencontre des voies toutes formées, qui n'ont plus elles-mêmes rien d'incertain. Au lieu d'en conclure que la conscience est un phénomène accidentel et surérogatoire, on peut en induire, au contraire, qu'elle a une utilité et une efficacité : puisqu'elle s'exerce ainsi là où il y a retard et hésitation, alternative, difficulté à surmonter et problème à résoudre, comment se pourrait-il faire qu'elle ne servît à rien ? Comment comprendre que l'animal chercherait sa nourriture ou fuirait son ennemi tout aussi bien s'il n'éprouvait ni l'appétit ni le sentiment de la peur ? C'est seulement quand à l'incertitude ont succédé la certitude et la détermination automatique, que la conscience disparaît comme inutile, ou qu'elle se reporte ailleurs et plus haut. Au lieu de n'être qu'un *index* du fonctionnement de l'automatisme extérieur, la conscience correspond donc à une force intérieure de réaction et de direction.

III.

On ne pouvait manquer d'appliquer la théorie des actions réflexes aux sentimens et aux désirs, comme elle a été appliquée à la pensée. L'explication des sentimens par l'automatisme réflexe a été

présentée sous une forme très intéressante, quoique paradoxale, par le savant psychologue américain William James. Quoique ennemi du matérialisme, M. James a eu la singulière fortune de lui fournir plus d'un argument, soit en ce qui concerne la théorie de la volonté, soit en ce qui concerne celle de la sensibilité. A la différence des matérialistes, M. James suppose d'abord accordé que nous avons, par un moyen quelconque, la conscience des mouvemens réflexes, leur « perception; » mais, ce point supposé, il ne demande rien de plus pour expliquer les émotions : — Celles-ci, dit-il, ne sont que la réverbération consciente des actions réflexes. De là résulte le plus curieux renversement des opinions reçues. Nous croyons tous que nos plaisirs, nos douleurs, nos désirs, nos craintes, sont les antécédens et les raisons des mouvemens corporels que nous appelons leurs effets, leurs signes, leur expression; mais la physiologie, selon M. James, renverse l'ordre accoutumé; il faut dire au contraire que l'émotion est une simple conséquence, un pur reflet, sans efficacité propre, des mouvemens automatiques qu'elle a l'air de produire. Nos passions seraient alors proprement *constituées* et *composées* avec les changemens corporels que nous prétendons être leurs *conséquences :* si vous deveniez corporellement insensible, nous dit M. James, vous seriez exclu de la vie des affections, des tendres comme des violentes, des plus élevées comme des plus vulgaires. Les émotions intellectuelles, esthétiques, morales, ne renferment elles-mêmes, comme sentimens et émotions, que des ingrédiens corporels, qui, en somme, sont leurs élémens constitutifs. Figurez-vous, dit M. James, quelque forte émotion et essayez d'abstraire de votre conscience toutes les sensations de ce qu'on appelle ses *symptômes* corporels caractéristiques, vous trouverez qu'il n'y a rien derrière, aucune « étoffe mentale » avec laquelle vous puissiez former l'émotion : tout le résidu, au point de vue mental, sera un état froid et neutre de perception intellectuelle. Quelle sorte d'émotion de crainte resterait, s'il n'y avait aucune sensation des battemens de cœur plus rapides, de la respiration oppressée, des lèvres tremblantes, des membres affaissés, de la « chair de poule, » des contractions viscérales? Impossible de le dire. Peut-on se figurer un état de rage sans son ébullition dans la poitrine, sans la rougeur qu'elle répand sur la face, sans la dilatation des narines, le serrement des dents, l'entraînement aux actes de violence, mais au contraire avec des muscles au repos, une respiration calme, une face placide? La fureur s'évapore avec la sensation de ce qu'on appelle ses manifestations, et la seule chose qu'on puisse supposer à sa place est une sentence portée de sang-froid par un jugement sans passion, confiné dans le royaume intellectuel et prononçant

que certaine personne mérite châtiment pour ses torts. Que serait la douleur sans ses larmes, ses sanglots, ses suffocations ? Une connaissance dépourvue de sentiment et prononçant que certaines circonstances sont déplorables ; rien de plus. Une émotion humaine désincorporée est un non-être. Le sens commun dit : Nous sommes insultés, nous nous *irritons* et nous frappons ; nous rencontrons un ours, nous sommes *effrayés* et nous tremblons ; nous perdons notre fortune, nous sommes *tristes* et nous pleurons. — Tel n'est pas l'ordre véritable des choses pour le physiologiste, selon M. James : « Nous nous sentons effrayés parce que nous tremblons, tristes parce que nous avons le cœur serré et les larmes aux yeux, irrités parce que nous frappons ou sommes poussés à frapper; c'est la réverbération même des mouvemens corporels qui produit l'émotion. »

Inutile d'insister sur l'intérêt de ce problème : il s'agit, en définitive, de savoir si nos prétendus *sentimens*, avec les émotions et désirs dont ils sont l'origine, ne sont encore que des *sensations* de mouvemens réflexes; en d'autres termes, faut-il supprimer le côté intellectuel et moral des sentimens, désirs, amours de toute sorte, pour les réduire en entier à des sensations nerveuses viscérales, musculaires, passivement reçues du dehors par une conscience impuissante à réagir ? Ou bien, au contraire, jusque dans nos *passions* prétendues, n'y aurait-il point encore une réaction mentale, soumise assurément à des lois déterminées, mais qui n'en est pas moins autre chose que la « réverbération » des mouvemens venus de nos organes sensitifs ou de nos viscères ? — Malgré ce qu'il y a de spécieux et même de vrai dans la théorie de l'automatisme passionnel, il nous semble qu'elle est seulement un côté de la vérité ; peut-être même trouverons-nous qu'elle est proprement la vérité renversée, comme quand un homme se regarde dans l'eau d'un fleuve qui lui renvoie son image avec une position inverse de sa position réelle.

Faisons d'abord la part du vrai. Il est certain qu'une émotion « désincorporée » est un non-être. Le mouvement est lié, sous une forme latente, aux sentimens les plus dégagés en apparence de toute relation physique : ces sentimens ont toujours leurs conditions nerveuses et sensitives, qui sont des mouvemens. De plus, parmi ces mouvemens, il faut faire une part aux actes réflexes; dans la composition totale des sentimens il faut donc faire entrer aussi les *sensations réflexes* qui résultent de ce que les courans nerveux se répandent par tout le corps. Une fois produit un sentiment fondamental, comme la colère, il éveille aussitôt les sentimens analogues, — désirs de défense, de lutte, de vengeance, etc., et même les sensations analogues, — sensations d'effort, de tension, de chaleur, etc. Les sensations et sentimens secondaires ains

provoqués par association viennent renforcer l'émotion principale. Les violens sentimens musculaires qui accompagnent les mouvemens de l'homme en fureur élevent à un ton plus haut, en excitant énergiquement la conscience, cette énergie de la « passion irascible » que Kant appelait son caractère *sthénique;* les battemens de cœur et la gêne de la respiration, chez l'individu qui a peur, occasionnent déjà par eux-mêmes un sentiment d'angoisse. Les sensations réflexes jouent dans le sentiment le même rôle que les harmoniques d'un son qui, se superposant au ton fondamental, en modifient le timbre. Mais les harmoniques ne sont pas le son lui-même; les sensations réflexes, à elles seules, ne suffisent pas pour expliquer la douleur causée par une offense. Sentir le mouvement de ses muscles, de son cœur, comme *mouvement*, ce n'est pas souffrir ou jouir par cela même.

Cette loi d'association qui relie les sentimens et les sensations analogues (1) a un corollaire important : si vous produisez volontairement les manifestations extérieures d'une émotion déterminée, vous pouvez vous donner l'émotion elle-même. Dans la majorité des émotions, la chose est impossible à vérifier, car beaucoup de leurs manifestations ont lieu dans des organes sur lesquels nous n'avons aucun contrôle volontaire; mais, dans les limites de la vérification possible, l'expérience corrobore la thèse. M. James a donc raison de rappeler combien la *panique* est augmentée par la *fuite même;* donner libre cours aux symptômes de la douleur ou de la colère, c'est souvent accroître ces passions elles-mêmes; chaque accès de sanglots rend la peine plus aiguë et provoque un nouvel accès encore plus fort. Dans la fureur, nous travaillons nous-mêmes à la pousser au paroxysme en répétant ses signes extérieurs. *Refusez d'exprimer une passion*, dit M. James, *et elle meurt;* ce n'est pas toujours vrai, mais c'est souvent vrai. Comptez dix avant de satisfaire votre colère, et son occasion vous semblera ridicule. Siffler pour se donner courage, ce n'est pas là une simple figure de discours. D'autre part, tenez-vous toute la journée dans une posture affaissée, répondez à tout d'une voix lugubre, et votre mélancolie s'accroîtra.

Nous accorderons donc à M. James que, dans l'éducation morale, il n'y a point de plus important précepte que le suivant : — Voulez-vous vaincre certaines tendances passionnelles fâcheuses? excercez-vous assidument, et d'abord de sang-froid, à produire les mouvemens extérieurs qui manifestent précisément les dispositions contraires. Vous serez infailliblement récompensé de votre persévérance en

(1) Voir, sur cette loi, Wundt, *Psychologie physique*, traduction française, tome II, page 374.

voyant s'évanouir votre maussaderie ou votre accablement, que remplaceront une réelle gaîté, une réelle bonté de caractère. — Mais, quand M. James va jusqu'à conclure de là que ce sont les mouvemens expressifs qui, par eux-mêmes, produisent toute l'émotion, nous ne pouvons plus le suivre : une liaison d'états analogues n'est pas une identité. Si on parle d'un dédain *amer*, le mouvement des lèvres produit par l'amertume d'une saveur n'est pas pour cela l'élément constitutif du dédain lui-même. La « métaphore » renferme un côté de la vérité, elle n'est pas toute la vérité. Les mouvemens expressifs d'une passion suggèrent la passion même par une contagion de proche en proche, qui remonte des derniers effets aux premières causes et, par les effets, met en branle les causes mêmes ; mais il n'en résulte nullement que les effets soient les causes.

Dans tous les hôpitaux, on trouve des exemples de crainte absolument sans motif, de tristesse, de mélancolie ; on y trouve aussi des exemples d'apathie également sans motif qui persiste en dépit des meilleures raisons. Peut-être la machine nerveuse ou cérébrale offre-t-elle alors, dans une certaine direction passionnelle, une si grande instabilité que tout stimulant extérieur, fût-il inapproprié, l'ébranle dans cette direction et engendre l'émotion correspondante. Mais ce fait ne prouve pas que toute émotion, en dehors des états maladifs, soit la conséquence de ses propres symptômes au lieu d'en être l'antécédent. Nous avons vu, en effet, qu'il existe des associations entre certaines émotions physiques et les émotions morales correspondantes : la loi d'association, dans les cas maladifs et même en temps normal, peut donc fort bien remonter des effets aux causes et renverser le courant ordinaire qui descend des causes aux effets. Ainsi, par cela même que la tristesse est associée d'ordinaire à l'anxiété précordiale, celle-ci à son tour, si elle existe primitivement à l'état maladif, peut produire la tristesse et l'anxiété morale. Nouvel exemple d'association entre des émotions similaires par leurs effets physiques. C'est ainsi que certain malade atteint de terreur morbide triomphait de cette terreur toutes les fois qu'il parvenait à respirer profondément, à se tenir droit et ferme, à se donner le maintien du calme. Les symptômes peuvent ainsi réagir sur les causes du mal sans que les causes soient uniquement les symptômes.

A l'argument tiré du renforcement des émotions par leurs mouvemens expressifs nous opposerons un autre fait non moins indéniable : l'affaiblissement final des émotions par ces mêmes mouvemens expressifs. Les larmes augmentent d'abord le chagrin, soit ; mais elles finissent aussi par le diminuer et le calmer : elles ont ce qu'on a appelé un *effet résolutif*. Il en est de même des

mouvemens violens de la colère, qui l'excitent d'abord et ensuite l'apaisent. Ces deux effets contraires des mêmes mouvemens expressifs prouvent bien que les mouvemens ont de l'influence sur l'émotion, mais qu'ils n'en sont pas les élémens mêmes. Rappelons-nous la loi générale qui lie les états de conscience aux mouvemens : tout état de conscience tend à produire du mouvement en raison directe de son intensité ; et, d'autre part, le mouvement engendré tend à diminuer l'état de conscience. C'est que l'intensité d'un état de conscience amène une tension nerveuse analogue à celle de l'électricité dans la bouteille de Leyde ; le mouvement consécutif est une détente nerveuse, et si la décharge se produit un certain nombre de fois, il en résulte l'épuisement progressif du système nerveux. C'est une sorte d'usure comme celle du nerf optique ébloui par la lumière. L'expression corporelle des émotions produit donc d'abord une diffusion de courans dans tout l'organisme, conséquemment une dérivation générale qui, en diminuant l'intensité spéciale de l'effet sur le cerveau, peut sauver le cerveau même d'un trouble soudain. Puis, en se déchargeant ainsi dans tous les sens, l'émotion finit par se dépenser et le système nerveux s'use : il en résulte un effet de fatigue, qui a pour résultat final l'apaisement. Tous ces effets montrent la connexion étroite des passions et des organes : ce n'est pas sans raison que Descartes, Malebranche, Spinoza étudiaient les passions dans leurs effets corporels.

Mais, après avoir ainsi accordé toute l'influence possible à l'automatisme organique, faut-il accepter la complète réduction des sentimens à leurs seuls symptômes corporels? — Selon nous, cette conséquence est le résultat d'une série de déductions dont chacune dépasse ses propres prémisses. La première preuve que M. James invoque, c'est qu'il existe des émotions qui ne sont évidemment rien que des sensations complexes. Représentez-vous, par l'imagination, deux lames de couteau affilées qui se frottent l'une l'autre à angles droits, cette seule représentation produira un agacement de tout votre système nerveux; or ici, tout le fonds de l'émotion consiste dans les effets corporels que les lames produisent immédiatement. « Ce cas est typique, dit M. James : où une émotion idéale semble précéder les symptômes corporels, il n'y a *souvent* rien qu'une représentation des symptômes eux-mêmes. » Aussi, dans certains cas de terreur morbide, on peut n'avoir d'autre crainte que celle de la crainte même : on se figure d'avance les symptômes et on les craint. « Ces cas, conclut M. James, montrent que l'émotion commence et finit avec ce que nous nommons ses manifestations; elle n'a point de *status* mental, excepté la *sensation* actuelle de ses manifestations, ou cette sensation affaiblie qui est

l'*idée*. » — La conclusion, répondrons-nous, dépasse de beaucoup les prémisses. D'abord, toute émotion n'est pas du même genre que l'agacement nerveux, qui ne contient aucun élément intellectuel appréciable, sinon la conscience vague d'une discordance et d'une désharmonie. De plus, il y a dans toute émotion, même dans l'agacement nerveux, au moins un élément mental, qui consiste dans des plaisirs et des peines, ou dans des représentations de plaisirs et de peines entraînant à leur suite des mouvemens d'aversion. On n'a nullement montré que ce soit, au contraire, le mouvement physique corrélatif à l'aversion qui produise la douleur.

Le second argument invoqué par M. James est tiré de la pathologie. La sensibilité morale est modifiée et partiellement abolie par les maladies qui produisent des effets d'insensibilité physique. De là on s'empresse de conclure que la complète insensibilité corporelle (intérieure et extérieure) entraînerait une complète *apathie* morale. Malheureusement, aucun des cas apportés en exemple n'est concluant. Une dame, atteinte d'une extraordinaire insensibilité sur toute la surface du corps, est citée par M. James comme exemple d'*insensibilité passionnelle*, parce qu'elle avait perdu tout goût pour ses occupations ordinaires, tout charme à ses affections de famille ; mais, en lisant la description que la malade elle-même fait de son mal, on voit au contraire qu'elle se dit « en proie aux *émotions* de la plus *poignante* espèce, » et qu'elle dépense sa vie dans une « *révolte désespérée* contre son étrange condition. » Ce qu'elle avait perdu en réalité, c'étaient seulement les émotions joyeuses et tendres. « A tout, dit-elle, même aux plus tendres caresses de mes enfans, je ne trouve qu'*amertume*. Je les couvre de baisers, mais il y a quelque chose entre leurs lèvres et les miennes ; et cet *horrible* quelque chose est entre moi et toutes les joies de la vie (1). » — Ce quelque chose, c'était l'insensibilité et la mort du plus profond et du plus communicatif des sens, du toucher. Et c'est surtout dans le baiser que cette insensibilité doit se révéler d'une manière « horrible. » On sait que M. Bain explique les émotions tendres, en ce qu'elles ont de physique, par les plaisirs du contact : c'est en pressant son enfant sur son sein, c'est en l'embrassant que la mère lui témoigne sa tendresse. Le contact est aussi la langue la plus éloquente de l'amour. On conçoit donc parfaitement le vide et le trouble que doit laisser la perte d'un tel sens dans la conscience générale : c'est plus que la surdité, plus que l'aveuglement, c'est comme une mort anticipée. Le cas le plus extraordinaire

(1) Voir Semal, *de la Sensibilité générale dans les affections mélancoliques*. Paris, 1876, 130-135.

d'anesthésie totale est celui qui fut publié par le professeur Strümpell (1). Un apprenti cordonnier de quinze ans était entièrement anesthétique, au dehors et au dedans, à l'exception d'un œil et d'une oreille. Il mangeait, buvait, satisfaisait toutes les nécessités de la vie, mais sans éprouver ni la faim, ni la soif, sans autre sentiment que ceux de la vue et du son. Interrogé par M. James, le docteur Strümpell répond que le patient n'était cependant point dépourvu de toute *émotion*. Le malade éprouva de la *honte* parce qu'il avait souillé son lit, du *regret* à la vue d'un mets favori dont il ne pouvait plus sentir le bon goût; il éprouvait la *crainte* d'être puni; il éprouvait aussi de la *colère* et se querellait fréquemment avec les infirmiers. M. James s'efforce vainement d'expliquer ces apparentes émotions par des actes réflexes qui suivraient automatiquement des perceptions froides et inanimées. La supposition est absolument gratuite.

M. James, malgré cela, généralise son hypothèse et l'étend à tous les sentimens. Sans les mouvemens réflexes qui suivent la perception d'un objet utile ou nuisible, dit-il, celle-ci serait purement *cognitive* de forme, pâle, sans couleur, destituée de toute chaleur émotionnelle; nous pourrions *voir* un précipice et *juger* que le mieux est de nous renverser en arrière; recevoir l'insulte et penser qu'il est juste de frapper; mais nous ne nous sentirions pas actuellement *effrayés* ou *irrités*. De même pour les émotions esthétiques et morales. Si nous ne *sourions* pas à la vue d'un joli dessin, si nous ne *tressaillons* pas à la justice d'un acte, si nous ne *frémissons* pas à l'audition d'une musique parfaite, il n'y a alors que *jugement* du bien ou du beau; c'est un acte tout cognitif. Nous ressemblons à ces critiques blasés pour lesquels le plus grand éloge d'une œuvre d'art est : « Ce n'est pas mal; » ou, comme disait Chopin : « Rien ne me choque.» La pensée, c'est donc l'esprit; la passion, c'est la chair. *L'émotion n'est rien que la sensation des effets réflexes corporels produits par ce que nous appelons son objet*, et ces effets résultent de l'adaptation native du système nerveux à cet objet. Un enfant, dit M. James, qui voit pour la première fois un éléphant se ruant sur lui et le menaçant de sa trompe, éprouve, sous l'influence de cette seule perception, une série d'effets ou actions réflexes, et la sensation totale de ces effets automatiques constitue son sentiment de terreur. Nous répondrons que cette théorie, en faisant naître l'émotion des perceptions et des mouvemens qui la suivent, confond l'état actuel avec l'état primitif, le mécanisme acquis avec

(1) Ziemssen's *Deutsches Archiv für klinische Medicin*, XXII, 321.

le mécanisme originel. L'enfant qui touche au feu pour la première fois se brûle, souffre, et retire son doigt; quand il a fait l'expérience un certain nombre de fois, il lui suffit de *voir* le feu près de son doigt, sans souffrir, pour retirer immédiatement le doigt; c'est seulement après avoir effectué ce mouvement qu'il éprouve le contre-coup de la peur en se représentant ce qui aurait pu lui arriver. Est-ce une raison pour croire que, dans l'origine, l'émotion ait résulté du mouvement de recul ou de fuite? Au contraire, nous voyons se succéder à l'origine la *perception* visuelle du feu, puis la *douleur* du contact, puis le *mouvement* d'aversion. Que des expériences analogues s'organisent dans l'espèce par l'hérédité, il pourra se faire que certaines *perceptions* et représentations finissent, à elles seules, par exciter chez l'individu des mouvemens réflexes sans que l'émotion ait le temps de s'intercaler. Ainsi, la simple odeur d'une bête féroce pourra faire tressaillir et fuir un animal domestique, même quand il n'aurait jamais personnellement fait connaissance avec la bête féroce; c'est comme si la vue du feu avait fini par faire peur aux enfans avant toute expérience personnelle de brûlure. Mais on ne peut confondre ces émotions héréditaires avec les émotions primitives, ni prétendre que *partout* l'acte réflexe précède l'émotion et la produise. C'est grâce à l'hérédité que les perceptions particulières, comme celle d'un ours, celle d'une masse mouvante et noire dans une forêt, celle d'un abîme sous nos pas, produisent des effets corporels d'une large étendue, par une sorte *d'influence physique immédiate* qui précède aujourd'hui la naissance de l'émotion mentale. C'est aussi, en partie, grâce à l'hérédité que la vue du sang qu'on tire dans une saignée peut faire évanouir un enfant.

Supprimez le corps, conclut à la fin M. James, supprimez tous les effets corporels des passions et vous supprimerez les passions elles-mêmes. — Oui, mais en même temps n'aurez-vous pas supprimé les « perceptions » et les « connaissances? » Qu'est-ce qu'un acte purement intellectuel, qu'est-ce qu'un jugement tout « cognitif » qui produirait une série de mouvemens? Nous n'avons pas plus d'idées « désincorporées» que nous n'avons d'émotions désincorporées. Une fois accordé qu'il y a toujours des mouvemens et des faits physiologiques liés aux changemens et faits psychiques, il s'agit de savoir dans quel ordre d'antécédence et de conséquence il convient de disposer les faits; or, nous ne saurions, pour notre part, admettre le renversement qu'on propose dans l'ordre accoutumé. Non, nous n'avons pas peur parce que nous crions, nous ne sommes pas tristes parce que nous pleurons, quoique les cris et les pleurs, en envoyant au cerveau des sensations particulières, des *sensations réflexes*, con-

tribuent, comme nous l'avons montré, à grossir l'émotion et à lui donner son caractère de trouble physique, presque de maladie nerveuse. Si je vois un animal féroce, il se produit sans doute en moi des effets réflexes résultant de l'organisation héréditaire des nerfs, mais il y a aussi, avec l'idée rapide d'un danger, l'émotion psychique immédiatement consécutive à cette idée. Émotion et représentation s'accompagnent et sont également liées toutes les deux à des mouvemens cérébraux, qui ne font que s'étendre ensuite et se propager en s'accroissant : l'*esprit* n'est pas du côté de l'intelligence et le *corps* du côté de l'émotion : esprit et corps sont toujours ensemble et partout. Nous ne saurions donc admettre que nos émotions aient pour seuls élémens, d'abord des perceptions d'objets extérieurs, indifférentes par elles-mêmes, puis des perceptions de mouvemens réflexes provoqués dans notre corps par ces objets, car, si ces perceptions de mouvemens sont elles-mêmes indifférentes, comment leur combinaison produira-t-elle une émotion agréable ou pénible? Et, si elles sont agréables ou pénibles, pourquoi d'autres sensations, comme celles de la vue, de l'ouïe, de la température, du sens vital, etc., ne contiendraient-elles pas aussi un élément agréable ou pénible? Pourquoi faire du plaisir et de la douleur le privilège exclusif des sensations répondant à nos mouvemens réflexes, au lieu d'y reconnaître un élément fondamental et général de toute sensation? La théorie de M. James est un mélange inadmissible d'intellectualisme et de mécanisme : des perceptions tout intellectuelles et des perceptions de mouvemens corporels ne suffiront jamais à expliquer, par leur mélange, l'émotion de plaisir ou de douleur. Nous maintenons donc le caractère original de cette émotion. Pour nous, les mouvemens corporels dont elle est le corrélatif mental ne sont pas seulement les mouvemens réflexes, mais bien tous les mouvemens qui intéressent la vie physique ou intellectuelle, tous ceux qui peuvent, à un degré quelconque, précipiter ou ralentir le cours de la vie sous toutes ses formes. Dès lors, nous ne saurions admettre que les sentimens soient de simples réverbérations de mouvemens automatiques et qu'ils soient dépourvus de toute influence véritable sur la production des mouvemens mêmes.

Dans une étude ultérieure, nous oserons regarder pour ainsi dire en face ces « mouvemens réflexes » qui sont devenus, pour les partisans de l'automatisme, une sorte de *Deus ex machina*; nous nous demanderons si, au lieu d'être le principe des émotions et des appétits, ils ne sont pas, au contraire, de l'émotion refroidie, de l'appétit fixé et devenu mécanique. Dès à présent, nous avons le droit de conclure que les actes réflexes, conçus comme pure-

ment automatiques, ne suffisent point à rendre compte de la vie mentale et ne peuvent être considérés comme les élémens primordiaux des états de conscience. S'il n'y a que mécanisme dans les actes réflexes, d'où vient cette conscience qui apparaît tout à coup dans le cerveau par un simple ralentissement, comme s'il suffisait de tourner une roue de machine un peu moins vite pour produire de la pensée ou du sentiment? Comment la conscience naît-elle, si aucun germe ne la contient? Comment se développe-t-elle, si elle ne sert à rien?

Plus prudent que MM. Sergi et Setchénof, M. Spencer a soin de déclarer qu'il ne prétend point expliquer l'origine de la conscience, et qu'aucun mouvement ne nous fera comprendre ce qu'est une pensée. A la bonne heure! mais comment, alors, M. Spencer ne s'aperçoit-il pas de la contradiction qui existe entre les deux parties de sa psychologie : l'une appelée par lui *synthèse* et l'autre *analyse?* Dans la partie analytique, l'auteur, de décomposition en décomposition, aboutit, comme à un élément irréductible, au *sentiment de différence*, c'est-à-dire à un acte conscient, quelque rudimentaire d'ailleurs que cet acte lui paraisse. Au contraire, dans la partie synthétique, M. Spencer prend pour point de départ, avec MM. Huxley et Maudsley, l'acte réflexe *conçu comme purement automatique et inconscient :* « L'action réflexe, dit-il, est la forme la plus inférieure de la vie mentale (1). » Mais comment une action réflexe entendue comme simple transmission mécanique et avec exclusion absolue de tout élément d'ordre mental peut-elle être la forme la plus inférieure de la vie mentale? Comment surtout peut-elle se confondre avec la *conscience d'une différence*, si l'acte réflexe ne renferme aucune conscience, aucun sentiment? L'hiatus est visible : un réflexe *tout mécanique* ne peut être capable de produire la conscience et la pensée que si on admet le matérialisme, et M. Spencer rejette ce système. Il répète à plusieurs reprises que les mouvemens les plus compliqués ne sauraient rendre raison du plus simple des états de conscience. Rien de mieux; mais il faut en conclure que le mental est déjà dans le « réflexe » prétendu automatique; qu'avant le réflexe même, il est déjà dans la vie; qu'avant la vie, il est déjà au fond des mouvemens dits inorganiques; qu'avant tout, il est parmi les facteurs primitifs de l'évolution.

S'il en est ainsi, le psychologue ne peut plus admettre que l'homme soit un pur automate où la conscience est accessoire et accidentelle, une machine qui fonctionnerait aussi bien sans la conscience qu'avec son concours. Il y a entre le mental et le physique

(1) *Psychologie*, I, page 456.

un rapport moins superficiel et plus intime. Dans le déterminisme universel, on n'a pas le droit de rien dédaigner comme *accidentel*, et, selon un hellénisme de M. Maudsley qui a fait fortune, comme *épiphénoménal;* il n'y a point d'*épiphénomènes*, il n'y a que des phénomènes également nécessaires et en détermination réciproque : « l'ombre même qui accompagne les pas du voyageur » est une partie aussi intégrante du *cosmos* que le voyageur, et la conscience de ce voyageur n'en est pas moins partie intégrante. « Il n'y a rien de vil dans la maison de Jupiter, » disait Spinoza ; pourquoi donc ce mépris de la conscience, de l'idée, du sentiment, du reflet mental? Les lois de la lumière réfléchie sont aussi objectives et aussi essentielles que celles de la lumière directe, les lois de l'intelligence que celles de l'automatisme mécanique.

Tout se passerait, dit-on, de la même manière s'il n'y avait ni reflet ni conscience ; la locomotive suivrait aussi bien les rails si elle ne produisait aucune réverbération. — Hypothèses enfantines, raisonnemens sur des possibilités en l'air. La locomotive et son mouvement sont liés à la chaleur de la chaudière, elle-même en liaison avec sa lumière : c'est par abstraction qu'on sépare ce qui est uni dans la réalité. C'est par une abstraction encore plus fantastique qu'on dit : — Le monde, et même le monde humain, marcherait de même s'il n'y avait point de conscience pour lui servir de miroir; Constantinople eût été prise par des automates inconsciens et insensibles tout aussi bien que par des Turcs consciens et sentans. — On oublie que, si la conscience existe, c'est qu'elle a ses conditions, et que ces conditions font partie de l'ensemble des conditions universelles, autant qu'en font partie les vibrations cérébrales aboutissant à diriger sur Constantinople des corps armés de cuirasses et d'engins de guerre. Étant donnés les cuirasses et leurs mouvemens à tel moment de la durée, un Laplace idéal, plus savant encore que ne fut le Laplace réel, pourrait peut-être prédire la prise de Constantinople sans se préoccuper de savoir s'il y a des corps sous les cuirasses, encore moins des pensées et des passions sous les corps. Cela tient à ce que, dans l'univers, *toute chose est fonction des autres* et qu'on peut *substituer* une série de choses à une autre dans les équations de l'algèbre abstraite ; mais, en réalité, il n'y a point de cuirasses mouvantes sans corps dedans, ni de corps sans quelque chose de mental qui les anime. Les équations d'une algèbre universelle n'agissent qu'à la condition d'être traduites en molécules, et les molécules n'agissent qu'à condition d'envelopper quelque chose d'autre que des élémens purement logiques et quantitatifs, comme sont l'identité, la différence, le nombre, le temps et l'espace.

Il est donc antiphilosophique de voir des « facteurs » en toute

chose, excepté dans ce qui voit, sent et pense les facteurs mêmes.

L'hypothèse d'automates inconsciens, faisant la même besogne que la conscience, peut d'ailleurs se retourner. Supposez une série de faits uniquement psychologiques et tous plus ou moins conscients, reliés par des lois régulières : une pensée sera suivie d'émotion, l'émotion sera suivie de volition ; en outre, parmi ces pensées, il y en aura de toutes les formes, y compris la représentation de certains objets apparens, comme les cuirasses, les armes, les lieux divers, Constantinople et ses murailles. Tout se passera alors *comme si* les faits mentaux existaient seuls, sans faits réellement matériels, et de la même manière. Les Turcs prendront Constantinople, c'est-à-dire que les séries de pensées, d'émotions et de volitions aboutiront au même résultat que dans l'hypothèse où des automates inconsciens, revêtus de cuirasses, prendraient d'assaut des murailles aussi insensibles qu'eux-mêmes. La fiction idéaliste et la fiction matérialiste se valent, ou plutôt la première est plus logique que l'autre, car, en fait, le monde extérieur se réduit pour nous à la série des représentations que nous nous en formons.

La psychologie expérimentale peut rester en dehors de ces hypothèses métaphysiques, mais alors elle ne doit pas, avec M. Spencer et son école, chercher dans des actes supposés mécaniques et purement automatiques l'explication des faits de conscience. Par cette méthode, elle se fait illusion à soi-même et renverse l'ordre probable des choses. Expliquer les fonctions réflexes et automatiques de la moelle par une dégradation et une dispersion de quelque sensibilité primordiale, par une organisation de plus en plus machinale des effets d'un appétit accompagné de conscience sourde, ce serait là une induction légitime, qui ne violerait pas la loi de continuité, mais prendre pour point de départ un mécanisme brut, ne placer parmi les données initiales de l'évolution que ces corpuscules insensibles et sans vie, ces petites têtes de mort qu'on nomme atomes, c'est se mettre dans l'impossibilité d'arriver, « sans un saut mortel, » à la vie et à la conscience.

ALFRED FOUILLÉE.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

IV[1].

LA RÉCEPTION DU SULTAN. — LE SULTAN MOULA-HASSAN.

IX. — RÉCEPTION DU SULTAN.

Nos trois jours de retraite préparatoire et purificatoire terminés, nous fûmes prévenus que le sultan nous recevrait, vers huit heures du matin, avec le cérémonial accoutumé, dans la grande esplanade, ou plutôt dans le grand champ de manœuvres qui précède son palais. Nous étions enfin sur le point d'assister au spectacle, si impatiemment attendu, d'une cour du moyen âge conservant, en plein XIXe siècle, toutes les coutumes du passé. Sans doute, il ne devait point être absolument nouveau et imprévu pour nous : sur combien de théâtres, dans combien de drames ou de féeries, n'en avions-nous pas vu de semblables? Mais, ici, ce n'est pas une représentation qui allait nous être offerte par des acteurs plus ou moins au fait de leur rôle; c'est la vérité même, avec ses grandeurs et ses misères, que nous étions à la veille de contempler. Je m'en faisais, j'en conviens, un plaisir infini, plaisir d'artiste, plaisir d'archéologue et d'historien, plutôt que plaisir d'homme politique;

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

car il n'est pas très sûr pour moi que les puissances européennes aient raison de permettre à un souverain aussi faible que l'empereur du Maroc, à un souverain qui n'est même pas maître de ce qu'on appelle improprement ses états, d'accueillir leurs ambassadeurs comme les représentans de nations vassales, s'inclinant devant un pouvoir supérieur. Beaucoup de personnes sont profondément choquées de ce qu'elles considèrent comme une humiliation. J'étais bien éloigné de partager ce sentiment. J'aurais été humilié de voir le ministre de France s'avancer, à pied, tête nue, devant Moula-Hassan à cheval, le front ceint d'un énorme turban qu'ombrageait encore un grand parasol, si cet appareil modeste était réellement, comme autrefois, l'indice d'une infériorité de la France vis-à-vis du Maroc. Mais le jour où il plaira à un ambassadeur européen quelconque de déclarer au sultan qu'il entend être reçu par lui sur un pied d'égalité, il n'est pas douteux un instant que le sultan se soumettra. Il y a bien peu d'années, les ambassadeurs ne présentaient leurs lettres de créance qu'à genoux, en véritables tributaires; on affirme que l'agent anglais à Tanger, M. Drummond Hay, les a encore remises de cette manière, en 1845, à Moula-Abd-er-Rhaman. L'Europe s'est émancipée. Un progrès nouveau s'est fait sous le prédécesseur de M. Féraud, M. Ordega : jusqu'à lui, les ambassadeurs restaient la tête découverte en adressant au sultan leur discours de bienvenue. M. Ordega a déclaré qu'il trouvait l'usage inconvenant et qu'il se couvrirait ; et il s'est couvert, et tout le monde depuis l'a imité. Il est donc bien clair que le vieux cérémonial des réceptions d'ambassadeurs, au Maroc, disparaîtra dès que l'Europe jugera à propos qu'il disparaisse. Il ne subsiste que parce qu'il lui plaît de s'y prêter. Peut-être a-t-elle tort de flatter l'orgueil musulman, qui aurait plutôt besoin d'être sans cesse rabaissé. Mais je bénis le ciel qu'elle ne l'ait point encore fait et qu'il m'ait été donné de voir de mes yeux une scène qui m'a rappelé ce qui se passait à Constantinople il y a deux siècles, lorsque les états chrétiens arrivaient, presque en supplians, auprès du sultan, lequel les écrasait de sa morgue, et semblait, tout en les accueillant avec un air de bienveillance, leur montrer de loin les Sept Tours comme un avertissement.

Moula-Hassan ne nous a pas montré les Sept Tours, qui n'ont jamais existé à Fès, bien qu'il nous ait reçu dans une cour fermée de murailles crénelées, assez semblables à des murs de citadelle ou de prison. Mais il n'a rien négligé pour nous rappeler qu'il était le calife véritable, l'*émir el moumenin*, le prince des croyans, auprès duquel, si tout était dans l'ordre, les chrétiens devraient ramper dans la poussière. La grande prétention des sultans

du Maroc a toujours été d'être supérieurs à ceux de Constantinople, qui, ne descendant point de Mahomet et n'étant point Arabes, ne sauraient, en bonne théologie, avoir droit au pontificat suprême de l'islam ; et, bien que cette prétention soit contredite par les faits, elle est théoriquement très juste et très soutenable. Les Turcs sont des usurpateurs ; ils ont arraché par la force aux Arabes le gouvernement de l'islamisme : faut-il toutefois admettre que, dans la religion comme dans la politique, la force prime le droit? Les Marocains, pour leur compte, pensent le contraire; ils proscrivent de leurs prières le nom du sultan de Constantinople pour y placer le nom du leur, et regardent ce dernier comme le chef, comme l'arbitre, comme le pontife suprême des croyans. C'est à la suite de la célèbre bataille de Zalâca, où il affermit la puissance arabe en Orient, que l'émir Youssef ben Tachefyn se donna le titre d'*émir el moumenin*, que tous les sultans du Maroc ont porté après lui, en dépit des défaites qui diminuaient peu à peu leurs domaines et restreignaient leur domination. « Youssef ben Tachefyn, dit l'auteur du Roudh-el-Kartas, est le premier des souverains du Maghreb qui prit le titre de *Prince des croyans*, par lequel, depuis lors, il commença ses lettres, dont les premières furent lues en chaire dans les villes de l'Adaoua et de l'Andalousie, pour annoncer la nouvelle de la victoire de Zalâca et tout ce que Dieu lui avait accordé de butin et de conquêtes. A partir de cette époque, il fit battre une nouvelle monnaie, sur laquelle étaient gravés ces mots : *Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est l'envoyé de Dieu*, et au-dessous : *Youssef ben Tachefyn, émir des musulmans*, et en exergue : *Celui qui veut une religion autre que l'islam, Dieu ne le recevra pas, et au dernier jour il sera parmi les perdans.* Sur le revers de la pièce était gravé : *L'émir Abd Allah el Abessy, prince des croyans*, et en exergue la date et le lieu de la fabrication (1). » Le sultan au Maroc est donc, non-seulement le souverain du pays, mais pour ainsi dire le pape de tous les musulmans. Encore convient-il de remarquer que le pape, dans la hiérarchie catholique, n'est que le premier des prêtres, le pouvoir sacerdotal étant divisé entre les membres innombrables du clergé. Dans l'islamisme, il n'y a pas de prêtres, ou plutôt il n'y en a qu'un qui est le calife : en lui se réunit, se résume, se condense toute la puissance, toute l'autorité religieuse. Le sultan du Maroc est donc, aux yeux des fidèles, un être unique, une sorte de reflet vivant de la divinité. Sans doute le sultan de Constantinople lui dispute cette situation privilégiée ; mais peu importe ! Est-ce que le caractère même de la papauté

(1) *Roudh-el-Kartas*, traduit par A. Baumier, page 193.

était affaibli, aux yeux des fidèles, à l'époque où il y avait deux papes à la fois? De ces deux papes un seul était le vrai, et je répète qu'en bonne théologie, des deux califes, le seul légitime est celui du Maroc.

Il faut tenir compte de toutes ces circonstances pour comprendre les motifs qui décident les souverains du Maroc à recevoir avec autant de hauteur qu'il leur est permis d'en déployer les ambassadeurs des puissances européennes. Trouvions-nous étrange que les papes soumissent à un cérémonial particulier jusqu'aux princes et aux rois qu'ils admettaient en leur présence? Pourquoi ne pas excuser chez les musulmans ce qui a paru chez nous tout naturel? Les sultans du Maroc se sont d'ailleurs toujours montrés accommodans envers les Européens qu'ils ont accueillis auprès d'eux, leur morgue musulmane étant tempérée par le sentiment de l'hospitalité. C'est ainsi qu'après avoir gagné la bataille d'Alarcos, digne pendant de celle de Zalâca, l'émir El Nasser ben el Mansour, apprenant que Sanche de Navarre s'était décidé à venir implorer directement sa clémence, fit appeler un de ses caïds, nommé Abou el Djyouch, et lui tint le discours suivant : « Abou el Djyouch, lorsque cet infidèle arrivera, il faudra bien que je le reçoive convenablement; mais s'il vient à moi et que je me lève pour aller au-devant de lui, *j'agirai contrairement au sonna, qui défend de se lever pour un infidèle en Dieu très haut*. D'un autre côté, si je ne me dérange pas et que tout le monde fasse comme moi, ce sera manquer aux égards de politesse qui lui sont dus, car il est grand roi d'entre les rois chrétiens, il est mon hôte, et il est venu me rendre visite. Je t'ordonne donc de te porter au milieu de la tente, et lorsque l'infidèle entrera par une porte, j'entrerai, moi, par l'autre porte. Tu te lèveras aussitôt et tu me prendras la main pour me faire asseoir à ta droite; tu offriras également l'autre main à l'infidèle et tu le feras asseoir à ta gauche, et tu te placeras toi-même entre nous deux pour nous servir d'interprète. » Le caïd Abou el Djyouch exécuta littéralement les ordres de son maître; et, lorsque l'émir et Sanche de Navarre furent assis, il dit à celui-ci : « Voici le prince des musulmans, » et ils échangèrent leurs salutations (1). On voit qu'il est avec le ciel et avec les califes des accommodemens. Si les puissances étrangères refusent un jour de laisser leurs ambassadeurs se soumettre au cérémonial actuel de la présentation au sultan, l'exemple de l'émir El Nasser pourra servir de précédent pour trouver un moyen de respecter le sonna, *qui défend de se lever pour un infidèle en Dieu très haut*.

(1) *Roudh-el-Kartas*, traduction Baumier, pages 334-335.

Quoi qu'il en soit, le 9 mai, à sept heures du matin, nous étions en selle, disposés à nous rendre au palais de Moula-Hassan et à lui présenter nos hommages suivant l'antique usage et d'après la mode du pays. Notre bataillon de harabas était sous les armes, prêt à nous escorter. Nous traversâmes la ville par la route où nous avions déjà passé, au milieu d'une foule immense qui nous regardait cette fois avec une sorte de respect, comme des gens sur le point de jouir de la vue bienheureuse et sacro-sainte du lieutenant de Dieu sur la terre. Nous arrivâmes ainsi jusque dans l'immense esplanade placée à côté de son palais, dont le sultan se sert surtout pour faire manœuvrer son artillerie : c'est son occupation favorite et il s'y applique avec un intérêt passionné. Notre entrée fut saluée par des fanfares qui éclataient de tous côtés. Ce premier coup d'œil était fort beau. L'esplanade est bornée, dans toutes les directions, par de hautes murailles crénelées et flanquées de tours également crénelées. Une partie de ces murailles est neuve, ayant été construite par Moula-Hassan; mais l'autre partie, qui est bien plus considérable, est très ancienne, et le temps lui a donné la couleur cuivrée qui, dans les pays africains, est la parure des pierres vieillies au soleil. Quelques-unes des tours sont d'une noble architecture; on y pénètre par des portes arabes dentelées et couvertes de mosaïques d'un vif éclat. Nous fûmes frappés d'emblée de la majesté de ce cadre; le tableau qui s'y déroulait, bien qu'à demi sauvage, n'en était pas moins très imposant. L'armée entière du sultan était là, rangée en longues lignes aboutissant toutes au même point, à une porte lointaine autour de laquelle se pressait une foule blanchâtre qu'on ne distinguait que vaguement. C'est par cette porte que le sultan devait déboucher et s'avancer vers nous. Ses soldats étaient là plutôt pour l'acclamer que pour nous faire honneur. Tous étaient à pied. Les cavaliers, que nous avions vus, à notre entrée à Fès, caracolant sur leurs chevaux, étaient descendus de leurs montures; alignés dans la poussière comme de simples fantassins, ils tenaient leurs fusils, enveloppés de gaines rouges, avec plus de maladresse encore que d'habitude. Quelques-uns avaient à la main de grands foulards de diverses couleurs, qui leur servent, paraît-il, à couvrir la gâchette de leurs armes, mais qu'ils semblaient porter, ce jour-là, comme de simples ornemens. Personne ne doit être à cheval lorsque le sultan paraît, et tout le monde doit se découvrir la tête à son approche, à moins de porter le tarbouch rouge, qui, indiquant qu'on est à son service, est par cela même une coiffure d'esclave. Il était donc convenu que nous serions à pied et nu-tête; mais j'avais espéré qu'en vue de nous rendre cette situation moins

désagréable, on nous placerait à l'ombre de quelque muraille protectrice. Au lieu de cela, c'est au grand milieu de l'esplanade du sultan, en plein soleil, déjà fort ardent pour nos fronts, que le maître des cérémonies nous fit mettre pied à terre et nous recommanda d'attendre patiemment l'arrivée de son maître. Il était clair qu'on avait choisi cette place afin que tous les rangs de l'armée pussent contempler l'ambassade chrétienne humiliée devant le prince des croyans. Pour que notre rôle de vassaux fût encore plus ostensible, on disposa auprès de nous nos deux batteries d'artillerie et derrière elles on fit placer les trois jumens que nous allions offrir au sultan. C'étaient les tributs que nous apportions au chef de l'islam, qui ne daignait nous recevoir que pour les accepter. Il n'y avait, à coup sûr, pas un doute à ce sujet dans l'esprit de cette masse de nègres, d'Arabes, de Berbères, de sang-mêlé, qui nous regardait curieusement. Les siècles ont glissé sur ces natures primitives sans leur apporter une idée nouvelle. Ils ne savent rien du monde; ils ne connaissent que leur pays. Ils s'imaginent être encore à l'époque où le nom de Mahomet faisait trembler la chrétienté, où l'Espagne subissait le joug de l'islamisme, où l'Europe entière se sentait menacée par lui.

De l'endroit où nous étions, nous pouvions lire sur les visages des soldats rangés autour de nous les sentimens que notre vue leur inspirait. Il va sans dire que nous avions gardé nos chapeaux sur la tête, ne devant nous découvrir qu'à l'arrivée de Moula-Hassan. L'exactitude n'étant pas la politesse des sultans, celui-ci ne se pressait pas d'arriver. Comme consolation, nous avions la visite de quelque grand personnage, qui se détachait du groupe blanchâtre de la porte du palais pour venir nous prêcher la patience, première vertu des vassaux. Tantôt c'était le caïd el-méchouar, tantôt le grand-vizir, lequel se traînait à peine, tantôt un ministre quelconque. Ces hauts dignitaires allaient, venaient, circulaient, et le temps s'écoulait. Je crois bien que cette manière de nous laisser dans l'attente faisait encore partie du programme. Cependant tout a une fin; au bout de trois quarts d'heure environ, nous aperçûmes un grand mouvement dans le groupe blanchâtre sur lequel nous avions toujours les yeux fixés. Une double ligne de méchouari, c'est-à-dire de soldats du méchouar, sortes de gardes du corps ou d'agens de police du sultan, coiffés du tarbouch rouge pointu, portant une longue robe rouge ou noire sur laquelle était passée une chemise blanche transparente, un long bâton à la main, s'avança vers nous au pas de course. Au même moment, toutes les musiques se mirent à jouer tous les airs cosmopolites de leur répertoire, et d'immenses acclamations, éclatant de toutes parts

s'élevèrent vers le ciel : « Que Dieu donne la victoire au sultan! Que Dieu donne la victoire au sultan! » Derrière les méchouari s'avançaient six chevaux admirablement sellés et caparaçonnés hennissant, bondissant, caracolant entre les mains de palefreniers, qui les tenaient respectueusement par la bride. Personne ne les montait. Après ces six chevaux, venait le caïd el-méchouar, criant d'une voix retentissante : « *Mas habu bi-koum!* Soyez les bienvenus! » Quelques maîtres de cérémonies le suivaient; puis apparaissait un cavalier tout blanc, sur un cheval non moins blanc, émergeant d'un groupe de piétons blancs dont les uns portaient des lances, les autres agitaient près de lui des étoffes blanches, tandis que l'un d'eux élevait sur sa tête un énorme parasol vert. De loin, on distinguait mal sa figure, mais il était facile de remarquer sa haute stature, son air fier et réellement imposant. Le cortège se terminait par deux lignes de ministres, de chérifs et de tolbas marchant péniblement derrière le sultan, puis par une sorte de petit coupé d'ancien régime, peint de couleurs voyantes, mais dépourvu de siège pour le cocher.

Lorsque le cavalier blanc fut près de nous, nous nous découvrîmes, et, malgré le soleil qui nous brûlait les yeux, — car naturellement nous avions été placés de manière à l'avoir en plein visage, pendant que le sultan, qui seul jouissait d'une ombrelle, lui tournait le dos, — nous pûmes admirer Moula-Hassan. Admirer est bien le mot juste : le souverain du Maroc est certainement le plus bel homme de son empire et l'un des plus beaux qu'il soit possible de rencontrer dans un empire quelconque, même dans celui des rêves et des fantaisies. D'une stature élevée, d'un port singulièrement majestueux, il monte à cheval comme le plus habile des cavaliers arabes. Sa figure est d'une régularité parfaite, bien que ses lèvres, un peu fortes, attestent, aussi bien que son teint jaunâtre, que le sang nègre se mêle dans ses veines au pur sang de Mahomet. Ses grands yeux noirs sont magnifiques, d'un éclat perçant qui s'éteint avec une douceur charmante dès qu'il se met à sourire. Agé d'une quarantaine d'années à peine, tous les signes de la fermeté et de l'obstination sont empreints sur sa physionomie, d'un caractère puissant. Une sorte de gravité dédaigneuse, qui n'est pas sans mélange de dégoût et d'ennui, lui donne quelque chose de sévère, parfois même de sombre et de triste. Son regard a une expression singulière qui frappe au premier abord. Comme chez Si-Fedoul, la prunelle noire de ses yeux, toute chargée d'éclairs, n'occupe que la moitié supérieure de l'orbite et laisse voir le blanc au-dessous, pareille, diraient les poètes arabes, à la lune au-dessus de la ligne de l'horizon. Son front est constamment plissé, et, entre deux sour-

cils noirs, abondamment fournis, se creusent deux plis acentués et perpendiculaires. On le dit timide, et parfois il semble avoir l'air inquiet, mais sans aucune des préoccupations pour sa vie qui se lisent sur le visage tourmenté du sultan de Constantinople. C'est l'inquiétude d'une dignité excessive qu'il est difficile de porter toujours convenablement. Comme tous les cavaliers de son maghzen, Moula-Hassan a la tête rasée ; au-dessus des tempes se montrent, cependant, suivant la mode, deux touffes de cheveux noirs que le turban recouvre en partie. Sa barbe et sa moustache sont également noires. Il est vêtu du costume ordinaire des Arabes, mais toutes les parties de ce costume sont d'une éblouissante blancheur. Il paraît qu'il ne remet jamais le même deux jours de suite, et que, quand il en a porté un, il en fait cadeau à quelque personne de son entourage. Rien, à l'extérieur, ne le distingue de ses sujets ; un sabre et une petite boîte, retenue par un cordon vert, dans laquelle est placé le Bokhari, célèbre commentaire du Coran, pendent à son côté. Ses pieds sont nus, sans bas, chaussés de babouches jaunes qui reposent sur des étriers d'or. Son cheval, aux souples allures, avait, le jour de notre réception, une bride et une selle très simples, mais merveilleuses de couleur : un vert clair olivâtre, d'une délicatesse exquise, qui s'harmonisait avec un goût charmant à sa robe blanche et aux plis flottans de son manteau. En somme, dès qu'on avait jeté les yeux sur ce souverain de féerie, il était impossible de les en détacher ; car jamais l'idéal du roi à la manière antique, du prince religieux et militaire, n'a été extérieurement réalisé d'une façon plus accomplie.

A peine le sultan fut-il auprès de nous, qu'il se pencha majestueusement sur sa selle, la tête légèrement inclinée, dans une pose curieuse et attentive, d'une grande dignité. M. Féraud se couvrit alors, et, prenant la parole, il lui adressa le discours suivant, que je n'hésite pas à reproduire comme un modèle dans l'art de parler aux Orientaux, avec le style, les images, les formes de pensée et de langage qui leur conviennent :

Sire,

Que le salut et la bénédiction du ciel descendent sur la personne élevée, auguste et bien-aimée de Votre Majesté chérifienne. Je rends grâce à Dieu, je rends grâce à Dieu, je rends grâce à Dieu (1), je rends grâce au gouvernement de la république, qui m'a appelé à l'honneur

(1) Cette triple répétition est d'une grande élégance en arabe.

de me trouver aujourd'hui en présence de Votre Majesté pour lui exprimer les sentimens d'amitié que la France professe envers elle. Quand de Tripoli, où je me trouvais précédemment, j'ai été désigné pour venir représenter mon pays au Maroc, le président de la république et le ministre des affaires étrangères m'ont chargé d'exprimer à Votre Majesté leurs sentimens d'amitié. Ces sentimens existaient déjà dans mon cœur pour votre auguste personne, que j'avais eu l'honneur de voir et d'entretenir, et dont j'avais gardé le plus précieux souvenir. Depuis quarante ans que je vis au milieu du peuple arabe, j'ai pu apprécier son caractère et j'ai appris à l'aimer. Je connais, comme Votre Majesté, quelles sont les prescriptions de Dieu au sujet des devoirs réciproques qui doivent être observés entre voisins. Votre empire et la France ayant des frontières communes, nous nous conformerons aux volontés divines en nous efforçant de vivre en bonne intelligence pour la prospérité des deux provinces. Depuis le moment où j'ai mis le pied sur le sol marocain, à mon débarquement à Tanger, et sur tout le parcours que j'ai suivi jusqu'à Fès, j'ai trouvé l'accueil le plus chaleureux, tant de la part des fonctionnaires représentant Votre Majesté, que de la part de ses propres sujets; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est la réception qui m'a été faite à mon entrée dans cette capitale : les honneurs qui m'ont été rendus et l'empressement avec lequel la population s'est portée à ma rencontre, me laisseront un long souvenir. Aussi me suis-je hâté d'en informer mon gouvernement, qui sera aussi heureux que moi de la sympathie témoignée à son représentant. Au nom de la France et en mon nom, je fais des vœux pour que Dieu accorde à Votre Majesté une longue existence, la maintienne heureuse sur le trône des chérifs, et pour que la bénédiction céleste soit sur les habitans de cette ville, qui, grands et petits, m'ont donné, à votre exemple, tant de marques d'amitié. Je prends Dieu à témoin de la sincérité de mes paroles, de la pureté de mon cœur, de la loyauté de mes actes, qui tendront sans cesse à développer et à resserrer les liens d'amitié existant entre nos deux gouvernemens. Votre Majesté peut être certaine qu'elle trouvera en moi un ami dont le concours lui sera toujours assuré. Encore une fois, que Dieu bénisse le sultan et prolonge ses jours!

A mesure que M. Féraud parlait, je surveillais, sur le visage du sultan, les impressions de son âme. D'abord, l'air grave et impassible, il écoutait sans sourciller; sa figure a commencé à s'éclairer au passage concernant les devoirs que Dieu impose aux peuples voisins. Cet appel adressé aux théories religieuses de l'islam le frappait. A partir de ce moment, il n'a plus cessé de sourire avec bonne humeur, satisfaction et bienveillance, et lorsque M. Féraud

s'est arrêté, c'est d'une voix très douce, presque chantante, quoiqu'un peu voilée, qu'il lui a répondu en ces termes :

Soyez les bienvenus, vous, monsieur l'ambassadeur, et tous ceux qui vous accompagnent. Vous arrivez au Maroc précédés de la réputation d'un homme chez lequel l'intelligence n'a d'égale que la sagesse, et je rends grâce à Dieu que vous ayez été choisi pour venir ici représenter le gouvernement français. Je suis assuré que, grâce à vos lumières, l'amitié ne fera qu'augmenter entre nos deux pays, ainsi qu'il en était du temps de mes ancêtres. La France est, de toutes les puissances européennes, la première avec laquelle le Maroc ait noué des relations d'amitié ; vous serez le nouveau lien qui doit resserrer ces rapports amicaux. Vous savez que, de tous temps, nous avons aimé la France, qui nous donne aujourd'hui une preuve éclatante de la réciprocité de ses sentimens en nous envoyant un homme tel que vous. Soyez le bienvenu !

Il était impossible de s'exprimer avec plus de grâce, avec un air plus affable. Les discours terminés, M. Féraud présenta un à un à Moula-Hassan les personnes qui l'accompagnaient. Celui-ci n'avait pu s'empêcher, tout en écoutant et tout en parlant lui-même, de jeter des coups d'œil curieux du côté de nos cuirassiers, qui étaient restés casque en tête, pendant que nous étions tous découverts, et qui brillaient comme des soleils sous les rayons de celui du ciel. Il parut heureux de pouvoir enfin se faire donner des renseignemens sur les cuirasses, leur usage, leur utilité, etc. Le côté enfantin de son esprit peu cultivé se montrait là tout à coup. C'était pour la première fois que le sultan voyait des cuirassiers. A la vérité, une ambassade allemande était allée un jour à Fès avec des cuirassiers blancs ; mais cette ambassade avait joué de malheur. En essayant de monter une glacière qu'elle portait en présent au sultan, elle l'avait fait éclater, ce qui avait blessé plusieurs indigènes. Aussitôt Moula-Hassan et sa cour s'étaient persuadés qu'ils étaient en butte à quelque criminelle machination et que la prétendue glacière était en réalité une machine infernale destinée à les faire sauter. La crainte de la machine infernale les avait empêchés d'admirer suffisamment les cuirassiers blancs. Nos cuirassiers à nous n'avaient, Dieu merci ! rien qui empêchât de les contempler en sécurité. Moula-Hassan voulait savoir combien nous en avions, si la cuirasse était à l'abri des balles, si le casque était lourd, mille autres détails. A propos de chaque officier d'arme nouvelle qu'on lui présentait, il posait de semblables questions. Les ambassades qu'il reçoit sont pour lui le seul moyen de recueillir des informations sur l'Europe, sur l'état des forces de chaque nation, sur leur

puissance véritable. Il se fie beaucoup moins aux ambassades qu'il envoie lui-même en Europe, et il a raison; car ceux qui en font partie s'empressent, à leur retour, afin de le flatter, de lui affirmer qu'il n'ont rien vu d'aussi beau que le Maroc, d'aussi redoutable que son armée, d'aussi grand que son souverain. Il demandait donc à chaque officier quelle était son arme: à quoi servait-elle? combien comprenait-elle de régimens? M. Féraud lui répondait, et pour lui prouver qu'il le faisait avec exactitude, il lui montrait sur les collets des uniformes les numéros qui indiquaient l'ordre des régimens. Comme nos chiffres sont les chiffres arabes, le sultan les lisait facilement. Il semblait s'amuser beaucoup. A chaque instant, il répétait : *Khiar! khiar!* ce qui signifie exactement : Concombre! mais ce qui veut dire, en langage marocain : Bien! bien! sans doute en vertu d'une loi semblable à celle qui fait que certaines expressions, telles que : Des navets! ont, dans l'argot parisien, un sens qui n'a rien d'horticole. Enfin, les militaires étant épuisés, notre tour vint, à M. Henri Duveyrier et à moi. M. Duveyrier portant un tarbouch qu'il n'avait pas quitté depuis Tanger, le sultan était très intrigué par sa coiffure et voulait savoir s'il était bien Français, s'il n'était pas du moins musulman. Quant à moi, je dois avouer que je n'ai fait aucune sorte d'impression sur lui. M. Féraud m'a présenté comme un grand historien, comme celui qui écrit pour la postérité les faits et gestes des souverains actuels. Je crains que Moula-Hassan n'ait pas un souci suffisant de la postérité, car il m'a regardé à peine, me gratifiant d'un : Concombre! précipité qui a presque résonné à mon oreille, comme l'expression d'argot que je comparais tout à l'heure au *khiar* marocain.

On m'avait pourtant réservé pour la bonne bouche : après moi, la cérémonie était finie. Le sultan nous salua de nouveau avec une grâce extrême, et reprit sa route vers la grande porte d'où il était sorti toujours couvert d'un grand parasol, toujours entouré du groupe de porteurs de lance et de méchouari agitant des étoffes blanches autour de sa tête. Par un raffinement d'élégance, il faisait sautiller son cheval, qui semblait marcher en cadence. Les méchouari avaient repris en avant leur course au galop, les ministres, chérif et tolba, courbaient leur front jusque dans la poussière; les six chevaux magnifiquement harnachés bondissaient et hennissaient; enfin le petit coupé sans siège pour le cocher suivait le cortège, comme en vue de bien indiquer qu'il ne saurait y avoir de cérémonie importante en Afrique sans un grain de bouffonnerie. Il paraît que ce coupé est un don de Philippe Auguste. Ne voulant pas être distancée par la France, la reine Victoria en a donné au sultan un autre, qui est à Mekhnès. Un troisième souverain européen lui en a offert un troisième qui est à Maroc. Dans un pays où n'existe pas

une seule route, on se demande ce qu'on peut faire d'un coupé, sinon s'en servir comme décor dans une réception d'ambassade. Toutefois, il paraît que Moula-Hassan essaie parfois de se promener dans celui de Mekhnès; c'est même pour cela qu'on a supprimé, non seulement à celui-là, mais aux deux autres, le siège du cocher, de peur que ce dernier étant assis ne dominât le sultan, ce qui aurait été intolérable. Bien souvent, les présens de l'Europe sont ainsi absolument inutiles aux Marocains. Quelquefois même, ils sont contraires à leurs croyances et leur produisent l'effet d'une offense. L'Allemagne et l'Italie n'ont rien imaginé de mieux que d'envoyer au sultan du Maroc les portraits de l'empereur Guillaume et du roi Victor-Emmanuel : ces portraits, bien entendu, n'ont jamais pénétré dans l'intérieur du palais; à peine les ambassades qui les portaient avaient-elles quitté Fès qu'on les plaçait le visage contre le mur dans une cour réservée aux détritus dont on veut se débarrasser.

Nous remontâmes à cheval au bruit de salves d'artillerie qui faisaient retentir l'air de leurs détonations multipliées. L'usage voulait qu'on allât visiter un des jardins du sultan : nous y allâmes donc, bien que ce jardin n'eût absolument rien de remarquable. Pendant la route, le caïd raha se tenait auprès de moi pour connaître mes impressions. « Eh bien! me disait-il, que penses-tu du sultan? Le trouves-tu beau? Est-ce un grand prince à tes yeux? T'a-t-il beaucoup frappé? En diras-tu du bien à tes compatriotes? — Je lui répondis très sincèrement qu'en effet je trouvais Moula-Hassan fort beau, que j'admirais son grand air, la noblesse de ses allures, la dignité de son maintien, la souveraine élégance de sa parole, et que je ne manquerais pas de l'écrire pour l'instruction de mes compatriotes. J'ajoutai même, désirant lui être tout à fait agréable, que j'avais vu plusieurs fois le sultan de Constantinople aller à la mosquée, et que, malgré l'éclat des uniformes qui l'entouraient, malgré la superbe prestance des troupes de sa garde, je le trouvais petit et mesquin à côté du sultan du Maroc. « Ah! s'écria-t-il, c'est qu'Abdul-Hamid est un Turc et qu'aucune goutte du sang de Mahomet ne coule dans ses veines. Ne le compare pas à Moula-Hassan! Le dernier seul est calife, et seul il peut se dire le prince des croyans : *émir el-moumenin!* »

X. — LE SULTAN.

Je n'ai vu de près qu'une fois le sultan Moula-Hassan dans la cérémonie de la réception de l'ambassade; mais il m'est arrivé sou-

vent de le rencontrer, soit au milieu de ses troupes, soit près des tombeaux de marabouts aux environs de Fès. Au moment où nous étions dans cette ville, il s'apprêtait à la quitter pour se rendre dans une autre de ses capitales, Mekhnès, et il est d'usage qu'il ne le fasse pas sans être allé en pèlerinage aux sépultures saintes qui sont en si grand nombre dans la cité de Moula-Édriss. J'ai donc pu me rendre plus exactement compte du cérémonial dont il est entouré. Le sultan du Maroc ne ressemble en rien à celui de Constantinople; il ne vit pas, craintif et sombre, enfermé dans son palais; il n'a aucune raison de ne pas se montrer à son peuple, et s'il en avait, son caractère réellement courageux le porterait très vraisemblablement à braver le danger plutôt qu'à reculer devant ses menaces. Non seulement donc, Moula-Hassan va tous les vendredis à la mosquée, comme Abdul-Hamid, mais on le voit presque tous les jours dans son camp, ou sur un champ de manœuvres, occupé à surveiller ses soldats ou à prendre part aux exercices d'artillerie. Quatre fois par an, il assiste à de grandes fêtes publiques qui durent chacune sept jours, le nombre sept étant un nombre fatidique pour les musulmans. Ces fêtes se nomment *hédia*, ce qui signifie exactement offrandes, et ce nom leur vient de ce qu'elles servent en effet de prétexte pour apporter au souverain des dons plus ou moins volontaires qu'on dépose cérémonieusement à ses pieds. Il y a l'*Haïd-seghir*, qui a lieu après le ramadan, l'*Haïd-kebir*, la fête du mouton, le *Mouloud*, anniversaire de la naissance du Prophète, enfin l'*Achour*, ou la fête du nouvel an. Le premier jour de chaque *hédia*, le sultan, entouré de sa cour et de ses soldats, paraît en pleine campagne; c'est là qu'il reçoit les délégués des tribus qui lui apportent des présens; les autres six jours, il se tient, avec tout son cortège, dans une cour de son palais. Il marche toujours, comme dans les réceptions d'ambassade, au milieu d'un groupe de méchouaris, dont les uns portent des lances et les autres de grands foulards blancs qu'ils agitent dans l'air pour chasser les mouches; un grand parasol est tenu sur sa tête; le parasol est un signe de la souveraineté, et personne n'a le droit d'en avoir à côté de lui; il n'est même pas convenable de se servir d'une ombrelle dans une ville où réside le sultan. Lui seul aussi est à cheval, sauf dans les fêtes militaires, où naturellement les cavaliers ne peuvent manœuvrer qu'à la condition d'être sur leurs montures. Enfin, il est toujours précédé de six chevaux sellés et bridés, ce qui fait, en comptant celui qu'il monte, sept, le nombre fatidique; même dans les simples promenades, ces six chevaux sont toujours à leur place. On remise la petite voiture, don des souverains européens, qui ne fait partie que des très grandes fêtes à cérémonial complet.

J'ai dit que le costume du sultan était d'une simplicité parfaite, mais d'une finesse extrême et d'une blancheur immaculée. Il n'a d'autre luxe que la beauté des selles de ses chevaux. Il les change sans cesse, et toutes sont d'une couleur exquise : je lui ai vu des selles couleur crème qui se nuançaient merveilleusement avec son burnous laiteux, des selles d'un rouge tendre, d'un rose légèrement ému, d'un vert transparent, toutes d'une variété et d'une pureté de coloris inimaginables. Même dégénérés, les Arabes sont encore les plus grands coloristes du monde.

Quand il marche au milieu de son armée, soit pour se rendre d'une capitale à l'autre, soit pour aller faire quelque expédition chez des tribus rebelles, le sultan conserve le même appareil. Il lève son camp très tard dans la matinée, n'ayant aucune crainte du soleil, sous les rayons duquel les Marocains semblent, au contraire, se trouver beaucoup mieux qu'à l'ombre. Les tentes filent d'abord afin d'arriver les premières au lieu du prochain campement. Les troupes s'étendent dans la campagne, formant une ligne immense ; le sultan s'avance au milieu, suivi de soldats d'élite et de quelques femmes de son harem soigneusement voilées. En avant de lui, à quelque distance, se tient le caïd el-méchouar, grand maître des cérémonies, qui domine tout de sa taille ; puis vient un groupe de personnages portant chacun quelque objet nécessaire au sultan ou de nature à pouvoir lui servir au besoin ; ce sont le *moul faz*, ou maître de la serpette, chargé, lorsqu'on s'arrête quelque part, de faire disparaître les broussailles qui pourraient gêner le sultan ; le *moul chabir*, ou maître des éperons, qui tient dans ses mains des éperons que le sultan, qui n'en porte point d'ordinaire, lui demande lorsqu'il veut accomplir quelque prouesse équestre, toujours admirée de l'assistance ; le *moul zerbia*, ou maître du tapis qu'on dépose à terre lorsque le sultan désire s'asseoir ; le *moul stroumbia*, ou maître du coussin où le sultan se repose ; le *moul belgha*, ou maître des babouches, que le sultan peut vouloir chausser à la place de celles qu'il a aux pieds ; le *moul el ma*, le maître de l'eau, qui donne à boire au sultan lorsqu'il a soif ; le *moul el taï*, le maître du thé à l'usage du sultan. A la suite de ce groupe se présentent deux lanciers, puis le *moul medel*, porteur du parasol et deux *moul zif*, chasseurs de mouches. Lorsqu'on arrive au nouveau campement, la tente du sultan est toujours dressée, car on a fait diligence pour qu'il ne coure pas le danger que courut un jour, à son profond ébahissement, Louis XIV, le danger d'attendre. C'est une vaste rotonde placée au milieu du camp, et séparée par un très large espace de toutes les autres tentes. Elle est entourée d'une sorte de muraille en spirale qui trace une route

circulaire conduisant à la porte d'entrée. Lorsque le sultan approche, toute l'armée s'arrête d'un seul mouvement; seuls, les deux lanciers, le *moul medel* et les deux *moul zif* font encore quelques pas avec lui vers sa tente; mais bientôt le *moul medel* ferme son parasol et s'arrête à son tour avec ses compagnons. Le sultan va seul jusqu'à sa tente, où aucun homme ne doit l'accompagner : il y est reçu par les femmes de son harem et par des eunuques, qui l'aident à descendre de cheval, à se débarrasser des vêtemens qui le gênent, et à se préparer au repos.

Au lieu de rester enfermé dans son harem, comme le faisaient son père et ses ancêtres, qui confiaient la direction des opérations militaires, chaque fois qu'on devait en entreprendre, à un parent ou à quelque grand personnage de l'empire, Moula-Hassan, qui est hardi et entreprenant, marche lui-même à la tête de ses troupes. On sait qu'en Tunisie, avant notre occupation, le frère aîné du bey, l'héritier présomptif de la couronne, était chargé du commandement de l'armée et portait pour cela le titre de bey du camp. L'armée, d'ailleurs, n'avait d'autre rôle que d'aller percevoir les impôts, qui ne seraient jamais rentrés sans ce procédé violent de perception. Il en est de même au Maroc; avec cette seule différence que le sultan est lui-même le sultan du camp. Un des plus hauts personnages de l'empire porte le nom de caïd du campement, *caïd ferreghi*. En effet, le campement est la principale affaire du gouvernement, qui n'administre guère ses sujets soumis, — ce soin est confié aux caïds, — mais qui guerroie sans cesse contre ses sujets insoumis. Les qualités personnelles de Moula-Hassan font de lui le type même du souverain belliqueux. Il est brillant cavalier et a donné déjà maintes preuves de bravoure. Il y a quelques années, étant allé à Ouchda, où il eut une entrevue avec le général Osmont, qui remplaçait alors le général Chanzy comme gouverneur de l'Algérie, il eut à combattre en allant et à combattre encore en revenant, pour que les tribus, soi-disant placées sous son autorité, lui livrassent passage. Dans un de ces engagemens, emporté par son courage, il s'avança tellement qu'il faillit être entouré. Son cheval fut tué, sa troupe prit la fuite. Appuyé contre un rocher avec quelques fidèles, il tint tête à l'ennemi jusqu'à ce qu'un caïd vint lui amener un cheval pour s'éloigner. Cette expédition avait, d'ailleurs, quelque chose de romanesque. Le principal adversaire du sultan était une héroïne berbère qui commandait la tribu montagnarde des Aït Zedeg. On la nommait Rekia ben Hadidou, et malgré ses soixante ans, elle montait bravement à cheval. L'idée lui vint d'aller attaquer le petit détachement français du général Osmont; plus tard, elle songea à enlever le sultan, et celui-ci ne dut certai-

nement son salut qu'à sa bravoure personnelle. Bien souvent encore, il a été en danger de mort dans ses expéditions au sud de son empire, dans cette région du Sous, où sa domination n'est pas moins fictive que dans le Riff et sur la Moulouïa. Aussi sa préoccupation constante, presque unique, est-elle l'organisation de son armée, la création de bataillons réguliers d'infanterie et surtout d'artillerie. Il sent d'instinct que des troupes armées et disciplinées à l'européenne pourraient seules faire du prétendu empire du Maroc une réalité, en domptant les deux tiers de sa population, qui vivent aujourd'hui dans la plus complète indépendance. Mais, par malheur, l'intelligence chez lui n'est pas à la hauteur du courage. Il voit le but, il ne comprend pas les moyens de l'atteindre; il est trop ignorant de l'Europe pour arriver jamais à l'imiter sérieusement; et cette ignorance est incurable, car son pontificat religieux ne lui permet pas de sortir du milieu étroit, fanatique et étouffant où il est enfermé.

C'est donc un peu comme un enfant, par caprice ou par jeu, tout au plus par une sorte d'intuition d'âge mûr qui ne saurait se développer, qu'il s'est passionné pour les choses de la guerre et particulièrement pour le tir du canon. A la porte de son palais, le long du mur d'enceinte, il a créé ce polygone où il reçoit les ambassades, et où, tous les lundis, il vient à pied, non point assister simplement aux exercices d'artillerie, mais pointer lui-même et faire manœuvrer un certain nombre de canons et de mortiers que lui chargent successivement ses artilleurs. Il ne rentre dans son palais qu'après avoir abattu cinq ou six cibles à boulets et à bombes, placées à environ 240 mètres de distance, au pied d'un mur construit exprès pour recevoir les projectiles. A côté même de la porte du palais, une plate-forme en maçonnerie est garnie d'un certain nombre de canons et de mortiers toujours en batterie. Le sultan commence à posséder une respectable artillerie. Tous les souverains d'Europe lui ont donné des canons; il en a acheté lui-même un certain nombre, entre autres des canons Krupp qui lui ont coûté très cher, grâce à de frauduleuses opérations de courtage, mais qui sont excellens. Ses artilleurs sont parfaitement exercés. Ils ont pour grand maître le chef de l'artillerie, le miralaï Moula Ahmed-Soueri, qui est un homme d'une certaine valeur, ayant été instruit dans son métier d'artilleur par le Français Abd-er-Rhaman. Il y a de longues années que le corps des canonniers est constitué et jouit d'une faveur particulière. De tout temps, il a compté dans ses rangs des déserteurs des armées européennes, et surtout des renégats espagnols. Celui qui commandait les batteries à la bataille d'Isly et qui fut sabré sur ses pièces par nos chasseurs se nom-

mait Ali el Savillano. Depuis, bien des Marocains désignés pour servir dans l'artillerie sont partis secrètement, par ordre du sultan, afin d'aller s'instruire en Angleterre, en Espagne et jusqu'en Amérique. De plus, voilà huit ans que notre mission militaire s'applique à former des artilleurs. Nos officiers sont frappés de l'adresse naturelle et de la docilité des indigènes. Bien commandés, ils feraient des soldats égaux aux meilleurs de l'Europe. Quant au sultan, il est également fort adroit et pointe fort bien. Tout ce qui, dans la manœuvre, est affaire d'habileté, il y excelle; dès qu'il s'agit de comprendre, il est moins heureux. Jusqu'ici il se servait de préférence de deux canons en cuivre portant sur la culasse une inscription en caractères arabes, qui rappelle qu'ils ont été donnés, en 1846, par le roi Louis-Philippe au sultan Moula Abd-er-Rhaman; mais il est probable qu'il a déjà adopté les canons de campagne que nous lui avons offerts. Il en a été enchanté, parce qu'ils sont aisément maniables, qu'on peut les porter à dos de mulet et que, par suite, il lui sera commode de s'en servir dans ses expéditions, de les conduire de capitale en capitale, de les avoir toujours sous la main. Les canons de gros calibre ne lui vont guère : dans un pays sans routes, sans moyens de transport, il est presque impossible d'en tirer parti.

Lorsque Moula-Hassan vient tirer à la cible, ses hauts dignitaires l'accompagnent. Sa garde et son maghzen à pied forment une immense haie qui entoure le polygone. Aussitôt que le sultan a abattu une cible, un cri immense se fait entendre parmi toutes ces rangées de serviteurs : « *Allah ibarca fi amer Sidna!* Que Dieu bénisse les jours de notre maître ! » Le sultan met parfois une sorte de coquetterie à ne pas réussir à tous coups. Ainsi, dans une expérience qu'il faisait en présence de Français, après avoir pointé sa pièce, il appelle un officier : « Est-elle bien? — Mais, sire, elle est un peu trop à droite ! — Je le sais ! » Le coup part et va toucher un peu trop à droite! Le sultan pointe de nouveau : « Est-elle bien? — Mais, sire, elle est un peu trop à gauche ! — Je le sais ! » Le coup part et va toucher un peu à gauche. Le sultan pointe une troisième fois: « Est-elle bien? — Oui, sire, cette fois, c'est parfait. — Je le sais ! » Le coup part et va emporter la cible. Durant les scènes de ce genre, l'enthousiasme des assistans ne connaît plus de bornes. Et ce n'est point un enthousiasme factice. Très sincèrement les Marocains s'imaginent qu'un sultan du Maroc, qu'un descendant de Mahomet doit être supérieur en tout aux chrétiens, même dans l'art de tirer le canon. Ils ne font pas la simple réflexion que ce sont pourtant les chrétiens qui ont inventé le canon. Chaque fois que le sultan montre en public une qualité quelconque, l'admira-

tion pour lui éclate sans mesure. Un jour, me racontait quelqu'un, Moula-Hassan montait dans une hédia un cheval fougueux ; le cheval ruait, se cabrait, refusait de marcher. Le sultan fait signe au *moul chabir*, qui lui apporte ses éperons et les met dans ses babouches. Aussitôt le cheval dompté se met à s'avancer d'un pas tranquille. La foule poussait d'aussi grandes acclamations que si le sultan venait de soumettre sous ses yeux, non un cheval récalcitrant, mais une tribu révoltée. « Eh bien! qu'en dis-tu ? s'écria un haut fonctionnaire, s'adressant à un Français témoin de cette scène ; y a-t-il en Europe un seul cavalier comparable au sultan ? »

C'est sans doute à son éducation que Moula-Hassan doit son goût pour les choses de la guerre. Son père était loin de lui ressembler à cet égard. On sait qu'à la bataille d'Isly il prit la fuite dès la première charge de notre cavalerie, laissant entre nos mains sa tente, son parasol, tous les insignes de sa puissance. Jugeant, peut-être, qu'il serait sage d'habituer de bonne heure son fils au métier des armes, pour lequel il se sentait si peu fait lui-même, il lui donna comme instructeur un Anglais qui avait, dit-on, un grade élevé dans l'armée anglaise, mais qui fut obligé de quitter Gibraltar, où il avait tué son supérieur en duel ou autrement. Cet Anglais s'était réfugié au Maroc, où il se fit musulman, et on le nomma dès lors Ismaïl-Ingliz. La similitude de leur fortune le rapproche du Français Abd-er-Rhaman, dont j'ai raconté l'histoire, et ils travaillèrent ensemble à introduire une organisation rudimentaire dans l'infanterie régulière. C'est dans cette infanterie que Moula-Hassan fit ses premières armes. A quinze ans, il avait déjà formé, avec l'autorisation de son père, un bataillon de Soussiens, qu'il exerçait et commandait lui-même, sous la direction du rénégat Ismaïl. Il n'est donc pas surprenant qu'en montant sur le trône il soit resté soldat. Il est très aimé de son armée, parce qu'il réalise le type du souverain tel que le comprend et le respecte l'Arabe. Il est moins populaire auprès des citadins et surtout auprès des habitans de Fès, qui ont des idées différentes sur l'art de gouverner. En somme, c'est une sorte de chef de bandes, parcourant sans cesse son pays pour y combattre les tribus rebelles, les piller et s'enrichir de leurs dépouilles. Il ne les soumet pas, parce qu'étant uniquement militaire, il ne songe pas à les organiser lorsqu'il les a vaincues. A peine a-t-il quitté un territoire, après l'avoir razzié, que les populations qui en ont fui à son approche, ou qui, ayant tenté de résister, ont dû bientôt s'éloigner impuissantes, y reviennent et recommencent à y vivre parfaitement indépendantes. Des années se passent sans qu'il songe à les attaquer de nouveau. A quoi bon? Elles sont ruinées, que pourrait-il leur

enlever? L'empire est, au reste, assez grand pour qu'il trouve ailleurs un emploi plus utile de ses armes. Il est même si grand, qu'en certaines de ses parties le sultan ne s'aventure jamais. Il sait bien que dans le Riff, par exemple, et dans l'Atlas son armée serait anéantie par les montagnards indomptés et indomptables de ces contrées. Il en est de même dans l'extrême sud, où ses troupes seraient dévorées par le désert. La victoire n'accompagne pas toutes ses entreprises, à beaucoup près. Il est parfois défait, comme il l'a été, je l'ai dit, en revenant d'Ouchda et dans bien d'autres circonstances. Mais n'est-ce pas là véritablement la guerre, la vie d'aventures, la vie arabe par excellence, et n'est-il pas naturel que le descendant de Mahomet, fidèle aux traditions de sa race, continue, en plein âge moderne, à mener l'existence errante et batailleuse que ses ancêtres ont menée jadis avec tant de génie, d'éclat, d'entrain et de poésie?

Je n'ai jamais mieux compris la nature du pouvoir du sultan du Maroc qu'un matin où, étant allé faire une excursion autour de Fès avec quelques officiers, nous longeâmes le camp à l'heure des premiers exercices. Je connaissais l'armée marocaine pour l'avoir vue rangée en bataille; je savais à quoi m'en tenir sur cette horde de soldats en guenilles, armés d'épouvantables fusils; je ne doutais pas un instant qu'elle fût incapable de résister à une force européenne quelconque tant soit peu organisée. Mais ce n'était pas tout que de l'avoir observée dans ces représentations d'apparat, où elle cherche à se donner des airs d'armée moderne: il fallait la voir chez elle, livrée à elle-même, et pour ainsi dire en déshabillé. Je dois dire que, dès le premier aspect, le camp marocain frappait comme quelque chosse de barbare, rappelant le moyen âge et l'époque où de simples bandes parcouraient l'Europe en la ravageant. Il était situé sur le flanc d'une montagne dont il occupait un espace considérable. Au centre se dressait la tente du sultan, entourée de son enceinte, et n'ayant près d'elle qu'une petite tente qui sert de mosquée à Moula-Hassan. Dans le vaste espace libre qui la séparait de celles des soldats, on voyait des chevaux entravés, des canons, des caissons, des bagages de toutes sortes, jetés au hasard, pêle-mêle, dans le plus complet désordre; ici un affût traînait dans l'herbe, le canon était plus loin sur un tas de fumier; là un paquet de hardes roulait dans la poussière, tandis qu'à quelque distance des fusils étaient dressés en faisceaux inégaux. C'est également dans ce vaste espace libre que l'infanterie exécutait des manœuvres sous la direction de l'officier anglais qui la commande, Maclean. Elle marchait admirablement et évoluait avec cette correction qui est si aisée aux Arabes, pour lesquels l'imitation est chose toujours

naturelle et simple. On sentait qu'il eût été possible de la dresser d'une manière remarquable. Mais qu'espérer de soldats ainsi habillés, ainsi armés, ainsi commandés? On voyait passer au milieu d'eux des chaînes de prisonniers attachés les uns aux autres. Ces chaînes constituent la salle de police du Maroc. Pour la plus simple faute, on est mis à la chaîne. Il y a donc toujours dans l'armée une quantité considérable de chaînes de vingt et trente malheureux attachés les uns aux autres, ne pouvant faire que des mouvemens collectifs, obligés de rester côte à côte et de s'entraver mutuellement de la manière la plus piteuse. Ils marchent, ils travaillent, ils dorment ainsi. Rien ne pourrait rendre l'état de saleté des tentes des soldats. Il n'y en a pas une pour un certain nombre d'hommes; il y en a un certain nombre pour toute l'armée, et on y empile les hommes au hasard, tantôt en si grande abondance qu'ils ne peuvent plus tenir dans la toile, tantôt en petit nombre, lorsque quelques-uns d'entre eux sont assez riches ou assez forts pour obliger de déguerpir ceux qui voudraient se mêler à eux. Au milieu des tentes des soldats se dressent d'autres tentes de formes très variées, composées de quelque loque trouvée, de quelques branches, parfois même de simples fougères liées les unes aux autres. C'est là qu'habite ce personnel flottant qui suit les camps, dans tous les pays du monde. Mais, au Maroc, il est particulièrement étrange, hideux et pittoresque. On y apercoit des centaines de femmes peintes et repeintes de la façon la plus sauvage sur toutes les parties du corps, habillées ou déshabillées avec les vêtemens les plus fantasques, ornées de bijoux les plus originaux. Elles ne se bornent pas à s'entourer les yeux de khol, à se tatouer les bras, le front, le menton, les joues, les jambes et les pieds; j'en ai remarqué qui s'étaient décoré les seins d'invraisemblables arabesques. Plusieurs, pendant que nous passions, faisaient sécher au soleil ces peintures fraîchement exécutées. Une, en particulier, venait de se couvrir le ventre d'une couche de henné, et elle l'exposait au grand jour avec la plus parfaite impudeur, dans une pose qui ne cherchait point à être provocante, mais simplement à être commode. Beaucoup de ces femmes étaient vieilles, ridées, abominablement décrépites. Les plus jeunes étaient horriblement flétries et portaient les marques des plus affreuses maladies. On nous dit qu'elles suivaient toujours ainsi l'armée, s'associant quatre ou cinq pour acheter une tente et un baudet sur lequel elles montaient alternativement ou même simultanément durant la marche. Après le campement de cette suite féminine de l'armée, venaient dans tous les sens les campemens des goums des tribus qui se rendaient à l'appel du sultan pour l'accompagner dans sa prochaine campagne.

Moula-Hassan est bien réellement le souverain de cette troupe de soldats, pillards et misérables, au milieu desquels il vit et à l'aide desquels il soutient son fragile pouvoir. Son camp est sa vraie capitale, son armée, son empire. A coup sûr, cette armée suffit à maintenir sa domination dans les contrées où elle s'exerce, sinon à l'y étendre beaucoup. Elle ne suffirait pas à arrêter une puissance européenne quelconque qui tenterait d'entrer au Maroc. Seulement, cette armée battue, on ne serait pas maître du pays; il faudrait en conquérir toutes les provinces indépendantes et les villes, qui résisteraient de leur mieux. Il faudrait aussi, sans nul doute, écraser dans la défaite le courageux Moula-Hassan, qui ne fuirait pas, comme son père à Isly, qui résisterait jusqu'au bout, qui se ferait tuer plutôt que de se soumettre au joug des chrétiens. On ne pourrait songer à faire de lui un roi fainéant, à la manière des princes indiens, du bey de Tunis ou du khédive d'Égypte. Par le cœur et par le courage, sinon par l'intelligence, il est d'une autre trempe que ces derniers. Il périrait les armes à la main, mais sa mort aurait un immense retentissement dans le monde arabe, où il est vénéré de tous, où il est considéré par ceux-là mêmes qui se soumettent extérieurement à l'autorité religieuse du sultan de Constantinople, comme le chef véritable des vrais croyans, comme l'héritier direct de Mahomet. C'est une des raisons pour lesquelles il n'y aurait pas de plus folle politique pour la France que de songer à la conquête du Maroc. Puissance arabe, ayant des millions de sujets musulmans sous sa domination, il peut lui être utile un jour, si le panislamisme se réveille ou si le succès des mahdi soudaniens devient menaçant, d'opposer aux mots d'ordre qui partent de Constantinople ou du Soudan pour l'expulsion des chrétiens de toute l'Afrique, la parole d'un souverain qui est l'ennemi naturel des Turcs et des Soudaniens, le sultan du Maroc. Ce sultan est brave, il est généreux : qu'importe qu'il soit un prince du moyen âge, et plutôt chef de bandes que roi? Tel qu'il est, il doit être notre allié, et ce serait le comble de la démence d'en faire notre ennemi.

GABRIEL CHARMES.

L'ALLEMAGNE AU XVIIIE SIÈCLE

I. *Deutschland im achtzehnten Jahrhundert*, von Karl Biedermann, 4 vol. Leipzig, 1880. — II. *Geschichte der deutschen Literatur im achtzehnten Jahrhundert*, von Hermann Hettner, 3 vol. Brunswick, 1879. — III. *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*, von Gustav Freytag, 4 vol. Leipzig, 1876. — IV. *Six Lectures on the history of German Thought*, by Karl Hillebrand. Londres, 1880. — V. *Goethe, Vorlesungen* von Herman Grimm. Berlin, 1882. — VI. *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*, von Heinrich von Treitschke, 1re partie, 3e édition, Leipzig, 1882. — VII. *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne*, par Ch. Joret. Paris, 1875. — VIII. *Goethe et Schiller*, par A. Bossert. Paris, 1882. — IX. *Étude sur les poésies lyriques de Goethe*, par E. Lichtenberger. Paris, 1882. — X. *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*, par Émile Grucker. Paris, 1883.

Le XVIIIe siècle est une des époques les plus intéressantes de l'histoire d'Allemagne, à cause de ses ressemblances et de ses contrastes avec le temps présent, comme aussi par ses analogies et ses oppositions tranchées avec notre XVIIIe siècle français. C'est le temps où la Prusse s'élève au rang des grands états, au milieu d'une Allemagne morcelée à l'infini et étrangère au sentiment de patrie : c'est le temps où la littérature allemande, formée à notre école, modifie nos idées selon son génie propre, et apporte à la civilisation des pensées nouvelles et un art nouveau. Militarisme et individualisme, rudesse et sensibilité, grossièreté de mœurs et haute culture d'esprit, tout semble, de l'autre côté du Rhin, antithèse et contradiction.

Cette période mémorable a été étudiée avec zèle et curiosité dans les moindres détails. Le mérite de M. Karl Biedermann, professeur honoraire à l'université de Leipzig, c'est de réunir des aspects si différens en un tableau d'ensemble qui n'a pourtant rien de superficiel; l'organisation politique et économique, la vie des cours, les mœurs bourgeoises, le mouvement littéraire et le pro-

grès des sciences sont exposés d'après les sources. Il est à regretter que nous ne possédions point d'histoire aussi complète sur notre XVIIIe siècle français. A côté des autres écrivains cités en tête de cette étude, qui se sont plus particulièrement attachés à quelques parties spéciales de ce vaste sujet, ou qui en ont résumé l'ensemble, on ne saurait omettre les travaux de M. Joret sur Herder, de M. Bossert et de M. Lichtenberger sur Goethe et Schiller, de M. Grucker sur les écoles critiques avant Lessing. Ces livres ne le cèdent point aux précédens pour l'exactitude et l'étendue des recherches, et ils ont de plus l'utilité et l'agrément d'être écrits en notre langue et composés selon nos méthodes. Nous n'entreprenons pas nous-mêmes, après ces maîtres, une œuvre d'historien; notre soin a été seulement de mettre en ordre quelques notes recueillies à travers les auteurs et les commentaires; notre ambition, de mériter le modeste éloge que Montesquieu fait des journalistes lorsqu'il les loue d'abréger, pour le public pressé, des ouvrages qu'on n'a point toujours l'occasion de lire ou de méditer à loisir.

I.

Il importe tout d'abord de fixer les dates. Mesure chronologique, le siècle a une longueur absolue; période d'évolution, il a des limites variables. Pour la politique comme pour les lettres, le XVIIIe siècle français va de 1715 à 1789 : la période préparatoire du XVIIIe siècle allemand s'étend du traité de Westphalie à Rosbach (1648 à 1757) (1); son éclatante floraison est comprise entre Rosbach et Iéna. Les dates littéraires correspondent aux dates politiques; c'est vers 1757 que s'ouvre, avec Klopstock et avec Lessing, l'âge classique de la littérature allemande, c'est vers 1806 qu'il se termine. Herder et Klopstock meurent en 1803, Kant en 1804, Schiller en 1805; vers le même temps, Goethe a publié ou conçu ses chefs-d'œuvre.

Au XVIIe siècle, l'Allemagne s'arrête brusquement dans sa marche : la guerre de Trente ans coupe son histoire en deux, interrompt la chaîne de ses traditions et de ses progrès. La civilisation allemande du XVIe siècle allait de pair avec celle de la France, de l'Italie, de l'Espagne; l'entrée de l'Allemagne dans la renaissance, avec Érasme et Reuchlin, Holbein et Dürer, est aussi brillante qu'originale. Le luxe de ses villes, Augsbourg, Lübeck, Ratisbonne; le style de ses édifices, la richesse de ses meubles et de ses armes excitent

(1) Ou plutôt c'est cette période de 1648 à 1757, qui correspond à notre XVIIe siècle français. Leibniz, par exemple, appartient en réalité au XVIIe siècle. Mais nous avons suivi, dans cette étude, les dates et le programme de M. Biedermann et de M. Hettner.

l'admiration de l'étranger. Æneas Sylvius, dans sa *Germania*, marque son étonnement de voir les bourgeois de Nuremberg mieux logés que des rois d'Écosse. La guerre déchaînée par un Hapsbourg, Ferdinand II, ruina de fond en comble l'œuvre de cette belle civilisation. Déjà, les guerres de religion avaient commencé le démembrement, l'appauvrissement de l'empire; mais de grands intérêts nationaux s'y débattaient, des héros et des martyrs avaient surgi, et des artistes fils de héros. Il n'en est pas de même durant ces trente années de meurtre et de pillage; ce ne sont plus les princes allemands qui revendiquent, en face de l'empereur, des privilèges religieux ou politiques, ce sont les puissances européennes qui se posent en adversaires de l'envahissante maison d'Autriche et qui se ruent sur l'Allemagne comme sur une proie. La paix signée, que de décombres! Les buissons couvrent les places des cités naguère florissantes, les arbres crèvent les toits effondrés; dans les campagnes ravagées, on rencontre plus de bêtes sauvages que de paysans; des milliers de villages ont disparu, des villes de 18,000 habitans n'en comptent plus que 300; le Wurtemberg tombe de 400,000 à 40,000 âmes; le pays entier a perdu environ les trois quarts de sa population, les deux tiers des maisons, les neuf dixièmes du bétail. Ce n'est qu'au bout de deux cent trente ans, vers 1850, que l'Allemagne a pu retrouver la prospérité et la richesse qu'elle possédait vers 1618.

Les conséquences politiques ne paraissent pas moins déplorables. Tout sentiment national a disparu. En rêvant d'imposer à l'empire l'unité politique par l'unité religieuse, Ferdinand II n'a fait qu'en hâter la désagrégation, au temps même où l'Angleterre et la France se centralisent en royautés souveraines. Avec des finances dérisoires, une armée ridicule, le pouvoir impérial n'est plus qu'un vain titre. Les tribunaux d'empire, aux formes surannées, aux lenteurs infinies, rendent des arrêts qui souvent n'ont pas même de sanction. Le droit le plus noble de l'empereur, celui de protéger les sujets contre les princes, est de plus en plus limité. Le couronnement de Francfort deviendra cette cérémonie de mardi gras que le chevalier Lang nous a si spirituellement décrite dans ses *Mémoires*. Suspendue sur une bigarrure de mille principautés, la vieille institution féodale flotte, comme un manteau troué de vermine, sur un habit d'arlequin. Une multitude de petits tyrans, ducs et comtes, margraves, landgraves, wildgraves, rhingraves, évêques et abbés, qui couvrent le sol, revendiquent, en face de l'empereur, des droits absolus. Plus de limites à leur arbitraire, les vieux usages teutoniques sont tombés en désuétude, la noblesse ruinée vient revêtir la livrée des cours. Des potentats minuscules, dont un cerf, en trois bonds, franchit le territoire, disent avec

orgueil : « L'état, c'est moi ! » Ils dressent, en effet, leurs potences et leurs bastilles ; ils disposent du droit d'imposer les sujets à leur guise ; de ruiner, par des douanes, les principautés voisines ; d'inonder l'Allemagne de fausse monnaie ; de conclure des alliances avec l'étranger. Les définitions célèbres que l'on a données de l'empire sont également justes, qu'on l'appelle, comme Oxenstiern, « une confusion qui ne dure que par la grâce de la divine Providence ; » ou, comme Frédéric II, « une sérénissime république de princes, avec un chef élu à leur tête ; » ou, mieux encore, que l'on oppose, comme Voltaire, la monarchie française, la première des monarchies, à l'anarchie allemande, la première des anarchies.

Efforçons-nous de suivre les tendances et les variations du siècle à travers cette foule bariolée de petites cours, où le peu de civilisation qui restait à l'Allemagne s'est réfugié (1). Après le traité de Westphalie, le genre universellement régnant dans les modes et les usages de la vie et la poésie même, c'est l'imitation de la cour de France. Aussi triomphant dans la diplomatie et dans la guerre que dans le faste et la galanterie, Louis XIV offrira bientôt aux monarques de l'Europe un irrésistible modèle. « Il n'y a pas, dit Frédéric II dans son *Anti-Machiavel*, jusqu'au cadet d'une ligne apanagée qui ne s'imagine être quelque chose de semblable à Louis XIV; il bâtit son Versailles, il a ses maîtresses, il entretient ses armées. » Autour des princes, la noblesse imite de même l'aristocratie française, la plus séparée du peuple qui fut jamais. En même temps que notre industrie, nos manières et notre langue achèvent de pénétrer en Allemagne avec les protestans français que la révocation de l'édit de Nantes y a conduits. Un écrit anonyme de 1689 exprime le mécontentement des vieux Teutons devant cette invasion welche : « Langue française, vêtemens français, cuisine française, mobilier français, danse française, musique française, maladie française, il y aura aussi une mort française... A peine les enfans ont-ils mis la tête hors du corps de leur mère, on songe à leur donner un maître de langue française... Pour plaire aux jeunes filles, fût-on laid et difforme, il faut avoir un habit français. » Le changement est tel, que la duchesse d'Orléans, la palatine, ne reconnaît plus son ancienne Allemagne, si simple et si champêtre. Il y règne la même pompe et le même apparat qu'à Versailles, le même cérémonial

(1) Il n'est pas d'histoire anecdotique plus variée et plus divertissante que celle des cours allemandes au XVIIIe siècle. Vehse l'a réunie dans les quarante volumes de sa *Chronique*, extraite des Mémoires du temps. Henri Heine écrivait, après la lecture de cet ouvrage, paru en 1857 : « Les Allemands vont voir enfin leurs princes face à face. Quelle précieuse ménagerie des bêtes les plus originales !.. Vrais chefs-d'œuvre du bon Dieu, où il fait éclater une force de création poétique, un talent d'auteur qui nous transporte d'admiration. Ces rois de Prusse, nul artiste ne créera des personnages pareils : ni un Shakspeare, ni un Raupach ; nous voyons là le doigt de Dieu. »

byzantin, les mêmes querelles de tabourets. Alors se répandent ces formules de politesse rampante que la langue a conservées jusqu'à nos jours, ce goût des titres dont l'Allemagne ne s'est pas guérie. La plèbe des poètes de cour proclame les plus mauvais souverains « pères de la patrie. » Un mémoire juridique de la faculté de Halle justifie chez les princes le concubinat. Leibniz, qui s'est livré à de savantes recherches sur des questions d'étiquette, constate « que l'art de se rendre agréable aux grands est plus utile que l'érudition la plus assidue. » Cet art de la flatterie est exposé tout au long dans le *Livre des complimens*; l'auteur anonyme, d'une bonne foi toute germanique, adresse au parfait courtisan ces recommandations aussi plates que naïves : « Dissimule, ne t'expose pas; si tu es en faveur près des grands, ne perds pas ton intérêt de vue. »

Ainsi entourés de flatteurs hypocrites et d'épais courtisans, les princes prennent leurs ébats. Pour la galanterie des mœurs, la cour de Dresde est celle qui se rapproche le plus de la cour de France. Auguste le Fort, électeur de Saxe et roi de Pologne, — comme Louis XIV, un des plus beaux hommes de son temps, — chevalier de la débauche romantique, joint à l'énergie d'un Hercule les séductions d'un don Juan. « A sa cour, écrit la margrave de Baireuth, tous les plaisirs régnaient; on pouvait l'appeler l'île de Cythère. » Dresde devint sous son règne la rivale de la Venise de Canaletto et de Casanova. Un si grand faste exclut le ridicule; mais un margrave Charles-Guillaume Ier de Bade, un comte Hoditz, au milieu de leurs sérails, un évêque d'Erthal, entre ses Aspasies, ses Laïs et ses Phrynés, et tant d'autres extravagans, rappellent bien moins Louis XIV, ce grand acteur de la royauté, que des personnages d'opéra bouffe.

Sous cette frivolité percent, en effet, la grossièreté native, gothique et ostrogothique, la balourdise héréditaire, les habitudes de goinfres et d'ivrognes, communes à toutes les classes, le *Saufteufel*, le démon de la bouteille, que Luther signale comme le mauvais génie des Allemands au même titre que son confrère le *Zankteufel*, ou démon des querelles. A Dresde, des libations trop copieuses entre les seigneurs venaient rompre les règles de l'étiquette. Les orgies malpropres de la cour de Heidelberg et de celle de Fulda, que raconte Pœllnitz, vous soulèvent le cœur. La margrave de Baireuth, nouvellement mariée, fait, en 1732, son entrée dans sa résidence, « remplie de tapis troués et de toiles d'araignées, » et décrit ainsi son premier festin : « Je me trouvai en compagnie de trente-quatre ivrognes, ivres à ne pouvoir parler. Fatiguée à l'excès et rassasiée de leur voir rendre les boyaux, je me levai enfin et me retirai, fort peu édifiée de ce premier début. » Les bacchanales et les priapées, d'une lourdeur toute germanique, que le duc Charles-

Eugène de Wurtemberg célèbre dans ses forêts, éclairées aux feux de Bengale, n'ont rien qui évoque l'antiquité, non plus que cette fête du carnaval de 1702, à la cour de Hanovre, dont Leibniz nous a conservé le récit : « C'était un festin à la romaine, qui devait représenter celui du célèbre Trimalcion, que Pétrone décrit... A l'égard de ses nécessités, le personnage qui faisait Trimalcion ne se contraignit point; car, se trouvant pressé, il sortit et rentra en cérémonie. D'ailleurs, un pot de chambre de grandeur énorme, où il aurait pu se noyer la nuit, le suivait partout. » Le même Leibniz lisait à son amie, la vertueuse et spirituelle Sophie-Charlotte de Hanovre, première reine de Prusse, de petits vers français de sa façon, d'une licence tellement barbare, qu'on ne reconnaît plus, en cette poésie de corps de garde, le métaphysicien de la *Théodicée*, l'émule du divin Platon. Il y avait encore bien de la grossièreté dans les mœurs de Versailles : Saint-Simon et la duchesse d'Orléans foisonnent de détails à cet égard ; mais la passion des comédies fines et des tragédies nobles rachetaient du moins les vulgarités.

Comme les plaisirs étaient sans élégance, l'art en Allemagne était sans goût. L'unique expression du génie allemand à cette époque, la musique protestante de Bach et de Haendel était ignorée dans ces cours ou dédaignée; on n'avait d'yeux et d'oreilles que pour le ballet, l'opéra italien. Dresde doit, il est vrai, aux deux Auguste sa galerie de peinture, alors sans rivale, mais les mêmes princes collectionnaient à grands frais le bric-à-brac rococo de la *voûte verte*. L'architecture du temps nous étale de même un style prétentieux, surchargé. Les princes quittent les sites pittoresques de Heidelberg, de Stuttgart, pour des résidences nouvellement construites en damier ou en éventail, Mannheim, Carlsruhe, Ludwigsburg ; au milieu des campagnes ruinées, ils élèvent des Marly, des Trianon. « Dans les jardins du château de Weikersheim, les statues des conquérans du monde, Ninus, Cyrus, Alexandre et César gardent l'entrée du palais des Hohenlohe. » Ces souverains de Lilliput rivalisent de caprices ruineux, d'inventions fantasques et baroques, chambres chinoises, kiosques, minarets, temples grecs, constructions romaines, ruines artificielles : dans des allées bordées d'ifs taillés, des jets d'eau éclatent à l'improviste sous les jupes des dames. Joignez à ce décor un vestiaire d'énormes perruques, de rubans, de talons rouges et de falbalas et vous achèverez d'évoquer l'image de cette pompe et de ce grotesque.

Quel contraste forme avec ces princes viveurs pleins d'ostentation et de profusion, avec son père même, ce roi bossu qui singeait Louis XIV, Frédéric-Guillaume Ier, le second roi de Prusse, dans son avarice, dans sa franche brutalité germanique, dans son hor-

reur de toute politesse welche ! Assis sur son escabeau de bois entre sa pipe et son broc d'étain, entouré de ses généraux à mine rébarbative, au milieu des nuages d'une âcre fumée, il s'égaie en accablant de plaisanteries cruelles son malheureux bouffon Gundling, président de cette académie de Berlin, que sa mère, Sophie-Charlotte, a fondée à l'instigation de Leibniz, — et il marque par là son mépris des lettres et des sciences. Contemporain du galant Auguste, il chasse à coups de pied les femmes qu'il rencontre dans la rue et les renvoie à leurs marmots. On meurt de faim à sa table et ses employés se voient mesurer jusqu'à la ficelle qui sert à lier les papiers d'état. Sur sa maison comme sur son peuple s'appesantit la tyrannie du vieux père de famille allemand. Pour cet implacable et féroce maniaque, ce scrupuleux bigot, il n'est d'autre plaisir et d'autre passion que de passer en revue sur la place de Potsdam sa garde géante, étonnante collection d'aventuriers, de banqueroutiers, de moines défroqués, de fils de famille sans sou ni maille, recrutés de gré ou de force par ses racoleurs dans tous les cabarets borgnes de l'Europe et parmi lesquels une discipline de fer contenait à peine des mœurs de Sodome et de Gomorrhe. — Instituée sur le modèle de nouveaux héros, Charles XII, Pierre le Grand, cette mode militaire est bien plus conforme au naturel du peuple allemand, qui a longtemps fourni des mercenaires aux armées d'Europe et dont les sabres « ont résonné sur les crânes de toutes les nations. » Dans nombre de cours, à la mine galante succède l'air martial ; les petits souverains font évoluer leur armée sur la terrasse de leur château. Le landgrave Louis IX de Hesse passait pour le meilleur tambour de son empire. Le militaire commence à tenir le haut du pavé : tout passant qui néglige de se découvrir devant une sentinelle du duc Charles-Eugène, s'expose à recevoir vingt-cinq coups de bâton. Ce duc éprouvait pour son école-caserne de Charles, où Schiller fut élevé, la même tendresse que Frédéric-Guillaume pour ses longs grenadiers. Le plus adroit de tous ces princes, le landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel, s'avisa de dresser et de fourbir ses soldats en vue d'un fructueux commerce : l'Angleterre lui achetait 20,000 Hessois lors de la guerre d'Amérique ; une dizaine de mille y périrent. Mirabeau dénonçait comme une honte de l'Allemagne cette traite des blancs, la *Seelenverkäuferei*.

Cependant une période nouvelle, celle de l'*Aufklærung*, du despotisme éclairé, s'était ouverte avec Frédéric II. Chez ce vainqueur des Français reparaît l'influence française, alors prédominante en Europe ; le premier, il s'est efforcé de mettre en pratique les idées d'*humanité*, de *lumières*, de tolérance, de progrès, de justice et de bien public, dont nos philosophes du XVIIIe siècle ont été les apôtres retentissans. Au lieu de dire : « L'état, c'est

moi! » il se proclame « le premier serviteur, le premier domestique de l'état, » il ne sert « d'autre Dieu que son cher peuple. » S'il a des vices, l'histoire n'en saurait faire mention, car ses sujets n'en ont point souffert. Sous sa figure osseuse et démoniaque, c'est un Méphistophélès bienfaiteur du peuple, un despote, car son autorité n'a ni contrôle, ni bornes légales, un philosophe, fondateur, dans l'Europe religieuse, de l'état purement séculier et de la loi moderne. Ainsi protégée par ses princes et les intérêts politiques d'un grand état, de la frivolité des petites cours, la Prusse commence le relèvement de l'Allemagne, si abaissée depuis la guerre de Trente ans. — L'exemple de Frédéric et les idées d'*Aufklærung*, répandues surtout depuis la guerre de Sept ans, transforment un certain nombre de cours protestantes et de cours catholiques; la Bavière, si monacale, si arriérée, fait un essai timide dans la voie des réformes. Joseph II s'intitule l'*adorateur de l'humanité*, l'évêque de Wurzbourg supprime les formules humbles à l'égard du prince : on s'efforce de remédier au népotisme, à la vénalité, de réparer les péchés des prédécesseurs, ou l'on promet de se réformer soi-même, comme le duc Charles-Eugène, lors de son cinquantième anniversaire de naissance. De petites principautés, Weimar, Gotha, Bade, Anhalt-Dessau, deviennent des modèles de bonne administration, de gouvernement patriarcal, « vrais jardins de Dieu gouvernés par des mains princières. » Au lieu de mettre leur amour-propre à entretenir des danseuses, ces princes se vantent de ne plus faire de dettes, d'équilibrer leur budget : ils prennent le ton philosophique, attirent à leurs cours non plus les astrologues et les chercheurs de pierre philosophale, mais cette sorte de savans, appelés depuis *économistes*, qui se vantent de découvrir la source des richesses, le secret de la prospérité des nations. Un tel souci du bonheur des sujets devient même pour ces derniers gênant et importun ; leurs maîtres les tourmentent d'une autre façon lorsqu'ils vont soulever le couvercle de chaque marmite, examiner ce que chacun fait bouillir au fond du pot. Non contens de s'occuper de la génération prochaine, ces pères du peuple songent à préparer la génération présente par une éducation nouvelle à de meilleures destinées. Sous leurs auspices, les universités se fondent et s'enrichissent, presque partout les écoles sont rendues obligatoires. Frédéric II, un des plus actifs dans cette réforme, multiplie les écoles rurales, crée à Berlin une école industrielle. Les idées de Rousseau sur l'éducation se répandaient en Allemagne : dans l'Anhalt-Dessau, Basedow dirige l'école-modèle *Philanthropin* d'après les préceptes de l'*Émile*; à l'éducation vicieuse de caserne et de couvent il substitue la vie en plein air, nager, ramer, courir, sauter, cavalcader... Rendons aux princes cette justice qu'un si beau zèle de réformes

était chez eux sinon spontané, du moins volontaire. Ils n'agissaient pas sous la menace de leurs sujets, habitués à subir patiemment le bien comme le mal ; ils suivaient les idées du temps et l'exemple de Frédéric, dont ils copiaient jusqu'au costume : le petit chapeau enfoncé sur les yeux, la queue en guise de perruque, à la main le jonc destiné à caresser l'échine du soldat négligent, de l'employé distrait, tel était l'uniforme du « despote éclairé. »

Après la cour de Berlin, il n'en est aucune dont les Allemands soient plus fiers que de celle de Weimar. Aux Hohenzollern ils doivent la protection du protestantisme, le bienfait de la tolérance religieuse, la puissance militaire, mais leur meilleur titre de gloire vis-à-vis de l'étranger, ils le doivent aux Wettinern : de cette petite cour la pensée allemande, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, va rayonner sur l'Europe.

Weimar et Berlin, c'est l'antithèse d'Athènes et de Sparte. De l'aveu même de l'apologiste le plus passionné de l'esprit prussien, M. de Treitschke, la Prusse, dès cette époque, était redoutée en Allemagne et particulièrement exécrée des poètes et des artistes. Près d'un siècle avant Henri Heine, Winckelmann, ce pauvre maître d'école de Stendhal, ivre de beauté grecque, qui se récitait à lui-même des passages d'Homère en faisant épeler l'alphabet à des enfans pouilleux, ayant pu échapper à ce régime de bagne que Frédéric-Guillaume Ier imposait à ses sujets, envoyait de Dresde, où il s'était réfugié, ses malédictions à sa patrie : « Je pense avec effroi à ce pays, écrivait-il ; sur lui pèse le plus grand despotisme qu'on ait jamais rêvé ; mieux vaut être un Turc châtré qu'un Prussien ; dans un pays comme Sparte, les arts ne peuvent prospérer. et quand on les y transplante, ils périssent. » Sans doute Frédéric II était une manière de Spartiate assez lettré, mais il avait le mépris de la littérature allemande, qui n'était encore qu'à ses premiers débuts et dont il prédisait d'ailleurs les prochains beaux jours. Il accordait, il est vrai, aux auteurs pleine liberté ; ceux-ci, toutefois, s'estimaient heureux de l'admirer à distance. « Frédéric est, à la vérité, un grand homme, écrivait Wieland à son ami Merck (16 mai 1780), mais que le cher bon Dieu préserve du bonheur de vivre sous son bâton et sous son sceptre ! » Goethe, lorsqu'il visita Berlin à la suite du duc de Weimar (1778), ne cachait pas son antipathie pour cette monarchie de Frédéric « où chaque individu n'est qu'une roue sans volonté. » Ce séjour lui donnait la plus triste idée de l'humanité : « Plus le monde est grand, écrivait-il à Mme de Stein, et plus la farce est affreuse, et j'affirme qu'il n'est point d'arlequinade ni de paillasserie qui soit aussi dégoûtante que le va-et-vient des grands, des moyens et des petits entre eux. » Il jugeait les Prussiens à peu près comme lord Malmesbury, qui, dans une

dépêche à lord Suffolk, les définit « une race de gens pauvres, vains, ignorans, sans principes. » — « Tout me fait voir, dira-t-il à Eckermann, que la race qui vit là a des manières si rudes que la délicatesse ne ferait pas avancer celui qui voudrait la conserver. » Cette rudesse, cette brutalité prussiennes étaient si fort honnies à Weimar, qu'un major Lichtenberg, pour avoir frappé un soldat, y était mis au ban de la société. Le culte des lettres nationales, l'esprit cosmopolite, le développement des belles individualités, sans autre patrie, sans autre religion que l'idéal, tels étaient les nobles buts que l'on poursuivait à la cour des Muses. En face de Berlin, cité de fonctionnaires et de soldats, Weimar, la petite ville des poètes, représente au XVIIIe siècle l'individu contre l'état.

Dans cette bourgade mal pavée, mal éclairée, bordée de granges couvertes en chaume, une nièce de Frédéric II, la duchesse Anna-Amalia, était appelée à la régence au moment même où la littérature, jusque-là faible et languissante, commençait à prendre son essor (1758). Elle choisissait Wieland comme précepteur du jeune prince et, avec une bonhomie toute familière, s'endormait parfois sur son épaule ou se querellait avec lui. Au temps du carnaval, à une redoute où l'on ne payait qu'un florin d'entrée, elle se suspendait au bras du premier masque qui l'invitait, elle chantait à l'occasion des chansons d'étudiant et lisait Aristophane dans le texte grec. Son fils Charles-Auguste n'avait en matière d'art qu'un goût princier, un goût douteux; pourtant il mit sa gloire à réunir à sa cour, non, comme l'ancien roi de Prusse, des grenadiers géans, mais des géans de lettres; son chapelain s'appellera Herder et son conseiller Goethe. Quand ils voyaient leur jeune souverain en toilette de Werther, bottes molles, culotte jaune et frac bleu, s'exercer avec Goethe sur la place de Weimar à faire claquer des fouets, les barons Thunder ten Tronckh levaient les bras au ciel, tant était nouvelle, inouïe, cette familiarité de prince à roturier. Que valait un poète pour des hobereaux qui croyaient déroger en cultivant leur esprit? Ce n'est qu'à la génération suivante que l'Allemagne aura ses gentilshommes lettrés et savans, les Stolberg, les Humboldt; la bourgeoisie les a précédés. Il nous faut indiquer comment s'est accompli le relèvement de la classe moyenne, dont nous voyons les glorieux représentans groupés à la fin du siècle autour du duc de Weimar.

II.

C'est le terme d'une évolution des esprits qui commence après la guerre de Trente ans. Au XVIe siècle, la littérature avait suivi le mouvement démocratique de la réforme; dans les villes libres de l'empire, elle était devenue populaire, humoristique avec le cordonnier

Hans Sachs, Fischart, le Rabelais allemand, Sébastien Brand : au XVIIe, la décadence littéraire correspond à la dépression des forces nationales. Le naturel allemand ne se retrouve que dans les brutales peintures de la *Vie du soldat* de Moscherosch, les poésies de Logau, les satires patoises de Lauremberg, les grossières prédications du moine Abraham à Sancta Clara, surtout dans le *Simplicissimus* de Grimmelshausen, roman qui peint les mœurs de la guerre de Trente ans, et où les scènes de bestialité la plus atroce sont racontées par un témoin. Après la paix, l'Allemagne, pour sortir de la barbarie où elle est plongée, achèvera de se mettre à notre école; en même temps que nos modes, nos classiques vont régner de l'autre côté du Rhin pendant une centaine d'années, période de sécheresse que l'on désigne sous le nom de « siècle allemand-français. » Comme le malade après un long délire, les Allemands ont oublié leurs traditions. La belle langue de Luther, encore si voisine du peuple, s'est perdue; on écrit en un style bizarre, mélange de welche et de dialectes germaniques : « Les Français, dit le poète Lauremberg, ont coupé le nez à la langue allemande et lui en ont collé un autre qui ne va pas avec les oreilles allemandes. » Et, selon l'expression d'un autre satirique, Logau, les auteurs allemands « vivent des balayures des autres peuples. » Sous cette imitation servile perce la grossièreté originelle; les drames ou les poésies d'un Lohenstein, d'un Hoffmanswaldau sont dignes d'un hôtel de Rambouillet, mais transporté dans un mauvais lieu.

Tandis que cette littérature reflète les mœurs et les goûts des cours, un premier mouvement de renaissance religieuse se produit dans les cercles bourgeois. Le fondateur du piétisme, l'Alsacien Spener (1635-1705), donne à ce besoin général de religiosité l'expression ardemment cherchée. Les piétistes n'ont pas joué en Allemagne le rôle politique des puritains et des jansénistes, il n'ont aucun nom à mettre au rang d'un Milton ou d'un Pascal; pourtant ils ont exercé sur ces années d'apparente somnolence, de 1680 à 1740, une influence profonde. Le sentiment piétiste a retrempé les âmes dans la mélancolie, préparé le lyrisme en développant la vie intérieure. On en retrouve des traces dans les effusions tendres, nuageuses, élégiaques de Klopstock comme dans la rigidité de la morale de Kant. Il y a infiltration de piétisme jusque dans ce penchant de Werther à la rêverie, au retour sur soi-même; mais parce qu'il ne cherche plus uniquement un Dieu au fond de son cœur, Werther n'y trouve qu'orage, tristesse, inquiétude, ennui.

Au réveil du sentiment religieux se rattache l'essor de l'esprit philosophique. Si opposés qu'ils semblent, ces deux mouvemens répondent à des aspirations analogues, au désir de rompre avec une théologie vide et une scolastique morte. Aussi voit-on paraître si-

multanément en Allemagne Leibniz et Spener, comme en Angleterre Bacon, Hobbes et les puritains, en France Descartes, Gassendi et les jansénistes. Leibniz, en qui s'exprime le génie allemand à la plus haute puissance, nous offre les caractères propres aux grands esprits de sa nation. C'est d'abord l'*ungeheure Vielseitigkeit*, l'incroyable variété des connaissances et des aptitudes jointe à la curiosité universelle : il est historien, philologue, chimiste, alchimiste, mathématicien hors de pair; — c'est aussi la largeur des horizons qui dépassent de beaucoup son temps et atteignent jusqu'au nôtre. Dans ses innombrables mémoires, tirés de la poussière des archives, que de questions soulevées, que de vues d'hommes d'état, que de plans utopiques! Politique coloniale, projet d'une conquête de l'Égypte soumis au roi de France en 1672, et intérêt de l'Allemagne à voir la France s'engager en des expéditions coûteuses et lointaines : socialisme d'état, organisation d'ateliers nationaux où les ouvriers travailleraient *gaîment*; association de tous les peuples en vue d'utiliser les forces de la nature; plan d'une société de savans, sur le modèle de l'ordre des jésuites, destinée à gouverner le monde...

La vocation de métaphysicien est un second trait de nature germanique. « Je n'avais pas encore seize ans, écrit-il, que je me promenais des journées entières dans un bois pour prendre parti entre Aristote et Démocrite. » Ce qu'il y a d'impérissable dans la philosophie de Leibniz, c'est cette intuition qui ramène les contrastes apparens à une unité profonde. Il ne s'arrête pas à la conception superficielle d'un dualisme de l'esprit et de la matière; l'univers lui apparaît comme une métamorphose de la monade primitive, et son hypothèse, nos sciences, sous les noms plus modernes d'atome, de conservation de la force et d'évolution, la confirment à chaque pas. Mais, inventeur imaginatif, il mêle bien des rêves à des vérités entrevues comme à la lueur d'un éclair, et le point vulnérable de sa philosophie, c'est une confiance directe dans la pensée humaine, présupposée capable de dépasser le cercle de l'expérience et d'atteindre l'absolu : c'est là le talon d'Achille de toute métaphysique, que Kant saura découvrir.

Il y a en outre, chez ce grand esprit, une arrière-pensée d'utilité. Conseiller de justice à la cour de Hanovre, Leibniz n'a pas vécu, comme Descartes et Spinoza, loin des intérêts politiques, dans la solitude d'un poêle; il se sent attiré vers les doctrines que les hommes réunis en société ont intérêt à croire, âme immortelle, Dieu rémunérateur. « Plût à Dieu, écrivait-il en 1696, que *tout le monde* fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse! » Les conséquences que les disciples de Spinoza pouvaient tirer du spinozisme, lui semblaient « propres à endurcir les cœurs... Les gens qui partagent ces idées

sont capables, pour leur plaisir et leur avantage, de mettre le feu aux quatre coins du monde,.. j'ai connu des gens de cette sorte. » Contre Bayle il écrit sa célèbre *Théodicée* (1710). Dans ses *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, il demande l'extirpation de la libre pensée et consent seulement à épargner les personnes. Le prince le plus intelligent de l'Allemagne au XVIIIe siècle s'est gardé de suivre ces conseils : chez Frédéric le Grand, protecteur des jésuites et des libres penseurs, nul souci d'*ordre moral* ; contre les scélérats, « le bourreau lui suffisait. » Et il faut avouer que l'histoire donne raison non à Leibniz, mais à Frédéric, car elle nous fournit la preuve qu'il n'y a, au sens purement humain, ni bonnes, ni mauvaises doctrines, puisque les saintes et les pures ont fait couler autant de sang, et bouleversé autant d'états, que celles réputées entre toutes funestes et diaboliques. Ces crimes que Leibniz met à la charge d'une certaine philosophie, cherchons-en la racine dans cette première et indomptable bestialité de nature que son optimisme n'admettait pas. Qui l'a mieux sur ce point réfuté que l'auteur de *Candide ?* Sous la diversité des croyances et des costumes, sous le philosophe et le bachelier, sous le moine et sous le baron, le même singe grimace et gambade. Mais le rôle de la philosophie, ce roman de l'âme, n'est-il pas de nous affranchir de la réalité comme d'un mauvais songe? Au sortir de ces temps ensanglantés où, sous couleur de religion, les peuples s'entr'égorgeaient, Leibniz se plaît à vivre dans le meilleur des mondes possibles. Esprit souverainement conciliateur, il ne voit qu'ordre et harmonie où le génie d'un Pascal n'aperçoit que ténèbres et contradictions désespérantes; — il concilie Dieu et le Mal, la prescience divine et le libre arbitre, l'idéalisme et l'empirisme, la philosophie et la religion, la métaphysique et la science. Mais, en dépit de la subtilité platonicienne dont il se vantait, on ne peut s'empêcher de secouer la tête, comme la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, qui lui disait au sortir des entretiens de Charlottenbourg : « Non, Leibniz, vous ne m'avez point tout expliqué. » A quoi le philosophe répondait : « Madame, comment vous satisfaire? vous voulez savoir le *pourquoi* du *pourquoi !* »

L'optimisme leibnizien était dans le tempérament de son auteur, dans sa belle humeur inaltérable. Il est un mot de lui : *Je ne méprise presque rien*, que nous nous plaisons à opposer au « *mépris transcendantal*, » qu'un esprit supérieur de notre temps a eu la faiblesse d'exprimer un jour. Comme le mot de Leibniz respire la bienveillance du génie ! Il comparait les différences entre les hommes à celles des tuyaux d'orgue : les longs et les courts ne contribuent-ils pas également à l'harmonie ? Il disait encore que les hommes se distinguent entre eux comme les « fourmis et les

paons. » Or quelle raison les espèces animales auraient-elles de se mépriser? Paon ou fourmi, aigle ou ciron, chacun suit les voies de sa nature et accomplit ses destinées.

Un Leibniz appartient à la race des paons et des aigles ; il se sentait tout à l'étroit au sein de la fourmilière allemande. Quel tableau peu séduisant il nous trace de la vie intellectuelle et des habitudes sociales de ses contemporains ! En Allemagne, point de capitale comme Londres ou comme Paris, où il avait séjourné, où il aurait aimé à se fixer, attiré par les académies, l'éclat des lettres et des sciences, sous un monarque « qui faisait, disait-il, le destin de son siècle. » A la cour de Hanovre, comment satisfaire des goûts d'homme du monde? « Sans notre princesse électrice, gémissait-il, on ne trouverait ici personne à qui parler. » Parmi la noblesse, vouée aux plaisirs de la chasse et de la table, nulle curiosité d'esprit, nulle conversation élégante et polie : point de classe intermédiaire entre les savans et la foule, le petit nombre des érudits sans autre mérite qu'une « pénible assiduité, » enfin la masse commune de la nation aussi étrangère aux choses de l'esprit « qu'un sourd au plaisir d'entendre un beau concert. »

Le rôle des écrivains qui suivent, jusqu'aux grands jours de la littérature allemande, sera de secouer cette torpeur publique, de devenir les excitateurs et les instituteurs de la nation. Ils défilent sous nos yeux comme les maîtres de M. Jourdain. C'est d'abord le professeur de philosophie Christian Wolf (1679-1764), pesant interprète de Leibniz, et bien mieux compris de son temps. Il enseigne au Michel allemand la clarté, l'ordre logique des idées, il lui explique les causes finales, comme quoi, par exemple, « le soleil a été créé afin que nous puissions mesurer nos montres ; » il donne des leçons de morale et de maintien : « Il ne faut pas se moucher à table, ni manger avec ses doigts, ni mettre dans sa bouche de trop gros morceaux. »

Thomasius vient ensuite professer, en langue vulgaire, le bon sens et la légèreté aux pédans barbouillés de latin de cuisine, aux médicastres ignorans, aux juristes barbares. Frédéric II vante ses mérites dans la suppression des procès de sorcières en disant que, grâce à lui, « les femmes purent devenir vieilles et mourir en paix. » Thomasius exige que les auteurs dépouillent « leur gravité affectée de rustres vaniteux, » qu'ils sachent badiner à la mode française ; et ses propres plaisanteries, ses parodies de l'antiquité sont des modèles de lourdeur ; il danse chaussé de souliers de plomb.

C'est enfin le professeur de rhétorique Gottsched, juché sur sa chaire de Leipzig, armé de la férule et coiffé d'une énorme perruque. A l'école de ce dictateur du Parnasse, on apprend à composer, en une langue pure de patois provincial, des tragédies clas-

siques irréprochables, selon toutes les règles du *Parfait Cuisinier*.

Wolf, Thomasius, Gottsched ont frayé la voie aux poètes et aux écrivains. La littérature moderne de l'Allemagne, comme celle de France et d'Angleterre, subit à l'origine l'influence morale et philosophique qui a suivi les guerres de religion. Mais ce qui la distingue tout d'abord de la nôtre, c'est qu'elle n'a rien de spontané, elle n'exprime point des mœurs de cour et de salon ; sortie des chaires d'université et des boutiques de libraires, elle est l'œuvre de l'étude patiente et de l'érudition réfléchie. La moins jeune des Muses, la dixième sœur, la Critique au front sévère, se tient penchée sur son berceau : c'est à cette inspiratrice que l'esprit méthodique des Allemands obéira le mieux : « Quand un Allemand, remarque Bœrne, fait une tache à son habit,.. avant de l'enlever, il commence par étudier la chimie. » De même avant d'écrire en vers, il étudie les poètes et la poétique de tous les temps depuis un bout jusques à l'autre. Lessing pose d'abord ses règles littéraires, puis arrange des drames qui servent de preuves à l'appui. Chaque révolution du goût est précédée en Allemagne par un critique novateur, l'âge classique par Herder, l'école romantique par Schlegel. La correspondance de Goethe et de Schiller témoigne de l'importance qu'ils attachent aux théories : Sainte-Beuve salue en Goethe « le roi de la critique (1). »

En cette première moitié du XVIIIe siècle, la lutte des écoles critiques encombre l'histoire littéraire de l'Allemagne. Quel genre cultiver ? Quels modèles imiter ? Sur ces questions débattues les sectes rivales s'accablent d'injures, se lancent à la tête d'énormes in-folio. Toute la littérature de l'époque est une littérature d'imitation : Opitz imitait le Tasse, Ronsard, Ben Jonson ; l'école de Silésie imitait Marini, Mlle de Scudéry, Dryden ; Gottsched et Canitz imitent Boileau, Racine, Pope. Le naturel allemand ne commence à paraître que dans les chansons à boire de Günther, les gais *Lieder* des étudians, la fraîcheur alpestre de Haller. Gellert, qui va inaugurer triomphalement la période de sensibilité larmoyante, est un Richardson pâle et maladif ; Klopstock, dans sa *Messiade*, un Milton élégiaque et tendre ; Wieland, un Voltaire alourdi. Au fondateur de leur théâtre national, à Lessing, les Allemands attribuent l'honneur de les avoir délivrés de l'influence française, d'avoir battu Gottsched et Racine, avec le secours de Shakspeare et d'Aristote, aussi complètement que son contemporain Frédéric battait Soubise à Rosbach ; mais en réalité, Lessing, en détruisant l'imitation de nos classiques, n'a fait que hâter à son insu l'action souveraine sur la littérature allemande d'une nouvelle forme de l'esprit français, le règne de Rousseau.

(1) Voir Grucker, *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*.

Dans la révolution littéraire de 1774, qui prépare l'éclosion des chefs-d'œuvre, il faut faire une part à l'influence anglaise, à Richardson, à Young, à Sterne, à Goldsmith, surtout à Shakspeare, dont « l'*Hamlet*, dit Boerne, n'est pas dans l'esprit du poète anglais, parce qu'il est trop allemand. » Mais Rousseau apparaît en Messie. En France, l'œuvre romantique du Genevois a plu surtout par le contraste avec la vie de salon, artificielle et sèche ; en Allemagne, on l'a goûtée par affinité ; ce qu'on y trouvait de germanique, c'était le sentiment de la nature, la sensibilité intime et domestique, la religiosité vague, sur un fond de rusticité. Aussi quel ébranlement il donne aux têtes allemandes, aux cœurs allemands! A côté de sa Julie pâlissent la Fanny de Klopstock, Paméla, Clarisse. La lecture de l'*Émile* fait oublier à Kant, pour une fois, sa promenade quotidienne, et le portrait de l'auteur était le seul ornement de son cabinet de travail. Le paradoxe sur le retour à la nature conduit Herder à chercher la plus haute source de poésie dans la jeunesse des peuples, à remonter aux chants populaires, à comprendre Homère et la Bible. Sans Rousseau l'Allemagne n'aurait eu « ni *Werther*, ni *Faust*. » Dès ses premiers vers, Schiller l'invoque et lui crie : « Rousseau, sois mon guide. »

Grâce à Herder (1), l'Allemagne commence à découvrir son passé, à retrouver ses traditions. Grammaticale avec Gottsched, esthétique avec Lessing, la critique devient, avec Herder, historique et psychologique. Herder possède le sens de l'histoire, son regard plane sur les siècles et sur les peuples. Comme Fontenelle, Montesquieu, Turgot, il pressent que des lois immuables président aux phénomènes changeans de la vie des nations, que la race, le sol et le climat imposent à l'activité humaine des conditions déterminantes. Toute civilisation est la résultante de causes physiques, de même l'art est la floraison d'une civilisation donnée. Cette vérité que l'école romantique allemande ne fera que développer, que M. Taine a élucidée avec tant de pénétration : « qu'il faut comprendre, comme le dira Schlegel, la langue, la religion, la poésie de chaque peuple comme un *devenir nécessaire*, » a été entrevue par Herder. On devra donc, d'après lui, considérer un art moins selon les prétendues règles d'un beau absolu, que d'après les circonstances de temps et de milieu qui l'ont fait éclore. Le plus pur génie d'une race s'exprime dans sa poésie primitive et anonyme, dans ses chants nationaux qui

(1) On ne peut omettre, en nommant Herder, un de ces initiateurs obscurs qu'il n'est pas rare de rencontrer à côté des écrivains les plus célèbres, et qui les ont stimulés vers des voies nouvelles. Tel est Hamann, le *mage du Nord*, étrange caractère, mystique et crapuleux, esprit incohérent aux intuitions géniales, chaos d'immenses lectures qui sera débrouillé par Herder. Hamann est un pur Allemand qu'il est fort malaisé d'expliquer en peu de mots.

sont la *voix des peuples*. Herder détourne ses contemporains des froides copies académiques. Il insiste sur la difficulté d'imiter les anciens, parce que nous ne pouvons revivre la vie des anciens. Depuis Winckelmann, on a compris que la beauté grecque est l'effet de son climat doux et gai, de son ciel pur, de l'éducation gymnastique des jeunes gens : « Ni Bodmer, ni Klopstock n'égaleront Homère, ni Gleim ne ressemblera à Anacréon... Dans les Grecs dormaient les impressions des héros libres, mais qu'est-ce qui dort dans un Allemand? » La poésie allemande se trouve ainsi ramenée à la source si fraîche du *Lied*, à son génie propre, plus musical que plastique, fait de clair-obscur, ainsi que la couleur de Rembrandt, et que Goethe a si bien défini : — L'Art est un crépuscule : *Kunst ist Dæmmerung*. Lessing séparait les différens arts, assignait des bornes rationnelles à leurs moyens d'expression, Herder les unit et les rapproche; il veut que le vers chante et que le mot peigne. Il n'y a que cinq années d'intervalle entre le *Laocoon* et les *Forêts critiques*, et pourtant quelle distance des vues de Lessing à celles de Herder! L'Allemagne lui doit son plus précieux trésor, les poésies lyriques de Goethe, ses ballades et ses chants d'amour.

A la poésie populaire se rattache étroitement la religion; l'une et l'autre ont la même origine psychologique. Chaque peuplade se crée son Dieu à son image : le Scandinave construit un monde de géans; une tortue explique à l'Iroquois l'existence de la terre; l'Ancien-Testament n'est que la chronique d'une tribu, la Genèse une théogonie analogue à celle d'Hésiode. Continuateur de Reimarus et de Lessing, Herder, dans son exégèse, est un précurseur de l'école de Tubingue, d'Ewald, de Bunsen, de Renan. Ces études auraient fait en France les mêmes progrès si, au XVIIe siècle, Bossuet n'avait imposé silence à Richard Simon; au XVIIIe, la critique religieuse tourne parmi nous à la dérision, à l'impiété; les siècles religieux sont maudits comme des temps de ténèbres et de barbarie cruelle et stérile. Herder s'élève à des vues plus justes et plus sereines; on lui doit d'admirables pages sur la puissance civilisatrice de l'église romaine au moyen âge. Dans ses sermons, il fait ressortir les contrastes du catholicisme et du protestantisme : pure expression de l'esprit latin, la religion romaine agit par les dehors, par les sens, le costume, l'architecture, la hiérarchie; mais, pour l'homme du Nord, qu'est-ce que ces pompes et ces rites ont de commun avec la sainteté? C'est dans le silence et la solitude que du plus profond de son cœur jaillira la source sacrée. A quelle noblesse s'élève, chez un Herder, la conception du divin! Son Dieu, c'est le Dieu immanent de Spinoza, de Lessing et de Goethe : « Si Dieu n'existe pas dans le monde, il n'existe pas du tout. Hors du monde

il n'y a pas d'espace. *L'idée de la personnalité ne peut pas non plus s'appliquer à l'être infini*... Dieu est le cœur de tous les cœurs, l'idée de toutes les idées, la jouissance de toutes les jouissances... » Goethe exprimera la même pensée :

GRETCHEN.

Ainsi, tu ne crois pas en Dieu?..

FAUST.

Quel être doué de sentiment oserait dire : Je ne crois pas en lui! Celui qui contient tout, soutient tout, ne comprend-il pas, ne soutient-il pas toi, moi, lui-même?..

Ainsi que Leibniz, Herder donne à l'esprit allemand l'universalité, la largeur d'horizon. Les progrès de la linguistique, de l'ethnographie, ont permis de dépasser ses vues sur l'histoire. Il n'est pas non plus un écrivain d'un goût très pur. « Son style, dit M. Karl Hillebrand, est plutôt d'un visionnaire que d'un penseur. » Mais il a ouvert les voies ; ses idées se répandent de Kœnigsberg à Zurich, de Dresde à Gœttingue, où Bürger vient d'écrire sa *Lénore* et ses premières ballades, où les étudians, assemblés autour des chênes séculaires de la forêt voisine, évoquent les vieux souvenirs nationaux et la mémoire de Hermann le libérateur. Goethe, dans ses *Mémoires*, a raconté combien fut pour lui féconde sa rencontre avec Herder dans une auberge de Strasbourg (1770), dont l'université devenait le centre d'un mouvement littéraire tout germanique.

En Goethe s'unissent et s'harmonisent le travail et la pensée du siècle. « Nous sommes, a-t-il dit, des êtres collectifs, » mais qui pourrait analyser les élémens subtils qui composent un génie si complexe? Cherchons du moins les influences les plus apparentes et les plus voisines. A Winckelmann et à Lessing il doit la première initiation à la beauté antique, à cet art pur de tristesse et de trouble, le sentiment païen qui lui a permis d'exprimer dans les *Élégies romaines* la sensualité robuste et calme d'un Romain du temps des Césars, cette haute culture qui lui fait « juger le monde du haut du cap Sunium (1). » A côté du temple grec, Herder lui a révélé la cathédrale gothique aux figures mystérieuses, aux vitraux diaprés, où Gretchen vient gémir aux pieds de la Madone ; — de Klopstock lui vient le sentimentalisme chrétien qui imprègne sa nature païenne ; — de Rousseau ce décor de paysages frais et charmans, les noyers et les tilleuls qui étendent leur ombre sur les molles rêveries de Werther, dans un crépuscule empourpré, et les chênes de Goetz, et les orangers du Tasse, et « cette mer bleue d'Iphigénie

(1) Sainte-Beuve.

à peine ridée par le vent du Sud. « Que d'autres précurseurs on pourrait signaler, en remontant jusqu'à Shakspeare, jusqu'à Homère et la Bible ! Lisez, à ce point de vue, son chef-d'œuvre, *Faust :* sur le canevas de la légende du XVIe siècle, court la pensée de Rousseau, la lassitude de l'homme accablé de civilisation et de science, qui aspire à la primitive simplicité de nature ; le prologue est un souvenir de Job, telles scènes sont empruntées à Calderon, à Marlowe, à diverses pièces de Shakspeare... L'œuvre entière de Goethe est comme un confluent de toutes les littératures ; tous les genres y sont représentés, idylle, épopée, roman, ballade, drame et tragédie,.. elle est une littérature complète, avec sa jeunesse romantique, son âge classique, sa décadence byzantine. On pourrait s'appuyer de l'exemple de Goethe pour établir que l'imitation est la première loi de l'art, — lorsqu'on y ajoute la personnalité du génie.

En des formes si variées son œuvre n'est qu'une vaste confession, un reflet changeant de sa nature de Protée. Il est le mélancolique, l'isolé Werther, habile à se torturer lui-même, l'inconstant Wilhelm, sans patrie, sans famille, mêlé à la foule, et qui fait sur des planches de théâtre l'apprentissage du monde. Il est le sage Jarno, le passionné Édouard, le Faust inassouvi, Méphistophélès l'esprit de sarcasme et d'universelle négation, le Titan Prométhée et l'Olympien « qui plane au-dessus de l'humanité comme un spectateur désintéressé des choses humaines (1). » Pour définir le caractère et l'esprit d'un Goethe en sa libre diversité, il faut employer des mots contradictoires : calme et gravité, ennui, agitation, enthousiasme, ironie, morgue officielle et compassée, activité pratique, contemplation sereine, intuition, réflexion, rêve, mystère et clarté. Comme les Anglais le disent de Shakspeare, Goethe possède une « myriade d'âmes. »

Sur une mer aussi ondoyante et agitée, s'étend dans l'esprit de Goethe un ciel d'une sérénité sans nuage : sa longue existence offre l'exemple d'une continuité de bonheur qu'il a été donné à peu de mortels de goûter, car toute destinée heureuse dépend du frêle accord des sentimens instables et des jeux imprévus de la fortune. Et d'abord pour un Goethe l'horizon de l'existence ne dépasse point cette vie mortelle ; il ne cherche pas au-delà : « J'enferme toutes mes prétentions dans le cercle de la vie ; » et dans ce cercle borné il trouve un champ d'activité immense à parcourir. Être actif sans aucune cesse, c'est là une condition première ; s'efforcer de connaître les buts que la nature poursuit obscurément en nous et les atteindre si l'on peut. Mais, comme il y a des aspirations que nous sommes impuissans à satisfaire, et que nos désirs

(1) Mme de Staël.

dépassent de beaucoup ce que nous offre la réalité, quelle autre ressource reste-t-il, sinon de renoncer une fois pour toutes à ce qui est hors de notre atteinte : « Renonce! renonce! c'est là ce que chaque heure te crie d'une voix rauque, » — se résigner avec les choses et tolérer les hommes, en un mot, « prendre le monde comme une nécessité donnée : » ce point de vue concilie l'optimisme et le pessimisme, la doctrine épicurienne et la doctrine stoïcienne.

Une telle sagesse est à la portée de peu d'hommes, mais qu'il est plus restreint encore le nombre de ceux qui se délivrent de ce que le monde a de laid, de triste, d'inachevé, en réfléchissant ce monde dans le miroir de l'art qui embellit, en se consolant de la douleur par une belle image de la douleur, de ces élus auxquels « un Dieu a donné d'exprimer ce qu'ils souffrent » et pour qui « poésie est délivrance! »

A la joie de l'artiste Goethe ajoute la joie du savant qui explore le monde réel, contrôlant à chaque pas ses intuitions à l'aide de l'observation et de l'expérience. Comme Leibniz et comme Herder, il entrevoit, sous la diversité des phénomènes, une unité profonde, une évolution sans hâte ni repos : au sein de la nature l'homme lui apparaît non comme le représentant d'un ordre supérieur et invisible, mais comme un dernier chaînon. Dans un fragment intitulé *Granit* (1778), on lit ces mots : « Je ne crains pas que l'on m'accuse de contradiction, quand je passe de l'étude du cœur humain, cette partie de la création la plus mobile, la plus muable, la plus inconstante, à l'étude du granit, cet enfant de la nature le plus ancien, le plus ferme, le plus profond, le plus solide, *car toutes les choses naturelles sont connexes.* » La contemplation des lentes métamorphoses lui procure la paix sereine; il écrit, le 9 avril 1781, à Lavater : « Ces premières semaines du printemps sont bénies pour moi; chaque matin une nouvelle feuille, un nouveau bourgeon m'accueillent. La végétation pure, silencieuse, toujours renaissante, libre de douleur, me console souvent de la misère des hommes... »

Goethe fait de la science le fondement de la vie humaine, dont l'art est la consolation et la fleur. Il n'a point le goût des chimères, l'exaltation à un certain degré lui est antipathique, ses personnages ne sont pas des héros, comme ceux de Schiller : Sainte-Beuve note que Goethe a tout compris, hormis peut-être Léonidas ou Pascal, la volupté du sacrifice, le tourment de l'infini. Il détourne sa pensée de la mort stérile, de l'*au-delà*, qu'il laisse « à la méditation des dames oisives; » il plaint Schiller de s'être adonné à la métaphysique, « cette inutile recherche que l'on peut considérer comme le supplice de l'intelligence. »

C'est le lien qui unit la pensée de Goethe à celle de Kant. Le progrès des sciences naturelles, physiques, physiologiques, ache-

mine les esprits vers un scepticisme croissant, vers des exigences de plus en plus grandes en matière de preuves, vers une perception de plus en plus nette de la difficulté de prouver les assertions. La critique de Kant, continuateur de Bacon, donne à cette aspiration générale du siècle la dernière formule. Kant écarte sévèrement tout jeu métaphysique et scolastique d'idées aussi improuvées et improuvables que contradictoires et incompréhensibles, il affranchit les sciences empiriques de toute opinion théologique et téléologique préconçue. Par l'effort le plus étonnant de la pensée abstraite que le monde ait encore vu, il soumet à l'examen le plus rigoureux la faculté même de philosopher, la raison, il la démontre incapable d'étreindre l'infini dans l'espace et dans le temps, parce l'espace, le temps et indirectement le principe de causalité sont des catégories de notre entendement : « Toute connaissance des choses, à travers la pure intelligence et la pure raison, n'est rien qu'une apparence ; la vérité se trouve seulement par l'expérience. »

En fixant ainsi les bornes de notre esprit, en reléguant dans la région des rêves les espérances des religions, en démontrant que la solution idéale en un Dieu de toutes les antinomies n'a rien d'assuré, Kant justifie à tout jamais ce noble pessimisme intellectuel de l'homme enchaîné au fond de la caverne obscure de Platon, et dont les yeux avides de lumière n'aperçoivent que des déplacemens d'ombre. Mais cette obscurité qui jetait l'épouvante au cœur de Pascal, altérait si peu l'humeur du philosophe de Kœnigsberg, qu'il exigeait que l'homme garde son enjouement jusqu'à son lit de mort, qu'il expire le sourire aux lèvres !

La source de cette imperturbable sérénité, faut-il la chercher dans le sens moral, si profond et si pur, que Kant conciliait avec le scepticisme ? Dans son œuvre, comme dans celle de Leibniz, nous trouvons une philosophie spéculative de l'univers réel et une philosophie pratique de l'univers moral. L'édifice que l'analyse a ruiné de fond en comble, il le relève sur le fondement de la conscience. Par une contradiction que Schopenhauer signale comme le *monstrum* de la philosophie de Kant, son scepticisme s'évanouit devant la révélation intérieure d'une loi morale, non une loi d'honneur individuel, mais une loi de devoir social, qui ne souffre point de casuistique, qui commande impérieusement. A la fin du XVIIIe siècle, que Carlyle appelle « le siècle du mensonge, » Kant pousse l'horreur de mentir jusqu'à une exagération sublime. Il n'y met qu'un tempérament : « C'est qu'il n'aurait pas le courage de dire tout ce qu'il pense, mais il ne dirait jamais ce qu'il ne pense pas. »

L'auteur de la *Critique de la raison pure* n'en est pas moins un grand architecte de ruines. Après lui on a tenté de construire des systèmes et on en construira toujours ; mais ce ne sont que palais

aériens, dressés sur des nuages, dans la nuit et dans le vide, et, depuis Kant, tout métaphysicien, comme le dernier desservant de paroisse, est obligé de faire appel à la foi.

Nous voudrions terminer ces esquisses rapides, où les figures et les époques intermédiaires tiennent si peu de place, en marquant du moins dans quel milieu différent, dans quelles conditions opposées le mouvement des idées au XVIIIe siècle s'est produit en France et en Allemagne. Du beau livre de Mme de Staël il nous est resté l'illusion d'un peuple en communion intime avec ses philosophes et ses poètes. Rien n'est moins exact ; les grands esprits, les grands artistes dont nous venons de parler, n'ont pas eu, pour ainsi dire, de public en Allemagne ; l'éducation de la classe moyenne n'a pu suivre le soudain essor de la pensée allemande stimulée par les écrivains français et anglais ; la pesante masse de la nation est demeurée dans son engourdissement, capable seulement de comprendre et de goûter les œuvres secondaires. Wolf a fait école et non point Leibniz, le prestige de Gottsched a beaucoup dépassé celui de Lessing, Wieland a été bien plus honoré de son vivant que ne le fut jamais Goethe. Sans doute *Werther*, *Goetz de Berlichingen*, furent accueillis avec enthousiasme, mais les ouvrages médiocres, les pièces inférieures étaient pareillement applaudies, et le jeune Goethe, dans une lettre à Kestner, traite avec le plus parfait mépris le public de *Werther* de *troupeau de pourceaux*. Isolés dans de petites villes, hors des grands courans, comme dans de hautes solitudes d'Himalaya, un Goethe, un Herder ont vécu dédaigneux de la foule, poursuivant loin d'elle leur songe intérieur. Herder écrit de Buckebourg : « L'isolement ou la mort. Des têtes vides, des pierres dont nul acier ne ferait jaillir des étincelles, des femmes sans charme et sans lecture, sans éducation et sans aptitude. *Le commerce idéal de la solitude ne m'a jamais mieux réussi, ne m'a jamais donné plus de plaisirs.* » Goethe écrira de même à Mme de Stein : « Ma vie intérieure avance sans trêve... *Je me sens isolé de toute la nation.* » On ne saurait imaginer une opposition plus frappante et plus tranchée avec nos écrivains du XVIIIe siècle, qui, même lorsqu'ils vivent retirés comme Montesquieu à La Brède, ou Buffon à Montbard, ne perdent jamais le commerce et le contact d'un monde épris des choses de l'esprit, et demeurent en conversation brillante avec le public d'une grande capitale où fermentent les idées du siècle.

De ce caractère et de cet isolement des écrivains allemands découlent certaines conséquences favorables et défavorables. Les genres de littérature mondaine qui exigent une société cultivée et des mœurs polies, comme par exemple la comédie, font absolument défaut. L'auteur comique peut dire dans les mêmes termes que notre La Bruyère :

« Je rends au public ce qu'il m'a prêté. » Or qu'est-ce que le public du théâtre de Weimar? « Un parterre d'épais philistins et quelques beaux esprits dans les loges, » et chez ces beaux esprits si rares nulle gaîté légère, peu de sens du ridicule. Dans toute la littérature allemande, passée ou présente, vous chercheriez en vain une comédie tolérable; c'est le seul genre où Goethe, admirateur passionné de Molière, ait misérablement échoué. — C'est encore à la politesse de l'ancienne société française, à la cour, aux académies, aux salons, comme au génie propre de la race, qu'il faut attribuer certaines qualités de style qui distinguent notre littérature des deux derniers siècles : il y a eu collaboration secrète entre les gens de goût et les écrivains ambitieux de leur plaire. En Allemagne, au contraire, l'auteur ne fait aucune avance au lecteur, qu'il choque et égare par des caprices d'invention, des obscurités, des longueurs, un ton dogmatisant, des sujets à peine ébauchés. On a remarqué qu'il n'est, dans aucune littérature, d'auteur qui ait laissé autant de fragmens que Goethe.

Mais pesez, d'autre part, les bienfaits de la pensée, de la méditation solitaires. L'indépendance y est naturelle. En France, un jeune écrivain soucieux de son avenir s'enrôlera d'instinct dans l'une de ces deux grandes machines de guerre, l'*Encyclopédie* ou l'église (nous dirions aujourd'hui l'église ou la révolution), il en prendra les mots d'ordre et la livrée. L'originalité, le sens personnel des Allemands étonnent fort Mme de Staël : « Il n'en est pas deux qui pensent de même sur le même sujet. » De là cette ouverture, cette liberté d'esprit qui font que, n'ayant ni préjugés à ménager ou à combattre, ni goûts à flatter ou à subir, le premier soin de leurs philosophes n'est point d'être utilitaires, ni le premier souci de leurs écrivains d'être moraux ou immoraux. De là cette sérénité d'hommes délivrés des exigences de parti comme des caprices de la mode, qui jugent parfois le train du monde comme s'ils habitaient une autre planète; de là cette atmosphère si calme où baigne l'œuvre entière de Goethe. Cette œuvre, composée dans le silence et le recueillement, il faut la lire loin du bruit des villes Parfois même la bourgade de Weimar semblait au poète trop affairée, trop tumultueuse; il se réfugiait alors dans sa petite maison de campagne, de l'autre côté du ruisseau, et c'est là qu'un soir, tandis que les accords d'un concert de chambre lui venaient à demi étouffés de la pièce voisine, il composait les premiers vers d'*Iphigénie*. Goethe, qui a vécu plus de trente années dans notre siècle criard, ne pouvait se rappeler sans émotion ces temps propices et bénis de la paix d'Hubertsbourg et de la paix de Bâle, où s'étaient écoulées ses années les plus belles et les plus fécondes. « Nos talens aujourd'hui, disait-il à Eckermann, doivent être tout de suite servis à la table immense de la publicité...

Revues critiques en maints endroits, tapage dans le public, ne laissent plus rien mûrir sainement... Celui qui ne se retire pas entièrement de ce bruit, ne se fait pas violence pour rester isolé, est perdu. » Le poète vieilli prophétisait en ces termes chagrins l'avènement de notre littérature industrielle à toute vapeur et à haute pression; en ce sens, M. Hermann Grimm définit Goethe avec esprit : « le dernier phénomène littéraire du monde européen avant les chemins de fer. »

Pour mieux préciser encore les différences de fond, rapprochez l'œuvre de Goethe de celle de Voltaire, qu'il jugeait si bien, qu'il se plaisait à appeler le grand Français. Chez l'un et chez l'autre même activité, même curiosité encyclopédique, mais, chez l'Allemand, moins de hâte et moins de fièvre. Voltaire est l'esprit même, la raison joyeuse et ailée : pourquoi ne réussit-il pas à nous satisfaire, nous qui sommes plus vieux d'un siècle? Ne serait-ce pas qu'il lui manque l'émotion, le lyrisme, une vague inquiétude, je ne sais quoi d'obscur et de maladif, tout au moins quelques figures d'idéales pécheresses? Les personnages de ses romans ont au coin des lèvres son sourire flétri. Nous ne pouvons guère, il est vrai, concevoir un grand esprit absolument dénué de cette ironie qui mesure à chaque pas la distance sidérale de nos aspirations inquiètes à l'immuable réalité. L'ironie est la faculté dominante d'un Cervantes et d'un Rabelais, d'un Shakspeare et d'un Molière, d'un Montaigne et d'un Pascal, c'est elle qui donne à leurs écrits cet air de sincérité parfaite et d'éternelle vérité. Mais Goethe a fait à l'ironie sa part; au lieu de la répandre à travers son œuvre entière, il s'en est délivré une fois pour toutes en la mettant, comme une arme empoisonnée, dans la main de Méphistophélès.

Outre l'excès de dérision, il y a, chez Voltaire, excès de polémique. Il combattait des superstitions grossières, un sacerdoce opulent, dominateur et avili, qui avait perdu le respect des peuples. Mais, par là, il est descendu dans l'arène boueuse; il s'est parfois acharné sur des adversaires qui ne méritaient que le silence, et peut-être n'a-t-il pas prévu parmi quels esprits vulgaires se recruteraient de notre temps ses ennemis et ses adeptes : sa gloire se trouve entachée de popularité. Goethe s'est rendu ce témoignage : « Mon œuvre ne peut devenir populaire. » Il ne s'est jamais jeté dans la mêlée, il a horreur des batailles de livres, des vaines polémiques : sauf quelques épigrammes, il n'attaque rien, il ne défend rien. Et pourtant son œuvre est plus libératrice que cette philosophie française du XVIIIe siècle, qu'il n'approuvait pas. Ce que Voltaire s'est efforcé de renverser est, en effet, encore debout et peut-être, dans quelque cathédrale de l'avenir, verra-t-on la figure de l'homme au « hideux sourire » encastrée au milieu des saints de pierre dans

l'attitude des démons vaincus. Voltaire ne pouvait détruire ce qu'il ne pouvait remplacer. Goethe a dit, au contraire : « A quoi bon appeler mauvais ce qui est mauvais?.. Élevons des temples où l'humanité vienne goûter des joies pures, » et c'est à cet édifice que poètes et penseurs allemands du dernier siècle ont travaillé de tous leurs efforts. Le mot de Joseph de Maistre : *l'irréligion est canaille*, ne peut s'appliquer à l'Allemagne : l'irréligion y est religieuse. A l'idéal ancien Lessing, Herder, Kant, Schiller et Goethe ont opposé un idéal nouveau, à la foi ancienne une foi nouvelle, dans laquelle ceux qui abandonnent l'ancienne église sont assurés de trouver asile. Lorsqu'au fond d'un séminaire Renan ouvrait pour la première fois les œuvres de Herder, il croyait « entrer dans un temple. » Des esprits clairvoyans ont signalé le danger de cette concurrence; le plus libéral des moines, Lacordaire, engageait les jeunes chercheurs d'idéal à se nourrir plutôt de toute l'antiquité païenne qu'à lire Kant et Goethe, qu'il traite de *mauvais génies, dignes des plus honteux châtimens* (1).

III.

En Allemagne comme en France, la marche du siècle conduit ainsi à des changemens profonds. Les deux mouvemens viennent d'une même impulsion, de l'aspiration à la science, à une humanité plus pure et plus libre. Mais la manière différente dont ils ont abouti, en Allemagne à des révolutions d'idées, en France à des bouleversemens d'état, achève de mettre en contraste le caractère de deux peuples.

Il serait aisé de tracer un sombre tableau de l'ancien régime, tel qu'il existait de l'autre côté du Rhin. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les souverains de Prusse et d'Autriche avaient pris une généreuse initiative de réformes, mais, sous ces gouvernemens despotiques, la classe moyenne, qui commençait à s'éclairer et à s'enrichir, n'avait aucune action, et, dans une foule de petites principautés, c'était une tyrannie s'exerçant de porte à porte, vexatoire et tracassière par ses moindres actes, une noblesse insolente et rapace, le paysan en servage, et, dans les villes libres, une bourgeoisie jalouse de ses privilèges, une oligarchie de corporations. En Allemagne comme en France on sentait les abus : on attendait vaguement l'aurore de jours meilleurs. Dès 1758, Zimmerman, écrivait : « Nous vivons dans l'aube d'une grande révolution, d'une nouvelle séparation de lumières et de ténèbres. » Les dogmes de Rousseau flottaient bientôt dans le ciel orageux de l'Europe; par-

(1) *Correspondance de Lacordaire*, publiée par l'abbé Perreyve.

tout on aspirait à l'égalité, à la suppression des castes. La propagande se faisait par les sociétés secrètes, loges maçonniques, philanthropes, illuminés, rose-croix, et par les journaux, qui commençaient à se répandre. A Berlin, Nicolaï, dans sa *Bibliothèque universelle*, attaquait la féodalité ; à Hanovre, Schlœzer, directeur des *Annales politiques* (1776-1793), dénonçait les mauvais princes. C'était l'âge d'or de la presse allemande, alors rédigée par des écrivains probes, exacts, instruits, en qui on saluait « les paladins du droit, les apôtres de la vérité ; » ils en étaient parfois les victimes, comme le poète Schubart, qui expiait par dix années de captivité (1777-1787) une plaisanterie sur le duc de Wurtemberg.

Cette propagande était cependant moins active et moins répandue qu'en France, où il y eut connivence et complicité de toutes les classes, et dans laquelle toute notre littérature du XVIIIe siècle est engagée. Schiller est le seul grand écrivain qui donne un écho à la vie publique de son temps, le seul aussi doué de ce tempérament oratoire si fréquent parmi nous et qui a tant de prise sur le public. Goethe n'écrit que pour un petit cercle d'amis, ou pour se plaire à lui-même ; il ne touche ni à la politique ni à la religion « qui mêlent à l'art un élément trouble. » Psychologue et naturaliste, les destinées de l'individu l'intéressent autant que celles des empires. C'est le sort des nations qui s'agite à travers les drames historiques de Schiller ; il peint le tumulte des camps au matin du combat, la frénésie de l'émeute sur la place publique; les étendards flottent au vent, le soleil luit sur les épées : Schiller est le poète des peuples et des foules.

L'éducation qu'il a reçue à l'école militaire de Charles a fait de lui un radical, un révolté. L'heureuse jeunesse de Goethe s'est épanouie librement, il n'a jamais fréquenté aucune école, jamais obéi. Sous la férule des sergens, Schiller, écolier à cheveux rouges, s'écrie avec rage : « *Marche! demi-tour à droite!* je n'entends que cela; j'aimerais mieux être bœuf ou âne. » C'est sous l'empire de cette révolte, en quelque sorte physique, contre la force brutale, qu'il a conçu son premier héros : anarchiste par esprit de justice, bourreau de grand chemin par amour de l'humanité, Karl Moor déclare à une société maudite la guerre au couteau. Figure à la fois puérile et redoutable, type de ces jeunes gens trop instruits de la science des livres, trop ignorans de la science du monde, dont nous avons vu depuis, ailleurs qu'au théâtre, les sanglans exploits. Lorsque la pièce des *Brigands* fut applaudie à Mannheim en 1781, les contemporains ne s'y trompèrent pas : « Si j'avais été Dieu, disait un petit prince à Goethe, et sur le point de créer le monde, et si j'avais prévu que *les Brigands* de Schiller y seraient joués, je n'aurais pas créé le monde. » Une imitation intitulée : *Robert*,

chef des brigands, représentée à Paris en 1792, était la pure apologie du système jacobin. Schiller composa ensuite la pièce républicaine de *Fiesque* (1784) et, un an après la comédie révolutionnaire de Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, en 1785, il faisait jouer *Intrigue et Amour*, satire farouche et amère de ces princes qui trafiquaient du sang de leurs sujets, et de « cette noble canaille des cours » que Lessing avait déjà flagellée dans *Emilia Galotti*; enfin dans *Don Carlos* (1787), Schiller proclame, par la bouche de Posa, sa foi de disciple enthousiaste de Rousseau et de Montesquieu au progrès de l'humanité, à l'avènement de la justice sociale, et donne à l'optimisme de son temps l'expression la plus exaltée, à la veille de la révolution.

A peine avait-elle éclaté que les plus graves esprits de l'Allemagne, Kant, Fichte, et toute la jeune génération, celle des Schelling et des Hegel, alors étudians, des Stolberg, des Gœrres et des Gentz, les futurs coryphées de la réaction, l'acclamaient avec transport. L'historien Jean de Müller célébrait la prise de la Bastille comme le plus beau jour et le plus remarquable depuis la chute de l'empire romain. On fêtait à Hambourg le 14 juillet : « Toutes les jeunes filles étaient habillées de blanc. Un chœur chanta des vers de circonstance ; Klosptock lut deux odes nouvelles. Au bruit des canons, de la musique et des cris de joie, on but au prochain succès de la révolution en Allemagne. » Goethe, qui voyageait dans les environs de Dusseldorf, voyait se dresser partout les bustes de Lafayette et de Mirabeau, auxquels on rendait des honneurs divins. La république honorait Schiller et Klopstock du diplôme de citoyens français. Paris devenait un lieu de pèlerinage, la Mecque de la liberté. Un des *Aufklærer*, Campe, y allait en 1791, avec son élève, le jeune Guillaume de Humboldt, pour assister « aux funérailles du despotisme... Nous avions cessé pour le moment, écrit Campe, d'être Brandebourgeois et Brunswickois; toute différence de nationalité, tous les préjugés nationaux avaient disparu. »

La terreur éloigna de la révolution. Sauf sur les bords du Rhin, l'enthousiasme était d'ailleurs purement théorique; on rêvait des libertés, des constitutions parfaites ; mais le peuple restait attaché à ses coutumes et à ses princes, qu'il supportait patiemment : « L'anarchie et l'immoralité françaises ne sont pas contagieuses pour l'Allemand paisible et moral, » écrivait Stein en 1793. Peut-être aussi y a-t-il un fond de servilité dans le caractère allemand. » « Je suis las de régner sur des esclaves, » disait Frédéric II vieillard, paraphrasant le mot de Tibère : *O homines ad servitutem nati!* Un écrivain du XVIIIe siècle, K.-Fr. von Moser, caractérise ainsi les ressorts de chaque nation : « En Allemagne, c'est l'obéissance; en

Angleterre, la liberté ; en Hollande, le commerce ; en France, l'honneur du roi (1). »

Que l'on tienne compte aussi de ce fait que l'Allemagne avait accompli, deux siècles avant nous, une première rupture avec l'état féodal ; elle s'était en partie sécularisée au prix de son unité. Luther l'a dispensée de Robespierre et de Danton (2). Le protestantisme, à ses débuts, avait sans doute fortifié le despotisme des princes, dont il invoquait l'autorité, mais, comme conséquence nécessaire de son principe, il introduisait dans le régime théologique des atténuations qui ont rendu bien plus aisée la transition à l'état moderne.

Il y a enfin antipathie entre la pensée fondamentale de la révolution, œuvre de l'esprit latin, et l'idée neuve que l'esprit teutonique au XVIIIe siècle apporte au monde civilisé. En France, le tour d'esprit national, l'esprit classique, admirablement défini par M. Taine, conduit au rationalisme superficiel, à la ruine de la tradition nationale, à la théorie pélagienne du *libre arbitre*, que les jésuites ont développée et les jacobins mise en pratique, d'après laquelle les individus et les peuples, grâce à un effort spontané, à un acte de volonté libre, en vertu d'une constitution, d'un décret, peuvent changer de tempérament, de nature, rompre tout lien avec le passé, renouveler la face du monde. — L'esprit allemand a serré de plus près la réalité des choses lorsqu'il a introduit dans la pensée européenne, avec Leibniz, Herder et Goethe, l'idée d'*évolution*, de *devenir*, de *développement organique* (3) applicable aux individus, aux sociétés humaines, comme à la plante et à l'animal, la notion de transformations lentes, selon des lois nécessaires sur lesquelles la raison ratiocinante n'a aucun empire. Opposée au rationalisme français, qui d'ailleurs a fait place nette et frayé les voies en renversant l'obstacle des dogmes, cette idée d'*organisme* a renouvelé toutes nos sciences naturelles et historiques : si on l'applique au gouvernement des états, elle condamne également, comme impuissantes et stériles, la doctrine conservatrice, le retour d'une nation dans sa virilité aux institutions de l'enfance, et la doctrine radicale, qui prétend anticiper l'avenir. C'est cette idée que Goethe exprimait lorsqu'il disait : « Tout ce qui est violent, tout ce qui se fait par bonds me déplaît jusqu'au fond de l'âme, parce que c'est contraire à la nature... : j'aime les roses, mais je ne suis pas assez fou pour désirer qu'elles fleurissent avant la saison ; » et, parlant encore de l'er-

(1) Au temps de la révolution, il faut traduire ces mots : « l'honneur du roi, » par « le point d'honneur national ; » ou, plus noblement, « le patriotisme. »

(2) Edgar Quinet, *de l'Allemagne*.

(3) Karl Hillebrand, *on German Thought*.

reur révolutionnaire : « Des théories générales et de la présomption sont toujours cause de terribles malheurs. » Brandès remarque, en 1790, combien les chefs de la révolution manquent de sens pratique, de connaissance des hommes; Gneisenau prévoit que les Français qui décrètent la liberté sont mûrs pour la servitude. Séduit d'abord par le rationalisme politique, Guillaume de Humboldt se rend bientôt compte de l'infirmité des théories; il doute qu'une constitution fondée sur les seuls principes de la raison puisse durer. Justus Mœser critique les *Droits de l'homme* comme trop abstraits; c'est pour Claudius une pure chimère de fonder un état social sur les principes de la logique. Contre le radicalisme cosmopolite, l'école historique va se fonder : « Classique en France, la révolution sera romantique en Allemagne... Les Français démolissaient leurs bastilles et brûlaient leurs chartes, les Allemands vont restaurer leurs châteaux et rassembler leurs archives (1). »

Si funeste en sa méthode, si généreuse en ses visées, notre révolution n'en a pas moins été pour l'Allemagne un bienfait. Elle a obligé les princes à alléger le joug de leurs peuples en même temps que sa menace et son expansion éveillaient peu à peu le sentiment d'unité, si rare au XVIIIe siècle; les plus grands esprits de ce temps pensent comme Lessing: ils n'ont « aucune idée de ce que peut être le sentiment de patrie. »

Ce qui achève le contraste, c'est que les premiers temps de la révolution, pour nous si tumultueux, ont été en Allemagne les plus fertiles en chefs-d'œuvre. Durant les dix années qui suivent la paix de Bâle (1795-1805), le XVIIIe siècle allemand jette ses plus beaux feux. M. Freytag s'est plu à mettre en parallèle nos événemens politiques et les œuvres contemporaines des poètes de sa nation, afin de marquer ce que nos victoires ont eu de barbare et de passager, comparées à la pure gloire des lettres : *Reineke Fuchs;* le Roi et la Reine guillotinés; — Robespierre et la Terreur; *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme;* — Lodi, Arcole; *Wilhelm Meister*, les *Heures*, les *Xénies;* — la Belgique française, *Hermann et Dorothée;* — la Suisse et l'état de l'église française, *Wallenstein;* — la rive gauche du Rhin française, *la Fille naturelle* et *la Pucelle d'Orléans;* — le Hanovre occupé par Napoléon, *la Fiancée de Messine;* — Napoléon empereur et *Guillaume Tell*, ou le droit des nations proclamé par le régicide.

L'énumération ne serait pas complète si nous omettions les chefs-d'œuvre de la musique, où le génie germanique, vague et profond, a excellé. Dans l'âme tendre, moqueuse et passionnée d'un Mozart, dans la sublime tristesse d'un Beethoven, l'Allemagne a eu son

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution.*

Raphaël et son Michel-Ange. La musique classique présente le même caractère que la littérature, elle est cosmopolite. Romantique avec Weber, elle nous conduira dans le monde enchanté des légendes, dans la forêt nocturne. Sous la naïveté du *Lied*, Schubert et Schumann gémiront la plainte du siècle jusqu'au jour où Wagner vouera cet art, allemand par excellence, à l'apothéose d'un germanisme brumeux.

IV.

Après les princes, les penseurs, les poètes, il nous reste à tracer quelques silhouettes de femmes, quelques esquisses des modes et des mœurs. Une étude de ce genre, en ce qui concerne l'Allemagne, ne peut venir qu'après celle du mouvement littéraire. En d'autres pays ce sont les habitudes sociales qui ont influé sur les lettres; en Allemagne, c'est, au contraire, la littérature qui, sous l'inspiration des modèles étrangers, a façonné une petite société à son image.

Dans la seconde moitié du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, il n'y a de vie intellectuelle, de culture d'esprit que chez quelques princesses, une électrice de Hanovre, une Sophie-Charlotte. Le piétisme a commencé l'éducation des femmes de la classe moyenne. Lorsqu'il parut, dans les villes régnait un certain luxe sans élégance, une liberté de mœurs sans raffinemens. Revêtues de riches costumes, en des danses voluptueuses, les lourdes Allemandes se plaisaient à étaler leurs appas. Le piétisme aplatit les seins et recouvre les gorges; il interdit les délassemens les plus innocens, de cueillir des fleurs le dimanche, d'écouter le chant des oiseaux; mais il excite les nerfs par une piété romantique, au clair de lune; il ouvre les sources de la vie intérieure, pure et fervente. Des cœurs qui battent à l'unisson échangent des épanchemens dans un dessein commun d'édification et de charité. Du piétisme viennent ce sérieux, cette absolue droiture dont la mère de Kant peut être citée comme modèle. L'âme s'élève parfois jusqu'à la passion sans trouble, semblable à une lampe d'autel qu'aucun souffle ne fait vaciller.

Sur cette éducation morale et sentimentale la littérature vient se greffer : l'affable et mélancolique Gellert, si goûté des femmes, le séraphique Klopstock, préparent l'avènement de l'*Empfindsamkeit*, de la sensiblerie bientôt triomphante sous le règne de Rousseau. C'est un mélange de sentiment et de sensualisme où les légers frémissemens de la chair se glissent sous les aspirations les plus éthérées. Par une belle journée de printemps, une barque, chargée de jeunes hommes et de jeunes filles, sillonne le lac de Zurich; ils récitent des vers, chantent en chœur les joyeuses chansons de Hage-

dorn, échangent des pensées vives et profondes sur « le bonheur, la vertu, la mort, l'immortalité. » Le poète de la bande, qui n'est autre que l'auteur de *la Messiade*, Klopstock, s'interrompt pour poser ses lèvres sur les lèvres d'une belle jeune fille aux yeux noirs. Que de baisers on échangeait alors! « Les gens sérieux et cultivés, écrit avec gravité M. Freytag, en gardaient comme un arrière-goût, un délicat désir sensuel, qu'on n'ose pas nommer précisément concupiscence, et les jeunes filles, une certaine hardiesse naïve dans leurs relations avec les hommes. »

Nous ne saurions donner à ces mots de meilleur commentaire que des fragmens des lettres de Caroline Flachsland à Herder (1). Vers 1771, Mlle Flachsland, jeune fille de bonne famille, au sortir d'un sermon de Herder où elle a entendu « la voix d'un ange,.. les paroles de l'âme, » tombe amoureuse de l'angélique prédicateur, et lui déclare sa passion. Les voilà à peu près fiancés : « Laissez-moi revenir à l'heure amère de notre séparation, écrit Caroline ; c'est près de votre lit, où peut-être vous avez pensé à moi, rêvé de moi, que je vous ai vu pour la dernière fois. Ne pensiez-vous pas que je me coucherais là où vous vous étiez couché? Oui, je le fis, et quand toutes mes larmes furent pleurées, je sentis (oh! pardonnez-moi ce petit souvenir de mes sens), je sentis combien était douce la place où vous aviez dormi. Que je voudrais pouvoir la transporter dans ma chambre, ou me transporter moi-même dans la vôtre. » — Tous les deux sont pauvres comme Job; elle ne possède pas même de quoi acheter « deux cuillers, » peut-être tout juste de quoi acheter « une robe. » Herder n'a pour tout patrimoine que sa malle à moitié vide ; il ajourne le mariage et lui écrit : « Qu'il ne serait pas loyal de l'introduire dans un lit qui n'est pas encore fait, qui n'est encore que de la paille. » La même jeune fille romanesque se met un soir des vers luisans dans les cheveux, et ne fait point en cela preuve d'extravagance; elle suit la mode et le goût du siècle. Son amie Lila von Ziegler, demoiselle d'honneur à la cour de Hombourg, qui lui envoie « un petit cœur bleu, suspendu à un ruban blanc, » — « s'est fait élever une tombe dans son jardin, elle y a des bosquets et des roses, et un petit agneau qui mange et boit avec elle. »

L'attendrissement de l'époque est si contagieux qu'il sévit jusque sur les hommes les plus durs de race. Un de ces junkers prussiens, dont le nom a fait depuis quelque bruit dans le monde, fils et petit-fils de soldats, le capitaine Charles-Alexandre de Bismarck (2), ayant donné sa démission de l'armée, emploie ses loisirs à com-

(1) Traduction de M. Nefftzer.
(2) Il est l'aïeul du « chancelier de fer. »

poser en français, selon l'usage du temps, un *Éloge ou monument funèbre*, à la mémoire de sa jeune femme qu'il a perdue :

... Reviens, ô souvenir de cette admirable soirée de printemps où je me promenais, entre la bien-aimée et sa chère sœur, au bord de cette forêt majestueuse et paisible, sous les rayons argentés de la lune, tandis que les eaux murmuraient doucement et que le rossignol élevait sa douce plainte; mon cœur battait à l'unisson de ces lieux enchantés, je sentais la beauté de la terre, et la beauté plus grande encore de l'innocence, qui habitait dans le cœur dont je me savais aimé (1).

Cet épanchement lyrique porte la date de 1774, l'année même où paraît *Werther*.

Vers le même temps, Fritz Jacobi et son frère, voyageant sur les bords du Rhin, traversent une vallée remplie de pommiers en fleurs. Fritz presse doucement la main de son frère, ils se regardent avec une tendre émotion, un sentiment tranquille humecte leurs paupières et « ils bénissent la contrée avec le saint baiser de l'amitié. » Ils se rendent à petites journées près d'une femme de lettres, Sophie de La Roche, qui réunit autour d'elle, à Ehrenbreitstein, les plus beaux esprits : Klopstock, Lavater le physionomiste, Jung Stilling le visionnaire, et le jeune Goethe. Wieland brûle pour cette divine Sophie d'une flamme immatérielle; M. de La Roche, le mari, sert de confident. Mais, en dépit de ses allures passionnées, et tout en jouant la Julie de Saint-Preux, Mme de La Roche, lorsqu'il est question de marier ses filles, agit en mère positive qui connaît le prix de l'argent. Loulou épousera un conseiller aulique « laid et bête à couper du foin, » et l'aînée, la charmante Maximiliane, le riche et avare épicier Brentano (2). « Ce fut, écrivait Merck, un triste phénomène pour moi de chercher notre amie entre des tonneaux et des piles de fromage. » Ces contrastes nous semblent plaisans ; mais prenons garde que les affectations de notre temps ne prêtent bientôt à sourire. La mode d'aujourd'hui sera le ridicule suranné de demain.

Les femmes de Goethe ont moins vieilli. Quelle simple et aimable petite bourgeoise que cette Charlotte Buff, modèle de la Charlotte de *Werther*, idéal de la jeune Allemande, selon M. Hermann Grimm, ne rêvant que valse et *Lieder*. Mais, au moindre bruit qui lui vient de la chambre des enfans, elle oublie tout aussitôt sa danse et sa chanson, et court, anxieuse, se pencher sur un berceau. L'inspiratrice des plus beaux chants de Goethe, celle dont i

(1) *Das Buch vom Fürsten Bismarck*, von George Hesekiel, p. 38.

(2) L'épicier fortuné sera le père du poète Brentano et de l'espiègle Bettina.

disait : « Son esprit est plus pur et plus profond que le mien, » Mme de Stein ne nous apparaît qu'à travers une immortalité voilée. Elle a pris soin de se dérober à la curiosité en détruisant ses lettres à Goethe. « Mme de Stein n'est pas belle, écrit Schiller, mais elle est intéressante : son visage a quelque chose de sérieux, de doux et d'ouvert qui lui est tout à fait particulier. Une intelligence saine, sentiment et vérité, sont au fond de son être. » Quant à celle qui devint Mme de Goethe, nous nous la figurons comme une de ces créatures aimées de Rousseau, toutes voisines de la primitive nature, une de ces âmes simples, repos et refuge des esprits compliqués.

A ses débuts dans le monde, au sortir de cette école qui lui servait de prison, Schiller connaissait aussi peu les femmes que les hommes : ses premiers vers d'amour, il les soupire aux pieds d'une vieille dame acariâtre. Il compléta son éducation esthétique et fut assez heureux et assez habile pour épouser, lui plébéien, une personne de la petite noblesse. Son mariage commence comme une idylle et menace de tourner au sombre drame. Les demoiselles de Langefeldt voient arriver un soir à la campagne, où elles habitent toute l'année, deux cavaliers, dont l'un est à demi caché par son manteau. L'inconnu n'est autre que Schiller, qui s'insinue sans peine dans les bonnes grâces de la famille. « Je crois bien que nous nous aimerons un jour, lui écrivait Charlotte de Langefeldt, mais ne nous pressons pas, laissons mûrir le bon grain. » Pendant que le grain mûrit, le poète et les deux jeunes filles lisent ensemble Homère dans les bois, et, sous la verte frondaison, devisent de l'antiquité. Lotte en a le sens très vif et très vivant ; elle raille avec finesse ce faux hellénisme de l'abbé Barthélemy, qui fait *présenter* le jeune Anacharsis à Épaminondas (1). Schiller épousa l'érudite et spirituelle Charlotte, mais il aimait sa belle-sœur Caroline, devenue Mme de Wolzogen, sa future biographe. L'idéaliste Schiller, le même qui nous a laissé, dans la Thécla de *Wallenstein*, l'image de la passion la plus tendre et la plus pure, lorsque la mort vint le surprendre, glissait insensiblement vers l'abîme de l'adultère et du demi-inceste, où roula le pauvre Bürger.

En cette fin de siècle, on ne conçoit que la personnalité affranchie de toute entrave, qui suit les appels mystérieux du cœur, seul guide et seul maître. On obéit aveuglément à l'impératif catégorique de la passion, non à celui du devoir, comme l'exige Kant. Mme de Staël remarque combien, dans le cercle des dames sentimentales de Weimar, le lien du mariage est lâche ; il ne signifie

(1) Philarète Chasles, *Études sur l'Allemagne.*

plus rien. La société des belles juives de Berlin et des coryphées de l'école romantique, des Rahel, des Henriette Herz, des Schlegel, des Dorothée Veit, des Schleiermacher, se groupe de même et s'enlace selon les affinités électives. L'amour en France, au XVIIIe siècle, parmi les classes oisives et lettrées, penche d'ordinaire vers la vanité mondaine, la légère et spirituelle gaminerie de souper et de boudoir ; l'amour allemand (le fond d'ailleurs restant le même) est comme une débauche de sentiment ou de mélancolie, de poésie et d'idéal (1).

Mais, ne l'oublions point, l'influence littéraire s'est exercée en Allemagne sur un monde infiniment plus restreint qu'en France. Dans les deux pays, l'état social comme l'état matériel ne se peuvent comparer. De l'autre côté du Rhin, point de capitale où la richesse afflue, où l'élégance et la politesse règnent en souveraines. Si l'on excepte la société juive de Berlin, aux derniers jours du siècle, rien ne rappelle de près ou de loin nos salons, le monde de Mme Geoffrin, de Mme Du Deffand, de Mlle de Lespinasse. Les petites cours des muses allemandes, Darmstadt, Weimar, Gotha, Meiningen, quelques châteaux hospitaliers, tels que celui du comte Stadion, émergent comme des îlots microscopiques au sein d'une mer d'engourdissement provincial où la vie s'écoule entre les ambitions mesquines, les rancunes sans fin, les commérages éternels. Effacée dans l'obscurité de la famille, la ménagère allemande, la *deutsche Hausfrau*, raccommode le linge, met la main à la cuisine et fait enfant sur enfant. Cette existence étroitement bornée, mais saine, industrieuse, économe, où règne l'esprit de famille, où la morale est excellente, a aussi ses joies intimes et discrètes, du bonheur et des plaisirs à peu de prix (2). Aux jours de fête, la maison s'anime ; jeunes gens et jeunes filles couronnent la table commune ; le repas achevé, on joue une fugue de Bach, une sonate de Kuhnau ; on chante un Lied, puis un autre, on danse un menuet au clavecin et la soirée se termine aux sons cadencés de la gigue et de l'allemande.

J. BOURDEAU.

(1) Voir, par exemple, la correspondance amoureuse de Rahel : *Aus Rahel's Herzensleben.*

(2) Rien ne saurait rendre plus présens et plus vivans les Allemands du XVIIIe siècle que les estampes et les tableaux de Daniel Chodowiecki, cet excellent peintre de la vie bourgeoise, par exemple, le *Voyage à Dantzig*, 1773, récemment publié à Berlin en fac-simile par Amsler et Ruthardt. Cette suite de dessins, si spirituels, expriment toute la simplicité des habitudes provinciales, la paix des horizons bornés. En les comparant aux estampes de nos maîtres français, de Moreau ou de Beaudoin, on a sous les yeux le contraste des caractères et des mœurs.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

LA TOURAINE.

I.

Nous quittons à peine la Bretagne (1) et nous voilà bien loin de son ciel brumeux, de ses sites sauvages, de ses antiques légendes, de sa population de marins, de soldats et de rudes laboureurs. Tout s'adoucit, tout révèle un autre génie, comme une autre terre et une autre histoire. La Bretagne, avec son esprit à part, sa langue indigène, ses coutumes tenaces, signifiait isolement, résistance à l'unité nationale. Son autonomie morale, peu à peu entamée sans avoir disparu, s'est manifestée à nous par plus d'un trait saisissable au sein de ces campagnes, qu'agite un souffle nouveau, et que transforment, au point de vue matériel, les nouvelles méthodes de culture et les grands agens de la civilisation moderne. Le nom de la Touraine rappelle, au contraire, la fusion la plus complète avec le génie de la France, l'identification la plus entière avec ses destinées. Cette union a été scellée dans l'histoire presque aussi haut qu'on remonte ; interrompue par la domination des Plantage-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre 1884.

nets, elle s'est resserrée ensuite d'une façon impérissable ; elle a été cimentée dans les temps modernes par le séjour des Valois, qui aiment à s'y établir avec leur cour et y déploient leur fastueuse galanterie, et, ce qui est plus sérieux et plus honorable, par la plus nationale des guerres, sous ces mêmes princes qui en font le lieu de refuge de la patrie mutilée. Il est impossible, nonobstant ces derniers souvenirs héroïques, de n'être pas frappé surtout de ce rôle d'Armide attirant nos anciens rois dans ses jardins enchantés pour les y bercer dans les voluptés et les divertir par tous les plaisirs d'une vie brillante. On peut dire que l'aimable province a été elle-même traitée véritablement en favorite depuis la fin du xve siècle et pendant la plus grande partie du xvie. Louis XI lui apporte en dot, non sans y mêler certains procédés brutaux par l'imposition mise sur les bourgeois de Tours, la riche industrie de la soie. Plusieurs de ses successeurs lui font comme une parure de châteaux, où l'art de la renaissance étale ses plus gracieuses fantaisies et où l'imitation cherche des modèles reproduits dans la province par ce que la noblesse a de plus distingué et la haute bourgeoisie de plus opulent. Mais la France, personnifiée par sa vieille monarchie, n'y transporte pas seulement ce que son luxe a d'éclatant et ses arts de délicat ; elle s'y reconnaît en quelque sorte comme dans un miroir qui lui rend ses principales qualités moyennes, elle y trouve une image d'elle-même où se fondent les contrastes heurtés de ses autres provinces ; ce n'est pas toute la France, plus en relief et d'une originalité plus saisissante et plus forte sur d'autres points, mais c'en est l'expression fidèle à bien des égards par ce qu'elle offre de tempéré.

A ne prendre que la classe rurale, on pourrait voir quelques-uns de ces traits s'y reproduire, et le contraste avec la même classe en Bretagne s'accuser dans le passé comme dans le présent. Soldat ou paysan, le Breton ne se laisse guère perdre de vue. Mêlé aux bandes soldées qui se battent avec bravoure et pillent sans scrupule, on l'y distingue aisément. Sur sa terre natale, il perpétue les usages, les tenures du sol qui n'ont leur analogie nulle part ailleurs. Il connaît peu de milieu entre le dévoûment le plus fidèle à ses maîtres et la révolte ouverte, entre la résignation douce et des vengeances parfois atroces ; quand il se mêle de revendiquer des droits, il anticipe deux siècles d'un seul bond dans la *charte des paysans,* qui étonne et irrite par son audace les contemporains de Louis XIV. Il est beaucoup moins aisé de marquer de traits originaux dans le passé notre population agricole des bords de la Loire et de l'Indre. Comme coutumes rurales, elle est à peu près entraînée dans la même orbite que le centre et que l'Ile-de-France. Elle a plutôt des difficultés que des luttes violentes avec ses maîtres, des velléités de révolte

que des mouvemens insurrectionnels qui emportent tout comme un ouragan. Elle aime l'ombre et la paix de sa cabane et trace tranquillement son sillon, satisfaite de se sentir vivre toutes les fois que les temps ne sont pas trop durs. Elle ne se trouble pas l'esprit des vieilles et effrayantes superstitions. Elle ne court pas les aventures comme le Normand ou le Malouin. Elle juge superflu d'aller au loin conquérir la terre, quand elle s'offre tout près ; l'acheter par morceaux suffit à son imagination sage et à son honnête ambition. Elle travaille avec continuité plutôt qu'avec énergie. Elle en prend même quelquefois à son aise avec le temps, parce qu'elle sait qu'elle l'a devant elle. Elle se fie à sa patience, que rien ne détourne de son but modeste, et ce calcul n'a pas été déçu.

L'histoire des populations agricoles de la Touraine ressemble par ses grands traits à celle de beaucoup de nos provinces qui suivent, au milieu d'épreuves successives, leur évolution signalée à peu près par les mêmes phases jusqu'à leur complète émancipation. Je n'essayerai donc pas de la reconstruire et d'en développer la suite. Il suffit ici d'indiquer quelques faits, qui, en jetant du jour sur le passé, aident aussi à apprécier l'état actuel. Rien, par exemple, n'y rappelle les origines si profondément religieuses de l'agriculture bretonne, lesquelles ont contribué à former les traditions et l'esprit même du pays, en lui léguant tant de légendes d'un caractère particulier à la fois agricole et sacré. Ces saints colonisateurs, qui, dans l'Armorique, ont marqué leur empreinte sur le sol défriché comme sur les âmes converties, et qui semèrent de miracles une terre arrachée aux fauves et conquise au travail, ne tiennent guère de place sur ce territoire depuis trop longtemps exploité pour exiger tous ces prodiges. Ce n'est pas qu'en Touraine l'agriculture et l'église ne présentent des rapports au moyen âge par l'intermédiaire des monastères. Centre de piété et d'érudition, la célèbre abbaye de Marmoutier est aussi un centre agricole. Les paysans en imitent les bonnes pratiques de culture, comme ils viennent quelquefois eux-mêmes y recevoir l'affranchissement avec la prêtrise. Ils en tirent également parfois des moyens de subsistance dans les temps difficiles. On voit l'abbaye se livrer à de véritables opérations commerciales pour acheter du blé au dehors. Dans les premiers siècles du moyen âge, on rencontre des disettes ou plutôt des famines qui déciment les populations privées de tout secours extérieur. Grégoire de Tours en a retracé le spectacle navrant en les rapportant à la colère divine, qu'il attribue à leurs péchés et à l'inobservance du repos dominical. Il nous montre ces malheureux réduits à manger des racines de fougère pulvérisées, mêlées à un peu de blé vert, ou de mauvaises herbes qui les faisaient enfler et mourir. Il accuse, en outre, les accapareurs du prix surélevé des grains,

qui, selon toute probabilité, résultait de leur insuffisance. On peut trouver plus d'une indication digne d'intérêt sur l'état des campagnes et des populations dans l'histoire de cette même abbaye de Marmoutier, composée par dom Martène et que M. l'abbé Chevalier a publiée, il y a quelques années, avec d'utiles et savantes remarques, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*. Il y est plus d'une fois question, — et même à l'excès, selon l'austère dom Martène, — des intérêts temporels de l'abbaye. Nous n'avons garde de nous en plaindre : cette préoccupation oblige les abbés, habiles administrateurs du domaine qu'ils exploitent en l'agrandissant, à signaler les relations et parfois les difficultés avec les propriétaires ruraux, la tenure des baux, et, à certains momens, la misère des campagnes, les secours donnés par l'abbaye. Nous y voyons particulièrement l'affranchissement, accompagné de curieuses cérémonies, de quantités de serfs moyennant certains avantages. Ces détails, instructifs pour les siècles du moyen âge, continuent à l'être, avec un intérêt non moindre, pour la période moderne jusqu'en 1789. Des textes plus connus constatent le mouvement qui se fait déjà au XVIe siècle, avant les guerres religieuses, de la part du paysan tourangeau vers l'achat de la terre. Le défrichement des forêts en augmente l'offre dans des proportions considérables; néanmoins, la demande plus vive encore en fait beaucoup hausser le prix. Le bail à ferme devient un régime très répandu à la même époque. On sent les bons effets de l'adoucissement extraordinaire des servitudes foncières dû à l'ordonnance de 1558, qui revise les coutumes de quelques provinces, parmi lesquelles la Touraine se trouve comprise. Ce qui est un vrai signe d'aisance, les preneurs à bail sont très souvent désignés dans les contrats comme possesseurs d'ustensiles agricoles et même de mobiliers de prix. Le gros fermier est, dès lors, un important personnage, et il arriv déjà que son fils enrichi abandonne la culture. N'est-ce pas au milieu de ces paysans de Touraine que leur compatriote, l'auteur de *Pantagruel*, a pris le plaisant portrait de ce laboureur si fin et si délié, que le diable veut tromper et qui trompe le diable ? En vain entend-il retentir comme un refrain à son oreille cette sentence : « Travaille, vilain, travaille ! » — Ce laboureur est allègre et dispos, et il vend fort bien son blé. Il ne lui faut pas moins que ce fond de gaîté et de vaillance, tout au moins de résignation, pour traverser la longue période des guerres civiles. Henri IV lui rend toute sa bonne humeur en lui faisant retrouver la sécurité et la paix. Le progrès de l'aisance interrompu reprend alors son cours. Mais combien de fléaux et de souffrances, tenant à des causes durables, vont se produire encore ! On se croit parfois reporté aux pires siècles barbares, et cela sous Louis XIV et sous Louis XV. Les disettes, aussi

fréquentes que meurtrières, ramènent les mêmes épisodes douloureux. En 1644, les fonds de l'abbaye étant épuisés, « les paysans furent réduits au pain d'avoine, de pois, de vesce, et ensuite au gland, au pain de racine de fougères, à la moelle des troncs de choux et aux herbes crues. Et, comme tout cela leur manqua à la fin, ils furent obligés d'abandonner leurs demeures et d'errer çà et là dans les pays voisins où l'on pouvait leur faire la charité, ce qui causa la mort à plusieurs. » Les détails qu'ajoute dom Martène sur les maladies causées par le manque ou les vices de l'alimentation sont ceux-là mêmes qui avaient frappé Grégoire de Tours environ onze siècles auparavant. En 1645, la mortalité emporte plus de 50,000 personnes en fort peu de temps, et cette crise terrible n'est pas seule.

Les crises agricoles, crises de travail et crises de subsistances, ne cessent de revenir, en effet, après d'assez courts intervalles. Les métayers ne peuvent s'acquitter, il faut leur faire des remises. L'abbaye de Marmoutier en accorde aux métayers de Chèze, de La Mulletière, de Saint-Barthélemy, « à cause des grandes stérilités » des années 1709, 1712, et de l'impossibilité de semer pour l'année 1713. Le 6 octobre 1751, la ville de Tours demande aux moines de lui prêter 4,000 livres afin de pourvoir en partie à l'achat des grains nécessaires à la subsistance des pauvres dans ces temps de disette, et deux ans plus tard, en mars 1753, l'abbaye emprunte environ 1,200 livres pour acheter du blé et du vin, « la récolte ayant fait défaut. » On verra beaucoup plus tard, au mois d'avril 1789, les officiers municipaux de Tours calculer que, pour alimenter jusqu'à la récolte la ville et ses environs, « il faudrait au moins trois cents fournitures de blé, estimées 180,000 livres. » Pour se procurer cette somme, par forme de prêt, ils font appel à l'archevêque de Tours, aux chapitres de Saint-Gatien et de Saint-Martin et aux communautés religieuses. Marmoutier souscrit pour la somme de 10,000 livres, prêtées sans intérêt.

La Touraine est au nombre des provinces les plus éprouvées par la révocation de l'édit de Nantes et par les diverses causes de ruine qui marquent la fin du règne de Louis XIV. Elle entre, on peut le dire, dans une décadence attestée par les mémoires des intendans. La seule opposition présentée par les chiffres entre les années florissantes du règne et cette fin lamentable, en dit plus que tout le reste. Le personnel naguère entretenu à Tours par la seule industrie de la soie aurait suffi à peupler une ville importante; il ne comptait pas moins de vingt mille ouvriers; la fabrication des étoffes employait huit mille métiers, la préparation de la soie occupait sept cents moulins; quatre mille personnes travaillaient au dévidage. Nul doute que les gens de la campagne n'eussent part à cette in-

dustrie, et que la richesse de la ville ne profitât à toute la province. Successivement, cette grande industrie se voit réduite de près des neuf dixièmes. La rubannerie, qui alimentait trois mille métiers, n'en occupe plus que soixante. L'intendant accuse en partie, il est vrai, la concurrence faite par Lyon et par les étoffes des Indes; mais la cause du mal était plus profonde. Des industries plus à l'usage des campagnards, la draperie, la chaussure, ne souffrent pas moins que les étoffes de luxe. Dans la draperie, les métiers tombent au quart. Sur quatre cents maîtres tanneurs, trente-cinq seulement subsistent. La campagne envoyait à Tours chaque semaine quatre-vingt-dix bœufs pour la tannerie, elle trouve à grand'peine à en placer vingt-cinq. La population des villes diminue sans que celle des campagnes y gagne. En trente ans, Tours perd plus du quart de ses habitans. Les maisons tombent en ruines sans qu'on les répare. Les loyers sont réduits du tiers. Ce que la crise a de violent pourra cesser, le mal ne se réparera pas. La seconde moitié du XVIIIe siècle n'est pas moins attristante : les intendans ou employés du fisc prétendent parfois, sauf à se contredire, que les gens du pays restent gais; on se demande si ce ne sont pas plutôt les intendans qui restent optimistes. M. l'élu, apercevant, en pleine disette, quelques plumes d'oiseau devant la porte d'une maison d'un paysan, prétend qu'on ne doit pas être, après tout, si malheureux qu'on en a l'air, « puisqu'on mange de la volaille. » Il est vrai qu'on broute aussi l'herbe, et que la masse du moins est réduite aux alimens les plus insuffisans, souvent les plus malsains. D'Argenson, qui réside en Touraine une partie de l'année, peut parler ici en témoin oculaire. Il ne tarit pas sur les misères des années 1749, 1750, 1751 et 1752, et montre la prostration morale égale aux souffrances physiques. On émigre jusqu'à laisser déserts un grand nombre de villages. Il y a des arriérés de trois ans dans le paiement de la taille, et les contraintes vont toujours leur train. A peine jouit-on de quelque répit que le fisc se met en devoir d'augmenter les impôts. Le même élu affirme qu'il a remarqué, dans une paroisse, « les paysans plus gras qu'ailleurs, » et là-dessus il parle de les surtaxer. Les vieillards, témoins de l'horrible hiver de 1709, disent que les malheurs de ce temps-là sont surpassés. Les jeunes gens refusent obstinément de se marier et les mariés n'ont plus d'enfans. « Ce n'est pas la peine, disent les uns et les autres, de faire des malheureux comme nous. » Quelques seigneurs veulent occuper les bras qui se laissent tomber faute de force. Et nous sommes en Touraine, dans le pays qu'on appelle le jardin de la France!

Qu'un état si misérable ne fût pas permanent dans ce pays, fertile après tout, quoiqu'il le fût moins qu'on ne le croit, nous sommes loin de le nier; mais ces retours de la misère se présentaient trop

souvent, et notre pensée a quelque peine à concilier tant de maux avec les images souriantes que lui offre une province qui les justifie à tant d'égards. L'histoire admet de tels contrastes. Au milieu même de ce XVIIIe siècle et jusqu'aux années voisines de la révolution, il y a d'ailleurs des efforts de régénération agricole. On crée des bureaux d'agriculture ayant leur siège à Tours, à Angers et au Mans. Les ingénieurs se mettent au travail comme les agronomes. L'un d'eux, gardant l'anonyme, a tracé de la province un tableau d'où nous tirons quelques détails d'un réel intérêt, et qu'on peut lire tout au long dans les Mémoires de la Société des sciences, arts et lettres d'Indre-et-Loire. La distinction des terres fertiles et des terres stériles y est fort bien établie par régions. Le chiffre des baux, le rendement des terres, sont plus d'une fois indiqués avec une recherche assez rare alors de l'exactitude. Ce document nous explique que la Touraine ait pu manquer de vivres si souvent. Bien qu'elle en vendît au dehors, il y avait une production insuffisante de céréales, et le bétail lui manquant, il lui fallait l'importer aux trois quarts pour les besoins de son alimentation. La production et le commerce de Touraine sont signalés avec une remarquable précision pour les vins, pour la vente de ces fruits confits, vieille célébrité du cru, nés, dans cette province, un peu sensuelle, du mélange de la gourmandise et du calcul. Notre ingénieur des ponts et chaussées ne pouvait omettre l'état des routes, ce que coûtaient et rapportaient la navigation et les autres voies parcourues par le commerce. Les chemins, comme partout, laissaient fort à désirer, et le pays avait en outre à souffrir des inondations, parfois permanentes sur les bords de l'Authion. Comment opérer des desséchemens et exécuter tant de travaux nécessaires avec un fonds qui montait, pour toute la France, à 3 millions pour les ponts et chaussées? Il fallait bien employer la corvée, que le même ingénieur juge onéreuse, comme les économistes du temps, mais absolument indispensable. Aussi en use-t-on fort pour les chemins et les autres travaux publics dans ces années 1765 et suivantes. Sur 1,593 paroisses taillables en Touraine, 800 avaient recours à la corvée. Elles y consacrent alors les bras de 121,617 corvéables, et en outre 55,842 bêtes de trait ou de somme, le tout équivalant à plus d'un million de journées! On croirait que de tels calculs vont donner des résultats très considérables; erreur: on arrive seulement à un nombre bien restreint de routes créées, empierrées ou réparées.

En définitive, il semble que les campagnes de la Touraine, au commencement du règne de Louis XVI, avaient gagné en habitans, tandis que les villes n'avaient guère réparé leurs pertes. On sait combien les recherches précises sont rares alors sur l'état de la

population. Je consulte le livre trop peu connu et fort instructif, de Moheau, sur la population de la France vers 1778. J'y trouve, en Touraine, dans les campagnes, une naissance indiquée par 23 habitans 2/3 et dans les villes 1 seulement sur 33. Pourtant, outre les mauvaises années qui reviennent, aux approches de 1789, les griefs s'accumulent et éclatent lors de l'assemblée provinciale de la généralité qui réunit la Touraine, le Maine et l'Anjou. Le ton des plaintes et des vœux que nous y trouvons exprimés est amer et véhément; on s'adresse au roi en termes presque séditieux. Le rapport du bureau de l'impôt attaque les privilèges, dénonce les abus avec la plus grande vigueur; les inégalités de la taille qui porte sur les terres sont particulièrement signalées dans les termes les plus forts.

Il faut le dire pourtant à l'honneur du pays : la révolution devait commettre peu d'excès dans la Touraine. On n'y remarque guère de violences contre les châteaux et contre leurs possesseurs. Mais si le paysan tourangeau eut la sagesse de ne pas abuser de la révolution pour les représailles, il sut l'exploiter pour ses intérêts. Les changemens opérés profitèrent à la division des terres dans ce pays où abondaient les vastes parcs et les garennes. Les grands domaines furent dépecés, les fameuses bandes noires s'abattirent sur les châteaux. Paul-Louis Courier a fait l'éloge de ces spéculations au nom des avantages de la petite propriété, oubliant un peu cette fois les intérêts de l'art, qui l'avaient tant touché en Italie; mais l'art ici se présentait sous l'aspect du moyen âge et des souvenirs monarchiques évoqués par M. de Marchangy. — De plus en plus, la masse rurale entre dans la propriété à plein courant. C'était une révolution économique qui allait bientôt trouver des auxiliaires dans les voies de communication, comme elle en trouvait déjà dans la loi de succession. Nous verrons tout à l'heure ce qui en résulta pour le développement agricole, l'accroissement de la valeur des terres, et, somme toute, pour l'augmentation de l'aisance générale.

II.

Après ce rapide aperçu historique, et avant de décrire l'état moral et matériel des populations tourangelles, jetons un coup d'œil sur la terre qui sert de théâtre à leur activité. Nous ne pouvons qu'indiquer ici ce qui en fait le mérite pour l'artiste et le voyageur. Le pays n'offre ni la platitude monotone des vastes plaines ni l'âpre beauté des sites alpestres. Accidens de terrain, rivières au cours tranquille, si on excepte parfois la Loire et ses violens caprices, fraîches vallées d'une étendue moyenne avec leurs arbres qui se reflètent dans les eaux calmes au bas des coteaux chargés de vignes et d'ar-

bres fruitiers, tout se fond avec harmonie dans les tons modérés. Nous trouvons ce pays joli, nos pères le trouvaient beau ; c'était pour eux l'idéal même du paysage. Leur goût était le même quand il s'agissait de juger de la nature, de la littérature et de l'art. C'est bien là, en effet, la campagne comme la sentent et la décrivent La Fontaine et Fénelon. Peut-être se joignait-il dans cette préférence les premières impressions religieuses de l'enfance, qui faisaient du paradis le plus gracieux des jardins. Aussi sont-ils unanimes à voir l'Éden de la France dans ce joli verger. Nous le goûtons encore, nous l'admirons moins, et quelques-uns iraient presque jusqu'au dénigrement, ce qui est injuste. Si nous avons appris à ressentir plus d'enthousiasme pour d'autres beautés, parfois rudes et sauvages, ce n'est pas une raison pour ravaler ces beautés charmantes, d'un agrément doux et pénétrant, assez paisibles et assez variées pour qu'on s'y attache sans jamais s'en lasser. La nature et l'homme s'y ressemblent en ceci que leur vie est animée sans que rien sente l'effort. Il faut bien qu'une certaine suavité d'impression s'attache à cette contrée puisque peu de régions sourient davantage, comme retraite ou comme lieu de villégiature, aux Français et aux étrangers. Le ciel est à l'avenant. Il est quelquefois voilé, rarement noirci par les nuages. La lumière sereine qui en émane a été plus d'une fois l'objet d'observations qui en constatent l'éclat très doux et l'action reposante pour les yeux. Tout le paysage forme un spectacle où tout intéresse, où rien ne trouble et n'absorbe à l'excès. Une telle nature peut manquer de certaines beautés frappantes et grandioses ; on pourrait presque dire d'elle qu'elle n'a pas de défauts.

L'homme en a, mais de supportables, et il a aussi des qualités qu'on apprécie, qualités aimables plus que vigoureuses et hautes. Parlons d'abord de ce qui semble constituer les qualités natives de l'esprit du pays. Peut-être si on en cherchait l'expression dans les personnages les plus éminens qu'a produits la Touraine, serait-on assez embarrassé de savoir s'il y a telle chose qu'on puisse appeler d'une façon incontestable l'esprit tourangeau. On retrouve l'esprit gascon dans Montaigne et même un peu l'esprit normand dans Corneille, l'esprit champenois chez La Fontaine, j'entends dans la mesure où les grands hommes sont de leur province comme ils sont de leur pays. On est frappé, à Tours, par la vue de deux statues au bord de la Loire ; l'une est celle de Descartes, l'autre est celle de Rabelais. On peut se demander si l'esprit local ou provincial a son expression dans l'un quelconque de ces deux grands hommes. L'extrême opposition de ces génies à elle seule suffit pour répondre. Le second a sans doute la jovialité et la liberté de juger qui ne sont pas rares dans la province, mais avec une puissance et un

développement en quelque sorte monstrueux, tout à fait disproportionné avec ce pays de la mesure. On éprouve aussi une certaine difficulté à démêler des traits communs bien saisissables entre des écrivains qui ont eu leur berceau dans cette même Touraine et à établir un rapprochement même subtil entre des poètes et des écrivains, comme Racan, l'auteur comique Destouches, Alfred de Vigny, Honoré de Balzac. Il est beaucoup moins difficile de demander la moyenne de cet esprit à cette masse rurale que n'a ni perfectionnée ni dénaturée aucune culture intellectuelle raffinée. Il y a là des qualités de finesse, une absence habituelle de rusticité trop marquée, un ton enjoué un peu narquois, une certaine ouverture mêlée de quelque lenteur, un jugement avisé plutôt que profond. Le parler est le plus souvent assez doux, et la langue bien française n'a guère de patois ni d'accent, relevée pourtant par quelques bons vieux mots qui sentent leur XVIe siècle. Il y a dans cet esprit et dans cette humeur comme un grain de malice et un léger levain d'opposition, qui ne tournent à la fronde que sous l'empire de quelque vif mécontentement ou d'une inimitié personnelle. Cela se sent dans les pamphlets où Courier, le vigneron de La Chavonnière, met en scène des passions de clocher qui s'échappent en boutades et en quolibets. C'est de la fronde contre les nobles, les prêtres, et, en général, contre l'autorité, représentée par les gendarmes et par M. le maire. La disposition à l'examen, combinée avec le mouvement peu vif de l'imagination et le manque d'enthousiasme, aboutit facilement au scepticisme. Nul fanatisme, mais peu de foi vive, d'ardeur, d'élan ; excellente terre d'honnêtes gens et de bons esprits qui ne voit guère éclore les grandes vertus qui font les apôtres, ni la grande imagination qui fait les génies puissans dans les arts et dans les lettres. La tiédeur domine dans les convictions et les sentimens de cette masse rurale. Elle est attachée à certains principes par ses intérêts, nullement disposée à attaquer rien de fondamental, mais l'espèce d'indifférence religieuse et morale, dont elle n'a pas le privilège parmi nos populations agricoles, y paraît pourtant d'une façon particulière. Ce n'est pas que, quant à la religion, par exemple, nul n'y tienne sérieusement, mais c'est une minorité assez faible dans le sexe masculin ; seulement la majorité y renoncerait difficilement dans les circonstances solennelles, et elle y voit un auxiliaire de la morale dans la famille. C'est encore une preuve de bon sens et de calcul qui n'a rien de commun avec l'enthousiasme.

Ce qui a gagné relativement au passé, c'est l'aptitude au travail. Les inclinations molles, le peu de goût de cette population pour les labeurs fatigans, ont été signalés par César et par le Tasse. On les retrouve encore à un certain degré chez l'ouvrier rural. Mais, si l'amour du bien-être n'a pas perdu de sa force chez ceux qui pos-

sèdent, il s'allie à plus d'efforts, et sait même se résoudre aux plus sévères privations chez le petit cultivateur. C'est un des miracles de la petite propriété. Sur cette terre *lieta e dilettosa*, comme parlait le Tasse, mais rude à ceux qui la cultivent, le paysan tourangeau n'épargne pas sa peine. Nous avons vu, à certains jours, tout ce monde, hommes et femmes, courbés durant de longues heures sur la vigne ou sur le sillon : attitude qui, à force de se prolonger, laisse trop souvent des traces durables; nulle part, peut-être, on ne rencontre plus de ces gens à qui le corps déformé fait donner le nom de *ployés* dans le langage du pays. D'intrépides travailleuses se tiennent inclinées ou couchées sur la terre, soit pour ramasser l'herbe qui nourrit leur vache, soit pour accomplir telle besogne rustique ; vous les voyez se chargeant peu à peu, se relevant avec une pénible lenteur et marchant pliées sous le faix. Au retour, la plupart de ces femmes, presque épuisées de fatigue, ne trouvaient, dans l'année où nous visitions la Touraine, éprouvée par une série de mauvaises récoltes, pour se réconforter, que des légumes cuits sans beurre, et comme boisson l'eau arrosée de quelques gouttes de vinaigre. Les hommes affirment, ce qui n'est pas bien sûr, que ces femmes sont plus *résistantes* qu'eux-mêmes, explication toujours commode, mais beaucoup paraissent un peu chétives, leur courage les soutient. Le petit cultivateur, peu aisé ou dans les momens difficiles, prend d'ailleurs aussi sa part de privations. Il ne commence pas par prélever, comme le fait trop souvent l'ouvrier des villes, la part du cabaret. On ne doit pas croire d'ailleurs que ces observations expriment la moyenne de l'aisance ; on verra que le niveau général est meilleur, mais il est certain aussi que les occasions d'exercer ces qualités d'application, et de sobriété dans la quantité et la qualité des alimens, sont loin d'être rares pour une partie nombreuse de la classe rurale en Touraine.

L'état de l'instruction et des mœurs dans cette population agricole est assez en rapport avec ce que je viens de dire d'elle d'une manière générale. Elle a mis un peu de mollesse et de lenteur à s'instruire, sans avoir, au même degré que d'autres provinces, l'excuse habituelle des mauvais chemins. Mais les distances étaient quelquefois longues dans cette contrée, où la densité de la population est assez faible. Le département d'Indre-et-Loire figurait au nombre de nos départemens peu lettrés, il y a quelques années seulement, sans que l'on en aperçoive de raison suffisante ailleurs que dans une certaine indifférence apathique de la part des campagnards qui rendait la fréquentation de l'école au moins fort inmittente. Naguère on constatait que le tiers des conjoints ne savait pas signer, et j'ai trouvé une commune, non loin de Tours, dans une partie du pays à laquelle la propriété riche et aisée donne l'air le

plus civilisé, où la plupart des témoins sont dans la même impossibilité. Le chiffre, longtemps stationnaire à 17.71 pour 100, des conscrits illettrés s'est abaissé ces dernières années à 13.7 pour 100, et il n'est pas difficile de prévoir que d'ici à peu d'années cette absence des notions primaires sera la très rare exception. On ne peut pourtant méconnaître que, même avant la loi qui rend l'instruction primaire obligatoire, le mouvement qui portait à l'école s'était extrêmement accru. La population scolaire avait monté à 81,315 enfans. Seulement la réalité restait au-dessous de ce chiffre assez imposant. On comptait environ 4,000 enfans, en âge d'être instruits, qui avaient échappé à l'inscription. Les présences ne dépassaient pas 23,000 par mois sur 29,000 inscrits. La moyenne de la fréquentation était de 8 mois 1/2 pour les garçons, de 9 mois 65 pour les filles, dont l'assiduité un peu plus grande tient sans doute à ce qu'elles sont moins requises pour les travaux des champs. Les élèves gratuits se montraient, vers la même date de 1880, moins exacts que les payans, ce qui était d'ailleurs l'ordinaire. On se plaignait de la difficulté du recrutement des instituteurs laïques, et on regrettait l'insuffisance des écoles normales, en accordant des éloges à celle qui est établie à Loches. L'enseignement agricole a encore bien des lacunes à combler en Touraine. Celui de l'horticulture pourrait, en se développant, avoir de l'avenir dans ce pays où l'aisance de nombreux propriétaires a fait des fleurs et des jardins d'agrément l'objet d'une recherche particulière.

Au moment où nous quittons à peine les populations rurales de la Normandie, de la Picardie, de la Bretagne, nous éprouvons un véritable soulagement à rencontrer une population agricole où l'abus des boissons alcooliques présente des proportions aussi modérées qu'en Touraine. Le département d'Indre-et-Loire n'est pas exempt, dans la carte de l'intempérance alcoolique dressée par le docteur Lunier, d'une légère teinte rouge, mais c'est un vice relativement peu développé, quoique les crimes et la folie y aient aussi leur contingent. On peut favoriser d'une note assez satisfaisante un département qui se classe seulement le soixante-troisième dans la triste gradation établie par l'intempérance entre nos départemens français. Les plaisirs recherchés par le campagnard, sans être très relevés, sont en général moins vils que la grossière ivresse. Il aime, surtout dans la jeunesse, les assemblées et les fêtes avec passion, et les villageois *qu'on empêche de danser* étaient en Touraine un trop bon thème d'opposition pour qu'on le laissât échapper. Les jeunes gens s'y plaisent, pas toujours peut-être aussi innocemment que le prétend l'auteur de la spirituelle pétition, pour qui l'idylle n'est peut-être ici qu'une variante et une aggravation de la satire. La coquetterie, défaut favori de la jeune fermière ou de la simple servante,

est une des causes très marquées de leur émigration vers les villes. La lingerie, les modes, la couture, la confection des gants, en enlèvent un grand nombre à la vie des champs. Cet amour du plaisir, de l'existence facile, des distractions, n'entraîne pas peut-être à des désordres plus graves qu'ailleurs, et ce serait un sujet d'étude pour le statisticien moraliste et physiologiste que de rechercher si l'apathie, la langueur de certaines races molles et lymphatiques n'est pas encore plus fatale aux mœurs que ces divertissemens qui donnent pourtant aux passions de la jeunesse de dangereuses occasions de se satisfaire. On serait tenté de croire qu'avec la liberté un peu relâchée des habitudes, le nombre des naissances illégitimes atteint en Touraine une moyenne assez élevée, tandis qu'en réalité elle l'est peu, et que la plus grande part revient à la ville de Tours. Quant aux unions illicites de quelque durée, c'est chose pour ainsi dire inconnue dans nos campagnes, où l'opinion ne les tolère pas et où le mariage consacre et répare sans retard les écarts de conduite. Dans le mariage même, la fécondité se maintient dans une moyenne qui n'en atteste déjà que trop pourtant la diminution, sans aller jusqu'à cette restriction dans le nombre des enfans portée à ce point de n'en avoir plus qu'un ou deux par ménage. Le nombre des naissances était de 6,760 en 1882, et celui des décès de 6,121; c'est moins que dans certains départemens, qui ne réparent même pas leurs pertes, mais c'est un résultat encore médiocrement satisfaisant. On comprend que, dans de telles conditions, l'émigration, sauf dans les villes voisines, soit très peu abondante; il n'y avait que quinze habitans en 1881 qui émigraient hors de la France.

A mesure que nous avançons dans ces études rurales, nous arrivons à nous convaincre que ce qu'il y a encore de mieux dans la population de nos campagnes, c'est la femme. La même conclusion n'est pas douteuse pour la classe ouvrière des villes dans la majeure partie des cas. La femme a certainement, dans le ménage agricole comme dans le ménage ouvrier, moins de vices que le mari, et elle a aussi le plus souvent des qualités mieux soutenues de travail, d'économie, de tempérance, de fidélité et, bien entendu, de douceur. La vie et la maternité lui donnent le sérieux qui, dans la province que nous étudions, lui manque parfois dans sa jeunesse. La femme trouve, en outre, dans la vie rurale les préservatifs qu'elle n'a pas dans les villes. Elle ignore, même au sein de l'aisance, le détachement du foyer, l'absence des soins domestiques, le désœuvrement et les loisirs frivoles, qui, dans nos classes riches, font le charme exquis de quelques-unes, mais qui sont aussi des causes de corruption. L'honnête ménagère, placée au-dessous de la fermière riche, déploie les mêmes qualités d'ordre et de bonne gestion sur le plus modeste théâtre. En Touraine, elle

a plus de propreté et de soin curieux du logis qu'en Bretagne. La femme de l'ouvrier rural s'y montre une incomparable raccommodeuse. Elle ne tire pas un meilleur parti d'un plat qu'elle prépare avec économie que d'un vêtement de travail à l'usage de son mari ou de ses fils, auquel elle excelle à procurer une longévité sans terme assignable. Il est rare qu'elle-même soit tout à fait mal mise; elle fuit les haillons, les vêtemens sordides; sauf chez celles qui sont dans une situation tout à fait misérable, il semble que le niveau d'élégance, observé dans cette province aux traditions distinguées maintenues par un passé aristocratique, empêche la négligence d'atteindre à ce point où le soin de la personne et le souci de plaire disparaissent entièrement.

Si je ne craignais de me répéter, je dirais qu'en somme le principal reproche qu'on peut adresser à cette classe rurale du pays tourangeau, c'est un peu de médiocrité, des sentimens moins profonds que les manières ne sont avenantes, ce manque de chaleur morale qu'on ne pardonne jusqu'à un certain point que lorsque le sérieux et la solidité du fond attestent du moins la trempe ferme des affections et des caractères. Le paysan tourangeau n'est pas étranger à ces qualités et il serait injuste de les lui refuser toujours, mais on peut reconnaître qu'elles ne sont ni très générales ni très souvent portées à un degré fort élevé. Il reste en tout en-deçà plus qu'il ne va au-delà, et l'état même de la criminalité ne dément pas cette sorte de moyenne : il en montre le niveau, non pas extrêmement haut, mais peut-être moins réduit que dans d'autres provinces, et il établit entre les genres de crimes mêmes une espèce d'équilibre. Je me hâte d'ajouter que beaucoup, la plupart même de ces crimes, mis au compte du département, sont imputables aux villes, si on a égard au chiffre respectif de la population, — et que beaucoup le sont aux étrangers résidens. La Touraine offre un des exemples les plus accrédités des efforts faits pour moraliser l'enfance et la jeunesse qui ont failli et qui inspirent des craintes pour leur avenir et la sécurité sociale. En visitant la colonie de Mettray, à la fois agricole et pénitentiaire, nous avons rendu hommage une fois de plus à la philanthropie éclairée de ses fondateurs et de ses directeurs, et pu faire justice de reproches peu fondés en constatant les excellens résultats obtenus. La discipline morale et matérielle à laquelle est soumise cette jeunesse plutôt égarée en général que dépravée n'est pas la négation de la famille. Il faut bien se dire que la famille est nulle ou presque nulle comme direction pour ces enfans et même qu'elle est trop souvent corruptrice. Cette éducation habitue et façonne à la règle des natures facilement entraînées au vagabondage, et au mal par suite des mauvais instincts qu'il développe. Elle met, dans une véritable ferme-école, un métier aux mains de jeunes gens, qui, grâce à cet

apprentissage, se rendent utiles à eux-mêmes et à la société, dont ils avaient bien des chances de devenir le fléau. Le régime qui a été appliqué à cette colonie, et qui seul lui convient, est celui d'une direction attentive, bienveillante et ferme, et comme une paternité sévère. L'écueil serait dans un certain relâchement assez conforme aux idées du jour, ou dans un régime militaire à l'excès, qui agirait sur l'extérieur plus que sur le fond même, qu'il faut modifier avant tout. Il y a là des précédens et une tradition qui peuvent servir de règle à l'avenir.

III.

Pour donner une base à nos conclusions sur l'état économique de l'ensemble des régions qui composaient l'ancienne Touraine, le mieux est de l'observer dans ces circonscriptions qui, sous la dénomination administrative d'arrondissemens, ont conservé leur caractère bien distinct. La plus riche est celle à qui le chef-lieu a donné son nom et sert de centre. Constamment en rapport avec la campagne par la circulation des habitans comme par l'échange des denrées, nulle part le sol n'a plus de valeur que dans l'arrondissement de Tours ; nulle part l'industrie ne s'associe dans une mesure plus considérable à l'agriculture. De nombreux cours d'eau parcourent cette belle vallée, et l'Indre y fait mouvoir plusieurs usines, en même temps qu'elle contribue à lui donner sa physionomie et à lui communiquer un charme particulier. Balzac s'en est fait pour ainsi dire le poète dans les romans qu'il s'est plu à y placer comme dans un centre favori, et décrit cette douce rivière qui n'est ni trop large ni trop étroite, qui, profonde et pure, n'est bruyante qu'aux écluses et rapide qu'aux pieds des moulins, et qui serpente dans la prairie à l'ombre des bouquets d'arbres entre des collines couronnées de bois, de châteaux, et çà et là coupées de brèches où débouchent de champêtres vallons. La Loire, — le fleuve royal, comme on l'a plus d'une fois appelé, — le fleuve national, comme on peut le désigner plus historiquement, — parcourt avec sa majesté calme, quand elle n'en sort pas par de violentes inondations, une partie de l'arrondissement. Au sortir du département de Loir-et-Cher, elle nous apparaît à Amboise. C'est là que la Touraine commence à prendre son véritable aspect. Amboise est un de ces villages-villes dont abonde cette province. Après Blois, qui appartient à un autre département, on y rencontre le premier château qui se présente avec ses souvenirs historiques. Dans ce château d'Amboise, Charles VIII, échappé à la prison de Plessis-lès-Tours, n'eut que le temps de rêver des embellissemens qu'il laissait à d'au-

tres la tâche d'accomplir après sa mort précoce et fortuite. Il faut vraiment faire effort pour évoquer les images tragiques et sanglantes que réveille Amboise au temps des guerres religieuses, tant elles sont en désaccord avec une si calme nature. Rien qui ne respire la paix, le travail et la fécondité. La petite ville d'Amboise n'est animée que par une industrie qui se rattache en partie à l'agriculture. La principale fabrication, celle des pressoirs, dirigée par MM. Mabille, n'est en quelque sorte qu'une annexe de la production viticole. Les ouvriers des diverses industries forment le quart de la population. Eux-mêmes se ressentent favorablement du voisinage de la campagne. Ils ne paient pas leur logement trop cher ; ils jouissent d'un jardin moyennant une vingtaine de francs qui s'ajoutent au principal du loyer ; ils ne diffèrent pas trop par leurs mœurs, en général rangées, de la population rurale, sans être tout à fait aussi économes. Les maisons des paysans, que nous visitons sur la hauteur, ont l'air propre et agréable. La forêt d'Amboise abandonne quelques-unes de ses lisières à la culture envahissante. A peine en a-t-il acquis quelques mètres, le paysan y sème l'avoine pendant trois ou quatre ans ; puis, quand le sol est nettoyé, débarrassé de ses racines, il y plante la vigne. Sur ce territoire, la bonne terre se vend 3,000 francs l'hectare dans la vallée, 2,500 sur les plateaux, les prairies valent entre 3,500 et 4,000, les vignes entre 3,000 et 5,500 ; elles rapportent, dans les années passables, 4 ou 4 1/2, les céréales 3 ou 2 1/2. C'est là, au dire des habitans eux-mêmes, ce qu'on appelle « un bon pays. »

L'arrondissement de Tours offre un mélange de parties admirablement fertiles et de terres ingrates qu'on appelle la Gatine. Rien n'est moins en rapport avec l'idée que donne d'elle la Touraine. La terre végétale y a peu de profondeur ; les étangs y remplacent les ruisseaux et les sources ; çà et là, on aperçoit le minerai de fer, et presque partout des champs en friche, des landes stériles. Des bois étendus couvrent les cimes, où on trouve peu d'habitans. Mais, si on excepte ces terres, d'une transformation difficile, presque partout la culture se déploie sous toutes les formes. Les vignes de Joué et de Vouvray jouissent d'une réputation déjà ancienne et donnent lieu à un revenu assez élevé, mais inégal. Les arbres à fruit partagent le même privilège. Les céréales, la prairie, les vignes surtout, constituent la richesse de ces cantons, auxquels fait un peu trop défaut l'élève du bétail. Le Maine, l'Anjou, le Poitou, fournissent une partie notable de la race bovine ; l'espèce ovine est, en général, tirée du Berry et de la Sologne. Le canton de Châteaurenault produit pourtant des chevaux qui se rattachent à la race percheronne, mais que l'éleveur vend à l'âge de six mois, faute de suffisans pâturages. On doit reconnaître

aussi qu'à certaines inégalités dans la fertilité se joignent d'une manière extrêmement marquée les inégalités entre les fortunes. Telles exploitations témoignent d'un effort constant pour se mettre au niveau des méthodes les plus avancées ; telle étendue du territoire ne montre que fermes bien tenues, dont les habitans respirent l'aisance ; dans ces cas, presque toujours le propriétaire dirige son personnel, connaît le paysan, le visite, s'occupe lui-même du perfectionnement de l'outillage. Non loin de là se rencontrent des exploitations beaucoup moins brillantes. De là de remarquables écarts dans la valeur des terres, qui oscille entre 3,000 et 6,000 francs l'hectare pour la prairie et les vignes, pour les bonnes terres labourables entre 2,000 ou 3,000, pour les moyennes entre 1,000 ou 2,000, entre 500 et 1,000 pour les passables. On pourrait presque partout, dans ces parties moins bien exploitées, formuler ainsi le résultat général : les grands propriétaires tirent peu de leur propriété, les moyens vivent de la leur ; les petits en vivent et font des épargnes.

Au sud-est du département, s'étend l'arrondissement de Loches. La ville attire les curieux par les ruines imposantes de son château et de ses hautes tours, avec ses sinistres évocations de prisons et de tortures. Le tombeau d'Agnès Sorel éveille des idées moins sombres. C'est l'image de la beauté endormie, plutôt que de la mort avec ce qu'elle a de grave et d'austère. L'inscription ne rappellerait que de profanes souvenirs, si, comme d'autres favorites, la belle pécheresse n'eût répandu les aumônes dans son entourage. L'œil s'attache avec plaisir à la pittoresque ceinture de coteaux et de rochers superposés, mais la perfection de l'agriculture n'est pas en rapport avec la beauté du pays. Assez avancée près des centres, elle devient arriérée dans la campagne. L'arrondissement de Loches est le moins fertile des trois qui forment le département d'Indre-et-Loire, ce qui s'explique en grande partie par le sol aride et sablonneux des plateaux. A l'extrême division du sol dans la vallée de la Loire correspond ici la grande et même la très grande propriété qui rend les terres de 1,000 et de 2,000 hectares assez communes. On remarque l'aspect désert de la région qui occupe l'angle méridional du territoire. C'est la Brenne, pays de landes, de bois, d'étangs malsains, de fièvres paludéennes. Dans sa plus grande étendue l'arrondissement de Loches demeure un théâtre encore ouvert aux conquêtes de la grande culture. Depuis plusieurs années, et surtout depuis le passage du chemin de fer, de riches Parisiens ont acheté des terres dans cette partie moins favorisée de la Touraine et s'efforcent de les mettre en valeur ; mais on en est resté longtemps aux essais, et on n'a pu signaler que des succès partiels. La situation s'est améliorée depuis vingt-cinq ans, sans s'être encore suffi-

samment modifiée. Plusieurs domaines importans ont été créés ou perfectionnés. La prairie s'est développée ainsi que l'élève des chevaux. Les pépinières et les fleurs y forment l'objet d'un commerce étendu qui approvisionne les jardins d'agrément qu'on trouve assez fréquemment dans cette région habitée par de riches propriétaires qui y ont leur résidence d'été. On nous y signale comme un fait commun la vente des terres par morceaux ; il n'y a pas lieu de s'en plaindre toujours, en raison de l'étendue exceptionnelle de certains domaines.

Située aux bords de la Vienne, la petite ville de Chinon rappelle le xve siècle par quelques-unes de ses maisons et ne peut se séparer du joyeux patronage de Rabelais, qui y naquit. Des pensées plus sévères s'élèvent à la vue du coteau que dominent les ruines du château de Charles VII, où Jeanne d'Arc fit sa première apparition. A ces ruines intéressantes la ville a fait un cadre charmant de verdure ; on découvre de là l'admirable panorama qui s'étend de tous les côtés et place sous les yeux toute la variété des cultures de ce beau pays. Voisin de l'Anjou et du Poitou, l'arrondissement de Chinon montre la Touraine sous un aspect tout particulier. Les collines sont élevées; les ondulations s'accentuent, les plaines s'élargissent, les champs ont souvent un air brillant de prospérité. Ce n'est plus la prairie du cours de l'Indre, mais un superbe verger, composé de vignes, de chanvre, d'oseraies, de plantations de toute espèce. Nulle part en Touraine le prunier et surtout le noyer n'apparaissent avec tant d'abondance. Ces innombrables noyers qui couvrent les terres hautes produisent annuellement plus de 300,000 décalitres de noix. L'huile de noix est la seule employée par la plus grande partie de la population. Sur les coteaux de la Vienne s'étagent de nombreux vignobles, parmi lesquels on distingue ceux qui produisent les vins dits de Chinon et de Bourgueil. Les terres à blé s'étendent sur les plateaux, particulièrement dans les cantons de Richelieu et de Sainte-Maure, mais de manière à suffire à peine à la consommation du pays. C'est à la diversité des cultures de tout genre que l'arrondissement de Chinon doit sa principale richesse. Peu de régions égalent ce territoire pour l'abondance et pour la beauté des fruits, qui réunissent toutes les espèces auxquelles la Touraine doit en ce genre son antique renommée. A ces sources de revenus s'en est ajoutée une toute différente dans l'élevage ; il s'est beaucoup développé jusqu'aux circonstances récentes qui ont amené une sorte d'arrêt.

L'état de la propriété, l'étendue des terres, leur mode d'exploitation par le fermage et le métayage, la situation des ouvriers ruraux appellent des remarques plus générales. La grande culture, qu'il ne faut pas d'ailleurs confondre toujours avec la grande pro-

priété, comprend en Touraine un vingtième, la moyenne six vingtièmes et la petite à elle seule treize vingtièmes des terres. La dénomination de grandes propriétés est attribuée à des domaines d'une vaste étendue, fort au-dessus de ce qui forme la moyenne jugée nécessaire pour recevoir cette qualification. Cette propriété porte le nom de « grande » dans certains départemens avec 50 hectares : il en faut plus de 100 pour mériter ce nom dans le département d'Indre-et-Loire, où on trouve en assez grand nombre des domaines de 300 hectares et au-dessus ; il en est même plusieurs qui atteignent à 500. La moyenne propriété commence à partir de 100 à 120 pour s'arrêter à une trentaine, et la petite va de 20 à 30, puis vient ensuite la propriété parcellaire. C'est en établissant le calcul sur ces bases qu'on trouve les proportions relatives ainsi déterminées : une grande propriété pour 60 moyennes et 200 petites.

Chacun de ces genres de propriétés prête au surplus à des observations très caractéristiques. On ne saurait assimiler le grand propriétaire tourangeau à celui de la Bretagne et de quelques autres provinces voisines. Nous remarquions que la Touraine a conservé sa force d'attraction sur les riches habitans des villes et spécialement sur les Parisiens, qui y acquièrent volontiers des domaines. Le château, sans être celui d'autrefois, avec son luxe seigneurial ou princier, y garde une place plus grande que dans la plupart des autres provinces et y conserve une sorte d'aristocratique distinction. La minorité seule de ces propriétaires châtelains s'occupe directement de l'exploitation, mais on en rencontre un certain nombre qui consacrent une partie de l'année au soin de leur domaine et qui contribuent par là à augmenter leur propre revenu ; ils exercent une action profitable au pays environnant. Quelques-uns de ces modernes châtelains ont, en revanche, sous l'empire des souvenirs de l'époque des Valois, montré une préoccupation trop exclusive pour les embellissemens, pour les restaurations ou les imitations du passé ; quelques-uns mêmes s'y sont ruinés. Peut-être aurait-on voulu de la part de la grande propriété, durant la période prospère, plus d'initiative, plus d'encouragemens aux fermiers, plus de perfectionnemens donnés à la culture. La moyenne propriété, de son côté, à défaut des aspirations ambitieuses, aime le confortable. Pourtant, si assez ordinairement le moyen propriétaire sacrifie à ses aises, il néglige rarement ses intérêts. Le type le plus original est certainement offert par le petit propriétaire tourangeau, surtout par le vigneron parcellaire. La culture très morcelée de la vigne influe extrêmement sur son sort. La petite ferme du vigneron parcellaire présente fréquemment, d'une année à l'autre, le spectacle de l'aisance ou celui de la gêne. La nourriture, la boisson, l'humeur

même s'en trouvent modifiés sensiblement. Cet excessif morcellement donne à la valeur des terres une mobilité qui l'affecte instantanément dans la proportion de plus d'un tiers. Ces soubresauts ont leur contre-coup moral par l'effet toujours fâcheux d'une part trop grande faite à l'aléatoire. On se demande, — et ce phénomène s'observe fréquemment sur le territoire de Chinon ; — si c'est un petit propriétaire ou un ouvrier rural que ce vigneron parcellaire qui possède quelques ares. En réalité, il est à la fois ou tour à tour l'un et l'autre, tant il se fait entre les deux états un roulement perpétuel ! Atteint par deux ou trois mauvaises années, ce petit vigneron, à l'aise quand il y avait abondance, mais à qui manque le capital, n'a rien de plus pressé que de vendre. Cette surabondance de ventes simultanées avilit les prix sans aucune mesure. Tel est, dans ce genre de culture, excellent d'ailleurs quand aucun fléau ne l'éprouve, le principal inconvénient du morcellement extrême. La culture en souffre bien moins qu'on ne pourrait croire ; elle s'accomplit dans de bonnes conditions, grâce au travail personnel le plus persistant, et la vigne se prête à cette division du sol ; mais ce qui souffre, c'est ce détenteur parcellaire trop facilement vulnérable au moindre choc de la mauvaise fortune. Un tel état a ceci de particulier que la situation n'est jamais ni certaine, ni désespérée. On est tenté de s'écrier par momens que tout est perdu ; rien ne l'est. De nouvelles épargnes se reforment assez vite. Ce sont alors ces mêmes paysans, ou d'autres plus heureux, qui se représentent pour acheter les mêmes morceaux de terre en circulation, auxquels ils mettront un prix quelquefois beaucoup trop élevé. Je répète qu'il est regrettable que l'agriculture présente cette condition aléatoire. La terre n'est pas une valeur de bourse. Un certain degré de fixité est au nombre des meilleurs élémens moraux et matériels de la vie du cultivateur. Peut-être faut-il louer pourtant le petit vigneron, en général aujourd'hui, d'aimer mieux vendre qu'emprunter à des conditions trop onéreuses. Cette crainte d'avoir affaire à l'usurier est particulièrement forte chez la femme. La terreur qu'inspire l'usurier rapace ne date pas d'aujourd'hui, elle paraît déjà dans la prière que le vieux rimeur Pibrac met dans la bouche de la femme d'un cultivateur, lorsqu'elle demande à Dieu chaque soir que sa bonté daigne

En douce paix tenir sa petite maison,
Que leurs enfans communs les tavernes hanter
Ne vueillent, ni jamais les truans fréquenter,
Que la fille qui jà preste à mary se monstre
Avec petite dot par heureuse rencontre
En honneste maison ils puissent héberger

Chez quelque laboureur ou chez un bon berger :
Que l'usurier meschant qui dès longtemps aguigne
Et hume de ses yeux le closeau de leur vigne
En ses papiers journaux ne les puisse accrocher...

La tendance à la subdivision des terres s'est, en définitive, développée outre mesure. On comptait, en 1864, 72,028 mutations : le nombre en montait, dès 1866, à 76,367. Les épargnes n'ont pas cessé en Touraine, contrairement à ce qu'on voit dans d'autres contrées en France, de se porter sur la terre. Il y a là quelque excès, et les écoles qu'a pu faire le paysan par de mauvais placemens mobiliers ne devront pas le dégoûter des placemens opérés avec plus de sagesse.

Le faire-valoir, le fermage à rente fixe et le métayage se partagent la culture dans la Touraine. L'exploitation directe se confond le plus souvent avec la moyenne et toujours avec la petite propriété, qui réunit dans un seul cultivateur la rente du sol, le fermage et le salaire. Les fermiers forment plusieurs catégories très inégales par l'étendue des domaines pris en location, comme par la situation de fortune. Plusieurs sont riches et parfois possèdent des terres, c'est la minorité ; d'autres sont aisés dans leur façon de vivre, mais disposent de peu d'avances à faire à la culture ; beaucoup sont gênés de toute manière. Il est certain que nombre de ces fermiers, durant la période prospère, ont réalisé des bénéfices ; on en cite qui, après deux ou trois baux, avaient acquis une honnête aisance. Aujourd'hui, les exploitations de 60 à 80 hectares et au-dessus sont exposées à demeurer vacantes, et des terres d'étendue moindre encore subissent elles-mêmes d'assez fortes réductions.

Quoique le fermage domine en Touraine, surtout au nord de la Loire, le métayage occupe encore un terrain assez étendu, particulièrement sur la rive gauche du fleuve. Les métairies du nord et celles du sud diffèrent sensiblement. Dans le nord, pays vignoble, elles ne sont que de 5 à 15 hectares ; dans le sud, pays de cultures variées, elles sont de 40 à 50. C'est sur le territoire de Loches que le métayage a son principal foyer, avec ses caractères traditionnels, ses usages locaux, modifiés partiellement, depuis vingt ans surtout, autour de la ville. On y appelle grande métairie celle qui renferme 40 ou 50 hectares. On y compte en général un personnel composé de trois hommes, trois femmes, un enfant, une bergère, et quelquefois un aide pris par le métayer pendant trente ou cinquante jours pour lever la récolte et surveiller ses intérêts. J'achèverai de donner une idée du degré d'importance de ces exploitations en ajoutant qu'il s'y trouve en général un cheptel vivant composé de deux chevaux ou bœufs, de six vaches, de quarante moutons ou brebis,

de porcs assez nombreux ; ce qui, en y joignant le cheptel mort, formé des différentes parties de l'outillage, donne une valeur d'environ 6,000 francs, chiffre assez considérable par comparaison au métayer du nord de la Loire, qui n'a que son travail, ou du moins figure, pour le capital, au plus bas degré de l'échelle. Il est fort heureux que son peu de besoins l'empêche de trop souffrir d'une gêne relative. D'ailleurs, il ne manque pas d'une nourriture saine en quantité suffisante, d'un vêtement, d'un logement et d'un mobilier qui représentent la pauvreté plutôt que la misère ; on est même surpris d'apprendre que ce petit cultivateur de la partie nord d'Indre-et-Loire parvient plus d'une fois, — on nous dit même assez fréquemment, — à réaliser quelques économies. Mais nulle situation n'est plus dépendante ; il ne peut acheter ou vendre une tête de bétail sans l'assentiment du propriétaire. Congéable à merci, il est dans la main du maître. La réalité corrige, il est vrai, plus d'une fois ce qu'il y a d'excessif dans cette dépendance. Si, d'un côté, le maître n'a guère coutume de lui donner une direction quelconque et reste le plus souvent étranger à son domaine, circonstance nuisible à la culture, il laisse, par cette abstention, les coudées franches à ce travailleur persévérant et parcimonieux, qui s'en tire à force de labeur. Des métairies de 100 à 200 hectares sont excessives, l'expérience le prouve, et il est dangereux d'aller au-delà de 40 ou 50. Cette limite est la plus habituelle peut-être sur le territoire de Loches, il est certain pourtant qu'elle est souvent aussi dépassée.

Tandis que la rente foncière baisse, que le fermier souffre sur plusieurs points, le salaire de l'ouvrier se maintient, il s'est même encore élevé en Touraine depuis vingt ans : confirmation de la loi économique, qui fait que « la part proportionnelle du travail va toujours augmentant, celle du capital se resserrant davantage. » D'après l'enquête agricole de 1866, le salaire avait déjà presque doublé dans ces campagnes pour les journaliers et pour les domestiques à gages fixes. Les causes de cette élévation étaient, d'après le témoignage unanime, la rareté de la main-d'œuvre attribuée aux grands travaux publics et à l'attraction permanente des villes, devenue plus sensible à mesure que les nouvelles voies de communication en rendent l'accès plus facile. Jeunes garçons dégoûtés du travail des champs et entraînés par l'ambition de devenir commis de magasin ou même pour leur propre compte possesseurs de quelque boutique ; jeunes filles séduites par l'attrait d'un travail moins rebutant et moins monotone, et par le genre d'appât qu'offrent les plaisirs des centres populeux, tel était le tableau qui se déroulait dans toutes les dépositions. On peut dire qu'il n'a pas changé et que ces mobiles ont gardé leur puissance dans ce pays touran-

geau, où le goût de la vie facile et du plaisir dans la jeunesse est toujours de tradition, tant que le frein du travail et du calcul ne s'est pas encore fait sentir. Cette rareté de la main-d'œuvre devait avoir pour conséquence l'emploi d'un certain nombre de travailleurs étrangers à la France et au département. Elle a contribué aussi au développement, dans une mesure encore trop faible, des machines agricoles, qui n'ont exercé aucune influence contraire au taux des salaires; nous le trouvons fixé à des chiffres qui sont au nombre des meilleurs pour l'ouvrier rural que présentent nos départemens; on ne le trouve plus haut que dans les départemens les plus rapprochés de Paris. En se reportant aux chiffres que nous avons constatés pour la Bretagne, on pourra juger de la différence considérable établie au profit de l'ouvrier rural tourangeau, soit qu'il s'agisse d'un travail à forfait, soit que le prix en soit réglé à la journée, soit que la nature des engagemens donne lieu à une rétribution fixe pour une année. Nous trouvons une paie de 15 ou 16 francs pour le fauchage des prés à l'hectare, et de 27 à 30 pour la moisson. Quand le prix est réglé à la journée, il est de 2 fr. 50, de 3 francs, même de 5 pendant la moisson, sans compter plus d'un accessoire qui ne laisse pas d'augmenter le taux de la rétribution. Un vigneron à l'année, qu'on ne nourrit pas à la ferme en temps ordinaire, veut être, pendant les vendanges, nourri, logé, il reçoit en surplus pour 25 ou 30 francs de déchets de la vigne; et il gagne de 800 à 900 francs. L'élévation dans les gages fixes paraît avoir été pour le moins en rapport avec celle des salaires du journalier, quand on voit, par exemple, le garçon charretier gagner, nourri, environ 400 à 450 francs, assez fréquemment même 500 et 600 francs. Les divers travaux à la journée reçoivent une paie inconnue autrefois. Ainsi, dans les bois, la journée d'un bûcheron actif, exploitant un taillis, peut lui rapporter de 5 à 6 francs. Quant aux femmes, elles reçoivent, non nourries, de 2 francs à 2 fr. 50; nourries, de 1 fr. 25 à 1 fr. 75. C'est environ le double du salaire de la femme bretonne. Les enfans ont peut-être encore plus gagné proportionnellement, parce que leur concours est devenu de plus en plus nécessaire, si faible, si inexpérimenté que leur travail soit le plus souvent. On les emploie aux champs à peine sortis de l'école, et ils gagnent 225 à 250 francs; à l'âge de dix-huit ans, ils en gagneront de 400 à 450, parfois 500 ou 600 au moment du tirage au sort (1). Au retour du service militaire, ils ne tardent pas à se marier, achètent un petit bien. Les gages des filles de ferme ont suivi une progression non moins

(1) Réponse de M. Goussard de Mayol à l'enquête faite par la Société nationale d'agriculture (1879).

considérable. Elles gagnaient 140 francs il y a vingt ou vingt-cinq ans; leurs gages sont aujourd'hui de 300. L'époque de la vendange enchérit naturellement la main-d'œuvre, surtout quand la récolte est abondante. Il est facile de se convaincre d'ailleurs, par ce qu'on sait du passé, que ces hausses passagères de salaire que produit la moisson ne sont pas une nouveauté. Dans les pays vignobles de la Loire, on payait la journée de vendangeuse 12 sols en 1710, 18 en 1714, 22 en 1720. Cette même année, les hotteurs ou hottiers reçurent 50 sols (1), prix énorme pour l'époque. A l'évocation de ces vieux souvenirs ajoutons aussi une coutume qui n'était pas sans inconvéniens et qu'on voit établie partout au dernier siècle sur les bords de la Loire. Quand la récolte était abondante, on faisait appel pour la vendange aux femmes des villes voisines. Rien n'est moins édifiant que ce qu'on rapporte sur ces vigneronnes improvisées, toujours chantant, et ne se faisant faute de tenir des propos obscènes. Elles « travaillaient surtout de la langue et de la mâchoire, » nous dit un vieil auteur, et il leur arrivait de manger les raisins au lieu de les cueillir. La malice villageoise les appelait « panses de moutons. » Ces vendangeuses de la ville revêtaient un costume de paysanne pour s'engager, dans l'espérance qu'on y verrait une garantie ou une promesse de travail et d'honnêteté (2). La vendange constituait alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, mais peut-être avec plus d'importance encore, un épisode dans la vie de l'ouvrier rural tourangeau : épisode où la gaîté se mêlait au travail et qui devait avoir ses poètes en français et en latin. On peut recueillir quelques traits exacts, faute de mieux, dans les vers, ou, si l'on veut, dans la prose rimée de Claude Gauchet, aumônier du roi. On y voit le *ménager*, c'est-à-dire le petit ou moyen cultivateur de vignes, prévoyant une belle journée, retenir ses vendangeuses pour le lendemain, le « conducteur de la joyeuse bande » assigner à chacun sa tâche, surveiller les filles, qui, « friandes de nature et gloutes, » en cueillant des raisins,

N'en séparent point trois qu'*ils* ne mangent de deux.

C'est le même rimeur qui nous montre, ce qu'on voit peut-être plus encore qu'autrefois, les femmes actives au travail sur leur coin de terre.

Marion qui son bien plus que sa beauté prise,

(1) Boulay, *Manière de bien cultiver la vigne dans le domaine d'Orléans*, 2e édit., 1873, p. 556 à 559.

(2) A. Babeau, *la Vie rurale dans l'ancienne France*, p. 252.

expose son teint aux ardeurs du soleil, travaillant « comme un homme, d'un bras qui n'est point mollement engourdi. » La description assez plate qu'il fait d'un retour des vendangeuses, après une journée de travail prolongée jusqu'à la nuit, n'a pas perdu le même caractère de réalité :

> Aussitôt vous voyez chacun trousser bagage,
> Et, le panier au bras, retourner au village;
> Les filles d'un côté se prenant par la main
> En chantant sans chômer la chanson en chemin.

Une description de la condition matérielle de nos campagnes ne serait pas complète si elle ne renfermait les traits principaux qui se rapportent au régime et à la façon de vivre des paysans. Leur nourriture en Touraine se compose de porc salé, de légumes, de fromage, d'un pain dont la qualité s'est améliorée depuis vingt ans, de piquette ou d'une boisson faite avec des fruits cuits ou du marc de raisin. Le vin n'est la boisson habituelle que chez les plus aisés. On évalue, dans cette partie qui possède un peu de bien-être, à une livre par semaine et par tête la consommation de la viande de boucherie. A la ferme, l'ouvrier est devenu exigeant. La viande de bœuf lui est servie une fois par jour, et souvent à deux repas. L'usage du café, naguère assez peu développé, partout se répand depuis peu d'années. La bière n'est guère connue, excepté dans les cabarets. On doit reconnaître que les libations ne sont abondantes que les dimanches et les jours de fête, mais l'usage des festins, plus copieux dans les jours de *nopces*, ne s'est pas perdu au pays de Gargantua dans la classe des petits cultivateurs, chez qui le poulailler et la basse-cour fournissent à la table un supplément copieux, sinon très varié, en ces jours de gala. Ce régime suffit à faire une race saine, assez forte, sans être extrêmement vigoureuse, et en général à l'abri des infirmités qui créent pour le service militaire des cas d'exemption.

Tout le monde a pu être frappé, quant au logement, d'une particularité qui s'étend d'ailleurs au-delà des limites du département d'Indre-et-Loire. Telle est la composition géologique du sol que le roc est habité en plus d'une localité par les familles rurales. Des villages entiers sont creusés dans le tuf à Mont-Louis, à Roches-Corbon, à Saint-Antoine-du-Rocher, à Loches, au faubourg Saint-Jacques, à Villaines. Plusieurs pièces destinées à l'habitation dans ce roc, à la fois solide et friable, sont tenues habituellement sèches. Les propriétaires aisés se plaisent eux-mêmes à creuser dans le roc, pour l'été, des salles à manger, des salles de billard, qui offrent un asile contre la chaleur. Cette manière de se loger en toute saison et dans des conditions si particu-

lières ne saurait convenir partout, on le conçoit, au paysan aisé. Depuis longtemps en Touraine fort ami de son chez-soi, plus qu'autrefois encore, il met au soin de sa maison et de son intérieur une recherche extrême. Presque partout, cette campagne tourangelle nous montre dans les demeures rurales des rideaux blancs aux fenêtres bien fermées, un jardinet avec des fleurs, des meubles de noyer, un lit, une grande armoire, une huche à pain, quelques chaises, une table, le tout maintenu en bon état. On y reçoit l'impression de cette propreté domestique qui est une des qualités du pays tourangeau. On regrette seulement, au point de vue de l'hygiène, que, dans quelques localités, les deux ou trois pièces du rez-de-chausée ne soient pas assez élevées pour être garanties de l'humidité.

Le logement de l'ouvrier rural ne saurait atteindre au même degré de confortable. Il est rare pourtant qu'il soit misérable, il se proportionne à la situation, qui, dans cette classe, présente aussi ses inégalités. Il m'a paru que la majeure partie de ces petites maisons se louait environ 100 francs quand l'ouvrier rural n'en avait pas la propriété. Or, ce chiffre de 100 francs, qui nous semble si modeste, est le double de ce que met à sa location tel ouvrier agricole dans d'autres provinces, c'est même le quadruple de ce que met un certain nombre de journaliers.

IV.

On peut se demander quelle impression éprouverait un habitant de cette province qui reviendrait au monde qu'il aurait quitté il y a cent ans s'il lui était donné de la visiter de nouveau. Cette impression serait-elle celle d'une décadence? Notre revenant commencerait par se renseigner auprès de ses voisins, qui ne manqueraient pas de lui faire entendre des plaintes parmi lesquelles il en est de trop légitimes. Il apprendrait avec stupeur qu'un mal nouveau, ou plutôt qu'un multiple fléau s'est jeté sur la vigne, a ruiné en France des populations entières, et que, si heureusement il a épargné la Touraine beaucoup plus que d'autres provinces, elle n'est pas aussi sans sujet de plainte. On lui parlerait de mauvaises récoltes, de la baisse du prix des terres et des fermages ; il s'imaginerait d'abord que c'est par comparaison avec les temps qu'il a connus, et il en ressentirait une juste affliction. Bientôt on lui montrerait que c'est par rapport à une situation telle que jamais ni la valeur des terres ni le taux des fermages n'avaient été si élevés à aucune époque de l'histoire, et alors la figure de ce bon Français prendrait un air plus rassuré, et il rappellerait à ses successeurs éprouvés sans doute, mais trop prompts à se décourager, qu'il a connu de bien autres sujets de croire tout perdu. Déjà moins inquiet, il désirerait être plus

édifié encore sur les changemens qui ont pu s'opérer. Il irait, parcourant les campagnes, causant avec les propriétaires des domaines, interrogeant les paysans, visitant les fermes, recueillant des chiffres, et rapprochant de ses observations ce que la statistique et divers renseignemens épars et concordans pouvaient donner sur la province dans le passé, il établirait là-dessus la comparaison qui lui permettrait d'arriver à de plus solides conclusions. Dégagé de ces passions et de ces partis-pris qui font qu'on sacrifie ou qu'on préfère l'ancien régime ou le nouveau uniquement parce que l'un est nouveau et l'autre ancien, notre homme se souvenant peut-être qu'il s'est associé aux pensées rénovatrices des économistes, aux plans généreux de Turgot, et heureux de savoir que l'égalité civile a triomphé, constaterait le bien avec plaisir, le mal avec peine, sans le diminuer ni l'exagérer, et il s'appliquerait à rechercher, avant tout, ce qui existe aujourd'hui au regard de ce qu'il a vu autrefois. Voici ce qu'il trouverait en gros. Le sol a livré proportionnellement beaucoup plus de produits, tantôt le tiers, tantôt le double, à un nombre d'habitans devenu d'un tiers plus considérable. Il y a quarante ans à peine, on ne comptait pas moins de 4,000 hectares en friche entre la Vienne, la Manse et la forêt de Chinon; aujourd'hui ils sont défrichés pour la plupart et on a commencé à faire la même opération pour les landes du Ruchard. Les vallées inférieures de l'Indre ont été assainies à partir de Cormery; les terrains marécageux de La Chapelle-aux-Naux et de Bréhémont, signalés, au dernier siècle, comme faisant sur la Touraine une tache qu'on ne savait comment faire disparaître, sont maintenant desséchées. Les terres argileuses et tourbeuses du nord de la Loire, non susceptibles d'autres cultures, ont été ensemencées de pins et de châtaigniers aujourd'hui d'un très bon rapport. Les sables gras, connus dans le pays sous le nom de *varennes*, sont convertis en une source de richesse pour la culture maraîchère, devenue depuis vingt ou trente ans très florissante aux abords des villes. Les argiles marines (*bournais*) ont favorisé la culture du blé et particulièrement des arbres fruitiers. Les argiles calcarifères (*aubuis*), ont aidé à développer les prairies artificielles, dont on regrettait autrefois l'absence presque complète. Enfin, les argiles caillouteuses (*perrès* dans le langage du pays) ont profité aux bois et surtout à la vigne. C'est également au sol indigène que le cultivateur a emprunté les principaux amendemens que réclame le sol tourangeau sous peine d'infertilité, tels que les marnes, la tourbe, la charrée et tout particulièrement le falun extrait de ces *falunières*, immenses dépôts de polypiers et de mollusques amoncelés par la mer quand ses flots occupaient les fonds qui sont devenus les champs de la Touraine. Il est vrai que la province

ne donne guère plus de 14 ou 15 hectolitres de blé à l'hectare, et ne les donne pas même partout, tandis que les rendemens supérieurs sont exceptionnels, mais le revenant que je mets en scène nous dirait qu'au dernier siècle le sol ne produisait guère que 9 à 10 hectolitres par hectare. Aujourd'hui la production du blé est représentée par 1 million d'hectolitres, et par plus de 900,000 hectolitres pour les autres céréales réunies. L'étendue des terres labourables atteint 350,000 hectares. La pomme de terre donne 900,000 hectolitres, et la betterave 225,000. Les légumes secs en donnent au-delà de 16,000. La Touraine élevait très peu d'animaux (1). Le chiffre des chevaux était porté naguère à 31,000, celui de la race bovine à 38,000, celui des moutons à 188,000, celui des porcs, du moins naguère, à 52,000. Mais, dans cette énumération des richesses agricoles, tout incomplète qu'elle est, il faut insister sur la vigne, qui couvre aujourd'hui dans l'Indre-et-Loire 45,000 hectares produisant, dans les bonnes années, environ 1 million d'hectolitres. Nul rapport entre la viabilité d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Ici, presque tout a été créé, sauf les voies navigables. La circulation s'étend sur 7,800 kilomètres, dont 355 pour les sept chemins de fer, 306 pour les six routes nationales, 1,210 pour les trente-huit routes départementales. Les chemins vicinaux sont évalués à 2,658. Les campagnes se sont mises en relation suivie avec les villes et avec elles-mêmes. En recevant par là les élémens de fécondation qui leur sont nécessaires, elles ont vu s'accroître la condition indispensable des perfectionnemens agricoles, le débouché. La baisse actuelle des terres n'empêche pas pourtant les domaines d'une certaine étendue, placés dans de bonnes conditions, de conserver une valeur considérable ; quelques-uns, rares sans doute, valent 10,000 francs à l'hectare, pour les terres à chanvre, 6,750 pour les prés, 4,500 et plus pour les vignes ; les terres à chanvres rapportent de 300 à 450 francs, les prés 180, les vignes 120 à 150. Les terres à blé, exposées aux effets des saisons et de la concurrence, rapportent encore environ 3 pour 100 au moins, ou 2 1/2 pour ne tomber au-dessous que dans les cultures médiocres. Pour les prés, les revenus s'élèvent encore, quand les propriétaires vendent eux-mêmes ou font vendre par adjudication la coupe sur pied, auquel cas le revenu moyen atteint au moins 4 1/2, en moyenne. Le taux pour la vigne va parfois jusqu'à un revenu de 400 francs obtenu net, après déduction faite de 240 francs de frais de culture, et dans ces cas privilégiés, elle représente 8 barriques de vin de 220 litres cha-

(1) *Le Tableau de la Touraine*, de 1760 à 1766, tracé par l'ingénieur que nous avons cité, en donne un chiffre des plus faibles.

cune, d'une valeur en moyenne de 80 francs la barrique : prix réduits depuis trois ou quatre ans, mais qu'on ne peut regarder comme passés sans retour. La nouvelle *Évaluation du revenu foncier des propriétés non bâties*, faite par le ministère des finances, porte toutes les contenances culturales, de l'Indre-et-Loire, à une valeur vénale de 1,122,890,235 francs, total qui se décompose, comme valeur à l'hectare, en terres labourables, valant 1,693 fr. 59 ; prés et herbages 4,003 fr. 63 ; vignes 4,067 fr. 09 ; bois 1,081 fr. 90, c'est-à-dire, sur l'évaluation de 1851, une augmentation proportionnelle de 84 fr. 80 par hectare. On peut en tirer en définitive des conclusions favorables, réserves faites, quant à l'excessive recherche qui a surenchéri la terre, et quant à la date des évaluations de ventes et de revenus, établies à une époque et sur des baux antérieurs aux épreuves récentes.

Ce témoin du passé, justement frappé de ces progrès, ne serait pas moins amené à reconnaître ce qui fait défaut et à faire la part aux plaintes légitimes. Les charges restent grandes. Elles ressortent, pour le département d'Indre-et-Loire, en moyenne à 10 pour 100 du produit net pour l'impôt foncier proprement dit, auquel il faut ajouter les prestations en nature, et la cote payée pour les chevaux attelés et non attelés. L'impôt ne serait pas moins de 15 pour 100 du revenu net à payer à l'état pour les terres de qualité inférieure, de 20 pour les prairies, les vignes et pour les bonnes terres. On reconnaît en outre que la culture intensive tient encore trop peu de place. L'outillage agricole a gagné, moins pourtant que le reste, et le drainage, l'irrigation, n'ont guère fait de progrès. L'emploi des mécanismes perfectionnés se borne trop aujourd'hui même, à peu près, outre le battage, à la coupe des herbes, au fanage et à la moisson. Il y a aussi à faire pour le crédit agricole. Les chemins vicinaux manquent sur quelques points. Les communaux existent en trop grande quantité dans beaucoup de communes, comme celles de Chinon, Azay-le-Rideau, l'île Bouchard, et sont laissés à l'état de vaine pâture, tandis que d'autres communes ont pris le sage parti de les affermer en détail et en tirent un revenu important. Ces remarques, et il nous en serait facile d'en joindre d'autres, indiquent un état imparfait qui trace au xxe siècle tout un programme d'améliorations. Mais je n'estimerais pas après tout trop malheureux le sort de la Touraine, si un de nos contemporains, revenant y jeter un regard dans cent ans, y trouvait les progrès accomplis dans la même proportion que depuis un siècle.

HENRI BAUDRILLART.

LE

BATIMENT DE COMBAT

ET LA

GUERRE SUR MER

Les expériences qui ont pour but de préciser la valeur offensive des torpilleurs ; les manœuvres dans lesquelles ces engins viennent d'être considérés comme des unités tactiques ne peuvent manquer de provoquer entre les cuirassés, ou, plus exactement, entre les bâtimens de combat, cuirassés ou non, mais protégés, et les torpilleurs, un duel analogue à celui qui s'est livré entre la cuirasse et l'artillerie. Il faut compter, en effet, que le bâtiment d'une certaine masse n'abdiquera pas devant une simple manifestation : les expériences et les manœuvres d'attaque par les torpilles portées ou lancées auront pour conséquence certaine la recherche de la création du bâtiment de guerre insubmersible, à assiette invariable, et précipiteront la solution du problème.

L'auteur de cette étude croit que la solution de cette question d'état est renfermée dans l'exécution de la formule suivante, qui lui apparut nettement, le 3 juillet 1877, dans une circonstance bien faite (1) pour concentrer les facultés du marin. Il n'a jamais cessé de soutenir, pendant les années qui ont suivi cette date, un programme qui représente à ses yeux le principe fondamental de l'architecture navale de guerre :

« Le bâtiment de combat, pour être apte au but de la guerre sur mer, non-seulement doit être insubmersible, mais encore il

(1) L'abordage de la *Reine-Blanche*.

doit pouvoir conserver, pendant tout le temps de l'action, des lignes d'eau invariables, afin que ses facultés de giration et que les rapports de distance de son artillerie à la flottaison demeurent intacts.»

Il y a, en effet, une insubmersibilité de bâtiment de guerre et une insubmersibilité de navire de commerce.

Un paquebot des Messageries maritimes a pu, à la suite d'une collision en pleine mer, continuer sa route du Japon en Chine lorsque son avant était emporté et son premier compartiment défoncé. C'était l'insubmersibilité commerciale. — Un cuirassé, touché par l'éperon d'un autre cuirassé, coulant bas d'eau, a pu atteindre, en flottant encore pendant une heure et quart, le point où il s'est volontairement échoué, bien que ses deux compartimens de l'avant fussent envahis par l'eau. Ce n'était pas l'insubmersibilité de guerre : le bâtiment abordé avait perdu ses facultés de giration; ses lignes de tir étaient aussi déformées que ses lignes d'eau ; son gouvernail et son hélice étaient éventés. En cas de guerre, le cuirassé n'eût été qu'une proie livrée.

Le cas auquel on fait ici allusion se rapporte à un bâtiment d'un type déjà suranné et dont le système compartimentaire était à peine ébauché. Mais les bâtimens du dernier type, à double fond, à pont cuirassé et à compartimens multiples, rempliraient-ils, si on les laissait tels qu'ils sont, les conditions de l'insubmersibilité de combat? Conserveraient-ils des lignes d'eau invariables pendant le combat? Auraient-ils même, dans l'état actuel de la protection, qui repose sur la cuirasse et les cellules, cette insubmersibilité restreinte qui les empêcherait de couler dans certains cas d'attaque par le projectile, par l'éperon ou par la torpille?

Assurément non.

Attaqués sur certains points, ouverts largement, par exemple sur les espaces qui contiennent l'appareil mécanique ou même l'appareil évaporatoire, ils ne flotteraient plus au bout d'un temps très court. Attaqués sur d'autres points moins vulnérables, les effets de dislocation se répercuteraient, les rivets sauteraient par centaines, et le système de compartimens et de cellules sur lequel est basée la flottabilité laisserait place à de vastes espaces qui se rempliraient d'un corps lourd et mobile : d'où déformation des lignes d'eau, et, par suite, altération de l'action de l'hélice et du gouvernail, c'est-à-dire de la vitesse et de la faculté d'évoluer.

Est-il donc possible, cependant, de faire face à cet ennemi qui compromet à tout instant l'utilisation et l'existence même d'une machine si coûteuse et si précieuse? C'est peu, en effet, de raffiner tous les perfectionnemens de la science sur un espace de quelques centaines de mètres carrés, si la forteresse peut s'abîmer en quelques minutes.

Oui, le problème est soluble par la double combinaison de l'obturation et de l'encombrement, et non-seulement pour les bâtimens de l'avenir, mais encore pour les grosses unités à double fond qui sont à flot. Oui, si l'eau, lorsqu'elle voudra envahir le corps flottant, rencontre un premier occupant qui lui dise : La place est prise.

Si l'on suppose que l'on prenne pour sujet d'expérience quelque vieux bateau et qu'on le bourre de liège, il est clair que, malgré les brèches que l'on pourra faire sur ses flancs, les lignes d'eau de cette épave resteront invariables. Nous avons supposé l'emploi du liège, parce qu'il était encore récemment le plus léger des corps connus et que l'exemple sera mieux saisi.

Toute l'idée de la construction navale militaire de l'avenir est contenue dans cet exemple si simple et si accessible. Le jour où la science aura donné une forme correcte à l'idée du bateau bourré de liège, c'est-à-dire à la conception d'un corps flottant encombré par une substance assez légère pour qu'on puisse en accepter la permanence dans tous les espaces qui ne sont pas nécessaires pour vivre, pour marcher et pour combattre, — elle aura produit un bâtiment de combat qui s'avancera sur le champ de bataille avec une fermeté impassible, à la façon de la statue de pierre, sans que les engins de destruction qui voudront s'acharner après lui, dans leurs coups, puissent retarder sa marche, et qui, ainsi, sera doué d'une vie artificielle suffisante pour la durée de son rôle de dévastation.

Pour indiquer dès à présent, dans ce préambule, les lignes principales du programme qui doit assurer l'assiette invariable d'un type capable de défier les trois modes de destruction, qui sont le projectile de grosse masse, l'éperon et la torpille, on peut dire que, pour parer aux effets du projectile et de l'éperon dans les coups obliques, il y a le matelas obturant, qui ne demande ni grands espaces ni grands poids, mais que cette ceinture protectrice pourra devenir insuffisante contre les coups droits donnés par l'éperon et contre certains effets de la torpille. Contre ces modes de destruction, quand ils seront poussés à leur maximum de puissance, il n'y a de certain que la protection par l'encombrement, au moyen d'un corps léger à poids invariable, succédant au matelas et le complétant. Et encore il doit demeurer entendu qu'il ne peut s'agir, pour les torpilles, que de celles qui sont portées ou lancées : la torpille de fond, à grosses charges accumulées, produira de tels effets de dispersion dans les eaux peu profondes, que toute protection, dans ce cas, paraît à l'avance sans objet. Ici, il faudra draguer l'obstacle, c'est-à-dire couper les fils électriques.

Ainsi, en premier lieu, une ceinture latérale, sorte de protection d'avant-garde au moyen de laquelle les brèches que fait l'artillerie

ou l'éperon dans les coups obliques se referment d'elles-mêmes, automatiquement, sans que l'homme ait besoin d'intervenir ; qui garantit même, dans une certaine mesure, la première cloison intérieure contre le souffle des gaz des projectiles chargés et des torpilles, mais qui ne suffira pas toujours contre certains effets de dislocation produits par l'éperon dans le coup droit et de dispersion produits par les torpilles. Alors, en second plan, et comme un palladium, l'encombrement constitué par un corps léger facile à arrimer, et de poids invariable.

En combinant ces deux modes de protection, l'esprit accepte la conception du bâtiment à assiette invariable, et il la voit possible, à la condition, cependant, que le constructeur pourra manier des volumes d'une certaine étendue ; car, sans cavités closes à encombrer, pas d'encombrement, partant pas d'insubmersibilité à l'abri de deux redoutables épreuves : on retombe dans la flottabilité obtenue par la division en cellules, et c'est une combinaison fragile et précaire. Malgré l'opposition apparente de mots, le bâtiment doit posséder une certaine capacité pour être invulnérable dans sa flottabilité, c'est-à-dire dans son existence même. Tout bâtiment petit, s'il est joint, est destiné à être brisé comme verre.

Une autre raison conduit à relier l'idée d'une capacité étendue à celle de la flottabilité de guerre à assiette invariable, c'est la nature du mode de protection que l'on vient de définir : l'obturation et l'encombrement sauvegardant le corps flottant dans son volume et non pas dans ses parois.

La base même du nouveau bâtiment de combat, c'est la faculté de ne pas couler, c'est l'existence assurée, et cette condition vitale s'applique aux bâtimens spécialisés, qu'ils soient béliers, torpilleurs ou armés de canons, comme elle s'applique à la machine énorme d'ordre composite, où les trois modes d'attaque ont été accumulés. Mais ni l'obturation, ni l'encombrement, qui, par leur combinaison, assurent la flottabilité de combat, ne mettent les organes nobles du bâtiment à l'abri de la destruction. La substance légère, qui donne une sécurité que les lourdes masses de fer et d'acier sont incapables d'établir, n'empêche pas les projectiles de détruire les parois elles-mêmes et de les traverser comme une cible mince. Après avoir établi sur l'océan une planche insubmersible, elle est nulle pour préserver les organes qui l'animeront par la marche et par la direction : en d'autres termes, elle assure à la machine et au gouvernail les moyens de rendre tout leur effet utile sur un corps flottant dont les lignes d'eau resteront inaltérées ; mais elle laisse ces organes exposés à la destruction.

C'est ici que se découvre l'harmonie parfaite du nouvel édifice ; les idées s'y tiennent et s'y prêtent une aide mutuelle. L'emploi

du corps léger fournit une économie de poids considérable en rendant possible la suppression de la cuirasse de ceinture sur la longueur du bâtiment. La protection par le blindage horizontal ou vertical peut alors se concentrer sur les organes essentiels sans dépenser toute la réserve acquise.

On voit ainsi apparaître le bâtiment de guerre à assiette invariable, dont la marche et la faculté d'évoluer resteront également invulnérables, et qui s'étant allégé par l'emploi du corps léger et par la spécialisation de l'armement, descendra à un tonnage réduit, très éloigné de la grosse unité actuelle, et cependant assez vaste encore pour que ses cavités closes lui assurent le bénéfice de l'encombrement.

Comme on l'a dit au début, une nation qui prend l'initiative des recherches dans l'attaque, pour la régler et pour la formuler, ne peut manquer de provoquer la recherche des moyens de défense : il faut compter que l'art de la construction navale va s'engager avec acharnement dans la création du nouveau type, et passera rapidement, après la première surprise, de la défensive à l'offensive. En d'autres termes, nous allons faire naître des idées. Il importe qu'elles n'aillent pas se développer chez une nation voisine qui recueillerait ainsi tout le bénéfice de notre mouvement en avant. Il faut, si nous ne voulons pas voir apparaître une formidable machine de guerre qui défiera toutes nos attaques, — formidable non par la masse, mais par la protection, — que nous soyons animés d'un double esprit; que notre champ soit, pour ainsi dire, partagé en deux clos : l'un consacré aux études qui se poursuivent, l'autre où se concentrera un grand effort dans un sens contraire. En pareille matière, ce qui importe, c'est de ne pas être primé de vitesse, dans la conception d'abord, dans l'exécution ensuite. L'apparition du *Napoléon* a prouvé qu'un type nouveau, rapidement mis au jour, peut déplacer la domination sur mer.

Les moyens d'application pratique qui peuvent faire sortir du rêve l'idée du bâtiment de combat à assiette invariable et la conduire dans le domaine des faits ont franchi « la période ingrate où personne ne veut prendre la peine de jeter les yeux sur les exposés, où le passant se détourne au mot d'invention, où la chose et le nom sont accueillis par le ridicule ou l'incrédulité. »

L'homme éminent qui tient aujourd'hui le premier rang dans le génie maritime, et qui fut témoin de ses commencemens difficiles, qui les encouragea par son esprit ouvert et par son caractère accueillant, pensait, il y a déjà plus d'un an, qu'il y aurait avantage à définir le moyen d'action et à le faire connaître par une étude spéciale, mise à la portée du public. L'auteur de ce travail ne s'y sentait pas enclin. Il lui semblait que s'il était possible de sceller

l'idée, ce serait pour la nation où elle était née une garantie de prendre cette avance dans la conception et dans l'exécution qui nous fut si profitable à deux reprises différentes, lorsque parurent le *Napoléon* d'abord et la *Gloire* ensuite. Mais les conseils techniques ne sont pas des milieux favorables pour des modifications aussi profondes dans l'architecture navale; leur fonction, du reste, ne se prête pas à ce rôle; ils examinent, ils analysent, ils arrivent à des compromis, mais ils sont incapables de créer, et ils ne sont pas faits pour produire. Ils représentent l'analyse et non pas la synthèse. — Pour arriver à faire passer de l'obscurité de la méditation une idée d'invention en pleine lumière, il faut y penser six heures par jour; il faut y jeter son repos et sa vie. — Voici, à ce sujet, les conditions historiques dans lesquelles fut créée cette flotte cuirassée qui, pendant vingt-cinq ans, appuya la parole de la France; nous les avons recueillies sans intermédiaire : « Je respecte individuellement les membres du conseil des travaux; j'ai la plus sincère considération pour leurs talens, il y figure des hommes éminens. Mais si j'honore les membres pris à part, je déclare l'institution incompatible avec la création d'une flotte basée sur un nouveau mode de protection. Je consacrerai une partie de ma vie à doter la France d'une flotte de combat cuirassée; mais c'est à la condition que je serai affranchi de cette tutelle, et que j'appliquerai librement mes idées. (1). » Ce pacte fut conclu et il dura neuf ans.

La construction d'un bâtiment de combat bien fait est œuvre d'art; or, les concours d'art n'ont jamais abouti à des œuvres d'art. « Nos assemblées techniques, et parmi celles-ci l'une des plus importantes, se fractionnent en deux parties qui sont à peu près égales, et c'est une opinion mitoyenne, une sorte de centre gauche, qui y fait le vote. » (Vice-amiral de Surville.)

Du reste, en supposant que dans une question qui agite tant de congrès et les gouvernemens eux-mêmes, un long sommeil pût être accepté sans danger, il faut bien se rendre à l'évidence : il n'y a pas de secret. On ne tient pas longtemps une idée prisonnière : l'émancipation hors du laboratoire, les premières applications, l'espionnage, la question d'argent devant le parlement, sont autant de canaux qui la portent et la répandent. Dans cette période mal définie, elle est alors à la merci de celui qui sait la deviner, la comprendre, la dégager et l'appliquer.

Enfin, si le silence devait être observé sur ces matières, il faudrait aussi proscrire, par prudence et par sûreté d'état, ces écrits

(1) Paroles que M. Dupuy de Lôme adressa à l'amiral Hamelin.

qui paraissent en si grand nombre sur les moyens d'action et sur la conduite de la guerre future. La nation qui s'envelopperait ainsi dans des bandelettes perdrait le mouvement et la vie. Il y a tant d'yeux qui ne voient pas, qu'il faut marteler les esprits pour en faire jaillir l'étincelle! Il semble que l'idée simple et nette soit entourée d'une gaine qu'elle ne peut rompre sans un violent et douloureux effort.

L'heure est donc venue d'annoncer la solution nouvelle et de la pousser en avant par le moyen de cette force qui entraîne les volontés sans garantir que la direction soit bonne, et qui s'appelle l'opinion publique. L'acte de responsabilité restera entier; mais il est à la hauteur de l'honneur et de la force qui peuvent en résulter pour le pays.

L'étude qui va suivre sera divisée en deux parties.

Nous définirons dans la première partie le nouveau bâtiment de combat à assiette invariable, à tonnage réduit, sans faire une incursion inutile et mal placée sur le domaine de l'ingénieur et en restant dans celui de l'officier de vaisseau qui ne reçoit pas passivement l'instrument qu'il doit conduire au feu et qui croit au contraire de son devoir d'échanger ses idées avec les ingénieurs qui le construisent. On verra que cette fortune fut réservée dans une large mesure à l'auteur de ces notes.

Dans la seconde partie, nous exposerons les modifications qu'un nouvel instrument de combat ne peut manquer d'apporter dans la préparation et dans la conduite de la guerre sur mer, pour les trois principales hypothèses de l'état de l'ennemi.

I. — LE BATIMENT DE COMBAT.

Lorsqu'on pénètre dans notre premier arsenal de constructions navales et d'expériences d'artillerie, on aperçoit près de la grande scierie les plaques de blindage qui proviennent du champ de tir de Gâvres; il en est qui mesurent $0^m,30$ et $0^m,40$ d'épaisseur; les unes sont traversées de part en part, les autres portent encore dans leur masse le projectile qui s'y est engagé sans pouvoir en sortir; — les plus fortes plaques, celles de $0^m,55$, sont à Gâvres. — A l'encontre des manifestations de la force, quand il s'agit de la guerre, l'esprit n'est pas satisfait par la vue de ce déploiement dans la défense. On sent qu'on est en présence de quelque chose d'excessif, d'une sorte de folie furieuse qui s'obstine et qui ne veut plus s'arrêter. On se demande comment un corps flottant pourra, sans sombrer, porter cette énorme armure; on entrevoit quelque Léviathan mal-habile à se mouvoir; on doute enfin

que de pareils poids puissent être fixés solidement sur les murailles de ce gigantesque bâtiment de combat. Ils le sont cependant, mais on se dit qu'une autre solution interviendra et que cette lutte va prendre fin.

Substituer à cette protection écrasante qui semble faite pour entraîner au fond de la mer celui qui l'accepte, la protection fournie par un corps si léger que lorsqu'il est à l'état libre, le moindre souffle le disperse et le fait voler en l'air, certes, c'est une opposition d'idées qui surprend d'abord et qui déconcerte. Et, cependant, si l'on considère ces deux modes de protection en vue de l'objet essentiel, qui est de ne pas couler, celui-ci est certain et celui-là est précaire. Le premier moyen de défense repose sur la résistance aveugle qui dans une expérience récente a été brisée par un projectile en acier chromé traversant franchement une plaque de $0^{m},40$ et parcourant ensuite 600 mètres après cet exploit. Le second est fondé sur l'emploi combiné de l'élasticité et de la légèreté : l'élasticité qui se dérobe pour revenir, qui n'engage pas la lutte et qui fait que la barrière reprend sa place après que le projectile a passé ; la légèreté qui représente la place prise par un corps léger dont la présence forme ainsi un obstacle absolu à l'envahissement de l'eau.

L'idée d'encombrer le vide des corps flottans (et particulièrement des bâtimens de guerre) n'est pas nouvelle. A mesure que les cuirassés augmentaient de poids, la capacité du bâtiment qui devait les porter augmentait aussi et très rapidement par une loi inflexible, et cette espèce de guerre aux espaces vides s'accentuait et cherchait à se préciser, mais vainement. L'idée de l'obturation automatique, c'est-à-dire du trou se rebouchant de lui-même après le passage des projectiles, parut plus ambitieuse; c'est à peine si on la voit se formuler.

Ce qui est véritablement nouveau, c'est la possession du corps capable de se plier à ces deux offices. La multiplicité et la continuité des recherches qui ont précédé son apparition montrent bien qu'elles correspondaient à un besoin impérieux.

La liste de ces essais est très longue.

Le vice-amiral Dupouy, alors capitaine de vaisseau, chercha la solution de l'encombrement dans une substance calcinée : bien des officiers peuvent se rappeler qu'à une certaine époque le yacht impérial l'*Aigle* fut transformé en un véritable laboratoire.

Un lieutenant de vaisseau en retraite, qui s'est adonné à des recherches savantes sur les questions maritimes, M. Labrousse, préconisa la zostère disposée en briques : c'était un varech comprimé.

Les Anglais et les Italiens recoururent au liège. L'*Inflexible* est

pourvu d'un coffre latéral, constitué avec des toiles goudronnées et du liège; le *Duilio* et le *Dandolo* ont également un matelas fait avec du liège.

Un ingénieur français, M. Carlet, imagina de former la tranche de flottaison avec du bois de peuplier, d'une densité de $0^m,45$.

On a cherché à utiliser la brique italienne, qui est une sorte de pierre ponce : la légèreté de cette matière, si remarquable qu'elle fût, parut cependant insuffisante à ceux dont elle avait d'abord attiré l'attention.

La nécessité qui donnait le coup de fouet à ces recherches a fait apparaître, mais à l'état de projet seulement, le bambou de Cochinchine et les boîtes en fer-blanc, afin de combler les vides des cuirassés devenus immenses pour supporter le poids de leur armure.

Enfin, dans certaines brochures, on admit le principe de l'encombrement et on indiqua une matière légère quelconque : c'était sauter un peu dédaigneusement par-dessus la difficulté, car l'obturation, ou même l'encombrement seul était admirable, à la condition qu'on eût le grain de sel, — image enfantine, si l'on veut, mais réelle, de l'espace qui sépare l'aspiration de la réalité.

La plupart des combinaisons qui annonçaient une solution pèchent par la confusion qui y est faite entre l'obturation et l'encombrement : ou bien l'on demande à une matière figurant une forme unique et représentant un poids invariable la faculté d'obturer les brèches automatiquement; ou bien l'on compte sur une matière dont la densité change rapidement en quelques minutes pour obtenir la sécurité qui s'attache à l'idée de l'encombrement. Il y a là une confusion entre deux buts et entre des moyens différens qui conduirait tout droit à la négation même de la protection automatique.

La matière capable par sa propre vertu de boucher instantanément l'ouverture que pratique un projectile de grosse masse doit posséder les propriétés suivantes :

Son élasticité doit être grande et assez active pour que, dans la première période, qui est le phénomène sec, les élémens s'écartent au passage de la masse de fer et reprennent instantanément leur place primitive pendant les divisions infinies du temps, ne perdant ainsi jamais le contact avec le corps étranger jusqu'à sa sortie et parant à tout effet d'emporte-pièce. Il faut que non-seulement le trou soit rebouché, mais encore que la densité des couches traversées ne soit pas sensiblement troublée.

Ce n'est là que la première partie de l'obturation. Vient simultanément dans la pratique l'action de l'eau qui se met en contact sur le point où la paroi a été détruite et qui cherche à passer. Ce que l'élasticité a produit dans le premier moment, c'est-à-dire le bou-

chage de l'ouverture, une autre propriété doit maintenant le consolider. Cette propriété est le foisonnement, qui représente un autre mode de mouvement après le mouvement résultant de l'élasticité. Les élémens doivent grossir au contact de l'eau, et, comme ils sont renfermés dans une cavité close de dimensions fixes, le matelas doit constituer, lorsque l'imbibition est complète, une muraille solide et ne cédant pas sous les plus vigoureux efforts. De sorte qu'il est permis de dire que, dans la seconde phase, l'eau devient l'agent le plus énergique pour empêcher l'eau de passer.

Pour que la matière s'anime dans ces proportions et soit douée de la vie qui la met en mouvement et en fait une masse qui s'agite, les élémens doivent être libres de toute enveloppe, de toute substance agglutinante, et, puisqu'il faut qu'ils prennent l'eau, il faut donc que le poids des compartimens ou caissons partiels qui contiennent le matelas, devienne variable et puisse augmenter : ce qui, du reste, est négligeable pour la flottabilité de combat, à la condition que ces caissons soient étanches.

La protection serait précaire si elle était sans durée, c'est-à-dire si la matière n'était pas absolument imputrescible et à l'abri des attaques des insectes.

Telles sont les conditions multiples qui font l'obturation automatique. Celles qui doivent assurer l'encombrement ne sont plus les mêmes.

D'abord, le corps doit être assez léger pour que l'armement du vaisseau de guerre puisse en accepter la permanence dans une vaste application. Le liège en tranches, qui pèse 250 kilogrammes au mètre cube, n'est pas acceptable : la construction navale ne saurait aller au-delà de 160 kilogrammes pour 1 mètre cube.

En second lieu, le corps encombrant doit représenter un poids invariable. Il faut que, sous la pression des plus fortes colonnes d'eau dans la pratique, sa densité reste inaltérée. L'encombrement ne représenterait qu'une sécurité factice si l'eau s'introduisait après coup d'une manière continue et venait troubler la ligne de flottaison.

En troisième lieu, le matelas léger encombrant doit former muraille; pas un interstice entre les briquettes, pas un pore du corps léger ne doit laisser passer une goutte d'eau.

Enfin cette défense doit être à l'abri de toutes les causes de corruption, et, comme pour le matelas obturant, il faut que les insectes n'y puissent pas vivre. Outre le caractère précaire que prendrait alors la protection, il n'est pas possible de songer à introduire à bord d'un bâtiment de guerre un foyer de corruption qui deviendrait forcément insalubre.

La matière qui se plie à ces deux offices existe. C'est une cellulose amorphe que fournit cet arbre dont on a dit qu'il pourrait remplacer tous les autres s'il donnait du bois de construction. Les circonstances ne s'étaient jamais prêtées à faire apparaître cette substance si extraordinaire : elle s'en allait par millions de kilogrammes à la mer, portée par les fleuves où les Indiens font leurs opérations de rouissage. Sa légèreté et sa résistance à l'imbibition furent les propriétés qui fixèrent d'abord l'attention. Mais l'obturation dépassa toutes les proportions que l'on pouvait soupçonner. La faculté de prendre l'eau qui engendre le grossissement des molécules, c'est-à-dire le foisonnement, devint la clé du maintien de l'obturation automatique, et les causes qui avaient rebuté furent précisément celles qui établirent une barrière. Les faits montrèrent bien qu'il est difficile de faire pénétrer une idée simple ; il y avait là une contradiction apparente, source d'une confusion qu'il n'a pas encore été possible de dissiper chez certains esprits. Comment peut-on demander à une matière qui prend l'eau de ne pas laisser passer l'eau? Elle prend l'eau, en effet, et c'est ainsi qu'elle devient une barrière solide, sorte de mortier qui se gonfle à éclater et que quatre hommes armés d'anspects peuvent à peine entamer sur le point où ils l'attaquent. Il est vrai que le bâtiment protégé est chargé sur ses flancs de deux tonnes en plus, quantité qui correspond à peu près au poids d'eau introduit dans un alvéole après que l'imbibition est complète ; mais il n'a pas embarqué les 3,000 ou 4,000 tonnes qui auraient passé par la brèche. La critique ou l'objection passée au crible se trouve ramenée à ces termes.

L'élasticité et le foisonnement sont les propriétés le plus en évidence pour expliquer l'obturation instantanée et son maintien. Il existe d'autres causes cependant qui l'ont préparée et que l'on a pu déterminer. La résistance à l'imbibition est un des élémens essentiels du phénomène, et l'on est ainsi conduit à tenir compte de la présence, dans les cellules, d'une matière qui participe de la cire et du vernis et qui pourrait être de la nature de cet enduit répandu sur les fruits et qui fait glisser la rosée du matin. Ici encore, la faculté de prendre l'eau paraît en contradiction avec la résistance à l'imbibition. Il n'en est rien cependant.

Si l'imbibition de la matière était instantanée, la faculté du foisonnement n'aurait pas le temps de se produire, et l'eau passerait comme à travers du sable, entraînant tout. Le corps bat en retraite au contraire par couches successives, soutenu dans sa résistance par la matière cireuse, et c'est ainsi que les élémens peuvent grossir. La lenteur de l'imbibition est donc la préparation d'un des actes essentiels de l'obturation, du foisonnement ; et l'on voit

bien que les propriétés s'entr'aident et qu'il y a une harmonie parfaite dans un état dont les termes semblaient se contredire.

Un corps qui possède cette puissance presque mystérieuse et qui s'anime de lui-même au moment du danger ne pourra manquer d'avoir quelque jour les honneurs d'une savante dissertation physique : ce que l'on peut retenir pour certain dès à présent, c'est qu'il produit l'obturation, sans doute à la façon de « l'opium, qui fait dormir, parce qu'il a une vertu dormitive. » Ce sont, du reste, presque les termes qui ont paru convenir à la sévérité du langage officiel dans un rapport où cette question est traitée, et qui est un modèle du genre par la précision et la clarté. « L'obturation est assurée par la propre vertu de la matière. »

L'obturation automatique est la seule qui ait de la valeur pour le bâtiment de combat : tous les essais variés d'obturation après coup, quelque ingénieux qu'ils puissent être, ne sont qu'inanité dans le cours de l'action. Quant aux moyens réellement très puissans d'extraction de l'eau, établis à bord des bâtimens des derniers types, outre qu'ils exigent une consommation énorme de vapeur et que leur emploi atteint par conséquent la vitesse, ils ne peuvent remédier aux conditions morales, et le bâtiment de guerre qui n'a plus que cette ressource perd sur le coup sa situation de bâtiment combattant.

L'obturation est automatique, ou elle n'est pas. Agir par des verrins sur le liège et les toiles goudronnées contenus dans un coffre, comme à bord du cuirassé anglais l'*Inflexible*; couler du ciment après que le boulet a passé, comme y avait pensé un ingénieur qui, du reste, y a renoncé ; couler du ciment mélangé à de la poudre de liège : tout cela est esprit d'escalier. Alors il est trop tard. Il faut avoir assisté à un cas de voie d'eau pour se faire une idée de la violence avec laquelle l'eau se projette, aveuglant les hommes les plus décidés ; écartant furieusement tous les obstacles par lesquels on veut lui opposer une digue; jetant un trouble moral dont le désordre matériel qu'elle cause n'est qu'une image affaiblie. L'équipage de la corvette cuirassée la *Reine-Blanche* qui coulait bas d'eau après qu'elle fut abordée par l'éperon de la *Thétis*, fut admirable et se montra exempt de toute défaillance : cependant, les matelots qui le composaient, et qui étaient de jeunes hommes de vingt-cinq à vingt-huit ans, avaient la face couverte d'une pâleur mortelle : la nature pâtissait chez eux. Des maîtres, des mécaniciens qui virent la mort en face, dans les profondeurs du bâtiment, sans espoir d'échapper, si le cuirassé avait coulé avant d'atteindre le point de salut, furent pris, quand tout danger eut disparu, d'accidens nerveux qui mirent leur vie en danger.

Lorsque cette cataracte fait irruption dans le navire si bien clos

tout à l'heure, il y a un frémissement, une sorte de flottement qui passe et qui peut se comparer à celui qui agite une troupe apprenant qu'elle est tournée.

Aussi rapide que le projectile lancé à toute vitesse est l'acte automatique de l'obturation, s'il est efficace : car autrement, l'eau se frayant un passage, mettrait à rien toutes les vertus de la matière obturante. Ici, il faut qu'il y ait place prise et que l'ennemi trouve porte close.

Dans ces conditions, la lutte sur mer peut prendre un caractère de ténacité qu'elle n'aura jamais lorsque les combattans connaîtront que la forteresse va au fond de l'eau. Que les boulets passent à travers la muraille, c'est accident de guerre pour les hommes qu'ils emporteront, mais si l'assiette est invariable, la puissance morale de l'unité de combat sera portée à la plus haute expression des qualités de race. Le courage y prendra une vigueur indomptable, et l'on arrive ainsi à la conclusion que l'on peut déjà pressentir et qui sera développée dans la seconde partie de cette étude.

Ces réflexions appuient ce qui a été dit sur les moyens d'extraction qui permettent de lutter contre les conséquences d'un coup droit par l'éperon ou de certains cas d'explosion de torpille. Il faut convenir que les pompes, le tuyautage et les appareils mécaniques ont été développés avec un très grand art et une grande dépense de force. Mais ce sont là remèdes pour le temps de paix, ou le soir d'une action, lorsque le bâtiment aura pu se remiser dans quelque abri sûr. Sur le moment du combat, ces moyens ne donneront pas la flottabilité de guerre. — Il y a du regret chez ceux qui ont édifié un outillage si puissant lorsqu'ils sont en présence d'une solution qui consiste à ne pas s'en servir.

En ce qui concerne l'encombrement, nous nous bornerons à dire que la matière convenablement préparée, mise sous une forme spéciale et cimentée par la substance elle-même à l'état obturant, s'assouplit exactement au rôle que l'on a défini, et qu'elle constitue alors un matelas encombrant, d'un poids immuable, formant barrière impénétrable à l'eau.

Nous avons hâte d'avoir établi cette base invariable sur laquelle va s'élever le nouveau bâtiment de combat. Cependant, c'est le lieu de dire que la protection recueillera par surcroît tous les bénéfices qui sont attachés à l'emploi des corps élastiques. La loi qui régit la dégradation des effets des chocs sera observée. Non-seulement le matelas obture, mais il garantit les tôles qui l'enferment, et c'est là un résultat qui ouvre un large champ à l'allégement des cloisons des cellules.

Comme le poids est le véritable ennemi du constructeur de mer, les allégemens qui ne compromettent pas le but de la guerre, et

qui au contraire l'assurent, sont la pierre de touche de l'innovation. Voici quelles sont les diminutions certaines, conséquence immédiate du nouveau mode de protection :

La flottabilité de combat étant fondée par l'établissement d'une ceinture obturatrice extérieure et de deux matelas encombrans contigus, placés à l'intérieur en réserve, à la hauteur des attaques sous-marines, — la ceinture cuirassée, armure verticale, est supprimée de bout en bout. De ce fait, il faut compter sur une économie de poids qui se chiffre par la moitié du poids total de la cuirasse, si l'on entend par la cuirasse, comme sur les devis, l'ensemble de la défense à la ceinture, du pont d'acier et du blindage des panneaux, des tourelles et des passages. Cette économie va se répercuter sur la coque qui, n'ayant plus à supporter cette applique, sera moins grande et moins lourde ; sur l'appareil moteur, qui s'allégera parce qu'il n'aura plus à traîner la cuirasse de ceinture et une coque aussi forte, et sur le charbon, dont l'approvisionnement sera moins considérable pour une machine allégée. On va vite pour l'allégement ou pour l'accroissement dans cette voie où tout s'enchaîne.

Ce n'est pas tout. L'élasticité du matelas permettra de réduire les dimensions des tôles qui le contiennent sans diminuer la solidité de l'édifice. Il est évident que ces modifications ne doivent pas atteindre les liaisons, ni faire perdre de vue les risques d'échouage. Mais on ne saurait admettre qu'un bâtiment, muni dans une si large mesure d'une protection élastique, doive garder exactement la même armature que dans le cas où la solidité est obtenue par la force des tôles. La construction nouvelle doit rejeter les compromis et tirer toutes les conséquences que lui fournit l'emploi du corps léger. Si l'idée n'est pas poussée à fond et jusqu'à ses dernières conséquences, on ne rompra pas la chaîne qui retient le bâtiment de combat à la lourde masse qu'il traîne après lui.

Il y a, en effet, une objection qui ne pourra manquer de surgir devant cet exposé : « Vous assurez la flottabilité de combat par un moyen nouveau, et, devenu certain de ne pas couler, vous supprimez la cuirasse de bout en bout. Mais déjà des bâtimens de combat ont rejeté franchement cet excès d'armure, ou du moins n'ont conservé le blindage qu'au centre. Comment se fait-il que l'économie de poids leur échappe, et, — pour citer celui qui est devenu comme une sorte de champ d'expériences pour l'Angleterre, — le cuirassé l'*Inflexible*, le type le plus complet de l'application du décuirassement, pèse près de douze millions de kilogrammes (11,800 tonneaux)? »

On pourrait chercher d'abord l'explication de ce poids énorme dans la nature encyclopédique de l'armement. Mais on montrera tout à l'heure que le dommage causé par l'accumulation des moyens

de destruction se traduit plutôt par un embarras dans la conduite de l'attaque que par l'excès du poids. La cause n'est pas là. C'est que d'abord il faut vivre. C'est que la nécessité de ne pas couler se dresse plus inflexible que l'idée de combat contenue dans le nom du vaisseau dont il est ici question. La suppression de la cuirasse sans l'emploi des corps élastiques n'est qu'une sorte de trompe-l'œil : on a supprimé le blindage vertical représenté par les plaques d'un demi-mètre d'épaisseur. On le rétablit en détail, en face, par l'armature lourde et compliquée du système cellulaire et par le pont d'acier, cuirasse horizontale qui s'étend de bout en bout. Ne demandant rien aux corps élastiques, on n'a que les résistances brutales du métal, et il le faut épais. Le pont d'acier de *l'Inflexible* mesure $0^{m},10$.

Que l'on fasse le compte, et l'on verra que l'on ne gagne pas. La construction navale, en dehors de la protection par le corps léger et élastique, est condamnée à rester étendue sur le lit de Procuste.

Les allégemens qui résulteront de la protection par l'obturation et par l'encombrement sont certains, à la condition que l'œuvre sera nouvelle et dégagée de tout compromis. A ces causes qui résident dans le mode de protection viendra s'en joindre une autre, mais d'une nature différente : ce sera la spécialisation de l'armement et de l'attaque.

La flottabilité de combat est la base qui sera commune à tous les bâtimens de combat, mais chacun portera une arme unique. Il y aura donc des bâtimens armés d'artillerie, des béliers et des bâtimens torpilleurs. Nous ne parlons pas dans ce moment des autres bâtimens de guerre qui opèrent en avant ou en arrière des armées et qui devront aussi posséder l'assiette invariable tant que leurs dimensions permettront de leur assurer la protection complète, quitte à ne donner que le matelas obturant à ceux qui ne pourraient pas contenir la réserve encombrante.

La division des armes apportera une économie de poids considérable au bélier et au torpilleur : celle qui proviendra de la suppression de l'artillerie dont ils seront ainsi allégés. Mais cette économie perdra son importance à bord du bâtiment armé de canons, le poids de l'éperon et de l'outillage de torpilles ne composant pas un ensemble qui puisse troubler et surcharger outre mesure la construction navale. L'avantage qui résultera de l'unité sera de faire disparaître du poste de commandement ce fouillis de fils télégraphiques, négation même de la conduite de la guerre, qui n'est bien faite que par des procédés simples.

Le principe de l'affectation unique d'une des trois armes de destruction au bâtiment de combat a été posé en 1876 par M. Dupuy de Lôme, lorsque le vice-amiral Fourichon était ministre. Il s'agis-

sait d'un plan de bâtiment à éperon, postérieur à celui du *Bélier* et du *Bouledogue*, et qui n'a pas été appliqué. — On va voir que la spécialisation ne vise pas tant l'allégement du poids que la concentration et la puissance même du commandement :

« Le bélier que je présente n'aura pas d'artillerie : si j'y mets des canons, l'officier qui le commandera sera conduit, par une tendance inévitable, à ne pas les laisser silencieux ; dès lors, il ne concentrera plus toutes ses facultés pour attaquer l'ennemi par l'éperon. Le bélier sera armé de mousqueterie pour atteindre le personnel du poste de commandement, mais si l'on va au-delà, le but sera manqué. »

Le principe est juste aussi bien pour le canon et la torpille que pour l'éperon, mais il ne fut pas observé. — Les béliers qui figurent sur la liste de la flotte française, sont armés de pièces de 24, établies sur des tourelles ouvertes ou fermées, et les bâtimens de combat, d'une manière générale, ne sont jamais sortis de l'ordre composite qui disperse la volonté et qui fait les Léviathans.

L'économie de poids qui résulte du mode de protection, d'abord, et ensuite du mode d'armement, forme un trésor de guerre dont il va falloir faire un bon usage. Il sera bien employé s'il donne aux combattans les moyens d'action qu'ils réclament pour se battre. Le reste formera l'économie d'argent, et celle-ci sera encore grande.

La flottabilité de combat, si admirable qu'elle soit, resterait un bien inerte et sans valeur, si elle ne servait pas de base à la mise en œuvre, dans toute leur puissance, des moyens et des armes pour la guerre sur mer. — Le bâtiment de combat édifié sur cette assise insubmersible devra posséder, à l'abri de toute atteinte, un poste de commandement d'où le capitaine, entouré de ses agens, puisse préparer et exécuter l'attaque, et parer les coups dont il sera menacé ; — une puissante machine qui rende le bâtiment vivant, un gouvernail et ses organes, image de la pensée qui anime l'instrument de guerre. Il devra posséder aussi une grande vitesse, non plus pour se dérober, mais pour atteindre l'ennemi, le prendre et, s'il ne peut le prendre, le détruire ; un faible tirant d'eau qui lui permette de ne pas laisser échapper cet ennemi, de l'atteindre dans les refuges où il voudrait s'abriter ; c'est-à-dire la volonté, la fertilité des ressources et la faculté d'aboutir. Il doit, enfin, faire rendre à la flottabilité de combat toutes ses conséquences et représenter ce type d'instrument de guerre, objet de nos aspirations, qui va au but par une marche fatale, telle que l'évoquent ces noms de vaisseaux qui s'appellent la *Dévastation*, le *Formidable*, le *Redoutable*, la *Revanche*, le *Brennus*, le *Fulminant*, l'*Indomptable* et le *Terrible*.

Pour assurer la protection de ces organes essentiels qui donnent

la vie à cette individualité guerrière que les nations maritimes ont personnifiée, il faut bien sortir du mode de protection que nous avons décrit pour assurer la flottabilité et qui accepte la destruction partielle des parois ; il faut dérober ces organes ou les garantir par le blindage.

A cet effet, le pont d'acier, qui est, à vraiment parler, un blindage horizontal, sera descendu franchement à 2 mètres au-dessous de la flottaison, sur les côtés ; le milieu, disposé en dôme, restera à $1^m,50$ au-dessous de l'eau. — Il est fait toutes réserves pour les bâtimens de faibles tirant d'eau et de formes fines. — Les projectiles de grosse masse ne sont pas capables de pénétrer dans l'eau à plus de $0^m,90$ ou de 1 mètre ; en admettant qu'au moment où la muraille est atteinte, le bâtiment la découvre par un coup de roulis, il y a peu de chances dans un combat, qui suppose toujours un temps assez maniable pour que la somme de ces deux effets, de la pénétration et du roulis, atteigne 2 mètres. La machine, les chaudières, la barre du gouvernail, sont donc à l'abri de tout coup qui arriverait par les côtés. Il resterait le tir en bombe, les tirs obliques et d'enfilade. La flottabilité étant assurée de bout en bout, le pont d'acier sera supprimé sur tous les points où il n'y a pas d'organes fragiles à protéger ; il n'existera qu'au-dessus des points que l'on a nommés. Mais là il sera porté à cette épaisseur de $0^m,14$, qui est jugée nécessaire pour qu'il rende ses effets de protection, et que l'on n'a pas osé encore aborder, limité qu'on était par la question du poids. Le fractionnement du pont d'acier entraînera l'établissement de traverses cuirassées qui n'auront pas moins de $0^m,300$ et qui pourront être portées à $0^m,400$. Ces augmentations de poids qui donnent à la machine, aux chaudières et à la barre une immunité complète, seront compensées dans une proportion qui se rapproche de l'égalité par la suppression du pont d'acier dans les autres parties du bâtiment. On peut voir que la protection est cherchée ici par la combinaison de la loi qui régit la pénétration des projectiles, avec l'emploi d'une défense horizontale métallique que le projectile ne peut pénétrer qu'avec un effort bien plus considérable que lorsqu'il est lancé contre une muraille verticale. Même dans un ordre d'idées qui n'est plus celui des corps élastiques, la flottabilité permet, par voie de conséquence, de chercher la protection en évitant l'attaque directe et en économisant les poids. — Il n'y a rien d'impraticable dans l'établissement des machines et des chaudières sous un pont d'acier placé à 2 mètres au-dessous de la flottaison en abord, surtout si l'on revient à l'adoption des trois hélices qui figuraient sur le plan primitif du *Brennus*. — Les hélices, étant plus petites, sont actionnées par des machines moins fortes ; il y a là une suite de dispositions qui s'enchaînent heureusement et qui rendent possible

l'emploi des machines verticales, malgré l'abaissement du pont d'acier. — Quant aux chaudières, en employant un type à flamme directe, à grandes surfaces, avec développement considérable de vapeur, on n'aura pas à craindre les mouvemens tumultueux et les entraînemens d'eau, et l'établissement de cet appareil évaporatoire s'accommodera également de l'abaissement du pont d'acier. — Comme les habitans d'une ville exposée aux projectiles de l'ennemi placent leurs objets précieux au plus profond de leurs demeures, nous mettrons aussi à l'abri de toute atteinte ce que nous avons de plus précieux, les organes de vie du bâtiment de combat.

Ces dispositions comportent un bâtiment de 8,000 tonnes environ, dont le tirant d'eau se rapproche de 7 mètres. Il y aura lieu de rechercher à quel tirant d'eau extrême correspondra l'abaissement de 2 mètres pour le pont d'acier et de combien il faudra le relever à mesure que le bâtiment laissera un plus faible emplacement disponible. La protection conservera encore de la valeur dans ces situations différentes. — La succession des idées, qui a réglé les positions très diverses des ponts d'acier dans la construction française semble partir d'abord du tir en bombe : le pont d'acier est alors au-dessus de la flottaison ; mais quand il s'agit de le baisser au-dessous de l'eau, on voit apparaître une hésitation marquée qui provient évidemment de la crainte de le voir traverser faute d'épaisseur suffisante. « On se fait bien une idée d'une voie d'eau par le côté, mais une voie d'eau par en haut troublera encore davantage le personnel chargé de manœuvrer dans les profondeurs du bâtiment. » C'est encore l'idée de la flottabilité qui revient, et c'est ainsi que la cuirasse de ceinture n'a pas cédé la place devant le pont d'acier, lorsqu'il a été abaissé au-dessous de la flottaison.

Les plaques verticales vont reparaître dans la protection de l'artillerie, de ses passages, et du poste de commandement. Il ne sera pas touché au blindage des canons, et une forte réserve de poids sera conservée pour le poste de commandement. Ce sont les deux seuls points au-dessus de la flottaison où la cuirasse verticale sera admise dans le nouveau bâtiment de combat ; on ne ménagera pas l'épaisseur dans cet emploi restreint de l'ancien mode d'armure ; les chiffres donnent, du reste, de l'aisance pour se mouvoir.

De ces données va sortir un bâtiment de combat allégé et qui renfermera dans ses flancs la puissance que nous demandions à nos plus lourdes machines de guerre. Son apparition fera évanouir l'illusion que les faibles avaient pu concevoir d'une sorte d'égalité vis-à-vis des forts.

Sans doute, il est beau pour le faible de lutter contre l'injustice triomphante. Mais l'attitude d'une nation, même petite, n'est

pas celle qui convient à l'individu, et c'est une triste destinée pour un petit peuple que d'avoir raison et d'être battu. Nous n'engagerions pas la marine du faible à se heurter, avec une arme à prix réduit, contre cette unité de combat qui est à la fois si souple et si forte. Rien ne suspendra sa marche. — La force conservera donc son empire, et, comme autrefois, les nations puissantes pourront abuser de l'arme que leur richesse placera dans leurs mains. Il reste cependant, au moment où nous sommes, la question de vitesse dans l'exécution, et c'est bien là l'instrument que nous voudrions voir saisir par la nation dans laquelle se sont incarnés si souvent la force et le droit. Voici, pour descendre dans le champ de la réalité où l'action se prépare, voici quelle est la figure dessinée à grands traits, de ce chevalier armé :

Les deux plus grands cuirassés de la marine française s'appellent : l'*Amiral-Baudin* et le *Formidable*. Ce sont deux ménechmes, car on ne peut compter comme une différence réelle un écart de 61 tonnes sur des poids de plus de 11 millions de kilogrammes. Le premier a été lancé en 1883, le second en 1885. C'est le nom de l'amiral Baudin que nous inscrirons dans le travail de comparaison qui va suivre.

Ce nom évoque, pour bien des marins, un souvenir de la vingtième année. Ce fut à Naples que nous vîmes cette grande figure, qui nous semblait la personnification des combats sanglans livrés pendant le premier empire. Nous savions que l'officier mutilé, mis en demi-solde en 1815, s'était fait capitaine marchand, ensuite armateur, jusqu'au jour où, renversé par des désastres qui avaient ébranlé la place du Havre, il était rentré dans le corps où il devait atteindre la plus haute dignité militaire. Tous ces événemens composaient une vie extraordinaire à la Duguay-Trouin qui nous semblait contenue difficilement dans l'Annuaire correct de la marine.

Le *Formidable* fait sonner quelque chose de la redondance espagnole; l'*Amiral-Baudin* évoque une figure qui a vécu, celle d'un chef de guerre d'une originalité puissante. Nous irons donc chercher dans le cuirassé d'escadre l'*Amiral-Baudin* la force de l'artillerie, la vitesse et le rayon d'action, et nous appliquerons ces élémens à un bâtiment qui sera doué de la flottabilité de combat.

Les chiffres disposés en tableau comparatif vont parler d'eux-mêmes. Est-il nécessaire d'ajouter que, sauf pour l'*Amiral-Baudin*, dont le devis a été déjà l'objet de bien des études, les chiffres qui représentent la distribution des poids à bord du bâtiment de combat à assiette invariable ne sont pas rigoureux et donnent seulement des indications sur la proportion générale? Mais ces rapports sont justes et ils suffisent pour établir que le type du bâtiment allégé

ne présente rien qui soit en opposition avec les conditions pratiques de l'art de la construction navale.

	AMIRAL-BAUDIN — Cuirassé d'escadre — (Tonnes)	Bâtiment protégé à assiette invariable avec artillerie. — (Tonnes)	Bélier ou Torpilleur protégé à assiette invariable sans artillerie. — (Tonnes)
Coque	3.942	3.230	1.500
Cuirasse de ceinture	1.983	»	»
Matière obturante et encombrante	»	260	200
Tôlerie de caisson	»	150	100
Pont d'acier	1.058	1.000	750
Blindage des panneaux	88	80	60
— des tourelles et des passages	813	813	»
Traverses blindées	»	175	140
Artillerie	980	980	»
Poste du commandement	»	40	40
Vivres, équipages, embarcations	278	215	100
Mâture	130	30	30
Appareils moteurs	1.290	960	465
Combustible	800	600	290
TOTAUX	11.362	8.533	3.675
Longueur	100m,40	95 mètres.	83 mètres.
Tirant d'eau milieu	7m,86	7 mètres.	4m,90
Largeur	21m,34	19 mètres.	13m,30

Ainsi, la réduction de poids obtenue du fait de la flottabilité par les corps légers atteint 2,800 tonnes pour les bâtimens avec artillerie et 7,700 tonnes pour le bélier ou le torpilleur sans artillerie. Ces réductions pourront être portées à 3,000 et à 8,000 tonnnes.

Il faut considérer que l'œuvre est sans compromis; qu'elle n'est pas bâtarde. C'est ainsi que la protection par le corps léger, obturant et élastique, est complète, et que la tôlerie qui doit constituer les caissons ou alvéoles n'a pas été réduite au détriment de la solidité tubulaire du corps flottant. La réserve de 150 tonnes pour cet objet est calculée dans des proportions justes. — La protection du poste de commandement qui n'est pas prévue pour l'*Amiral-Baudin*, est largement assurée par une réserve de 40 tonnes, quel que soit le mode auquel on s'arrête.

En résumé, la flottabilité du cuirassé de 11 millions de kilogrammes était précaire et, dans tous les cas, elle n'était pas la flottabilité de combat. Le nouveau bâtiment possède cette assiette invariable, siège

de la puissance sur mer. Comme le cuirassé d'escadre, il est capable de lancer des masses de fer de près de 1,000 kilogrammes, animées d'une vitesse initiale de près de 500 mètres à la seconde. Ses canons et les hommes qui les servent, sont dans des tourelles fermées inexpugnables. Rien ne peut atteindre sa machine et sa barre de combat; rien, si ce n'est quelques attaques dont il sera parlé plus loin. Enfin, le commandement, s'exerçant dans un poste fortement protégé, restera dans les mêmes mains et ne sera pas exposé à des changemens répétés. Il représente donc ce type qui fait penser à la statue du commandeur. Et il pèse 3 millions de kilogrammes de moins, et il peut pénétrer plus près des côtes et de l'ennemi, puisque son tirant d'eau est diminué de près d'un mètre. Avec ces 3,000 tonnes économisées et 500 tonnes en plus, on peut avoir le bélier dont l'assiette, la machine, la giration et le commandement sont à l'abri de toute atteinte. — Or, une masse de 3,500 tonnes sera plus que suffisante pour défoncer la coque de tout bâtiment.

Ainsi, avec la même quantité de poids, on aura deux bâtimens au lieu d'un, la multiplicité de l'attaque et la concentration du commandement, qui n'aura plus à diriger qu'une seule arme.

Nous nous sommes maintenus dans une comparaison stricte, établie sur la similitude de la vitesse et du rayon d'action. Mais une réduction de 3,000 tonnes permet de viser bien des objets, et l'ingénieur pourra se donner carrière, et notamment obtenir les plus grandes vitesses dont il est aujourd'hui question.

La puissance offensive telle que nous la concevons réside dans la résistance à la destruction. Que ce soit de jour, que ce soit de nuit, il y aura toujours en effet un moment suprême où il faudra accepter le face-à-face. Un instrument de guerre perdrait singulièrement de sa valeur s'il devait passer le temps à se dérober.

Un bâtiment de combat tel que nous venons de le définir, qui sera préservé sur tant de points où le contact est mortel chez la plupart des bâtimens à flot, recevra les coups des engins actuels de destruction dans des conditions entièrement différentes, et c'est ce qu'il convient d'examiner, au triple point de vue de l'artillerie, de l'éperon et de la torpille, avant d'aborder l'étude de la nouvelle guerre sur mer.

Les projectiles de grosse masse seront sans effet sur sa flottabilité; car il est expressément entendu qu'il possède un matelas obturant qui monte un peu au-dessus de la flottaison et descend à un mètre au-dessous des points moyens d'attaque par l'éperon et par la torpille. Le matelas encombrant n'existe qu'en face du point de l'attaque sous-marine. Les boulets sont considérés comme accidens de guerre sur le champ de bataille, et la protection des hommes ne sera spécialement étudiée sur le nouveau bâtiment de combat que

pour parer les effets des feux de mousqueterie. Il ne sera fait d'exception à cette règle que pour la protection du poste de commandement et pour celle du réduit ou des tourelles qui contiennent les gros canons. La concentration de la défense autour des pièces rend ici la protection formidable. Mais sans nous appesantir davantage sur ce qui se rattache à l'armement, nous envisagerons ce qui forme le siège de la vie du bâtiment de guerre, et nous examinerons les effets de l'artillerie sur les points dont il peut être question du moment que la flottabilité n'est plus en cause et qui sont : le poste de commandement, la machine, le gouvernail et sa barre.

La question du poste de commandement est une des plus graves qui puissent intéresser le sort de notre prochaine rencontre navale.

Ici, tout est à créer. Les quelques vestiges d'installation qui existent ne concernent du reste que le capitaine du vaisseau, et laissent à découvert ses agens. Dans l'état actuel de ces dispositions, le capitaine n'a que cette alternative : s'il se place dans la tour cuirassée qui représente le poste de commandement à bord de quelques types qui n'ont pas encore disparu, il n'aura aucune vue : il sera dans l'impossibilité, par exemple, de préparer un coup d'éperon ou de l'éviter. S'il sort de cet abri, il sera tué comme le fut Nelson, qui tomba sous une balle tirée par un gabier français. Aujourd'hui les feux de salve, les feux individuels, envoyés avec des armes de précision bien servies, le mettront dans l'impossibilité de conserver son poste... En supposant qu'il fût épargné, il verrait tomber autour de lui ses collaborateurs indispensables, l'officier en second, qui ne doit pas le quitter, les officiers, ses agens immédiats, les transmetteurs d'ordres, les timoniers, qui doivent interpréter les signaux et y répondre.

Ce problème est d'une solution difficile et délicate : difficile, car les deux termes principaux, la protection et la vue, semblent s'exclure l'un l'autre ; délicate, car la préparation de la victoire, seule, peut justifier la protection individuelle du chef devant les officiers et l'équipage.

On se donnera les meilleures chances de résoudre la question matérielle en en définissant exactement les termes et en la mettant à un concours auquel l'industrie pourra prendre part. C'est elle qui, par certaines préparations des corps transparens, pourra concilier la vue et la protection. Une disposition qui fournirait la protection contre les balles des fusils et des canons revolvers de $0^{m},037$, en abandonnant la protection contre le boulet, serait déjà un résultat en avant marqué. — L'auteur du projet de bélier sans artillerie avait préparé la protection du commandement contre le boulet seulement. Il disait : « Le capitaine du bélier n'aura qu'une chance contre lui, celle de perdre la tête ; c'est la seule par-

tie de son corps qui ne sera pas garantie, et pour employer l'expression populaire, il faudra qu'au milieu de cette tourmente il n'ait pas froid aux yeux. » D'après ce propos, qui fut redit quelquefois à cette époque, et, à défaut de plans, à moins qu'ils n'existent, il est possible de reconstituer le poste de commandement tel qu'il fut conçu par celui qui croyait aux béliers et qui voyait la plus forte expression de leur puissance dans la possession parfaite de la direction et de la manœuvre. Mais cet abri contre le boulet doit être complété, et c'est alors qu'apparaît la difficulté de concilier la vue et une protection suffisante.

Quant à la difficulté morale de la question, elle serait écartée par l'importance qui serait donnée de haut à ces recherches et par la consécration du concours; il est supposable aussi que les réflexions de courte vue seraient arrêtées sans réplique si les officiers chargés de tracer le programme et de le suivre étaient choisis parmi ceux qui comptent dans leur carrière des traits d'audace et de belles actions de guerre. Du reste, le poste du commandement n'est pas seulement le poste du commandant : il est fait pour recevoir le capitaine du vaisseau, son second, des officiers et quelques matelots de spécialité d'élite : c'est donc un groupe qui participe de tous les élémens du personnel du bord, et cette considération a sa valeur dans la circonstance.

Pendant le combat qui fut livré sur les côtes du Pérou, le commandement du *Huascar* changea, comme on sait, quatre fois de main : le capitaine, l'officier en second, le premier lieutenant, le second lieutenant, furent tués et ne gardèrent chacun la direction du combat que pendant quelques minutes. Ce sont cependant là des enseignemens dont nous pouvons faire notre profit lorsque la France établit à si haut prix sa puissance sur mer. On a souvent cherché des termes de comparaison entre certaines parties du bâtiment de guerre et la structure du corps humain, et les Anglais, qui mettent l'orgueil de leur nation dans leurs murailles flottantes, appellent le bâtiment de combat « un homme de guerre. » Laisser flotter dans le vague la question de la protection du poste de commandement, c'est s'exposer à nous laisser frapper à la tête et au cœur.

Cette question s'impose et commande une composition spéciale de l'état-major du bâtiment de combat. Quelle que soit la solution destinée à intervenir pour cette partie de la protection, on peut avancer qu'elle ne sera pas absolue : l'éventualité de la succession du commandement doit y être prévue et doit faire l'objet d'une préparation incessante. A cet effet, il est indispensable que le premier officier et celui qui le suit, aient passé par l'épreuve du commandement à la mer, où nul ne s'improvise et que rien ne supplée : ni les qualités natives, ni la science. La valeur morale de l'unité de combat ne pourra que s'élever par cette préparation des

esprits, ces échanges d'idées et les mesures ostensibles qui annoncent la succession éventuelle du commandement.

Ce pont, que nous voulons immuable dans ses assises flottantes, est alors un domaine sacré où les âmes s'exaltent en adressant à la France le *Morituri te salutant.*

L'artillerie ne pénétrera pas facilement, avec ses engins, dans la machine du nouveau bâtiment de combat, protégée par des traverses cuirassées de $0^m,30$ à $0^m,40$, et par un pont d'acier descendant, en abord, à 2 mètres au-dessous de la flottaison, et dont l'épaisseur sera portée à $0^m,14$.

Ces considérations de protection s'appliquent à la barre placée à l'arrière, sous le pont cuirassé, et qui doit remplir l'office de véritable barre de combat, à l'exclusion de toute autre, puisqu'elle est protégée. Quant au gouvernail, son enfoncement le rend invulnérable contre les projectiles : il ne peut être atteint que par les deux modes d'attaque sous-marine, l'éperon et la torpille.

Ce sont ces deux modes d'attaque qu'il s'agit d'examiner pour achever de fixer la valeur de résistance du nouveau bâtiment de combat.

Les renseignemens que l'on possède sur certains cas d'abordage par l'éperon, les expériences sur les propriétés d'obturation et d'élasticité du corps léger traversé par les projectiles de grosses masses ou soumis à l'action des gaz des obus et des torpilles, ne seraient pas suffisans pour guider l'ingénieur dans la construction navale, et l'idée de la protection nouvelle ne pourra entrer nettement dans la pratique qu'autant qu'elle aura été éclairée par des expériences faites sur les effets de l'éperon et des torpilles dans les œuvres vives. Mais nous n'avons pas l'intention d'introduire ici des spécifications de plans de bâtimens de guerre, et les seuls chiffres que nous avons cru devoir placer dans un tableau comparatif, qui ne saurait passer pour un devis, étaient nécessaires pour fixer les idées. Nous annonçons des principes et non pas des détails. A ce point de vue, les données dont on est en possession suffisent pour justifier les affirmations qui vont suivre et qui restent dans le cadre de cette étude.

Le bâtiment muni du système de triples cellules remplies par le corps élastique et léger, sous la forme d'un matelas extérieur obturant et de deux matelas intérieurs encombrans, sera indemne dans sa flottabilité contre toute attaque oblique par l'éperon. C'est un fait qui ne sera mis en doute par aucun des témoins, que, si la corvette cuirassée la *Reine-Blanche*, ouverte par l'éperon de la *Thétis*, avait été munie d'un matelas obturant, même réduit à $0^m,50$ d'épaisseur, elle n'aurait pas embarqué une goutte d'eau : c'est une figure de langage; elle eût embarqué par heure 500 (1) litres d'eau.

(1) Chiffre déduit des expériences faites à Toulon le 17 décembre 1880.

La protection contre l'éperon, dans les coups obliques, peut être tenue pour certaine, bien qu'il faille rapprocher les termes de deux actes séparés : l'abordage et l'expérience d'obturation sous une colonne d'eau de 3 mètres, dans un cas de brèche par l'artillerie. Il n'y aura pas de dispersion, et le matelas encombrant n'aura pas à manifester son effet utile. L'immunité, dans ce cas d'attaque, sera complète également pour les organes de la machine et de la barre, à la condition expresse que les corps durs, et particulièrement les tôles horizontales de l'armature des alvéoles, ne seront pas placés en face des organes qu'il s'agit de protéger; car il faut compter que tout ce qui sera dénué d'élasticité sera sinon projeté, du moins poussé par l'éperon et brisera les pièces de machine, comme si la pointe de l'éperon elle-même s'avançait dans l'intérieur du bâtiment au lieu de labourer le flanc par le coup oblique. C'est là un point important à observer dans la construction navale; autrement on sera exposé à voir des bielles brisées, des tuyaux de vapeur ou d'eau chaude tranchés, et, par suite, on pourra se trouver en face des avaries les plus graves.

Quant au coup droit, il est difficile d'en préciser les conséquences en l'absence d'expériences qui n'ont pas encore été faites. Il y aura là des effets de mâchure, de dislocation et de dispersion qu'il serait imprudent de vouloir définir; mais, dès à présent, le coup droit par l'éperon apparaît avec une violence qui laisse bien loin les effets produits par la torpille portée ou lancée.

Nous passons aux effets de destruction causés par la torpille.

Comme on l'a déduit tout à l'heure, on possède maintenant des données qui permettent de se rendre compte d'une manière suffisamment approchée, pour le caractère d'indication de cette étude, des effets qui seront produits avec les charges actuelles de fulmicoton sur la triple ceinture du nouveau bâtiment de combat. Le matelas obturant sera dispersé en partie, mais non entièrement dans l'alvéole qui sera soumis à l'explosion : les cloisons transversales seront protégées par l'élasticité, mais elles seront déchirées tout en restant en place et en continuant à pouvoir remplir leur rôle d'enveloppes pour les parties adjacentes du matelas obturant. La première cloison interne sera déchirée, mais non pas enlevée ; le premier matelas encombrant restera à son poste ; la deuxième et la troisième cloison interne seront indemnes, ainsi que le deuxième matelas encombrant, à plus forte raison. Les expériences récentes faites à Cherbourg, sur la *Protectrice*, ont démontré que la deuxième cloison interne n'avait pas été déchirée. Le rapprochement de ce fait avec ceux qui résultent des expériences faites à Toulon sur les effets de la torpille et de l'obus, suffit désormais pour affirmer la proposition suivante :

La marche de la nouvelle unité ne sera pas retardée d'une minute par l'explosion d'une torpille portée ou lancée, à la charge actuelle de fulmicoton, et il en sera de même pour tous les bâtimens à double coque s'ils sont protégés par l'obturation, l'élasticité et l'encombrement; ce que leur système de construction rend praticable après coup. Il faut s'empresser de dire que l'action des torpilleurs reste entière sur toute la masse flottante, que l'étroitesse de ses formes ne permet ni d'obturer ni d'encombrer, et qu'elle reste très redoutable sur les bâtimens en grand nombre dont la protection ne pourra reposer que sur l'obturation sans l'encombrement. — La flottabilité de combat, sur le nouveau bâtiment de guerre et sur les anciens cuirassés dont la protection sera complétée, reste donc à l'abri des effets de destruction par la torpille, et c'est une disposition commune de défense contre les deux armes sous-marines qui sert à protéger le bâtiment de combat, dans son assiette, contre l'éperon et contre la torpille.

Les effets de l'explosion ne dépassant pas le deuxième matelas, la machine qui sera encore séparée de la limite de l'action des gaz par le troisième matelas, sera indemne si l'on observe les mêmes conditions que pour l'éperon, c'est-à-dire la suppression des corps non élastiques qui pourraient être projetés.

On peut dire que la protection de la machine sera d'autant plus grande que celle-ci sera éloignée des bords. A ce compte, le type le plus désirable au point de vue de la défense et à bien d'autres, est celui qui sera pourvu du système des trois hélices comportant trois machines, qui devait figurer en premier lieu sur le *Brennus*. La machine centrale sera alors placée dans des conditions véritablement inexpugnables.

Le gouvernail, qui est à l'abri des projectiles, reste exposé à l'attaque par l'éperon et par la torpille, et les bénéfices du mode de protection légère seront sans effet sur lui. Il en est de même pour l'hélice. Nous avons dit aussi que le coup droit par l'éperon entraînera une véritable dévastation. Enfin, les charges que l'on pourra accumuler dans la carapace des torpilles du fond, par des eaux peu profondes, produiront de tels effets de dispersion et de dislocation que toute protection deviendra alors vaine.

Les idées que nous exposons ne conduisent donc pas à une protection absolue. L'absolu! Balzac a écrit sous ce titre l'un de ses plus beaux livres pour nous dire ce que la poursuite de ce rêve a de décevant, et ce ne sont pas les hommes de guerre qui le recherchent. Napoléon avait coutume de dire que sur cent chances dans ses batailles, il s'en donnait soixante-dix. Nous pouvons nous en tenir à ce point et essayer de le joindre.

L'exposé qui précède établit que la puissance offensive du bâti-

ment de combat à assiette invariable repose sur une force de résistance qui défie l'attaque. Mais l'étude de la force offensive forme le fond même de ce que nous allons dire à propos de la guerre sur mer.

II. — LA GUERRE SUR MER.

La guerre sur mer sera toujours réglée par l'instrument de combat le plus redoutable : c'est lui qui permet à la nation qui le possède de choisir les champs de bataille, de faire la part de l'action individuelle, de masser les forces et d'appliquer le principe de la division de l'ennemi pour l'accabler et le détruire en détail.

L'apparition du bâtiment de combat à assiette invariable, à organes protégés et à tonnage réduit, aura pour conséquence inévitable de faire disparaître certains types et de réduire le nombre des engins qui n'auront plus d'action sur la nouvelle unité : ceux-ci ne pourront désormais attaquer avec succès que la masse flottante des vieux outils ou des bâtimens de construction récente, placés dans l'impossibilité, par leurs formes et surtout par leur capacité, de compléter leur défense. C'est là une loi inflexible, et quiconque la méconnaîtra sera vaincu.

Nous sommes ainsi conduits à jeter un coup d'œil sur la composition des forces militaires des diverses nations.

Lorsqu'on parcourt ces listes, qui sont aujourd'hui très complètes, on constate que cette composition présente une allure uniforme : ce sont toujours des cuirassés, des croiseurs, des canonnières, des torpilleurs et un stock de vieux bâtimens à voile ou à vapeur. La proportion seule varie, ainsi que les subdivisions d'appellations; mais, quelque variées que soient celles-ci, elles se rattachent aux types principaux que l'on vient d'énumérer. — Sauf une exception, il n'y a point de si petite puissance qui n'ait des cuirassés; ces bâtimens sont seulement alors des monitors d'un moindre tonnage et qui coûtent moins cher.

On peut dire qu'aujourd'hui les idées qui ont cours sur la préparation et la conduite de la guerre sur mer sont représentées par deux programmes dont les partisans forment deux camps bien distincts.

L'ancien, c'est-à-dire l'adversaire du nouveau, formule ainsi la composition et les affectations diverses des forces navales : « De bons et solides cuirassés pour soutenir l'honneur du pavillon; des croiseurs rapides pour détruire le commerce de l'ennemi; beaucoup de torpilleurs pour protéger nos arsenaux et mettre nos côtes à l'abri du blocus, et des contre-torpilleurs pour attaquer les côtes ennemies. »

Ce programme est vague, surtout en ce qui concerne les cuirassés. Ceux qui le soutiennent ne précisent rien pour la protection des grosses unités de combat contre les torpilleurs. Ils paraissent admettre

que le contact de ceux-ci est mortel, et, pour l'éviter, ils invoquent « le sang-froid, l'intelligence, l'habileté de manœuvre, l'artillerie, les hasards de la mer et la fortune de la guerre. » Toute la défense roule sur le degré de navigabilité des torpilleurs, sur la possibilité qu'ils auront, suivant l'état de la mer, d'ouvrir leurs tubes et de lancer les torpilles; enfin sur le degré de justesse du tir de l'engin. Mais l'idée de la protection individuelle de l'unité de combat est absente ou, si elle se montre, c'est à peine ébauchée et pour fuir en même temps qu'elle apparaît. Il semble qu'il y ait là une sorte de terreur qui ralentit le jeu des facultés, et que le cuirassé, hier encore si puissant, soit devenu aussi inerte qu'un cadavre sur une table d'amphithéâtre.

L'autre camp tient pour un plan qui comprend d'abord deux unités tactiques : le torpilleur autonome, appuyé par quelques bâtimens d'assez gros tonnage qui l'approvisionnent et le bâtiment-canon léger; ensuite des croiseurs de grande vitesse, munis d'une certaine protection. Il diffère essentiellement du premier par la suppression des cuirassés, considérés comme voués à une destruction certaine et remplacés par des unités de peu de relief, de grande vitesse et en grand nombre, c'est-à-dire par l'invisibilité, la vitesse et le nombre.

Il n'est point de méthode plus sûre, pour apprécier la valeur de ces deux organisations de la puissance navale, que de les supposer aux prises avec une force constituée d'après le principe de la flottabilité de combat, considérée comme la base générale de toutes les unités.

Comme nos bâtimens à flot peuvent être complétés dans leur défense, du jour au lendemain, pour ainsi dire, et sans grand effort de temps et d'argent; comme, d'un autre côté, la suppression ou plutôt la mise à l'écart de nos grands cuirassés n'est pas un fait accompli, nous supposerons, par une tendance patriotique bien naturelle qui s'offense même de la défaite en imagination, que la flottabilité de combat, née chez nous, est par nous mise en pratique et que nous prenons position par des résolutions rapides.

Si l'on était en présence d'une table rase, si tout était à créer, voici comment serait établie la flotte destinée, en temps de guerre, à défendre nos côtes, nos ports de commerce et nos arsenaux; capable de forcer un blocus ou un passage et de livrer bataille pour disperser l'ennemi qui voudrait insulter un grand port de guerre ou pratiquer des actes de dévastation sur notre propre sol.

L'armée navale serait constituée à l'image de toutes les armées : elle aurait un fonds de résistance et des élémens plus mobiles. Elle comprendrait les trois armes spécialisées sur des unités qui seraient, les unes des bâtimens armés d'une puissante artillerie, les autres des béliers, les autres enfin des torpilleurs. Elle serait éclai-

rée par des avisos de très faible tirant d'eau, d'une grande vitesse, béliers et torpilleurs réduits; mais la flottabilité de combat serait une qualité commune à ses bâtimens de fond comme à ses bâtimens légers, et ce serait là le caractère de sa force.

Le nombre des torpilleurs de côtes ou de haute mer serait calculé d'après une sorte de moyenne représentant le chiffre des bâtimens qu'ils pourraient attaquer dans les guerres possibles, et qui seraient considérés sur les listes navales comme hors d'état de recevoir une disposition complémentaire les mettant à l'abri des coups de la torpille. Il ne serait plus lancé un seul de ces engins contre tout bâtiment reconnu pour posséder l'assiette invariable.

La défense des côtes serait assurée par un armement combiné de béliers et de torpilleurs dans une proportion fixée d'après les idées qu'on vient de déduire. Chaque port de commerce serait donc défendu, en temps de guerre, par un bélier et par des torpilleurs. Les torpilleurs auraient affaire à tout ce qu'ils sont capables de détruire; les béliers se porteraient au-devant des bâtimens que les torpilleurs n'attaqueraient pas.

Les croiseurs seraient doués de la flottabilité de combat et posséderaient aussi la protection des organes, avec cette restriction que leur ceinture serait double au lieu d'être triple et que la protection du poste de commandement ne serait organisée que contre les balles des fusils et des canons-revolvers de $0^{m},037$. Les torpilleurs et les canonnières destinés à opérer dans les plus faibles profondeurs formeraient la seule exception au principe, à moins qu'on ne puisse leur appliquer un système de flotteur par analogie avec certains canots insubmersibles.

La flottabilité de combat, la protection des organes, le faible tirant d'eau, l'arme unique seraient donc des caractères communs à toutes les unités de la nouvelle flotte, sauf les plus petites.

Mais il faut bien compter avec le matériel que l'on possède. C'est un trait heureux de la flottabilité qu'elle s'applique, après coup, aux unités du prix de revient le plus élevé, et qu'au lieu d'être obligé de mettre à l'écart ces cuirassés dont l'établissement a pesé si lourdement sur la nation et qui font encore son orgueil, il est possible d'introduire l'idée nouvelle de protection sur une grande partie des bâtimens à flot existant et de ceux qui sont en chantier. Tous les bâtimens à double coque semblent posséder l'ébauche des caissons qui contiendront la triple ceinture, moins lourde et plus efficace que le triple airain, et qui, de vulnérables qu'ils sont, fera qu'ils deviendront impossibles à couler. L'espace libre qui a été ménagé à bord de la *Dévastation*, par exemple, en face des machines et des chaudières pour atténuer le souffle des gaz de la torpille et leur laisser du champ pour se répandre, sera

facilement pourvu de la tôlerie nécessaire pour les matelas. En complétant ces dispositions à bord de tous nos cuirassés d'escadre par l'établissement de la protection du poste de commandement, on transformera la valeur de notre matériel de guerre. Le poids des matelas, des tôles d'enveloppe et du cuirassement du poste de commandement, atteindra environ, pour les grands cuirassés, le chiffre de 450 tonnes, que l'on compensera par le décuirassement d'une quantité correspondante sur les plaques de ceinture. La seule difficulté pourrait provenir de la présence du pont d'acier : mais il doit demeurer entendu que la défense s'organisera au-dessus et au-dessons de ce blindage horizontal laissé tel qu'il est. Il ne paraît pas que l'exécution de ces dispositions soit en désaccord avec les choses pratiques de la construction navale. Les allongemens de navires coupés en deux, les décuirassemens de certaines frégates transformées en écoles de canonniers, représentent, quoique dans un autre ordre d'idées, des travaux de transformation tout aussi considérables et qui n'avaient pas un caractère de défense nationale.

Sans doute les cuirassés d'escadre de 10,000 et de 11,000 tonnes, complétés ainsi dans leur défense par la flottabilité de combat et la protection du commandement, ne vaudront pas le nouveau type allégé et spécialisé dont la machine et la barre sont invulnérables, et dont le tirant d'eau est diminué. Mais, tels qu'ils seront devenus, ils représenteront un type mixte, introduit par la nécessité de vivre avec ce que l'on a et d'en tirer parti, et ce type sera d'une haute valeur.

Pour compléter la situation de nos hypothèses de guerre, nous supposerons que la flottabilité de combat est entrée rapidement dans une exécution pratique et que nous possédons quelques spécimens des trois types spécialisés pour le canon, pour l'éperon et pour la torpille.

C'est dans ces conditions que la lutte s'engage avec une marine qui s'est attardée et qui est composée d'après les idées que soutiennent les partisans de l'état de choses actuel. C'est la première situation de l'ennemi.

Quelque énergique que puisse être l'action des croiseurs, la lutte se transportera sur les côtes des belligérans, et on y livrera bataille. Les règles fondamentales de la tactique ne changent pas : chaque parti cherchera à diviser l'autre, à l'accabler par des forces momentanément supérieures et à le détruire en détail. Combien cette manœuvre ne sera-t-elle pas rendue facile par la flottabilité de combat? Nous avons dit les qualités défensives de la nouvelle unité mixte. L'artillerie ne peut rien sur sa flottabilité ; elle peut seulement, si elle possède la supériorité du calibre, atteindre la machine ou la barre du vaisseau complété. Quant à l'éperon et à la torpille, ces deux engins n'ont d'action que sur l'hélice et sur le gouvernail,

à moins que l'éperon porte un coup droit ou que la torpille fasse explosion deux fois au même point. Quelle force pourra donc arrêter la marche d'un bâtiment de combat qui, ayant tant de chances pour ne pas couler, pourra se placer à la distance la meilleure pour envoyer ses projectiles, qui dessinera un coup droit d'éperon et qui lancera sa torpille en choisissant sa distance ?

Ces qualités offensives que nous avons su mettre de notre côté se manifesteront avec autant de vigueur quand il s'agira de forcer un blocus ou un passage tout aussi bien que dans le cas d'une bataille navale. En vérité, la partie n'est pas égale entre deux adversaires dont l'un est si fortement protégé quand l'autre s'est laissé attarder faute de foi ou de clairvoyance.

Voici maintenant la seconde hypothèse, qui nous met aux prises avec une marine qui, rejetant son ancien matériel, a transporté sa force dans des torpilleurs autonomes, des bateaux-canons de $0^m,14$ et des croiseurs rapides. Nous conservons l'avantage que nous nous sommes donné : nous avons poussé jusqu'au bout, sur notre matériel existant, autant que le caractère de sa construction l'a permis, la protection du volume et des organes.

Les croiseurs rapides de l'ennemi vont porter la ruine sur nos lignes commerciales : ses arsenaux, ses grandes villes de commerce maritimes, ses côtes aux points favorables sont garnis de torpilleurs de petite longueur ; un grand nombre de torpilleurs autonomes et de bâtimens-canons armés de $0^m,14$ sont prêts à entourer nos cuirassés à protection complétée et les quelques unités nouvelles que nous avons pu mettre à flot. D'après les idées qui ont réglé la composition de son matériel de guerre sur mer, non-seulement les arsenaux de l'ennemi sont inexpugnables, ses côtes sont à l'abri de l'insulte, mais encore ses moyens offensifs rendent certaine la destruction des cuirassés qui lui seront opposés.

La lutte ne se localisera pas dans le bassin de la Méditerranée : ce n'est pas là que se réglera la possession de la route des Indes et de l'Indo-Chine. Le canal de Suez est une route commerciale, une route de paix et non pas une route pour le temps de guerre. Rien ne sera plus fragile que ce passage, et il n'est pas admissible que de grandes flottes aillent se mesurer pour la conquête d'une voie qui sera à la merci d'un chef de parti de vingt hommes et de quelques kilogrammes de dynamite.

Les belligérans, dès l'ouverture des hostilités, reprendront le chemin que leurs prédécesseurs avaient si bien frayé au commencement du siècle : ils passeront le cap et transporteront une partie de l'action dans les mers de l'Inde et de la Chine. Mais la guerre sévira surtout en Europe, et il n'est pas possible d'admettre que les adversaires suspendent leurs coups chez leurs voisins et laissent

ainsi le temps à la guerre industrielle de faire sentir ses effets. A quelle nation faudrait-il demander d'attendre que ses croiseurs aient eu le temps de ruiner son ennemi pendant que le sol même serait insulté? La possession indiscutée des ports de guerre et de commerce est la base essentielle de la guerre sur mer, quel que soit le caractère qu'on lui suppose. En outre, la durée de la lutte ne pourra échapper à l'effet des impressions immédiates, de celles qui sont provoquées par des actes visibles. Et pour le sentir, nous n'aurions, en renversant pour un instant les rôles, qu'à supposer Cherbourg incendié pendant que nos croiseurs couleraient au loin des bâtimens marchands. Les guerres de l'avenir seront courtes, et il arrivera ce qui s'est passé si souvent quand elles étaient longues : les combattans, placés le plus loin, apprendront que la paix a été signée autour de quelque tapis vert et que leurs destinées sont réglées sans qu'il ait été tenu grand compte de ce qu'ils avaient entrepris et de ce qu'ils mettaient tant d'ardeur à poursuivre.

Sans méconnaître le rôle des croiseurs et surtout l'influence de certaines diversions exécutées au loin, c'est donc sur les côtes des belligérans, c'est-à-dire à la base, que seront portés les coups qui décideront le plus rapidement de la durée des guerres sur mer. Nous sommes ainsi conduits à examiner la valeur respective des instrumens de guerre qui vont se trouver en présence : cuirassés complétés, spécimens du nouveau type, d'une part, et bâtiment représentant le nombre, l'invisibilité et la vitesse, d'autre part.

Du moment que la flottabilité de combat est immuable, tout tombe, tout s'évanouit, et l'engin du torpilleur est une arme émoussée. Que faire contre un bâtiment de guerre qui ne veut pas couler? Ces engins de destruction, hier encore si terribles, retomberont impuissans autour de lui et ne suspendront pas sa marche impassible. Ils ne l'empêcheront pas de pénétrer dans l'arsenal de l'ennemi, d'y porter la dévastation, d'en sortir indemne ; ou bien, grâce à son tirant d'eau diminué, d'aller braver son ennemi minuscule dans ses abris, de l'y réduire sous le feu de sa mousqueterie, de sa mitraille ou de ses hotchkiss, ou de le forcer à venir se briser contre lui. Quant aux pièces de $0^{m},14$, elles ne pourraient lui faire tort que par la multiplicité de leurs coups lancés dans les embrasures ; mais quel effet auraient-elles sur la flottabilité, sur la protection de la machine, de la barre. du commandement, sur l'abri cuirassé à plaques épaisses où se meuvent ses grosses pièces? Il n'y a rien là qui pourrait réduire le bâtiment de combat à assiette invariable.

Ici encore l'infériorité de l'ennemi est manifeste. Toute sa puissance offensive était fondée sur la petitesse et la vitesse, c'est-à-dire sur des qualités négatives et qui ne forment pas la force individuelle au moment de la rencontre. Du moment que le torpilleur ne détruit

pas, il est détruit. Or, la flottabilité de combat, jointe à la protection des organes, compose un ensemble indestructible.

Dans tout ce qui précède, l'éperon est regardé comme une arme de guerre redoutable, et sa puissance de destruction a été placée en tête pour le cas du coup droit. Il fut cependant question de la suppression de cet engin dans le travail qu'un ancien ministre de la marine a publié sous le titre : *la Marine de guerre, son passé et son avenir*. Les raisons qui sont invoquées contre le maintien de l'éperon sont d'abord qu'il est nuisible à la vitesse et ensuite que c'est une arme inefficace, les mouvemens de giration rapide devant rendre les chocs très rares et les réduire à des frôlemens. Il a été dit ensuite, mais par d'autres, que l'abordeur recevrait autant de mal qu'il en donnerait et qu'il faudrait porter sa masse à celle de l'abordé pour que l'effet fût complet.

La réserve de poids que fournit la flottabilité par le corps léger rendra facile l'augmentation de la machine, et, par suite, la compensation de la perte de vitesse provenant de l'adjonction de l'éperon. Mais quand il s'agit de pousser à fond l'examen du maniement de cette arme de guerre, il faut y introduire l'appoint des impressions des hommes qui ont passé par l'épreuve du commandement à la mer. L'ancien capitaine de vaisseau avait commandé seulement dans les arroyos de la Basse-Cochinchine ; mais le batelage n'est pas la navigation. Son ardent patriotisme et l'amour sincère et passionné qu'il portait aux choses de la marine ne pouvaient pas suppléer les ouvertures et les dégagemens que font dans l'esprit certaines heures du jour ou de la nuit où la concentration des facultés attentives devient extrêmement aiguë et pénétrante. Si, comme l'a dit M. Thiers, le plus bel exercice de la raison humaine est de la manifester rapidement et sainement au milieu du danger, on peut avancer qu'un atterrissage de nuit bien fait à un moment où d'ordinaire l'énergie se déprime, est une des manifestations les plus hautes du commandement d'un seul sur les autres, et aussi que le chef qui a manœuvré et évolué sous le feu de l'ennemi porte une empreinte ineffaçable dans la décision.

Ces considérations ne sont pas étrangères au maniement de l'éperon, car il faut bien convenir que le choc voulu et cherché a quelque chose de contraire à l'instinct naturel, qui, dans la navigation et la manœuvre, représente la collision des navires entr'eux comme un accident épouvantable.

Dans un voyage qu'il fit à Lorient vers la fin de 1881, l'auteur de la brochure *la Marine de guerre* visita le *Turenne* et entendit mes idées sur la flottabilité ; sans en tirer la conséquence que je signalais déjà dans mes notes, il en a soutenu le principe quelques mois plus tard. Je pensai, en 1885, que je pourrais aussi dé-

fendre l'éperon, qu'il était alors question de supprimer dans les futurs devis :

« Comment pouvez-vous admettre que dans une action les mouvemens du bélier se réduiront à une série de passes brillantes et sans effet et que le choc se transformera toujours en frôlemens par suite de l'agilité de ses adversaires? En temps de paix, l'abordeur a fait généralement tout ce qu'il a pu d'abord pour éviter le choc, ensuite pour l'atténuer une fois que la rencontre a paru inévitable. Il est résulté de cet effort pour manœuvrer que les angles des abordages sont tous faibles, et, cependant le contact a toujours été mortel, sauf pour un seul bâtiment, pour le Français qui n'a trouvé le salut qu'en cherchant l'échouage. Voici la liste déjà longue de la plupart des bâtimens de guerre abordés en temps de paix : le *Forfait* par la *Jeanne-d'Arc*, abordé avec un angle de 10 à 15 degrés, coulé en quinze minutes ; le *Vanguard*, abordé par l'*Iron-Duke* avec une vitesse de sept nœuds, coulé en 59 minutes par mer calme : la brèche mesurait $4^{m},60$ sur $1^{m},20$; l'*Oleg*, abordé par le *Kreml* en 1858, coulé en quinze minutes ; le *Kurfürst* (*Grand-Électeur*), abordé par le *Kœnig-Wilhem* le 31 mai 1870 ; la *Reine-Blanche*, par la *Thétis*, le 3 juillet 1877, sous un angle de 40 à 45 degrés, avec une vitesse de cinq nœuds. Les cas de chocs par l'éperon en temps de guerre sont au nombre de deux, qui ont entraîné la perte des bâtimens abordés : le *Re d'Italia*, abordé par l'*Archiduc Max*, a coulé à Lissa, et l'*Esmeralda*, corvette chilienne, abordée par le *Huascar*, monitor péruvien, a coulé, entraînant la perte de 140 hommes.

« Ce ne serait plus rendre la physionomie réelle des rencontres de guerre sur mer, que de supposer les bâtimens des deux partis maîtres pendant toute l'action, de la marche et de la faculté d'évoluer. Tout bâtiment qui ne sera pas protégé sur les flancs à la hauteur du double point d'attaque sous-marine, sera une victime désignée à la mort par le choc dès qu'il sera atteint dans sa marche, sa barre ou sa flottabilité de combat.

« Je ne pense pas que vous ayez pu vous arrêter à l'importance de l'avarie que l'abordeur pourra éprouver dans son avant. Un bélier après le choc fera de l'eau par l'avant : cette eau se répandra non pas dans l'intérieur du bâtiment, mais dans le coqueron très exigu, qu'il conviendra d'encombrer pour le cas de guerre, ou même en permanence, d'un matelas léger, à poids invariable. — Que les bâtimens qui, dans des circonstances fortuites, en temps de paix, ont donné des coups d'éperon, soient allés au port le plus voisin refaire les joints de leur armature, cela est une question d'ordre et de soin. Mais en temps de guerre le bélier pourra

donner bien des coups avant d'être obligé de renforcer son appendice. Et s'il en est autrement, c'est qu'il sera mal fait.

« L'auteur de cette machine de guerre qui mit un soin si étudié à la faire puissante, et dont le nom revient lorsqu'il s'agit d'une création dans l'architecture navale, ne concevait de ce côté aucune crainte, et dans son esprit, ce n'était pas un engin fait pour un coup unique.

« Quant à la masse qui ne serait suffisante qu'autant qu'elle égalerait celle des plus grands cuirassés, est-il bien nécessaire de répondre à cette objection, bien qu'elle ait été imprimée? L'homme met un grand effort à construire des canons assez résistans pour lancer 1,000 kilogrammes de fer ou d'acier, et on admet sans peine que ce projectile, lorsqu'il atteint le but, y cause de terribles ravages. L'éperon porté par le bélier, c'est un projectile sous-marin de 3 millions de kilogrammes, que la machine lance, dont l'affût est la mer, et que l'assaillant dirige à 1 mètre près sur la muraille qu'il doit détruire. Le bélier qui emploie toute sa force destructive reste une arme terrible, car elle est sous-marine; mais sa force n'est pas seulement dans sa masse, elle est dans l'invulnérabilité de sa machine, de sa barre et dans la protection de la pensée qui le conduit à son but. »

J'avais cité des faits, et je pus comprendre qu'ils avaient produit quelque impression. Il est peu probable que mon interlocuteur eût soutenu la suppression de l'éperon, s'il eût repris le pouvoir, comme il en fut question à cette époque.

Les deux hypothèses que nous avons admises nous ont placés en face d'un ennemi dont le matériel naval était visiblement inférieur. Il en est une troisième qu'il faut savoir admettre; c'est le cas de la lutte à forces égales, et c'est par les conséquences qu'elle entraîne que nous allons clore cette étude de la guerre sur mer.

Lorsque les deux champions à assiette invariable, à organes protégés, doués de la mobilité que leur donnera l'allégement de la masse flottante, se seront canonnés, entre-choqués et éventrés sans modifier sensiblement leur allure de combattans; — si l'un d'eux ne parvient pas à atteindre son adversaire dans le gouvernail ou dans l'hélice; si par quelque coup double il ne renouvelle pas l'attaque sous-marine sur un point déjà atteint et où les ravages parviendront alors au cœur du bâtiment, il faudra cependant en finir: ce sera donc l'abordage. Nous n'aurons pas à nous plaindre de voir revenir après tant d'idées posées, laissées et reprises sur la guerre maritime, le genre de combat qui valut tant de succès à nos armes.

La nation qui sera placée dans les conditions les meilleures pour se battre sera toujours celle qui rencontrera l'heureuse fortune d'être mise en possession d'un instrument de combat approprié à

son génie, et qui, au lieu de contrarier ses qualités naturelles, leur donnera pour ainsi dire le moule qu'elles attendent.

Pour bien reconnaître nous-mêmes ce que nous sommes, il faut écarter le voile funèbre répandu sur la guerre malheureuse. On admet assez que nous avons de l'élan au début d'une campagne, mais nos ennemis font entendre que nos impressions suivent la règle assez ordinaire à celles qui sont vives et qui ne sont pas durables. Que ceux qui ont pu accepter les reproches qui s'adressent aux nations découragées veuillent donc se reporter à l'époque où nous faisions des guerres heureuses. — La guerre de Crimée fut un siège qui dura de longs mois; elle prouva que la nation française possède les dons qui semblent généralement s'exclure les uns les autres. Cette armée était restée immobile dans un fossé, recevant les coups sans pouvoir toujours les rendre; elle avait vécu dans la boue ou dans la neige. Elle avait passé par des momens terribles.

« Lorsque le capitaine Schmitz, envoyé par le général Forey, atteignit la batterie du fort génois (1), elle était littéralement broyée. Une seule pièce continuait de tirer; toutes les autres, hors de service, étaient couchées sur leurs affûts brisés, les parapets étaient à jour, le sang inondait les plates-formes, les bombes et les obus à shrapnel éclataient de tous côtés. Le commandant Penhoat, debout au milieu de ce désastre, surveillait le tir de son unique pièce et donnait froidement le signal aux canonniers : « Tant que je pourrai tirer un coup de canon, je resterai là, dit-il au capitaine Schmitz. » (Bazancourt, *Expédition de Crimée.*)

Il sembla, cependant, que cette longue attente n'eût servi qu'à concentrer l'énergie de l'armée. Lorsque, les montres ayant été réglées, elle s'élança, ce fut en plein jour, à midi, la poitrine découverte, que ses colonnes d'assaut marchèrent à la gloire. Dans cette guerre mémorable, l'armée française fit donc preuve à la fois de constance et d'élan. Elle déploya ces qualités à Tourane, qui fut un ossuaire; à Ki-hoa, où ses colonnes, qui représentaient l'armée de terre et l'armée de mer, durent cheminer à travers des obstacles plus faits pour arrêter des bêtes féroces que des hommes.

Ce sont là des titres qui ne peuvent pas être supprimés par un jour de malheur.

Non, il n'y a pas dégénérescence de race. Nous avons vu des paysans mobilisés, des hommes sauvages, conduits par des clercs de notaire dont ce n'était pas le métier, nager littéralement dans le feu. Leur brillant courage n'était pas plus capable d'arrêter la marche de l'invasion qu'une lance allant au-devant d'une machine-outil. Mais une nation qui se bat pendant sept mois, sans connaître

(1) La batterie des hommes sans peur.

d'autres encouragemens qu'un seul rayon : Coulmiers ; que la défaite ne lasse pas et qui veut espérer contre l'espérance même, peut bien rester attachée à tout ce qui fait le fond de son caractère. Tant d'autres y mirent moins de scrupules, et, vaincus dans les premiers jours, suspendirent tout au moins la lutte et se recueillirent pour réserver leurs forces. Lorsque nos armées régulières disparurent dans des désastres qui, par leur proportion, égalent les calamités bibliques, ce fut la continuation de la lutte avec un tronçon d'épée qui nous garda notre place dans le monde.

Pourquoi donc faut-il que le sens de cette résistance ait paru nous échapper au lendemain de nos revers? Tout peuple trop préoccupé de rejeter ses défauts, quand ils sont généreux et brillans, risque fort de perdre aussi ses qualités dans cette attitude de pénitence, et nous n'avons rien à gagner à revêtir le sombre habit du Poméranien, à engouffrer nos millions dans des travaux exclusifs de fortifications. — Nos couleurs sont celles qui, parmi tous les pavillons, s'aperçoivent le plus loin sur la mer : c'est qu'elles sont éclatantes et vivantes, et qu'elles forment bien un symbole.

Le bâtiment de combat tel que nous l'avons défini, en procédant d'une idée simple et primordiale, n'a pas besoin de la ruse pour faire la guerre. Il est bien l'expression des qualités que nous avons su affirmer à toute époque : la constance et l'élan. La protection du personnel n'y est pas généralisée et ne vient pas, par des dispositions excessives, déprimer le caractère de ceux qui le montent. L'énergie s'y accumulera dans des proportions que la sécurité de la base poussera aux extrêmes limites de l'exaltation héroïque. Les dimensions de ce vaisseau, quoique réduites, conviennent encore à la majesté d'un temple de l'honneur, où les vertus guerrières doivent être bien placées pour se conserver et se répandre : c'est une condition d'ordre et de tenue qu'il serait cruel de demander au bâtiment minuscule. Enfin, le dernier acte de la guerre sur mer, tel que l'imposera la nature de la lutte avec des machines de combat ainsi constituées, l'abordage succédant à la période qui l'aura préparé, est bien conforme au double don que nous revendiquons comme un apanage.

Vienne cette heure ! Et si notre défense nationale s'est mise en harmonie, sur terre et sur mer, avec le génie de la France, « le vent de quelque grande bataille viendra, suivant les expressions d'un orateur sacré, remuer cette terre fécondée par une si longue traînée de sang et fera tressaillir les os des morts des guerres malheureuses et des guerres heureuses. »

LÉOPOLD PALLU DE LA BARRIÈRE.

LÉOPOLD RANKE

L'Allemagne perdait, il y a quelques semaines, son plus grand historien, et ce n'est pas à Berlin seulement que cette perte a été vivement ressentie. Léopold Ranke avait conquis partout ses droits de bourgeoisie. En France, comme en Angleterre, comme en Italie, comme aux États-Unis, il avait de chauds admirateurs. A l'autorité, à la profondeur du savoir, à la souveraine compétence, il joignait l'agrément, la bienveillance, les grâces de l'esprit. Tous les peuples dont il a raconté l'histoire ont trouvé en lui un juge clément autant qu'intègre. Il n'a flatté ni offensé personne; il a pratiqué toute sa vie l'art difficile d'être sincère sans jamais cesser d'être aimable.

Si bon patriote qu'il fût, ce grand Allemand était un Européen, un esprit sans préjugés et sans frontières. On raconte qu'une tribu nègre, voyant pour la première fois des Anglais, décida tout d'une voix que l'homme blanc était un vieux singe, qu'il avait l'air d'un homme et que pourtant ce n'était pas un homme. Tel historien allemand, qu'on pourrait nommer, est disposé à croire que tout ce qu'il y a de bon dans l'espèce humaine lui vient de la race germanique, que l'Allemand seul est un homme véritable et complet. Ranke en jugeait autrement. Il considérait l'Europe comme une grande famille de peuples, dont chacun a ses aptitudes, ses talens, ses vertus propres et qui sont appelés à travailler tous ensemble à la grande œuvre de la civilisation, en suppléant à ce qui leur manque par des échanges et des emprunts. Tout récemment encore, il confessait qu'élevé dans l'esprit humanitaire du XVIIIe siècle, la marque lui en était à jamais restée. Il a toujours porté au front cette glorieuse tache, et, fier de son péché, il est

mort dans l'impénitence finale. Il possédait, plus que tout autre historien moderne, le don d'universelle sympathie, et comme le vieil Hérodote, dont il aimait à chanter les louanges, il était impartial et tolérant moins par vertu que par goût.

Le 21 décembre de l'an dernier, le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance fut fêté en grande pompe. Il reçut ce jour-là les félicitations et les vœux de son roi, de la reine Augusta, du prince héritier, du ministère prussien, de l'Académie des sciences de Berlin, de plusieurs universités allemandes. Ce nonagénaire venait de mettre la dernière main au sixième volume de son *Histoire universelle*, et il se flattait de vivre assez pour la terminer. Cette joie lui a été refusée, mais sa gloire n'y perdra rien. — « Tu as su conserver dans tes vieilles années comme une fleur de jeunesse, lui écrivait en vers grecs le recteur de Schulpforte, et tes lèvres distillent le miel de Nestor. » On a surfait le bon Rollin quand on l'a surnommé l'abeille de la France. On peut dire avec plus de justice que Léopold Ranke était l'abeille de l'Allemagne; il est permis d'ajouter que plus d'une guêpe allemande, envieuse du succès qu'avait son miel, a tâché, sans y réussir, de lui dérober son secret : il l'a emporté avec lui.

Il n'a jamais eu d'autre ambition que le désir d'exceller dans son art, et on a bientôt fait de raconter sa vie sans événemens, consacrée tout entière à l'étude. Il était né en Thuringe; il était de petite taille et il avait des yeux noirs, le regard vif et perçant. Il enseigna quelque temps à Francfort-sur-l'Oder; son *Histoire des peuples germaniques et romans* attira sur lui l'attention, il fut appelé à Berlin en 1825; il y passa soixante années sans changer de logement plus d'une fois, tant il était amoureux de son laborieux repos, tant il redoutait pour ses papiers, pour ses livres et pour lui-même les poignantes émotions d'un déménagement! Il enseignait, il écrivait, et il ne voulut jamais faire autre chose. On croira sans peine que ses cours étaient fort suivis; mais ceux qui ne l'ont pas entendu s'imagineront difficilement l'incroyable tension d'esprit que devaient s'imposer ses auditeurs pour le comprendre. Il avait une voix sourde, grêle, qui ne portait pas, un débit indistinct, monotone, à la fois rapide et languissant; l'animation perpétuelle de son visage, la vivacité saccadée de ses gestes, le feu de son regard témoignaient clairement qu'il s'intéressait beaucoup à ce qu'il disait. A vrai dire, c'est avec les yeux qu'il racontait les triomphes et les déceptions de Charles-Quint, la ligue de Smalkalde, la bataille de Muhlberg et la diète d'Augsbourg.

On prétend à Berlin que Hegel dit un jour : « Il n'y a qu'un de mes disciples qui m'ait compris, et celui-là m'a mal compris. » Ranke aurait pu dire : « Il n'y a qu'un petit nombre de mes auditeurs qui m'entendent, et ceux-là m'entendent mal. » On assure pourtant que

ses leçons publiques étaient goûtées des officiers de la garde. Les apprentis historiens s'instruisaient davantage dans ses *privatissima;* c'était là qu'il s'appliquait à former des élèves, qu'il les conseillait, les encourageait, les redressait avec une hauteur de jugement toujours accompagnée de bienveillance et de bonne grâce. Riche d'expérience et prodigue de son bien, il leur montrait comment il faut s'y prendre pour peser et contrôler les témoignages, pour balancer les preuves et les autorités, pour unir à l'agrément la savante précision des recherches. Il les engageait à demeurer dans le doute quand la vérité se dérobait, à être circonspects dans leurs conjectures, à se défier des thèses spécieuses. Il s'efforçait de les initier à sa méthode sévère, qu'il a su rendre élégante. Ont-ils tous profité de ses leçons? L'orthopédie et ses appareils, les lits ondulés, les ceintures à tuteurs, les corsets, les genouillères corrigent quelquefois les difformités du corps; mais on n'a pas découvert le moyen de redresser les esprits faux.

Si Ranke n'a pas fait école, il a fait ses livres, et ses livres suffisent à sa gloire. En racontant l'histoire politique de l'Europe au XVIe et au XVIIe siècle, il s'est étudié surtout à mettre en lumière les relations réciproques des peuples germaniques et des nations néo-latines à l'époque de la renaissance et de la réforme. Il aimait à découvrir la raison secrète des événemens, le mobile caché des actions humaines; il employait sa rare finesse à débrouiller le mystère des intérêts, des affaires et des passions. « Les fines gens, a dit Montaigne, remarquent bien plus curieusement et plus de choses, mais ils les glosent, et pour faire valoir leur interprétation et la persuader, ils ne peuvent garder d'altérer un peu l'histoire, ils ne nous représentent jamais les choses pures, ils les inclinent et masquent selon le visage qu'ils leur ont vu. » Montaigne ne se fiait qu'aux témoins « très fidèles ou si simples qu'ils n'aient pas de quoi bâtir et donner de la vraisemblance à des inventions fausses, » et il leur demandait surtout « de ne rien épouser. » Ranke s'est trompé plus d'une fois, tout le monde se trompe; mais il ne masquait pas les choses et il n'a jamais rien épousé. Sa probité critique, la prudence et la discrétion de son esprit servaient de correctif à sa finesse. Il se défiait des paradoxes. Il avait pour principe qu'un historien risque fort de s'abuser et de se méprendre lorsque dans ses jugemens sur les hommes et sur les événemens il s'écarte trop de l'opinion moyenne des contemporains; qu'il doit se borner à suppléer de son mieux à ce qu'ils n'ont pu ou n'ont pas voulu dire. Aussi avait-il peu de goût pour les écrivains à thèses, pour ceux qui mettent leur gloire à étonner leurs lecteurs, pour ceux qui accouchent de quelque hérésie dure à digérer, de quelque proposition téméraire, exorbitante, et composent cinq ou six gros volumes pour la démontrer: il leur semble qu'il n'y a pas dans le monde assez de soleil pour éclairer leur monstre.

Ranke excellait particulièrement dans l'art du portrait. Il a donné le mouvement et la vie à son Wallenstein, à la fois attirant et terrible. Son *Histoire des papes*, qui passe à juste titre pour son chef-d'œuvre, est une galerie de figures, les unes esquissées à grands traits et dans le grand goût, les autres travaillées avec une merveilleuse délicatesse de touche. Il avait le génie des demi-teintes, il s'entendait à distribuer dans une peinture les clairs et les ombres. Esprit très orné, nourri de ce qu'a produit de plus exquis la littérature de tous les peuples, la politique ne lui a jamais fait oublier la poésie et les lettres. Ses jugemens sur les écrivains valent ses portraits de souverains et d'hommes d'état. Personne n'a si bien apprécié Machiavel; personne n'a mieux défini Montaigne; personne n'a rendu un plus bel hommage au génie grotesquement sublime de Rabelais ni mieux caractérisé sa satire épique, ou son épopée satirique, monument qui n'a pas son semblable dans l'histoire littéraire.

Voltaire prétendait que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. « Recherche qui voudra, disait-il, ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur le théâtre du monde. Je me soucie fort peu que Colbert ait eu les sourcils épais et joints, la physionomie rude et basse, l'abord glaçant, qu'il ait joint de petites vanités au soin de faire de grandes choses. J'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable, non sur la manière dont il mettait son rabat et sur l'air bourgeois que le roi disait qu'il avait conservé à la cour. » Ce même Voltaire en voulait à La Beaumelle d'avoir révélé à l'univers « que Mlle de La Vallière avait des yeux bleus, point atteints du désir de plaire, que Mme de Montespan avait le nez de France le mieux tiré, l'entour du cou environné de mille petits amours, » que Mlle de Fontange était une grande fille bien faite, que Mme de Montespan lui découvrait la gorge devant le roi, en disant : « Voyez, sire, que cela est beau! Admirez donc. »

Voltaire avait raison d'en vouloir aux amuseurs et aux commères qui voudraient réduire l'histoire aux historiettes, aux bavardages et au bibelot. Mais, quoique Ranke eût beaucoup de considération pour l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, quoiqu'il le regardât comme le vrai créateur de l'histoire moderne, il ne se croyait pas tenu de mépriser autant que lui le détail. Il pensait que les petites choses ont leur prix pourvu qu'on les subordonne aux grandes. Il ne craint pas de nous apprendre que la reine Christine de Suède avait une épaule plus haute que l'autre, mais c'est pour ajouter qu'elle ne fit jamais rien pour corriger ce défaut, tant elle se souciait peu de l'effet qu'elle produisait et des médisans qui glosaient sur sa personne et sur ses actions. « Elle avait l'air, dit Mlle de Montpensier, d'un joli garçon, qui jurait Dieu, jetait ses jambes d'un côté et de l'autre, les posait sur les bras de sa chaise. » Et vraiment,

ce mépris de l'opinion, qui la distinguait entre toutes les reines, aide à expliquer beaucoup de choses dans sa vie, sa conversion au catholicisme, son abdication, dont ses sujets s'indignèrent, la tragédie de la galerie des Cerfs, l'assassinat de Monaldeschi.

Ranke s'est servi des rapports d'envoyés vénitiens pour faire un admirable portrait de Catherine de Médicis. Il a eu soin de noter « qu'elle était de taille haute et forte et qu'on retrouvait sur son visage olivâtre les yeux saillans et les lèvres relevées du pape Léon X, son grand-oncle. » Il tenait à nous rappeler par ces quelques mots à quel point cette reine de France était de son pays et de sa famille, et il nous paraît tout naturel que cette Florentine, qui ressemblait si fort à son grand-oncle, cette fille de Laurent II de Médicis à qui Machiavel dédia son *Prince*, professât la morale de sa maison. Tout lui semblait permis pour conserver le pouvoir; le succès était tout pour elle, les moyens n'étaient rien. « Quoiqu'elle ne trouvât nul plaisir dans le vice, aucune loi ne bridait sa conscience; elle avait moins les sentimens d'une reine légitime que ceux d'un chef de parti qui possède une autorité usurpée et contestée, à la façon de son cousin Cosme. » Elle n'eut jamais d'autre politique que celle qui se pratiquait dans les principautés et dans les tyrannies italiennes, où des fêtes nuptiales servirent plus d'une fois à se défaire de ses ennemis. Cette étrangère ne pouvait rien comprendre à la vraie fonction de la monarchie française, aux droits et aux devoirs d'un roi de France, qui arbitre des partis, traite avec eux sans se donner. Quand elle projeta et commanda le massacre de la Saint-Barthélemy, elle ne se douta pas un instant qu'elle commettait avant tout un crime de lèse-royauté, qu'elle manquait à toutes les traditions des Valois. « N'était-ce pas contre ces horreurs de la guerre civile qu'on avait élevé le rempart de la monarchie? Et, maintenant, cette monarchie oubliait son origine historique; elle faisait cause commune avec ceux dont elle aurait dû refréner la haine. On perd sa trace dans cette orgie de sang. »

Toutefois, malgré ce cri qui lui échappe, Ranke n'a point été dur pour Catherine. Il nous représente ses cruels soucis, ses inquiétudes incessantes, ses perplexités, ses détresses. Il nous la montre renfermée dans son cabinet, pleine d'amertume et de chagrin, et quand le moment de l'audience arrivait, essuyant ses larmes pour paraître avec un visage serein. « Elle se trouvait dans la situation d'un chef qui, élevé au souverain pouvoir par les circonstances, se voit menacé à chaque instant et doit employer à sa conservation toutes les forces de son esprit. Elle n'avait pas seulement à lutter avec des intérêts personnels, mais avec la puissante opposition des idées générales, qui secondaient ses adversaires. Bien des hommes, dit un Vénitien, auraient oublié l'art et les règles de l'escrime dans sa position hasardeuse, où elle avait peine à reconnaître ses amis et ses ennemis. »

Le sagace et indulgent historien a usé des mêmes ménagemens pour Philippe II. Il ne cite pas devant son tribunal les ennemis de ses croyances et de ses principes pour les condamner ou les flétrir; il ne s'occupe que de les comprendre, il leur fait dire leurs raisons, et souvent leurs explications comme leurs excuses lui semblent bonnes. M. Mommsen le complimentait un jour sur le rare talent qu'il possédait pour découvrir dans chaque homme ce qu'il a de mieux : « Vous êtes un de ces peintres, lui disait-il, dont les portraits sont un peu flattés et ne laissent pas d'être ressemblans. Vous avez toujours représenté les hommes, sinon tels qu'ils étaient, du moins tels qu'ils auraient pu devenir, la grâce aidant. » Il ajoutait : « Il nous serait fort difficile de vous imiter, vous nous surpassez tous en indulgence. » En parlant ainsi, M. Mommsen pensait sans doute à certains chapitres de son *Histoire romaine*. On ne saurait taxer d'excessive et coupable indulgence un historien qui n'accorde à Cicéron qu'une faconde de petit avocat et à Pompée que les qualités qui font un bon caporal.

Ranke était, en matière d'histoire, un incomparable casuiste; il débrouillait sans effort les cas les plus compliqués. Philippe II lui a raconté les embarras de sa situation, et il a eu tant de plaisir à confesser cet illustre pénitent qu'il n'a pas eu de peine à l'absoudre. A quoi servirait la casuistique si elle ne rendait pas indulgent? Il pensait que, dans le commerce épineux des affaires, dans le conflit des intérêts, dans la mêlée des sectes et des partis, dans le grand va-et-vient des choses humaines, il est bien difficile d'avoir des règles certaines de conduite et bien facile de confondre ses ambitions avec ses devoirs. Il pensait aussi que les événemens, les vicissitudes de la fortune forment et déforment les caractères : « C'est la vie qui fait l'éducation de l'homme, a-t-il dit. Nous sommes des arbres qui tirent leur force moins encore du sol où ils ont crû que de l'air qui les enveloppe, de la lumière, du vent, de la pluie et des tempêtes. » Aussi accorde-t-il facilement aux grands pécheurs le bénéfice des circonstances atténuantes. Il a interrogé César Borgia, il l'a écouté avec une complaisante attention, et il lui a remis au moins la moitié de ses forfaits.

Au surplus, comme le prouve son dernier livre, qu'il n'a pas achevé, il avait embrassé l'histoire tout entière dans ses études. Il avait vu les générations succéder aux générations et les peuples remplacer les peuples, et il avait appris, en comparant l'homme d'aujourd'hui à l'homme d'autrefois, que l'humanité est à peu près toujours la même; il en concluait que le cœur humain ne peut pas changer. « La monarchie des Bourbons, a-t-il écrit dans son *Histoire de France*, s'était établie au milieu des orages d'une lutte universelle; son temps était venu, et, si l'on ose employer une expression empruntée à la science augurale des anciens Étrusques, cette monarchie voyait commencer *la grande journée du monde* réservée soit à son propre développement, soit à l'ex-

pansion sans égale de son influence sur les destinées de l'Europe. » Quand on voit les choses de haut et qu'on mesure le cours des temps par grandes journées, un grand scélérat apparaît tout au plus comme un petit point noir, perdu dans l'immensité des âges, et on ne se fâche pas contre un ciron. En étudiant les siècles modernes, Ranke se souvenait sans cesse de l'antiquité, de Rome, d'Athènes et de Memphis. Les longs souvenirs adoucissent l'humeur, apaisent l'esprit. Nestor, lui aussi, se souvenait beaucoup, et ce roi de Pylos avait du miel sur les lèvres.

Le jour de l'an dernier où l'on célébra son entrée dans sa quatre-vingt-onzième année, après avoir écouté debout les grands complimens et les adresses de félicitations qu'on lui apportait de toutes parts, le Nestor de l'université de Berlin s'assit dans un fauteuil et prit la parole à son tour. Il raconta sur un ton de bonhomie patriarcale sa jeunesse, ses premières études et comment il était devenu historien. Il parla de la vive admiration que lui avaient inspirée les ouvrages d'Augustin Thierry et, plus tard, les romans de Walter Scott; mais il avoua qu'ayant lu les Mémoires de Philippe de Commines, il s'était brouillé aussitôt avec le roman historique et avec l'auteur de *Quentin Durward*, lequel s'est permis plus d'une fois de prêter à ses héros des pensées et des sentimens qu'ils n'ont jamais eus. Il ajouta : « Soit dit en passant, la lecture de Commines a produit sur moi une grande impression. »

Nous l'en croyons sans peine. Ce fils d'un bailli de Gand, ce petit gentilhomme devenu grand seigneur par la faveur de ses maîtres, qui avait frayé avec tant de rois, de princes et d'illustres personnages, qui avait été mêlé à tant d'affaires, qui avait reçu tant de confidences et s'était acquitté avec honneur d'importantes missions, est un grand maître dans l'art d'écrire l'histoire. Il possédait les qualités que Ranke prisait par-dessus toutes les autres, la finesse unie à la discrétion, et il s'entendait, lui aussi, à peindre ou à croquer des figures qui ne s'oublient pas. Quiconque a lu Commines croit avoir vu Louis XI, Charles de Bourgogne, le bel Édouard IV d'Angleterre, envahi par l'embonpoint, et Charles VIII, tel qu'il se montra le jour de la bataille de Fornoue, le lundi 6 juillet 1495, armé de toutes pièces, monté sur le beau cheval noir que lui avait donné le duc Charles de Savoie et qui n'avait qu'un œil : « Et sembloit que ce jeune homme fût tout autre que sa nature ne portoit, ni sa taille, ni sa complexion; car il étoit fort craintif à parler et est encore aujourd'hui, si avoit-il été nourri en grand crainte et avec petites personnes. Et ce cheval le montroit grand, et avoit le visage bon et de bonne couleur, et la parole audacieuse et sage. Et sembloit bien, et m'en souvient, que frère Hieronyme (Savonarole) m'avoit dit vrai, que Dieu le conduisoit par la main et qu'il auroit bien à faire au chemin, mais que l'honneur lui en demeureroit. »

Ranke éprouvait un plaisir tout particulier à explorer les dessous cachés des affaires humaines, et ce fut peut-être Commines qui lui donna ce goût. Soit qu'il nous révèle les ambitions mystérieuses et les menées souterraines du comte de Saint-Pol, connétable de France, soit qu'il nous explique pourquoi les Anglais attachaient tant de prix à la possession de Calais, il nous instruit plus en dix lignes que tel autre en dix pages. Quand il nous apprend que Warwick, en guerre avec son roi, fut détourné par les gros marchands de Londres de tenter un coup de main sur Calais, il nous ouvre un jour sur la politique anglaise, accoutumée, dès le xve siècle, à compter avec les intérêts du commerce : « Calais est l'étaple de leurs laines, et est chose presque incroyable pour combien d'argent il y en vient deux fois l'an, et sont là attendant que les marchands viennent, et leur principale décharge est en Flandres et en Hollande. Et ainsi ces marchands aidèrent bien à conduire cet appointement et à faire demeurer ces gens que monseigneur de Warwick avoit. » Dix lignes lui suffisent aussi pour nous expliquer que les Français aient perdu le royaume de Naples plus vite encore qu'ils ne l'avaient conquis. A peine s'en étaient-ils emparés, « tout se mit à faire bonne chère, et joûtes et fêtes, et entrèrent en tant de gloire qu'il ne sembloit point aux nôtres que les Italiens fussent hommes. Et crois bien que le peuple de soi ne se fût pas tourné, combien qu'il soit muable, qui eût contenté quelque peu de nobles; mais ils n'étoient recueillis de nul, et leur faisoit-on des rudesses aux portes. A nul ne fut laissé office ni état, mais pis traités les Angevins que les Arragonais... Tous états et offices furent donnés aux Français, à deux ou à trois. » Et voilà comme en quelques jours une mauvaise politique réduit à rien les profits de la plus brillante campagne.

Ranke avait lu et médité profondément Commines. Plus tard il a dépouillé, avec le soin que l'on sait, les correspondances inédites des envoyés vénitiens, et il en a tiré de précieux renseignemens. Il avait une préférence pour les rapports des diplomates, qu'il considérait comme les plus sûrs des témoins, quand ils ont de bons yeux, et lui-même, quoiqu'il n'ait jamais rempli aucune mission, c'est en diplomate qu'il a écrit l'histoire. Il semble, en lisant ses livres, qu'il ait été jadis accrédité auprès du pape Jules II, du sultan Soliman, des rois d'Espagne et de France, qu'il ait passé de longues années à Constantinople, à Vienne, à Rome, à Madrid, s'appliquant à surprendre les secrets des cours, déchiffrant les visages, commentant les paroles et les silences, suppléant, par sa pénétration, à ce qu'on refusait de lui dire. Il n'a pas seulement la sagacité qu'on peut attendre d'un bon ambassadeur, il a toutes les qualités de l'emploi et l'esprit du métier : le calme, le sang-froid, la parfaite distinction, le langage sobre et mesuré. Tou-

jours maître de lui, il s'échauffe rarement et ne rit jamais; mais on voit glisser quelquefois sur ses lèvres fines un sourire mélancolique, lorsqu'il lui arrive de constater qu'il y a dans les coulisses de ce grand théâtre, où se jouent les destinées des rois et des peuples, de mystérieuses puissances, des Parques blotties dans l'ombre, qui, indifférentes à nos craintes comme à nos désirs, dérangent les projets les mieux concertés, font avorter les entreprises les mieux combinées et s'amusent souvent à perdre les hommes par ce qui devait les sauver, ou à les sauver par ce qui devait les perdre. Comme le disait Commines, à propos de la paix de Conflans: « Il n'y eut jamais de si bonnes noces qu'il n'y en eût de mal dînés; les uns firent ce qu'ils voulurent, et les autres n'eurent rien. » Ainsi vont les choses de ce monde.

Aucun historien ne fut plus étranger que Ranke à toute espèce de fanatisme. Il goûtait peu les jésuites, il goûtait beaucoup moins encore les jacobins; mais il comprenait fort bien qu'un très honnête homme pût être jacobin ou jésuite, et, s'il avait raconté l'histoire de Robespierre, il l'aurait traité avec autant d'égards qu'il en a témoigné à Ignace de Loyola. Il faut lui savoir d'autant plus de gré de sa grande et généreuse liberté d'esprit qu'il ne se piquait point d'être libéral en politique et en religion. Il passait au contraire à Berlin pour un conservateur endurci, collet monté, ayant des attaches avec la *Gazette de la croix* et toutes les opinions qu'il convient d'avoir quand on est l'historiographe officiel de la maison de Prusse. Mais le vent souffle où il lui plaît, et tel libéral n'a pas l'esprit assez libre pour rendre justice aux choses et aux hommes qui lui déplaisent.

Au demeurant, il y a dans tous les hommes vraiment supérieurs un fond de secrète ironie; ils ont leurs croyances, ils n'en sont pas les prisonniers. Dans les dernières lignes de son *Histoire des papes*, Ranke nous laisse entrevoir, sous une forme discrète, qu'un temps viendra où toutes les haines religieuses s'apaiseront sous l'empire d'une religion sans légendes, sans formules et sans dogmes. C'étaient là des mots qui lui échappaient en écrivant; il les rattrapait dans la conversation : la simplicité de la colombe s'allie quelquefois à la prudence du serpent. Mais, quelque pieux attachement qu'il eût voué au roi Frédéric-Guillaume IV, il s'est permis de dire que, en 1849, son souverain lui fit l'effet d'un étudiant qui a manqué ses examens; quelque respect qu'il eût pour Luther, il n'a point dissimulé ses faiblesses; il avait du goût pour les grands papes, et personne n'a mieux montré que lui toute la part qui revient à la politique et aux intérêts dans le succès de la réforme en Allemagne. Un jour, un protestant très zélé, auteur d'une histoire de la réformation où respire la passion confessionnelle, rencontra Léopold Ranke dans un congrès et lui dit avec une orgueil-

leuse modestie : « Je suis peu de chose auprès de vous ; mais nous avons ceci de commun, vous et moi, que nous sommes l'un et l'autre historiens et chrétiens. » A quoi le petit homme aux yeux noirs répliqua vivement : « Ah ! permettez, il y a cette grande différence entre nous que vous êtes plus chrétien qu'historien, et que je suis plus historien que chrétien. »

L'historien français qu'on pourrait le mieux lui comparer est M. Mignet, qui s'intéressait autant que lui aux crises provoquées en Europe par la réforme luthérienne et calviniste et qui a consacré à ce grand sujet de magistrales études. Ils avaient l'un et l'autre une haute et lumineuse raison, la probité du savoir, beaucoup de circonspection, l'indépendance et la rectitude du jugement, le perpétuel souci de la dignité de l'histoire, l'amour des lettres et du bien dire. Mais, libéral dans l'âme, fidèlement attaché aux principes de 89, M. Mignet, quelque sujet qu'il traitât, ne les oubliait jamais. Il était toujours du parti du mouvement et des émancipateurs. Les hommes ne l'intéressaient que par l'influence qu'ils avaient exercée sur les institutions. Il les considérait comme des ouvriers, travaillant les uns à la journée, les autres à leurs pièces, et peu lui importait qu'ils fussent blonds ou bruns, qu'ils eussent une physionomie heureuse ou renfrognée, il demandait à voir leur ouvrage pour s'assurer qu'ils avaient gagné leur salaire. Il avait le cœur plein des droits des peuples, et, comme l'a fort bien dit M. Spuller, « cet historien était un serviteur zélé de l'esprit humain (1). » Quoique M. Léopold Ranke s'occupât beaucoup des institutions, il faisait passer bien des choses avant la liberté politique, et si on lui avait demandé ce qu'il aimait le plus au monde, il aurait répondu : « C'est la civilisation. » Mais il ne pensait pas qu'elle fût toujours en progrès et que les hommes d'aujourd'hui n'aient rien à envier aux hommes d'autrefois.

Bien qu'il se fît une règle de ne maudire personne, il a maudit le couteau de Ravaillac. « Une horrible destinée attendait Henri IV, s'élevant jusqu'à lui du sein des puissances de ténèbres. Tandis que, plein de courage et d'allégresse, il marchait à une entreprise qui se présentait à lui comme sa mission dans l'histoire du monde, au début de nouveaux exploits et de nouvelles expériences, il tombe, il expire sous le couteau d'un misérable scélérat. C'était la destinée de César, sans la grandeur des formes que l'antiquité déploie jusque dans le crime. » Si Henri IV avait vécu, s'il avait pu exécuter sa grande entreprise, que sait-on ? il aurait peut-être épargné à l'Allemagne les horreurs de la guerre de trente ans « et sauvé cette civilisation de la

(1) *Figures disparues, portraits contemporains*, par M. Eugène Spuller ; Paris, 1886.

seconde moitié du XVIe siècle, qui a pu être surpassée en ce qui concerne le développement des sciences et du génie d'invention, mais qui était incomparablement plus répandue dans toutes les classes et à la fois plus nationale et plus variée que celle qui l'a suivie ne le sera et ne pourra jamais l'être, car cette civilisation, condamnée à périr, renfermait en elle tous les élémens de vie des siècles écoulés. » Voilà un genre de réflexions que M. Mignet n'a jamais faites. En s'abandonnant à de tels regrets, il aurait craint d'offenser sa foi et ses espérances. Il croyait fermement au progrès; il n'eût pas été à son aise dans ce monde s'il n'y avait senti la présence d'une raison supérieure qui le gouverne et dont il attendait le triomphe des principes qui lui étaient chers. Ranke se faisait une autre idée du gouvernement de l'univers : « Les grands événemens de l'histoire, a-t-il écrit, ne s'expliquent point par les principes politiques auxquels ils correspondent. Ils reposent bien plutôt sur des forces vives qui se déploient et prévalent dans certaines circonstances déterminées. Ces événemens sont ce qu'ils peuvent être; ils se modifient par l'esprit des nations et des époques, par l'énergie et le caractère des acteurs principaux, par la résistance des choses ou les complaisances de la fortune. Dans le cours de son développement, toute puissance terrestre est dominée par son étoile. »

Il y avait un autre dissentiment entre ces deux éminens historiens. L'un considérait que certaines révolutions sont légitimes, nécessaires et bienfaisantes; l'autre les regardait toutes comme des événemens fâcheux, désagréables, brutaux, plus ou moins fortuits, imputables à la maladresse des hommes d'état qui ne savent pas les prévenir ou à l'incorrigible déraison des peuples. Il admettait bien qu'on réparât les vieilles maisons, qu'on les agrandît lorsqu'elles sont trop étroites, qu'on y ajoutât une aile ou un pavillon; mais les démolitions lui plaisaient peu et les démolisseurs lui semblaient des gens mal inspirés et mal conseillés. Dans le petit discours qu'il prononça le jour de son jubilé, il toucha quelques mots de la guerre franco-allemande et il déclara qu'à ses yeux l'étonnant succès remporté « par le petit Brandebourg et ses alliés sur la grande France » était la victoire d'une royauté légitime sur le césarisme révolutionnaire, que la bataille de Sedan avait été gagnée par un peuple demeuré fidèle à ses institutions monarchiques et à son histoire sur une nation qui, brusquement détachée de son passé par une violente tempête, cherchait depuis cent ans son gouvernement sans réussir à le trouver.

En expliquant ainsi nos malheurs, Ranke oubliait Iéna; le césarisme révolutionnaire y fit une assez belle figure. Il oubliait aussi les enseignemens qu'il nous avait donnés dans ses livres, où il a démontré plus d'une fois que l'histoire est pleine d'accidens, que nous sommes dominés par notre étoile, qu'au surplus le caractère des hommes a beau-

coup plus de part dans leur destinée que la justice ou l'injustice de la cause qu'ils soutiennent et qu'il n'y a dans ce monde, à proprement parler, point de mauvais gouvernemens, qu'il n'y a que de mauvais ou de bons gouvernans. Les aventuriers italiens, les *condottieri* du xve et du xvie siècle, qui avaient de l'audace et du jugement, venaient facilement à bout des princes légitimes. Les monarchies sont prospères et victorieuses lorsque les rois sont vigilans, instruits de leurs affaires, appliqués à leurs devoirs et qu'ils accordent leur confiance à un ministre de grand sens et à des généraux experts dans leur métier. Les empires essuient des désastres quand ils ont à leur tête un souverain à la fois entreprenant et inappliqué, joignant aux intentions généreuses l'inquiétude de l'esprit et l'aveugle fatalisme d'un joueur. Les républiques peuvent devenir redoutables à leurs voisins quand elles savent se conduire; elles se condamnent à une existence inglorieuse ou s'exposent à de cruelles mésaventures lorsqu'elles deviennent la proie de factions qui sacrifient les intérêts de l'état à leurs appétits ou à leurs colères. Tel fut le sort des Gantois après la mort de Charles le Téméraire. Tout entiers à la joie de s'appartenir, de n'avoir plus de seigneur, de ne plus sentir le poids de la main dure qui les tenait, « il leur sembla qu'ils étoient échappés, » comme le dit Commines dans sa langue nerveuse et pittoresque, et ils se laissaient gouverner « par de très déraisonnables gens. » Louis XI avait beau jeu, et déjà il assiégeait Arras, Hesdin et Boulogne : « Il ne leur en chaloit guère, car ils ne pensoient qu'à leurs divisions et à faire un monde neuf et ne regardoient point à plus loin. »

L'illustre historien qui vient de mourir se flattait, dans les derniers mois de sa vie, que désormais le cours des choses avait changé, que la révolution ne se relèverait jamais de ses défaites, que les monarchies légitimes, demeurées maîtresses du terrain, n'avaient plus rien à craindre, qu'il y a des sentences dont on n'ose pas appeler. Si verte que soit sa vieillesse, un nonagénaire sent le besoin du repos, et il se persuade facilement que, comme lui, le monde est las et ne demande qu'à dormir. Il dirait volontiers : « La pièce est jouée, le spectacle est fini ! » Mais rien ne finit. A peine tombé, le rideau se relève, et, que la pièce soit bonne ou mauvaise, la représentation continue.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Certes, avec la meilleure volonté, on ne peut pas dire que cette session des chambres françaises, qui vient de se clore il y a quelques jours, ait bien fini, qu'elle laisse la nation satisfaite et confiante, sans préoccupations et sans souci de son avenir. Les ministres en voyage et ceux qui se mettent de leur cortège peuvent seuls le dire; ils ont leur manière d'écrire l'histoire. Ils nous rappellent invariablement un aimable et spirituel ambassadeur étranger que nous interrogions un jour sur l'état de son pays et qui répondait avec une placidité bienveillante : « Tout va bien ! » Le lendemain, dans ce pays où tout allait si bien, il y avait une révolution. L'optimisme officiel a de ces grâces d'état ! En réalité, cette triste session française, à laquelle M. le président Grévy a mis fin l'autre jour par un décret, avant d'aller se reposer lui-même à l'ombre de ses bois de Mont-sous-Vaudrey, elle avait mal commencé. Elle s'est égarée et épuisée six mois durant dans la confusion de luttes irritantes et vaines. Elle a fini par des scènes tumultueuses et des aveux d'impuissance, par des coups de parti et des coups de pistolet. Elle n'a eu, à tout prendre, qu'un genre d'originalité sur son déclin : elle n'a pas créé peut-être, elle a mis à nu une de ces situations indéfinissables où l'on dirait que tout est devenu possible parce que les imaginations fatiguées ne savent plus de quel côté se tourner, où, pour toute nouveauté, se produisent à l'improviste de ces phénomènes qu'on ne voit que dans les temps troublés et obscurs.

Oui, en vérité, c'est ainsi : la nouveauté étonnante et imprévue de ces derniers temps, de cette session qui finit, c'est la popularité, ou, si l'on veut, la notoriété soudaine, bizarre, assourdissante d'un ministre qui a trouvé le moyen de faire parler de lui, d'éclipser, d'humilier ses collègues de son importance improvisée. En quelques jours ou en quelques mois, M. le général Boulanger, ministre de la guerre, est devenu un de ces personnages un peu énigmatiques qu'on connaissait à peine la veille, dont on parle le lendemain à tout propos sans trop savoir ce qu'ils sont réellement, ce qu'ils représentent ou ce qu'ils promettent. Comment M. le ministre de la guerre a-t-il conquis cette renommée singulière? S'est-il signalé par quelque forte et généreuse initiative, par des « services exceptionnels, » comme on dit dans les décrets de décorations, par un de ces actes qui illustrent ou recommandent un homme? Il y a des proportions à tout. Avec l'esprit qui ne paraît pas lui manquer et l'expérience qu'il a pu acquérir dans une carrière rapidement parcourue, M. le ministre de la guerre aurait pu sans doute, à défaut d'actions éclatantes, se dévouer utilement, silencieusement aux intérêts militaires, à la réorganisation patiente, méthodique de notre armée. C'était une tâche bien modeste ou un chemin bien long pour une ambition impatiente. M. le général Boulanger a mieux compris son temps et son monde. Il s'est dit qu'avant tout il fallait attirer l'attention, faire du bruit, que la politique seule conduisait à tout, et il est parti! Il a commencé par avoir ses tournées, ses visites en province, ses voyages officiels, distribuant les salutations sur son chemin, haranguant sans façon, à la place de ses collègues, les députations, les facteurs de la poste, les instituteurs et même le clergé. Il n'est pas embarrassé! Il semble ne point ignorer que, pour arriver à une grande fortune publique, il faut montrer des aptitudes variées et ne rien négliger; il ne néglige rien, il est prêt à tout pour la popularité. Il sait comment on gagne les partis en flattant leurs passions, en se faisant le complice de leurs violences, et il n'oublie pas de paraître en grand uniforme, avec de pompeux états-majors, à la tête des vaillans soldats du Tonkin, qu'accompagnent les acclamations publiques. C'est un habile homme qui a l'art de se faire des succès d'orateur, de chef populaire et d'écuyer. Avec cela il a réussi peut-être à offusquer ses collègues; il est arrivé aussi à se créer cette notoriété bruyante, retentissante, assez banale, qui le suit partout où il paraît et qui ne laisse pas d'être une difficulté ou une obsession pour le gouvernement; car, enfin, il ne faut pas s'y tromper, M. le président du conseil et peut-être M. le président Grévy lui-même auraient quelque peine aujourd'hui à se débarrasser d'un homme qui n'a qu'à sortir d'un cercle militaire pour rencontrer les ovations de la multitude.

Qu'on ne s'arrête pas trop du reste à ce qu'il y a de personnel dans cette popularité soudaine d'un ministre porté au pouvoir par le hasard des circonstances. Ce ne serait rien s'il n'y avait en jeu que la fortune d'un homme plus ou moins habile, plus ou moins heureux dans ses ambitions. Ce qu'il y a de bien autrement caractéristique dans ce phénomène de popularité improvisée, c'est qu'en dehors de l'homme, qui n'est rien, il répond visiblement à un phénomène moral, c'est qu'il est, à n'en pas douter, l'expression sensible d'un certain état de l'opinion mécontente du présent, inquiète du lendemain. Il révèle surtout les singuliers progrès qu'on a faits depuis quelque temps. Autrefois, il n'y a pas plus de dix années encore, on n'en était pas là; on n'avait pas même l'idée que les questions qui émeuvent le pays pussent être tranchées par un coup d'autorité sommaire dans un sens ou dans l'autre. C'était presque un dogme pour tous les partis de tenir l'armée en dehors de la politique, de la laisser à sa patriotique et généreuse mission de gardienne de l'honneur national et de la paix civile. Un maréchal de France a pu être président de la république, il a pu exercer le pouvoir dans les circonstances les plus difficiles sans être soupçonné de préméditer la dictature, de songer à trancher le nœud redoutable par l'épée, — et de fait il s'est arrêté. Aujourd'hui, après dix années d'une politique qui a tout ébranlé, tout usé et tout épuisé, une partie de l'opinion se tourne vers un ministre de la guerre parce qu'il est le chef de l'armée, parce qu'il est censé représenter la force, parce qu'on croit qu'à un moment donné il pourrait décider des événemens. On parle tout haut des choses les plus extravagantes sans se révolter. Il n'y a que quelques jours on se plaisait à raconter que, dans un conseil, M. le ministre de la guerre aurait dit d'un ton dégagé à ses collègues que, s'il voulait les envoyer à Mazas, rien ne pourrait l'en empêcher. Ce n'était peut-être pas vrai ou ce n'était qu'une boutade qu'on lui a attribuée. Vrai ou non, le mot a couru partout et on n'en a pas voulu à celui qui l'aurait dit. C'était, à ce qu'il paraît, tout naturel! La popularité va aux entreprenans.

Voilà l'étrange progrès des mœurs libérales! Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce sont des républicains qui font au chef de l'armée ce rôle aussi bizarre que périlleux. Ce ne sont pas tous les républicains, nous en convenons : il en est d'ombrageux, de timorés à qui la plume blanche de M. le ministre de la guerre courant sur les champs de revues, ou paraissant au balcon du cercle militaire, ne dit rien de bon, qui exhortent charitablement l'impétueux général à cesser ses représentations, à rentrer dans le rang. Ce sont surtout les radicaux qui se font les serviteurs de la renommée nouvelle, qui parlent de « l'enthousiasme indescriptible » avec lequel M. le général Boulanger est accueilli, des « cent mille personnes accourues pour l'accla-

mer et lui tendre les mains. » C'est réellement édifiant; les radicaux, on le voit, n'ont pas peur des généraux qui les flattent ou dont ils espèrent se faire des instrumens. Fort bien! et si par hasard il prenait fantaisie à M. le genéral Boulanger de se servir de leur bon vouloir, savent-ils bien ce qui arriverait? Celui qui aurait utilisé leur enthousiasme à son profit frapperait d'abord sur d'autres, c'est possible, et il frapperait aussi bientôt sur eux, c'est encore plus certain, parce qu'il n'aurait plus besoin de leurs flatteries ni de leur concours, parce que la force une fois victorieuse est plus que jamais la force et prétend régner seule. Singulière situation, cependant, que celle où tout est ainsi confondu et altéré, où l'on ne fait plus de la politique qu'avec des fantaisies et des emportemens de parti!

La pire des choses est qu'avec cette politique telle qu'on la fait aujourd'hui et depuis longtemps, les questions qui intéressent réellement le pays sont celles dont on s'occupe le moins. On passe trois mois à s'agiter pour rien, à s'échauffer pour des iniquités de parti, et il ne reste plus de temps pour les affaires sérieuses, ou si l'on s'y arrête un instant, à la dernière heure, c'est pour rejeter au pas de course une transaction de diplomatie sans calculer les conséquences d'un vote émis à la légère. C'est ce qui est arrivé, aux derniers jours de la session, de ce traité de navigation avec l'Italie qui pouvait avoir sa valeur politique en même temps qu'il avait certainement son importance commerciale pour les populations des côtes méditerranéennes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question existe entre les deux pays : elle a été l'objet de longues, de laborieuses négociations, et le gouvernement français avait cru même faire merveille en improvisant un nouveau négociateur pour la circonstance, en envoyant, il y a quelques mois, un député, M. Rouvier, pour hâter le dénoûment. Le traité nouveau a été, en effet, signé à Rome; il est revenu à Paris et il a été porté au Palais-Bourbon aux derniers jours de la session. La chambre fatiguée a-t-elle méconnu par insouciance, ou par ignorance, la portée de l'acte qui lui était soumis? A-t-elle été défavorablement impressionnée par quelques détails secondaires, ou bien s'est-elle laissé entraîner par quelque coup de tactique parlementaire dont les habiles ont seuls le secret? Toujours est-il que, sans plus de réflexion, d'un tour de main elle a repoussé ce traité, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. le président du conseil n'a pas cru même devoir intervenir pour défendre son œuvre, qu'il a abandonnée à son malheureux sort. En un instant il s'est trouvé qu'on n'avait rien fait. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement italien, quelque peu froissé, a immédiatement publié une déclaration soumettant la navigation française aux conditions de ceux qui n'ont pas de traité. Le gouvernement français, à son tour, a riposté en établissant des surtaxes sur les navires ita-

liens. Et voilà une guerre de représailles ouverte! Les intérêts italiens ne peuvent assurément qu'en souffrir; les intérêts français en souffriront aussi. D'autres pays se glisseront à travers tout cela et profiteront peut-être de la circonstance. C'est là l'unique résultat!

L'intérêt commercial et maritime est sans doute sérieux dans cette affaire. L'intérêt politique était certainement aussi à considérer, et c'est assez légèrement, il faut l'avouer, que notre chambre s'est donné l'apparence d'un procédé un peu leste, que les Italiens ne pouvaient manquer de ressentir, qu'ils ont, en effet, ressenti assez vivement. Les Italiens ont eu tort, sans doute, de se laisser aller à une certaine mauvaise humeur, de ne pas voir tout de suite qu'il y avait, dans cette aventure, plus de hasard que de préméditation, que ce vote qui les a froissés ne cachait réellement aucune arrière-pensée d'hostilité et de malveillance. Ils n'ont pas moins cédé tout d'abord à un premier mouvement de susceptibilité, et ils ont été peut-être d'autant plus sensibles à ce procédé inattendu que, depuis quelque temps, ils se sont montrés assez disposés à se rapprocher de la France. Soit par l'effet des sympathies naturelles qui se réveillent toujours entre les deux peuples, soit par suite des déceptions qu'ils ont eues avec leurs tentatives d'alliances au centre de l'Europe, ils paraissaient revenir à des sentimens qui sont dans les traditions, dans l'intérêt commun de la France et de l'Italie. Cette médiocre aventure du traité de navigation rejeté au Palais-Bourbon est venue assez mal à propos offrir un nouveau prétexte à ceux qui s'efforcent toujours d'exciter l'Italie contre la France, de la rejeter dans les alliances continentales. Le prétexte était au moins spécieux; rien n'était plus facile, avec un peu d'imagination, que de représenter comme une sorte d'offense de parlement à parlement ce simple fait d'un traité accepté à Rome, désavoué à Paris. Les gallophobes se sont hâtés de saisir cette occasion de raviver les jalousies, d'émouvoir l'opinion en cherchant à démontrer, une fois de plus, qu'il n'y avait rien à faire avec la France. Ce n'est qu'une émotion d'un moment, une crise passagère sans doute, — on n'en restera pas là. Des négociations se rouvriront, si elles ne sont déjà rouvertes. Les gouvernemens s'étudieront selon toute apparence à dissiper les nuages, à chercher un moyen d'atténuer les effets d'un incident malencontreux, en attendant qu'un nouveau traité puisse être préparé entre Rome et Paris. Le mal, un mal sérieux, n'est pas moins déjà fait. La navigation méditerranéenne est provisoirement troublée, les dommages sont inévitables pour les Français comme pour les Italiens. Le malaise est rentré en même temps dans les relations des deux pays. Et voilà comment un vote émis sans prévoyance, sans raison sérieuse à la fin d'une session, peut affecter de nombreux intérêts, affaiblir le crédit de la France, créer même à notre gouvernement de nouveaux

embarras dans un moment où il a assez de peine à se faire écouter, à garder sa modeste place dans les conseils des puissances du monde.

Les affaires de l'Europe, il est vrai, ne sont pas aujourd'hui bien actives, quoiqu'elles ne soient pas à l'abri des complications et des incidens; elles se ressentent plus ou moins des vacances. Cette année comme toutes les autres années, les puissans du monde voyagent ou vont se réconforter dans les stations thermales. Le vieil empereur Guillaume est arrivé encore une fois à Gastein avec une santé qui s'affaisse sous le poids de l'âge; l'empereur François-Joseph est à Ischl. M. de Bismarck, selon sa coutume dans la saison d'été, est à Kissingen, où il attend, en prenant ses eaux, les visites qu'on veut lui faire. Le chancelier d'Autriche, le comte Kalnoky, est déjà allé passer quelques jours auprès du chancelier allemand, et comme toutes les autres années, on s'est hâté de scruter, d'interpréter cette entrevue nouvelle dont les deux chanceliers ne se croient pas obligés de dire le secret. De quoi ont bien pu s'occuper M. de Bismarck et M. de Kalnoky dans ces entretiens mystérieux de Kissingen, qui ne sont vraisemblablement que le prélude d'une entrevue des souverains eux-mêmes? Qu'ont-ils décidé dans leurs colloques intimes? Ce qui est certain, c'est que les deux chanceliers ne se sont pas rencontrés pour rien ou uniquement pour leur plaisir, que leurs conversations ont dû avoir nécessairement pour objet et pour conclusion de maintenir, de resserrer l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce qui est bien clair aussi, c'est que le chancelier de l'empereur Alexandre III, M. de Giers, n'était pas à Kissingen, qu'après s'être fait annoncer en Allemagne, il a ajourné son voyage, et que la Russie, par ses actes, par sa diplomatie, tend visiblement à prendre un rôle à part en jetant une note non pas précisément discordante, encore moins menaçante, mais indépendante dans le concert des puissances. La Russie ne se sépare pas de ce qu'on appelle l'alliance des trois empereurs, l'alliance de Skierniéwice et de Kremsier; elle prend une position particulière et elle suit sa politique à sa façon.

Depuis quelques jours, en effet, coup sur coup, dans le silence de l'Europe, la Russie a pris la parole par deux de ces circulaires toujours calculées pour avoir un certain retentissement. L'une de ces circulaires a trait aux événemens qui depuis un an ont agité les Balkans et transformé la Bulgarie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a point évidemment pardonné au prince Alexandre; il garde ses ressentimens toujours assez vifs, et il a saisi l'occasion des dernières élections bulgares, de la réunion d'une assemblée nouvelle à Sofia, des velléités ambitieuses du prince Alexandre de Battenberg, pour résumer et préciser ses griefs contre tout un ensemble de choses que la Russie voit

avec ombrage. C'est sous la forme d'une note destinée à être communiquée à la puissance suzeraine de la Bulgarie, à la Sublime-Porte, que le cabinet du tsar a exposé sa pensée et ses préoccupations d'un ton assez sévère, non sans laisser entendre qu'il suit attentivement les complications qui pourraient survenir, dont la Turquie aurait jusqu'à un certain point la responsabilité. Ce n'est pas absolument une menace, c'est une manière de rappeler à la Porte et à l'Europe que la Russie n'abandonne pas ses intérêts d'influence dans les Balkans. L'autre circulaire, qui n'est pas sans quelque lien avec la première, a pour objet d'exposer, d'interpréter, de justifier la décision récente par laquelle la Russie a cru pouvoir, de son autorité souveraine, supprimer la franchise attribuée par le traité de Berlin au port de Batoum dans la Mer-Noire. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a toute sorte de raisons économiques, administratives, fiscales, pour expliquer comment un engagement inscrit dans un acte diplomatique, accepté par les autres puissances, sanctionné par un congrès, ne l'engage plus, comment la transformation d'un port franc de commerce en un port de guerre n'est qu'une simple formalité utile à tout le monde. Il démontre avec subtilité que la disposition relative au port de Batoum occupe dans le traité de Berlin « une place à part, » qu'elle n'est pas comme les autres « le produit d'un accord collectif, » qu'elle se borne « à enregistrer une déclaration libre et spontanée de l'empereur de Russie, » qui par suite reste maître de retirer ce qu'il a accordé. C'est assurément une manière nouvelle d'interpréter les traités. Le plus clair est que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a eu d'autre pensée que de se délier, sans tant de subtilités, d'une disposition gênante, de reprendre et de poursuivre plus que jamais ses desseins traditionnels de domination dans la Mer-Noire.

Pourquoi la Russie a-t-elle choisi ce moment pour sortir avec un certain éclat de la réserve qu'elle avait gardée jusqu'ici? Quelles seront les conséquences de l'acte qu'elle vient d'accomplir? Les conséquences ne peuvent guère être immédiates sans doute; le mobile auquel a obéi le cabinet de Pétersbourg est assez saisissable. Il est évident que la Russie a éprouvé depuis un an de sérieux mécomptes en Orient, que les événemens accomplis dans les Balkans ont tourné contre ses vues, qu'ils se sont produits dans tous les cas en dehors de son influence. Elle s'est prêtée d'assez mauvaise grâce peut-être, avec un certain esprit de conciliation cependant, à tout ce qu'on lui a demandé, au risque de souffrir dans son orgueil d'ancienne protectrice, de « libératrice » des populations orientales. Elle a cru le moment venu de prendre sa revanche, de se relever d'un seul coup et, puisque le traité de Berlin était ouvertement violé dans les Balkans, avec la complicité et la faveur de quelques puissances, notamment de l'Angleterre, elle a riposté

par une autre violation du traité à son profit. Elle a biffé d'un trait la disposition qui faisait de Batoum un port franc, qui avait été adoptée précisément sur les instances des plénipotentiaires britanniques, de lord Salisbury lui-même. C'est un peu une victoire de l'orgueil russe sur les Anglais, qui ont si complaisamment patronné la révolution bulgare et le prince Alexandre. L'acte est assurément hardi. Il ne semble pas devoir rencontrer une opposition bien vive de la part de l'Allemagne et de l'Autriche, et c'est ce qui peut en atténuer les conséquences. Il n'est pas sûr que l'Angleterre, quand elle aura retrouvé un gouvernement, en prenne si aisément son parti, d'autant plus qu'il y a aujourd'hui, entre les deux empires, une sorte de compte ouvert de querelles et de conflits. Ce qu'il y a de grave, en effet, c'est que cette affaire de Batoum n'est pas la seule. La Russie et l'Angleterre se rencontrent partout dans l'extrême Orient. Cette vieille question des frontières de l'Afghanistan, qui faillit, il y a quelques années, allumer la guerre, est loin d'être résolue. La commission anglo-russe chargée de la délimitation a été arrêtée dans ses opérations par des difficultés nouvelles, qu'un incident peut toujours aggraver. D'un autre côté, à l'extrémité des mers orientales, les deux puissances se retrouvent en antagonisme sur les côtes de la Corée. L'Angleterre, pour sa garantie, dit-elle, a occupé, d'abord temporairement, puis définitivement, Port-Hamilton ; la Russie, à son tour, a jeté son dévolu sur un point de la baie de Broughton qu'elle appelle Port-Lazaref. Ainsi partout on se rencontre. Il n'en faudrait pas sans doute conclure qu'on touche à des guerres nouvelles, à des conflagrations : reconnaissons seulement que de toutes parts s'agitent des questions qui peuvent prêter à des combinaisons infinies, à des rapprochemens inattendus, et bien heureux sont les peuples qui ont des gouvernemens assez prévoyans pour leur assurer un rôle dans ce mouvement universel !

Ce qu'il y a aujourd'hui de plus pressé pour l'Angleterre si vivement engagée dans ces querelles du monde, c'est de retrouver un gouvernement après l'épreuve électorale où vient de succomber M. Gladstone. Le dernier mot du grand scrutin qui a mis toute l'Angleterre en émoi, est irrévocablement dit en effet, tous les résultats sont connus. Le nouveau parlement compte 316 conservateurs, 76 libéraux « unionistes, » 192 libéraux fidèles à M. Gladstone, 86 Irlandais. En définitive, c'est le *home-rule* qui reste sur le champ de bataille. On a prêté un instant à M. Gladstone l'idée un peu singulière de ne pas se tenir pour battu, de se présenter devant le nouveau parlement et de ne rendre les armes que sous le coup d'un vote de défiance. M. Gladstone est évidemment un esprit trop sérieux et un parlementaire trop expérimenté pour jouer avec la vérité des choses. Il ne paraît pas avoir hésité à reconnaître sa défaite, sans attendre un congé signifié par

un vote du parlement, il a remis sa démission à la reine, et c'est lord Salisbury qui a été rappelé du continent, où il se trouvait, pour former un ministère. La situation n'est pas d'ailleurs aussi simple qu'elle le paraît. Les conservateurs ont eu la part principale dans la victoire, ils n'ont pas vaincu seuls; ils ont eu les libéraux « unionistes » pour alliés, ils ne peuvent avoir une majorité parlementaire suffisante qu'avec leur concours, et ce n'est qu'après avoir cherché à s'entendre avec eux, après être allé jusqu'à offrir à lord Hartington la direction du cabinet, après avoir échoué dans cette tentative de fusion, que lord Salisbury s'est décidé à ne compter que sur ses propres forces. Il a formé un cabinet où il garde le poste de premier lord de la trésorerie, avec sir Stafford Northcote, aujourd'hui lord Iddefleigh, comme chef du *foreign office*, sir Michael Hicks-Beach comme secrétaire pour l'Irlande, lord Randolph Churchill comme chancelier de l'échiquier et leader de la chambre des communes.

La question est maintenant de savoir comment le nouveau ministère conservateur, qui est à peine né, pourra remplir la mission certainement épineuse et délicate que les circonstances lui imposent. Les libéraux auxquels lord Salisbury s'est adressé, lord Hartington, M. Goschen et leurs amis, M. Chamberlain lui-même, en refusant par fidélité de parti une place dans le nouveau cabinet, n'entendent pas sans doute lui créer des obstacles. Ils soutiendront le gouvernement tant qu'il s'agira de maintenir l'unité de l'empire britannique contre les revendications et les agitations irlandaises; mais c'est là justement le point grave. Tout réside dans le choix d'une position et d'un système. Si le ministère était entraîné à remettre en vigueur la politique de coercition, il ne serait probablement pas suivi par les libéraux « unionistes, » et il serait exposé à n'avoir plus de majorité. S'il veut à son tour essayer de résoudre le problème irlandais d'accord avec les libéraux ses alliés, qu'a-t-il à proposer? Jusqu'où ira-t-il dans ses concessions? Au fond, il n'y a point à se dissimuler que le problème irlandais ne peut plus être évité. La question a été soulevée par M. Gladstone, elle lui survit. Elle ne peut pas être résolue à la légère par le parlement, qui ne se réunit dans trois jours que pour se constituer, pour expédier au plus vite les affaires les plus urgentes. Elle se réveillera à la session d'hiver; elle pèsera longtemps sur l'Angleterre; elle reste aujourd'hui la difficulté du nouveau ministère britannique.

De tout ce qu'il y avait à craindre dans un pays comme l'Espagne, à la suite d'un événement comme la mort d'un roi à qui semblait promis un long avenir, rien ne s'est réalisé jusqu'ici. La transition peut être considérée désormais comme achevée; le nouveau régime s'est établi sans agitation, sans secousse. L'autre jour encore, la reine Christine, qui faisait sa première sortie pour aller, suivant un usage tradi-

tionnel, présenter le jeune Alphonse XIII à l'église d'Atocha, a été accompagnée des témoignages les plus sympathiques et les plus spontanés de la population de Madrid. Les cortès élues il y a quelque temps sous les auspices du premier ministère de la nouvelle régence se sont réunies; les plus larges, les plus libres discussions se sont engagées à l'occasion du message à la reine, à propos de la liste civile du nouveau règne, et ces discussions du sénat, du congrès, ne font que démontrer, une fois de plus, l'immense besoin d'ordre et de paix qui règne au-delà des Pyrénées, l'ascendant que garde toujours la monarchie, fût-elle représentée par un roi enfant et par une femme.

Ce n'est point que ces récens débats du parlement de Madrid, où tous les partis ont dit leur mot, où les questions les plus diverses et les plus délicates ont été agitées, aient toujours été des plus calmes; ils ont été, au contraire, assez passionnés, même parfois violens. Tels qu'ils ont été, ils ont eu, en définitive, l'avantage de préciser la situation et ils ont été marqués par quelques incidens caractéristiques. Le plus significatif de ces incidens est la réapparition bruyante, turbulente des républicains, qui ont voulu essayer leurs forces dans le parlement et qui n'ont fait que prouver leur faiblesse. Quand il s'agit des républicains espagnols, il faut toujours assurément excepter M. Castelar, qui, en avouant ses opinions, n'est point homme à se perdre dans les banalités grossières. M. Castelar est un républicain de l'idéal comme Lamartine. Il a su, dans un discours animé d'un souffle généreux, parler avec courtoisie du roi Alphonse, de la reine, — avec une habile mesure des institutions; il a tout couvert du prestige de son éloquence. Les autres républicains, révolutionnaires ou sectaires, comme M. Salmeron, M. Pi y Margall, n'ont trouvé rien de mieux que de se mettre du premier coup en dehors de la constitution et des lois, de refuser le serment, de s'élever avec une vulgaire brutalité contre la liste civile, de faire des appels à l'insurrection. Ils ont cru être bien habiles; ils ont tout simplement réussi à montrer encore une fois qu'ils ne sont qu'une petite minorité agitatrice dans le pays comme dans le parlement, à raviver les dangereux souvenirs de leur passage au pouvoir, d'un temps où l'Espagne a failli s'effondrer dans une dissolution sanglante, à la lueur des incendies, et n'a été sauvée de la plus effroyable crise que par l'avènement du roi Alphonse. Que les républicains, avec leurs excitations et leurs menées conspiratrices, puissent encore créer des dangers, qu'ils aient cru voir une occasion favorable dans une minorité et dans la régence d'une femme, c'est possible; ils ont cependant mal choisi leur moment; les derniers débats des chambres, les déclarations des chefs de partis prouvent que si républicains ou carlistes cherchaient à troubler le pays, ils trouveraient devant eux un ensemble de forces prêtes à dé-

fendre la monarchie, que le chef du cabinet, M. Sagasta, M. Canovas del Castillo, d'autres orateurs, ont représentée comme la garantie de la paix et de la liberté de l'Espagne.

Le danger pour le ministère espagnol dans ces derniers débats n'est point venu, à vrai dire, de ce retour offensif des républicains. Il a été, il est peut-être encore dans des divisions de majorité, dans des scissions provoquées et aggravées par des questions qui remuent toutes les passions et tous les intérêts. Une de ces questions est celle de la convention de commerce avec l'Angleterre, que le gouvernement a tenu à faire ratifier par les cortès et qui devait inévitablement rencontrer une vive, une tenace opposition dans certaines provinces. Faire entendre raison aux Catalans, aux intérêts industriels accoutumés à une protection à outrance, n'était pas facile. La discussion a été aussi animée que prolongée au sénat comme dans le congrès, et, si le ministère a fini par obtenir dans les deux chambres le vote de la convention, ce n'est pas sans peine, ce n'est point surtout sans s'être exposé à susciter des mécontentemens qui pourront être exploités contre lui. Il a trouvé des adversaires dans son propre camp, et le vote, loin de trancher les difficultés, n'a fait qu'agiter les esprits à Barcelone et à Valence. Ce n'est pas tout. La discorde et la confusion se sont mises également dans les partis à l'occasion de quelques réformes proposées par le ministre de l'instruction et des travaux publics, M. Montero Rios, et surtout à propos du budget, où le ministre des finances, M. Camacho, a introduit des innovations de sa façon. M. Montero Rios, qui représente le libéralisme le plus avancé dans le cabinet, qui est un ancien radical, veut accomplir ses réformes; M. Camacho tient, en financier intraitable, à ses combinaisons, à son budget. Ce n'est pourtant guère le moment des longues discussions, on a hâte de quitter Madrid. Le président du conseil, M. Sagasta, en s'efforçant de faire patienter ses collègues, a essayé, d'un autre côté, d'obtenir une autorisation sommaire d'appliquer le nouveau budget; il a rencontré une assez vive opposition. La seule autorisation qu'on se soit montré disposé à lui accorder est celle de continuer l'application de l'ancien budget. De là des tiraillemens obscurs, des menaces de démission de quelques-uns des ministres, et une apparence de crise à Madrid.

C'est sans nul doute une situation assez compliquée, assez incohérente. Au fond, cependant, dût-il y avoir quelques changemens partiels, l'existence du cabinet libéral présidé par M. Sagasta ne semble pas pour l'instant sérieusement menacée. Ce qui a fait sa force à son avènement, au début de la régence, est encore ce qui le soutient. Il y a aujourd'hui à Madrid une sorte de conspiration de tous les partis, sauf les partis extrêmes, pour éviter une crise ministérielle. M. Castelar lui-même s'employait, il y a quelques jours, à calmer les impatiences

de M. Montero Rios et à détourner une crise qu'il juge, non sans quelque raison, dangereuse pour les intérêts libéraux. D'un autre côté, le chef du parti conservateur lui-même, M. Canovas del Castillo, par la loyale et habile fermeté de sa conduite, montre assez qu'il entend se défendre de toute opposition inopportune. Après avoir donné, au début de la régence, à la mort du roi Alphonse XII, l'exemple du désintéressement en transmettant, pour ainsi dire spontanément, le pouvoir au chef du parti libéral, à M. Sagasta, il n'a cessé de garder depuis six mois l'attitude la plus mesurée et la plus digne. Il reste fidèle à sa cause sans doute, il défend au besoin ses opinions, la politique conservatrice qu'il représente; il met en même temps tous ses soins à ne créer aucun obstacle au gouvernement. Il n'a rien négligé dans ces derniers temps pour aider le ministère à triompher des difficultés intimes qui l'ont assailli. M. Canovas del Castillo agit visiblement en homme d'état sérieux et prévoyant, plus préoccupé des intérêts du pays et de la monarchie constitutionnelle que de ses ambitions de chef de parti. Est-ce à dire que cette trêve doive être indéfinie, que le ministère n'ait rien à craindre pour l'avenir, dans une session prochaine? Ce serait peut-être beaucoup dire. M. Sagasta semble n'avoir rien à craindre pour le moment, et il est assez fort pour maintenir la paix de l'Espagne contre les partis extrêmes qui pourraient tenter de la troubler.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché de nos fonds publics n'a pas présenté pendant la seconde moitié du mois une physionomie plus satisfaisante que pendant la première. Sans doute les cours ont été assez bien soutenus. Les divers types de rente n'ont perdu, en fait, que 0 fr. 05 ou 0 fr. 10. Mais on

comptait non-seulement qu'il ne se produirait pas une perte, si minime qu'elle fût, mais encore que le mouvement d'amélioration, interrompu après la dernière liquidation mensuelle, reprendrait son cours à l'approche de la liquidation suivante.

Les choses ne se sont pas passées ainsi. Il faut chercher tout d'abord l'explication de cette déconvenue dans ce fait que le concours des capitaux de placement provenant des paiemens de coupons et de loyers a fait complètement défaut. Soit que l'épargne ait été réellement très réduite cette année, par suite de la stagnation commerciale et industrielle, et du marasme général des affaires, soit que l'argent soit devenu plus défiant encore que par le passé, les millions auxquels la spéculation haussière donne toujours rendez-vous sur le marché en juillet n'ont pas paru à l'appel. Cette défection a quelque peu désorienté le parti de la hausse et lui a enlevé à la fois force et courage. Aussi l'a-t-on vu cette semaine, un jour qu'il poussait timidement le 3 pour 100 à 83.15, céder tout à coup, presque sans résistance, à une brusque irruption des vendeurs. En un instant, le 3 pour 100 a été ramené à 82.75, et depuis il a oscillé de ce prix à 83 francs, restant vendredi soir à 82.85. Le sort de la réponse des primes et de la liquidation s'est trouvé fixé. La double opération ne pouvait pas tourner à l'avantage des acheteurs.

Les dispositions assez moroses de la place ont été en outre attribuées à des hostilités dont l'émission du canal de Panama serait l'objet, et aussi à des appréhensions de plus en plus sérieuses concernant l'état politique général de l'Europe. Cependant, au début de la quinzaine s'était effectuée une poussée très vive sur la plupart des fonds étrangers. On ne parlait que d'entrevues entre ministres des grandes puissances, précédant et préparant des entrevues de souverains. Des garanties nouvelles du maintien de la paix allaient sortir de ces conférences solennelles où les personnages qui disposent des destinées du continent devaient échanger les promesses les plus pacifiques.

Après réflexion, le caractère des entrevues annoncées a paru moins rassurant. L'annonce que M. de Giers renonçait à rendre visite à M. de Bismarck a produit une impression fâcheuse. On a aussitôt parlé de rupture de la triple alliance. Le ton des grands journaux européens est devenu inquiétant, la presse russe se montrant fort agressive contre l'Angleterre et l'Autriche, et la presse allemande cherchant noise à la France. On a craint que les affaires ne se brouillent de nouveau avant peu dans l'Europe orientale, et les valeurs ottomanes ont été très offertes.

Malgré tout, c'est à nos rentes que cet état de l'opinion publique en Europe a encore porté le plus de préjudice. Elles ont légèrement fléchi, tandis que l'Italien a monté de 0 fr. 50, à 99.45; le Hongrois,

de 1 fr. 25, à 86 francs; les fonds russes, de 1 fr. ou de 0 fr. 50, selon les catégories; l'Unifiée, de 6 francs, à 366 francs; l'Autrichien or, de 2 unités, à 97 3/4; le Portugais 3 pour 100, de 1 fr. 50, à 51 fr.

Le Turc a fléchi, de 15 francs à 14.67, et la Banque ottomane de 515 à 506. Les embarras financiers de la Porte vont sans cesse croissant, et le sultan, inquiet des préparatifs russes en Bessarabie et sur les frontières de l'Arménie, a dû interrompre la démobilisation commencée.

La Banque de France a baissé de 5 francs; le Crédit foncier de 7; le Lyon de 22; le Nord de 15; le Midi de 5; le Gaz de 16; la Banque franco-égyptienne de 5.

Ont monté au contraire : la Banque d'escompte de 17 francs; la Banque de Paris de 5; les Voitures de 15; le Panama de 10; les Chemins portugais de 32; le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 10; les Méridionaux de 7; les Andalous de 13 francs. Les Obligations de nos compagnies de chemins de fer sont restées aux mêmes prix. Celles des Chemins espagnols ont bénéficié d'une hausse variant de 5 à 14 francs, les plus favorisées étant les catégories diverses du Nord de l'Espagne et les Obligations portugaises.

L'émission annoncée par M. de Lesseps, dans sa lettre du 9 juillet aux actionnaires de la Compagnie de Panama, a été fixée au 3 août prochain. Tous les détails en ont été arrêtés et définitivement approuvés par le conseil d'administration dans sa séance du 17 juillet.

L'opération porte sur 500,000 titres et elle est présentée au public dans des conditions qui rendent l'obligation nouvelle plus avantageuse et plus attrayante pour les capitaux de placement que n'eût été l'obligation à lots ordinaire si les chambres avaient concédé, en temps voulu, l'autorisation demandée.

« Le type d'obligation à lots, dit M. de Lesseps dans sa lettre du 9 juillet, n'est heureusement pas le seul qui existe; on peut procéder à une émission de titres, qui, outre un revenu honorable, assurerait à chaque porteur sans exception, dans un temps donné, une large prime bénéficiaire, avec des tirages fréquens où le plus grand nombre possible d'obligations sortiraient de manière à favoriser *également* le plus grand nombre possible de porteurs, au lieu d'en favoriser un seul, de temps en temps, par un gros lot. »

L'obligation nouvelle de Panama est la réalisation de l'idée ainsi exprimée.

Émise en effet à 450 francs, elle est remboursable à 1,000 francs dans un espace de quarante-deux années. Le souscripteur est assuré de recevoir dans un délai déterminé, à titre de remboursement, plus du double de la somme qu'il aura eu à verser, puisque la prime d'amortissement est de 550 francs.

Les tirages auront lieu tous les deux mois, et dès la première année 6,000 titres seront remboursés à raison de 1,000 francs par chacun des tirages, dont le premier sera effectué en octobre prochain. Le tableau d'amortissement a été dressé de telle sorte que la moitié de l'emprunt, soit 250,000 obligations sur 500,000, aura été remboursé après la vingt-septième année.

Indépendamment de cet avantage d'une énorme prime d'amortissement remboursable dans un délai relativement court au moyen de tirages très fréquens, l'obligation nouvelle de Panama en présente un autre non moins précieux, celui d'un revenu de plus de 6 pour 100, l'intérêt annuel étant de 30 francs par titre, payable trimestriellement comme les rentes françaises.

Les versemens sont espacés jusqu'en mai 1887, le prix d'émission de 450 francs étant payable comme suit : 30 francs à la souscription, 70 à la répartition, 100 en octobre et 100 en décembre 1886, 100 en février et 50 en mai 1887. Pendant la période des versemens, il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées et en déduction de leurs versemens, d'un intérêt de 6 pour 100 l'an.

Huit établissemens de crédit ont ouvert leurs guichets à la souscription, et d'après l'importance des demandes déjà présentées, le succès de l'émission ne saurait paraître douteux. Les souscripteurs de l'obligation nouvelle de Panama savent ce qui s'est passé pour l'obligation de Suez, qui, émise à 300 francs, vaut aujourd'hui 590 francs, c'est-à-dire dépasse de 90 francs son prix de remboursement. Ils comptent avec raison que leur titre, au moment où l'achèvement du canal sera hors de conteste, avant même que l'exploitation ait pu commencer, aura déjà conquis son prix réel en se rapprochant du pair et en doublant ainsi le montant du capital engagé.

M. de Lesseps a déclaré hardiment qu'il se sentait assez assuré du concours des 300,000 actionnaires et obligataires des compagnies de Suez et de Panama pour se passer de celui des pouvoirs publics, paralysés par le mauvais vouloir d'une commission de la chambre. Une occasion ne devait pas tarder à s'offrir où l'on pourrait juger si la confiance du promoteur du Panama était bien ou mal fondée. Cette occasion était l'assemblée ordinaire des actionnaires convoquée pour le 29 juillet.

Il aurait pu se produire dans cette réunion quelques récriminations résultant du préjudice causé aux porteurs de titres par la baisse des actions et obligations. Il n'en a rien été. Au contraire, rarement il a été donné d'assister, à propos d'une affaire purement financière, à une pareille explosion d'enthousiasme. M. de Lesseps a lu d'une voix ferme et jusqu'au bout, sans fatigue apparente, malgré ses quatre-vingt-deux ans, le très long rapport du conseil sur la situation générale de

l'entreprise et sur le programme des travaux qui doivent conduire à l'achèvement du canal dans les délais fixés.

La pensée maîtresse de ce document est que le canal doit être, quoi qu'il arrive, percé et livré au passage des grands navires, en 1889, à l'aide des 600 millions dont l'assemblée générale de 1886 avait autorisé la création. Pour M. de Lesseps, sa conviction est faite ; l'œuvre sera terminée sur les plans primitifs et sans accroissement de charges. Il peut cependant survenir des incidens imprévus qui empêchent cette exécution totale. Dès maintenant, plusieurs combinaisons éventuelles sont mises à l'étude pour le cas où les circonstances obligeraient de faire pour le Panama ce qu'on a fait pour le Suez, c'est-à-dire de mettre le canal en état d'être inauguré et exploité à la date fixée et d'ajourner après l'inauguration les travaux de parachèvement.

Les explications que M. de Lesseps donnait ainsi à ses actionnaires sur les moyens que la compagnie compte adopter pour être en mesure de faire face à toutes les éventualités ont été constamment interrompues par des applaudissemens chaleureux. Un actionnaire a proposé de voter des remercimens à M. de Lesseps et de l'assurer du concours dévoué et de la fidélité inébranlable des porteurs de titres de Panama. Cette proposition a été adoptée par acclamation. Pas une voix dissidente ne s'est élevée. A la sortie de l'assemblée, l'assistance a fait à M. de Lesseps la plus touchante ovation. On a eu ainsi la preuve éclatante que, loin de s'affaiblir devant les difficultés auxquelles se heurte l'entreprise, l'union entre le promoteur du canal et ses actionnaires s'est encore resserrée. La confiance dans le succès final est entière de part et d'autre, et ce qui s'est passé à l'assemblée du Panama fait présumer l'issue heureuse de la souscription.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

JOCONDE BERTHIER

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Au concert des oiseaux qui pépiaient dans les platanes du boulevard Malesherbes, Robert Guérin s'éveilla, ouvrit les yeux et se prit à réfléchir.

La grande affaire était vraiment de savoir de quelle façon il se tuerait.

N'eût été ce point capital à décider, le cœur meurtri, l'âme déchirée, il se fût presque indigné de se lever comme à l'ordinaire, ce matin-là, dans notre monde dégradé, si plein d'amertumes et de déceptions.

Un joli soleil d'avril, dont les rayons se jouaient sur de belles tapisseries de Flandres qui entouraient son lit, entrait par la fenêtre restée à demi ouverte; sur sa table, près de la lampe qu'il avait oublié d'éteindre, il retrouva, déjà cachetée, la lettre qui contenait ses dernières volontés, à côté d'un factum dont les feuillets épars, çà et là, attestaient le transport d'une inspiration désordonnée.

Disciple ardent de Schopenhauer, amer, vaincu, révolté, Robert Guérin avait passé une partie de la nuit à dire son fait à la vie, à la décrépitude sociale, à l'humanité déchue, aux vanités de la gloire,.. et surtout à l'amour, source empoisonnée de toutes les misères et de tous les crimes d'ici-bas... Rien n'était resté debout, sauf les in-

stitutions... Mais dans ces vingt pages enflammées, qu'il estimait, non sans orgueil, devoir faire quelque bruit, il avait pris soin de ne point tracer une seule fois, — de peur de le rendre impérissable, — le nom de l'indigne Christiane.

Elle s'appelait Christiane Stanhope Felsen, fille de la célèbre actrice suédoise Thécla Felsen, morte il y a dix ans dans l'incendie du théâtre de Stockholm.

La première fois qu'il s'étaient rencontrés, c'était en Suisse.

Touriste consciencieux, il avait grimpé le Righi et bu du petit-lait à Notre-Dame des Neiges. Au retour, il s'était égaré sans guide par un ravin abrupt, au fond duquel, se voyant fourvoyé, il s'occupait de chercher sa route... lorsqu'il entendit tout à coup ces mots qui descendaient du ciel avec un accent légèrement scandinave :

— Monsieur !.. monsieur ! venez à mon aide, je vous prie !..

Debout au haut d'une roche surplombant le sentier, Robert aperçut un jeune *bachelor* qui semblait s'être trop hasardé dans une escalade de casse-cou.

Ce *bachelor*, vêtu d'un élégant complet, jaquette et *knicker-boots*, c'était Christiane Felsen... O souvenir !.. Il l'avait ramenée à sa tante, qui l'attendait à l'hôtel, toujours un peu inquiète de l'humeur aventureuse de sa nièce.

Christiane Felsen avait dix-neuf ans, une de ces beautés exotiques bizarres et troublantes, avec cet étrange parfum d'excentrique et cette hardiesse d'émancipation particulière aux jeunes filles norvégiennes. Née d'une grande artiste, douée d'une voix rare et déjà célèbre en son pays, elle allait à Paris, sur les traces des Jenny Lind et des Nilsson, pour y prendre les leçons d'un professeur fameux.

Accueilli en sauveur, Robert Guérin s'était fait le compagnon des deux étrangères. Ensemble ils avaient visité tous les lacs, libres, indépendans, sous le chaperonnage facile de la tante, peu alerte à escalader les monts, et qui les laissait courir seuls à leur grè. Dans cette camaraderie de rencontre, où le seul vent du caprice de Christiane les guidait, les deux cœurs s'étaient pris... A Fuelen, ils s'étaient engagés... Leur voyage les avait conduits jusqu'à Milan... Puis...

Finalement, au bout de deux mois, ils étaient revenus à Paris.

Hélas ! quels projets !.. quels rêves !..

Au moment où commence cette histoire, une année s'était écoulée... La veille, dans une explication suprême et tragique, succédant à des scènes de récriminations jalouses qui duraient depuis un mois, à propos d'un très riche prince russe, trop assidu chez elle et qui la suivait partout dans les salons de la colonie

étrangère, Christiane, oubliant ses sermens, avait jeté le masque... Elle épousait le prince Ivan Chermetef.

Terrassé par ce coup de foudre, devant une telle audace de trahison, il avait semblé à Robert que le monde s'écroulait, qu'il tombait tout à coup dans un trou noir... Le malheureux n'avait proféré que ces mots :

— Adieu ! je vais me tuer !

Il en était là.

II.

Robert Guérin avait vingt-cinq ans, cet âge de la fougue et de l'ardeur de vivre, des grands enthousiasmes et des grands élans. Sans avoir rien d'un héros de roman, il portait en lui de quoi attirer le regard par un certain ensemble de traits, un air de race, qui le séparaient de la foule et révélaient une nature affinée par une éducation peu commune. Élégant de façons sans le moindre apprêt, son regard franc, jeune et doux, contrastait avec une sorte d'assurance, dont on devinait le foyer dans cette volonté acquise et cette confiance en soi qui est l'effet ordinaire de toute réelle culture d'esprit. Jusqu'à ce jour d'épouvantable désastre, né parmi les heureux, tout lui avait souri.

Fils d'un très haut fonctionnaire politique, mort à peu près ruiné par des prodigalités folles, il avait été soutenu dans la vie par l'ascendant d'un nom en vue, et, bien qu'il eût perdu son père à douze ans, les relations qui lui étaient restées lui ouvrant d'emblée toutes les portes, le prestige de la fortune avait accompagné ses pas. Élevé par une mère admirable, jeune encore en son deuil de veuve, son enfance n'avait pas connu la gêne d'un pli de rose. Naturellement doué d'une intelligence vive, épris d'une ardente curiosité des choses, il avait traversé les années de collège sans plus d'ennuis que d'efforts, et ses réels succès de concours ne lui avaient presque rien coûté. Cependant ses traditions de famille, un patrimoine léger, tout lui faisait une obligation du travail et une loi de devenir quelqu'un. Il était entré à l'École normale avant de faire son droit. Son unique épreuve de la douleur avait été la mort de sa mère : il avait alors vingt ans. Resté seul, non sans faiblir tout d'abord sous ce coup terrible, il s'était ramassé sur lui-même, résolu par un sentiment pieux à poursuivre la route qui lui avait été tracée. Énergique et volontaire, malgré certain fond de tendresse qui lui venait de sa mère et resté chez lui comme un instinct, le séjour de l'École l'avait bronzé. Un peu gêné d'abord par une sorte de candeur native, crédule au bien, il s'était jeté à corps perdu dans ce jeune milieu

sceptique, en fanfaron peureux, craignant même d'être raillé de ses façons aristocratiques, qu'il avait peine à dépouiller.

Au bout de trois ans, ses études achevées, le caractère fortement trempé aux sources des anciens, comme Ajax, il eût défié le ciel, et celui-là l'eût fort surpris qui eût prétendu lui découvrir dans le cerveau quelque recoin d'ingénuité.

Maître absolu de ses actions, une douzaine de mille livres de rente, épave sauvée d'une liquidation difficile, lui assurant l'indépendance : tel il était entré dans la vie. Impatient d'arriver à la gloire et merveilleusement armé pour la lutte, il s'était élancé à l'assaut, faisant du premier coup sa trouée par un début brillant dans un grand journal politique. Débordant, plein de feu, et porté par son nom, il s'était rué au milieu de la bagarre littéraire, avec cette âpreté de style et de vues des novateurs tout fraîchement convaincus. En quelques articles virulens, il avait étalé le bagage des théories sur le siècle, des critiques gouvernementales, des satires sociales dont il était naturellement bourré,.. tombant à bras raccourcis sur les systèmes, en précurseur de grandes œuvres, prêt à rafistoler le monde et à retoucher la création... Au bout de six mois, il s'aperçut avec un sincère étonnement qu'il avait tout vidé de ce que contenait son sac, et touché le fond de son puits de sapience.

Un certain renom dans le monde l'attachant au rivage, l'emploi de son érudition n'était point sans l'embarrasser. Trop fort pour s'attarder à quelque rôle secondaire, et trop ambitieux pour l'accepter, il lui fallait choisir sa voie. Poète, historien, philosophe, dramaturge, polémiste ou romancier : par diplômes, il était propre à tout, — pour peu qu'il découvrît quelque veine toute neuve dans quelque région de l'art inexplorée.

Revenu de sa première fougue, et acculé au pied du mur, il demeura rêveur et se tâta, très perplexe sur l'effort à tenter. Très doué en l'art du style, l'esprit ordonné, le sens critique aiguisé, il lui fallait bien s'avouer qu'il lui restait à se procurer la faculté maîtresse : *l'invention*, ce sens supérieur que le pédantisme un peu naturel aux gradés universitaires se plaît volontiers à ne considérer que comme un appoint secondaire, et traite en général avec dédain. Encore imbu de l'esprit de corps et, par suite, accoutumé à considérer d'un peu haut tout mortel non initié méthodiquement à ce fameux culte des *humanités*, hors duquel le XVIIe siècle n'admettait point qu'on pût être honnête homme, sa déconvenue fut vive lorsque, ayant fait le tour de lui-même, il se trouva tout aussi impuissant qu'un autre, avec ses *humanités* sur les bras. L'aplomb de quelques anciens de l'école, demeurés fruits secs

dans des journaux, après des essais malheureux, ne pouvait lui faire illusion sur leur valeur... Tout autant, et plus encore que lui peut-être, ils savaient du grec...

Un peu las de son premier effort, mais cependant décidé à frapper un grand coup, en jetant au monde une grande œuvre, résolution toujours facile à prendre, il s'était senti le besoin de se recueillir et de rafraîchir ses idées à l'écart de la fournaise. C'est alors que, ses ressources de fortune lui permettant d'attendre son heure, il était parti gaiement pour la Suisse.

Bien qu'il eût même fréquenté chez le monde du faubourg, et en dépit de ces quelques années de quartier Latin après lesquelles le plus naïf n'a rien a perdre en fait d'ingénuité, jusqu'à ce premier essor, Robert Guérin n'avait réellement point encore vécu. Roué d'imagination, sceptique raffiné, les journaux à scandales lui avaient bien tout appris du monde des filles, et de la vie galante, qu'il savait sur le bout du doigt. Mais, forcément cloîtré dans l'école, théoricien subtil, à cette comédie sociale, il n'avait assisté que de loin ; son *byronisme* restant platonique, en attendant le jour de l'action. Hélas ! à sa première rencontre avec Christiane, théories, scepticisme, bravade et rouerie, il avait tout oublié !.. Vierge de cœur, il s'était élancé à l'étourdie dans ce bleu de la passion qu'il avait tant de fois si cruellement raillé du haut de sa superbe. Comme un simple *idéaliste*, il avait engagé sa foi, sa vie, son âme, aimé, souffert comme un enfant...

A l'heure matinale où commençait cette journée, de ce roman d'amour, Robert Guérin sortait anéanti, désespéré, brisé, à demi ruiné... Si férocement trahi, il n'avait plus qu'à mourir !..

III.

Mourir à vingt-cinq ans, ou mourir à quatre-vingt dix, au fait et au prendre, il est bien évident que c'est tout un. — Qu'est-ce que la vaine durée d'un demi-siècle dans le cours éternel des choses ?.. A cette minute précise où la vie va nous quitter, jeune ou vieux, devant ce même pas à franchir violemment, tout homme a le même âge. Libre penseur, Robert n'en était point, d'autre part, à discuter son droit de rejeter le fardeau d'une existence perdue. Tout imbu des plus purs principes du déterminisme contemporain, incapable d'élever un doute sur la nécessité de l'enchaînement des effets et des causes, bien convaincu que rien enfin n'arrive qui ne doive arriver, son suicide était résolu. Et puis la passion vraie a de ces désespoirs violens dans lesquels tout s'effondre et périt. A quoi bon prolonger la lutte en ce monde corrompu, abject et vil ?..

Un simple revolver, une balle dans le cœur, tout était dit... et le calme du Nirvana commençait pour lui.

Entre temps, sa toilette achevée, sous le poids lourd de ses pensées, il ordonna à son domestique de descendre s'informer, près du portier, s'il n'était point venu quelque lettre à son nom... Il avait décidé d'attendre *d'elle*, jusqu'au soir, un éclair de repentir, ou un appel à son pardon.

Rien n'était encore arrivé.

Pour occuper son désespoir, il procéda au rangement de ses manuscrits, de ses papiers ; plaça dans le tiroir d'un vieux secrétaire Louis XVI, son testament, bien en vue,.. lequel contenait ses déclarations suprêmes, et jusqu'à l'ordonnance de son convoi. Sans mourir pour la galerie, il estimait qu'il se devait à lui-même de disparaître du moins en stoïque. Ces dispositions parachevées, ayant mis à part deux petits portraits d'aïeuls, et quelques bibelots de famille qu'il laissait par convenance à une vieille parente qu'il n'avait jamais vue, il tira d'une boîte d'ébène un fort beau revolver dont il fit jouer la batterie, qu'il chargea et qu'il mit dans sa poche, en prévision de tout événement.

— C'est mon dernier viatique !.. se dit-il amèrement.

Puis il sortit pour aller faire ses adieux à son ami Rival, l'unique confident de son rêve écroulé.

La rue Murillo était gaie, vivante de son train matinal, et des odeurs printanières de lilas soufflaient du parc Monceau. Robert songeait vaguement, à part lui, à l'antithèse du lieu, de l'heure et de sa situation, parmi tous ces gens souriant à la vie qui leur renvoyait ses sourires, tandis qu'il passait, le dédain aux lèvres, comme un de ces personnages macabres des tableaux d'Holbein ; et il creusait sa pensée, irritant la plaie de son cœur. Tous les désespoirs d'amour célèbres, il les connaissait, non moins que leurs diverses catastrophes. Triste Werther, il allait finir comme tant d'autres avaient fini. Puis, des réminiscences de fortes pensées sur la mort volontaire lui revenaient à l'esprit. « Le suicide est la maladie des raffinés et des philosophes, » a dit quelque part Saint-Marc Girardin. Ce mot, Robert l'avait mis comme épigraphe aux pages amères qu'il laissait à ce monde pour adieu... Cependant, malgré lui, par instans, il se sentait au cœur des assauts lancinans qui le rattachaient à la terre par ce misérable lien de la douleur. Il souffrait tant à l'âme qu'il se demandait si réellement, avant le soir, il n'allait pas être frappé d'une de ces morts banales qui sont le lot naturel de la vie... Il tremblait à cette pensée de perdre sa vengeance, et ce dernier acte de tragédie qui devait laisser à jamais sur le front de l'ingrate une marque de sang. A cette heure de véritable agonie, tout lui revenait à la fois de cette année si pleine de joies, de con-

fiance et d'adorables projets ! L'amour exalté de Christiane, ses protestations d'enfant, le mystère de leur liaison... dans cette vie mondaine, où déjà elle était saluée comme une grande artiste ! Ils avaient fixé le jour de leur mariage au lendemain de ses débuts...

Quel roman bizarre et charmant d'unir alors les deux jeunes gloires, et de lancer à la foule un seul nom !

IV.

Raoul Rival, peintre de talent, le confident suprême que Robert Guérin s'était choisi, était pour lui presque un frère. Leurs deux familles étroitement liées, leur camaraderie d'enfance, avaient noué entre eux une de ces amitiés où, pour ainsi dire, tout se met en commun, et jusqu'aux idées les plus opposées. Rival, plus âgé de cinq ans et touchant à la trentaine, n'était point du reste le premier venu. Grand, mince, une tête expressive avec sa barbe taillée en pointe à la Henri II, tout respirait en lui la décision d'une nature solidement équilibrée. Fils d'un agent de change et riche d'une quarantaine de mille livres de rente, son côté faible était l'ambition de se créer une renommée tapageuse ; il y sacrifiait tout. Après avoir gâché, comme il le disait, ses meilleures années « dans le cul-de-sac académique de la rue Bonaparte et chez les pontifes de la peinture officielle, » il avait eu son chemin de Damas ; l'ange l'avait conduit vers les beautés du genre impressionniste. Il ne s'y était point perdu ; et, pour marquer sa crânerie, signait des toiles, non toujours dépourvues de talent, du nom de *Benoît* Rival, — le nom de Raoul, dont il était affligé, lui semblant manquer de truculence. Chaud de cœur, original et peu soucieux du monde, par un trait de générosité romanesque, il avait épousé une simple ouvrière, sous prétexte qu'elle était belle et qu'elle avait du cœur, et il s'en était bien trouvé. Son hôtel de l'avenue de Villiers, son atelier, étaient le sanctuaire tumultueux des avancés de l'art.

Bien que Rival dormît encore, Jasmin, le valet de chambre, qui connaissait Robert, le laissa pénétrer tout droit dans la chambre de son maître.

— Tiens, c'est toi ? s'écria Rival brusquement réveillé, quelle heure est-il donc ?..

— Je ne sais pas, répliqua Robert ; l'aiguille de ton cadran marque dix heures et demie.

— Dix heures et demie !.. Ah çà, tu es donc somnambule ?

— J'ai à te parler, reprit gravement Robert ; lève-toi.

Au ton et à l'inflexion de ces quelques mots, Rival se secoua décidément.

— Tu as une affaire !.. dit-il, cette fois sérieux.

— Oui!

— Avec qui?..

— Avec la fatalité stupide qui régit tout... Christiane me quitte,.. elle se marie...

— Avec le prince Chermetef?..

— Tu le savais?

— Non! mais, hier, un journal en parlait... Et la chose, du reste, était facile à prévoir... Christiane n'est pas une mauvaise créature... C'est une artiste, une emballée... Lancée comme elle l'était dans le grand monde qui la grisait de succès, vous avez un peu vécu comme des fous, et à peu près croqué, en un an, une bonne moitié de ton capital... C'est toujours la lettre de la Périchole, ou de Manon Lescaut : « Mon cher amant, je t'adore,.. mais... »

— Mais, la malheureuse, elle m'aime!

— Oui!.. elle t'aime... ou elle t'a aimé, du moins, avec toute sa fougue de toquée... Mais qu'y faire?.. Il t'arrive ce qui devait arriver.

— Tu trouves son infamie toute simple, et tu l'excuses...

— Non, j'explique le cas bête!.. Bête comme tout ce qu'on peut attendre de bête au contact de cette société de bourgeois. Le coup est raide... mais j'espère que tu es décidé à secouer cela vaillamment...

— C'est ce que je vais faire! répliqua flegmatiquement Robert; aussi, je viens te dire adieu, et te charger de la situation que je laisse.

— Tu pars?

— Je me tue!

A ce mot, Rival fit un bond sur sa chaise.

— Hein?.. dit-il.

Il est de ces projets absurdes qui, par leur absurdité même, échappent à toute discussion. Rival resta tout d'abord abasourdi.

— Ah çà, tu es fou? reprit-il.

— Pourquoi?.. répondit Robert, j'en ai assez, voilà tout!.. Est-ce folie que d'en finir d'un coup avec une existence dont je suis déjà las?.. avec un monde où tout n'est que pourriture, lâcheté, vilenie?.. Je suis fini, vidé, désespéré. C'est une vie manquée... je m'en défais!..

— Ho!.. ho! dit Rival, en le regardant, la crise est aiguë!.. Du moment que tu fais intervenir la politique dans des histoires de femmes, alors où allons-nous?.. Ce n'est pas moi qui te ferai l'éloge d'un temps où le sentiment viril du beau dans les arts est vilipendé par les culs-de-jatte patentés du gouvernement et de l'Institut, qui voient la nature en grisaille d'après la palette du père Ingres... mais il y en a encore qui luttent et vont de l'avant.

— Qu'est-ce que ça me fait?.. dit Robert en haussant les épaules.

— Comment! ce que ça te fait?.. Elle est raide, celle-là!.. Tu veux déserter en pleine bataille?.. Bon! bon! ajouta-t-il à un geste impatient de Robert, tu vas me répondre par la gredinerie de Christiane... Eh bien! quoi?.. Allons au fond de l'affaire... Elle te plante là, la première, et trop tôt pour que tu t'en moques... Mais, animal, tu ne l'épouses pas!.. Car, bien que tu n'en dises rien, il est bien évident que tu en serais venu là un beau jour. C'est elle qui casse la corde... Est-ce que ce n'est pas quelque chose cela?.. Comment! tu allais tomber dans l'irréparable sottise de te faire le mari d'une prima donna,.. avec tout le cortège de désagrémens attachés à l'emploi!.. Ces mariages-là, c'est des mariages de luxe, bons pour les princes régnans,.. ou pour des ténors en maillots de soie donnant la réplique des duos... Te vois-tu, toi, bonhomme viril, suivant ta femme, chargé de ses bouquets, au milieu des transports d'un peuple idolâtre qui dételle ses chevaux?.. Et quand ta diva te procure elle-même l'occasion de te dégager de la nasse dans laquelle tu t'étais si déplorablement empêtré, tu cries! tu te plains! tu gémis!.. Lorsque tu l'échappes si belle!..

— Hé! ton prêche est inutile!.. s'écria Robert. Je l'aime, voilà tout!.. Tu ne peux pas me comprendre.

— Tu l'aimes! tu l'aimes!.. Pardi, moi-même, je ne suis pas de bois... Mais, corbleu! ça sèche, ces désespoirs-là!.. Et même ça recommence, avec une autre... après un temps!.. Tu as des amis, que diable!.. Et Aurore et moi, nous sommes là pour te distraire... Tiens, justement la voilà!.. Elle va jeter de beaux cris!

— Oh! pas un mot devant elle, je te prie!.. dit vivement Robert. Ce que je viens de te confier, je ne le confie qu'à toi! ne l'oublie pas!..

Au même moment, la porte s'ouvrait; une superbe créature faisait son entrée.

Vêtue d'une robe japonaise en satin bleu de ciel foncé et brodée d'épais ramages d'or et de soie, ses cheveux dénoués, d'un châtain fauve. lui tombaient jusqu'aux reins.

V.

— Tiens, c'est mon petit Rob!.. dit-elle d'une voix pleine et jeune comme un sourire de printemps. Si tu viens déjeuner, il y a du homard et des moules marinières.

— Apollo!.. quelle nourriture!.. s'écria Rival en levant les bras

au ciel ; non-seulement cette Aurore nous ruine en festins,.. mais encore elle déshonore ma table!..

— Merci!.. répliqua-t-elle, c'est Virginie qui a rapporté tout ça ce matin de la halle... Vous verrez ce homard pour six francs, et vivant... Il en était comique!.. Il courait après moi dans la cuisine.

Mme Rival, née Fanny Bodard, que son mari appelait volontiers : « Simplette » à cause de ses fréquentes naïvetés, mais plus particulièrement « Aurore » à cause de sa fraîcheur, avait vingt-deux ans. Née dans la misère, et ses parens morts, elle s'était trouvée seule à douze ans sur le pavé de Montmartre. Une vieille cousine l'avait recueillie, l'avait mise en apprentissage chez une célèbre modiste. A dix-huit ans, belle d'un type de distinction rare, elle était première demoiselle. Rival, l'ayant rencontrée dans un bal champêtre, s'était enflammé pour elle en artiste. Mais, comprenant bientôt qu'il y avait un bonheur en cette vertu modeste, il l'avait épousée.

Grande, souple, d'élégance native, comme une patricienne; et, du talon à la nuque, des formes de statue dont elle n'était pas médiocrement fière ; mariée depuis trois ans, elle n'avait d'autre idée en ce monde que la vie d'atelier; et, sans aucune instruction, mais d'une intelligence vive, nette et droite, elle s'y était formé un genre d'esprit passablement original. De ces deux cœurs vrais, de ces caractères faciles, épris tous deux d'un même idéal d'indépendance, il était résulté un charmant ménage de camarades, où la tendresse n'était pas moins profonde sous les libertés du langage. Vivant l'un pour l'autre dans leur milieu restreint d'amis, insoucians du monde, ils étaient heureux, ils s'aimaient.

Robert était entre eux comme en famille.

L'effet tragique le plus puissant dans la vie, c'est à coup sûr le drame muet.

Malgré l'entrain naturel d'Aurore, qui suffisait certes à parler pour trois, le déjeuner auquel Robert assistait indifférent, comme à une des dernières corvées de son existence terrestre, était particulièrement assombri par un nuage. La salle à manger de style flamand, avec ses vieilles crédences authentiques, ses faïences et ses pots d'étain, bien que pimpante ce matin-là, et tout ensoleillée, n'entendait aucun rire. Le valet de chambre servait, ponctuel et marchant sur le tapis sans bruit. Rival lui-même restait morose ; non point que, par caractère, il admît un instant que les choses pussent se dénouer comme Robert l'avait résolu. Il était là ; son parti était pris d'empêcher ce désespoir fou d'accomplir son projet ; mais il connaissait à fond cette jeune nature vibrante, chaleureuse, prête à tous les emportemens passionnels d'une imagination de poète. Il le savait capable d'un acte de crânerie théâtrale, dans le

délire de la première heure... S'il le laissait livré à lui-même, à ce paroxysme de rage sourde, facile à deviner sous le fier stoïcisme qu'il affectait, s'il le quittait d'un moment ou d'un pas, il le sentait en danger... Aussi Rival réfléchissait-il tout simplement au moyen de le chambrer, fallût-il employer la contrainte.

Il résultait de cette préoccupation une sorte de gêne qu'accroissait la présence de sa femme. Aux quelques phrases banales échangées d'un ton bas entre les amis, on eût presque dit une chambre de malade.

— Allons-nous jusqu'au cimetière?.. dit Aurore, tout à coup, comme à un enterrement.

Le mot tombait si juste en situation que Rival en eut presque un sursaut :

— Ah! bien non, vous savez! reprit-elle, vous n'êtes pas d'une gaîté villageoise, ce matin!.. C'est bien la peine d'avoir un déjeuner pareil!..

— Tais-toi, ma fille, dit Rival; et laisse Robert tranquille, pour une fois ; tu vois bien qu'il n'a pas envie de rire!

— Ah! pauvre Rob! qu'est-ce qu'il t'arrive?

— Rien! répondit-il brièvement.

Mais faire taire Aurore et l'empêcher de questionner, une fois sa curiosité en éveil, il était d'autant plus inutile d'y songer qu'elle aimait Robert en vrai camarade.

— Tu es malade?.. Est-ce que tu as encore eu la déveine au cercle?... Est-ce qu'on t'a fait un mauvais article?..

— Il a la déveine d'être à côté d'une pecque insupportable qui l'assassine de ses questions! s'écria Rival, voulant couper court... Il a du chagrin, là!.. Encore une fois, tais-toi!.. Tu vois bien qu'il ne veut pas te répondre.

— Pardi! répliqua-t-elle, subitement attristée, je n'ai pas besoin qu'il en dise si long pour l'entendre... Son chagrin, ajouta-t-elle avec un soupir de condoléance, ce n'est pas un nouveau-né qu'il nous apporte au baptême, et je connais bien son nom... et la marraine, et tout...

— Assez!.. te tairas-tu?

— Hé! certainement, je me tairai, continua-t-elle placide, les deux coudes sur la table, son menton appuyé dans une main. Je sais bien de quoi il faut parler et de quoi il ne faut pas parler. Ce n'est pas à moi qui ai vu le groupe de Puget : *les Quatre Parties du monde...*

— Il y en a cinq! répliqua Rival, qui connaissait le système pour la faire dérailler.

— Oui, mon cher, cinq, si tu veux, pour les amateurs qui ont trop de places dans leurs galeries,.. ajouta-t-elle avec une superbe

ironie. Tu penses si tu vas me la faire *gober*, celle-là!.. Né à Marseille en 1622...

— Qui ça?

— Puget (Pierre). C'est gravé sur le socle.

— Ah! reprit distraitement Rival, enchanté d'une si complète diversion.

Mais Aurore continua :

— Après ça, si tu t'imagines que je ne sais pas que la Suède est à côté de la Russie,.. quand même tu ne me l'aurais pas dit l'autre jour!.. Il y en a de jolies, je ne dis pas. . des Russes... Mais ce n'est pas des femmes pour nous... C'est trop froid,.. sans compter l'habitude de faire mourir les gens sous le *knout*, comme dans le tableau de Chacart... Robert est trop gentil pour elle, voilà tout... Et s'il voulait seulement m'écouter!..

Un juron formidable de Rival qui se leva en jetant sa serviette avec l'air résigné d'un vaincu, arrêta brusquement Aurore :

— Montons à l'atelier, souffla-t-il à Robert, qui le suivit.

VI.

— Tu sais que je ne te quitte pas! dit Rival d'un ton décidé lorsqu'ils se retrouvèrent enfin seuls, et que tu ne sortiras pas d'ici avant de m'avoir donné ta parole de ne pas faire de bêtise.

Robert haussa les épaules.

— Bon! bon! j'ai de quoi te loger et de quoi te garder. Ta chambre ici est toujours prête.

— Ah çà, est-ce que tu me prends pour un enfant?.. répliqua Robert.

— Absolument!.. Et, de plus, pour un malade affligé d'un délire extravagant qu'il faut surveiller et soigner... Oh! ne discutons pas!.. Je sais tout ce que tu vas me dire... Mais moi, voici ce que je te déclare : Je suis ton ami, nous nous aimons... Nous avons échangé autrefois trop souvent des calottes pour que n'importe quelle violence compte entre nous... Je suis plus fort que toi, d'ailleurs... Et quand je devrais envoyer chercher la garde... ou te renfermer dans une maison de fous...

— Diantre! c'est sérieux! dit ironiquement Robert échoué sur un divan dans l'attitude d'un foudroyé.

— C'est comme ça!.. Tu as beau me regarder...

— Ainsi, tu trouves que je n'en ai pas encore assez!.. Et quand je viens à toi, mon ami, ou comme tu dis, *mon frère*, à ton tour, tu veux ajouter aussi à mon lot ta part de trahison, d'amertumes... de lâchetés!..

— Bon! bon! tu peux m'insulter! ne te gêne pas!.. C'est dans le

programme de la situation. Tu es malheureux, désespéré, fou, pris de vertige... Mais si j'étais à ta place et si j'avais dans l'idée de me jeter du haut des tours de Notre-Dame, tu m'en empêcherais, n'est-ce pas?

— Non, je te le jure!.. Si tu souffrais ce que je souffre...

— Eh bien! c'est précisément à cause de la façon dont tu souffres que je ne veux pas te lâcher. Tu es soûl de chagrin, tu n'as plus ta raison...

— Il y a apparence, puisque j'avais compté sur toi comme sur un homme de cœur.

— Va toujours!.. Dégonfle-toi!.. ajouta Rival en marchant par son atelier.

Il y eut un moment de silence :

— Tiens! reprit Rival en revenant se poser devant lui, veux-tu que je te fasse une proposition?..

— Laquelle?..

— Pour me convaincre... et pour te convaincre toi-même qu'il ne te reste plus qu'à te faire sauter? — Si, dans huit jours, tu me déclares tranquillement que tu en as assez...

— Tu me donneras alors ta permission?.. répliqua Robert avec un amer sourire.

— Mais, animal, si, d'ici là, Christiane, qui t'aime probablement toujours, et qui a la tête tournée... te revenait désolée?.. Si, d'ici là, son mariage ratait?..

Robert haussa encore les épaules sans répondre.

Mais Rival comprit, comme dans un éclair, qu'il avait touché la seule fibre sensible qu'il pût encore faire vibrer.

— Avec ça qu'il y aurait de quoi s'en étonner!.. continua-t-il. Et comme si, encore, les satanées femelles ne jouaient pas à chaque instant ce jeu de vous crever le cœur... pour l'amour de l'art!.. Qu'est-ce qui te dit que, si tu allais la voir demain, ou après-demain?.. Ou, plutôt, si tu ne bougeais pas de trois jours, en malin qui connaît les astuces... qu'est-ce qui te dit que tu ne la verrais pas tomber, un matin, chez toi, et faire à son tour les grands bras, la scène de désespoir et tout son train?.. Car enfin, nom d'une pipe! elle t'a dit ça, hier... probablement poussée par la tante... Il s'agirait de savoir si elle ne pleure pas toutes les larmes de son corps aujourd'hui?.. Ça s'est vu, ces dérivations subites!.. Et, au bout du compte, rien ne me prouve que la tante ne te tend pas là un joli traquenard, pour serrer le nœud plus solide entre vous, en ayant l'air de te sacrifier un hymen glorieux qui n'est peut-être qu'une simple amorce... Mettre un prince russe dans sa souricière me paraît assez habile... Tu seras bien avancé lorsque, comme Roméo, qui, lui aussi, a été trop vif... tu auras tranché le fil de tes jours!.. Et, par-dessus tout

autre mic-mac, ça s'est encore vu ces fausses alertes de la paille à rompre, que ne manque jamais de tendre celui des deux qui a le plus peur d'être quitté... Je ne défends pas Christiane pas plus que je ne l'accuse... Elle est splendide, superbe... du modèle le plus rare,.. c'est une elfe, une déesse, une walkyrie,.. mais c'est une dinde de te mettre dans cet état-là!.. Embrassez-vous!.. Quoique cependant, quant à l'avenir, mon avis est toujours que, en l'épousant, tu feras une sottise, parce que sa vie de théâtre t'effarouchera... Parce que, à voyager de Pétersbourg à Londres, et d'Espagne en Amérique, tu ne trouveras guère le temps de travailler pour le grand art,.. qui est encore après tout, et même *avant tout*, le vrai et l'unique but de la création de l'homme.

Rival, arpentant son atelier dans le feu de son discours, et les deux mains dans ses poches, eût pu le continuer longtemps et développer ses théories sur la portée sociale de l'éclosion naturaliste.

Robert ne l'écoutait plus. — Si, en effet, elle l'aimait encore? — Contradiction bizarre, de toute l'argumentation de Rival, ce blâme d'un mariage avec Christiane était ce qui l'avait le plus irrité... A l'entendre accuser par un autre de cette perversité qui le tuait, il songeait à la défendre. Avec l'acharnement d'illusion des passions aveugles, il s'était rattaché brusquement à cette idée d'une explication suprême. Ne se pouvait-il point, en effet, qu'à cette heure Christiane souffrît comme lui de leur rupture?.. Revenue d'une illusion trompeuse, tout à coup face à face avec l'isolement, avec l'abandon brusque, dans l'inquiétude surtout où devaient l'avoir plongée les effrayantes paroles sur lesquelles il l'avait quittée, si, pendant qu'il était là, elle était accourue!.. si elle l'attendait chez lui!..

— Où vas-tu?.. lui demanda Rival, le voyant se lever.

— Chez moi!.. Pour le cas où Christiane m'aurait écrit... ou serait venue.

— Allons!.. Pourvu que je t'accompagne, c'est tout ce qu'il me faut.

VII.

« Les morts vont vite, » dit la ballade; mais les fous et les désespérés vont plus vite encore, emportés dans le tourbillon de leurs délirantes pensées. Robert Guérin ne trouva rien chez lui,.. ni Christiane, ni un mot de sa main; nul n'était venu s'informer.

— Après l'émotion de la scène d'hier, elle est peut-être malade, dit Rival.

Robert reçut un coup au cœur. — S'il était vrai?.. Son premier cri fut de courir auprès d'elle.

— Allons!.. répéta encore Rival. Je t'attendrai à la porte... J'étudierai le quartier.

Une détente d'humeur s'était produite entre eux, après leur discussion vive. Ils marchaient en silence, chacun d'eux plongé dans ses réflexions.

Bien qu'affectant la confiance dans l'heureuse issue d'une explication d'*amans brouillés*, comme il le disait, Rival ne s'abusait guère pourtant sur le péril de la situation; et, éclatant à l'improviste, ce brutal événement n'était point sans l'effrayer. En fait, avec son caractère logique, il ne regrettait qu'à demi cette rupture, qui libérait Robert Guérin d'une liaison qui déjà l'avait à demi ruiné, ou d'un mariage qu'il avait toujours estimé insensé; et, quant à la conduite de Christiane, son esprit positif aurait eu quelque peine à la blâmer. Enthousiaste, indépendante, artiste, il se fût presque étonné qu'elle hésitât devant ce rêve éblouissant qui s'offrait à son ambition. Au fond de lui-même, il savait trop la vie pour n'avoir point déjà compris toute l'infériorité de Robert à ce jeu de la passion, où la partie n'est jamais égale : lui, à genoux, tendre, confiant; elle, forte et faible à la fois, mais avec la fougue tourmentée d'une héroïne de théâtre : ils s'étaient aimés par leurs contrastes. L'imagination prise autant que le cœur, en cette vision romanesque d'un avenir à deux associant leurs futures célébrités, elle avait été sincère... jusqu'au jour peut-être où, la gloire littéraire attardée, sinon avortée; leurs ressources mutuelles amoindries de moitié, par les imprudences d'un train de vie escomptant trop les succès à naître; enivrée par des triomphes de salons qui la portaient aux nues; éprise tout à coup des grandeurs, tout en aimant Robert, elle allait clore la page d'amour pour ouvrir le chapitre plus sérieux de cet autre roman tout radieux qui la faisait princesse.

En accompagnant Robert Guérin, en le leurrant d'un reste d'illusion, Rival n'avait donc qu'un seul but : gagner du temps en prolongeant la crise au-delà de l'accès aigu. User sa douleur dans des explosions de scènes violentes, c'était encore le faire vivre. Au sortir de ce débat, avant lequel il eût voulu avertir Christiane, il se proposait de la voir, de lui écrire en ami, certain qu'elle l'aiderait du moins à conjurer le coup d'une résolution folle, en se prêtant à quelque feinte, à quelque manège qui laisserait encore une faible lueur d'espoir à ce cœur désolé...

Mais, au milieu de toute cette logique à froid qui prétendait régler sa fièvre, Robert n'en était plus à cette phase d'hallucinations de l'amour qui l'avait si longtemps aveuglé. En dépit de son stoïcisme un peu théâtral, le malheureux avait encore vaguement

espéré quelque retour de tendresse,.. un rappel, un simple mot. L'indifférence de Christiane, en ce drame qui se déroulait entre eux, lui avait porté le dernier coup.

En la voyant si calme et si cruelle, il n'avait plus eu qu'une pensée, cette fois raisonnée, implacable : se venger et la punir, en se tuant chez elle, à ses pieds, pour la marquer du moins de son sang en lui disant adieu.

Christiane Felsen habitait, avec sa tante, un de ces petits hôtels des nouveaux quartiers de Chaillot, bâtis par la spéculation, et qui se louent tout meublés aux étrangers de passage. Le rez-de-chaussée, élevé sur un sous-sol, les fenêtres du salon donnant sur l'avenue, semblaient inviter à l'escalade. Comme Robert et Rival arrivaient, ils entendirent résonner sur le piano un brillant air de valse qu'ils connaissaient bien, et que des doigts agiles enlevaient avec un merveilleux entrain.

Elle jouait !..

— Je t'attends ! dit Rival, feignant de ne point s'étonner et décidé à sa faction.

Robert le laissa sans lui répondre. Il songeait au dénoûment qui allait interrompre et terminer cette musique.

Dans les situations tragiques, les moindres détails prennent souvent une extrême importance aux dépens des effets arrangés et prévus. Robert ayant sonné, au bruit du timbre, Gertrude, la femme de chambre, ouvrit. A son embarras, il devina tout d'abord que quelque réponse évasive avait été préparée, comme si la rupture accomplie la veille eût déjà fait de lui un passant étranger. Mais le flot d'harmonies qui venaient jusqu'à l'antichambre ne laissait point à Gertrude le recours banal de déclarer sa maîtresse absente.

La voyant hésiter :

— Dites à mademoiselle que c'est moi ! dit-il d'un ton qui n'admettait pas de défaites.

— Mais... mademoiselle va sortir... On selle son cheval...

— En ce cas, je m'annoncerai moi-même, répliqua-t-il, marchant vers le salon.

Assise à son piano, Christiane était vêtue en amazone, le costume sous lequel sa beauté exotique avait peut-être le plus d'éclat. Le haut chapeau d'homme, correctement posé sur sa nuque châtain clair, ajoutait une sorte de grâce rigide à cette impassibilité troublante de jeune déesse, qui semblait comme un voile sur le mystère à déchiffrer dans cette rare organisation d'artiste. A certaine expression de fixité intense de deux grands yeux inquiétans et profonds, dont le regard révélait les curiosités secrètes d'un tempérament

qui n'était pas toujours dompté, on devinait quelque chose d'étrange et d'inconnu comme des attirances d'abîmes.

A l'entrée de Robert, elle ne bougea pas.

Ce qu'il existe peut-être de plus féroce au monde, c'est une femme qui n'aime plus, ou qui, consciente de sa trahison, se voit contrainte à subir les reproches ou les plaintes de sa victime. Au regard que lui jeta Christiane, à un tressaillement involontaire, aussitôt réprimé, Robert comprit qu'elle se raidissait contre une émotion violente.

— Tiens ! c'est vous?.. dit-elle, sans cesser de jouer.

A certain sourire relevé d'un côté, il crut deviner une ironie.

— Oui, c'est moi, répondit-il.

— Alors, vous n'êtes pas mort? ajouta-t-elle avec un léger tremblement dans la voix.

— Pas encore pour le moment, répliqua-t-il du même ton froid; j'ai voulu vous revoir.

— Pourquoi avez-vous voulu me revoir?

— Pourquoi?.. Parce que je suis fou, apparemment.

— Ah!.. ajouta-t-elle au milieu d'un trait.

— Mais ne pourriez-vous cesser de jouer pour m'entendre?.. Je vous le jure, il est nécessaire que vous m'écoutiez, que vous me répondiez.

Elle s'arrêta; puis, d'un air contraint:

— Je vous ai dit hier ce que vous vouliez savoir, répondit-elle. Je vous l'ai dit loyalement...

— Oui, vous m'avez dit *loyalement* que vous complotiez notre rupture depuis un mois; que, *loyalement*, depuis un mois vous me mentiez,.. et que, enfin, vous aviez *loyalement* résolu d'agir envers moi de la façon la plus indigne... Voyons, il est impossible que tout cela soit réel!.. ajouta-t-il, et c'est pour cela que je suis venu...

A ces reproches articulés d'une voix âpre, elle était devenue très pâle; mais résistant à son émotion:

— Enfin, reprit-elle, vous êtes venu pour me dire des injures... De votre part, j'espérais mieux.

— De ma part?.. s'écria-t-il, exaspéré de cette froideur de glace qui semblait une armure; mais vous m'avez pris ma vie, mes pensées, mes jours!.. Et depuis un an, par des sermens sacrés entre nous, vous avez juré d'être ma femme...

— Nous avons juré tous les deux, comme on jure ces choses-là, dans l'entraînement de l'imagination,.. et puis il arrive qu'on réfléchit,.. qu'il vaut mieux reprendre sa parole... Et l'on fait acte de raison.

Ces réponses brèves, révélant le parti-pris d'une rupture sans re-

tour, tombaient si nettes et si tranchantes des lèvres de Christiane que, venu avec un faible reste d'espoir de provoquer une effusion de cœur, il demeura presque atterré.

— Mais j'ai des droits sur vous! reprit-il, sentant frémir en lui l'indignation.

— Non, répondit-elle, ces droits, c'est, au contraire, moi qui les aurais, je pense, si je voulais les réclamer... Mais puisque je ne les réclame pas...

Robert la regarda avec stupeur, et comme effrayé devant l'abîme qui séparait sa passion de cette perversité résolue, exagérée, comme dans le dessein volontaire de provoquer son mépris en affectant presque le cynisme d'une courtisane.

— Et vous allez en épouser un autre... et le tromper... sans remords sur le passé?

— Je ne le trompe pas... Il ne m'a rien demandé... Je ne lui ai rien dit!.. Et ce n'est pas vous, je suppose, qui irez l'informer...

— Et si j'y allais!..

— Non!.. Vous seriez plus embarrassé que moi dans cette confession, que je lui ferai... et dans laquelle, vous, vous n'agiriez pas en homme d'honneur.

— Ainsi, après une année tout entière où vous m'avez fait croire en vous, vous n'avez rien à rétracter de tout ce que vous m'avez brutalement avoué hier?.. Ainsi vous vous défaites de moi, sans plus de souci de me laisser désespéré, sachant que je vous aime, que je vous adore, que ma vie est perdue... et que je vais me tuer!..

— Je vous quitte, mon cher Robert, parce que la vie est la vie,.. et que l'amour n'y peut tenir lieu de tout, — de calme, de raison, de repos d'âme...

En ce mot, à une altération plus marquée de sa voix, il crut surprendre une souffrance, un regret.

— Mais, malheureuse! s'écria-t-il ému, vous m'avez aimé!.. Mais, c'est le bonheur de toute votre existence que vous allez jeter au vent, pour cette vanité de la richesse qui ne vous donnera que la stupide satisfaction de l'orgueil, au milieu d'un monde qui ne peut vous comprendre!.. Christiane, tu sais bien que je dis vrai, n'est-ce pas?.. ajouta-t-il en lui saisissant une main qu'elle lui laissa prendre. Là, près de moi, en les écoutant, ta raison et ton cœur, tu sens bien qu'il y a entre nous un lien d'âme; qu'il est de ces déchiremens desquels on meurt... Que veux-tu que je devienne à présent, moi sans toi?.. Et toi-même, crois-tu que tu ne regretteras rien, sans cette tendresse de toutes les heures, si dévouée, si franche, et si pleine de toi?..

Et, dans le désordre de sa douleur, le malheureux, à genoux devant elle, avait saisi son autre main. Éloquent, convaincu, sincère,

ces lieux-communs de la passion, ces tirades enflammées qu'il avait si souvent raillés, lui montaient du cœur aux lèvres, abondans, déchirés, brisés par des sanglots, tant il est vrai que la passion n'a qu'un cri! Éperdu, résolu à la mort, il n'avait plus qu'une pensée : attendrir Christiane, la sauver du péril où elle allait se perdre en ne l'aimant plus, s'oubliant, pour la conjurer de rompre du moins ce mariage... Elle y pleurerait sa vie d'artiste...

Il s'aperçut tout à coup, en plein dans son délire, qu'elle regardait la pendule et qu'elle prêtait l'oreille aux bruits de la cour; le pas de son cheval résonna sur les dalles du perron. Elle retira ses mains.

— Ah! Russalka est sellée!.. Vous permettez, n'est-ce pas? dit-elle en se levant.

D'un mouvement il fut debout en face d'elle.

— Vous partez?.. dit-il.

— Comme vous voyez.

— Mais vous ne m'avez donc pas entendu?.. Vous n'avez donc pas compris tout ce que je viens de vous dire?

— Parfaitement!.. Vous dites des folies, mon cher Robert, et vous êtes exalté. Nous avons fait des projets... qui n'ont pas réussi, voilà tout... Encore une fois, la vie est la vie!

Elle disait ces mots devant la glace de la cheminée, en ajustant son chapeau avec une hâte fébrile, se mirant, les bras levés, dans une de ces poses familières qui faisaient saillir la ligne élégante de sa gorge et de ses hanches, dessinées par le collant de son amazone; puis elle attacha sa voilette.

Robert la regardait anéanti, honteux de cette dernière lutte, qui tout à coup lui apparaissait grotesque; et, se sentant broyé sous cette bravade voulue, un étrange égarement le gagnait, comme si de douleur il devenait réellement fou... Il se rappela pourquoi il était venu. Il porta la main à son arme... Il la tâta dans sa poche.

— Allons! adieu, dit-elle; j'entends Russalka qui s'impatiente.

Le mot tombait si cruel que Robert eut un geste d'effarement. Devant cette impassibilité presque insolente, une pensée effrayante lui montait au cerveau; au moment de se tuer, il se demandait tout à coup pourquoi il mourrait seul, bêtement, sans autre vengeance qu'un coup de théâtre après lequel elle rirait de lui... Elle sortait pour aller rejoindre le prince. Il la vit aux bras d'un autre...

— Eh bien! répéta-elle en rassemblant sa jupe et comme attendant qu'il partît, je vous ai dit adieu...

Robert était entre elle et la porte.

— C'est votre dernier mot? dit-il.

Elle eut un moment d'hésitation.

— Oui! dit-elle enfin.

— Vous savez que je vais me tuer?

— Vous m'avez déjà dit cela hier, répondit-elle en haussant les épaules; mais finissons-en... Je suis pressée!..

Et, tenant déjà sa cravache, elle avança la main pour l'écarter.

Dans un paroxysme de jalousie et de rage, le malheureux vit rouge.

— Coquine! s'écria-t-il, se dressant devant elle, son revolver armé. . . . . .

. . . . . .

Quand Robert Guérin retrouva ses esprits, il était dans la rue, entraîné par Rival. A travers ses pensées, il se rappelait confusément ce qui venait de lui arriver... Fou de rage, éperdu, exaspéré par l'épouvantable et cruelle impassibilité de Christiane partant pour un rendez-vous, il avait saisi sa cravache et l'en avait châtiée... Au bruit, les gens accourus s'étaient jetés sur lui, comme il allait se frapper... Ils lui avaient arraché son arme; et, pendant la lutte, un coup était parti...

Christiane avait jeté un cri...

VIII.

L'événement était gros de tempêtes, et n'allait rien moins qu'à des suites judiciaires, ou, en tout cas, à un terrible bruit que le nom de Robert Guérin, et surtout celui de Christiane Felsen ne pouvaient manquer de soulever dans les journaux. Déjà posée en héroïne, au double titre d'artiste à sensation et de future princesse, l'explosion d'une pareille aventure était une rare aubaine pour tout *reporter* artistique et mondain. Au lendemain de l'étonnante nouvelle du mariage romanesque, déjà annoncé, de cette autre Jenny Lind que s'arrachaient les concerts et les salons, quel mystère, quelle péripétie foudroyante!.. Quels articles à révélations secrètes! quelles conjectures imprévues!

De retour à l'avenue de Villiers, Rival avait décidé que le plus urgent expédient de salut, c'était tout d'abord la fuite, gagner l'étranger, Bruxelles ou Londres, dès le jour même, et attendre là les événemens.

Au premier mot de refus de Robert, qui ne songeait plus qu'à Christiane, mourante peut-être, frappée par lui, il n'avait point eu de peine à le convaincre qu'il importait du moins de se mettre en sûreté, jusqu'à l'éclaircissement d'une ténébreuse affaire où son honneur était en jeu. Surpris par les gens, son revolver à la main comme dans la préméditation d'un meurtre, ne pouvait-il être accusé par eux?.. Ne fallait-il pas qu'il fût libre pour mieux se

défendre si la justice s'égarait?.. Ne fallait-il pas qu'il fût libre pour apprendre le sort de sa victime?..

Cependant le plus grand péril était, à cette heure, de ne rien savoir de l'état des faits à l'hôtel de Christiane Felsen.

Rival jugea qu'il était utile avant tout d'aller s'informer, afin d'agir en conséquence, et avec le sang-froid que réclamait la catastrophe.

Pressé par Robert délirant d'inquiétude, il partit.

Les émotions poignantes de Robert Guérin durèrent deux heures, pendant lesquelles il passa par toutes les angoisses de la torture la plus atroce.

Il attendait...

Il attendait... Et Christiane peut-être était morte...

Parti en voiture, Rival pouvait être de retour au bout d'une demi-heure... Il ne revenait pas, et deux heures s'étaient écoulées... Les plus sinistres visions hantaient déjà son cerveau... Il le voyait près de Christiane à l'agonie...

Tout à coup cette pensée lui vint que, reconnu, soupçonné, Rival était arrêté... On l'avait vu, attendant dans la rue comme un complice... Après l'accident on les avait vus fuir tous deux.

Avec cette ingéniosité fatale, particulière à tout halluciné, Robert Guérin se mit alors à construire de toutes pièces le drame qui se jouait loin de lui... Rival accablé devant tant d'apparences de preuves... compromis, déshonoré...

Succombant à ses inquiétudes, il délibérait déjà de tout risquer en allant lui-même aux nouvelles.

Par bonheur un coup de timbre retentit... C'était Rival!.. Il monta l'escalier, il entra.

— Christiane?.. cria Robert au premier mot.

— Rien! rien! répondit vivement Rival. Très légèrement blessée au bras... Plus de peur que de mal... Elle pourra se lever demain. Et, quant à l'affaire, tout est étouffé sans bruit...

— Tu l'as vue?..

— Oui!.. Mais commence d'abord par te calmer...

— Tu me jures qu'elle vit?..

— Je te le jure!.. Et tu dois bien comprendre que je ne te cache rien, puisque je t'annonce tout de suite que nous ne partons plus, une fuite rapide à l'étranger nous étant devenue inutile. — Sauf toutefois pour perfectionner notre civilisation...

Rassuré par ces derniers mots, Robert respira, allégé du moins de sa plus lourde pensée.

— Je te crois, reprit-il mais, pour Dieu, qu'est-il arrivé?.. que t'a-t-elle dit?..

Le récit de Rival fut long, minutieux et même pittoresque. L'éloignement de tout péril lui ayant rendu toutes ses facultés d'impressionniste, il n'était point homme à manquer un effet saisissant ni à écourter son rôle. Il le reprit au moment précis où il avait quitté Robert sous le poids de ses trop réelles inquiétudes. Une voiture passait sur l'avenue, il l'avait arrêtée, ayant soin de prendre son numéro, en prévision de tout événement. Naturaliste sincère, il décrivit le cocher, les chevaux, les coussins poussiéreux... sans oublier l'itinéraire complet de la route, les omnibus,.. l'aspect des Champs-Élysées... Enfin, il était arrivé. Il s'était fait descendre avant le coin de la rue Galilée. Au premier coup d'œil, il avait constaté qu'il n'y restait nul émoi. Aucun badaud ne regardant la maison... Seuls, des enfans revenant de l'école, les cheveux ébouriffés, leurs livres ficelés en paquets...

— Mais elle?.. mais elle?.. s'écria Robert palpitant.

— Mon cher ami, je te raconte les choses par le menu, le détail extérieur mettant seul une valeur et un accent propres dans la banalité du fait humain, répondit Rival.

— Mais tu me crucifies!..

— J'arrive à Christiane!.. Je suis à la porte,.. je sonne,.. des pas, à l'intérieur... Mais personne ne vient... Je sonne de nouveau... Rien!.. Enfin, j'entends au premier étage une fenêtre qui s'ouvre... C'est Gertrude qui me reconnaît... Elle me dit que mademoiselle est sortie... J'insiste... Je m'aperçois qu'elle consulte et que l'on délibère... Bref, elle me répond qu'elle descend. — Une fois avec elle dans l'antichambre, je l'interroge carrément; je vois qu'elle élude... Je lui dis alors que je te quitte, que je sais tout de l'événement, qu'il faut à tout prix que je voie sa maîtresse pour éviter les plus épouvantables malheurs... Là-dessus, elle me laisse,.. puis, revient au bout d'un instant me dire que mademoiselle m'attend...

— Enfin! exclama Robert.

— Nous traversons le salon, où tout est encore sens dessus dessous, et, par l'escalier du boudoir, Gertrude me fait monter à la chambre à coucher... Tu penses si j'étais à mon aise!.. Christiane, vêtue à la hâte d'un peignoir, était dans son petit lit de jeune fille, ses cheveux en désordre, sa tête en valeur sur la tenture... son teint de blonde du Nord animé par la fièvre, l'œil profond cerné d'un bleu pâle; elle était assise, appuyée sur deux oreillers dans une attitude farouche... Elle me tendit pourtant la main.

— Ah! ma pauvre Christiane, m'écriai-je au premier mot, quel affreux accident!.. Elle secoua la tête d'un air de dédain : — Et vous ne savez pas tout, dit-elle : il m'a battue!.. Il m'a battue!.. avec ma cravache!.. Tenez, voyez!.. Et elle fit abaisser son pei-

gnoir un peu en arrière par Gertrude, pour me montrer sur l'épaule une raie bleuie, qui l'empêchera de huit jours de se décolleter. — Mais votre blessure? demandai-je. — Ah! reprit-elle d'un ton d'indifférence, la balle est à peine entrée dans le bras... le médecin l'a ôtée et m'a mis un bandage... Il m'a dit de bassiner la marque de ma cravache; mais je ne la bassinerai pas!.. continua-t-elle avec véhémence. Je veux la conserver pour m'entretenir dans ma haine... Oui, je le déteste, je le déteste!.. Lui!.. lui!.. comprenez-vous cela?.. m'avoir battue!.. m'avoir battue!..

— Ah! je suis un misérable! s'écria Robert.

— Ma foi, mon cher, reprit Rival, s'il faut tout te dire, moi, qui connais les femmes, et qui te vois te lamenter au souvenir de ton crime, je dois te l'avouer, au bout de dix minutes, que je passai à essuyer cette colère furibonde qui pleuvait sur toi assez drue, à cette insistance à se déclarer *battue*, j'étais parfaitement convaincu que, au fond, elle n'en était pas peu fière, et que, pour beaucoup, elle n'eût point renoncé à ce coup de cravache, corsant tout à coup votre roman d'amour.

— Ah!.. exclama Robert.

— Bon! reprit Rival avec son terrible sang-froid, indigne-toi comme un naïf... Si tu l'avais vue dans sa pose tragique, superbe, avec son air étrange d'Erynnie exhalant son ressentiment!..

— Tais-toi!.. tais-toi! reprit Robert furieux.

— Bon! bon!.. répéta Rival impassible. En tout cas, ce qu'il y avait de rassurant à ces imprécations, c'est que le satané coup de pistolet n'était pour elle qu'une frivolité dans l'affaire... On ne va pas en cour d'assises pour une explication d'amoureux... Je laissai donc ta Christiane fleurir son thème en virtuose, lui donnant la réplique, m'indignant avec elle, surenchérissant pour blâmer ton inqualifiable conduite... Et je te prie de croire que je t'ai gentiment arrangé,.. déclarant même que, après un pareil forfait, j'allais rompre tout rapport avec toi. « Non! non! exclama-t-elle, le malheureux!.. Gardez-lui du moins votre amitié! »

— Elle a dit cela? s'écria Robert palpitant.

— Oui! mon cher, il n'y a rien de tel que les amplifications pour forcer les Bradamantes à baisser leur caquet. Un autre, à ma place, aurait tout gâté en cherchant à t'excuser... Pour moi, quand j'eus, de la sorte, fait honneur à sa juste colère, je terminai par ce propos flatteur: « Enfin, ma pauvre Christiane, dis-je en secouant la tête, toute femme n'est pas battue qui veut!.. »

Oui, je sais bien, poursuivit Rival à un geste de Robert, tu vas recommencer à me traiter de pandour... Tant il y a que, Christiane apaisée par le libre cours d'un emballement à fond de train

devant un appréciateur tel que moi, et son orgueil satisfait, nous nous sommes mis à parler raison.

— Qu'a-t-elle dit?..

— Ah! dame, ma foi, mon cher, une fois sur ce chapitre-là, tu penses que j'ai pris ton parti, en avocat fidèle; mais sur quoi diable veux-tu qu'on trouve à s'appuyer, dans ce terrain mouvant qui se dérobe au moindre argument de bonne logique qu'on y veut planter?.. D'un côté, la constance et l'amour,.. l'amour et la constance... Et puis, la constance et l'amour, dans toute leur beauté... tout le long de la vie!.. De l'autre, un titre de princesse, des millions, des palais, des équipages, des diamans, une existence splendide, et des ravages de beauté dans toutes les cours d'Europe,.. avec un talent d'artiste de premier ordre; tous les triomphes, enfin!..

— Et moi? s'écria Robert. Quoi! c'est ainsi que tu m'as défendu?..

— Mon ami, je ne nie pas que, de ton côté, tu n'aies maintenant l'appoint de tes coups de cravache; ce qui te constitue réellement sur ton rival un avantage considérable, étant donnée l'imagination de Christiane... Elle en est presque convenue,.. car je n'ai point manqué de t'en faire un prestige. Mais que diable! mon cher, il faut être raisonnable... Malgré le mouvement d'orgueil passager qu'une femme en peut ressentir, une telle crânerie d'amour ne peut guère qu'ébaucher chez elle une conviction... J'ai appuyé sur la chanterelle, en lui dépeignant l'état fou dans lequel tu m'es revenu, croyant l'avoir tuée; ton désespoir, tes projets de suicide, qui lui font une peur terrible... depuis qu'elle t'a vu positivement prêt à t'immoler à ses pieds.

— Alors, qu'a-t-elle répondu?..

— Elle a poussé un grand soupir en disant: *Poor darling!*

— Elle a dit cela? s'écria Robert en bondissant sur ses pieds, le visage subitement éclairé d'une flamme.

— Oui!.. Et elle a voulu t'écrire, malgré la blessure de son bras en écharpe. Gertrude lui a apporté son pupitre... Et voilà son mot!.. ajouta Rival en tirant un billet de sa poche.

— Mais donne donc, bourreau! exclama Robert en le lui arrachant.

Il décacheta et lut cette seule ligne indécise, péniblement tracée:

Si vous m'aimez, vivez!.. Je le veux!

CHRISTIANE.

IX.

Bien que Rival eût en général des idées particulières sur la femme et qu'il traitât le romanesque à sa façon, ce ne fut point sans quelque satisfaction de son rôle entre Christiane et Robert, qu'il acheva son récit. Lancé, depuis le matin, dans les trop réelles péripéties de ce drame de passion, dont le train fou avait un instant désarçonné son sang-froid supérieur et l'avait véritablement ému, il n'avait point eu le temps de se recueillir, pour se voir passer, en cette attitude de sceptique endurci qu'il affectait généralement dans les grandes occasions de la vie. Délivré de ses plus vives craintes, et rentré en lui-même, il s'admira, conscient d'avoir du moins, pour l'heure, éloigné le péril le plus pressant.

« De toutes les inconséquences humaines, les inconséquences du cœur sont, à coup sûr, les plus faciles à classer, a dit un philosophe. Elles sont du ressort de l'aliéniste. » La lettre de Christiane à la main, Robert, agité d'un trouble indicible, restait plongé dans les plus étranges pensées : « Si vous m'aimez, vivez!.. Je le veux! » Et, les yeux ardemment fixés sur ces mots, comme s'il eût essayé d'y déchiffrer quelque énigme, il les relisait frémissant... « Si vous m'aimez, vivez! » Pourquoi donc lui écrivait-elle cette ligne, malgré son ressentiment, malgré sa blessure, malgré cet inoubliable accès de brutalité qu'il venait d'assouvir sur elle?.. Et il se surprenait à tressaillir d'espoir et de triste joie, comme à quelque effet de mirage de son paradis perdu. — Elle l'aimait encore!.. Il se représentait cette scène étrange... L'exagération voulue de cette cruauté cynique, si étrangère à sa nature généreuse et sincère, n'était-elle pas l'effort désespéré de son cœur révolté?.. Par instans, n'avait-elle pas paru faiblir en ce rôle odieux qui la brisait?

Le retour d'Aurore, qui revenait des magasins du Louvre avec une quantité de paquets qu'elle se mit à défaire dans l'atelier, coupa court à l'entretien. Rival n'avait pas eu de peine à comprendre le triomphant résultat de sa tentative de sauvetage : mourir avant la guérison de Christiane, Robert n'y pouvait plus songer.

— Écris-lui, dit Rival, puisqu'elle t'envoie un mot. Il n'est rien tel que de crier quand on vous arrache une dent!.. Ça soulage, et ça occupe le dentiste! Dans le fait, quoi qu'il arrive, tu lui dois un petit bout d'expression de ta condoléance...

Bien qu'il ne fût plus question d'aucun menaçant péril, Robert ne se défendit point, cette fois, de s'installer pour quelques jours avenue de Villiers. Parler de Christiane, ressasser sa douleur, écouter même les étranges aperçus de Rival, c'était encore palpiter. Il se

mit à une table et commença une lettre, puis une seconde, puis une troisième, comme dans une sorte de délire... Enfin, sa pensée se fixa, il trouva sa forme et partit devant lui, d'abondance exhalant le cri de son âme, et ses remords et sa honte, implorant son pardon. Les amours de vingt ans ont toutes les nobles ingénuités de la foi.

Par un de ces étranges retours des situations folles, c'était lui maintenant qu'il accusait... Son abominable action avait tout déplacé dans les péripéties de ce drame où se décidait sa vie. Il plaignait *sa victime,* invoquant, pour atténuer son crime, le délire même de la passion.

Il écrivit huit pages et les lut à Rival, qui jugea le morceau littéraire en délicat autant qu'en ami sensible.

— Sais-tu que c'est très fort, ça, mon cher?.. dit-il en secouant la tête d'un air des plus sérieux. Il y a là dedans un souffle nature, un remuement des choses !.. Et je te garantis qu'elle va vibrer,.. ajouta-t-il en portant ses doigts à ses lèvres et les détachant comme s'il envoyait un baiser. — Mais tout ce que je vois de plus fort dans ton épître, veux-tu que je te le dise?..

— Quoi?

— Tu as trouvé ta veine, ton filon, ton *placer*, ton sentier de guerre !.. Si tu n'es pas un académicien flasque, tu vas te mettre tout de suite à faire du roman !.. Tu as l'outil !.. Le roman, c'est ta vraie voie !

X.

La journée du lendemain se passa.

Aurore, désormais dans la confidence, et sûre d'ailleurs contre tout bavardage, en sa probité de garçon, choyait Robert avec les attentions de bonne fille qui faisaient le fond de sa nature ; l'égayant, le remontant avec cette délicatesse de toucher rare qu'il faut aux cœurs blessés, et qu'elle savait trouver dans sa romanesque sentimentalité de grisette. La fameuse lettre de Robert étant restée sans réponse, Rival alla aux nouvelles ; l'état de Christiane ne donnait décidément aucune inquiétude. Il était facile d'expliquer le silence qu'elle gardait par l'impossibilité d'écrire qui résultait de sa blessure. Robert envoya le surlendemain deux autres lettres ardentes, émues, humbles jusqu'à la supplication... Il la conjurait de lui envoyer du moins Gertrude qui lui apporterait quelque chose d'elle et qui le rassurerait.

Le troisième jour, Rival revint de sa visite chez Christiane avec

un air soucieux que son aplomb ne réussit point à dissimuler entièrement.

— Christiane ?.. s'écria Robert, qui pressentit vaguement une nouvelle catastrophe.

— Du calme !.. dit Rival. Elle va très bien... si bien qu'elle peut sortir... Son bras en écharpe, voilà tout !

— Tu l'as vue?

— Non, je n'ai vu que Gertrude, qui m'a dit que dans trois ou quatre jours Christiane pourra écrire, et que tu recevras une lettre.

— Comment ?.. Qu'y a-t-il au fond de toutes ces réticences ?.. Voyons, achève-moi d'un seul coup !

— Eh bien ! elle est partie, quoi !.. avec sa tante...

— Partie?

— Pour Londres, où elle doit chanter dans un grand festival. Elle ne reviendra que dans quinze jours. D'ici là, si tu ne l'as pas réduite à venir d'elle-même se traîner à tes genoux, au moyen de ta littérature flambante, c'est que tu n'es que le dernier des idéalistes !

Le premier mouvement de Robert fut de courir à Londres. Rival l'en empêcha.

Trois jours plus tard, une lettre de Christiane arriva ; digne, altière même, en ses retours sur cette inoubliable scène si pleine d'incidens tragiques.

« Le souvenir que j'ai gardé de votre amour, mon cher Robert, ne s'est point encore effacé, disait-elle avec une hautaine et douloureuse ironie. La femme qui porte de tels gages a besoin d'apaiser les justes révoltes de son cœur et de sa raison, avant de savoir si, dans l'écroulement de toutes ses croyances et de toutes ses fiertés, il lui reste autre chose que des ruines. »

De ses torts à elle, de sa trahison, de ses cruautés, pas un mot. La victime exhalait sa plainte. En femme désabusée de toute gloire, elle racontait tristement une répétition où l'orchestre l'avait acclamée. Elle parlait enfin de son retour à deux semaines de là. « Nous sera-t-il encore possible de nous revoir ? » ajoutait-elle.

Robert, navré, consterné, s'accusait de plus belle.

— Bêta ! dit Aurore, puisqu'elle t'écrit qu'elle ne sait pas si elle pourra te revoir !.. Est-ce que ce n'est pas comme si elle te donnait rendez-vous ?

Quoi qu'il en fût, et si bizarre qu'eût été un dénoûment inattendu que Rival estimait hautement comme un exemple et comme un trait de caractère viril qui simplifiait singulièrement les débats romanesques entre amans, la crise aiguë était passée.

— Après tout, disait Rival, les choses sont renouées entre vous. Ce voyage à Londres même, survenu très heureusement, vous

force à réfléchir tous les deux. A son retour, vous aurez épuisé vos griefs par correspondance... Il n'est rien de tel qu'une séparation pour calmer les colères.

Le surlendemain, une autre lettre arriva.

Bien qu'encore empreinte de courroux, cette nouvelle lettre de Christiane attestait du moins la possibilité d'un recours en grâce. Robert se reprit à l'espoir. Aurore résuma la situation en ces mots.

— Peuh ! du moment qu'elle dit qu'elle ne t'aime plus, c'est qu'elle veut que tu lui en dises ton chagrin !

Ce thème si vrai fut repris le soir, à l'atelier ; Aurore travaillant sous la lampe, et de temps en temps, lançant un de ses mots pittoresques.

— Vois-tu, mon cher, disait Rival, celui qui saura jamais expliquer la femme sera un fameux lapin !.. Dire, comme Musset, ou Gautier, ou un autre, je ne sais plus lequel, « que c'est un être ondoyant et divers, » ou, comme Shakspeare « que son vrai nom est *Frailty*, » ce n'est encore donner qu'un faible aperçu de cette mobilité, qui se prend à tout ce qui reluit. Voilà Aurore, elle-même, qui est une fille de la nature...

— Et de Montmartre, si tu veux bien ! exclama-t-elle.

— Et de Montmartre ! répéta Rival. Une nourrice à seize francs par mois... lui a inculqué, dès le berceau, les vertus domestiques de sa condition ; elle aime la tombe de sa mère, son quartier, le homard...

— Et la république !

— Elle a pour moi, pour ma peinture, le culte et l'amour qui sont dans ses moyens. Elle est heureuse... Que demain je la laisse veuve, et qu'un osmanli millionnaire, ou qu'un toréador demande sa main...

— Tiens ! je m'habillerais en manola, et j'aurais des castagnettes !..

— Tu l'entends, mon pauvre Robert ! reprit Rival, voilà la femme en haut,.. en bas !.. J'ai fait de celle-ci ma Mona Lise et ma Fornarine... A la seule idée d'une basquine rouge, garnie de dentelles noires, et d'une paire de castagnettes, tu la vois !.. J'aurais même beau la battre, pour la rendre rêveuse... Étant donnée son éducation incomplète...

— Tu recevrais d'abord, tout de suite, une jolie danse de ton Aurore, mon chéri !.. ajouta-t-elle, montrant ses dents de perles dans son beau sourire de reine.

— Voilà ce que c'est que l'amour avec ces êtres-là !.. Autant de pécores, autant de différens grelots dans leur tête. En *mi*, en *la*, en *sol*, en *fa* !.. Et nous, qui sommes l'instrument parfait, accordé dans

le ton unique et majeur de la logique, et de la science, et de la droite raison, nous qui sommes francs, sincères, patiens dans notre force,.. nous devons avoir l'indulgence, la tendresse, l'équilibre de l'ingénieuse douceur.

— Elle est gentille, ton ingénieuse douceur !.. avec des cravaches, et des balles de pistolet qui cassent la patte aux personnes !.. Je ne dis pas que ça ne peut pas tout de même monter la tête de se voir adorer de ce train-là. Les hommes qui vous adorent à vouloir se périr parce que l'on se marie avec un autre,.. ou parce que l'on a été mangée par un lion farouche, comme dans la gravure de *Pyrame et Thisbé* de Nicolas Poussin, ça vous a toujours un certain genre... Et ce n'est pas encore toi, mon chéri, qui m'aimerais assez pour te percer d'un javelot... si tu trouvais mon voile au pied d'un mûrier blanc.

— Va chercher le lion !

— Je n'irai pas, parce que je n'aime pas ces bêtes-là !... Tout cela n'empêche pas que, si votre Suédoise n'est pas la dernière... ou plutôt l'avant-dernière des bécasses, elle plantera là son prince russe pour revenir à Robert, qui est gentil, bon enfant, — quand ce ne serait que parce qu'il a du chagrin. J'en ai connu un, moi, un prince russe, dans l'atelier de Mme Laforet, où il venait avec sa tante... Il m'a offert, un jour, de me faire cadeau de sa fourrure... avec le monsieur qui était dedans... Je l'ai envoyé promener... Il y est allé !.. Je sais bien que, pour sa Christiane, ce n'est pas la même chose. Elle n'a pas été élevée à la misère... Il lui faut des lambris dorés avec des astragales... et « tout le bataclan des cours, » comme disait le roi dans *la Biche au bois*... Je sais bien que, comme étrangère, elle ne peut pas avoir le cœur français... Mais vous avez beau dire toujours du mal des femmes : à lire tout ce que Robert lui envoie de copie, et ce qu'elle lui répond, à la raideur, on voit bien qu'elle l'aime encore, et que ça n'est pas fini entre eux.

XI.

Il en est des drames de l'amour comme de tout accès violent de l'âme ; la raison n'y prend aucune part, et le sens du réel s'y annule si bien, qu'il semble que rien n'existe plus en dehors de la palpitation de l'heure. Saisi, emporté à travers les péripéties étranges qui l'avaient pour ainsi dire affolé pendant les derniers jours, Robert avait vécu comme dans l'effarement d'une catastrophe foudroyante. Christiane perdue pour lui, le monde lui avait semblé tout à coup rester vide... Repris par un espoir fou, il lui fallut pourtant rassembler ses idées pour sonder son désastre. Des lueurs de raison tra-

versant son esprit, face à face avec la nécessité de résoudre l'avenir et de le formuler, il se demandait, par instans, ce qu'il allait advenir au retour tant désiré.

Bien qu'il se fût indigné des odieux discours de Rival sur l'éblouissement naturel que Christiane avait dû ressentir à l'idée de devenir princesse, parfois, Robert songeait malgré lui à sa situation précaire, au sacrifice qu'il allait accepter d'elle. — La vie est la vie ! avait-elle dit... Au fond de lui-même, il se répétait cet impitoyable mot, qui sert à couvrir tant de défaillances et de lâchetés humaines. La vie est la vie !.. Chacun pour soi !.. Découragé par l'implacable rigueur du fait, acculé à son impuissance, il cherchait à s'étourdir. Il se sentait pourtant pris de révolte à la pensée d'une telle injure à Christiane. Christiane reniant son amour, brisant le rameau d'or pour se jeter toute vive dans un stupide rêve de luxe et de richesse !.. Mais, bientôt, la nette conception lui venait de la situation vraie. Un engagement de soixante mille francs, pour six mois, lui était offert à Vienne... A peu près réduit à une centaine de mille francs de son capital, pourrait-il donc encore l'épouser?.. N'était-ce point vivre près d'elle en mari entretenu?.. Pouvait-il même la suivre en amant?..

Un extraordinaire événement survint tout à coup.

Un matin, parmi les lettres qu'il allait prendre chez lui, Robert Guérin en trouva une qui portait l'entête d'un notaire, lequel l'invitait à passer à son étude, pour *affaires pressantes le concernant.*

Robert ne se connaissait point d'affaires ; et, dans son état d'esprit, il était tout prêt à remettre à des jours plus tranquilles l'ennui de se déranger pour quelque intérêt que ce fût, en dehors de l'anxieuse émotion de sa vie. Cependant, la lettre de ce notaire en poche, l'idée lui vint, comme dans cette vague appréhension que suscite presque toujours l'appel d'un homme de loi, qu'il s'agissait peut-être de quelque affaire relative à Christiane. Il lui souvint que, vu sa situation d'étrangère, il avait dû intervenir et se porter caution pour elle en diverses circonstances... notamment dans la location de son hôtel, heureux alors de se faire son répondant dans ces stupides détails matériels qui sont les broussailles du pays de Tendre. A quoi bon, d'ailleurs, eussent-ils compté entre eux, après l'union résolue de leurs deux destinées?.. Tout, en ce temps, n'était-il pas commun de ce qu'ils possédaient?.. Le luxe de Christiane ne rehaussait-il pas son rare talent d'artiste, dans ce monde opulent qu'elle dominait du haut de sa fière indépendance, et qu'elle regardait à ses pieds?..

Poussé par cette idée qui impliquait le bonheur de s'occuper

d'*elle*, l'heure indiquée par la lettre étant précisément la matinée, il prit à l'instant une voiture, et se rendit chez Me Chevreau, notaire, rue Louis-le-Grand.

Après avoir décliné son nom au principal, qui peut-être pouvait le renseigner, Robert fut invité à attendre la fin d'une conférence qui retenait Me Chevreau. Il attendit; mais après quelques mots soufflés à l'oreille parmi les clercs, il lui sembla remarquer qu'il était devenu tout à coup l'objet d'une attention singulière, et que sa présence faisait sensation dans l'étude. Il ne douta plus alors qu'il s'agissait de Christiane. Un incident romanesque pouvait seul, en effet, provoquer un pareil émoi. Des sourires, des regards d'envie témoignaient suffisamment du moins d'une curiosité intempestive. Ne pouvant s'en choquer, il feignit de n'en rien voir; au bout d'un quart d'heure, son tour vint.

Me Chevreau était un notaire de quarante ans environ, de ceux qui ne portent plus la cravate blanche :

— Vous êtes monsieur Guérin? dit-il à Robert, qui lui présentait sa lettre d'avis.

— Oui, monsieur.

— Ah! fort bien!.. reprit le notaire en cherchant, parmi les papiers répandus sur son bureau, une note qu'il trouva et qu'il relut; après quoi il reprit :

— Monsieur, un de mes confrères de province me demande des renseignemens sur une famille qui porte votre nom. Il a trouvé, dit-il, dans de vieux actes qu'il a en main, et qui datent de plus de soixante ans, le nom de mon arrière-prédécesseur, intervenant à divers règlemens de partage, à des reconnaissances... Et c'est pourquoi il s'adresse à moi, supposant que, si ladite famille a continué sa résidence à Paris, elle est encore cliente de mon étude; et, sur ce point, il s'est trompé.

Délivré de toute crainte d'une affaire menaçante pour Christiane, Robert respira.

— Le nom de Guérin est fort commun, monsieur, répondit-il, et, à moins de documens plus précis et plus neufs...Je vous avoue que, quant à moi, je n'ai jamais eu besoin de recourir à aucun notaire.

— Si je vous ai dérangé, monsieur, reprit Me Chevreau, c'est qu'un indice plus rapproché se trouve dans mes dossiers que j'ai fait compulser... Cet indice consiste, ajouta-t-il, en consultant sa note, en la minute d'un contrat de mariage, qui ne date plus que de vingt-sept ans : entre Jean-Théodore Guérin, et Claire-Amélie de Grandval...

— C'étaient mon père et ma mère, monsieur, dit Robert.

— En ce cas, monsieur, reprit le notaire, toujours armé de ses

notes, vous seriez héritier direct de dame Adolphine-Maximilienne-Thalie Guérin, en son nom de femme comtesse de Coudray; décédée en son château de la Grange, commune de Guitry-le-Grand, le 17 février dernier.

Robert reçut ce coup se croyant dans un rêve :

— Moi, héritier?.. s'écria-t-il.

— Dame! monsieur, ajouta Me Chevreau, c'est du moins probable d'après l'avis de mon confrère, qui me charge de rechercher la descendance de ladite dame... Il se peut, du reste, qu'il s'agisse d'un legs quelconque tout simplement. En tout état de cause, vous êtes appelé, et, sauf le cas où quelque parent à un degré successible plus proche que le vôtre viendrait à se présenter... Vous pouvez savoir, du reste, mieux que moi ce qu'il en est sur ce point...

— Ma foi, monsieur, reprit Robert, qui sentait une chaleur lui monter au front, je vous avoue que j'ignore complètement ce que vous me demandez là!.. Tout ce que je sais me vient de souvenirs peu nets du temps de mon enfance... J'ai entendu parler, il est vrai, d'une tante de mon père, personne d'un caractère difficile et bizarre, autant qu'il m'en souvienne, et absolument brouillée avec tous les siens, depuis plus de vingt ans déjà à cette époque... J'ignore même si mon père l'avait connue... Quant à moi, je serais fort surpris qu'elle eût jamais appris mon existence...

— Quoi qu'il en soit, monsieur, ma mission se borne aujourd'hui à vous donner avis de la communication qui m'est faite, et du renseignement qui m'a été demandé, d'après les dossiers relatifs à votre famille qui sont encore dans mon étude, et d'après lesquels j'ai pu facilement découvrir votre adresse...

— Et, là-dessus, qu'ai-je à faire, monsieur?.. demanda Robert.

— Je vais informer mon confrère du résultat de la recherche qu'il m'a confiée, reprit Me Chevreau. Il vous reste maintenant, étant dûment averti, à établir la valeur de vos droits en écrivant à Me Poinsinet-Laroze, notaire à Tours, lequel vous renseignera sur la succession. — A moins pourtant, ajouta-t-il, que vous ne préfériez vous rendre vous-même à Tours, ce qui serait le plus expéditif, le voyage n'étant que de quatre heures.

— Ma foi, monsieur, je suivrai ici vos conseils. Et puisque vous avez été le notaire de ma famille, je vous prierai de vouloir bien me guider en restant le mien.

— Partir au plus tôt me semblerait devoir abréger cette affaire. Je vous donnerais, en ce cas, une lettre pour un de mes excellens amis, M. Sarrazin de Corbières, qui habite justement la commune de Guitry-le-Grand.

XII.

L'étonnante nouvelle apportée avenue de Villiers, lorsque Robert Guérin rentra déjeuner, y causa une de ces émotions vives contre lesquelles rien ne prévaut. Les propos sur Christiane furent oubliés ce matin-là... Un héritage, des terres, un château !.. Aurore s'y promenait déjà !.. Familier chez les Guérin, Rival, plus âgé que Robert, avait des souvenirs plus précis de certaines affaires de famille auxquelles son père avait été mêlé ;.. des souvenirs sur des griefs plus d'une fois énoncés contre la fameuse tante lui revenaient à l'esprit... On hasarda des conjectures... On savait que, depuis plus de trente ans, *ladite dame*, comme disait le notaire, vivait au fond de son château... Aurore se mit à calculer ce qu'elle avait bien pu dépenser, « en lui accordant des douceurs... »

Au dessert, les économies arrivaient au million :

— Et encore, ajouta-t-elle, je ne lui demande pas compte des lapins, ni de la basse-cour... Et tout le monde sait que c'est un fameux revenu.

Robert, tout étourdi d'abord et remis de son émoi, songeait plus froidement au peu de probabilité de tant d'espérances. Quelle apparence qu'un pareil testament lui tombât ainsi du ciel !.. Il fut pourtant décidé qu'il irait à Tours le lendemain. Comme il cherchait avec Rival quelque nom d'ami ou de relation qui pourrait l'aider dans le pays :

— Parbleu ! dit Rival, si ton château de La Grange est aux environs de Luynes, c'est justement là que demeure souvent l'amiral Berthier, un des vieux amis de ton père. Il doit y avoir laissé sa fille, une jeune héroïne, héritière, dit-on, par sa mère de trois ou quatre millions... Entre temps, tu pourras allumer une nouvelle flamme.

— Es-tu bête ! exclama Robert. Le temps de voir ce notaire, et de m'informer près de lui... Je compte bien revenir dans la nuit.

Le lendemain, parti dans la matinée, et plus troublé qu'il ne voulait le paraître, seul dans son wagon, Robert s'agitait, songeait ; supputant les chances réelles que pouvait bien lui donner son degré de parenté avec cette Guérin qui ne s'était probablement jamais doutée qu'il existât. Tout ce qu'il se rappelait lui-même confusément d'un tas de complications de famille datait de son enfance et se bornait à de courts rappels de causeries chez son père ; à des doléances souvent entendues sur l'engloutissement de l'immense fortune faite sous le directoire par son fameux trisaïeul Guérin,.. un des cinq cents... Adolphine Guérin, sœur de son grand-père, restée vieille fille jusqu'à

l'âge de trente-sept ans avec onze cent mille francs de dot, somme fabuleuse pour le temps, avait un beau jour épousé, malgré tous les siens, un certain comte Adhémar du Coudray, de beaucoup plus jeune qu'elle,.. d'où était résultée une brouille et une rupture qui ne s'était jamais renouée... On avait indifféremment appris, plus tard, que les Coudray vivaient à Florence, puis, que la comtesse était revenue en France.

Depuis lors, aucune nouvelle.

Il n'y avait certes en de pareils souvenirs rien de bien favorable à des droits d'héritier; cependant, à mesure qu'il s'éloignait de Paris, Robert se surprit une singulière impression. Comme s'il eût pressenti en ce voyage d'un jour un nouvel engrenage de sa vie, il lui semblait vaguement que cet espoir d'un coup de fortune, qui pouvait lui donner Christiane, les menaçait tous deux. Quoi qu'il en fût, ce n'était là qu'une trop futile suggestion de son esprit inquiet pour qu'il s'y appesantît longtemps. Bien qu'il la sût par cœur, il relut la dernière lettre de Londres.

Arrivé à Luynes dans la journée, le premier soin de Robert fut de s'enquérir de la demeure de M. Sarrazin de Corbières auprès de l'hôtelier du *Cygne blanc*, gros homme jovial et posé à la fois, dont la prestance dénonçait un personnage important du lieu.

— M. Sarrazin, monsieur?.. C'est à La Baraque... Il est maire de Guitry-le-Grand! lui fut-il répondu. Il a passé par ici ce matin en revenant de Tours. Seulement, si vous êtes *voyageur*, ne perdez pas votre temps à aller lui proposer votre article... Car c'est un malin, autant que c'est un original, et il n'y a pas à lui en conter.

— Est-il jeune?.. Est-il vieux?.. demanda Robert, enchanté de tomber sur un hôtelier bavard.

— Oh! pour sûr, il n'est plus jeunet! reprit l'hôte, qui paraissait non moins ravi de causer. Il est resté près de trente ans en Amérique, et c'est là qu'il a fait sa grosse fortune à vendre des cuirs, des bestiaux et de tout, quoique ingénieur. Il paraît qu'il a vécu un peu rudement; on dit même qu'il a été fusillé dans une révolution chez les Mexicains... C'est ce qui explique son caractère dans l'administration des affaires de sa commune. On sait dans le département qu'il a envoyé promener le préfet, le génie et les ponts et chaussées, à propos de sa digue à la dernière inondation... Le ministre n'a pas osé le suspendre quand il a été à Paris,.. et voilà deux ans que ça dure... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a sauvé sa commune, et une autre à la suite, sans guère s'inquiéter de la loi et des autorités.

— Comment cela? demanda Robert, qui comprit que l'hôtelier

du *Cygne blanc* n'en était pas à son début dans le récit de cette histoire.

— Monsieur, reprit le gros homme en se posant, en ma qualité de conseiller municipal, je sais les choses. Il faut vous dire que, dans les inondations moyennes, nous n'avons pas grand mal, ici surtout ; mais plus bas, du côté de Guitry, la plaine s'élargit, et ça devient tout de suite grave, en cas de forte crue. Les ingénieurs ont décidé un barrage ; le conseil général, la chambre et tout le tremblement des ministères y ont passé... Les fonds ont été votés... seulement il y a les formalités, les plans, les études, les commissions, on travaille là-dessus depuis onze ans... A côté de cela, il faut vous dire que, dans sa commune, M. Sarrazin a organisé, comme en Amérique, une société coopérative de travail, il leur a avancé un outillage de machines pour les cultures... Enfin, on se sent les coudes, ils ont un comité comme des socialistes, leur maire leur dit que c'est du *serf gouvernement*... Là-dessus, l'avant-dernière année, la Loire déjà haute, voilà qu'on annonce qu'il va y avoir danger. M. Sarrazin ne fait ni une ni deux : il rassemble tout son monde, avec ceux de la commune de Chanfourné, leur dit qu'ils ont trois jours pour sauver leurs champs, et qu'il répond de tout s'ils veulent s'aider... Ils l'écoutent... Monsieur, au moyen de sa locomobile pour transporter les terres, de ses piocheuses, en trois jours et trois nuits, ils vous ont fait un ouvrage de terrassement, haut de quatre mètres, qui a refoulé les eaux de l'autre côté de la rive, au tournant du courant. Leur travail a tenu tout juste le temps qu'il fallait... mais ils sont restés secs... Seulement, vous pensez si la préfecture a jeté les hauts cris, car tout ça ne s'est pas fait sans des dégâts sur des terrains particuliers,.. la route de Vouvray s'en est trouvée effondrée...

— Et y a-t-il loin d'ici à La Baraque?.. demanda Robert, suffisamment renseigné sur les affaires de la commune de Guitry-le-Grand.

— Trois petits quarts d'heure en suivant la Loire,.. mais vingt minutes avec une voiture que je peux vous atteler.

Sur cette réponse, Robert se mit en route à pied, malgré les menaces d'un gros nuage noir que l'hôtelier lui annonçait devoir crever avant peu.

MARIO UCHARD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

UNE

CONSPIRATION RÉPUBLICAINE

SOUS LOUIS XIV

LE COMPLOT DU CHEVALIER DE ROHAN ET DE LATRÉAUMONT.

II[1].

DÉCOUVERTE DU COMPLOT ET PROCÈS FAIT AUX ACCUSÉS.

Le chevalier de Rohan et Latréaumont ne restèrent pas inactifs pendant que leur émissaire était dans les Pays-Bas, où il s'entendait avec le comte de Monterey. Ils achevèrent d'ourdir le complot et travaillèrent à y faire entrer tous ceux sur lesquels ils exerçaient quelque influence. Une fois qu'ils eurent été avisés à mots couverts, par le médecin flamand, des conditions qu'acceptait le gouverneur espagnol, ils furent pleins d'espoir et redoublèrent d'activité. Van den Enden, de son côté, précipita son retour à Paris ; mais, pour ne point appeler les soupçons de la police française, il évita de revenir d'Anvers à Bruxelles et de prendre la route qui conduisait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

directement de cette ville en France. Il passa par Gand, Lille, Cambrai et Arras. Il lui tardait de savoir l'impression qu'avait produite sur l'esprit de ses deux complices la réponse du comte de Monterey, qu'il avait mandée dans la lettre à eux remise. Par prudence, cette lettre ne fut point adressée à Latréaumont. Ainsi qu'il avait été convenu entre lui et Van den Enden, elle portait sur la suscription le nom d'un fripier appelé Jean Lemarié (1) qui demeurait au faubourg Saint-Antoine. Celui-ci l'avait fait ensuite passer à son véritable destinataire. Mais toutes ces précautions furent déjouées par une suite de circonstances ignorées du chevalier de Rohan et de Latréaumont, et que l'imprudence du médecin flamand n'avait pas su prévenir.

Le hasard avait amené parmi les pensionnaires de la maison de Picpus un jeune gentilhomme du nom de Du Cause et qui figura dans le procès sous celui de Nazelles, nom qu'il avait pris chez Van den Enden afin de mieux cacher son origine (2).

L'on a de lui des *Mémoires* qui n'ont point été publiés et qui contiennent sur la conspiration de curieux détails. Du Cause avait servi d'abord comme cadet dans les gardes françaises et M. de Pradel l'avait attaché comme aide-de-camp à sa personne, pendant quelque temps, en Pologne. Un peu plus tard, il servit avec le grade de lieutenant dans la campagne de Candie, puis, comme volontaire, à celle de Flandre. Mais un chagrin d'amour lui fit abandonner la carrière des armes. Il n'avait pu obtenir la main d'une jeune fille dont il était épris, et en proie à un véritable désespoir, il quitta l'armée. C'était le moment où se préparait la guerre contre la Hollande. Du Cause ressentait quelque honte de sa conduite, qui pouvait être taxée de lâcheté, et, pour se soustraire à la critique du monde, pour éviter de rencontrer ses anciens compagnons d'armes, il résolut, se trouvant fort à court d'argent, d'aller vivre hors des murs de Paris dans quelque maison retirée. Il se décida à habiter Picpus, alors assez éloigné de l'enceinte de la capitale. Comme il y cherchait un logis, il frappa à la porte de la demeure de Van den Enden. Citons ici ce qu'il dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Un homme âgé, d'une taille au-dessous de la médiocre, vint m'ouvrir et m'ayant demandé ce que je désirais, je lui répondis qu'étant officier et n'ayant pas de quoi me mettre en équipage pour servir, j'avais été contraint de rester à Paris; que je cherchais à me mettre en pension quelque part, suivant mes fa-

(1) Ce Jean Lemarié et son frère Nicolas Lemarié, compagnon fripier, comparurent dans le procès.

(2) Lorsqu'il parut dans le procès, il déclara avoir vingt-six ans.

cultés, qui étaient médiocres, le service ne m'ayant point acquis de richesses. Cet homme me répondit qu'il était le maître de la maison, qu'il s'appelait Van den Enden (François-Affinius), maître de pension assez connu, qu'il me recevrait volontiers, sans trop prendre garde à l'intérêt; qu'il suffisait que je payasse le même prix que les autres pensionnaires; qu'il avait toujours aimé les officiers et que je ne devais pas me faire une peine de cette petite jeunesse qui logeait chez lui, la plupart enfans de qualité, qu'il saurait me distinguer et me mettre à sa table avec sa famille, séparé de ce petit peuple. » Du Cause agréa la proposition et vint, le jour même, s'installer chez le maître de pension. Il y garda un strict incognito et ne dit rien de sa famille, qui appartenait à l'Agénois (1). Il sut se rendre agréable dans le petit cercle où il vivait, et pénétra chaque jour davantage dans l'intimité de Van den Enden et des siens. Il prenait grand plaisir à la conversation nourrie et instructive de son hôte, dont le savoir l'émerveillait. Le médecin flamand conçut pour lui de l'amitié, et sans défiance à l'égard d'un jeune homme qui paraissait étranger à la cour, il s'ouvrit souvent à lui de ses sentimens hostiles au gouvernement français. Il évitait toutefois de rien dire qui se rapportât au dessein qu'il poursuivait et lui cacha ses relations avec Latréaumont; mais elles n'échappèrent pas à l'œil pénétrant de Du Cause, à qui cet aventurier n'était point inconnu, et quelques mois après son admission chez Van den Enden, il remarqua les fréquentes visites que Latréaumont faisait à celui-ci. Son attention fut d'autant plus éveillée sur ces visites qu'elles affectaient un caractère mystérieux.

Latréaumont entrait par la porte secrète du bout du jardin dont il avait la clé, et prenait des précautions extraordinaires pour n'être point vu. D'autres visites qui n'étaient pas moins entourées de mystère vinrent ajouter à la curiosité de Du Cause; c'étaient celles du chevalier de Rohan, que notre jeune officier reconnut pour l'avoir plusieurs fois aperçu à l'armée. Il ignorait alors l'intimité qui existait entre Rohan et Latréaumont; la présence fréquente de ces deux personnages chez Van den Enden excita fort son étonnement. Il ne pouvait s'expliquer qu'un homme de si haute maison qu'était le chevalier de Rohan se fût associé à un individu aussi décrié que Latréaumont. Sachant le chevalier de Rohan fort à court d'argent, Du Cause supposa qu'à bout d'expédiens pour s'en procurer, ce jeune seigneur avait eu l'idée de recourir à l'alchimie et que Latréaumont l'avait conduit à Van den Enden,

(1) Du Cause nous a laissé, dans ses *Mémoires*, des détails fort intéressans sur sa jeunesse et sur la campagne de Candie.

qui passait pour très versé dans la pratique de la chimie. Mais cette supposition ne satisfit pas longtemps le jeune officier, et les visites de plus en plus répétées et toujours clandestines que Latréaumont faisait à son hôte lui devinrent tout à fait suspectes. Du Cause arriva tout naturellement à croire qu'il se tramait dans la maison de Picpus quelque complot. Le silence que continuait à garder Van den Enden, près de son pensionnaire, sur les relations qu'il entretenait avec Latréaumont, l'indiquait suffisamment. Il était étrange, en effet, que le médecin flamand qui, dans ses conversations avec le jeune officier, lui parlait des personnes qu'il voyait, ne prononçât jamais les noms de Rohan et de Latréaumont. Du Cause observait d'ailleurs, de sa chambre, quels soins prenaient ces deux personnages pour échapper aux regards, quand ils arrivaient chez Van den Enden et quand ils sortaient. Ils venaient à des heures insolites et se glissaient avec précipitation dans le cabinet du médecin flamand, après avoir écarté tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage. N'ignorant pas que le chevalier de Rohan était en disgrâce à la cour et fort mal avec Louvois, Du Cause *flaira*, c'est son expression, *quelque machination*. Afin de découvrir ce qu'il en était, il ne manqua pas, dans les causeries journalières qu'il avait avec Van den Enden, de mettre sur le tapis le plus souvent qu'il le pouvait, les affaires de Hollande. En vue d'amener son interlocuteur à des confidences sur les véritables sentimens dont il était animé, Du Cause approuvait avec affectation la conduite de Louis XIV ; il affirmait que la Hollande et l'Espagne, qui s'étaient unies, ne pouvaient manquer de succomber promptement. Là-dessus Van den Enden se laissa aller à découvrir ses pensées. Il se récriait contre les assertions de son pensionnaire ; il insistait sur le peu de sujet que le roi de France avait d'entrer en guerre contre les Provinces-Unies. « Cette guerre, disait-il, ne pouvait avoir d'autre motif que l'ambition démesurée du monarque et l'intérêt particulier de son ministre, qui cherchait à se faire valoir et à se rendre nécessaire. » Il se plaignait qu'on n'eût eu égard ni au droit des gens, ni aux traités ; il ajoutait que la république de Hollande et l'Espagne n'étaient point encore si abattues qu'elles ne pussent se relever, que des nations réduites au désespoir trouvaient quelquefois des ressources dans leur désespoir même, que les forces de la France n'étaient point absolument indomptables, que le cœur du royaume était entièrement dégarni de troupes et que la garde même de la personne du roi ne consistait actuellement qu'en quelque soixante ou quatre-vingts hommes, mal aguerris, tout le reste de sa garde ayant été envoyé à l'armée pour la renforcer. Une fois même, le médecin flamand, en conversant avec Du Cause, eut l'imprudence

de dire, à l'appui de l'opinion qu'il avait émise touchant les chances défavorables à Louis XIV, qu'il se rencontrait parmi les ennemis de la France *des gens de cœur et de bons partisans auxquels il ne serait pas difficile de pénétrer jusqu'à Versailles*, où se trouvait alors le roi. Van den Enden ajouta « qu'il y avait beaucoup de mécontens à la cour et dans les provinces, que la plupart des gens de guerre, parmi les officiers, étaient rebutés du service par les mauvais traitemens qu'ils souffraient du bureau du ministre, que tout s'y faisait par des intrigues de femmes et autres personnes intéressées et avides de gain. » Voyant que Van den Enden se laissait aller à ces confidences, Du Cause, pour le pousser à en dire davantage, feignit de se rendre à ses observations et d'abonder dans ses vues. Notre jeune officier s'entendait d'ailleurs avec le médecin flamand sur un point : l'aversion du ministre de la guerre. Il en voulait à Louvois de n'avoir tenu aucun compte de la recommandation qu'il avait obtenue du maréchal de Luxembourg, son ancien général. Cette tactique eut l'effet qu'en espérait son auteur. Van den Enden, croyant que son pensionnaire entrait dans ses opinions, articula des paroles encore plus compromettantes. Il revint, à plusieurs reprises, sur le mécontentement qui régnait chez la noblesse ; il faisait remarquer qu'il y avait des seigneurs de grande distinction qui supportaient impatiemment l'arrogance et la dureté des ministres. Il soutenait que rien n'était plus facile à ceux contre lesquels on faisait la guerre que de s'emparer d'une grande partie du royaume, avant que le roi y pût envoyer des troupes ; que les côtes étaient partout ouvertes et sans défense, qu'en opérant une descente sur tels points, sous la conduite de quelque seigneur accrédité, on verrait courir les peuples au recouvrement de leur liberté opprimée ; que les protestans, qui étaient répandus dans toute la France et qui regardaient les prospérités du roi comme le dernier signal de leur destruction, ne manqueraient pas une occasion si favorable de se relever.

Tout cela devenait trop clair, et Du Cause jugea sans peine que son hôte était mêlé à quelque grand complot qui s'ourdissait contre le roi et contre la France. Il en demeura tout à fait convaincu en voyant débarquer inopinément à Paris Kerkerin, le gendre de Van den Enden. Ce médecin arrivait en poste d'Amsterdam, sous prétexte de venir soigner le chevalier de Rohan d'une blessure que Du Cause savait être, depuis longtemps, guérie. Or Van den Enden avait dit précisément un jour à son pensionnaire que les états-généraux de Hollande employaient souvent son gendre à des affaires secrètes dont celui-ci, avait-il ajouté, n'était pas moins occupé que de l'exercice de la médecine.

Une autre circonstance confirma Du Cause dans ses appréciations. La *Gazette de France* annonça, dans un de ses numéros, que le roi d'Espagne avait donné un régiment de cavalerie au marquis de *Bayonne-Babet*. L'association de ces deux mots parut singulière à notre jeune gentilhomme, car l'un et l'autre nom semblaient empruntés à ce qui se passait à la maison de Picpus. En effet, Du Cause, qui, comme nous l'avons rapporté, avait caché à son hôte sa famille et ses antécédens, s'était donné pour originaire de *Bayonne*, et le nom de *Babet* était celui d'une servante que la jeune fille dont Du Cause était épris chargeait de ses messages ; elle se présentait, pour ce motif, assez fréquemment à Picpus, et Van den Enden la connaissait fort bien. La coïncidence ne pouvait être fortuite, et cette association trahissait visiblement un mot convenu destiné à servir de signal à ceux qui étaient entrés dans le complot et se trouvaient alors en des lieux différens. Il n'y eut plus de doute à cet égard, dans l'esprit du jeune gentilhomme, après qu'il eut reçu la réponse de quelques-uns de ses anciens frères d'armes, auxquels il s'était adressé, pour éclaircir la prétendue nouvelle. Ceux-ci lui avaient déclaré qu'il n'avait jamais existé, à l'armée, de marquis de Bayonne-Babet : le nom était donc une pure fiction. Le pensionnaire de Picpus manœuvra alors de façon à pénétrer plus avant dans le mystère, ce que lui rendit facile sa présence constante dans l'intérieur où il avait été admis. L'attachement que Du Cause gardait à celle avec laquelle il entretenait, par la femme de chambre Babet, une correspondance amoureuse, ne l'avait pas empêché de faire la cour à la fille que Van den Enden avait près de lui, la jeune Marianne, assez agréable personne, mais qui avait plus de beauté que d'esprit. Dans l'espoir, peut-être, de trouver chez son jeune pensionnaire un époux pour sa fille, le médecin flamand avait favorisé ce commencement de relations galantes. Quoique sachant que Du Cause avait une affection ailleurs et entretenait avec une autre jeune fille un commerce de lettres, Marianne ne repoussa pas ses propos galans, qu'elle avait, au reste, elle-même provoqués. Du Cause profita de l'intimité qui s'était ainsi établie peu à peu entre lui et Marianne, pour suivre les menées de Van den Enden. La jeune fille n'était pas dans le secret de son père et, sans défiance, elle rapportait à son amant de rencontre, qui ne manquait pas de l'interroger, tout ce qui se passait sous ses yeux. Du Cause alla jusqu'à aposter la jeune Marianne pour qu'elle pût écouter, en vue de le lui dire, une de ces conférences qui se tenaient entre son père, Rohan et Latréaumont. Mais la jeune fille n'entendit qu'imparfaitement ce dont s'entretenaient les trois interlocuteurs. Comme elle avait l'oreille plus fine pour ce qui intéressait ses

amours, que pour les matières politiques que traitaient ceux-ci, si le sujet du colloque lui échappa, elle comprit pourtant très bien qu'il avait été question, dans le conciliabule, de son galant. Latréaumont avait insisté pour qu'on éloignât Du Cause, qu'il avait aperçu, et qui lui inspirait une légitime défiance. Elle courut, tout éperdue, retrouver Du Cause et lui raconta que Latréaumont, ce *méchant Gascon*, comme elle l'appelait, voulait le faire partir de la maison. Après une de leurs conférences, les conspirateurs avaient laissé, un jour, sur la table de la chambre où elle s'était tenue, un petit livre dont Marianne s'empara et qu'elle alla porter à son galant. C'était un alphabet pour servir à mettre en chiffre des dépêches. Il y avait là un nouvel indice qu'il se machinait, chez Van den Enden, un complot contre l'état, et la demande de Latréaumont montrait assez qu'il avait quelque crainte d'être découvert, puisqu'il se défiait d'un inconnu, tout au moins d'une personne qu'il ne pouvait connaître que de vue, pour l'avoir rencontrée à l'armée. Capable de tout, comme le savait Du Cause, Latréaumont était homme, estimait celui-ci, à lui faire un mauvais parti. En proie à ces appréhensions, le jeune officier s'imagina qu'on pourrait venir, la nuit, l'assassiner; il changea de chambre avec un jeune Breton et prit soin, chaque soir, quand il se couchait, de fermer hermétiquement sa porte et de tenir ses armes prêtes. Il évitait de manger ailleurs qu'à la table de Van den Enden.

Cependant rien ne refroidissait sa curiosité pour savoir en quoi pouvait consister la conspiration qui se tramait. Il se montra plus assidu que jamais près de Marianne, uniquement afin d'en tirer des informations sur ce que faisait et disait son père. Il revenait très fréquemment, dans ses conversations avec celui-ci, sur les affaires du temps, et ne manquait pas de s'apitoyer sur le déplorable état où la guerre contre la Hollande allait mettre ce noble pays. Van den Enden continua à donner dans le piège; il renouvela ses plaintes amères contre la conduite de Louis XIV, ses observations sur la position difficile où se mettait le monarque et sur les avantages que pourraient s'assurer les Hollandais; il lâcha des paroles qui trahissaient les projets des conjurés. Au début, il avait gardé quelque réserve dans ses attaques contre Louis XIV; maintenant il le blâmait sans mesure, il déclarait que la guerre qui se faisait violait le droit des gens, qu'elle n'avait été entreprise par le monarque français que pour se venger des discours et de l'insolence de quelques particuliers, qui, pour reproduire les propres expressions de Van den Enden, « avaient, par un génie trop hardi, répandu des satires contre le roi; mais que,

dans un état républicain, où l'on se pique d'une entière liberté, il n'est pas possible de réprimer les langues ni les écrits des particuliers. » Le médecin flamand ajoutait, « qu'à l'égard de l'Espagne, on avait violé le dernier traité de paix fait avec elle, en passant sur ses terres, pour aller opprimer des alliés; que cette puissance, pour se soutenir dans les Pays-Bas contre la France, avait besoin de l'appui de la Hollande, et qu'il suffisait d'un petit revers pour changer la fortune de ce royaume. » Enfin, Van den Enden insista de nouveau sur le péril où se trouvait Louis XIV, au milieu d'une cour composée de femmes, de ministres et de vieillards, presque sans gardes pour le protéger.

Le soir même du jour où le médecin flamand avait tenu à Du Cause ce langage, Latréaumont vint à la maison de Picpus. Pour entendre la conférence qui allait se tenir entre les deux conspirateurs, le jeune officier se blottit dans un corridor noir, tout au voisinage de la pièce où ils s'étaient enfermés. Il se tint là, un pistolet dans chaque main, décidé à faire feu s'il était découvert et si sa vie était menacée. Dans la conversation qu'il parvint ainsi à entendre, Van den Enden exprima des doutes sur la fermeté du chevalier de Rohan. Latréaumont répliqua qu'il n'y avait rien de tel à craindre; que Rohan était trop engagé pour reculer; que de trop grandes espérances le flattaient pour qu'il les abandonnât; que la souveraineté de la Bretagne, qui lui avait été promise, le rendait impatient qu'on exécutât promptement ce qui avait été résolu; mais qu'il fallait bien se garder de lui découvrir la suite à donner au projet et à laquelle il ne voudrait jamais souscrire.

Il fut encore question, dans cette conférence où Du Cause était aux écoutes, des cinq cents habits de gardes du corps qui allaient être achevés incessamment et que ceux auxquels ils étaient destinés s'apprêtaient à recevoir. Latréaumont affirmait qu'on pouvait compter sur tous ces gens-là, hommes de cœur et d'expérience, que les chevaux étaient distribués de manière à être réunis en quelques heures. Les dispositions ainsi prises, il ne s'agirait plus que de savoir le jour où Monseigneur le Dauphin irait à la chasse du loup, dans les bois de la Normandie. Comme le prince était ordinairement seul avec un piqueur, après le premier relais, dix gardes suffiraient pour l'emmener du côté de la mer; des barques seraient disposées pour le recevoir et le conduire prisonnier à la flotte hollandaise, qui se trouverait à proximité. Les autres faux gardes devaient se partager en deux corps; cent d'entre eux iraient s'emparer de Honfleur, où lui, Latréaumont, les introduirait, tandis que le reste tournerait droit sur Versailles, où il y avait gros butin à

prendre et où ils pourraient faire main basse sur tout ce qu'ils rencontreraient.

Édifié sur ce qui se préparait, Du Cause, comme il nous le rapporte, éprouva d'abord un sentiment d'effroi; il se hâta de remonter dans sa chambre, afin qu'on ne pût s'apercevoir qu'il s'était glissé de façon à écouter le colloque. Les choses étaient, on le voit, fort avancées. On était à la fin d'août 1674 et Van den Enden s'apprêtait à partir pour Bruxelles, où il devait avoir, avec le comte de Monterey, l'entretien que nous avons relaté. Pour dissimuler la véritable cause de ce départ précipité, le médecin flamand allégua des affaires urgentes. Il dit à Du Cause, en affectant une vive émotion, qu'il venait de recevoir des nouvelles fâcheuses de sa famille qui l'obligeaient à partir dès le lendemain pour Bruxelles, qu'il allait mettre sa fille au couvent.

Notre officier devina le motif réel du voyage; il feignit d'être attristé de ce que lui annonçait son hôte et surtout de se voir séparé de Marianne. Il demanda à son père, comme faveur, qu'elle fût placée dans le couvent de la rue Sainte-Avoye, où s'était retirée la personne qu'il aimait, et Marianne joignit ses prières à celles de son galant. Van den Enden y accéda. Dès ce moment, Du Cause observa, plus attentivement que jamais, tout ce que faisait son hôte; il remarqua que le lendemain, de très grand matin, celui-ci était allé à Saint-Mandé, manifestement pour s'entendre avec le chevalier de Rohan, qu'il en était revenu, vers le midi, et avait passé le reste de la journée à écrire. Il nota que Van den Enden ne partit pas, le jour d'après, malgré son dire, et qu'il avait reçu, dans l'après-dîner, le chevalier de Rohan et Latréaumont. Comme de coutume, ils s'étaient enfermés, tous trois ensemble, dans la pièce où se tenaient les conciliabules. « Je me glissai encore dans le corridor sombre, écrit Du Cause, et quelque soin qu'ils prissent de parler bas, j'entendis néanmoins assez distinctement le projet d'une descente en Bretagne, où les peuples avaient déjà commencé à se soulever, à cause de quelques impôts extraordinaires. » Il s'agissait de placer Rohan sur le trône ducal de Bretagne, à l'aide de la flotte hollandaise qui était dans la Manche, abondamment pourvue. Le projet devait recevoir son exécution au retour de Van den Enden de Bruxelles. Le chevalier de Rohan revint encore à la maison de Picpus pour prendre une cassette où étaient vraisemblablement des papiers importans, et il se rendit ensuite à Versailles. Le lendemain, le médecin flamand se mit en route pour Bruxelles. On a vu comment il s'acquitta de sa mission.

Il n'y avait plus le moindre doute à élever. La conspiration allait recevoir son exécution. Du Cause n'avait pas de temps à perdre pour

informer le gouvernement de ce qui s'était ourdi. S'il eût différé à le faire, il se serait rendu complice de l'entreprise. Comment devait-il agir? Il demeura un instant fort perplexe à cet égard; il prit finalement le parti de révéler à Louvois ce qu'il avait découvert et écrivit, en conséquence, au ministre pour en solliciter une audience, donnant pour motif des affaires urgentes qui intéressaient, au plus haut degré, le service du roi. Louvois, qui était alors à Paris, lui accorda l'audience sollicitée. Du Cause fut introduit près du ministre, auquel il rapporta tout ce qu'il avait observé. Louvois lui reprocha d'avoir tant tardé à dénoncer ce complot. Il trouvait mauvais que le jeune gentilhomme ne l'eût point averti avant le départ de Van den Enden, qui pouvait, disait-il, maintenant lui échapper. Afin de recueillir de nouvelles indications, il dit à Du Cause de retourner à la maison de Picpus et d'épier là tout ce qui se passait. Le pensionnaire de Van den Enden devait lui faire parvenir chaque jour par Rouillé, fermier des postes, une relation de ce qu'il aurait observé.

Peu de jours après que Du Cause eut révélé à Louvois l'existence du complot, une autre information vint confirmer ce qu'il avait annoncé. Louis XIV reçut une dépêche du roi d'Angleterre qui l'avertissait de se tenir sur ses gardes parce que, en France, il devait se tramer quelque chose de très grave qu'on n'avait pu toutefois découvrir. Cette information, disent les témoignages du temps, avait été fournie au roi d'Angleterre par un prince italien qui était très favorable à la France, où il avait été fort bien reçu et qui continuait à voyager. C'était pour s'être trop hâté de parler en apportant à Bruxelles son message, que Van den Enden avait laissé tomber quelques paroles compromettantes dans une oreille qui les avait recueillies. Le médecin flamand, à ce que nous apprend Du Cause, était entré chez le comte de Monterey, en équipage de courrier, tenant sous le bras un sac de velours noir, plein de papiers, et tout joyeux, il s'était écrié en montrant son sac : *Monseigneur, la bécasse est bridée!* Monterey lui coupa la parole au plus vite, voyant l'indiscrétion que le messager du chevalier de Rohan allait commettre. Il lui dit d'aller se reposer, qu'ils auraient ensuite le temps de causer. Mais, afin que cette visite inopinée n'éveillât pas les soupçons du prince italien, le gouverneur espagnol lui dit, en manière de confidence, et assez imprudemment, que « pour le coup, Louvois allait être leur dupe, qu'ils avaient trouvé moyen de faire passer 4,000 hommes, à sa barbe, sans qu'il pût s'en apercevoir, pour s'emparer d'un poste qui lui était important, ainsi qu'à l'armée espagnole. » Le prince italien ne prit pas le change. L'arrivée soudaine de ce courrier lui fit penser qu'il s'agissait de

quelque ténébreuse machination. Il se hâta de quitter Bruxelles et de passer en Angleterre, pour faire parvenir de là à la cour de Versailles la nouvelle de ce dont il avait été témoin. Une autre confirmation de la réalité des faits dénoncés fut l'avis que reçut bientôt le marquis de Seignelay, qui était secrétaire d'état de la marine, que la flotte hollandaise avait été aperçue près des côtes de Normandie, et que tantôt elle approchait de la Bretagne, tantôt elle revenait sur sa route, ne faisant que louvoyer, sans rien entreprendre. Le roi d'Angleterre, dans sa dépêche à Louis XIV, relatait une circonstance qui était une nouvelle preuve que le chevalier de Rohan était bien à la tête du complot. Il faisait savoir, nous dit Beauvau dans ses Mémoires, qu'un marchand de Londres avait reçu de la part du comte de Monterey, gouverneur de Flandre, une somme de 100,000 écus, pour la distribuer à ceux que le chevalier de Rohan ordonnerait. Louvois mit toute sa police en campagne, et ses espions lui apprirent qu'un certain tailleur était occupé à confectionner cinq cents habits de gardes du corps, qui étaient presque achevés, sans qu'on sût qui lui avait fait cette commande. Il fut décidé par le ministre, après s'être entendu avec le roi, qu'on saisirait les habits et, ce qui était plus important, qu'on procéderait immédiatement à l'arrestation du chevalier de Rohan et de Latréaumont. On trouva le premier à Paris, où il attendait le retour de Van den Enden, et on le conduisit à la Bastille. Quant à Latréaumont, il était, depuis plusieurs jours, en Normandie, à portée des lieux où il devait agir, travaillant au soulèvement de la province, plein de confiance et de résolution. Il comptait, comme on le voit par ce qui fut dit au cours du procès, sur la facilité avec laquelle on ameute les Français contre l'autorité. A cette époque, la lourdeur des impôts rendait la population encore plus inflammable. Quelques jours avant son arrestation, le chevalier de Rohan disait, en plaisantant, que, pour faire soulever Paris, il n'y avait qu'à prendre un traitant, par exemple, le sieur Berryer, dans une rue ou dans les Halles, lui donner mille coups et crier au peuple qu'on voulait le délivrer d'un maltôtier! Mais c'était surtout de la noblesse que le chevalier de Rohan attendait aide pour provoquer une sédition. Il prêtait à celle-ci des sentimens fort hostiles au gouvernement de Louis XIV, malgré les adulations dont elle entourait ce monarque. Dans ses conversations avec Van den Enden, il lui avait, plusieurs fois, répété qu'il n'y avait personne à la cour qui aimât le roi.

Parti presque en même temps que le médecin flamand, Latréaumont se cachait à Rouen, au moment où l'ordre fut donné de l'appréhender. Il s'y était rendu à cheval, clandestinement, ayant pour monture une jument que lui avait prêtée le chevalier de Rohan, et

accompagné de son domestique, le Gascon Lanefranc, qui avait pris le cheval du chevalier de Préau. Latréaumont donna à ses amis pour motif de ce voyage, un procès qu'il aurait eu à Rouen ; il laissa derrière lui, à Paris, le chevalier de Préau, fraîchement arrivé de Préau, en vue de se mettre au fait des dernières dispositions prises et que mandait son frère l'abbé, avisé, de son côté, de ce qui se tramait. Le chevalier de Préau était informé des relations de Latréaumont avec Van den Enden ; il a rapporté dans le procès que, peu de jours avant leur départ de Paris, ces deux personnages avaient dîné ensemble à la maison de la rue Jean-Saint-Denis, à l'image de Saint-Joseph, où Latréaumont se réunissait parfois avec le chevalier de Rohan, avant que celui-ci eût été s'établir à Saint-Mandé. Le chevalier de Préau devait servir d'intermédiaire, pendant l'absence de son oncle, entre celui-ci et le chevalier de Rohan, chez lequel il alla loger, dès son arrivée à Paris, alors que ce dernier se trouvait, pour quelques jours, à Versailles. Rohan n'avait pas tardé à revenir à Saint-Mandé et, de concert avec son jeune complice, il s'était occupé de s'assurer les ressources qui lui étaient indispensables à l'entreprise. Là gisait la grosse difficulté ; mais Rohan ne reculait devant aucun moyen pour se les procurer. Il disait au chevalier de Préau : *J'aurai de l'argent per fas et nefas*, et le jeune chevalier, qui ne savait pas un mot de latin, ne comprenait pas ce que cela voulait dire. Cette pénurie pécuniaire nuisait singulièrement au recrutement des conjurés, et le chevalier de Préau lui-même, presque réduit à la détresse, ne semble pas avoir déployé grande ardeur dans la circonstance. Ce à quoi il visait avant tout, c'était à obtenir quelque emploi. En cela, il avait bien gratuitement compté sur le chevalier de Rohan, qui l'amusait de belles paroles et lui représentait le succès de la conspiration comme infaillible. Latréaumont, qui se trouvait à Rouen depuis le commencement de septembre, écrivait à son grand patron que tout allait à souhait. Il avait vu ceux qu'on s'était affiliés, notamment Maigremont, et dans un souper chez Mme de Gouville, il avait conféré avec eux. Mais il lui était plus malaisé de préparer le soulèvement de la population bourgeoise ; pour les paysans, il comptait sur les placards qui devaient être affichés.

C'est au milieu de ces menées que Latréaumont, dont la police avait promptement trouvé la trace, fut arrêté. Un major des gardes, Albert de Brissac, qui avait été envoyé de Paris à Rouen, pour l'appréhender, le surprit au lit, le 12 septembre, au matin. Comprenant que tout était découvert, Latréaumont appela son fidèle Lanefranc et lui donna, à l'oreille, l'ordre d'aller jeter dans les lieux d'aisances la malle où étaient renfermés ses papiers. Brissac, qui

avait jadis servi avec Latréaumont et était à peu près de son âge (1), l'aborda en ancien camarade. Pour mieux s'assurer de sa personne, le sachant homme à se défendre, il lui dit, après quelques complimens, qu'il était à regret envoyé, avec le détachement qui l'accompagnait, pour l'arrêter. « Pourquoi? répliqua Latréaumont. — Je l'ignore, » répondit le major. Latréaumont entra alors dans une violente colère, s'emportant contre Louvois, qui n'avait cessé, disait-il, de lui rendre de mauvais offices. Il s'écria qu'on lui faisait en ce moment l'injure la plus grave, « car il était, à ce qu'il assurait, aussi bon serviteur du roi que gentilhomme qu'il y eût dans le royaume, et n'avait rien à se reprocher touchant son service. » Il ajouta, en se modérant, que, se sentant innocent, il était prêt à suivre ceux qui venaient l'arrêter. Puis il demanda à passer, pour un instant, dans son cabinet. Il alla prendre sa robe de chambre dans la ruelle de son lit et ses armes qui y étaient cachées. Après quoi il reparut devant la petite troupe qui s'apprêtait à l'emmener, ayant un pistolet dans chaque main. Il lâcha un premier coup sur Brissac, en disant : « On ne me tient pas! » mais celui-ci ne fut pas atteint et la balle alla frapper un des gardes, qui eut le bras cassé et mourut au bout de quelques jours de sa blessure. Latréaumont allait décharger son second pistolet, lorsque Brissac, qui ne s'attendait pas à cette résistance, cria : « Vous tirez! » L'un des gardes crut que leur chef donnait l'ordre de riposter, et il lâcha sur Latréaumont sa carabine, qui lui logea trois balles dans le ventre. Celui-ci tomba, à demi mort, sur le carreau. Brissac se hâta d'appeler un médecin et un chirurgien. Les blessures ne leur parurent pas mortelles; ils les pansèrent, puis se retirèrent, laissant Latréaumont, dans sa chambre, reposer seul sur son lit. Mais le blessé, qui se voyait perdu, n'avait souci de sa guérison. Il profita d'un moment où les gardes ne l'observaient pas pour arracher l'appareil qui couvrait ses plaies; elles se rouvrirent et provoquèrent une hémorragie à laquelle il ne tarda pas à succomber.

Le suicide d'un des organisateurs du complot contraria beaucoup Louvois, car il lui enlevait le moyen de saisir tous les fils de l'entreprise. Il accusa Brissac d'impéritie, et ce major aux gardes, qui figura comme témoin dans le procès, fut quelque temps en disgrâce. On mit bientôt la main sur un certain Condé, qui avait été chargé de l'affichage des placards. Il était originaire de Lorraine et avait servi, tour à tour, dans l'armée du duc de Lorraine et dans celle du maréchal de Luxembourg, où il n'avait laissé qu'une assez mauvaise réputation, y ayant été accusé d'escroquerie. Il menait une

(1) Il avait alors quarante-cinq ans.

existence interlope. Quelque temps avant la conspiration, il était venu habiter Paris, où il entretenait des relations avec des Hollandais et tenait souvent des propos séditieux; il accusait le roi de tyrannie et de viser à des conquêtes injustes. C'était un homme fait pour entrer dans une entreprise telle que celle qui se tramait, et Latréaumont se l'était associé sans peine. Une fois affilié au complot, Condé avait travaillé à se faire admettre dans les gardes du roi, *pour mieux faire son coup*, disait-il imprudemment à ses amis. Il comptait sur l'appui de son ancien général, le maréchal de Luxembourg, qui l'avait naguère employé à racoler des hommes pour la compagnie des gardes, dont il était le commandant. Cet aventurier fréquentait les abords du Palais, près duquel il avait demeuré, à l'auberge du *Cygne*, rue Calandre. Il lisait à haute voix à ceux qu'il hantait les gazettes de Hollande et de Bruxelles et ne manquait jamais de contredire tout ce qui était favorable au roi, prenant constamment le parti des ennemis. Quelquefois, il copiait, pour les répandre, des articles de ces gazettes. Au moment où un mandat d'amener avait été lancé contre Latréaumont, Condé se trouvait en Normandie. Il s'était hâté de revenir à Paris et fut arrêté, à l'auberge du *Ciseau d'or*, rue de la Harpe, par les gardes de la prévôté de l'hôtel, que commandait Benjamin Tournier, sieur de Rosne, capitaine-lieutenant auxdites gardes. Mais ce ne fut pas sans résistance de sa part. En sa qualité d'ancien militaire, Condé s'arrogeait le droit de porter l'épée, et il se servit de son arme pour se défendre contre les gardes de la prévôté; il fut soutenu par l'un de ses compagnons, le sieur La Garenne, qui portait aussi l'épée. Les deux récalcitrans furent conduits à la Bastille. Les papiers trouvés au logis de Condé furent remis au marquis de Seignelay. On espérait y découvrir des indications sur les intelligences de Condé avec les Hollandais; mais on fut déçu, ces papiers n'avaient pas d'importance.

Latréaumont fut le seul qui échappa, en s'arrachant la vie, à la justice; ses complices ne tardèrent pas à être sous les verrrous. La capture la plus importante à faire était celle de Van den Enden, dont la police guettait le retour. Le médecin flamand, sans rien soupçonner de ce qui venait de se passer, rentrait en France, plein d'espoir et s'imaginant que tout marchait selon ses désirs. Il avait avisé, à Rouen, Latréaumont, par une dépêche chiffrée, du succès de la négociation près du comte de Monterey, des conditions que celui-ci acceptait, et de l'envoi prochain de 100,000 livres. La lettre était arrivée dans la capitale de la Normandie, sous le couvert d'un maître écrivain, nommé Chauvet, qui demeurait à Rouen vis-à-vis de *la*

Balance. Le lundi 17 septembre, quand Van den Enden débarqua à Paris, il y avait déjà trois jours que le chevalier de Rohan et le chevalier de Préau étaient à la Bastille. Le médecin flamand se rendit à sa maison de Picpus. Du Cause s'y trouvait encore comme pensionnaire, observant tout, pour obéir aux instructions de Louvois. Voici ce qu'il raconte dans ses Mémoires : « Sur l'heure de midi, comme nous étions sur le point de nous mettre à table, Van den Enden entra dans la salle, d'un air fort riant, avec son sac de velours sous le bras, content de l'heureux succès de sa négociation. Sa femme, aux oreilles de laquelle la nouvelle des arrestations était arrivée, et qui soupçonnait son mari d'être mêlé à tout ce complot (1), pâlit à son aspect et demeura interdite, sans pouvoir répondre à ses caresses. Il aurait pu, dès lors, s'apercevoir du péril qui le menaçait; mais, aveuglé par ses projets, il n'y fit aucune attention. *Il nous pressa de laver les mains, et, passant pour cela dans le vestibule, nous le suivîmes*. Après qu'il eut lavé, il repassa dans la salle, où sa femme était restée. Je demeurai quelque temps dans le vestibule, pour penser à ce que j'avais à faire. Un instant après, étant rentré, je ne le trouvai plus, et, l'ayant demandé, personne ne voulut me répondre. Je sortis pour le joindre, sous prétexte que j'avais à lui parler; mais, quelque perquisition que j'eusse pu faire dans toute la maison et au dehors, je ne pus l'apercevoir nulle part. »

Du Cause, auquel on avait enjoint de ne pas quitter Van den Enden, une fois qu'il l'aurait rencontré, fut très déconcerté de voir que celui-ci lui avait échappé. Il sortit précipitamment de la maison de Picpus, et, croisa sur sa route le carrosse d'un conseiller au

(1) D'après les réponses que fit Van den Enden dans ses interrogatoires, ce serait par sa fille, Mme Dargent, qui logeait chez lui, à Picpus, qu'il aurait été informé, à son arrivée, de la découverte du complot. Elle lui aurait appris que M. de Rohan était arrêté et qu'on disait qu'un Hollandais était cause de tout cela. Sur ce, toujours d'après sa déposition, il aurait demandé ses souliers et s'en serait allé sans bruit à Pantin, sa femme n'étant pas en ce moment chez lui; le lendemain mardi, il serait allé entendre la messe dans l'église des Pères-de-la-Mission-de-Saint-Lazare, au faubourg Saint-Laurent, où sa femme se serait rencontrée fortuitement; ils se seraient ensuite rendus jusqu'au Bourget, où ils couchèrent. Il y fut convenu que Catherine, femme de Van den Enden, viendrait à Paris, pour retenir une place au coche de Bruxelles et qu'elle achèterait un habit de toile de paysan, qu'elle le lui apporterait au Bourget et que, de là, elle prendrait le coche en passant; ce qu'elle fit, ayant le même jour, mercredi, vers midi, rapporté l'habit avec lequel Van den Enden pensait pouvoir, petit à petit, se retirer en Flandre, tandis que sa femme irait à Bruxelles par le coche, mais dans le temps qu'elle attendait le passage du coche, environ les quatre heures de l'après-midi, son mari fut arrêté avec elle et conduit à la Bastille. Les réponses données par Catherine Medaëns, dans son interrogatoire, s'accordent avec cette relation. Peut-être s'était-il fait quelque confusion dans les souvenirs de Du Cause.

parlement, qu'il reconnut. Il lui demanda à prendre place près de lui, alléguant qu'il avait ordre du roi de se rendre dans le plus bref délai à Versailles, pour une affaire d'une haute gravité concernant les intérêts de l'état. Le conseiller accéda à sa requête. Nous raconterons plus loin comment le jeune gentilhomme fut reçu par Louvois. Disons seulement ici que le ministre ordonna à la police d'observer attentivement tous ceux qui passeraient sur les routes, avec le signalement de Van den Enden. Catherine Medaëns, qui avait quitté la maison de Picpus, fut aperçue dans une des rues du faubourg Saint-Antoine. Remarquant qu'elle était observée, elle se jeta dans un carrosse de louage, sans pouvoir dépister le major Brissac, qui surveillait alors, avec quelques gardes, le quartier et qui la suivit : celui-ci prit, avec Du Cause, un autre carrosse, pour la filer, comme on dit en langage de police. Elle fut arrêtée au Bourget, dans une hôtellerie, où elle avait donné rendez-vous à son mari. On découvrit les deux époux dans une des chambres hautes de la maison ; ils y étaient occupés à préparer leur déguisement. Du Cause servait, en ce moment, de guide à Brissac et à ses hommes. «Lorsque nous entrâmes, écrit-il dans ses Mémoires, leur surprise fut extrême et ma peine ne fut pas médiocre. Il crut d'abord, en me voyant entouré des gardes du roi, qu'on m'avait arrêté comme son complice, et il n'oublia rien pour persuader à l'officier que jamais il ne m'avait fait aucune confidence de ses desseins, et que je n'y avais jamais trempé ; qu'au contraire je lui avais paru fort zélé pour le roi et en avais toujours parlé avec des sentimens pleins de zèle et de tendresse. Il avoua ouvertement son crime. » Chose digne de remarque : malgré l'émotion profonde que dut causer à Van den Enden son arrestation, sa pensée se reporta immédiatement sur ce qui avait fait l'objet principal de ses études chimiques, la confection des cosmétiques, et voici ce qu'ajoute Du Cause dans le récit que nous venons de lui emprunter. « Cependant, sans se troubler et sans marquer le moindre effroi, il tira de sa poche une boîte qu'il me pria d'accepter, parce qu'il voyait bien, disait-il, qu'elle ne devrait à l'avenir lui être d'aucun usage et que j'en pourrais profiter à l'âge où j'étais. Il l'ouvrit et nous fit voir une poudre dont elle était pleine, assez ressemblante à la fleur de soufre. Elle n'avait nulle odeur. Pour m'en montrer l'effet, il en mit fort peu, avec le bout du doigt mouillé, sur le revers de sa main, qu'il frotta légèrement avec l'autre main, et la peau en devint, dans le moment, d'une beauté surprenante. C'est, dit-il, un secret pour embellir le teint des dames ; puisse-t-il vous être utile, puisqu'il faut maintenant que j'y renonce ! » Du Cause accepta la boîte et admira le sang-froid du médecin flamand. Les deux époux furent bientôt séparés ; ils ne

devaient plus se revoir. Au moment où Van den Enden allait être conduit dans son cachot, il fit à sa compagne les plus tendres adieux et lui donna de sages conseils pour elle et sa famille. Pendant le trajet jusqu'à sa prison, il ne laissa échapper aucune plainte, ne manifesta aucun signe d'inquiétude. Quant à sa femme, Catherine Medaëns, qui fut enfermée dans une autre chambre à la Bastille, elle ne cessa de protester de son innocence et affirma toujours, — ce qui était vrai, — qu'elle ne savait rien du complot (1).

Les principaux prévenus étant sous la main de la justice, l'instruction du procès commença. Un seul des coupables était défaillant, mais c'était précisément celui qui avait été le véritable instigateur du complot, Latréaumont, qui n'existait plus. Suivant la procédure du temps, on nomma un curateur à sa mémoire, qui, par une sorte de prosopopée judiciaire, était chargé de répondre pour le défunt. Aucun des parens de celui-ci ne s'étant offert pour s'acquitter de cette mission, l'autorité désigna un certain Jean de La Bruyère, bourgeois de Paris, âgé de trente ans, demeurant rue des Amandiers, paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, et qui n'est pas l'auteur des *Caractères*.

On avait lancé, d'autre part, un mandat d'amener contre le chevalier d'Aigremont, alors à l'armée des Pays-Bas, où il apprit l'arrestation du chevalier de Rohan, comme il se rendait du camp de Labussière à Oudenarde. Il parla de cette affaire à deux de ses compagnons d'armes : MM. de Beauregard et de Tacoigne, aides-de-camp du maréchal de Luxembourg, leur raconta ce qu'il avait ouï dire à Mme de Villars, s'efforçant de présenter les choses de façon à n'être pas compromis. Quoiqu'il prétendît n'avoir pris la route de Paris que pour venir dénoncer au ministre ce qu'il savait, on l'arrêta à Arras et on le transféra à la Bastille. Dans ses interrogatoires, d'Aigremont chercha constamment à se disculper, nia une partie des faits à lui imputés et soutint qu'il n'avait pas pris au sérieux les confidences de Mme de Villars, qu'il donnait pour une visionnaire.

Deux commissaires furent nommés par le roi pour instruire cette grave affaire, MM. de Pommereu et de Bezons. L'instruction fut d'abord poussée activement; mais Louvois étant tombé malade, on sursit, pendant quelques jours, à la procédure, qui ne fut reprise qu'après le rétablissement du ministre. La besogne était lourde;

(1) Catherine Medaëns, dans son interrogatoire, déclara que, lorsque son mari partit pour la Flandre, il lui dit qu'il allait retirer de l'argent qu'on lui devait en ce pays-là et qu'il voulait amener Kerkerin, son gendre, s'établir en France; que, pendant son absence, celui-ci lui avait écrit trois fois et que les lettres lui avaient été remises par le fripier Lemarié.

les commissaires passaient une grande partie de leur temps à la Bastille, pour confronter les témoins et les pièces avec les accusés.

Revenons maintenant à Du Cause. Nous avons dit, plus haut, que celui-ci, après la disparition de Van den Enden de la maison de Picpus, s'était rendu à Versailles. Il était allé, en toute hâte, annoncer à Louvois le retour à Paris du médecin flamand. Le ministre le reçut à bras ouverts, et lui ménagea une entrevue avec le roi, devant lequel il se présenta pour lui donner des détails sur la découverte du complot. Louis XIV se trouvait alors dans son cabinet de travail ; il ordonna au jeune officier de retourner à la maison de Picpus, afin d'observer les allées et venues de Catherine Medaëns, qui devaient mettre sur la voie du lieu où son mari était caché. On a déjà vu comment celui-ci s'acquitta des ordres que lui avait donnés le monarque, comment il servit de guide au major Brissac, qui avait été envoyé avec un détachement de gardes pour surveiller la porte Saint-Antoine.

Tout ce qui vient d'être relaté montre que c'est le jeune gentilhomme appelé Du Cause, et qui avait pris chez Van den Enden le nom de Nazelles, à qui on doit la découverte de la conspiration, sur l'existence de laquelle les avis reçus d'Angleterre et de la côte de Normandie ne fournissaient que de vagues indications. Cependant il est à noter qu'il n'est pas fait une exacte mention, dans les pièces du procès, du rôle qu'avait joué dans l'affaire le pensionnaire de Van den Enden. Son nom paraît seulement parmi ceux des témoins. Sa déposition n'a point été consignée dans les documens de la procédure. Le dossier ne renferme que le procès-verbal de la confrontation de Du Cause avec le médecin flamand, procès-verbal qui est, au reste, en parfait accord avec ce que rapporte le premier dans ses Mémoires. Suivant ce procès-verbal, Van den Enden porta bon témoignage du caractère de son pensionnaire et de la fidélité qu'il montrait à l'égard du roi. L'absence de pièces relatives à la dénonciation faite par Du Cause paraît devoir s'expliquer par cette circonstance que Louvois voulait laisser ignorer à qui il était redevable de la découverte du complot. Il garda rancune à Du Cause pour ne pas s'être prêté à ses vues. Un jour, l'un des juges du procès (c'était vraisemblablement M. de Bezons) (1) manda Du Cause en particulier, et, après lui avoir donné de grands éloges sur les services qu'il avait rendus à l'état, il lui parla de la belle fortune qu'il s'était ainsi assurée; il ajouta que cette fortune serait plus grande encore, s'il voulait déclarer qu'il avait aperçu,

(1) Voyez sur Louis Bazin de Bezons, qui dut en partie à sa servilité de nombreuses faveurs du gouvernement, la note de M. A. de Boislisle, t. v, p. 38, de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*.

parmi ceux qui prirent part aux conciliabules, le marquis d'Ambre, brave officier gascon, qui était ami de Turenne et que détestait Louvois. L'honnête Du Cause eut horreur d'une telle proposition; mais, prudemment, il se borna à dire qu'il ne connaissait pas ce gentilhomme, dont il était au contraire l'ami, qu'il pourrait être reproché par lui comme faux témoin, s'il faisait une pareille déclaration. Par crainte du ressentiment de Louvois, il évita de rien dire au marquis d'Ambre, qui, d'un caractère vif et emporté, aurait pu aller récriminer près de celui-ci. C'est qu'on redoutait alors terriblement le ministre, qui pourtant, de son côté, n'était pas sans appréhension des dénonciations que l'on pouvait faire au roi contre lui. Lorsque Du Cause eut été confronté avec le chevalier de Rohan, qui, dans le principe, ne voulait rien avouer et se répandait en accusations contre Louvois, ce dernier enjoignit au pensionnaire de Van den Enden de ne rien répéter de ce que le chevalier avait dit en sa présence.

Du Cause n'obtint pas, à beaucoup près, la récompense qu'on lui avait fait espérer, pour le service par lui rendu à l'état. Tout se borna à une pension de 1,000 livres que lui accorda le roi. Il rapporte dans ses Mémoires que Louvois ne lui pardonna jamais de s'être refusé à perdre le marquis d'Ambre. Il fut en butte au ressentiment du ministre, qui aurait même tenté, si on l'en croit, de le faire tuer par des spadassins. Pellisson, qui connaissait Du Cause, jugeait Louvois capable d'un tel coup, et il engagea le jeune gentilhomme à se retirer en Agénois, ce qu'il fit. Mais la rancune ministérielle vint encore l'y poursuivre; il fut la victime des ennemis qu'on lui avait suscités. Arrêté, nous ne savons sous quel prétexte, il fut enfermé, pendant cinq ans, dans un cachot, au Château-Trompette, à Bordeaux, et il faillit y mourir de maladie. Sa femme, Mlle Anceau, la jeune personne qu'il aimait et dont il avait finalement obtenu la main, réussit, après bien des démarches et à grand'peine, à faire prononcer son élargissement. Mais il fut enjoint à Du Cause de rester dans sa province et de garder le silence sur le traitement qu'on lui avait fait éprouver.

Les preuves du complot que le jeune officier avait dénoncé étaient si claires, qu'il était impossible aux principaux prévenus de soutenir qu'on les accusait faussement. D'ailleurs, comme il a été dit plus haut, Van den Enden avait tout confessé dès qu'il s'était vu pris. Interrogé de nouveau, il avoua que son gendre Kerkerin était venu à Paris, mais il nia certains faits dont on chargeait l'accusation; il prétendit que Kerkerin ne s'était pas entendu avec le chevalier de Rohan et Latréaumont, qu'il n'avait vus qu'en passant, et que le *chiffre* de correspondance trouvé sur la table était destiné non à la conspiration, mais au service du roi.

Le chevalier de Rohan, avec la violence habituelle de son caractère, se livra, dans les premières heures qui suivirent son arrestation, à de furieux emportemens. Selon Beauvau, mieux informé que La Fare de toute cette affaire, le chevalier menaça tellement ceux qui l'interrogeaient, qu'on dut lui mettre les fers et le placer sous la garde de dix soldats, afin de l'empêcher d'attenter à sa vie ou de briser ses chaînes. Rohan s'abandonna à de violentes récriminations contre Louvois, auquel il reprochait de lui avoir préféré des officiers lâches et sans mérite; mais il n'osa pas reproduire contre le roi le langage qu'il avait tenu à ses complices. Comme il espérait obtenir sa grâce de Louis XIV, il protesta de son dévoûment à ce monarque et dit bien haut qu'il était prêt à donner sa vie pour son roi, rappelant, en même temps, les grandes actions qui avaient illustré sa famille. Dans les plaintes qu'élevait le chevalier de Rohan au sujet des injustices dont il soutenait avoir été victime, il accusait surtout M. de Sourdis de l'avoir perdu (1). Tout entier à ses reproches, qu'il faisait en termes grossiers et parfois obscènes, Rohan ne fit pas attention, nous apprend Du Cause, à la nouvelle que lui donna, en l'interrogeant, M. de Pommereu, de la mort de Latréaumont. Il aurait pu tirer grand parti, pour sa défense, de cet événement, lequel lui permettait de mettre tout sur le compte d'un homme qui n'était plus là pour le contredire. Le chevalier finit cependant par se calmer, et, assure Beauvau, il devint doux comme un agneau et sollicita quelque secours spirituel. « Après avoir tout nié, écrit La Fare, qui remarque, comme Du Cause, que le chevalier de Rohan ne sut pas tirer parti de la mort de Latréaumont pour sa propre défense, il avoua sottement tout à Bezons, qui lui arracha son secret en lui promettant sa grâce, action indigne d'un juge! » s'écrie le même La Fare. Elle était conforme aux agissemens de celui qui avait engagé Du Cause à porter un faux témoignage contre le marquis d'Ambre. Quoiqu'on condamnât presque universellement la conduite du chevalier de Rohan, il appartenait à une maison si illustre, il avait eu naguère tant de succès à la cour, qu'il ne pouvait manquer de rencontrer de la compassion. Beaucoup de personnes, au dire de Du Cause, se remuèrent pour le sauver et pour agir sur le roi et son ministre. Ceux qui s'intéressaient au chevalier étaient mus autant par la haine qu'inspirait Louvois que par la pitié. La famille de Rohan, voulant montrer qu'elle désavouait entièrement le coupable, ne tenta aucune démarche ; cependant la princesse de Soubise était alors très en faveur auprès de Louis XIV. A ceux qui voulaient sauver le chevalier, par un sentiment d'humanité, s'ajouta un

(1) Le chevalier de Rohan accusait Sourdis de s'être attribué, au retour de la guerre, tous les mérites qui revenaient à lui et à Fonvilles.

certain nombre de personnes, attachées aux Rohan et qui cherchaient à leur plaire. Le chevalier de Rohan s'adressa plusieurs fois directement au roi pour se justifier; Louis XIV le renvoya constamment à son ministre, qui, de son côté, le rebutait toujours. On acccusa, à cette occasion, Louvois de vouloir se venger du chevalier et de chercher, en perdant celui-ci, à donner une preuve publique de sa propre puissance, de façon à imposer à ses ennemis, dont le nombre grossissait chaque jour. Le maréchal de Turenne, dès ce temps-là, commençait à se plaindre hautement de la conduite du ministre à son égard. Quoique Mme de Montespan n'eût pas répondu jadis à la passion qu'avait conçue pour elle le chevalier de Rohan, elle se montra fort affectée de sa condamnation, mais, nous dit La Fare, elle n'eut pas le courage de demander sa grâce.

On n'épargna pas aux accusés les cruautés de la procédure criminelle du temps; ils subirent la question ordinaire et extraordinaire (1). Déjà, ils avaient été soumis à l'interrogatoire sur la sellette, qui était presque une torture. Le chevalier de Rohan s'y comporta bravement. A cette occasion, d'Hocquincourt, évêque de Verdun, écrivait à Bussy-Rabutin : « Le chevalier de Rohan a été sur la sellette, avec un habit neuf et la meilleure mine du monde; il ne croit pas mourir (2). » La question que devaient endurer les prévenus augmentait la compassion qu'inspirait aux âmes sensibles le sort du chevalier de Rohan. « Ce qui me paraît digne de pitié, ajoutait à son sujet l'évêque de Verdun, c'est qu'on croit qu'il aura la question; car, à mon gré, les tourmens sont pires que la mort. » La torture qui fut infligée aux prévenus était celle des brodequins. Elle consistait à placer les jambes dans des étaux où l'on insérait successivement des coins, de façon à augmenter progressivement la compression des membres. Les malheureux paraissent avoir supporté ce supplice avec courage; il ne leur arracha aucun nouvel aveu, car ils déclarèrent n'avoir rien à ajouter à leurs précédentes réponses. Il en fut ainsi également, pour la question *préalable*, qu'on infligea aux accusés, après la signification de leur condamnation à mort, en présence des deux commissaires, quelques heures avant l'exécution.

La Reynie, qui était alors lieutenant de police, fut choisi pour rapporteur dans l'affaire. Il conclut à ce que Van den Enden fût pendu, comme espion et coupable de crime d'état, et à la condamnation à

(1) Cette question, dont l'usage n'a été aboli qu'en 1780, ne doit pas être confondue avec la question *préalable*, à laquelle on ne soumettait que ceux dont la condamnation à mort avait déjà été prononcée, en vue de tirer d'eux de nouveaux aveux et de leur arracher le nom des complices qu'on leur supposait.

(2) *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis;* édition Lud. Lalanne, t. II, p. 406.

mort de Rohan, Préau et Mme de Villars, comme coupables du crime de lèse-majesté. Cependant, il n'y avait eu au fond dans le complot que des projets qui n'avaient point reçu encore d'exécution; mais, dans la jurisprudence criminelle du temps, les seuls projets étaient réputés suffire pour établir le crime de lèse-majesté.

M. de Pommereu appuya ces conclusions rigoureuses, sauf en ce qui touchait le chevalier de Rohan, *qu'il regardait comme étant aliéné d'esprit*. Il ajoutait que « l'égarement du chevalier de Rohan n'était pas nouveau, qu'il était produit par une mélancolie noire qui l'avait banni du monde, longtemps avant qu'il eût eu aucun commerce ni aucun engagement avec les conjurés, qu'aucunes lois n'imputaient à ceux qui sont dans cette espèce de démence, les actions qu'ils peuvent commettre. » Puis, voyant que son avis n'était pas partagé, ce conseiller conclut à la mort, avec appel à la clémence royale.

Louis XIV fit examiner de nouveau l'affaire, dans un conseil qu'il présida lui-même. Les amis de la famille de Rohan agirent finalement en faveur du chevalier. Le roi avait appelé à ce conseil le prince de Condé, le maréchal de Villeroi et Le Tellier, alors ministre d'état. Il demanda à chacun son avis, après leur avoir annoncé qu'il était prêt à user de clémence, surtout à l'égard du chevalier de Rohan, s'il le pouvait faire sans blesser la majesté royale ni les lois de l'état. Condé, qui avait des raisons personnelles pour ne pas se montrer bien sévère envers ceux qui tendaient la main à l'étranger, opina pour qu'il fût fait grâce au chevalier de Rohan, dont les projets étaient, disait-il, chimériques. « Rohan n'avait, remarquait le prince, connu dans le complot que ce qui touchait à son établissement en Bretagne à l'aide des Espagnols et des Hollandais. » Villeroi se prononça dans le même sens. Il rejeta tout sur Latréaumont et les autres complices. Le Tellier fut d'un avis tout contraire; il réclama avec force un châtiment exemplaire pour tous les coupables, insistant sur le danger que le roi et le royaume avaient couru. Il soutint que la conduite du chevalier de Rohan, dans toute cette affaire, ne décelait nullement une aliénation d'esprit.

En présence de ce partage d'opinions, Louis XIV se trouva fort perplexe. D'une part, il inclinait pour la clémence à raison de l'attachement qu'il avait pour la maison de Rohan; de l'autre, il craignait, en faisant grâce au chevalier, de nuire à la sécurité de l'état et d'être taxé de faiblesse, comme le lui représentait Le Tellier. Il ordonna qu'il fût sursis à l'exécution. On crut alors, à la cour, que la cause du chevalier était gagnée. Mais les ministres continuaient à insister pour que la condamnation eût son plein effet. Ils s'alarmaient d'une clémence qui irait à l'encontre de tout ce qui avait été fait, sous le précédent règne et depuis, pour relever la cou-

ronne et mettre fin aux entreprises des sujets rebelles. Huit jours s'écoulèrent dans ces incertitudes. Enfin, Louis XIV, vivement pressé par ses ministres, consentit à ce que l'arrêt de mort fût exécuté et l'on donna immédiatement les ordres pour que l'exécution s'accomplît dès le lendemain. On tenait à l'entourer d'un grand appareil, de nature à faire impression sur les esprits.

Le récit de La Fare sur ces diverses circonstances est d'accord avec les autres témoignages du temps. « Le roi, à ce que j'ai ouï dire, écrit-il en parlant de Rohan, fut tenté de lui faire grâce de lui-même. Le Tellier et Louvois lui représentèrent que, dans la conjoncture présente, un exemple était nécessaire et qu'il n'en pouvait faire un grand à meilleur marché, puisque le chevalier de Rohan était d'une grande naissance, et cependant sans suite et sans amis, mal avec sa mère et tous ceux de sa famille, dont aucun n'osa se jeter aux pieds du roi. Cela fut trouvé fort mauvais dans le public. On blâma fort sa mère et sa parente, Mme de Soubise, qui était en ce temps-là fort bien avec le roi, à ce qu'on prétendait, quoique leur commerce fût caché. Mme de Montespan, comme je l'ai dit, maîtresse du roi déclarée depuis longtemps, fut chargée du même blâme dans cette occasion, et ce n'est pas la seule où elle ait montré un cœur dur, peu sensible à la pitié et à la reconnaissance. »

Tout fut préparé pour que le supplice eût lieu sur la place qui s'étendait au-devant de la Bastille. Beauvau rapporte dans ses Mémoires « que le chevalier de Rohan avait espéré qu'en raison de sa qualité, on l'exécuterait secrètement à la Bastille. Il demanda, après la lecture de son arrêt, si l'on n'y avait pas dressé un échafaud; le père Bourdaloue, qui l'assistait, lui ayant dit que non et qu'il fallait se résoudre à mourir publiquement dans la rue, il répondit : « Tant mieux, nous en aurons plus d'humiliation. »

Quoique le chevalier de Rohan eût déclaré, quand il sut qu'il devait recevoir la mort, qu'il pardonnait à ses ennemis, il ne put dissimuler son ressentiment contre ceux qui l'avaient entraîné dans le complot. Il s'en prenait surtout à Van den Enden, qui avait eu la première idée de la fatale entreprise, et, si l'on en croit Beauvau, il aurait dit au médecin flamand qu'il était le plus méchant homme qui eût jamais été. Il fit également de durs reproches au chevalier de Préau et à la dame de Villars, pour avoir travaillé, sans le connaître, à l'engager dans l'affaire, déclarant que leurs démarches imprudentes avaient contribué à le perdre.

Le chevalier de Rohan fut assisté dans ses derniers momens, par deux jésuites, le père Bourdaloue (1), l'une des gloires de la chaire

(1) C'était à la demande de la princesse de Guémené que ce célèbre prédicateur avait été accordé pour confesseur à son fils, le chevalier de Rohan.

française, et le père Talon. Ils passèrent, avec lui, la nuit qui précéda l'exécution et l'accompagnèrent dans la chapelle où il devait se préparer à la mort. Le chevalier de Rohan demanda, après avoir parlé à Mme de Villars, qu'on lui donnât lecture de son arrêt, mais le greffier lui fit observer qu'il devait attendre la présence de ses deux coaccusés, pour qu'il ne fût fait qu'une seule prononciation. Comme il insistait, on consentit à lui lire son arrêt, qu'il écouta, à genoux, ainsi que le fit Mme de Villars ; ce qu'exigeait au reste la procédure criminelle du temps. En entendant le mot *confiscation des biens*, le chevalier de Rohan s'écria : « Que dira ma mère à la prononciation (1) ? Puis ayant été informé que l'exécution ne devait avoir lieu qu'à trois heures, il dit en se tournant vers le père Bourdaloue : « Bon! mon père, j'ai encore du temps pour me réconcilier et m'entretenir avec vous. »

L'heure de l'exécution s'approchant, le bourreau entra dans la chambre du chevalier de Rohan et lui adressa ces paroles : « Monseigneur, vous plaît-il que je fasse ma charge? » Le chevalier lui ayant répondu : « Oui, mon enfant, » il lui mit la corde au cou. Rohan dit alors au bourreau : « Mon ami, je te pardonne ma mort ; me pourrais-tu bien couper le cou sans ôter mon justaucorps? » L'exécuteur lui répondit affirmativement et lui demanda s'il voulait qu'on lui liât les mains avec un ruban de soie. Le chevalier répliqua que, Notre-Seigneur n'ayant été lié qu'avec des cordes, il ne méritait pas d'autres liens. Après quoi, il pria son confesseur de ne plus le quitter, fit ses adieux à tous ceux qui étaient présens et qui fondaient en larmes, demandant pardon aux personnes qu'il croyait avoir offensées, puis marcha courageusement au supplice.

La place où s'accomplit l'exécution, avait été occupée, dès le matin, par des mousquetaires et des gardes du roi. C'était le mardi 27 novembre 1674. Toutes les rues et les avenues qui conduisaient à la Bastille étaient gardées par des cavaliers. Trois échafauds avaient été dressés au milieu du vaste espace que présentait la rue Saint-Antoine, en face de la Bastille, auprès du couvent des religieuses de Sainte-Marie. Une foule immense se pressait pour assister à ce triste spectacle. Des individus avaient établi des amphithéâtres devant les maisons, des deux côtés de la rue. Toutes les fenêtres et les balcons furent remplis, de bonne heure, d'un grand nombre de personnes de distinction.

(1) Beauvau nous dit que le chevalier de Rohan ne témoigna de sensibilité que sur cet article, craignant que sa mère ne tombât dans la dernière nécessité, de quoi on le rassura sur la bonté du roi.

Ce fut ce jour même, à huit heures du matin, que le greffier en chef, Louis Lemasier, se transporta à la Bastille, pour signifier aux quatre accusés l'arrêt de condamnation à mort qui avait été rendu, la veille, par les commissaires, sous la présidence du chancelier. M. de La Grisolle, qui était en ce temps-là gouverneur du château, fit descendre dans la chapelle, à la requête dudit greffier, le chevalier de Rohan et ses complices. Nous avons, sur l'attitude qu'affectèrent alors ceux-ci, des détails qui ne sont pas sans intérêt. Tandis que le chevalier de Rohan témoignait d'une fermeté digne du nom qu'il portait, que Van den Enden faisait preuve d'une résignation stoïque, la dame de Villars s'abandonna à des sentimens de faiblesse qu'on ne peut s'étonner de rencontrer chez une personne telle qu'on nous l'a dépeinte. Jean Rou, dans ses Mémoires, a raconté, d'après ce qu'il tenait du chevalier d'Aigremont, les derniers momens de la malheureuse femme, et nous reproduisons ici ce qu'il en dit : « Le lieutenant de la Bastille vint, le mardi 27 novembre 1674, vers les huit heures du matin, dans la chambre de cette dame, qui n'était pas encore levée, et cela pour lui rendre sa dernière visite. Pour être bien capable de se représenter cette scène, il faudrait que le lecteur sût que la figure du lieutenant La Grisolle était telle qu'en un seul sujet et en un seul corps, il y avait, à proprement parler, deux La Grisolle : celui de ces deux, qui entra alors dans la chambre de Mme de Villars, n'était pas le La Grisolle ordinaire, qui n'avait rien que d'assez serein et d'assez doux en son abord ; c'était au contraire un visage morne et tout propre à jeter l'effroi dans l'âme la plus intrépide ; il était capable, en un mot, d'épargner à des criminels la douleur de monter à la potence ou sur l'échafaud, en leur ôtant la vie de son seul aspect : « Ah ! mon Dieu, monsieur de La Grisolle, s'écria Mme de Villars, que me venez vous dire, à l'heure qu'il est? — Habillez-vous, madame, lui dit-il, d'une voix traînante et d'un froid à glacer les âmes les moins timides. — Mais encore, monsieur de La Grisolle, qu'y a-t-il? Est-ce que je serais jugée? — Habillez-vous, madame, et me suivez. — Ah ! mon Dieu et mon Sauveur, à quoi me réservez-vous? Seigneur, ayez pitié de moi ! — Une telle, dit-elle à sa femme de chambre, habillez-moi vite, car je ne puis me soutenir ! »

Le greffier Lemasier, qui devait lire la sentence, crut devoir manifester à Mme de Villars le regret qu'il éprouvait d'être obligé de lui apporter la nouvelle de sa condamnation à mort. Sur quoi cette dame, qui avait repris ses sens, repartit, suivant les termes mêmes du procès-verbal de l'exécution, « que nous ne devions pas avoir de peine de la lui prononcer, que c'était un juste châtiment de Dieu, parce qu'elle avait été longtemps dans une fausse religion, ayant

été huguenote, et que Dieu la voulait punir d'y avoir demeuré si longtemps. » En effet, la dame de Villars, inquiète sur son salut, avait abjuré le calvinisme, en présence du sort qui la menaçait. Après avoir été liée avec des cordes, comme venait de l'être le chevalier de Rohan, elle pria celui-ci de lui céder un de ses confesseurs. Mais le chevalier repartit qu'il n'en avait pas trop de deux. Pour satisfaire à son désir, on se hâta d'amener à la dame un troisième confesseur; c'était l'abbé Porcher, docteur en Sorbonne. Elle se rendit avec lui, en gardant un grand calme, dans un autre oratoire du château. Après quoi, on fit descendre dans la chapelle le chevalier de Préau et Van den Enden, auxquels lecture fut donnée de leur arrêt, qu'ils entendirent à genoux.

La confiscation des biens de la dame de Villars était spécifiée dans l'arrêt, comme pour le chevalier de Rohan; mais son frère, le sieur de Brie, obtint du roi les biens meubles à elle appartenant. La question des biens que laissait cette malheureuse femme donna lieu, peu avant son supplice, à une scène étrange que mentionne le procès-verbal et qui mérite d'être rapportée. Le jour même de l'exécution, vers une heure de l'après-midi, un sieur Vapy se présenta à la Bastille, demandant à parler à la dame de Villars, pour une affaire particulière qui la concernait: il montrait un mémoire qui avait trait à cette affaire. On fit droit à sa demande, et il fut introduit dans la chapelle où se tenait la dame de Villars. Vapy informa alors celle-ci que son frère de Brie avait obtenu du roi *le don de sa confiscation*; il ajouta que de Brie en userait en honnête homme, comme il le devait, mais qu'il lui demandait quelques éclaircissemens sur les affaires dont il était question dans le mémoire que lui, Vapy, avait à la main. Chose remarquable, Mme de Villars avait si bien repris son sang-froid, qu'elle écouta attentivement le mémoire dont Vapy lui donna lecture, et elle fournit sur chaque article les explications réclamées. Vapy nota au crayon les réponses ainsi obtenues. Procès-verbal en fut dressé par le greffier, qui était présent à cet entretien. On proposa à Mme de Villars d'introduire près d'elle deux de ses anciens amans, MM. de La Meusse et de Brisbarre, dont les lettres avaient été trouvées dans ses papiers; mais elle refusa, redoutant l'émotion que cette entrevue produirait sur elle, alléguant d'ailleurs qu'elle avait besoin de toutes ses forces, dans l'état où elle était. En la quittant, Vapy promit à l'infortunée de faire emporter son corps et de la faire enterrer en terre sainte, à quoi, dit le procès-verbal, ladite dame répondit « qu'elle lui en auroit obligation, que néanmoins elle avoit plus de souci où savoir placer son âme que son corps, et elle le pria de faire en sorte qu'il fût fait des prières pour elle, que c'étoit de cela qu'elle avoit le plus besoin. »

Enfin le moment fixé pour l'exécution arriva. Sur les quatre heures

de l'après-midi, écrit Du Cause, « on vit sortir de la Bastille le chevalier de Rohan, monté sur un chariot, un confesseur à son côté avec l'exécuteur, marchant lentement, entouré de gardes à cheval et de gardes françaises et suisses. La majorité du public avait pitié du condamné. Rohan paraissait triste et abattu. La vue de cette foule prodigieuse le troubla. Il rougit de honte, ce qui releva encore la beauté naturelle de ses traits. Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud et qu'on eut découvert à plein sa riche taille, à l'air de majesté qui régnait sur toute sa personne, relevé par un grand éclat de jeunesse, il n'y eut point de spectateur assez dur, ni assez insensible qui pût lui refuser des larmes. Il se mit à genoux pour demander pardon à Dieu, au roi et à la justice, et s'étant encore tourné un moment vers son confesseur pour recevoir la dernière bénédiction, pendant que le peuple mêlait ses sanglots aux tristes chants qui précèdent l'exécution des criminels, il eut la tête tranchée. »

Mme de Villars fut ensuite amenée. « Elle porta, nous dit le précédent informateur, jusque sur l'échafaud, les marques de sa vanité et de sa coquetterie. Elle était fardée, parée de ses plus beaux atours, comme pour braver la mort; mais lorsqu'elle aperçut les traces de l'exécution qui venait d'être faite, elle donna plusieurs marques de faiblesse. » Le procès-verbal déclare pourtant qu'elle prit part elle-même au chant du *Salve Regina* qui précédait l'exécution de chacun des condamnés. Sa tête fut emportée d'un seul coup, comme cela avait eu lieu pour le chevalier de Rohan. En ce moment, le chevalier d'Aigremont, qu'on n'avait point extrait de sa prison à la Bastille et qui se doutait que l'exécution des condamnés allait avoir lieu, parvint, à l'aide d'un petit échafaudage qu'il avait dressé dans sa chambre, à atteindre la hauteur d'une demi-fenêtre donnant de cette chambre sur la rue Saint-Antoine, là où avaient été élevés les échafauds, et jetant les yeux sur le triste spectacle qui s'offrait devant lui, le premier objet qui se présenta à son regard, fut la tête de Mme de Villars que venait de faire rouler le bourreau. « Son effroi fut tel, dit Jean Rou, qui rapporte le fait, qu'il tomba de son échafaudage, presque aussi mort que la belle défunte qui régnait uniquement dans son cœur. Il se releva néanmoins, après quelques momens de défaillance, et je l'ai ouï plusieurs fois faire, et à moi et à d'autres, la description de ce funeste spectacle, plus d'un an après l'affaire passée, avec de si étranges émotions que les syncopes de son esprit attaqué le replongeaient aussitôt dans les mêmes égaremens qui l'avaient si fort dérangé (1). »

Le chevalier de Préau, qui fut exécuté après Mme de Villars, mon-

(1) *Mémoires de Jean Rou*, t. I, p. 68 et 69.

tra beaucoup de fermeté. Puis, on procéda à la pendaison de Van den Enden. Amené sur le lieu de l'exécution, il contempla, sans s'émouvoir, la foule houleuse qui s'agitait devant lui et les vestiges de l'exécution de ses complices et son gibet préparé à deux pas de l'échafaud. Ses yeux ni son visage n'en furent nullement changés, écrit un témoin oculaire. Loin de faire paraître quelque faiblesse, il montra une fermeté et une constance de héros. Il soutint parfaitement le caractère des philosophes stoïques dont il se faisait gloire de suivre la secte. Il avait toujours soutenu que la vie n'est point un bien ni la mort un mal, que n'être plus en vie ou n'être point à Constantinople, par exemple, c'était une chose égale, que l'âme dégagée du corps gagnait beaucoup à se trouver délivrée d'un mauvais compagnon de voyage, qui l'afflige sans cesse par ses besoins, par ses passions, et par les différentes impressions qu'elle est forcée d'en recevoir. Tels étaient les principes qu'il avait dû enseigner à Spinoza, qu'il compta au nombre de ses élèves. Il écouta tranquillement le docteur qui était à ses côtés pour l'exhorter à mourir chrétiennement. Quant au crime pour lequel il était condamné, il n'en témoigna en mourant aucun repentir ; il avait soutenu, dans l'aveu qu'il fit de toutes les circonstances de la conspiration, que, dans un temps de guerre ouverte, il est permis à un sujet de l'état attaqué, de tout entreprendre pour sauver sa patrie opprimée et respirant à peine sous ses ruines, et que, dans ces terribles conjonctures, un sujet est trop heureux de pouvoir donner sa vie pour la délivrance de ses concitoyens.

Immédiatement après l'exécution, les restes du chevalier de Rohan furent transportés dans un carrosse couvert de drap de deuil, éclairé de six flambeaux blancs, à l'abbaye de Jouarre, où il avait demandé d'être enterré. L'autorité avait interdit que son corps fût dépouillé et fouillé.

La peine capitale ne frappa que les quatre téméraires qui avaient pris la part la plus active au complot dont Latréaumont était l'âme. De ceux qui avaient été arrêtés avec eux, les uns furent relâchés, faute de preuves suffisantes (1), les autres furent détenus arbitrairement, pendant un certain temps, ou renvoyés pour être jugés par d'autres juridictions qui ne devaient pas prononcer la mort. Le conseiller Le Boullenger d'Hacqueville avait été chargé d'informer contre ces divers prévenus. Celui d'entre eux qui semblait être le plus impliqué dans l'affaire, le comte de Flers, dut surtout son élargis-

(1) Tel fut le cas pour le comte de Créqui, Sourdeval, Bourguignet, Mallet de Saint-Martin, la demoiselle de Villars, le sieur Dargent, Lanefranc, de Grieux, Dupuy, Lallemant du Coudray, Châlon de Maigremont, etc.

sement aux déclarations du chevalier de Rohan, dont il était parent et qui ne cessa d'affirmer qu'il était étranger à la conspiration. Sitôt après l'exécution, le comte de Flers sortit du For-l'Évêque où il était prisonnier, à la charge de se représenter, après plus ample information. Quant à Catherine Medaëns, la femme de Van den Enden, tout indiquait qu'elle avait ignoré l'existence du complot, et on ne la détint pas plus longtemps à la Bastille.

Telle fut l'issue de cette tentative hardiment conçue et dont la réussite n'était pas impossible. En France, on reprocha beaucoup aux Hollandais d'avoir donné les mains à une trahison manifeste. Ceux-ci soutinrent que la conspiration qu'on avait ourdie, en cette occasion, contre Louis XIV était dans le droit de la guerre. Ils se défendirent d'avoir voulu faire tuer le roi et affirmèrent qu'ils auraient traité avec égards le dauphin, s'ils s'étaient emparés de sa personne; que d'ailleurs le complot qu'ils avaient tramé était loin d'avoir l'odieux de la proposition faite au gouvernement français par des ingénieurs et des officiers de marine, de rompre les digues et d'inonder toute la Hollande en une seule nuit.

Cette conspiration, dont le public ne connut pas le véritable caractère, et qui a fourni à Eugène Suë le sujet d'un de ses romans, tendait, dans les visées de ses deux auteurs, Latréaumont et Van den Enden, à l'établissement d'une république en France; elle a précédé d'un peu plus d'un siècle les complots d'un autre genre qui amenèrent chez nous l'avènement du régime républicain. Elle parut n'avoir été que la folle conception de jeunes écervelés, mal famés, réduits aux expédiens et qui recouraient, pour satisfaire leur ambition, à la plus coupable entreprise. Ce qui vient d'être exposé montre qu'elle a été davantage. Le chevalier de Rohan fut plus l'instrument que le chef des deux hommes qui l'avaient ourdie. La sévérité du châtiment effraya ceux qui auraient pu être tentés de tramer de nouvelles conspirations. Le sort du chevalier de Rohan servit d'exemple et d'épouvantail, car, ainsi que le remarque La Fare, il fut, sous Louis XIV, le seul homme de qualité puni de mort pour crime de lèse-majesté.

ALFRED MAURY.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

V[1].

LA COUR DU SULTAN. — LA VILLE DE FÈS.

XI. — LA COUR DU SULTAN.

Lorsqu'on trouve, dans les journaux et dans les documens diplomatiques d'Europe, des expressions telles que celles-ci : l'empire du Maroc, le gouvernement de sa majesté chérifienne, le cabinet de Fès, on s'imagine que le sultan Moula-Hassan est un prince assez semblable à la reine Victoria ou à l'empereur Guillaume. Lorsqu'on arrive à Fès, lorsqu'on y reste quelque temps surtout, on se demande sans cesse où est l'empire du Maroc, où est le gouvernement de sa majesté chérifienne, où est le cabinet de Fès? De tout cela on ne voit nulle trace. L'empire du Maroc est un composé de provinces, les unes indépendantes, les autres en partie soumises à l'autorité d'un homme, qui est un pontife plutôt qu'un souverain; il n'y a d'ailleurs entre elles aucun lien, aucune cohésion, aucune homogénéité, aucune unité. Quant au gouvernement de sa majesté chérifienne, il n'existe en aucune manière ; car peut-il y avoir gouvernement sans une organisation quelconque, sans un ordre administratif au moins rudimentaire, sans une coordination entre les différens

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 juillet et du 1er août.

pouvoirs qui, du haut en bas de l'échelle politique, exercent leur action sur le pays? Enfin le cabinet de Fès est une institution tellement grotesque qu'à peine vaut-il la peine d'en faire mention. J'ai vu des Européens très surpris que des millions d'hommes, qui ne sont pas absolument sauvages, pussent vivre ainsi à l'aventure, sans rien de ce que nous regardons comme indispensable à la vie civilisée. Ils s'étonnaient que le Maroc subsistât, pour ainsi dire à l'état de nature, dans une parfaite anarchie, au sens le plus strict du mot; à chaque instant, ils croyaient qu'un édifice aussi dépourvu de fondemens, de contreforts, d'appuis et de soutiens, construit sans aucun respect des règles les plus simples de l'architecture et des lois les mieux établies de l'équilibre, ne saurait durer tel quel au milieu du monde moderne : « — Il va crouler, disaient-ils; il est impossible qu'il ne croule pas ! » — Cette illusion a été partagée par bien des diplomates habitués à l'Europe d'aujourd'hui et qui, trop ignorans ou trop oublieux de l'histoire, ne songeaient plus que l'Europe du passé a traversé des périodes pendant lesquelles elle ressemblait à s'y méprendre au Maroc contemporain. Une longue fréquentation des Arabes m'a préservé de tomber dans la même erreur. Les Arabes sont et ont toujours été incapables de créer et de maintenir ce que nous appelons une organisation politique; le désordre paraît être l'élément naturel de leur existence sociale, de même que le caprice, la fantaisie, le hasard, paraissent être les conditions de leur art. Aussi me suis-je beaucoup plus appliqué à rechercher au Maroc des renseignemens sur les mœurs privées du sultan et de son entourage que des informations sur la nature, l'étendue et le fonctionnement de leur autorité. Sur ce dernier point, je savais d'avance à quoi m'en tenir; sur l'autre, au contraire, j'avais beaucoup à apprendre, et j'ai appris en effet des choses assez amusantes pour être rapportées.

Il ne faut jamais oublier, si l'on veut comprendre la manière de vivre du sultan, qu'il est avant tout, par-dessus tout, un chef religieux. Son vrai métier est d'être pontife. Guerrier, il l'est par goût; ses ancêtres ne l'étaient pas, personne ne le leur reprochait : pontife, il l'est par naissance, par obligation aussi bien que par droit, et, s'il voulait cesser de l'être, on le verrait immédiatement chassé du trône par un chérif plus saint que lui. Tout en lui est donc réglé par la religion, tout est subordonné à la religion. Malgré ses prétentions au califat, le sultan de Constantinople ne se regarde pas comme astreint à d'incessantes pratiques religieuses. Il va le vendredi à la mosquée, il fait le jeûne du ramadan, et c'est tout. Dans son palais, il agit à sa guise, sans se tourmenter des prescriptions de Mahomet, que personne n'est scandalisé de lui voir enfreindre. Il reçoit des chrétiens, il a de longs rapports avec eux, il se lève à leur approche, il les invite à dîner à sa table, il leur marque publiquement de la con-

sidération et de l'amitié. Si le sultan du Maroc imitait cet exemple, un insurrection éclaterait aussitôt contre lui. Il est tenu de faire ostensiblement chaque jour les prières réglementaires; dans son palais et jusque dans son harem, il ne lui est pas permis d'oublier un instant le caractère sacré qui est en lui; on est bien obligé de lui permettre de recevoir des chrétiens, car ceux-ci s'imposent par la force, mais jamais il ne les reçoit sur un pied d'égalité; il se tient devant eux à cheval ou sur un siège plus élevé que le leur; lorsqu'il les invite à dîner, il n'assiste point au repas, auquel il se fait représenter par un simple *amin*. Au reste, comment ferait-il autrement, lui qui a conservé non-seulement le costume, mais tous les usages des simples Bédouins? Il mange avec ses doigts, accroupi sur un divan. Il ne saurait se servir d'une fourchette, instrument que n'employait pas Mohammed, auquel il s'efforce de ressembler le plus possible. L'empire du Maroc n'est pas entamé, comme l'empire turc, par les modes chrétiennes. Il n'en admet que ce qu'il est absolument forcé d'en admettre. C'est peut-être le seul pays du monde où les décorations soient inconnues. Bien des Européens, désireux d'orner leur boutonnière d'un ruban nouveau, ont essayé de persuader à Moula-Hassan qu'il serait glorieux pour lui d'instituer un ordre marocain; ils se sont même adressés à un sentiment moins noble que l'amour de la gloire, et ont tâché de lui faire comprendre qu'il serait beaucoup plus économique de donner aux étrangers qui viennent le voir une décoration de fer-blanc au lieu de sabres, de chevaux, et de selles dorées. Moula-Hassan a résisté : « Nous ne sommes pas comme les Turcs, a-t-il dit, qui ont rejeté les traditions de leurs ancêtres. Jamais Mohammed n'a donné de plaques et de cordons; nous ne saurions faire ce qu'il n'a point fait. »

Que répondre à cet argument? J'ignore à quelle heure se levait Mohammed; mais Moula-Hassan et toute sa cour se lèvent à trois heures du matin, l'hiver aussi bien que l'été, pour la première prière. Ils ne se recouchent pas. La journée commence après ces sortes de matines. Dès que le sultan a terminé sa prière, son chapelain vient lui lire un passage de Bokhari, célèbre théologien musulman qui est, aux yeux des Marocains, la plus grande autorité religieuse après Mohammed. Peut-être même connaissent-ils beaucoup plus l'ouvrage de Bokhari que le Coran. Le fatras indigeste qu'il contient forme l'unique nourriture intellectuelle et morale de l'immense majorité d'entre eux. Quand le sultan a prié et écouté le Bokhari, il commence à s'occuper des affaires publiques et des exercices militaires, qui sont, comme je l'ai dit, sa grande passion. On est tout surpris, lorsqu'on ne connaît pas les pieux motifs qui l'amènent à se lever de si bonne heure, de voir le sultan et ses ministres donner des audiences à cinq ou six heures du matin. C'est

d'ordinaire à ce moment-là qu'ils reçoivent les Européens en visite auprès d'eux. A sept ou huit heures, il est pour eux déjà tard. Il est vrai qu'ils font la sieste en toutes saisons après la prière de midi ou d'une heure. Le milieu de la journée est toujours consacré au sommeil. Les affaires ne reprennent que de quatre ou cinq heures jusqu'à la prière du soir. Au surplus, on ne travaille guère que le matin : c'est tout l'opposé de ce qui se passe à Paris. Mais ne faut-il pas que les prières se disent aux momens prescrits? Elles ont l'importance d'une affaire d'état, à laquelle on sacrifierait, au besoin, toutes les autres. Lorsque le sultan se lève le matin ou se relève de sa sieste au milieu de la journée, ce sont ses femmes qui procèdent à sa toilette. Il en a, dit-on, un nombre considérable. Les uns affirment qu'il en possède deux mille dans chacune de ses capitales, ce qui ferait six mille en tout, puisque ses capitales sont au nombre de trois : Fès, Meknès et Maroc ; d'autres donnent des chiffres un peu moins élevés, mais encore énormes; ils ajoutent qu'outre les trois harems fixes des trois capitales, il y en a encore un de fixe, mais moins nombreux, à Rbat, plus une sorte de harem flottant qui marche avec le sultan d'une ville à l'autre. L'organisation de ces harems est fort régulière. Les femmes y sont divisées par escouades d'une trentaine environ. Chaque escouade est administrée par une matrone, personne de tête et d'autorité, généralement née ou nourrie dans le harem et qu'on nomme *ârifa*. Ces ârifas sont fort intelligentes: elles ont beaucoup vu, beaucoup appris; leur influence sur le sultan est grande, ce qu'on s'expliquera sans peine lorsque j'aurai exposé toute l'étendue de leurs attributions; on s'adresse sans cesse à elles pour obtenir des grâces et des faveurs; comme elles sont d'ordinaire assez laides, qu'elles n'ont jamais eu de prétentions personnelles, elles ont toujours joui d'une liberté relative; elles aiment à causer; c'est par elles que, lorsque pour une raison ou pour une autre on parvient à pénétrer dans le harem, on en apprend l'organisation et les mœurs; elles en savent le passé et le présent; elles en sont la chronique vivante. Toutes les femmes leur sont soumises. Aucune n'est admise dans le harem sans leur approbation. Le recrutement se fait de la manière la plus simple. Les familles influentes du pays, familles de caïds ou de fonctionnaires, ne se sentent assurées d'une certaine tranquillité qu'à la condition d'avoir une parente au harem. Aussi, dès qu'une jolie enfant arrive à cet âge, si précoce en Afrique, où la jeune fille est sur le point d'éclore, son père ou ses frères s'empressent-ils de la proposer au sultan. Il faut de nombreuses démarches pour que cette proposition soit écoutée, car l'offre dépasse de beaucoup la demande. Lorsqu'elle l'est, le sultan envoie un certain nombre d'ârifas procéder à une enquête minutieuse sur le cadeau qu'on prétend lui

faire. Il se fie au goût exercé, au tact très sûr de ces matrones avisées. Mieux que personne, elles ont l'art de distinguer, parmi les promesses d'une beauté naissante, celles qui ne sont qu'une apparence fragile et celles qui, au contraire, ne doivent pas être démenties par la réalité prochaine. Elles ont le discernement que donne l'habitude. Dès qu'elles ont décidé qu'une jeune fille mérite d'être introduite dans le harem du sultan, elles la prennent des mains des heureux parens, qui se bercent de l'espoir que leur enfant sera peut-être un jour remarquée du maître, et qui sait même? qu'un chérif naîtra d'elle, lequel montera sur le trône des descendans de Mohammed.

La jeune fille est-elle aussi heureuse que sa famille du très grand honneur qui lui est fait? Oui, sans doute, au premier moment, lorsqu'elle part avec les ârifas pour aller vers cet inconnu glorieux où elle croit deviner de voluptueuses surprises. Il est même probable que la vue du sultan Moula-Hassan augmente ses espérances ou ses illusions ; car j'ai dit que jamais prince ne fut plus beau et ne réalisa mieux le type du souverain des *Mille et une Nuits*, aux yeux de flamme dans la bataille, aux yeux doux et caressans dans le harem. Son premier regard doit être pour une femme plein de mystérieuses émotions. Mais, après ce premier regard, la nouvelle pensionnaire du harem est embrigadée dans une escouade sous la direction d'une ârifa, et souvent, bien souvent, des mois, des années, parfois même une vie se passe sans qu'un second regard tombe sur elle. Je me sers à dessein du mot de pensionnaire. La vie du harem est, en effet, assez semblable à celle d'un couvent de jeunes filles dont les ârifas seraient les maîtresses. Les femmes y sont enfermées toute la journée dans leurs appartemens, sans avoir l'autorisation de s'en éloigner ; le jeudi seulement est jour de sortie ; tout le harem peut alors s'ébattre dans les jardins, non pas toutefois en complète liberté, car le sultan se promène avec elles, s'amuse avec elles et les surveille. Et qu'on n'aille pas se monter la tête et croire que ces promenades donnent lieu à de jolis incidens, à des aventures charmantes et imprévues. Ce serait oublier que le sultan est pontife et qu'il doit le demeurer même en amour. Tout ce que nous pouvons imaginer, nous autres Européens, d'histoires de mouchoirs jetés à l'improviste, toutes les folles pensées qui peuvent nous venir à propos des bosquets fleuris, des tapis de verdure, des fraîches retraites des jardins du harem, tous les rêves émoustillés dont nous pouvons bercer notre fantaisie, tout cela est erreur, mensonge, ignorance de la réalité. Le sultan du Maroc est un grand monarque, il a, je veux le croire, six mille femmes dans son harem ; mais lorsque, au cours d'une de ses promenades ou ailleurs, il en remarque une qu'il lui plaît d'hono-

rer d'une faveur spéciale, il ne lui est pas permis de mettre immédiatement à exécution un projet aussi galant. Il doit prévenir la ârifa de l'escouade à laquelle appartient la femme qu'il daignera, le soir, admettre auprès de lui. Aussitôt la ârifa s'empare de la favorite et la prépare à une aussi haute destinée. Elle la conduit d'abord au bain, la lave, l'essuie, la couvre de parfums. Elle la revêt ensuite des plus riches habits, des étoffes les plus fines et les plus moelleuses. Puis elle la pare, comme une véritable image, de tous les bijoux et diamans qu'on peut trouver dans le harem : diadèmes sur la tête, bagues et bracelets aux mains et aux bras, cercles d'or et d'argent aux chevilles. C'est dans cet état qu'elle la conduit au sultan qui l'attend avec patience, et elle ne se retire pas après la lui avoir livrée; elle se tient à quelque distance dans la chambre où sa présence ne gêne personne. Bientôt le sultan lui rend l'heureuse ou malheureuse créature sans avoir touché à son costume, qui est resté intact, à tous ses ornemens qu'il a respectés. Même dans un pareil moment, il est resté roi et pontife.

Au reste, bien que la corruption soit très grande au Maroc, l'amour y est d'une simplicité parfaite. C'est dans les vices inavouables, qui n'y sont pas moins fréquens qu'en Orient, que les raffinemens sont poussés très loin. Mais si la plupart des hauts dignitaires de sa cour ont à cet égard la plus détestable réputation, le sultan, au contraire, n'est l'objet d'aucune médisance, voire même d'aucune calomnie, ce qui est une preuve d'innocence accomplie dans un pays où le dénigrement ne respecte rien. Les mœurs de Fès sont très mauvaises, celles de Meknès le sont plus encore. Le sultan, pour son compte, est immaculé. Son harem, dont il respecte le sévère cérémonial, lui suffit. Quant à ses femmes, j'ignore ce qu'elles pensent de ce cérémonial. Il paraît qu'elles arrivent bien vite à se soucier assez peu de leur maître et à souhaiter fort modérément d'être de sa part l'objet d'une attention particulière. Leur manière de vivre est celle de toutes les réunions de femmes oisives et que ne retient aucune pensée supérieure. Les ârifas, personnes prudentes, tâchent que rien n'en transpire aux yeux du sultan, et tout est dit.

Parfois le harem est le théâtre de drames domestiques qui se terminent par le poison. Mais entre le poison et une maladie ordinaire, on fait peu de différence. Les intrigues politiques, les luttes d'influences personnelles sont bien plus vives autour du sultan que les intrigues et les luttes d'amour. Parfois aussi elles sont suivies de crimes. On raconte, par exemple, que le sultan Abd-er-Rhaman avait reçu de l'émir Abd-el-Kader une jolie fille chrétienne et française enlevée dans une ferme de la Mitidja. Il en eut deux fils élevés comme les autres princes, mais qui, à l'âge de vingt ans, portaient

ombrage à l'héritier, Sidi Mohammed, le père du sultan actuel, à cause de leur caractère ardent et de leur vive intelligence. Ils furent empoisonnés, moyen de se débarrasser des persones gênantes qui n'est pas seulement employé dans le harem; il est partout en usage au Maroc. Les empoisonnemens sont plus faciles au harem qu'ailleurs, ils n'y sont pas plus fréquens. Lorsqu'un sultan meurt, ses femmes ne passent pas à son successeur, qui monte à son usage un harem nouveau : elles sont envoyées dans le Sous, où elles vivent dans des sortes de zaouïa d'une vie monastique et corrompue, différant assez peu de celle qu'elles menaient du vivant de celui qui était aussi bien, sinon plus, leur maître, j'allais dire leur propriétaire, que leur époux.

On voit donc que ce n'est pas au harem qu'il faut attribuer la débilité intellectuelle de la plupart des souverains du Maroc. Elle tient à d'autres causes qu'il serait long d'exposer. La première de toutes est l'ignorance profonde, presque invraisemblable, du sultan et de ceux qui l'entourent. En dehors du Coran et du Bokhari, ils n'ont rien lu, ils ne savent rien. Je citerai quelques faits pour donner une idée de cette ignorance, qui dépasse ce qu'on peut imaginer de plus extravagant. Causant un jour avec un Français de la frontière commune du Maroc et de l'Algérie, le sultan ne paraissait pas se rendre compte de la situation de cette frontière; pour la lui expliquer, le Français s'empressa de mettre sous ses yeux une carte dressée lors des négociations de 1845, où les noms des localités, des montagnes, des cours d'eau, sont écrits en arabe. Le sultan fut tout surpris. Il n'avait jamais vu cette carte, dont plusieurs exemplaires avaient pourtant été remis aux négociateurs marocains au moment où la frontière a été fixée; naturellement ces exemplaires sont égarés, oubliés, perdus. Le sultan ne voulut pourtant pas être humilié par notre carte, et pour prouver à son interlocuteur que le Maroc était, sous ce rapport comme sous tous les autres, aussi bien fourni que la France, il lui dit : « Moi aussi, j'ai une carte. Je crois même qu'elle vaut mieux que la tienne. » Appelant aussitôt son chambellan, il se fit apporter la carte en question. Le Français fut assez surpris de voir arriver une sorte de boîte étroite et longue semblable à celles dans lesquelles on met les ombrelles; il fut encore plus surpris de voir sortir de cette boîte quelque chose qui ressemblait, en effet, à une ombrelle, une sorte de manche autour duquel s'enroulait une étoffe. Mais, en ouvrant l'étoffe, elle formait un globe terrestre dont le manche était l'axe. Le sultan paraissait très fier de son joujou, et le présentant au Français avec un certain orgueil, il lui dit : « Étudions plutôt sur ma carte, à moi, la frontière du Maroc et de l'Algérie. » Hélas ! le Maroc avait sur cette mappemonde la grandeur

de l'ongle du petit doigt; et quant à la Moulouïa ou aux montagnes des environs, on n'en distinguait même pas la trace. Il fallut expliquer au sultan que sa carte était excellente pour connaître le monde, mais médiocre pour connaître le Maroc et l'Algérie. « C'est vrai, répondit-il; aussi j'avais demandé à un Européen de mes amis, de me faire faire une carte particulière et complète du Maroc qui fût ainsi sur un globe ; mais il a prétendu, je ne sais pourquoi, que cela n'était pas possible. Je lui ai proposé alors de me faire un globe terrestre comme celui-ci, dont le Maroc tiendrait tout un côté et le reste du monde l'autre, mais il a soutenu, je ne sais toujours pas pourquoi, que c'était encore plus difficile. J'en suis fâché; car il est bien commode, en voyage, d'avoir une carte ronde qui s'ouvre et se ferme à volonté. » Au fond, le pauvre sultan était chagrin de voir le Maroc si petit; il aurait voulu se persuader que son empire couvrait presque toute la terre. Il ignorait où était le Tonkin, et s'imaginait que c'était une province d'une étendue insignifiante. En toutes choses, ses connaissances sont celles d'un enfant. Il ne sait des événemens contemporains et de la politique générale que ce que lui en ont appris des ambassadeurs ou des agens diplomatiques intéressés à le tromper. Il croyait, à notre arrivée à Fès, que la première puissance militaire de l'Europe était l'Italie. Il n'était pas même informé de l'état de l'Afrique. Ç'a été pour lui l'objet d'un vif étonnement d'apprendre qu'il y avait encore un bey de Tunis, touchant une liste civile, ayant une maison royale et des ministres. On lui avait dit que nous avions chassé le bey de ses états. Il n'a pas de notions plus exactes sur les chemins de fer. Il demandait avec curiosité combien d'heures il faudrait pour aller en chemin de fer de Tanger à Fès et de Fès à Meknès, et quand on lui répondait que le premier trajet pourrait se faire en six ou huit heures et le second en deux heures, il réprimait mal un sourire d'incrédulité. Il est curieux comme tous les Arabes, mais il est méfiant comme tous les hommes ignorans. Pour comprendre quelque chose à la civilisation européenne, il aurait besoin de la voir de ses yeux, de la toucher du doigt. Seulement, s'il partait pour l'Europe, il serait aussitôt détrôné. Bien plus, il ne lui serait peut-être pas possible d'aller à Tanger, où il n'a jamais mis les pieds, sans qu'aussitôt un des innombrables chérifs qui aspirent à le remplacer sur le trône soulevât le fanatisme musulman contre un sultan qui mériterait, comme le réformateur Mahmoud, le nom de sultan giaour.

Ses ministres, — à l'exception de celui qui traite à Tanger avec les légations européennes, Si-Bargache, lequel est plutôt une sorte d'ambassadeur auprès de l'Europe entière qu'un ministre, — n'ont pas beaucoup plus d'instruction que lui. Le grand-vizir en particu-

lier est d'une ignorance profonde. Croirait-on qu'étant presbyte, il ne savait pas qu'il y eût des lunettes qui pourraient remédier au défaut de sa vue ? Quand on lui a parlé d'une loupe, avec laquelle tous les caractères d'une lettre ou d'un livre lui apparaîtraient énormément grossis, il a presque cru qu'on se moquait de lui. Son secrétaire pour les affaires étrangères, homme si intelligent pourtant, Si Fédoul, était tout surpris de voir du papier de trace. Un papier qui buvait de l'encre sans l'étaler, quelle merveille ! Pour mettre le comble à sa surprise, nous lui offrîmes un bâton d'une sorte d'encre de Chine employée en Orient et en Algérie pour les cachets qui servent de signatures : de l'encre en bâton, voilà encore ce que n'aurait jamais imaginé l'homme à l'esprit le plus ouvert du gouvernement marocain ! Il n'y a pas plus d'art que de science au Maroc. Ces cachets qui servent de signatures sont parfois en Orient et en Algérie des chefs-d'œuvre d'ornementation. Ceux du Maroc sont d'une grossièreté, d'une lourdeur étonnantes. Le sultan lui-même en a un que le dernier des caïds algériens ou des écrivains des administrations de Constantinople rejetterait comme indigne de lui. Les plus raffinés des Arabes en sont devenus les plus barbares, et le Maghreb, où la civilisation musulmane a brillé du plus vif éclat, est le pays où le reflet en est le plus affaibli.

Comment un gouvernement composé d'hommes aussi primitifs, ne serait-il pas un gouvernement de grands enfans ? En réalité, il n'est pas autre chose. Il n'y a pas la moindre différence pour les Marocains entre les affaires sérieuses et celles qui ne le sont pas, ou plutôt tout est sérieux à leurs yeux, parce que la notion même de la frivolité n'entre point dans leur esprit. Souvent, lorsqu'on songe à traiter avec eux quelque grave question politique, on les trouve occupés d'un joujou quelconque, qu'ils regardent comme aussi intéressant que les questions politiques. Quelques jours avant notre arrivée à Fès, on avait consacré une semaine entière dans le gouvernement marocain à regarder manœuvrer une de ces poupées qui montent et descendent dans un bocal rempli d'eau. Cette invention-là paraissait au moins aussi curieuse au sultan, à ses ministres et à toute l'administration supérieure, que celle des chemins de fer ou du télégraphe. Tout le monde s'extasiait devant elle : impossible de parler d'un autre sujet ! De pareilles dispositions permettent, on le comprend, aux plus éhontés exploiteurs de s'avancer à peu de frais dans les bonnes grâces du gouvernement marocain. Il est fort dommage que les représentans des puissances ne puissent pas, sans quelque déshonneur, employer à le séduire les moyens qui y réussiraient le mieux. Ils s'embarrassent, en allant remettre leurs lettres de créance, d'objets de haut goût et de grand prix qui, le plus souvent, ne sont pas appréciés. S'ils portaient de

simples jouets d'enfans à l'usage du sultan et des femmes de son harem, ils obtiendraient un succès éclatant. Un des officiers de notre mission militaire crut un jour faire un coup de maître en offrant à Moula-Hassan, au retour d'un voyage en France, un magnifique vase de Sèvres qui ne valait pas moins de 50,000 francs. Le sultan, après l'avoir longtemps regardé, se tourna vers l'officier : « Voilà ton cadeau? Tu aurais pu du moins le choisir neuf; or, il n'est pas neuf, car il a un trou au fond. » Moula-Hassan prenait pour une fêlure le trou de dégagement des eaux. Le vase de Sèvres dédaigné gît dans un grenier, tandis que le sultan montre à ses intimes, comme une chose rare, belle et précieuse, une montre dont le ressort fait mouvoir une image obscène; il la tient d'un drogman peu scrupuleux, mais parfaitement au fait des goûts du Maroc. C'est à l'aide d'objets de ce genre que les monteurs d'affaires arrivent à l'exploiter. Même lorsqu'il fait en Europe une commande utile, ce n'est jamais sans enfantillage qu'il la fait. Le grand-vizir ou tout autre désire-t-il toucher un pot-de-vin, il s'arrange avec un entrepreneur européen et persuade au sultan d'acheter, par exemple, une batterie de canons. On s'entend sur les prix, qui sont exorbitans. Mais, durant quelques jours, on ne parle au palais que de la batterie merveilleuse dont on vient de faire l'acquisition. Le sultan aura bientôt les plus beaux canons du monde; ses ennemis n'ont qu'à se bien tenir. Toutes les personnes qu'on rencontre parlent canon, gloire et conquêtes. C'est l'unique objet des préoccupations et des conversations. Il absorbe tous les esprits. L'enthousiasme est général. Au bout d'une semaine, personne n'y pense plus. Les canons sont loin, il faut des mois pour les transporter à travers un pays sans routes. Quand ils arrivent, on a oublié combien on les avait admirés avant de les voir. C'est une fantaisie qui a fui depuis longtemps.

Cet enfantillage des Marocains éclate à chaque instant dans leurs rapports avec les Européens à leur service. Notre mission militaire en constate chaque jour de nouvelles manifestations. Le médecin de cette mission me racontait qu'un vendredi, à midi, comme il se mettait à table, il vit venir à toute bride deux cavaliers qui lui dirent : « Dépêche-toi; suis-nous, le sultan veut te parler au sortir de la mosquée. » A cette heure-là, je l'ai dit, le sultan fait la sieste et ne reçoit personne; il fallait un sujet bien grave pour qu'il changeât ses habitudes. Le médecin s'habille en toute hâte; les deux cavaliers le pressaient : « Tu ne vas pas assez vite! Le sultan s'impatientera. » Enfin, on part, on arrive : c'était à Meknès, où les rues sont singulièrement étroites, et, comme il était vendredi et qu'on sortait de la mosquée, une foule énorme se pressait. Les cavaliers filent ventre à terre, écrasant les passans pour faire place au

médecin. A coup sûr, il y eut des bras et des jambes cassés dans la bagarre; mais qu'importe, lorsqu'il s'agit du service du sultan! Le médecin arrive; il croise d'abord le ministre de la guerre. « Le sultan te demande pour une affaire urgente! Presse donc ta monture. » Plus loin, il rencontre le grand-vizir : « Ah! te voilà! le sultan désire ardemment te parler. » Le médecin fait faire un dernier effort à son cheval; il tombe comme la foudre aux pieds du sultan. Celui-ci lui montre une ceinture métallique qu'on lui avait envoyée et lui en demande curieusement l'usage. Et c'est pour avoir ce renseignement que la population de Meknès avait été foulée et que plusieurs personnes resteront toute leur vie estropiées! Un autre jour, le chef de la mission militaire fut convoqué, avec tout son personnel, à une audience chez le sultan. Il crut qu'il s'agissait d'une grande réforme à opérer dans l'armée. Il se mit donc et fit mettre ses collaborateurs en grand uniforme et se rendit, à l'heure indiquée, au palais. Il commença par attendre longtemps, très longtemps. Mais il se consolait, pensant qu'on étudiait sérieusement les propositions qu'on allait lui faire. Au bout d'une heure à peu près, le grand-chambellan parut les mains remplies de boîtes. « Le sultan t'a fait prier de venir, dit-il au chef de la mission militaire, afin que tu examines ces boîtes. — Mais, s'écrie celui-ci, ce sont des boîtes de confitures anglaises! C'est facile à voir, puisque c'est écrit dessus. — Oui, mais ces confitures sont-elles bonnes? Sont-elles malsaines? Avec quels fruits sont-elles faites? — Pardon, répond le chef de la mission militaire, je suis au Maroc pour faire manœuvrer des canons et non pour goûter des confitures. S'il vous faut un officier pour cela, les confitures sont anglaises, vous avez un officier anglais, donnez-les-lui! — Ah! non, réplique vivement le chambellan; c'est précisément parce que les confitures sont anglaises que nous ne voulons pas les montrer à un Anglais; il manquerait d'impartialité; il n'y a qu'un Français qui puisse nous dire ce qu'elles valent. » — La mission militaire sortit un peu découragée du palais. A quelque temps de là, l'officier qui la commande, ayant envoyé un projet de règlement au ministre de la guerre, reçut l'ordre de passer immédiatement chez ce dernier. Il allait enfin discuter son projet : « Tu as une espèce d'instrument chez toi qui marque la pluie et le beau temps, lui dit le ministre en le voyant entrer. Je voudrais bien savoir s'il fera beau demain et si je pourrai aller me promener à la campagne avec mon harem. » J'aurais dû intituler ce chapitre : De l'usage qu'on fait au Maroc des missions militaires!

XII. — FÈS.

Pendant les trois jours de notre captivité, avant l'audience du sultan, nous n'avions pu voir de Fès que les terrasses chargées de femmes qui s'étendaient en étagères au-dessous de notre jardin. Nous en avions profité pour étudier l'histoire d'une ville qui avait à nos yeux un vif intérêt de curiosité. Il devient de plus en plus rare et difficile de rencontrer une cité arabe immaculée. La plus belle, la plus charmante de toutes, le Caire, est tellement envahie par l'Europe qu'à peine y trouve-t-on quelques quartiers perdus au milieu des constructions modernes qui rappellent encore le passé évanoui. Damas est mieux conservé, bien que, là aussi, ce que nous nommons le progrès, la civilisation, ait largement pénétré. Et puis, les Turcs règnent depuis des siècles à Damas, race barbare et brutale qui souille et dépoétise tout ce qu'elle touche. Jérusalem est aux trois quarts chrétienne, et de plus en plus la vieille ville, heureusement intacte, se voit écrasée sous une ville neuve de couvens, d'hôpitaux et d'églises, où tous les peuples d'Europe rivalisent de mauvais goût. Il restait à l'islamisme deux asiles à peu près inviolés, — car je ne parle pas de La Mecque, où l'art n'a jamais brillé à côté de la religion, — Kairouan et Fès. Nous sommes entrés en maîtres à Kairouan : les mosquées en ont été profanées par les bottes de nos soldats. Fès seule est encore vierge de toute insulte. Les Européens peuvent y séjourner, mais aucun ne s'y est fixé, aucun n'y a bâti, aucun surtout n'a mis un pied téméraire dans ses mosquées vénérées. Nos modes, nos industries, nos mœurs, notre religion, n'y sont pas moins inconnues que méprisées. Rien n'y distrait de la vie arabe, qui se déroule là dans toute sa pureté; si bien que, quand on a passé quelques semaines à Fès, on ne se sent pas moins éloigné de l'Europe dans le temps que dans l'espace; on est rejeté de plusieurs siècles en arrière ; on a remonté le cours des âges pour s'arrêter, non pas hélas! à l'époque glorieuse où le Maroc était le rendez-vous de toutes les sciences et de tous les arts, qui se répandaient de là sur l'Europe, mais à l'époque postérieure où l'islamisme, chassé d'Espagne, se repliait sur lui-même en Afrique, cherchant à échapper à l'inévitable décadence par un retour à la sainte ignorance et au plus aveugle fanatisme.

On comprend donc à quel point il me tardait, à moi qui ai visité tour à tour Le Caire, Damas, Jérusalem et Kairouan, de pouvoir parcourir Fès à mon gré. Je savais que, pour la plupart des musulmans d'Afrique, elle est la première ville sainte après La Mecque. Sa sainteté provient, et de son origine, et du rôle glorieux qu'elle a

joué dans l'histoire de l'islamisme. Tant que la puissance arabe s'est maintenue dans tout son éclat, Fès en a été en quelque sorte le centre et le foyer. Même lorsque des rivales heureuses, comme Maroc, lui enlevaient le privilège d'être la capitale politique du Maghreb, elle n'en demeurait pas moins, grâce à ses célèbres écoles, à ses fameuses mosquées, à ses tombeaux illustres, la capitale intellectuelle et morale de l'Occident musulman. C'est que la bénédiction de son fondateur était sur elle. Ce fondateur, on le sait, fut le second des imans édrissites, Edriss-ben-Edriss, une des plus nobles figures de l'islamisme. Chassé de l'Arabie en l'an 788 de Jésus-Christ, son père, cinquième descendant d'Ali, gendre du Prophète, était arrivé en proscrit au Maroc ; les Berbères l'y reçurent en maître et l'y proclamèrent leur chef et leur iman. Comme il convenait à un chercheur d'aventures, sa première résidence avait été en pleine montagne, dans le Djebel-Zerhoum ; Oualily, la Volubilis des Romains, était devenue sa capitale. Mais son fils, partout victorieux dans le présent, parfaitement assuré de l'avenir, jugea que la ville d'Oualily était trop petite pour son empire naissant, dont il entrevoyait les glorieuses destinées. Il choisit donc différens lieux pour la construction d'une ville nouvelle. Seulement, chaque fois qu'il en avait jeté les fondemens, une crise de la nature, des torrens débordés, des tempêtes subitement déchaînées, des fleuves sortis de leurs lits les emportaient en quelques heures. C'est ainsi que la volonté de Dieu se manifestait. Tout saint qu'il fût, Edriss-ben-Edriss ignorait peut-être une prophétie du Prophète (que Dieu le bénisse et le sauve!) dont « les propres paroles » ont été rapportées, longtemps après la fondation de Fès, il est vrai, ce qui ne doit rien enlever de leur mérite aux yeux des gens de foi, dans le livre d'Edraiss-ben-Ismaël-Abou-Mimouna, lequel a écrit de sa « propre main » ce qui suit : « Abou-Medhraf d'Alexandrie m'a dit qu'il tenait de Mohammed-ben-Ibrahim-el-Mouaz, lequel le tenait d'Abd-er-Rhaman-ben-el-Kasem, qui le tenait de Malek-ben-Ans, qui le tenait de Mohammed-ben-Chahab-el-Zahery, qui le tenait de Saïd-ben-el-Mezzyb, qui le tenait d'Abou-Herida, lequel avait entendu de Sidi-Mohammed lui-même (que Dieu le sauve et le bénisse !) la prophétie suivante : — Il s'élèvera dans l'Occident une ville nommée Fès, qui sera la plus distinguée des villes du Maghreb ; son peuple sera souvent tourné vers l'orient ; fidèle au sonna et à la prière, il ne désertera jamais la vérité, et Dieu gardera ce peuple de tous les maux jusqu'au jour de la résurrection. » — Ayant donné lui-même son nom à la ville, comment Mohammed n'en aurait-il pas fixé l'emplacement? Il s'agissait donc de trouver ce lieu prédestiné. Edriss-ben-Edriss chargea son ministre Ameïr-ben-Mozzhab-el-Azdy de le découvrir. Celui-ci parcourut à cet effet Fhahs-Saïs, et s'arrêta aux

sources de la rivière de Fès, qui jaillissent au nombre de plus de soixante, sur un beau terrain couvert de romarins, de cyprès, d'acacias et autres arbres. « Eau douce et légère, dit Ameïr après avoir bu à ces sources, climat tempéré, immenses avantages!.. Ce lieu est magnifique! Ces pâturages sont encore plus vastes et plus beaux que ceux du fleuve Sbou! » Puis, en suivant le cours de la rivière, il arriva à l'endroit où la ville de Fès fut bâtie; c'était un vallon situé entre deux hautes montagnes richement boisées, arrosé par de nombreux ruisseaux, où tout paraissait disposé pour un bel établissement. Edriss-ben-Edriss donna l'ordre d'y élever la ville dont il se proposait de faire le siège de sa puissance. Comment lui assigna-t-il le nom de Fès, c'est ce qu'on ignore, puisqu'il ne savait pas lui-même que Mohammed avait décidé qu'elle s'appellerait ainsi. Les uns disent qu'un vieux solitaire chrétien lui ayant appris qu'il avait existé à la même place une ville détruite depuis dix-sept cents ans et qui avait porté le nom de *Séf*, il voulut renouer le cours des âges et rendre à la nouvelle ville le nom de sa devancière; les autres affirment qu'Edriss ayant pris part aux constructions, les maçons et les artisans lui offrirent un fès (pioche) d'or et d'argent, et que, les travailleurs répétant sans cesse entre eux : « Donne le fès; creuse avec le fès, » le nom de Fès en serait resté à la ville. L'auteur d'un savant livre *El-Istibsar-fi-Adjeïb-el-Amzar* (*Considérations sur les merveilles des grandes villes*) rapporte qu'en creusant les premiers fondemens du côté du midi, on trouva un grand fès pesant 60 livres et ayant quatre palmes de long sur une palme de large, et que c'est cela qui fit appeler la ville Fès. Bien d'autres histoires de la même valeur sont racontées par des auteurs graves : *grammatici certant;* mais mon opinion personnelle est qu'Edriss-ben-Edriss a obéi d'instinct aux volontés de Mohammed, dont le témoignage nous est parvenu par une chaîne d'irrécusables autorités. Quoi qu'il en soit de ce problème étymologique, au moment d'entreprendre les premiers travaux, l'iman Edriss leva les mains au ciel et dit : « O mon Dieu, faites que ce lieu soit la demeure de la science et de la sagesse! Que votre livre y soit honoré et que vos lois y soient respectées! Faites que ceux qui l'habiteront soient fidèles au sonna et à la prière aussi longtemps que subsistera la ville que je vais bâtir! » Et, quand celle-ci fut achevée, l'iman Edriss monta en chaire un jour de vendredi, et, levant encore les mains au ciel, il s'écria : « O mon Dieu, vous savez que ce n'est point par vanité, ni par orgueil et pour conquérir des grandeurs et de la renommée que je viens d'élever cette ville! Je l'ai bâtie, Seigneur, afin que, tant que durera ce monde, vous y soyez adoré, que votre livre y soit lu et qu'on y suive vos lois, votre religion et le sonna! O mon Dieu, protégez-en les habitans, et ceux qui viendront après eux;

défendez-les contre leurs ennemis, dispensez-leur les choses nécessaires à la vie, et détournez d'eux le glaive du malheur et des dissensions, car vous êtes puissant sur toutes choses! » Nobles vœux qui ont été exaucés, puisqu'à l'heure actuelle Fès est encore un des meilleurs refuges du sonna et de la prière, un des derniers et des plus résistans boulevards de l'islamisme.

J'emprunte tous les détails que je viens de donner au *Roudh-el-Kartas* (le Jardin des feuillets), qui est la source la plus précieuse de renseignemens sur l'histoire de Fès. On ne saurait mettre en doute la parfaite exactitude de ce livre, destiné à faire connaître la vérité sur la ville sainte à tous les esprits curieux « aussi longtemps, — comme dit en son style l'auteur de ce jardin historique, — aussi longtemps que les teintes variées de l'aurore coloreront le vêtement de la nuit, et que les oiseaux chanteront et gazouilleront sur les arbres. » Ce livre nous apprend sur Fès bien d'autres détails intéressans. Et d'abord, il nous fait savoir qu'il faut cinq choses à une ville, « à ce qu'ont dit les philosophes, » pour être réellement agréable : eau courante, bon labour, bois à proximité, constructions solides, et un chef qui veille à sa prospérité, à la sûreté de ses routes et au respect dû à ses habitans. Aucune de ces cinq qualités n'ayant jamais manqué, paraît-il, à Fès, les philosophes ont toujours dû reconnaître en elle la reine des cités. Sa grande supériorité vient surtout de son eau, qui réunit en elle les dons les plus exquis. L'Oued-Fès, qui se nomme aussi l'*Oued-Djouari*, ou le ruisseau des perles, sans doute à cause de tous ses mérites, « partage la ville, dit l'auteur du *Roudh-el-Kartas*, en deux parties, donne naissance, dans son intérieur, à mille ruisseaux qui portent leurs eaux dans les lavoirs, les maisons et les bains, et arrosent les rues, les places, les jardins, les parterres, font tourner les moulins et emportent avec eux toutes les immondices. » Ce dernier détail est d'une parfaite exactitude. Fès n'est pas, comme Damas et Constantinople, remplie de chiens chargés de l'entretien de la voirie; ce soin n'y est pas, comme autrefois au Caire, à la charge du soleil, qui pénètre mal, d'ailleurs, dans ses rues trop étroites, ou à la charge des aigles et des vautours, qui sont rares dans cette contrée. Le nettoyage public est expéditif et simple. Lorsque dans les rues, les boues, les charognes et les tas d'ordures se sont accumulés au point d'entraver la circulation, on ouvre les vannes qui retiennent l'eau de l'Oued-Fès, et on lache la rivière à travers la ville. Elle descend en bondissant, en formant mille cascades sur les pentes abruptes, et emporte avec elle les amas d'immondices. Parfois elle emporte aussi des animaux vivans, des meubles, des marchandises; mais on ne s'en tourmente pas outre mesure. C'est en plein jour, au moment où l'action commerciale est la plus grande que l'on effec-

tue l'opération, bien entendu sans prévenir personne. Passans, marchands, chalands, femmes et enfans voient tout à coup arriver les eaux, et s'en tirent comme ils peuvent, mais aussi, avouons-le, sans que cela paraisse les émouvoir en rien. Quelques-uns d'entre nous avaient eu l'occasion d'assister à une de ces scènes, toujours pittoresques. Par bonheur pour eux, ils étaient à cheval; mais leur escorte était à pied. Au moment où ils débouchaient dans une des rues principales, le torrent dégringola vers eux; en une seconde, l'eau était à la hauteur du poitrail de leurs montures. Les malheureux soldats qui les accompagnaient barbotaient à côté d'eux, noyés jusqu'à la poitrine. Quand le nettoyage est jugé suffisant, on ferme les vannes; l'eau s'écoule lentement, laissant çà et là, dans les ornières, des flaques plus ou moins putrides. Qu'importe! la ville est réputée propre jusqu'à la prochaine lessive.

Mais il ne faudrait pas croire que l'eau de l'Oued-Fès ne servît qu'à balayer les rues. « L'Oued-Fès, dont l'eau, dit l'auteur du *Roudh-el-Kartas*, l'emporte pour la douceur et la légèreté sur les meilleures eaux de la terre, sort de soixante sources qui dominent la ville. Cette rivière traverse d'abord une grande plaine couverte de gossampins et de cyprès; puis, serpentant à travers les prairies toujours vertes qui avoisinent la ville, elle entre à Fès... Ses propriétés sont nombreuses : elle guérit de la maladie de la pierre et des mauvaises odeurs; elle adoucit la peau et détruit les insectes; on peut sans inconvénient en boire en quantité à jeun, tant elle est douce et légère, qualités qu'elle acquiert en coulant à travers le gossampin et le cyprès. » Je dois avouer que l'eau de Fès ne m'a paru ni douce ni légère; elle est très chargée de terre, et l'on ne peut la boire qu'en la filtrant ou en la laissant déposer. Si elle guérit des mauvaises odeurs, il est dommage qu'on n'en fasse pas un plus grand usage, car sur tous les quartiers de la ville planent d'abominables parfums. Il est une autre de ses qualités au sujet de laquelle je me permets d'émettre quelques doutes. Le médecin Ben-Djenoun rapporte que, « bue à jeun, cette eau rend plus agréables les plaisirs de l'amour. » Bue à jeun, voilà qui est précis; mais Ben-Djenoun ne dit pas s'il est permis de manger après avoir bu ou si l'expérience tout entière doit être faite à jeun, la force de l'eau suppléant à tout : les médecins arabes ne sont jamais complets. De plus, l'eau de Fès « blanchit le linge sans qu'il soit nécessaire d'employer de savon, et elle lui donne un éclat et un parfum surprenans. On tire de l'Oued-Fès des pierres précieuses, qui peuvent remplacer les perles fines. On y trouve aussi des *cheratyn* (écrevisses) qui sont très rares dans les eaux de l'Andalousie, et on y pêche plusieurs espèces de poissons excellens et très sains, tels que *el-boury* (le mulet), *el-seniah*,

el-lhebyn (cyprinum), *el-bouka* (murex) et autres. En résumé, dit l'auteur du *Roudh-el-Kartas*, l'Oued-Fès est supérieur aux autres rivières du Maghreb par ses bonnes et utiles qualités. » Mais après ce résumé, il nous donne encore un détail précieux : « Ce qui distingue Fès des autres villes, dit-il, c'est que les eaux de ses fontaines sont fraîches en été et chaudes en hiver, tandis que celles de la rivière et des ruisseaux, qui sont froides en hiver, sont chaudes en été, de sorte qu'en toute saison on a de l'eau froide et de l'eau chaude à volonté pour boire, faire des ablutions et prendre des bains. »

Pour le coup, ce dernier renseignement est absolument faux ! L'eau de Fès, qu'elle provienne des fontaines ou des rivières, est froide en hiver et chaude en été. Aussi contribue-t-elle à rendre le climat de la ville singulièrement désagréable. Il n'en est pas de plus malsain. En plein mois de mai, par les journées les plus brûlantes, nous avions peine à supporter l'excessive humidité dont étions enveloppés. M. Henri Duveyrier, qui faisait chaque jour des observations météorologiques, ne trouvait presque pas de différence entre le thermomètre sec et le thermomètre humecté. Nous étions dans une atmosphère saturée d'eau, dans une étuve véritable. Aussi nous réveillions-nous chaque matin tout mouillés dans nos lits. Les murailles de nos maisons étaient profondément salpêtrées; on les avait recouvertes, pour nous recevoir, de beaux *haïtis* en velours et en soie, que j'ai décrits : ils étaient neufs à notre arrivée ; à notre départ, ils étaient moisis. Il paraît qu'en été l'humidité est plus intolérable encore. Sous prétexte de rafraîchir l'atmosphère, on lâche l'eau dans tous les jardins, qu'enveloppe incessamment une sorte de buée chaude que les indigènes peuvent seuls trouver de leur goût. Au printemps, les orages sont fréquens à Fès. Nous en subissions un presque tous les soirs durant notre séjour. Au reste, c'est peut-être à ces conditions climatologiques, qui nous ont paru pénibles surtout parce que nous ne nous attendions pas à les rencontrer en Afrique, et que nous vivions sur la légende du Maroc, pays d'Orient, c'est à cela peut-être que Fès doit la beauté vraiment éclatante de ses jardins. A cet égard, l'enthousiasme de l'auteur du *Roudh-el-Kartas* n'est pas trop exagéré, et il est presque dans le vrai lorsqu'il dit : « On trouve à Fès les plus belles fleurs et les meilleurs fruits de tous les climats. L'*adaoua* (le quartier) el-Kairouayn surpasse cependant l'autre adaoua par l'eau délicieuse de ses ruisseaux, de ses fontaines intarissables et de ses puits profonds; elle produit les plus savoureuses grenades au grain jaune du Maghreb, et les meilleures qualités de figues, de raisins, de pêches, de coings, de citrons et de tous les autres fruits d'automne. L'adaoua el-Andalous, de son côté, donne les plus beaux fruits d'été, abricots,

pêches, mûres, diverses qualités de pommes, *abourny*, *thelkhy*, *khekhy*, et celles dites de Tripoli, à peau fine et dorée, qui sont douces, saines et parfumées, ni grosses ni petites, et les meilleures du Maghreb. Les arbres plantés à Merdj-Kertha, situé au dehors de la porte Beni-Messafar, produisent deux fois par an et fournissent en toute saison à la ville une grande quantité de fruits. Du côté de Bab-el-Cherky, de l'adaoua el-Kairouayn, on moissonne quarante jours après les semailles; l'auteur de ce livre atteste avoir vu semer en cet endroit le 15 avril et récolter, à la fin du mois de mai, c'est-à-dire quarante-cinq jours après, d'excellentes moissons, et cela en 690 (1291 ap. J.-C.), année de vent d'est continuel et durant laquelle il ne tomba pas une goutte de pluie, si ce n'est le 12 avril. » Que serait-il donc arrivé si la pluie était tombée à foison, comme dans les années ordinaires?

Cette merveilleuse richesse des jardins et des pâturages de Fès explique l'admiration qu'elle a inspirée aux poètes arabes. Peuple habitué à l'aridité des déserts, partout où ils rencontrent de l'eau, de la verdure et des fruits, les Arabes croient voir un fragment du paradis tombé par hasard sur notre globe. Ceux qui ont chanté Fès l'ont fait avec une ardente conviction. « O Fès, s'est écrié *le docte et distingué* Abou el-Fadhl ben el-Nahouy, toutes les beautés de la terre sont réunies en toi! De quelle bénédiction, de quels biens ne sont pas comblés ceux qui t'habitent! Est-ce ta fraîcheur que je respire, ou est-ce la santé de mon âme? Tes eaux sont-elles du miel blanc ou de l'argent? Qui peindra tes ruisseaux qui s'entrelacent sous terre et vont porter leurs eaux dans les lieux d'assemblées, sur les places et sur les chemins? » Et un autre illustre écrivain, *le docte et très savant* Abou-Abd-Allah el-Maghyly, étant cadi à Azimour, a dit ce qui suit dans une de ses odes à Fès : « O Fès! que Dieu conserve ta terre et tes jardins et les abreuve de l'eau de ses nuages! Paradis terrestre qui surpasse en beautés tout ce qu'il y a de plus beau et dont la vue seule charme et enchante! Demeures sur demeures aux pieds desquelles coule une eau plus douce que la plus douce liqueur! Parterres semblables au velours, que les allées, les plates-bandes et les ruisseaux bordent d'une broderie d'or! Mosquée el Kairouayn, noble nom! dont la cour est si fraîche dans les plus grandes chaleurs!.. Parler de toi me console, penser à toi fait mon bonheur! Assis auprès de ton admirable jet d'eau, je sens la béatitude! et avant de le laisser tarir, mes yeux se fondraient en pleurs pour le faire jaillir encore! »

Cette ville si belle, au dire des poètes arabes, a cela de commun avec Rome, du moins à ce qu'affirme le proverbe, qu'elle n'a pas été bâtie en un jour. Sous la domination des Zénéta, elle fut consi-

dérablement agrandie. C'est à l'époque des Almohades qu'elle atteignit toute la splendeur de la richesse, du luxe et de l'abondance. On y comptait alors 785 mosquées ou chapelles; 122 lieux aux ablutions à eau de fontaine ou de rivière; 93 bains publics; 472 moulins, non compris ceux du dehors. Sous le règne de Nasser, on voyait dans la ville 89,236 maisons; 19,041 *mesriza*, ou chambrettes indépendantes pour un homme seul; 467 *fondouk* ou caravansérails destinés aux marchands, aux voyageurs et aux gens sans asile; 117 lavoirs publics; plus de 1,200 fours; 400 fabriques de papier, etc. Un des plus brillans Merinides, Abou-Youssef-Yacoub, la compléta, en 1276, par la construction d'une ville nouvelle, située à plus d'un kilomètre de l'ancienne, mais toujours sur l'Oued-Fès. « La ville fut fondée sous l'influence d'un astre propice et d'une heure bénie et heureuse, comme on l'a vu depuis, dit le *Roudh-el-Kartas*, puisque le califat n'a jamais péri dans ses murs, et que jamais un étendard ni une armée partis de son sein n'y sont rentrés vaincus ou en fuite. » La nouvelle ville fut appelée *Médinet-el-Beïda*, ou la *ville blanche*. Mais ce n'est pas le nom qu'elle porte d'ordinaire. On l'appelle *Fès-Djedid*, Fès-la-Neuve, par opposition à l'autre ville, Fès l'ancienne, *Fès-Bali*. C'est à Fès-Djedid qu'est le palais du sultan et que réside le gouvernement. Il n'y a pas de ministères: toutes les administrations sont réunies dans le palais du sultan et dans ses dépendances, qui tiennent à peu près toute la ville neuve. Elle comprend en outre le mellah, ou quartier des juifs, placé sous la protection directe de l'empereur. La veille même du jour où les fondemens de Fès-Djedid furent jetés, les juifs avaient été massacrés à Fès par les habitans, qui, ayant fait irruption chez eux, en tuèrent quatorze, et il n'en serait pas resté un seul si l'émir des musulmans n'était monté aussitôt à cheval pour arrêter le massacre, en faisant publier l'ordre formel de ne pas approcher des quartiers juifs. Mais cette mesure paraissant insuffisante, le mellah fut placé à côté même de la résidence impériale, où il est à la fois garanti et surveillé de très près par l'autorité. Fès-Djedid offre plutôt l'aspect d'une sorte de citadelle que d'une ville. Elle est entourée de murailles crénelées singulièrement pittoresques, que dominent cinq ou six minarets délicieux. La nuit, au clair de lune, on dirait une de ces vieilles cités du moyen âge, surmontées de hautes tours, où une population restreinte s'enfermait pour se défendre. Les deux Fès s'étendent sur un espace de terrain d'une longueur considérable, mais très resserré dans sa largeur, au fond de la vallée qui forme le bassin de l'Oued-Fès. Fès-Djedid est à la tête des eaux, et c'est de là qu'on les lâche dans les rues de Fès-Bali, qui s'étale au-dessous, le long des pentes souvent fort raides de la

vallée. Les habitans disent que l'ensemble de la ville a la forme d'un chacal dont le nouveau Fès serait la tête et le corps, et le vieux la queue. Cette comparaison vaut ce que valent les comparaisons arabes. Le chacal qui serait l'image de Fès aurait, comme les comètes, une queue énorme pour un petit corps; car la vieille ville est beaucoup plus grande et beaucoup plus resserrée que la nouvelle.

« Les habitans de Fès, dit toujours le *Roudh-el-Kartas*, ont l'esprit plus fin et plus pénétrant que les autres peuples du Maghreb; fort intelligens, très charitables, fiers et patiens, ils sont soumis à leur chef et respectent leur souverain. En temps d'anarchie, ils l'ont toujours emporté sur les autres par leur sagesse, leur science et leur religion. » Tout ceci est d'une inexactitude absolue, et complètement démenti par l'histoire. Fès a toujours été, au contraire, une ville d'opposition, très difficile à manier, prompte à s'insurger, portée à la guerre civile, ne se soumettant qu'à la force, et ne s'y soumettant que de mauvaise grâce. La plupart des sultans n'ont pu s'y faire admettre que les armes à la main. Le sultan actuel, Moula-Hassan, a subi la loi commune; c'est en canonnant Fès qu'il y a fait reconnaître son autorité. Ce qui donne à cette ville un tempérament si indocile, c'est la présence des nombreux chérifs, tous descendans de Mohammed, tous ayant, par suite, des droits au califat, qui y résident auprès des tombeaux des saints, ainsi que celle des marabouts et des docteurs, qui y habitent également. Elle est le centre des études théologiques du Maghreb, études qui développent l'esprit de contention et de critique beaucoup plus que celui de sagesse et de patience. Aussi le sultan préfère-t-il de beaucoup ses deux autres capitales, Maroc et Meknès, villes toutes militaires, où règne la plus parfaite discipline. S'il ne suivait que ses goûts, on le verrait rarement à Fès. Il est obligé, au contraire, d'y passer de longs mois, afin de décourager les révoltes latentes qui risquent constamment de s'y produire. Il y a eu sans cesse des insurrections à Fès. Durant tout le moyen âge, on allait jusqu'à se battre de quartier à quartier, tant les divisions et les discordes étaient entrées dans les mœurs. A l'avènement de Moula-Hassan, la ville s'était érigée en république. Aujourd'hui, la surface de Fès est calme, mais il n'est pas difficile de s'apercevoir que ce calme est assez mal assuré. Sous le respect extérieur dont on entoure le sultan se dissimulent à peine des sentimens qui tourneraient vite à l'insubordination. Lorsqu'une partie du harem impérial passe dans les rues de Maroc ou de Meknès, tout le monde se tourne au plus vite contre les murs et s'y colle fortement la figure pour ne pas le voir. A Fès, on juge plus pru-

dent de ne jamais laisser sortir une femme du sultan, car elle courrait le risque de rencontrer non pas de l'impertinence à coup sûr, mais quelque froideur et peu d'empressement dans les égards qui lui sont dus. Qu'on n'aille pas croire, toutefois, à quelque chose qui ressemble à l'irrévérence voltairienne des Parisiens. C'est par pur fanatisme, au contraire, que Fès est peu fidèle au sultan. Elle est toujours portée à ne pas le trouver assez saint et à lui préférer quelqu'un des descendans directs de l'iman Edriss-ben-Edriss, dont le tombeau, qu'elle garde avec un soin jaloux, fait d'elle, à ses propres yeux, la ville noble par excellence, après La Mecque, celle qui devrait donner et retirer le pouvoir, celle à laquelle devrait appartenir la domination de l'islam, et, partant, du monde entier.

Il est beaucoup moins aisé, surtout lorsqu'on fait partie d'une ambassade européenne, de visiter Fès que Le Caire, Damas, Jérusalem, Kaïrouan. On ne peut s'y promener seul, en toute liberté, errer dans les bazars, se mêler à la foule, s'arrêter près des boutiques, causer avec les passans, surprendre la vie populaire dans ses manifestations spontanées. Pour conserver toute sa dignité, on ne doit sortir qu'à cheval ou à mulet; et pour éviter tout désagrément, tout scandale qui dégénérerait fatalement en affaire diplomatique, on ne doit s'aventurer dans les rues qu'escorté d'un ou de plusieurs soldats. Je ne crois pas que la précaution soit indispensable ; mais si on négligeait de la prendre, on risquerait d'affliger le sultan, dont le plus vif désir est de voir les réceptions d'ambassades se passer toujours dans l'ordre le plus parfait. Aller à l'aventure, sans guide et sans défenseur, serait donc manquer aux convenances de l'hospitalité qu'on vous offre si largement. Il n'y faut pas songer. Mais il est bien clair qu'on voit très mal une ville qu'on ne voit qu'entre des soldats. Il est impossible d'en saisir la physionomie intime, d'en démêler le vrai caractère. On en est réduit à des impressions un peu sommaires, en partie inexactes sans doute, auxquelles on ne saurait se fier absolument. J'ai aperçu Fès, Dieu me garde de dire que je l'ai étudiée et comprise! Les villes sont comme les hommes : on se trompe presque toujours lorsqu'on les juge sur l'apparence.

Je raconterai donc tout simplement quelques-unes de mes promenades dans Fès, sans chercher à tracer une peinture d'ensemble de cette étrange et célèbre capitale de l'Occident musulman. J'ai commencé à la parcourir, le soir même du jour où nous avions été reçus par le sultan. Nous étions rentrés assez tard de cette longue cérémonie; fatigués par la chaleur, nous nous étions reposés sous les ombrages de notre jardin jusqu'au coucher du soleil. La nuit venue, nous partîmes pour aller rendre au grand vizir, qui demeu-

rait à l'autre bout de la ville, la visite qu'il nous avait faite le jour de notre arrivée. Nous étions précédés et suivis par une escouade de harabas, armés de leurs fusils, et de méchouaris, qui portaient de grandes lanternes comme on en voit partout en Orient. A peine étions-nous engagés dans les rues, qu'il nous semblait que nous avancions dans une ville fantastique, habitée par des fantômes. Les rues sont si étroites, qu'on ne peut guère y circuler plus de deux ou trois de front; et ce qui les fait paraître plus étroites encore, c'est la hauteur, qu'on croirait, la nuit, démesurée, des maisons qui les bordent. Il faut lever la tête avec effort pour distinguer au sommet de ces murailles sombres un ruban de ciel tacheté d'étoiles. On est en quelque sorte écrasé par l'obscurité qui vous domine. La faible lueur des lanternes, se reflétant sur les uniformes rouges des harabas et sur les robes blanches des méchouaris, laissait percer quelque clarté à nos pieds. Nous étions à cheval, dans une région intermédiaire entre la noire obscurité d'en haut et la tremblotante lumière d'en bas. Parfois nous passions sous des voûtes tellement basses qu'il fallait nous courber pour ne pas y heurter nos têtes; ailleurs, au contraire, des arcades légères réunissaient les étages supérieurs des maisons, semblables à des ombres projetées de la terre sur la ligne du ciel étoilé. Nous avancions sans mot dire, n'entendant d'autre bruit que les pas de nos chevaux et des soldats de notre escorte. Quand nous passions dans les quartiers les plus populeux, dans les bazars remplis de foule, le silence n'était pas moins profond. Sur les boutiques et le long des murs, des milliers de figures, immobilisées par la curiosité, contemplaient notre défilé; les unes, celles des femmes, complètement voilées, sauf à la place des yeux, que la nuit ne nous permettait pas de distinguer, les autres, celles des hommes, entièrement découvertes, mais si fixes et si calmes, qu'elles en avaient perdu toute expression : aucune ne bougeait; seuls, quelques enfans nous poursuivaient pour nous voir plus longtemps, et glissaient sans les frôler entre les jambes de nos montures; ils tombaient parfois dans leur course, ils roulaient à terre, mais sans pousser un cri, pas même un soupir. De loin, nous apercevions bien du mouvement, comme un remous de têtes, comme un flottement de robes et de manteaux; mais, dès que nous approchions, la vie s'arrêtait : chacun demeurait figé dans la pose où il se trouvait; les marchands tendaient aux acheteurs des objets que ceux-ci ne touchaient pas; les porteurs d'eau tenaient leur outre courbée sans l'ouvrir pour en laisser échapper le liquide; de grands nègres hébétés retenaient d'une main une charge sur leur tête, l'autre restant projetée en avant dans un geste de surprise. Nous sommes allés à la maison du grand-

vizir et nous en sommes revenus ainsi sans entendre une parole, sauf celles que nous prononcions nous-mêmes pour nous communiquer l'impression que cette scène fantastique produisait sur nous.

J'ai trouvé depuis le peuple de Fès un peu moins silencieux; toutefois, lorsque je me rappelais le vacarme qui s'élève sans cesse du Caire et qu'on entend du haut de la montagne du Mokatam, qui domine la ville, comme le bruit incessant de la mer venant battre le pied d'une falaise, je ne pouvais m'empêcher d'être surpris du grand calme de Fès. Dans notre jardin, qui surplombait plusieurs quartiers populeux, nous n'étions jamais troublés par la moindre rumeur. Dès que nous paraissions dans une rue, en plein jour comme la nuit, les conversations restaient suspendues, et c'est à peine si, de loin en loin, le cri de quelque marchand d'eau, de quelque vendeur à la criée, interrompait le silence universel. Lorsque nous nous arrêtions dans les bazars pour regarder quelque objet, aussitôt la foule se portait autour de nous; peu à peu elle nous entourait, elle nous pressait, elle se collait à nous, mais cela sans bruit, sans bavardage, sans rien qui rappelât les démonstrations exubérantes des Orientaux. On nous contemplait, et c'était tout. Les marchands n'éprouvaient pas le besoin, comme ceux du Caire, de Damas et surtout de Constantinople, de nous interpeller pour nous engager à faire de longues poses devant leurs boutiques; encore moins nous y invitaient-ils, comme ceux-ci, en nous offrant des tasses de thé ou de café; si nous voulions de notre plein gré faire des achats, ils nous répondaient poliment, mais froidement. Quand nos soldats bousculaient les passans, ceux-ci se laissaient faire sans protester. Et ce n'était pas seulement notre présence qui répandait partout une si grande tranquillité. Les habitans de Fès ne sont pas naturellement bavards. Si leur ville est inquiète, mécontente, frondeuse, elle n'est point tapageuse. Il y règne en apparence un calme profond. Au premier abord, on la trouve même triste. Les maisons, comme je l'ai dit, y sont très élevées, et les façades qui donnent sur les rues sont de simples murs droits, sans aucun ornement extérieur, presque sans aucune ouverture, percées seulement de loin en loin de toutes petites fenêtres qui ressemblent à des trous. Ici, rien ne rappelle les mille décorations de l'architecture du Caire; il n'y a ni encorbellemens, ni moucharabiehs, ni moulures d'aucun genre. On est sans cesse entre deux murailles de prison, extrêmement hautes, et de plus fort sombres, car on comprend que le climat de Fès noircisse assez vite les constructions. La seule chose qui charme, ce sont ces légers arceaux, dont j'ai parlé, et qui vont d'une maison à l'autre, au-dessus

de la rue. Il y en a parfois plusieurs l'un sur l'autre, et quand on regarde, d'une de ses extrémités, une rue s'allonger en s'amincissant, on dirait, à les voir s'étager en enfilade, une élégante galerie de mosquée. Les quartiers des bazars sont, il est vrai, plus variés. Là, des séries de petites boutiques, semblables, comme toutes les boutiques arabes, à de grandes armoires pratiquées dans les murs, ont de la couleur et de la vie, mais elles sont peu remarquables en elles-mêmes et la vulgarité des marchandises qui s'y étalent ne rachète pas la leur. Des petits auvens délabrés les surmontent, portant une ardente et souriante végétation. En passant à cheval, il faut se courber sans cesse pour ne pas renverser ces petits jardins suspendus; ce serait un crime de détruire l'unique gaîté des ruelles monotones! De gros pieds de vigne grimpent aussi de temps en temps contre les boutiques des bazars. J'en ai mesuré un qui n'avait pas moins de soixante-dix centimètres de tour, et dont les branches portaient en tous sens de larges feuilles vertes. On s'amuse à ces détails dans une ville que la nature a plus embellie que les hommes. Quelques grappes de femmes, apparaissant au sommet des maisons, sur les terrasses, comme des corniches multicolores; quelques fleurs poussant sur les boutiques, sont à coup sûr ce qu'on y voit de plus joli, de plus frais, j'allais ajouter de plus décoratif.

J'exagère cependant; car il y a deux choses admirables à Fès; ce sont les fontaines et les mosquées. Malheureusement on n'entre pas dans les mosquées, et c'est là, paraît-il, que se trouvent les fontaines les plus parfaites. Il y en a pourtant un grand nombre d'autres qu'on ne se lasse guère de voir, soit dans les rues, soit dans les maisons particulières. Elles se composent généralement d'une vasque sans aucune originalité, disposée sous un arc tantôt en ogive, tantôt en plein cintre, tantôt en arc outrepassé, mais toujours fort élégant. Le fond de cet arc est tapissé d'une mosaïque de faïence, où se déploient tous les caprices ou plutôt tous les artifices de la décoration arabe. Les Marocains sont bien dégénérés; cependant ils ont conservé une grande habileté dans la fabrication de ces mosaïques, dont ils combinent les dessins et les couleurs avec une adresse merveilleuse. Une inscription arabe, généralement noire sur fond jaune, sert de bordure. Au milieu, des tuyaux assez vulgaires laissent échapper l'eau. Mais ce qui, avec les mosaïques, contribue à faire des fontaines de Fès une œuvre d'architecture accomplie, ce sont les auvens qui les surmontent. Ils forment une toiture en bois découpé, reposant sur de petites poutres sculptées avec une délicatesse extrême, au-dessous desquelles tombent des pendentifs en ruche d'abeille, colorés des tons les plus variés. Tout cet ensemble est exquis, frais, harmo-

nieux. Quant aux mosquées, je les ai vues aussi bien qu'on peut le faire sans y entrer. Il y en a trois principales à Fès : la mosquée des Cherfa (cherfa est le pluriel de chérif) où se trouve le tombeau de l'iman Edriss-ben-Edriss, la mosquée El-Kairouayn et la mosquée des Andalous. Il est impossible même de s'approcher de la première, tant elle est sacrée. La petite rue qui y conduit ne doit jamais être souillée par les pas d'un chrétien ou d'un juif. Il a donc fallu me borner à en regarder de loin la porte, toute couverte de faïence, et qui me laissait apercevoir à l'intérieur des arabesques en plâtre dont je n'étais pas à même d'apprécier le travail à distance. A quelque heure que je sois passé en face de cette porte, il y avait toujours un grand nombre de dévots qui la franchissaient pour aller prier auprès des restes du saint fondateur de Fès. En revanche, rien ne m'a été plus aisé que de me faire une idée à peu près exacte des deux autres grandes mosquées. J'y ai été conduit à pied, par deux soldats de notre escorte, dont l'un, orné de magnifiques papillotes, était officier, jouissait d'une véritable autorité et paraissait dépouillé de tout fanatisme. Il me faisait arrêter longuement auprès de chacune des portes ouvertes de ces mosquées, pour que je pusse en bien voir l'intérieur. Personne d'ailleurs ne semblait y trouver à redire. Au contraire, les habitans de Fès avaient l'air assez fiers de l'admiration que je manifestais pour leurs plus beaux monumens. La veille, les mêmes soldats avaient accompagné M. Henry Duveyrier, qui voulait photographier les mosquées. On l'avait laissé faire en toute liberté. Bien des gens même s'étaient écartés spontanément pour lui permettre d'opérer. Je suis persuadé qu'il ne serait pas difficile de dessiner et de peindre tout ce qu'il est possible de voir des mosquées sans y entrer directement. Un jeune peintre de beaucoup de talent qui s'était joint à notre ambassade l'aurait fait sans doute, si, au lieu de rester trois semaines à Fès, nous y étions restés trois mois. Chaque fois qu'il s'est arrêté dans les rues pour travailler, il a été l'objet d'une curiosité fatigante, mais d'aucune malveillance.

La mosquée El-Kairouayn et la mosquée El-Andalous ont la même origine. Du temps d'Edriss, un grand nombre de familles de Kairouan étaient venues s'établir à Fès : de ce nombre était celle de Mohammed-el-Fehery-el-Kairouayn, qui était arrivé de la province d'Ifrikya avec sa femme et ses deux filles. L'une de ces dernières s'appelait Fathma, l'autre Meriem ; comme elles étaient toutes deux vertueuses et pieuses, elles résolurent d'employer la grande fortune qu'elles héritèrent de leurs parens à une œuvre pieuse qui leur méritât la bénédiction de Dieu. C'est pourquoi Fathma fit construire la mosquée El-Kairouayn et Meriem la mosquée El-Andalous. Je

n'en finirais plus si je voulais raconter, d'après le *Roudh-el-Kartas*, toutes les merveilles qui accompagnèrent la construction de ces mosquées, tous les prodiges qui s'y produisirent, enfin tous les privilèges que le ciel accorda immédiatement à deux temples aussi saints que magnifiques. Naturellement, les historiens arabes ont prodigué là leurs plus naïves et leurs plus extravagantes légendes. Mais la mosquée El-Andalous n'a pas eu des destinées aussi glorieuses que la mosquée El-Kairouayn. Aujourd'hui encore, celle-ci est la grande mosquée de Fès, qui vient immédiatement après la mosquée des Cherfa. La mosquée El-Andalous, située dans un quartier éloigné du centre de la ville, est moins fréquentée. Toutefois, sa porte d'entrée est un monument du plus grand style, un des plus accomplis que l'art arabe du Maghreb ait produits. Elle se compose d'un arc gigantesque qui, semblable à la plupart des arcs maghrebins, n'est pas formé d'une seule ligne courbe, mais d'une série de petits arcs reliés les uns aux autres et laissant pendre leurs extrémités, comme une légère dentelure, sur le vide de l'arcade. Cette recherche d'élégance, qui n'est pas sans mièvrerie, surtout dans une œuvre pleine de grandeur, n'est pas non plus sans grâce. Par un raffinement plus complet encore, les deux extrémités de l'arc, au lieu de se terminer en un simple lobe, se rattachent aux deux montans de la porte à l'aide d'une figure en forme d'S renversée du plus ingénieux effet. Au-dessus de cet arc, à la fois joli et puissant, le mur est couvert de décorations de faïences et d'inscriptions dont je ne tenterai même pas la description; elle serait par trop imparfaite. Ces décorations, à leur tour, sont surmontées d'un auvent en bois, pareil à celui des fontaines, mais dans des proportions monumentales et avec une richesse de ciselures inimaginable. Enfin, le mur continue à s'élever, divisé en deux tourelles carrées qui portent, en guise de créneaux, une énorme végétation d'herbes folles, couronne de verdure posée par la nature sur une splendide œuvre d'art.

Cette superbe porte de la mosquée El-Andalous domine presque toute la ville comme une sorte d'arc de triomphe. La mosquée El-Kairouayn, au contraire, est située en plein bazar, au cœur même de la cité. S'il faut en croire le *Roudh-el-Kartas*, elle possédait, au temps de sa splendeur, 270 colonnes, formant 16 nefs de 21 arcs chacune, tant en longueur qu'en largeur. « Dans chaque nef s'établissaient, les jours de prières, 4 rangs de 210 fidèles, soit 840 fidèles par nef, somme exacte, à n'en pas douter, puisque chaque arc contenait 10 hommes d'une colonne à l'autre. Pour avoir le nombre d'hommes qui pouvaient assister à la prière, on avait donc 16 fois 840, soit 13,440, total auquel il fallait ajouter 560, nombre des fidèles

qui se plaçaient, au besoin, devant les colonnes, plus 2,700 que contenait la cour; plus, enfin, 6,000 autres qui priaient sans ordre dans la galerie, les vestibules et sur le seuil des portes, ce qui faisait en tout 22,700, nombre exact ou à peu près des personnes qui pouvaient, le vendredi, entendre ensemble la prière de l'iman, comme cela s'est vu aux époques florissantes de Fès. » Peut-être cela pourrait-il se voir encore. La mosquée El-Kairouayn est fort grande : elle a cinq portes donnant dans plusieurs rues, et je me suis arrêté devant trois d'entre elles qui permettent d'admirer l'étendue intérieure de l'édifice. Il n'offre à l'extérieur aucun intérêt. Les murs en sont droits, nus, sans fenêtres, sans corniches, sans aucune espèce de décoration. L'aspect des portes seul est assez imposant, mais n'a rien qui ressemble ou à la porte de la mosquée El-Andalous ou aux incomparables portes des mosquées du Caire. A l'intérieur, autant qu'il m'a été possible d'en juger, la mosquée se compose d'une série de nefs, qui s'étendent de tous côtés autour d'une cour centrale où se trouve la fontaine aux ablutions. Ces nefs ne sont pas formées par des arcs reposant sur des colonnes, comme le dit le *Roudh-el-Kartas*, mais par des arcs reposant sur de gros piliers massifs et carrés. Ils sont très bas, en plein cintre, largement outre-passés, et les galeries qui s'ouvrent sous leur voûte profonde semblent s'allonger, au loin, dans une ombre sans fin. Tout cela est d'une simplicité parfaite, sans le moindre ornement; l'œil n'est frappé que de la blancheur unie des murailles. Des lampes, qui paraissent fort belles, pendent au plafond. Des nattes de paille couvrent le plancher et tout le bas des piliers. J'ai remarqué les mêmes dispositions dans les mosquées de Meknès, et généralement dans toutes celles qu'il m'a été donné de voir au Maroc. Mais si les nefs sont d'une parfaite nudité, la cour centrale de la mosquée est, au contraire, remplie d'arabesques et d'ornemens. Je n'en ai bien vu que trois côtés, étant moi-même placé contre celui où se trouvent les portes, et qui d'ailleurs, à cause de cela, ne saurait être très décoré. Celui de face était à l'extrémité de la partie la plus sainte de la mosquée, celle qui est tournée vers La Mecque, et qui contient le mîhrab, la niche chargée d'indiquer la direction de la ville sainte. Dans le vide laissé entre eux par les piliers de la dernière nef, et sur ces piliers eux-mêmes, s'élève une balustrade de plâtre, ouvragée, brodée comme de la dentelle, qui me rappelait les moucharabiehs d'Égypte, mais des moucharabiehs blancs, sur lesquels la lumière du soleil projetait des ombres et des nuances d'une finesse transparente dont le regard était ébloui autant que charmé. Malheureusement, cette délicieuse balustrade cache la chaire de l'iman et le mîhrab, qui sont peut-être des bijoux! Les deux autres

côtés de la cour sont ravissans : ils forment deux espèces de kiosques du genre de ceux de la cour des lions à l'Alhambra, mais plus grands et sans doute plus beaux. De légères colonnes supportent des arcades au-dessus desquelles, et entre lesquelles, courent les arabesques les plus fleuries. Des auvens sculptés, des corniches, des toits de bois prodigieusement ciselés, recouvrent le tout. Au-dessous sont les fontaines aux ablutions, avec leurs mosaïques. Il faudrait pouvoir pénétrer dans la cour pour étudier de près toutes ces merveilles. A coup sûr, l'art du Maghreb n'a ni la grandeur, ni la grâce, ni l'inépuisable ingéniosité de l'art arabe du Caire. Les mêmes motifs s'y répétant à satiété, on dirait presque que ces moulures de plâtre, qui portent partout des entrelacs et des feuillages uniformes, sont sorties de quelques moules toujours semblables. Néanmoins, il y en a de si élégantes et de si fines, et qui s'unissent à des combinaisons d'architecture si imprévues, qu'on ne se lasse pas non plus de les admirer. On y revient sans cesse, l'œil s'y égare de plus en plus ravi. Je serais resté, je crois, des heures entières en contemplation devant la cour de la mosquée El-Kairouayn, si mes soldats ne m'avaient prévenu que j'insistais trop et qu'il fallait partir.

En me retournant pour m'éloigner, je fus frappé de voir, dans la maison qui fait face à la mosquée, des poutres en bois sculptées avec une largeur et une puissance de dessin très supérieures à tout ce que j'avais observé jusque-là. Cette maison est une dépendance de la mosquée, et comme celle-ci a été refaite plusieurs fois, les poutres que j'admirais lui ont certainement appartenu et sont un débris de la plus belle époque de l'art arabe. On rencontre encore dans Fès bien des mosquées, bien des écoles, qui, même aperçues au passage, à travers des portes entr'ouvertes, produisent une vive impression. Les portes elles-mêmes sont souvent des monumens d'architecture d'une grande valeur. J'en ai trouvé dont les battans de bronze, admirablement décorés, n'ont pas été trop endommagées par le temps et par la barbarie des habitans. Ces portes s'ouvrent presque toujours sous une grande arcade en ogive ; sur le mur de la maison qui fait face, une arcade du même genre est dessinée ; enfin, deux arcades, toujours du même genre, dominent les deux côtés de la rue. Au-dessus de ce carré d'arcades, véritable vestibule triomphal, s'étend un plafond arabe, et, sur les pendentifs, des motifs plus ou moins gracieux dissimulent la lourdeur des angles. Tout cela porte la marque d'un peuple qui fut réellement et grandement artiste. On retrouve encore la trace de son passé dans les minarets de ses mosquées. Lorsqu'on les compare aux minarets turcs, on est bien vite frappé de la différence. Ces derniers, qui n'ont aucune valeur comme architecture, ne se prê-

tent en outre à aucune décoration. Ce sont de simples cheminées d'usines, pour lesquelles on ne s'explique l'enthousiasme des poètes et des écrivains romantiques que par le parti-pris de tout admirer en Orient. Le minaret du Maghreb est favorable, au contraire, à de nombreuses décorations. Sa monotonie architecturale le place bien au-dessous des minarets du Caire, qui prennent, entre les mains d'artistes différens, les formes les plus variées, les plus diversement charmantes; mais, s'il ressemble trop à une tour, cette tour peut du moins être ornée de mille manières. Elle peut même, dans une certaine mesure, donner lieu à des élégances de construction qui ne laissent pas que d'être rares et imprévues. Tout le monde connaît la Giralda de Séville, qui, avec la Koutoubia de Maroc et la tour d'Hassan à Rbat', sont les trois exemplaires les plus parfaits des minarets du Maghreb; tout le monde sait qu'elles vont se rétrécissant de la base au sommet, diminuées peu à peu presque insensiblement, et toutefois assez réellement pour que leurs lignes générales en acquièrent une plus grande légèreté. Mais c'est par les décorations que ces trois tours célèbres, comme tous les minarets du Maghreb, méritent leur réputation. Elles sont couvertes d'une sorte de treillis qui les rend encore plus sveltes que leurs lignes graduellement rapprochées, ou plutôt elles ne sont pas couvertes de ce treillis, elles en sont pénétrées. Les minarets du Maghreb supporteraient mal les encorbellemens dont se parent ceux du Caire; ils paraîtraient lourds sur de hautes masses, toujours carrées, de la base au sommet; les ombres qu'ils projetteraient seraient trop épaisses : les minarets du Maghreb ont besoin d'être amincis, non d'être chargés. C'est ce que les décorations en bas-relief et les découpures dont on les enveloppe font à merveille. La lumière ne tourne pas autour du monument pour en faire ressortir les formes, qui sont un peu sommaires; elle s'y enfonce, elle s'y introduit, elle joue pour ainsi dire sous sa surface, dont elle rompt la monotonie, elle lui donne quelque chose de transparent ou de coloré qui en rachète l'uniformité. L'emploi de faïences vertes, jaunes, noires, augmente encore cet effet. L'éclat de la coloration empêche de s'attarder à la constante immobilité des lignes. Le minaret du Caire n'a pas besoin de faïences, parce que l'inépuisable variété des siennes, ses moulures délicates, ses encorbellemens, suffisent à des combinaisons lumineuses presque infinies. Il n'en est pas de même du minaret du Maghreb. Il lui faut parfois le secours de la couleur des faïences. Il est vrai de dire aussi qu'entre le soleil d'Égypte et celui du Maroc, il n'y a pas moins de distance qu'entre le minaret du Caire et celui du Maghreb; mais chacun, sous son climat particulier, est une œuvre d'art

appropriée à des conditions spéciales, auxquelles il répond admirablement.

Les mosquées de Fès n'ont pas de coupoles, mais de simples toits en pente, parfois formés de tuiles vertes qui brillent à midi comme du verre incandescent. Si je voulais les comparer à celles du Caire, ce serait encore une grande infériorité à constater. Extérieurement d'ailleurs, la comparaison serait impossible, car à part les minarets, les mosquées de Fès, je le répète, n'existent qu'à l'intérieur : au dehors, leurs murailles sont absolument nues ; elles n'ont aucune espèce de façade, aucune fenêtre, rien qui indique que ce ne sont pas des maisons ordinaires. Peut-être ce qu'il y a de plus beau comme architecture, à Fès de même qu'à Constantinople, est-ce l'enceinte ruinée qui entoure la ville. Elle se compose d'un grand mur crénélé flanqué de distance en distance de tours carrées également crénelées. Ces créneaux se terminent par une petite pyramide tronquée. Tout cela, au premier aspect, est assez ordinaire ; mais ce vieux mur est creusé de si étonnantes lézardes, ces tours à moitié éboulées sont parfois si étranges, une végétation si touffue court le long de ces débris amoncelés, que l'ensemble en est d'une puissante et saisissante poésie. D'ailleurs, cette enceinte de Fès, qui donne à la ville l'aspect d'une cité du temps des croisades, est percée de portes monumentales, d'un style magnifique et original. Elles sont disposées, comme à l'entrée des écoles et des mosquées, en carré formant un superbe vestibule par lequel on pénètre dans les rues principales. Pour avoir une idée exacte de Fès, il est bon de suivre la partie de cette enceinte qui monte au nord sur des collines d'où l'on domine toute la ville. Il y a là un vieux fort qui est censé la défendre. Sur la colline en face, de l'autre côté de la vallée, s'élève un autre fort qui a la même prétention. En réalité, comme ils sont surplombés de tous côtés par des hauteurs, ils tomberaient sous quelques coups de canon. Les sultans ne s'en servent que pour tirer sur Fès, quand il prend à celle-ci fantaisie de se révolter. Mais le fort du nord, ou plutôt les restes d'un palais mérinide situé à côté de lui, forment un observatoire singulièrement bien placé d'où le regard embrasse les deux villes, Fès-Djédid et Fès-Bali, et l'ensemble du pays environnant. C'est un splendide panorama. Fès, bâti sur le versant de plusieurs coteaux et descendant avec sa rivière jusque dans la vallée où coule cette dernière, montre à l'œil ébloui l'entassement de ses maisons. L'amoncellement est si épais qu'on ne peut distinguer la trace d'aucune rue. De ce fouillis confus s'élèvent de nombreux minarets qui dressent dans l'espace leurs flèches surmontées de trois boules d'or, auxquelles, aux heures des prières, s'ajoute une oriflamme. Les toitures vertes et lui-

santes des mosquées se détachent de la blancheur des terrasses, et une ceinture de jardins semble suivre la vieille muraille pour enserrer la ville de tous côtés. Au loin, le Sbou promène ses eaux que le soleil fait briller comme un serpent d'argent.

En descendant du fort du Nord, on s'enfonce dans des sentiers tortueux taillés dans le tuf du terrain. L'olivier, le figuier, la vigne, y poussent pêle-mêle. De nombreuses grottes creusées par la main des hommes et qui servent de refuge à quelques Arabes endormis ou en prière apparaisent çà et là. Un immense cimetière éparpille ses tombes sur le versant de la colline ; ce sont de simples pierres où se lit à peine une inscription effacée ; quelques arcades solitaires, quelques pans de murs indiquent que des k'oubba de marabouts s'élevaient naguère au milieu de ces pierres vulgaires, auquel le soleil seul donne quelque beauté. On arrive de là sur une route pavée et en pente qui suit le cours de l'Oued-Fès, dont les eaux, perdues au milieu d'une végétation puissante, laissent entendre le bruissement de leur écume. D'énormes érables bordent le chemin et lèvent dans l'air leurs bras tourmentés par le fer de l'élagueur. Le bois est si rare dans ce pays qu'on en vient à dépouiller ces arbres de leurs pousses de chaque année. Leurs troncs, enlacés par des vignes énormes, semblent gémir sous cette étreinte. En ce frais vallon que l'on côtoie s'étendent de jolis jardins, d'où montent le parfum des fleurs et le chant de mille oiseaux. A l'intérieur même de Fès, de vastes espaces non bâtis sont couverts de cultures, de fourrés, de véritables petits bois. Il y a des quartiers où chaque maison a son jardin. La ville paraît et disparaît à chaque détour de la route. Dans ce cadre de verdure, qui n'en laisse voir que des parties successives, elle est d'une délicieuse coquetterie. On dirait un nid blanchâtre suspendu au feuillage. Au bas du vallon, un pont fortement arrondi en dos d'âne franchit le torrent qui gronde sous son arche profonde. Le Djebel-Aït-Youssef, dont les neiges alimentent le Sbou, montre dans le lointain ses cimes brillantes. A partir de ce pont, le chemin de ceinture monte à l'ouest parallèlement à celui qu'on vient de quitter. La ligne onduleuse des remparts, tantôt cachée par la végétation, tantôt apparaissant au milieu d'elle, suit le mouvement du terrain. On arrive enfin sur une nouvelle colline couverte de tombes de marabouts et, pour faire le tour complet de la ville, on rentre par un sentier bordé d'arbres, de cactus et d'aloès magnifiques. Cette promenade ne vaut pas le tour des murs de Constantinople, mais elle le rappelle : c'est dire assez qu'elle est admirable.

GABRIEL CHARMES.

BOSSUET MORALISTE

Nous avons relu récemment Bossuet dans une pensée qui nous avait paru intéressante. Il nous semblait qu'on nous présentait d'ordinaire trop exclusivement un Bossuet ecclésiastique, un Bossuet prêtre et évêque, parlant toujours au nom de l'église et du dogme, et dont la première inspiration et presque la seule est l'Écriture sainte. Peut-être est-ce pour cela, pensions-nous, que Bossuet a cessé de plaire à beaucoup de nos contemporains, trop sceptiques ou trop indifférens pour prendre goût à des idées et à des sentimens si éloignés des leurs. Mais, en cherchant bien, ne pourrait-on pas trouver un Bossuet plus profane, s'intéressant à la vie, parlant en homme des choses humaines ; non plus seulement un prédicateur, mais un moraliste semblable à ceux que nous appelons de ce nom ; et, qui sans faire appel toujours à l'Écriture et aux livres saints, ne laisserait pas que de décrire vivement et sévèrement les vices et les passions des hommes, et de porter des vues hardies et philosophiques sur leur nature et leur destinée? Si l'on a pu séparer, dans Pascal même, avec plus ou moins de rigueur, les pensées relatives à la philosophie et les pensées relatives à la religion ; si l'on a pu, au XVIIe siècle, considérer les *Maximes* de La Rochefoucauld comme une introduction à la morale chrétienne ; si Malebranche, malgré son mysticisme, et Nicole, malgré son jansénisme, ne se sont pas abstenus d'une description fine et ironique des travers et des caractères ; si enfin Fénelon s'est si agréablement dégagé de sa robe d'évêque en écrivant son *Télémaque*, pourquoi n'espérerait-on pas trouver dans

les quarante volumes de Bossuet des pensées générales et philosophiques comme celles de Pascal, des caractères comme ceux de La Bruyère, des maximes comme celles de La Rochefoucauld. S'il en était ainsi, ne pourrait-on pas affranchir Bossuet lui-même de la théologie et le présenter aux hommes de notre temps par un côté qui le rendrait plus accessible et plus persuasif? Au point de vue littéraire même, n'y aurait-il pas quelque avantage à séparer l'éloquence du dogme, car ce sont deux choses qui ne vont pas ensemble? Si vous lisez Bossuet en chrétien, et pour votre édification, vous ne devez pas faire attention à son éloquence, et Bossuet lui-même condamne souvent la curiosité littéraire dans ses auditeurs; si vous le lisez en littérateur et en critique, combien de pages où vous êtes incompétent, et, si vous voulez y entrer, indiscret!

Quelque spécieuse que fût la pensée que nous venons de résumer, il ne nous a pas fallu beaucoup de réflexions pour pressentir qu'elle était paradoxale, ni beaucoup de lectures de notre auteur pour nous convaincre qu'elle n'était pas vraie. Si l'on excepte, en effet, le livre tout théorique de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, et la troisième partie du *Discours sur l'histoire universelle*, tous les autres ouvrages de Bossuet (même ses lettres) sont des œuvres essentiellement et exclusivement chrétiennes. Ses chefs-d'œuvre d'éloquence (oraisons funèbres, sermons, panégyriques) sont des œuvres de prédication, et ils n'eussent pu avoir les agrémens que nous cherchons sans manquer au devoir essentiel de la prédication, qui est de faire sentir Jésus-Christ partout. Même ses oraisons funèbres, les plus mondaines d'entre ses œuvres, sont encore au fond des sermons, et sont remplies d'un bout à l'autre de l'esprit chrétien et même de l'esprit catholique. Les belles pages sur la révolution d'Angleterre, sur Cromwell, sur les sectes anglicanes, sont une apologie du catholicisme; les peintures si vives de la cour dans l'oraison d'Anne de Gonzague sont la préparation à sa conversion, qui est le vrai sujet de Bossuet; les grands exploits du prince de Condé ne sont là que pour donner du relief à sa piété. C'est nous, profanes, qui intervertissons l'ordre des choses, qui ne lisons que la première partie de chaque discours, sans aller jamais jusqu'à la fin, qui cherchons de belles périodes sans penser jamais à notre salut. Mais Bossuet a voulu tout le contraire: il le dirait lui-même s'il prenait la parole et s'indignerait de nous être lui-même une occasion de pécher. Ses sermons, encore plus que ses oraisons, sont des œuvres toutes chrétiennes. Ils sont tout imprégnés de l'écriture, et l'on y trouverait autant de lignes extraites des livres saints que sorties de la plume de Bossuet. D'autres prédicateurs, Bourdaloue, par exemple, n'ont pas craint des descrip-

tions plus littéraires et plus mondaines, et l'on a pu en extraire un bon nombre de pages de ce genre qui peuvent aller de pair avec les meilleurs morceaux de La Bruyère. Massillon, moins chrétien encore, et déjà inspiré, sans le savoir, par la philosophie du XVIIIe siècle, analyse et amplifie les idées dans le *Petit Carême*, comme il le ferait dans un discours de rhétorique. Mais Bossuet, au contraire, avait trop conscience de ses devoirs ecclésiastiques pour les négliger un seul instant. Jamais il n'oubliait qu'il était là pour prêcher Jésus-Christ crucifié. Que si, dans Pascal, la philosophie et la littérature se mêlent à la religion, c'est que Pascal était un homme du monde et non un évêque. Malebranche écrit en savant et en philosophe, il est donc moins tenu à faire œuvre d'orateur chrétien; et, quant à Fénelon, s'il paraît plus humain et s'il nous plaît davantage, c'est peut-être au détriment de son autorité chrétienne. Mais Bossuet n'a jamais rien mis en balance avec les devoirs du sacerdoce et de l'épiscopat.

Lui-même semble avoir prévu et voulu déjouer d'avance la tentation qui nous avait traversé l'esprit et la pensée d'en faire un moraliste profane séparé du moraliste chrétien. En s'adressant à ses auditeurs, trop disposés déjà à faire ce partage, il nous a réfuté d'avance, de ce ton qu'on connaît, et qui ne semble laisser place à aucun milieu entre la révolte et la soumission. « Mais quoi! s'écrie-t-il, on ne m'entend plus. Tu m'échappes, auditeur distrait. On nous entend quelque temps, pendant que nous débitons une morale sensible ou que nous reprenons les vices communs du siècle; l'homme, curieux de spectacles, s'en fait un, tant il est vain, de la peinture de ses erreurs, et il croit avoir satisfait à tout quand il laisse censurer ce qu'il ne corrige pas. Quand nous en venons à ce qui fait l'homme intérieur, c'est-à-dire à ce qui fait le chrétien, à ces désirs du règne de Dieu, à ces tendres gémissemens d'un cœur dégoûté du monde et touché des biens éternels, *c'est une langue inconnue!* »

Maintenant, après avoir rétabli la vérité des choses et dissipé tout malentendu sur la vraie pensée de Bossuet, sera-t-il interdit néanmoins aux lecteurs profanes de séparer, pour un moment, la morale humaine de la morale théologique? On sait que, pour Bossuet, l'une n'est rien sans l'autre : l'une est soutenue par l'autre; mais s'il est permis d'extraire des morceaux choisis des auteurs chrétiens; si, pour orner l'esprit de la jeunesse, on permet de laisser à l'église le soin de la foi pour introduire dans l'école des modèles d'éloquence, pourquoi n'y aurait-il pas aussi une morale choisie, qui d'ailleurs ne pourrait jamais être complètement déchristianisée, car ce serait impossible, mais qui, cependant, s'éten-

drait à plus de personnes en s'universalisant, prendrait place à côté ou au-dessus de la morale profane et philosophique? Un tel choix ne prêterait guère au commentaire, car tout y est clair, et on ne ferait guère qu'affaiblir ce qui est fort en le développant; encore moins à la critique; tout au plus pourrait-on se permettre quelques réserves. Ce serait donc Bossuet lui-même qui parlerait le plus souvent, et nous ne serions que ses introducteurs et ses auxiliaires. Cette incomparable langue nous fera pardonner le nombre des citations; notre travail sera d'extraire, de choisir, de classer, de coordonner en une sorte de suite ce qui est dispersé en tant de volumes et mêlé à un tissu de foi et de piété qui n'est pas trop d'accord avec le paganisme de notre temps.

I. — L'HOMME EN GÉNÉRAL. — BOSSUET ET PASCAL.

Au risque de démentir tout d'abord la pensée qui avait été la première origine de notre étude, nous devons dire que le fond de la philosophie morale de Bossuet est le fond même de toute philosophie chrétienne, à savoir l'étonnant contraste et la prodigieuse antithèse qui existent dans la nature humaine entre la grandeur et la bassesse. Ici, cependant, on peut maintenir encore une certaine séparation entre le dogme et la morale; car, s'il est permis de contester la solution chrétienne du problème, c'est-à-dire la doctrine du péché originel, on ne peut mettre en doute la vérité de fait qui est au fond du problème et qui existe pour toutes les philosophies. Le pessimiste le plus déclaré, le matérialiste le plus grossier avouera que, si l'homme est souvent assez près de l'animal, il est des circonstances où, par le sacrifice volontaire de sa vie, il s'élève à la sublimité: ceux-là mêmes que la beauté de la vertu laisserait indifférens admireront au moins la grandeur du génie humain dans les beaux-arts et dans les sciences; et, d'autre part, il ne se rencontrera pas de spiritualiste pour nier que l'homme tombe quelquefois au-dessous de la plus vile des créatures animales. C'est là une vérité humaine, et c'est la gloire de Pascal de l'avoir mise en relief par ces couleurs hardies et ces contrastes heurtés que nul écrivain, à ce qu'il semble, n'avait trouvés avant lui. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans Bossuet la même vérité et la même pensée, qui en elle-même appartient à tous, et qui, d'ailleurs, leur est venue à l'un et à l'autre d'un même fonds, à savoir du fonds chrétien. Cependant, ce ne sera pas sans surprise que l'on verra la même idée revêtir, dans Pascal et dans Bossuet, des formes si étrangement identiques. Même doctrine, soit;

mais que cette doctrine soit coulée dans le même moule et se serve, pour s'exprimer, de tours, de mouvemens, d'expressions même toutes semblables, c'est là une rencontre qui a embarrassé bien des critiques. La solution serait bien simple si les passages de Bossuet étaient postérieurs à ceux de Pascal ; on pourrait dire : Bossuet s'est inspiré des *Pensées* de Pascal. Mais ces passages se retrouvent presque tous dans les sermons de Bossuet ; et Bossuet avait cessé de prêcher lorsque parurent, en 1670, les *Pensées* de Pascal. Faut-il supposer, avec M. Ernest Havet, que Bossuet a eu communication du manuscrit de Pascal, ou, avec M. Floquet, que Pascal a assisté aux sermons de Bossuet? N'est-il pas plus simple encore, comme le pense M. Brunetière, de ne chercher aucune autre explication que la rencontre naturelle de deux grands esprits qui, ayant à dire la même chose, et la puisant d'ailleurs au même fonds, sont arrivés, par leur génie même, à la dire de la même manière (1)?

Quoi qu'il en soit, rappelons les différens passages où les deux grands apologistes se sont rencontrés d'une manière si frappante : « O mort! s'écrie Bossuet dans le Sermon sur la mort, toi seule nous convaincs de notre bassesse; toi seule nous fais connaître notre dignité. Si l'homme s'estime trop, tu sais réprimer son orgueil ; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage. » Ce mouvement et cette double antithèse ne rappellent-ils pas cette autre antithèse, si connue, de Pascal : « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante. » Peut-être Pascal l'emporte-t-il sur Bossuet par l'énergie et la concision, mais l'antériorité est à Bossuet. Même similitude dans cet autre morceau : « O Dieu! qu'est-ce donc que l'homme? Est-ce un prodige? Est-ce un composé monstrueux de choses incomparables? Est-ce une chimère inexplicable ? » Rappelez-vous la page correspondante de Pascal : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme? Quel chaos! Quel sujet de contradiction! etc. » Le terme même de *misère* et de *misérable*, dans un sens qui n'est pas tout à fait l'ordinaire, est le même dans les deux écrivains : « Il n'y a en l'âme que misère, dit Bossuet, misère en son origine, misère dans toute la suite de la vie, misère profonde, misère extrême. » Ne sont-ce pas là « ces misères qui nous serrent et qui nous tiennent à la gorge? » Bossuet dénonce encore, comme Pascal, l'impuissance des philosophes à expliquer ce mystère, les uns ne voyant que la grandeur de l'homme, les autres que sa misère ; les uns en faisant un Dieu,

(1) Voir sur ce point M. Brunetière, *Sermons choisis de Bossuet*, p. 190. Paris, 1882.

les autres, une bête. Ne croiriez-vous pas entendre Pascal parler d'Épictète et de Montaigne à M. de Sacy dans ces paroles de Bossuet : « C'est pourquoi les sages du monde, voyant l'homme d'un côté si grand, et de l'autre si misérable, n'ont su que penser et que dire d'une si étrange composition. Demandez aux philosophes profanes ce que c'est que l'homme : les uns en feront un Dieu, les autres en feront un rien ; les uns diront que la nature le chérit comme une mère et qu'elle en fait ses délices ; les autres, qu'elle l'expose comme une marâtre et qu'elle en fait son rebut ; et un troisième, ne sachant plus que deviner touchant la cause de ce grand mélange, répondra qu'elle s'est jouée en réunissant deux pièces qui n'ont nul rapport, et ainsi, que, par une espèce de caprice, elle a formé ce prodige qu'on appelle l'homme. » Inutile de dire qu'aucune de ces solutions ne satisfait Bossuet, et que la sienne est la même que celle de Pascal : « L'homme est semblable à un édifice ruiné qui, dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur du premier plan. » Cela ne rappelle-t-il pas cette pensée de Pascal, d'un tour si fier et si original : « Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé ? » Et cette autre parole : « L'ange et la bête se sont tout à coup unis, » n'en rappelle-t-elle pas encore une autre de Pascal qui est dans toutes les mémoires ?

D'autres rapprochemens sont encore plus intéressans, parce qu'ils ne semblent pas nécessaires et ne sont plus la conséquence d'une doctrine traditionnelle et obligatoire. Par exemple, lorsque Bossuet nous montre l'homme « comme suspendu entre le ciel et la terre, » ne pensons-nous pas à l'homme de Pascal, qui est « un milieu entre rien et tout ? » Tout le monde se souvient de cette page si profonde et si mélancolique de Pascal : « Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie de moi qui pense ce que je dis et qui ne se connaît non plus que le reste. » Ne trouvons-nous pas le pendant de ce magnifique passage dans cette page de Bossuet : « Je suis né dans une profonde ignorance ; j'ai été comme exposé au monde sans savoir ce qu'il y faut faire ; et ce que je puis en apprendre reste mêlé de tant de sortes d'erreurs que mon âme demeurerait suspendue dans une incertitude perpétuelle si elle n'avait que ses propres lumières ; et nonobstant cette incertitude, je suis engagé à un long et pénible voyage : c'est le voyage de cette vie ! » Sans doute, la conclusion de Pascal est plus forte, car elle met à nu la contradiction et l'aveuglement de l'incrédule : « Et, de tout cela, je conclus que je dois passer tous

les jours de ma vie sans songer à chercher ce qui doit m'arriver ; je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement ; » mais enfin le mouvement est le même de part et d'autre. Enfin, l'on sait combien de fois Pascal a signalé l'incapacité de l'homme à se renfermer en soi, à vivre d'une vie intérieure, et le besoin frivole de divertissemens. Bossuet exprime la même vérité presque dans les mêmes termes : « Nous ne pouvons converser avec nous-mêmes ; nous ne voulons pas penser à nous-mêmes ; en un mot, nous ne pouvons nous souffrir nous-mêmes, car est-il rien de plus évident que nous sommes toujours hors de nous ? Je veux dire que nos occupations et nos exercices, nos conversations et nos divertissemens nous attachent continuellement aux choses externes et qui ne tiennent pas à ce que nous sommes. »

Cette idée conduit Bossuet à une autre pensée qui lui appartient peut-être plus en propre, parce qu'il y revient souvent et en termes énergiques : c'est l'ignorance de l'homme sur lui-même, c'est la faiblesse de ce cœur humain « aussi aveugle et aussi trompeur à lui-même qu'aux autres. » Au moins semble-t-il qu'ici Bossuet se rencontre plutôt avec La Rochefoucauld qu'avec Pascal. Comparez avec les célèbres maximes le passage suivant : « Nous nous voyons de trop près : l'œil se confond avec l'objet... Nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les plus beaux endroits. Nous nous plaignons du peintre qui n'a pu couvrir nos défauts ; et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre propre personne, si peu qu'il y paraisse d'imperfections. Cette ignorance nous satisfait. »

On voit par ces citations qu'à titre de moraliste philosophe, Bossuet peut être placé à côté de ceux qui portent ce titre dans notre histoire littéraire. Que si on eût publié des extraits de ses sermons, des fragmens de son œuvre oratoire ou de ses ouvrages théologiques, nous pourrions avoir des *pensées* de Bossuet, comme nous avons des *pensées* de Pascal, non moins profondes et non moins éloquentes et qui, en bien des points, auraient l'avantage de l'antériorité. Quoique l'arrière-fond en fût chrétien, la philosophie profane aurait encore à profiter de ce livre et y trouverait son bien, comme dans Pascal et La Rochefoucauld. La nature humaine, en général, la vie et la société y seraient saisies au vif aussi bien que par ces grands misanthropes, et peintes de couleurs aussi vives et aussi tranchées. C'est ce que la suite de cette étude va nous démontrer.

II. — LE MONDE ET LA COUR.

De ces vues si hautes sur la vie et sur l'homme en général, descendons à un tableau plus particulier de la société humaine et de ce que l'on appelle « le monde, » soit dans ce sens général où il embrasse tous les hommes, soit dans ce sens plus restreint où il exprime surtout une société choisie et raffinée. Bossuet connaît l'un et l'autre ; et sa plume, pour peindre les travers de ce monde délicat et distingué, n'est pas moins souple ni moins cruelle que celle de La Bruyère ou de La Rochefoucauld. Il démasque toutes les illusions, il déchire tous les voiles et perce à jour toutes les vanités. Pourquoi jouirions-nous des méchancetés arides de La Rochefoucauld, parce qu'elles sont sans correctif et sans espoir ; et pourquoi ne pas admirer les mêmes tableaux, les mêmes peintures, parce qu'elles ne seraient que le premier plan d'un tableau dont le fond est la pénitence et la conversion ? Qu'est-ce que le monde selon Bossuet ? « Le monde est une comédie qui se joue en différentes scènes. Ceux qui sont dans le monde comme spectateurs le connaissent mieux que ceux qui y sont comme acteurs. » Voyons donc de près cette comédie, assistons à ces scènes qui s'y jouent : « Quel fracas ! quel mélange ! quelle étrange confusion ! » Bossuet nous décrit les diverses occupations et inclinations des hommes sur un ton qui est un peu celui de la satire. Voici l'avocat : « Celui-là s'échauffe dans un barreau. » Voici le marchand : « Celui-ci, assis dans une boutique, débite plus de mensonges que de marchandises. » Il en est qui passent au jeu la plus grande partie de leur temps. Les hommes du monde proprement dit, les beaux causeurs ont leur affaire ainsi que les intrigans : « Les uns cherchent dans les compagnies l'applaudissement du beau monde ; d'autres se plaisent à passer leur vie dans des intrigues continuelles ; ils veulent être de tous les secrets ; ils s'imposent et se mêlent partout. » Voilà pour les emplois des hommes : même diversité dans leurs inclinations : « Les uns se plaisent dans des emplois violens ; d'autres s'attachent à cette commune conversation ou à l'étude des bonnes lettres. Celui-ci est possédé de folles amours ; celui-là de haines cruelles ; l'un amasse, l'autre dépense. Chacun veut être fou à sa fantaisie. »

Le monde a sa morale à lui, ses principes, ses maximes. Rien de plus étrange et de plus habile que sa manière d'enseigner ; rien de plus fort, de plus persuasif, de plus insinuant : « Ce maître dangereux n'agit

pas à la manière des autres maîtres ; il enseigne sans dogmatiser (1) : il a sa méthode propre de ne prouver pas ses maximes, mais de les imprimer dans le cœur sans qu'on y pense. Il ne suffit pas de lui opposer des raisons et des maximes contraires, parce que sa doctrine s'insinue plutôt par une insensible contagion que par une instruction expresse et formelle. » C'est surtout par la conversation et par une conversation délicate que le monde fait notre éducation presque à notre insu : « Tout ce qui se dit dans les compagnies n'imprime que plaisir et vanité. Nous n'avalons pas tout à coup le poison du libertinage ; nous le suçons peu à peu. Tout nous gâte, tout nous séduit,.. nul ne se contente d'être insensé pour soi, mais veut faire passer sa folie aux autres. » Des armes du monde, la plus redoutable est la raillerie : « Le monde est armé de traits piquans, de railleries tantôt fines, tantôt grossières ; les unes plus accablantes par leur insolence outrageante ; les autres, plus insinuantes, par leur apparente douceur... » Veut-on savoir quelles sont ces maximes du monde ? Bossuet les connaît bien et nous les connaissons tous : C'est « qu'il faut s'avancer, s'il se peut, par les bonnes voies, sinon s'avancer par quelque façon, et s'il le faut, par des complaisances honteuses. » C'est encore que : « Qui pardonne une injure en attire une autre » et qu'il faut « dissimuler quelquefois par nécessité, mais éclater, quand on peut, par quelque coup d'importance. » Ce sont enfin des maximes qui flattent les sens, « affermissent un front qu'on trouve trop tendre et fortifient la pudeur contre la crainte du crime. » Ces fausses maximes introduisent dans l'âme des joies délicates, mais empoisonnées : « Je ne parle pas des joies dissolues, mais de la douceur cruelle de la vengeance et de ce triomphe secret quand on prend le dessus sur son ennemi. Que dirai-je de ces fausses tendresses qui vont toucher, remuer dans le fond des cœurs tant d'inclinations corrompues, du poison de ces médisances d'autant plus mortelles qu'elles sont délicates et ingénieuses, de cette fausse douceur qui va chatouiller notre vanité indiscrète, de ce plaisir de plaire qui fait qu'on aime à se parer avec tant de vaines et de dangereuses complaisances, pour traîner après soi les âmes captives et triompher des hommes ? » Bossuet, s'inspirant des Psaumes, appelle les plaisirs du monde *Flumina Babylonis* (les fleuves de Babylone) : « Nous voyons ces fleuves passer devant nous ; les eaux nous en semblent claires, et, dans l'ardeur de l'été, on trouve quelque douceur à s'y rafraîchir. » Mais traversez ces faux mirages, ces joies trompeuses, ces plaisirs apparens ; allez au fond de ces joies, qu'y verrez-vous ? Les épines et les douleurs d'un monde « plein de trahi-

(1) Ailleurs : « Il tient école sans dogmatiser. »

sons... Que n'en coûte-t-il pas pour le flatter? Quelles traverses! Quelles alarmes! Quelles bassesses! Quelle lâcheté!.. Quelle pauvreté effective dans une abondance apparente!.. Tout y trahit le cœur, jusqu'à l'espérance,.. les désirs s'évanouissent; ils deviennent farouches et insatiables; l'ennui déchire les entrailles; on est malheureux non-seulement par son propre malheur, mais par la prospérité d'autrui... On ne peut ni assouvir les passions, ni les vaincre. On en sent la tyrannie et on ne veut pas en être délivré. »

Après les plaisirs, les affaires : autre source apparente de plaisirs, car nous aimons l'action et l'agitation : « Comme la vie est dans l'action, celui qui cesse d'agir semble avoir cessé de vivre... Les hommes croient qu'ils n'agissent pas s'ils ne s'agitent, et qu'ils ne remuent pas s'ils ne font du bruit. » Examinons dans le détail cette vie agitée : obligation de se détourner de la droite voie, « de se ménager entre la justice et la faveur, entre le devoir et la complaisance; » obligation de se tromper les uns les autres; fausses amitiés : « on se ménage par discrétion; on oblige par honneur et on sert par intérêt... La fortune fait les amis, la fortune les change. Oh! si nous pouvions percer dans le fond des cœurs! s'écrie Bossuet peut-être par réminiscence de La Rochefoucauld, quel étrange spectacle, et que nous serions étonnés de nous voir les uns les autres, avec nos soupçons, et nos jalousies et nos répugnances secrètes! » De là les fausses vertus, les vertus du monde : « Elles se soutiennent vigoureusement jusqu'à ce qu'il s'agisse d'un grand intérêt; mais elles ne craignent pas de se relâcher pour faire un coup d'importance... Ce sont des vertus de Pilate; on en veut savoir les devoirs, mais nonchalamment,.. on étale une vertu de parade dans de faibles occasions, qu'on laisse tout à coup tomber dans les importantes. » Voyez encore ce portrait de la vertu mondaine, qui, grâce à quelque mélange de faux honneurs, réussit à faire passer le vice pour la vertu : « Pousser ses amis à quelque prix que ce soit, venger hautement ses injures,.. c'est bienfaisance, grandeur d'âme, noblesse de sentiment!.. Cet homme s'est enrichi par des concussions épouvantables; mais il tient bonne table; cela paraît libéral : c'est un fort honnête homme; il fait belle dépense du bien d'autrui. Vous vous vengez par un assassinat,.. mais ç'a été un beau duel; le monde vous applaudit et vous couronne... L'impudicité même, que l'on appelle brutalité quand elle court ouvertement à la débauche, si peu qu'elle s'étudie à se couvrir de belles couleurs, ne va-t-elle pas tête levée? Ne semble-t-elle pas digne des héros? Eh quoi! cette légère teinture a imposé si facilement aux yeux des hommes!.. Ceux qui ne se connaissent pas en pierreries sont trompés par le moindre éclat. »

Du monde en général passons à la cour, qui est encore le monde, mais en raccourci et sous sa forme la plus belle et la plus brillante. Au XVIIe siècle, la cour était pour les hommes comme une sorte de ciel habité par des êtres d'une autre race. Ceux qui n'en étaient point l'admiraient de loin et d'en bas comme on admire le royaume des anges; ceux qui en approchaient aspiraient à en être; ceux qui en étaient voulaient en être plus encore et s'approcher de plus près du soleil, c'est-à-dire du roi. Ce haut éclat donnait aux mœurs de la cour un relief et un prestige tout particuliers. Ce qui partout ailleurs était vice, ne semblait être là que belle liberté et noble grandeur. La royauté donnait l'exemple; la richesse, la puissance, l'esprit, la beauté, la jeunesse, la parure et les fêtes, tout se présentait sous un aspect si flatteur qu'on ne savait plus guère appliquer les règles de la morale à cette sorte d'existence si privilégiée. Bossuet connaissait à fond ce pays et ses séductions. Il y demeurait comme témoin, non comme complice, comme juge, non comme acteur. Il voyait, comme tout le monde, le jeu des passions, et, plus que tout le monde, il en connaissait le fond par son commerce avec les consciences. Les plus grandes, les plus brillantes héroïnes de la cour avaient été ses ouailles ou ses pénitentes; les plus grands hommes étaient ses amis. Il avait converti Turenne et assisté Condé à son lit de mort. Rien ne l'étonnait et ne le subjuguait. Il pouvait peindre avec vérité et juger avec liberté.

Tout le monde sait par cœur cet admirable tableau de la cour, si bien à sa place dans l'oraison funèbre d'une des plus grandes étoiles de ce ciel trompeur, la princesse Anne de Gonzague : « Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il fallait ce dernier malheur : quoi? la faveur de la cour! La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez; vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. » Ce monde, cependant, si sérieux et si vain, n'a rien qui l'égale pour le prestige et l'ivresse : « Doux attraits de la cour, combien avez-vous corrompu d'innocens!.. Ils n'étaient venus que pour être spectateurs de la comédie; à la fin ils ont trouvé l'intrigue si belle qu'ils ont voulu jouer leur personnage... Quiconque a bu de cette eau, il s'entête, et est tout changé par une espèce d'enchantement; c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres; la plupart de ceux qui en ont goûté ne peuvent plus goûter autre chose. » La cour est le pays de la flatterie : « Celle de la cour est si délicate qu'on ne peut presque éviter ses pièges; elle imite tout de l'ami, jusqu'à la franchise et la liberté; elle sait non-seulement applaudir, mais encore

résister et contredire pour céder plus agréablement... Pendant que nous triomphons d'être sortis des mains d'un flatteur, un autre nous engage, parce qu'il flatte d'une autre manière. » Malgré ces charmes si brillans, la cour est un lieu de servitude sous les apparences de la liberté : « Ils nomment liberté leur égarement, comme les enfans qui s'estiment libres lorsque, s'étant échappés de la maison paternelle, ils courent sans savoir où ils vont;.. ils s'enchaînent volontairement dans une chaîne continue de visites, de divertissemens, d'occupations diverses; ils ne se laissent pas un moment à eux parmi tant d'heures qu'ils s'obligent à donner aux autres. » Anne de Gonzague avait vu de près ce paradis de la cour; elle en avait connu toutes les ivresses; elle en connut aussi toutes les déceptions. Elle avait plus que personne le don de réussir dans ce milieu compliqué ; elle se mêlait aux affaires comme aux plaisirs, et elle y excellait. Elle avait l'art de gagner les cœurs, « le don de concilier les intérêts opposés, et de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on peut les réunir. — Que lui servirent ses rares talens?.. Quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusemens des promesses, l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. »

III. — LES PASSIONS ET LES VICES.

Du théâtre passons aux acteurs, et aux ressorts qui les font mouvoir, c'est-à-dire aux passions et aux vices qui se diversifient suivant les personnes et suivant les temps; car chacun a « son péché favori, » et chaque âge a sa passion dominante. « Le plaisir cède à l'ambition, et l'ambition cède à l'avarice... L'amour du monde ne fait que changer de nom; un vice mène à un autre; il laisse un successeur de sa race, enfant de la même convoitise. » Les passions, comme le disaient déjà les anciens, sont « des servitudes. Nul ne fait moins ce qu'il veut que celui qui peut faire tout ce qu'il veut. » Les passions sont « des appétits de malades. » Elles sont encore de fausses divinités : « Cœur humain, abîme infini, si tu veux savoir ce que tu adores, regarde où vont tes désirs. Où vont-ils, ces désirs? Tu le sais; je n'ose le dire, mais de quelque côté qu'ils se portent, sache que c'est là ta divinité. » Bossuet voit très bien la

cause du vide et de l'impuissance des passions ; c'est ce qu'il appelle leur infinité : « Elles ont toutes une infinité qui se fâche de ne pouvoir être assouvie ; ce qui mêle en elles toutes une sorte de fureur... L'amour impur, s'il est permis de le nommer en cette chaire, a ses incertitudes, ses agitations violentes, ses résolutions irrésolues, et l'enfer de ses jalousies, et le reste que je ne dis pas. L'ambition a ses captivités, ses empressemens, ses défiances et ses craintes dans sa hauteur même qui est souvent la mesure de son précipice. L'avarice, passion basse, amasse les inquiétudes avec les trésors. »

L'illusion commune à tous nos vices, c'est l'illusion de la grandeur. Chacun cherche à s'amplifier et à s'étendre. Nous cherchons toujours quelque ombre d'infinité. « On croit s'incorporer tout ce qu'on amasse, croître soi-même avec son train qu'on augmente... Voyez comme il marche ; vous diriez que la terre ne le contient plus, et que sa fortune enfermant en soi tant de fortunes particulières, il ne peut plus se compter comme un seul homme. » Il croit « qu'il se multiplie quand on parle de lui, et quand il fait du bruit dans le monde ; » et, cependant, pour l'abattre, il ne faudra « qu'une seule mort. »

Le vice dans lequel cette amplification de soi-même est le plus visible est l'ambition. Bossuet avait vu d'assez près cette passion dans son commerce avec la cour. Que de luttes ! Que de conflits ! Que de déboires et d'affronts dévorés ! Que de mémorables succès, que de terribles chutes ! Aussi a-t-il souvent parlé de l'ambition ; il lui a consacré comme Bourdaloue plusieurs sermons il lui prodigue ses avertissemens et il la décrit d'un trait ferme et hardi. « De toutes les passions, la plus fière dans ses pensées et la plus emportée dans ses désirs, mais la plus souple dans sa conduite et la plus cachée dans ses desseins, c'est l'ambition. » Il emprunte à saint Grégoire cette belle définition : « Timide quand elle cherche, superbe quand elle a trouvé. » Voici l'histoire de l'ambitieux merveilleusement résumée : « Dans les premières démarches de sa fortune naissante, il ne songeait qu'à se tirer de la boue... Le feu qui prenait par le bas ne regardait pas encore le sommet du toit ; il gagne de degré en degré où sa matière l'attire. » Mais, « lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus, et c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. » Deux traits caractérisent les ambitieux : « L'un de mépriser ce qu'ils sont ; l'autre de le faire valoir avec excès. » Sans doute ils méprisent leur état puisqu'ils se plaignent toujours de

leur mauvaise fortune : « Leurs vertus méritent un plus grand théâtre ; leur grand génie est à l'étroit dans un emploi si borné. » Et, cependant, ils veulent en même temps qu'on les considère comme quelque chose d'auguste ; vous n'entendez sortir de leur bouche que des paroles d'autorité. Pour assurer sa fortune, l'ambitieux cherche partout des appuis autour de lui : « Il appuie sa famille sur des fondemens certains, sur des charges considérables, sur des richesses immenses,.. et pense s'être affermi contre toutes sortes d'attaques ; » mais il ne trouve que de la fumée. L'ambitieux se leurre lui-même par toutes sortes de prétextes. Je me modérerai, dit-il ; mais c'est une illusion qu'il se fait à lui-même, et Bossuet se sert ici d'une image hardie, que l'on n'oserait guère risquer aujourd'hui dans la chaire : « Ainsi qu'un homme qui, ayant épousé une femme d'une beauté ravissante, se ait obligé de vivre avec elle comme avec sa sœur, vous ne comprenez que trop son péril, autant est-il difficile de garder la modération dans les dignités. » La puissance est le principe de tous les égaremens, « semblable à un vin fumeux qui fait sentir sa force aux plus sobres. » Comment lutter honorablement dans les hautes places contre les compétitions, les convoitises, les injustices ? Que fera la vertu avec sa froide et impuissante médiocrité ? On sait par quels appâts, par quels degrés insensibles l'ambition trompe ses zélateurs : il n'est pas besoin d'être en monarchie pour en avoir des modèles. Voyez ce portrait des politiciens de tous les temps : « D'abord ils plaignent le public et s'érigent en réformateurs des abus. Que de beaux desseins ! Que de sages conseils !.. Quand ils sont arrivés au but, il faut attendre les occasions, qui ne marchent qu'à pas de plomb, et qui enfin n'arrivent jamais. » C'est ainsi qu'on se livre avec un espoir toujours nouveau au hasard de la fortune. On ne peut dire cependant que celle-ci cache ses tromperies : « Ses complaisances sont moins des faveurs que des trahisons. » Les biens qu'elle nous donne ne sont pas tant des présens qu'elle nous fait que des gages que nous lui donnons. Mais l'ambitieux croit toujours qu'il prendra des mesures pour la fixer. L'orateur le met en scène, et engage avec lui un dialogue serré et pressant qui rappelle celui de Pyrrhus et de Cinéas : « Je saurai, dit-il, profiter de l'exemple des autres ; j'étudierai le défaut de leur politique. — Folle présomption ! Car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précèdent ? — Mais je jouirai de mon travail. — Eh quoi ! pour dix ans de vie ! — Mais je regarde ma postérité et mon nom. — Mais, peut-être, ta postérité n'en jouira pas ; mais ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition infinie ! » Est-ce à Mazarin, est-ce à Fouquet que Bossuet pensait dans cette invective

superbe? Tout cela est d'une vérité profonde et éternelle. Et cependant, quand on se place au point de vue de la réalité des choses, on se demande comment le monde pourrait se passer des ambitieux. Le pouvoir serait une charge insupportable que tout le monde rejetterait sur son voisin, si le poids n'en était pas allégé par l'attrait qu'exerce sur nous la pensée de notre agrandissement. Quelque difficile qu'il soit de fixer une limite, quelque glissant que soit le passage de l'une à l'autre, il y aura toujours à distinguer l'ambition légitime de celle qui ne l'est pas. Si l'on condamne cette passion, pourquoi pas toutes les autres? et n'est-ce pas précisément ce que les chrétiens eux-mêmes ont reproché aux stoïciens?

Ce que Bossuet ne connaît pas moins que l'ambition, c'est le vice de l'orgueil et de l'amour-propre. Comme La Rochefoucauld, il dit que « l'amour-propre est le plus grand des flatteurs. » Il se souvient évidemment de cette pensée et la développe dans le passage suivant : « Ne parlons plus de flatteurs du dehors; parlons d'un flatteur qui est au dedans, par lequel tous les autres sont autorisés. Toutes nos passions sont des flatteries, nos plaisirs sont des flatteurs; surtout notre amour-propre est un grand flatteur qui ne cesse de nous applaudir; et tant que nous écouterons ce flatteur caché, jamais nous ne manquerons d'écouter les autres; car, les flatteurs du dehors, âmes vénales et prostituées, savent bien connaître la force de cette flatterie intérieure. Ils s'accordent avec elle, ils agissent de concert et d'intelligence; ils s'insinuent si adroitement dans le commerce de nos passions, dans cette complaisance de notre amour-propre, dans cette secrète intrigue de notre cœur, que nous ne pouvons nous tirer de leurs mains! » C'est encore de La Rochefoucauld que Bossuet s'inspire évidemment lorsqu'il dit : « L'amour-propre s'accroche à tout; il est inépuisable en beaux prétextes; il se replie comme un serpent; il se déguise; il prend toutes les formes; il invente mille nouveaux besoins pour flatter sa délicatesse. Il se dédommage en petits détails des sacrifices qu'il a faits en gros. Que dis-je? Il profite de sa propre défaite... en se réjouissant de l'avoir vaincu, on le rétablit dans ses droits. » Cet orgueil qui, en tout, veut exceller, se montre à tous les étages de la société et chez tous les hommes : « Ceux qui voient tous les jours les emportemens des paysans pour des bancs dans leurs paroisses, et qui les entendent porter leur ressentiment jusqu'à dire qu'ils n'iront plus à l'église si on ne les satisfait, sans écouter aucune raison, ni céder à aucune autorité, ne reconnaissent que trop dans ces âmes basses la plaie de l'orgueil, et le même fond qui allume les guerres parmi les peuples et pousse les ambitieux à tout remuer. » En un mot, « chacun veut tout mettre à ses pieds et s'établir une

damnable supériorité en dénigrant le genre humain. » Il faut distinguer en outre les degrés de l'orgueil ; l'un de ces degrés est la vanité. Celle-ci « a quelque chose de plus extérieur : tout s'y réduit à l'ostentation... L'orgueil est une dépravation plus profonde ; l'homme se regarde lui-même comme un Dieu. » Les hommes vains ne sont que des esprits faibles « qu'on mène où l'on veut par des louanges, qui s'arrêtent à tous les miroirs qui les flattent et qui s'éblouissent à la première lueur d'une faveur même feinte. » Mais on n'en est pas moins vain quand on se nourrit d'une gloire cachée et intérieure, et que tout en ayant l'air de mépriser la vaine gloire, « on en a séparé le mets le plus exquis et le plus délicat, pour en tirer le plus fin parfum, et pour ainsi dire l'esprit et la quintessence de cet aimable poison. » A cet orgueil qui se manifeste sous tant de formes, se rapporte encore l'amour de la réputation et de la gloire : « Les hommes du monde mettent tellement la vie dans ce bruit tumultueux qu'ils osent bien se persuader qu'ils ne seront pas tout à fait morts tant que leur nom fera du bruit sur la terre. La réputation leur paraît une seconde vie ; et peu s'en faut qu'ils ne croient qu'ils sortiront en secret de leur tombeau pour entendre ce qu'on dira d'eux. » De l'orgueil naît encore l'envie, « noir et secret effet d'un orgueil faible qui se sent ou diminué ou effacé par le moindre éclat des autres. C'est le plus dangereux effet de l'amour-propre. L'orgueil est entreprenant et veut éclater ; l'envie se cache sous toutes sortes de prétextes et se plaît aux plus noirs venins. »

L'envie nous mène à d'autres passions qui ne sont plus engendrées par l'orgueil, mais par la haine, « à cette aigreur implacable d'un cœur ulcéré qui songe à se satisfaire par une vengeance éclatante, à ces meurtres que vous fait faire tous les jours une langue envenimée, à cette malignité dangereuse qui vous fait empoisonner si habilement une conduite innocente. » Jalousies, soupçons, défiances, calomnies, tels sont les fruits de la haine : « Que méditez-vous, malheureux ? Quoi ! vous méditez d'aller porter vos soupçons jusqu'aux oreilles du prince ? Ah ! songez qu'elles sont sacrées, et que c'est les profaner indignement que d'y vouloir porter les injustes préventions d'une haine aveugle, ou les malicieuses inventions d'une jalousie cachée, ou les pernicieux raffinemens d'un zèle affecté. » Moins noires, moins terribles, mais non plus innocentes, parce qu'elles conduisent aux excès précédens sont les petites méchancetés de la conversation, les médisances, les faux rapports, tout ce qui entretient la haine parmi les hommes, « tout ce qui fait changer la langue en arme offensive, plus tranchante qu'une épée, et portant plus loin qu'une flèche. » La médisance a sa source dans

l'envie, « passion basse et obscure, qui ne craint rien tant que de paraître. Ainsi le médisant : il ronge secrètement. » La médisance est comme la guerre ; d'abord « elle tire l'épée ouvertement, et ensuite elle va par embûches. » Il y a trois espèces de médisances : celle qui vient de l'envie, celle qui vient de l'orgueil, celle qui vient de la fausse vertu : « La première est basse et honteuse, la seconde fière et insolente ; la troisième trompeuse et hypocrite. » Ce qu'il faut craindre surtout, ce sont les faux rapports « augmentés dans leurs circonstances, disant ce qu'il faut taire, réveillant le souvenir de ce qu'il fallait laisser oublier, ou, par des paroles piquantes et dédaigneuses, aigrissant les frères et les sœurs déjà émus et infirmes par leur colère. »

IV. — LES FEMMES. — L'AMOUR.

Une des matières les plus délicates et les plus glissantes de la morale, parce qu'il s'agit d'une matière où les passions sont chatouillées et excitées par cela même qu'on en parle et qu'on les combat, c'est celle qui touche aux femmes et à l'amour. Aucun moraliste cependant, parmi les modernes, ne s'est privé de toucher à ce sujet ; ils s'y sont même en général complu. La Rochefoucauld lui a consacré de nombreuses maximes, La Bruyère deux chapitres : le chapitre *des Femmes* et celui *du Cœur*. Pascal lui-même a écrit son célèbre *Discours sur les passions de l'amour*. Eh bien ! Bossuet a-t-il sur ce point suivi l'exemple de ses contemporains ? Le grand évêque a-t-il osé porter ses regards sur cette question profane ? Trouvera-t-on dans ses discours et dans ses écrits des maximes sur l'amour et sur les femmes ? Oui, sans doute, et avec la plus grande liberté. N'y cherchez pas la curiosité mondaine et la sympathie secrète ou les souvenirs personnels des moralistes profanes, tels que La Bruyère et La Rochefoucauld, ni ce sentiment passionné qui a une fois enflammé l'âme de Pascal. C'est toujours le prêtre qui parle, le maître des âmes, le directeur des consciences : l'amour est l'ennemi. Mais demandez-lui la peinture des faiblesses de la passion et des faiblesses de la femme, vous ne trouverez rien de plus fort dans nos romanciers modernes ou dans les satiristes de tous les temps.

Bossuet sait, sans en avoir fait l'expérience, quoi qu'en ait dit Voltaire (1), mais par le spectacle des choses humaines, et par

(1) Sur le prétendu mariage de Bossuet, invoqué par Voltaire, voir la très solide dissertation du cardinal de Bausset dans son *Histoire de Bossuet*; et Floquet : *Études sur la vie de Bossuet*.

les confidences du confessionnal, la puissance de l'amour. Il sait ce que peut faire entreprendre, dit-il, l'amour de la gloire, l'amour des richesses, et *tout ce qui porte le nom d'amour*. Il sait que « l'amour peut remuer le cœur des héros » et y soulever des tempêtes. Il sait que cette passion est si touchante « qu'au théâtre elle est changée artificieusement en vertu. » Il comprend merveilleusement, tout en en ayant horreur, les séductions du théâtre qui nous représentent « ces passions délicates dont le fond est si grossier. » Pourquoi aime-t-on le théâtre ? « C'est qu'on y joue sa propre passion. » Que veut, en effet, un Corneille dans son *Cid*, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, et, en général, que l'on soit épris des belles personnes, « qu'on les serve comme des divinités. » En un mot, on représente au théâtre ces passions « avec tous leurs agrémens empoisonnés, et toutes leurs grâces trompeuses. » Mais quelque effort que l'on fasse pour ôter de l'amour « le grossier et l'illicite, » il en est inséparable ; et le fond en est toujours « la concupiscence de la chair. »

C'est ce fond qui cache à Bossuet ce qu'il peut y avoir de beau et de noble dans cette passion suspecte et dangereuse. Il n'y voit, il n'y veut voir qu'une concupiscence ; et il n'en parle jamais qu'à ce point de vue. C'est ici qu'on peut demander si le célibat ne ferme pas les yeux de ce grand homme sur un des sentimens les plus élevés de la nature humaine. Quel qu'en soit le fond, ce fond n'en donne pas moins naissance à deux affections admirables, sans lesquelles l'homme est un être incomplet et mutilé : l'affection conjugale, et l'affection paternelle ou maternelle. Comment ces deux sentimens naîtraient-ils en nous sans ce fond grossier dont on parle avec tant de mépris ? N'est-ce pas le cas de dire, comme dans *les Femmes savantes :* « Bien vous en prend, ma sœur... » Oubliez les dérèglemens (toutes les passions ont les leurs) ; ne considérez que le sentiment lui-même : quoi de plus légitime qu'une affection qui se termine au mariage et qui se continue après ? Que sera-ce que le mariage lui-même, si on en retranche l'inclination, si ce n'est précisément un lien grossier, ou une combinaison d'intérêts ? Sans doute, le devoir est au-dessus de l'inclination ; mais pourquoi les mettrait-on en conflit ? Et d'ailleurs cela est vrai de toutes nos autres passions, et alors pourquoi ne pas les proscrire toutes ? Si l'on était soi-même un moraliste aussi malveillant que La Rochefoucauld, ne verrait-on pas, dans ces invectives contre l'amour, une secrète envie, une irritation jalouse contre ceux qui peuvent jouir d'un bien qui nous est interdit, et peut-être le regret inconscient de la nature mutilée ?

Toutes ces réserves faites, avec quelle force et quelle profondeur

Bossuet ne décrit-il pas la nature et les phases de l'amour? Il dit hardiment que l'amour tend à l'union la plus intime, qu'il ne se contente pas d'une jouissance superficielle, « qu'il tend à la possession parfaite. » Sans doute, il ne veut pas appeler du nom d'amour « ce transport d'une âme emportée, qui cherche à se satisfaire et a toujours la sensualité pour fond. » Et cependant, c'est bien dans ce sentiment-là, ainsi que le Cantique des cantiques, qu'il prend le type et l'image de l'amour divin. Qu'entend-on, dit-il, par le nom d'amour, « sinon une puissance souveraine, une force supérieure qui est en nous pour nous tirer hors de nous, un je ne sais quoi qui dompte et captive nos cœurs sous la puissance d'un autre, et nous fait aimer notre dépendance? » De quel amour est-il question ici? Est-ce de l'amour divin ou de l'amour humain, et n'est-ce pas là la peinture de l'un comme de l'autre? Bossuet exprime encore la même pensée par des expressions beaucoup plus fortes: « L'amour, dit-il, est le don du cœur, ou plutôt il en est l'idole qui usurpe l'empire de Dieu. » Mais, après avoir emprunté à l'amour profane sa définition, Bossuet en fait voir le vide et l'illusion, non parce qu'il est amour, mais parce qu'il est amour de la créature. « O pauvreté de l'amour de la créature! O monstre et prodige de l'amour profane, qui veut concentrer le tout dans le néant! Sors du néant, ô cœur qui aimes! » Ce vide, ce néant est sans doute le propre de tout amour humain, quel qu'en soit l'objet; mais combien l'amour sensuel est-il encore plus funeste et plus humiliant! Bossuet le peint avec des couleurs si fortes qu'on ne les supporterait plus aujourd'hui dans la chaire. Il en connaît les langueurs et les mollesses : « L'amour profane est toujours plaintif; il dit toujours qu'il languit et qu'il se meurt!.. cette femme qui, dans les Proverbes, vante les parfums qu'elle a répandus sur son lit et la douce odeur qu'on respire dans sa chambre, pour conclure aussitôt après : — Enivrons-nous de plaisirs et jouissons des embrassemens désirés, — montre assez par son discours à quoi mènent les bonnes senteurs préparées pour affaiblir l'âme, l'attirer aux plaisirs des sens par quelque chose qui ne semble pas offenser directement la pudeur. » Il en connaît toutes les ivresses, qu'il exprime même avec une singulière crudité : « Dans les transports de l'amour humain, dit-il, qui ne sait qu'on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudrait s'incorporer en toute manière, et, comme le disait un poète, enlever jusqu'avec les dents ce qu'on aime pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour y vivre. » Il en connaît les fureurs et les terribles jalousies : « Rien de plus furieux qu'un amour méprisé et outragé. » Il en connaît « les damnables victoires » et les fausses ruptures, comme celles de Louis XIV et de Montespan : « Et vous, qui avez rompu, à ce que vous dites, cet

attachement vicieux,.. pourquoi ce reste de commerce? Pourquoi cette dangereuse complaisance, reste malheureux d'une flamme mal éteinte? Que je crains que le péché soit vivant encore, et que vous n'ayez pris pour sa mort un assoupissement de quelques journées. » Il en connaît les terribles jalousies : « Je laisse aux peintres et aux poètes de représenter à vos yeux les horreurs de la jalousie, le venin de ce serpent, et les cent yeux de ce monstre : il me suffit de vous dire que c'est une complication des passions les plus furieuses. C'est là qu'un amour outragé pousse la douleur jusqu'au désespoir et la haine jusqu'à la fureur. » Il en connaît le déchirement et les blessures lorsqu'on veut arracher à ce cœur ce qui lui est si cher : « La douleur pousse des plaintes, la colère éclate en injures, l'indignation en menaces ; le désespoir va jusqu'au blasphème... Tu te sens comme déchiré... Le sang sort abondamment par cette plaie. Donnez-moi ce couteau que je le porte jusqu'à la racine, que j'aille chercher au fond jusqu'aux moindres fibres de ces inclinations corrompues. » Il en connaît enfin l'entraînement fatal qui d'un regard innocent conduit jusqu'au crime; et dans un dialogue précipité d'une hardiesse incroyable, il s'écrie : « Ce ne sera qu'un regard, tout au plus qu'une complaisance et un agrément innocent. Prenez garde ; le serpent s'avance ; vous le laissez faire ; il va mordre. Un feu passe de veine en veine. Il faut l'avoir ; il faut la gagner. C'est un adultère. Qu'importe ! Eh bien ! je la possède ; est-ce pas assez? Il faut la posséder sans trouble. Elle a un mari : qu'il meure ! Vous ne pouvez le faire tout seul ; engageons d'autres dans le crime. »

A l'amour sensuel Bossuet oppose non pas l'amour pur et honnête, l'amour permis (car il semble qu'il n'y en ait point de tel), mais la chasteté et la virginité. La virginité est la vertu des cloîtres : la chasteté est ou devrait être la vertu du monde : « Protectrice de la sainteté du mariage, dépositaire de la pureté du sang des races, » elle est essentiellement, en effet, une vertu aristocratique. Mais comment la conserver, cette vertu nécessaire? « L'un des sexes en a honte ; et celui auquel il semblerait qu'elle serait échue en partage est plus occupé de la perdre chez les autres que de la conserver. » Bossuet ne fait même pas grâce aux beautés fières et superbes qui ne résistent que par orgueil : « Leur chasteté n'est qu'orgueil, qu'affectation ou grimace. Elles craignent plutôt d'abaisser leur gloire que de souiller leur vertu. Ce n'est pas leur honnêteté qu'elles veulent conserver, mais leurs avantages. Si elles aimaient la vertu, se plairaient-elles tant à faire naître des désirs qui lui sont contraires? » Elles veulent un empire : « Ah ! quel malheureux empire !.. Pour elles, on se croit tout permis ! Et le monde, tant il

est aveugle et sensuel, excuse en leur faveur non-seulement la folie et l'extravagance, mais le crime et la perfidie ! »

On voit que Bossuet a vécu à la cour et qu'il a connu ces beautés fières, et non toujours chastes, qui imposaient leur empire jusqu'au roi lui-même. Il a connu, au moins par la confession, les différens degrés par lesquels passe le désir de plaire : « Elle vit le monde, dit-il, en parlant d'Anne de Gonzague ; elle sentit qu'elle plaisait, et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec cette pensée. » L'orgueil est déjà une partie de la concupiscence : « Voyez cette femme dans sa superbe beauté, dans son ostentation, dans sa parure. Elle veut être adorée comme une déesse ; mais elle est elle-même son idole. » Bien plus, les parens eux-mêmes sont complices d'un tel désordre : « Ils étalent leur fille pour être un spectacle de vanité et l'objet de la cupidité publique. » La beauté s'alimente de la ruine et de la misère des hommes : « Elle traîne sur elle en ses ornemens la subsistance d'une infinité de familles ; elle porte, dit Tertullien, en un petit fil, autour de son cou, des patrimoines entiers. » Notre moraliste n'a pas plus de pitié pour les vieilles beautés, qu'il dénonce avec une dureté impitoyable : « Voyez cette femme amoureuse de sa fragile beauté, qui se fait à elle-même un miroir trompeur, où elle répare sa maigreur extrême et rétablit ses traits effacés, ou qui fait peindre dans un tableau trompeur ce qu'elle n'est plus, et s'imagine reprendre ce que les ans lui ont ôté. » Quelle erreur n'est-ce pas « de retenir par force, avec mille artifices, ces grâces qui s'envolent avec le temps ! » Il s'en prend aux veuves, et surtout aux jeunes veuves trop contentes de leur état : « Combien en devrais-je pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes que le monde trouve si heureuses ! » Bossuet ne craint point d'entrer dans le détail de tous les artifices de la coquetterie. Et pourtant, « ce que la nature a prodigué comme superflu, la curiosité en fait un attachement ; elle devient inventive et ingénieuse pour faire une étude d'une bagatelle et un emploi d'un amusement. » Ainsi de toute la toilette. Les premiers habits ont été inventés par la pudeur ; mais « la curiosité s'y étant jointe, la profusion n'a plus de bornes ; et, pour orner un corps mortel, tous les métiers suent. » Les habits ne sont pas seulement une occasion de vanité et d'orgueil ; ils sont un instrument de luxure et de sensualité. Nos dames d'aujourd'hui devraient bien écouter ces paroles presque brutales que Bossuet lançait du haut de la chaire, en dénonçant « ces gorges et ces épaules découvertes qui étalent à l'impudicité la proie à laquelle elle aspire. »

Telles sont les pensées de Bossuet sur les femmes et sur l'amour. On peut trouver qu'il voit les choses à un point de vue un peu ascé-

tique; tout entier au sentiment chrétien, la nature proprement dite ne l'intéresse pas; il ne voit partout que corruption et misère; mais si les sages profanes ont peut-être quelque chose à redire à cet excès de sévérité, en quoi nos pessimistes et nos misanthropes pourraient-ils se plaindre, eux qui, sans aucune compensation, sans l'excuse d'une meilleure destinée, n'ont pour tout ce qui est humain que paroles amères, et pour la vie que malédiction et blasphèmes? Anéantissement pour anéantissement, mieux vaut encore s'abîmer en Dieu que dans le néant.

Si sévère pour les femmes et pour le monde, on devine que Bossuet n'aura pas beaucoup de complaisance pour la culture d'esprit chez les femmes, que nous encourageons tant aujourd'hui; on ne trouvera pas chez lui, on ne devra point lui demander cette libéralité noble qui rend si aimable et si vivant encore l'ouvrage de Fénelon sur l'*Éducation des filles*. Fénelon veut faire travailler les filles : « L'ignorance d'une fille, dit-il, est cause qu'elle s'ennuie; » et, « l'ennui des filles est dangereux. » Bossuet n'a pas une telle complaisance pour l'esprit. Pour lui, c'est l'étude qui est dangereuse : « Fuyez comme une passion toutes les curiosités, tous les amusemens d'esprit; car les femmes n'ont pas moins de penchant à être vaines par l'esprit que par le corps. Souvent les lectures qu'elles font, avec tant d'empressement, se tournent en parures vaines et en ajustemens immodestes de leur esprit; souvent elles lisent par vanité, comme elles se coiffent. » Il y a une grande vérité dans ces peintures; mais on peut se demander si les femmes qui tirent ainsi vanité de leur esprit ne seraient pas précisément celles qui, n'ayant pas été instruites d'une manière solide, font leur éducation dans le monde à l'aide des romans à la mode, dans la fréquentation des théâtres les plus immodestes, et dans la lecture des journaux bien pensans et très corrompus.

Si peu exigeant pour l'instruction des filles, Bossuet ne le sera pas beaucoup plus pour leurs éducatrices. Ce sont évidemment pour lui les religieuses; et, pour celles-ci encore, plus que pour leurs élèves, la lecture et l'étude sont plus à craindre qu'à recommander. La piété est la seule instruction qu'il leur demande : « Aimez! aimez! disait-il aux religieuses qui tenaient des maisons d'éducation : vous saurez beaucoup en apprenant peu... Qui sait cela sait tout. Voilà la science de Jésus-Christ. »

V. — LES CARACTÈRES.

Nous venons de voir que Bossuet ne le cède à aucun de nos moralistes français pour la peinture des passions. Il en est de même de

la description des caractères. On trouve chez lui des portraits qui, s'ils n'ont pas le tour pittoresque qu'affecte La Bruyère, ont une touche large et fière que ne connaissait pas celui-ci. Déjà quelques passages sur les femmes, que nous avons cités, ressemblent à des portraits satiriques ; vous en trouverez d'autres de même nature sur divers genres de personnages ; et pour aller tout d'abord d'une extrémité à l'autre, passons des femmes aux philosophes et aux savans. Ici, c'est nous-mêmes qui sommes en jeu : c'est de notre cause qu'il s'agit. *De te fabula narratur :* écoutons avec respect.

Ne demandons pas à Bossuet rien qui ressemble à ce culte que l'on a aujourd'hui pour ce qu'on appelle « la science, » c'est-à-dire à cet amour de la science pour la science, qui a remplacé ce qu'on appelait autrefois l'art pour l'art ; encore moins doit-on trouver chez lui la prétention que nous avons aujourd'hui de tout diriger et de gouverner les hommes par les seules lumières de l'esprit humain. Cependant, il a bien compris la source de cette nouvelle idolâtrie. « Entre toutes les passions de l'esprit humain, l'une des plus violentes, c'est le désir de savoir ; » et, quoiqu'il ne soit pas, dit-il, « de ceux qui font grand état des connaissances humaines, » son généreux esprit, cependant, ne peut s'empêcher d'être sensible aux efforts que le génie humain a faits pour pénétrer la nature et pour se rendre maître de la nature elle-même. Il développe, dans une énumération qu'il renvoie lui-même à la rhétorique, tous les artifices de la science et de l'art : « Quoi plus ! ajoute-t-il par un dernier trait, il est monté jusqu'aux cieux (1) ; pour marcher plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages ; il a obligé le soleil à rendre compte de tous ses pas ! » Mais, après avoir reconnu dans ce domaine toute la grandeur du genre humain, il est bientôt frappé des excès et des vanités auxquels cet instinct de savoir peut donner lieu. Il rabat l'ambition des savans bien plus qu'il ne l'encourage ; il signale l'abus de la science et l'orgueil de la pensée. Il ne voit dans les sciences profanes « qu'un divertissement de l'esprit ; elles ont si peu de solidité que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu. » Il dénonce, avec saint Bernard, trois excès des savans : d'abord savoir pour savoir : *Quidam scire volunt ut sciant;* en second lieu, apprendre et savoir, pour se rendre célèbre et faire connaître son nom, *ut sciantur ipsi;* enfin, pour se faire de la science un moyen de trafic, *ut scientiam vendant.* En un mot, la science est tantôt un spectacle, tantôt une

(1) Il ne s'agit pas, bien entendu, des ballons. Ce n'est qu'une expression figurée pour exprimer les services rendus par l'astronomie à la navigation.

montre, tantôt un trafic. Les vrais savans de nos jours tomberont d'accord avec Bossuet et saint Bernard, que les deux derniers usages de la science sont une vanité honteuse, *turpis vanitas*; mais ils n'accorderont pas que le premier soit une honteuse curiosité, *turpis curiositas*. Ils demanderont en quoi la contemplation de la vérité pour elle-même est une chose honteuse. Si Dieu lui-même est vérité, *ego sum veritas*; si les lois des nombres et des proportions font partie de l'essence divine, comme l'enseignent saint Augustin, Malebranche et Bossuet lui-même, n'est-ce pas contempler Dieu sous une de ses faces que de contempler la vérité? Que l'on ait tort de ne pas la rapporter à Dieu, cela est possible; mais en elle-même la vérité n'en est pas moins quelque chose de divin; et c'est participer à l'éternité que de contempler les vérités éternelles. « Ce n'est pas, dit Bossuet, que la science ne soit un présent du ciel, la lumière de l'entendement, la nourrice de la vertu. Mais si elle se termine en elle-même, elle nous aveugle par l'orgueil et peut même nous tourner contre Dieu ; ce sont nos propres pensées qu'elle nous fait adorer sous le nom de vérité; à la recherche des biens véritables elle substitue une curiosité vague et indéfinie. Autant ces sortes de sages paraissent s'approcher de Dieu par leur intelligence, autant ils s'en éloignent par leur orgueil. Voyez Platon qui, ayant connu Dieu, ne le connut pas pour Dieu. » Puis, passant des savans proprement dits aux sages et aux philosophes : « Voyez les stoïciens, dit-il, qu'ils étaient superbes! Que leur orgueil était grossier! Qu'ils étaient pleins de faste et de jalousie! et qu'ils méprisaient les autres hommes! Nous voulons vaquer à nous-mêmes, disaient-ils, et certes ils disaient vrai : c'était en eux-mêmes qu'ils voulaient contempler leurs belles idées ; superbes et arrogans, ils ne songeaient qu'à se plaire à eux-mêmes dans leurs subtiles inventions. » Bossuet ne peut pas manquer, et c'est son droit, de railler chez les philosophes leurs disputes et leurs éternelles contentions : « Comment me fier à toi, pauvre philosophe? Que vois-je, dans tes écoles, que contentions inutiles qui ne seront jamais terminées?.. Ce que les uns ont posé comme certain, les autres l'ont rejeté. Plus tôt l'on verra le froid et le chaud cesser de se faire la guerre, que les philosophes convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes. » Objection redoutable et qui serait décisive contre la philosophie, s'il n'y avait pas autant de religions que de systèmes philosophiques, et si la guerre entre théologiens était plus près d'être terminée qu'entre philosophes : Bossuet et Arnauld, Bossuet et Fénelon, sans sortir du catholicisme, ne sont pas plus d'accord entre eux que Leibniz et Descartes. Enfin, Bossuet comme Pascal, accable le sage stoïcien de toutes ses ironies et de toutes ses foudres

sans se demander si ce portrait du sage n'était pas un idéal, un modèle présenté à l'imitation lointaine des hommes, et dont ils ne peuvent que s'approcher par un progrès insensible. « O maximes pompeuses! O insensibilité affectée! O fausse et imaginaire sagesse, qui se croit forte parce qu'elle est dure, et généreuse parce qu'elle est enflée! » Au reste, on ne peut nier que Bossuet ne soit dans le vrai quand il oppose à la dure austérité du stoïcien « la modeste simplicité du Sauveur, » et le vif sentiment qui respire dans l'évangile du poids des douleurs humaines : *Vos autem contristabimini.*

Bossuet ne condamne pas seulement l'orgueil des savans et surtout des philosophes, il critique aussi, d'une ironie vraiment cruelle, la vanité des beaux-esprits, sans se demander encore s'il ne proscrit pas comme Platon, dont il invoque le nom, la poésie véritable, aussi bien que la poésie des ruelles et des abbés de cour : « On en voit, dit-il, qui passent leur vie à tourner un vers, à arrondir une période, à chanter un amour feint ou agréable, et à remplir l'univers des folies de leur jeunesse égarée. » Il leur reproche durement les éloges mercenaires qu'ils font des grands et « la bassesse de leurs flatteries, » comme si ce n'était pas là la dure nécessité d'un art qui n'était pas encore assez riche pour se suffire à lui-même; il les raille s'ils réussissent « de mettre toute leur félicité dans un bruit qui se fait dans l'air; » il dénonce enfin « le venin de leurs mordantes satires et le poison de leurs écrits ennemis de la piété et de la pudeur. » Mais de tous les poètes, ceux qu'il condamne le plus, ce sont les poètes dramatiques. Dans sa *Lettre au père Caffaro* et dans ses *Maximes sur la comédie*, il montre, avec une grande force de raisonnement, qu'un poète ne peut être intéressant sur le théâtre sans toucher et sans remuer les passions; autrement « le poète tombe dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule : *Aut dormitabo, aut ridebo.* » Si de flatter les passions n'est pas l'objet du théâtre, pourquoi l'âge où l'on en est le plus touché est-il celui où les passions sont le plus violentes? Comment toucher les passions sans les réveiller, sans en renouveler le plaisir et l'impression? On dit que l'amour n'est peint que comme une faiblesse; sans doute, mais une telle faiblesse est la faiblesse des héros. Le théâtre ôte, dit-on, à cette passion ce qu'elle a de grossier, on ne la peint que comme une affection innocente qui se termine au nœud conjugal. Mais ce n'est qu'une apparence. Ce grossier ferait horreur si on le montrait à nu, et « l'adresse de le cacher ne fait qu'attirer les volontés d'une manière plus délicate. Le remède du mariage vient trop tard; la passion ne saisit que son propre objet; et l'union conjugale n'est que pour la forme dans les comé-

dies. Ce qu'on veut inspirer, c'est le plaisir d'aimer, et l'on considère les personnages non comme gens qui s'épousent, mais comme amans : c'est amant qu'on veut être, sans songer à ce qu'on pourra devenir après. »

On ne sait trop que répondre, au point de vue rigoureusement chrétien, à des invectives si vives et une dialectique si serrée; et cependant quelque chose nous dit que ce ne peut pas être là la vérité; que ces maximes, prises à la rigueur, supprimeraient les plus belles œuvres et les plus grandes que l'esprit humain ait produites; et pourquoi Dieu aurait-il donné à l'homme le génie du beau s'il ne doit pas s'en servir ou en jouir? Qui voudrait que Corneille et Racine (car c'est bien d'eux qu'il s'agit) n'eussent pas existé ou n'eussent pas écrit? Sans doute, même au point de vue littéraire, on peut regretter qu'ils n'aient fait reposer la plupart de leurs tragédies que sur une seule passion et qu'ils n'aient pas, comme les Grecs, fait un théâtre où d'autres sentimens viendraient le disputer à celui-là. Fénelon dit que Racine en avait eu la pensée et qu'il avait voulu faire un Oreste où il n'y aurait pas eu d'amour. Mais, en reconnaissant que notre théâtre donne trop dans la sentimentalité sur ce point, qui n'avouera que la passion exprimée sous des formes si hautes est aussi propre à éteindre les bas désirs qu'à éveiller des émotions touchantes? Doit-on mener les filles à la comédie? C'est une question secondaire. Mais que des jeunes gens, entraînés par les sens, puissent trouver dans les nobles émotions un contrepoids à la sensualité, c'est ce qu'on ne peut guère contester. La morale divine est sans doute plus pure encore; mais ne faut-il pas aussi une morale proportionnée à la nature humaine? et à ce point de vue, le culte du beau n'est-il pas un auxiliaire à la pratique du bien?

Si, parmi les poètes, ce sont les dramatiques que Bossuet condamne le plus, parmi ceux-là mêmes il en est qu'il épargne moins encore que les autres, à savoir les comiques, et surtout le pauvre Molière. On ne peut demander qu'un saint évêque pardonne aux grossièretés de langage et aux libertés de peinture que contiennent les comédies de Molière. Cependant, Fénelon lui-même, tout archevêque qu'il était, reconnaissait le génie de Molière et parlait avec une vive intelligence de ses beautés. Et, d'ailleurs, n'y a-t-il pas dans Molière même des pièces qui, sauf quelques taches, sont d'une morale irréprochable : *le Misanthrope*, *l'Avare*, *les Femmes savantes?* La passion de l'amour n'y est que secondaire et bien légèrement touchée. Bossuet lui reproche de n'attaquer que les ridicules du monde en lui laissant toute sa corruption. Mais n'est-ce pas déjà quelque chose que de combattre les travers en laissant à la chaire chrétienne le soin de détruire les vices? Néanmoins, c'est sans aucune circon-

stance atténuante que Bossuet condamne Molière : « La postérité saura peut-être, dit-il dans un langage vraiment cruel, la fin de ce poète-comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! »

Laissons les lettrés et les poètes, et revenons aux philosophes, du moins à ces philosophes mondains qui, dès cette époque, jetaient un regard libre et une critique ironique sur la religion chrétienne. Nous sommes portés à croire aujourd'hui que le XVIIe siècle a été un siècle exclusivement chrétien. Cependant Bossuet n'en jugeait pas ainsi, et on croirait qu'il veut parler du XVIIIe siècle ou du nôtre lorsqu'il s'écrie : « O siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi. » Bossuet peint admirablement les secrètes faiblesses du cœur que flatte la liberté de pensée : « L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse que celle des sens. Elle se fait des plaisirs cachés et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de lui-même quand il s'élève au-dessus de la religion. Il se met au rang des désabusés... Il insulte en son cœur aux faibles esprits, et se fait lui-même son Dieu... La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même, on croit tenir tous les biens et on les goûte par avance. » Cette incrédulité s'était introduite dans le plus grand monde, et cela non-seulement à la fin du siècle, dans les salons de Ninon, mais dans le cœur même du siècle, au temps de la Fronde, où le libertinage de l'esprit paraît s'être joint au libertinage des mœurs et à celui de la politique. La princesse Anne de Gonzague était l'un de ces esprits hardis qui pensaient bien au-delà de leur siècle : « La foi lui paraissait impossible, à moins que Dieu ne l'établît en elle par un miracle... C'eût été, disait-elle, le plus grand des miracles que de la faire croire au christianisme. » Beaucoup de ces libres penseurs de cour étaient de faux braves que retenait surtout le respect humain : « Malheur à l'impie qui se délecte dans la singularité de ses sentimens ! Il craindrait de paraître faible s'il en revenait, et, plus faible, il craint de perdre les vaines louanges de quelques amis. » On voit aisément, par Bossuet comme par Pascal, que les incrédules d'alors, ceux du moins auxquels ils parlent, étaient des jeunes gens légers et frivoles qui ne connaissaient pas ce dont ils parlaient et ce qu'ils raillaient et se livraient à des critiques sans portée : « Les entendrai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, téméraires censeurs des conseils

de Dieu!.. O Dieu! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies et empoisonner les esprits par des railleries sacrilèges! » «Mais, leur dit Bossuet dans un mouvement qui rappelle encore un mouvement de Pascal, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins la gravité que la matière demande. Ne faites point les plaisans mal à propos... Les questions ne se décident pas par vos demi-mots et vos branlemens de tête et par ce dédaigneux sourire. » Mais l'incrédulité n'est pas encore le plus grand mal. Le mal, c'est celui qu'un célèbre écrivain a dénoncé au début de notre siècle : c'est le mal de l'indifférence. « Je prévois, dit Bossuet, que les libertins et les esprits forts pourront être discrédités non par horreur de leurs sentimens, mais par indifférence. »

Bossuet a donc connu et vu autour de lui plus qu'on ne le croirait la libre pensée du siècle suivant; et de quel ton de hauteur et de mépris n'accable-t-il pas ses faibles adversaires : « Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils aspirent après cette vie. » Incomparables paroles, d'une éloquence sans rivale! Mais n'est-il pas permis de dire aussi que de telles questions ne se tranchent pas non plus par des paroles hautaines et que les difficultés ne sont pas écartées par le mépris? Depuis Bossuet, ce ne sont pas seulement de frivoles jeunes gens, esclaves de leurs passions, qui ont cessé de croire : c'est une suite de nobles penseurs, de savans sérieux, qui n'aspirent nullement au néant et qui ne demanderaient pas mieux que d'obtenir le refuge assuré qu'on leur a promis. Combien cette éloquence si forte contre les petits marquis est froide devant les innombrables objections portées depuis deux siècles contre « cet ouvrage que Dieu a élevé au milieu de nous! » Mais ne troublons pas l'ordre des temps. A chaque siècle suffit sa tâche. Notre siècle veut de la critique, le XVIIe siècle voulait de l'éloquence; l'admirable sincérité où vivait un si beau génie que celui de Bossuet avait plus de force pour abattre une incrédulité superficielle qu'une subtile controverse, et d'ailleurs, ce n'était ni dans des sermons ni dans une oraison funèbre que l'on pouvait discuter dogmatiquement un grand problème; et pour nous, qui cherchons ici des peintures de mœurs plus que des raisonnemens, terminons ce tableau avec Bossuet par un trait final : « Qu'est-ce donc que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, en un mot un orgueil qui ne peut souffrir son remède? »

Si Bossuet est un peu dur pour les philosophes, il faut avouer qu'en revanche il n'est pas tendre pour les ecclésiastiques et pour les faux docteurs. Écoutez-le parler sur l'ambition ecclésiastique et ses emportemens : « Je vois, dit-il, une jeunesse emportée qui n'a de toutes les qualités nécessaires que des désirs violens pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations attachées à ces dignités. On emploie tous les amis, on brigue la faveur du prince, on croit que c'est assez de monter sur le trône de Pharaon avec Joseph pour gouverner l'église; mais il faut avoir été dans le cachot auparavant. » Il flétrit la superstition des pharisiens : « Les pharisiens se faisaient de grandes franges et dilataient les bords de leurs robes; c'est tout ce que Dieu en aura : une vaine parade, une ostentation, une exactitude apparente. » — « Pour paraître pieux, ils font les sévères. La véritable piété dilate les cœurs; mais la superstition qui se veut fonder sur elle-même se charge de fardeaux insupportables. » De la superstition à l'hypocrisie il n'y a qu'un pas. « Quelle affreuse idée d'un hypocrite! C'est un vieux sépulcre! on l'a reblanchi et il paraît beau au dehors. Qu'y a-t-il au dedans? Infection, pourriture, des ossemens de mort... Tel est un hypocrite; il a la mort dans son sein. Que sera-ce et où se cachera-t-il lorsque Dieu revisera le secret des cœurs?.. On fait aisément les actes de piété. On parera un autel, on y placera des reliques, on bâtira des églises et des monastères. Venons à la pratique de la piété et à la mortification des sens; on n'y veut pas entendre. » On voit que Bossuet n'est pas plus indulgent que Molière pour l'hypocrisie. Il semble même avoir imaginé un autre sujet de comédie que l'on pourrait traiter encore après le Tartufe; c'est Tartufe chez une veuve : « La maison des veuves, faibles par leur sexe, maîtresses de leur conduite et n'ayant plus de mari qui saurait bien écarter les directeurs intéressés, voilà un vrai butin pour l'hypocrisie. » Il raille avec hauteur la prétention des directeurs : « Ils sont sévères afin qu'on les loue; ils veulent conduire, ils veulent diriger pour se donner un grand crédit, afin qu'on voie qu'ils peuvent beaucoup, qu'ils sont de grands directeurs et qu'ils ont beaucoup de gens de grande considération à leurs pieds... Ils veulent qu'on les craigne, qu'on les visite, qu'on leur fasse de grandes révérences! Les malheureux! ils ont déjà reçu leur récompense! » Ainsi des faux zélés, des convertisseurs qui s'affichent : « Qu'il est zélé! Tant de peine pour un seul homme! J'ai fait cette religieuse; j'ai attiré cet homme à l'ordre... Achevez donc; cultivez cette jeune plante; ne la déracinez pas par les scandales que vous donnez,.. les faux docteurs gâtent tout. » Que dire de ces « directeurs infidèles, » comme il les appelle, qu'il compte parmi les flatteurs, et des casuistes relâchés qu'il flétrit comme Pascal, sans épar-

gner cependant leurs adversaires, les rigoristes extrêmes? Molinistes et jansénistes, il les marque au vif d'un trait perçant et profond : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine compassion, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions ; » et plus loin, il les appelle « des inventeurs trop subtils de vaines contentions, de questions de néant, qui ne servent qu'à faire perdre parmi des distinctions infinies la trace de la vérité. » Cependant, que Pascal et ses amis ne se hâtent point de triompher. Ils auront aussi leur compte; car le rigorisme extrême n'est pas moins dangereux aux yeux de Bossuet, l'homme de la règle et de la discipline moyenne, que le relâchement : « Les autres, dit-il, non moins extrêmes, ont tenu la conscience captive sous des rigueurs très injustes ; ils ne peuvent supporter aucune faiblesse ; ils traînent toujours... l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes. » Les premiers (les jésuites et leurs adhérens) « gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines; ils confondent le ciel et la terre » ; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial ; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale. Les autres (les jansénistes) détruisent par un autre excès l'esprit de piété, « trouvent partout des crimes nouveaux et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose. Cette rigueur enfle la présomption, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité. » Qui ne reconnaît là Port-Royal, dont notre admiration littéraire a un peu trop effacé les travers, et que nous sommes d'autant plus portés à célébrer, aussi bien que les stoïciens, que le rigorisme des uns et des autres ne nous gêne plus guère? Quant à la doctrine théologique des jansénistes, Bossuet a touché avec délicatesse et justesse le point vif où commençait l'excès. Il reconnaît dans la doctrine de saint Augustin des obscurités et des difficultés qui tiennent à la profondeur des questions. Mais là où on avait vu jusqu'ici « des inconvéniens fâcheux, » les nouveaux docteurs ont vu « des fruits nécessaires. » Au lieu de tempérer saint Augustin, ils l'ont outré. « Grands hommes, dit Bossuet, éloquens, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux ; mais excessifs et insatiables, et portés plus ardemment qu'il ne faut aux choses de la religion. » Pour de tels esprits, c'était une grande grâce que de céder à Rome : « Ce parti, zélé et puissant, charmait agréablement, s'il n'emportait tout à fait la fleur de l'école et de la jeunesse. »

Pour ne point quitter le terrain ecclésiastique, entrons avec Bossuet dans les maisons des religieuses, où il venait de temps en

temps faire entendre sa parole épiscopale. Par lui, nous connaîtrons ce petit monde qui nous est fermé et qui a ses passions comme le grand. Notre malignité sera agréablement chatouillée d'apprendre qu'en renonçant au monde et à ses pompes, on n'abdique pas toutes les faiblesses humaines. Rappelons d'abord que Bossuet, non moins franc envers les abus de la religion qu'envers les insolences de l'incrédulité, n'hésite pas à signaler hardiment en passant, d'un mot court mais décisif, l'une des iniquités du régime aristocratique, à savoir les vocations religieuses forcées dans l'intérêt des aînés : « La princesse Marie, dit-il, pleine de l'esprit du monde, croyait, selon la coutume des grandes maisons, que les jeunes sœurs devaient être *sacrifiées* à ses grands desseins. » C'était donc être sacrifiée qu'entrer au couvent sans vocation. Écoutons maintenant le saint évêque sur les défauts et les travers des maisons religieuses. Que devient, dans ces maisons, le vœu de pauvreté, par lequel on a renoncé au monde? « Il faut des revenus prodigieux pour faire vivre une communauté. Les familles accoutumées à la pauvreté subsistent de peu; mais les communautés ne peuvent se passer de l'abondance. Combien de centaines de familles subsisteraient de ce qui suffit à peine pour la dépense d'une seule communauté? » Ainsi entendue, « la pauvreté n'est plus qu'un nom... On est sensible aux moindres bagatelles qui manquent; on ne veut rien posséder, mais on veut tout avoir, même le superflu : non-seulement la pauvreté n'est point pratiquée, mais elle est inconnue. On ne sait ce que c'est que d'être pauvre par la renonciation gratuite, pauvre par la nécessité du travail, pauvre par la simplicité et la petitesse du logement, pauvre dans tout le détail de la vie. » Bossuet ne s'en tient pas à des généralités ; il fait allusion à des faits précis : « La dépense des infirmeries dépasse celle des malades d'une ville entière. » Pourquoi cela? « C'est qu'on est toujours de loisir pour s'occuper de soi et de sa délicatesse. » De là vient « cette âpreté scandaleuse » que l'on reproche aux communautés. Bossuet le dit avec regret, mais il le dit : « On ne voit pas de gens plus ombrageux, plus difficultueux, plus tenaces, plus ardens dans les procès, que ces personnes qui ne devraient pas même avoir d'affaires. » La vie n'est pas toujours facile dans les monastères. Pour renoncer à la vie mondaine, on ne renonce pas à la nature humaine. Il y a « des humeurs grossières et fâcheuses » qui mettent à l'épreuve la patience des autres. « Cette sœur, dites-vous, est si ombrageuse, si pointilleuse que la moindre chose la met en mauvaise humeur. Vous devez ménager ces esprits faibles. La charité vous oblige à les supporter. » Autre danger : les conversations du parloir avec les gens du monde : « Prenez-y garde; car les per-

sonnes du monde observent plus qu'on ne pense toutes les actions et la conduite des religieuses au parloir et elles prennent de fort mauvaises impressions de celles qu'elles voient trop libres, plus inconsidérées et mondaines dans leurs paroles. Ne vous y trompez pas ; bien que les gens du monde vous fassent paraître de la complaisance, lorsqu'ils viennent à parler des religieuses, que disent-ils ? Ces jours passés, j'ai entretenu une religieuse ; je n'ai parlé qu'un quart d'heure avec elle ; je sais ses sentimens sur telles choses. » Bien entendu, Bossuet excepte de la critique celles-là mêmes auxquelles il s'adresse : « Ce n'est pas, dit-il, que j'aie connaissance particulière de cette maison là-dessus ; mais je me souviens que je me suis trouvé dans des maisons honorables à Paris où j'ai ouï parler de certaines religieuses d'une manière plaisante et fort cavalière. » Enfin, il paraît qu'il y avait au parloir des religieuses qui ne pouvaient s'empêcher de faire paraître des saillies « d'une passion immortifiée, » et qui parlaient trop librement « des affaires particulières » de la maison. De même qu'il faut se garder du monde, il faut aussi, paraît-il, se garder des jeunes pensionnaires, qui ne sont pas moins mauvaises langues que les gens du monde : « Pour moi, disent-elles, j'ai eu dans tel couvent une maîtresse qui n'était guère spirituelle ni dévote ; car il était rare qu'elle nous parlât de Dieu ; elle avait de certaines maximes mondaines, et, loin de nous porter à la modestie, elle nous enseignait des secrets de vanité. »

Il n'y a pas jusqu'au vœu le plus délicat de la vie religieuse sur lequel il faut, paraît-il, que les religieuses se surveillent et prennent de sévères précautions. Plus d'une fois Bossuet a été appelé à prêcher sur la virginité dans les couvens de religieuses. Il semble que ce soit là un sujet bien scabreux à traiter par un homme devant des femmes, et qu'en parler même ce soit profaner la vertu dont il s'agit. Mais c'est là un danger nécessaire qui résulte des institutions catholiques, du confessionnal, des vœux mêmes de la vertu monastique ; car il faut bien qu'on sache ce que l'on sacrifie et même ce qui reste encore de péril à courir dans le sacrifice. Quoi qu'il en soit, Bossuet n'a pas de ces vains scrupules : il parle hardiment, avec l'autorité d'un esprit pur, au-dessus de toutes les terrestres tentations : « O vierges de Jésus-Christ, à quels honneurs la sainte Vierge a-t-elle préparé vos corps ! » Mais cette virginité est toujours en péril, et il nous apprend tous les degrés du danger par où peut passer une virginité faible et défaillante. Il nous dépeint « cette convoitise indocile qui se présente par tous les sens... Elle fait la modeste en commençant ; il semble qu'elle se contente de peu : ce n'est qu'un désir imparfait, ce n'est qu'une curiosité, ce n'est presque rien ; mais si vous satisfaites le premier

désir, vous verrez qu'il en attirera beaucoup d'autres, et qu'enfin toute l'âme sera ébranlée. Les passions s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. » Il ne suffit pas que le corps soit vierge, il faut que les sens le soient aussi : « Les sens d'une vierge doivent être vierges : *Virginis virgines sensus debent esse.* » La vue ne l'est pas toujours : « Il faut craindre jusqu'à un regard ; c'est par là qu'entre le poison. Job disait : *J'ai fait un pacte avec mes yeux.* Le voile des vierges sacrées est la marque et l'instrument de cette retenue ; leur vie est un mystère, les yeux profanes en sont bannis ; elles ne veulent ni voir ni être vues. »

Bossuet, disant la vérité à tout le monde, ne l'épargnera pas même aux prédicateurs. Il blâmera « ceux qui disent bien et qui font mal. » Il reconnaît que le bien qu'ils ont dit ne sert pas d'excuse au mal qu'ils ont fait ; et, par une noble et généreuse franchise, s'enveloppant lui-même dans une accusation commune : « Je le dirai haut, dit-il, quand je devrais ici me condamner moi-même : nous trahissons lâchement notre ministère, nous détruisons notre propre ouvrage, et nous donnons sujet aux infirmes de croire que ce que nous enseignons est impossible, puisque nous-mêmes, qui le prêchons, nous ne le faisons pas. » Mais, après avoir condamné les prêcheurs infidèles par faiblesse à leur propre parole, il se hâte, pour sauver l'autorité de la chaire chrétienne, de refuser aux pécheurs l'excuse qu'ils ont cherchée et qu'ils croient trouver dans les erreurs de leurs guides : « O hommes curieux et empressés à rechercher les vices des autres, lâches et paresseux à corriger vos défauts, pourquoi examinez-vous avec tant de soin les mœurs de ceux qui vous prêchent ? Ne dites pas : J'ai découvert les intrigues de celui-ci et les secrètes prétentions de cet autre ; ne dites pas que vous avez reconnu son faible. Quelle merveille est-ce donc d'avoir trouvé des péchés dans des pécheurs, et dans des hommes des défauts humains ! » Autre vanité des prédicateurs, la recherche du beau langage et la vanité des succès mondains : « Beaucoup veulent entrer dans les chaires pour y charmer les esprits par l'éclat de leurs pensées délicates ; mais peu s'étudient, comme il le faut, à se rendre capables d'échauffer les cœurs par la piété. » Combien cette vaine et artificieuse éloquence est faible pour amener les hommes au bien : « Que ferez-vous, faibles discoureurs ? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs, en chatouillant les oreilles ? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tomberont au bruit de vos périodes mesurées ! » Et, se mêlant lui-même à ceux qu'il réprimande : « Ne nous y trompons pas, dit-il ; pour vaincre tant de résistance, et nos mouvemens affectés et nos figures artificielles sont des machines trop faibles. » Ce qu'il faut pour cela, c'est une

éloquence semblable à celle du père Bourgoin, et c'est pour nous une surprise étrange de voir Bossuet tirant sa rhétorique de l'exemple de ce saint homme, si parfaitement oublié. Il paraît que cette éloquence avait quelque chose de semblable à ce que Fénelon demandait plus tard dans ses *Dialogues sur l'éloquence* et que Bossuet lui-même avait précisément au plus haut degré. « La parole de l'évangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étaient pas le fruit de l'étude, mais d'une céleste ferveur, d'une prompte et soudaine illumination. » Mais si Bossuet condamne les faux brillans et la recherche de l'éloquence dans les prédicateurs, il condamne aussi dans les auditeurs la curiosité indiscrète, qui ne se nourrit que de cette vaine recherche et qui ne voit dans un sermon qu'un spectacle ou un plaisir de l'oreille. « Ils écoutent la prédication, ou comme un entretien indifférent, par coutume et par compagnie, ou tout au plus, si le hasard veut qu'ils rencontrent à leur goût, comme un entretien agréable qui ne fait que chatouiller les oreilles par la douceur d'un plaisir qui passe. »

Après cette excursion sur le domaine ecclésiastique, revenons au monde et à ceux qui y brillent, qui y règnent, qui en font leur théâtre et leur temple : les riches, les grands, les politiques, et, ce qui était surtout délicat, les maîtres du monde, les victorieux, les conquérans et les rois. Bossuet parle à tous le langage de la vérité. Il peint avec fidélité et énergie les illusions et les misères de toutes ces grandeurs.

De tout temps, le christianisme a paru aux riches un langage sévère et hardi, et même il faut considérer le sentiment religieux qui purifie ces paroles pour n'y pas retrouver un souffle de socialisme révolutionnaire. La richesse inspire même à l'apôtre saint Jacques des paroles si violentes qu'il est difficile de n'y pas voir une sorte de révolte populaire assez contraire à l'esprit du christianisme (1). Voyez aussi ce que dit saint Ambroise : « La nature a fait le droit commun ; l'usurpation a fait le droit privé... La terre a été donnée en commun aux hommes. Pourquoi, riches, vous en arrogez-vous à vous seuls la propriété ? » Que s'étonne-t-on des mots de Pascal : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans. Voilà le commencement de l'usurpation et de la tyrannie sur toute la terre. »

Bossuet n'a pas la violence d'esprit qui caractérise Pascal ; mais,

(1) Épître catholique de saint Jacques, II, 6. « Et vous, vous avez déshonoré le pauvre. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant le tribunal de justice ? »

au fond, la doctrine est la même. En principe et en droit, tout devrait être commun. La nécessité publique a fait établir la propriété. Mais les pauvres ont un droit naturel sur la propriété des riches : « O riches du siècle! si nous voulions monter à l'origine des choses, nous trouverions peut-être que les pauvres n'ont pas moins de droits que vous aux biens que vous possédez! La nature, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu, a donné, dès le commencement, un droit égal à tous ses enfans sur les choses. Aucun de vous ne peut se vanter d'être plus avantagé que les autres par la nature; mais l'insatiable désir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité pût durer. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a produit toutes les querelles et tous les procès. De là est né ce mot de *tien* et de *mien*, cette parole si froide, dit saint Chrysostome... C'est en quelque sorte frustrer les pauvres de leur bien que de leur dénier celui qui nous est superflu. » Il reconnaissait donc que les plaintes des pauvres n'étaient pas sans justice, et il s'étendait sur les maux de l'inégalité comme le ferait un socialiste de nos jours : « S'ils murmurent contre la Providence, c'est avec quelque ombre de justice; car, étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant pas y avoir une grande différence entre de la boue et de la boue,.. pourrait-on justifier la Providence... si, par un autre moyen, elle n'avait pourvu aux besoins des pauvres et donné des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulens? »

Cependant Bossuet semble reculer devant l'excès de sa théorie; il en craint les conséquences. Il craint d'ébranler la propriété en soutenant le droit des pauvres. Aussi essaie-t-il de mettre à couvert le droit légal, le droit officiel; mais en reconnaissant le droit des riches devant les hommes, il maintient le droit naturel des pauvres devant Dieu : « Je ne veux pas dire que vous ne soyez que les dispensateurs de vos richesses. Vous êtes les maîtres et propriétaires de la portion qui vous est échue... Mais gardez-vous de croire que les pauvres aient tout à fait perdu ce droit naturel qu'ils ont de prendre dans les masses communes ce qui leur est nécessaire. »

Après avoir rappelé aux riches la fragilité de leurs droits, Bossuet nous montre ailleurs la pauvreté réelle que cache souvent cette opulence apparente. Il entre dans l'intérieur des grandes maisons et décrit avec une vérité frappante le vide et la ruine qu'elles cachent sous les dehors les plus luxueux : « Entrez donc dans les familles de la plus haute condition, pénétrez au dedans de ces palais magnifiques; le dehors brille, mais le dedans n'est que misère; partout un état violent; des dépenses que la folie universelle a rendues comme nécessaires; des revenus qui ne viennent point; des dettes qui s'accumulent et qu'on ne peut payer, une foule de

domestiques dont on ne sait lequel retrancher ; des enfans qu'on ne peut pourvoir. On souffre, mais on cache la souffrance ; non-seulement on est pauvre, mais pauvre honteux ; et l'on fait souffrir d'autres pauvres, je veux dire des créanciers pauvres prêts à faire banqueroute et à la faire frauduleusement. Voilà ce qu'on appelle les riches de la terre. »

Si Bossuet est sévère pour la richesse, il ne l'est pas moins pour la noblesse, et il peut fournir amplement des mouvemens de rhétorique à nos démocrates égalitaires : « La naissance n'est rien : c'est le mérite de nos ancêtres, qui n'est pas le nôtre : c'est se parer du bien d'autrui,.. de plus, ce n'est presque jamais qu'un vieux nom oublié dans le monde, avili par beaucoup de gens sans mérite... La noblesse n'est souvent qu'une pauvreté vaine, ignorante et grossière qui se pique de mépriser tout ce qui lui manque : est-ce là de quoi avoir le cœur si enflé ! » Quelques efforts que fassent les hommes pour dissimuler l'égalité originelle, il y a trois états dans lesquels subsiste son égalité nécessaire : « la naissance, la durée et la mort. » Qu'ont donc fait les enfans d'Adam pour couvrir et effacer cette égalité? Voici les inventions par lesquelles ils s'imaginent forcer la nature et se rendre différens des autres malgré l'égalité qu'elle a ordonnée : « L'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres avec les naissances vulgaires, et le sang noble et le sang roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités et n'était pas composé des mêmes élémens.» Il en est de même pour la mort. « La vanité tâche en quelque sorte d'en couvrir la honte par les honneurs de la sépulture ; » mais c'est bien là une vaine et vide supériorité, et il ne se voit guère « d'hommes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau. »

Ainsi tous les hommes, malgré les apparences, sont et restent égaux. Mais n'y a-t-il pas cependant quelques sources de grandeur qui mettent certains d'entre eux hors de pair? N'est-ce rien que la gloire, le pouvoir, la victoire, la royauté? Non ; ce sont là autant de misères et de vanités : « Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? La gloire, il est vrai, les défend de quelques faiblesses ; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? Ne s'adore-t-elle pas secrètement? Ne veulent-elles pas être adorées? » Peut-être ceux qui disposent du sort des hommes peuvent-ils se croire une solidité d'existence, une force vraiment substantielle par laquelle ils l'emportent sur tous. Quoi de plus réel que le pouvoir! Quoi de mieux prouvé par la soumission des uns, les flatteries des autres, même par les insultes des envieux ; et, cependant, c'est encore une vanité ! Les

politiques veulent nous faire croire à leurs profondes combinaisons et à l'efficacité de leurs profonds calculs; mais, comme le disait déjà Platon, ils ne savent ce qu'ils font; ils sont menés par les choses plus qu'ils ne les mènent. Bossuet ne craint pas de leur dire qu'il y a une puissance qui se moque d'eux : vérité amère, qu'il eût été dangereux de dire aux maîtres du monde ailleurs que dans une chaire chrétienne : « Considérez ces grands et puissans génies : ils ne savent tous ce qu'ils font... L'événement des choses est si extravagant et revient si peu aux moyens que l'on y avait employés qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'il y a une puissance occulte et terrible qui se plaît de renverser les desseins des hommes, qui se joue des grands esprits qui s'imaginent remuer tout le monde et qui ne s'aperçoivent pas qu'il y a une raison supérieure qui se sert d'eux et se moque d'eux comme ils se servent et se moquent des autres; » les plus habiles et les plus heureux « se seront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin, ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. »

Mais après avoir dit la vérité aux ministres, l'orateur osera-t-il la dire aux victorieux et aux conquérans, lui qui, dans son *Oraison funèbre* du prince de Condé, semble avoir si bien compris et presque partagé le feu et la fièvre que donne la victoire et qui a fait des conquérans un portrait si magnifique? C'est que là il était en présence d'une personne réelle, quoique morte; il était encore placé au point de vue du monde et parlait comme les autres hommes. Mais ailleurs, n'ayant plus devant lui que des généralités, il tient un autre langage; il ne se croit plus obligé de ménager aucun idole : « Considérez, je vous prie, les César et les Alexandre et tous les autres ravageurs de provinces que nous appelons conquérans. Dieu ne les envoie sur la terre que dans sa fureur. Ces braves, ces triomphateurs, ils ne sont ici-bas que pour troubler la paix du monde... Ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique! » Il semble presque parler contre lui-même et contre le futur discours sur Condé, par lequel il terminera sa carrière oratoire : « La folle éloquence du siècle, dit-il, quand elle veut élever quelque valeureux capitaine, dit qu'il a parcouru les provinces moins par ses pas que par ses victoires. Qu'est-ce à dire que parcourir les provinces par ses victoires? N'est-ce pas porter partout le carnage et les pilleries? »

Il reste aux adorations des hommes une dernière idole, dont Bossuet plus que personne a la croyance et le respect : c'est la royauté. Bossuet osera-t-il y toucher comme à toutes les autres? Dans sa *Politique*, il s'écrie avec l'Écriture : *O rois, vous êtes*

des dieux! Eh bien! il ne craindra pas de porter atteinte à ces dieux mêmes, et il le fera avec une liberté voisine de l'irrévérence. Ne semble-t-il pas, en effet, faire d'avance allusion à Louis XIV lui-même et à la folle apothéose de La Feuillade qui lui avait dressé un autel à la place des Victoires, lorsqu'il nous dit : « Nabuchodonosor ne se contente pas des honneurs divins. Mais comme sa personne ne peut soutenir un éclat si haut, démenti si visiblement par notre misérable mortalité, il érige sa magnifique statue; il éblouit les yeux par sa richesse; il étonne l'imagination par sa hauteur, il étourdit tous les sens par le bruit de ses symphonies et par celui des acclamations qu'on fait autour d'elle, et ainsi l'idole de ce prince, plus privilégiée que lui-même, reçoit des adorations que personne n'ose demander. » Il dénonce les illusions et les dangers du pouvoir absolu : « Que cette épreuve est difficile! Que ce combat est dangereux! Qu'il est malaisé à l'homme, pendant que tout le monde lui accorde tout, de se refuser quelque chose! Cette grande puissance, semblable à l'eau, n'ayant pas trouvé d'empêchement, s'est laissée aller à son poids et n'a pas pu se retenir. Vous qui arrêtez les flots de cette mer, ô Dieu! donnez des bornes à cette eau coulante! Régnez, ô Jésus-Christ, sur tous ceux qui règnent! qu'ils vous craignent du moins, puisqu'ils n'ont que vous seul à craindre! » Et, enfin, s'adressant au roi lui-même, à Louis XIV en personne et en face de lui, il lui disait du haut de la chaire : « Votre Majesté rendra compte à Dieu de toutes les prospérités de son règne. Plus la volonté du roi est absolue, plus elle doit être soumise. Rien de plus dangereux à la volonté d'une créature que de penser qu'elle est trop souveraine; elle n'est pas née pour se régler elle-même; elle se doit regarder dans un ordre supérieur. »

Ainsi nous avons parcouru tous les degrés, tous les échelons de la société, toutes les classes et tous les genres de vie. Il nous reste à reprendre la vie humaine dans son ensemble, dans ses phases nécessaires et dans son issue inévitable, et nous aurons achevé de connaître Bossuet comme moraliste et comme peintre des choses humaines.

V. — LA VIE ET LA MORT.

C'est ici que nos pessimistes auront beau broyer leurs couleurs les plus noires et charger leurs pinceaux, remplaçant la force par l'amplification et la tragédie par le mélodrame, ils ne diront rien de plus saisissant et de plus amer que le grand orateur chrétien. C'est qu'en effet le pessimisme moderne se réduit à une doctrine

qui prend la moitié du christianisme en supprimant l'autre. Les protestations qui se sont élevées au XVIIIe siècle contre le christianisme étaient en général inspirées par l'optimisme. On croyait qu'on pouvait, sans révélation, sans incarnation, sans peines éternelles, arriver au vrai et au bien; on croyait que le fond des choses était bon, que la nature était bonne et qu'il n'était pas besoin d'un autre rédempteur que la loi naturelle et la raison; et, aujourd'hui encore, nous sommes, quant à nous, de ceux qui pensent cela. Mais peut-être n'était-ce pas faire assez la part au règne du mal; c'est là que le christianisme avait établi sa plus forte citadelle. Il parlait du mal et du péché, et, comme il avait par devers lui la réparation et la vie, il ne craignait pas d'insister sur le noir aspect des choses. Les pessimistes modernes ne sont pas revenus à la foi, mais ils ont repris le vieux thème du mal, qui retentit toujours si profondément dans le cœur des hommes. Là est la cause de leur succès. Déjà La Rochefoucauld, au XVIIe siècle, avait joué ce jeu, et de bonne foi, l'on avait pris de son temps son ouvrage pour un livre chrétien. Aujourd'hui une telle illusion n'est plus possible. C'est bien d'une philosophie de désespoir qu'il s'agit : cette philosophie n'a d'original que ses négations, car dans ses affirmations elle n'a jamais rien dit de plus que Job et l'Ecclésiaste. Or c'est de Job et de l'Ecclésiaste que relèvent Pascal et Bossuet.

Que dit celui-ci? C'est que la vie commence et finit par l'ensevelissement. Il assimile « les langes de l'enfant » et « les draps de la sépulture. » Il dit que « l'on enveloppe presque de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts. Un berceau a quelque idée d'un sépulcre, et c'est une marque de notre mortalité que nous sommes ensevelis en naissant. » Et, s'adressant à la terre d'où tout naît et où tout rentre : « O terre! s'écrie-t-il, mère tout ensemble et sépulcre commun de tous les mortels. » Voyez ce tableau effroyable de la vie humaine, où l'inachevé du style et le heurté des phrases ajoute encore un effet plus saisissant : « La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux; on nous en avertit dès le premier pas, mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner en arrière : Marche! marche! Un poids invincible, une force irrésistible, nous entraîne. Mille traverses, mille peines... Encore, si je pouvais éviter ce précipice affreux! Non, non; il faut marcher, il faut courir. On se console, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent : des eaux courantes, des fleurs qui passent, et on voudrait s'arrêter : Marche! marche! Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé : fracas effroyable, inévitable ruine.

On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant : enchantement! Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux; déjà tout commence à s'effacer, les fleurs moins brillantes, les couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires : tout se ternit, tout s'efface. On commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord : encore un pas. Déjà l'horreur trouble les sens; la tête tourne, il faut marcher. On voudrait retourner en arrière; plus de moyens. Tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé. »

L'écoulement du temps, sur lequel pleurait déjà Héraclite, a été de tout temps le thème général de l'éloquence chrétienne : Bossuet, en reprenant ce lieu-commun, y ajoute les couleurs les plus énergiques et les plus superbes. « Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas! si je la retourne en arrière, quelle nuit effroyable où je ne suis plus! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant! on ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas moins été jouée quand je serais demeuré derrière le théâtre. »

Dans ce cours fluide et incessant du temps, il y a pour chacun de nous des phases et des étapes qui partagent en actes distincts le drame de la vie. Parcourons-les rapidement avec Bossuet. Comme dans la vie aussi, nous rencontrerons chemin faisant dans ses peintures quelques fleurs pleines de poésie et d'éclat; mais elles passeront vite; et, comme dans la vie encore, nous finirons par les tableaux les plus noirs et les plus repoussans.

Voici la première scène : c'est la naissance. Bossuet n'a rien de mieux à faire que de reprendre les admirables plaintes, si connues, de Lucrèce et de Pline; et nous devons dire qu'il ne les surpasse pas : « Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités; nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs; et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à pousser des cris. » Voici maintenant la suite de ce premier acte; voici l'enfance. Bossuet ne s'attendrira-t-il pas un instant, n'adoucira-t-il pas la voix, ne trouvera-t-il pas quelques mots heureux et naïfs pour peindre cet âge charmant, cette grâce éphémère, cette légèreté de vie, ce jeu de la nature, cette richesse de mouvemens, cette beauté de formes qui fait de l'enfant avec l'oiseau une si ravissante merveille de la création? J'ai entendu dire un jour à ce sujet un mot charmant à une femme d'esprit, et,

qui plus est, à une vieille fille : « Tous les parens, disait-elle, croient que leurs enfans sont des prodiges; ils ont raison; seulement, ce ne sont pas leurs enfans qui sont des prodiges ; c'est *l'enfant qui est un prodige.* » On voudrait que Bossuet eût, au moins une fois par hasard, oublié son haut ascétisme, son impérieuse et accablante morale pour se laisser aller au doux charme de la nature. Qu'il y ait, même dans l'enfant, des traces de péché, je le veux, et Saint-Cyran les connaissait bien ; mais l'enfant, quand il est beau, quand il est doux, quand il est heureux, qu'y avait-il, je le demande, de plus beau dans le paradis? Il est fâcheux que la vie tout ecclésiastique de Bossuet ne lui ait pas ouvert cet ordre de sentimens ; au moins n'en voyons-nous pas trace dans ses écrits ; il les a cependant compris au moins du dehors; car il les a décrits chez les autres, et il a dépeint avec naïveté le plaisir que l'on trouve à jouer avec les enfans : « Voyez cette mère, ou cette nourrice, ou ce père même si vous voulez, comme il se rapetisse avec cet enfant!.. Ce ton de voix magnifique s'est changé en un bégaiement : ce visage, naguère si grave, a pris tout à coup un air enfantin; une troupe d'enfans l'environne auxquels il est ravi de céder ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés qu'il ne peut leur rien refuser que ce qui leur nuit. » Sauf cette allusion passagère aux gaîtés de l'enfance, Bossuet ne paraît pas avoir beaucoup connu d'enfans aimables; il ne peint que les enfans criards et volontaires, comme ils le sont tous sans doute, mais pas toujours. Au moins cette peinture est-elle aussi fidèle que vraie: « Considérez les enfans ! Combien veulent-ils violemment tout ce qu'ils veulent!.. Il ne leur importe pas si cet acier coupe ; c'est assez qu'il brille... Ils s'imaginent que tout est à eux... Que si vous leur résistez, vous voyez au même moment et tout leur visage en feu et tout leur petit corps en action, et toute leur force éclater en un cri perçant qui témoigne leur impatience ! » Pour Bossuet, l'enfant est moins une joie et une espérance qu'un avertissement de notre mortalité, une voix qui semble être là pour nous crier cette terrible parole : « Marche! marche! » — « Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfans qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous ; c'est maintenant notre tour. »

Si Bossuet a été peu attentif à l'enfant ou du moins n'a pas eu l'occasion d'en parler comme il eût pu le faire avec sa langue inimitable, en revanche, il a été plus que personne sympathique à un âge plus redoutable et d'une beauté plus puissante et plus profonde que celle de l'enfant, je veux dire à la jeunesse. Pour cette fois, et c'est peut-être le seul cas dans ses écrits, on sent qu'il dépouille un instant sa robe de prêtre et d'homme d'église pour vivre

de la vie naturelle, en ressentir soit par souvenir soit par imagination, les mouvemens et les tumultes, non pour les approuver, mais cependant avec une sorte de sympathie généreuse, et comme si, pendant un instant, il en jouissait lui-même par redoublement et retentissement. C'est le langage de l'homme, non plus de l'ascète. C'est la vie, vue du point de vue de la vie, et non du point de vue du ciel et du salut. Un Montaigne, éloquent et passionné, parlerait cette langue. L'auteur de l'*Imitation* ne la connaît pas ou ne la connaît plus. Rien de plus souvent cité que cette page immortelle sur la jeunesse qui illumine le panégyrique de saint Bernard; mais elle rentre trop dans notre sujet, et se rapporte trop à la pensée de ce travail pour que nous nous en privions, si connue qu'elle soit : « Vous dirai-je en ce lieu, messieurs, ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans? Quelle ardeur! Quelle impatience ! Quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis et de modéré... Cette verte jeunesse, n'ayant encore rien de fixe et d'arrêté, est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions. Là, les folles amours, là, le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître... Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée... Comment accoutumer à la règle cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et le désordre et qui n'a honte que de la modestie et de la pudeur ! La jeunesse, qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent et y attache toutes les pensées ; elle ne trouve rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit, et comme elle se sent forte et vigoureuse, elle tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit... Enivrés de leurs espérances, les jeunes gens croient tenir ce qu'ils poursuivent. Ravis de la douceur de leurs prétentions infinies, ils s'imagineraient perdre infiniment s'ils se départaient de leurs grands desseins. » Si Bossuet semble ici se laisser entraîner un instant au charme de la vie, ce n'est pas pour longtemps ; il se réveille aussitôt pour nous rappeler la même extrémité, la même loi inévitable, et il s'écrie : « Bernard ! Bernard ! cette verte jeunesse ne durera pas toujours : cette heure fatale viendra qui tranchera toutes les espérances trompeuses par une irrévocable sentence ; la vie nous manquera comme un faux ami au milieu de toutes nos entreprises. Là tous nos beaux desseins tombent par terre ; là s'évanouiront toutes nos pensées. »

Nous ne trouvons pas dans Bossuet de peintures particulières de la maturité, de l'âge moyen de la vie. C'est que toutes les peintures précédentes appartiennent à cet âge. C'est devant les hommes qu'il prêche ; c'est aux hommes qu'il s'adresse la plupart du temps.

C'est dans cet âge que l'on voit les passions éclore et mûrir. On a peu de choses à dire aux enfans et aux vieillards, et les jeunes gens sont avertis par cela même que l'on parle aux hommes. Bossuet n'avait donc rien à dire de particulier sur la maturité. Demandons-lui plutôt ce qu'il pense de la vieillesse. Il y dénonce deux illusions : l'une de croire que la vie a été longue parce que l'on a vécu longtemps ; l'autre, que les vices et les passions s'éteignent avec le temps. « Quoique l'on me montre des cheveux gris, que l'on me compte de longues années, je soutiens que la vie ne peut être longue, j'ose même assurer qu'il (ce vieillard) n'a pas vécu. Car, que sont devenues toutes ces années ! Elles sont passées, elles sont perdues ; elles ne sont pas capables de faire nombre... Tout est mort en lui ; et la vie étant vide de toutes parts, c'est erreur de s'imaginer qu'elle peut jamais être estimée longue. » D'un autre côté, « jetez les yeux sur vos proches, sur vos amis, vous ne verrez que trop tous les jours que les vices ne s'affaiblissent pas avec la nature et que les inclinations ne changent pas avec la couleur des cheveux. Au contraire, si nous nous laissons dominer par la colère, la vieillesse, loin de la modérer, la tournera en aigreur par son chagrin ; et, quand on donne tout au plaisir, on ne voit dans l'âge avancé que des idées trop présentes, des désirs trop jeunes ; et, pour ne rien dire de plus, des regrets qui renouvellent tous les crimes. »

Tout cela peut être vrai ; mais on voudrait cependant une philosophie plus aimable et plus consolante. Sous ce rapport, les anciens voyaient les choses avec plus de sérénité et peut-être plus de sagesse. En lisant le *de Senectute*, on se prend à croire que la vieillesse est le plus beau des âges ; au moins a-t-il sa beauté. C'est quelque chose, après tout, que d'avoir vécu, que d'avoir derrière soi, avec certitude, les années que les autres ont encore à parcourir, sans doute, mais qu'ils ne verront peut-être pas. Jeunes gens, qui raillez si volontiers les vieux, ne soyez point trop fiers, car nous avons quelque chose de plus que vous : nous sommes sûrs d'avoir été jeunes et vous n'êtes pas sûrs de devenir vieux ; nous sommes encore là, tandis qu'aucun de vous ne peut se promettre avec certitude d'arriver où nous sommes. L'argument de Bossuet prouve trop ; si toute vie s'équivaut, puisque le nombre des années n'y fait rien, pourquoi ne pas désirer que nos enfans meurent aussitôt après leur baptême? Mais aucun ascétisme ne va jusque-là : donc la durée de la vie est quelque chose. Que ne dira-t-on pas encore et des souvenirs qui prolongent notre vie en arrière, et des espérances de la famille qui la prolongent en avant ! Que dire aussi de la conscience d'avoir accompli une vie utile et de sentir que, même malgré l'âge, on peut encore servir à quelque chose

autour de soi! Cette jeunesse, d'ailleurs, que nous n'avons plus, nous pouvons nous en donner encore quelque regain en l'aimant et en en jouissant chez les autres, en partageant leur ardeur, en aidant à leur développement, à leurs succès, à leurs ambitions d'avenir et de progrès, en rabattant quelquefois leur présomption, non par le ton amer et desséché du désenchantement, mais par un sourire à la Socrate, toujours accompagné d'affection. Mais, pour jouir ainsi de ces dernières heures, de ce soir d'un beau jour, il faut aimer la vie : c'est ce que nos pessimistes, chrétiens ou autres, ne savent pas, et c'est ce qui manque à leur philosophie.

Cependant, si optimiste qu'on soit, il faut bien reconnaître que la vie offre des ombres. La maladie en est une. Ici, Bossuet reprend l'avantage; il nous force au silence par la peinture de ces tristes maux, de ces désordres épouvantables qui accablent l'humanité. Il le fait avec une vérité terrible et brutale. Lisez cette peinture des salles d'hôpital qu'envieraient nos naturalistes modernes : « Entrez, messieurs, dans ces grandes salles pour y contempler le spectacle de l'infirmité humaine. Là, vous verrez en combien de façons la maladie se joue de nos corps; là elle étend, là elle retire, là elle tourne, là elle disloque; là elle relâche, là elle engourdit, là sur le tout, là sur la moitié; là elle cloue un corps immobile, là elle le secoue par le tremblement. La maladie se joue comme il lui plaît de son corps que le péché a donné en proie à ses cruelles bizarreries. » Ailleurs, Bossuet veut peindre la terrible maladie du cancer, si mystérieuse et si sûre dans sa marche et dans sa fin : « Comment cette merveilleuse constitution, dit-il, est-elle devenue si soudainement la proie de la mort? D'où est sorti ce venin? En quelle partie de ce corps si bien composé était caché le foyer de cette tumeur malfaisante dont l'opiniâtre malignité a triomphé des soins et de l'art? O que nous ne sommes rien! O que la force et l'embonpoint ne sont que des noms trompeurs! Car que sert d'avoir sur le visage tant de santé et tant de vie si la corruption nous gagne au dedans, si elle attend, pour ainsi dire, à se déclarer qu'elle se soit emparée du principe de vie, si, s'étant rendue invincible, elle sort enfin tout à coup avec furie de ses embûches secrètes et impénétrables pour achever de nous accabler! »

Encore la maladie peut n'être qu'un passage et ramener après elle la santé; tant qu'elle dure, d'ailleurs, c'est encore la vie : souffrir, c'est vivre. Mais, quoi qu'on en ait, bonne ou mauvaise santé, longues ou courtes années, peu importe : tout finit par finir, et si belle que la comédie ait été dans tout le reste, dit Pascal, le dernier acte est toujours sanglant. C'est sur ce dernier acte que les moralistes chrétiens s'appesantissent avec le plus de complaisance; car,

pour eux, c'est dans la mort qu'est le secret de la vie; c'est là qu'ils triomphent et que la vanité de tout le reste éclate de l'aveu de tous, et sans qu'aucun prétexte puisse couvrir nos illusions : « Elle viendra, cette heure dernière, elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il n'y a plus ni princesse, ni palatine : ces grands noms ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, tout fuit, tout disparaît. Ce qu'on croyait tenir échappe, semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent et ne font que les salir. »

On croit qu'à force d'avoir vécu, on meurt plus facilement. Illusion ! illusion ! « L'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir ! » Bossuet peint la mort avec autant de réalité qu'il a peint la maladie : « Voyez cette bouche ouverte, ce visage allongé, cette respiration entrecoupée, ce jugement offusqué qui revient par certains momens comme de fort loin, autant de signes prochains de la mort. Les amis se livrent à une sorte de désespoir : chacun s'empresse à le secourir quand on ne peut plus rien. Enfin, lorsque le malade est aux prises avec la mort, tout le monde court sans savoir où; dès qu'il est expiré, la douleur éclate par les cris et les sanglots. Cette femme demeure étourdie comme si elle était tombée du haut d'un clocher. On ne peut imaginer la mort. On croit à toute heure voir entrer le défunt. »

Après la mort, reste encore une dernière peinture, une dernière description, celle de ce qui succède à la mort, du cadavre, et celle de ce qui succède même au cadavre et à toute forme déterminée. Ici nous osons à peine citer ce qui est en toutes les mémoires; mais c'est le dénoûment naturel et inévitable de ce travail, c'en est le dernier mot. La philosophie de Bossuet, comme celle de Pascal est celle de la mort; la vie est la méditation de la mort: μελέτησις τοῦ θανάτου. Citons donc encore une fois cette page tant de fois citée : « La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! La voilà telle que la mort nous l'a faite! Encore ce reste tel quel va-t-il disparaître; cette ombre de gloire va s'évanouir... Elle descendra à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines... avec ces rois et ces princes anéantis parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places! Mais ici, notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit que les tombeaux qui font quelque figure. Notre chair change bientôt de nature; notre corps prend un autre nom; même celui du cadavre, dit Tertullien, ne lui demeure pas longtemps; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui jusqu'à

ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes! »

C'est ici que, si nous restions trop fidèle à notre pensée première, c'est-à-dire à un Bossuet profane sans mélange d'élément chrétien, c'est ici, dis-je, que l'abstraction deviendrait mutilation ; et pour être tout à fait vrai, il faut une autre note. Non, pour Bossuet, la mort n'est pas le dernier mot ; le cadavre n'est pas la dernière forme. La mort ne tue pas, elle délivre. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'être chrétien pour penser ainsi. Socrate le disait dans sa prison ; lui aussi, il croyait aller au milieu des dieux et des bienheureux, continuer les belles conversations et les nobles pensées ; seulement il ne voyait là qu'une espérance et un beau risque à courir (εὐκίνδυνος). Pour Bossuet, c'est la foi qui parle : « Je vois, je sais, je crois. » Lui-même a dû mourir comme il a peint la mort d'un de ses héros : « Ô mort, dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher. Tu me sépareras de ce corps mortel ; ô mort, je t'en remercie ! j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher. Ton secours m'était nécessaire, ô mort, pour arracher jusqu'à la racine de mes appétits sensuels ; tu ne fais que mettre la dernière main à l'ouvrage. Tu ne détruis pas, tu achèves. Achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à celui que j'aime ! »

Si le plus grand espoir de Bossuet a été de se réunir à celui qu'il aime, c'est-à-dire au Sauveur, rien ne lui eût été plus fâcheux que l'artifice profane que nous avons employé avec lui et qui consistait précisément à le séparer momentanément du Sauveur pour le rendre plus sympathique aux lecteurs incrédules ou indifférens ; mais, nous l'avons dit, ce n'est là qu'un jeu de rhétorique, commode pour l'exposition, mais qui, pris à la lettre, altérerait la grande figure de Bossuet. Il est ce qu'il est ; mais son originalité dans l'histoire des lettres est d'être ce qu'il est, à savoir un prêtre, et le plus grand des prêtres. Dans nos littératures classiques, grecque ou romaine, il n'est pas trace d'un prêtre écrivain, d'un prêtre éloquent, d'un prêtre philosophe ou moraliste. Le bon Plutarque, comme on l'appelle, était bien prêtre, mais un prêtre qui ressemble plus à Charron et à Gassendi qu'à Bossuet. Dans les littératures protestantes, anglaise ou allemande, nous ne trouvons qu'un nom qui puisse balancer le nom de Bossuet : c'est celui de Luther ; mais Luther est un révolté. Est-ce comme prêtre, n'est-ce pas plutôt comme émancipateur qu'il a été grand et puissant? Les pères de l'église, considérés comme théologiens, sont sans doute plus grands que Bossuet, puisqu'ils ont fait et constitué le dogme et qu'il n'a fait que les suivre ; mais comme écrivains, malgré les fragmens de

génie qu'on a pu extraire de leurs écrits, aucun, sauf un seul, saint Augustin, ne se recommande par des chefs-d'œuvre et par des ouvrages d'ensemble qui puissent soutenir la comparaison avec ceux de Bossuet. Quant à saint Augustin, il est en effet le seul nom digne d'être mis en balance avec Bossuet, et comme prêtre et comme écrivain. En un sens même, saint Augustin est plus original que Bossuet. La subtilité de son esprit, son éducation païenne, les passions de sa jeunesse, le coup de foudre de sa conversion, tout cela fait de lui un personnage plus compliqué, plus hardi, plus inventif que Bossuet, qui n'a jamais connu que l'autorité, soit pour y obéir, soit pour l'imposer aux autres. Chez Bossuet, l'ombre d'un trouble ne paraît pas avoir jamais pénétré ni dans son esprit ni dans son cœur; et certains aspects de la vie lui sont restés étrangers. En revanche, saint Augustin a le malheur d'appartenir à une littérature et à une langue de décadence; il était d'un de ces temps dans l'histoire où l'on ne fait plus de chefs-d'œuvre. Le controversiste l'a emporté chez lui sur l'artiste : son éloquence africaine est restée abrupte, subtile, pleine de force, mais sans cette simplicité et cette largeur que Bossuet a su trouver dans les Écritures en les mariant, dans son admiration et dans ses lectures, avec l'éducation classique. Si les *Confessions*, dans les dix premiers livres, sont une œuvre incomparable, rien, dans les autres œuvres de saint Augustin, ne peut être égalé aux chefs-d'œuvre de Bossuet. Il reste donc comme le seul qui ait uni à la fois, et dans la perfection, le génie littéraire et l'autorité du sacerdoce, le style et la doctrine, l'imagination et la foi. Il est et il demeurera le plus haut et le plus achevé modèle de l'éloquence chrétienne : c'est pour terminer par ce lieu-commun que nous avons cru devoir passer par une sorte de paradoxe et présenter pendant quelques instans, pour le mettre au goût du jour, un Bossuet laïcisé.

PAUL JANET.

UN

HISTORIEN DE L'ART FLAMAND

AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE

CAREL VAN MANDER ET SON *LIVRE DES PEINTRES.*

Le Livre des Peintres de Carel van Mander, traduction accompagnée de notes et de commentaires, par M. H. Hymans, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale de Bruxelles, 2 vol. in-4°, enrichis de portraits. Paris, librairie de *l'Art*, 1884-1885.

Carel van Mander est pour l'histoire de l'art flamand, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, le guide le plus sûr, et cependant jusqu'ici aucune traduction française n'avait encore été donnée de son *Livre des Peintres*. Le savant conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique a donc rendu à la critique un service signalé, non-seulement en publiant cette traduction, mais en contrôlant avec un soin minutieux toutes les assertions de van Mander et en les complétant par les renseignemens nouveaux que les travaux de ses prédécesseurs et les siens propres lui ont permis d'y ajouter. La situation, les aptitudes et les publications antérieures de M. Hymans l'avaient préparé à cette tâche. Il s'y est appliqué sans épargner ni son temps, ni ses peines, amassant peu à peu dans les musées, les bibliothèques et les archives de l'Europe les élémens de l'édition qu'il nous donne aujourd'hui. Offrant ainsi l'état actuel de toutes les

questions, cette édition forme un répertoire unique d'informations qu'il faudrait chercher éparses dans un grand nombre de livres auxquels elle dispense de recourir, puisqu'elle supplée à tous. Les deux volumes que comprend l'ouvrage ont été publiés avec un luxe sévère et de bon goût qui répond à son caractère et à son mérite. Peut-être même est-il permis de trouver que l'éditeur a trop bien fait les choses. Le format choisi par lui comporte, il est vrai, la reproduction en fac-similé de gravures ou de portraits anciens qui accompagnent utilement les biographies du vieux chroniqueur; mais ce format assez encombrant n'est ni très commode, ni très maniable pour un livre qu'on doit consulter souvent. Il n'est que juste d'ajouter, après cette légère critique, que ce livre est désormais indispensable à tous ceux qui veulent étudier de près l'art flamand et qu'avec la table des matières, un index méthodique leur permet de trouver aussitôt tous les renseignemens dont ils ont besoin.

En appelant aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur le *Livre des Peintres*, nous essaierons de montrer, après une courte biographie de son auteur, quel degré de confiance il convient d'accorder aux témoignages qu'il nous a laissés. Puis, à l'aide des indications puisées dans ses notices et dans quelques autres publications récentes, nous étudierons, non-seulement la façon de vivre des artistes à cette époque et les relations qui s'étaient établies entre eux, mais les tendances fort diverses qui commençaient à se manifester dans leurs goûts et leurs aspirations. Il y a là un chapitre curieux de l'histoire de la peinture dans les Pays-Bas, au moment même où la séparation entre l'école flamande et l'école hollandaise allait se produire, et nous nous sommes proposé de déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici les causes et les circonstances qui ont pu amener cette séparation.

I.

Les informations que nous possédons sur van Mander, nous les devons, pour la plupart, à la notice placée en tête de la seconde édition de son *Livre des Peintres* (1), notice attribuée à son frère cadet, Adam. Les détails contenus dans cette courte biographie concernent particulièrement l'enfance et la fin de la vie du peintre; ils sont moins explicites en ce qui touche à la période intermédiaire.

Né au mois de mai 1548, à Meulenbeck, petit bourg de Flandre,

(1) Cette édition parut douze ans après la mort de van Mander, en 1618.

entre Bruges et Courtrai, Carel van Mander appartenait à une famille ancienne et aisée, qui ne négligea rien pour son éducation. De bonne heure, l'enfant avait montré les goûts entre lesquels son existence allait être partagée : celui de l'art et celui des lettres. Comme tout gamin qui doit devenir peintre, il n'avait pas manqué de couvrir de croquis les marges de ses cahiers d'écolier. L'humeur malicieuse, qu'il conserva toute sa vie, perçait déjà dans les épigrammes et les charges plus ou moins plaisantes dont les domestiques de sa famille furent les premières victimes. Ses parens n'entravèrent en rien sa vocation précoce et, après avoir appris le latin et le français à Thielt, puis à Gand, il était entré dans cette dernière ville à l'atelier de Lucas de Heere, un des artistes le plus en vue à cette époque. L'exemple de ce maître devait encourager la double vocation de l'enfant. De Heere était à la fois un peintre et un lettré. Ses parens avaient eux-mêmes pratiqué les arts : son père était sculpteur et van Mander vante la perfection que sa mère avait acquise comme miniaturiste. Il avait lui-même beaucoup voyagé, en Angleterre, en France, où il retrouvait, à Fontainebleau, plusieurs de ses compatriotes occupés à décorer cette résidence, et la reine Catherine de Médicis l'avait même chargé de quelques travaux. C'était un homme bien élevé, spirituel, connu pour la piquante vivacité de ses reparties. Son talent de portraitiste était apprécié par les riches amateurs et même par les souverains ; mais ainsi que la plupart des artistes de son temps, il ne croyait pas déchoir en travaillant pour les industriels qui lui faisaient des commandes, et il fournissait aux peintres verriers des cartons pour les vitraux, et aux imprimeurs des dessins destinés à la gravure. Poète, il avait publié plusieurs compositions en vers, réunies sous le titre de *Verger des poèmes*, et c'est dans ce recueil que figure la pièce assez connue dans laquelle il célèbre les louanges de *l'Adoration de l'Agneau*, l'ouvrage des frères van Eyck. Malgré l'admiration qu'il y professe pour la poésie un peu mystique de ce chef-d'œuvre, Lucas de Heere se sentait porté vers les idées nouvelles ; il embrassait la réforme et, à la suite de la publication faite par lui, en 1568, d'une traduction des Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze, il avait été banni de sa ville natale et s'était expatrié. Après un court séjour à Middelbourg, en Hollande, il se réfugiait à Paris, où l'on croit qu'il mourut en 1584.

Bien qu'il n'eût passé qu'un an dans l'atelier de Lucas de Heere, van Mander conserva toujours pour lui une grande affection, et les souvenirs qu'il se plaisait à lui envoyer attestent la reconnaissance qu'il lui avait vouée. Il semble, d'ailleurs, qu'il se soit appliqué à calquer sa vie sur celle de son maître. Comme lui, il devait adop-

ter la religion réformée et continuer, avec plus de suite, une tâche que Lucas de Heere avait également entreprise, celle de réunir sur les artistes flamands, ses prédécesseurs ou ses contemporains, tous les renseignemens qu'il pouvait se procurer. Obligé de chercher d'autres leçons, van Mander était devenu l'élève de Pierre Vlérick, à Courtrai d'abord, puis à Tournai, où, faute de pouvoir vivre de son art, celui-ci avait dû s'établir avec sa famille. La vie dans cette dernière ville n'était pas beaucoup plus facile, et les occasions d'exercer et d'accroître son talent n'y étaient ni nombreuses, ni surtout bien profitables : comme le dit van Mander, en parlant de ce changement : « ce n'était que passer d'enfer en purgatoire. » Vlérick, en effet, n'était pas au bout de ses peines, et les troubles, les violences auxquelles la contrée qu'il habitait allait être livrée l'exposèrent par la suite à de nouvelles mésaventures. Aussi eût-il volontiers dissuadé son élève de continuer une carrière qui lui avait valu tant de misères. Vlérick, cependant, avait, ainsi que Lucas de Heere, voyagé en Italie, à Rome, à Venise, où, paraît-il, il était un moment tenté de se fixer avec la possibilité d'y épouser la fille du Tintoret. C'est avec enthousiasme qu'il parlait de ce maître, de Titien, de Véronèse, dont il avait pu admirer les beaux ouvrages. Aussi, excités par ses récits, les jeunes gens qui fréquentaient son atelier n'avaient-ils qu'un désir, celui d'aller passer quelques années au-delà des monts, afin d'y compléter leur éducation.

Rentré un an après dans sa ville natale, van Mander y était resté abandonné à lui-même. Meulenbeck était un milieu bien modeste pour suffire à une activité telle que la sienne, et il aurait pu, d'ailleurs, y employer son temps d'une manière plus profitable à son art. Peut-être aussi sa famille était-elle, à ce moment, peu disposée à le voir persévérer dans une carrière aussi chanceuse. Ses frères s'occupaient de commerce, et lui-même, négligeant un peu la peinture, consacrait à la poésie la plus grande partie de ses journées. Il écrivait des vers que les chambres de rhétorique de la contrée couronnaient dans leurs concours ; il remportait des prix de déclamation ou composait des pièces dont il peignait lui-même les décors, et dont la représentation était parfois accompagnée de plaisanteries d'un goût assez douteux, comme ce *Déluge* au cours duquel il fit pleuvoir sur les spectateurs une véritable averse. Cependant, malgré l'incertitude des temps, — à la suite des persécutions religieuses, on était alors à la veille des luttes les plus sanglantes entre l'Espagne et les Pays-Bas, — le jeune homme avait obtenu de sa famille la permission de partir pour l'Italie (1570). Les détails nous manquent sur ce voyage qui devait exercer une influence considérable sur l'esprit et le talent de van Mander. Il avait pu voir de

près les principaux artistes de son pays fixés alors dans la péninsule ; mais, sage et rangé comme il l'était, il avait su résister aux exemples de désordre et d'ivrognerie que donnaient alors quelques-uns de ses compatriotes. On sait aussi qu'il s'était lié familièrement avec B. Spranger, fort considéré à cette époque, et qu'il avait été associé par celui-ci aux importans travaux de décoration que lui confiait l'empereur Rodolphe II.

Après un court séjour séjour à Rome, van Mander était de nouveau revenu à Meulenbeck, où ses concitoyens fêtaient son retour, en 1575. Il se mariait presque aussitôt, mais au lieu du calme auquel il aspirait afin de se consacrer tout entier à son art, il allait trouver sa patrie en proie à la guerre et désolée par les bandes qui parcouraient le pays. Un jour lui-même était obligé de quitter avec les siens la maison paternelle qu'on pillait devant ses yeux. Échappé à grand'peine à la mort, il profite fort à propos de son talent de comédien pour se mêler à ces pillards, en feignant d'être des leurs ; puis, soutenant jusqu'au bout son rôle, avec autant d'habileté que d'audace, il se fait adjuger une portion du butin et sauve ainsi quelques épaves du bien de ses parens. Alors commence pour lui une vie nomade, agitée et absolument stérile pour son talent. A peine est-il installé à Courtrai où, à force de travail, il cherche à faire vivre toute sa famille, qu'il doit, en 1581, quitter cette ville, après y avoir vu mourir de la peste sa sœur, son beau-frère et leurs enfans. En se rendant à Bruges (1582), il est de nouveau assailli par des maraudeurs. Dévalisé, laissé presque nu, il s'abandonnait à son désespoir quand il apprend que sa femme est parvenue à cacher aux voleurs, qui l'avaient également dépouillée, une pièce d'or adroitement dissimulée dans ses vêtemens. Van Mander reprend aussitôt courage à la vue de cette aubaine inespérée et, avec sa bonne humeur habituelle, il réconforte les siens et parvient même à les dérider par ses plaisanteries et ses gambades.

Mais l'artiste n'était pas au bout de ses épreuves et son séjour à Bruges ne devait pas être de longue durée. Cette ville était alors bien déchue de son ancienne splendeur. La translation à Anvers du comptoir de la Hanse et l'ensablement de la Suène avaient porté à son commerce un coup mortel. De 1567 à 1584, les sanglantes péripéties de la lutte religieuse achevaient de consommer sa ruine. Tour à tour opprimée par les catholiques et les protestans qui profitaient les uns et les autres de leurs triomphes momentanés pour proscrire, et même massacrer leurs adversaires, elle avait perdu une grande partie de sa population. La contrée avoisinante elle-même était cruellement ravagée par les troupes espagnoles, qui, refoulées de la Hollande, s'étaient rejetées sur le Brabant et sur la Flandre. Grâce à leur héroïque résistance, les Provinces-Unies

venaient, au contraire, de conquérir une sécurité relative, suivie même bientôt d'un prodigieux développement de la richesse publique. Imitant l'exemple que lui donnaient un grand nombre de ses compatriotes, van Mander se décidait, en 1583, à s'embarquer pour Harlem. Cette vaillante cité, après les prodiges de courage et d'opiniâtreté patriotiques par lesquels elle s'était signalée pendant un siège long et sanglant, avait pris depuis quelques années un rapide accroissement. Cinq ou six cents familles de réfugiés, la partie la plus vivace de la population méridionale, attirées par l'accueil hospitalier qui leur était assuré, s'y étaient déjà établies (1). Van Mander, en s'y fixant, allait enfin trouver la tranquillité qui lui avait jusque-là fait défaut. Il arrivait à Harlem précédé par sa réputation et il y acquérait bien vite une considération que son talent, son caractère et la dignité de sa vie ne firent qu'augmenter avec le temps. Deux artistes plus jeunes que lui, mais déjà célèbres, Henri Goltzius et Corneille Cornelissen, s'étaient empressés de l'accueillir et de nouer avec lui des relations affectueuses. Les détails nombreux que van Mander nous donne sur leur vie, les éloges chaleureux qu'il fait de leurs œuvres, nous montrent l'étroite amitié qui bientôt les avait unis entre eux.

Les deux jeunes gens se sentaient attirés vers van Mander non seulement par sa célébrité, mais surtout par la nature de son talent. Il connaissait l'Italie, il avait vu les chefs-d'œuvre de ses maîtres et pouvait à la fois leur parler d'eux et les initier à leur manière; c'était là une séduction irrésistible à ce moment pour la plupart des artistes des Flandres. Goltzius et Cornelissen se réunirent donc au nouveau-venu et, pour mieux profiter de ses conseils et des enseignemens qu'il avait recueillis en Italie, ils ouvrirent avec lui un atelier dans lequel ils faisaient poser les plus beaux modèles vivans et copier les plus beaux antiques que l'on eût dans le pays. Mais ces études, si fructueuses quand elles sont faites avec sincérité, étaient faussées par le parti-pris et les étranges préoccupations de style qu'y apportait van Mander. Ainsi que le remarque M. Hymans, il est permis de penser que, loin d'avoir été profitable à ses compagnons d'atelier, son influence devait leur être funeste. Renonçant aux sujets que jusqu'alors il avait traités et dans lesquels il s'était montré le continuateur de Pierre Aertsen, son maître, Cornelissen aborda désormais des scènes compliquées, empruntées aux livres sacrés ou à la fable, et dans lesquelles il cherchait surtout à introduire des corps nus. L'abus de ces figures nues, le peu de goût avec lequel elles sont groupées, l'absence complète de natu-

(1) Plus tard, sous Louis XIV, après la révocation de l'édit de Nantes, Harlem devait aussi recevoir un grand nombre de protestans venus de France, et il y existe encore aujourd'hui beaucoup de familles qui descendent de ces Français réfugiés.

rel, déparent ses œuvres sans caractère et qui peuvent être comptées parmi les plus fades productions du genre académique. Goltzius, de son côté, non-seulement s'appliquait de son mieux à reproduire par la gravure les tableaux ou les dessins des maîtres les plus maniérés, mais il cherchait à les imiter dans ses propres compositions. Celles qui sont datées de cette époque peuvent être comparées pour le mauvais goût et l'affectation aux pires ouvrages de B. Spranger, un des maîtres que van Mander estimait le plus. Mais Goltzius ne devait pas se borner à ces malencontreuses imitations. A l'exemple de van Mander, il conçut bientôt un tel désir d'aller lui-même en Italie que, ne pouvant, à cause de son mariage, le réaliser, il tomba dans une insurmontable mélancolie et sa santé s'altéra peu à peu, au point que les médecins jugèrent sa situation désespérée. Malgré la faiblesse extrême à laquelle il se trouvait réduit, il ne renonça pas à son projet et se mit en route pour ce voyage, qu'il effectua sans encombre.

Mais si le goût faisait également défaut aux trois amis, ils se sentaient un même amour de l'art, et la jalousie n'avait sur eux aucune prise. C'est sans doute à ses deux compagnons que van Mander avait dû de se lier avec les amateurs les plus célèbres de la contrée. Bientôt son savoir et son affabilité rendirent plus intimes les relations qu'il avait nouées avec ses nouveaux patrons, et leurs noms reviennent souvent sous sa plume. Dès le début, l'un d'eux, Jacques Rauwaert, lui commandait plusieurs grisailles : un *Déluge*, douze épisodes de *la Passion* et une *Kermesse villageoise*. Melchior Wyntgis de Middelbourg, Jacques Razet et Barthélemy Ferreris lui achetèrent également de nombreux ouvrages. Van Mander acceptait d'ailleurs toutes les tâches. Doué d'une habileté très réelle et d'une grande souplesse de talent, il passait sans difficulté d'un travail à un autre, dessinant des illustrations pour les imprimeurs et des cartons pour les fabricans de tapisseries ou pour les verriers. Un écusson orné de figures, de tritons et d'attributs marins qui se trouve au musée municipal de Harlem (n° 129), — où il encadre une inscription destinée à rappeler le don d'une mâchoire de baleine, fait en 1595 par Jean Linschoten à sa ville natale, — témoigne par son élégante disposition des qualités décoratives que possédait l'artiste. Ses tableaux d'ailleurs sont très rares, et M. Hymans, qui a essayé d'en dresser la liste complète, n'arrive à en citer qu'un très petit nombre dont l'authenticité soit certaine. Un *Martyre de sainte Catherine*, peint pour l'église Saint-Martin de Courtrai, qui n'en a conservé que le panneau central signé et daté de 1582, par conséquent des derniers temps de son séjour dans cette ville; l'*Ecce homo* de l'hôpital d'Ypres, exécuté d'après une composition gravée en 1572 par Corneille Cort; une *Nativité*, qui se trouve au musée

épiscopal de Harlem, et deux ou trois autres toiles, forment le total des peintures qui peuvent avec quelque sûreté être attribuées à van Mander. Malgré un certain éclat de coloris et la facilité de la composition, tous ces tableaux sont assez médiocres. Cependant ces œuvres bâtardes, bizarres et maniérées, maintenant si dédaignées, répondaient au goût qui régnait alors; elles étaient très appréciées des amateurs.

Instruit, modeste et courtois, van Mander se voyait d'ailleurs recherché de tous pour la sûreté de son commerce et le charme de sa conversation. A force d'ordre, il était parvenu à élever honorablement une famille très nombreuse, car à sa mort, après avoir perdu trois enfans, il en avait encore sept vivans (1). Peut-être même avait-il acquis quelque aisance, car vers la fin de sa vie, il s'était établi au château de Sevenberghen, situé entre Harlem et Alkmaar. Mais peu de temps après, nous le retrouvons à Amsterdam où, après une courte et douloureuse maladie dont il supporta bravement les souffrances, il mourait le 11 septembre 1606. Les derniers honneurs lui étaient rendus par une nombreuse assistance; la couronne de lauriers dont sa tête était ceinte, les élégies, les pièces de vers dont cette mort fut l'occasion, les regrets unanimes qu'il laissait parmi ses proches et ses amis qui l'avaient pieusement assisté pendant son agonie, sont autant de témoignages de la considération dont jouissait van Mander et que son caractère aussi bien que son talent lui avaient méritée.

II.

Les rares tableaux de van Mander qui nous ont été conservés n'auraient pas suffi à recommander son nom à la postérité; ses écrits devaient plus efficacement plaider sa cause auprès d'elle. La pratique de son art n'avait pas absorbé toute son activité. Nous savons que de bonne heure les lettres avaient tenu une place dans son existence. Avec l'âge, cette place était devenue de plus en plus considérable. C'est dans sa retraite au château de Sevenberghen que van Mander commença à rédiger les ouvrages qu'il nous a laissés. Parvenu à la maturité de sa vie, il trouvait parmi les amateurs dont la sympathie lui était acquise l'occasion de conversations fréquentes sur les sujets qui l'intéressaient le plus. Sans doute ceux-ci l'avaient pressé de communiquer au public les idées dont ils avaient été les

(1) L'aîné de ses fils, qui porta le même prénom que son père, et qui fut peintre comme lui, est connu par les cartons de tapisserie qu'il fit d'abord pour Spierincx et pour la fabrique que celui-ci dirigeait à Delft. Plus tard, il était allé à Copenhague, où des commandes importantes du roi Christian IV l'avaient attiré, et où son fils se fixait après sa mort et laissait lui-même une famille qui y vivait encore à la fin du siècle dernier.

premiers confidens. C'est à eux, en effet, qu'il dédie les ouvrages à la rédaction desquels il s'était mis avec une ardeur telle qu'un intervalle de deux années suffit à leur publication. Coup sur coup, en effet, la *Théorie de la peinture*, suivie bientôt d'une *Histoire des Peintres de l'antiquité* et de la *Vie des Peintres italiens*, paraissent en 1603. Dès le commencement de 1604, une *Explication des Métamorphoses d'Ovide* et une *Explication des allégories* leur succèdent, et le succès de ces deux livres nous montre assez les préoccupations qui régnaient alors parmi les artistes, les sujets qui les attiraient de préférence et que goûtaient le plus leurs contemporains. Enfin, le 28 juillet de cette même année 1604, le *Livre des Peintres* venait clore la liste des productions littéraires de van Mander. Nous ne nous arrêterons qu'à ce seul ouvrage, qui nous fournira, au surplus, l'occasion de retrouver dans les réflexions qui l'accompagnent la plupart des idées que son auteur avait déjà émises dans ses écrits précédens.

En se proposant de retracer la biographie des artistes flamands, van Mander n'abordait pas une entreprise tout à fait nouvelle, et nous indiquerons brièvement ici les sources auxquelles il a pu puiser. Les premières informations qui nous aient été données touchant quelques-uns de ces artistes, nous les devons à un de leurs compatriotes. Marc van Vaernewyck, né à Gand, au commencement du XVIe siècle, avec le goût de l'histoire avait aussi celui des voyages. Notant avec une sincérité extrême tout ce qui le frappait sur son passage, le chroniqueur, dans un de ses ouvrages, qui pour la première fois avait paru en 1565, parle avec quelques détails des artistes et des œuvres d'art les plus remarquables qu'il a pu connaître (1). Après lui, c'est chez un auteur italien que nous trouvons des indications un peu plus précises sur ce sujet. Louis Guichardin, qui nous les fournit, avait vu le jour à Florence en 1523, et il était le neveu de François Guichardin, le célèbre historien de Florence. « Messire Loys, » comme l'appelle son traducteur français Belleforêt, avait voyagé à travers l'Europe et s'était pendant longtemps arrêté à Anvers, où tout d'abord il avait su gagner les bonnes grâces du duc d'Albe. Mais, à la suite de quelques légères critiques qu'il s'était permises contre la politique du terrible lieutenant de Philippe II, il avait été emprisonné dans cette ville et n'avait dû sa liberté qu'à l'intervention du grand-duc de Toscane, son souverain. Il connaissait bien les Pays-Bas, dont il avait visité et décrit toutes les villes. La relation qu'il nous a laissée de son voyage contient de précieux détails, non-seulement sur l'administration, le commerce et les productions de cette contrée, mais sur les familles et les person-

(1) *Die Historie van Belgis*, in-4°; Gand, 1565.

nages les plus célèbres qui l'habitaient, notamment sur les peintres si nombreux alors, que de là « on voyait se disperser des maîtres et ouvriers parfaits » par toute l'Europe « et jusqu'en Moscovie. »

Les peintres flamands étaient, en effet, depuis longtemps renommés et jouissaient d'une grande réputation même en Italie. Bien qu'il n'eût qu'une médiocre estime pour l'art du Nord et surtout pour son architecture, qu'il trouve « pleine de désordre et de confusion, » Vasari ne put se dispenser de leur faire une place dans la seconde édition de ses *Vies des Peintres* (1568). Les renseignemens assez sommaires et assez erronés qu'il nous donne sur leur compte, il les avait empruntés en partie à la relation de Guichardin, en partie aussi aux notes qu'un lettré de Bruges lui avait communiquées sur les artistes de son pays. Dominique Lampsonius, ce correspondant de Vasari, quoiqu'il exerçât les fonctions de secrétaire des princes-évêques de Liège, avait conservé un goût très vif pour la peinture, à laquelle il s'était livré pendant sa jeunesse. C'était un admirateur enthousiaste des van Eyck et de Rogier van der Weyden et l'on rapporte qu'occupé à rédiger des traités diplomatiques dans une des salles de l'hôtel de ville de Bruxelles où se trouvaient exposées des œuvres de ce dernier artiste, il s'interrompait parfois dans son travail pour s'écrier : « O Rogier, quel maître tu étais ! » Lampsonius faisait aussi des vers, et il avait composé pour un recueil contenant vingt-trois portraits des peintres flamands les plus célèbres, gravés par Jean Wieriex, de courtes notices en vers latins dans lesquelles il s'était appliqué à caractériser de son mieux le talent de chacun d'eux. Mais ces devises ne sauraient constituer, on le comprend, un répertoire d'informations bien précises, ni bien détaillées ; suivant la mode du temps, l'auteur y cède un peu trop souvent à la tentation de faire paraître son habileté de versificateur et l'ingéniosité raffinée de son esprit (1).

Bien qu'elles fussent également rédigées en vers, les notions qu'un contemporain de Lampsonius, Lucas de Heere, avait consacrées aux peintres flamands contenaient sans doute sur eux des renseignemens un peu plus abondans, à en juger du moins, d'après ceux que contient touchant les van Eyck son poème de *l'Adoration de l'Agneau*, qui nous a été conservé. Malheureusement, le manuscrit de Lucas de Heere n'a pas été publié (2), et van Mander, qui, nous

(1) Ce recueil, intitulé : *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, fut publié en 1572, à Anvers, par la veuve de l'éditeur Jérôme Cock, après la mort de celui-ci. Plus tard, le graveur Henri Hondius fit paraître un autre recueil plus complet (*Amstelodami*, J. Jansson, 1618), où d'autres portraits furent ajoutés à ceux de cette première publication, mais dont les gravures sont loin d'avoir la même valeur.

(2) Suivant M. Hymans, ce manuscrit fut, en 1824, retiré d'une vente faite à Gand, et dans laquelle il devait figurer ; on n'a pu depuis en retrouver la trace.

l'avons dit, fut élève de ce peintre, regrette de n'avoir pu le consulter. Il est probable cependant qu'à défaut du manuscrit lui-même, il a eu entre les mains les notes qui avaient servi à sa rédaction et qu'il en a largement profité.

Quoi qu'il en soit, et si précieux qu'aient été pour lui ces premiers essais de biographie, il est permis de dire que le travail de van Mander est bien autrement suivi et complet. Dès qu'il en eut formé le projet, notre auteur ne négligea rien pour s'en tirer à son honneur. Mieux que personne il était préparé à cette tâche, et les troubles de cette époque, les incertitudes mêmes de sa vie contribuèrent à favoriser l'accomplissement de son dessein. Les années qu'il avait passées en Italie, ses séjours à Bâle, à Nuremberg, les émigrations successives auxquelles il dut se résoudre lui permirent de rencontrer sur sa route, — à Tournai, à Gand, à Courtrai, à Bruges et enfin à Harlem, — une foule d'artistes ou d'amateurs avec lesquels, grâce à son humeur sociable, il entrait bien vite en intimes relations. Une fois son entreprise arrêtée dans son esprit, van Mander mit à profit toutes les occasions qui se présentèrent à lui. Il questionnait ses confrères, recueillait d'eux ou sur eux tout ce qu'il pouvait; il notait avec soin ce qu'il apprenait, ce qu'il voyait. Sans se rebuter jamais, il suivait toutes les pistes. Mais, loin de s'exagérer l'importance des informations qu'il a pu ainsi réunir, van Mander estime que c'est là peu de chose; cependant il pense qu'on lui pardonnerait de grand cœur le mince produit de ses recherches si l'on savait la peine qu'il s'est donnée. Bien des fois, en effet, soit insouciance, soit scrupules exagérés ou même défiance, ceux auxquels il s'était adressé n'avaient pas répondu à ses appels réitérés. Il s'irrite quand la négligence ou les refus formels qui lui sont opposés l'ont convaincu de l'inutilité de ses tentatives. Il tient alors à dégager sa responsabilité et se défend de vues intéressées. Le travail qu'il s'est imposé « a pour mobile unique l'amour de l'art et nullement la soif du lucre. » Aussi s'étonne-t-il que les parens ou les amis qu'il a vainement sollicités ne consentent pas à faire quelque chose pour l'honneur de leur ville ou de leur pays. Il dénonce à l'opinion publique et cherche à tourner en ridicule, en jouant sur son nom, un certain docteur Iselin de Bâle, qui lui a refusé communication d'un travail sur Holbein. Avec une amertume pareille, il se plaint que les enfans d'Antonio Moro n'aient voulu lui transmettre aucun renseignement, bien qu'il se soit « adressé à eux de la manière la plus courtoise; il semble qu'ils n'aient aucun souci de la mémoire de leur père. » Sa sincérité d'ailleurs est entière; il confesse ses doutes, lorsqu'il en a, et jamais il n'avance un fait dont il ne soit certain. Quand la mort le surprit, il était occupé à revoir son livre; il avait à cœur de le compléter et d'en corriger les erreurs.

Ces scrupules de véracité redoublent lorsque van Mander aborde la biographie des artistes ses contemporains. Il sent que sa tâche devient alors plus difficile et proteste de son désir d'être vrai et modéré dans les jugemens qu'il porte sur « les hommes et sur les œuvres. » Aussi est-ce là, on le comprend, la partie la plus intéressante de son livre. Sans doute il a pu ajouter aux indications que lui avaient transmises ses devanciers, notamment pour ce qui concerne Holbein, Albert Dürer et même les peintres de l'école primitive; mais les renseignemens qu'il nous donne sur les artistes qu'il a personnellement connus sont bien autrement abondans et précis. Tous les historiens qui viendront après lui ne feront guère que le copier et le plus souvent leurs additions seront sujettes à caution. Aussi, à l'encontre de ceux-ci, une critique sévère n'a pu que confirmer la plupart de ses témoignages et prouver que, sur quelques-uns des points où l'on avait cru devoir s'écarter de lui, il n'était pas en défaut.

Van Mander s'applique donc de tous ses efforts à une impartialité absolue. Il est difficile de suprendre dans ses jugemens la moindre trace de ces préventions personnelles auxquelles cèdent trop souvent les artistes qui s'occupent de critique et, après une vie comme la sienne, cette liberté d'esprit est particulièrement méritoire. Ce Flamand, que le malheur des temps a forcé de s'exiler, n'est injuste ni pour ses anciens, ni pour ses nouveaux compatriotes. Dans les appréciations qu'il fait de leurs œuvres, il ne laisse rien percer non plus de ses convictions religieuses. Bien qu'il soit devenu protestant, il s'élève avec indignation contre le pillage des églises catholiques; il déplore éloquemment les actes de vandalisme dont il a été témoin et la perte de tant de chefs-d'œuvre disparus « dans l'épouvantable cataclysme de la destruction des images. » Noble de naissance, ce n'est pas lui qui considérerait comme indigne d'un homme bien né une profession à laquelle il a dû de faire vivre et de soutenir les siens. Nous le voyons signaler comme un travers méprisable la conduite de ce jeune seigneur qui, portraitiste habile, « ne consentit jamais cependant à faire sa pièce de maîtrise pour ne pas figurer parmi les peintres de profession, croyant par là déroger à la noblesse de sa race. » Van Mander est, au contraire, pénétré de la dignité de son art; il trouve l'occasion bonne pour rappeler la considération dont cet art jouissait dans l'antiquité et cite l'exemple « de la noble famille des Fabiens, qui aimaient à se glorifier du nom de peintres. » Son amour de la tranquillité, de la paix, qu'il n'avait guère connues pendant sa vie, est d'accord avec son orgueil de peintre pour lui persuader que, dans la société, les artistes sont les égaux des plus grands. Il rapporte avec complaisance tous les traits qu'il a pu recueillir dans l'antiquité et de son temps relativement aux honneurs

qui leur ont été rendus par les princes, et il se refuse à accepter la prétendue supériorité des grands capitaines, « ces destructeurs d'hommes auxquels l'histoire réserve cependant la plus belle place. »

Dans son désir de voir ses confrères honorés, van Mander songe à les prémunir contre toutes les fausses séductions qui peuvent compromettre leur réputation ou leur talent et il ne leur épargne pas les conseils. Il leur dénonce les dangers de toute sorte qui les attendent en Italie, sur les grands chemins, dans les auberges. Sans jamais se plaindre de sa propre destinée, il ne voudrait pas leur voir contracter ces unions prématurées, qui trop souvent ont empêché les organisations les plus remarquables d'atteindre leur complet développement. Il désire, au contraire, qu'un peintre conserve son indépendance, et blâme « comme inconsidérés ceux qu'un amour excessif du lieu natal, voire même un attachement exagéré pour leurs parens, voue pour jamais à la misère; ceux qui se marient trop tôt sont de bonne heure chargés de famille et ne peuvent être d'aucun secours à leurs amis, à leurs proches ni, pour ainsi dire, à eux-mêmes. » Il souhaiterait surtout pouvoir les préserver de ces liaisons dont l'issue ne peut que leur être fatale, et, à propos d'Hubert Goltzius (1), qui avait en secondes noces épousé une femme d'une condition plus que médiocre, il déplore l'illusion, « si commune aux hommes sages et intelligens, qui espèrent pouvoir, par leurs raisonnemens, l'éducation et l'exemple, détacher de leurs fâcheux penchans les femmes par lesquelles ils se sont laissé abuser. » Enfin, avisé et prudent, il ne voudrait ni contrister ni froisser ceux de ses confrères dont il a pu omettre les noms. S'ils méritaient d'être cités, il compte que les progrès de leur talent forceront la renommée et leur acquerront la célébrité. Que si, au contraire, il a vanté quelqu'un de ses confrères au-delà de ses mérites, il pense que ces louanges seront pour lui un stimulant à s'en rendre digne.

Quelle que soit, en fait d'art, l'impartialité de van Mander, il a évidemment ses préférences. Pour lui, l'Italie est vraiment la maîtresse des arts et l'admiration qu'elle lui inspire perce à chaque instant; à diverses reprises, il loue ceux qui ont introduit dans les Pays-Bas, « pure et sans mélange, la véritable manière italienne. » Mais ses prédilections ne lui ferment pas les yeux sur les mérites des peintres de son pays. Il supporte difficilement les critiques faites par Vasari et il craint qu'une hostilité préconçue envers les étrangers ne lui dicte ses appréciations. Aussi les défend-il contre lui en maintes circonstances, et il est heureux de constater que Mytens, un de ses confrères, a su par son talent « rendre les Italiens un peu plus réservés dans leurs propos en ce qui concerne l'infériorité des

(1) Le peintre archéologue, cousin germain d'Henri Goltzius, le célèbre graveur.

Flamands pour la représentation de la figure humaine. Il leur a fourni, ajoute-t-il plaisamment, de fréquentes occasions de se taire ou de parler de nous sur un ton moins dédaigneux. »

Tout académique et italianisant qu'il soit, il comprend et il fait ressortir en termes excellens le génie des van Eyck, la perfection de leurs ouvrages. Il admire ces qualités de sincérité, de naturel, ce sens de la vie, cet amour de la campagne, qui feront l'originalité de l'école hollandaise. Il ne redoute même pas l'expansion d'un réalisme robuste jusqu'à l'excès, tel que celui de Pierre Aertsen, et, à voir tous les traits qu'il en note, il semble qu'il pressente déjà que l'avenir de cette école est de ce côté. Il n'est pas moins attentif au développement du paysage et il en constate, avec une satisfaction marquée, tous les progrès. Quand il parle de la nature, on voit qu'il l'aime, qu'il la connaît, et il se plaît à lui emprunter ses comparaisons ou ses métaphores. A propos du peintre Bloemaërt d'Utrecht, il vante « ses premiers plans, occupés par d'imposantes bardanes ou d'autres végétations bien traitées, pas trop touffues, » et il approuve fort « sa façon d'introduire dans des sujets rustiques des mares où flottent de grandes plantes, des pièces d'eau entourées de glaïeuls et de hautes herbes, et dont la surface se couvre de plantes aquatiques. » On sent d'ailleurs que c'est un esprit ouvert, cultivé, et nulle part on ne rencontrerait chez lui trace de cette crédulité naïve avec laquelle Guichardin, peu d'années auparavant, accepte et enregistre sans hésitation des fables telles que celle de *la Femme marine* qui fut prise en 1403, ou de cet autre monstre marin qu'on pêcha en 1531, « accoutré tout ainsi en sa forme que s'il eût été évêque, et dont on fit présent au roy de Pologne. » Van Mander a des lumières sur tout et parfois même il pressent quelques-unes des théories de l'esthétique moderne, celle des milieux notamment, quand il attribue à certains pays une influence féconde et qui rend contagieuses les vocations artistiques. En citant les petites villes des rivages de la Hollande qui ont produit un grand nombre de peintres, il se demande si ce n'est pas « l'effet de ces émanations vivifiantes de la mer sur les côtes de la Nord-Hollande, qui a provoqué leurs facultés picturales; » mais, si séduisante que lui paraisse cette hypothèse, il ne s'y arrête pas plus que de raison.

Peu à peu van Mander s'était attaché à son œuvre. Voulant aussi en rendre la lecture attachante pour le public il crut bien faire en visant à lui donner une forme plus littéraire. Au lieu de dire simplement, bonnement, ce qu'il savait, il se mit à raffiner, et prétendit au mérite du style. Est-il besoin d'ajouter que chez lui, comme chez la plupart des auteurs flamands de cette époque, ce style est affecté, maniéré, plein de subtilités, surchargé d'ornemens de mauvais goût? Mais ces défauts ne sont guère sensibles que dans les

préambules qu'il cherche à varier, dans les digressions qu'il mêle parfois hors de propos à ses notices, pour faire parade de ses connaissances en histoire ou de la finesse de ses pensées. Il y a là des prétentions au savoir ou au bel esprit qui sont tout à fait choquantes ; des calembours laborieux sur les noms des peintres et des comparaisons tirées de loin, dont la complication et la longueur rappellent les propos galans que Molière a placés dans la bouche de Diafoirus. Quand il ose être simple et naturel, notre auteur laisse mieux voir la bonté, l'honnêteté foncière de sa nature, la cordiale générosité de sa camaraderie, et l'homme qui se révèle ainsi à nous est bien celui qui avait su mériter la considération et les affections dont il était entouré.

Cette œuvre, qui de plus en plus était devenue chère à van Mander, avait insensiblement aussi absorbé tous ses momens. Sur le point de la terminer, ses idées prennent un tour mélancolique. Il a comme un pressentiment de sa fin prochaine, et à la manière du prédicateur arrivé au terme de son sermon, il en vient à déplorer le néant de toutes choses. Cet art qu'il aime tant, pour lequel il a épuisé les images les plus poétiques, les plus fleuries, cet art et la vie elle-même ne lui paraissent plus qu'une ombre fugitive et « l'art par excellence, celui qu'il faut cultiver et pratiquer, c'est l'amour du prochain, seule voie de l'éternelle félicité. » Il éprouve donc quelque scrupule d'avoir ainsi laissé son livre grossir à vue d'œil. Il ne saurait toutefois médire des deux passions de sa vie et, tout en confessant « qu'il est grand temps, après avoir relaté comment ont peint les autres, qu'il s'en retourne lui-même à ses propres pinceaux, afin de constater s'il peut encore faire quelque chose qui vaille, » il estime pourtant que cette tâche qu'il a entreprise, non sans préjudice pour ses intérêts, était utile, et « il l'achève avec le même amour qui la lui avait fait entreprendre. »

III.

Après avoir montré la confiance que doit nous inspirer van Mander, nous voudrions, en groupant les renseignemens qu'il nous a laissés, essayer d'en tirer les indications générales qu'il peut nous procurer sur l'art de son temps. Cette période intermédiaire n'a pas, il est vrai, jeté un grand éclat, et les œuvres qu'elle a produites pâlissent forcément devant celles des primitifs et plus encore devant celles des maîtres de la grande époque ; historiquement, du moins, elles ont une certaine importance et permettent de pressentir les voies où la peinture va s'engager et atteindre son apogée. Avec le temps, avec le développement du goût, le nombre des artistes, déjà considérable dans des villes comme Gand et Bruges,

s'était singulièrement accru par toute la contrée. Désormais les moindres centres en possédaient. A l'état de domesticité dans lequel ils avaient d'abord vécu auprès des princes qui les prenaient à leurs gages, une situation plus indépendante avait peu à peu succédé. Suivant les habitudes de leur pays, ils avaient naturellement conçu la pensée de se réunir entre eux dans des associations ou *gildes* généralement placées sous l'invocation de saint Luc, leur patron. Les registres de ces associations nous fournissent aujourd'hui une foule de documens précieux sur les dates de naissance ou de mort des artistes qui en faisaient partie, sur l'époque de leur maîtrise et sur leurs principaux ouvrages. La gilde de Harlem, dont M. van der Willigen a retracé brièvement l'histoire, nous donne assez exactement l'idée du fonctionnement de ces sociétés. Elle apparaît, pour la première fois, au commencement de 1504, et se trouve régulièrement constituée par une charte datée de 1514. Au début, elle comprend non-seulement des artistes de profession, — peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, — mais des gens de métier tels que tourneurs de chaises, vitriers, drapiers, etc. Van Mander déplore que, même de son temps, à Bruges, les peintres soient confondus en un même groupe avec les faiseurs de harnais et qu'à Harlem les chaudronniers, les potiers d'étain et les fripiers fassent partie de la gilde. Il est vrai que les finances de la société y trouvent leur compte et qu'en flattant ainsi l'amour-propre de ces intrus, on peut tirer d'eux bon profit. Les peintres eux-mêmes sont, d'ailleurs, bien forcés d'accepter toutes les besognes pour vivre; nous les voyons mettre en couleur des statues, badigeonner des soufflets de forge, peindre des armoiries ou des emblèmes pour les salaires les plus minimes. Plus tard, quand les artistes sont devenus assez nombreux et qu'ils peuvent mieux se suffire, ils n'acceptent plus dans leurs rangs que les gens dont les professions ont quelque rapport avec la leur : les fabricans de cadres ou de tapisseries, les faïenciers, les verriers. Les peintres sont naturellement la majorité. Très jaloux de leurs privilèges, ils veillent à les faire sévèrement respecter. Les conditions d'admission dans la gilde sont minutieusement prescrites. Les enterremens des membres, payés à frais communs, se font avec une certaine pompe; tous les associés sont convoqués et doivent y assister. On vient aussi en aide aux confrères dans le besoin : ils sont exemptés des cotisations; parfois même, à leur mort, les veuves ou les orphelins reçoivent des secours assez importans; d'une manière générale, enfin, tout ce qui touche aux dispositions purement charitables fait honneur à cet esprit de solidarité, à cette générosité de sentimens qui, de tout temps, a été naturelle aux artistes quand il s'agit de secourir des infortunes dignes de pitié. Il n'en est plus de même, il faut bien le

reconnaître, dans les circonstances où la vanité et les intérêts personnels sont en jeu. Le régime des gildes n'est alors rien moins que libéral. De ville à ville, elles se surveillent mutuellement avec un soin jaloux, et le placement des œuvres d'artistes étrangers est l'objet de prohibitions très rigoureuses. Malgré tout, il est malaisé de conserver l'accord entre les associés eux-mêmes; les froissemens d'amour-propre, l'inégalité des humeurs ou des talens, provoquent de fréquentes difficultés. Peu à peu il a fallu recourir à des règlemens très compliqués dans lesquels on a cherché à tout prévoir. Il y a des villes où les couleurs dont peuvent se servir les peintres sont spécifiées par les statuts et, en dehors de la corporation, personne n'a droit de les employer. On conçoit facilement les contestations, les réclamations nombreuses auxquelles donnait lieu un système de prescriptions aussi détaillées et aussi arbitraires.

La confrérie, qui a ses fondations propres, ses salles de réunion et sa chapelle à elle, avec ses écussons, dans la grande église, est administrée par un doyen et des commissaires élus qui organisent des expositions publiques suivies de ventes et de loteries exclusivement réservées aux œuvres des sociétaires, taxées, — la chose devait être délicate, — par les commissaires eux-mêmes. En dehors de ces expositions, les ventes mortuaires et celles faites par des marchands de tableaux qui cessent leur commerce sont seules autorisées; encore étaient-elles entourées d'une surveillance et de restrictions très sévères. Pour les loteries, des avantages spéciaux sont faits à ceux qui prennent un nombre d'actions déterminé; moyennant trois de ces actions, ils peuvent même participer au festin de clôture, festin qui dure parfois trois ou quatre jours et devient, à la longue, une occasion de désordres et de scandales. Les listes des tableaux qui ont figuré à quelques-unes des ventes organisées par la gilde de Harlem et l'estimation de ces tableaux nous ont été conservées et constituent, on le comprend, une source de renseignemens très précieuse, puisqu'elles permettent de fixer sûrement des dates ou des attributions et aussi d'apprécier, par comparaison, le degré de vogue dont jouissaient, parmi leurs contemporains, les auteurs de ces ouvrages. Les prescriptions qui régissaient l'apprentissage n'étaient pas moins formelles en ce qui touche sa durée, les rétributions dues au maître et les droits assez despotiques qu'il avait sur ses élèves. A Harlem, trois ans d'apprentissage étaient nécessaires pour devenir peintre, et il fallait, avant d'être admis dans la gilde, avoir fait ses preuves de maîtrise. Les engagemens signés par l'élève constituaient pour lui une véritable servitude et le laissaient à la merci d'un maître dont parfois les sévérités étaient telles que les plus impatiens s'y dérobaient par la fuite; le plus souvent, les jeunes gens dont le talent s'était déve-

loppé de bonne heure se voyaient exploités à outrance sans pouvoir, jusqu'au terme fixé, prétendre au moindre salaire.

Mais s'il y avait de mauvais maîtres, durs, âpres au gain, impitoyables, d'autres, par leur bonté et le soin qu'ils prenaient de leurs élèves, savaient mériter leur attachement. Van Mander, qui resta toute sa vie reconnaissant à Lucas de Heere et à Pierre Vlérick des leçons qu'il avait reçues, est heureux de raconter les excellens procédés qu'un peintre de Leyde, Alart Claez, avait pour les jeunes gens qui lui étaient confiés, la paternelle satisfaction qu'il éprouvait de leurs progrès. Entre le maître et les élèves régnait la plus franche cordialité. « Le lundi d'ordinaire on ne travaillait pas et tous ensemble allaient au cabaret se divertir, » mais sans jamais dépasser les bornes permises et sans s'écarter de la tempérance, qui n'était pas, en ce temps, la vertu favorite des peintres de ce pays. Frans Floris, dont le talent avait attiré chez lui de nombreux disciples, ne leur donnait pas, à beaucoup près, des exemples aussi édifians. Bien qu'il eût dans sa jeunesse mené la vie la plus régulière, et qu'il fût alors réputé pour le charme avec lequel il pouvait, en causant, aborder les sujets les plus divers, il se laissa plus tard entraîner à des habitudes de dissipation et d'ivrognerie, cédant, dit son biographe, à « notre défaut flamand le plus habituel, l'amour de la boisson. » Tout en souhaitant « que la jeunesse n'aspire pas à pareil renom et bien que, — ajoute-t-il en manière d'excuse, — notre origine germanique ne nous fasse pas envisager l'intempérance comme un vice honteux et condamnable, » van Mander enregistre quelques-uns des hauts faits bachiques de ce personnage qui, après avoir mis hors de combat les buveurs renommés qui l'avaient défié, vidait encore par surcroît « et pour l'honneur » une dernière cruche de vin. Il est vrai qu'il fallait, après ce bel exploit, le remettre en selle sur son cheval blanc et que ses élèves avaient charge de l'attendre au logis pour le déshabiller. On le voit, s'ils ont grossi leurs biographies des peintres flamands d'anecdotes souvent suspectes, d'Argenville, Descamps et les autres n'ont cependant fait que broder sur un fond déjà assez riche.

On est frappé, lorsqu'on parcourt les notices de van Mander, de voir combien, en général, les vocations des artistes dont il parle ont été précoces et parfois même imprévues. Il en cite de nombreux exemples et compare plaisamment ces vocations irrésistibles à celle « des chats qui ne peuvent s'empêcher de faire la chasse aux souris. » A ceux qui de bonne heure ont senti s'éveiller en eux l'amour de l'art, rien ne coûte pour se perfectionner. Avec un courage et une ardeur que rien ne rebute, ils font, sans hésiter, tous les sacrifices et n'atteignent le but qu'au prix d'efforts héroïques. D'autres, au contraire, avec des dons excellens, s'arrêtent à mi-

chemin, faute d'avoir su gouverner leur vie. Tel ce Corneille Gouda qui avait cependant fini par se corriger de son penchant à l'ivrognerie, mais « qui n'en déchut pas moins rapidement et devint un barbouilleur. » En dehors même du désordre et de la débauche qui pervertissent les facultés les plus rares, combien dans ces temps vraiment effroyables furent atteints par des misères imméritées ! On a vu celles qu'avait subies van Mander ; mais bien d'autres alors furent victimes des événemens. Comme lui, Hans Bol, graveur et miniaturiste très habile, avait dû, au moment du pillage de Malines par les Espagnols, en 1572, s'enfuir de sa ville natale, dépouillé de tout ce qu'il possédait. Un grand nombre d'autres artistes, tels que les frères Valckenbourgh, de Vries, H. van Steenvyck, le peintre d'architecture, avaient été forcés de s'expatrier à cause de la persécution religieuse. On rencontrait par toute l'Europe quelques-uns de ces transfuges, en Allemagne à Nuremberg, à Francfort et à Frankenthal ; en France, à Fontainebleau, où les attirait l'espoir d'obtenir quelque commande de nos rois. Van Mander cite même l'un d'eux, Gaspard Heuvick, qui, né à Audenarde, était allé s'établir à Bari, dans la Pouille, et y avait réussi, aussi bien comme peintre que comme marchand de grains, dans une disette qui avait sévi en Italie. Sans pousser aussi loin, beaucoup d'autres, fixés dans des villes voisines, trouvaient bien difficilement à y gagner leur vie. Il leur fallait à grand'peine chercher du travail et conquérir les sympathies d'un public qui ne les connaissait pas. Les nouveau-venus n'étaient pas toujours favorablement accueillis par leurs confrères, qui eux-mêmes n'avaient pas toutes leurs aises. Van Mander nous parle avec amertume des basses jalousies, des rivalités, des humiliations, des procédés indélicats ou grossiers auxquels ces émigrés étaient exposés dans les petites localités où ils venaient échouer et qui contenaient déjà un trop grand nombre de peintres. Aussi devaient-ils, nous l'avons dit, accepter toutes les tâches et se contenter de gains tout à fait dérisoires. A Courtrai, trois ou quatre livres payées pour un tableau semblaient une somme énorme. Il fallait donc user d'expédiens, et plusieurs artistes de cette ville, afin de produire à meilleur compte, s'étaient associés entre eux et avaient adopté le principe de la division du travail : tel faisait les têtes, tel autre les extrémités, un troisième, les draperies, un autre enfin le paysage. La femme de Jean de Hollande parcourait les foires et les marchés pour y placer les œuvres de son mari. Un artiste de Leyde, Lucas de Kock, ne pouvant tirer de son talent qu'une rémunération insuffisante et précaire, était à la fois peintre et cuisinier ; un autre s'occupait d'ouvrages de broderie. Pierre Aertsen, malgré sa réputation, s'estimait très heureux quand,

pour un dessin qui remplissait une feuille entière et qui lui avait demandé grand travail, il recevait sept gros. On peut juger par là, ajoute son biographe, que « son art ne lui rapportait pas de quoi faire grasse cuisine. »

Les peintres de la génération précédente avaient connu des jours meilleurs. Ils avaient pu développer en paix leur talent et, sans traverses imprévues, jouir dans leur patrie d'une légitime considération ; quelques-uns même étaient parvenus à la richesse, aux honneurs. Lucas de Leyde voyageait sur son propre bateau, bien aménagé, pourvu de tout. On l'avait vu dans les villes de Zélande tranchant du grand seigneur, rivalisant de luxe avec Mabuse, magnifiquement vêtus tous deux, passant leur temps en réceptions mutuelles, en festins somptueux. Ces festins interminables avaient même détruit la santé de Lucas de Leyde, et Dürer devait aussi souffrir des excès de table auxquels la copieuse hospitalité des Flandres l'avait exposé pendant son voyage dans les Pays-Bas en 1521 (1). Les artistes alors étaient largement rentés par les souverains, qui leur faisaient de beaux présens et les traitaient avec égards. Antonio Moro avait été admis par Philippe IV, un prince assez formaliste cependant, à une intimité telle qu'il avait pu se méprendre sur le degré d'abandon que pouvait autoriser cette intimité et qu'un jour que le roi le frappait familièrement sur l'épaule, il avait riposté par un coup d'appui-main, oubliant, comme le dit van Mander, « qu'il ne faut pas jouer avec les lions (2). »

Les temps étaient changés, et les princes, dans les Flandres surtout, avaient bien autre chose à faire qu'à s'occuper des peintres. Les regrets qu'à chaque instant exhale le chroniqueur, les exemples de l'antiquité qu'il évoque à tout propos pour montrer à quel point les arts y étaient honorés, font assez voir combien l'époque où il vit est dure, combien la condition des artistes y est incertaine. Aussi éprouve-t-il quelque confusion en parlant de bon nombre de ses confrères qui ravalent leur dignité et déshonorent leur profession. Il voudrait n'avoir à relever chez eux ni ces vices trop fréquens, comme la débauche ou l'ivrognerie, ni même ces misères excessives qui finissent par détruire leur talent. Dans cette vivante galerie qu'il nous a laissée, tous les types sont représentés, et l'extrême diversité des tempéramens est nettement accusée par lui en

(1) Quant à Mabuse, fort dépensier de sa nature, il avait, à ses débuts, connu la gêne, et van Mander rapporte la plaisante aventure qui lui arriva, lorsque, étant au service du marquis de Vère et ayant vendu l'étoffe que ce seigneur lui avait livrée pour s'en faire un habit de cérémonie, il se confectionna en papier un vêtement dont la richesse semblait si merveilleuse qu'il attira l'attention de Charles-Quint et de son maître et leur fit ainsi découvrir sa fraude.

(2) A la suite de cette infraction à l'étiquette, Moro avait dû prendre la fuite; mais était, peu de temps après, rentré dans les bonnes grâces de son souverain.

quelques traits. Notons, au passage, parmi les excentriques qui aiment à se singulariser par leur mise ou leur tournure, ce Jean Vermeyen, qui portait une barbe si démesurément longue que, malgré sa haute stature, elle traînait jusqu'à terre. Signalons également, parmi les irréguliers, Jean Scorel, le célèbre peintre d'Utrecht, une manière de Léonard de Vinci du nord, séduisant, habile à tous les exercices du corps, musicien et poète à ses heures, qui composait des chansons et des farces, savait plusieurs langues et qui, tout chanoine qu'il était, laissait à sa mort six enfans avoués et qu'il dotait par son testament. A côté, voici les industrieux qui vendent comme des originaux les copies faites par leurs élèves; des nomades, tels que Pierre Coeck, qui ne pouvait tenir longtemps au même lieu; des vaniteux, difficiles à vivre, ainsi ce Josse van Cleef, qui devint fou à force d'orgueil; puis les plaisans, les facétieux, dont van Mander aime à rappeler les reparties. Mais si notre auteur a parfois à rougir de quelques-uns de ses confrères, il prend, en revanche, un plaisir évident à signaler ceux qui, par leur position, leur fortune ou leur tenue, appartiennent à un monde plus relevé : tel ce Guillaume Key, homme de haute mine, de tenue correcte, habitant une belle maison dans le plus beau quartier de la ville, et plus semblable, ajoute-t-il naïvement, « à un conseiller qu'à un artiste. » Tel encore un autre peintre gentilhomme, Antoine de Montfort, grave, studieux, simple, mais distingué dans sa mise,.. tenant sa maison sur un pied d'étiquette et ne sortant jamais que suivi d'un domestique; ou cet autre enfin qui se comportait toujours en grand seigneur et se promenait à cheval escorté d'un laquais. Malgré tout, si flatté que soit van Mander d'avoir à enregistrer des personnages aussi marquans, et bien que lui-même appartienne à la noblesse, il est resté très simple, très affable, camarade excellent et sûr, et à la façon dont il vante chez ses amis, chez Goltzius notamment, les qualités qui les lui rendent chers, on sent qu'il a lui-même ces qualités.

Une des conséquences les plus désastreuses des troubles de cette époque, une de celles qui contribuaient le plus à rendre difficile la condition des artistes, c'était la perte de la principale clientèle qu'ils avaient eue jusque-là. Le clergé et les fidèles, loin de songer à leur faire des commandes, voyaient alors leurs églises saccagées et les œuvres d'art qu'elles contenaient détruites par les pillards. Il y avait bien, il est vrai, quelques amateurs, surtout « dans la noble cité de Harlem » et dans la contrée avoisinante, à Amsterdam, à Middelbourg, à Leyde et à Delft. Van Mander, qui avait eu à se louer de leur générosité, vante, en mainte occasion, les collections qu'avaient réunies ses patrons, M. Wyntgis, J. Razet, B. Ferreris et ce Jacques Rauwaert, élève de M. Heemskerck, qui ayant com-

mandé un tableau à son maître, lui comptait en paiement des doubles ducats d'or, jusqu'à ce que celui-ci, réputé pour un homme assez intéressé, eût dit : « Assez ! » Mais tous n'avaient pas, à beaucoup près, la même délicatesse dans leurs procédés, témoin ce maître de la monnaie d'Anvers qui, étant convenu avec le peintre Joachim Buckelaër d'un prix minime pour un tableau de nature morte, lui apportait chaque jour quelque objet nouveau à y introduire et finissait par avoir un très important ouvrage.

Non contens d'exploiter ainsi à outrance le talent des peintres, d'autres amateurs leur imposaient les sujets les plus ridicules. Il fallait bien se conformer aux idées de ces singuliers Mécènes, sur le goût desquels van Mander, en fidèle narrateur, nous donne de curieux détails. Alors, comme toujours, le gros du public était surtout sensible aux tours de force. On applaudissait l'habileté avec laquelle, renchérissant sur les prodiges de fini des anciens miniaturistes, une artiste de ce temps, Anne Smyters, la mère de Lucas de Heere, avait su peindre un moulin à vent, avec le meunier, sa charrette attelée d'un cheval et plusieurs passans, dans des proportions si exigües que « le tout pouvait être caché sous un demi-grain de blé. » Pour donner plus d'éclat à leurs œuvres, certains peintres recouraient à des procédés artificiels, dorant par places le fond des panneaux dont ils se servaient et ménageant ces reflets d'or pour représenter des couchers de soleil, des incendies, des torches allumées. D'autres excellaient aux trompe-l'œil et, grâce à leur connaissance des pratiques de la perspective, se plaisaient à produire sur les spectateurs l'illusion de portiques, de colonnades ou de paysages. Ils s'amusaient des erreurs auxquelles donnaient lieu leurs ouvrages, des paris qui s'engageaient à ce propos, et de la déconvenue, de la fureur même des perdans, qui ne pouvaient en croire leurs yeux quand on leur démontrait que ce qu'ils avaient pris pour la réalité n'était qu'une apparence. Dans ce temps où les voyages lointains étaient encore une rareté, d'autres artistes spéculaient sur l'attrait que les phénomènes ou les singularités de la nature qu'ils avaient été à même d'observer pouvaient offrir à la curiosité publique ; ils peignaient pour les souverains ou pour les municipalités des portraits « de Tartares, de sauvages, ou d'hommes étrangers, ramenés en Europe par des marins. » Parfois même, cédant à la pente de leur esprit, certains peintres raffinaient encore sur le mauvais goût régnant par la subtilité de leurs allégories, par la recherche et la prétentieuse complication de compositions qui semblent de véritables rébus. Il nous suffira de citer en ce genre ce Corneille Kétel de Gouda, dont les ouvrages fort appréciés alors semblent aujourd'hui le comble du ridicule avec leurs devises contournées et leurs baroques anagrammes. Dans une de ses compo-

sitions les plus admirées, un groupe formé par la Peinture, la Musique et la Poésie assises près d'une fontaine, « est dominé par un enfant qui rend de l'eau ; » c'est l'Inclination, « ayant à ses côtés la Subtilité, que figure un serpent. » Pour mettre le comble à ces belles imaginations, l'auteur de ces merveilles s'avisa, sur la fin de sa vie, de peindre sans pinceaux, puis avec ses pieds, faisant certifier, par des attestations notariées et signées de nombreux témoins, le procédé qu'il avait employé. Tout en convenant qu'il y a là un exemple de ces dépravations auxquelles « certaines femmes sont sujettes pendant leur grossesse, » van Mander, très lié avec ce Kétel, n'est pas sans l'admirer un peu. Il s'étend longuement sur le mérite de ces ouvrages et n'hésite pas à dire « qu'ils sont plus faciles à dénigrer qu'à critiquer avec justice et à surpasser. »

Notre historien, on le voit, n'est pas un de ces esprits de haut vol qui dépassent et devancent leurs contemporains. Il est bien de son temps, au contraire, il en partage les faiblesses et les engouemens. Artiste médiocre, peut être est-il par cela même plus disposé à s'intéresser aux travaux des autres que ne le feraient des hommes d'un talent supérieur. Il est capable d'une impartialité et d'un détachement de soi-même qu'on rencontre rarement chez les chefs d'école. S'il ne prétend pas à renouveler l'esthétique, il est d'autant plus scrupuleux à nous faire connaître plus exactement les idées des artistes avec lesquels il a vécu. Son désir d'équité et sa crainte de ne pas rendre suffisamment hommage au mérite, même lorsqu'il se trouve mêlé à de nombreuses imperfections, sont tels qu'il en vient à louer des productions qui nous paraissent aujourd'hui tout à fait insignifiantes ou même détestables. Malgré ces erreurs, il a un sentiment très élevé de son art. Il déplore que, de son temps, les peintres aient perdu l'occasion de faire leurs preuves et de donner toute leur mesure, dans ces grandes compositions religieuses ou mythologiques qui maintenant leur sont interdites et qui étaient autrefois proposées à leurs devanciers. A diverses reprises, il regrette ces nobles sujets qui leur permettaient de traiter le nu et d'aborder de front, réunies dans une même œuvre, toutes les difficultés de leur art. On reconnaît là les doctrines qui lui sont chères et qui le poussaient à fonder dans la ville où il s'était établi une académie de peinture pour y étudier le modèle vivant. C'est évidemment de ce côté que le portent ses prédilections. Bien qu'il soit attentif aux tendances nouvelles qui commencent à se manifester, il croit que c'est l'influence italienne qui seule assurera à l'école son avenir et les progrès auxquels elle peut prétendre. Pour tardive qu'elle ait été, cette influence est maintenant prédominante. Une passion contagieuse, une véritable frénésie, semblent pousser les peintres du nord vers ces contrées privilégiées, où toutes les facilités

d'instruction sont si largement dispensées à l'artiste, au milieu de ces œuvres de l'antiquité, « de ces beaux marbres, de ces bronzes qui viennent l'éclairer. » Ce courant est devenu irrésistible. Malgré le peu de sécurité des routes et l'incertitude de la vie qui attend ces transfuges dans leurs pérégrinations, ils affluent de tous côtés vers le pays de leurs rêves et ils ne peuvent s'en arracher qu'à regret. On en voit qui, venus pour un an, y passent toute leur existence. Hubert Goltzius est pris d'un si ardent désir de visiter un pays qui offre de pareilles séductions que marié, père de famille, il quitte un beau matin Bruges, sous prétexte d'un court voyage d'affaires qui l'appelle à Cologne, et ne rentre au domicile conjugal qu'après avoir séjourné à Rome pendant deux années entières. Dans la ville éternelle qui est leur rendez-vous le plus habituel, ces étrangers forment une colonie assez nombreuse; ils se réunissent entre eux et s'exaltent mutuellement dans leur commune admiration. Et cependant cette Italie qui exerce sur la *bande académique* une telle fascination est désormais bien dégénérée et l'on a peine à comprendre qu'avec la facilité banale et conventionnelle de leur talent ses artistes puissent exciter de pareils sentimens. De retour chez eux, les *italianisans* sont fêtés comme des héros. Dès son arrivée, B. Spranger est convié à un dîner que lui offre la société de rhétorique de Harlem et honoré, après le repas, « d'un esbatement de la peinture » dont son ami van Mander était probablement l'auteur. Vous pouvez, d'après cela, penser les transports qui accueillent les Italiens eux-mêmes quand ils s'égarent en ces régions ; F. Zucchero, assez mince artiste pourtant, y provoque un véritable enthousiasme.

Convertis à l'art nouveau, ces Flamands s'en font autour d'eux les apôtres, en célèbrent à l'envi les merveilles; essaient, le plus souvent sans grand succès, d'en imiter les allures et le style. Jean Swart est loué par van Mander pour avoir contribué, avec Scorel, à introduire dans les Pays-Bas « la nouvelle manière, se rapprochant du style italien, » et Adrien de Weerdt a su si bien imiter l'exécution du Parmesan, que ses ouvrages peuvent être confondus avec ceux de ce maître. Avec le goût de l'Italie, celui des études dont elle avait frayé la voie s'est aussi répandu. Pierre Koeck traduit les œuvres de Serlio et compose lui-même des traités d'architecture et de mathématiques. Nous avons dit avec quel soin Lucas de Heere, le maître de van Mander, recueillait tous les objets anciens, statues, monnaies et autres curiosités qu'il pouvait trouver dans son pays. A l'exemple de Lambert Lombard, qui s'occupait déjà à dessiner des antiquités romaines, Hubert Goltzius, formé à son école, s'appliquait pendant douze ans à réunir les matériaux d'un grand travail sur les médailles des empereurs romains, travail

enrichi de planches imprimées en diverses couleurs et qui est aussitôt édité en plusieurs langues (1). D'autres publications sur l'histoire romaine et les médailles grecques devaient suivre bientôt après, et Goltzius, afin de mieux témoigner la vivacité de ses sympathies pour l'antiquité, avait donné à tous ses enfans des noms romains.

L'originalité si puissante dont furent marquées les premières productions de la peinture dans les Pays-Bas avait, on le voit, entièrement disparu. Au lieu de cette forte unité qui caractérise les œuvres des primitifs et qui s'allie chez eux aux qualités les plus diverses, les tendances les plus opposées, les plus inconciliables se manifestaient alors parmi leurs successeurs. Sans doute, le vieil arbre n'était pas épuisé, et l'abondance de ses rejets, la richesse de leurs pousses attestaient encore sa vigueur. Mais, mal dirigée, la sève allait se perdre en ses folles branches, impuissante à porter des fruits mûrs et savoureux. La perfection même à laquelle étaient parvenus les van Eyck aurait suffi pour écarter toute idée d'une restauration de leur art, et, quant aux exemples de l'Italie, malgré tout le prestige qu'ils exerçaient alors sur les esprits, ils ne pouvaient, par leur seule influence, assurer un renouvellement bien efficace ni bien durable. Il fallait donc, si elle devait continuer à vivre, que la peinture se transformât. Nous voudrions essayer d'indiquer ici les conditions dans lesquelles s'opéra cette transformation et montrer comment elle devait aboutir à la séparation de l'école primitive en deux écoles tout à fait distinctes.

IV.

Van Mander ne tient aucun compte de cette séparation. Il est vrai qu'elle n'est pas accomplie au moment où paraît son livre, mais il ne semble pas se douter qu'elle va se faire. Elle est prochaine, cependant, et depuis longtemps on pouvait la pressentir, car elle tenait à des causes anciennes et profondes. Peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur les différences tranchées que la nature elle-même avait établies entre deux peuples longtemps confondus sous une même domination. Avec le temps, avec les circonstances, ces oppositions devaient s'accentuer de plus en plus. Pour les pays de terre ferme, comme les Flandres, pays sans grand caractère dans leur grasse et monotone fécondité, la sécurité, la richesse du sol, les facilités du commerce et de la vie avaient de bonne heure amené

(1) M. Marx Rooses, le savant directeur du musée Plantin, à Anvers, nous apprend que Rubens se trouvait, en 1630, possesseur de la totalité du tirage, soit 328 exemplaires, qu'il céda à son concitoyen Balthazard Moret.

un état de civilisation très avancé, auquel se rattachent les souvenirs brillans de cette cour de Bourgogne dont le luxe et le goût étaient si justement réputés par toute l'Europe.

Dans la contrée septentrionale et maritime, au contraire, les plages basses, mal protégées, balayées par le vent, menacées à la fois par l'Océan et par les eaux des fleuves qui viennent confusément se mêler et se perdre avant d'arriver à la mer, n'offrent aux habitans qu'une existence précaire et difficile. Pour créer, pour maintenir ce sol incertain, pour en tirer sa subsistance et y asseoir sa demeure, l'homme doit incessamment lutter contre les élémens. Il faut, avec des ennemis aussi indomptables, varier ses moyens de résistance, leur faire sur quelques points leur part, accumuler sur d'autres des moyens de défense à la hauteur de leurs assauts. A cette lutte sans trêve les intelligences s'exercent et les caractères se trempent. Comme ce n'est pas trop de tous les efforts réunis pour assurer la sécurité de tous, l'esprit d'association a de bonne heure accompli les merveilles qu'exigeait la nécessité, et, en même temps, cette tâche qui, à tous les instans s'impose à lui, a développé chez l'individu les qualités les plus rares. Avisé, positif, réfléchi, patiemment et courageusement opiniâtre, ce petit peuple a donné au monde de grands exemples. Quand les biens qu'il avait si laborieusement conquis ont été mis en péril, il s'est levé tout entier pour les défendre. La réforme, qui, dans ces libres esprits, avait trouvé un facile accès, devait être l'occasion de son indépendance. Persécutés à la fois dans leurs croyances et dans leurs libertés, les Hollandais prirent peu à peu conscience de leurs forces et surent mériter leur affranchissement. Certes, dans les Pays-Bas tout entiers, la lutte fut vive, et les misères qu'elle entraîna sévirent cruellement sur toute la contrée. Mais, soit lassitude, soit indifférence, les Flandres, où d'ailleurs les protestans étaient moins nombreux, finirent par s'accommoder et acceptèrent la trêve qu'après tant de sang inutilement versé les Espagnols avaient consentie. En Hollande, au contraire, la rébellion, plus tenace, ne put être réprimée. Quand, après des prodiges de valeur et d'horribles privations, les défenseurs de Harlem, à bout de ressources, se rendirent à merci, l'impitoyable massacre des vaincus fut, pour leurs voisins de Leyde, une éloquente leçon. Ils comprirent que tout valait mieux que céder à un tel ennemi, et, à force d'héroïsme, ils l'obligèrent à lever le siège de leur ville. Poursuivie avec un acharnement si patriotique, la lutte devait aboutir à l'expulsion de l'étranger, et l'indépendance des Provinces-Unies, résolue dans la convention d'Utrecht (1579), était, après bien des alternatives, reconnue pour la première fois par le traité de 1609, qui assurait leur liberté

politique et religieuse (1), tandis que les provinces du midi, définitivement soumises, restaient à la fois espagnoles et catholiques.

Des contrastes aussi tranchés entre la nature, les mœurs et la destinée de deux contrées voisines, devaient inévitablement trouver dans l'art leur écho. Au début, cet art était surtout flamand. Issu des écoles rhénanes, il avait eu à Bruges sa magnifique éclosion. En même temps que l'Italie revenait, par l'étude de la nature, à l'intelligence et aux traditions de l'antiquité, le génie des van Eyck donnait au nord le spectacle imprévu d'une continuation et d'un rajeunissement de l'art gothique. Alors que l'architecture et la sculpture du moyen âge avaient déjà accompli leur carrière, la peinture, jusque-là assez effacée, atteignait, grâce à eux, une perfection au moins égale. Elle montrait, par d'immortels chefs-d'œuvre, la puissance dont elle dispose pour exprimer la richesse infinie de la nature et les expansions de la vie dans ses acceptions les plus variées et les plus intimes. Les élèves, les successeurs des van Eyck étaient aussi des Flamands, et si, parmi eux, se glissent quelques Hollandais, comme Dirk Bouts ou Gérard David, c'est aux enseignemens de van der Weyden que leur talent s'est formé ; c'est en Flandre, à Louvain, à Gand ou à Bruges qu'il s'est exercé. A ce moment, la Hollande est encore trop rude, trop peu civilisée, trop étrangère aux habitudes de culture et de luxe qui se sont développées dans les provinces méridionales, pour que les arts trouvent leur place dans la dure existence de ses habitans. Plus tard, quand peu à peu l'école primitive dégénérée va chercher en Italie un soutien et des exemples, ce sont encore des Flamands qui donnent le signal de l'émigration. Le mouvement, commencé avec Mabuse, se continue avec B. van Orley, M. Coxie, L. Lombard, Pierre Coeck, F. Floris, M. de Vos, pour aboutir à van Veen, le maître de Rubens. En dehors de ce mouvement, à peine pourrait-on citer, de Quintin Massys à Pierre Breughel, un artiste de quelque valeur qui continue les traditions des maîtres primitifs et qui puisse être rattaché, d'une manière plus ou moins directe, à leur filiation. Quelque chose de la sève et de la force de l'ancien art persiste encore, il est vrai, dans le portrait, et surtout dans le paysage, auquel les Bril vont ouvrir en Italie des voies nouvelles. Mais les grandes compositions religieuses ou mythologiques sont abandonnées aux *italianisans*, et, à voir leurs œuvres fades et banales, aussi dépourvues de style que de vie, rien ne fait présager que l'école, en apparence épuisée, allait tout d'un coup atteindre sa gloire la plus haute. Il

(1) La délimitation stipulée en 1609 semble si naturellement tracée par la constitution même du sol, que c'est à elle qu'après bien des tentatives inutiles il a fallu revenir en 1831, lors de la séparation de la Belgique et de la Hollande.

est vrai que cette gloire elle la devra presque tout entière au génie d'un seul homme.

On a eu raison de le remarquer, avec des dons admirables et très personnels, il y avait chez Rubens une souplesse d'organisation peu commune et qui lui a permis de concilier, autant qu'on le pouvait, des génies aussi différens entre eux que celui de la Flandre et celui de l'Italie. Il faut bien reconnaître aussi que dans cette tâche délicate il fut merveilleusement servi par les circonstances. L'éducation, le talent raffiné, le goût un peu subtil de van Veen, son second maître, étaient autant de correctifs à la rudesse et à la brutalité inculte qu'il avait rencontrées chez van Noort. Lorsque, à l'exemple de van Veen et probablement d'après ses conseils, le jeune peintre s'était décidé à partir pour l'Italie, on sait que les huit années qu'il y passa furent bien employées. Il en revint instruit par l'étude de l'antiquité et des grands maîtres de la renaissance et quand, ainsi préparé, ardent, pressé de produire après tant de retards salutaires, il rentrait, — à cette date de 1609 qui venait de marquer l'affranchissement de la Hollande, — dans Anvers pacifié, dès ses premières œuvres il y était salué comme le chef incontesté de cette école flamande à nouveau créée par lui et dont il allait étendre et rajeunir l'ancienne renommée.

Dans cet art qu'il restaurait d'une manière si inespérée, l'Italie pouvait réclamer sa bonne part. Sans qu'il soit bien facile de démêler ce que Rubens en a reçu et ce qu'il y a ajouté, ce qu'il en faut louer et ce qu'on y trouverait aisément à reprendre, il est certain que l'ampleur, la facilité, le pompeux apparat, le sens décoratif, l'allure et l'étalage des allégories mythologiques ou religieuses, tout cela n'est guère flamand. Il est certain encore que tout cela pouvait être cependant goûté par une population dans laquelle les élémens bourguignons ou espagnols s'étaient insensiblement mêlés aux élémens indigènes. Le moment aussi était particulièrement favorable pour une abondante production. La trêve qui succédait à ces luttes sanglantes, la tolérance des derniers gouvernans, l'intelligente protection qu'ils accordaient aux arts, la magnificence des cérémonies dans les églises rendues au culte, les commandes importantes faites aux peintres pour les décorer, étaient pour Rubens des encouragemens décisifs à persévérer dans les voies où le portait son génie. Mais ce n'est pas seulement auprès de lui que les influences italiennes devaient trouver un si facile accès. A côté du maître vers lequel tout gravite ou de qui tout dérive, ses élèves, ses contemporains, ne cèdent-ils pas plus que lui-même encore à ce courant? Avec sa grâce, sa désinvolture, son élégance, Van Dyck n'est-il pas plus Italien que Rubens? Quand, comme lui, il va chercher en Italie les enseignemens qui l'attirent, il s'y trouve, dès ses

premiers pas, prêt à rendre avec leur grand air et leur tournure les représentans des plus illustres familles génoises. Avec la même souplesse, il nous laissera des portraits non moins fidèles de l'aristocratie et de la cour d'Angleterre, attentif à montrer chez ses différens clients la noblesse de leur race plutôt qu'à nous renseigner exactement sur leur nationalité. Sauf de rares exceptions, les autres disciples de Rubens ont également ce caractère un peu cosmopolite. Ils peuvent impunément s'expatrier, et on les rencontre, en effet, partout en Europe, où on les voit indifféremment s'accommoder de toutes les tâches. Quand la veuve du prince d'Orange, Frédéric-Henri, voulant célébrer la mémoire de son mari, fera décorer de peintures allégoriques la grande salle de la maison du Bois, près de La Haye, elle appellera d'Anvers Jordaens et van Thulden pour collaborer avec de Bray, de Grebber, C. Everdingen et d'autres Hollandais. C'est aussi à un Flamand, Pierre Snayers, que les archiducs confieront le soin de retracer les victoires remportées sur ses compatriotes et plus tard, dans son propre pays, van der Meulen, son élève, suivra d'étape en étape les armées de Louis XIV pour conserver le fidèle souvenir de leurs conquêtes.

Quel contraste avec la Hollande ! Quand le grand courant d'émigration qui entraînait les Flamands vers l'Italie s'y fait aussi sentir, comme il y est à la fois plus tardif et moins accusé ! Et tandis que chez Rubens les influences italiennes arriveront à se combiner avec les anciennes traditions locales, comme, en revanche, les Hollandais se montreront jusqu'au bout rebelles à de pareilles transactions ! L'écart entre les deux races est trop grand pour permettre ces compromis. Peu à peu, d'ailleurs, le sens propre de l'école s'est déjà manifesté. On l'a vu poindre chez Engelbrechtszen et chez son illustre élève Lucas de Leyde. Il se marquera plus formellement chez Pierre Aertsen dans cet amour de la réalité, dans cette complaisance pour les détails familiers qui va jusqu'à introduire parmi les sujets les plus élevés des traits d'un naturalisme tout à fait risqué. Plus tard enfin ce réalisme se donnera pleine carrière et prendra librement ses aises, non-seulement chez les peintres de genre, mais chez Rembrandt lui-même et dans ses compositions les plus pathétiques. Pour comprendre à quel point un Hollandais est réfractaire au génie italien, voyez où l'amour du beau style peut entraîner un peintre de grand talent comme Heemskerck ! Quelle différence avec les manifestations de l'influence italienne chez les Flamands ! chez un van Veen, par exemple, qui, loin d'offenser vos regards et de heurter vos goûts, semble, par sa mollesse et son effacement, se dérober à toute critique. C'est, au contraire, avec une crânerie évidente que, dans ses prétentions au genre noble, Heemskerck se montre provocant, outré, grotesque. Dans chacune de ses œuvres vous

croiriez voir deux arts qui restent juxtaposés sans se confondre et qui, au lieu de se faire aucune concession, se défient mutuellement. Ce n'est pas une moyenne prise entre eux, ce sont deux exagérations qui persistent et qui n'en paraissent que plus choquantes, comme ces modes qu'un goût sévère n'accepte que difficilement, mais qui deviennent tout à fait extravagantes quand on les voit portées par des étrangers, avec une outrecuidance qui en double le ridicule. A quelles convenances, d'ailleurs, aurait répondu ce beau style dans une contrée où les catholiques, devenus la minorité, avaient vu leurs églises pillées, livrées à leurs adversaires ? Au lieu des tableaux, des dorures, des processions, de tout le luxe avec lequel le culte est célébré en Flandre, les temples aux murailles nues de la Hollande ne s'ouvrent que pour des chants graves, des prêches ou des controverses abstraites sur des dogmes tristes et austères. C'en est fini des grandes décorations religieuses et, quant aux sujets mythologiques, on sait assez les déguisemens grotesques et les inventions baroques auxquels ils ont servi de prétexte chez des peintres tels que Pynas, Uytenbroëck, Lastman et Rembrandt lui-même.

Que restait-il donc à cet art ainsi privé de tout ce qui jusque-là avait été sa principale ressource, et quel domaine allait s'offrir à son activité? A cette question la réponse a depuis longtemps été faite. Il lui restait, on l'a dit excellemment, à représenter à la fois le portrait de ce cher pays, deux fois conquis, sur la mer et sur l'Espagnol, et le portrait de ses libérateurs. L'école hollandaise demeura jusqu'au bout fidèle à ce simple programme qui devait faire son originalité et sa grandeur. Mais cet art sur lequel les influences étrangères ont eu si peu de prise, cet art dont les racines plongent si avant dans le sol et qui a trouvé en lui-même toute sa force, cet art profondément national a-t-il été, aussi complètement que l'a prétendu Fromentin, indifférent à la vie du peuple, qui était son inspirateur, et aux événemens héroïques par lesquels il venait d'assurer son indépendance? Le contraste serait piquant et de nature à déconcerter toute logique, mais il est plus spécieux que réel. Présentée sous une forme vive et spirituelle, la thèse a trouvé facilement créance ; au fond, c'est un pur paradoxe. Il est aisé de comprendre comment elle a pu être acceptée par le fin critique qui, sur tant de points, a étendu et renouvelé l'étude de l'art hollandais. Dans la rapide et brillante esquisse qu'il nous en donne, Fromentin, comme il le dit lui-même, s'est borné aux plus grandes œuvres de cet art et aux grandes collections publiques qui les contiennent. Même en se limitant ainsi, la trace qu'on y pourrait trouver des événemens contemporains n'est pas aussi restreinte qu'il le croit et qu'il l'indique. Mais ce n'est pas seulement dans les musées qu'il faut chercher cette trace, et ce n'est pas pour eux que les œuvres où on la découvre ont été

faites. Les hôtels de villes, les hôpitaux, les hospices, les salles de réunions des associations municipales militaires, charitables, scientifiques, littéraires ou marchandes, en ont conservé la plus forte part. C'est là, — à Amsterdam, à La Haye, et jusque dans les moindres centres, à Delft, à Middelbourg, à Gouda et à Alkmaar, — qu'on peut encore les voir et se rendre un compte plus exact de la place importante que la représentation de l'histoire nationale a tenue dans la peinture hollandaise.

Dans un remarquable travail où il résume de curieux documens empruntés à des publications locales (1), M. H. Riegel a rassemblé de nombreux témoignages de cet accord entre l'histoire et l'art de la Hollande. Les tableaux de corporations nous en fournissent surtout la preuve. C'est là, à vrai dire, un genre tout à fait historique et qui appartient en propre à ce pays. Comme toujours, son origine est religieuse ; mais ces figures de donataires qui, chez les maîtres primitifs des Flandres, nous apparaissent symétriquement agenouillées autour du Christ, de la Vierge ou des saints, les artistes hollandais nous les montrent de bonne heure isolées des compositions sacrées qu'elles accompagnaient et suffisant seules à l'intérêt de leurs ouvrages. Ce sont, au début, des gens d'église ou des pèlerins qui, à raison des longueurs et des difficultés du voyage qu'ils entreprennent, se sont réunis pour s'édifier ou se prêter, au besoin, un mutuel secours. Tels sont *les Chanoines* d'Antoine Moro, au musée de Berlin (n° 585, A), ou *les Pèlerins de la confrérie des lieux saints*, dont Scorel a retracé les vivantes images (musée de Harlem, n° 154 ; et musée d'Utrecht, n°s 7, 8, 9, 10). Avec la réforme, l'esprit d'association prend un caractère civique. Il gagne peu à peu et s'étend à toutes les classes du peuple, à toutes les manifestations de son activité. Les membres des milices municipales que les souverains avaient autrefois fondées et encouragées deviennent, à l'heure de la lutte, les héros de la résistance et de l'affranchissement. On peut étudier et suivre en quelque sorte parallèlement les progrès de la peinture et ceux de la vie nationale dans ces représentations d'archers, d'officiers, de magistrats, de professeurs, de régens et de régentes, ou même de simples commerçans qui, tour à tour, ont si largement défrayé l'école hollandaise. Après les timides essais de peintres presque inconnus, comme Cornelis Anthonissen, Dirk Jacobsz, Dirk Barentsz, Cornelis Kétel, etc., ces sujets inspirent à des artistes tels que Cornélius de Harlem, Frans Grebber, Antoine Pietersen, Joris van Schooten et Mierevelt leurs meilleurs ouvrages et nous valent, enfin, les chefs-d'œuvre de

(1) *Zur Geschichte der Schütter und Regentenstücke*, dans les *Beiträge zur niederländischen Kunstgeschichte*, par H. Riegel, 1er vol., p. 107-162, Berlin ; Weidmannsche Buchhandlung, 2 vol. in-8°, 1882.

Hals, de Ravesteyn, de Th. de Keyser, de van der Helst et de Rembrandt.

Certes, se réunir le verre en main, autour d'une table, en habits de gala, ce n'est pas une action bien mémorable, et les attitudes, les mines de ces braves bourgeois, sous leurs travestissemens militaires, ne semblent pas très martiales. Ils ont cependant, à l'occasion, payé de leur personne et noblement fait leur devoir. D'ailleurs ce festin pour lequel ils sont rassemblés est destiné à fêter la reconnaissance de leurs chefs ou la remise de leurs drapeaux, ou parfois même quelque événement glorieux pour le pays. C'est la paix de Munster que Van der Helst et Gowaert Flinck célèbrent dans les grandes toiles récemment réunies au nouveau musée d'Amsterdam, cette paix dont G. Terburg a représenté avec une si scrupuleuse exactitude la conclusion officielle dans un de ses tableaux les plus précieux (National Gallery). Peu de temps après (1651), c'est la grande assemblée des états-généraux à La Haye, dont Palamèdes nous offre la fidèle image, avec les députés des Provinces-Unies, siégeant dans la grande salle du Binnenhof, toute pavoisée des étendards pris sur l'ennemi (Musée de La Haye). Avant eux, un patriote, peintre de grand talent, Adrien van de Venne, avait déjà, de son plus fin pinceau, vanté les bienfaits de la trêve de 1609 (Musée du Louvre) et donné, dans la *Pêche des âmes* du musée d'Amsterdam, un témoignage significatif de l'état des esprits et des divisions religieuses qui agitaient le pays dans les premières années du XVIIe siècle (1614). A ce même musée, Es. van Velde, retraçant de façon plus précise encore la *Prise de Bois-le-Duc* par le prince Frédéric Henri (1629), prend un malin plaisir à placer, parmi les soldats espagnols qui évacuent la place, des moines de différens ordres entraînés avec eux dans leur retraite. Près de là, dans les mêmes salles encore, c'est *le Licenciement des troupes mercenaires à Utrecht*, en 1618, peint par Paulus van Hilligaert, la *Reddition de la ville de Hulst* en 1645, par H. de Meyer, et la *Prise de la place de Cœverden* en 1672, signée par Pierre Wouwermann.

La peinture, on le voit, ne s'est pas « désintéressée de ce qui était la vie même du peuple; » ce n'est pas « l'âge d'or de la Hollande » qu'elle nous retrace et, dans les tableaux de ce temps, les bois ne sont pas si « tranquilles, » ni les routes si « sûres » que le dit Fromentin. Si, comme il le remarque, il est difficile de prendre au sérieux Berghem, K. du Jardin, Ph. Wouwermann, Asselyn et les autres *italianisans*, quand ils s'avisent de peindre une bataille; si, alors même qu'ils lui donnent un nom, il n'est guère permis d'y voir autre chose qu'une fantaisie « pittoresque, » les souvenirs du passé tiennent dans les œuvres de la génération qui les a précédés une place autrement importante. Esaïas van Velde, van Goyen,

Pierre Molyn, Hendrik Avercamp, ils sont là tout un groupe d'habiles artistes, — de purs Hollandais, ceux-là, — qui nous ont laissé sur l'époque où ils vivaient des témoignages plus sérieux et plus véridiques. La liste serait trop longue à rapporter ici des sujets qu'ils ont si souvent traités, embuscades, escarmouches, attaques de convois, pendaisons, gens qu'on détrousse, villages qu'on pille ou qu'on incendie. Dans ces divers épisodes, les costumes, le paysage, la silhouette des clochers et des maisons, tout est bien de leur temps et de leur pays. Ils ont vu de près ces misères qui ne ressemblent guère « à l'ordre, à la paix, à l'imperturbable sécurité des jours bénis. » Sans doute, chez eux, comme chez les autres, les grandes batailles sont rares; mais outre que des mêlées confuses prêteraient peu à être représentées, elles n'ont pas été, non plus, si communes dans ces luttes contre l'étranger où, sur terre du moins, les surprises, les sièges et les engagemens partiels entre les bandes qui tenaient la campagne étaient l'ordinaire. C'est sur mer que se sont passés les grands faits de guerre, ceux qui comptent, ceux qui ont été décisifs. Chez ce peuple singulier qui trouvait dans l'inondation un de ses moyens de défense les plus redoutables (1), la peinture de marine est le genre national par excellence. C'est parmi ses représentans qu'il faut chercher les vrais historiographes de cette période héroïque. A l'envi, ils s'appliquent à retracer les exploits des intrépides marins de la Hollande, et les villes, les corporations, les particuliers eux-mêmes désireux d'en consacrer la mémoire, comblent les *marinistes* de commandes pour lesquelles des sommes importantes leur sont allouées. Henri de Vroom est chargé par la ville de Harlem de représenter la bataille navale livrée, sous ses murs, au Vuycke, le 26 mai 1573; en 1610, il peint pour 1,800 florins une autre bataille navale, celle de Trafalgar (1607), destinée à être offerte au prince de Galles; en 1635, il doit décorer de scènes nautiques la salle du conseil de l'Amirauté à Amsterdam. Un de ses confrères, Cornélis van Wieringen, reçoit, en 1622, 2,400 florins pour un autre épisode de la bataille de Trafalgar, dont ce conseil de l'Amirauté fait présent au prince Maurice lorsque celui-ci agrandit et décore son palais de La Haye. Un troisième peintre, Abraham Verwer, touche pareille somme pour une reproduction de ce même épisode. Enfin, rien qu'au musée d'Amsterdam, nous trouverions à signaler dans cet ordre de sujets : *la Bataille de Nieuwpoort*, le 2 juillet 1600, par Hilligaert; le *Combat naval sur le Slaak en 1631*, par Simon de Vlieger; le *Combat naval de Livourne* (1653), par R. Zeeman; de Backhuysen, le *Dé-*

(1) Cet expédient héroïque, qui devait réussir contre Louis XIV, les Hollandais y avaient déjà recouru contre le duc d'Albe en rompant les digues des environs de Harlem et de Leyde.

part du grand pensionnaire J. de Witt, monté avec sa femme sur le vaisseau la *Hollandia*, et entouré de toute la flotte prête à appareiller en 1665; de W. van Velde, deux tableaux inspirés par le grand combat livré pendant quatre jours en vue d'Amsterdam au mois de juin 1666; de J. Beerstraaten, un autre épisode de ce même engagement, et enfin, de J. Peeters, la *Destruction de la flotte anglaise dans le port de Chatham* en 1667.

A toutes ces fidèles images des événemens qui ont décidé du sort de la nation vous pouvez joindre encore celles de faits moins importans, mais qui ont cependant fourni les sujets de tableaux intéressans, comme, par exemple : les *Magistrats d'Amsterdam attendant la venue de Marie de Médicis*, par Th. de Keyser; l'*Arrivée de Leicester à Flessingue* en 1568, et celle du comte palatin Frédéric V en 1613, par C. van Wieringen; le *Débarquement de Maurice de Nassau à Scheveningue*, par A. Cuyp; l'*Entrée de Charles II dans le port de Rotterdam*, puis son *Départ pour l'Angleterre* en 1660, par L. Verschure et Lingelbach; et les *Cadavres des frères de Witt suspendus à la potence* (1672), par Jean de Baen, etc.; ou bien, dans un autre ordre de faits : l'*Incendie de l'ancien hôtel de ville d'Amsterdam* (7 juin 1652), de J. Beerestraaten et l'*Explosion de la poudrerie de Delft* (12 octobre 1654), par Egbert van der Poël. Sans même parler d'allégories telles que l'*Apothéose de Guillaume le Taciturne*, commandée par la ville de Harlem à Hendrik Pot, l'*Agrandissement de la ville d'Amsterdam*, de Berchem, ou la *Paix des Provinces-Unies*, de Rembrandt, il faudrait ajouter à cette liste déjà bien longue et cependant fort incomplète, celle des nombreuses gravures ou des dessins ayant trait à l'histoire contemporaine : le *Synode de Dordrecht*, le *Supplice d'Olden Barneveldt*, *Hogerbeets et Grotius au château de Lævenstein*, ou même cette *Baleine échouée sur la plage de Scheveningue*, qui provoqua un si nombreux concours des populations de toute la contrée.

Loin de trouver entre la peinture et l'histoire de ce pays le désaccord que Fromentin a cru devoir y signaler, ne vous semble-t-il pas, au contraire, qu'avec un ensemble aussi complet de documens figurés, il serait possible de reconstituer, en quelque sorte de toutes pièces, les annales de la Hollande par les œuvres de ses artistes et que l'on rencontrerait difficilement ailleurs un art qui, autant que celui-là, se soit montré sympathique à toutes les émotions populaires, attentif à nous en laisser la trace? Il n'en est pas, en tout cas, dont le développement soit plus rationnel et coïncide mieux avec le développement même de la nation. Ensemble nous les voyons naître et grandir. Au moment où écrit van Mander, le trouble est dans tous les esprits, dans les partis qui s'agitent tumultueusement, et dans les existences elles-mêmes. L'art, pendant

cette période intermédiaire, n'est pas moins profondément remué. Nous avons dit par quelles aspirations contradictoires il était agité. Le malheur des temps ajoutait encore à cette confusion des doctrines, et bien des artistes des Flandres, désireux de conserver leurs croyances ou de trouver quelque sécurité, avaient été obligés de s'expatrier et de se fixer en Hollande. Van Mander lui-même nous a offert un des exemples les plus frappans de ces vies errantes et misérables, assez communes chez les peintres de cette époque.

L'année 1609, qui voit se consommer la séparation politique des deux pays, marque également celle des deux écoles (1). A cette date, l'art flamand, qui, après ses éclatans débuts, a presque simultanément fleuri à Bruges, à Gand, à Liège, à Courtrai, à Malines et à Bruxelles, et déjà fourni une longue carrière, se concentre à Anvers dans Rubens, qui, à peine rentré dans sa ville natale, absorbe presque seul une gloire qui va s'éteindre avec lui. En Hollande, au contraire, où l'apparition de l'art a été plus tardive, après une courte période d'hésitation, cet art prend tout d'un coup, avec la constitution définitive de la nation, un essor merveilleux. Harlem, la vieille cité hollandaise, qui a marché à la tête de l'insurrection nationale, donne aussi la première le signal de l'affranchissement artistique. Mais presque aussitôt dans toutes les villes, à Leyde, à Utrecht, à Delft, à Dordrecht, La Haye, Amsterdam et dans les moindres centres, on voit des peintres naître, se former et trouver largement à exercer leur talent. A côté de Rembrandt, qui reste la plus haute incarnation de l'école et sa suprême poésie, combien d'autres maîtres il faut citer qui ont leur sens propre, puissant ou délicat, qui créent des genres nouveaux ou donnent à ceux qu'ils trouvent établis des acceptions nouvelles! Et ce n'est pas seulement, ainsi que nous venons de le voir, toute l'histoire de ce peuple, ce sont encore tous les aspects de sa vie quotidienne et familière qui, grâce à eux, ont eu leur fidèle représentation. Quand à la période guerrière ont succédé des temps plus calmes, la peinture suit pas à pas les vicissitudes de l'activité nationale. De religieuses ou de militaires qu'elles étaient d'abord, les associations ont pris graduellement un caractère civil. Ce sont maintenant des magistrats muni-

(1) La date de 1609, évidemment, n'exprime pas une séparation absolue entre l'école flamande et l'école hollandaise, et l'on ne saurait jamais rencontrer dans l'histoire de l'art des démarcations aussi tranchées. Bien avant 1609, on trouverait en Hollande la trace d'une peinture nationale et des artistes ayant un sens propre; de même qu'après 1609 il serait facile d'en citer qui, à raison de leur éducation, de leur vie nomade, ou même de leur talent, pourraient être tout aussi bien revendiqués par l'école flamande. Cependant cette date, qui est celle de l'indépendance des Provinces-Unies, marque, aussi exactement qu'il est possible de le faire en pareille circonstance, le moment où les deux écoles ont chacune leur existence bien distincte.

cipaux, des chirurgiens, des régens d'hôpitaux, de simples drapiers qui deviennent l'occasion de chefs-d'œuvre connus de tous. Dans leur tenue, leurs attitudes, leurs physionomies, tous ces gens-là sont bien Hollandais. Voyez plutôt ces braves bourgeoises, — car les femmes ont aussi leur place d'honneur dans cette galerie, — ces *Régentes de l'Hospice des enfans pauvres* de Harlem, que Jean de Bray nous montre réunies autour d'une table (Musée de Harlem, n° 16), quatre matrones graves, simplement vêtues, occupées à vérifier les comptes de la maison qu'elles administrent. La charité ainsi comprise n'est pas seulement affaire de sentiment; on se sent là en présence de vraies ménagères hollandaises, prudentes, avisées, vigilantes, femmes de tête et de cœur, à la fois économes et généreuses, qui regardent de près à la dépense, connaissent le prix des choses, mais qui sont aussi, quand il le faut, capables d'un gros sacrifice : en tout les dignes compagnes des hommes résolus et courageusement opiniâtres qui, sortant de leurs comptoirs, ont su tenir tête au grand roi.

Mais ce sont encore là les côtés publics, officiels en quelque sorte, de la vie néerlandaise, et l'art n'a pas traduit moins exactement, dans leur intimité, ses impressions familières ou pittoresques. Avec la sécurité et le prodigieux développement du commerce des Indes, les fortunes ont crû rapidement, et la peinture est devenue l'ornement de toutes les demeures un peu aisées. Malgré le nombre énorme de tableaux que les musées et les amateurs de l'Europe ont déjà tirés de ce pays, qu'on songe à tout ce qu'il en renferme encore. Aussi les artistes doués de quelque talent étaient-ils assurés alors d'en trouver facilement l'emploi. C'est pour des logis hollandais qu'ont été faits ces ouvrages de proportions restreintes et d'une exécution si soignée que, même après une longue observation, vous y découvrez toujours quelque détail nouveau qui mérite d'être admiré. Vous reconnaîtrez là tous les étages de la société, tous les sentimens, toutes les passions, tous les goûts de ce peuple étrange. « Les soûleries, les grossièretés, les paresses sordides » y ont leur place, avec les rustauds et les soudards, les ivrognes, les désœuvrés et les débauchés de tout rang. Mais les joies décentes, les travaux et les affections qui font l'honneur des foyers honnêtes n'y sont pas oubliés. Si les tabagies, les cabarets, les tripots peuvent se vanter d'avoir leurs peintres attitrés, si parfois Terburg et Metzu s'égarent en ces mauvais lieux que Steen recherche d'ordinaire, voici des intérieurs plus corrects : de nobles personnages dont Cuyp nous montre les chevauchées et l'élégance un peu massive; des magistrats austères et des commerçans rangés; des savans, des mathématiciens, des géographes, des gens de métier, des dentellières, des fileuses, dont N. Maës, van der Meer et Pierre de Hooch

se sont plu à retracer les tranquilles labeurs, et Brekelenkam, une manière de Chardin hollandais, nous dit, avec sa simplicité cordiale, les épreuves et les occupations des ménages d'artisans, leurs tristesses ou leurs modestes plaisirs.

Quant aux enfans, il arrive bien, en effet, — c'est Fromentin qui le remarque, — que, comme partout, « on les fesse; qu'ils crient ou font des malpropretés dans les coins; » mais, comme partout aussi, on les gâte. Ils ont leurs joies, leurs fêtes, leurs cadeaux à la Saint-Nicolas, leurs places aux repas de famille et leurs travestissemens à la mode du temps, avec des houlettes fleuries et des moutons enrubannés. La vérité du décor achève un résumé si complet de la vie hollandaise : ce sont les églises aux blanches parois, sur lesquelles se joue un pâle rayon de soleil; les villes et leurs maisons, aux pignons historiés, qui s'alignent le long des canaux, dans lesquels elles se mirent; la campagne, avec sa végétation variée, ses pâturages peuplés de paisibles animaux, ses fleuves, ses vastes horizons, que domine au loin la silhouette bien connue des clochers d'Amsterdam, de Dordrecht ou de Harlem; la mer enfin, l'alliée et l'ennemie de tous les jours, source de richesse et perpétuelle menace pour cet admirable pays, auquel ses peintres, à force de sincérité et d'amour, ont su découvrir une poésie avant eux inconnue. Avec la perfection de leur talent, ils ont mis quelque chose de leur âme dans ces plages battues par le flot grisâtre, dans ce bout de haie qui se tord sous le vent, dans le nuage qui passe et promène sur la dune son ombre mobile. Certes, cet idéal n'est pas toujours bien relevé, et, de son temps déjà, Michel-Ange parlait, en termes assez dédaigneux, de cette curiosité générale qui poussait les peintres de ces contrées du nord à représenter des « masures, des champs très verts ombragés d'arbres, des rivières, des ponts, ce qu'on appelle des paysages, » le tout « sans proportion ni symétrie, sans grand choix ni grandeur. » Malgré tout, cet art a vécu; en dépit de ses détracteurs et de ses apologistes, parfois plus dangereux pour lui, il a fait son chemin dans le monde. Profondément national, il s'est suffi à lui-même, et, sans s'inquiéter de ce qu'on penserait de lui au dehors, il n'a cherché que sa propre satisfaction. Aussi faut-il le voir dans sa patrie pour le bien comprendre et apprécier tout ce qu'il vaut; mais, dans quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, il n'est pas moins profondément humain, et les révélations inattendues que des maîtres tels que Rembrandt et Ruysdaël nous ont apportées sur nous-mêmes et sur la nature ont ouvert à l'art moderne des voies jusque-là inexplorées.

ÉMILE MICHEL.

LES

CORPS SIMPLES DE LA CHIMIE

Lothar Meyer, *Die modernen Theorien der Chemie und ihre Bedeutung für die chemische Mechanik*. Breslau, 1884.

Il n'est plus à la mode aujourd'hui de railler l'ignorance des anciens, ni de se moquer de leurs quatre élémens. Les philosophes grecs, en effet, ne prétendaient pas soutenir qu'en mélangeant la terre, l'eau, l'air et le feu, il fût possible de reproduire tous les corps de la nature sans exception : cette opinion erronée n'a surgi qu'au moyen âge. Avant cette époque on estimait que la terre, matière passive et inerte, subissait tour à tour l'action des eaux, l'influence de l'air et du feu, agens de nature à modifier peu à peu sa surface. Peut-être encore, dans la pensée des premiers sages, l'ensemble de l'univers se composait-il de la terre, recouverte d'eau sur une partie de son étendue, dominée par l'atmosphère, éclairée et échauffée par des astres en ignition. En dérobant la flamme au firmament, le légendaire Prométhée aurait commis une impiété, dès que son utile sacrilège troublait l'ordre établi par les dieux.

Six cents ans avant l'ère chrétienne, l'existence d'un principe unique, susceptible de se modifier à l'infini, était déjà considérée comme plausible, et cette idée, après avoir longtemps sommeillé, a repris faveur auprès d'un certain nombre de chimistes contemporains. Coïncidence singulière! jadis Thalès de Milet pensait que l'eau était l'élément nécessaire, et vingt-cinq siècles plus tard, les modernes attribuent cet honneur à l'hydrogène.

Nous passerons rapidement sur l'époque où la chimie, véritable

fille sage d'une mère folle, en renversant la célèbre expression de Kepler, n'était pas née de l'alchimie, et nous nous contenterons de dire que Paracelse, au XVIe siècle, admettait trois substances fondamentales qu'il désignait sous les noms de *sel*, de *soufre* et de *mercure*. Usant d'expressions mieux choisies, Becher rééditait la même idée et imaginait trois matières dont l'une est la *terre vitrifiable* (sol, cailloux, sels,.. etc.), tandis que l'autre communique l'inflammabilité et que la troisième engendre les métaux. Peu nous importe que Willis y ait ajouté le *phlegme* ou eau et le *caput mortuum*, ou résidu de l'opération chimique. Si Baumé, sous Louis XV, énonce encore des définitions relativement obscures, il fait du moins observer qu'aucun des quatre élémens classiques ne contracte d'union avec l'un des trois autres. Avec Guyton de Morveau (1777), nous trouvons, au contraire, une excellente définition du corps simple ; il montre que le feu est plutôt un agent qu'une matière et qu'en définitive il n'est pas toujours homogène ni identique à lui-même. Enfin, du jour où Lavoisier démontra que les métaux ne résultent pas de l'union de leurs oxydes ou « chaux » avec l'insaisissable *phlogistique*, à partir du moment où il remplit une cloche d'oxygène dégagé par la « chaux mercurielle » redevenue vif-argent en perdant de son poids, l'idée d'élément a cessé d'être abstraite pour devenir une réalité et la chimie, sortie du berceau, a fait les progrès que l'on sait.

I.

La science actuelle appelle « corps simple » une substance qui, soumise à l'influence des agens naturels, ou attaquée par les réactifs de nos laboratoires, ne se décompose pas en produits secondaires. D'un corps simple on ne peut retirer qu'une seule espèce de matière. L'idée de corps simple n'implique nullement celle d'un solide, d'un liquide, d'un gaz inaltérables : la plupart des élémens connus à l'heure présente sont aussi difficiles à conserver qu'à obtenir, mais ce qu'il est essentiel de remarquer, et, c'est après tout, la meilleure définition qu'on puisse donner, ils ne peuvent se transformer sans augmenter de poids.

Tous les ouvrages de chimie en énumèrent la liste. Ces livres ne sont pas toujours d'accord entre eux, mais on peut dire, sans risquer de beaucoup se tromper, qu'il existe environ soixante-dix élémens bien déterminés. Celui qui feuilleterait la collection des *Comptes rendus* de l'Institut, les *Annales de chimie et de physique* et autres recueils analogues, en relevant soigneusement par ordre de date les découvertes annoncées de métaux nouveaux, arriverait

sans doute à un total beaucoup plus considérable, s'il ajoutait les derniers venus aux corps simples connus avant 1860. C'est que les terres métalliques prétendues nouvelles, d'où l'on se flatte de réussir plus tard à dégager le futur élément se trouvent être des mélanges de substances déjà connues, mais mal étudiées ; d'autres fois les recherches subséquentes ne confirment pas les observations antérieures, ou même les infirment d'une manière absolue. On compte ainsi en chimie plusieurs enfans mort-nés, trop tôt baptisés, puis disparus, qui fournissent un ample sujet de travail aux chercheurs dont les efforts, parfois récompensés, peuvent aboutir à des résurrections inattendues. Peut-être bien qu'une fois arrivé au chiffre de cent six, il faudra renoncer à poursuivre plus loin : nous exposerons, en effet, plus tard, les théories de M. Newland, et les tables-claviers dressées par le savant anglais ne laissent place qu'à cent six termes. Quoi qu'il en soit, les corps simples qui, par eux-mêmes ou par leurs dérivés jouent un rôle considérable dans l'économie de la nature, dans l'usine de l'industriel ou dans l'officine du pharmacien, sont au nombre de trente-six (1).

Il est bon toutefois de faire observer que les composés ou les alliages dans lesquels figurent les autres matières élémentaires souvent ne sont ni très rares, ni absolument sans emploi. Le chimiste essayeur et l'agronome trouvent des réactifs fort utiles dans les sels d'urane et de molybdène ; allié à d'autres métaux, le palladium sert pour le plombage des dents ; certains minerais de fer sont fortement mélangés de titane et leur qualité n'en est que meilleure ; le platine est presque toujours allié à un peu d'iridium ; le lithium, dont l'analyse spectrale dévoile jusqu'à la moindre trace, sert de base au carbonate de lithine, un remède assez usuel. Si le glucinium est parfaitement inconnu en dehors des laboratoires de minéralogie, il n'en est pas de même de l'émeraude. Cette jolie gemme renferme de l'oxyde de glucinium, ou glucine, uni à la silice et à l'alumine ; mais si la pierre vert-pré cristallisée et limpide est chose rare et chère, le minéral opaque et à demi amorphe abonde dans certaines parties du terrain primitif, au point qu'on s'en sert, dit-on, pour paver les rues de Limoges.

Neuf des trente-six corps sont connus de temps immémorial. Il est à peine nécessaire d'expliquer que nous voulons parler du charbon et du soufre, ainsi que des sept métaux de l'antiquité et du moyen âge, chacun de ceux-ci étant associé à une planète et à un

(1) En voici la liste alphabétique : aluminium, antimoine, argent, arsenic, azote, baryum, bismuth, bore, brome, cadmium, calcium, carbone, chlore, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, fluor, hydrogène, iode, magnésium, manganèse, mercure, nickel, or, oxygène, phosphore, platine, plomb, potassium, silicium, sodium, soufre, strontium, zinc.

jour de la semaine. Le soleil était accolé à l'or et la lune à l'argent. Le vif-argent lui-même a fini par perdre son nom primitif pour adopter celui de la planète Mercure. Saturne, contemplé à l'œil nu, brille, paraît-il, d'une lueur « plombée ; » donc à Saturne le plomb. Pour Mars, dieu de la guerre, il fallait le fer, et du reste, la nuance rougeâtre de la planète rappelle un peu celle du métal en fusion. A Vénus, honorée dans l'île de Chypre où le cuivre abonde, on dédie le cuivre. Il va sans dire que nous ne prétendons nullement affirmer que le choix des alchimistes n'ait pas été purement arbitraire, d'autant plus que nous avouons ne pas comprendre pourquoi l'étain est échu en partage à Jupiter. Chacun sait, ne fût-ce que pour avoir lu les étiquettes des fioles de pharmacie, que ces anciennes dénominations, premiers termes de nomenclature bégayés par la science naissante, sont encore fréquemment usitées après avoir été seuls employées. Sel de Saturne, vitriol de Mars, cristaux de Vénus sont des expressions pour le moins aussi connues que celles plus scientifiques d'acétate de plomb, de sulfate de fer, d'acétate de cuivre.

Les alchimistes du moyen âge élargirent un peu le cadre étroit légué par les Grecs, les Romains, les Arabes, en découvrant l'arsenic, l'antimoine, le bismuth, qu'ils se gardaient bien de ranger à côté des sept métaux, de peur de troubler la symétrie du nombre. Mais il fallut enfin renoncer à ce chiffre fatidique quand le zinc fut connu. Nous ne pouvons nous étendre ici sur la mystérieuse légende de la première préparation du phosphore par des chimistes de Hambourg (1669) et nous ne parlerons pas des manipulations dégoûtantes à la faveur desquelles s'obtenait cette matière. Nos compatriotes peuvent revendiquer l'honneur d'avoir trouvé un certain nombre de corps simples importans ; si l'iode et le brome sont incontestablement dus à Gay-Lussac et à Balard, Lavoisier étudie l'oxygène en même temps et bien mieux que Scheele en Suède, Priestley en Angleterre, et, plus de deux siècles avant Cavendish, Paracelse, contemporain de François Ier, entrevoit l'hydrogène. Depuis une centaine d'années, Berzélius, Davy, Bunsen, nous ne parlons que des principaux, ont largement contribué à grossir la liste des élémens. A partir de 1860, quinze nouveaux métaux ont été caractérisés grâce à la seule puissance de l'analyse spectrale, le meilleur et le plus usité des procédés d'investigation dont on dispose actuellement. Parmi les plus jolies découvertes actuelles, il convient de signaler celle du *gallium*, auquel la Gaule a servi de marraine, et celle du *scandium*, né sur les bords de la Baltique. A l'heure qu'il est, les noms « patriotiques » ou « géographiques » se trouvent être assez à la mode ; deux des derniers venus, dont l'apparition est en-

core plus récente, ont été nommés l'un *thulium* (île de Thulé), l'autre *holmium* (*holme*, île en scandinave). Enfin, depuis quelques jours à peine, le *germanium* de M. Winckler a été reconnu digne de clôturer provisoirement la catégorie des substances simples. Moins heureux, l'*austrium* et le *norvégium* n'auront pas l'honneur de figurer dans le tableau.

Faut-il admettre que, sauf un petit nombre de matières infiniment rares, tous les corps composés ont été ramenés à leurs constituans simples? En d'autres termes, que tous les élémens de la nature, enfermés dans des flacons, des bocaux ou des cloches, pourraient être rangés à la file sur une étagère? Non, car il existe une substance primordiale qui n'a pas encore été isolée avec certitude (1). On connaît, grâce à des raisonnemens d'une portée presque infaillible, non-seulement ses propriétés chimiques, mais ses caractères physiques les plus essentiels. Et pourtant ce gaz, qu'on sait être difficilement liquéfiable et faiblement coloré, dont la densité est connue avec une approximation satisfaisante, n'a été entrevu que durant quelques secondes, entre deux explosions. Le « fluor, » — tel est le nom qu'on lui a attribué pour indiquer qu'il « coule » (*fluere*) et se dérobe entre les mains du chimiste trop curieux qui s'efforce de le captiver, — détruit et ronge presque instantanément les vases où il se trouve en liberté provisoire. Gay-Lussac l'avait nommé *phtore* ou «destructeur.» Ce terme n'a pas prévalu. Les composés fluorés ne sont rien moins que rares et chers; de plus, ils sont fort nombreux; mais, en dépit de la variété du choix, fort peu consentent à laisser dégager le gaz hypothétique deviné grâce au génie d'Ampère, et nulle paroi matérielle ne résiste à la force dissolvante des vapeurs émises. Les déboires, les accidens de toute sorte, souvent même occasionnant des morts d'homme (celle des frères Knox entre autres), ont provisoirement découragé les chercheurs.

L'oxygène que nous respirons constitue à peu près le cinquième de notre atmosphère; mais l'eau des mers, lacs et fleuves contient, en réalité, une masse bien plus considérable de cet élément, quoiqu'à l'état de combinaison. En effet, le poids de l'air, comme tout le monde le sait, équivaut approximativement à celui d'une hauteur d'eau d'une dizaine de mètres dont il faut prendre la cinquième partie. Le poids total du gaz vital est donc représenté par celui d'une couche d'eau épaisse de deux mètres, uniformément répandue sur la surface de la terre. Or les mers, qui recouvrent près des trois quarts du globe et ont certainement plus de cent

(1) Il y a quelques jours, M. Moissan paraît cependant avoir réussi à dégager le fluor de l'acide fluorhydrique par l'électrolyse.

mètres de profondeur moyenne, renferment huit parties d'oxygène pour une seule partie d'hydrogène. De plus, tous les minéraux qui composent la croûte terrestre sont des matières oxygénées, à part d'infimes exceptions (pétroles, charbons, métaux natifs). Inversement, il n'est pas impossible de calculer assez exactement la dose totale d'azote qui est échue en partage à notre planète, car celui-ci ne contracte pas volontiers d'union avec les autres élémens. Le peu de composés azotés que renferment les terres arables, les tissus animaux ou végétaux, ne saurait en aucune façon contre-balancer l'énorme masse aérienne, qui est mélangée d'un cinquième d'oxygène seulement jointe au fluide de même nature retenu par les eaux. Comme il est peu probable que les minéraux azotés, si rares à la superficie du globe, soient abondans vers le centre, il s'ensuit que l'atmosphère et les mers une fois jaugés, le poids demandé s'obtient grâce à un calcul facile. On ne saurait fournir de chiffres analogues à l'égard d'aucun autre élément ni de l'hydrogène, ni du silicium, qui est le véritable roi du monde minéral, de même que le carbone, tout en figurant avantageusement dans la charpente de la terre, sous forme de calcaire, domine la nature organique, dont il est le noyau et la base. On a calculé que quatorze corps simples, qui semblent s'accoupler deux par deux, suivant une loi harmonique, et qui presque tous sont des chefs de file de groupes naturels, dominent, dans notre monde, d'une façon remarquable en éclipsant leurs congénères. N'oublions pas de dire que le centre du globe, étant plus lourd que la périphérie, renferme sans doute plus de matières denses ; par conséquent, peut-être, que les métaux précieux y sont plus répandus. Ces derniers ne sont abondans que dans certaines régions limitées où on les exploite. D'autres matières sont diffusées un peu partout. Non-seulement on les retrouve grâce à l'analyse spectrale, — réactif qui n'a qu'un défaut, celui d'être trop sensible, — mais il arrive aussi qu'un chimiste soigneux fait de curieuses découvertes en étudiant de près les « cendres » ou en observant la « perte au feu. » Le fluor, par exemple, n'est pas seulement répandu dans les granits ou les roches micacées, dans lesquels il n'entre d'ailleurs qu'à petites doses, mais les savans ont signalé sa présence dans l'émail des dents et jusque dans les vins naturels.

Nous serions fort embarrassés de dire quel est le métal le plus précieux, — c'est-à-dire le plus cher, — car la valeur de l'or n'est certes pas considérable à côté du prix d'autres substances presque inconnues. On n'achète pas tous les jours du rhodium ou du ruthénium, et le « cours » subit d'étonnantes fluctuations ; cependant, il y a peu d'années, l'iridium tenait la tête. Parfois, un nouveau pro-

cédé métallurgique plus rapide ou moins coûteux, la découverte d'un nouveau gisement, font subir à la valeur vénale une baisse inattendue; c'est ce qui est arrivé pour le sodium, et, plus récemment, pour l'aluminium. Souvent la matière est introuvable à n'importe quel prix; il faut alors avoir recours à l'inventeur ou à un collègue complaisant, lequel consente à en céder quelques parcelles. Et, en pareil cas, un lingot d'un petit nombre de grammes est encore un superbe présent! Il y a environ deux années, M. Nilson, en Suède, a pu étudier et apprécier les caractères les plus essentiels du scandium et de ses composés à l'aide d'un imperceptible fragment d'un tiers de gramme. Grâce à l'habileté des manipulateurs, ces faibles masses, successivement engagées dans une série de combinaisons variées, ne subissent pas de pertes sensibles, tout en se transformant à l'infini.

Il peut très bien se faire que les dérivés d'un métal mal étudié et presque impossible à obtenir soient des matières fort communes et très vulgaires. Un pareil état de choses est, en définitive, une atténuation de ce qui se passe avec le fluor. A peine si le calcium a pu être préparé dans un état satisfaisant de pureté, et cependant quoi de plus trivial que la chaux, son oxyde? Pendant longtemps les circonstances ont été les mêmes pour le magnésium, aujourd'hui si bon marché, et pour l'aluminium, dont l'apparition, il y a vingt-cinq ans, semblait devoir révolutionner l'industrie, dans laquelle, après tout, le nouveau-venu ne joue qu'un rôle secondaire.

Comme de juste, tout savant qui découvre un corps simple a le droit de le baptiser d'un nom particulier plus ou moins heureusement choisi. Actuellement, avons-nous dit, les noms « géographiques » sont à la mode; mais un assez grand nombre de termes plus anciens sont de pure fantaisie et empruntés au répertoire de la mythologie grecque, des légendes allemandes ou des mythes scandinaves. En parcourant la table d'un cours de chimie minérale, on voit défiler, pêle-mêle, Niobé, Tantale, les Titans, la Terre, la Lune, les Kobolts ou génies des mines, et le dieu Thor. Dans un cas, l'expression à tournure latine a fait place à un autre mot moins savant, mais plus caractéristique. La notation écrite a beau conserver le terme de « stibium, » celui « d'antimoine » a prévalu dans le langage commun. Ainsi, dit-on, se trouve rappelée la légende, vraie ou fausse, des religieux d'un couvent involontairement empoisonnés par Basile Valentin, célèbre alchimiste, qui croyait avoir découvert dans les sels antimoniés des panacées capables de guérir tous les maux. On a dit que les noms du brome, de l'azote, du phosphore étaient impropres, parce que d'autres corps simples ou

composés ont une odeur fétide, sont irrespirables ou luisent dans l'obscurité. Ces noms simples, euphoniques et sans prétention, ne trompent personne et sont pour le moins aussi convenables que ceux de plusieurs métaux auxquels on s'obstine à infliger toujours la lourde et pédante terminaison en *ium*. Lavoisier crut assurément bien faire en appelant oxygène ou « générateur d'acide » le gaz, dont il étudia les propriétés avec tant de sagacité; plus tard, on reconnut qu'il existe des acides sans oxygène, tandis que l'hydrogène est la base fondamentale de ces mêmes acides. Néanmoins, et ce fait saute aux yeux en chimie organique, il est incontestable que l'addition d'oxygène, ou le remplacement d'une autre substance par ce même élément, tend toujours à exalter dans une molécule les propriétés acides, si elles préexistent, et fort souvent les provoque, si elles font défaut. Le fondateur de la chimie moderne a donc eu raison, bien qu'à un autre point de vue que celui qu'il envisageait.

II.

Presque tous les corps simples sont solides à la température ordinaire. Outre le mercure, que tout le monde a vu, un seul est liquide : c'est le brome, fluide lourd, d'un rouge foncé, très volatil, jouant un rôle indispensable en chimie synthétique. Deux des derniers métaux isolés : le gallium, dont nous avons déjà parlé, et sur le compte duquel nous reviendrons encore, et le cæsium, naguère connu seulement à l'état de combinaison, seraient solides en hiver, mais se fondraient sous la seule influence des chaleurs ordinaires d'un été moyen. Le chlore, vapeur verdâtre, a été depuis longtemps liquéfié; mais l'oxygène, l'azote et l'hydrogène, jadis désignés comme « gaz permanens, » ont résisté, jusqu'à l'année 1877, à la double action du froid et de la compression, jusqu'à ce que les procédés de MM. Cailletet et Pictet en soient venus à bout. Il n'existe donc, en sus du fluor, que quatre gaz simples dont aucun ne saurait être incoercible.

Inversement et malgré les tentatives de M. Despretz, jamais le carbone n'a pu être fondu ni volatilisé; le bore et le silicium sont tout aussi réfractaires. Quelques métaux, comme l'argent ou le potassium fondus, émettent à de très hautes températures des vapeurs vertes qui ne rappellent guère la teinte du solide générateur. Étudier du zinc ou du cadmium gazéifiés est chose moins difficile encore, mais souvent une matière simple, plus fusible qu'une autre, est bien plus malaisée à vaporiser; ainsi l'étain, qui se liquéfie dans une carte à jouer exposée à la flamme d'une bougie, n'est pas sensible-

ment volatil, et le potassium, qui peut prendre l'état fluide à moins de 63 degrés dans l'huile de naphte chaude, n'émet de vapeurs qu'au rouge, tout comme le plomb, à peine fusible vers 330 degrés cependant.

Ne pouvant ni ne voulant retracer ici le tableau, même incomplet, des caractères physiques des corps simples, nous nous contenterons de parler brièvement de leurs couleurs et de leurs dissolvans. Presque toute la gamme du spectre est représentée dans la seule série des métalloïdes, depuis le bleu pur de la variété d'oxygène qu'on nomme ozone, et qui peut-être colore notre ciel, jusqu'au gris violacé de l'iode, en passant par le rouge foncé du brome et du sélénium. Néanmoins, la note jaune plus ou moins franche domine, tout comme dans les fleurs champêtres des plaines, grâce au chlore, au soufre, au phosphore. Il faut toutefois observer que le soufre fondu, chauffé vers 250 degrés, ressemble assez à du goudron et que, versé brusquement dans l'eau froide au moment où il atteint cette température, il fournit une sorte de caoutchouc brunâtre, bien différent de la matière jaune et friable que chacun a pu manier. Du reste, au bout de quelques jours, la couleur et la fragilité normale reparaissent, au lieu que le phosphore, une fois transformé en une substance opaque et rouge non vénéneuse et peu inflammable, persiste dans son nouvel état. C'est en remplaçant le phosphore ordinaire par ce corps rougeâtre qu'on obtient les allumettes dites de sûreté.

Les anciens alchimistes distinguaient, au point de vue de la couleur, leurs sept métaux en « solaires » et « lunaires, » ceux-ci d'un blanc plus ou moins pur, plus ou moins grisâtre et beaucoup plus nombreux que ceux de la première classe, qui comprenait seulement l'or et le cuivre. De fait, il est assez singulier que, de tous les métaux découverts depuis cent ans, aucun ne rappelle par sa teinte ces deux derniers corps connus de toute antiquité. Comme aspect extérieur, tous ressemblent plus ou moins à l'argent, au fer, au plomb, à l'étain. Pendant un certain nombre d'années, les traités de chimie ont tous répété que le titane préparé par Berzélius se rapprochait du cuivre au point de vue de la nuance et de l'éclat, mais on a reconnu l'erreur du grand chimiste suédois; il avait pris l'azoture de titane pour le métal libre, lequel constitue une poudre noirâtre sans intérêt. A propos de la section des « lunaires, » faisons observer qu'un solide réfléchissant fortement la lumière blanche ne saurait la modifier beaucoup, comme le ferait un bloc rugueux. Avec Bénédict Provost, multiplions les réflexions d'un même rayon sur la lame métallique; tout change et, au lieu d'un blanc sale, nous observons des teintes riches et variées. Le fer devient violet, le zinc bleu indigo, l'argent se colore en jaune. Quant aux « solaires, » ils se teignent

en pourpre foncé, et, si nous regardons le soleil au travers d'une lame d'or suffisamment mince, la feuille métallique vue par transparence semblera verte. On sait que le vert est la nuance complémentaire du rouge.

Corpora non agunt, nisi soluta, disaient, en exagérant une idée fort juste en général, les prédécesseurs de Wurtz et de Berthelot. Pour provoquer ou faciliter une réaction chimique, il est presque toujours avantageux d'amener préalablement à l'état liquide le solide, le gaz qui doit entrer en conflit, en le « dissolvant, » s'il est possible, dans un « véhicule » ou un « menstrue. » Ce dernier terme, très usité jadis, a vieilli, mais la première expression est excellente et fait image, car le fluide employé permet de communiquer aux particules dissoutes la mobilité qui leur fait défaut; il transporte celles-ci au contact du corps qu'elles doivent attaquer, de même qu'une voiture nous amène où nous désirons nous rendre. Le dissolvant par excellence est l'eau pure, dans laquelle la plupart des matières salines se fondent très bien, mais, malheureusement, les seuls métalloïdes qu'elle absorbe sont le brome, le chlore et l'iode, et encore à doses minimes. On emploie souvent l'alcool comme véhicule de l'iode, et le sulfure de carbone, liquide lourd, volatil et fétide, dont la lutte contre le phylloxera a vulgarisé le nom, peut s'assimiler d'assez fortes quantités d'iode, de phosphore, et surtout de soufre. Jamais le sulfure de carbone du commerce, par exemple celui qui sert aux traitemens viticoles, n'est exempt de soufre; celui-ci se dépose, sous la forme d'une efflorescence neigeuse, près de la bonde des barils en vidange pour peu que la fermeture imparfaite favorise l'évaporation du sulfure. Mélangé d'iode, ce même liquide devient violet foncé; opaque, même sous une faible épaisseur, aux rayons lumineux du soleil, la liqueur laisse passer la presque totalité des effluves calorifiques obscurs. Plus difficiles encore que les substances précédentes, le bore et le silicium restent indifférens aux véhicules « neutres » énumérés ci-dessus et ne se marient qu'à l'aluminium ou au zinc en fusion. Laisse-t-on refroidir le mélange en prenant certaines précautions, on obtient au sein du lingot solidifié une cristallisation de bore ou de silicium et, au moyen de l'acide chlorhydrique, qui ronge le métal et respecte le métalloïde, il est facile de dégager les cristaux de la gangue qui les entoure. Si le carbone se mêle un peu à la fonte en fusion, la masse, une fois concrétée, ne renferme que des paillettes de graphite, matière à demi amorphe. Ce n'est donc pas à un phénomène de ce genre qu'il convient de rapporter la mystérieuse origine du diamant. Vis-à-vis des métaux, eau, alcool, sulfure de carbone, benzine, sont absolument impuissans; mais les acides les attaquent plus ou moins, et un sel, qui

presque toujours se mélange à l'excès d'acide, prend naissance. Seulement, la liqueur ne restitue plus le métal primitif radicalement transformé; le phénomène n'est plus d'ordre purement physique. Sans nous étendre davantage sur ce sujet par trop technique, notons en passant que l'eau est violemment décomposée par certains métaux tels que le sodium; de la soude se forme qui se dissout dans l'eau et il se dégage tumultueusement de l'hydrogène naissant. En additionnant le sodium de mercure, qui ne prend pas part à la réaction, le gaz s'échappe aussi doucement qu'on veut; en sorte que l'amalgame de sodium est un agent « hydrogénant » ou « réducteur, » tantôt énergique, tantôt modéré, suivant sa composition. Par cela même, il est constamment employé par les savans modernes dans leurs opérations de synthèse organique.

Nous venons de prononcer tout à l'heure, à propos du bore et du silicium, le mot de *métalloïde*. De même qu'en littérature « tout ce qui n'est point prose est vers » et « tout ce qui n'est point vers est prose, » de même pour les chimistes tous les corps simples sont ou métalloïdes ou métaux. La première de ces deux expressions est parfaitement impropre; elle laisserait croire que toutes les substances non rigoureusement métalliques sont par leurs caractères des quasi-métaux. Au contraire, il s'agit de matières dont les propriétés physiques diffèrent essentiellement de celles des élémens bien plus nombreux rangés dans la seconde classe, tout en variant énormément d'un terme à l'autre de la série. L'iode, l'azote, le carbone se distinguent tout autant comparés entre eux qu'opposés à l'argent ou au zinc. Ce n'est guère qu'en lisant des livres de science théorique qu'on peut se rendre compte des différences d'allure si tranchées qui séparent les deux sections au point de vue chimique. Si les caractères des différens métaux varient beaucoup en énergie, la tendance générale change médiocrement; des divergences beaucoup plus nettes séparent les métalloïdes : les transitions sont heurtées et brusques, non-seulement de groupe à groupe, mais d'élément à élément. Mieux encore, ces capricieuses matières ne sont pas toujours identiques à elles-mêmes; quelques-unes d'entre elles peuvent revêtir diverses formes et au changement d'aspect extérieur correspond une modification dans la nature chimique. Expliquons-nous : le gaz oxygène peut, à basse température et grâce à divers procédés, notamment par l'action de l'effluve électrique, se transformer en ozone, sans qu'il y ait, bien entendu, aucune absorption de matière. L'ozone chauffé redevient oxygène facilement, trop facilement même au gré des chimistes, et cette modification du gaz vital est douée d'une odeur sulfureuse spéciale, d'une saveur caractéristique analogue à celle du homard, au lieu que la substance

génératrice est inodore et insipide. La densité n'est pas la même : trois litres d'oxygène pèsent autant que deux litres d'ozone ; enfin les propriétés chimiques s'exagèrent au point que le mercure et l'argent, inaltérables à l'air, s'emparent de l'ozone. Si celui-ci est pour ainsi dire de l'oxygène exalté, le phosphore rouge, dont nous avons dit un mot, est un phosphore adouci dont les caractères sont atténués, sans parler du légendaire phosphore noir entrevu de temps en temps par les Thénard et dont l'existence est fort douteuse en tant que produit pur. Le soufre offre plusieurs variétés dont les couleurs ou les solubilités dans le sulfure de carbone sont loin d'être les mêmes. Il y a deux espèces de bore, trois espèces de silicium, et les ouvrages de chimie consacrent des pages entières à la description des nombreuses formes que peut affecter le carbone et que diversifient encore des proportions plus ou moins grandes de corps étrangers. Ce n'est pas que, dans la longue série des métaux, les travaux n'aient fait découvrir plusieurs cas de modifications allotropiques, mais les singularités diminuent graduellement à mesure que la tendance métallique s'accentue, et finalement l'argent vierge, le sodium pur, le mercure bien nettoyé, sont toujours identiques à eux-mêmes.

A ce propos, on peut se demander si la limite qui sépare les métaux des métalloïdes est nette ou confuse, naturelle ou arbitraire. La réponse n'est pas douteuse : la barrière élevée par la science est purement fictive puisque l'accord entre les praticiens et les théoriciens, d'une part, et entre les savans des différentes écoles, d'autre part, est loin d'être satisfaisant. Il est bien clair que le potassium, le zinc, le cuivre sont des métaux pour tout le monde, de même que l'iode, l'oxygène, le soufre sont invariablement qualifiés de métalloïdes. Les propriétés physiques et chimiques des premiers diffèrent à tel point de celles des derniers qu'aucune hésitation n'est possible. Mais il existe des élémens ambigus, à propriétés bâtardes, qui jouent le rôle du centre gauche dans une assemblée parlementaire et dont la place est malaisée à déterminer. D'accord en cela avec les auteurs du début de ce siècle, les traités de chimie analytique classent hardiment parmi les métaux tous ces corps à fonctions mal définies ; pour eux il n'y a de vrais métalloïdes que le chlore, le brome, l'iode, le fluor, l'oxygène, le soufre, l'azote, le phosphore, le bore, le carbone, le silicium et l'hydrogène, en tout juste douze corps simples qu'on oppose aux vingt-quatre métaux usuels. Commode en pratique, cette manière de voir n'est pas adoptée dans l'enseignement secondaire officiel dont les programmes ont été rédigés suivant les idées de l'illustre Dumas. L'on ajoute alors à la liste précédente l'arsenic et parfois l'antimoine, par le

motif que l'antimoine et l'arsenic fournissent par leur copulation avec l'hydrogène des composés bien définis et assez stables analogues aux combinaisons correspondantes de l'azote et du phosphore. Quant aux chimistes de l'école moderne, ils affaiblissent encore davantage la classe des métaux au profit de l'autre section, dans laquelle ils ramènent, outre l'antimoine, le bismuth et même l'étain sans parler d'autres corps simples moins connus. On comprend qu'ils font bon marché de certaines propriétés physiques, comme l'éclat ou la conductibilité pour la chaleur et l'électricité et, se fondant sur un caractère chimique, ils envisagent comme métalloïde tout élément dont le chlorure serait décomposé par l'eau à froid.

Laissons de côté ces arguties sans importance, pour nous occuper de la classification des métalloïdes en familles naturelles, problème abordé par Dumas, il y a une cinquantaine d'années et fort heureusement résolu par lui. Dumas rangea dans un premier groupe le fluor, le chore, le brome et l'iode, élémens dits halogènes, s'unissant volontiers à l'hydrogène comme aux métaux, agens minéralisateurs importans, mais doués d'une affinité médiocre pour l'oxygène. Ce dernier, joint au soufre, ainsi qu'à deux matières rares, le sélénium et le tellure, constitua la seconde famille, qui comprend ainsi quatre substances simples, susceptibles d'être, selon les circonstances, comburantes ou combustibles (sauf l'oxygène, cela va sans dire) et capables de s'unir à l'oxygène, comme aux métaux et à l'hydrogène. La troisième tribu n'embrasse à la rigueur que l'azote, le phosphore et l'arsenic, mais l'antimoine et le bismuth, en dépit de certaines affinités métalliques, s'y rattachent naturellement comme appendices ; tous s'assimilent parfaitement bien l'oxygène, sauf l'azote, plus paresseux à entrer en conflit, et moins bien l'hydrogène ; de plus, avec ce dernier, ils ne fournissent que des composés basiques ou neutres, au lieu d'engendrer des acides plus ou moins énergiques, comme les corps des deux premières classes. Il restait à sérier quatre élémens, mais l'on s'aperçut qu'il fallait décidément mettre de côté, à raison de ses allures par trop spéciales, l'hydrogène, lequel avait servi de base et de comparaison. Si l'on ne trouvait point notre rapprochement trop trivial, nous dirions qu'il était « opposable » aux autres matières, comme le pouce est « opposable » aux autres doigts. Enfin une quatrième famille fut créée dans laquelle entrèrent le carbone, le silicium et le bore ; pour justifier cette division moins naturelle que les autres, il fallut invoquer, à défaut d'analogies chimiques manifestes, quelques similitudes de propriétés physiques. La vérité est que le carbone et le silicium sont réunis par des liens de parenté fort étroits mis en évidence

depuis les beaux travaux de MM. Friedel et Ladenburg, et ne sauraient être séparés, au lieu que le bore, en dépit de quelques points d'affinité purement extérieurs, doit être écarté du silicium pour faire bande à part. Il y a cinq années cependant, une tentative a été faite par M. Etard pour reporter le bore à côté de l'azote et du phosphore, avec lesquels il n'est pas sans ressemblances, surtout au point de vue de ses dérivés.

En résumé, en dépit des progrès subséquens réalisés par la science, l'œuvre de Dumas n'a subi que des modifications secondaires.

De tout temps, on a divisé les métaux en communs et en précieux. Au moyen âge, ils furent nobles ou ignobles et, placé au sommet de cette hiérarchie féodale d'un nouveau genre, l'or fut déclaré roi et suzerain. Comme un métal précieux ne conserve sa couleur et son éclat que parce qu'il résiste à l'action de l'oxygène de l'air et n'est guère susceptible d'être rongé par les acides, et qu'au contraire ces deux agens altèrent à divers degrés la plupart des autres élémens métalliques, l'idée d'une classification pratique, fondée sur de semblables caractères, s'impose naturellement à l'esprit. C'est ce qu'entreprit de réaliser Thénard, qui rangea les métaux suivant une liste de sections s'échelonnant successivement depuis la première dont font partie le potassium et le sodium qu'on est obligé de conserver dans l'huile de naphte, jusqu'à la sixième, où brillent le mercure, l'argent, l'or, le platine. Ajoutons, afin de donner des exemples relatifs à des substances connues, que le magnésium, le fer, l'étain et le cuivre peuvent être choisis comme types des seconde, troisième, quatrième et cinquième section. Peut-être trop décriée par certains auteurs contemporains qui ont eu le tort de ne pas voir dans l'œuvre de Thénard un essai de classement artificiel analogue à la clé botanique de Linné, cette tentative déjà ancienne est reléguée dans beaucoup d'ouvrages de l'époque actuelle à des paragraphes intitulés : *Historique*. Du moins groupait-elle ensemble les corps dont la métallurgie est analogue, ce qui n'était pas sans utilité au point de vue de l'enseignement, sans compter plusieurs autres avantages secondaires, grâce auxquels elle figure encore dans les programmes.

Nous voici amenés à parler d'un autre sectionnement absolument empirique, mais très avantageux pour le chimiste analyseur. L'opérateur qui veut retrouver les métaux ou bases contenus dans un médicament, une roche, un minerai ou une couleur d'origine inorganique, commence par dissoudre le tout dans un véhicule convenable : eau, acide, alcali, etc. La liqueur obtenue est ensuite soumise à l'action successive de quelques réactifs, qui sont invariablement l'hy-

drogène sulfuré gazeux, le sulfhydrate d'ammoniaque et un mélange de chlorhydrate et de carbonate d'ammoniaque. On obtient par ce moyen, dans le cas le plus général, trois précipités et deux liqueurs claires. Chacun de ces précipités ou solutions renferme uniquement un certain nombre de métaux à l'exclusion de tous les autres. Si l'un des liquides ne contient que de l'eau pure, si l'un des précipités ne s'est pas formé, le praticien est en droit d'en conclure à l'absence certaine des bases du « groupe » correspondant. Des procédés particuliers permettent ensuite d'isoler complètement les unes des autres les bases réunies ensemble, et, par suite, de les déterminer (1). Cette division en « groupes » rattache évidemment plusieurs corps simples sans analogie réelle et jouissant seulement d'un bien petit nombre de caractères communs, mais, tout artificielle qu'elle soit, elle provoque plusieurs rapprochemens instructifs. En général, deux métaux rangés dans une même section de Thénard sont fort souvent dispersés dans deux « groupes » analytiques différens, mais le contraire se présente aussi, et nombre de matières se trouvent juxtaposées dans l'un et l'autre tableau. Si tel est le cas, par exemple, pour le potassium et le sodium, le calcium et le baryum, le nickel et le cobalt, le cuivre et le plomb, le platine et l'or, la conséquence évidente n'est-elle pas que ces substances doivent être liées par une affinité réelle, une analogie incontestable? Ne peut-on essayer de faire pour les métaux ce que Dumas tenta jadis, avec succès, à l'égard des métalloïdes, et ensuite est-il impossible de réunir, dans un même ensemble, les deux classes de matières simples? Jusqu'ici nous n'avons invoqué que les données de l'ancienne chimie, données trop insuffisantes pour élucider cette question ardue, mais les théories modernes se présentent qui vont nous fournir d'utiles éclaircissemens, et du moins elles nous serviront à prouver que si, dans l'état actuel de la science, nous ne touchons pas au but, du moins nous sommes bien près d'y atteindre.

III.

Loin de nous la pensée de retracer, même en abrégé, l'histoire de la théorie et de la notation atomique. Notre intention n'est pas davantage de la critiquer ou de la défendre. A peine exposerons-nous quelques points de cette doctrine presque universellement adop-

(1) Il va sans dire que nous indiquons seulement le sens général des opérations à effectuer. La vraie marche à suivre est en réalité plus complexe dans son ensemble et fort minutieuse dans ses détails.

tée à l'étranger, mais encore combattue en France par les adeptes de toute une école et repoussée jusqu'à présent des programmes de l'instruction secondaire. Encore abrégerons-nous autant qu'il nous sera possible, car, en pareil sujet, il vaut mieux être clair et incomplet.

Considérons de faibles masses homogènes formées de matières parfaitement pures, comme une goutte d'eau distillée, une parcelle de nitre ou azotate de potasse, une bulle de chlore. Nous pouvons évidemment diminuer encore ces petites fractions, réduire, par exemple, l'eau à l'état de vésicules de brouillard, pulvériser le sel, raréfier le gaz et chacune des nouvelles parties qu'on séparera des autres ne différera en rien de celles-ci. Continuons toujours de même, et, lorsque les procédés mécaniques ou physiques nous feront défaut, poursuivons notre opération par la pensée. Pourrons-nous la prolonger à l'infini? Non, une limite nous arrête : nous finissons par trouver, au bout du compte, une infime particule d'eau, de nitre ou de chlore que nous sommes impuissans à partager. La barrière que nous invoquons n'est nullement due à l'imagination des savans, car, sans elle, les phénomènes physiques ne sauraient s'expliquer. Ce noyau terminal n'est cependant pas indestructible, si nous appelons la chimie à notre aide, puisque les agens qu'elle nous indique scindent les trois « molécules » (telle est la dénomination employée) en parties identiques ou non entre elles qui ont reçu le nom « d'atomes. » La molécule d'eau se coupe en trois atomes, deux d'hydrogène et un d'oxygène ; celle de l'azotate de potasse en fournit cinq (un de potassium, un d'azote, trois d'oxygène) ; celle même du chlore se trouve résulter de la juxtaposition de deux atomes de chlore semblables entre eux.

Faire passer en revue au lecteur les propriétés des molécules à élémens hétérogènes des corps composés reviendrait à lui expliquer la chimie presque entière, mais nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots au sujet de la belle loi entrevue par l'Italien Avogadro, développée, grâce au génie d'Ampère, de façon à servir de base et de fondement aux théories modernes. Sans cette hypothèse, justifiée d'ailleurs par les calculs rigoureux de la thermodynamique, ces théories n'auraient aucune raison d'être. Voici l'énoncé. « Tous les gaz et toutes les vapeurs dont les caractères se confondent sensiblement avec ceux des gaz renferment, à volume égal et sous les mêmes circonstances de température et de pression, le même nombre de molécules. » En ce qui concerne les solides et liquides, aucune règle analogue n'a pu être formulée jusqu'à présent.

Cet exposé très abstrait nécessite des explications : imaginons

trois cloches ou récipiens identiques et contenant, l'une de l'hydrogène, la seconde du chlore, la troisième de la vapeur de benzine, ces fluides étant tous soumis à une même pression, celle de 1 atmosphère, par exemple, et également chauffés à 440 degrés pour fixer les idées (1). Dans chaque cloche seront emprisonnées un certain nombre de molécules ; qu'il y en ait cent mille, un million, un milliard dans la première, peu nous importe, mais ce qui est certain, *a priori*, c'est que la seconde et la troisième en renfermeront autant, ni plus, ni moins. La loi en question est rigoureusement exacte pour les gaz proprement dits, et très approchée en ce qui concerne les vapeurs si la température est suffisamment élevée et si la pression n'est pas exagérée.

Grâce au principe d'Ampère, il suffit, pour avoir le rapport des poids de la molécule d'hydrogène à celle du chlore par exemple, de comparer les poids de deux volumes quelconques, mais égaux, de chacun de ces gaz également comprimés et chauds. Si dix litres du second corps pèsent 35,5 fois plus que dix litres du premier, la molécule du chlore est aussi 35,5 fois plus lourde que celle de l'hydrogène. Cette dernière, qui est la plus légère de toutes, a été prise pour unité de poids.

Une matière est plus facile à étudier dans sa structure intime, si elle est gazeuse ou susceptible de le devenir, car, dans ce cas, ses molécules peuvent être pesées au moins d'une façon relative. Rien de plus aisé alors au chimiste que de les disséquer en atomes, par le raisonnement bien entendu. Si le corps volatil est simple, comme dans le cas du chlore, les atomes dont l'agglomération constitue la molécule sont tous identiques entre eux. Dans quelques cas assez rares, l'atome est unique : cette singularité se présente pour le mercure, et elle permet même de prévoir, grâce au calcul, certaines anomalies dans les propriétés calorifiques de la vapeur mercurielle, et MM. Kundt et Warburg ont réussi à justifier par l'expérience toutes les circonstances indiquées. Un métal moins connu que le mercure, le cadmium, d'où dérive une belle couleur jaune fort employée en peinture, possède également à l'état fluide une molécule à atome isolé. Le cuivre, le magnésium, le zinc, ne sont pas volatils, mais ils ont avec le mercure trop de points de contact pour n'être pas « monoatomiques » comme lui. En revanche, le nombre des élémens gazeux ou gazéifiés dont la molécule peut se couper en deux atomes est considérable. Tous les anciens gaz permanens, c'est-à-dire l'oxygène, l'hydrogène et l'azote,

(1) C'est le point d'ébullition du soufre fondu, et cette température élevée, facile à obtenir et à maintenir invariable, joue un grand rôle dans les recherches de chimie.

ainsi que le chlore, le brome, l'iode, se rangent dans cette catégorie, à laquelle il faut joindre le soufre, mais avec une restriction. Les métaux alcalins (potassium, sodium, lithium, etc.) et l'argent grossiraient encore probablement la liste si l'on pouvait apprécier autrement que par conjecture leur densité de vapeur. Enfin le phosphore et l'arsenic possèdent une molécule plus riche encore, qui ne contient pas moins de quatre atomes distincts.

L'ozone, dont nous avons déjà dit un mot, est un agrégat constitué, non par deux atomes comme l'oxygène ordinaire, mais bien par trois. Ainsi s'explique son grand pouvoir oxydant, car l'on n'a pas de peine à comprendre que le troisième atome de cette lourde et instable association s'en détache facilement et qu'une faible chaleur ramène le tout à la forme binaire normale. Les circonstances sont analogues pour le soufre, qui offre au point de vue chimique tant de rapports avec l'oxygène : à 500 degrés, la vapeur de soufre renferme jusqu'à six atomes ; c'est la molécule la plus riche de celles de tous les corps simples connus. Mais avant 1,000 degrés l'équilibre se rompt, les atomes se séparent, tout en restant accolés par paires, et le soufre, ainsi que la plupart des autres élémens, devient diatomique. A la suite d'expériences récentes, délicates et fort discutées, de MM. Meier, Crafts, etc., on a été amené à croire que, sous l'influence d'une forte chaleur, les molécules du chlore, du brome, de l'iode, pourraient bien se scinder en deux autres constituées chacune d'un atome distinct (1).

Les atomes de tous les corps simples métalloïdiques n'ont pas la faculté de s'unir à un même nombre d'atomes d'hydrogène, et cette variation de capacité, déjà invoquée par Dumas, est de la plus haute importance en philosophie chimique. Expliquons-nous à ce sujet. Examinons les molécules de l'acide chlorhydrique, de l'eau, de l'ammoniaque et du gaz des marais, tous composés stables et bien définis ; elles sont formées d'un atome unique de chlore, d'oxygène, d'azote ou de carbone, additionné respectivement d'un, deux, trois ou quatre atomes d'hydrogène. Notons en passant que, si l'azote réclame trois atomes et si le carbone en veut quatre, cela n'implique nullement de la part du carbone ou de l'azote une plus grande affinité pour l'hydrogène, dont le chlore et l'oxygène sont infiniment plus avides. Cela veut dire simplement qu'on peut se figurer l'atome

(1) Le lien qui rattache entre eux les deux atomes de chlore ou d'azote d'une molécule est après tout de même nature que celui réunissant un atome de chlore à un atome d'hydrogène dans le cas de l'acide chlorhydrique. On peut très bien expliquer pourquoi l'azote libre, si facile à obtenir, est si paresseux à entrer en combinaison; c'est que les atomes d'azote de la molécule sont rivés entre eux par une puissante affinité malaisée à vaincre.

d'azote, par exemple, sous la forme d'une boule garnie de trois crochets à chacun desquels se suspend une autre petite bille également crochue, figurant l'un des trois hydrogènes, et ainsi de suite. En fait d'amarrage, mieux vaut une chaîne solide que trois attaches faibles. Les quatre corps que nous venons de nommer sont précisément les chefs de file des quatre familles naturelles de Dumas, et tous les élémens qui font partie d'une même famille suivent l'exemple du type ; vis à vis de l'hydrogène, le brome se comporte comme le chlore, et le silicium joue le même rôle que le carbone. Mais on peut aller plus loin et remarquer que le chlore, le brome et l'iode, voire même le fluor, pour continuer notre comparaison grossière, mais juste, sont des atomes à un seul croc, absolument comme l'hydrogène, et, au point de vue de la « capacité de saturation, » jouent un rôle identique. L'expérience justifie cette conception : dans les chlorures de phosphore et de silicium, phosphore et silicium réunissent autour d'eux, le premier trois, le second quatre atomes de chlore, de même que l'hydrogène phosphoré et l'hydrogène silicié résultent d'un atome soit de phosphore, soit de silicium, rivé à trois ou bien à quatre hydrogènes. Pour abréger le langage, les chimistes de l'école moderne conviennent de dire que la première matière simple est « trivalente, » et que la seconde est « quadrivalente. »

Puisque les membres d'un même groupe naturel de métalloïdes absorbent pour un atome isolé d'un corps donné le même nombre d'atomes d'hydrogène, de chlore, de brome, d'iode et de fluor, on est en droit d'en conclure que l'identité de « valence » ou pouvoir absorbant, par rapport à ces derniers corps, implique une parenté incontestable. Or beaucoup de substances élémentaires refusent d'entrer en conflit avec l'hydrogène, mais toutes, sauf une seule, qui est le fluor, acceptent de s'unir au chlore, et l'étude des composés chlorés peut fournir des renseignemens précieux pour une classification rationnelle. Par exemple, à défaut de l'hydrogène boré, qui n'a pas été préparé, étudions le chlorure de bore, et nous voilà conduits à écarter définitivement le bore lui-même du silicium et du carbone ; ceux-ci sont franchement quadrivalens et celui-là se contente de trois atomes de chlore. Ce fait prouve catégoriquement que les identités de capacités chimiques ne concordent pas toujours avec les analogies physiques, et nous verrons par la suite de ce travail que de telles anomalies ne sont rien moins que rares.

Passons aux métaux. Plusieurs d'entre eux se combinent au chlore atome pour atome ; tels sont le potassium, le sodium, plusieurs autres métaux en *ium*, dont l'analyse spectrale a révélé la présence dans certains minéraux d'où l'on a réussi à les extraire ensuite, et

finalement l'argent. En dépit de son inaltérabilité bien connue et dérivant d'une puissance d'affinité médiocre, ce corps précieux fait partie de la même catégorie. Bien plus longue est la liste des métaux bivalens, qui exigent deux atomes de chlore ; leur nombre est même trop grand pour qu'on n'établisse pas de sous-divisions dans cette vaste classe comprenant, en sus des métaux dits alcalino-terreux, — le calcium, le baryum, et le strontium, — le magnésium, le zinc, le cuivre, le mercure, le nickel, etc. Au contraire, la famille des métaux trivalens ne comprend que le bismuth, dont les allures un peu ambiguës rappellent les métalloïdes, l'antimoine, qu'aujourd'hui tout le monde s'accorde à envisager comme tel, enfin l'or séparé de l'argent et mis de côté. Le platine et l'étain figurent comme élémens nettement quadrivalens.

Ceci posé, entreprenons une étude attentive des caractères physico-chimiques des métaux et des sels qui en dérivent. Des analogies manifestes rapprochent, surtout au point de vue des formes cristallines et de la solubilité dans l'eau, les combinaisons du même ordre de corps de valence identique. Ainsi l'histoire de l'argent, si éloigné du potassium à certains égards, met en lumière maintes propriétés communes à ces deux métaux. L'affinité des trois métaux alcalino-terreux est frappante. Enfin il n'est pas malaisé de découvrir des relations fort étroites entre les sels du cuivre, du mercure, du magnésium, du zinc.

Mais que le lecteur, à la seule inspection du tableau dont nous avons esquissé à peine les principaux linéamens, ne s'imagine pas que la philosophie naturelle a réussi à découvrir un *criterium* infaillible. Malheureusement, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Ainsi plusieurs savans de l'école atomique s'étaient imaginé que la valence des atomes, ou, comme nous l'avons expliqué, leur capacité de saturation vis-à-vis de l'hydrogène et du chlore, était une faculté absolue, essentielle, invariable. Quant aux exceptions embarrassantes, elles étaient attribuées à des influences spéciales à chaque cas et d'ordre secondaire. Il n'en est rien : fréquemment un atome unique absorbe, suivant les circonstances, plus ou moins de chlore, plus ou moins d'hydrogène, et donne ainsi lieu à deux composés différens. Ainsi le phosphore, suivant qu'on met à sa disposition peu ou beaucoup de chlore, fournit du trichlorure ou du quintichlorure de phosphore : il agit donc comme corps trivalent ou quintivalent. L'iode monovalent peut devenir trivalent ; des trois atomes de chlore du trichlorure d'iode deux se détachent, il est vrai, très facilement, en sorte que le composé se trouve être un agent chlorurant précieux dans certaines opérations de synthèse. On voit que les exceptions que présentent les métalloïdes ont été mises

à profit par les chimistes; la pratique gagne si la théorie souffre. Si nous parcourons la série des composés métalliques, nous constatons que souvent la valence de l'or et du platine tombe de deux unités; ces élémens alors se contentent d'être univalens ou bivalens. Celle du plomb, au contraire, augmente parfois de façon à laisser supposer que le métal est au fond quadrivalent, en dépit de ses analogies avec plusieurs substances bivalentes.

Néanmoins, les partisans des théories modernes ne sont pas restés à court devant ces objections : « Nous vous accordons, ont-ils répliqué, le fait du caractère contingent de la valence; à cet égard, vous avez raison en toute rigueur. Mais nous pensons aussi que cette faculté, tout en aspirant vers une limite normale bien déterminée, peut être fort souvent provisoirement exaltée ou passagèrement amoindrie. Prenons surtout en considération les composés, les sels qui se forment aisément et sont difficiles à détruire. Par exemple, les chlorures supérieurs d'or et de platine, à raison de leur plus grande stabilité, marquent le vrai pouvoir de saturation du métal; l'iode retient fort mal deux de ces trois atomes de chlore et conserve mieux le dernier. Le plomb est presque toujours manifestement bivalent; gardons-nous bien, en dépit d'un petit nombre de cas, de l'écarter du cuivre ou du baryum, auquel il ressemble fort. » Leurs antagonistes, M. Berthelot en tête, loin de rendre les armes, n'ont pas manqué de signaler maintes circonstances dans lesquelles la valence devient encore moins nette. Ces faits se présentent lorsqu'un corps simple se sature à la fois avec deux ou plusieurs élémens monovalens de diverses natures. De même que la diversité des mets entretient l'appétit, de même la capacité de saturation d'une matière peut s'accroître si on lui présente à la fois plusieurs métalloïdes ou métaux. Ainsi l'azote, dans le chlorhydrate d'ammoniaque, retient attaché à lui quatre hydrogènes et un chlore, circonstance très discutée autrefois par les théoriciens, lesquels ont fini par classer définitivement l'azote et ses congénères comme quintivalens.

L'aluminium, ainsi que le gallium de M. Lecoq de Boisbaudran, présentent une particularité digne d'intérêt : ces deux métaux se combinent au chlore et consorts dans la proportion de deux atomes de gallium ou d'aluminium contre six de chlore ou de brome. Quelle est alors la valence de ces deux corps simples? Ici intervient une ingénieuse hypothèse, si bien confirmée par les faits qu'elle est presque regardée actuellement comme une loi naturelle. Ainsi que nous l'avons indiqué déjà, figurons-nous l'atome comme une boule munie d'autant de crochets qu'il se trouve de valences disponibles. Deux atomes identiques d'aluminium, qu'on suppose armés chacun

de quatre crochets, se trouvent rivés mutuellement grâce à l'amarrage réciproque de deux crocs, et le système se trouve, en effet, ne plus disposer que de six crochets, c'est-à-dire, en repassant du concret à l'abstrait, que seules six valences restent libres. La quadrivalence de l'aluminium ainsi établie entraîne celle du fer, du chrome, du manganèse, dont plusieurs des composés ne diffèrent presque pas des sels aluminiques correspondans, surtout au point de vue cristallographique. Faut-il pour cela retrancher absolument de la section des corps bivalens ces métaux qui, par certaines combinaisons d'un autre ordre, rappellent le cuivre ou le magnésium? En réalité, le double atome sexvalent du fer, par cela même qu'il est aussi apte que l'atome unique bivalent à se déplacer sans altération d'une molécule saline à une autre, constitue un véritable corps simple *sui generis*, distinct du fer proprement dit (1).

Cette faculté de s'unir à lui-même, tout en conservant quelques valences disponibles, le carbone la possède au suprême degré ; de là vient la variété presque infinie des dérivés organiques, naturels ou artificiels, puisqu'on voit les atomes de carbone se river par une chaîne invisible, non-seulement deux à deux, mais trois à trois, quatre à quatre, jusqu'à dix à dix et peut-être encore davantage. A un chimiste allemand, M. Kekulé, revient l'honneur d'avoir le premier développé cette théorie si féconde, ce vrai fil d'Ariane conducteur au milieu d'une complication inextricable. Les silicates naturels sont très nombreux parce que le silicium se comporte comme le carbone, bien que ses tendances de soudure soient moins exagérées et, jusque dans les dérivés de l'étain, on retrouve cette même propriété considérablement affaiblie. En définitive, du carbone au silicium, de ce dernier au titane et à l'étain, de celui-ci au platine, du platine au fer et finalement du fer à l'aluminium, les transformations ne sont pas brusques, mais les termes extrêmes sont fort dissemblables, d'où ressort la difficulté qu'éprouvent les chimistes à tracer entre les diverses tribus des frontières nettement accusées.

IV.

Ce n'est pas seulement sur les analogies des caractères physiques ou des aptitudes chimiques des corps simples ou de leurs dérivés, ce n'est pas seulement sur l'identité des propriétés attrac-

(1) L'atome simple a reçu dans la science moderne le nom de *ferrosum*, l'atome double celui de *ferricum*. La proportion relative des deux élémens *ferrosum* et *ferricum* dans les fers, fontes et aciers, influerait, dit-on, sur les propriétés de ces matières.

tives qui se manifestent d'atome à atome que les chimistes contemporains fondent leurs essais de classification des élémens. Grâce à l'étude de leur poids atomique, ce qu'on savait déjà a pu être expliqué et coordonné tandis que de nouveaux points ont été mis en lumière. L'existence de substances simples encore inconnues a été pressentie, et quelque temps après le spectroscope les signalait. Isolés ensuite et attentivement étudiés, ces nouveaux métaux se rangeaient docilement à la place même que le calcul leur avait assignée, sans que leur nature et leurs fonctions s'écartassent beaucoup du type hypothétique indiqué d'avance. Quoique la comparaison soit un peu ambitieuse, nous ne pouvons nous empêcher de penser à Le Verrier, ancien chimiste devenu astronome, découvrant Neptune et prédisant avec exactitude la situation et la masse de sa planète. Toutefois, nous ne dissimulerons point, dans notre brève exposition, les défauts et les lacunes qui choquent encore à bon droit nombre de savans et des moins sceptiques. Aux chimistes du XXe siècle il appartiendra de corriger ou d'expliquer ces imperfections, et l'entreprise ne semble pas impossible.

Si les poids absolus de l'atome d'hydrogène et de l'atome de soufre sont parfaitement inconnus, la science actuelle n'en est pas moins arrivée à indiquer, au moyen de déductions assez complexes, mais d'une certitude absolue, que le second pèse exactement trente-deux fois plus que le premier, et ainsi de suite pour toutes les matières fondamentales. On convient arbitrairement que le poids atomique de l'hydrogène vaut 1 ; alors tous les nombres analogues applicables aux autres matières simples sont des entiers plus grands que 1, parfois accompagnés de fractions. Les chiffres, fort inégaux d'ailleurs, qui conviennent à chaque métalloïde ou métal, varient depuis 7 (lithium) et 9.4 (glucinium) jusqu'à 207 (plomb), 210 (bismuth), 234 (thorium) et 240 (uranium). La série finit actuellement par ce dernier (1).

Examinés superficiellement, ces chiffres, qui semblent extraits au hasard d'un sac comme des numéros de boule de loto, ne four-

(1) Dulong et Petit ont trouvé que, pour échauffer de 1 degré de température 7 grammes de lithium, 32 grammes de soufre, 207 grammes de plomb, etc., en un mot des masses de chaque corps simple *solides*, proportionnelles à leurs poids atomiques respectifs, il fallait dépenser des quantités *égales* de chaleur. Plus l'atome est léger, plus la capacité calorifique s'accroît et la compensation est régulière. Cette belle loi naturelle n'est pas susceptible d'un énoncé simple, si on remplace les poids atomiques par les anciens équivalens. Ses perturbations elles-mêmes peuvent être atténuées ou expliquées. D'après MM. Wiebe et Pictet, des formules peu complexes relient les poids atomiques et les densités des matières élémentaires solides, aux coefficiens de dilatation linéaire de ces mêmes substances, à leurs températures de fusion, à leurs chaleurs latentes de changement d'état, etc.

nissent d'abord aucune indication. Mais classons ensemble quelques corps dont la parenté saute aux yeux, et une loi se manifeste. La voici. Quand trois élémens voisins jouissent de propriétés physiques et d'aptitudes chimiques de nature semblable, mais variant en intensité d'un terme à l'autre, les nombres qui expriment leurs poids atomiques s'échelonnent en progression arithmétique. Nous ne voulons pas abuser des chiffres, mais les exemples numériques deviennent indispensables. Prenons pour exemple le groupe naturel : chlore (35.5) — brome (80) — iode (126). De 35.5 à 80, la différence est 44.5 ; de 80 à 126 elle est de 46 ; les deux valeurs 44.5 et 46 sont presque idendiques et, d'ailleurs, 80 vaut à peu près la moitié de 35.5 + 126 = 161.5. Si la règle n'est pas mathématiquement rigoureuse, elle est du moins fort approchée, et, en chimie, il faut se contenter d'une exactitude relative. De pareilles associations portent le nom de « triades. » On en connaît aujourd'hui un assez grand nombre. Citons celle du soufre, du sélénium et du tellure (32,79, 128), ainsi que celle du phosphore, de l'arsenic et de l'antimoine (31,75, 120) qui sont de véritables modèles. La chimie des métaux met encore d'autres triades en évidence, telles que le groupe calcium-strontium-baryum ; ces trois corps alcalino-terreux invariablement associés, quelle que soit la base de la classification (40,87, 137), ou la série magnésium-zinc-cadmium (24,65, 112). Dans ce dernier cas, il faut forcer un peu les chiffres, et les analogies, bien qu'indiscutables, ne sont plus aussi frappantes. Le potassium (39,4) forme la queue d'une première triade avec le lithium et le sodium (7 et 23), et la tête d'une autre si on le compare au rubidium (85) et au cæsium (133). Enfin, reprenons le magnésium et le cadmium (24 et 112) et adjoignons-leur le mercure (200), métal qui leur ressemble assez à divers égards : la formule est encore vérifiée. Mettons de côté le groupe lithium-sodium-potassium, et nous observons que les termes inférieurs des autres triades sont tous des corps fort abondans dont les composés remplissent en géologie un rôle essentiel. Il n'est pas besoin d'insister sur les détails et de faire ressortir l'importance des dérivés du chlore, du soufre, du phosphore, du potassium, du calcium, du magnésium. Inversement les matières qui sont placées aux centres ou vers les extrémités de ces mêmes triades sont beaucoup plus rares : tels sont l'iode, l'antimoine, le cadmium, le baryum, le mercure, plus répandus eux-mêmes dans l'écorce terrestre que le sélénium, le tellure, le cæsium, le rubidium. La coïncidence est curieuse, mais l'on ne se trouve pas en présence d'une loi absolue, puisque le sodium est incomparablement plus vulgaire que le lithium. Sauf une divergence imputable encore à ce dernier métal,

les sels formés par les élémens à poids atomiques faibles sont moins malsains que les combinaisons correspondantes dans lesquelles figurent des substances à atomes lourds. Ainsi le chlorure de sodium est un condiment; les bromures et iodures de sodium sont des remèdes efficaces qui ne s'ordonnent qu'à petites doses. On emploie également en médecine le phosphate de soude et l'arséniate de soude (liqueur de Fowler), mais nous doutons fort qu'on prescrive des poids égaux du premier et du second sel. Quelques grammes de sulfate de magnésie (sel d'Epsom) purgent légèrement un malade, que deux ou trois décigrammes de sulfate mercuriel empoisonneraient à coup sûr. Enfin, il faudrait plusieurs pages pour expliquer en détail les transformations régulières subies par les composés du même ordre quand on remplace un membre d'une association triple pour le membre suivant.

D'autres fois, pour deux élémens voisins ou pour toute une tribu de corps simples ayant des traits communs, les poids atomiques sont, ou identiques, ou fort peu différens. Tels sont le nickel, le cobalt, si proches parens et si semblables en tout que leur « séparation » offre de grandes difficultés au chimiste essayeur (poids de l'un ou l'autre atome : 59). Le fer, le manganèse, le chrome, doués d'une affinité manifeste avec ces ménechmes de la chimie, possèdent des poids atomiques oscillant de 52 à 56. Tous ces métaux si voisins engendrent sans exception des sels richement colorés, ce que ne saurait cependant faire l'aluminium, relié naturellement à la même famille par son atome moitié moins lourd (27).

Remarquons en passant un fait assez curieux : c'est que la plupart des triades naturelles énumérées plus haut se relient sans trop d'effort à des corps simples que l'on pourrait nommer leurs appendices. Les traits communs à la tribu chlore-brome-iode se retrouvent en grande partie dans le fluor, dont les tendances sont plus spécialisées; ce dernier diffère plus des trois congénères que ceux-ci ne diffèrent entre eux : on pourrait encore faire intervenir notre comparaison des doigts de la main et du pouce. Quant au poids atomique du fluor (19), il ne saurait entrer dans une série simple avec ceux de ses congénères. L'oxygène et l'azote, dont les rôles en chimie minérale et surtout en chimie organique sont absolument hors de page, s'écartent aussi de l'ensemble des sulfides et des phosphorides, et ce fait a même conduit les minéralogistes à se demander si le fluor n'avait pas rempli pour sa part des fonctions importantes en géologie. Par le fait, sur les quatre corps simples qui dominent dans les tissus de notre corps, ainsi que dans ceux des plantes et des animaux, deux ont des allures passablement indépendantes; le carbone qui est le troisième, s'il ne constitue pas

l'avant-coureur d'une triade inconnue jusqu'à présent, ne fait non plus partie d'aucune, et enfin le dernier, l'hydrogène, se range assez loin de l'ensemble des élémens connus.

La catégorie des métaux fournit des exemples du même ordre; seulement, et la différence est digne de remarque, les corps isolés, au lieu d'être comme le fluor, l'oxygène ou l'azote, des matières à poids atomiques faibles (19,16 et 14), se singularisent, au contraire, par l'extrême pesanteur de leur atome, corrélative de leur caractère original. Non loin de la triade lithium-sodium-potassium (7,23, 39.4) vient se placer l'argent (108), dont les propriétés paraissent constituer une répétition affaiblie des allures énergiques de ses devanciers. A la tribu potassium-rubidium-cæsium (39.4,85,133) s'annexe le thallium (204) séparé des trois substances alcalines par un intervalle rigoureusement égal à celui qu'on mesure du plomb (207) au groupe calcium-strontium-baryum (40, 87, 137) et, coïncidence bizarre, l'aspect physique des deux prolongemens est presque semblable. Ces atomes si lourds sont encore plus légers que celui du bismuth (210), arrière-garde semi-métallique de la famille phosphore-arsenic-antimoine.

Malheureusement, pour peu que l'on tente d'élargir ou de généraliser outre mesure la règle des triades ou autres formules simples, on se heurte à des discordances manifestes. Tantôt on retrouve des lois numériques peu complexes entre des matières que nulles propriétés communes ne rapprochent; tantôt, en dépit d'affinités incontestables, aucune relation n'enchaîne les poids atomiques; c'est ce qui arrive pour le cuivre et le mercure, l'étain et le platine, le silicium et le carbone. Le lecteur doit s'apercevoir que nous essayons d'expliquer les difficultés que l'on éprouve à ranger rationnellement les corps simples plutôt que nous ne tentons d'établir une pareille classification. Qu'on nous permette une nouvelle comparaison qui expliquera l'embarras éprouvé par les chimistes contemporains en dépit des immenses ressources accumulées depuis un siècle. Jetez les yeux sur la voûte céleste par un beau soir d'été : les étoiles que vous contemplez ne sont pas régulièrement espacées sur le firmament comme les ceps d'un vignoble; elles ne sont pas non plus accumulées en groupes distincts, ainsi que les divers échelons de combat d'une compagnie qui manœuvre. Non, les astres se trouvent disséminés de la façon la plus capricieuse; ils semblent se presser dans telle zone, tandis que, dans d'autres régions, l'œil ne contemple que quelques rares soleils. N'examinons même que les alentours du pôle nord, bien connus de tout le monde; sans avoir jamais entrepris la moindre étude astronomique, le premier venu, un paysan ou un berger, réunira dans sa pensée et n'aura jamais l'idée de sé-

parer les astres de certaines constellations : la grande et la petite Ourse, la Couronne boréale, la Lyre. Peut-être encore un observateur plus attentif aura-t-il l'idée d'annexer à ces mêmes astérismes, grâce à un examen moins superficiel, d'autres étoiles voisines de ces figures si aisément reconnaissables, mais il restera toujours une foule d'astres peu éclatans, situés sur les limites de deux ou plusieurs groupes, qui ne sauraient être rattachés à aucune des agglomérations voisines, parce qu'aucune bonne raison ne motive un choix plutôt qu'un autre. Nous venons de faire allusion aux « étoiles vagues » des anciens ; on les a actuellement fait entrer toutes ou presque toutes dans plusieurs constellations artificielles créées assez arbitrairement au siècle dernier. Mais les astronomes, qui n'avaient pour but que de faciliter leur tâche en complétant une distribution de fantaisie, étaient plus à l'aise dans leur partie que les chimistes actuels dans leur sphère. Quoique le problème soit résolu en ce qui concerne la majorité des corps, il est probable que plusieurs autres formant la minorité attendront longtemps et peut-être toujours une place convenable dans une classification naturelle, complète et presque absolue. Cette difficulté n'est même pas sans avantages à certains égards, et elle tend à favoriser plutôt qu'à enrayer le progrès de nos connaissances. Non-seulement les chimistes ne sont, au fond, pas fâchés d'approfondir des caractères capricieux et mobiles, non-seulement ce défaut d'enchaînement parfait accroît les ressources dont ils disposent pour réaliser leurs synthèses et expliquer les phénomènes naturels et qui sont par cela même plus abondantes et variées, mais, il y a déjà quelques années, plusieurs d'entre eux se sont demandé si, après tout, il ne valait pas mieux élargir un cadre étroit et rebâtir sur un plan moins régulier, mais beaucoup plus vaste. Non sans un succès relatif, on a tenté de découvrir et de suivre le fil invisible qui relie entre eux tous les corps simples et dont la connaissance peut conduire à des découvertes d'élémens propres à combler bien des lacunes.

Trois chimistes ont conçu ou développé l'idée d'un classement général et absolu des métalloïdes et métaux rangés dans un tableau unique. Ce sont, — par ordre alphabétique, — un Russe, M. Mendeléjef ; un Allemand, M. Lothar Meyer ; un Anglais, M. Newland. Il convient d'ajouter qu'entre ces trois savans ont surgi des questions brûlantes de priorité, d'autant plus difficiles à trancher que les rivalités d'école à école et de nation à nation ont envenimé le débat, et dans lesquelles nous nous dispenserons d'entrer.

M. Newland, dès 1864, disposait en série tous les corps simples connus, suivant l'ordre des poids atomiques croissans, depuis l'hydrogène (1) et le lithium (7), jusqu'à l'uranium (240), en appliquant

à chaque matière un numéro d'ordre conforme au rang qu'elle occupait. Ceci posé, partons d'un élément quelconque, comptons-en six après lui et comparons le septième à celui qui nous a servi de point de départ, nous retrouvons en général un proche parent de ce dernier. L'oxygène nous conduit au soufre, le sodium au potassium, et ainsi de suite. M. Newland lui-même nous permet d'éclaircir un peu et de matérialiser cette notion, passablement vague et obscure, en assimilant les séries de corps simples aux notes successives d'une suite de gammes tempérées, notes correspondantes aux touches blanches d'un clavier de piano. Or si, pour fixer les idées, nous considérons un *do* et le carbone, nous aurions, en suivant l'ordre : *ré*, azote; *mi*, oxygène; *fa*, fluor; *sol*, sodium; *la*, magnésium; *si*, aluminium. La septième note, c'est-à-dire l'octave, sera encore un *do* (silicium), et nous serons revenus en quelque sorte à notre point de départ, puisque les notes suivantes reproduisent de nouvelles gammes, et ainsi de suite. Au surplus, la loi est absolue en acoustique, et en philosophie naturelle elle n'est qu'approchée et confuse. Non-seulement il est fréquent que « l'octave » de telle substance ne se rapproche de celle-ci que par un petit nombre seulement de caractères, mais il faut imaginer l'existence de quantité d'élémens hypothétiques destinés à combler des lacunes béantes. Toutefois, la découverte du gallium par M. Lecoq de Boisbaudran, et celle plus récente du scandium, due à MM. Nilson et Pettersson, ont plutôt contribué à fortifier la théorie qu'à la battre en brèche, puisque ces nouveaux métaux sont venus fort à propos occuper des places vides. Si M. Newland a signalé encore bien des coïncidences, la plupart de ces rencontres, de son propre aveu, sont purement fortuites. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Un de ses collègues lui a même demandé, sous forme de plaisanterie, s'il n'avait remarqué aucune loi périodique dans les lettres composant les noms des élémens.

Plus générales encore que les théories de Newland, mais aussi moins concrètes et moins faciles à saisir, les conceptions de Mendeléjef et Lothar Meyer ont besoin, pour être expliquées et comprises, d'une sorte de représentation géométrique. Sur une droite indéfinie, à partir d'une origine fixe, portons des longueurs représentant les poids atomiques successifs, nous obtiendrons ainsi une série de points répondant chacun à un corps simple particulier. En tous ces points élevons des perpendiculaires ou *ordonnées* de longueurs proportionnelles aux « volumes atomiques : » on nomme ainsi le quotient du poids atomique par la densité de l'élément à l'état solide. Ainsi, pour le soufre, dont l'atome pèse 32 et dont la densité s'écarte peu de 2, le chiffre correspondant sera $\frac{32}{2}$ ou 16. Réunissons enfin, par un trait continu, les diverses extrémités de

nos ordonnées, et nous obtenons une sorte de courbe. Ce tracé ne saurait être qu'incomplet et grossier : incomplet, parce que la série des corps simples, ainsi rangés par ordre de pesanteur d'atome, est interrompue par places, et parce que plusieurs densités sont purement conjecturales ; grossier, à raison des incertitudes qui règnent encore au sujet de plusieurs poids atomiques et à cause des variations de densités subies par un même corps. Toutefois, telle qu'elle est, cette ligne informe, brisée en segmens séparés, raccordée çà et là, tant bien que mal, au moyen de traits pointillés, cette ligne, dis-je, peut rendre encore de grands services en chimie spéculative.

Quelle est la forme générale du lieu ? Celui-ci se compose de parties successivement montantes et descendantes, alternant avec des maxima et minima et, quoique bien moins régulier, il rappelle l'ornement typographique ~~~~. Les maxima sont tous occupés par les métaux alcalins, potassium, sodium et consorts et quelques-uns des minima, par des métaux lourds comme le platine. Métalloïdes ou métaux, les matières correspondantes à l'ensemble des parties élevées de la courbe possèdent invariablement des fonctions chimiques nettes et accusées dans un sens ou dans l'autre ; tel est le cas du chlore comme du calcium, du soufre comme du phosphore. En outre, ces corps jouissent d'une propriété physique commune : ils sont assez dilatables par la chaleur. Qu'on ne s'étonne pas de voir un caractère de cet ordre en rapport avec le poids atomique : il y a d'autres rapprochemens inattendus à remarquer aussi. La ductilité ou aptitude à s'étirer en fils se manifeste surtout dans les branches ascendantes, au lieu que sur les parties descendantes sont des matières plus cassantes. La première tendance est corrélative d'une aptitude à cristalliser dans le système régulier, mais les molécules des élémens qui se brisent sans difficulté se groupent suivant des lois variables et moins simples.

Sans appuyer plus longuement sur l'énoncé de ces lois, dont l'intérêt est indiscutable, mais qui réclament encore le contrôle de nouvelles expériences, nous allons passer à l'exposition rapide de la classification proposée par M. Mendeléjef et englobant l'ensemble des élémens. Le chimiste russe forme huit familles, dont chacune se subdivise en groupes.

La première famille comprend, outre les métaux alcalins, une seconde tribu dans laquelle se rangent le cuivre, l'argent, l'or, ceux-ci situés dans les parties inférieures, ceux-là s'élevant dans les hautes régions de la courbe. Entre l'ensemble des deux sections et entre les trois métaux que contient la seconde on remarque des divergences notables. Le sodium, d'une part, l'argent, de l'autre, établissent la transition de la première série, constituant un fais-

ceau bien serré, à la seconde dont les composans ne sont réunis que par un lien assez lâche.

Dans la seconde famille trouvent place, en premier lieu, le magnésium et la triade calcium-strontium-baryum ; tous sont placés sur des arcs descendans, et, en second lieu, le zinc, le cadmium, le mercure, qui se trouvent être figurés sur des lignes ascendantes. Ordre homogène dans son ensemble. Les deux groupes sont fort voisins l'un de l'autre.

A l'exception du bore et de l'aluminium, la division suivante ne contient que des matières rares, sans importance, et encore incomplètement étudiées. Le quatrième ordre comprend le carbone, le silicium, le titane, le zirconium, ce qui est parfait ; mais il associe ensemble l'étain et le plomb, ce qui est moins heureux. Mendeléjef constitue une cinquième classe avec quelques corps sans intérêt accolés à l'azote, au phosphore, à l'arsenic, à l'antimoine, au bismuth. L'oxygène et le soufre prennent place dans la sixième famille, non loin du chrome, rapprochement quelque peu forcé. Le chimiste russe dispose d'une septième famille pour y placer le groupe des substances halogènes (fluor, chlore, brome, iode) près du manganèse, dont les affinités avec ces métalloïdes ne sautent pas aux yeux. Enfin viennent s'aligner dans la huitième et dernière tribu le fer, le cobalt, le nickel, le platine et les métaux dits « de la mine de platine » c'est-à-dire associés dans la nature avec ce métal précieux, qu'ils rappellent d'ailleurs beaucoup par l'ensemble de leurs caractères.

Nous n'avons nullement cherché, comme le lecteur a dû s'en apercevoir, à cacher les défauts que présente cette classification. Sans doute les anomalies sont assez nombreuses, sinon très graves. Mais les découvertes du scandium et du gallium, venant si heureusement s'intercaler aux places vides qui leur avaient été réservées d'avance, alors que tous deux n'étaient que des matières hypothétiques nommées *ékabore* et *ékaluminium*, autorisent à penser que bien des imperfections qui choquent un esprit absolu disparaîtront bientôt d'elles-mêmes (1). Sans parler de découvertes éventuelles d'élémens nouveaux, beaucoup de corps simples anciens n'ont pas été isolés à l'état de pureté complète : on ne peut donc rien conclure au sujet de leurs principales propriétés et surtout relativement à leur densité. Il faut aussi attendre patiemment que l'expérience ait rendu son verdict définitif au sujet de plusieurs

(1) Il paraît que le *germanium* de Winckler ne serait autre que l'*ékasilicium* pressenti par M. Mendeléjef, dont les théories se trouveraient confirmées une troisième fois.

poids atomiques; tantôt les procédés qu'on emploie manquent de rigueur; tantôt le principe sur lequel on se fonde est faux, ainsi que le prouve l'histoire du glucinium. Jusqu'à l'an dernier, on avait méconnu la nature exacte du rôle qu'il joue dans plusieurs minéraux assez importans, et les recherches de M. Pettersson ont complètement donné raison aux pressentimens de MM. Newland et L. Meyer. Quelques critiques reprochaient à M. Mendeléjef d'avoir, pour les besoins de sa cause, rejeté arbitrairement l'uranium à l'extrême droite de la série; or, grâce aux observations de M. Raoult, de Grenoble, relatives à la congélation des liqueurs uraniques, le poids atomique choisi par le savant russe a été reconnu exact. En un mot, il faut compléter et corriger la liste plutôt qu'il ne faut la bouleverser.

Remarquons en terminant que MM. Mendeléjef et Lothar Meyer, faisant en quelque sorte un retour sur le passé, reprennent implicitement la théorie de philosophie chimique posée en principe par Lavoisier et ses successeurs immédiats. Ceux-ci faisaient jouer à l'oxygène un rôle prépondérant, universel, hors cadre, ils lui réservaient une place d'honneur alors qu'ils fondaient la nomenclature chimique encore en usage chez nous. Plus tard, à la suite des travaux de Dumas, Laurent, Gerhardt, l'hydrogène détrône son rival : les poids atomiques furent rapportés à celui de l'hydrogène choisi pour unité, au lieu que, dans l'origine, les anciens équivalens étaient comparés à celui de l'oxygène supposé égal à 100. Les combinaisons hydrogénées servirent de *criterium* à Dumas pour fonder les bases de sa belle classification des métalloïdes, tandis que les acides ou oxydes, rejetés au second rang, prêtèrent plus rarement l'appui de leurs formules. Au contraire, les rapprochemens heurtés, les anomalies, disparaissent des tableaux de Mendeléjef pour faire place à des séries fort régulières, si, au lieu de considérer les élémens libres, leurs hydrures ou leurs chlorures, on s'attache aux combinaisons oxygénées correspondantes. Grâce à ses dérivés, le gaz vital reprend, en partie du moins, son importance d'autrefois, sans que d'ailleurs les idées de la génération précédente soient en rien infirmées ou affaiblies. L'hydrogène reste et restera toujours isolé de ses congénères : en science, on ne revient jamais en arrière, mais il faut se garder aussi de piétiner sur place; l'essentiel est de tendre à la vérité, ce but unique des efforts d'ici-bas, et l'homme de science, anxieux de courir à lui avant tout, n'hésite pas, s'il y est obligé, à quitter le chemin dans lequel il s'était engagé pour en choisir un autre plus sûr, l'eût-il auparavant une première fois délaissé.

ANTOINE DE SAPORTA.

REVUE LITTÉRAIRE

LA POÉSIE DE LAMARTINE.

On dit que la mort est égale pour tous, et on le croit sans doute, puisqu'on le dit. Comment donc se fait-il qu'après avoir donné pour tant d'autres le signal de leur apothéose, elle n'ait en quelque sorte été, pour Lamartine, que la consécration suprême de l'oubli? S'il est en effet vrai que, de 1820 à 1850, Lamartine ait régné sur les imaginations, et, selon l'expression de Sainte-Beuve, « s'il a bu, pendant un quart de siècle, le succès par tous les pores; » il a eu le temps, depuis lors, pendant les années de l'empire, entre 1850 et 1870, de sentir se dissiper l'ivresse, et la mort même n'a pas été pour lui le commencement de la justice, mais plutôt le contraire. Quelques vieillards ou quelques jeunes femmes, grâce à la musique de Niedermeyer, savent-ils peut-être encore les stances du *Lac* ou de *l'Automne?* Quelques collégiens et quelques professeurs de littérature, dans le fond d'une province, lisent-ils encore, de loin en loin, *Jocelyn*, ou *la Chute d'un ange?* Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les *jeunes*, comme ils s'appellent, — des *jeunes* de tantôt cinquante ans, soixante ou davantage, — ne nomment plus guère aujourd'hui Lamartine que pour lui préférer hautement Alfred de Vigny, par exemple, ou ce mystificateur de Charles Baudelaire, avec ses *Fleurs du mal*, sa *Charogne*, et ses *Femmes damnées*. Ce qui n'est pas moins sûr, c'est que la critique, dans un temps où ni les Laprade, ni même Édouard Turquety n'ont manqué de consciencieux biographes, n'a pas trouvé seulement, depuis dix ans, l'occasion de jeter un coup d'œil sur la *Correspondance* de Lamar-

tine. Et ce qui est encore plus certain, c'est que la foule, — qui suit, comme toujours, — la foule indifférente, allant de l'un à l'autre, d'*Hernani* au *Chandelier*, ou des *Caprices de Marianne* à *Ruy Blas*, laisse lentement, autour du nom de Lamartine, l'oubli, l'ombre et l'obscurité s'épaissir.

Entre beaucoup de raisons que l'on pourrait donner de cette indifférence, ou, pour mieux dire, de cette ingratitude, il me sera permis ici de ne toucher aujourd'hui que les littéraires. Si peut-être quelques hommes politiques en veulent toujours à Lamartine de la révolution de 1848 et font payer à la gloire du poète la faute ou les erreurs du tribun populaire, ils ne sont pas nombreux, et le temps approche, d'ailleurs, où leurs antiques rancunes auront péri avec eux. J'en connais d'autres qui, s'ils l'osaient, lui feraient presque un crime de n'être pas mort plusieurs fois millionnaire, d'avoir traîné sa vieillesse en de pénibles et vulgaires labeurs, d'avoir dégradé à d'humiliantes sollicitations le poétique amant d'Elvire et de Graziella. Dirai-je que je crains que ce ne soient les mêmes qui reprochent à Hugo d'avoir trop bien entendu les affaires? Car nous rendons la vie difficile au poète. Et d'autres enfin insinuent que Lamartine a mal choisi son moment pour mourir, que les rares amis qu'il laissait derrière lui n'ont pas su mettre sa mort en scène, ni convenablement ordonner ses funérailles. Ce n'était pas, comme l'on dit, des « hommes de théâtre ; » non plus que lui, d'ailleurs ; et en France, à Paris surtout, c'est une grande infériorité que ne pas être un homme de théâtre, — ou de n'en avoir pas un au moins dans sa famille. Mais, après cela, s'il n'y avait que de semblables raisons, on peut croire que depuis vingt ans bientôt elles auraient cessé d'en être. Aussi doit-il y en avoir de plus profondes ; et, effectivement, il y en a ; et elles sont curieuses à étudier, parce qu'elles ne tiennent guère moins, si je ne me trompe, à la nature de l'esprit français qu'à la nature même de la poésie de Lamartine.

C'est ainsi que les *jeunes* reprochent d'abord à Lamartine de n'être pas pour eux assez *artiste*. Ils ont toujours sur le cœur une lettre célèbre : *à M. Léon Bruys d'Ouilly*, qui servit jadis, qui sert encore de préface, on se le rappellera peut-être, aux *Recueillemens poétiques :* « Le bon public, y disait Lamartine, s'imagine que j'ai passé trente ans à aligner des rimes,.. je n'y ai pas employé trente mois ; » et les jeunes lui reprochent, avec un tranquille dédain, qu'on s'en aperçoit bien, sans qu'il eût besoin de le dire. Ils le trouvent incorrect, et ses vers quelquefois mal faits, mais ses rimes surtout faibles et communes : *bonheur* et *malheur*, *adieu* et *dieu*, *onde* et *monde*, *piès* et *multipliés*, *ciel* même, je crois, et *soleil*. Et ils n'ont pas tout à fait tort, et il n'y a rien de plus français, si je puis ainsi dire, que ce genre de chicanes, et, pour vous en convaincre, ce sont celles que nous faisons tous les

jours à Molière. Décadens ou romantiques, parnassiens ou classiques, nous descendons tous en effet de Malherbe, par Condillac ou par Noël et Chapsal; nous évaluons le talent au nombre des défauts qu'il n'a pas, bien plus qu'à la nature des qualités qu'il possède ; et nous posons de tels principes enfin que, si nous les suivions, ils n'iraient à rien moins qu'à mettre l'auteur des *Odes funambulesques* au-dessus d'Hugo même, et M. Catulle Mendès ou M. Armand Silvestre au-dessus du poète de *Jocelyn*, des *Harmonies* et des *Méditations*. Mais si l'on se débarrassait une fois des préjugés d'école, si surtout on voulait être juste, on attacherait moins d'importance à la forme, dont la perfection matérielle n'a d'objet, assez souvent, que de faire illusion sur la valeur du fond. On ajouterait que, fussent-elles plus nombreuses et plus graves encore qu'on ne le dit, les négligences de Lamartine, emportées au courant de sa large et facile abondance, ne laisseraient pas toujours, — ou presque toujours, — de s'y perdre. Et l'on conclurait à bon droit que si la poésie, avant d'être une « peinture, » peut et doit même être une « musique, » c'est quelque chose, à ce seul point de vue de la forme, que d'avoir trouvé, comme Lamartine, les vers assurément les plus harmonieux qu'il y ait dans la langue.

Aussi bien n'est-ce pas seulement ni surtout ces négligences que l'on reproche à Lamartine, et quand on ne le trouve pas assez *artiste*, c'est plutôt qu'il est trop *naturel*. Non-seulement on ne voit pas comment son vers est fait, de quels artifices ni par quels procédés, mais on le comprend trop aisément quand il parle, et ses sentimens ne sont pas assez rares, assez subtils, assez quintessenciés. Vainement a-t-il écrit cette *Chute d'un ange*, poème bizarre, grandiose, dont l'auteur de *la Légende des siècles*, et depuis, celui des *Poèmes barbares*, sans en rien dire, se sont tant inspirés. Il reste vrai, d'une manière générale, que dans les *Méditations*, dans les *Harmonies*, dans *Jocelyn*, dans les *Recueillemens* même, il n'a fait que prêter sa voix et son génie de poète à ce que nous avons tous éprouvé comme lui sans savoir ni pouvoir le dire, et on le trouve banal parce qu'il est humain. Et, en effet, ce n'est pas le genre de Charles Baudelaire, ni même celui d'Alfred de Vigny, qui se sont attachés presque uniquement à traduire ce qu'ils croyaient trouver en eux de plus différent de leurs semblables. Nos jeunes poètes, à leur suite, ont cru devoir affecter la même ambition. Si le ciel, en naissant, ne les a pas affligés d'une maladie morale, ils s'en procurent une, la plus rare qu'ils puissent, et la poésie désormais ne consiste plus pour eux que dans l'analyse de leur cas pathologique ou le savant étalage de leur infirmité. Mais alors, qu'ils aient donc jusqu'au bout le courage de leur paradoxe, et qu'ils ne reprochent pas à Lamartine de n'être pas assez *artiste*, mais bien, comme nous disions, d'être trop naturel et trop sain. Car voilà son vrai crime : pour comprendre, pour sentir les *Méditations* ou les *Harmonies*, il n'est besoin

que d'être homme et d'avoir vécu. *Le Lac* ou *le Vallon*, *le Crucifix* ou *Ischia*, *le Premier Regret* ou *Novissima Verba*, c'est le cri même de la nature, auquel vibrent tous les cœurs, à l'exception, puisqu'ils le croient, de celui des seuls initiés. Et c'est comme si l'on disait qu'ils reprochent à Lamartine ce qui fait justement de lui, non pas peut-être le plus varié, ni surtout le plus étrange, mais le plus sincère et le plus universellement vrai des grands poètes de ce siècle. Car il y a de la rhétorique dans *la Tristesse d'Olympio;* il y a de la « littérature » jusque dans le *Souvenir* de Musset, — deux vers de Dante, quatre lignes de Diderot, une invocation à Shakspeare; — mais il n'y a pas trace de littérature dans *le Lac*, pas ombre seulement de rhétorique, et c'est ce qui en fait la suprême beauté.

On l'a dit bien souvent : nul, comme Lamartine, en ce siècle et dans notre langue, n'a aimé, n'a senti, n'a rendu la nature avec cette profondeur et cette sincérité. Certes, les descriptions ne manquent pas dans *les Orientales*, dans *la Légende des siècles*, dans *les Contemplations*, et généralement dans l'œuvre de Victor Hugo. Mais l'énumérateur, mais le rhéteur, mais l'artisan de phrases et de mots, mais le prodigieux assembleur de rimes y reparaissent toujours, et, en la fatiguant, découragent notre admiration, la changent en étonnement plutôt qu'en reconnaissance. Les vers d'Hugo sont beaux, ils sont pleins; les sonorités nous en assourdissent et l'éclat nous en aveugle; il nous en reste presque toujours dans les yeux et dans les oreilles un souvenir inoubliable; mais on y voudrait quelque chose d'autre, un peu d'âme et d'accent, je ne sais quoi de moins beau peut-être, mais de plus sincère et de plus ému. Lisez-le, relisez-le; rien n'est plus rare, dans l'œuvre de ce grand poète ou plutôt de cet incomparable artiste, que des inspirations comme celle de cette *Tristesse d'Olympio* que je rappelais tout à l'heure, ou comme celle de la *Prière pour tous*. Jusque dans les belles pièces des *Contemplations* qu'il a consacrées à la mémoire de sa fille, on sent l'arrangement et l'apprêt :

> Maintenant que je puis, assis au bord des ondes,
> Ému par ce tranquille et profond horizon,
> Examiner en moi les vérités profondes,
> *Et regarder les fleurs qui sont dans le gazon !*

Et, s'il faut être franc, comme il n'y a rien de plus artificiel, de plus composite et de plus arbitraire que certaines descriptions des *Orientales*, — et notamment celles de tant de contrées que le peintre n'avait jamais vues, — même quand Hugo décrit ce qu'il devrait avoir senti, je ne connais rien de plus *poncif* dans les œuvres d'Écouchard Le Brun ou de Jean-Baptiste Rousseau que certaines pièces des *Feuilles d'automne* ou des *Contemplations*. Ouvrez maintenant les *Harmonies* ou les *Méditations*, qui conservent, pour le dire en passant, sur *les Contemplations*

et sur *les Feuilles d'automne* l'avantage, étant les premières, de les avoir vraisemblablement inspirées, ou relisez encore, de préférence, le plus beau poème, le seul « poème, » à vrai dire, que nous ayons dans notre langue : c'est de *Jocelyn* que je veux parler. Les vers en sont-ils peut-être quelquefois moins beaux? ou les rimes moins riches et moins retentissantes? ou les descriptions plus vagues? Je n'oserais le dire. Mais comme l'accent en est toujours juste! Comme le poète s'y émeut lui-même au souvenir de tout ce que ses vers éveillent ou renouvellent en lui! Comme on sent qu'il n'a pas vu seulement, mais vraiment vécu ses impressions, et, je ne veux pas dire qu'il improvise, mais qu'il laisse égarer son chant au hasard de ses rêveries!

O vallons paternels! doux champs! humble chaumière
Aux bords penchans des bois suspendue aux coteaux,
Dont l'humble toit, caché sous des touffes de lierre,
Ressemble au nid sous les rameaux!

Gazons entrecoupés de ruisseaux et d'ombrages;
Seuil antique où mon père, adoré comme un roi,
Comptait ses gras troupeaux rentrant des pâturages,
Ouvrez-vous! ouvrez-vous! C'est moi.

. . . . . .

Je ne sais si quelqu'un en a déjà fait la remarque, mais des circonstances particulières me semblent expliquer ce caractère de la poésie de Lamartine. Si Musset, comme le croyait son frère, eût été « nécessairement de la cour » dans le siècle de Louis XIV, il n'était pas moins né dans un vulgaire appartement parisien de la triste rue des Noyers; et ses souvenirs d'enfance lui rappelaient si peu de chose qu'on n'en trouve seulement pas trace dans ses *Poésies*. Victor Hugo, fils d'un soldat,

Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,

traîné de ville en ville dans les bagages de son père, a pu chanter indifféremment ses « Espagnes, » ou plus tard la maison de la rue des Feuillantines : il n'a pas eu, lui non plus, de patrie locale, et à peine un foyer domestique. Seul, au contraire, de tous nos grands poètes, mille liens subtils et forts, ces liens que tissent les premières habitudes et que rien ne réussit à rompre, ont rattaché Lamartine à une terre natale, à une maison paternelle, à des lieux familiers :

Montagnes que voilait le brouillard de l'automne,
Vallons que tapissait le givre du matin,
Saules dont l'émondeur effeuillait la couronne,
Vieilles tours que le soir dorait dans le lointain,

Murs noircis par les ans, coteaux, sentiers rapides,
Fontaine où les pasteurs, accroupis tour à tour,
Attendaient goutte à goutte une eau rare et limpide,
Et, leur urne à la main, s'entretenaient du jour,

Chaumière où du foyer étincelait la flamme,
Toit que le pèlerin aimait à voir fumer,
Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?

Oui, sans doute, ils en ont une; et c'est à un grand poète une grande infériorité que de ne l'avoir pas connue; et c'est celle d'Hugo en comparaison de Lamartine. Tandis qu'Hugo n'a vu la nature qu'avec les yeux du corps, en touriste ou en passant, que l'on peut même douter s'il l'a comprise ou aimée autrement qu'en artiste, qu'il l'a presque profanée dans ses *Chansons des rues et des bois*, Lamartine l'a vue avec les yeux de l'âme, l'a aimée jusqu'à s'y confondre, quelquefois même jusqu'à s'y perdre, et l'a aimée tout entière, — « sol sans ombre » et « cieux sans couleurs » et « vallons sans ondes, » — sous ses plus humbles aspects comme sous les plus brillans ou les plus majestueux. Il est donc chez nous le poète de la nature, le seul peut-être que nous ayons, en tous cas le plus grand, et il l'est pour n'avoir pas appris à décrire la nature, mais pour avoir commencé par la sentir. C'est la sincérité de ses impressions qui en fait non-seulement la profondeur ou l'intimité, mais encore, dans notre poésie, la presque unique originalité. Et la sincérité de ses impressions, à son tour, il la doit pour une large part à son éducation ; cette éducation que l'on reçoit involontairement des choses, et qui fait, en chacun de nous, le fond durable et persistant de tout ce que nous sommes.

J'aimais les voix du soir dans les airs répandues,
Le bruit lointain des chars gémissant sous leurs poids,
Et le sourd tintement des cloches suspendues
Au cou des chevreaux, dans les bois.

. . . . . .

C'est grâce encore à cette éducation qu'il a pu mettre jusque dans la poésie la plus familière un accent également unique de noblesse et d'intimité. Rien n'est plus rare en français que d'être éloquent sans s'égarer dans la déclamation, si ce n'est d'être familier sans tomber dans la platitude; et je ne vois guère que Lamartine qui y ait réussi. A cet égard, et puisqu'il n'y a pas de mot aujourd'hui qui loue davantage, nos jeunes devraient bien savoir que *Jocelyn* est ce qu'ils appelleraient un véritable tour de force. En restant poète, et grand poète, avec les mots de la langue ordinaire, — quoique non pas toujours sans quelques périphrases ou quelques métaphores dont son éduca-

tion même et sa facilité ne le défendent pas assez, — il n'est guère de détails de la vie simple, humble ou même commune, que n'ait su exprimer Lamartine. Son art consiste, non pas précisément comme celui des *Lakists* anglais, — auxquels on l'a si souvent comparé, sans doute à titre d'auteur du *Lac*, — à extraire, si l'on peut ainsi dire, des objets les plus vulgaires ce qu'ils renferment effectivement de poésie latente, mais plutôt à répandre sur ces objets eux-mêmes, quand il les rencontre sans les avoir cherchés, toute la richesse et toute la noblesse de son imagination de poète. C'est une grande différence. Il n'abaisse point la poésie jusqu'aux vulgarités de la prose, comme quelques-uns que l'on connaît, mais il élève la prose jusqu'à la hauteur de la poésie; et les rencontres n'ont pas lieu tout à fait au même point. Rappelez-vous seulement les lettres de Jocelyn à sa sœur, ou, dans *Jocelyn* encore, le récit de la mort de sa mère:

Pressentimens secrets, malheur senti d'avance,
Ombre des mauvais jours qui souvent les devance;

et tant d'autres passages que je me garderai de citer, — de peur que le lecteur s'en contente et perde une occasion de relire de poème. Je l'ai bien relu quatre fois avant d'en parler, et j'ose dire que si des yeux prévenus y découvraient, en cherchant bien, plus de *prosaïsmes* peut-être que je n'y en ai trouvé, du moins ne sauraient-ils y méconnaître la distinction d'âme, l'élévation naturelle, et la noblesse enfin du poète.

Cette noblesse éclate surtout dans sa conception de l'amour. Nous croyons rêver aujourd'hui quand nous apprenons par sa *Correspondance* que la critique de 1823 accusa l'auteur des *Nouvelles Méditations* d'être à lui tout seul plus « obscène » que Catulle, Horace et l'Arioste ensemble. S'agissait-il peut-être de ce *Chant d'amour* qui, comme il n'avait pas de modèle, n'a pas eu d'égal non plus dans notre langue?

Ton cou, penché sur l'épaule,
Tombe sous son doux fardeau,
Comme les branches du saule,
Sous le poids d'un passereau;
Ton sein que l'œil voit à peine,
Soulevant à chaque haleine
Le poids léger de ton cœur,
Est comme deux tourterelles,
Qui font palpiter leurs ailes
Dans la main de l'oiseleur.

Il faudrait dire alors qu'en 1823 la critique avait peu lu l'Arioste, et encore moins Catulle. Car, si les vers d'amour de Lamartine respirent la volupté, c'est une volupté diffuse en quelque sorte, une volupté qui

n'émeut qu'à peine les sens, bien loin de les irriter; et, s'ils persuadent le plaisir, je ne crois pas que jamais on en ait plus discrètement présenté l'image, ni plus chastement voilé la nudité. Les erreurs de goût, et j'en sais de bien fâcheuses, ne manquent malheureusement ni dans les *Recueillemens* ni surtout dans *la Chute d'un ange*, mais ce ne sont vraiment et uniquement que des erreurs de goût. D'une manière générale, dans ses peintures de l'amour, Lamartine a toujours mêlé au délire des sens non-seulement ce qui l'épure, mais encore le spiritualise. N'ayant jamais, comme tant d'autres, mené sa muse aux mauvais lieux, elle a toujours ignoré le langage de ces sortes d'endroits. Et si l'on dit que c'est pour cela qu'elle a bien pu connaître et parcourir toute l'étendue des passions de l'amour, mais non pas en mesurer toute la profondeur, ni surtout en sonder les derniers abîmes, je n'en disconviendrai point; — et je l'en louerai davantage.

Comparez ici Lamartine avec Musset, le Musset des *Nuits*, mais aussi le Musset des *Premières Poésies*. Musset, le plus jeune des deux, et même des trois, est cependant de beaucoup à tous égards le plus voisin du XVIIIe siècle : il y a en lui du Crébillon fils, du Laclos, du Casanova, si l'on veut. Aimez-vous ces vers de *Namouna*, si souvent et tant vantés :

Deux sortes de roués existent sur la terre...

et n'en jugiez-vous pas autrement à vingt ans qu'à cinquante? Pour ma part, j'en préfère d'autres. Mais, en tous cas, semblable à son don Juan, Musset, jusqu'au jour d'une rencontre célèbre, me paraît bien avoir été le plus impertinent des amans en même temps que le plus sensuel. Lorsque d'ailleurs il eut éprouvé l'amour avec toutes ses fureurs, le poète des *Nuits*, s'il perdit quelque chose de sa fatuité juvénile, ne réussit cependant jamais à dépouiller sa passion de ce qu'elle avait encore de fougueux et de personnel. Les *Nuits* sont le cri d'un amant à qui l'on vient d'enlever sa maîtresse, le plus éloquent, le plus retentissant que peut-être on eût encore poussé, mais un cri, c'est-à-dire l'expression de ce qu'il y a dans l'amour de plus instinctif, de plus égoïste, et de moins généreux.

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,

a-t-il dit lui-même, et précisément dans une de ses *Nuits*. Il se trompe ; ce ne sont que les plus émouvans; et ce n'est pas peu de chose, mais au-dessus de ces émotions où les sens ont encore trop de part, il y en a de plus pures, et c'est l'honneur de Lamartine que d'y avoir plusieurs fois atteint.

C'est que l'amour n'a pas été pour Lamartine comme il le fut pour

Musset, l'occupation de sa vie tout entière, et cela seul a suffi pour qu'il y ait dans sa poésie plus de dignité, plus de pureté, plus de noblesse que dans celle de Musset. Car, on aura beau dire, on ne fera pas, avec les plus beaux vers du monde, qu'il n'y ait dans tout don Juan ou dans tout Lovelace un fond de grossièreté ou de férocité même. Chez Musset, il faut bien le savoir, l'amour se termine toujours à la satisfaction de l'orgueil ou de la volupté. Mais Lamartine y met quelque chose de plus.

Elle paraît et tout soupire,
Tout se trouble sous son regard;
Sa beauté répand un délire
Qui donne une ivresse au vieillard.
Et, comme on voit l'humble poussière
Tourbillonner à la lumière
Qui la fascine à son insu,
Partout où ce beau front rayonne,
Un souffle d'amour environne
Celle par qui l'homme est conçu.

Quand ce dernier vers ne donnerait pas à ceux qui le précèdent un accent presque religieux, il suffirait sans doute, pour entendre le poète, que *l'Humanité*, dont j'ai détaché cette strophe, fût placée, comme elle l'est dans les *Harmonies*, entre *Jéhovah* et *l'Idée de Dieu*. De même qu'au début du poème de Lucrèce,

Æneadum genitrix, hominum divumque voluptas,
Alma Venus, ...

nous sortons ici de l'ordre vulgaire, où l'amour n'était que « l'échange de deux fantaisies; » nous sommes introduits dans un ordre supérieur; nous atteignons à la cause et à la raison de l'amour. On comprendra que ce n'est pas le lieu, pour divers motifs, d'insister sur ce thème, toujours difficile et surtout délicat à traiter. Mais il paraîtra naturel d'en prendre occasion pour dire quelques mots du caractère philosophique de la poésie de Lamartine.

En même temps, en effet, que celle de l'amour, une autre préoccupation, celle de la mort, a hanté Lamartine; et, de tous nos grands poètes, nul plus que lui n'a médité sur la chute insensible du temps, sur la fragilité de la vie, sur la misère de l'homme, ni trouvé de plus beaux accens pour chanter :

. . . . . et ce vide immense,
Et cet inexorable ennui,
Et ce néant de l'existence,
Cercle étroit qui tourne sur lui.

Ce ne doit pas être là l'une des moindres raisons qui l'ont dépossédé lentement de sa première popularité. Les Français, en général,

sont de l'école de leur Béranger. L'idée de la mort les importune, ou plutôt, car ils y songent trop rarement pour que l'on puisse dire qu'elle les importune, ils n'aiment pas qu'on la leur présente. Et si la vie est courte, puisque les pessimistes eux-mêmes ne laissent pas de convenir qu'il s'y rencontre de « bons momens, » sa brièveté ne leur est qu'un motif plus cher et plus pressant d'en user et d'en jouir. Vivons, buvons, aimons, et moquons-nous du reste :

Tant qu'on le pourra, larirette,
On se damnera, larira,

c'est la devise ou le refrain de nos chansonniers, et c'est bien le fond de la race. Mais, quand l'idée de la mort, pour tout homme qui pense, ne serait pas l'objet de ses plus graves méditations, et quand elle ne serait pas, dans la vérité de l'histoire, l'inspiratrice de toutes les grandes actions, il faudrait faire encore observer, au seul point de vue de l'art, tout ce qu'elle communique à la poésie, non pas même en l'absorbant, mais en s'y mêlant seulement, de profondeur et de sens. Elle met une ombre au plaisir, elle donne du prix à la vie ; l'amour, la volupté même ne sont sans elle que la satisfaction brutale d'un instinct ou d'un appétit ; la nature n'est plus qu'un décor de théâtre, une toile de fond, immobile et muette ; et c'est pourquoi nous voyons que, dans tous les temps comme dans toutes les langues, sans cette pensée de la mort, invisible et présente, il n'y a pas, ni ne peut y avoir de grande poésie, mais seulement de la prose rimée. Ce Béranger que je nommais n'en serait-il pas lui-même un exemple, au besoin ? lui qui n'a peut-être été vraiment poète en sa vie qu'un seul jour et dans la seule chanson :

Lorsque les yeux chercheront sous vos rides,
Les traits charmans qui m'auront inspiré...

Mais la poésie de Lamartine est imprégnée tout entière de la pensée de la mort. Il en a senti l'épouvante, il en a éprouvé la vertu consolatrice, il en a goûté tout le charme.

Cueillez-moi ce pavot sauvage
Qui croît à l'ombre de ces blés ;
On dit qu'il en coule un breuvage
Qui ferme les yeux accablés.
J'ai trop veillé, mon âme est lasse
De ces rêves qu'un rêve chasse.
Que me veux-tu, printemps vermeil ?
Loin de moi ces lis et ces roses !
Que faut-il aux paupières closes ?
La fleur qui garde le sommeil.

Enfin et surtout il en a connu la nécessité supérieure, et que, si nous ne mourions pas, peut-être réussirions-nous tout de même à nous accommoder de la vie, quoique cela paraisse bien difficile; mais sans doute nous n'aurions aucune des idées qui font la grandeur de l'esprit humain.

Car on ne saurait méditer sur la mort sans méditer également sur le problème de la destinée, et Lamartine, en raison de son éducation comme de sa nature pouvait moins que tout autre se soustraire à cette nécessité. Il est d'ailleurs, pour en faire en passant la remarque, une preuve assez illustre que le pessimisme, quoi que l'on en ait dit, n'est nullement obligé de conclure au néant. Si la poésie de Lamartine doit à la pensée constante ou habituelle de la mort son accent de mélancolie et de solennité, c'est à la méditation du problème de la destinée qu'elle doit son caractère tragique et philosophique à la fois. Byron ou Shelley lui sont-ils peut-être supérieurs à cet égard parmi les poètes contemporains? Je ne le sais ni ne veux le rechercher aujourd'hui; mais ce que l'on doit dire, — et ce que l'on n'a pas assez dit, — c'est que, s'il y a dans notre langue une poésie philosophique vraiment digne de ce nom, c'est assurément celle de Lamartine. Voltaire, avant lui, dans ses *Discours en vers*, avait essayé de rimer la philosophie de Locke et de Newton, et d'autres, depuis lui, la critique de Kant, ou *l'Origine des espèces*, ou le pessimisme de Schopenhauer. Vaines tentatives, inutiles efforts, ambitions généreuses, mais avortées en naissant; quand la clarté de la pensée ne s'évanouissait pas dans la splendeur des images, c'était le vers qui se changeait en prose; et Lamartine, après avoir été le premier, demeure encore et toujours le seul.

Pourtant chaque atome est un être,
Chaque globule d'air est un monde habité;
Chaque monde y régit d'autres mondes, peut-être,
Pour qui l'éclair qui passe est une éternité!
Dans leur lueur de temps, dans leur goutte d'espace,
Ils ont leurs jours, leurs nuits, leur destin et leur place,
La vie et la pensée y circulent à flot,
Et pendant que notre œil se perd dans ces extases,
Des milliers d'univers ont accompli leurs phases
Entre la pensée et le mot.

Lui seul a trouvé de ces vers, comme lui seul était capable de concevoir aussi cette *Chute d'un ange*, qu'il n'a négligé que d'écrire, et qui serait autant au-dessus des *Harmonies* et de *Jocelyn* que la grande épopée philosophique est au-dessus de l'idylle ou de l'ode, — si seulement l'exécution en répondait à la conception.

Que d'ailleurs, dans cette *Chute d'un ange*, et surtout dans les *Recueillemens*, Lamartine, pour vouloir monter encore plus haut, n'ait réussi qu'à développer quelques-uns de ses défauts, je le sais, et, pour tout dire, il n'est que juste de le rappeler. Ni les grandes idées, comme je viens de le montrer, ni les belles pages, ni les beaux vers n'y manquent, mais il semble que le poète, plus abondant que jamais en périodes sonores, n'ait plus en lui de quoi suffire à leur ampleur, ou encore, et plutôt, que son inspiration, débordant sa langue et son vers, s'évapore en nuages dont les contours changeans ne retiennent plus aucune forme. Il a beau prodiguer les images, on sent qu'il les « invente, » mais qu'il ne les « voit » plus, qu'il les cherche plutôt qu'il ne les trouve; et il a beau enfler la voix pour faire croire à l'importance de ce qu'il va dire, nous l'entendons bien, mais nous ne jugeons pas qu'il valût la peine de tant l'enfler. J'ajoute seulement qu'il n'importe guère, et, quand on a lu *la Chute d'un ange* ou les *Recueillemens*, si l'on ne s'y est pas plu, que l'on en est quitte pour ne plus les relire. Mais ce que l'on doit observer, jusque dans les erreurs littéraires de Lamartine, — et on en pourrait dire autant, je crois, de ses erreurs politiques, — c'est que la noblesse des intentions y persiste, si même il ne se trompe justement pour viser trop haut. Lamartine, avec ses imperfections, n'en demeure pas moins ce que l'on appelle une âme essentiellement noble, et quand on veut essayer de le caractériser d'un mot, — ce qui n'est jamais facile d'un tel homme, — si ce n'est pas celui de dignité, c'est celui de noblesse au moins qui vient sous la plume.

De toutes les raisons qui, sans avoir encore tout à fait précipité dans l'oubli le nom de Lamartine, l'ont du moins, depuis une vingtaine d'années ou davantage, comme enveloppé d'ombre et d'indifférence, si celle-ci peut-être était la principale, il ne faudrait pas beaucoup s'en étonner, mais, au contraire, le trouver naturel. Les *artistes*, en général, — car l'observation est sans doute aussi vraie des peintres que des poètes, — n'aiment pas beaucoup les sujets où la matière importe plus que l'art, où l'idée emporte la forme, où la nécessité de l'inspiration ne laisse pas de lieu au tour de force, les grands sujets enfin, et je veux dire par là ceux qu'on ne peut traiter qu'autant que l'on s'y trouve naturellement égal. Mais ils préfèrent les petits, comme étant, pour ainsi parler, à la taille de tout le monde, les sujets qui peuvent faire honneur à leur habileté, dont on ne relève l'insignifiance qu'à force de recherche et d'art. Et, après tout, c'est toujours quelque chose que de savoir à fond son métier, d'en connaître toutes les ressources, de le perfectionner, comme j'avoue que l'ont su faire quelques-uns de nos contemporains; c'est quelque chose et même beaucoup, — quand d'ailleurs on manque de génie. Nos *artistes* préparent, ils trempent,

ils assouplissent, pour le grand poète que l'avenir ne nous refusera pas, l'instrument de la poésie, comme les Lebrun, les Delille, les Fontanes, les Chênedollé, les Lemercier l'ont fait pour Hugo et pour Lamartine, et leur gloire, lorsqu'il paraîtra, sera d'être éclipsés dans le rayonnement de ce grand poète. Ils ont tort seulement de s'ériger en critiques, et de vouloir juger Lamartine sur des règles trop étroites pour lui, — sans compter que Lamartine avait presque cessé d'écrire quand ils les ont posées.

Mais, pour la foule, c'est encore plus grave. Avec Laprade et quelques autres encore, je voudrais pouvoir dire que Lamartine a écrit pour un « monde » qui ne serait plus aujourd'hui le nôtre, si ce n'était nous mettre nous-mêmes trop bas, si ce n'était oublier que le « monde » de Lamartine fut aussi celui de Béranger, et si ce n'était mêler enfin, pour le plaisir de faire une médiocre épigramme, la satire sociale à la critique littéraire. En réalité, ce n'est pas pour les lecteurs de la troisième république, ni ce n'était pour ceux du second empire, c'est pour l'esprit français lui-même que la poésie de Lamartine a quelque chose de trop noble et de trop élevé. Lamartine, au surplus, ne l'a-t-il pas comme déclaré lui-même jusque dans ses antipathies? Il y a deux écrivains, deux très grands écrivains qu'il n'a jamais aimés, qu'il n'a jamais pu supporter, auxquels même il n'a pu seulement rendre justice, et ces deux écrivains, si ce ne sont pas les deux plus populaires, il ne s'en faut de guère, puisque ce sont La Fontaine et Rabelais. On a reproché plus d'une fois à l'auteur des *Méditations*, des *Harmonies* et de *Jocelyn* d'avoir si mal parlé de l'auteur des *Fables* ou des *Contes*, et de celui de *Pantagruel*, et on a eu raison; on s'est moins souvent demandé s'il n'y avait pas autre chose là qu'une erreur de goût, et vraiment une antipathie, une opposition, une contradiction de nature? Il y a dans l'esprit français un fonds naturel, je ne veux pas dire de grossièreté, — je le pourrais, je ne le dis pas, — mais au moins de vulgarité, de *médiocrité*, comme on disait jadis, et dont n'a jamais pu complètement triompher un Voltaire même ou un Molière. Nous n'aimons pas quitter terre, nous n'aimons pas étendre nos regards au-delà d'un certain horizon, et beaucoup de questions que d'autres races aiment à agiter d'une façon tragique, nous n'aimons pas à les aborder, ni même qu'on les traite pour nous. « *Être ou ne pas être*, » c'est assurément le moindre souci du peuple de Rabelais, de La Fontaine et de Béranger; nous sommes comme nous sommes, et nous nous trouvons bien; nous avons jadis défrayé l'Europe de *fabliaux*, nous défrayons aujourd'hui le monde de vaudevilles, d'opérettes et de chansons de cafés-concerts. Et lorsque par hasard nous nous haussons jusqu'à l'idéal, ce n'est guère qu'à l'idéal héroïque sans doute et chevaleresque, mais souvent aussi emphatique et déclamatoire, l'idéal du

Cid et d'*Hernani*, de Corneille et d'Hugo, rarement et difficilement jusqu'à celui de *Bérénice* ou de *Jocelyn*, de Racine et de Lamartine. Voilà la vraie cause de notre indifférence pour la poésie de Lamartine; et la forme en fût-elle toujours plus achevée, l'exécution répondît-elle toujours à la conception, Lamartine, pour la foule, sera toujours moins populaire que Musset ou qu'Hugo.

Heureusement que la foule ne fait pas les jugemens de l'histoire, et que la popularité d'un écrivain ne mesure pas sa valeur. En ce moment, pour diverses raisons, dont quelques-unes au moins ne laissent pas d'être tout à fait étrangères à son génie, c'est Victor Hugo qui, de nos grands poètes, est celui dont le nom semble le plus populaire : je dis le nom plutôt que l'œuvre, qu'il m'a toujours semblé que l'on louait bien plus que l'on ne la lisait. Je me souviens aussi qu'il y a tantôt vingt ans, aux environs de l'année 1867, grâce à la conspiration de je ne sais quelles circonstances particulières, il s'en est fallu de bien peu que ce ne fût Alfred de Musset, pour ses *Nuits* elles seules, que l'on mît au-dessus de ses deux grands rivaux. Mais les circonstances changent, et les œuvres demeurent; et c'est pourquoi j'ai la confiance que l'heure viendra, tôt ou tard, pour Lamartine, d'être mis à son rang; et je le répète, sans me dissimuler les défauts de Lamartine, ce rang, lorsque je me rappelle que les *Méditations*, en 1820, ont donné le signal de la rénovation de notre poésie; que les *Odes et Ballades*, qui parurent en 1822, semblent être plutôt antérieures et procéder encore de Le Brun, de Lefranc de Pompignan, de Jean-Baptiste Rousseau; ce rang, quand je considère que les *Méditations*, plus tard, ont été suivies de *Jocelyn*, qui n'est pas seulement le plus beau, mais l'unique poème de la langue française, aucun autre n'en ayant la simplicité, le charme et la grandeur, sans compter l'émotion ; ce rang, si je fais attention enfin que personne avant lui ni depuis n'a possédé, au même degré que Lamartine, quelques-unes des plus rares qualités du poète: l'abondance et l'ampleur, l'éclat et la facilité, la profondeur et l'aisance, le nombre et l'harmonie, le charme et la noblesse, combien d'autres encore! ce rang, — il se pourrait que ce fût le premier.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Il faut s'attendre pour quelques semaines, peut-être pour deux mois, à ce qu'on peut appeler la politique des temps de vacances. Ce n'est pas que la vie publique s'arrête, que les questions qui agitent ou préoccupent le monde cessent d'être ce qu'elles sont. Ces questions qui touchent aux intérêts, à la sécurité, aux relations de tous les pays, à la paix intérieure et extérieure, elles sont partout et toujours présentes. Le cours des choses ne s'interrompt pas ; mais, comme gouvernement et parlement sont à peu près dispersés par la saison, la politique prend nécessairement des allures plus flottantes, moins précises et moins définies. C'est le moment où tout se réduit, sauf l'imprévu toujours possible, à des manifestations de circonstance, à des entrevues princières, à des voyages ministériels, à des discours ou à des incidens. Le plus marquant des incidens pour la saison et pour la France est évidemment cette élection qui s'est accomplie le 1er août pour le renouvellement partiel des assemblées de départemens, qui a été en définitive l'affaire d'un jour.

Ce qu'il y a de caractéristique, en effet, dans ces élections du 1er août, c'est qu'elles ne sont guère qu'un incident. Elles auraient pu être un événement, à en juger par certaines apparences, par les préliminaires du vote, par la vivacité bruyante avec laquelle les partis ont paru d'abord prendre rendez-vous, comme pour continuer la lutte du 4 octobre de l'année dernière. On n'était pas loin de voir dans ces élections l'occasion recherchée ou acceptée d'une démonstration nouvelle d'opinion pour la monarchie ou pour la république, et on attendait visiblement le résultat avec une curiosité mêlée d'impatience. A mesure qu'on s'est approché du scrutin, cependant, il semble s'être produit quelque changement. Les conditions électorales se sont quelque peu atténuées ou du moins modifiées. La guerre des candidats aux conseils

généraux a repris assez sensiblement son vrai caractère, celui d'une lutte où les influences personnelles, les considérations locales ont au moins autant de place que la politique, et, tout bien compté, le résultat de ce mouvement électoral des dernières semaines reste assez modeste; il est surtout disproportionné avec le bruit qui a précédé et a menacé un moment de dénaturer le vote en l'amplifiant. En réalité, ce scrutin du 1er août, qui s'est étendu à près de quinze cents cantons de France, n'a été sérieusement une victoire pour aucun parti. Personne ne peut se flatter d'avoir triomphé, d'avoir conquis et entraîné l'opinion. Les républicains ont gagné et perdu des sièges dans les conseils généraux; les conservateurs ont eu leurs échecs et ont retrouvé quelques avantages. Pour les uns et les autres, il n'y a qu'heur et malheur. Tout considéré, la situation n'a pas changé. La proportion des partis dans les conseils généraux reste à peu près aujourd'hui ce qu'elle était hier, avec cette particularité significative que, de plus en plus, indépendamment du résultat officiel, les chiffres des suffrages obtenus par les candidats contraires tendent à se balancer, que de plus en plus le pays semble divisé en deux camps presque égaux. C'est un phénomène qu'on avait déjà vu au 4 octobre; il se reproduit à quelque degré, un peu plus confusément peut-être, dans cette multitude de luttes sourdes engagées à la fois sur tous les points de la France. Il révèle l'incertitude et les perplexités du pays, qui se défend et qui hésite, qui sent que ses affaires sont mal dirigées et qui craint de se jeter par un vote dans l'inconnu d'une crise publique.

Oui, sans doute, les élections du 1er août, dans leur ensemble, ont pu tromper bien des calculs et ont démenti bien des pronostics. Elles n'ont pas répondu aux passions et aux espérances des partis; elles n'ont donné tout à fait raison ni aux conservateurs ni aux républicains. Elles n'ont pas dévoilé un courant impétueux, irrésistible d'opinion, et c'est en cela qu'elles ne sont point arrivées à être un événement, qu'elles restent un simple incident de vie publique qui ne décide rien, qui laisse les choses au point où elles étaient il y a quelques semaines. Telles qu'elles sont néanmoins, ramenées à leur vrai caractère, elles ne laissent pas d'être une manifestation sérieuse, d'avoir leur importance et leur moralité. Ce qu'elles ont justement de significatif, c'est pour ainsi dire cette absence d'un résultat décidé, c'est ce partage du pays, dont les partis, s'ils avaient un peu de bon sens, un peu de sincérité et de clairvoyance, devraient chercher la raison pour régler leur conduite.

Les conservateurs, cela n'est pas douteux, ont repris depuis quelque temps en France un ascendant sensible et croissant sur l'opinion. Ils ont repris cet ascendant à mesure que le pays s'est senti atteint ou menacé dans sa vie morale et matérielle par une politique qui semble s'être fait un jeu de tout, des intérêts aussi bien que des croyances,

de l'ordre financier aussi bien que des plus simples garanties libérales. Ils ont eu pour eux et la force des traditions qu'ils représentent et les fautes accumulées par leurs adversaires dans un règne de quelques années. Le pays a fini par se lasser de ceux qui, après lui avoir tout promis, ne lui ont donné que les misères d'un mauvais gouvernement, et les conservateurs ont visiblement profité de cet ébranlement d'opinion. C'est l'explication de leurs succès du mois d'octobre dernier, et, si le mouvement qui s'était si vivement dessiné, il y a près d'un an, semble aujourd'hui sinon interrompu, du moins à demi ralenti, il faut bien qu'il y ait quelque raison. La raison est tout simplement que cette manifestation d'octobre n'a pas produit tout ce que le pays en attendait, qu'on n'a su peut-être ni comprendre ni utiliser ce retour d'opinion, ce commencement de victoire, pour le bien de la France. Les conservateurs, qui revenaient à rangs pressés au parlement, se trouvaient sans doute dans des conditions difficiles. Il est malheureusement trop clair qu'ils ont fait une rentrée un peu confuse, qu'ils n'ont eu ni des chefs pour les conduire, ni une tactique bien réfléchie. Ils n'ont pas toujours eu des interventions heureuses, et ils ont laissé échapper quelquefois les occasions favorables. Ils n'ont pas compris surtout que leur vrai rôle était d'éviter tout ce qui ne pouvait servir à rien pour le moment ou ce qui pouvait être exploité contre eux, de s'armer des griefs du pays, de se maintenir obstinément sur le terrain des affaires et des intérêts publics, où ils étaient inexpugnables. Leur rôle était de mener une campagne serrée et utile, de s'occuper beaucoup moins de faire la guerre aux institutions, d'avoir des séances brillantes ou orageuses, que de se servir de la légalité constitutionnelle pour redresser ou relever la politique de la France. Ils ont souvent dissipé leurs forces en escarmouches sans profit, ils n'ont rien obtenu, et c'est ce qui explique le mieux peut-être cette apparence de ralentissement du réveil conservateur qu'on a pu voir aux élections récentes, qui est tout au moins un signe à observer et à méditer.

C'est, si l'on veut, à un certain degré, la moralité du scrutin du 1er août, et ce qui est vrai pour les conservateurs, qui sont aujourd'hui l'opposition, l'est tout autant, d'une autre façon, pour les républicains, qui sont le pouvoir. Les républicains, eux non plus, n'ont rien gagné aux élections. Ils ont tout au plus gardé leurs positions, parce qu'ils les ont, parce qu'ils disposent de toutes les forces de gouvernement et d'administration, parce qu'ils ont usé et abusé de tous les moyens d'influence que donne le pouvoir. Avec leurs ressources et leur armée de fonctionnaires, d'agens de toute sorte réduits au zèle obligatoire sous peine d'épuration, ils n'ont réussi qu'à se maintenir. M. le ministre de l'intérieur et les optimistes qui font toujours cortège au gouvernement peuvent se complimenter d'un résultat qu'ils considèrent comme un avantage signalé, peut-être parce qu'ils craignaient une défaite plus

grave. En réalité, ils se contentent de peu; ils ont encore le vote, que les masses ne refusent qu'à la dernière extrémité à tout régime établi, ils n'ont plus la confiance qui donne la vie et la force à un gouvernement, qui se manifeste par le progrès constant des institutions, par le crédit croissant des hommes chargés de la direction des affaires. Il y a quelques années déjà, lorsque les républicains, servis par les circonstances et en partie aussi par les fautes de leurs adversaires, arrivaient au pouvoir en prodiguant les promesses, ils avaient d'immenses majorités; ils remplissaient les conseils généraux, les conseils municipaux comme le parlement; ils enlevaient les départemens au pas de course, ils représentaient le succès. Aujourd'hui les votes sont laborieux, les élections sont disputées; se maintenir est déjà compté comme une victoire; et si le mouvement qui semblait il y a quelques années encore si favorable aux républicains s'est arrêté, la raison est simple et évidente, on n'a pas à aller la chercher bien loin : c'est que, depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, les républicains ont eu le temps de montrer ce qu'ils étaient et ce qu'ils pouvaient, de pousser jusqu'au bout une politique qui a abusé de tout, qui a mis tout en péril, la paix morale, la fortune matérielle comme le crédit extérieur de la France. Le pays, au fond, le sent bien; c'est pour cela que, s'il semble hésiter dans son évolution vers les conservateurs, il est défiant à l'égard de ses maîtres du jour; il ne donne plus son vote que par une sorte d'habitude au régime existant, et lorsque M. le ministre de l'intérieur, après M. le président du conseil, croit tout expliquer et remédier à tout, faire face aux difficultés, aux oppositions grandissantes par l'union des républicains, il n'explique rien et n'a de remède à rien. Il répète tout simplement une banalité officielle... Quand les républicains s'uniraient, s'ils ne changent pas de politique, en quoi amélioreraient-ils la situation? Ils ne feraient que perpétuer le mal, accumuler des difficultés nouvelles pour se retrouver un jour ou l'autre en face des impatiences croissantes de l'opinion, de quelque crise qu'ils auraient préparée.

Voilà ce que les républicains ne veulent pas voir! Ils ne veulent pas s'avouer que le mal est en eux-mêmes, dans leurs passions, dans leurs violences, dans toute leur politique, et le jour où le pays, lassé de leur règne, commence à s'émouvoir, ils imaginent toute sorte d'explications futiles ou trompeuses; ils se figurent pouvoir pallier la réalité avec des jactances nouvelles. Ils croient se tirer d'affaires en portant la guerre au camp de leurs adversaires. Oui, en vérité, c'est ainsi, c'est le thème adopté aujourd'hui dans les polémiques et dans les discours républicains; M. Jules Ferry lui-même l'a déclaré l'autre jour d'un ton superbe en haranguant ses électeurs des Vosges : s'il y a depuis quelque temps dans le pays « une inquiétude fâcheuse, une certaine crainte du lendemain, » si le malaise est dans les affaires, si « le capital hésite et se resserre, » si la crise est partout, c'est la faute des conservateurs,

c'est la faute de la monarchie, qui a reparu à l'horizon. Voici qui est encore mieux : ce sont les conservateurs qui sont aujourd'hui « des élémens de trouble et de désordre, » — et, pour tout dire, des révolutionnaires! Ce sont les républicains, les républicains de l'école de M. Ferry probablement, qui seuls ont le généreux souci de donner un vrai gouvernement à la France, qui méritent seuls le « beau nom » de conservateurs! L'explication est édifiante, pour ne pas dire plaisante. Qui compte-t-on abuser avec ces banalités équivoques? La fatale et incurable erreur des républicains, depuis qu'ils sont au pouvoir, c'est justement de s'être séparés de tout ce qui est conservateur dans la nation, d'avoir rendu ces rapprochemens difficiles, sinon impossibles, d'avoir prétendu faire de la politique, créer un gouvernement avec des passions, des idées, des procédés révolutionnaires. Ils n'ont pas vu qu'ils tentaient la plus irréalisable, la plus chimérique, la plus dangereuse des œuvres, et c'est ce qui explique comment ils n'ont réussi à rien, si ce n'est à créer cet état indéfinissable, contesté, où ont pu se produire ces élections du 1er août, qui ne décident rien, qui ont été un moment éclipsées elles-mêmes par la singulière et bruyante aventure de M. le ministre de la guerre.

Décidément, la fortune politique de M. le général Boulanger n'aura pas été de longue durée. Comme elle n'avait pas une forte complexion, comme elle se composait, à vrai dire, de fantaisies, d'artifices, de petits calculs, de fracas, de tout ce qui fait les renommées légères et éphémères, elle était destinée à s'évanouir au premier souffle venu on ne sait d'où. Le souffle s'est élevé, il n'est plus resté que la popularité singulièrement endommagée d'un ministre embarrassé et embarrassant. M. le général Boulanger a trop aimé le bruit, c'est ce qui l'a perdu. Il a trop cru que l'amitié des radicaux était un bienfait des dieux propre à le préserver des mauvaises aventures, qu'avec ce viatique il pouvait passer partout et tout se permettre. Il paraît qu'il ne suffit pas d'avoir les radicaux à sa suite ou de se mettre à la suite des radicaux, que ce n'est même pas assez de n'être gêné ni par la fidélité de la mémoire, ni par les scrupules. En quelques jours, M. le ministre de la guerre a vu la fin de la petite gloire qu'il s'était faite, qui a passé comme elle était venue : grandeur et décadence, c'est son histoire! M. le général Boulanger aurait pu apprendre, entre bien d'autres choses, de son ancien commandant en chef du 7e corps une anecdote qui lui aurait peut-être servi. On raconte qu'autrefois celui qui fut le roi Louis-Philippe, le duc d'Orléans, voyageant aux États-Unis, était allé en visite chez le général Washington, à Mount-Vernon, où l'intègre héros de l'indépendance américaine se reposait de ses nombreux travaux. Tous les jours, au plus matin, le généreux vieillard parcourait ses terres d'un pas tranquille, sans ombre de préoccupation, comme s'il n'avait pas été mêlé aux plus grands événemens, comme s'il ne lui restait qu'un souvenir

lointain d'un autre temps. Il aimait cette vie, et, comme le prince admirait cette sérénité après tant d'agitations, Washington lui répondait en confiant cette leçon à sa jeunesse : qu'il pouvait se lever matin après une nuit sans rêve et sans trouble, parce qu'il avait la conscience tranquille, qu'il avait l'esprit en paix, parce que jamais il n'avait écrit une lettre qu'il pût avoir à regretter. M. le général Boulanger, qui de bien d'autres manières n'est pas de l'école de Washington, a trop écrit, et, après avoir beaucoup écrit, il a trop oublié ce qu'il a dit, ce qu'il a pensé, ce qu'il a mis dans ses lettres au temps où il fréquentait un autre monde que celui d'aujourd'hui : voilà son malheur! De là cette étrange mésaventure qui ressemble à la tragi-comédie d'une popularité en déconfiture! M. le général Boulanger, dans ses conversations passablement excentriques, a parlé d'un piège qu'on lui aurait tendu : il s'est bien créé lui-même le piège et il s'y est jeté tête baissée avec l'étourderie d'une vanité turbulente.

Comment tout cela s'est-il donc passé? Cette triste iniquité de l'expulsion des princes n'a point, en vérité, porté bonheur à M. le ministre de la guerre. Qu'avait-il affaire de s'en mêler, lui, chef de l'armée, placé en dehors de la politique? Qu'avait-il besoin de disputer bruyamment la responsabilité d'une mesure violente à M. le président du conseil, d'aggraver la brutalité de l'expulsion par la brutalité plus douloureuse encore de la radiation des princes des cadres de l'armée? Il a voulu sans doute paraître là, comme partout, montrer son plumet blanc dans l'affaire, et, comme on lui rappelait les relations qu'il avait eues avec son ancien chef du 7e corps, ce qu'il lui devait, il a cru pouvoir payer d'audace, reconquérir d'un seul coup son indépendance, en répliquant lestement qu'il ne voyait pas en quoi M. le duc d'Aumale avait contribué à sa promotion au grade de général. C'est alors qu'il a manqué de mémoire, qu'il a commencé d'aller de faux pas en faux pas, en provoquant par son attitude même l'exhumation d'une série de lettres où il ne ménage ni les sollicitations et les adulations, ni les marques de son dévouement, ni les témoignages de sa reconnaissance à son ancien chef, où il appelle le « jour béni » qui le ramènera sous les ordres de M. le duc d'Aumale. Si M. le ministre de la guerre eût mis plus de mesure, plus de convenance dans ses actions et dans son langage, ces lettres, sans doute sincères lorsqu'elles ont été écrites, n'auraient probablement jamais vu le jour; c'est son arrogance étourdie et brouillonne qui en a décidé la publication. A la rigueur, M. le général Boulanger aurait pu peut-être encore, à la dernière extrémité, se tirer d'affaire avec quelque esprit ou un peu de tact, en avouant ces lettres sans embarras, en gardant l'attitude d'un homme lié par de nouveaux devoirs, obligé, comme ministre, d'exécuter une loi pénible. Point du tout; M. le général Boulanger, décontenancé par des révélations qui le troublaient dans ses relations avec

ses amis les radicaux, a visiblement perdu tout sang-froid. Il a commencé par nier l'authenticité des lettres, il a fini par l'avouer. Il a cru se dégager par des boutades ou des fanfaronnades, en se drapant en victime de son zèle républicain, en défenseur de la république contre des conspirateurs imaginaires : le coup était porté!

La veille encore, ce ministre aux fringantes allures était en train de devenir presque un personnage; il faisait au moins parler de lui. Il intriguait l'opinion, il éclipsait et il impatientait ses collègues, qui ne savaient comment mettre un frein à cette manie de popularité tapageuse. Le lendemain, il n'a plus été qu'un de ces personnages d'aventure que la fortune des révolutions improvise pour les laisser retomber aussitôt, qui passent comme des ombres sur la scène. Les arrêtés de radiation d'aujourd'hui ne suffisent pas à faire pardonner à M. le général Boulanger ses obséquiosités d'autrefois. Les républicains doctrinaires qui veulent garder la république pour eux lui administrent de sévères corrections. Les radicaux eux-mêmes l'accablent de leur silence, ou bien ils ne voient dans ses compromettantes équipées qu'un moyen de plus de l'asservir à leur cause. De toute part, s'élève cette question de savoir comment l'homme qui a joué un si singulier rôle peut rester le chef de l'armée. M. le général Boulanger restera encore ministre ou il cessera de l'être : au fond, ceux qui sont le moins fâchés de son aventure, ce sont ses collègues, qu'il importunait : se débarrasser de lui pouvait être une difficulté, avec l'importance factice qu'il s'était donnée ou qu'on lui avait donnée; aujourd'hui la fantasmagorie a disparu, le personnage est jugé : ce n'est plus rien, ce n'est qu'un ministre compromis.

Au milieu de ces incidens passagers, élections, ou aventures de M. le ministre de la guerre, cependant, ces vacances ont commencé par une de ces cérémonies traditionnelles qui ont toujours leur intérêt et leur attrait, qui tranchent avec les banalités ou les agitations de la politique. Tous les ans, à cette époque, se presse dans la vieille Sorbonne, cette jeunesse ardente et vive des lycées, qui est la fleur de la France, qui va recevoir ses récompenses et ses couronnes après avoir entendu des discours. Cette année, la réunion qui vient d'animer encore une fois la Sorbonne semble avoir une sorte de caractère particulier, peut-être plus sérieux que dans d'autres circonstances, presque émouvant pour ceux qui réfléchissent, parce qu'on sent que l'enseignement public passe par une de ces crises qui peuvent décider de l'avenir de la jeunesse française, de la culture intellectuelle de notre pays; méthodes, direction morale, organisation des études, tout est soumis à l'esprit d'expérimentation et d'innovation.

On veut tout réformer, et une des plus graves de ces réformes dont on s'occupe est assurément celle qui a été récemment soumise au conseil supérieur de l'instruction publique, qui divise l'enseignement

secondaire en deux parties : l'une qui restera classique, qui gardera le vieux nom d'humanités ; l'autre qui sera plus particulièrement française, qui aura ses programmes, sa hiérarchie, son baccalauréat. Qu'en sera-t-il de cette réforme qui a eu l'autre jour sa place dans les préoccupations et les harangues de la Sorbonne ? Le professeur de l'université chargé du discours traditionnel, M. Rabier, dans un langage élevé et discret, ne s'est point défendu de quelques doutes, d'une certaine tristesse sur l'avenir des études classiques. M. le ministre de l'instruction publique, pour sa part, s'est fait le théoricien confiant, un peu optimiste, de la réforme nouvelle, des deux enseignemens rivaux ou parallèles qu'il va inaugurer et dont il attend des merveilles. On dirait en vérité, à entendre quelquefois les novateurs d'aujourd'hui, qu'avant eux rien n'a été fait, que le monde les a attendus pour savoir le prix de la force et de l'extension de l'enseignement. On en parlait moins bruyamment autrefois, on n'en faisait pas surtout une affaire de secte et l'enseignement n'existait pas moins ; il suffisait à produire une série de générations qui ont témoigné leur valeur et leur puissance dans la politique, dans les lettres comme dans l'industrie, dans les affaires. Cet enseignement même des filles, dont on parle toujours comme de la grande innovation du temps, est-ce qu'il a manqué en France aussi complètement qu'on le dit ? Les filles, il est vrai, n'apprenaient pas à prendre pour modèles les femmes de Sparte ou les Gauloises du temps des druides, que M. le général Boulanger proposait, il y a quelques jours, en exemple aux jeunes élèves de Saint-Denis. Elles apprenaient à être de modestes mères de famille ou des femmes faites pour la vie sociale. Qu'est-ce que cette France nouvelle qui est la nôtre aussi bien que l'ancienne France, si ce n'est l'œuvre de ce vieil enseignement qui n'était point universel sans doute, qui n'avait pas la prétention d'être démocratique, qui a suffi néanmoins pour former les hommes et les femmes par qui a vécu et brillé la société française ?

Perfectionner, étendre, réformer par degrés l'enseignement national, oui, sans doute, c'est toujours une des premières préoccupations pour ceux qui sont chargés des intérêts publics : c'est une œuvre de patience, de sollicitude éclairée, d'application intelligente et pratique. Il est certain, ainsi que le dit M. le ministre de l'instruction publique, que tout a changé autour de nous : les institutions, les conditions de la vie, les relations avec les peuples, — que des besoins nouveaux se sont créés, que des circonstances nouvelles peuvent nécessiter des modifications dans le régime des écoles. Encore faut-il, dans des affaires aussi délicates que celles de l'éducation publique, se garder des témérités hasardeuses, et ne pas oublier que l'enseignement ne change pas dans son essence, qu'il a toujours pour premier objet de former des hommes, de maintenir le niveau intellectuel du pays. Le point grave, ici, est cette division des études qu'on veut inaugurer et qui

offre évidemment plus d'un danger. D'un côté, cet enseignement secondaire spécial qui se passe de l'étude des langues anciennes, qui conduit comme l'autre aux grades universitaires, est une tentation périlleuse. Il risque de « détourner des vieilles humanités » qui ne sont plus qu'un exercice de luxe; il tend « qu'on le veuille ou non, qu'on l'avoue ou non, selon le mot d'un rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique, à l'extinction graduelle de l'enseignement classique. » D'un autre côté, c'est une plus grande nouveauté qu'on ne le croit. Chose étrange! depuis longtemps, précisément dans la France démocratique, la première pensée de ceux qui se sont occupés, en politique, de l'instruction de la jeunesse, a été de maintenir l'unité de l'enseignement pour tous. Que fait-on avec le régime nouveau? Ou bien l'enseignement classique s'éteindra par degrés comme on le dit, ou bien ceux qui se livrent à ces études sont destinés à former une sorte de caste, d'aristocratie de lettrés ou de mandarinat. M. le ministre de l'instruction publique croit qu'il n'en sera rien, que tout ira pour le mieux, que les vieilles humanités ne seront pas délaissées, que l'enseignement nouveau complétera l'ancien sans l'éclipser; il le croit, il n'en est pas sûr, les esprits les plus éclairés du conseil supérieur pensaient le contraire; le danger justement est de tenter sur l'intelligence française de ces expériences qui peuvent compromettre une génération, et, qu'on ne l'oublie pas, ce n'est plus ici seulement une affaire d'écoles, c'est pour la France une diminution de force morale et de crédit dans le monde.

Non, évidemment, ce n'est point en épuisant notre nation par une politique agitatrice de parti, en mettant l'instabilité dans son enseignement comme dans son organisation militaire, le trouble dans sa conscience, le déficit dans ses finances, qu'on peut lui rendre, à défaut de l'éclat des grands jours, le rôle d'une puissance consultée et écoutée. Que M. Jules Ferry exalte la politique extérieure de la république en la comparant avec celle de tous les autres régimes, que M. le ministre de l'instruction publique, dans ses discours de Sorbonne, se plaise à montrer une France destinée à être avant peu plus belle et plus grande que nos pères ne l'ont jamais connue, c'est bon à dire à des électeurs ou à de jeunes esprits qu'on veut encourager à la vie. La vérité trop évidente pour le moment, c'est que notre crédit extérieur n'est pas précisément en progrès, et cela par une suite inévitable de conditions intérieures qui rendent toutes les relations difficiles, toute action suivie impossible.

La vérité trop palpable, c'est que la France reste en dehors des grandes délibérations de l'Europe, qu'elle n'a pas été heureuse en Grèce après l'avoir été si peu, il y a quelques années, en Égypte, qu'elle n'a pas même dans l'extrême Orient, après sa laborieuse conquête du Tonkin, la position et l'autorité qu'elle pourrait avoir. Il ne faudrait

point sans doute exagérer cet incident qui vient de s'élever à propos de la création et de l'envoi d'une représentation diplomatique du saint-siège en Chine; il prouve du moins que notre influence ne s'exerce pas sans contestation, sans rencontrer des limites, d'autres influences. Jusqu'ici c'était la France qui avait le privilège traditionnel, consacré par des traités, d'être la seule protectrice reconnue des chrétiens en Chine; c'était le représentant de la France qui donnait des passeports aux missionnaires de toutes les nations, qui traitait des intérêts des communautés chrétiennes avec le gouvernement de Pékin. Aujourd'hui, après de longues négociations provoquées et poursuivies depuis quelques années par la Chine elle-même, le saint-siège s'est décidé à avoir, lui aussi, sa représentation diplomatique à Pékin; le représentant pontifical est même déjà nommé. Le pape a sans doute eu le soin de ne rien laisser ignorer au gouvernement français, de ménager, dans les négociations qu'il a suivies, les droits et les privilèges de la France; le fait n'existe pas moins, et il a éveillé, à ce qu'il semble, quelques susceptibilités à Paris. Qu'on s'en soit ému, en effet, c'est bien possible. Malheureusement c'est là un de ces points où se dévoile brusquement le danger de cette guerre religieuse qui est l'essence de la politique républicaine du jour. Si ce n'eût été cette guerre accompagnée de menaces incessantes de violences nouvelles, il est plus que douteux que le prudent Léon XIII eût jamais songé à prendre une initiative qui atténue plus ou moins notre protectorat en Chine, et, par le fait, l'espèce d'échec que subit notre politique n'est que l'expiation du triste esprit de secte qui domine dans nos affaires. Merveilleuse occasion, dit-on, pour en finir avec les éternelles questions de la séparation de l'église et de l'état, du budget des cultes, de l'ambassade auprès du saint-siège! Et après? A quoi cela servirait-il? On ne réussirait qu'à désarmer de plus en plus la France d'un de ses plus puissans moyens d'action dans l'extrême Orient et à envenimer plus que jamais les divisions intérieures qui sont notre faiblesse.

Ce n'est que pour la forme, pour se constituer, que le parlement britannique s'est réuni ces jours derniers en attendant de se réunir plus sérieusement d'ici à peu pour entendre le discours royal d'inauguration, programme d'une politique nouvelle. Pour le moment, l'Angleterre, remise par degrés des agitations électorales qui ont décidé la défaite de la politique libérale de M. Gladstone, est rentrée dans la paix, et le nouveau cabinet a eu le temps de se former, de se compléter sans trop se hâter. Cette formation d'un ministère n'est point, à vrai dire, sans avoir offert quelques difficultés, et parce que lord Salisbury, chargé de cette œuvre, avait à tenir compte de tous les élémens d'une situation encore assez compliquée, et parce que le choix des hommes pour les diverses positions du gouvernement est toujours

délicat. La première pensée de lord Salisbury a été d'essayer de s'entendre avec lord Hartington pour réaliser, d'accord avec lui, l'alliance des conservateurs et des libéraux dissidens au pouvoir; et à défaut de cette combinaison qui n'a pas réussi, il n'a plus eu d'autre ressource que de former un ministère de pur torysme. Il s'est, en définitive, tiré d'affaire en homme habile et expérimenté. Sous le nom de sir Stafford Northcote, lord Iddesleigh, qui entre pour la première fois au *foreign office*, c'est évidemment le chef du cabinet qui garde la direction des relations extérieures de l'Angleterre. Parmi les autres choix les plus marquans sont ceux de sir Michael Hicks-Beach, qui devient secrétaire d'état pour l'Irlande, de lord Londonderry qui va comme vice-roi à Dublin, de M. Mathews, qui s'est tout récemment montré habile orateur dans une cause retentissante de divorce, et qui est appelé au ministère de l'intérieur; mais ce qu'il y a certainement de plus caractéristique dans la combinaison nouvelle, c'est la position prépondérante faite à lord Randolph Churchill, qui devient chancelier de l'échiquier, *leader* des communes, prenant de haute lutte la place si longtemps occupée et illustrée par Disraeli. Avec lord Randolph Churchill, on est sûr que les affaires seront vivement et impétueusement menées; on peut craindre aussi les excès d'imagination et les intempérances d'une verve sarcastique qui s'exerçait dernièrement encore avec peu de mesure contre M. Gladstone.

Au demeurant, le ministère anglais réunit sans nul doute tout ce que le torysme peut donner de force et de talent, et le vrai problème pour lui est moins en lui-même que dans l'attitude que prendront lord Hartington, M. Chamberlain et leurs amis. Ce n'est pas au premier moment, ce n'est pas dans cette courte session toute de forme que les difficultés peuvent sérieusement apparaître. La question d'Irlande reste un lien entre les conservateurs et les libéraux dissidens qui ont fait cause commune dans les élections. Chose à remarquer cependant, lord Hartington ne s'est pas borné à décliner les offres de lord Salisbury; il a tenu, en rentrant au parlement, à garder une position indépendante, à reprendre sa place non loin de M. Gladstone, comme pour mieux marquer que dans sa pensée la scission n'est que temporaire et spéciale. Il ne créera pas d'embarras au ministère, il le soutiendra même au besoin dans les affaires d'Irlande; il entend, pour tout le reste, et il ne l'a pas déguisé, demeurer attaché au vieux parti libéral. Voilà le point noir pour le nouveau ministère, qui ne peut avoir une majorité suffisante qu'avec les unionistes et qui ne peut avoir l'appui de lord Hartington et de ses amis que sur cette question irlandaise qui reste l'éternelle plaie de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont fléchi légèrement à la dernière liquidation. Des banquiers avaient vendu de la rente ancienne et de l'emprunt pendant la seconde moitié de juillet, soit par hostilité contre l'émission du Panama, soit parce que l'état général de l'Europe était de nature à causer certaines appréhensions. Les vendeurs ont livré les titres à l'heure du règlement. Il en est résulté une petite perturbation, une faible tension du report sur le 3 pour 100, et un recul de ce fonds de 83 francs à 82.65. De même, l'emprunt, qui s'était constamment tenu au-dessus de 82, a été ramené à 81.70. Enfin le 4 1/2, qui avait montré à plusieurs reprises en juillet des velléités de se rapprocher du cours de 111 francs, a vu le 1er août son coupon trimestriel se détacher en baisse, et s'est établi à 109 francs.

Pendant la première quinzaine d'août, les cours se sont relevés, les causes qui avaient provoqué la réaction ayant disparu. D'un côté, l'émission du Panama a réussi ; de l'autre, l'entrevue de Gastein a dissipé toutes craintes de conflagration en Europe au moins pour l'instant; et une hausse très vive s'est produite sur un certain nombre de fonds étrangers.

Nos rentes ne se sont associées que très mollement à cette reprise. Le 3 pour 100 n'a regagné que 15 à 20 centimes à 82.85, l'amortissable 30 à 84.90, le 4 1/2 40 à 109.45. Sur l'emprunt, l'amélioration a été plus sensible, elle atteint 0 fr. 50 à 82.20. L'écart de prix avec le 3 pour 100 était exagéré. Quelques arbitrages ont corrigé en partie cette anomalie ; et la différence de cours entre les deux fonds, qui avait été de 1 franc en liquidation, ne dépasse plus 0 fr. 60.

La principale raison du peu d'effet qu'a produit sur nos fonds publics l'effervescence des fonds étrangers est le manque absolu d'affaires en spéculation et l'absence de la plus grande partie de la clientèle de la Bourse. Au comptant, les petites transactions, alimentées par les achats et les réalisations de l'épargne suivent leur cours régulier. A terme, l'inaction est complète.

Deux faits d'ordre intérieur et économique ont contribué cependant à rendre un peu plus ferme le marché de nos rentes. Le bruit avait couru que le ministre des finances était sur le point de publier un arrêté autorisant dès maintenant la libération anticipée des titres du

dernier emprunt de 500 millions, sur lequel il reste deux versemens à effectuer : l'un en octobre, l'autre en janvier prochain. Il n'en était rien ; l'arrêté que préparait M. Sadi-Carnot n'avait trait qu'aux conditions dans lesquelles pourra s'opérer au 1er octobre, conformément aux stipulations du décret du mois de mai relatif à l'émission de l'emprunt, le versement anticipé du dernier terme. Ce n'est donc qu'à partir du 1er octobre que les titres de la dernière émission pourront être entièrement libérés, c'est-à-dire assimilés à la rente ancienne et venir faire concurrence à celle-ci sur le marché. Bien que deux liquidations doivent avoir lieu dans l'intervalle, il n'est pas contestable que la perspective de cette arrivée de nouveaux titres soit pour beaucoup dans la tendance lourde qui s'est emparée de notre rente 3 pour 100 et l'empêche de marcher du même pas que plusieurs rentes étrangères.

Le second fait est la publication du rendement des impôts et revenus indirects pour le mois de juillet. On s'attendait à de nouvelles moins-values, tandis que le *Journal officiel* a donné la surprise agréable d'une plus-value de 1 million 1/2 de francs sur les évaluations et de près de 2 millions sur les résultats correspondans de juillet 1885.

L'émission du Panama a réussi. Sur 500,000 obligations offertes, 458,000 ont été prises par plus de cent mille souscripteurs, résultat considérable, étant données les circonstances dans lesquelles la souscription s'est faite. La Compagnie va disposer de 200 millions de francs pour activer la marche des travaux du canal. Elle aura de plus à sa disposition le produit du versement du quatrième quart sur les actions, appelé le 20 du mois prochain. Il s'est formé un découvert sur les actions, qui ont fléchi jusqu'à 385 francs et sur les obligations que l'on a négociées jusqu'à 15 francs de perte sur le cours d'émission. Ce ne sont pas là des négociations sérieuses et de bonne foi, et le découvert, ne pouvant décourager les porteurs, sera lui-même, par ses rachats forcés, le principal agent de la reprise. Déjà l'action s'est relevée à 400 francs, et l'obligation de 435 à 442.

Le Suez est immobile à 1,980. Les recettes sont relativement faibles, et la moins-value du rendement de 1886 sur celui de 1885, pour la période écoulée depuis le commencement de l'exercice, dépasse déjà 4 millions.

La Banque de France a baissé de 4,160 à 4,075 francs. Quelques actionnaires se sont lassés d'attendre vainement la reprise des affaires et des prix plus élevés de l'argent. Le portefeuille est en diminution constante et les bénéfices se réduisent d'autant.

Le marché des titres des établissemens de crédit n'est plus tout à fait aussi morne que par le passé. Çà et là on voit poindre des indices de quelque mouvement plus ou moins prochain. Le Crédit foncier a monté de 10 francs à 1,362. La Banque de Paris gagne 8 francs à 653; le Crédit lyonnais 5 à 525; la Banque d'escompte 10 à 506. La Compa-

gnie foncière de France s'est relevée de 310 à 340; le Crédit mobilier de 195 à 210. Le Conseil d'administration de ce dernier établissement a été récemment renouvelé pour partie; un des nouveaux administrateurs s'est rendu à Madrid et y a conclu pour la société une petite affaire de téléphones.

La Banque ottomane a repris de quelques francs à 513. Le paiement du coupon de septembre sur la rente consolidée a été annoncé, et de plus la Banque prépare, dit-on, l'introduction de quelques nouveaux titres sur le marché, bien que le moment, au point de vue politique et financier, ne soit guère propice pour une opération de cette nature.

Les transactions ont été à peu près nulles en actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. La seule nuance distincte est un peu plus de fermeté sur le Lyon, un peu de faiblesse sur le Nord. Chaque semaine apporte son contingent de diminutions de recettes, mais on doit remarquer que ces diminutions sont déjà moins fortes; on entrevoit le moment où elles auront entièrement disparu.

Les Chemins Autrichiens et Lombards ont été aussi calmes que les nôtres. L'aspect est tout autre sur le marché des Chemins Espagnols. De ce côté, l'ère des diminutions de recettes paraît close et déjà les augmentations ont fait leur apparition. La spéculation a largement escompté cet heureux revirement : la reprise est de 25 francs sur les Andalous à 402, de 20 francs sur le Caceres à 195, de 25 francs sur les Portugais à 487, de 15 francs sur le Nord de l'Espagne et sur le Saragosse à 375 et 360. Les Méridionaux d'Italie se sont joints à ce mouvement et gagnent 25 francs à 753 francs.

Rien à dire de nos valeurs industrielles, restées presque toutes immobiles et sans affaires. A signaler, dans le groupe des titres se négociant exclusivement au comptant, une hausse de près de 200 francs pendant la quinzaine sur les actions des Diamans du Cap.

L'Italien a conquis le cours de 100 francs. Le Hongrois a monté de deux unités à 88 francs. La brusquerie de cette hausse a été attribuée à des opérations de rachat à Vienne, rendues nécessaires par le décès d'un spéculateur qui maintenait depuis longtemps une forte position à la baisse sur ce fonds.

L'Unifiée a été portée de 366 à 376. Le Turc a gagné près d'une demi-unité à 15.10. L'Extérieure est en hausse de 3/4 à 60 3/4. La démission de M. Camacho n'a pas produit sur ce fonds l'effet désastreux que les vendeurs en attendaient. M. Camacho, que tous les partis en Espagne s'accordent pour considérer comme un excellent ministre des finances, laisse après lui des traditions auxquelles on assure que son successeur, M. Puigcerver, a déclaré vouloir rester fidèle.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SEIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1886.

Livraison du 1er Juillet.

Le Stage d'Adhémar, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON 5
Études d'histoire religieuse. — II. — La Conversion de Constantin, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française 51
La Peur, étude psychologique, par M. Charles RICHET. 73
Une Ambassade au Maroc. — II. — La Vie féodale, Dernières Journées de marche, par M. Gabriel CHARMES. 118
La Critique musicale au siècle dernier. — Rameau et les Encyclopédistes, par M. René de RÉCY. 138
Le Salon de 1886. — II. — Architecture, Gravure, Sculpture, par M. George LAFENESTRE. 165
Le Roi Louis II de Bavière, par M. G. VALBERT. 196
Revue littéraire. — Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 208
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Juillet.

Le Stage d'Adhémar, troisième partie, par M. Henry RABUSSON. 241
Le Parlement irlandais, étude rétrospective, par M. Augustin FILON. . . . 273
Une Civilisation retrouvée. — Les Hétéens, leur écriture et leur art, par M. George PERROT, de l'Institut de France. 303

La Question des torpilleurs. — II. — Torpilleurs et Batimens de guerre et de commerce, par M. le contre-amiral DU PIN DE SAINT-ANDRÉ. . . . 343
Une Conspiration républicaine sous Louis XIV. — Le Complot du Chevalier de Rohan et de Latréaumont. — I. — Origine et organisation du complot, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 376
Une Ambassade au Maroc. — III. — Entrée a Fès. Avant l'audience du sultan, par M. Gabriel CHARMES. 407
Les Araignées, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . 429
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Fâcheux, Psyché, la Sortie de Saint-Cyr*. — Odéon, *l'Illusion comique*, par M. Louis GANDERAX. . . . 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Août.

Le Stage d'Adhémar, dernière partie, par M. Henri RABUSSON. 481
Un Chancelier d'ancien régime. — I. — L'Apprentissage d'un diplomate, M. de Metternich a Berlin et a Paris, l'Avènement d'un chancelier et le Mariage d'une archiduchesse, par M. Charles DE MAZADE, de l'Académie française. 512
L'Homme automate, par M. Alfred FOUILLÉE. 548
Une Ambassade au Maroc. — IV. — La Réception. Le Sultan Moula-Hassan, par M. Gabriel CHARMES. 572
L'Allemagne au XVIIIe siècle, par M. J. BOURDEAU. 593
Les Populations rurales de la France. — La Touraine, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France 627
Le Batiment de combat et la Guerre sur mer, par M. Léopold PALLU DE LA BARRIÈRE. 656
Un Historien allemand. Léopold Ranke, par M. G. VALBERT. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Août.

Joconde Berthier, première partie, par M. Mario UCHARD. 721
Une Conspiration républicaine sous Louis XIV. — Le Complot du chevalier de Rohan et de Latréaumont. — II. — La Découverte du complot et le procès, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 756
Une Ambassade au Maroc. — V. — La Cour du sultan, la Ville de Fès, par M. Gabriel CHARMES. 785
Bossuet moraliste, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 816
Un Historien de l'art flamand au commencement du XVIIe siècle. — Carel van Mander et son *Livre des Peintres*, par M. Émile MICHEL. 863
Les Corps simples de la chimie, par M. Antoine DE SAPORTA. 900
Revue littéraire. — La Poésie de Lamartine, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 931
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.76

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY